This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

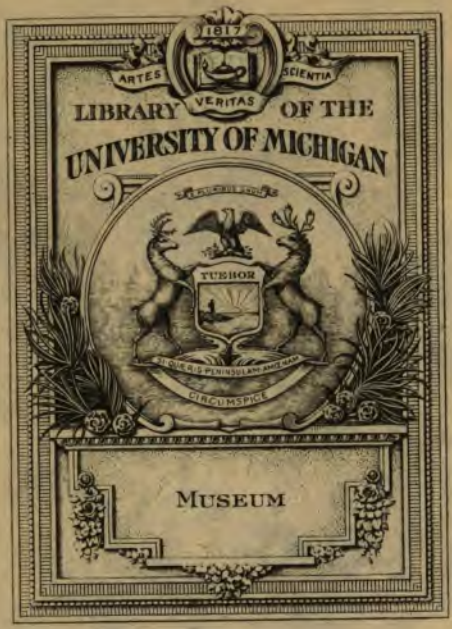
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
MUSEUM

Museums
QH
45
.B92
1535
v. 5

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME V.

QUADRUPÈDES.

I.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 24.

Buffon, Georges Louis Leclerc, comte de, 1707-1788

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC

LES SUPPLEMENS,

AUGMENTÉES DE LA CLASSIFICATION

DE G. CUVIER,

ET ACCOMPAGNÉES

DE 700 VIGNETTES GRAVÉES SUR ACIER, REPRÉSENTANT AU MOINS 900 ANIMAUX.

Tome Cinquième.

PARIS,

P. DUMÉNIL, ÉDITEUR, RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

M DCCC XXXV.

HISTOIRE NATURELLE.

Zool.-Mus.
Muséum
6-27-46
55260

QUADRUPÈDES.

ANIMAUX DOMESTIQUES.

L'homme change l'état naturel des animaux en les forçant à lui obéir, et les faisant servir à son usage : un animal domestique est un esclave dont on s'amuse, dont on se sert, dont on abuse, qu'on altère, qu'on dépayse et que l'on dénature, tandis que l'animal sauvage, n'obéissant qu'à la nature, ne connoît d'autres lois que celles du besoin et de la liberté. L'histoire d'un animal sauvage est donc bornée à un petit nombre de faits émanés de la simple nature, au lieu que l'histoire d'un animal domestique est compliquée de tout ce qui a rapport à l'art que l'on emploie pour l'apprivoiser ou pour le subjuguer; et comme on ne sait pas assez combien l'exemple, la contrainte, la force de l'habitude, peuvent influer sur les animaux et changer leurs mouvemens, leurs déterminations, leurs penchans, le but d'un naturaliste doit être de les observer assez pour pouvoir distinguer les faits qui dépendent de l'instinct, de ceux qui ne viennent que de l'éducation; reconnoître ce qui leur appartient et ce qu'ils ont emprunté; séparer ce qu'ils font de ce qu'on leur fait faire, et ne jamais confondre l'animal avec l'esclave, la bête de somme avec la créature de Dieu.

L'empire de l'homme sur les animaux est un empire légitime qu'aucune révolution ne peut détruire; c'est l'empire de l'esprit sur la matière; c'est non-seulement un droit de nature, un pouvoir fondé sur des lois inaltérables, mais c'est encore un don de Dieu, par lequel l'homme peut reconnoître à tout instant l'excellence de son être; car ce n'est pas parce qu'il est le plus parfait, le plus fort ou le plus adroit des animaux qu'il leur commande : s'il n'étoit que le premier du même ordre, les seconds se réuniroient pour lui disputer l'empire; mais c'est par supériorité de nature que l'homme règne et commande; il pense, et dès lors il est maître des êtres qui ne pensent point.

Il est maître des corps bruts, qui ne peuvent opposer à sa volonté qu'une lourde résistance ou qu'une inflexible dureté, que sa main sait toujours surmonter et vaincre en les faisant agir les uns contre les autres; il est maître des végétaux, que par son industrie il peut augmenter, diminuer, renouveler, dénaturer, détruire ou multiplier à l'infini; il est maître des animaux, parce que non-seulement il a comme eux du mouvement et du sentiment, mais qu'il a de plus la lumière de la pensée, qu'il connoît les fins et les moyens, qu'il sait diriger ses actions, concerter ses opérations, mesurer ses mouvemens, vaincre la force par l'esprit, et la vitesse par l'emploi du temps.

Cependant parmi les animaux les uns paroissent être plus ou moins familiers, plus ou moins sauvages, plus ou moins doux, plus ou moins féroces : que l'on compare la docilité et la soumission du chien avec la fierté et la férocité du tigre, l'un paroît être l'ami de l'homme et l'autre son ennemi : son empire sur les animaux n'est donc pas absolu; combien d'espèces savent se soustraire à sa puissance par la rapidité de leur vol, par la légèreté de leur course, par l'obscurité de leur retraite, par la distance que met entre eux et l'homme l'élément qu'ils habitent! combien d'autres espèces lui échappent par leur seule petitesse! et enfin combien y en a-t-il qui, bien loin de reconnoître leur souverain, l'attaquent à force ouverte, sans parler de ces insectes qui semblent l'insulter par leurs piqûres, de ces serpens dont la morsure porte le poison et la mort, et de tant d'autres bêtes immondes, incommodes, inutiles, qui semblent n'exister que pour former la nuance entre le mal et le bien, et faire sentir à

l'homme combien, depuis sa chute, il est peu respecté !

C'est qu'il faut distinguer l'empire de Dieu du domaine de l'homme : Dieu, créateur des êtres, est seul maître de la nature : l'homme ne peut rien sur le produit de la création ; il ne peut rien sur les mouvemens des corps célestes, sur les révolutions de ce globe qu'il habite ; il ne peut rien sur les animaux, les végétaux, les minéraux en général ; il ne peut rien sur les espèces, il ne peut que sur les individus ; car les espèces en général et la matière en bloc appartiennent à la nature, ou plutôt la constituent : tout se passe, se suit, se succède, se renouvelle et se meut par une puissance irrésistible ; l'homme, entraîné lui-même par le torrent des temps, ne peut rien pour sa propre durée ; lié par son corps à la matière, enveloppé dans le tourbillon des êtres, il est forcé de subir la loi commune ; il obéit à la même puissance, et comme tout le reste, il naît, croît et périt.

Mais le rayon divin dont l'homme est animé, l'ennoblit et l'élève au-dessus de tous les êtres matériels ; cette substance spirituelle, loin d'être sujette à la matière, a le droit de la faire obéir ; et quoiqu'elle ne puisse pas commander à la nature entière, elle domine sur les êtres particuliers : Dieu, source unique de toute lumière et de toute intelligence, régit l'univers et les espèces entières avec une puissance infinie ; l'homme, qui n'a qu'un rayon de cette intelligence, n'a de même qu'une puissance limitée à de petites portions de matière, et n'est maître que des individus.

C'est donc par les talens de l'esprit, et non par la force et par les autres qualités de la matière, que l'homme a su subjuguer les animaux : dans les premiers temps ils devoient être tous également indépendans ; l'homme, devenu criminel et féroce, étoit peu propre à les apprivoiser ; il a fallu du temps pour les approcher, pour les reconnoître, pour les choisir, pour les dompter ; il a fallu qu'il fût civilisé lui-même pour savoir instruire et commander ; et l'empire sur les animaux, comme tous les autres empires, n'a été fondé qu'après la société.

C'est d'elle que l'homme tient sa puissance ; c'est par elle qu'il a perfectionné sa raison, exercé son esprit et réuni ses forces : auparavant l'homme étoit peut-être l'animal le plus sauvage et le moins redoutable de tous : nu, sans armes et sans abri, la terre n'étoit pour lui qu'un vaste désert peuplé de monstres, dont souvent il devenoit la proie ; et même long-temps après, l'histoire nous dit que les premiers héros n'ont été que des destructeurs de bêtes.

Mais lorsque avec le temps l'espèce humaine s'est étendue, multipliée, répandue, et qu'à la faveur des arts et de la société l'homme a pu marcher en force pour conquérir l'univers, il a fait reculer peu à peu les bêtes féroces, il a purgé la terre de ces animaux gigantesques dont nous trouvons encore les ossemens énormes, il a détruit ou réduit à un petit nombre d'individus les espèces voraces et nuisibles, il a opposé les animaux aux animaux, et subjuguant les uns par adresse, domptant les autres par la force, ou les écartant par le nombre, et les attaquant tous par des moyens raisonnés, il est parvenu à se mettre en sûreté, et à établir un empire qui n'est borné que par les lieux inaccessibles, les solitudes reculées, les sables brûlans, les montagnes glacées, les cavernes obscures, qui servent de retraites au petit nombre d'espèces d'animaux indomptables.

LE CHEVAL.

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats : aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte ; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur : il partage aussi ses plaisirs ; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle. Mais, docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu ; il sait réprimer ses mouvemens : non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs, et, obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête : c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, qui sait même la prévenir ; qui, par la

LE CHEVAL ANGLAIS

Ordre des Pachydermes. *Famille des* Solipèdes.
Genre Cheval. *(Cuvier)*

Pl. 1.

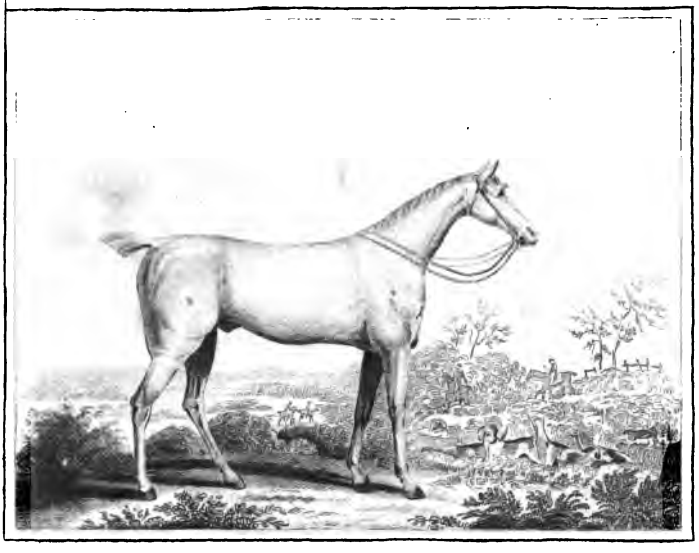

LE CHEVAL DE TRAIT

Ordre des Pachydermes. *id.* *id.*

UNIV. DE

promptitude et la précision de ses mouvemens, l'exprime et l'exécute; qui sent autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, et même meurt pour mieux obéir.

Voilà le cheval dont les talens sont développés, dont l'art a perfectionné les qualités naturelles, qui, dès le premier âge, a été soigné et ensuite exercé, dressé au service de l'homme: c'est par la perte de sa liberté que commence son éducation, et c'est par la contrainte qu'elle s'achève. L'esclavage ou la domesticité de ces animaux est même si universelle, si ancienne, que nous ne les voyons que rarement dans leur état naturel: ils sont toujours couverts de harnois dans leurs travaux; on ne les délivre jamais de tous leurs liens, même dans les temps du repos; et si on les laisse quelquefois errer en liberté dans les pâturages, ils y portent toujours les marques de la servitude, et souvent les empreintes cruelles du travail et de la douleur; la bouche est déformée par les plis que le mors a produits; les flancs sont entamés par des plaies, ou sillonnés de cicatrices faites par l'éperon; la corne des pieds est traversée par des clous. L'attitude du corps est encore gênée par l'impression subsistante des entraves habituelles; on les en délivreroit en vain, ils n'en seroient pas plus libres: ceux mêmes dont l'esclavage est le plus doux, qu'on ne nourrit, qu'on n'entretient que pour le luxe et la magnificence, et dont les chaînes dorées servent moins à leur parure qu'à la vanité de leur maître, sont encore plus déshonorés par l'élégance de leur toupet, par les tresses de leurs crins, par l'or et la soie dont on les couvre, que par les fers qui sont sous leurs pieds.

La nature est plus belle que l'art; et, dans un être animé, la liberté des mouvemens fait la belle nature. Voyez ces chevaux qui se sont multipliés dans les contrées de l'Amérique espagnole, et qui vivent en chevaux libres: leur démarche, leur course, leurs sauts, ne sont ni gênés, ni mesurés; fiers de leur indépendance, ils fuient la présence de l'homme, ils dédaignent ses soins; ils cherchent et trouvent eux-mêmes la nourriture qui leur convient; ils errent, ils bondissent en liberté dans des prairies immenses, où ils cueillent les productions nouvelles d'un printemps toujours nouveau; sans habitation fixe, sans autre abri que celui d'un ciel serein, ils respirent un air plus pur que celui de ces palais voûtés où nous les renfermons, en pressant les espaces qu'ils doivent occuper: aussi ces chevaux sauvages sont-ils beaucoup plus forts, plus légers, plus nerveux que la plupart des chevaux domestiques; ils ont ce que donne la nature, la force et la noblesse; les autres n'ont que ce que l'art peut donner, l'adresse et l'agrément.

La nature de ces animaux n'est point féroce, ils sont seulement fiers et sauvages. Quoique supérieurs par la force à la plupart des autres animaux, jamais ils ne les attaquent; et s'ils en sont attaqués, ils les dédaignent, les écartent, ou les écrasent. Ils vont aussi par troupes, et se réunissent pour le seul plaisir d'être ensemble; car ils n'ont aucune crainte, mais ils prennent de l'attachement les uns pour les autres. Comme l'herbe et les végétaux suffisent à leur nourriture, qu'ils ont abondamment de quoi satisfaire leur appétit, et qu'ils n'ont aucun goût pour la chair des animaux, ils ne leur font point la guerre, ils ne se la font point entre eux, ils ne se disputent pas leur subsistance; ils n'ont jamais occasion de ravir une proie ou de s'arracher un bien, sources ordinaires de querelles et de combats parmi les autres animaux carnassiers: ils vivent donc en paix, parce que leurs appétits sont simples et modérés, et qu'ils ont assez pour ne se rien envier.

Tout cela peut se remarquer dans les jeunes chevaux qu'on élève ensemble et qu'on mène en troupeaux; ils ont les mœurs douces et les qualités sociales; leur force et leur ardeur ne se marquent ordinairement que par des signes d'émulation; ils cherchent à se devancer à la course, à se faire et même s'animer au péril en se défiant à traverser une rivière, sauter un fossé; et ceux qui dans ces exercices naturels donnent l'exemple, ceux qui d'eux-mêmes vont les premiers, sont les plus généreux, les meilleurs, et souvent les plus dociles et les plus souples lorsqu'ils sont une fois domptés.

Quelques anciens auteurs parlent des chevaux sauvages, et citent même les lieux où ils se trouvoient. Hérodote dit que, sur les bords de l'Hypanis en Scythie, il y avoit des chevaux sauvages qui étoient blancs, et que dans la partie septentrionale de la Thrace au-delà du Danube, il y en avoit d'autres qui avoient le poil long de cinq doigts par tout le corps. Aristote cite la Syrie, Pline les pays du Nord, Strabon les Alpes et l'Espagne, comme des lieux où l'on trouvoit des chevaux sauvages. Parmi les modernes, Cardan dit la même chose de

l'Ecosse et des Orcades, Olaüs de la Moscovie, Dapper de l'île de Chypre, où il y avoit, dit-il, des chevaux sauvages qui étoient beaux et qui avoient de la force et de la vitesse; Struys de l'île de May au cap Vert, où il y avoit des chevaux sauvages fort petits. Léon l'Africain rapporte aussi qu'il y avoit des chevaux sauvages dans les déserts de l'Afrique et de l'Arabie, et il assure qu'il a vu lui-même, dans les solitudes de Numidie, un poulain dont le poil étoit blanc et la crinière crépue. Marmol confirme ce fait, en disant qu'il y en a quelques-uns dans les déserts de l'Arabie et de la Libye, qu'ils sont petits et de couleur cendrée; qu'il y en a aussi de blancs, qu'ils ont la crinière et les crins fort courts et hérissés, et que les chiens ni les chevaux domestiques ne peuvent les atteindre à la course. On trouve aussi dans les *Lettres édifiantes* qu'à la Chine il y a des chevaux sauvages fort petits.

Comme toutes les parties de l'Europe sont aujourd'hui peuplées et presque également habitées, on n'y trouve plus de chevaux sauvages, et ceux que l'on voit en Amérique sont des chevaux domestiques et européens d'origine, que les Espagnols y ont transportés, et qui se sont multipliés dans les vastes déserts de ces contrées inhabitées ou dépeuplées; car cette espèce d'animaux manquoit au Nouveau-Monde. L'étonnement et la frayeur que marquèrent les habitans du Mexique et du Pérou à l'aspect des chevaux et des cavaliers, firent assez voir aux Espagnols que ces animaux étoient absolument inconnus dans ces climats; ils en transportèrent donc un grand nombre, tant pour leur service et leur utilité particulière que pour en propager l'espèce; ils en lâchèrent dans plusieurs îles, et même dans le continent, où ils se sont multipliés comme les autres animaux sauvages. M. de La Salle en a vu en 1685 dans l'Amérique septentrionale, près de la baie Saint-Louis; ces chevaux paissoient dans les prairies, et ils étoient si farouches, qu'on ne pouvoit les approcher. L'auteur de l'*Histoire des aventuriers flibustiers* dit « qu'on voit quelquefois dans l'île Saint-« Domingue des troupes de plus de cinq « cents chevaux qui courent tous ensemble, « et que, lorsqu'ils aperçoivent un homme, « ils s'arrêtent tous; que l'un d'eux s'ap-« proche à une certaine distance, souffle des « naseaux, prend la fuite, et que tous les « autres le suivent. » Il ajoute qu'il ne sait si ces chevaux ont dégénéré en devenant sauvages, mais qu'il ne les a pas trouvés aussi beaux que ceux d'Espagne, quoiqu'ils soient de cette race. « Ils ont, dit-il, la « tête fort grosse, aussi bien que les jambes, « qui de plus sont raboteuses; ils ont aussi « les oreilles et le cou longs : les habitans « du pays les apprivoisent aisément, et les « font ensuite travailler; les chasseurs leur « font porter leurs cuirs. On se sert pour « les prendre de lacs de corde, qu'on tend « dans les endroits où ils fréquentent; ils « s'y engagent aisément; et s'ils se prennent « par le cou, ils s'étranglent eux-mêmes, à « moins qu'on n'arrive assez tôt pour les « secourir; on les arrête par le corps et les « jambes, et on les attache à des arbres, « où on les laisse pendant deux jours sans « boire ni manger : cette épreuve suffit pour « commencer à les rendre dociles, et avec « le temps ils le deviennent autant que « s'ils n'eussent jamais été farouches; et « même, si par quelque hasard ils se re-« trouvent en liberté, ils ne deviennent « pas sauvages une seconde fois, ils recon-« noissent leurs maîtres, et se laissent ap-« procher et reprendre aisément. »

Cela prouve que ces animaux sont naturellement doux et très-disposés à se familiariser avec l'homme et à s'attacher à lui : aussi n'arrive-t-il jamais qu'aucun d'eux quitte nos maisons pour se retirer dans les forêts ou dans les déserts; ils marquent au contraire beaucoup d'empressement pour revenir au gîte, où cependant ils ne trouvent qu'une nourriture grossière, et toujours la même, et ordinairement mesurée sur l'économie beaucoup plus que sur leur appétit; mais la douceur de l'habitude leur tient lieu de ce qu'ils perdent d'ailleurs : après avoir été excédés de fatigue, le lieu du repos est un lieu de délices; ils le sentent de loin, ils savent le reconnoître au milieu des plus grandes villes, et semblent préférer en tout l'esclavage à la liberté; ils se font même une seconde nature des habitudes auxquelles on les a forcés ou soumis, puisqu'on a vu des chevaux, abandonnés dans les bois, hennir continuellement pour se faire entendre, accourir à la voix des hommes, et en même temps maigrir et dépérir en peu de temps, quoiqu'ils eussent abondamment de quoi varier leur nourriture et satisfaire leur appétit.

Leurs mœurs viennent donc presque en entier de leur éducation, et cette éducation suppose des soins et des peines que l'homme ne prend pour aucun autre animal, mais dont il est dédommagé par les services con-

tinuels que lui rend celui-ci. Dès le temps du premier âge on a soin de séparer les poulains de leur mère : on les laisse téter pendant cinq, six ou tout au plus sept mois; car l'expérience a fait voir que ceux qu'on laisse téter dix ou onze mois ne valent pas ceux qu'on sèvre plus tôt, quoiqu'ils prennent ordinairement plus de chair et de corps : après ces six ou sept mois de lait, on les sèvre pour leur faire prendre une nourriture plus solide que le lait; on leur donne du son deux fois par jour et un peu de foin, dont on augmente la quantité à mesure qu'ils avancent en âge, et on les garde dans l'écurie tant qu'ils marquent de l'inquiétude pour retourner à leur mère; mais lorsque cette inquiétude est passée, on les laisse sortir par le beau temps, et on les conduit aux pâturages; seulement il faut prendre garde de les laisser paître à jeun; il faut leur donner le son et les faire boire une heure avant de les mettre à l'herbe, et ne jamais les exposer au grand froid ni à la pluie. Ils passent de cette façon le premier hiver : au mois de mai suivant, non-seulement on leur permettra de pâturer tous les jours, mais on les laissera coucher à l'air dans les pâturages pendant tout l'été et jusqu'à la fin d'octobre, en observant seulement de ne leur pas laisser paître les regains; s'ils s'accoutumoient à cette herbe trop fine, ils se dégoûteroient du foin, qui doit cependant faire leur principale nourriture pendant le second hiver avec du son mêlé d'orge ou d'avoine moulus : on les conduit de cette façon en les laissant pâturer le jour pendant l'hiver, et la nuit pendant l'été, jusqu'à l'âge de quatre ans, qu'on les retire du pâturage pour les nourrir à l'herbe sèche. Ce changement de nourriture demande quelques précautions : on ne leur donnera pendant les premiers huit jours que de la paille, et on fera bien de leur faire prendre quelques breuvages contre les vers, que les mauvaises digestions d'une herbe trop crue peuvent avoir produits. M. de Garsault, qui recommande cette pratique, est sans doute fondé sur l'expérience; cependant on verra qu'à tout âge et dans tous les temps l'estomac de tous les chevaux est farci d'une si prodigieuse quantité de vers, qu'ils semblent faire partie de leur constitution : nous les avons trouvés dans les chevaux sains comme dans les chevaux malades, dans ceux qui paissoient l'herbe comme dans ceux qui ne mangeoient que de l'avoine et du foin; et les ânes, qui de tous les animaux sont ceux qui approchent le plus de la nature du cheval, ont aussi cette prodigieuse quantité de vers dans l'estomac, et n'en sont pas plus incommodés : ainsi on ne doit pas regarder les vers, du moins ceux dont nous parlons, comme une maladie accidentelle, causée par les mauvaises digestions d'une herbe crue, mais plutôt comme un effet dépendant de la nourriture et de la digestion ordinaire de ces animaux.

Il faut avoir attention, lorsqu'on sèvre les jeunes poulains, de les mettre dans une écurie propre, qui ne soit pas trop chaude, crainte de les rendre trop délicats et trop sensibles aux impressions de l'air; on leur donnera souvent de la litière fraîche; on les tiendra propres en les bouchonnant de temps en temps : mais il ne faudra ni les attacher, ni les panser à la main qu'à l'âge de deux ans et demi ou trois ans; ce frottement trop rude leur causeroit de la douleur; leur peau est encore trop délicate pour le souffrir, et ils dépériroient au lieu de profiter. Il faut aussi avoir soin que le râtelier et la mangeoire ne soient pas trop élevés : la nécessité de lever la tête trop haut pour prendre leur nourriture pourroit leur donner l'habitude de la porter de cette façon, ce qui leur gâteroit l'encolure. Lorsqu'ils auront un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue; les crins repousseront et deviendront plus forts et plus touffus. Dès l'âge de deux ans il faut séparer les poulains, mettre les mâles avec les chevaux, et les femelles avec les jumens : sans cette précaution les jeunes poulains se fatigueroient autour des poulines, et s'énerveroient sans aucun fruit.

A l'âge de trois ans ou de trois ans et demi, on doit commencer à les dresser et à les rendre dociles : on leur mettra d'abord une légère selle et aisée, et on les laissera sellés pendant deux ou trois heures chaque jour; on les accoutumera de même à recevoir un bridon dans la bouche et à se laisser lever les pieds, sur lesquels on frappera quelques coups comme pour les ferrer; et si ce sont des chevaux destinés au carrosse ou au trait, on leur mettra un harnois sur le corps et un bridon : dans les commencemens il ne faut point de bride, ni pour les uns ni pour les autres : on les fera trotter ensuite à la longe avec un caveçon sur le nez, sur un terrain uni, sans être montés, et seulement avec la selle ou le harnois sur le corps; et lorsque le cheval de selle tournera facilement et viendra volontiers auprès de celui qui tient la longe,

on le montera et descendra dans la même place et sans le faire marcher, jusqu'à ce qu'il ait quatre ans, parce qu'avant cet âge il n'est pas encore assez fort pour n'être pas, en marchant, surchargé du poids du cavalier : mais à quatre ans on le montera pour le faire marcher au pas ou au trot, et toujours à petites reprises. Quand le cheval de carrosse sera accoutumé au harnois, on l'attellera avec un autre cheval fait, en lui mettant une bride, et on le conduira avec une longe passée dans la bride, jusqu'à ce qu'il commence à être sage au trait; alors le cocher essaiera de le faire reculer, ayant pour aide un homme devant, qui le poussera en arrière avec douceur, et même lui donnera de petits coups pour l'obliger à reculer. Tout cela doit se faire avant que les jeunes chevaux aient changé de nourriture; car quand une fois ils sont ce qu'on appelle engrainés, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont au grain et à la paille, comme ils sont plus vigoureux, on a remarqué qu'ils étoient aussi moins dociles, et plus difficiles à dresser.

Le mors et l'éperon sont deux moyens qu'on a imaginés pour les obliger à recevoir le commandement, le mors pour la précision, et l'éperon pour la promptitude des mouvemens. La bouche ne paroissoit pas destinée par la nature à recevoir d'autres impressions que celles du goût et de l'appétit; cependant elle est d'une si grande sensibilité dans le cheval, que c'est à la bouche, par préférence à l'œil et à l'oreille, qu'on s'adresse pour transmettre au cheval les signes de la volonté; le moindre mouvement ou la plus petite pression du mors suffit pour avertir et déterminer l'animal, et cet organe de sentiment n'a d'autre défaut que celui de sa perfection même; sa trop grande sensibilité veut être ménagée; car si on en abuse, on gâte la bouche du cheval en la rendant insensible à l'impression du mors. Les sens de la vue et de l'ouïe ne seroient pas sujets à une telle altération et ne pourroient être émoussés de cette façon; mais apparemment on a trouvé des inconvéniens à commander aux chevaux par ces organes, et il est vrai que les signes transmis par le toucher font beaucoup plus d'effet sur les animaux en général que ceux qui leur sont transmis par l'œil ou par l'oreille. D'ailleurs, la situation des chevaux par rapport à celui qui les monte ou qui les conduit, rend les yeux presque inutiles à cet effet, puisqu'ils ne voient que devant eux, et que ce n'est qu'en tournant la tête qu'ils pourroient apercevoir les signes qu'on leur feroit; et quoique l'oreille soit un sens par lequel on les anime et on les conduit souvent, il paroît qu'on a restreint et laissé aux chevaux grossiers l'usage de cet organe, puisqu'au manége, qui est le lieu de la plus parfaite éducation, l'on ne parle presque point aux chevaux, et qu'il ne faut pas même qu'il paroisse qu'on les conduise. En effet, lorsqu'ils sont bien dressés, la moindre pression des cuisses, le plus léger mouvement du mors suffit pour les diriger; l'éperon est même inutile, ou du moins on ne s'en sert que pour les forcer à faire des mouvemens violens; et lorsque, par l'ineptie du cavalier, il arrive qu'en donnant de l'éperon il retient la bride, le cheval se trouvant excité d'un côté et retenu de l'autre, ne peut que se cabrer en faisant un bond sans sortir de sa place.

On donne à la tête du cheval, par le moyen de la bride, un air avantageux et relevé : on la place comme elle doit être, et le plus petit signe ou le plus petit mouvement du cavalier suffit pour faire prendre au cheval ses différentes allures. La plus naturelle est peut-être le trot; mais le pas; et même le galop sont plus doux pour le cavalier, et ce sont aussi les deux allures qu'on s'applique le plus à perfectionner. Lorsque le cheval lève la jambe de devant pour marcher, il faut que ce mouvement soit fait avec hardiesse et facilité, et que le genou soit assez plié : la jambe levée doit paroître soutenue un instant, et lorsqu'elle retombe, le pied doit être ferme et appuyer également sur la terre, sans que la tête du cheval reçoive aucune impression de ce mouvement : car lorsque la jambe retombe subitement, et que la tête baisse en même temps, c'est ordinairement pour soulager promptement l'autre jambe, qui n'est pas assez forte pour supporter seule tout le poids du corps. Ce défaut est très-grand, aussi bien que celui de porter le pied en dehors ou en dedans; car il retombe dans cette même direction. L'on doit observer aussi que lorsqu'il appuie sur le talon, c'est une marque de faiblesse, et que quand il pose sur la pince, c'est une attitude fatigante et forcée que le cheval ne peut soutenir long-temps.

Le pas, qui est la plus lente de toutes les allures, doit cependant être prompt : il faut qu'il ne soit ni trop allongé ni trop raccourci, et que la démarche du cheval soit légère : cette légèreté dépend beaucoup

de la liberté des épaules, et se reconnoît à la manière dont il porte la tête en marchant; s'il la tient haute et ferme, il est ordinairement vigoureux et léger : lorsque le mouvement des épaules n'est pas assez libre, la jambe ne se lève point assez, et le cheval est sujet à faire des faux pas et à heurter du pied contre les inégalités du terrain; et lorsque les épaules sont encore plus serrées, et que le mouvement des jambes en paroît indépendant, le cheval se fatigue, fait des chutes, et n'est capable d'aucun service. Le cheval doit être sur la hanche, c'est-à-dire, hausser les épaules et baisser la hanche en marchant : il doit aussi soutenir sa jambe et la lever assez haut; mais s'il la soutient trop long-temps, s'il la laisse retomber trop lentement, il perd tout l'avantage de la légèreté, il devient dur, et n'est bon que pour l'appareil et pour piaffer.

Il ne suffit pas que les mouvemens du cheval soient légers, il faut encore qu'ils soient égaux et uniformes dans le train du devant et dans celui du derrière; car si la croupe balance tandis que les épaules se soutiennent, le mouvement se fait sentir au cavalier par secousses et lui devient incommode : la même chose arrive lorsque le cheval allonge trop de la jambe de derrière, et qu'il la pose au-delà de l'endroit où le pied de devant a porté. Les chevaux dont le corps est court sont sujets à ces défauts, ceux dont les jambes se croisent ou s'atteignent n'ont pas la démarche sûre, et en général ceux dont le corps est long sont les plus commodes pour le cavalier, parce qu'il se trouve plus éloigné des deux centres de mouvement, les épaules et les hanches, et qu'il en ressent moins les impressions et les secousses.

Les quadrupèdes marchent ordinairement en portant à la fois en avant une jambe de devant et une jambe de derrière : lorsque la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière suit et avance en même temps; et ce pas étant fait, la jambe gauche de devant part à son tour conjointement avec la jambe droite de derrière, et ainsi de suite : comme leur corps porte sur quatre points d'appui qui forment un carré long, la manière la plus commode de se mouvoir est d'en changer deux à la fois en diagonale, de façon que le centre de gravité du corps de l'animal ne fasse qu'un petit mouvement et reste toujours à peu près dans la direction des deux points d'appui qui ne sont pas en mouvement dans les trois allures naturelles du cheval, le pas, le trot et le galop. Cette règle de mouvement s'observe toujours, mais avec des différences. Dans le pas, il y a quatre temps dans le mouvement : si la jambe droite de devant part la première, la jambe gauche de derrière suit un instant après; ensuite la jambe gauche de devant part à son tour, pour être suivie un instant après de la jambe droite de derrière : ainsi le pied droit de devant pose à terre le premier, le pied gauche de derrière pose à terre le second, le pied gauche de devant pose à terre le troisième, et le pied droit de derrière pose à terre le dernier; ce qui fait un mouvement à quatre temps et à trois intervalles, dont le premier et le dernier sont plus courts que celui du milieu. Dans le trot, il n'y a que deux temps dans le mouvement : si la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière part aussi en même temps, et sans qu'il y ait aucun intervalle entre le mouvement de l'une et le mouvement de l'autre; ensuite la jambe gauche de devant part avec la droite de derrière aussi en même temps, de sorte qu'il n'y a dans ce mouvement du trot que deux temps et un intervalle : le pied droit de devant et le pied gauche de derrière posent à terre en même temps, et ensuite le pied gauche de devant et le droit de derrière posent aussi à terre en même temps. Dans le galop, il y a ordinairement trois temps; mais comme dans ce mouvement, qui est une espèce de saut, les parties antérieures du cheval ne se meuvent pas d'abord d'elles-mêmes, et qu'elles sont chassées par la force des hanches et des parties postérieures, si des deux jambes de devant la droite doit avancer plus que la gauche, il faut auparavant que le pied gauche de derrière pose à terre pour servir de point d'appui à ce mouvement d'élancement : ainsi c'est le pied gauche de derrière qui fait le premier temps du mouvement et qui pose à terre le premier, ensuite la jambe droite de derrière se lève conjointement avec la gauche de devant, et elles retombent à terre en même temps, et enfin la jambe droite de devant, qui s'est levée un instant après la gauche de devant et la droite de derrière, se pose à terre la dernière, ce qui fait le troisième temps. Ainsi dans ce mouvement de galop, il y a trois temps et deux intervalles; et dans le premier de ces intervalles, lorsque le mouvement se fait avec vitesse, il y a un instant où les quatre jambes sont en l'air en même temps, et

où l'on voit les quatre fers du cheval à la fois. Lorsque le cheval a les hanches et les jarrets souples, et qu'il les remue avec vitesse et agilité, ce mouvement du galop est plus parfait, et la cadence s'en fait à quatre temps : il pose d'abord le pied gauche de derrière, qui marque le premier temps ; ensuite le pied droit de derrière retombe le premier, et marque le second temps ; le pied gauche de devant, tombant un instant après, marque le troisième temps ; et enfin le pied droit de devant, qui retombe le dernier, marque le quatrième temps.

Les chevaux galopent ordinairement sur le pied droit, de la même manière qu'ils partent de la jambe droite de devant pour marcher et pour trotter : ils entament aussi le chemin en galopant par la jambe droite de devant, qui est plus avancée que la gauche ; et de même la jambe droite de derrière, qui suit immédiatement la droite de devant, est aussi plus avancée que la gauche de derrière ; et cela constamment tant que le galop dure : de là il résulte que la jambe gauche, qui porte tout le poids et qui pousse les autres en avant, est la plus fatiguée, en sorte qu'il seroit bon d'exercer les chevaux à galoper alternativement sur le pied gauche aussi bien que sur le droit ; ils suffiroient plus long-temps à ce mouvement violent ; et c'est aussi ce que l'on fait au manège, mais peut-être par une autre raison, qui est que comme on les fait souvent changer de main, c'est-à-dire décrire un cercle dont le centre est tantôt à droite, tantôt à gauche, on les oblige aussi à galoper tantôt sur le pied droit, tantôt sur le gauche.

Dans le pas, les jambes du cheval ne se lèvent qu'à une petite hauteur, et les pieds rasent la terre d'assez près ; au trot, elles s'élèvent davantage, et les pieds sont entièrement détachés de terre ; dans le galop, les jambes s'élèvent encore plus haut, et les pieds semblent bondir sur la terre. Le pas, pour être bon, doit être prompt, leger, doux et sûr. Le trot doit être ferme, prompt et également soutenu ; il faut que le derrière chasse bien le devant : le cheval, dans cette allure, doit porter la tête haute et avoir les reins droits ; car si les hanches haussent et baissent alternativement à chaque temps du trot, si la croupe balance et si le cheval se berce, il trotte mal par foiblesse : s'il jette en dehors les jambes de devant, c'est un autre défaut ; les jambes de devant doivent être sur la même ligne que celles de derrière, et toujours les effacer. Lorsqu'une des jambes de derrière se lance, si la jambe de devant du même côté reste en place un peu trop long-temps, le mouvement devient plus dur par cette résistance ; et c'est pour cela que l'intervalle entre les deux temps du trot doit être court : mais, quelque court qu'il puisse être, cette résistance suffit pour rendre cette allure plus dure que le pas et le galop ; parce que dans le pas le mouvement est plus liant, plus doux, et la résistance moins forte, et que dans le galop il n'y a presque point de résistance horizontale, qui est la seule incommode pour le cavalier, la réaction du mouvement des jambes de devant se faisant presque toute de bas en haut dans la direction perpendiculaire.

Le ressort des jarrets contribue autant au mouvement du galop que celui des reins : tandis que les reins font effort pour élever et pousser en avant les parties antérieures, le pli du jarret fait ressort, rompt le coup et adoucit la secousse : aussi plus le ressort du jarret est liant et souple, plus le mouvement du galop est doux ; il est aussi d'autant plus prompt et plus rapide que les jarrets sont plus forts, et d'autant plus soutenu que le cheval porte plus sur les hanches, et que les épaules sont plus soutenues par la force des reins. Au reste, les chevaux qui dans le galop lèvent bien haut les jambes de devant, ne sont pas ceux qui galopent le mieux ; ils avancent moins que les autres et se fatiguent davantage, et cela vient ordinairement de ce qu'ils n'ont pas les épaules assez libres.

Le pas, le trot et le galop sont donc les allures naturelles les plus ordinaires ; mais il y a quelques chevaux qui ont naturellement une autre allure qu'on appelle l'*amble*, qui est très-différente des trois autres, et qui, du premier coup d'œil, paroît contraire aux lois de la mécanique et très-fatigante pour l'animal, quoique, dans cette allure, la vitesse du mouvement ne soit pas si grande que dans le galop ou dans le grand trot : dans cette allure, le pied du cheval rase la terre encore de plus près que dans le pas, et chaque démarche est beaucoup plus allongée. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les deux jambes du même côté, par exemple, celle de devant et celle de derrière du côté droit, partent en même temps pour faire un pas, et qu'ensuite les deux jambes du côté gauche partent aussi en même temps pour en faire un autre, et ainsi de suite, en sorte que les deux côtés du corps manquent alterna-

LE CHEVAL ARABE

Ordre des Pachydermes. *Famille des* Solipèdes.
Genre Cheval. *(Cuvier).*

Pl. 2

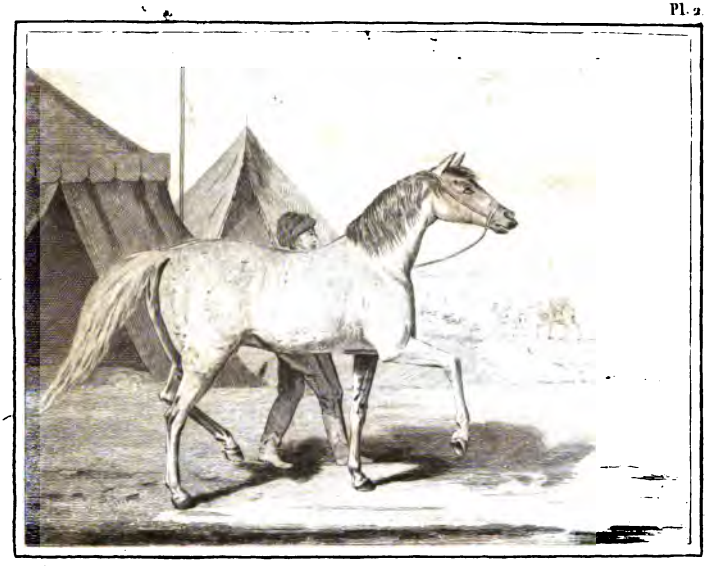

LE CHEVAL DE LABOUR

Ordre des Pachydermes.... *id*... *id*...

UNIV... OF MICH...

tivement d'appui, et qu'il n'y a point d'équilibre de l'un à l'autre : ce qui ne peut manquer de fatiguer beaucoup le cheval, qui est obligé de se soutenir dans un balancement forcé, par la rapidité d'un mouvement qui n'est presque pas détaché de terre; car s'il levoit les pieds dans cette allure autant qu'il les lève dans le trot, ou même dans le bon pas, le balancement seroit si grand qu'il ne pourroit manquer de tomber sur le côté, et ce n'est que parce qu'il rase la terre de très-près, et par des alternatives promptes de mouvement, qu'il se soutient dans cette allure, où la jambe de derrière doit non-seulement partir en même temps que la jambe de devant du même côté, mais encore avancer sur elle et poser un pied ou un pied et demi au-delà de l'endroit où celle-ci a posé : plus cet espace dont la jambe de derrière avance de plus que la jambe de devant est grand, mieux le cheval marche l'amble, et plus le mouvement total est rapide. Il n'y a donc dans l'amble, comme dans le trot, que deux temps dans le mouvement; et toute la différence est que dans le trot les deux jambes qui vont ensemble sont opposées en diagonale, au lieu que dans l'amble ce sont les deux jambes du même côté qui vont ensemble : cette allure, qui est très-fatigante pour le cheval, et qu'on ne doit lui laisser prendre que dans les terrains unis, est fort douce pour le cavalier; elle n'a pas la dureté du trot, qui vient de la résistance que fait la jambe de devant lorsque celle de derrière se lève, parce que dans l'amble cette jambe de devant se lève en même temps que celle de derrière du même côté, au lieu que dans le trot, cette jambe de devant du même côté demeure en repos et résiste à l'impulsion pendant tout le temps que se meut celle de derrière. Les connoisseurs assurent que les chevaux qui naturellement vont l'amble ne trottent jamais, et qu'ils sont beaucoup plus foibles que les autres : en effet, les poulains prennent assez souvent cette allure, surtout lorsqu'on les force à aller vite, et qu'ils ne sont pas encore assez forts pour trotter ou pour galoper; et l'on observe aussi que la plupart des bons chevaux, qui ont été trop fatigués et qui commencent à s'user, prennent eux-mêmes cette allure lorsqu'on les force à un mouvement plus rapide que celui du pas.

L'amble peut donc être regardé comme une allure défectueuse, puisqu'elle n'est pas ordinaire et qu'elle n'est naturelle qu'à un petit nombre de chevaux; que ces chevaux sont presque toujours plus foibles que les autres, et que ceux qui paroissent les plus forts sont ruinés en moins de temps que ceux qui trottent et galopent. Mais il y a encore deux autres allures, *l'entrepas* et *l'aubin*, que les chevaux foibles ou excédés prennent d'eux-mêmes, qui sont beaucoup plus défectueuses que l'amble : on a appelé ces mauvaises allures des *trains rompus*, *désunis* ou *composés :* l'entrepas tient du pas et de l'amble, et l'aubin tient du trot et du galop; l'un et l'autre viennent des excès d'une longue fatigue ou d'une grande foiblesse de reins. Les chevaux de messagerie qu'on surcharge, commencent à aller l'entrepas au lieu du trot à mesure qu'ils se ruinent, et les chevaux de poste ruinés, qu'on presse de galoper, vont l'aubin au lieu du galop.

Le cheval est de tous les animaux celui qui, avec une grande taille, a le plus de proportion et d'élégance dans les parties de son corps; car en lui comparant les animaux qui sont immédiatement au-dessus et au-dessous, on verra que l'âne est mal fait, que le lion a la tête trop grosse, que le bœuf a les jambes trop minces et trop courtes pour la grosseur de son corps, que le chameau est difforme, et que les plus gros animaux, le rhinocéros et l'éléphant, ne sont, pour ainsi dire, que des masses informes. Le grand allongement des mâchoires est la principale cause de la différence entre la tête des quadrupèdes et celle de l'homme; c'est aussi le caractère le plus ignoble de tous : cependant, quoique les mâchoires du cheval soient fort allongées, il n'a pas comme l'âne un air d'imbécillité, ou de stupidité comme le bœuf : la régularité des proportions de sa tête lui donne au contraire un air de légèreté qui est bien soutenu par la beauté de son encolure. Le cheval semble vouloir se mettre au-dessus de son état de quadrupède en élevant sa tête; dans cette noble attitude il regarde l'homme face à face; ses yeux sont vifs et bien ouverts; ses oreilles sont bien faites et d'une juste grandeur, sans être courtes comme celles du taureau, ou trop longues comme celles de l'âne; sa crinière accompagne bien sa tête, orne son cou et lui donne un air de force et de fierté; sa queue traînante et touffue couvre et termine avantageusement l'extrémité de son corps : bien différente de la courte queue du cerf, de l'éléphant, etc., et de la queue nue de l'âne, du chameau, du rhinocéros, etc.,

la queue du cheval est formée par des crins épais et longs qui semblent sortir de la croupe, parce que le tronçon dont ils sortent est fort court. Il ne peut relever sa queue comme le lion, mais elle lui sied mieux quoique abaissée; et comme il peut la mouvoir de côté, il s'en sert utilement pour chasser les mouches qui l'incommodent: car quoique sa peau soit très-ferme, et qu'elle soit garnie partout d'un poil épais et serré, elle est cependant très-sensible.

L'attitude de la tête et du cou contribue plus que celle de toutes les autres parties du corps à donner au cheval un noble maintien. La partie supérieure de l'encolure, dont sort la crinière, doit s'élever d'abord en ligne droite en sortant du garrot, et former ensuite, en approchant de la tête, une courbe à peu près semblable à celle du cou d'un cygne. La partie inférieure de l'encolure ne doit former aucune courbure; il faut que sa direction soit en ligne droite depuis le poitrail jusqu'à la ganache et un peu penchée en avant: si elle étoit perpendiculaire, l'encolure seroit fausse. Il faut aussi que la partie supérieure du cou soit mince, et qu'il y ait peu de chair auprès de la crinière, qui doit être médiocrement garnie de crins longs et déliés. Une belle encolure doit être longue et relevée, et cependant proportionnée à la taille du cheval: lorsqu'elle est trop longue et trop menue, les chevaux donnent ordinairement des coups de tête, et quand elle est trop courte et trop charnue, ils sont pesans à la main; et pour que la tête soit le plus avantageusement placée, il faut que le front soit perpendiculaire à l'horizon.

La tête doit être sèche et menue sans être trop longue; les oreilles peu distantes, petites, droites, immobiles, étroites, déliées et bien plantées sur le haut de la tête; le front étroit et un peu convexe, les salières remplies, les paupières minces; les yeux clairs, vifs, pleins de feu, assez gros et avancés à fleur de tête; la prunelle grande, la ganache décharnée et peu épaisse, le nez un peu arqué, les naseaux bien ouverts et bien fendus, la cloison du nez mince, les lèvres déliées, la bouche médiocrement fendue, le garrot élevé et tranchant; les épaules sèches, plates et peu serrées; le dos égal, uni, insensiblement arqué sur la longueur, et relevé des deux côtés de l'épine, qui doit paroître enfoncée; les flancs pleins et courts, la croupe ronde et bien fournie, la hanche bien garnie, le tronçon de la queue épais et ferme; les bras et les cuisses gros et charnus, le genou rond en devant, le jarret ample et évidé, les canons minces sur le devant et larges sur les côtés, le nerf bien détaché, le boulet menu, le fanon peu garni, le paturon gros et d'une médiocre longueur, la couronne peu élevée; la corne noire, unie et luisante; le sabot haut, les quartiers ronds, les talons larges et médiocrement élevés, la fourchette menue et maigre, et la sole épaisse et concave.

Mais il y a peu de chevaux dans lesquels on trouve toutes ces perfections rassemblées. Les yeux sont sujets à plusieurs défauts, qu'il est quelquefois difficile de reconnoître; dans un œil sain on doit voir à travers la cornée deux ou trois taches couleur de suie au-dessus de la prunelle: car pour voir ces taches, il faut que la cornée soit claire, nette et transparente; si elle paroît double ou de mauvaise couleur, l'œil n'est pas bon. La prunelle petite, longue et étroite, ou environnée d'un cercle blanc, désigne aussi un mauvais œil; et lorsqu'elle a une couleur de bleu verdâtre, l'œil est certainement mauvais et la vue trouble.

Je renvoie à l'article des descriptions l'énumération détaillée des défauts du cheval; et je me contenterai d'ajouter encore quelques remarques par lesquelles, comme par les précédentes, on pourra juger de la plupart des perfections ou des imperfections d'un cheval. On juge assez bien du naturel et de l'état actuel de l'animal par le mouvement des oreilles: il doit, lorsqu'il marche, avoir la pointe des oreilles en avant. Un cheval fatigué a les oreilles basses; ceux qui sont colères et malins portent alternativement l'une des oreilles en avant et l'autre en arrière: tous portent les oreilles du côté où ils entendent quelque bruit; et lorsqu'on les frappe sur le dos ou sur la croupe, ils tournent les oreilles en arrière. Les chevaux qui ont les yeux enfoncés ou un œil plus petit que l'autre, ont ordinairement la vue mauvaise; ceux dont la bouche est sèche ne sont pas d'un aussi bon tempérament que ceux dont la bouche est fraîche et devient écumeuse sous la bride. Le cheval de selle doit avoir les épaules plates, mobiles et peu chargées; le cheval de trait, au contraire, doit les avoir grosses, rondes et charnues: si cependant les épaules d'un cheval de selle sont trop sèches, et que les os paroissent trop avancer sous la peau, c'est un défaut qui dési-

gne que les épaules ne sont pas libres, et que par conséquent le cheval ne pourra supporter la fatigue. Un autre défaut pour le cheval de selle est d'avoir le poitrail trop avancé et les jambes de devant retirées en arrière, parce qu'alors il est sujet à s'appuyer sur la main en galopant, et même à broncher et à tomber. La longueur des jambes doit être proportionnée à la taille du cheval : lorsque celles du devant sont trop longues, il n'est pas assuré sur ses pieds; si elles sont trop courtes, il est pesant à la main. On a remarqué que les jumens sont plus sujettes que les chevaux à être basses du devant, et que les chevaux entiers ont le cou plus gros que les jumens et les hongres.

Une des choses les plus importantes à connoître, c'est l'âge du cheval. Les vieux chevaux ont ordinairement les salières creuses; mais cet indice est équivoque, puisque de jeunes chevaux, engendrés de vieux étalons, ont aussi les salières creuses. C'est par les dents qu'on peut avoir une connoissance plus certaine de l'âge; le cheval en a quarante, vingt-quatre mâcheliè-res, quatre canines et douze incisives. Les jumens n'ont pas de dents canines, ou les ont fort courtes. Les mâchelières ne servent point à la connoissance de l'âge; c'est par les dents de devant et ensuite par les canines qu'on en juge. Les douze dents de devant commencent à pousser quinze jours après la naissance du poulain; ces premières dents sont rondes, courtes, peu solides, et tombent en différens temps pour être remplacées par d'autres : à deux ans et demi les quatre de devant du milieu tombent les premières, deux en haut, deux en bas; un an après il en tombe quatre autres, une de chaque côté des premières qui sont déjà remplacées; à quatre ans et demi environ il en tombe quatre autres, toujours à côté de celles qui sont tombées et remplacées : ces quatre dernières dents de lait sont remplacées par quatre autres, qui ne croissent pas à beaucoup près aussi vite que celles qui ont remplacé les huit premières; et ce sont ces quatre dernières dents qu'on appelle les *coins*, et qui remplacent les quatre dernières dents de lait, qui marquent l'âge du cheval; elles sont aisées à reconnoître, puisqu'elles sont les troisièmes tant en haut qu'en bas, à les compter depuis le milieu de l'extrémité de la mâchoire : ces dents sont creuses et ont une marque noire dans leur concavité. A quatre ans et demi ou cinq ans elles ne débordent presque pas au-dessus de la gencive, et le creux est fort sensible; à six ans et demi il commence à se remplir, la marque commence aussi à diminuer et à se rétrécir, et toujours de plus en plus jusqu'à sept ans et demi ou huit ans, que le creux est tout-à-fait rempli et la marque noire effacée. Après huit ans, comme ces dents ne donnent plus connoissance de l'âge, on cherche à en juger par les dents canines ou crochets; ces quatre dents sont à côté de celles dont nous venons de parler. Ces dents canines, non plus que les mâchelières, ne sont pas précédées par d'autres dents qui tombent; les deux de la mâchoire inférieure poussent ordinairement les premières à trois ans et demi, et les deux de la mâchoire supérieure à quatre ans, et jusqu'à l'âge de six ans ces dents sont fort pointues : à dix ans celles d'en haut paroissent déjà émoussées, usées et longues, parce qu'elles sont déchaussées, la gencive se retirant avec l'âge; et plus elles le sont, plus le cheval est âgé. De dix jusqu'à treize ou quatorze ans, il y a peu d'indices de l'âge, mais alors quelques poils des sourcils commencent à devenir blancs : cet indice est cependant aussi équivoque que celui qu'on tire des salières creuses, puisqu'on a remarqué que les chevaux engendrés de vieux étalons et de vieilles jumens ont des poils blancs aux sourcils dès l'âge de neuf ou dix ans. Il y a des chevaux dont les dents sont si dures qu'elles ne s'usent point, et sur lesquelles la marque noire subsiste et ne s'efface jamais; mais ces chevaux, qu'on appelle *bégus*, sont aisés à reconnoître par le creux de la dent qui est absolument rempli, et aussi par la longueur des dents canines : au reste, on a remarqué qu'il y a plus de jumens que de chevaux bégus. On peut aussi connoître, quoique moins précisément, l'âge d'un cheval par les sillons du palais, qui s'effacent à mesure que le cheval vieillit.

Dès l'âge de deux ans ou deux ans et demi le cheval est en état d'engendrer, et les jumens, comme toutes les autres femelles, sont encore plus précoces que les mâles; mais ces jeunes chevaux ne produisent que des poulains mal conformés ou mal constitués : il faut que le cheval ait au moins quatre ans ou quatre ans et demi avant que de lui permettre l'usage de la jument, et encore ne le permettra-t-on de si bonne heure qu'aux chevaux de trait et aux gros chevaux, qui sont ordinairement formés plus tôt que les chevaux fins; car

pour ceux-ci il faut attendre jusqu'à six ans, et même jusqu'à sept pour les beaux étalons d'Espagne. Les jumens peuvent avoir un an de moins : elles sont ordinairement en chaleur au printemps depuis la fin de mars jusqu'à la fin de juin; mais le temps de la plus forte chaleur ne dure guère que quinze jours ou trois semaines : il faut être attentif à profiter de ce temps pour leur donner l'étalon. Il doit être bien choisi, beau, bien fait, relevé du devant, vigoureux, sain par tout le corps, et surtout de bonne race et de bon pays. Pour avoir de beaux chevaux de selle fins et bien faits, il faut prendre des étalons étrangers : les arabes, les turcs, les barbes et les chevaux d'Andalousie sont ceux qu'on doit préférer à tous les autres; et à leur défaut on se servira de beaux chevaux anglois, parce que ces chevaux viennent des premiers, et qu'ils n'ont pas beaucoup dégénéré, la nourriture étant excellente en Angleterre, où l'on a aussi très-grand soin de renouveler les races. Les étalons d'Italie, surtout les napolitains, sont aussi fort bons, et ils ont le double avantage de produire des chevaux fins de monture, lorsqu'on leur donne des jumens fines, et de beaux chevaux de carrosse, avec des jumens étoffées et de bonne taille. On prétend qu'en France, en Angleterre, etc., les chevaux arabes et barbes engendrent ordinairement des chevaux plus grands qu'eux, et qu'au contraire les chevaux d'Espagne n'en produisent que de plus petits qu'eux. Pour avoir de beaux chevaux de carrosse, il faut se servir d'étalons napolitains, danois, ou des chevaux de quelques endroits d'Allemagne et de Hollande, comme du Holstein et de Frise. Les étalons doivent être de belle taille, c'est-à-dire de quatre pieds huit, neuf et dix pouces pour les chevaux de selle, et de cinq pieds au moins pour les chevaux de carrosse : il faut aussi qu'un étalon soit de bon poil, noir comme du jais, beau gris, bai, alezan, isabelle doré avec la raie de mulet, les crins et les extrémités noires; tous les poils qui sont d'une couleur lavée, et qui paroissent mal teints, doivent être bannis des haras, aussi bien que les chevaux qui ont les extrémités blanches. Avec un très-bel extérieur, l'étalon doit avoir encore toutes les bonnes qualités intérieures, du courage, de la docilité, de l'ardeur, de l'agilité, de la sensibilité dans la bouche, de la liberté dans les épaules, de la sûreté dans les jambes, de la souplesse dans les hanches, du ressort par tout le corps, et surtout dans les jarrets, et même il doit avoir été un peu dressé et exercé au manége. Le cheval est de tous les animaux celui qu'on a le plus observé, et on a remarqué qu'il communique par la génération presque toutes ses bonnes et mauvaises qualités, naturelles et acquises. Un cheval naturellement hargneux, ombrageux, rétif, etc., produit des poulains qui ont le même naturel; et comme les défauts de conformation et les vices des humeurs se perpétuent encore plus sûrement que les qualités du naturel, il faut avoir grand soin d'exclure du harras tout cheval difforme, morveux, poussif, lunatique, etc.

Dans ces climats la jument contribue moins que l'étalon à la beauté du poulain, mais elle contribue peut-être plus à son tempérament et à sa taille : ainsi il faut que les jumens aient du corps, du ventre, et qu'elles soient bonnes nourrices. Pour avoir de beaux chevaux fins on préfère les jumens espagnoles et italiennes, et pour des chevaux de carrosse les jumens angloises et normandes : cependant, avec de beaux étalons, des jumens de tout pays pourront donner de beaux chevaux, pourvu qu'elles soient elles-mêmes bien faites et de bonne race; car si elles ont été engendrées d'un mauvais cheval, les poulains qu'elles produiront seront souvent eux-mêmes de mauvais chevaux. Dans cette espèce d'animaux, comme dans l'espèce humaine, la progéniture ressemble assez souvent aux ascendans paternels ou maternels; seulement il semble que dans les chevaux la femelle ne contribue pas à la génération tout-à-fait autant que dans l'espèce humaine : le fils ressemble plus souvent à sa mère que le poulain ne ressemble à la sienne; et lorsque le poulain ressemble à la jument qui l'a produit, c'est ordinairement par les parties antérieures du corps, et par la tête et l'encolure.

Au reste, pour bien juger de la ressemblance des enfans à leurs parens, il ne faudroit pas les comparer dans les premières années, mais attendre l'âge où, tout étant développé, la comparaison seroit plus certaine et plus sensible : indépendamment du développement dans l'accroissement, qui souvent altère ou change en bien les formes, les proportions et la couleur des cheveux, il se fait dans le temps de la puberté un développement prompt et subit qui change ordinairement les traits, la taille, l'attitude des jambes, etc.: le visage s'allonge, le nez grossit et grandit, la má-

choire s'avance ou se charge, la taille s'élève ou se courbe, les jambes s'allongent et souvent deviennent cagneuses ou effilées, en sorte que la physionomie et le maintien du corps changent quelquefois si fort, qu'il seroit très-possible de méconnoître, au moins du premier coup d'œil, après la puberté, une personne qu'on auroit bien connue avant ce temps, et qu'on n'auroit pas vue depuis. Ce n'est donc qu'après cet âge qu'on doit comparer l'enfant à ses parens, si l'on veut juger exactement de la ressemblance; et alors on trouve dans l'espèce humaine que souvent le fils ressemble à son père et la fille à sa mère; que plus souvent ils ressemblent à l'un et à l'autre à la fois, et qu'ils tiennent quelque chose de tous deux; qu'assez souvent ils ressemblent aux grands-pères ou aux grand'-mères; que quelquefois ils ressemblent aux oncles ou aux tantes; que presque toujours les enfans du même père et de la même mère se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à leurs ascendans, et que tous ont quelque chose de commun et un air de famille. Dans les chevaux, comme le mâle contribue plus à la génération que la femelle, les jumens produisent des poulains qui sont assez souvent semblables en tout à l'étalon, ou qui toujours lui ressemblent plus qu'à la mère : elles en produisent aussi qui ressemblent aux grands-pères; et lorsque la jument mère a été elle-même engendrée d'un mauvais cheval, il arrive assez souvent que, quoiqu'elle ait eu un bel étalon et qu'elle soit belle elle-même, elle ne produit qu'un poulain qui, quoique en apparence beau et bien fait dans sa première jeunesse, décline toujours en croissant; tandis qu'une jument qui sort d'une bonne race donne des poulains qui, quoique de mauvaise apparence d'abord, embellissent avec l'âge.

Au reste, ces observations que l'on a faites sur le produit des jumens, et qui semblent concourir toutes à prouver que dans les chevaux le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, ne me paroissent pas encore suffisantes pour établir ce fait d'une manière indubitable et irrévocable; il ne seroit pas impossible que ces observations subsistassent, et qu'en même temps et en général les jumens contribuassent autant que les chevaux au produit de la génération : il ne me paroît pas étonnant que des étalons, toujours choisis dans un grand nombre de chevaux, tirés ordinairement de pays chauds, nourris dans l'abondance, entretenus et ménagés avec grand soin, dominent dans la génération sur des jumens communes, nées dans un climat froid, et souvent réduites à travailler; et comme dans les observations tirées des haras il y a toujours plus ou moins de cette supériorité de l'étalon sur la jument, on peut très-bien imaginer que ce n'est que par cette raison qu'elles sont vraies et constantes : mais en même temps il pourroit être tout aussi vrai que de très-belles jumens des pays chauds, auxquelles on donneroit des chevaux communs, influeroient peut-être beaucoup plus qu'eux sur leur progéniture, et qu'en général, dans l'espèce des chevaux comme dans l'espèce humaine, il y eût égalité dans l'influence du mâle et de la femelle sur leur progéniture. Cela me paroît naturel, et d'autant plus probable, qu'on a remarqué, même dans les haras, qu'il naissoit à peu près un nombre égal de poulains et de poulines : ce qui prouve qu'au moins pour le sexe la femelle influe pour sa moitié.

Mais ne suivons pas plus loin ces considérations, qui nous éloigneroient de notre sujet. Lorsque l'étalon est choisi et que les jumens qu'on veut lui donner sont rassemblées, il faut avoir un autre cheval entier qui ne servira qu'à faire connoître les jumens qui seront en chaleur, et qui même contribuera par ses attaques à les y faire entrer; on fait passer toutes les jumens l'une après l'autre devant ce cheval entier, qui doit être ardent et hennir fréquemment; il veut les attaquer toutes; celles qui ne sont point en chaleur se défendent, et il n'y a que celles qui y sont qui se laissent approcher : mais, au lieu de le laisser approcher tout-à-fait, on le retire, et on lui substitue le véritable étalon. Cette épreuve est utile pour reconnoître le vrai temps de la chaleur des jumens, et surtout de celles qui n'ont pas encore produit; car celles qui viennent de pouliner entrent ordinairement en chaleur neuf jours après leur accouchement : ainsi on peut les mener à l'étalon dès ce jour même et les faire couvrir; ensuite essayer neuf jours après, au moyen de l'épreuve ci-dessus, si elles sont encore en chaleur; et si elles y sont en effet, les faire couvrir une seconde fois, et ainsi de suite une fois tous les neuf jours, tant que leur chaleur dure : car lorsqu'elles sont pleines, la chaleur diminue et cesse peu de jours après.

Mais pour que tout cela puisse se faire aisément, commodément, avec succès et fruit, il faut beaucoup d'attention, de dé-

pense et de précautions : il faut établir les haras dans un bon terrain et dans un lieu convenable et proportionné à la quantité de jumens et d'étalons qu'on veut employer; il faut partager ce terrain en plusieurs parties, fermées de palis ou de fossés avec de bonnes haies; mettre les jumens pleines et celles qui allaitent leurs poulains dans la partie où le pâturage est le plus gras; séparer celles qui n'ont pas conçu ou qui n'ont pas encore été couvertes, et les mettre avec les jeunes poulines dans un autre parquet où le pâturage soit moins gras, afin qu'elles n'engraissent pas trop, ce qui s'opposeroit à la génération; et enfin il faut mettre les jeunes poulains entiers ou hongres dans la partie du terrain la plus sèche et la plus inégale, pour qu'en montant et en descendant les collines ils acquièrent de la liberté dans les jambes et les épaules : ce dernier parquet où l'on met les poulains mâles doit être séparé de ceux des jumens avec grand soin, de peur que ces jeunes chevaux ne s'échappent et ne s'énervent avec les jumens. Si le terrain est assez grand pour qu'on puisse partager en deux parties chacun de ces parquets, pour y mettre alternativement des chevaux et des bœufs l'année suivante, le fonds du pâturage durera bien plus long-temps que s'il étoit continuellement mangé par les chevaux; le bœuf répare le pâturage, et le cheval l'amaigrit. Il faut aussi qu'il y ait des mares dans chacun de ces parquets; les eaux dormantes sont meilleures pour les chevaux que les eaux vives, qui leur donnent souvent des tranchées; et s'il y a quelques arbres dans ce terrain, il ne faut pas les détruire; les chevaux sont bien aises de trouver cette ombre dans les grandes chaleurs : mais s'il y a des troncs, des chicots ou des trous, il faut arracher, combler, aplanir, pour prévenir tout accident. Ces pâturages serviront à la nourriture de votre haras pendant l'été; il faudra pendant l'hiver mettre les jumens à l'écurie et les nourrir avec du foin, aussi bien que les poulains, qu'on ne mènera pâturer que dans les beaux jours d'hiver. Les étalons doivent être toujours nourris à l'écurie avec plus de paille que de foin, et entretenus dans un exercice modéré jusqu'au temps de la monte, qui dure ordinairement depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin; on ne leur fera faire aucun autre exercice pendant ce temps, et on les nourrira largement, mais avec les mêmes nourritures qu'à l'ordinaire.

Lorsqu'on mènera l'étalon à la jument, il faudra le panser auparavant; cela ne fera qu'augmenter son ardeur : il faut aussi que la jument soit propre et déferée des pieds de derrière; car il y en a qui sont chatouilleuses et qui ruent à l'approche de l'étalon. Un homme tient la jument par le licou, et deux autres conduisent l'étalon par des longes : lorsqu'il est en situation, on aide à l'accouplement en le dirigeant et en détournant la queue de la jument; car un seul crin qui s'opposeroit pourroit le blesser, même dangereusement. Il arrive quelquefois que dans l'accouplement l'étalon ne consomme pas l'acte de la génération, et qu'il sort de dessus la jument sans lui avoir rien laissé : il faut donc être attentif à observer si, dans les derniers momens de la copulation, le tronçon de la queue de l'étalon n'a pas un mouvement de balancier près de la croupe; car ce mouvement accompagne toujours l'émission de la liqueur séminale : s'il l'a consommé, il ne faut pas lui laisser réitérer l'accouplement; il faut au contraire le ramener tout de suite à l'écurie, et le laisser jusqu'au surlendemain; car, quoiqu'un bon étalon puisse suffire à couvrir tous les jours une fois pendant les trois mois que dure le temps de la monte, il vaut mieux le ménager davantage, et ne lui donner une jument que tous les deux jours, il dépensera moins et produira davantage. Dans les premiers sept jours on lui donnera donc successivement quatre jumens différentes, et le neuvième jour on lui ramènera la première, et ainsi des autres, tant qu'elles seront en chaleur : mais dès qu'il y en aura quelqu'une dont la chaleur sera passée, on lui en substituera une nouvelle pour la faire couvrir à son tour aussi tous les neuf jours; et comme il y en a plusieurs qui retiennent dès la première, seconde ou troisième fois, on compte qu'un étalon ainsi conduit peut couvrir quinze ou dix-huit jumens, et produire dix ou douze poulains dans les trois mois que dure cet exercice. Dans ces animaux, la quantité de la liqueur séminale est très-grande, et dans l'émission ils en répandent fort abondamment : on verra dans les descriptions la grande capacité des réservoirs qui la contiennent, et les inductions qu'on peut tirer de l'étendue et de la forme de ces réservoirs. Dans les jumens il se fait aussi une émission, ou plutôt une stillation de la liqueur séminale pendant tout le temps qu'elles sont en amour; car elles jettent au dehors une liqueur gluante et blanchâtre,

qu'on appelle des *chaleurs*, et dès qu'elles sont pleines, ces émissions cessent : c'est cette liqueur que les Grecs ont appelée l'*hippomanès* de la jument, et dont ils prétendent qu'on peut faire des filtres, surtout pour rendre un cheval frénétique d'amour. Cet hippomanès est bien différent de celui qui se trouve dans les enveloppes du poulain, dont M. Daubenton a le premier connu et si bien décrit la nature, l'origine et la situation. Cette liqueur que la jument jette au dehors est le signe le plus certain de sa chaleur; mais on le reconnoît encore au gonflement de la partie inférieure de la vulve et aux fréquens hennissemens de la jument, qui dans ce temps cherche à s'approcher des chevaux. Lorsqu'elle a été couverte par l'étalon, il faut simplement la mener au pâturage sans aucune autre précaution. Le premier poulain d'une jument n'est jamais si étoffé que ceux qu'elle produit par la suite : ainsi on observera de lui donner la première fois un étalon plus gros, afin de compenser le défaut de l'accroissement par la grandeur même de la taille. Il faut aussi avoir grande attention à la différence ou à la réciprocité des figures du cheval et de la jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre, et surtout ne jamais faire d'accouplemens disproportionnés, comme d'un petit cheval avec une grosse jument, et d'un grand cheval avec une petite jument, parce que le produit de cet accouplement seroit petit ou mal proportionné. Pour tâcher d'approcher de la belle nature, il faut aller par nuances; donner, par exemple, à une jument un peu trop épaisse un cheval étoffé, mais fin; à une petite jument, un cheval un peu plus haut qu'elle; à une jument qui pèche par l'avant-main, un cheval qui ait la tête belle et l'encolure noble, etc.

On a remarqué que les haras établis dans les terrains secs et légers produisoient des chevaux sobres, légers et vigoureux, avec la jambe nerveuse et la corne dure, tandis que dans les lieux humides et dans les pâturages les plus gras ils ont presque tous la tête grosse et pesante, le corps épais, les jambes chargées, la corne mauvaise et les pieds plats. Ces différences viennent de celle du climat et de la nourriture; ce qui peut s'entendre aisément: mais ce qui est plus difficile à comprendre, et qui est encore plus essentiel que tout ce que nous venons de dire, c'est la nécessité où l'on est de toujours croiser les races, si l'on veut les empêcher de dégénérer.

Il y a dans la nature un prototype général dans chaque espèce, sur lequel chaque individu est modelé, mais qui semble, en se réalisant, s'altérer ou se perfectionner par les circonstances; en sorte que, relativement à de certaines qualités, il y a une variation bizarre en apparence dans la succession des individus, et en même temps une constance qui paroît admirable dans l'espèce entière. Le premier animal, le premier cheval, par exemple, a été le modèle extérieur et le moule intérieur sur lequel tous les chevaux qui sont nés, tous ceux qui existent et tous ceux qui naîtront ont été formés; mais ce modèle, dont nous ne connoissons que les copies, a pu s'altérer ou se perfectionner en communiquant sa forme et se multipliant : l'empreinte originaire subsiste en son entier dans chaque individu; mais quoiqu'il y en ait des millions, aucun de ces individus n'est cependant semblable en tout à un autre individu, ni par conséquent au modèle dont il porte l'empreinte. Cette différence qui prouve combien la nature est éloignée de rien faire d'absolu, et combien elle sait nuancer ses ouvrages, se trouve dans l'espèce humaine, dans celles de tous les animaux, de tous les végétaux, de tous les êtres en un mot qui se reproduisent; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il semble que le modèle du beau et du bon soit dispersé par toute la terre, et que dans chaque climat il n'en réside qu'une portion qui dégénère toujours, à moins qu'on ne la réunisse avec une autre portion prise au loin : en sorte que pour avoir de bon grain, de belles fleurs, etc., il faut en échanger les graines et ne jamais les semer dans le même terrain qui les a produites; et de même, pour avoir de beaux chevaux, de bons chiens, etc., il faut donner aux femelles du pays des mâles étrangers, et réciproquement aux mâles du pays des femelles étrangères; sans cela les grains, les fleurs, les animaux dégénèrent, ou plutôt prennent une si forte teinture du climat, que la matière domine sur la forme et semble l'abâtardir : l'empreinte reste, mais défigurée par tous les traits qui ne lui sont pas essentiels. En mêlant au contraire les races, et surtout en les renouvelant toujours par des races étrangères, la forme semble se perfectionner, et la nature se relever et donner tout ce qu'elle peut produire de meilleur.

Ce n'est point ici le lieu de donner les

raisons générales de ces effets, mais nous pouvons indiquer les conjectures qui se présentent au premier coup d'œil. On sait par expérience que des animaux ou des végétaux transplantés d'un climat lointain, souvent dégénèrent et quelquefois se perfectionnent en peu de temps, c'est-à-dire en un très-petit nombre de générations. Il est aisé de concevoir que ce qui produit cet effet est la différence du climat et de la nourriture : l'influence de ces deux causes doit à la longue rendre ces animaux exempts ou susceptibles de certaines affections, de certaines maladies ; leur tempérament doit changer peu à peu ; le développement de la forme, qui dépend en partie de la nourriture et de la qualité des humeurs, doit donc changer aussi dans les générations. Ce changement est, à la vérité, presque insensible à la première génération, parce que les deux animaux, mâle et femelle, que nous supposons être les souches de cette race, ont pris leur consistance et leur forme avant d'avoir été dépaysés, et que le nouveau climat et la nourriture nouvelle peuvent à la vérité changer leur tempérament, mais ne peuvent pas influer assez sur les parties solides et organiques pour en altérer la forme, surtout si l'accroissement de leur corps étoit pris en entier ; par conséquent la première génération ne sera point altérée ; la première progéniture de ces animaux ne dégénérera pas, l'empreinte de la forme sera pure, il n'y aura aucun vice de souche au moment de la naissance ; mais le jeune animal essuiera, dans un âge tendre et foible, les influences du climat ; elles lui feront plus d'impression qu'elles n'en ont pu faire sur le père et la mère. Celles de la nourriture seront aussi bien plus grandes, et pourront agir sur les parties organiques dans le temps de l'accroissement, en altérer un peu la forme originaire, et y produire des germes de défectuosités, qui se manifesteront ensuite d'une manière très-sensible dans la seconde génération, où la progéniture a non-seulement ses propres défauts, c'est-à-dire, ceux qui lui viennent de son accroissement, mais encore les vices de la seconde souche, qui ne s'en développeront qu'avec plus d'avantage ; et enfin à la troisième génération les vices de la seconde et de la troisième souche, qui proviennent de cette influence du climat et de la nourriture, se trouvant encore combinés avec ceux de l'influence actuelle dans l'accroissement, deviendront si sensibles, que les caractères de la première souche en seront effacés : ces animaux de race étrangère n'auront plus rien d'étranger, ils ressembleront en tout à ceux du pays. Des chevaux d'Espagne ou de Barbarie, dont on conduit ainsi les générations, deviennent en France des chevaux françois, souvent dès la seconde génération, et toujours à la troisième. On est donc obligé de croiser les races au lieu de les conserver. On renouvelle la race à chaque génération, en faisant venir des chevaux barbes ou d'Espagne pour les donner aux jumens du pays ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ce renouvellement de race, qui ne se fait qu'en partie, et, pour ainsi dire, à moitié, produit cependant de bien meilleurs effets que si le renouvellement étoit entier. Un cheval et une jument d'Espagne ne produiront pas ensemble d'aussi beaux chevaux en France que ceux qui viendront de ce même cheval d'Espagne avec une jument du pays ; ce qui se concevra encore aisément, si l'on fait attention à la compensation nécessaire des défauts qui doit se faire lorsqu'on met ensemble un mâle et une femelle de différens pays. Chaque climat, par ses influences et par celles de la nourriture, donne une certaine conformation qui pèche par quelque excès ou par quelque défaut : mais dans un climat chaud il y aura en excès ce qui sera en défaut dans un climat froid, et réciproquement ; de manière qu'il doit se faire une compensation du tout lorsqu'on joint ensemble des animaux de ces climats opposés : et comme ce qui a le plus de perfection dans la nature est ce qui a le moins de défauts, et que les formes les plus parfaites sont seulement celles qui ont le moins de difformités, le produit de deux animaux, dont les défauts se compenseroient exactement, seroit la production la plus parfaite de cette espèce : or ils se compensent d'autant mieux, qu'on met ensemble des animaux de pays plus éloignés, ou plutôt de climats plus opposés ; le composé qui en résulte est d'autant plus parfait, que les excès ou les défauts de l'habitude du père sont plus opposés aux défauts ou aux excès de l'habitude de la mère.

Dans le climat tempéré de la France, il faut donc, pour avoir de beaux chevaux, faire venir des étalons de climats plus chauds ou plus froids : les chevaux arabes, si l'on en peut avoir, et les barbes doivent être préférés, et ensuite les chevaux d'Espagne et du royaume de Naples ; et pour les climats froids ceux de Danemark, et ensuite ceux du Holstein et de Frise : tous

ces chevaux produiront en France, avec les jumens du pays, de très-bons chevaux, qui seront d'autant meilleurs et d'autant plus beaux, que la température du climat sera plus éloignée de celle du climat de la France; en sorte que les arabes feront mieux que les barbes, les barbes mieux que ceux d'Espagne; et de même les chevaux tirés de Danemark produiront de plus beaux chevaux que ceux de Frise. Au défaut de ces chevaux de climats beaucoup plus froids ou plus chauds, il faudra faire venir des étalons anglois ou allemands, ou même des provinces méridionales de la France, dans les provinces septentrionales. On gagnera toujours à donner aux jumens des chevaux étrangers, et au contraire on perdra beaucoup à laisser multiplier ensemble dans un haras des chevaux de même race; car ils dégénèrent infailliblement et en très-peu de temps.

Dans l'espèce humaine, le climat et la nourriture n'ont pas d'aussi grandes influences que dans les animaux; et la raison en est assez simple; l'homme se défend mieux que l'animal de l'intempérie du climat; il se loge, il s'habille convenablement aux saisons; sa nourriture est aussi beaucoup plus variée, et par conséquent elle n'influe pas de la même façon sur tous les individus. Les défauts ou les excès qui viennent de ces deux causes, et qui sont si constans et si sensibles dans les animaux, le sont beaucoup moins dans les hommes. D'ailleurs, comme il y a eu de fréquentes migrations de peuples, que les nations se sont mêlées, et que beaucoup d'hommes voyagent et se répandent de tous côtés, il n'est pas étonnant que les races humaines paroissent être moins sujettes au climat, et qu'il se trouve des hommes forts, bien faits, et même spirituels, dans tous les pays. Cependant on peut croire que, par une expérience dont on a perdu toute mémoire, les hommes ont autrefois connu le mal qui résulteroit des alliances du même sang, puisque chez les nations les moins policées il a rarement été permis au frère d'épouser sa sœur. Cet usage, qui est pour nous de droit divin, et qu'on ne rapporte chez les autres peuples qu'à des vues politiques, a peut-être été fondé sur l'observation : la politique ne s'étend pas d'une manière si générale et si absolue, à moins qu'elle ne tienne au physique. Mais si les hommes ont une fois connu par expérience que leur race dégénéroit toutes les fois qu'ils ont voulu la conserver sans mélange dans une même famille, ils auront regardé comme une loi de la nature celle de l'alliance avec des familles étrangères, et se seront toujours accordés à ne pas souffrir de mélange entre leurs enfans. Et en effet, l'analogie peut faire présumer que dans la plupart des climats les hommes dégénéreroient comme les animaux, après un certain nombre de générations.

Une autre influence du climat et de la nourriture est la variété des couleurs dans la robe des animaux : ceux qui sont sauvages, et qui vivent dans le même climat, sont d'une même couleur, qui devient seulement un peu plus claire ou plus foncée dans les différentes saisons de l'année; ceux au contraire qui vivent sous des climats différens, sont de couleurs différentes; et les animaux domestiques varient prodigieusement par les couleurs, en sorte qu'il y a des chevaux, des chiens, etc., de toutes sortes de poils, au lieu que les cerfs, les lièvres, etc., sont tous de la même couleur. Les injures du climat toujours les mêmes, la nourriture toujours la même, produisent dans les animaux sauvages cette uniformité. Les soins de l'homme, la douceur de l'abri, la variété dans la nourriture, effacent et font varier cette couleur dans les animaux domestiques, aussi bien que le mélange des races étrangères lorsqu'on n'a pas soin d'assortir la couleur du mâle avec celle de la femelle; ce qui produit quelquefois de belles singularités, comme on le voit sur les chevaux pies, où le blanc et le noir sont appliqués d'une manière si bizarre, et tranchent l'un sur l'autre si singulièrement, qu'il semble que ce ne soit pas l'ouvrage de la nature, mais l'effet du caprice d'un peintre.

Dans l'accouplement des chevaux, on assortira donc le poil et la taille, on contrastera les figures, on croisera les races en opposant les climats, et on ne joindra jamais ensemble les chevaux et les jumens nés dans le même haras. Toutes ces conditions sont essentielles, et il y a encore quelques autres attentions qu'il ne faut pas négliger : par exemple, il ne faut pas dans un haras de jumens à queue courte, parce que ne pouvant se défendre des mouches, elles en sont beaucoup plus tourmentées que celles qui ont tous leurs crins, et l'agitation continuelle que leur cause la piqûre de ces insectes fait diminuer la quantité de leur lait; ce qui influe beaucoup sur le tempérament et la taille du poulain, qui, toutes choses égales d'ailleurs, sera d'autant plus vigoureux que sa mère sera meil-

loure nourrice. Il faut tâcher de n'avoir pour son haras que des jumens qui aient toujours pâturé, et qui n'aient point fatigué: les jumens qui ont toujours été à l'écurie nourries au sec, et qu'on met ensuite au pâturage, ne produisent pas d'abord; il leur faut du temps pour s'accoutumer à cette nouvelle nourriture.

Quoique la saison ordinaire de la chaleur des jumens soit depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, il arrive assez souvent que dans un grand nombre il y en a quelques-unes qui sont en chaleur avant ce temps: on fera bien de laisser passer cette chaleur sans les faire couvrir, parce que le poulain naîtroit en hiver, souffriroit de l'intempérie de la saison, et ne pourroit sucer qu'un mauvais lait; et de même lorsqu'une jument ne vient en chaleur qu'après le mois de juin, on ne devroit pas la laisser couvrir, parce que le poulain, naissant alors en été, n'a pas le temps d'acquérir assez de force pour résister aux injures de l'hiver suivant.

Beaucoup de gens, au lieu de conduire l'étalon à la jument pour la faire couvrir, le lâchent dans le parquet où les jumens sont rassemblées, et l'y laissent en liberté choisir lui-même celles qui ont besoin de lui, et les satisfaire à son gré. Cette manière est bonne pour les jumens; elles produiront même plus sûrement que de l'autre façon: mais l'étalon se ruine plus en six semaines qu'il ne feroit en plusieurs années par un exercice modéré, et conduit comme nous l'avons dit.

Lorsque les jumens sont pleines et que leur ventre commence à s'appesantir, il faut les séparer des autres qui ne le sont point, et qui pourroient les blesser. Elles portent ordinairement onze mois et quelques jours; elles accouchent debout, au lieu que presque tous les autres quadrupèdes se couchent. On aide celles dont l'accouchement est difficile; on y met la main; on remet le poulain en situation, et quelquefois même, lorsqu'il est mort, on le tire avec des cordes. Le poulain se présente ordinairement la tête la première, comme dans toutes les autres espèces d'animaux; il rompt ses enveloppes en sortant de la matrice, et les eaux abondantes qu'elles contiennent s'écoulent: il tombe en même temps un ou plusieurs morceaux solides formés par le sédiment de la liqueur épaissie de l'allantoïde. Ce morceau, que les anciens ont appelé l'hippomanès du poulain, n'est pas, comme ils le disent, un morceau de chair attaché à la tête du poulain; il en est au contraire séparé par la membrane amnios. La jument lèche le poulain après sa naissance, mais elle ne touche pas à l'hippomanès; et les anciens se sont encore trompés lorsqu'ils ont assuré qu'elle le dévoroit à l'instant.

L'usage ordinaire est de faire couvrir une jument neuf jours après qu'elle a pouliné: c'est pour ne point perdre de temps, et pour tirer de son haras tout le produit que l'on peut en attendre. Cependant il est sûr que la jument ayant ensemble à nourrir son poulain né et son poulain à naître, ses forces sont partagées, et qu'elle ne peut leur donner autant que si elle n'avoit que l'un ou l'autre à nourrir: il seroit donc mieux, pour avoir d'excellens chevaux, de ne laisser couvrir les jumens que de deux années l'une; elles dureroient plus long-temps et retiendroient plus sûrement: car dans les haras ordinaires il s'en faut bien que toutes les jumens qui ont été couvertes produisent tous les ans; c'est beaucoup lorsque dans la même année il s'en trouve la moitié ou les deux tiers qui donnent des poulains.

Les jumens, quoique pleines, peuvent souffrir l'accouplement; et cependant il n'y a jamais de superfétation. Elles produisent ordinairement jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, et les plus vigoureuses ne produisent guère au-delà de dix-huit ans. Les chevaux, lorsqu'ils ont été ménagés, peuvent engendrer jusqu'à l'âge de vingt, et même au-delà; et l'on a fait sur ces animaux la même remarque que sur les hommes: c'est que ceux qui ont commencé de bonne heure finissent aussi plus tôt; car les gros chevaux qui sont plus tôt formés que les chevaux fins, et dont on fait des étalons dès l'âge de quatre ans, ne durent pas si long-temps, et sont communément hors d'état d'engendrer avant l'âge de quinze ans.

La durée de la vie des chevaux est, comme dans toutes les autres espèces d'animaux, proportionnée à la durée du temps de leur accroissement. L'homme, qui est quatorze ans à croître, peut vivre six ou sept fois autant de temps, c'est-à-dire quatre-vingt-dix ou cent ans. Le cheval, dont l'accroissement se fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois autant, c'est-à-dire vingt-cinq ou trente ans. Les exemples qui pourroient être contraires à cette règle sont si rares, qu'on ne doit pas même les regarder comme une exception

dont on puisse tirer des conséquences; et comme les gros chevaux prennent leur entier accroissement en moins de temps que les chevaux fins, ils vivent aussi moins de temps, et sont vieux dès l'âge de quinze ans.

Il paroîtroit au premier coup d'œil que dans les chevaux, et la plupart des autres animaux quadrupèdes, l'accroissement des parties postérieures est d'abord plus grand que celui des parties antérieures, tandis que dans l'homme les parties inférieures croissent moins d'abord que les parties supérieures : car dans l'enfant les cuisses et les jambes sont, à proportion du corps, beaucoup moins grandes que dans l'adulte; dans le poulain, au contraire, les jambes de derrière sont assez longues pour qu'il puisse atteindre à sa tête avec le pied de derrière, au lieu que le cheval adulte ne peut plus y atteindre. Mais cette différence vient moins de l'inégalité de l'accroissement total des parties antérieures et postérieures, que de l'inégalité des pieds de devant et de ceux de derrière, qui est constante dans toute la nature, et plus sensible dans les animaux quadrupèdes; car dans l'homme les pieds sont plus gros que les mains, et sont aussi plus tôt formés; et dans le cheval, dont une grande partie de la jambe de derrière n'est qu'un pied, puisqu'elle n'est composée que des os relatifs au tarse, au métatarse, etc., il n'est pas étonnant que ce pied soit plus étendu et plus tôt développé que la jambe de devant, dont toute la partie inférieure représente la main, puisqu'elle n'est composée que des os du carpe, du métacarpe, etc. Lorsqu'un poulain vient de naître, on remarque aisément cette différence; les jambes de devant, comparées à celles de derrière, paroissent et sont en effet beaucoup plus courtes alors qu'elles ne le seront dans la suite; et d'ailleurs l'épaisseur que le corps acquiert, quoique indépendante des proportions de l'accroissement en longueur, met cependant plus de distance entre les pieds de derrière et la tête, et contribue par conséquent à empêcher le cheval d'y atteindre lorsqu'il a pris son accroissement.

Dans tous les animaux, chaque espèce est variée suivant les différens climats, et les résultats généraux de ces variétés forment et constituent les différentes races, dont nous ne pouvons saisir que celles qui sont les plus marquées, c'est-à-dire celles qui diffèrent sensiblement les unes des autres, en négligeant toutes les nuances intermédiaires, qui sont ici, comme en tout, infinies. Nous en avons même encore augmenté le nombre et la confusion en favorisant le mélange de ces races, et nous avons, pour ainsi dire, brusqué la nature en amenant en ces climats des chevaux d'Afrique et d'Asie; nous avons rendu méconnoissables les races primitives de France, en y introduisant des chevaux de tout pays; et il ne nous reste, pour distinguer les chevaux, que quelques légers caractères, produits par l'influence actuelle du climat. Ces caractères seroient bien plus marqués, et les différences seroient bien plus sensibles, si les races de chaque climat s'y fussent conservées sans mélange : les petites variétés auroient été moins nuancées, moins nombreuses; mais il y auroit eu un certain nombre de grandes variétés bien caractérisées, que tout le monde auroit aisément distinguées; au lieu qu'il faut de l'habitude, et même une assez longue expérience, pour connoître les chevaux des différens pays. Nous n'avons sur cela que les lumières que nous avons pu tirer des livres des voyageurs, des ouvrages des plus habiles écuyers, tels que MM. Newcastle, de Garsault, de La Guérinière, etc., et de quelques remarques que M. de Pigneroles, écuyer du roi, et chef de l'académie d'Angers, a eu la bonté de nous communiquer.

Les chevaux arabes sont les plus beaux que l'on connoisse en Europe; ils sont plus grands et plus étoffés que les barbes, et tout aussi bien faits : mais comme il en vient rarement en France, les écuyers n'ont pas d'observations détaillées de leurs perfections et de leurs défauts.

Les chevaux barbes sont plus communs : ils ont l'encolure longue, fine, peu chargée de crins et bien sortie du garrot; la tête belle, petite, et assez ordinairement moutonnée; l'oreille belle et bien placée, les épaules légères et plates, le garrot mince et bien relevé, les reins courts et droits, le flanc et les côtes rondes sans trop de ventre, les hanches bien effacées, la croupe le plus souvent un peu longue, et la queue placée un peu haut, la cuisse bien formée et rarement plate, les jambes belles, bien faites, et sans poil, le nerf bien détaché, le pied bien fait, mais souvent le paturon long. On en voit de tous poils, mais plus communément de gris. Les barbes ont un peu de négligence dans leur allure; ils ont besoin d'être recherchés, et on leur trouve beaucoup de vitesse et de nerf : ils sont fort légers et très-propres à la course. Ces chevaux paroissent être les plus propres

pour en tirer race : il seroit seulement à souhaiter qu'ils fussent de plus grande taille; les plus grands sont de quatre pieds huit pouces, et il est rare d'en trouver qui aient quatre pieds neuf pouces. Il est confirmé par expérience qu'en France, en Angleterre, etc., ils engendrent des poulains qui sont plus grands qu'eux. On prétend que parmi les barbes, ceux du royaume de Maroc sont les meilleurs, ensuite les barbes de montagne; ceux du reste de la Mauritanie sont au-dessous, aussi bien que ceux de Turquie, de Perse, et d'Arménie. Tous ces chevaux des pays chauds ont le poil plus ras que les autres. Les chevaux turcs ne sont pas si bien proportionnés que les barbes : ils ont pour l'ordinaire l'encolure effilée, le corps long, les jambes trop menues; cependant ils sont grands travailleurs et de longue haleine. On n'en sera pas étonné si l'on fait attention que dans les pays chauds les os des animaux sont plus durs que dans les climats froids; et c'est par cette raison que, quoiqu'ils aient le canon plus menu que ceux de ce pays-ci, ils ont cependant plus de force dans les jambes.

Les chevaux d'Espagne, qui tiennent le second rang après les barbes, ont l'encolure longue, épaisse, et beaucoup de crins; la tête un peu grosse, et quelquefois moutonnée; les oreilles longues, mais bien placées; les yeux pleins de feu; l'air noble et fier, les épaules épaisses, et le poitrail large, les reins assez souvent un peu bas, la côte ronde, et souvent un peu trop de ventre; la croupe ordinairement ronde et large, quoique quelques-uns l'aient un peu longue; les jambes belles et sans poil, le nerf bien détaché; le paturon quelquefois un peu long, comme les barbes; le pied un peu allongé, comme celui d'un mulet, et souvent le talon trop haut. Les chevaux d'Espagne de belle race sont épais, bien étoffés, bas de terre; ils ont aussi beaucoup de mouvement dans leur démarche, beaucoup de souplesse, de feu et de fierté : leur poil le plus ordinaire est noir ou bai-marron, quoiqu'il y en ait quelques uns de toutes sortes de poils. Ils ont très-rarement des jambes blanches et des nez blancs : les Espagnols, qui ont de l'aversion pour ces marques, ne tirent point race des chevaux qui les ont, ils ne veulent qu'une étoile au front; ils estiment même les chevaux zains autant que nous les méprisons. L'un et l'autre de ces préjugés, quoique contraires, sont peut-être tout aussi mal fondés, puisqu'il se trouve de très-bons chevaux avec toutes sortes de marques, et de même d'excellens chevaux, qui sont zains. Cette petite différence dans la robe d'un cheval ne semble en aucune façon dépendre de son naturel ou de sa constitution intérieure, puisqu'elle dépend en effet d'une qualité extérieure et si superficielle, que par une légère blessure dans la peau on produit une tache blanche. Au reste, les chevaux d'Espagne, zains ou autres, sont tous marqués à la cuisse, hors le montoir, de la marque du haras dont ils sont sortis. Ils ne sont pas communément de grande taille; cependant on en trouve quelques-uns de quatre pieds neuf ou dix pouces. Ceux de la haute Andalousie passent pour être les meilleurs de tous, quoiqu'ils soient assez sujets à avoir la tête trop longue; mais on leur fait grâce de ce défaut en faveur de leurs rares qualités : ils ont du courage, de l'obéissance, de la grâce, de la fierté, et plus de souplesse que les barbes : c'est par tous ces avantages qu'on les préfère à tous les autres chevaux du monde, pour la guerre, pour la pompe, et pour le manége.

Les plus beaux chevaux anglois sont, pour la conformation, assez semblable aux arabes et aux barbes, dont ils sortent en effet : ils ont cependant la tête plus grande, mais bien faite et moutonnée, les oreilles plus longues, mais bien placées. Par les oreilles seules on pourroit distinguer un cheval anglois d'un cheval barbe; mais la grande différence est dans la taille : les anglois sont bien étoffés et beaucoup plus grands; on en trouve communément de quatre pieds dix pouces, et même de cinq pieds de hauteur. Il y en a de tous poils et de toutes marques. Ils sont généralement forts, vigoureux, hardis, capables d'une grande fatigue, excellens pour la chasse et la course; mais il leur manque la grâce et la souplesse; ils sont durs, et ont peu de liberté dans les épaules.

On parle souvent de courses de chevaux en Angleterre, et il y a des gens extrêmement habiles dans cette espèce d'art gymnastique. Pour en donner une idée, je ne puis mieux faire que de rapporter ce qu'un homme respectable, que j'ai déjà eu occasion de citer, m'a écrit de Londres le 18 février 1748. M. Thornhill, maître de poste à Stilton, fit gageure de courir à cheval trois fois de suite le chemin de Stilton à Londres, c'est-à-dire de faire deux cent quinze milles d'Angleterre (environ soixante-

douze lieues de France) en quinze heures. Le 29 avril 1745, il se mit en course, partit de Stilton, fit la première course jusqu'à Londres en trois heures cinquante-une minutes, et monta huit différens chevaux dans cette course; il repartit sur-le-champ et fit la seconde course, de Londres à Stilton, en trois heures cinquante-deux minutes, et ne monta que six chevaux; il se servit pour la troisième course des mêmes chevaux qui lui avoient déjà servi: dans les quatorze il en monta sept, et il acheva cette dernière course en trois heures quarante-neuf minutes; en sorte que non-seulement il remplit la gageure qui était de faire ce chemin en quinze heures, mais il le fit en onze heures trente-deux minutes. Je doute que dans les jeux olympiques il se soit jamais fait une course si rapide que cette course de M. Thornhill.

Les chevaux d'Italie étoient autrefois plus beaux qu'ils ne le sont aujourd'hui, parce que depuis un certain temps on y a négligé les haras; cependant il se trouve encore de beaux chevaux napolitains, surtout pour les attelages: mais en général ils ont la tête grosse et l'encolure épaisse; ils sont indociles, et par conséquent difficiles à dresser. Ces défauts sont compensés par la richesse de leur taille, par leur fierté, et par la beauté de leurs mouvemens. Ils sont excellens pour l'appareil, et ont beaucoup de dispositions à piaffer.

Les chevaux danois sont de si belle taille et si étoffés, qu'on les préfère à tous les autres pour en faire des attelages. Il y en a de parfaitement bien moulés, mais en petit nombre; car le plus souvent ces chevaux n'ont pas une conformation fort régulière. La plupart ont l'encolure épaisse, les épaules grosses, les reins un peu longs et bas, la croupe trop étroite pour l'épaisseur du devant; mais ils ont tous de beaux mouvemens, et en général ils sont très-bons pour la guerre et pour l'appareil. Ils sont de tous poils; et même les poils singuliers, comme pie et tigre, ne se trouvent guère que dans les chevaux danois.

Il y a en Allemagne de fort beaux chevaux; mais en général ils sont pesans et ont peu d'haleine, quoiqu'ils viennent, pour la plupart, des chevaux turcs et barbes, dont on entretient les haras, aussi bien que de chevaux d'Espagne et d'Italie. Ils sont donc peu propres à la chasse et à la course de vitesse, au lieu que les chevaux hongrois, transylvains, etc., sont au contraire légers et bons coureurs. Les hussards et les Hongrois leur fendent les naseaux, dans la vue, dit-on, de leur donner plus d'haleine, et aussi pour les empêcher de hennir à la guerre. On prétend que les chevaux auxquels on a fendu les naseaux ne peuvent plus hennir. Je n'ai pas été à portée de vérifier ce fait; mais il me semble qu'ils doivent seulement hennir plus faiblement. On a remarqué que les chevaux hongrois, cravates et polonois, sont fort sujets à être bégus.

Les chevaux de Hollande sont fort bons pour le carrosse, et ce sont ceux dont on se sert le plus communément en France. Les meilleurs viennent de la province de Frise; il y en a aussi de fort bons dans les pays de Bergues et de Juliers. Les chevaux flamands sont fort au-dessous des chevaux de Hollande: ils ont presque tous la tête grosse, les pieds plats, les jambes sujettes aux eaux; et ces deux derniers défauts sont essentiels dans les chevaux de carrosse.

Il y a en France des chevaux de toute espèce, mais les beaux sont en petit nombre. Les meilleurs chevaux de selle viennent du Limosin: ils ressemblent assez aux barbes, et sont comme eux excellens pour la chasse, mais ils sont tardifs dans leur accroissement; il faut les ménager dans leur jeunesse, et même ne s'en servir qu'à l'âge de huit ans. Il y a aussi de très-bons bidets en Auvergne, en Poitou, dans le Morvan, en Bourgogne; mais après le Limosin, c'est la Normandie qui fournit les plus beaux chevaux: ils ne sont pas si bons pour la chasse, mais ils sont meilleurs pour la guerre; ils sont plus étoffés et plus tôt formés. On tire de la Basse-Normandie et du Cotentin de très-beaux chevaux de carrosse, qui ont plus de légèreté et de ressource que les chevaux de Hollande. La Franche-Comté et le Boulonnois fournissent de très-bons chevaux de tirage. En général, les chevaux françois pèchent pour avoir de trop grosses épaules, au lieu que les barbes pèchent pour les avoir trop serrées.

Après l'énumération de ces chevaux qui nous sont les mieux connus, nous rapporterons ce que les voyageurs disent des chevaux étrangers que nous connoissons peu. Il y a de fort bons chevaux dans toutes les îles de l'Archipel. Ceux de l'île de Crète étoient en grande réputation chez les anciens pour l'agilité et la vitesse; cependant aujourd'hui on s'en sert peu dans le pays même, à cause de la trop grande aspérité du terrain, qui est presque partout fort inégal et fort montueux. Les beaux chevaux

de ces îles, et même ceux de Barbarie, sont de race arabe. Les chevaux naturels du royaume de Maroc sont beaucoup plus petits que les arabes, mais très-légers et très-vigoureux. M. Shaw prétend que les haras d'Égypte et de Tingitanie l'emportent aujourd'hui sur tous ceux des pays voisins; au lieu qu'on trouvoit, il y a environ un siècle, d'aussi bons chevaux dans tout le reste de la Barbarie. L'excellence de ces chevaux barbes consiste, dit-il, à ne s'abattre jamais, et à se tenir tranquilles lorsque le cavalier descend ou laisse tomber la bride. Ils ont un grand pas et un galop rapide; mais on ne les laisse point trotter ni marcher l'amble; les habitans du pays regardent ces allures comme des mouvemens grossiers et ignobles. Il ajoute que les chevaux d'Égypte sont supérieurs à tous les autres pour la taille et pour la beauté. Mais ces chevaux d'Égypte, aussi bien que la plupart des chevaux de Barbarie, viennent des arabes qui sont, sans contredit, les premiers et les plus beaux chevaux du monde.

Selon Marmol, ou plutôt selon Léon l'Africain, car Marmol l'a ici copié presque mot à mot, les chevaux arabes viennent des chevaux sauvages des déserts d'Arabie, dont on a fait très-anciennement des haras, qui les ont tant multipliés, que toute l'Asie et l'Afrique en sont pleines. Ils sont si légers que quelques-uns d'entre eux devancent les autruches à la course. Les Arabes du désert et les peuples de Libye élèvent une grande quantité de ces chevaux pour la chasse; ils ne s'en servent ni pour voyager ni pour combattre : ils les font paître lorsqu'il y a de l'herbe; et lorsque l'herbe manque, ils ne les nourrissent que de dattes et de lait de chameau; ce qui les rend nerveux, légers, et maigres. Ils tendent des piéges aux chevaux sauvages; ils en mangent la chair, et disent que celle des jeunes est fort délicate. Ces chevaux sauvages sont plus petits que les autres; ils sont communément de couleur cendrée, quoiqu'il y en ait aussi de blancs, et ils ont le crin et le poil de la queue fort court et hérissé. D'autres voyageurs nous ont donné sur les chevaux arabes des relations curieuses, dont nous ne rapporterons ici que les principaux faits.

Il n'y a point d'Arabe, quelque misérable qu'il soit, qui n'ait des chevaux. Ils montent ordinairement les jumens, l'expérience leur ayant appris qu'elles résistent mieux que les chevaux à la fatigue, à la faim, et à la soif; elles sont aussi moins vicieuses, plus douces, et hennissent moins fréquemment que les chevaux : ils les accoutument si bien à être ensemble, qu'elles demeurent en grand nombre, quelquefois des jours entiers, abandonnées à elles-mêmes, sans se frapper les unes les autres, et sans se faire aucun mal. Les Turcs, au contraire, n'aiment point les jumens; et les Arabes leur vendent les chevaux qu'ils ne veulent pas garder pour étalons. Ils conservent avec grand soin, et depuis très-longtemps, les races de leurs chevaux; ils en connoissent les générations, les alliances et toute la généalogie. Ils distinguent les races par des noms différens, et ils en font trois classes : la première est celle des chevaux nobles, de race pure et ancienne des deux côtés; la seconde est celle des chevaux de race ancienne, mais qui se sont mésalliés; et la troisième est celle des chevaux communs : ceux-ci se vendent à bas prix; mais ceux de la première classe, et même ceux de la seconde, parmi lesquels il s'en trouve d'aussi bons que ceux de la première, sont excessivement chers. Ils ne font jamais couvrir les jumens de cette première classe noble que par des étalons de la même qualité. Ils connoissent, par une longue expérience, toutes les races de leurs chevaux et de ceux de leurs voisins; ils en connoissent en particulier le nom, le surnom, le poil, les marques, etc. Quand ils n'ont pas des étalons nobles, ils en empruntent chez leurs voisins, moyennant quelque argent, pour faire couvrir leurs jumens; ce qui se fait en présence de témoins, qui en donnent une attestation signée et scellée pardevant le secrétaire de l'émir, ou quelque autre personne publique; et dans cette attestation le nom du cheval et de la jument est cité, et toute leur génération exposée. Lorsque la jument a pouliné, on appelle encore des témoins, et l'on fait une autre attestation, dans laquelle on fait la description du poulain qui vient de naître, et on marque le jour de sa naissance. Ces billets donnent le prix aux chevaux, et on les remet à ceux qui les achètent. Les moindres jumens de cette première classe sont de cinq cents écus, et il y en a beaucoup qui se vendent mille écus, et même quatre, cinq, et six mille livres. Comme les Arabes n'ont qu'une tente pour maison, cette tente leur sert aussi d'écurie; la jument, le poulain, le mari, la femme, et les enfans couchent tous pêle-mêle, les uns avec les autres : on y voit les petits enfans sur le corps, sur le cou de la jument et du poulain, sans que

ces animaux les blessent ni les incommodent; on diroit qu'ils n'osent se remuer de peur de leur faire du mal. Ces jumens sont si accoutumées à vivre dans cette familiarité, qu'elles souffrent toute sorte de badinage. Les Arabes ne les battent point; ils les traitent doucement, ils parlent et raisonnent avec elles; ils en prennent un très-grand soin; ils les laissent toujours aller au pas, et ne les piquent jamais sans nécessité: mais aussi dès qu'elles se sentent chatouiller le flanc avec le coin de l'étrier, elles partent subitement, et vont d'une vitesse incroyable; elles sautent les haies et les fossés aussi légèrement que les biches; et si leur cavalier vient à tomber, elles sont si bien dressées, qu'elles s'arrêtent tout court, même dans le galop le plus rapide. Tous les chevaux des Arabes sont d'une taille médiocre, fort dégagés, et plutôt maigres que gras. Ils les pansent soir et matin fort régulièrement et avec tant de soin, qu'ils ne leur laissent pas la moindre crasse sur la peau; ils leur lavent les jambes, le crin, et la queue, qu'ils laissent toute longue, et qu'ils peignent rarement pour ne pas rompre le poil. Ils ne leur donnent rien à manger de tout le jour, ils leur donnent seulement à boire deux ou trois fois, et au coucher du soleil ils leur passent un sac à la tête, dans lequel il y a environ un demi-boisseau d'orge bien net. Ces chevaux ne mangent donc que pendant la nuit, et on ne leur ôte le sac que le lendemain matin, lorsqu'ils ont tout mangé. On les met au vert au mois de mars, quand l'herbe est assez grande: c'est dans cette même saison que l'on fait couvrir les jumens, et on a grand soin de leur jeter de l'eau froide sur la croupe immédiatement après qu'elles ont été couvertes. Lorsque la saison du printemps est passée, on retire les chevaux du pâturage, et on ne leur donne ni herbe ni foin de tout le reste de l'année, ni même de paille que très-rarement; l'orge est leur unique nourriture. On ne manque pas de couper aussi les crins aux poulains dès qu'ils ont un an ou dix-huit mois, afin qu'ils deviennent plus touffus et plus longs. On les monte dès l'âge de deux ans ou deux ans et demi tout au plus tard; on ne leur met la selle et la bride qu'à cet âge; et tous les jours, du matin jusqu'au soir, tous les chevaux des Arabes demeurent sellés et bridés à la porte de la tente.

La race de ces chevaux s'est étendue en Barbarie, chez les Maures, et même chez les Nègres de la rivière de Gambie et du Sénégal. Les seigneurs du pays en ont quelques-uns qui sont d'une grande beauté. Au lieu d'orge ou d'avoine, on leur donne du maïs concassé ou réduit en farine, qu'on mêle avec du lait lorsqu'on veut les engraisser; et dans ce climat si chaud on ne les laisse boire que rarement. D'un autre côté, les chevaux arabes ont peuplé l'Égypte, la Turquie, et peut-être la Perse, où il y avoit autrefois des haras très-considérables. Marc-Paul cite un haras de dix mille jumens blanches, et il dit que dans la province de Balascie il y avoit une grande quantité de chevaux grands et légers, avec la corne du pied si dure, qu'il étoit inutile de les ferrer.

Tous les chevaux du Levant ont, comme ceux de Perse et d'Arabie, la corne fort dure: on les ferre cependant, mais avec des fers minces, légers, et qu'on peut clouer partout. En Turquie, en Perse, et en Arabie, on a aussi les mêmes usages pour les soigner, les nourrir, et leur faire de la litière de leur fumier, qu'on fait auparavant sécher au soleil pour ôter l'odeur, et ensuite on le réduit en poudre et on en fait une couche, dans l'écurie ou dans la tente, d'environ quatre ou cinq pouces d'épaisseur: cette litière dure fort long-temps; car quand elle est infectée de nouveau, on la relève pour la faire sécher au soleil une seconde fois, et cela lui fait perdre entièrement sa mauvaise odeur.

Il y a en Turquie des chevaux arabes, des chevaux tartares, des chevaux hongrois, et des chevaux de race du pays. Ceux-ci sont beaux et très-fins; ils ont beaucoup de feu, de vitesse, et même d'agrément; mais ils sont trop délicats: ils ne peuvent supporter la fatigue, ils mangent peu, ils s'échauffent aisément, et ont la peau si sensible, qu'ils ne peuvent supporter le frottement de l'étrille; on se contente de les frotter avec l'époussette et de les laver. Ces chevaux, quoique beaux, sont, comme l'on voit, fort au-dessous des arabes: ils sont même au-dessous des chevaux de Perse, qui sont, après les arabes, les plus beaux et les meilleurs chevaux de l'Orient. Les pâturages des plaines de Médie, de Persépolis, d'Ardebil, de Derbent, sont admirables, et on y élève, par les ordres du gouvernement, une prodigieuse quantité de chevaux, dont la plupart sont très-beaux, et presque tous excellens. Pietro della Valle préfère les chevaux communs de Perse aux chevaux d'Italie, et même, dit-il, aux plus excellens chevaux du

royaume de Naples. Communément ils sont de taille médiocre; il y en a même de fort petits, qui n'en sont pas moins bons ni moins forts : mais il s'en trouve aussi beaucoup de bonne taille, et plus grands que les chevaux de selle anglois. Ils ont tous la tête légère, l'encolure fine, le poitrail étroit, les oreilles bien faites et bien placées, les jambes menues, la croupe belle et la corne dure; ils sont dociles, vifs, légers, hardis, courageux, et capables de supporter une grande fatigue; ils courent d'une très-grande vitesse, sans jamais s'abattre ni s'affaisser : ils sont robustes et très-aisés à nourrir; on ne leur donne que de l'orge mêlée avec de la paille hachée menu, dans un sac qu'on leur passe à la tête, et on ne les met au vert que pendant six semaines au printemps. On leur laisse la queue longue; on ne sait ce que c'est que de les faire hongres; on leur donne des couvertures pour les défendre des injures de l'air; on les soigne avec une attention particulière; on les conduit avec un simple bridon et sans éperon, et on en transporte une très-grande quantité en Turquie, et surtout aux Indes. Ces voyageurs, qui font tous l'éloge des chevaux de Perse, s'accordent cependant à dire que les chevaux arabes sont encore supérieurs pour l'agilité, le courage et la force, et même la beauté, et qu'ils sont beaucoup plus recherchés en Perse même que les plus beaux chevaux du pays.

Les chevaux qui naissent aux Indes ne sont pas bons; ceux dont se servent les grands du pays y sont transportés de Perse et d'Arabie. On leur donne un peu de foin le jour, et le soir on leur fait cuire des pois avec du sucre et du beurre, au lieu d'avoine ou d'orge. Cette nourriture les soutient et leur donne un peu de force; sans cela ils dépériroient en très-peu de temps, le climat leur étant contraire. Les chevaux naturels du pays sont en général fort petits; il y en a même de si petits, que Tavernier rapporte que le jeune prince du Mogol, âgé de sept ou huit ans, montoit ordinairement un petit cheval très-bien fait, dont la taille n'excédoit pas celle d'un grand lévrier. Il semble que les climats excessivement chauds soient contraires aux chevaux : ceux de la côte d'Or, de celle de Juda, de Guinée, etc., sont, comme ceux des Indes, fort mauvais; ils portent la tête et le cou fort bas; leur marche est si chancelante, qu'on les croit toujours prêts à tomber : ils ne se remueroient pas si on ne les frappoit continuellement; et la plupart sont si bas, que les pieds de ceux qui les montent touchent presque à terre. Ils sont de plus fort indociles, et propres seulement à servir de nourriture aux Nègres, qui en aiment la chair autant que celle des chiens. Ce goût pour la chair du cheval est donc commun aux Nègres et aux Arabes; il se retrouve en Tartarie, et même à la Chine. Les chevaux chinois ne valent pas mieux que ceux des Indes : ils sont foibles, lâches, mal faits, et fort petits; ceux de la Corée n'ont que trois pieds de hauteur. A la Chine, presque tous les chevaux sont hongres; et ils sont si timides, qu'on ne peut s'en servir à la guerre : aussi peut-on dire que ce sont les chevaux tartares qui ont fait la conquête de la Chine. Ces chevaux sont très-propres pour la guerre, quoique communément ils ne soient que de taille médiocre : ils sont forts, vigoureux, fiers, ardens, légers et grands coureurs. Ils ont la corne du pied fort dure, mais trop étroite; la tête fort légère, mais trop petite; l'encolure longue et roide; les jambes trop hautes : avec tous ces défauts ils peuvent passer pour de très-bons chevaux; ils sont infatigables, et courent d'une vitesse extrême. Les Tartares vivent avec leurs chevaux à peu près comme les Arabes; ils les font monter dès l'âge de sept ou huit mois par de jeunes enfans, qui les promènent et les font courir à petites reprises; ils les dressent ainsi peu à peu, et leur font souffrir de grandes diètes : mais ils ne les montent pour aller en course que quand ils ont six ou sept ans; ils leur font supporter alors des fatigues incroyables, comme de marcher deux ou trois jours sans s'arrêter, d'en passer quatre ou cinq sans autre nourriture qu'une poignée d'herbe de huit heures en huit heures, et d'être en même temps vingt-quatre heures sans boire, etc. Ces chevaux, qui paroissent et qui en effet sont si robustes dans leur pays, dépérissent dès qu'on les transporte à la Chine et aux Indes; mais ils réussissent assez en Perse et en Turquie. Les petits Tartares ont aussi une race de petits chevaux dont ils font tant de cas, qu'ils ne se permettent jamais de les vendre à des étrangers. Ces chevaux ont toutes les bonnes et mauvaises qualités de ceux de la grande Tartarie; ce qui prouve combien les mêmes mœurs et la même éducation donnent le même naturel et la même habitude à ces animaux. Il y a aussi en Circassie et en Mingrélie beaucoup de chevaux qui sont même plus beaux que les chevaux tartares. On trouve encore d'assez beaux chevaux en Ukraine, en Vala-

chie, en Pologne, en Suède; mais nous n'avons pas d'observations particulières de leurs qualités et de leurs défauts.

Maintenant, si l'on consulte les anciens sur la nature et les qualités des chevaux des différens pays, on trouvera que les chevaux de la Grèce, et surtout ceux de la Thessalie et de l'Épire, avoient de la réputation, et étoient très-bons pour la guerre; que ceux de l'Achaïe étoient les plus grands que l'on connût; que les plus beaux de tous étoient ceux d'Égypte, où il y en avoit une très-grande quantité, et où Salomon envoyoit en acheter àun très-grand prix; qu'en Éthiopie les chevaux réussissoient mal à cause de la trop grande chaleur du climat; que l'Arabie et l'Afrique fournissoient les chevaux les mieux faits, et surtout les plus légers et les plus propres à la monture et à la course; que ceux d'Italie, et surtout de la Pouille, étoient aussi très-bons; qu'en Sicile, Cappadoce, Syrie, Arménie, Médie et Perse, il y avoit d'excellens chevaux, et recommandables par leur vitesse et leur légèreté; que ceux de Sardaigne et de Corse étoient petits, mais vifs et courageux; que ceux d'Espagne ressembloient à ceux des Parthes, et étoient excellens pour la guerre; qu'il y avoit aussi en Transylvanie et en Valachie des chevaux à tête légère, à grands crins pendans jusqu'à terre, et à queue touffue, qui étoient très-prompts à la course; que les chevaux danois étoient bien faits et bons sauteurs; que ceux de Scandinavie étoient petits, mais bien moulés et fort agiles; que les chevaux de Flandre étoient forts; que les Gaulois fournissoient aux Romains de bons chevaux pour la monture et pour porter les fardeaux; que les chevaux des Germains étoient mal faits, et si mauvais qu'ils ne s'en servoient pas; que les Suisses en avoient beaucoup et de très-bons pour la guerre; que les chevaux de Hongrie étoient aussi fort bons; et enfin que les chevaux des Indes étoient fort petits et très-foibles.

Il résulte de tous ces faits que les chevaux arabes ont été de tout temps et sont encore les premiers chevaux du monde, tant pour la beauté que pour la bonté; que c'est d'eux que l'on tire, soit immédiatement, soit médiatement par le moyen des barbes, les plus beaux chevaux qui soient en Europe, en Afrique et en Asie; que le climat de l'Arabie est peut-être le climat des chevaux, et le meilleur de tous les climats, puisqu'au lieu d'y croiser les races par des races étrangères, on a grand soin de les conserver dans toute leur pureté; que si ce climat n'est pas par lui-même le meilleur climat pour les chevaux, les Arabes l'ont rendu tel par les soins particuliers qu'ils ont pris dans tous les temps d'ennoblir les races, en ne mettant ensemble que les individus les mieux faits et de la première qualité; que par cette attention suivie pendant des siècles, ils ont pu perfectionner l'espèce au-delà de ce que la nature auroit fait dans le meilleur climat. On peut encore en conclure que les climats plus chauds que froids, et surtout les pays secs, sont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux; qu'en général les petits chevaux sont meilleurs que les grands; que le soin leur est aussi nécessaire à tous que la nourriture; qu'avec de la familiarité et des caresses on en tire beaucoup plus que par la force et les châtimens; que les chevaux des pays chauds ont les os, la corne, les muscles plus durs que ceux de nos climats; que, quoique la chaleur convienne mieux que le froid à ces animaux, cependant le chaud excessif ne leur convient pas; que le grand froid leur est contraire; qu'enfin leur habitude et leur naturel dépendent presque en entier du climat, de la nourriture, des soins et de l'éducation.

En Perse, en Arabie, et dans plusieurs autres lieux de l'Orient, on n'est pas dans l'usage de hongrer les chevaux, comme on le fait si généralement en Europe et à la Chine. Cette opération leur ôte beaucoup de force, de courage, de fierté, etc., mais leur donne de la douceur, de la tranquillité, de la docilité. Pour la faire, on leur attache les jambes avec des cordes, on les renverse sur le dos, on ouvre les bourses avec un bistouri, on en tire les testicules, on coupe les vaisseaux qui y aboutissent et les ligaments qui les soutiennent, et après les avoir enlevés on referme la plaie, et on a soin de faire baigner le cheval deux fois par jour pendant quinze jours, ou de l'étuver souvent avec de l'eau fraîche, et de le nourrir pendant ce temps avec du son détrempé dans beaucoup d'eau, afin de le rafraîchir. Cette opération se doit faire au printemps ou en automne, le grand chaud et le grand froid y étant également contraires. A l'égard de l'âge auquel on doit la faire, il y a des usages différens : dans certaines provinces on hongre les chevaux dès l'âge d'un an ou dix-huit mois, aussitôt que les testicules sont bien apparens au dehors; mais l'usage le plus général et le mieux fondé est de ne les hongrer qu'à deux

et même à trois ans, parce qu'en les hongrant tard ils conservent un peu plus des qualités attachées au sexe masculin. Pline dit que les dents de lait ne tombent point à un cheval qu'on fait hongre avant qu'elles soient tombées : j'ai été à portée de vérifier ce fait, et il ne s'est pas trouvé vrai; les dents de lait tombent également aux jeunes chevaux hongres et aux jeunes chevaux entiers; et il est probable que les anciens n'ont hasardé ce fait que parce qu'ils l'ont cru fondé sur l'analogie de la chute des cornes du cerf, du chevreuil, etc., qui en effet ne tombent point lorsque l'animal a été coupé. Au reste, un cheval hongre n'a plus la puissance d'engendrer; mais il peut encore s'accoupler, et l'on en a vu des exemples.

Les chevaux, de quelque poil qu'ils soient, muent comme presque tous les autres animaux couverts de poil, et cette mue se fait une fois l'an, ordinairement au printemps, et quelquefois en automne. Ils sont alors plus foibles que dans les autres temps; il faut les ménager, les soigner davantage et les nourrir un peu plus largement. Il y a aussi des chevaux qui muent de corne; cela arrive surtout à ceux qui ont été élevés dans des pays humides et marécageux, comme en Hollande.

Les chevaux hongres et les jumens hennissent moins fréquemment que les chevaux entiers; ils ont aussi la voix moins pleine et moins grave. On peut distinguer dans tous cinq sortes de hennissemens différens, relatifs à différentes passions : le hennissement d'allégresse, dans lequel la voix se fait entendre assez longuement, monte et finit à des sons plus aigus; le cheval rue en même temps, mais légèrement, et ne cherche point à frapper : le hennissement du désir, soit d'amour, soit d'attachement, dans lequel le cheval ne rue point, et la voix se fait entendre longuement et finit par des sons plus graves : le hennissement de la colère, pendant lequel le cheval rue et frappe dangereusement, est très-court et aigu : celui de la crainte, pendant lequel il rue aussi, n'est guère plus long que celui de la colère, la voix est grave, rauque, et semble sortir en entier des naseaux; ce hennissement est assez semblable au rugissement d'un lion : celui de la douleur est moins un hennissement qu'un gémissement ou ronflement d'oppression qui se fait à voix grave et suit les alternatives de la respiration. Au reste, on a remarqué que les chevaux qui hennissent le plus souvent, et surtout d'allégresse et de désir, sont les meilleurs et les plus généreux. Les chevaux entiers ont aussi la voix plus forte que les hongres et les jumens. Dès la naissance le mâle a la voix plus forte que la femelle : à deux ans ou deux ans et demi, c'est-à-dire à l'âge de puberté, la voix des mâles et des femelles devient plus forte et plus grave, comme dans l'homme et dans la plupart des autres animaux. Lorsque le cheval est passionné d'amour, de désir, d'appétit, il montre les dents, et semble rire; il les montre aussi dans la colère et lorsqu'il veut mordre; il tire quelquefois la langue pour lécher, mais moins fréquemment que le bœuf, qui lèche beaucoup plus que le cheval, et qui cependant est moins sensible aux caresses. Le cheval se souvient aussi beaucoup plus long-temps des mauvais traitemens, et il se rebute aussi plus aisément que le bœuf. Son naturel ardent et courageux lui fait donner d'abord tout ce qu'il possède de force; et lorsqu'il sent qu'on exige encore davantage, il s'indigne et refuse; au lieu que le bœuf, qui, de sa nature, est lent et paresseux, s'excède et se rebute moins aisément.

Le cheval dort beaucoup moins que l'homme : lorsqu'il se porte bien, il ne demeure guère que deux ou trois heures de suite couché; il se relève ensuite pour manger; et lorsqu'il a été trop fatigué, il se couche une seconde fois après avoir mangé; mais en tout il ne dort guère que trois ou quatre heures en vingt-quatre : il y a même des chevaux qui ne se couchent jamais, et qui dorment toujours debout : ceux qui se couchent dorment aussi quelquefois sur leurs pieds. On a remarqué que les hongres dorment plus souvent et plus long-temps que les chevaux entiers.

Les quadrupèdes ne boivent pas tous de la même manière, quoique tous soient également obligés d'aller chercher avec la tête la liqueur qu'ils ne peuvent saisir autrement, à l'exception du singe, du maki, et de quelques autres qui ont des mains, et qui par conséquent peuvent boire comme l'homme, lorsqu'on leur donne un vase qu'ils peuvent tenir; car ils le portent à leur bouche, l'inclinent, versent la liqueur, et l'avalent par le simple mouvement de la déglutition. L'homme boit ordinairement de cette manière, parce que c'est en effet la plus commode; mais il peut encore boire de plusieurs autres façons, en approchant les lèvres et les contractant pour aspirer la liqueur, ou bien en y enfonçant le nez et la bouche assez profondément pour que la

langue en soit environnée, et n'ait d'autre mouvement à faire que celui qui est nécessaire pour la déglutition; ou encore en mordant, pour ainsi dire, la liqueur avec les lèvres; ou enfin, quoique plus difficilement, en tirant la langue, l'élargissant, et formant une espèce de petit godet qui rapporte un peu d'eau dans la bouche. La plupart des quadrupèdes pourroient aussi chacun boire de plusieurs manières : mais ils font comme nous; ils choisissent celle qui leur est la plus commode, et la suivent constamment. Le chien, dont la gueule est fort ouverte et la langue longue et mince, boit en lapant, c'est-à-dire en léchant la liqueur, et formant avec la langue un godet qui se remplit à chaque fois, et rapporte une assez grande quantité de liqueur : il préfère cette façon à celle de se mouiller le nez. Le cheval, au contraire, qui a la bouche plus petite et la langue trop épaisse et trop courte pour former un grand godet, et qui d'ailleurs boit encore plus avidement qu'il ne mange, enfonce la bouche et le nez brusquement et profondément dans l'eau, qu'il avale abondamment par le simple mouvement de la déglutition : mais cela même le force à boire tout d'une haleine, au lieu que le chien respire à son aise pendant qu'il boit. Aussi doit-on laisser aux chevaux la liberté de boire à plusieurs reprises, surtout après une course, lorsque le mouvement de la respiration est court et pressé. On ne doit pas non plus leur laisser boire de l'eau trop froide, parce que, indépendamment des coliques que l'eau froide cause souvent, il leur arrive aussi, par la nécessité où ils sont d'y tremper les naseaux, qu'ils se refroidissent le nez, s'enrhument, et prennent peut-être les germes de cette maladie à laquelle on a donné le nom de *morve*, la plus formidable de toutes pour cette espèce d'animaux : car on sait depuis peu que le siége de la morve est dans la membrane pituitaire; que c'est par conséquent un vrai rhume, qui, à la longue, cause une inflammation dans cette membrane : et, d'un autre côté, les voyageurs qui rapportent dans un assez grand détail les maladies des chevaux dans les pays chauds, comme l'Arabie, la Perse, la Barbarie, ne disent pas que la morve y soit aussi fréquente que dans les climats froids. Ainsi je crois être fondé à conjecturer que l'une des causes de cette maladie est la froideur de l'eau, parce que ces animaux sont obligés d'y enfoncer et d'y tenir le nez et les naseaux pendant un temps considérable; ce que l'on préviendroit en ne leur donnant jamais d'eau froide, et en leur essuyant toujours les naseaux après qu'ils ont bu. Les ânes, qui craignent le froid beaucoup plus que les chevaux, et qui leur ressemblent si fort par la structure intérieure, ne sont pas cependant si sujets à la morve : ce qui ne vient peut-être que de ce qu'ils boivent différemment des chevaux; car au lieu d'enfoncer profondément la bouche et le nez dans l'eau, ils ne font presque que l'atteindre des lèvres.

Je ne parlerai pas des autres maladies des chevaux; ce seroit trop étendre l'Histoire naturelle que de joindre à l'histoire d'un animal celle de ses maladies. Cependant je ne puis terminer l'histoire du cheval sans marquer quelques regrets de ce que la santé de cet animal utile et précieux a été jusqu'à présent abandonnée aux soins et à la pratique, souvent aveugles, de gens sans connoissance et sans lettres. La médecine que les anciens ont appelée *médecine vétérinaire* n'est presque connue que de nom. Je suis persuadé que si quelque médecin tournoit ses vues de ce côté-là, et faisoit de cette étude son principal objet, il en seroit bientôt dédommagé par d'amples succès; que non seulement il s'enrichiroit, mais même qu'au lieu de se dégrader il s'illustreroit beaucoup. Et cette médecine ne seroit pas si conjecturale et si difficile que l'autre : la nourriture, les mœurs, l'influence du sentiment, toutes les causes, en un mot, étant plus simples dans l'animal que dans l'homme, les maladies doivent être aussi moins compliquées, et par conséquent plus faciles à juger et à traiter avec succès; sans compter la liberté qu'on auroit tout entière de faire des expériences, de tenter de nouveaux remèdes, et de pouvoir arriver, sans crainte et sans reproches, à une grande étendue de connoissances en ce genre, dont on pourroit même, par analogie, tirer des inductions utiles à l'art de guérir les hommes.

Nous avons donné la manière dont on traite les chevaux en Arabie, et le détail des soins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays sec et chaud, qui paroît être la première patrie et le climat le plus convenable à l'espèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'usages qu'on ne pourroit établir ailleurs avec le même succès. Il ne seroit pas possible d'élever et de nourrir les chevaux en France et dans les contrées septentrionales comme on le fait dans les climats chauds : mais les gens qui s'intéressent à ces animaux

utiles seront bien aises de savoir comment on les traite dans les climats moins heureux que celui de l'Arabie, et comment ils se conduisent et savent se gouverner eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent indépendans de l'homme.

Suivant les différens pays et selon les différens usages auxquels on destine les chevaux, on les nourrit différemment. Ceux de race arabe, dont on veut faire des coureurs pour la chasse en Arabie et en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe et du grain : on ne les nourrit ordinairement que de dattes et de lait de chameau, qu'on leur donne le soir et le matin; ces alimens, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très-nerveux et fort légers à la course. Ils tettent même les femelles des chameaux, qu'ils suivent, quelque grands qu'ils soient; et ce n'est qu'à l'âge de six ou sept ans qu'on commence à les monter.

En Perse, on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour et la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, surtout l'hiver, non seulement d'une couverture de toile, mais d'une autre par-dessus, qui est épaisse et tissue de poil, et qui les tient chauds et les défend du serein et de la pluie. On prépare une place assez grande et spacieuse, selon le nombre des chevaux, sur un terrain sec et uni, qu'on balaie et qu'on accommode fort proprement : on les y attache à côté l'un de l'autre, à une corde assez longue pour les contenir tous, bien étendue et liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lâche néanmoins le licou auquel ils sont liés, autant qu'il le faut pour qu'ils aient la liberté de se remuer à leur aise. Mais, pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde assez longue qui se partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, où l'on place une cheville enfoncée en terre au devant des chevaux, sans qu'ils soient néanmoins serrés si étroitement qu'ils ne puissent se coucher, se lever et se tenir à leur aise, mais seulement pour les empêcher de faire aucun désordre; et quand on les met dans des écuries, on les attache et on les tient de la même façon. Cette pratique est si ancienne chez les Persans, qu'ils l'observoient dès le temps de Cyrus, au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec assez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entre eux; ce qui est utile à la guerre, où les chevaux inquiets incommodent souvent leurs voisins lorsqu'ils sont serrés par escadrons. Pour litière, on ne leur donne en Perse que du sable et de la terre en poussière bien sèche, sur laquelle ils reposent et dorment aussi bien que sur la paille. Dans d'autres pays, comme en Arabie et au Mogol, on fait sécher leur fiente, que l'on réduit en poudre, et dont on leur fait un lit très-doux. Dans toutes ces contrées, on ne les fait jamais manger à terre, ni même à un râtelier; mais on leur met de l'orge et de la paille hachée dans un sac qu'on attache à leur tête, car il n'y a point d'avoine, et l'on ne fait guère de foin dans ce climat : on leur donne seulement de l'herbe ou de l'orge en vert au printemps, et en général on a grand soin de ne leur fournir que la quantité de nourriture nécessaire; car lorsqu'on les nourrit trop largement, leurs jambes se gonflent, et bientôt ils ne sont plus de service. Ces chevaux, auxquels on ne met point de bride, et que l'on monte sans étriers, se laissent conduire fort aisément; ils portent la tête très-haute au moyen d'un simple petit bridon, et courent très-rapidement et d'un pas très-sûr dans les plus mauvais terrains. Pour les faire marcher, on n'emploie point la houssine, et fort rarement l'éperon : si quelqu'un en veut, il n'a qu'une pointe cousue au talon de sa botte. Les fouets dont on se sert ordinairement ne sont faits que de petites bandes de parchemin nouées et cordelées : quelques petits coups de ce fouet suffisent pour les faire partir et les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux sont en si grand nombre en Perse, que, quoiqu'ils soient très-bons, ils ne sont pas fort chers. Il y en a peu de grosse et grande taille; mais ils ont tous plus de force et de courage que de mine et de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on se sert de chevaux qui vont l'amble, et qu'on a précédemment accoutumés à cette allure, en leur attachant par une corde le pied de devant à celui de derrière, du même côté; et, dans la jeunesse, on leur fend les naseaux, dans l'idée qu'ils en respirent plus aisément; ils sont si bons marcheurs, qu'ils font très-aisément sept à huit lieues de chemin sans s'arrêter.

Mais l'Arabie, la Barbarie, et la Perse, ne sont pas les seules contrées où l'on trouve de beaux et de bons chevaux : dans les pays même les plus froids, s'ils ne sont point humides, ces animaux se maintien-

nent mieux que dans les climats très-chauds. Tout le monde connoît la beauté des chevaux danois, et la bonté de ceux de Suède, de Pologne, etc. En Islande, où le froid est excessif, et où souvent on ne les nourrit que de poissons desséchés, ils sont très-vigoureux, quoique petits; il y en a même de si petits, qu'ils ne peuvent servir de monture qu'à des enfans. Au reste, ils sont si communs dans cette île, que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval : leur nombre n'est point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas besoin dans les montagnes, où on les laisse plus ou moins de temps après les avoir marqués; et lorsqu'on veut les reprendre, on les fait chasser pour les rassembler en une troupe, et on leur tend des cordes pour les saisir, parce qu'ils sont devenus sauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres, et les laissent là trois ans. Ces chevaux de montagne deviennent communément plus beaux, plus fiers et plus gras que tous ceux qui sont élevés dans les écuries.

Ceux de Norwége ne sont guère plus grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille : ils sont jaunes pour la plupart, et ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos; quelques-uns sont châtains, et il y en a aussi d'une couleur de gris de fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement sûr; ils marchent avec précaution dans les sentiers des montagnes escarpées, et se laissent glisser en mettant sous le ventre les pieds de derrière lorsqu'ils descendent un terrain roide et uni. Ils se défendent contre l'ours; et lorsqu'un étalon aperçoit cet animal vorace, et qu'il se trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi, qu'il frappe avec ses pieds de devant, et ordinairement il le fait périr sous ses coups. Mais si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire avec les pieds de derrière, il est perdu sans ressource; car l'ours lui saute d'abord sur le dos, et le serre si fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer et de le dévorer.

Les chevaux de Nordlande ont tout au plus quatre pieds et demi de hauteur. A mesure qu'on avance vers le nord, les chevaux deviennent petits et foibles. Ceux de la Nordlande occidentale sont d'une forme singulière : ils ont la tête grosse, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue et ventre, la partie supérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe sans poil, la corne petite et dure, la queue grosse, les crins fournis, les pieds petits, sûrs, et jamais ferrés, ils sont bons, rarement rétifs et fantasques, grimpant sur toutes les montagnes. Les pâturages sont si bons en Nordlande, que lorsqu'on amène de ces chevaux à Stockholm, ils y passent rarement une année sans dépérir ou maigrir et perdre leur vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène en Nordlande des pays plus septentrionaux, quoique malades dans la première année, y reprennent leurs forces.

L'excès du chaud et du froid semble être également contraire à la grandeur de ces animaux. Au Japon, les chevaux sont généralement petits; cependant il s'en trouve d'assez bonne taille, et ce sont probablement ceux qui viennent des pays de montagnes, et il en est à peu près de même à la Chine. Cependant on assure que ceux du Tunquin sont d'une taille belle et nerveuse, qu'ils sont bons à la main, et de si bonne nature, qu'on peut les dresser aisément, et les rendre propres à toutes sortes de marches.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les chevaux qui sont originaires des pays secs et chauds, dégénèrent et même ne peuvent vivre dans les climats et les terrains trop humides, quelque chauds qu'ils soient; au lieu qu'ils sont très-bons dans les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemark et en Tartarie dans notre continent, et depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'est donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire.

On sait que l'espèce du cheval n'existoit pas dans ce nouveau continent lorsqu'on en a fait la découverte; et l'on peut s'étonner avec raison de leur prompte et prodigieuse multiplication : car, en moins de deux cents ans, le petit nombre de chevaux qu'on y a transportés d'Europe s'est si fort multiplié, et particulièrement au Chili, qu'ils y sont à très-bas prix. Frézier dit que cette prodigieuse multiplication est d'autant plus étonnante que les Indiens mangent beaucoup de chevaux, et qu'ils les ménagent si peu pour le service et le travail, qu'il en meurt un très grand nombre par excès de fatigue. Les chevaux que les Européens ont transportés dans les par-

ties les plus orientales de notre continent, comme aux îles Philippines, y ont aussi prodigieusement multiplié.

En Ukraine et chez les Cosaques du Don, les chevaux vivent errans dans les campagnes. Dans le grand espace de terre compris entre le Don et le Niéper, espace très-mal peuplé, les chevaux sont en troupes de trois, quatre, ou cinq cents, toujours sans abri, même dans la saison où la terre est couverte de neige : ils détournent cette neige avec le pied de devant pour chercher et manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le soin de conduire ces troupes de chevaux, ou plutôt de les garder, car on les laisse errer dans la campagne ; et ce n'est que dans le temps des hivers les plus rudes qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages, qui sont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait sur ces troupes de chevaux abandonnés pour ainsi dire à eux-mêmes quelques observations qui semblent prouver que les hommes ne sont pas les seuls qui vivent en société, et qui obéissent de concert au commandement de quelqu'un d'entre eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne et range quand il faut marcher ou s'arrêter : ce chef commande aussi l'ordre et les mouvemens nécessaires lorsque la troupe est attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef est très-vigilant et toujours alerte : il fait souvent le tour de sa troupe ; et, si quelqu'un de ses chevaux sort du rang ou reste en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaule, et lui fait prendre sa place. Ces animaux, sans être montés ni conduits par les hommes, marchent en ordre à peu près comme notre cavalerie. Quoiqu'ils soient en pleine liberté, ils paissent en files et par brigades, et forment différentes compagnies sans se séparer ni se mêler. Au reste, le cheval-chef occupe ce poste encore plus fatigant qu'important pendant quatre ou cinq ans ; et lorsqu'il commence à devenir moins fort et moins actif, un autre cheval ambitieux de commander, et qui s'en sent la force, sort de la troupe, attaque le vieux chef, qui garde son commandement s'il n'est pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été battu, et le cheval victorieux se met à la tête de tous les autres, et s'en fait obéir.

En Finlande, au mois de mai, lorsque les neiges sont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres, et s'en vont dans de certains cantons des forêts, où il semble qu'ils se soient donné le rendez-vous. Là ils forment des troupes différentes, qui ne se mêlent ni ne se séparent jamais : chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour sa pâture ; ils s'en tiennent à un certain territoire, et n'entreprennent point sur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent et vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur société est si bien réglée, et leurs marches sont si uniformes, que leurs maîtres savent toujours où les trouver lorsqu'ils ont besoin d'eux ; et ces animaux, après avoir fait leur service, retournent d'eux-mêmes avec leurs compagnons dans les bois. Au mois de septembre, lorsque la saison devient mauvaise, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, et se rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux sont petits, mais bons et vifs, sans être vicieux. Quoiqu'ils soient généralement assez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui se défendent lorsqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures. Ils se portent à merveille et sont gras quand ils reviennent de la forêt ; mais l'exercice presque continuel qu'on leur fait faire l'hiver, et le peu de nourriture qu'on leur donne, leur font bientôt perdre cet embonpoint. Ils se roulent sur la neige comme les autres chevaux se roulent sur l'herbe. Ils passent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très-violent.

Ces chevaux, qui vivent en troupes et souvent éloignés de l'empire de l'homme, font la nuance entre les chevaux domestiques et les chevaux sauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'île de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été transportés, sont devenus si sauvages et si farouches, qu'ils se jetteroient du haut des rochers dans la mer plutôt que de se laisser prendre. Aux environs de Nippes, il s'en trouve qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus ramassés et bien proportionnés : ils sont vifs et infatigables, d'une force et d'une ressource fort au-dessus de ce qu'on en devroit attendre. A Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des chevaux de carrosse, mais ils sont d'une taille moyenne et bien prise. On en prend quantité avec des piéges et des nœuds coulans. La plupart de ces chevaux ainsi pris sont ombrageux. On en trouve aussi dans la Virginie, qui, quoique sortis de

cavales privées, sont devenus si farouches dans les bois, qu'il est difficile de les aborder, et ils appartiennent à celui qui peut les prendre : ils sont ordinairement si revêches, qu'il est très-difficile de les dompter. Dans la Tartarie, surtout dans le pays entre Urgenz et la mer Caspienne, on se sert, pour chasser les chevaux sauvages, qui y sont communs, d'oiseaux de proie dressés pour cette chasse : on les accoutume à prendre l'animal par la tête et par le cou, tandis qu'il se fatigue sans pouvoir faire lâcher prise à l'oiseau. Les chevaux sauvages du pays des Tartares Mongoux et Kakas ne sont pas différens de ceux qui sont privés : on les trouve en plus grand nombre du côté de l'ouest, quoiqu'il en paroisse aussi quelquefois dans le pays des Kakas, qui borde le Harni. Ces chevaux sauvages sont si légers, qu'ils se dérobent aux flèches même des plus habiles chasseurs. Ils marchent en troupes nombreuses; et, lorsqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent et les forcent à prendre la fuite. On trouve encore au Congo des chevaux sauvages en assez bon nombre. On en voit quelquefois aussi aux environs du cap de Bonne-Espérance; mais on ne les prend pas, parce qu'on préfère les chevaux qu'on y amène de Perse.

* J'ai dit, à l'article du cheval, que, par toutes les observations tirées des haras, le mâle pourroit influer beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, et ensuite je donne quelques raisons qui pourroient faire douter de la vérité générale de ce fait, et qui pourroient en même temps laisser croire que le mâle et la femelle influent également sur leur production. Maintenant je suis assuré depuis, par un très-grand nombre d'observations, que, non-seulement dans les chevaux, mais même dans l'homme et dans toutes les autres espèces d'animaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la forme extérieure du produit, et que le mâle est le principal type des races dans chaque espèce.

J'ai dit que, dans l'ordonnance commune de la nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles qui constituent l'unité de l'espèce : mais cela n'empêche pas que le mâle ne soit le vrai type de chaque espèce, et ce que j'ai dit de l'unité doit s'entendre seulement de la plus grande facilité qu'a la femelle de représenter toujours son espèce, quoiqu'elle se prête à différens mâles. Nous discuterons ce point avec grande attention dans l'article du serin, et à l'article du mulet, en sorte que, quoique la femelle paroisse influer plus que le mâle sur le spécifique de l'espèce, ce n'est jamais pour la perfectionner, le mâle seul étant capable de la maintenir pure et de la rendre plus parfaite.

Sur ce que j'ai dit, d'après quelques voyageurs, qu'il y avoit des chevaux sauvages à l'île de Sainte-Hélène, M. Forster m'a écrit qu'il y avoit tout lieu de douter de ce fait. « J'ai, dit-il, parcouru cette île « d'un bout à l'autre, sans y avoir rencontre « de chevaux sauvages, et l'on m'a même « assuré qu'on n'en avoit jamais entendu « parler; et, à l'égard des chevaux domes- « tiques et nés dans l'île, je fus informé « qu'on n'en élevoit qu'un petit nombre « pour la monture des personnes d'un certain « rang; et même, plutôt que de les propa- « ger dans l'île même, on fait venir la plu- « part des chevaux dont on a besoin des « terres du cap de Bonne-Espérance, où ils « sont en grand nombre, et où on les achète « à un prix modéré. Les habitans de l'île « prétendent que, si l'on en nourrissoit un « plus grand nombre, cela seroit préjudicia- « ble à la pâture des bœufs et des vaches, « dont la compagnie des Indes tâche d'en- « courager la propagation; et comme il y en « a déjà deux mille six cents, et qu'on veut « en augmenter le nombre jusqu'à trois « mille, il n'est pas probable qu'on y laissât « vivre des chevaux sauvages, d'autant que « l'île n'a que trois lieues de diamètre, et « qu'on les auroit au moins reconnus, s'ils « y eussent existé. Il y a encore un petit « nombre de chèvres sauvages, qui dimi- « nuent tous les jours; car les soldats de la « garnison les tuent dès qu'elles se présen- « tent sur les rebords ou banca des monta- « gnes qui entourent la vallée où se trouve « le fort de James; à plus forte raison tue- « roient-ils de même les chevaux sauvages, « s'il y en avoit.

« A l'égard des chevaux sauvages qui se « trouvent dans toute l'étendue du milieu « de l'Asie, depuis le Volga jusqu'à la mer du « Japon, ils paroissent être, dit M. Forster, « les rejetons des chevaux communs qui « sont devenus sauvages. Les Tartares, ha- « bitans de tous ces pays, sont des pâtres « qui vivent du produit de leurs troupeaux, « lesquels consistent principalement en che- « vaux, quoiqu'ils possèdent aussi des bœufs, « des dromadaires, et des brebis. Il y a des « Calmoucks ou des Kirghizes qui ont des « troupes de mille chevaux, qui sont tou- « jours au désert pour y chercher leur nour-

« riture. Il est impossible de garder ces « nombreux troupeaux assez soigneusement « pour que de temps en temps il ne se « perde pas quelques chevaux, qui devien- « nent sauvages, et qui, dans cet état même « de liberté, ne laissent pas de s'attrouper : « on peut en donner un exemple récent. « Dans l'expédition du czar Pierre Ier con- « tre la ville d'Azof, on avoit envoyé les « chevaux de l'armée au pâturage; mais on « ne put jamais venir à bout de les rattra- « per tous : ces chevaux devinrent sauvages « avec le temps; et ils occupent actuelle- « ment le *step* (désert) qui est entre le « Don, l'Ukraine, et la Crimée; le nom « tartare que l'on donne à ces chevaux en « Russie et en Sibérie est *tarpan*. Il y a de « ces tarpans dans les terres de l'Asie qui « s'étendent depuis le 50e degré jusqu'au « 30e de latitude. Les nations tartares, les « Mongoux, et les Mantchoux, aussi bien « que les Cosaques du Jaïk, les tuent à la « chasse pour en manger la chair. On a ob- « servé que ces chevaux sauvages marchent « toujours en compagnie de quinze ou vingt, « et rarement en troupes plus nombreuses : « on rencontre seulement quelquefois un « cheval tout seul; mais ce sont ordinaire- « ment de jeunes chevaux mâles, que le « chef de la troupe force d'abandonner sa « compagnie, lorsqu'ils sont parvenus à « l'âge où ils peuvent lui donner de l'om- « brage : le jeune cheval relégué tâche de « trouver et de séparer quelques jumens « des troupeaux voisins, sauvages ou domes- « tiques, et de les emmener avec lui, et il « devient ainsi le chef d'une nouvelle troupe « sauvage. Toutes ces troupes de tarpans « vivent communément dans les déserts ar- « rosés de ruisseaux et fertiles en herbages; « pendant l'hiver, ils cherchent et prennent « leur pâture sur les sommets des monta- « gnes dont les vents ont emporté la neige : « ils ont l'odorat très-fin, et sentent un « homme de plus d'une demi-lieue; on les « chasse et on les prend en les entourant et « les enveloppant avec des cordes enlacées. « Ils ont une force surprenante, et ne peu- « vent être domptés lorsqu'ils ont un cer- « tain âge, et même les poulains ne s'ap- « privoisent que jusqu'à un certain point; « car ils ne perdent pas entièrement leur « férocité, et retiennent toujours une nature « revêche.

« Ces chevaux sauvages sont, comme les « chevaux domestiques, de couleurs très- « différentes; on a seulement observé que « le brun, l'isabelle, et le gris de souris, « sont les poils les plus communs : il n'y a « parmi eux aucun cheval pie, et les noirs « sont aussi extrêmement rares. Tous sont « de petite taille; mais la tête est, à pro- « portion, plus grande que dans les chevaux « domestiques. Leur poil est bien fourni, « jamais ras, et quelquefois même il est « long et ondoyant : ils ont aussi les oreilles « plus longues, plus pointues, et quelque- « fois rabattues de côté. Le front est arqué, « et le museau garni de longs poils; la cri- « nière est aussi très-touffue, et descend « au-delà du garrot : ils ont les jambes très- « hautes, et leur queue ne descend jamais « au-delà de l'inflexion des jambes de der- « rière; leurs yeux sont vifs et pleins de « feu. »

L'ANE.

A considérer cet animal, même avec des yeux attentifs et dans un assez grand détail, il paroît n'être qu'un cheval dégénéré : la parfaite similitude de conformation dans le cerveau, les poumons, l'estomac, le conduit intestinal, le cœur, le foie, les autres viscères, et la grande ressemblance du corps, des jambes, des pieds et du squelette en entier, semblent fonder cette opinion. L'on pourroit attribuer les légères différences qui se trouvent entre ces deux animaux à l'influence très-ancienne du climat, de la nourriture, et à la succession fortuite de plusieurs générations de petits chevaux sauvages à demi dégénérés, qui peu à peu auroient encore dégénéré davantage, se seroient ensuite dégradés autant qu'il est possible, et auroient à la fin produit à nos yeux une espèce nouvelle et constante, ou plutôt une succession d'individus semblables, tous constamment viciés de la même façon, et assez différens des chevaux pour pouvoir être regardés comme formant une autre espèce. Ce qui paroît favoriser cette idée, c'est que les ânes par la couleur de leur poil, qu'ils sont

L'ANE

Ordre des Pachydermes. *Famille des* Solipèdes. *Genre* Cheval. *(Cuvier).*

Pl. 3.

LE BŒUF SAUVAGE

Ordre des Ruminants. *Genre* Bœuf. *(Cuvier)*

par conséquent plus anciennement domestiques, puisque tous les animaux domestiques varient par la couleur beaucoup plus que les animaux sauvages de la même espèce; que la plupart des chevaux sauvages dont parlent les voyageurs sont de petite taille, et ont, comme les ânes, le poil gris, la queue nue, hérissée à l'extrémité, et qu'il y a des chevaux sauvages, et même des chevaux domestiques, qui ont la raie noire sur le dos, et d'autres caractères qui les rapprochent encore des ânes sauvages et domestiques. D'autre côté, si l'on considère la différence du tempérament, du naturel, des mœurs, du résultat, en un mot, de l'organisation de ces deux animaux, et surtout l'impossibilité de les mêler pour en faire une espèce commune, ou même une espèce intermédiaire qui puisse se renouveler, on paroît encore mieux fondé à croire que ces deux animaux sont chacun d'une espèce aussi ancienne l'une que l'autre, et originairement aussi essentiellement différentes qu'elles le sont aujourd'hui; d'autant plus que l'âne ne laisse pas de différer matériellement du cheval par la petitesse de la taille, la grosseur de la tête, la longueur des oreilles, la dureté de la peau, la nudité de la queue, la forme de la croupe, et aussi par les dimensions des parties qui en sont voisines, par la voix, l'appétit, la manière de boire, etc. L'âne et le cheval viennent-ils donc originairement de la même souche? sont-ils, comme le disent les nomenclateurs, de la même *famille?* ou ne sont-ils pas et n'ont-ils pas toujours été des animaux différens?

Cette question, dont les physiciens sentiront bien la généralité, la difficulté, les conséquences, et que nous avons cru devoir traiter dans cet article, parce qu'elle se présente pour la première fois, tient à la production des êtres de plus près qu'aucune autre, et demande, pour être éclaircie, que nous considérions la nature sous un nouveau point de vue. Si, dans l'immense variété que nous présentent tous les êtres animés qui peuplent l'univers, nous choisissons un animal, ou même le corps de l'homme, pour servir de base à nos connoissances, et y rapporter, par la voie de la comparaison, les autres êtres organisés, nous trouverons que, quoique tous ces êtres existent solitairement, et que tous varient par des différences graduées à l'infini, il existe en même temps un dessein primitif et général qu'on peut suivre très-loin, et dont les dégradations sont bien plus lentes que celles des figures et des autres rapports apparens; car, sans parler des organes de la digestion, de la circulation et de la génération, qui appartiennent à tous les animaux et sans lesquels l'animal cesseroit d'être animal, et ne pourroit ni subsister ni se reproduire, il y a dans les parties mêmes qui contribuent le plus à la variété de la forme extérieure une prodigieuse ressemblance qui nous rappelle nécessairement l'idée d'un premier dessein, sur lequel tout semble avoir été conçu. Le corps du cheval, par exemple, qui, du premier coup d'œil, paroît si différent du corps de l'homme, lorsqu'on vient à le comparer en détail et partie par partie, au lieu de surprendre par la différence, n'étonne plus que par la ressemblance singulière et presque complète qu'on y trouve. En effet, prenez le squelette de l'homme, inclinez les os du bassin, raccourcissez les os des cuisses, des jambes et des bras, allongez ceux des pieds et des mains, soudez ensemble les phalanges, allongez les mâchoires en raccourcissant l'os frontal, et enfin allongez aussi l'épine du dos; ce squelette cessera de représenter la dépouille d'un homme, et sera le squelette d'un cheval: car on peut aisément supposer qu'en allongeant l'épine du dos et les mâchoires, on augmente en même temps le nombre des vertèbres, des côtes, et des dents, et ce n'est en effet que par le nombre de ces os, qu'on peut regarder comme accessoires, et par l'allongement, le raccourcissement ou la jonction des autres, que la charpente du corps de cet animal diffère de la charpente du corps humain: on vient de voir dans la description du cheval ces faits trop bien établis pour pouvoir en douter. Mais, pour suivre ces rapports encore plus loin, que l'on considère séparément quelques parties essentielles à la forme, les côtes, par exemple, on les trouvera dans toutes les quadrupèdes, dans les oiseaux, dans les poissons, et on en suivra les vestiges jusque dans la tortue, où elles paroissent encore dessinées par les sillons qui sont sous son écaille; que l'on considère, comme l'a remarqué M. Daubenton, que le pied d'un cheval, en apparence si différent de la main de l'homme, est cependant composé des mêmes os, et que nous avons à l'extrémité de chacun de nos doigts le même osselet en fer à cheval qui termine le pied de cet animal; et l'on jugera si cette ressemblance cachée n'est pas plus merveilleuse que les différences apparentes; si cette conformité constante et ce dessein suivi de l'homme aux quadru-

pèdes, des quadrupèdes aux cétacés, des cétacés aux oiseaux, des oiseaux aux reptiles, des reptiles aux poissons, etc., dans lesquels les parties essentielles, comme le cœur, les intestins, l'épine du dos, les sens, etc., se trouvent toujours, ne semblent pas indiquer qu'en créant les animaux l'Être-Suprême n'a voulu employer qu'une idée, et la varier en même temps de toutes les manières possibles, afin que l'homme pût admirer également et la magnificence de l'exécution et la simplicité du dessein.

Dans ce point de vue, non seulement l'âne et le cheval, mais même l'homme, le singe, les quadrupèdes et tous les animaux, pourroient être regardés comme ne faisant que la même *famille :* mais en doit-on conclure que dans cette grande et nombreuse *famille,* que Dieu seul a conçue et tirée du néant, il y ait d'autres petites *familles* projetées par la nature et produites par le temps, dont les unes ne seroient composées que de deux individus, comme le cheval et l'âne; d'autres de plusieurs individus, comme celles de la belette, de la martre, du furet, de la fouine, etc., et de même que dans les végétaux il y ait des *familles* de dix, vingt et trente, etc., plantes ? Si ces *familles* existoient en effet, elles n'auroient pu se former que par le mélange, la variation successive et la dégénération des espèces originaires : et si l'on admet une fois qu'il ait des *familles* dans les plantes et dans les animaux, que l'âne soit de la *famille* du cheval, et qu'il n'en diffère que parce qu'il a dégénéré, on pourra dire également que le singe est de la *famille* de l'homme, que c'est un homme dégénéré, que l'homme et le singe ont une origine commune comme le cheval et l'âne; que chaque *famille,* tant dans les animaux que dans les végétaux, n'a eu qu'une seule souche; et même que tous les animaux sont venus d'un seul animal, qui, dans la succession des temps, a produit, en se perfectionnant et en dégénérant, toutes les races des autres animaux.

Les naturalistes qui établissent si légèrement des *familles* dans les animaux et dans les végétaux, ne paroissent pas avoir assez senti toute l'étendue de ces conséquences, qui réduiroient le produit immédiat de la création à un nombre d'individus aussi petit que l'on voudroit : car s'il étoit une fois prouvé qu'on pût établir ces *familles* avec raison; s'il étoit acquis que dans les animaux, et même dans les végétaux, il y eût, je ne dis pas plusieurs espèces, mais une seule qui eût été produite par la dégénération d'une autre espèce; s'il étoit vrai que l'âne ne fût qu'un cheval dégénéré, il n'y auroit plus de bornes à la puissance de la nature, et l'on n'auroit pas tort de supposer que d'un seul être elle a su tirer, avec le temps, tous les autres êtres organisés.

Mais non : il est certain, par la révélation, que tous les animaux ont également participé à la grâce de la création; que les deux premiers de chaque espèce, et de toutes les espèces, sont sortis tout formés des mains du Créateur; et l'on doit croire qu'ils étoient tels à peu près qu'ils nous sont aujourd'hui représentés par leurs descendans. D'ailleurs, depuis qu'on a observé la nature, depuis le temps d'Aristote jusqu'au nôtre, l'on n'a pas vu paroître d'espèce nouvelle, malgré le mouvement rapide qui entraîne, amoncelle ou dissipe les parties de la matière; malgré le nombre infini de combinaisons qui ont dû se faire pendant ces vingt siècles; malgré les accouplemens fortuits ou forcés des animaux d'espèces éloignées ou voisines, dont il n'a jamais résulté que des individus viciés et stériles, et qui n'ont pu faire souche pour de nouvelles générations. La ressemblance, tant extérieure qu'intérieure, fût-elle dans quelques animaux encore plus grande qu'elle ne l'est dans le cheval et dans l'âne, ne doit donc pas nous porter à confondre ces animaux dans la même *famille*, non plus qu'à leur donner une commune origine; car s'ils venoient de la même souche, s'ils étoient en effet de la même *famille*, on pourroit les rapprocher, les allier de nouveau, et défaire avec le temps ce que le temps auroit fait.

Il faut de plus considérer que, quoique la marche de la nature se fasse par nuances et par degrés souvent imperceptibles, les intervalles de ces degrés ou de ces nuances ne sont pas tous égaux, à beaucoup près; que plus les espèces sont élevées, moins elles sont nombreuses, et plus les intervalles des nuances qui les séparent y sont grands; que les petites espèces, au contraire, sont très-nombreuses, et en même temps plus voisines les unes des autres; en sorte qu'on est d'autant plus tenté de les confondre ensemble dans une même *famille*, qu'elles nous embarrassent et nous fatiguent davantage par leur multitude et par leurs petites différences, dont nous sommes obligés de nous charger la mémoire. Mais il ne faut pas oublier que ces *familles* sont notre ouvrage, que nous ne les avons faites que pour le soulagement de notre esprit; que s'il ne peut comprendre la suite réelle de

tous les êtres, c'est notre faute, et non pas celle de la nature, qui ne connoît point ces prétendues *familles*, et ne contient en effet que des individus.

Un individu est un être à part, isolé, détaché, et qui n'a rien de commun avec les autres êtres, sinon qu'il leur ressemble, ou bien qu'il en diffère. Tous les individus semblables qui existent sur la surface de la terre sont regardés comme composant l'espèce de ces individus. Cependant ce n'est ni le nombre ni la collection des individus semblables qui fait l'espèce, c'est la succession constante et le renouvellement non interrompu de ces individus qui la constituent : car un être qui dureroit toujours ne feroit pas une espèce, non plus qu'un million d'êtres semblables qui dureroient aussi toujours. L'*espèce* est donc un mot abstrait et général, dont la chose n'existe qu'en considérant la nature dans la succession des temps, et dans la destruction constante et le renouvellement tout aussi constant des êtres. C'est en comparant la nature d'aujourd'hui à celle des autres temps, et les individus actuels aux individus passés, que nous avons pris une idée nette de ce que l'on appelle *espèce*, et la comparaison du nombre ou de la ressemblance des individus n'est qu'une idée accessoire, et souvent indépendante de la première; car l'âne ressemble au cheval plus que le barbet au lévrier, et cependant le barbet et le lévrier ne font qu'une même espèce, puisqu'ils produisent ensemble des individus qui peuvent eux-mêmes en produire d'autres; au lieu que le cheval et l'âne sont certainement de différentes espèces, puisqu'ils ne produisent ensemble que des individus viciés et inféconds.

C'est donc dans la diversité caractéristique des espèces que les intervalles des nuances de la nature sont le plus sensibles et le mieux marqués : on pourroit même dire que ces intervalles entre les espèces sont les plus égaux et les moins variables de tous, puisqu'on peut toujours tirer une ligne de séparation entre deux espèces, c'est-à-dire entre deux successions d'individus qui se reproduisent et ne peuvent se mêler, comme l'on peut aussi réunir en une seule espèce deux successions d'individus qui se reproduisent en se mêlant. Ce point est le plus fixe que nous ayons en histoire naturelle; toutes les autres ressemblances et toutes les différences que l'on pourroit saisir dans la comparaison des êtres, ne seroient, ni si constantes, ni si réelles, ni si certaines. Ces intervalles seront aussi les seules lignes de séparation que l'on trouvera dans notre ouvrage: nous ne diviserons pas les êtres autrement qu'ils le sont en effet; chaque espèce, chaque succession d'individus qui se reproduisent et ne peuvent se mêler, sera considérée à part et traitée séparément; et nous ne nous servirons des *familles*, des genres, des ordres, et des classes, pas plus que ne s'en sert la nature.

L'espèce n'étant donc autre chose qu'une succession constante d'individus semblables, et qui se reproduisent, il est clair que cette dénomination ne doit s'étendre qu'aux animaux et aux végétaux, et que c'est par un abus des termes ou des idées que les nomenclateurs l'ont employée pour désigner les différentes sortes de minéraux. On ne doit donc pas regarder le fer comme une espèce, et le plomb comme une autre espèce, mais seulement comme deux métaux différens; et l'on verra, dans notre discours sur les minéraux, que les lignes de séparation que nous emploierons dans la division des matières minérales, seront bien différentes de celles que nous employons pour les animaux et pour les végétaux.

Mais pour en revenir à la dégénération des êtres, et particulièrement à celle des animaux, observons et examinons encore de plus près les mouvemens de la nature dans les variétés qu'elle nous offre; et comme l'espèce humaine nous est la mieux connue, voyons jusqu'où s'étendent ces mouvemens de variation. Les hommes diffèrent du blanc au noir par la couleur, du double au simple par la hauteur de la taille, la grosseur, la légèreté, la force, etc., et du tout au rien pour l'esprit; mais cette dernière qualité n'appartenant point à la matière, ne doit point être ici considérée: les autres sont les variations ordinaires de la nature, qui viennent de l'influence du climat et de la nourriture. Mais ces différences de couleur et de dimension dans la taille n'empêchent pas que le nègre et le blanc, le Lapon et le Patagon, le géant et le nain, ne produisent ensemble des individus qui peuvent eux-mêmes se reproduire, et que par conséquent ces hommes, si différens en apparence, ne soient tous d'une seule et même espèce, puisque cette reproduction constante est ce qui constitue l'espèce. Après ces variations générales, il y en a d'autres qui sont plus particulières, et qui ne laissent pas de se perpétuer, comme les énormes jambes des hommes qu'on appelle *de la race de saint Thomas dans l'île de Ceylan*, les yeux rouges et les cheveux blancs des Dariens et des Chacrelas, les six doigts aux mains et

aux pieds dans certaines familles, etc. Ces variétés singulières sont des défauts ou des excès accidentels, qui, s'étant d'abord trouvés dans quelques individus, se sont ensuite propagés de race en race, comme les autres vices et maladies héréditaires. Mais ces différences, quoique constantes, ne doivent être regardées que comme des variétés individuelles, qui ne séparent pas ces individus de leur espèce, puisque les races extraordinaires de ces hommes à grosses jambes ou à six doigts peuvent se mêler avec la race ordinaire, et produire des individus qui se reproduisent eux-mêmes. On doit dire la même chose de toutes les autres difformités ou monstruosités qui se communiquent des pères et mères aux enfans. Voilà jusqu'où s'étendent les erreurs de la nature, voilà les plus grandes limites de ses variétés dans l'homme; et s'il y a des individus qui dégénèrent encore davantage, ces individus ne reproduisant rien, n'altèrent ni la constance ni l'unité de l'espèce. Ainsi il n'y a dans l'homme qu'une seule et même espèce; et quoique cette espèce soit peut-être la plus nombreuse et la plus abondante en individus, et en même temps la plus inconséquente et la plus irrégulière dans toutes ses actions, on ne voit pas que cette prodigieuse diversité de mouvemens, de nourriture, de climat, et de tant d'autres combinaisons que l'on peut supposer, ait produit des êtres assez différens des autres pour faire de nouvelles souches, et en même temps assez semblables à nous pour ne pouvoir nier de leur avoir appartenu.

Si le nègre et le blanc ne pouvoient produire ensemble, si même leur production demeuroit inféconde, si le mulâtre étoit un vrai mulet, il y auroit alors deux espèces bien distinctes; le nègre seroit à l'homme ce que l'âne est au cheval : ou plutôt, si le blanc étoit l'homme, le nègre ne seroit plus un homme; ce seroit un animal à part, comme le singe, et nous serions en droit de penser que le blanc et le nègre n'auroient point eu une origine commune. Mais cette supposition même est démentie par le fait; et, puisque tous les hommes peuvent communiquer et produire ensemble, tous les hommes viennent de la même souche et sont de la même famille.

Que deux individus ne puissent produire ensemble, il ne faut pour cela que quelques légères disconvenances dans le tempérament, ou quelque défaut accidentel dans les organes de la génération de l'un ou de l'autre de ces deux individus. Que deux individus de différentes espèces, et que l'on joint ensemble, produisent d'autres individus qui, ne ressemblant ni à l'un ni à l'autre, ne ressemblent à rien de fixe, et ne peuvent par conséquent rien produire de semblable à eux, il ne faut pour cela qu'un certain degré de convenance entre la forme du corps et les organes de la génération de ces animaux différens. Mais quel nombre immense et peut-être infini de combinaisons ne faudroit-il pas pour pouvoir seulement supposer que deux animaux, mâle et femelle, d'une certaine espèce, ont non seulement assez dégénéré pour n'être plus de cette espèce, c'est-à-dire pour ne pouvoir plus produire avec ceux auxquels ils étoient semblables, mais encore dégénéré tous deux précisément au même point, et à ce point nécessaire pour ne pouvoir produire qu'ensemble! et ensuite quelle autre prodigieuse immensité de combinaisons ne faudroit-il pas encore pour que cette nouvelle production de ces deux animaux dégénérés suivît exactement les mêmes lois qui s'observent dans la production des animaux parfaits! car un animal dégénéré est lui-même une production viciée; et comment se pourrait-il qu'une origine viciée, qu'une dépravation, une négation, pût faire souche, et non seulement produire une succession d'êtres constans, mais même les produire de la même façon et suivant les mêmes lois que se reproduisent en effet les animaux dont l'origine est pure?

Quoiqu'on ne puisse donc pas démontrer que la production d'une espèce par la dégénération soit une chose impossible à la nature, le nombre des probabilités contraires est si énorme, que, philosophiquement même, on n'en peut guère douter : car si quelque espèce a été produite par la dégénération d'une autre, si l'espèce de l'âne vient de l'espèce du cheval, cela n'a pu se faire que successivement et par nuances; il y auroit eu entre le cheval et l'âne un grand nombre d'animaux intermédiaires, dont les premiers se seroient peu à peu éloignés de la nature du cheval, et les derniers se seroient approchés peu à peu de celle de l'âne. Et pourquoi ne verrions-nous pas aujourd'hui les représentans, les descendans de ces espèces intermédiaires? pourquoi n'en est-il demeuré que les deux extrêmes?

L'âne est donc un âne, et ce n'est point un cheval dégénéré, un cheval à queue nue; il n'est ni étranger, ni intrus, ni bâtard; il a, comme tous les autres animaux, sa famille, son espèce et son rang; son sang est pur; et quoique sa noblesse soit moins illustre,

elle est tout aussi bonne, tout aussi ancienne que celle du cheval. Pourquoi donc tant de mépris pour cet animal si bon, si patient, si sobre, si utile? Les hommes mépriseroient-ils jusque dans les animaux ceux qui les servent trop bien et à peu de frais? On donne au cheval de l'éducation, on le soigne, on l'instruit, on l'exerce, tandis que l'âne, abandonné à la grossièreté du dernier des valets, ou à la malice des enfans, bien loin d'acquérir, ne peut que perdre par son éducation; et s'il n'avoit pas un grand fonds de bonnes qualités, il les perdroit en effet par la manière dont on le traite : il est le jouet, le plastron, le bardeau des rustres, qui le conduisent le bâton à la main, qui le frappent, le surchargent, l'excèdent sans précautions, sans ménagement. On ne fait pas attention que l'âne seroit par lui-même, et pour nous, le premier, le plus beau, le mieux fait, le plus distingué des animaux, si dans le monde il n'y avoit pas de cheval. Il est le second au lieu d'être le premier, et par cela seul il semble n'être plus rien. C'est la comparaison qui le dégrade : on le regarde, on le juge, non pas en lui-même, mais relativement au cheval : on oublie qu'il est âne, qu'il a toutes les qualités de sa nature, tous les dons attachés à son espèce; et on ne pense qu'à la figure et aux qualités du cheval, qui lui manquent, et qu'il ne doit pas avoir.

Il est de son naturel aussi humble, aussi patient, aussi tranquille, que le cheval est fier, ardent, impétueux : il souffre avec constance, et peut-être avec courage, les châtimens et les coups. Il est sobre et sur la quantité et sur la qualité de la nourriture : il se contente des herbes les plus dures et les plus désagréables, que le cheval et les autres animaux lui laissent et dédaignent. Il est fort délicat sur l'eau; il ne veut boire que de la plus claire et aux ruisseaux qui lui sont connus. Il boit aussi sobrement qu'il mange, et n'enfonce point du tout son nez dans l'eau, par la peur que lui fait, dit-on, l'ombre de ses oreilles. Comme l'on ne prend pas la peine de l'étriller, il se roule souvent sur le gazon, sur les chardons, sur la fougère; et, sans se soucier beaucoup de ce qu'on lui fait porter, il se couche pour se rouler toutes les fois qu'il le peut, et semble par là reprocher à son maître le peu de soin qu'on prend de lui; car il ne se vautre pas, comme le cheval, dans la fange et dans l'eau; il craint même de se mouiller les pieds, et se détourne pour éviter la boue : aussi a-t-il la jambe plus sèche et plus nette que le cheval. Il est susceptible d'éducation, et l'on en a vu d'assez bien dressés pour faire curiosité de spectacle.

Dans la première jeunesse, il est gai, et même assez joli : il a de la légèreté et de la gentillesse; mais il la perd bientôt, soit par l'âge, soit par les mauvais traitemens, et il devient lent, indocile et têtu : il n'est ardent que pour le plaisir, ou plutôt il en est furieux au point que rien ne peut le retenir, et que l'on en a vu s'excéder et mourir quelques instans après; et comme il aime avec une espèce de fureur, il a aussi pour sa progéniture le plus fort attachement. Pline nous assure que lorsqu'on sépare la mère de son petit, elle passe à travers les flammes pour aller le rejoindre. Il s'attache aussi à son maître, quoiqu'il en soit ordinairement maltraité : il le sent de loin, et le distingue de tous les autres hommes. Il reconnoît aussi les lieux qu'il a coutume d'habiter, les chemins qu'il a fréquentés. Il a les yeux bons, l'odorat admirable, surtout pour les corpuscules de l'ânesse; l'oreille excellente, ce qui a encore contribué à le faire mettre au rang des animaux timides, qui ont tous, à ce qu'on prétend, l'ouïe très-fine et les oreilles longues. Lorsqu'on le surcharge, il le marque en inclinant la tête et baissant les oreilles. Lorsqu'on le tourmente trop, il ouvre la bouche, et retire les lèvres d'une manière très-désagréable; ce qui lui donne l'air moqueur et dérisoire. Si on lui couvre les yeux, il reste immobile; et lorsqu'il est couché sur le côté, si on lui place la tête de manière que l'œil soit appuyé sur la terre, et qu'on couvre l'autre œil avec une pierre ou un morceau de bois, il restera dans cette situation sans faire aucun mouvement et sans se secouer pour se relever. Il marche, il trotte et il galope comme le cheval; mais tous ces mouvemens sont petits et beaucoup plus lents. Quoiqu'il puisse d'abord courir avec assez de vitesse, il ne peut fournir qu'une petite carrière pendant un petit espace de temps; et quelque allure qu'il prenne, si on le presse il est bientôt rendu.

Le cheval hennit et l'âne brait; ce qui se fait par un grand cri très-long, très-désagréable, et discordant par dissonances alternatives de l'aigu au grave et du grave à l'aigu. Ordinairement il ne crie que lorqu'il est pressé d'amour ou d'appétit. L'ânesse a la voix plus claire et plus perçante. L'âne qu'on fait hongre ne brait qu'à basse voix; et quoiqu'il paroisse faire autant d'efforts et les

mêmes mouvemens de la gorge, son cri ne se fait pas entendre de loin.

De tous les animaux couverts de poil, l'âne est celui qui est le moins sujet à la vermine : jamais il n'a de poux, ce qui vient apparemment de la dureté et de la sécheresse de sa peau, qui est en effet plus dure que celle de la plupart des autres quadrupèdes; et c'est par la même raison qu'il est bien moins sensible que le cheval au fouet et à la piqûre des mouches.

A deux ans et demi les premières dents incisives du milieu tombent, et ensuite les autres incisives à côté des premières tombent aussi, et se renouvellent dans le même temps et dans le même ordre que celles du cheval. L'on connoît aussi l'âge de l'âne par les dents; les troisièmes incisives de chaque côté le marquent comme dans le cheval.

Dès l'âge de deux ans l'âne est en état d'engendrer. La femelle est encore plus précoce que le mâle, et elle est tout aussi lascive: c'est par cette raison qu'elle est très-peu féconde; elle rejette au dehors la liqueur qu'elle vient de recevoir dans l'accouplement, à moins qu'on n'ait soin de lui ôter promptement la sensation du plaisir, en lui donnant des coups pour calmer la suite des convulsions et des mouvemens amoureux; sans cette précaution elle ne retiendroit que très-rarement. Le temps le plus ordinaire de la chaleur est le mois de mai et celui de juin. Lorsqu'elle est pleine, la chaleur cesse bientôt, et dans le dixième mois le lait paroît dans les mamelles : elle met bas dans le douzième mois, et souvent il se trouve des morceaux solides dans la liqueur de l'amnios, semblables à l'hippomanès du poulain. Sept jours après l'accouchement la chaleur se renouvelle, et l'ânesse est en état de recevoir le mâle; en sorte qu'elle peut, pour ainsi dire, continuellement engendrer et nourrir. Elle ne produit qu'un petit, et si rarement deux, qu'à peine en a-t-on des exemples. Au bout de cinq ou six mois on peut sevrer l'ânon; et cela est même nécessaire si la mère est pleine, pour qu'elle puisse mieux nourrir son fœtus. L'âne étalon doit être choisi parmi les plus grands et les plus forts de son espèce : il faut qu'il ait au moins trois ans, et qu'il n'en passe pas dix; qu'il ait les jambes hautes, le corps étoffé, la tête élevée et légère, les yeux vifs, les naseaux gros, l'encolure un peu longue, le poitrail large, les reins charnus, la côte large, la croupe plate, la queue courte, le poil luisant, doux au toucher et d'un gris foncé.

L'âne qui, comme le cheval, est trois ou quatre ans à croître, vit aussi comme lui vingt-cinq ou trente ans : on prétend seulement que les femelles vivent ordinairement plus long-temps que les mâles; mais cela ne vient peut-être que de ce qu'étant souvent pleines, elles sont un peu ménagées, au lieu qu'on excède continuellement les mâles de fatigue et de coups. Ils dorment moins que les chevaux, et ne se couchent pour dormir que quand ils sont excédés. L'âne étalon dure aussi plus long-temps que le cheval étalon : plus il est vieux, plus il paroît ardent; et en général, la santé de cet animal est bien plus ferme que celle du cheval : il est moins délicat, et il n'est pas sujet, à beaucoup près, à un aussi grand nombre de maladies; les anciens mêmes ne lui en connoissoient guère d'autres que celle de la morve, à laquelle il est, comme nous l'avons dit, encore bien moins sujet que le cheval.

Il y a parmi les ânes différentes races comme parmi les chevaux, mais que l'on connoît moins, parce qu'on ne les a ni soignés ni suivis avec la même attention; seulement on ne peut guère douter que tous ne soient originaires des climats chauds. Aristote assure qu'il n'y en avoit point de son temps en Scythie, ni dans les autres pays septentrionaux qui avoisinent la Scythie, ni même dans les Gaules, dont le climat, dit-il, ne laisse pas d'être froid; et il ajoute que le climat froid, ou les empêche de produire, ou les fait dégénérer, et c'est par cette dernière raison que dans l'Illyrie, la Thrace et l'Épire, ils sont petits et foibles : ils sont encore tels en France, quoiqu'ils y soient déjà assez anciennement naturalisés, et que le froid du climat soit bien diminué depuis deux mille ans par la quantité de forêts abattues et de marais desséchés. Mais ce qui paroît encore plus certain, c'est qu'ils sont nouveaux pour la Suède et pour les autres pays du Nord. Ils paroissent être venus originairement d'Arabie, et avoir passé d'Arabie en Égypte, d'Égypte en Grèce, de Grèce en Italie, d'Italie en France, et ensuite en Allemagne, en Angleterre, et enfin en Suède, etc.; car ils sont en effet d'autant moins forts et d'autant plus petits que les climats sont plus froids.

Cette migration paroît assez bien prouvée par le rapport des voyageurs. Chardin dit « qu'il y a deux sortes d'ânes en Perse : les « ânes du pays, qui sont lents et pesans, « et dont on ne se sert que pour porter des

« fardeaux ; et une race d'ânes d'Arabie, « qui sont de fort jolies bêtes, et les pre- « miers ânes du monde : ils ont le poil poli, « la tête haute, les pieds légers ; ils les lè- « vent avec action, marchant bien, et l'on « ne s'en sert que pour montures. Les selles « qu'on leur met sont comme des bâts ronds « et plats par-dessus ; elles sont de drap ou « de tapisserie, avec les harnois et les « étriers; on s'assied dessus plus vers la « croupe que vers le cou. Il y a de ces ânes « qu'on achète jusqu'à quatre cents livres, « et l'on n'en sauroit avoir à moins de vingt- « cinq pistoles. On les panse comme les « chevaux ; mais on ne leur apprend autre « chose qu'à aller l'amble ; èt l'art de les y « dresser est de leur attacher les jambes, « celles de devant et celles de derrière du « même côté, par deux cordes de coton, « qu'on fait de la mesure du pas de l'âne « qui va l'amble, et qu'on suspend par une « autre corde passée dans la sangle à l'en- « droit de l'étrier. Des espèces d'écuyers « les montent soir et matin, et les exercent « à cette allure. On leur fend les naseaux « afin de leur donner plus d'haleine ; et ils « vont si vite qu'il faut galoper pour les « suivre. »

Les Arabes, qui sont dans l'habitude de conserver avec tant de soin et depuis si long-temps les races de leurs chevaux, prendroient-ils la même peine pour les ânes ? ou plutôt ceci ne semble-t-il pas prouver que le climat d'Arabie est le premier et le meilleur climat pour les uns et pour les autres ? De là ils ont passé en Barbarie, en Égypte, où ils sont beaux et de grande taille, aussi bien que dans les climats excessivement chauds, comme aux Indes et en Guinée, où ils sont plus grands, plus forts et meilleurs que les chevaux du pays; ils sont même en grand honneur à Maduré, où l'une des plus considérables et des plus nobles tribus des Indes les révère particulièrement, parce qu'ils croient que les âmes de toute la noblesse passent dans le corps des ânes. Enfin l'on trouve les ânes en plus grande quantité que les chevaux dans tous les pays méridionaux, depuis le Sénégal jusqu'à la Chine : on y trouve aussi des ânes sauvages plus communément que des chevaux sauvages. Les Latins, d'après les Grecs, ont appelé l'âne sauvage *onager*, onagre, qu'il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques naturalistes et plusieurs voyageurs, avec le zèbre, dont nous donnerons l'histoire à part, parce que le zèbre est un animal d'une espèce différente de celle de l'âne. L'onagre, ou l'âne sauvage, n'est point rayé comme le zèbre, et il n'est pas, à beaucoup près, d'une figure aussi élégante. On trouve des ânes sauvages dans quelques îles de l'Archipel, et particulièrement dans celle de Cérigo. Il y en a beaucoup dans les déserts de Libye et de Numidie : ils sont gris, et courent si vite qu'il n'y a que les chevaux barbes qui puissent les atteindre à la course. Lorsqu'ils voient un homme, ils jettent un cri, font une ruade, s'arrêtent, et ne fuient que lorsqu'on les approche. On les prend dans des piéges et dans des lacs de corde. Ils vont par troupes pâturer et boire. On en mange la chair. Il y avoit aussi du temps de Marmol, que je viens de citer, des ânes sauvages dans l'île de Sardaigne, mais plus petits que ceux d'Afrique. Et Pietro della Valle dit avoir vu un âne sauvage à Bassora : sa figure n'étoit point différente de celle des ânes domestiques; il étoit seulement d'une couleur plus claire, et il avoit, depuis la tête jusqu'à la queue, une raie de poil blond : il étoit aussi beaucoup plus vif et plus léger à la course que les ânes ordinaires. Olearius rapporte qu'un jour le roi de Perse le fit monter avec lui dans un petit bâtiment en forme de théâtre pour faire collation de fruits et de confitures; qu'après le repas on fit entrer trente-deux ânes sauvages, sur lesquels le roi tira quelques coups de fusil et de flèches, et qu'il permit ensuite aux ambassadeurs et autres seigneurs de tirer; que ce n'étoit pas un petit divertissement de voir ces ânes, chargés qu'ils étoient quelquefois de plus de dix flèches, dont ils incommodoient et blessoient les autres quand ils se mêloient avec eux, de sorte qu'ils se mettoient à se mordre et à ruer les uns contre les autres d'une étrange façon; et que quand on les eut tous abattus et couchés de rang devant le roi, on les envoya à Ispahan et à la cuisine de la cour, les Persans faisant un si grand état de la chair de ces ânes sauvages, qu'ils en ont fait un proverbe, etc. Mais il n'y a pas apparence que ces trente-deux ânes sauvages fussent tous pris dans les forêts; et c'étoient probablement des ânes qu'on élevoit dans de grands parcs pour avoir le plaisir de les chasser et de les manger.

On n'a point trouvé d'ânes en Amérique, non plus que de chevaux, quoique le climat, surtout celui de l'Amérique méridionale, leur convienne autant qu'aucun autre. Ceux que les Espagnols y ont transportés d'Europe, et qu'ils ont abandonnés dans

les grandes îles et dans le continent, y ont beaucoup multiplié, et l'on y trouve en plusieurs endroits des ânes sauvages qui vont par troupes, et que l'on prend dans des piéges comme les chevaux sauvages.

L'âne avec la jument produit les grands mulets; le cheval avec l'ânesse produit les petits mulets, différens des premiers à plusieurs égards : mais nous nous réservons de traiter en particulier de la génération des mulets, des jumarts, etc., et nous terminerons l'histoire de l'âne par celle de ses propriétés et des usages auxquels nous pouvons l'employer.

Comme les ânes sauvages sont inconnus dans ces climats, nous ne pouvons pas dire si leur chair est en effet bonne à manger : mais ce qu'il y a de sûr, c'est que celle des ânes domestiques est très-mauvaise, plus dure, plus désagréablement insipide que celle du cheval; Galien dit même que c'est un aliment pernicieux et qui donne des maladies. Le lait d'ânesse, au contraire, est un remède éprouvé et spécifique pour certains maux, et l'usage de ce remède s'est conservé depuis les Grecs jusqu'à nous. Pour l'avoir de bonne qualité, il faut choisir une ânesse jeune, saine, bien en chair, qui ait mis bas depuis peu de temps, et qui n'ait pas été couverte depuis : il faut lui ôter l'ânon qu'elle allaite, la tenir propre, la bien nourrir de foin, d'avoine, d'orge et d'herbe dont les qualités salutaires puissent influer sur la maladie, avoir attention de ne pas laisser refroidir le lait, et même ne le pas exposer à l'air; ce qui le gâteroit en peu de temps.

Les anciens attribuoient aussi beaucoup de vertus médicinales au sang, à l'urine, etc., de l'âne; et beaucoup d'autres qualités spécifiques à la cervelle, au cœur, au foie, etc., de cet animal : mais l'expérience a détruit, ou du moins n'a pas confirmé ce qu'ils nous en disent.

Comme la peau de l'âne est très-dure et très-élastique, on l'emploie utilement à différens usages : on en fait des cribles, des tambours, et de très-bons souliers; on en fait du gros parchemin pour les tablettes de poche, que l'on enduit d'une couche légère de plâtre. C'est aussi avec le cuir de l'âne que les Orientaux font le sagri, que nous appelons *chagrin*. Il y a apparence que les os, comme la peau de cet animal, sont aussi plus durs que les os des autres animaux, puisque les anciens en faisoient des flûtes, et qu'ils les trouvoient plus sonnantes que tous les autres os.

L'âne est peut-être de tous les animaux celui qui, relativement à son volume, peut porter les plus grands poids; et comme il ne coûte presque rien à nourrir, et qu'il ne demande, pour ainsi dire, aucun soin, il est d'une grande utilité à la campagne, au moulin, etc. Il peut aussi servir de monture : toutes ses allures sont douces, et il bronche moins que le cheval. On le met souvent à la charrue dans les pays où le terrain est léger; et son fumier est un excellent engrais pour les terres fortes et humides.

LE BŒUF.

La surface de la terre, parée de sa verdure, est le fonds inépuisable et commun duquel l'homme et les animaux tirent leur subsistance. Tout ce qui vit dans la nature vit sur ce qui végète, et les végétaux vivent à leur tour des débris de tout ce qui a vécu et végété. Pour vivre il faut détruire, et ce n'est en effet qu'en détruisant des êtres que les animaux peuvent se nourrir et se multiplier. Dieu, en créant les premiers individus de chaque espèce d'animal et de végétal, a non seulement donné la forme à la poussière de la terre, mais il l'a rendue vivante et animée, en renfermant dans chaque individu une quantité plus ou moins grande de principes actifs, de molécules organiques vivantes, indestructibles, et communes à tous les êtres organisés. Ces molécules passent de corps en corps, et servent également à la vie actuelle et à la continuation de la vie, à la nutrition, à l'accroissement de chaque individu; et après la dissolution du corps, après sa destruction, sa réduction en cendres, ces molécules organiques, sur lesquelles la mort ne peut rien, survivent, circulent dans l'univers, passent dans d'autres êtres, et y portent la nourriture et la vie. Toute production, tout renouvellement, tout accroissement par la génération, par la nutrition, par le déve-

LE BŒUF

Ordre des Ruminants. *Genre* Bœuf. *(Cuvier)*

Pl. 4.

LA VACHE

Ordre des Ruminants.... *id*..... *id*....

UNIV. OF MICH

loppement, supposent donc une destruction précédente, une conversion de substance, un transport de ces molécules organiques qui ne se multiplient pas, mais qui, subsistant toujours en nombre égal, rendent la nature toujours également vivante, la terre également peuplée, et toujours également resplendissante de la première gloire de celui qui l'a créée.

A prendre les êtres en général, le total de la quantité de vie est donc toujours le même, et la mort, qui semble tout détruire, ne détruit rien de cette vie primitive et commune à toutes les espèces d'êtres organisés. Comme toutes les autres puissances subordonnées et subalternes, la mort n'attaque que les individus, ne frappe que la surface, ne détruit que la forme, ne peut rien sur la matière, et ne fait aucun tort à la nature, qui n'en brille que davantage, qui ne lui permet pas d'anéantir les espèces, mais la laisse moissonner les individus et les détruire avec le temps, pour se montrer elle-même indépendante de la mort et du temps, pour exercer à chaque instant sa puissance toujours active, manifester sa plénitude par sa fécondité, et faire de l'univers, en reproduisant, en renouvelant les êtres, un théâtre toujours rempli, un spectacle toujours nouveau.

Pour que les êtres se succèdent, il est donc nécessaire qu'ils se détruisent entre eux; pour que les animaux se nourrissent et subsistent, il faut qu'ils détruisent des végétaux ou d'autres animaux; et, comme, avant et après la destruction, la quantité de vie reste toujours la même, il semble qu'il devroit être indifférent à la nature que telle ou telle espèce détruisît plus ou moins : cependant, comme une mère économe au sein même de l'abondance, elle a fixé des bornes à la dépense et prévenu le dégât apparent, en ne donnant qu'à peu d'espèces d'animaux l'instinct de se nourrir de chair; elle a même réduit à un assez petit nombre d'individus ces espèces voraces et carnassières, tandis qu'elle a multiplié bien plus abondamment et les espèces et les individus de ceux qui se nourrissent de plantes, et que, dans les végétaux, elle semble avoir prodigué ces espèces, et répandu dans chacune avec profusion le nombre et la fécondité. L'homme a peut-être beaucoup contribué à seconder ses vues, à maintenir et même à établir cet ordre sur la terre; car dans la mer on retrouve cette indifférence que nous supposions : toutes les espèces sont presque également voraces; elles vivent sur elles-mêmes ou sur les autres, et s'entre-dévorent perpétuellement sans jamais se détruire, parce que la fécondité y est aussi grande que la déprédation, et que presque toute la nourriture, toute la consommation tourne au profit de la reproduction.

L'homme sait user en maître de sa puissance sur les animaux; il a choisi ceux dont la chair flatte son goût, il en a fait des esclaves domestiques, il les a multipliés plus que la nature ne l'auroit fait, il en a formé des troupeaux nombreux, et, par les soins qu'il prend de les faire naître, il semble avoir acquis le droit de se les immoler : mais il étend ce droit bien au-delà de ses besoins; car, indépendamment de ces espèces qu'il s'est assujetties, et dont il dispose à son gré, il fait aussi la guerre aux animaux sauvages, aux oiseaux, aux poissons : il ne se borne pas même à ceux du climat qu'il habite; il va chercher au loin, et jusqu'au milieu des mers, de nouveaux mets, et la nature entière semble suffire à peine à son intempérance et à l'inconstante variété de ses appétits. L'homme consomme, engloutit lui seul plus de chair que tous les animaux ensemble n'en dévorent : il est donc le plus grand destructeur, et c'est plus par abus que par nécessité. Au lieu de jouir modérément des biens qui lui sont offerts, au lieu de les dispenser avec équité, au lieu de réparer à mesure qu'il détruit, de renouveler lorsqu'il anéantit, l'homme riche met toute sa gloire à consommer, toute sa splendeur à perdre en un jour à sa table plus de biens qu'il n'en faudroit pour faire subsister plusieurs familles : il abuse également et des animaux et des hommes, dont le reste demeure affamé, languit dans la misère, et ne travaille que pour satisfaire à l'appétit immodéré et à la vanité encore plus insatiable de cet homme, qui, détruisant les autres par la disette, se détruit lui-même par les excès.

Cependant l'homme pourroit, comme l'animal, vivre de végétaux : la chair, qui paroît être si analogue à la chair, n'est pas une nourriture meilleure que les grains ou le pain. Ce qui fait la vraie nourriture, celle qui contribue à la nutrition, au développement, à l'accroissement, et à l'entretien du corps, n'est pas cette matière brute qui compose à nos yeux la texture de la chair ou de l'herbe; mais ce sont les molécules organiques que l'une et l'autre contiennent, puisque le bœuf, en paissant l'herbe, acquiert autant de chair que l'homme ou que les animaux qui ne vivent

que de chair et de sang. La seule différence réelle qu'il y ait entre ces alimens, c'est qu'à volume égal, la chair, le blé, les graines, contiennent beaucoup plus de molécules organiques que l'herbe, les feuilles, les racines, et les autres parties des plantes, comme nous nous en sommes assurés en observant les infusions de ces différentes matières : en sorte que l'homme et les animaux dont l'estomac et les intestins n'ont pas assez de capacité pour admettre un très-grand volume d'alimens, ne pourroient pas prendre assez d'herbe pour en tirer la quantité de molécules organiques nécessaires à leur nutrition; et c'est par cette raison que l'homme et les autres animaux qui n'ont qu'un estomac ne peuvent vivre que de chair ou de graines, qui, dans un petit volume, contiennent une très-grande quantité de ces molécules organiques nutritives, tandis que le bœuf et les autres animaux ruminans qui ont plusieurs estomacs, dont l'un est d'une très-grande capacité, et qui, par conséquent, peuvent se remplir d'un grand volume d'herbe, en tirent assez de molécules organiques pour se nourrir, croître, et multiplier. La quantité compense ici la qualité de la nourriture : mais le fonds en est le même; c'est la même matière, ce sont les mêmes molécules organiques qui nourrissent le bœuf, l'homme, et tous les animaux.

On ne manquera pas de m'opposer que le cheval n'a qu'un estomac, et même assez petit; que l'âne, le lièvre, et d'autres animaux qui vivent d'herbe, n'ont aussi qu'un estomac, et que, par conséquent, cette explication, quoique vraisemblable, n'en est peut-être ni plus vraie, ni mieux fondée. Cependant, bien loin que ces exceptions apparentes la détruisent, elles me paroissent au contraire la confirmer; car quoique le cheval et l'âne n'aient qu'un estomac, ils ont des poches dans les intestins, d'une si grande capacité, qu'on peut les comparer à la panse des animaux ruminans; et les lièvres ont l'intestin *cæcum* d'une si grande longueur et d'un tel diamètre, qu'il équivaut au moins à un second estomac. Ainsi il n'est pas étonnant que ces animaux puissent se nourrir d'herbe; et en général on trouvera toujours que c'est de la capacité totale de l'estomac et des intestins que dépend dans les animaux la diversité de leur manière de se nourrir; car les ruminans, comme le bœuf, le bélier, le chameau, etc., ont quatre estomacs et des intestins d'une longueur prodigieuse; aussi vivent-ils d'herbe, et l'herbe seule leur suffit. Les chevaux, les ânes, les lièvres, les lapins, les cochons d'Inde, etc., n'ont qu'un estomac; mais ils ont un *cæcum* qui équivaut à un second estomac, et ils vivent d'herbe et de graines. Les sangliers, les hérissons, les écureuils, etc., dont l'estomac et les boyaux sont d'une moindre capacité, ne mangent que peu d'herbe, et vivent de graines, de fruits, et de racines; et ceux qui, comme les loups, les renards, les tigres, etc., ont l'estomac et les intestins d'une plus petite capacité que tous les autres, relativement au volume de leur corps, sont obligés, pour vivre, de choisir les nourritures les plus succulentes, les plus abondantes en molécules organiques, et de manger de la chair et du sang, des graines et des fruits.

C'est donc sur ce rapport physique et nécessaire, beaucoup plus que sur la convenance du goût, qu'est fondée la diversité que nous voyons dans les appétits des animaux : car si la nécessité ne les déterminoit pas plus souvent que le goût, comment pourroient-ils dévorer la chair infecte et corrompue avec autant d'avidité que la chair succulente et fraîche? pourquoi mangeroient-ils également de toutes sortes de chair? Nous voyons que les chiens domestiques, qui ont de quoi choisir, refusent assez constamment certaines viandes, comme la bécasse, la grive, le cochon, etc., tandis que les chiens sauvages, les loups, les renards, etc., mangent également, et la chair du cochon, et la bécasse, et les oiseaux de toute espèce, et même les grenouilles, car nous en avons trouvé deux dans l'estomac d'un loup; et lorsque la chair ou le poisson leur manque, ils mangent des fruits, des graines, des raisins, etc., et ils préfèrent toujours tout ce qui, dans un petit volume, contient une grande quantité de parties nutritives, c'est-à-dire de molécules organiques propres à la nutrition et à l'entretien du corps.

Si ces preuves ne paroissent pas suffisantes, que l'on considère encore la manière dont on nourrit le bétail que l'on veut engraisser. On commence par la castration; ce qui supprime la voie par laquelle les molécules organiques s'échappent en plus grande abondance : ensuite, au lieu de laisser le bœuf à sa pâture ordinaire et à l'herbe pour toute nourriture, on lui donne du son, du grain, des navets, des alimens, en un mot, plus substantiels que l'herbe, et en très-peu de temps la quantité de la chair de l'animal augmente, les sucs et la graisse abondent, et font d'une chair assez dure et assez sèche

par elle-même une viande succulente et si bonne, qu'elle fait la base de nos meilleurs repas.

Il résulte aussi de ce que nous venons de dire que l'homme, dont l'estomac et les intestins ne sont pas d'une très-grande capacité relativement au volume de son corps, ne pourroit pas vivre d'herbe seule : cependant il est prouvé par les faits qu'il pourroit bien vivre de pain, de légumes, et d'autres graines de plantes, puisqu'on connoît des nations entières et des ordres d'hommes auxquels la religion défend de manger de rien qui ait eu vie. Mais ces exemples, appuyés même de l'autorité de Pythagore, et recommandés par quelques médecins trop amis de la diète, ne me paroissent pas suffisans pour nous convaincre qu'il y eût à gagner pour la santé des hommes et pour la multiplication du genre humain à ne vivre que de légumes et de pain, d'autant plus que les gens de la campagne, que le luxe des villes et la somptuosité de nos tables réduisent à cette façon de vivre, languissent et dépérissent plus tôt que les hommes de l'état mitoyen, auxquels l'inanition et les excès sont également inconnus.

Après l'homme, les animaux qui ne vivent que de chair sont les plus grands destructeurs; ils sont en même temps et les ennemis de la nature et les rivaux de l'homme : ce n'est que par une attention toujours nouvelle, et par des soins prémédités et suivis, qu'il peut conserver ses troupeaux, ses volailles, etc., en les mettant à l'abri de la serre de l'oiseau de proie, et de la dent carnassière du loup, du renard, de la fouine, de la belette, etc.; ce n'est que par une guerre continuelle qu'il peut défendre son grain, ses fruits, toute sa subsistance, et même ses vêtemens, contre la voracité des rats, des chenilles, des scarabées, des mites, etc. : car les insectes sont aussi de ces bêtes qui dans le monde font plus de mal que de bien; au lieu que le bœuf, le mouton, et les autres animaux qui paissent l'herbe, non seulement sont les meilleurs, les plus utiles, les plus précieux pour l'homme, puisqu'ils le nourrissent, mais sont encore ceux qui consomment et dépensent le moins : le bœuf surtout est à cet égard l'animal par excellence; car il rend à la terre tout autant qu'il en tire, et même il améliore le fonds sur lequel il vit : il engraisse son pâturage, au lieu que le cheval et la plupart des autres animaux amaigrissent en peu d'années les meilleures prairies.

Mais ce ne sont pas là les seuls avantages que le bétail procure à l'homme : sans le bœuf, les pauvres et les riches auroient beaucoup de peine à vivre; la terre demeureroit inculte; les champs, et même les jardins, seroient secs et stériles : c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne; il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage champêtre; il fait toute la force de l'agriculture : autrefois il faisoit toute la richesse des hommes, et aujourd'hui il est encore la base de l'opulence des États, qui ne peuvent se soutenir et fleurir que par la culture des terres et par l'abondance du bétail, puisque ce sont les seuls biens réels, tous les autres, et même l'or et l'argent, n'étant que des biens arbitraires, des représentations, des monnoies de crédit, qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne.

Le bœuf ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le chameau, etc., pour porter des fardeaux; la forme de son dos et de ses reins le démontre; mais la grosseur de son cou et la largeur de ses épaules indiquent assez qu'il est propre à tirer et à porter le joug : c'est aussi de cette manière qu'il tire le plus avantageusement; et il est singulier que cet usage ne soit pas général, et que dans des provinces entières on l'oblige à tirer par les cornes : la seule raison qu'on ait pu m'en donner, c'est que quand il est attelé par les cornes, on le conduit plus aisément; il a la tête très-forte, et il ne laisse pas de tirer assez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules. Il semble avoir été fait pour la charrue; la masse de son corps, la lenteur de ses mouvemens, le peu de hauteur de ses jambes, tout, jusqu'à sa tranquillité et à sa patience dans le travail, semble concourir à le rendre propre à la culture des champs, et plus capable qu'aucun autre de vaincre la résistance constante et toujours nouvelle que la terre oppose à ses efforts. Le cheval, quoique peut-être aussi fort que le bœuf, est moins propre à cet ouvrage : il est trop élevé sur ses jambes; ses mouvemens sont trop grands, trop brusques; et d'ailleurs il s'impatiente et se rebute trop aisément; on lui ôte même toute la légèreté, toute la souplesse de ses mouvemens, toute la grâce de son attitude et de sa démarche, lorsqu'on le réduit à ce travail pesant, pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur, plus de masse que de vitesse, et plus de poids que de ressort.

Dans les espèces d'animaux dont l'homme a fait des troupeaux, et où la multiplication est l'objet principal, la femelle est plus nécessaire, plus utile que le mâle. Le produit de la vache est un bien qui croît et qui se renouvelle à chaque instant : la chair du veau est une nourriture aussi abondante que saine et délicate; le lait est l'aliment des enfans; le beurre, l'assaisonnement de la plupart de nos mets; le fromage, la nourriture la plus ordinaire des habitans de la campagne. Que de pauvres familles sont aujourd'hui réduites à vivre de leur vache! Ces mêmes hommes qui tous les jours, et du matin au soir, gémissent dans le travail et sont courbés sur la charrue, ne tirent de la terre que du pain noir, et sont obligés de céder à d'autres la fleur, la substance de leur grain; c'est par eux et ce n'est pas pour eux que les moissons sont abondantes. Ces mêmes hommes qui élèvent, qui multiplient le bétail, qui le soignent et s'en occupent perpétuellement, n'osent jouir du fruit de leurs travaux; la chair de ce bétail est une nourriture dont ils sont forcés de s'interdire l'usage, réduits par la nécessité de leur condition, c'est-à-dire par la dureté des autres hommes, à vivre, comme les chevaux, d'orge et d'avoine, ou de légumes grossiers et de lait aigre.

On peut aussi faire servir la vache à la charrue, et quoiqu'elle ne soit pas aussi forte que le bœuf, elle ne laisse pas de le remplacer souvent. Mais lorsqu'on veut l'employer à cet usage, il faut avoir attention de l'assortir, autant qu'on le peut, avec un bœuf de sa taille et de sa force, ou avec une autre vache, afin de conserver l'égalité du trait et de maintenir le soc en équilibre entre ces deux puissances : moins elles sont inégales, et plus le labour de la terre en est régulier. Au reste, on emploie souvent six et jusqu'à huit bœufs dans les terrains fermes, et surtout dans les friches, qui se lèvent par grosses mottes et par quartiers, au lieu que deux vaches suffisent pour labourer les terrains meubles et sablonneux. On peut aussi, dans ces terrains légers, pousser à chaque fois le sillon beaucoup plus loin que dans les terrains forts. Les anciens avoient borné à une longueur de cent vingt pas la plus grande étendue du sillon que le bœuf devoit tracer par une continuité non interrompue d'efforts et de mouvemens; après quoi, disoient-ils, il faut cesser de l'exciter, et le laisser reprendre haleine pendant quelques momens avant que de poursuivre le même sillon ou d'en commencer un autre. Mais les anciens faisoient leurs délices de l'étude de l'agriculture, et mettoient leur gloire à labourer eux-mêmes, ou du moins à favoriser le labour, à épargner la peine du cultivateur et du bœuf; et parmi nous ceux qui jouissent le plus des biens de cette terre sont ceux qui savent le moins estimer, encourager, soutenir l'art de la cultiver.

Le taureau sert principalement à la propagation de l'espèce; et quoiqu'on puisse aussi le soumettre au travail, on est moins sûr de son obéissance, et il faut être en garde contre l'usage qu'il peut faire de sa force. La nature a fait cet animal indocile et fier; dans le temps du rut il devient indomptable, et souvent furieux; mais par la castration l'on détruit la source de ces mouvemens impétueux; et l'on ne retranche rien à sa force : il n'en est que plus gros, plus massif, plus pesant, et plus propre à l'ouvrage auquel on le destine : il devient aussi plus traitable, plus patient, plus docile, et moins incommode aux autres. Un troupeau de taureaux ne seroit qu'une troupe effrénée que l'homme ne pourroit ni dompter ni conduire.

La manière dont se fait cette opération est assez connue des gens de la campagne : cependant il y a sur cela des usages très-différens, dont on n'a peut-être pas assez observé les différens effets. En général, l'âge le plus convenable à la castration est l'âge qui précède immédiatement la puberté. Pour le bœuf, c'est dix-huit mois ou deux ans; ceux qu'on y soumet plus tôt périssent presque tous. Cependant les jeunes veaux auxquels on ôte les testicules quelque temps après leur naissance, et qui survivent à cette opération si dangereuse à cet âge, deviennent des bœufs plus grands, plus gros, plus gras, que ceux auxquels on ne fait la castration qu'à deux, trois, ou quatre ans; mais ceux-ci paroissent conserver plus de courage et d'activité; et ceux qui ne la subissent qu'à l'âge de six, sept, ou huit ans, ne perdent presque rien des autres qualités du sexe masculin : ils sont plus impétueux, plus indociles que les autres bœufs; et dans le temps de la chaleur des femelles ils cherchent encore à s'en approcher; mais il faut avoir soin de les en écarter : l'accouplement, et même le seul attouchement du bœuf fait naître à la vulve de la vache des espèces de carnosités ou de verrues qu'il faut détruire et guérir en y appliquant un fer rouge. Ce mal peut provenir de ce que ces bœufs, qu'on n'a que *bistournés*, c'est-à-dire aux-

quels on a seulement comprimé les testicules, serré et tordu les vaisseaux qui y aboutissent, ne laissent pas de répandre une liqueur apparemment à demi purulente, et qui peut causer des ulcères à la vulve de la vache, lesquels dégénèrent ensuite en carnosités.

Le printemps est la saison où les vaches sont le plus communément en chaleur : la plupart, dans ce pays-ci, reçoivent le taureau et deviennent pleines depuis le 15 avril jusqu'au 15 juillet; mais il ne laisse pas d'y en avoir beaucoup dont la chaleur est plus tardive, et d'autres dont la chaleur est plus précoce. Elles portent neuf mois, et mettent bas au commencement du dixième. On a donc des veaux en quantité depuis le 15 janvier jusqu'au 15 avril; on en a aussi pendant tout l'été assez abondamment; et l'automne est le temps où ils sont le plus rares. Les signes de la chaleur de la vache ne sont point équivoques : elle mugit alors très-fréquemment et plus violemment que dans les autres temps; elle saute sur les vaches, sur les bœufs, et même sur les taureaux; la vulve est gonflée et proéminente au dehors. Il faut profiter du temps de cette forte chaleur pour lui donner le taureau : si on laissoit diminuer cette ardeur, la vache ne retiendroit pas aussi sûrement.

Le taureau doit être choisi, comme le cheval étalon, parmi les plus beaux de son espèce : il doit être gros, bien fait et en bonne chair; il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les cornes grosses, courtes et noires, les oreilles longues et velues, le muffle grand, le nez court et droit, le cou charnu et gros, les épaules et la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes grosses et charnues, la queue longue et bien couverte de poil, l'allure ferme et sûre, et le poil rouge. Les vaches retiennent souvent dès la première, seconde ou troisième fois; et sitôt qu'elles sont pleines, le taureau refuse de les couvrir, quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur; mais ordinairement la chaleur cesse presque aussitôt qu'elles ont conçu, et elles refusent aussi elles-mêmes les approches du taureau.

Les vaches sont aussi sujettes à avorter lorsqu'on ne les ménage pas et qu'on les met à la charrue, au charroi, etc. Il faut même les soigner davantage et les suivre de plus près lorsqu'elles sont pleines que dans les autres temps, afin de les empêcher de sauter des haies, des fossés, etc. Il faut aussi les mettre dans les pâturages les plus gras et dans un terrain qui, sans être trop humide et marécageux, soit cependant très-abondant en herbes. Six semaines ou deux mois avant qu'elles mettent bas, on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire, en leur donnant à l'étable de l'herbe pendant l'été, et pendant l'hiver du son le matin, ou de la luzerne, du sainfoin, etc. On cessera aussi de les traire dans ce même temps; le lait est alors plus nécessaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus : aussi y a-t-il des vaches dont le lait tarit absolument un mois ou six semaines avant qu'elles mettent bas. Celles qui ont du lait jusqu'aux derniers jours sont les meilleures mères et les meilleures nourrices; mais ce lait des derniers temps est généralement mauvais et peu abondant. Il faut les mêmes attentions pour l'accouchement de la vache que pour celui de la jument; et même il paroît qu'il en faut davantage, car la vache qui met bas paroît être plus épuisée, plus fatiguée que la jument. On ne peut se dispenser de la mettre dans une étable séparée, où il faut qu'elle soit chaudement et commodément sur de la bonne litière, et de la bien nourrir, en lui donnant pendant dix ou douze jours de la farine de fèves, de blé ou d'avoine, etc., délayée avec de l'eau salée, et abondamment de la luzerne, du sainfoin, ou de bonne herbe bien mûre; ce temps suffit ordinairement pour la rétablir, après quoi on la remet par degré à la vie commune et au pâturage : seulement il faut encore avoir l'attention de lui laisser tout son lait pendant les deux premiers mois, le veau profitera davantage; et d'ailleurs le lait de ces premiers temps n'est pas de bonne qualité.

On laisse le jeune veau auprès de sa mère pendant les cinq ou six premiers jours, afin qu'il soit chaudement et qu'il puisse téter aussi souvent qu'il en a besoin; mais il croît et se fortifie assez dans ces cinq ou six jours pour qu'on soit dès lors obligé de l'en séparer si l'on veut la ménager, car il l'épuiseroit s'il étoit toujours auprès d'elle. Il suffira de le laisser téter deux ou trois fois par jour; et si l'on veut lui faire une bonne chair et l'engraisser promptement, on lui donnera tous les jours des œufs crus, du lait bouilli, de la mie de pain : au bout de quatre ou cinq semaines ce veau sera excellent à manger. On pourra donc ne laisser téter que trente ou quarante jours le veau qu'on voudra livrer au boucher; mais il faudra laisser au lait pendant deux mois au moins ceux qu'on voudra nourrir : plus on les laissera téter, plus ils deviendront gros

et forts. On préférera pour les élever ceux qui seront nés aux mois d'avril, mai, et juin : les veaux qui naissent plus tard ne peuvent acquérir assez de force pour résister aux injures de l'hiver suivant; ils languissent par le froid et périssent presque tous. A deux, trois, ou quatre mois, on sèvrera donc les veaux qu'on veut nourrir; et avant de leur ôter le lait absolument, on leur donnera un peu de bonne herbe ou de foin fin pour qu'ils commencent à s'accoutumer à cette nouvelle nourriture; après quoi on les séparera tout-à-fait de leur mère, et on ne les en laissera point approcher ni à l'étable ni au pâturage, où cependant on les mènera tous les jours et où on les laissera du matin au soir pendant l'été : mais dès que le froid commencera à se faire sentir en automne, il ne faudra les laisser sortir que tard dans la matinée et les ramener de bonne heure le soir; et pendant l'hiver, comme le grand froid leur est extrêmement contraire, on les tiendra chaudement dans une étable bien fermée et bien garnie de litière; on leur donnera, avec l'herbe ordinaire, du sainfoin, de la luzerne, etc., et on ne les laissera sortir que par le temps doux. Il leur faut beaucoup de soin pour le premier hiver : c'est le temps le plus dangereux de leur vie; car ils se fortifieront assez pendant l'été suivant pour ne plus craindre le froid du second hiver.

La vache est à dix-huit mois en pleine puberté, et le taureau à deux ans; mais, quoiqu'ils puissent déjà engendrer à cet âge, on fera bien d'attendre jusqu'à trois ans avant de leur permettre de s'accoupler. Ces animaux sont dans la plus grande force depuis trois ans jusqu'à neuf; après cela les vaches et les taureaux ne sont plus propres qu'à être engraissés et livrés au boucher. Comme ils prennent en deux ans la plus grande partie de leur accroissement, la durée de leur vie est aussi, comme dans la plupart des autres espèces d'animaux, à peu près de sept fois deux ans, et communément ils ne vivent guère que quatorze ou quinze ans.

Dans tous les animaux quadrupèdes la voix du mâle est plus forte et plus grave que celle de la femelle, et je ne crois pas qu'il y ait d'exception à cette règle. Quoique les anciens aient écrit que la vache, le bœuf, et même le veau, avoient la voix plus grave que le taureau, il est très-certain que le taureau a la voix beaucoup plus forte, puisqu'il se fait entendre de bien plus loin que la vache, le bœuf, ou le veau. Ce qui a fait croire qu'il avoit la voix moins grave, c'est que son mugissement n'est pas un son simple, mais un son composé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille; en y faisant attention, l'on entend en même temps un son grave, et plus grave que celui de la voix de la vache, du bœuf, et du veau, dont les mugissemens sont aussi bien plus courts. Le taureau ne mugit que d'amour; la vache mugit plus souvent de peur et d'horreur que d'amour; et le veau mugit de douleur, de besoin de nourriture et de désir de sa mère.

Les animaux les plus pesans et les plus paresseux ne sont pas ceux qui dorment le plus profondément ni le plus long-temps. Le bœuf dort, mais d'un sommeil court et léger; il se réveille au moindre bruit. Il se couche ordinairement sur le côté gauche, et le rein ou le rognon de ce côté gauche est toujours plus gros et plus chargé de graisse que le rognon du côté droit.

Les bœufs, comme les autres animaux domestiques, varient par la couleur : cependant le poil roux paroît être le plus commun; et plus il est rouge, plus il est estimé. On fait cas aussi du poil noir, et on prétend que les bœufs sous poil bai durent longtemps; que les bruns durent moins et se rebutent de bonne heure; que les gris, les pommelés, et les blancs, ne valent rien pour le travail, et ne sont propres qu'à être engraissés. Mais de quelque couleur que soit le poil du bœuf, il doit être luisant, épais, et doux au toucher; car s'il est rude, mal uni, ou dégarni, on a raison de supposer que l'animal souffre, ou du moins qu'il n'est pas d'un fort tempérament. Un bon bœuf pour la charrue ne doit être ni trop gras ni trop maigre; il doit avoir la tête courte et ramassée, les oreilles grandes, bien velues et bien unies, les cornes fortes, luisantes et de moyenne grandeur, le front large, les yeux gros et noirs, le muffle gros et camus, les naseaux bien ouverts, les dents blanches et égales, les lèvres noires, le cou charnu, les épaules grosses et pesantes, la poitrine large, le *fanon*, c'est-à-dire la peau du devant pendante jusque sur les genoux, les reins fort larges, le ventre spacieux et tombant, les flancs grands, les hanches longues, la croupe épaisse, les jambes et les cuisses grosses et nerveuses, le dos droit et plein, la queue pendante jusqu'à terre et garnie de poils touffus et fins, les pieds fermes, le cuir grossier et maniable, les muscles élevés, et l'ongle

court et large. Il faut aussi qu'il soit sensible à l'aiguillon, obéissant à la voix et bien dressé. Mais ce n'est que peu à peu, et en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le bœuf à porter le joug volontiers et à se laisser conduire aisément. Dès l'âge de deux ans et demi, ou trois ans au plus tard, il faut commencer à l'apprivoiser et à le subjuguer; si l'on attend plus tard, il devient indocile, et souvent indomptable: la patience, la douceur, et même les caresses, sont les seuls moyens qu'il faut employer; la force et les mauvais traitemens ne serviroient qu'à le rebuter pour toujours. Il faut donc lui frotter le corps, le caresser, lui donner de temps en temps de l'orge bouillie, des fèves concassées, et d'autres nourritures de cette espèce, dont il est le plus friand, et toutes mêlées de sel, qu'il aime beaucoup. En même temps on lui liera souvent les cornes; quelques jours après on le mettra au joug, et on lui fera traîner la charrue avec un autre bœuf de la même taille et qui sera tout dressé; on aura soin de les attacher ensemble à la mangeoire, de les mener de même au pâturage, afin qu'ils se connoissent et s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs, et l'on n'emploiera jamais l'aiguillon dans les commencemens, il ne serviroit qu'à le rendre plus intraitable. Il faudra aussi le ménager et ne le faire travailler qu'à petites reprises, car il se fatigue beaucoup tant qu'il n'est pas tout-à-fait dressé; et, par la même raison, on le nourrira plus largement alors que dans les autres temps.

Le bœuf ne doit servir que depuis trois ans jusqu'à dix: on fera bien de le retirer alors de la charrue pour l'engraisser et le vendre; la chair en sera meilleure que si l'on attendoit plus long-temps. On reconnoît l'âge de cet animal par les dents et par les cornes: les premières dents du devant tombent à dix mois, et sont remplacées par d'autres qui ne sont pas si blanches et qui sont plus larges; à seize mois les dents voisines de celles du milieu tombent et sont aussi remplacées par d'autres; et à trois ans toutes les incisives sont renouvelées: elles sont alors égales, longues, et assez blanches. A mesure que le bœuf avance en âge, elles s'usent et deviennent inégales et noires: c'est la même chose pour le taureau et pour la vache. Ainsi la castration ni le sexe ne changent rien à la crue et à la chute des dents. Cela ne change rien non plus à la chute des cornes; car elles tombent également à trois ans au taureau, au bœuf, et à la vache, et elles sont remplacées par d'autres cornes, qui, comme les secondes dents, ne tombent plus; celles du bœuf et de la vache deviennent seulement plus grosses et plus longues que celles du taureau. L'accroissement de ces secondes cornes ne se fait pas d'une manière uniforme et par un développement égal: la première année, c'est-à-dire la quatrième année de l'âge du bœuf, il lui pousse deux petites cornes pointues, nettes, unies, et terminées vers la tête par une espèce de bourrelet; l'année suivante ce bourrelet s'éloigne de la tête, poussé par un cylindre de corne qui se forme et qui se termine aussi par un autre bourrelet, et ainsi de suite; car tant que l'animal vit, les cornes croissent: ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il est aisé de distinguer dans la corne, et par lesquels l'âge se peut aisément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, et pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds.

Le cheval mange nuit et jour, lentement, mais presque continuellement; le bœuf, au contraire, mange vite et prend en assez peu de temps toute la nourriture qu'il lui faut, après quoi il cesse de manger et se couche pour ruminer: cette différence vient de la différente conformation de l'estomac de ces animaux. Le bœuf, dont les quatre estomacs ne forment qu'un même sac d'une très-grande capacité, peut sans inconvénient prendre à la fois beaucoup d'herbe et le remplir en peu de temps, pour ruminer ensuite et digérer à loisir. Le cheval, qui n'a qu'un petit estomac, ne peut y recevoir qu'une petite quantité d'herbe et le remplir successivement à mesure qu'elle s'affaisse et qu'elle passe dans les intestins, où se fait principalement la décomposition de la nourriture; car ayant observé dans le bœuf et dans le cheval le produit successif de la digestion, et surtout la décomposition du foin, nous avons vu dans le bœuf qu'au sortir de la partie de la panse qui forme le second estomac, et qu'on appelle le *bonnet*, il est réduit en une espèce de pâte verte, semblable à des épinards hachés et bouillis; que c'est sous cette forme qu'il est retenu et contenu dans les plis ou livret du troisième estomac, qu'on appelle le *feuillet;* que la décomposition en est entière dans le quatrième estomac, qu'on appelle la *caillette;* et que ce n'est pour ainsi dire que le marc qui passe dans les intestins: au lieu que dans le cheval le foin ne se décompose guère,

ni dans l'estomac, ni dans les premiers boyaux, où il devient seulement plus souple et plus flexible, comme ayant été macéré et pénétré de la liqueur active dont il est environné; qu'il arrive au *cæcum* et au colon sans grande altération; que c'est principalement dans ces deux intestins, dont l'énorme capacité répond à celle de la panse des ruminans, que se fait dans le cheval la décomposition de la nourriture, et que cette décomposition n'est jamais aussi entière que celle qui se fait dans le quatrième estomac du bœuf.

Par ces mêmes considérations, et par la seule inspection des parties, il me semble qu'il est aisé de concevoir comment se fait la rumination, et pourquoi le cheval ne rumine ni ne vomit, au lieu que le bœuf, et les autres animaux qui ont plusieurs estomacs, semblent ne digérer l'herbe qu'à mesure qu'ils ruminent. La rumination n'est qu'un vomissement sans effort, occasioné par la réaction du premier estomac sur les alimens qu'il contient. Le bœuf remplit ces deux premiers estomacs, c'est-à-dire la panse et le bonnet, qui n'est qu'une portion de la panse, tout autant qu'ils peuvent l'être: cette membrane tendue réagit donc alors avec force sur l'herbe qu'elle contient, qui n'est que très-peu mâchée, à peine hachée, et dont le volume augmente beaucoup par la fermentation. Si l'aliment étoit liquide, cette force de contraction le feroit passer par le troisième estomac, qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit, dont même l'orifice est situé à la partie postérieure du premier, et presque aussi haut que celui de l'œsophage. Ainsi ce conduit ne peut pas admettre cet aliment sec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante; il est donc nécessaire que les parties les plus sèches remontent dans l'œsophage, dont l'orifice est plus large que celui du conduit : elles y remontent en effet; l'animal les remâche, les macère, les imbibe de nouveau de sa salive, et rend ainsi peu à peu l'aliment plus coulant; il le réduit en pâte assez liquide pour qu'elle puisse couler dans ce conduit qui communique au troisième estomac, où elle se macère encore avant de passer dans le quatrième; et c'est dans ce dernier estomac que s'achève la décomposition du foin, qui est réduit en parfait mucilage. Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'est que tant que ces animaux tettent ou sont nourris de lait et d'autres alimens liquides et coulans, ils ne ruminent pas et qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver et lorsqu'on les nourrit d'alimens secs, qu'en été, pendant lequel ils paissent l'herbe tendre. Dans le cheval, au contraire, l'estomac est très-petit, l'orifice de l'œsophage est fort étroit, et celui du pylore est fort large : cela seul suffiroit pour rendre impossible la rumination; car l'aliment contenu dans ce petit estomac, quoique peut-être plus fortement comprimé que dans le grand estomac du bœuf, ne doit pas remonter, puisqu'il peut aisément descendre par le pylore, qui est fort large. Il n'est pas même nécessaire que le foin soit réduit en pâte molle et coulante pour y entrer; la force de contraction de l'estomac y pousse l'aliment encore presque sec, et il ne peut remonter par l'œsophage, parce que ce conduit est fort petit en comparaison de celui du pylore. C'est donc par cette différence générale de conformation que le bœuf rumine, et que le cheval ne peut ruminer; mais il y a encore une différence particulière dans le cheval, qui fait que non seulement il ne peut ruminer, c'est-à-dire vomir sans effort, mais même qu'il ne peut absolument vomir, quelque effort qu'il puisse faire : c'est que le conduit de l'œsophage arrivant très-obliquement dans l'estomac du cheval, dont les membranes forment une épaisseur considérable, ce conduit fait dans cette épaisseur une espèce de gouttière si oblique, qu'il ne peut que se serrer davantage, au lieu de s'ouvrir par les convulsions de l'estomac. Quoique cette différence, aussi bien que les autres différences de conformation qu'on peut remarquer dans le corps des animaux, dépendent toutes de la nature lorsqu'elles sont constantes, cependant il y a dans le développement, et surtout dans celui des parties molles, des différences constantes en apparence, qui néanmoins pourroient varier, et qui même varient par les circonstances. La grande capacité de la panse du bœuf, par exemple, n'est pas due en entier à la nature; la panse n'est pas telle par sa conformation primitive, elle ne le devient que successivement et par le grand volume des alimens : car dans le veau qui vient de naître, et même dans le veau qui est encore au lait et qui n'a pas mangé d'herbe, la panse, comparée à la caillette, est beaucoup plus petite que dans le bœuf. Cette grande capacité de la panse ne vient donc que de l'extension qu'occasionne le grand volume des alimens : j'en ai été convaincu par une expérience qui me paroît décisive. J'ai fait nourrir deux agneaux de même âge et sevrés en même temps, l'un

de pain, et l'autre d'herbe : les ayant ouverts au bout d'un an, j'ai vu que la panse de l'agneau qui avoit vécu d'herbe étoit devenue plus grande de beaucoup que la panse de celui qui avoit été nourri de pain.

On prétend que les bœufs qui mangent lentement résistent plus long-temps au travail que ceux qui mangent vite; que les bœufs des pays élevés et secs sont plus vifs, plus vigoureux, et plus sains que ceux des pays bas et humides; que tous deviennent plus forts lorsqu'on les nourrit de foin sec que quand on ne leur donne que de l'herbe molle; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat, et que, par cette raison, l'on ne doit jamais acheter que dans son voisinage des bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il suffira de les nourrir de paille et d'un peu de foin; mais dans le temps des ouvrages, on leur donnera beaucoup plus de foin que de paille, et même un peu de son ou d'avoine, avant de les faire travailler : l'été, si le foin manque, on leur donnera de l'herbe fraîchement coupée, ou bien de jeunes pousses et des feuilles de frêne, d'orme, de chêne, etc., mais en petite quantité, l'excès de cette nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur causant quelquefois un pissement de sang. La luzerne, le sainfoin, la vesce, soit en vert ou en sec, les lupins, les navets, l'orge bouillie, etc., sont aussi de très-bons alimens pour les bœufs. Il n'est pas nécessaire de régler la quantité de leur nourriture; ils n'en prennent jamais plus qu'il ne leur en faut, et l'on fera bien de leur en donner toujours assez pour qu'ils en laissent. On ne les mettra au pâturage que vers le 15 de mai : les premières herbes sont trop crues; et quoiqu'ils les mangent avec avidité, elles ne laissent pas de les incommoder. On les fera pâturer pendant tout l'été, et vers le 15 octobre, on les remettra au fourrage, en observant de ne les pas faire passer brusquement du vert au sec et du sec au vert, mais de les amener par degrés à ce changement de nourriture.

La grande chaleur incommode ces animaux, peut-être plus encore que le grand froid. Il faut pendant l'été les mener au travail dès la pointe du jour, les ramener à l'étable, ou les laisser dans les bois pâturer à l'ombre pendant la grande chaleur, et ne les remettre à l'ouvrage qu'à trois ou quatre heures du soir. Au printemps, en hiver, et en automne, on pourra les faire travailler sans interruption depuis huit ou neuf heures du matin jusqu'à cinq ou six heures du soir. Ils ne demandent pas autant de soin que les chevaux; cependant, si l'on veut les entretenir sains et vigoureux, on ne peut guère se dispenser de les étriller tous les jours, de les laver, et de leur graisser la corne des pieds, etc. Il faut aussi les faire boire au moins deux fois par jour : ils aiment l'eau nette et fraîche, au lieu que le cheval l'aime trouble et tiède.

La nourriture et le soin sont à peu près les mêmes et pour la vache et pour le bœuf; cependant la vache à lait exige des attentions particulières, tant pour la bien choisir que pour la bien conduire. On dit que les vaches noires sont celles qui donnent le meilleur lait, et que les blanches sont celles qui en donnent le plus; mais, de quelque poil que soit la vache à lait, il faut qu'elle soit en bonne chair, qu'elle ait l'œil vif, la démarche légère, qu'elle soit jeune, et que son lait soit, s'il se peut, abondant et de bonne qualité : on la traira deux fois par jour en été, et une fois seulement en hiver; et si l'on veut augmenter la quantité du lait, il n'y aura qu'à la nourrir avec des alimens plus succulens que de l'herbe.

Le bon lait n'est ni trop épais ni trop clair; sa consistance doit être telle que lorsqu'on en prend une petite goutte, elle conserve sa rondeur sans couler. Il doit aussi être d'un beau blanc; celui qui tire sur le jaune ou sur le bleu ne vaut rien. Sa saveur doit être douce, sans aucune amertume et sans âcreté; il faut aussi qu'il soit de bonne odeur ou sans odeur. Il est meilleur au mois de mai et pendant l'été que pendant l'hiver, et il n'est parfaitement bon que quand la vache est en bon âge et en bonne santé : le lait des jeunes génisses est trop clair, celui des vieilles vaches est trop sec, et pendant l'hiver il est trop épais. Ces différentes qualités du lait sont relatives à la quantité plus ou moins grande des parties butyreuses, caséeuses, et séreuses qui le composent. Le lait trop clair est celui qui abonde trop en parties séreuses; le lait trop épais est celui qui en manque; et le lait trop sec n'a pas assez de parties butyreuses et séreuses. Le lait d'une vache en chaleur n'est pas bon, non plus que celui d'une vache qui approche de son terme ou qui a mis bas depuis peu de temps. On trouve dans le troisième et dans le quatrième estomac du veau qui tette, des grumeaux de lait caillé; ces grumeaux de lait, séchés à l'air, sont la présure dont on se sert pour faire cailler le lait. Plus on garde cette pré-

sure, meilleure elle est, et il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

Les vaches et les bœufs aiment beaucoup le vin, le vinaigre, le sel; ils dévorent avec avidité une salade assaisonnée. En Espagne et dans quelques autres pays, on met auprès du jeune veau à l'étable une de ces pierres qu'on appelle *salègres*, et qu'on trouve dans les mines de sel gemme : il lèche cette pierre salée pendant tout le temps que sa mère est au pâturage; ce qui excite si fort l'appétit ou la soif, qu'au moment que la vache arrive, le jeune veau se jette à la mamelle, en tire avec avidité beaucoup de lait, s'engraisse et croît bien plus vite que ceux auxquels on ne donne point de sel. C'est par la même raison que quand les bœufs ou les vaches sont dégoûtés, on leur donne de l'herbe trempée dans du vinaigre ou saupoudrée d'un peu de sel : on peut leur en donner aussi lorsqu'ils se portent bien et que l'on veut exciter leur appétit pour les engraisser en peu de temps. C'est ordinairement à l'âge de dix ans qu'on les met à l'engrais : si l'on attend plus tard, on est moins sûr de réussir, et leur chair n'est pas si bonne. On peut les engraisser en toutes saisons; mais l'été est celle qu'on préfère, parce que l'engrais se fait à moins de frais, et qu'en commençant au mois de mai ou de juin, on est presque sûr de les voir gras avant la fin d'octobre. Dès qu'on voudra les engraisser, on cessera de les faire travailler; on les fera boire beaucoup plus souvent; on leur donnera des nourritures succulentes en abondance, quelquefois mêlées d'un peu de sel, et on les laissera ruminer à loisir et dormir à l'étable pendant les grandes chaleurs : en moins de quatre ou cinq mois ils deviendront si gras, qu'ils auront de la peine à marcher, et qu'on ne pourra les conduire au loin qu'à très-petites journées. Les vaches, et même les taureaux bistournés, peuvent s'engraisser aussi; mais la chair de la vache est plus sèche, et celle du taureau bistourné est plus rouge et plus dure que la chair du bœuf, et elle a toujours un goût désagréable et fort.

Les taureaux, les vaches et les bœufs sont fort sujets à se lécher, surtout dans les temps qu'ils sont en plein repos; et comme l'on croit que cela les empêche d'engraisser, on a soin de frotter de leur fiente tous les endroits de leur corps auxquels ils peuvent atteindre; lorsqu'on ne prend pas cette précaution, ils enlèvent le poil avec la langue, qu'ils ont fort rude, et ils avalent ce poil en grande quantité. Comme cette substance ne peut se digérer, elle reste dans leur estomac et y forme des pelotes rondes qu'on a appelées *égagropiles*, et qui sont quelquefois d'une grosseur si considérable, qu'elles doivent les incommoder par leur volume, et les empêcher de digérer par leur séjour dans l'estomac. Ces pelotes se revêtent avec le temps d'une croûte brune assez solide, qui n'est cependant qu'un mucilage épaissi, mais qui, par le frottement et la coction, devient dur et luisant. Elles ne se trouvent jamais que dans la panse; et s'il entre du poil dans les autres estomacs, il n'y séjourne pas, non plus que dans les boyaux : il passe apparemment avec le marc des alimens.

Les animaux qui ont des dents incisives, comme le cheval et l'âne, aux deux mâchoires, broutent plus aisément l'herbe courte que ceux qui manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure; et si le mouton et la chèvre la coupent de très-près, c'est parce qu'ils sont petits et que leurs lèvres sont minces : mais le bœuf, dont les lèvres sont épaisses, ne peut brouter que l'herbe longue, et c'est par cette raison qu'il ne fait aucun tort au pâturage sur lequel il vit : comme il ne peut pincer que l'extrémité des jeunes herbes, il n'en ébranle point la racine et n'en retarde que très-peu l'accroissement; au lieu que le mouton et la chèvre les coupent de si près, qu'ils détruisent la tige et gâtent la racine. D'ailleurs le cheval choisit l'herbe la plus fine, et laisse grener et se multiplier la grande herbe, dont les tiges sont dures; au lieu que le bœuf coupe ces grosses tiges et détruit peu à peu l'herbe la plus grossière : ce qui fait qu'au bout de quelques années la prairie sur laquelle le cheval a vécu n'est plus qu'un mauvais pré, au lieu que celle que le bœuf a broutée devient un pâturage fin.

L'espèce de nos bœufs, qu'il ne faut pas confondre avec celles de l'aurochs, du buffle, et du bison, paroît être originaire de nos climats tempérés, la grande chaleur les incommodant autant que le froid excessif. D'ailleurs cette espèce, si abondante en Europe, ne se trouve point dans les pays méridionaux, et ne s'est pas étendue au-delà de l'Arménie et de la Perse en Asie, et au-delà de l'Égypte et de la Barbarie en Afrique; car aux Indes, aussi bien que dans le reste de l'Afrique, et même en Amérique, ce sont des bisons qui ont une bosse sur le dos, ou d'autres animaux, auxquels les voyageurs ont donné le nom de *bœufs*, mais qui sont d'une espèce différente de celle de

nos bœufs. Ceux qu'on trouve au cap de Bonne-Espérance et en plusieurs contrées de l'Amérique, y ont été transportés d'Europe par les Hollandois et par les Espagnols. En général, il paroît que les pays un peu froids conviennent mieux à nos bœufs que les pays chauds, et qu'ils sont d'autant plus gros et plus grands que le climat est plus humide et plus abondant en pâturages. Les bœufs de Danemarck, de la Podolie, de l'Ukraine, et de la Tartarie qu'habitent les Calmouks, sont les plus grands de tous; ceux d'Irlande, d'Angleterre, de Hollande, et de Hongrie, sont aussi plus grands que ceux de Perse, de Turquie, de Grèce, d'Italie, de France, et d'Espagne; et ceux de Barbarie sont les plus petits de tous. On assure même que les Hollandois tirent tous les ans du Danemarck un grand nombre de vaches grandes et maigres, et que ces vaches donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les vaches de France. C'est apparemment cette même race de vaches à lait qu'on a transportée et multipliée en Poitou, en Aunis, et dans les marais de la Charente, où on les appelle *vaches flandrines*. Ces vaches sont en effet beaucoup plus grandes et plus maigres que les vaches communes, et elles donnent une fois autant de lait et de beurre; elles donnent aussi des veaux beaucoup plus grands et plus forts. Elles ont du lait en tout temps, et on peut les traire toute l'année, à l'exception de quatre ou cinq jours avant qu'elles mettent bas. Mais il faut pour ces vaches des pâturages excellens; quoiqu'elles ne mangent guère plus que les vaches communes, comme elles sont toujours maigres, toute la surabondance de la nourriture se tourne en lait : au lieu que les vaches ordinaires deviennent grasses et cessent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque temps dans des pâturages trop gras. Avec un taureau de cette race et des vaches communes, on fait une autre race qu'on appelle *bâtarde*, et qui est plus féconde et plus abondante en lait que la race commune. Ces vaches bâtardes donnent souvent deux veaux à la fois, et fournissent du lait pendant toute l'année. Ce sont ces bonnes vaches à lait qui font une partie des richesses de la Hollande, d'où il sort tous les ans pour des sommes considérables de beurre et de fromage. Ces vaches, qui fournissent une ou deux fois autant de lait que les vaches de France, en donnent six fois autant que celles de Barbarie.

En Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, et dans le Nord, on sale et on fume la chair du bœuf en grande quantité, soit pour l'usage de la marine, soit pour l'avantage du commerce. Il sort aussi de ces pays une grande quantité de cuirs : la peau du bœuf, et même celle du veau, servent, comme l'on sait, à une infinité d'usages. La graisse est aussi une matière utile; on la mêle avec le suif du mouton. Le fumier du bœuf est le meilleur engrais pour les terres sèches et légères. La corne de cet animal est le premier vaisseau dans lequel on ait bu, le premier instrument dans lequel on ait soufflé pour augmenter le son, la première matière transparente que l'on ait employée pour faire des vitres, des lanternes, et que l'on ait ramollie, travaillée, moulée, pour faire des boîtes, des peignes, et mille autres ouvrages. Mais finissons; car l'histoire naturelle doit finir où commence l'histoire des arts.

* Je dois ici rectifier une erreur que j'ai faite au sujet de l'accroissement des cornes des bœufs, vaches, et taureaux. On m'avoit assuré, et j'ai dit qu'elles tombent à l'âge de trois ans, et qu'elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus. Ce fait n'est vrai qu'en partie; il est fondé sur une méprise dont M. Forster a recherché l'origine. Voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

« A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très-mince se sépare de la corne; cette lame, qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de bon papier commun, se gerce dans toute sa longueur, et au moindre frottement elle tombe; mais la corne subsiste, ne tombe pas en entier, et n'est pas remplacée par une autre : c'est une simple exfoliation, d'où se forme cette espèce de bourrelet qui se trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des taureaux, des bœufs, et des vaches, et, chaque année suivante, un nouveau bourrelet est formé par l'accroissement et l'addition d'une nouvelle lame conique de corne, formée dans l'intérieur de la corne immédiatement sur l'os qu'elle enveloppe, et qui pousse le cône corné de trois ans un peu plus avant. Il semble donc que la lame mince, exfoliée au bout de trois ans, formoit l'attache de la corne à l'os frontal, et que la production d'une nouvelle lame intérieure force la lame extérieure, qui s'ouvre par une fissure longitudinale et tombe au premier frottement. Le premier bourrelet formé, les lames intérieures suivent d'année en année, et poussent la corne triennale plus avant, et le bourre-

let se détache de même par le frottement, car on observe que ces animaux aiment à frotter leurs cornes contre les arbres ou contre les bois dans l'étable : il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs et les vaches puissent y frotter leurs cornes : sans cette précaution, ils prétendent avoir remarqué que ces animaux se battent entre eux par les cornes, et cela parce que la démangeaison qu'ils éprouvent les force à chercher les moyens de la faire cesser. Ce poteau sert aussi à ôter les vieux poils, qui, poussés par les nouveaux, causent des démangeaisons à la peau de ces animaux. »

Ainsi les cornes du bœuf sont permanentes, et ne tombent jamais en entier que par accident, et quand le bœuf se heurte avec violence contre quelque corps dur ; et lorsque cela arrive, il ne reste qu'un petit moignon qui est fort sensible pendant plusieurs jours ; et quoiqu'il se durcisse, il ne prend jamais d'accroissement, et l'animal est écorne pour toute la vie.

LE BÉLIER ET LA BREBIS.

L'on ne peut guère douter que les animaux actuellement domestiques n'aient été sauvages auparavant : ceux dont nous avons donné l'histoire en ont fourni la preuve ; et l'on trouve encore aujourd'hui des chevaux, des ânes, et des taureaux sauvages. Mais l'homme, qui s'est soumis tant de millions d'individus, peut-il se glorifier d'avoir conquis une seule espèce entière ? Comme toutes ont été créées sans sa participation, ne peut-on pas croire que toutes ont eu ordre de croître et de multiplier sans son secours ? Cependant, si l'on fait attention à la foiblesse et à la stupidité de la brebis, si l'on considère en même temps que cet animal sans défense ne peut même trouver son salut dans la fuite ; qu'il a pour ennemis tous les animaux carnassiers, qui semblent le chercher de préférence et le dévorer par goût ; que d'ailleurs cette espèce produit peu, que chaque individu ne vit que peu de temps, etc., on seroit tenté d'imaginer que dès les commencemens la brebis a été confiée à la garde de l'homme, qu'elle a eu besoin de sa protection pour subsister, et de ses soins pour se multiplier, puisqu'en effet on ne trouve point de brebis sauvages dans les déserts ; que dans tous les lieux où l'homme ne commande pas, le lion, le tigre, le loup, règnent par la force et par la cruauté ; que ces animaux de sang et de carnage vivent plus long-temps et multiplient tous beaucoup plus que la brebis ; et qu'enfin, si l'on abandonnoit encore aujourd'hui dans nos campagnes les troupeaux nombreux de cette espèce que nous avons tant multipliée, ils seroient bientôt détruits sous nos yeux, et l'espèce entière anéantie par le nombre et la voracité des espèces ennemies.

Il paroît donc que ce n'est que par notre secours et par nos soins que cette espèce a duré, dure, et pourra durer encore : il paroît qu'elle ne subsisteroit pas par elle-même. La brebis est absolument sans ressource et sans défense : le bélier n'a que de foibles armes ; son courage n'est qu'une pétulance inutile pour lui-même, et incommode pour les autres, et qu'on détruit par la castration. Les moutons sont encore plus timides que les brebis ; c'est par crainte qu'ils se rassemblent si souvent en troupeaux ; le moindre bruit extraordinaire suffit pour qu'ils se précipitent et se serrent les uns contre les autres ; et cette crainte est accompagnée de la plus grande stupidité, car ils ne savent pas fuir le danger : ils semblent même ne pas sentir l'incommodité de leur situation ; ils restent où ils se trouvent, à la pluie, à la neige ; ils y demeurent opiniâtrément ; et, pour les obliger à changer de lieu et à prendre une route, il leur faut un chef qu'on instruit à marcher le premier, et dont ils suivent tous les mouvemens pas à pas. Ce chef demeureroit lui-même, avec le reste du troupeau, sans mouvement, dans la même place, s'il n'étoit chassé par le berger ou excité par le chien commis à leur garde, lequel sait en effet veiller à leur sûreté, les défendre, les diriger, les séparer, les rassembler, et leur communiquer les mouvemens qui leur manquent.

Ce sont donc, de tous les animaux qua-

LE BÉLIER

Ordre des **Ruminants**. *Genre* **Mouton**. *(Cuvier)*

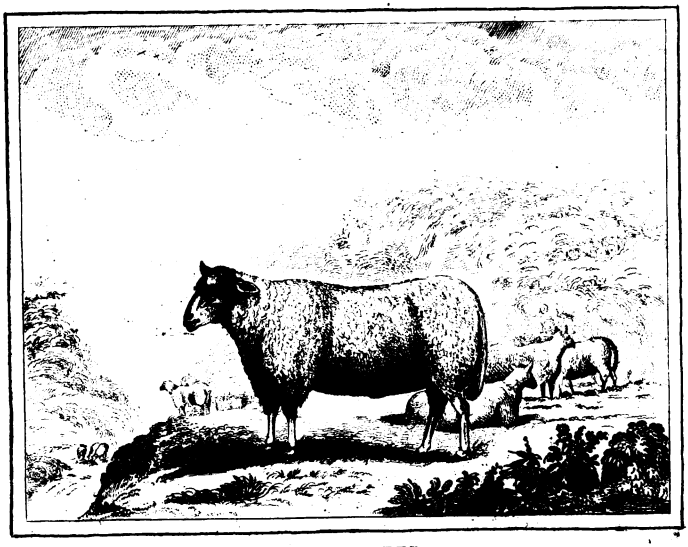

LA BREBIS

Ordre des **Ruminants**.. *id*.. *id*..

UNIV. OF MICH.

drupèdes, les plus stupides; ce sont ceux qui ont le moins de ressource et d'instinct. Les chèvres, qui leur ressemblent à tant d'autres égards, ont beaucoup plus de sentiment; elles savent se conduire; elles évitent les dangers, elles se familiarisent aisément avec les nouveaux objets, au lieu que la brebis ne sait ni fuir ni s'approcher : quelque besoin qu'elle ait de secours, elle ne vient point à l'homme aussi volontiers que la chèvre; et, ce qui, dans les animaux, paroît être le dernier degré de la timidité ou de l'insensibilité, elle se laisse enlever son agneau sans le défendre, sans s'irriter, sans résister, et sans marquer sa douleur par un cri différent du bêlement ordinaire.

Mais cet animal si chétif en lui-même, si dépourvu de sentiment, si dénué de qualités intérieures, est pour l'homme l'animal le plus précieux, celui dont l'utilité est la plus immédiate et la plus étendue : seul il peut suffire aux besoins de première nécessité; il fournit tout à la fois de quoi se nourrir et se vêtir, sans compter les avantages particuliers que l'on sait tirer du suif, du lait, de la peau, et même des boyaux, des os, et du fumier de cet animal, auquel il semble que la nature n'ait, pour ainsi dire, rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme.

L'amour, qui, dans les animaux, est le sentiment le plus vif et le plus général, est aussi le seul qui semble donner quelque vivacité, quelque mouvement au bélier; il devient pétulant, il se bat, il s'élance contre les autres béliers, quelquefois même il attaque son berger; mais la brebis, quoique en chaleur, n'en paroît pas plus animée, pas plus émue; elle n'a qu'autant d'instinct qu'il en faut pour ne pas refuser les approches du mâle, pour choisir sa nourriture, et pour reconnoître son agneau. L'instinct est d'autant plus sûr qu'il est plus machinal, et, pour ainsi dire, plus inné : le jeune agneau cherche lui-même dans un nombreux troupeau, trouve et saisit la mamelle de sa mère sans jamais se méprendre. L'on dit aussi que les moutons sont sensibles aux douceurs du chant, qu'ils paissent avec plus d'assiduité, qu'ils se portent mieux, qu'ils engraissent au son du chalumeau, que la musique a pour eux des attraits; mais l'on dit encore plus souvent, et avec plus de fondement, qu'elle sert au moins à charmer l'ennui du berger, et que c'est à ce genre de vie oisive et solitaire que l'on doit rapporter l'origine de cet art.

Ces animaux, dont le naturel est si simple, sont aussi d'un tempérament très-foible; ils ne peuvent marcher long-temps; les voyages les affoiblissent et les exténuent; dès qu'ils courent, ils palpitent et sont bientôt essoufflés; la grande chaleur, l'ardeur du soleil, les incommodent autant que l'humidité, le froid, et la neige; ils sont sujets à grand nombre de maladies, dont la plupart sont contagieuses; la surabondance de la graisse les fait quelquefois mourir, et toujours elle empêche les brebis de produire; elles mettent bas difficilement, elles avortent fréquemment, et demandent plus de soin qu'aucun des autres animaux domestiques.

Lorsque la brebis est prête à mettre bas, il faut la séparer du reste du troupeau et la veiller, afin d'être à portée d'aider à l'accouchement. L'agneau se présente souvent de travers ou par les pieds, et dans ces cas la mère court risque de la vie si elle n'est aidée. Lorsqu'elle est délivrée, on lève l'agneau et on le met droit sur ses pieds; on tire en même temps le lait qui est contenu dans les mamelles de la mère : ce premier lait est gâté, et feroit beaucoup de mal à l'agneau; on attend donc qu'elles se remplissent d'un nouveau lait avant que de lui permettre de téter : on le tient chaudement et on l'enferme pendant trois ou quatre jours avec sa mère, pour qu'il apprenne à la connoître. Dans ces premiers temps, pour rétablir la brebis, on la nourrit de bon lait et d'orge moulu, ou de son mêlé d'un peu de sel; on lui fait boire de l'eau un peu tiède et blanchie avec de la farine de blé, de fèves, ou de millet : au bout de quatre ou cinq jours, on pourra la remettre par degrés à la vie commune, et la faire sortir avec les autres; on observera seulement de ne la pas mener trop loin, pour ne pas échauffer son lait : quelque temps après, lorsque l'agneau qui la tette aura pris de la force et qu'il commencera à bondir, on pourra lui laisser suivre sa mère aux champs.

On livre ordinairement au boucher tous les agneaux qui paroissent foibles, et l'on ne garde pour les élever que ceux qui sont les plus vigoureux, les plus gros, et les plus chargés de laine : les agneaux de la première portée ne sont jamais si bons que ceux des portées suivantes. Si l'on veut élever ceux qui naissent aux mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février, on les garde à l'étable pendant l'hiver; on ne les en fait sortir que le soir et le matin pour téter, et on ne les laisse point aller aux champs avant le commencement d'avril : quelque temps auparavant, on leur donne tous les jours un

peu d'herbe, afin de les accoutumer peu à peu à cette nouvelle nourriture. On peut les sevrer à un mois; mais il vaut mieux ne le faire qu'à six semaines ou deux mois. On préfère toujours les agneaux blancs et sans taches aux agneaux noirs ou tachés, la laine blanche se vendant mieux que la laine noire ou mêlée.

La castration doit se faire à l'âge de cinq ou six mois, ou même un peu plus tard, au printemps ou en automne, dans un temps doux. Cette opération se fait de deux manières: la plus ordinaire est l'incision; on tire les testicules par l'ouverture qu'on vient de faire, et on les enlève aisément: l'autre se fait sans incision; on lie seulement, en serrant fortement avec une corde, les bourses au-dessus des testicules, et l'on détruit par cette compression les vaisseaux qui y aboutissent. La castration rend l'agneau malade et triste, et l'on fera bien de lui donner du son mêlé d'un peu de sel pendant deux ou trois jours, pour prévenir le dégoût qui souvent succède à cet état.

A un an, les béliers, les brebis, et les moutons, perdent les deux dents de devant de la mâchoire inférieure: ils manquent, comme l'on sait, de dents incisives à la mâchoire supérieure. A dix-huit mois, les deux dents voisines des deux premières tombent aussi, et à trois ans elles sont toutes remplacées: elles sont alors égales et assez blanches; mais à mesure que l'animal vieillit, elles se déchaussent, s'émoussent, et deviennent inégales et noires. On connoît aussi l'âge du bélier par les cornes; elles paroissent dès la première année, souvent dès la naissance, et croissent tous les ans d'un anneau jusqu'à l'extrémité de la vie. Communément les brebis n'ont pas de cornes; mais elles ont sur la tête des proéminences osseuses aux mêmes endroits où naissent les cornes des béliers. Il y a cependant quelques brebis qui ont deux et même quatre cornes: ces brebis sont semblables aux autres; leurs cornes sont longues de cinq ou six pouces, moins contournées que celles des béliers; et lorsqu'il y a quatre cornes, les deux cornes extérieures sont plus courtes que les deux autres.

Le bélier est en état d'engendrer dès l'âge de dix-huit mois, et à un an la brebis peut produire; mais on fera bien d'attendre que la brebis ait deux ans, et que le bélier en ait trois, avant de leur permettre de s'accoupler: le produit trop précoce, et même le premier produit de ces animaux, est toujours foible et mal conditionné. Un bélier peut aisément suffire à vingt-cinq ou trente brebis. On le choisit parmi les plus forts et les plus beaux de son espèce: il faut qu'il ait des cornes, car il y a des béliers qui n'en ont pas; et ces béliers sans cornes sont, dans ces climats, moins vigoureux et moins propres à la propagation. Un beau et bon bélier doit avoir la tête forte et grosse, le front large, les yeux gros et noirs, le nez camus, les oreilles grandes, le cou épais, le corps long et élevé, les reins et la croupe larges, les testicules gros, et la queue longue: les meilleurs de tous sont les blancs, bien chargés de laine sur le ventre, sur la queue, sur la tête, sur les oreilles, et jusque sur les yeux. Les brebis dont la laine est la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus soyeuse, et la plus blanche, sont aussi les meilleures pour la propagation, surtout si elles ont en même temps le corps grand, le cou épais, et la démarche légère. On observe aussi que celles qui sont plutôt maigres que grasses produisent plus sûrement que les autres.

La saison de la chaleur des brebis est depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'avril: cependant elles ne laissent pas de concevoir en tout temps, si on leur donne, aussi bien qu'au bélier, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau salée et du pain de chènevis. On les laisse couvrir trois ou quatre fois chacune, après quoi on les sépare du bélier, qui s'attache de préférence aux brebis âgées et dédaigne les plus jeunes. L'on a soin de ne les pas exposer à la pluie ou aux orages dans le temps de l'accouplement: l'humidité les empêche de retenir, et un coup de tonnerre suffit pour les faire avorter. Un jour ou deux après qu'elles ont été couvertes on les remet à la vie commune, et l'on cesse de leur donner de l'eau salée, dont l'usage continuel, aussi bien que celui du pain de chènevis et des autres nourritures chaudes, ne manqueroit pas de les faire avorter. Elles portent cinq mois, et mettent bas au commencement du sixième. Elles ne produisent ordinairement qu'un agneau, et quelquefois deux. Dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an; mais en France et dans les pays plus froids elles ne produisent qu'une fois l'année. On donne le bélier à quelques-unes vers la fin de juillet et au commencement d'août, afin d'avoir des agneaux dans le mois de janvier; on le donne ensuite à un plus grand nombre dans les mois de septembre, d'octobre, et de novembre, et l'on a des agneaux

abondamment aux mois de février, de mars, et d'avril : on peut aussi en avoir en quantité aux mois de mai, juin, juillet, août, et septembre ; et ils ne sont rares qu'aux mois d'octobre, novembre, et décembre. La brebis a du lait pendant sept ou huit mois, et en grande abondance : ce lait est une assez bonne nourriture pour les enfans et pour les gens de la campagne ; on en fait aussi de fort bons fromages, surtout en le mêlant avec celui de la vache. L'heure de traire les brebis est immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou aussitôt après qu'elles sont revenues : on peut les traire deux fois par jour en été, et une fois en hiver.

Les brebis engraissent dans le temps qu'elles sont pleines, parce qu'elles mangent plus alors que dans les autres temps. Comme elles se blessent souvent et qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois stériles et font assez souvent des monstres : cependant, lorsqu'elles sont bien soignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de dix ou douze ans ; mais ordinairement elles sont vieilles et maléficiées dès l'âge de sept ou huit ans. Le bélier, qui vit douze ou quatorze ans, n'est bon que jusqu'à huit pour la propagation : il faut le bistourner à cet âge, et l'engraisser avec les vieilles brebis. La chair du bélier, quoique bistourné et engraissé, a toujours un mauvais goût : celle de la brebis est mollasse et insipide, au lieu que celle du mouton est la plus succulente et la meilleure de toutes les viandes communes.

Les gens qui veulent former un troupeau, et en tirer du profit, achètent des brebis et des moutons de l'âge de dix-huit mois ou deux ans. On en peut mettre cent sous la conduite d'un seul berger : s'il est vigilant et aidé d'un bon chien, il en perdra peu. Il doit les précéder lorsqu'il les conduit aux champs, et les accoutumer à entendre sa voix, à le suivre sans s'arrêter et sans s'écarter dans les blés, dans les vignes, dans les bois, et dans les terres cultivées, où ils ne manqueroient pas de causer du dégât. Les coteaux et les plaines élevées au-dessus des collines sont des lieux qui leur conviennent le mieux : on évite de les mener paître dans les endroits bas, humides, et marécageux. On les nourrit pendant l'hiver, à l'étable, de son, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de sainfoin, de feuilles d'orme, de frêne, etc. On ne laisse pas de les faire sortir tous les jours, à moins que le temps ne soit fort mauvais ; mais c'est plutôt pour les promener que pour les nourrir ; et dans cette mauvaise saison on ne les conduit aux champs que sur les dix heures du matin : on les y laisse pendant quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire et on les ramène vers les trois heures après midi. Au printemps et en automne, au contraire, on les fait sortir aussitôt que le soleil a dissipé la gelée ou l'humidité, et on ne les ramène qu'au soleil couchant. Il suffit aussi, dans ces deux saisons, de les faire boire une seule fois par jour avant de les ramener à l'étable, où il faut qu'ils trouvent toujours du fourrage, mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'est que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture ; on les y mène deux fois par jour, et on les fait boire aussi deux fois : on les fait sortir de grand matin, on attend que la rosée soit tombée pour les laisser paître pendant quatre ou cinq heures, ensuite on les fait boire et on les ramène à la bergerie ou dans quelque autre endroit à l'ombre ; sur les trois ou quatre heures du soir, lorsque la grande chaleur commence à diminuer, on les mène paître une seconde fois jusqu'à la fin du jour : il faudroit même les laisser passer toute la nuit aux champs, comme on le fait en Angleterre, si l'on n'avoit rien à craindre du loup ; ils n'en seroient que plus vigoureux, plus propres, et plus sains. Comme la chaleur trop vive les incommode beaucoup, et que les rayons du soleil leur étourdissent la tête et leur donnent des vertiges, on fera bien de choisir des lieux opposés au soleil, et de les mener le matin sur des coteaux exposés au levant, et l'après-midi sur des coteaux exposés au couchant, afin qu'ils aient en paissant la tête à l'ombre de leur corps ; enfin il faut éviter de les faire passer par des endroits couverts d'épines, de ronces, d'ajoncs, de chardons, si l'on veut qu'ils conservent leur laine.

Dans les terrains secs, dans les lieux élevés, où le serpolet et les autres herbes odoriférantes abondent, la chair du mouton est de bien meilleure qualité que dans les plaines basses et dans les vallées humides ; à moins que ces plaines ne soient sablonneuses et voisines de la mer, parce qu'alors toutes les herbes sont salées, et la chair du mouton n'est nulle part aussi bonne que dans ces pacages ou prés salés ; le lait des brebis y est aussi plus abondant et de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le sel ; rien aussi ne leur est plus salutaire, lorsqu'il leur est donné

modérément; et dans quelques endroits on met dans la bergerie un sac de sel ou une pierre salée, qu'ils vont lécher tour à tour.

Tous les ans il faut trier dans le troupeau les bêtes qui commencent à vieillir, et qu'on veut engraisser : comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire un troupeau séparé; et si c'est en été, on les mènera aux champs avant le lever du soleil, afin de leur faire paître l'herbe humide et chargée de rosée. Rien ne contribue plus à l'engrais des moutons que l'eau prise en grande quantité, et rien ne s'y oppose davantage que l'ardeur du soleil : ainsi on les ramènera à la bergerie sur les huit ou neuf heures du matin avant la grande chaleur, et on leur donnera du sel pour les exciter à boire; on les mènera une seconde fois, sur les quatre heures du soir, dans les pacages les plus frais et les plus humides. Ces petits soins continués pendant deux ou trois mois suffisent pour leur donner toutes les apparences de l'embonpoint, et même pour les engraisser autant qu'ils peuvent l'être; mais cette graisse, qui ne vient que de la grande quantité d'eau qu'ils ont bue, n'est pour ainsi dire qu'une bouffissure, un œdème qui les feroit périr de pourriture en peu de temps, et qu'on ne prévient qu'en les tuant immédiatement après qu'ils se sont chargés de cette fausse graisse; leur chair même, loin d'avoir acquis des sucs et pris de la fermeté, n'en est souvent que plus insipide et plus fade : il faut, lorsqu'on veut leur faire une bonne chair, ne se pas borner à leur laisser paître la rosée et boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même temps des nourritures plus succulentes que l'herbe. On peut les engraisser en hiver et dans toutes les saisons, en les mettant dans une étable à part et en les nourrissant de farines d'orge, d'avoine, de froment, de fèves, etc., mêlées de sel, afin de les exciter à boire plus souvent et plus abondamment : mais de quelque manière et dans quelque saison qu'on les ait engraissés, il faut s'en défaire aussitôt; car on ne peut jamais les engraisser deux fois, et ils périssent presque tous par des maladies du foie.

On trouve souvent des vers dans le foie des animaux. On peut voir la description des vers du foie des moutons et des bœufs dans le *Journal des Savants*, et dans les *Éphémérides d'Allemagne*. On croyoit que ces vers singuliers ne se trouvoient que dans le foie des animaux ruminans; mais M. Daubenton en a trouvé de tout semblables dans le foie de l'âne, et il est probable qu'on en trouvera de semblables aussi dans le foie de plusieurs autres animaux. Mais on prétend encore avoir trouvé des papillons dans le foie des moutons. M. Rouillé, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères, a eu la bonté de me communiquer une lettre qui lui a été écrite, en 1749, par M. Gachet de Beaufort, docteur en médecine à Moutiers en Tarantaise, dont voici l'extrait : « L'on a remarqué depuis long-temps « que les moutons, qui, dans nos Alpes, « sont les meilleurs de l'Europe, maigrissent « quelquefois à vue d'œil, ayant les yeux « blancs, chassieux et concentrés, le sang « séreux, sans presque aucune partie rouge « sensible, la langue aride et resserrée, le « nez rempli d'un mucus jaunâtre, glaireux « et purulent, avec une débilité extrême, « quoique mangeant beaucoup, et qu'enfin « toute l'économie animale tomboit en dé- « cadence. Plusieurs recherches exactes ont « appris que ces animaux avoient, dans le « foie, des papillons blancs ayant des ailes « assorties, la tête semi-ovale, velue, et de « la grosseur de ceux des vers à soie : plus « de soixante-dix, que j'ai fait sortir en « comprimant les deux lobes, m'ont con- « vaincu de la réalité du fait. Le foie se « dilatoit en même temps sur toute la partie « convexe. L'on n'en a remarqué que dans « les veines, et jamais dans les artères; on « en a trouvé de petits, avec de petits vers, « dans le conduit cystique. La veine-porte et « la capsule de Glisson, qui paroissent s'y « manifester comme dans l'homme, cédoient « au toucher le plus doux. Le poumon et les « autres viscères étoient sains, etc. » Il seroit à désirer que M. le docteur Gachet de Beaufort nous eût donné une description plus détaillée de ces papillons, afin d'ôter le soupçon qu'on doit avoir que ces animaux qu'il a vus ne sont que les vers ordinaires du foie du mouton, qui sont fort plats, fort larges, et d'une figure si singulière, que du premier coup d'œil on les prendroit plutôt pour des feuilles que pour des vers.

Tous les ans on fait la tonte de la laine des moutons, des brebis, et des agneaux : dans les pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout-à-fait nu, l'on ne coupe pas la laine, mais on l'arrache, et on en fait souvent deux récoltes par an; en France, et dans les climats plus froids, on se contente de la couper une fois par an, avec de grands ciseaux, et on laisse aux moutons une partie de leur toison, afin de les garantir de l'intempérie du climat. C'est

au mois de mai que se fait cette opération, après les avoir bien lavés, afin de rendre la laine aussi nette qu'elle peut l'être : au mois d'avril il fait encore trop froid; et si l'on attendoit les mois de juin et de juillet, la laine ne croîtroit pas assez pendant le reste de l'été pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons est ordinairement plus abondante et meilleure que celle des brebis. Celle du cou et du dessus du dos est la laine de la première qualité; celle des cuisses, de la queue, du ventre, de la gorge, etc., n'est pas si bonne, et celle que l'on prend sur des bêtes mortes ou malades est la plus mauvaise. On préfère aussi la laine blanche à la grise, à la brune, et à la noire, parce qu'à la teinture elle peut prendre toutes sortes de couleurs. Pour la qualité, la laine lisse vaut mieux que la laine crépue; on prétend même que les moutons dont la laine est trop frisée ne se portent pas aussi bien que les autres. On peut encore tirer des moutons un avantage considérable en les faisant parquer, c'est-à-dire en les laissant séjourner sur les terres qu'on veut améliorer : il faut pour cela enclore le terrain et y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été; le fumier, l'urine, et la chaleur du corps de ces animaux, ranimeront en peu de temps les terres épuisées, ou froides et infertiles. Cent moutons amélioreront en un été huit arpents de terre pour six ans.

Les anciens ont dit que tous les animaux ruminans avoient du suif : cependant cela n'est exactement vrai que de la chèvre et du mouton; et celui du mouton est plus abondant, plus blanc, plus sec, plus ferme, et de meilleure qualité qu'aucun autre. La graisse diffère du suif en ce qu'elle reste toujours molle, au lieu que le suif durcit en se refroidissant. C'est surtout autour des reins que le suif s'amasse en grande quantité, et le rein gauche en est toujours plus chargé que le droit : il y en a aussi beaucoup dans l'épiploon et autour des intestins; mais ce suif n'est pas, à beaucoup près, aussi ferme ni aussi bon que celui des reins, de la queue, et des autres parties du corps. Les moutons n'ont pas d'autre graisse que le suif, et cette matière domine si fort dans l'habitude de leur corps, que toutes les extrémités de la chair en sont garnies; le sang même en contient une assez grande quantité; et la liqueur séminale en est si fort chargée qu'elle paroît être d'une consistance différente de celle de la liqueur séminale des autres animaux. La liqueur de l'homme, celle du chien, du cheval, de l'âne, et probablement celle de tous les animaux qui n'ont pas de suif, se liquéfie par le froid, se délaie à l'air, et devient d'autant plus fluide qu'il y a plus de temps qu'elle est sortie du corps de l'animal; la liqueur séminale du bélier, et probablement celle du bouc et des autres animaux qui ont du suif, au lieu de se délayer à l'air, se durcit comme le suif, et perd toute sa liquidité avec sa chaleur. J'ai reconnu cette différence en observant au microscope ces liqueurs séminales : celle du bélier se fige quelques secondes après qu'elle est sortie du corps; et, pour y voir les molécules organiques vivantes qu'elle contient en prodigieuse quantité, il faut chauffer le porte-objet du microscope, afin de la conserver dans son état de fluidité.

Le goût de la chair de mouton, la finesse de la laine, la quantité de suif, et même la grandeur et la grosseur du corps de ces animaux, varient beaucoup suivant les différens pays. En France, le Berri est la province où ils sont plus abondans; ceux des environs de Beauvais sont les plus gras et les plus chargés de suif, aussi bien que ceux de quelques endroits de la Normandie; ils sont très-bons en Bourgogne; mais les meilleurs de tous sont ceux des côtes sablonneuses de nos provinces maritimes. Les laines d'Italie, d'Espagne, et même d'Angleterre, sont plus fines que les laines de France. Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne, et dans quelques autres endroits de la France, des brebis qui paroissent être de races étrangères, et qui sont plus grandes, plus fortes, et plus chargées de laine que celles de la race commune : ces brebis produisent aussi beaucoup plus que les autres, et donnent souvent deux agneaux à la fois ou deux agneaux par an. Les béliers de cette race engendrent avec les brebis ordinaires, ce qui produit une race intermédiaire qui participe des deux dont elle sort. En Italie et en Espagne il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races des brebis; mais toutes doivent être regardées comme ne formant qu'une seule et même espèce avec nos brebis, et cette espèce si abondante et si variée ne s'étend guère au-delà de l'Europe. Les animaux à longue et large queue qui sont communs en Afrique et en Asie, et auxquels les voyageurs ont donné le nom de *moutons de Barbarie*, paroissent être d'une espèce différente de nos moutons, aussi bien que la vigogne et le lama d'Amérique.

Comme la laine blanche est plus estimée que la noire, on détruit presque partout avec soin les agneaux noirs ou tachés; cependant il y a des endroits où presque toutes les brebis sont noires, et partout on voit souvent naître d'un bélier blanc et d'une brebis blanche des agneaux noirs. En France il n'y a que des moutons blancs, bruns, noirs, et tachés; en Espagne il y a des moutons roux; en Écosse il y en a de jaunes; mais ces différences et ces variétés dans la couleur sont encore plus accidentelles que les différences et les variétés des races, qui ne viennent cependant que de la différence de la nourriture et de l'influence du climat.

LE BOUC ET LA CHÈVRE.

Quoique les espèces dans les animaux soient toutes séparées par un intervalle que la nature ne peut franchir, quelques-unes semblent se rapprocher par un si grand nombre de rapports, qu'il ne reste pour ainsi dire entre elles que l'espace nécessaire pour tirer la ligne de séparation; et lorsque nous comparons ces espèces voisines, et que nous les considérons relativement à nous, les unes se présentent comme des espèces de première utilité, et les autres semblent n'être que des espèces auxiliaires, qui pourroient, à bien des égards, remplacer les premières et nous servir aux mêmes usages. L'âne pourroit presque remplacer le cheval; et de même, si l'espèce de la brebis venoit à nous manquer, celle de la chèvre pourroit y suppléer. La chèvre fournit du lait comme la brebis, et même en plus grande abondance; elle donne aussi du suif en quantité; son poil, quoique plus rude que la laine, sert à faire de très-bonnes étoffes; sa peau vaut mieux que celle du mouton; la chair du chevreau approche assez de celle de l'agneau, etc. Ces espèces auxiliaires sont plus agrestes, plus robustes, que les espèces principales: l'âne et la chèvre ne demandent pas autant de soin que le cheval et la brebis; partout ils trouvent à vivre et broutent également les plantes de toutes espèces, les herbes grossières, les arbrisseaux chargés d'épines: ils sont moins affectés de l'intempérie du climat, ils peuvent mieux se passer du secours de l'homme: moins ils nous appartiennent, plus ils semblent appartenir à la nature; et au lieu d'imaginer que ces espèces subalternes n'ont été produites que par la dégénération des espèces premières; au lieu de regarder l'âne comme un cheval dégénéré, il y auroit plus de raison de dire que le cheval est un âne perfectionné; que la brebis n'est qu'une espèce de chèvre plus délicate que nous avons soignée, perfectionnée, propagée pour notre utilité; et qu'en général les espèces les plus parfaites, surtout dans les animaux domestiques, tirent leur origine de l'espèce moins parfaite des animaux sauvages qui en approche le plus, la nature seule ne pouvant faire autant que la nature et l'homme réunis.

Quoi qu'il en soit, la chèvre est une espèce distincte, et peut-être encore plus éloignée de celle de la brebis que l'espèce de l'âne ne l'est de celle du cheval. Le bouc s'accouple volontiers avec la brebis, comme l'âne avec la jument; et le bélier se joint avec la chèvre, comme le cheval avec l'ânesse; mais quoique ces accouplemens soient assez fréquens, et quelquefois prolifiques, il ne s'est point formé d'espèce intermédiaire entre la chèvre et la brebis: ces deux espèces sont distinctes, demeurent constamment séparées et toujours à la même distance l'une de l'autre; elles n'ont donc point été altérées par ces mélanges; elles n'ont point fait de nouvelles souches et de nouvelles races d'animaux mitoyens; elles n'ont produit que des différences individuelles, qui n'influent pas sur l'unité de chacune des espèces primitives, et qui confirment au contraire la réalité de leur différence caractéristique.

Mais il y a bien des cas où nous ne pouvons ni distinguer ces caractères ni prononcer sur leurs différences avec autant de certitude; il y en a beaucoup d'autres où nous sommes obligés de suspendre notre jugement, et encore une infinité d'autres sur lesquels nous n'avons aucune lumière: car, indépendamment de l'incertitude où nous jette la contrariété des témoignages sur les faits qui nous ont été transmis, indépendamment du doute qui résulte du peu d'exactitude de ceux qui ont observé la nature, le plus grand obstacle qu'il y ait à

LE BOUC

Ordre des Ruminants. *Genre* Chèvre. *(Cuvier)*

Pl. 6.

LA CHÈVRE D'ANGORA

Ordre des Ruminants ..... *id.* ..... *id.*...

UNIV. OF

l'avancement de nos connoissances est l'ignorance presque forcée dans laquelle nous sommes d'un très-grand nombre d'effets que le temps seul n'a pu présenter à nos yeux, et qui ne se dévoileront même à ceux de la postérité que par des expériences et des observations combinées; en attendant, nous errons dans les ténèbres, ou nous marchons avec perplexité entre des préjugés et des probabilités, ignorant même jusqu'à la possibilité des choses, et confondant à tout moment les opinions des hommes avec les actes de la nature. Les exemples se présentent en foule; mais, sans en prendre ailleurs que dans notre sujet, nous savons que le bouc et la brebis s'accouplent et produisent ensemble : mais personne ne nous a dit encore s'il en résulte un mulet stérile, ou un animal fécond qui puisse faire souche pour des générations nouvelles ou semblables aux premières. De même, quoique nous sachions que le bélier s'accouple avec la chèvre, nous ignorons s'ils produisent ensemble, et quel est ce produit; nous croyons que les mulets en général, c'est-à-dire les animaux qui viennent du mélange de deux espèces différentes, sont stériles, parce qu'il ne paroît pas que les mulets qui viennent de l'âne et de la jument, non plus que ceux qui viennent du cheval et de l'ânesse, produisent rien entre eux ou avec ceux dont ils viennent : cependant cette opinion est mal fondée peut-être, les anciens disent positivement que le mulet peut produire à l'âge de sept ans, et qu'il produit avec la jument; ils nous disent que la mule peut concevoir, quoiqu'elle ne puisse perfectionner son fruit. Il seroit donc nécessaire de détruire ou de confirmer ces faits, qui répandent de l'obscurité sur la distinction réelle des animaux et sur la théorie de la génération. D'ailleurs, quoique nous connoissions assez distinctement les espèces de tous les animaux qui nous avoisinent, nous ne savons pas ce que produiroit leur mélange entre eux ou avec des animaux étrangers; nous ne sommes que très-mal informés des jumarts, c'est-à-dire du produit de la vache et de l'âne, ou de la jument et du taureau : nous ignorons si le zèbre ne produiroit pas avec le cheval ou l'âne; si l'animal à large queue auquel on a donné le nom de mouton de Barbarie ne produiroit pas avec notre brebis; si le chamois n'est pas une chèvre sauvage, s'il ne formeroit pas avec nos chèvres quelque race intermédiaire; si les singes diffèrent réellement par les espèces, ou s'ils ne font, comme les chiens, qu'une seule et même espèce, mais variée par un grand nombre de races différentes; si le chien peut produire avec le renard et le loup; si le cerf produit avec la vache, la biche avec le daim, etc. Notre ignorance sur tous ces faits est, comme je l'ai dit, presque forcée, les expériences qui pourroient les décider demandant plus de temps, plus de soins, et de dépense, que la vie et la fortune d'un homme ordinaire ne peuvent le permettre. J'ai employé quelques années à faire des tentatives de cette espèces; j'en rendrai compte lorsque je parlerai des mules : mais je conviendrai d'avance qu'elles ne m'ont fourni que peu de lumières, et que la plupart de ces épreuves ont été sans succès.

De là dépendent cependant la connoissance entière des animaux, la division exacte de leurs espèces, et l'intelligence parfaite de leur histoire; de là dépendent aussi la manière de l'écrire et l'art de la traiter : mais puisque nous sommes privés de ces connoissances si nécessaires à notre objet; puisqu'il ne nous est pas possible, faute de faits, d'établir des rapports et de fonder nos raisonnemens, nous ne pouvons mieux faire que d'aller pas à pas, de considérer chaque animal individuellement, de regarder comme des espèces différentes toutes celles qui ne se mêlent pas sous nos yeux, et d'écrire leur histoire par articles séparés, en nous réservant de les joindre ou de les fondre ensemble dès que, par notre propre expérience ou par celle des autres, nous serons plus instruits.

C'est par cette raison que, quoiqu'il y ait plusieurs animaux qui ressemblent à la brebis et à la chèvre, nous ne parlons ici que de la chèvre et de la brebis domestiques. Nous ignorons si les espèces étrangères pourroient produire et former de nouvelles races avec ces espèces communes. Nous sommes donc fondés à les regarder comme des espèces différentes, jusqu'à ce qu'il soit prouvé par le fait que les individus de chacune de ces espèces étrangères peuvent se mêler avec l'espèce commune, et produire d'autres individus qui produiroient entre eux, ce caractère seul constituant la réalité et l'unité de ce que l'on doit appeler espèce, tant dans les animaux que dans les végétaux.

La chèvre a de sa nature plus de sentiment et de ressource que la brebis; elle vient à l'homme volontiers, elle se familiarise aisément, elle est sensible aux caresses et capable d'attachement : elle est aussi plus

forte, plus légère, plus agile et moins timide que la brebis; elle est vive, capricieuse, lascive, et vagabonde. Ce n'est qu'avec peine qu'on la conduit et qu'on peut la réduire en troupeau; elle aime à s'écarter dans les solitudes, à grimper sur les lieux escarpés, à se placer et même à dormir sur la pointe des rochers et sur le bord des précipices: elle cherche le mâle avec empressement; elle s'accouple avec ardeur, et produit de très-bonne heure: elle est robuste, aisée à nourrir; presque toutes les herbes lui sont bonnes, et il y en a peu qui l'incommodent. Le tempérament, qui dans tous les animaux influe beaucoup sur le naturel, ne paroît cependant pas dans la chèvre différer essentiellement de celui de la brebis. Ces deux espèces d'animaux, dont l'organisation intérieure est presque entièrement semblable, se nourrissent, croissent et multiplient de la même manière, et se ressemblent encore par le caractère des maladies, qui sont les mêmes, à l'exception de quelques-unes auxquelles la chèvre n'est pas sujette: elle ne craint pas, comme la brebis, la trop grande chaleur; elle dort au soleil, et s'expose volontiers à ses rayons les plus vifs, sans en être incommodée, et sans que cette ardeur lui cause ni étourdissemens ni vertiges: elle ne s'effraie point des orages, ne s'impatiente pas à la pluie; mais elle paroît être sensible à la rigueur du froid. Les mouvemens extérieurs, lesquels, comme nous l'avons dit, dépendent beaucoup moins de la conformation du corps que de la force et de la variété des sensations relatives à l'appétit et au désir, sont, par cette raison, beaucoup moins mesurés, beaucoup plus vifs dans la chèvre que dans la brebis. L'inconstance de son naturel se marque par l'irrégularité de ses actions; elle marche, elle s'arrête, elle court, elle bondit, elle saute, s'approche, s'éloigne, se montre, se cache, ou fuit, comme par caprice et sans autre cause déterminante que celle de la vivacité bizarre de son sentiment intérieur; et toute la souplesse des organes, tout le nerf du corps, suffisent à peine à la pétulance et à la rapidité de ces mouvemens, qui lui sont naturels.

On a des preuves que ces animaux sont naturellement amis de l'homme, et que dans les lieux inhabités ils ne deviennent point sauvages. En 1698, un vaisseau anglois ayant relâché à l'île de Bonavista, deux Nègres se présentèrent à bord et offrirent *gratis* aux Anglois autant de boucs qu'ils en voudroient emporter. A l'étonnement que le capitaine marqua de cette offre, les Nègres répondirent qu'il n'y avoit que douze personnes dans toute l'île, que les boucs et les chèvres s'y étoient multipliés jusqu'à devenir incommodes, et que, loin de donner beaucoup de peine à les prendre, ils suivoient les hommes avec une sorte d'obstination, comme les animaux domestiques.

Le bouc peut engendrer à un an, et la chèvre dès l'âge de sept mois; mais les fruits de cette génération précoce sont foibles et défectueux, et l'on attend ordinairement que l'un et l'autre aient dix-huit mois ou deux ans avant de leur permettre de se joindre. Le bouc est un assez bel animal, très-vigoureux et très-chaud: un seul peut suffire à plus de cent cinquante chèvres pendant deux ou trois mois; mais cette ardeur qui le consume ne dure que trois ou quatre ans, et ces animaux sont énervés, et même vieux, dès l'âge de cinq ou six ans. Lorsque l'on veut donc faire choix d'un bouc pour la propagation, il faut qu'il soit jeune et de bonne figure, c'est-à-dire âgé de deux ans, la taille grande, le cou court et charnu, la tête légère, les oreilles pendantes, les cuisses grosses, les jambes fermes, le poil noir, épais et doux, la barbe longue et bien garnie. Il y a moins de choix à faire pour les chèvres; seulement on peut observer que celles dont le corps est grand, la croupe large, les cuisses fournies, la démarche légère, les mamelles grosses, les pis longs, le poil doux et touffu, sont les meilleures. Elles sont ordinairement en chaleur aux mois de septembre, octobre et novembre; et même, pour peu qu'elles approchent du mâle en tout autre temps, elles sont bientôt disposées à le recevoir, et elles peuvent s'accoupler et produire dans toutes les saisons: cependant elles retiennent plus sûrement en automne, et l'on préfère encore les mois d'octobre et de novembre par une autre raison, c'est qu'il est bon que les jeunes chevreaux trouvent de l'herbe tendre lorsqu'ils commencent à paître pour la première fois. Les chèvres portent cinq mois et mettent bas au commencement du sixième; elles allaitent leur petit pendant un mois ou cinq semaines: ainsi l'on doit compter environ six mois et demi entre le temps auquel on les aura fait couvrir et celui où le chevreau pourra commencer à paître.

Lorsqu'on les conduit avec les moutons, elles ne restent pas à leur suite; elles précèdent toujours le troupeau. Il vaut mieux

les mener séparément paître sur les collines; elles aiment mieux les lieux élevés et les montagnes, même les plus escarpées; elles trouvent autant de nourriture qu'il leur en faut dans les bruyères, dans les friches, dans les terrains incultes, et dans les terres stériles. Il faut les éloigner des endroits cultivés, les empêcher d'entrer dans les blés, dans les vignes, dans les bois : elles font un grand dégât dans les taillis; les arbres, dont elles broutent avec avidité les jeunes pousses et les écorces tendres, périssent presque tous. Elles craignent les lieux humides, les prairies marécageuses, les pâturages gras. On en élève rarement dans les pays de plaines; elles s'y portent mal, et leur chair est de mauvaise qualité. Dans la plupart des climats chauds, l'on nourrit des chèvres en grande quantité et on ne leur donne point d'étable; en France, elles périroient si on ne les mettoit pas à l'abri pendant l'hiver. On peut se dispenser de leur donner de la litière en été, mais il leur en faut pendant l'hiver; et, comme toute humidité les incommode beaucoup, on ne les laisse pas coucher sur leur fumier, et on leur donne souvent de la litière fraîche. On les fait sortir de grand matin pour les mener aux champs; l'herbe chargée de rosée, qui n'est pas bonne pour les moutons, fait grand bien aux chèvres. Comme elles sont indociles et vagabondes, un homme, quelque robuste et quelque agile qu'il soit, n'en peut guère conduire que cinquante. On ne les laisse pas sortir pendant les neiges et les frimas; on les nourrit à l'étable d'herbes et de petites branches d'arbres cueillies en automne, ou de choux, de navets, et d'autres légumes. Plus elles mangent, plus la quantité de leur lait augmente; et, pour entretenir et augmenter encore cette abondance de lait, on les fait beaucoup boire, et on leur donne quelquefois du salpêtre ou de l'eau salée. On peut commencer à les traire quinze jours après qu'elles ont mis bas : elles donnent du lait en quantité pendant quatre à cinq mois, et elles en donnent soir et matin.

La chèvre ne produit ordinairement qu'un chevreau, quelquefois deux, très-rarement trois, et jamais plus de quatre : elle ne produit que depuis l'âge d'un an, ou dix-huit mois, jusqu'à sept ans. Le bouc pourroit engendrer jusqu'à cet âge, et peut-être au-delà, si on le ménageoit davantage; mais communément il ne sert que jusqu'à l'âge de cinq ans; on le réforme alors pour l'engraisser avec les vieilles chèvres et les jeunes chevreaux mâles, que l'on coupe à l'âge de six mois, afin de rendre leur chair plus succulente et plus tendre. On les engraisse de la même manière que l'on engraisse les moutons; mais, quelque soin qu'on prenne et quelque nourriture qu'on leur donne, leur chair n'est jamais aussi bonne que celle du mouton, si ce n'est dans les climats très-chauds, où la chair du mouton est fade et de mauvais goût. L'odeur forte du bouc ne vient pas de sa chair, mais de sa peau. On ne laisse pas vieillir ces animaux, qui pourroient peut-être vivre dix ou douze ans : on s'en défait dès qu'ils cessent de produire; et plus ils sont vieux, plus leur chair est mauvaise. Communément les boucs et les chèvres ont des cornes; cependant il y a, quoique en moindre nombre, des chèvres et des boucs sans cornes. Ils varient aussi beaucoup par la couleur du poil. On dit que les blanches et celles qui n'ont point de cornes sont celles qui donnent le plus de lait, et que les noires sont les plus fortes et les plus robustes de toutes. Ces animaux, qui ne coûtent presque rien à nourrir, ne laissent pas de faire un produit assez considérable; on en vend la chair, le suif, le poil, et la peau. Leur lait est plus sain et meilleur que celui de la brebis: il est d'usage dans la médecine; il se caille aisément, et l'on en fait de très-bons fromages. Comme il ne contient que peu de parties butyreuses, l'on ne doit pas en séparer la crême. Les chèvres se laissent téter aisément, même par les enfans, pour lesquels leur lait est une très-bonne nourriture; elles sont, comme les vaches et les brebis, sujettes à être tétées par la couleuvre, et encore par un oiseau connu sous le nom de *tette-chèvre* ou *crapaud-volant*, qui s'attache à leur mamelle pendant la nuit, et leur fait, dit-on, perdre leur lait.

Les chèvres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure tombent et se renouvellent dans le même temps et dans le même ordre que celles des brebis : les nœuds des cornes et des dents peuvent indiquer l'âge. Le nombre des dents n'est pas constant dans les chèvres; elles en ont ordinairement moins que les boucs, qui ont aussi le poil plus rude, la barbe et les cornes plus longues que les chèvres. Ces animaux, comme les bœufs et les moutons, ont quatre estomacs et ruminent : l'espèce en est plus répandue que celle de la brebis; on trouve

des chèvres semblables aux nôtres dans plusieurs parties du monde : elles sont seulement plus petites en Guinée et dans les autres pays chauds; elles sont plus grandes en Moscovie et dans les autres climats froids. Les chèvres d'Angora ou de Syrie, à oreilles pendantes, sont de la même espèce que les nôtres; elles se mêlent et produisent ensemble, même dans nos climats. Le mâle a les cornes à peu près aussi longues que le bouc ordinaire, mais dirigées et contournées d'une manière différente; elles s'étendent horizontalement de chaque côté de la tête, et forment des spirales à peu près comme un tire-bourre. Les cornes de la femelle sont courtes et se recourbent en arrière, en bas et en avant, de sorte qu'elles aboutissent auprès de l'œil; et il paroît que leur contour et leur direction varient. Le bouc et la chèvre d'Angora que nous avons vus à la ménagerie du roi les avoient telles que nous venons de les décrire; et ces chèvres ont, comme presque tous les autres animaux de Syrie, le poil très-long, très-fourni, et si fin qu'on en fait des étoffes aussi belles et aussi lustrées que nos étoffes de soie.

LE COCHON,

LE COCHON DE SIAM ET LE SANGLIER.

Nous mettons ensemble le cochon, le cochon de Siam, et le sanglier, parce que tous trois ne font qu'une seule et même espèce : l'un est l'animal sauvage, les deux autres sont l'animal domestique; et quoiqu'ils diffèrent par quelques marques extérieures, peut-être aussi par quelques habitudes, comme ces différences ne sont pas essentielles, qu'elles sont seulement relatives à leur condition, que leur naturel n'est pas même fort altéré par l'état de domesticité, qu'enfin ils produisent ensemble des individus qui peuvent en produire d'autres, caractère qui constitue l'unité et la constance de l'espèce, nous n'avons pas dû les séparer.

Ces animaux sont singuliers; l'espèce en est pour ainsi dire unique; elle est isolée; elle semble exister plus solitairement qu'aucune autre; elle n'est voisine d'aucune espèce qu'on puisse regarder comme principale ni comme accessoire, telle que l'espèce du cheval relativement à celle de l'âne, ou l'espèce de la chèvre relativement à la brebis : elle n'est pas sujette à une grande variété de races comme celle du chien; elle participe de plusieurs espèces, et cependant elle diffère essentiellement de toutes. Que ceux qui veulent réduire la nature à de petits systèmes, qui veulent renfermer son immensité dans les bornes d'une formule, considèrent avec nous cet animal, et voient s'il n'échappe pas à toutes leurs méthodes. Par les extrémités il ne ressemble point à ceux qu'ils ont appelés *solipèdes*, puisqu'il a le pied divisé; il ne ressemble point à ceux qu'ils ont appelés *pieds fourchus*, puisqu'il a réellement quatre doigts au dedans, quoiqu'il n'en paroisse que deux à l'extérieur; il ne ressemble point à ceux qu'ils ont appelés *fissipèdes*, puisqu'il ne marche que sur deux doigts, et que les deux autres ne sont ni développés ni posés comme ceux des fissipèdes, ni même assez allongés pour qu'il puisse s'en servir. Il a donc des caractères équivoques, des caractères ambigus, dont les uns sont apparens et les autres obscurs. Dira-t-on que c'est une erreur de la nature; que ces phalanges, ces doigts, qui ne sont pas assez développés à l'extérieur, ne doivent point être comptés? Mais cette erreur est constante. D'ailleurs cet animal ne ressemble point aux *pieds fourchus* par les autres os du pied, et il en diffère encore par les caractères les plus frappans : car ceux-ci ont des cornes et manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure; ils ont quatre estomacs, ils ruminent, etc. Le cochon n'a point de cornes; il a des dents en haut comme en bas; il n'a qu'un estomac; il ne rumine point : il est donc évident qu'il n'est ni du genre des *solipèdes* ni de celui des *pieds fourchus;* il n'est pas non plus de celui des *fissipèdes,* puisqu'il diffère de ces animaux non seulement par l'extrémité du pied, mais encore par les dents, par l'estomac, par les intestins, par les parties intérieures de la génération, etc. Tout ce que l'on pourroit dire, c'est qu'il fait la nuance, à certains égards, entre les

LE SANGLIER.

Ordre des Pachydermes. *Famille des* Pachydermes *ordinaires*. *Genre* Cochon. *(Cuvier)*

LE SANGLIER D'AFRIQUE

Ordre des Pachydermes.....*id*.....*id*..

UNIV.

solipèdes et les *pieds fourchus*, et à d'autres égards, entre les *pieds fourchus* et les *fissipèdes;* car il diffère moins des *solipèdes* que des autres par l'ordre et le nombre des dents. Il leur ressemble encore par l'allongement des mâchoires : il n'a, comme eux, qu'un estomac, qui seulement est beaucoup plus grand; mais, par une appendice qui y tient, aussi bien que par la position des intestins, il semble se rapprocher des *pieds fourchus* ou *ruminants* Il leur ressemble encore par les parties extérieures de la génération, et en même temps il ressemble aux *fissipèdes* par la forme des jambes, par l'habitude du corps, par le produit nombreux de la génération. Aristote est le premier qui ait divisé les animaux quadrupèdes en *solipèdes*, *pieds fouchus*, et *fissipèdes;* et il convient que le cochon est d'un genre ambigu; mais la seule raison qu'il en donne, c'est que, dans l'Illyrie, la Péonie, et dans quelques autres lieux, il se trouve des cochons solipèdes. Cet animal est encore une espèce d'exception à deux règles générales de la nature, c'est que plus les animaux sont gros, moins ils produisent, et que les fissipèdes sont de tous les animaux ceux qui produisent le plus. Le cochon, quoique d'une taille fort au-dessous de la médiocre, produit plus qu'aucun de tous les animaux fissipèdes ou autres. Par cette fécondité, aussi bien que par la conformation des testicules ou ovaires de la truie, il semble même faire l'extrémité des espèces vivipares, et s'approcher des espèces ovipares. Enfin il est en tout d'une nature équivoque, ambiguë; ou, pour mieux dire, il paroît tel à ceux qui croient que l'ordre hypothétique de leurs idées fait l'ordre réel des choses, et qui ne voient dans la chaîne infinie des êtres que quelques points apparens auxquels ils veulent tout rapporter.

Ce n'est point en resserrant la sphère de la nature et en la renfermant dans un cercle étroit qu'on pourra la connoître; ce n'est point en la faisant agir par des vues particulières qu'on saura la juger ni qu'on pourra la deviner; ce n'est point en lui prêtant nos idées qu'on approfondira les desseins de son auteur. Au lieu de resserrer les limites de sa puissance, il faut les reculer, les étendre jusque dans l'immensité; il faut ne rien voir d'impossible, s'attendre à tout, et supposer que tout ce qui peut être, est. Les espèces ambiguës, les productions irrégulières, les êtres anomaux cesseront dès lors de nous étonner, et se trouveront aussi nécessairement que les autres dans l'ordre infini des choses; ils en forment les nœuds, les points intermédiaires; ils en marquent aussi les extrémités. Ces êtres sont pour l'esprit humain des exemplaires précieux, uniques, où la nature paroissant moins conforme à elle-même, se montre plus à découvert, où nous pouvons reconnoître des caractères singuliers, et des traits fugitifs qui nous indiquent que ses fins sont bien plus générales que nos vues, et que si elle ne fait rien en vain, elle ne fait rien non plus dans les desseins que nous lui supposons.

En effet, ne doit-on pas faire des réflexions sur ce que nous venons d'exposer ? Ne doit-on pas tirer des inductions de cette singulière conformation du cochon ? Il ne paroît pas avoir été formé sur un plan original, particulier, et parfait, puisqu'il est un composé des autres animaux : il a évidemment des parties inutiles, ou plutôt des parties dont il ne peut faire usage, des doigts dont tous les os sont parfaitement formés, et qui cependant ne lui servent à rien. La nature est donc bien éloignée de s'assujettir à des causes finales dans la composition des êtres : pourquoi n'y mettroit-elle pas quelquefois des parties surabondantes, puisqu'elle manque si souvent d'y mettre des parties essentielles ? Combien n'y a-t-il pas d'animaux privés de sens et de membres ! Pourquoi veut-on que dans chaque individu toute partie soit utile aux autres et nécessaire au tout ? Ne suffit-il pas, pour qu'elles se trouvent ensemble, qu'elles ne se nuisent pas, qu'elles puissent croître sans obstacles, et se développer sans s'oblitérer mutuellement ? Tout ce qui ne se nuit point assez pour se détruire, tout ce qui peut subsister ensemble, subsiste; et peut-être y a-t-il dans la plupart des êtres moins de parties relatives, utiles, ou nécessaires, que de parties indifférentes, inutiles, ou surabondantes. Mais comme nous voulons toujours tout rapporter à un certain but, lorsque les parties n'ont pas des usages apparens, nous leur supposons des usages cachés; nous imaginons des rapports qui n'ont aucun fondement, qui n'existent point dans la nature des choses, et qui ne servent qu'à l'obscurcir : nous ne faisons pas attention que nous altérons la philosophie, que nous en dénaturons l'objet, qui est de connoître le *comment* des choses, la manière dont la nature agit, et que nous substituons à cet objet réel une idée vaine, en cherchant à deviner le *pourquoi* des faits, la fin qu'elle se propose en agissant.

C'est pour cela qu'il faut recueillir avec soin les exemples qui s'opposent à cette prétention, qu'il faut insister sur les faits capables de détruire un préjugé général auquel nous nous livrons par goût, une erreur de méthode que nous adoptons par choix, quoiqu'elle ne tende qu'à voiler notre ignorance, et qu'elle soit inutile et même opposée à la recherche et à la découverte des effets de la nature. Nous pouvons, sans sortir de notre sujet, donner d'autres exemples par lesquels ces fins que nous supposons si vainement à la nature sont évidemment démenties.

Les phalanges ne sont faites, dit-on, que pour former des doigts : cependant il y a dans le cochon des phalanges inutiles, puisqu'elles ne forment pas des doigts dont il puisse se servir ; et dans les animaux à pied fourchu, il y a de petits os qui ne forment pas même des phalanges. Si c'est là le but de la nature, n'est-il pas évident que dans le cochon elle n'a exécuté que la moitié de son projet, et que dans les autres à peine l'a-t-elle commencé ?

L'allantoïde est une membrane qui se trouve dans le produit de la génération de la truie, de la jument, de la vache, et de plusieurs autres animaux : cette membrane tient au fond de la vessie du fœtus ; elle est faite, dit-on, pour recevoir l'urine qu'il rend pendant son séjour dans le ventre de la mère : et en effet on trouve à l'instant de la naissance de l'animal une certaine quantité de liqueur dans cette membrane ; mais cette quantité n'est pas considérable : dans la vache, où elle est peut-être plus abondante que dans tout autre animal, elle se réduit à quelques pintes, et la capacité de l'allantoïde est si grande, qu'il n'y a aucune proportion entre ces deux objets. Cette membrane, lorsqu'on la remplit d'air, forme une espèce de double poche en forme de croissant, longue de treize à quatorze pieds sur neuf, dix, onze, et même douze pouces de diamètre. Faut-il, pour ne recevoir que trois ou quatre pintes de liqueur, un vaisseau dont la capacité contient plusieurs pieds cubes ? La vessie seule du fœtus, si elle n'eût pas été percée par le fond, suffisoit pour contenir cette petite quantité de liqueur, comme elle suffit en effet dans l'homme et dans les espèces d'animaux où l'on n'a pas encore découvert l'allantoïde. Cette membrane n'est donc pas faite dans la vue de recevoir l'urine du fœtus, ni même dans aucune autre de nos vues : car cette grande capacité est non seulement inutile pour cet objet, mais aussi pour tout autre, puisqu'on ne peut pas même supposer qu'il soit possible qu'elle se remplisse, et que si cette membrane étoit pleine, elle formeroit un volume presque aussi gros que le corps de l'animal qui la contient, et ne pourroit par conséquent y être contenue ; et comme elle se déchire au moment de la naissance, et qu'on la jette avec les autres membranes qui servoient d'enveloppe au fœtus, il est évident qu'elle est encore plus inutile alors qu'elle ne l'étoit auparavant.

Le nombre des mamelles est, dit-on, relatif, dans chaque espèce d'animal, au nombre de petits que la femelle doit produire et allaiter. Mais pourquoi le mâle, qui ne doit rien produire, a-t-il ordinairement le même nombre de mamelles ? et pourquoi dans la truie, qui souvent produit dix-huit et même vingt petits, n'y a-t-il que douze mamelles, souvent moins, et jamais plus ? Ceci ne prouve-t-il pas que ce n'est pas par des causes finales que nous pouvons juger des ouvrages de la nature ; que nous ne devons pas lui prêter d'aussi petites vues la faire agir par des convenances morales, mais examiner comment elle agit en effet, et employer pour la connoître tous les rapports physiques que nous présente l'immense variété de ses productions ? J'avoue que cette méthode, la seule qui puisse nous conduire à quelques connoissances réelles, est incomparablement plus difficile que l'autre, et qu'il y a une infinité de faits dans la nature, auxquels, comme aux exemples précédens, il ne paroît guère possible de l'appliquer avec succès. Cependant, au lieu de chercher à quoi sert la grande capacité de l'allantoïde, et de trouver qu'elle ne sert et ne peut servir à rien, il est clair qu'on ne doit s'appliquer qu'à rechercher les rapports physiques qui peuvent nous indiquer quelle en peut être l'origine. En observant, par exemple, que dans le produit de la génération des animaux qui n'ont pas une grande capacité d'estomac et d'intestins, l'allantoïde est ou très-petite ou nulle ; que par conséquent la production de cette membrane a quelque rapport avec cette grande capacité d'intestins, etc. ; de même, en considérant que le nombre des mamelles n'est point égal au nombre des petits, et en convenant seulement que les animaux qui produisent le plus sont aussi ceux qui ont des mamelles en plus grand nombre, on pourra penser que cette production nombreuse dépend de la conformation des parties intérieures de la génération, et que les

mamelles étant aussi des dépendances extérieures de ces mêmes parties de la génération, il y a entre le nombre ou l'ordre de ces parties et celui des mamelles un rapport physique qu'il faut tâcher de découvrir.

Mais je ne fais ici qu'indiquer la vraie route, et ce n'est pas le lieu de la suivre plus loin. Cependant je ne puis m'empêcher d'observer, en passant, que j'ai quelque raison de supposer que la production nombreuse dépend plutôt de la conformation des parties intérieures de la génération que d'aucune autre cause; car ce n'est point la quantité plus abondante des liqueurs séminales que dépend le grand nombre dans la production, puisque le cheval, le cerf, le bélier, le bouc, et les autres animaux qui ont une très-grande abondance de liqueur séminale, ne produisent qu'en petit nombre; tandis que le chien, le chat, et d'autres animaux qui n'ont qu'une moindre quantité de liqueur séminale relativement à leur volume, produisent en grand nombre. Ce n'est pas non plus de la fréquence des accouplemens que ce nombre dépend; car l'on est assuré que le cochon et le chien n'ont besoin que d'un seul accouplement pour produire, et produire en grand nombre. La longue durée de l'accouplement, ou, pour mieux dire, du temps de l'émission de la liqueur séminale, ne paroît pas non plus être la cause à laquelle on doive rapporter cet effet : car le chien ne demeure accouplé long-temps que parce qu'il est retenu par un obstacle qui naît de la conformation même des parties; et quoique le cochon n'ait point cet obstacle, et qu'il demeure accouplé plus long-temps que la plupart des autres animaux, on ne peut en rien conclure pour la nombreuse production, puisqu'on voit qu'il ne faut au coq qu'un instant pour féconder tous les œufs qu'une poule peut produire en un mois. J'aurai occasion de développer davantage les idées que j'accumule ici, dans la seule vue de faire sentir qu'une simple probabilité, un soupçon, pourvu qu'il soit fondé sur des rapports physiques, répand plus de lumière et produit plus de fruit que toutes les causes finales réunies.

Aux singularités que nous avons déjà rapportées, nous devons en ajouter une autre; c'est que la graisse du cochon, différente de celle de presque tous les autres animaux quadrupèdes, non seulement par sa consistance et sa qualité, mais aussi par sa position dans le corps de l'animal. La graisse de l'homme et des animaux qui n'ont point de suif, comme le chien, le cheval, etc., est mêlée avec la chair assez également; le suif dans le bélier, le bouc, le cerf, etc., ne se trouve qu'aux extrémités de la chair : mais le lard du cochon n'est ni mêlé avec la chair ni ramassé aux extrémités de la chair; il la recouvre partout, et forme une couche épaisse, distincte et continue entre la chair et la peau. Le cochon a cela de commun avec la baleine et les autres animaux cétacés, dont la graisse n'est qu'une espèce de lard à peu près de la même consistance, mais plus huileux que celui du cochon. Ce lard, dans les animaux cétacés, forme aussi sous la peau une couche de plusieurs pouces d'épaisseur qui enveloppe la chair.

Encore une singularité, même plus grande que les autres; c'est que le cochon ne perd aucune de ses premières dents. Les autres animaux, comme le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le chien, et même l'homme, perdent tous leurs premières dents incisives : ces dents de lait tombent avant la puberté, et sont bientôt remplacées par d'autres. Dans le cochon, au contraire, les dents de lait ne tombent jamais; elles croissent même pendant toute la vie. Il a six dents au devant de la mâchoire inférieure, qui sont incisives et tranchantes; il a aussi à la mâchoire supérieure six dents correspondantes : mais, par une imperfection qui n'a pas d'exemple dans la nature, ces six dents de la mâchoire supérieure sont d'une forme très-différente de celle des dents de la mâchoire inférieure; au lieu d'être incisives et tranchantes, elles sont longues, émoussées à la pointe, en sorte qu'elles forment un angle presque droit avec celles de la mâchoire inférieure, et qu'elles ne s'appliquent que très-obliquement les unes contre les autres par leurs extrémités.

Il n'y a que le cochon, et deux ou trois autres espèces d'animaux, qui aient des défenses ou des dents canines très-allongées : elles diffèrent des autres dents en ce qu'elles sortent au dehors et qu'elles croissent pendant toute la vie. Dans l'éléphant et la vache marine elles sont cylindriques et longues de quelques pieds; dans le sanglier et le cochon mâle elles se courbent en portion de cercle, elles sont plates et tranchantes, et j'en ai vu de neuf à dix pouces de longueur. Elles sont enfoncées très-profondément dans l'alvéole, et elles ont aussi, comme celles de l'éléphant, une cavité à leur extrémité supérieure : mais l'éléphant et la vache marine n'ont de défenses qu'à la mâchoire supé-

rieure; ils manquent même de dents canines à la mâchoire inférieure, au lieu que le cochon mâle et le sanglier en ont aux deux mâchoires, et celles de la mâchoire inférieure sont plus utiles à l'animal; elles sont aussi plus dangereuses, car c'est avec les défenses d'en bas que le sanglier blesse.

La truie, la laie, et le cochon coupé ont aussi ces quatre dents canines à la mâchoire inférieure; mais elles croissent beaucoup moins que celles du mâle, et ne sortent presque point au dehors. Outre ces seize dents, savoir, douze incisives et quatre canines, ils ont encore vingt-huit dents mâchelières; ce qui fait en tout quarante-quatre dents. Le sanglier a les défenses plus grandes, le boutoir plus fort, et la hure plus longue que le cochon domestique; il a aussi les pieds plus gros, les pinces plus séparées, et le poil toujours noir.

De tous les quadrupèdes, le cochon paroît être l'animal le plus brut: les imperfections de la forme semblent influer sur le naturel; toutes ses habitudes sont grossières, tous ses goûts sont immondes; toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse et à une gourmandise brutale, qui lui fait dévorer indistinctement tout ce qui se présente, et même sa progéniture au moment qu'elle vient de naître. Sa voracité dépend apparemment du besoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de son estomac, et la grossièreté de ses appétits, de l'hébétation des sens du goût et du toucher. La rudesse du poil, la dureté de la peau, l'épaisseur de la graisse, rendent ces animaux peu sensibles aux coups: l'on a vu des souris se loger sur leur dos, et leur manger le lard et la peau sans qu'ils parussent le sentir. Ils ont donc le toucher fort obtus, et le goût aussi grossier que le toucher: leurs autres sens sont bons; les chasseurs n'ignorent pas que les sangliers voient, entendent, et sentent de fort loin, puisqu'ils sont obligés, pour les surprendre, de les attendre en silence pendant la nuit, et de se placer au dessous du vent pour dérober à leur odorat les émanations qui les frappent de loin, et toujours assez vivement pour leur faire sur-le-champ rebrousser chemin.

Cette imperfection dans les sens du goût et du toucher est encore augmentée par une maladie qui les rend ladres, c'est-à-dire presque absolument insensibles, et de laquelle il faut peut-être moins chercher la première origine dans la texture de la chair ou de la peau de cet animal, que dans sa malpropreté naturelle, et dans la corruption qui doit résulter des nourritures infectes dont il se remplit quelquefois; car le sanglier, qui n'a point de pareilles ordures à dévorer, et qui vit ordinairement de grains, de fruits, de glands, et de racines, n'est point sujet à cette maladie, non plus que le jeune cochon pendant qu'il tette: on ne la prévient même qu'en tenant le cochon domestique dans une étable propre, et en lui donnant abondamment des nourritures saines. Sa chair deviendra même excellente au goût, et le lard ferme et cassant, si, comme je l'ai vu pratiquer, on le tient pendant quinze jours ou trois semaines, avant de le tuer, dans une étable pavée et toujours propre, sans litière, en ne lui donnant alors pour toute nourriture que du grain de froment pur et sec, et ne le laissant boire que très-peu. On choisit pour cela un jeune cochon d'un an, en bonne chair et à moitié gras.

La manière ordinaire de les engraisser est de leur donner abondamment de l'orge, du gland, des choux, des légumes cuits, et beaucoup d'eau mêlée de son: en deux mois ils sont gras; le lard est abondant et épais, mais sans être bien ferme ni bien blanc, et la chair, quoique bonne, est toujours un peu fade. On peut encore les engraisser avec moins de dépense dans les campagnes où il y a beaucoup de glands, en les menant dans les forêts pendant l'automne, lorsque les glands tombent, et que la châtaigne et la faine quittent leurs enveloppes. Ils mangent également de tous les fruits sauvages, et ils engraissent en peu de temps, surtout si le soir, à leur retour, on leur donne de l'eau tiède mêlée d'un peu de son et de farine d'ivraie; cette boisson les fait dormir, et augmente tellement leur embonpoint, qu'on en a vu ne pouvoir plus marcher ni presque se remuer. Ils engraissent aussi beaucoup plus promptement en automne dans le temps des premiers froids, tant à cause de l'abondance des nourritures, que parce qu'alors la transpiration est moindre qu'en été.

On n'attend pas, comme pour le reste du bétail, que le cochon soit âgé pour l'engraisser: plus il vieillit, plus cela est difficile, et moins sa chair est bonne. La castration, qui doit toujours précéder l'engrais, se fait ordinairement à l'âge de six mois, au printemps ou en automne, et jamais dans le temps des grandes chaleurs ou des grands froids, qui rendroient également la plaie dangereuse ou difficile à guérir; car c'est

ordinairement par incision que se fait cette opération, quoiqu'on la fasse aussi quelquefois par une simple ligature, comme nous l'avons dit au sujet des moutons. Si la castration a été faite au printemps, on les met à l'engrais dès l'automne suivant, et il est assez rare qu'on les laisse vivre deux ans; cependant ils croissent encore beaucoup pendant le second, et ils continuent d'croître pendant la troisième, la quatrième, la cinquième, etc., année. Ceux que l'on remarque parmi les autres par la grandeur et la grosseur de leur corpulence ne sont que des cochons plus âgés que l'on a mis plusieurs fois à la glandée. Il paroît que la durée de leur accroissement ne se borne pas à quatre ou cinq ans: les *verrats* ou *cochons mâles*, que l'on garde pour la propagation de l'espèce, grossissent encore à cinq ou six ans; et plus un sanglier est vieux, plus il est gros, dur, et pesant.

La durée de la vie d'un sanglier peut s'étendre jusqu'à vingt-cinq ou trente ans. Aristote dit vingt ans pour les cochons en général, et il ajoute que les mâles engendrent et que les femelles produisent jusqu'à quinze. Ils peuvent s'accoupler dès l'âge de neuf mois ou d'un an; mais il vaut mieux attendre qu'ils aient dix-huit mois ou deux ans. La première portée de la truie n'est pas nombreuse; les petits sont foibles, et même imparfaits quand elle n'a pas un an. Elle est en chaleur pour ainsi dire en tout temps: elle recherche les approches du mâle, quoiqu'elle soit pleine; ce qui peut passer pour excès parmi les animaux, dont la femelle, dans presque toutes les espèces, refuse le mâle aussitôt qu'elle a conçu. Cette chaleur de la truie, qui est presque continuelle, se marque cependant par des accès et aussi par des mouvemens immodérés, qui finissent toujours par se vautrer dans la boue; elle répand dans ce temps une liqueur blanchâtre assez épaisse et assez abondante. Elle porte quatre mois, met bas au commencement du cinquième, et bientôt elle recherche le mâle, devient pleine une seconde fois, et produit par conséquent deux fois l'année. La laie, qui ressemble à tous autres égards à la truie, ne porte qu'une fois l'an, apparemment par la disette de nourriture, et par la nécessité où elle se trouve d'allaiter et de nourrir pendant long-temps tous les petits qu'elle a produits; au lieu qu'on ne souffre pas que la truie domestique nourrisse tous ses petits pendant plus de quinze jours ou trois semaines: on ne lui en laisse alors que huit ou neuf à nourrir, on vend les autres; à quinze jours ils sont bons à manger: et comme l'on n'a pas besoin de beaucoup de femelles, et que ce sont les cochons coupés qui rapportent le plus de profit, et dont la chair est la meilleure, on se défait des cochons de lait femelles, et on ne laisse à la mère que deux femelles avec sept ou huit mâles.

Le mâle qu'on choisit pour propager l'espèce doit avoir le corps court, ramassé, et plutôt carré que long, la tête grosse, le groin court et camus, les oreilles grandes et pendantes, les yeux petits et ardens, le cou grand et épais, le ventre avalé, les fesses larges, les jambes courtes et grosses, les soies épaisses et noires: les cochons blancs ne sont jamais aussi forts que les noirs. La truie doit avoir le corps long, le ventre ample et large, ses mamelles longues: il faut aussi qu'elle soit d'une nature tranquille et d'une race féconde. Dès qu'elle est pleine on la sépare du mâle, qui pourroit la blesser; et lorsqu'elle met bas on la nourrit largement, on la veille pour l'empêcher de dévorer quelques-uns de ses petits, et l'on a grand soin d'en éloigner le père, qui les mangeroit encore moins. On la fait couvrir au commencement du printemps, afin que les petits, naissant en été, aient le temps de grandir, de se fortifier, et d'engraisser avant l'hiver; mais lorsque l'on veut la faire porter deux fois par an, on lui donne le mâle au mois de novembre, afin qu'elle mette bas au mois de mars, et on la fait couvrir une seconde fois au commencement de mai. Il y a même des truies qui produisent régulièrement tous les cinq mois. La laie, qui, comme nous l'avons dit, ne produit qu'une fois par an, reçoit le mâle au mois de janvier ou de février, et met bas en mai ou en juin; elle allaite ses petits pendant trois ou quatre mois, elle les conduit, elle les suit, et les empêche de se séparer ou de s'écarter, jusqu'à ce qu'ils aient deux ou trois ans; et il n'est pas rare de voir des laies accompagnées en même temps de leurs petits de l'année et de ceux de l'année précédente, on ne souffre pas que la truie domestique allaite ses petits pendant plus de deux mois; on commence même, au bout de trois semaines; à les mener aux champs avec la mère, pour les accoutumer peu à peu à se nourrir comme elle: on les sèvre cinq semaines après, et on leur donne soir et matin du petit-lait mêlé de son, ou seulement de l'eau tiède avec des légumes bouillis.

Ces animaux aiment beaucoup les vers

de terre et certaines racines, comme celles de la carotte sauvage : c'est pour trouver ces vers et pour couper ces racines qu'ils fouillent la terre avec leur boutoir. Le sanglier, dont la hure est plus longue et plus forte que celle du cochon, fouille plus profondément; il fouille aussi presque toujours en ligne droite dans le même sillon, au lieu que le cochon fouille çà et là, et plus légèrement. Comme il fait beaucoup de dégât, il faut l'éloigner des terrains cultivés, et ne le mener que dans les bois et sur les terres qu'on laisse reposer.

On appelle, en termes de chasse, *bêtes de compagnie* les sangliers qui n'ont pas passé trois ans, parce que jusqu'à cet âge ils ne se séparent pas les uns des autres, et qu'ils suivent tous leur mère commune : ils ne vont seuls que quand ils sont assez forts pour ne plus craindre les loups. Ces animaux forment donc d'eux-mêmes des espèces de troupes, et c'est de là que dépend leur sûreté : lorsqu'ils sont attaqués, ils résistent par le nombre, ils se secourent, se défendent; les plus gros font face en se pressant en rond les uns contre les autres, et en mettant les plus petits au centre. Les cochons domestiques se défendent aussi de la même manière, et l'on n'a pas besoin de chiens pour les garder; mais, comme ils sont indociles et durs, un homme agile et robuste n'en peut guère conduire que cinquante. En automne et en hiver, on les mène dans les forêts, où les fruits sauvages sont abondans; l'été, on les conduit dans les lieux humides et marécageux, où ils trouvent des vers et des racines en quantité; et au printemps, on les laisse aller dans les champs et sur les terres en friche. On les fait sortir deux fois par jour, depuis le mois de mars jusqu'au mois d'octobre; on les laisse paître depuis le matin, après que la rosée est dissipée, jusqu'à dix heures, et depuis deux heures après midi jusqu'au soir. En hiver, on ne les mène qu'une fois par jour dans les beaux temps : la rosée, la neige, et la pluie, leur sont contraires. Lorsqu'il survient un orage ou seulement une pluie fort abondante, il est assez ordinaire de les voir déserter les uns après les autres, et s'enfuir en courant et toujours criant jusqu'à la porte de leur étable; les plus jeunes sont ceux qui crient le plus et le plus haut : ce cri est différent de leur grognement ordinaire, c'est un cri de douleur semblable aux premiers cris qu'ils jettent lorsqu'on les garrotte pour les égorger. Le mâle crie moins que la femelle. Il est rare d'entendre le sanglier jeter un cri, si ce n'est lorsqu'il se bat et qu'un autre le blesse; la laie crie plus souvent : et quand ils sont surpris et effrayés subitement, ils soufflent avec tant de violence qu'on les entend à une grande distance.

Quoique ces animaux soient fort gourmands, ils n'attaquent ni ne dévorent pas, comme les loups, les autres animaux; cependant ils mangent quelquefois de la chair corrompue : on a vu des sangliers manger de la chair de cheval, et nous avons trouvé dans leur estomac de la peau de chevreuil et des pattes d'oiseau; mais c'est peut-être plutôt nécessité qu'instinct. Cependant on ne peut nier qu'ils ne soient avides de sang et de chair sanguinolente et fraîche, puisque les cochons mangent leurs petits, et même des enfans au berceau : dès qu'ils trouvent quelque chose de succulent, d'humide, de gras, et d onctueux, ils le lèchent, et finissent bientôt par l'avaler. J'ai vu plusieurs fois un troupeau entier de ces animaux s'arrêter, à leur retour des champs, autour d'un monceau de terre glaise nouvellement tirée; tous léchoient cette terre, qui n'étoit que très-légèrement onctueuse, et quelques-uns en avaloient une assez grande quantité. Leur gourmandise est, comme l'on voit, aussi grossière que leur naturel est brutal : ils n'ont aucun sentiment bien distinct; les petits reconnoissent à peine leur mère, ou du moins sont fort sujets à se méprendre, et à téter la première truie qui leur laisse saisir ses mamelles. La crainte et la nécessité donnent apparemment un peu plus de sentiment et d'instinct aux cochons sauvages; il semble que les petits soient fidelement attachés à leur mère, qui paroît être aussi plus attentive à leurs besoins que ne l'est la truie domestique. Dans le temps du rut, le mâle cherche, suit la femelle, et demeure ordinairement trente jours avec elle dans les bois les plus épais, les plus solitaires, et les plus reculés. Il est alors plus farouche que jamais, et il devient même furieux lorsqu'un autre mâle veut occuper sa place; ils se battent, se blessent, et se tuent quelquefois. Pour la laie, elle ne devient furieuse que quand on attaque ses petits; et en général, dans presque tous les animaux sauvages, le mâle devient plus ou moins féroce lorsqu'il cherche à s'accoupler, et la femelle lorsqu'elle a mis bas.

On chasse le sanglier à force ouverte, avec des chiens, ou bien on le tue par surprise pendant la nuit au clair de la lune : comme il ne fuit que lentement, qu'il laisse

une odeur très-forte, qu'il se défend contre les chiens et les blesse toujours dangereusement, il ne faut pas le chasser avec les bons chiens courans destinés pour le cerf et le chevreuil; cette chasse leur gâteroit le nez, et les accoutumeroit à aller lentement: des mâtins un peu dressés suffisent pour la chasse du sanglier. Il ne faut attaquer que les plus vieux, on les connoît aisément aux traces: un jeune sanglier de trois ans est difficile à forcer, parce qu'il court très-loin sans s'arrêter, au lieu qu'un sanglier plus âgé ne fuit pas loin, se laisse chasser de près, n'a pas grand'peur des chiens, et s'arrête souvent pour leur faire tête. Le jour, il reste ordinairement dans sa bauge, au plus épais et dans le plus fort du bois; le soir, à la nuit, il en sort pour chercher sa nourriture: en été, lorsque les grains sont mûrs, il est assez facile de le surprendre dans les blés et dans les avoines, où il fréquente toutes les nuits. Dès qu'il est tué, les chasseurs ont grand soin de lui couper les *suites*, c'est-à-dire les testicules, dont l'odeur est si forte que, si l'on passe seulement cinq ou six heures sans les ôter, toute la chair en est infectée. Au reste, il n'y a que la hure qui soit bonne dans un vieux sanglier; au lieu que toute la chair du marcassin, et celle du jeune sanglier qui n'a pas encore un an, est délicate et même assez fine. Celle du verrat, ou cochon domestique mâle, est encore plus mauvaise que celle du sanglier; ce n'est que par la castration et l'engrais qu'on la rend bonne à manger. Les anciens étoient dans l'usage de faire la castration aux jeunes marcassins qu'on pouvoit enlever à leur mère, après quoi on les reportoit dans les bois: ces sangliers coupés grossissent beaucoup plus que les autres, et leur chair est meilleure que celle des cochons domestiques.

Pour peu qu'on ait habité la campagne, on n'ignore pas les profits qu'on tire du cochon: sa chair se vend à peu près autant que celle du bœuf; le lard se vend au double, et même au triple; le sang, les boyaux, les viscères, les pieds, la langue, se préparent et se mangent. Le fumier du cochon est plus froid que celui des autres animaux, et l'on ne doit s'en servir que pour les terres trop chaudes et trop sèches. La graisse des intestins et de l'épiploon, qui est différente du lard, fait le sain-doux et le vieux-oing. La peau a ses usages, on en fait des cribles, comme l'on fait aussi les vergettes, des brosses, des pinceaux, avec les soies. La chair de cet animal prend mieux le sel, le salpêtre, et se conserve salée plus long-temps qu'aucune autre.

Cette espèce, quoique abondante et fort répandue en Europe, en Asie, et en Afrique, ne s'est point trouvée dans le continent du Nouveau-Monde; elle y a été transportée par les Espagnols, qui ont jeté des cochons noirs dans le continent et dans presque toutes les grandes îles de l'Amérique; ils se sont multipliés, et sont devenus sauvages en beaucoup d'endroits: ils ressemblent à nos sangliers; ils ont le corps plus court, la hure plus grosse, et la peau plus épaisse, que les cochons domestiques, qui, dans les climats chauds, sont tous noirs comme les sangliers.

Par un de ces préjugés ridicules que la seule superstition peut faire subsister, les mahométans sont privés de cet animal utile; on leur a dit qu'il étoit immonde; ils n'osent donc ni le toucher, ni s'en nourrir. Les Chinois, au contraire, ont beaucoup de goût pour la chair du cochon; ils en élèvent de nombreux troupeaux; c'est leur nourriture la plus ordinaire, et c'est ce qui les a empêchés, dit-on, de recevoir la loi de Mahomet. Ces cochons de la Chine, qui sont aussi de Siam et de l'Inde, sont un peu différens de ceux de l'Europe; ils sont plus petits, ils ont les jambes beaucoup plus courtes; leur chair est plus blanche et plus délicate: on les connoît en France, et quelques personnes en élèvent; ils se mêlent et produisent avec les cochons de la race commune. Les Nègres élèvent aussi une grande quantité de cochons; et, quoiqu'il y en ait peu chez les Maures et dans tous les pays habités par les mahométans, on trouve en Afrique et en Asie des sangliers aussi abondamment qu'en Europe.

Ces animaux n'affectent donc point de climat particulier: seulement il paroît que dans les pays froids le sanglier, en devenant animal domestique, a plus dégénéré que dans les pays chauds. Un degré de température de plus suffit pour changer leur couleur: les cochons sont communément blancs dans nos provinces septentrionales de France, et même en Ivarais, tandis que dans la province du Dauphiné, qui en est très-voisine, ils sont tous noirs; ceux de Languedoc, de Provence, d'Espagne, d'Italie, des Indes, de la Chine, et de l'Amérique, sont aussi de la même couleur. Le cochon de Siam ressemble plus que le cochon de France au sanglier. Un des signes les plus évidens de la dégénération sont les oreilles; elles deviennent d'autant plus souples, d'au-

tant plus molles, plus inclinées, et plus pendantes, que l'animal est plus altéré, ou, si l'on veut, plus adouci par l'éducation et par l'état de domesticité : et en effet le cochon domestique a les oreilles beaucoup moins roides, beaucoup plus longues, et plus inclinées, que le sanglier, qu'on doit regarder comme le modèle de l'espèce.

Je n'ai rien à ajouter aux faits historiques que j'ai donnés sur la race de nos cochons d'Europe et sur celle des cochons de Siam ou de la Chine, qui toutes trois se mêlent ensemble, et ne font par conséquent qu'une seule et même espèce, quoique la race des cochons d'Europe soit considérablement plus grande que l'autre par la grosseur et la grandeur du corps; elle pourroit même le devenir encore plus, si on laissoit vivre ces animaux pendant un plus grand nombre d'années dans leur état de domesticité. M. Collinson, de la Société royale de Londres, m'a écrit qu'un cochon engraissé par les ordres de M. Joseph Leastarm, et tué par le sieur Meck, boucher à Cougleton en Chestershire, pesoit huit cent cinquante livres, savoir : l'un des côtés, trois cent treize livres; l'autre côté, trois cent quatorze livres; et la tête, l'épine du dos, la graisse intérieure, les intestins, etc., deux cent vingt-trois livres.

SUR LE COCHON DE SIAM OU DE LA CHINE.

L'espèce du cochon est, comme nous l'avons dit, l'une des plus universellement répandues. MM. Cook et Forster l'ont trouvée aux îles de la Société, aux Marquises, aux îles des Amis, aux nouvelles Hébrides. « Il n'y a, disent-ils, dans toutes « ces îles de la mer du Sud, que deux es- « pèces d'animaux domestiques, le cochon « et le chien. La race des cochons est celle « de la Chine (ou de Siam); ils ont le corps « et les jambes courtes, le ventre pendant « jusqu'à terre, les oreilles droites, et très- « peu de soies. Je n'en ai jamais mangé, « dit M. Forster, qui fût aussi succulente et « qui eût la graisse d'un goût aussi agréa- « ble. Cette qualité ne peut être attribuée « qu'à l'excellente nourriture qu'ils pren- « nent : ils se nourrissent surtout de fruits « à pain frais, ou de la pâte aigrie de ce « fruit, d'ignames, etc. Il y en a une grande « quantité aux îles de la Société : on en voit « autour de presque toutes les cabanes... « Ils sont abondans aussi aux Marquises et à « Amsterdam, l'une des îles des Amis; mais « ils sont plus rares aux îles occidentales des « nouvelles Hébrides. »

LE COCHON DE GUINÉE

Quoique cet animal diffère du cochon ordinaire par quelques caractères assez marqués, je présume néanmoins qu'il est de la même espèce, et que ces différences ne sont que des variétés produites par l'influence du climat; nous en avons l'exemple dans le cochon de Siam, qui diffère aussi du cochon d'Europe, et qui cependant est certainement de la même espèce, puisqu'ils se mêlent et produisent ensemble. Le cochon de Guinée est à peu près de la même figure que notre cochon, et de la même grosseur que le cochon de Siam, c'est-à-dire plus petit que notre sanglier ou que notre cochon. Il est originaire de Guinée, et a été transporté au Brésil, où il s'est multiplié comme dans son pays natal; il y est domestique et tout-à-fait privé; il a le poil court, roux, et brillant; il n'a pas de soies, pas même sur le dos; le cou seulement et la croupe près de l'origine de la queue sont couverts de poils un peu plus longs que ceux du reste du corps : il n'a pas la tête si grosse que le cochon d'Europe, et il en diffère encore par la forme des oreilles, qu'il a très-longues, très-pointues, et couchées en arrière le long du cou; sa queue est aussi beaucoup plus longue, elle touche presque à terre, et elle est sans poil jusqu'à son extrémité. Au reste, cette race de cochon, qui, selon Marcgrave, est originaire de Guinée, se trouve en Asie, et particulièrement dans l'île de Java, d'où il paroît qu'elle a été transportée au cap de Bonne-Espérance par les Hollandois.

LE SANGLIER DU CAP VERT.

Il y a dans les terres voisines du cap Vert un autre cochon ou sanglier qui, par le nombre des dents et par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, nous paroît être d'une race et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, et s'approcher un peu du babiroussa. Les défenses du dessus ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents; elles ont un demi-pied de longueur et cinq pouces de circonférence à la base,

LE COCHON

Ordre des Pachydermes *Famille des* Pachydermes *ordinaires*.
Genre Cochon. *(Cuvier)*

Pl. 8.

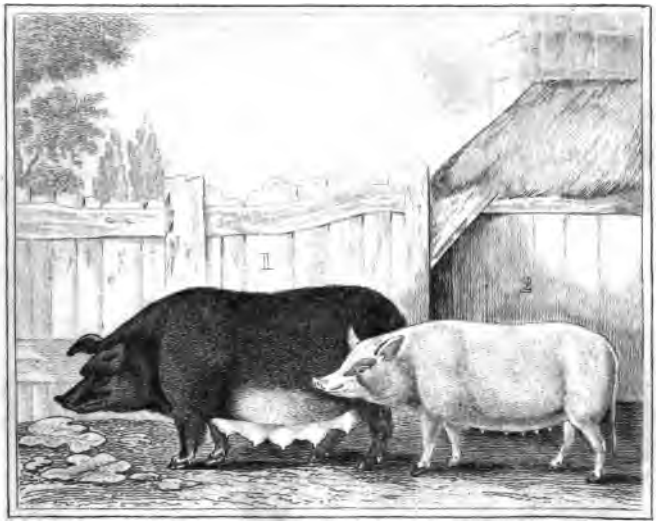

1. LE COCHON DE SIAM. 2. LE COCHON DE GUINÉE.
Ordre des Pachydermes.... *id*.... *id*...

UNIV. OF

et elles sont courbées et recourbées à peu près comme les cornes d'un taureau. Ce caractère seul ne suffiroit pas pour qu'on dût regarder ce sanglier comme une espèce particulière; mais, ce qui semble fonder cette présomption, c'est qu'il diffère encore de tous les autres cochons par la longue ouverture de ses narines, par la grande largeur et la forme de ses mâchoires, et par le nombre et la figure des dents mâchelières. Cependant nous avons vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne qui approchoient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert : ces défenses avoient environ trois pouces et demi de long sur quatre pouces de circonférence à la base; elles étoient contournées comme les cornes d'un taureau; c'est-à-dire qu'elles avoient une double courbure, au lieu que les défenses ordinaires n'ont qu'une simple courbure en portion de cercle; elles paroissent être aussi d'un ivoire solide, et il est certain que ce sanglier devoit avoir la mâchoire plus large que les autres; ainsi nous pouvons présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Vert est une simple variété, une race particulière dans l'espèce du sanglier ordinaire.

* Nous avons donné une notice au sujet d'un animal qui se trouve en Afrique et que nous avons appelé *sanglier du cap Vert*. Nous avons dit que, par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, il nous paroissoit être d'une race et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, desquels il diffère encore par la longue ouverture de ses narines, et par la grande largeur et la forme de ses mâchoires; que néanmoins nous avons vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne qui approchoient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert, puisque ces défenses avoient environ trois pouces et demi de long sur quatre pouces de circonférence à la base, etc.; ce qui nous faisoit présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Vert pouvoit être une simple variété et non pas une espèce particulière dans le genre des cochons. M. Allamand, très-célèbre professeur en histoire naturelle à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, et ensuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes suivants.

« Je crois avec vous, monsieur, que le « sanglier représenté dans la planche que je « vous ai envoyée est le même que celui que « vous avez désigné par le nom de *sanglier « du cap Vert*. Cet animal est encore vivant « (5 mai 1767) dans la ménagerie de M. le « prince d'Orange. Je vais de temps en temps « lui rendre visite, et cela toujours avec un « nouveau plaisir. Je ne puis me lasser « d'admirer la forme singulière de sa tête. « J'ai écrit au gouverneur du cap de Bonne-« Espérance, pour le prier de m'en envoyer « un autre, s'il est possible; ce que je n'ose « pas espérer, parce qu'au Cap même il a « passé pour un monstre, tel que per-« sonne n'en avoit jamais vu de semblable. « Si, contre toute espérance, il m'en vient « un, je l'enverrai en France, afin que « M. de Buffon et vous le voyiez. On a « cherché à accoupler celui que nous avons « ici avec une truie; mais, dès qu'elle s'est « présentée, il s'est jeté sur elle avec fureur, « et l'a éventrée. »

C'est d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait dessiner et graver ce même animal dont nous donnons ici la figure. Nous avons retrouvé dans les *Miscellanea* et les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, et aussi dans les descriptions de M. Vosmaër, la même planche gravée; et ces deux derniers auteurs ont chacun donné une description de cet animal : aussi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivit à M. Daubenton qu'un jeune médecin établi à La Haye en avoit donné la description dans un ouvrage qui probablement ne nous étoit pas encore parvenu, et qu'il en avoit fait faire la planche. Ce jeune médecin est probablement M. Pallas, et c'est à lui par conséquent que le public a la première obligation de la connoissance de cet animal. M. Allamand dit, dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus singulier dans ce cochon c'est la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, surtout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous observerons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand du dédain et de la cruauté de ce sanglier envers la truie en chaleur semble prouver qu'il est d'une espèce différente de nos cochons. La disconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paroît le prouver aussi. Cependant, comme il est beaucoup plus voisin du cochon que d'aucun autre animal, et qu'il se trouve non-seulement dans les terres voisines du cap Vert, mais encore dans celles du cap de Bonne-Espérance, nous l'appellerons le *sanglier d'Afrique;* et nous allons en donner l'histoire et

la description par extrait d'après MM. Pallas et Vosmaër.

Celui-ci l'appelle *porc à large groin*, ou *sanglier d'Afrique;* il le distingue, avec raison, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, et du pécari ou tacaju d'Amérique, et aussi du babiroussa des Indes.

« M. de Buffon, dit-il, parlant d'une « partie des mâchoires, de la queue et des « pieds d'un sanglier extraordinaire du cap « Vert, qu'on conserve dans le Cabinet du « roi, dit qu'il y a des dents de devant à « ces mâchoires; or elles manquent à notre « sujet. »

Et de là M. Vosmaër insinue que ce n'est pas le même animal; cependant on vient de voir que M. Allamand pense, comme moi, que ce sanglier du cap Vert, dont je n'avois vu qu'une partie de la tête, se trouve néanmoins être le même porc à large groin que M. Vosmaër dit être inconnu à tous les naturalistes.

M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a envoyé ce sanglier, a écrit qu'il avoit été pris entre la Cafrerie et le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'étoit le premier de cette espèce qu'on eût vu en vie. M. Vosmaër reçut aussi la peau d'un animal de même espèce qui paroissoit différer à plusieurs égards de celle de l'animal vivant.

« On avoit mis cet animal dans une cage « de bois; et comme j'étois prévenu, dit « M. Vosmaër, qu'il n'étoit pas méchant, je « fis ouvrir la porte de sa cage. Il sortit sans « donner aucune marque de colère; il cou- « roit bondissant gaiement ou furetant pour « trouver quelque nourriture, et prenoit « avidement ce que nous lui présentions; « ensuite, l'ayant laissé seul pendant quel- « ques momens, je le trouvai, à mon re- « tour, fort occupé à fouiller en terre, où, « nonobstant le pavé fait de petites briques « bien liées, il avoit déjà fait un trou d'une « grandeur incroyable, pour se rendre maî- « tre, comme nous le découvrîmes ensuite, « d'une rigole très-profonde qui passoit au- « dessous. Je le fis interrompre dans son « travail, et ce ne fut qu'avec beaucoup de « peine, et avec l'aide de plusieurs hommes, « qu'on vint à bout de vaincre sa résistance, « et de le faire rentrer dans sa cage, qui « étoit à claire-voie. Il marqua son chagrin « par des cris aigus et lamentables. On peut « croire qu'il a été pris jeune dans les bois « de l'Afrique, car il paroît avoir grandi « considérablement ici; il est encore vivant « (dit l'auteur, dont l'ouvrage a été imprimé « en 17[illegible]-bien passé l'hiver der- « nier, q[illegible] froid ait été fort rude, et « qu'on [illegible] enfermé la plus grande « partie du temps.

« Il semble l'emporter en agilité sur les « porcs de notre pays; il se laisse frotter vo- « lontiers de la main et même avec un bâ- « ton : il semble qu'on lui fait encore plus « de plaisir en le frottant rudement; c'est « de cette manière qu'on est venu à bout « de le faire demeurer tranquille pour le « dessiner. Quand on l'agace ou qu'on le « pousse, il se recule en arrière, faisant « toujours face du côté qu'il se trouve as- « sailli, et secouant ou heurtant vivement « de la tête. Après avoir été long-temps « enfermé, si on le lâche il paroît fort gai; « il saute et donne la chasse aux daims et « aux autres animaux, en redressant la « queue, qu'autrement il porte pendante. Il « exhale une forte odeur, que je ne puis com- « parer, et que je ne trouve pas désagréable. « Quand on le frotte de la main, cette odeur « approche beaucoup de celle du fromage « vert. Il mange de toutes sortes de graines; « sa nourriture à bord du vaisseau étoit le « maïs et de la verdure autant qu'on en « avoit; depuis qu'il a goûté ici de l'orge « et du blé sarrazin, avec lesquels on nourrit « plusieurs autres animaux de la ménagerie, « il s'est décidé préférablement pour cette « mangeaille et pour les racines d'herbes et « de plantes qu'il fouille dans la terre. Le « pain de seigle est ce qu'il aime le mieux; « il suit les personnes qui en ont. Lorsqu'il « mange, il s'appuie fort en avant sur ses « genoux [illegible]; ce qu'il fait aussi en bu- « vant, en humant l'eau de la surface, et il « se tient souvent dans cette position sur « les genoux des pieds de devant. Il a l'ouïe « et l'odorat très-bons; mais il a la vue « bornée, tant par la petitesse que par la « situation de ses yeux, qui l'empêchent de « bien apercevoir les objets qui sont autour « de lui, les yeux se trouvant non-seule- « ment placés beaucoup plus haut et plus « près l'un de l'autre que dans les autres « porcs, mais étant encore à côté et en « dessous plus ou moins offusqués par deux « lambeaux que bien des gens prennent pour « de doubles oreilles. Il a plus d'intelligence « que le porc ordinaire.

« La tête est d'une figure affreuse; la « forme aplatie et large du nez, jointe à la « longueur extraordinaire de la tête, à son « large groin, aux lambeaux singuliers, aux « protubérances pointues, saillantes des

« deux côtés de ses yeux [illegible] ses fortes « défenses, tout cela lui donne un aspect « des plus monstrueux.

Dimensions prises (pied du Rhin).

	pieds.	pouces.
Longueur du corps entier....	4	3
Hauteur du train de devant...	2	3
Hauteur du train de derrière..	4	11 11/16
La plus grande épaisseur du corps.....	3	1[illegible]
La moindre épaisseur du corps, près des cuisses.....	2	10 1/2
Longueur de la tête jusque entre les oreilles.....	1	3
Largeur de la tête entre les lambeaux.....	»	9 1/2
Largeur du groin entre les défenses.....	»	6 15/16
Longueur de la queue.....	»	11 13/16

« La forme du corps approche assez de « celle de notre cochon domestique. Il me « paroît plus petit, ayant le dos plus aplati « en dessus, et les pieds plus courts.

« La tête, en comparaison de celle des « autres porcs, est difforme, tant par la « structure que par sa grandeur. Le museau « est fort large, aplati, et très-dur. Le nez « est mobile, à côté un peu recourbé vers « le bas et coupé obliquement. Les narines « sont grandes, éloignées l'une de l'autre; « elles ne se voient que quand on soulève « la tête. La lèvre supérieure est dure et « épaisse, à côté, près des défenses, par « dessus et autour desquelles elle est fort « avancée et pendante, [illegible] surtout « derrière les défenses, une fraise demi-ovale « pendante et cartilagineuse qui couvre les « coins du museau.

« Cet animal n'a point de dents de devant « ni en dessus ni en dessous; mais les gen- « cives antérieures sont lisses, arrondies, et « dures.

« Les défenses, à la mâchoire supérieure, « sont à leur base d'un bon pouce d'épais- « seur, recourbées et saillantes de cinq « pouces et demi dans leur ligne courbe, « fort écartées en dehors et se terminant en « une pointe obtuse; elles sont aussi, à côté « de chacune, pourvues d'une espèce de « raie ou cannelure : celles de la mâchoire « inférieure sont beaucoup plus petites; « moins recourbées, presque triangulaires, « et usées par leur frottement continuel « contre les défenses supérieures; elles pa- « roissent comme obliquement coupées. Il y « a des dents molaires; mais elles sont fort « en arrière dans le museau, et la résistance « de l'animal nous a empêché de les voir.

« Les yeux, à proportion de la tête, sont « petits, placés plus haut dans la tête et « plus près l'un de l'autre et des oreilles que « dans le porc commun. L'iris est d'un brun « foncé sur une cornée blanche. Les pau- « pières supérieures sont garnies de cils « bruns, roides, droits, et fort serrés, plus « longs au milieu que des deux côtés; les « paupières inférieures en sont dépourvues.

« Les oreilles sont assez grandes, plus « rondes que pointues, en dedans fort velues « de poil jaune; elles se renversent en ar- « rière contre le corps. Sous les yeux on « aperçoit une espèce de petit sac bulbeux « ou glanduleux, et immédiatement au « dessous se font voir deux pellicules rondes, « plates, épaisses, droites, et horizontales, « que j'appelle *lambeaux des yeux;* leur « longueur et largeur est d'environ deux « pouces un quart..... Sur une ligne droite « entre ces pellicules et le museau paroît, de « chaque côté de la tête, une protubérance « dure, ronde, et pointue, saillante en de- « hors.

« La peau semble fort épaisse et remplie « de lard aux endroits ordinaires, mais dé- « tendue au cou, aux aines, et au fanon; « en quelques endroits elle paroît légère- « ment cannelée, inégale, et comme si la « peau supérieure muoit par intervalles. Sur « tout le corps se montrent quelques poils « clair-semés, comme en petites brosses de « trois, quatre et cinq poils, qui sont plus « ou moins longs et posés en ligne droite « les uns près des autres. Le front, entre « les oreilles, paroît ridé, et il est garni de « poils blancs et bruns fort serrés, qui, « partant du centre, s'aplatissent ou s'abais- « sent de plus en plus. De là, vers le bas « du museau, descend au milieu de la tête « une bande étroite de poils noirs et gris, « qui, partant du milieu, s'abattent de « chaque côté de la tête; du reste, ils sont « clair-semés. C'est principalement sur la « nuque du cou et sur la partie antérieure « du dos qu'il y a le plus de soies, qui sont « aussi les plus serrées et les plus longues : « leur couleur est le brun obscur et le gris; « quelques-unes ont jusqu'à sept ou huit « pouces de longueur avec l'épaisseur de « celles des porcs communs, et se fendent « de même. Toutes ces soies ne sont pas « droites, mais légèrement inclinées. Plus « loin, sur le dos, elles s'éclaircissent et « diminuent tellement en nombre qu'elles

« laissent voir partout la peau nue. Du « reste, les flancs, le poitrail et le ventre, « les côtés de la tête et le cou, sont garnis « de petites soies blanches.

« Les pieds sont conformes à ceux de nos « porcs, divisés en deux ongles pointus et « noirs. Les faux onglets posent aussi à « terre, mais sont pendants la plupart du « temps. La queue est nue, perpendiculai- « rement pendante, rase, et se termine « presque en pointe. Les testicules sont ad- « hérens à la peau du ventre entre les « cuisses; le prépuce est fort vaste au bout.

« La couleur de l'animal est noirâtre à « la tête, mais d'un gris roux clair sur le « reste du dos et du ventre. »

Comparé avec la peau d'un autre sujet de même espèce, et venu de même du cap de Bonne-Espérance, M. Vosmaër a remarqué que la tête de ce dernier étoit plus petite et le museau moins large : « Il lui « manquoit les deux lambeaux sous les « yeux; cependant on y voyoit de petites « éminences qui en paroissent être les bases « ou principes : mais il n'y avoit point ces « protubérances rondes et pointues qui sont « placées en ligne droite entre ces lambeaux « des yeux et le museau; en revanche, les « défenses sont beaucoup plus grandes, les « supérieures, qui ont des deux côtés une « profonde fossette ou cannelure, et qui se « terminent en pointes aiguës sortant de « plus de six pouces et demi des côtés du « museau, et les inférieures de deux pouces « et demi : celles-ci, par leur frottement « contre les premières, sont obliquement « usées, et par là fort aiguës. La grandeur « des défenses du dernier sujet montre « assez que cette peau ne peut être d'un « jeune animal. Au reste, je n'ai trouvé « aucune différence aux pieds. »

M. Vosmaër termine ainsi cette description, et soupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer peuvent provenir de la différence du sexe. Pour moi, je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marquée pour la truie qui lui a été présentée, ne soit pas une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons sous nos yeux cette même espèce varier beaucoup en Asie, à Siam, et à la Chine; et les grosses défenses que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier tué dans mes propres bois il y a environ trente ans, défenses qui étoient presque aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans l'incertitude si ce sont en effet deux espèces différentes ou deux variétés de la même espèce produites par la seule influence du climat et de la nourriture.

Au reste, je trouve une note de M. Commerson, dans laquelle il est dit que l'on voit à Madagascar des cochons sauvages dont la tête, depuis les oreilles jusqu'aux yeux, est de la figure ordinaire; mais qu'au dessous des yeux est un renfort qui va en diminuant jusqu'au bout du groin, de manière qu'il semble que ce soient deux têtes, dont la moitié de l'une est enchâssée dans l'autre; qu'au reste, la chair de ce cochon est glaireuse et a peu de goût. Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué sous le nom de *sanglier du Cap Vert,* parce que la tête nous a été envoyée des terres voisines du Cap, qu'ensuite je nomme *sanglier d'Afrique*, parce qu'il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance, se trouve aussi dans l'île de Madagascar.

Dans le temps même que je revoyois la feuille précédente, et que j'en corrigeois l'épreuve pour l'impression, il m'est arrivé de Hollande une nouvelle édition de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, et j'ai trouvé, dans le quinzième volume de cette édition, des additions très-importantes, faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume soit imprimé à Amsterdam en 1771, je n'en ai eu connoissance qu'aujourd'hui 23 juillet 1775, et j'avoue que c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai parcouru l'édition entière, qui est bien soignée à tous égards; j'ai trouvé les notes et les additions de M. Allamand si judicieuses et si bien écrites que je me fais un grand plaisir de les adopter; je les insérerai donc dans ce volume, à la suite des articles auxquels ces observations ont rapport. Je me serois bien dispensé de copier ce que l'on vient de lire, j'aurois même évité quelques recherches pénibles et plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avois eu plus tôt connoissance de ce travail de M. Allamand, Je crois que l'on en sera aussi satisfait que moi; et je vais commencer par donner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.

DU SANGLIER D'AFRIQUE.

Addition de l'éditeur hollandois (M. le professeur Allamand).

« Dans l'histoire que M. de Buffon nous « a donnée du cochon, il a démontré que « cet animal échappe à toutes les méthodes

« de ceux qui veulent réduire les productions « de la nature en classes et en genres, qu'ils « distinguent par des caractères tirés de « quelques unes de leurs parties. Quoique « les raisons par lesquelles il appuie ce qu'il « avance soient sans réplique, elles auroient « acquis un nouveau degré de force, s'il « avoit connu l'animal représenté dans notre « ouvrage.

« C'est un sanglier qui a été envoyé, en « 1765, du cap de Bonne-Espérance à la « ménagerie du prince d'Orange, et qui jus- « qu'alors a été inconnu de tous les natu- « ralistes. Outre toutes ces singularités qui « font de notre cochon d'Europe un animal « d'une espèce isolée, celui-ci nous offre « de nouvelles anomalies qui le distinguent « de tous les autres du même genre; car « non seulement il a la tête différemment « figurée, mais encore il n'a point de dents « incisives, d'où la plupart des nomencla- « teurs ont tiré les caractères distinctifs de « cette sorte d'animaux, quoique leur nom- « bre ne soit point constant dans nos cochons « domestiques.

« M. Tulbagh, gouverneur du cap de « Bonne-Espérance, qui ne perd aucune « occasion de rassembler et d'envoyer en « Europe tout ce que la contrée où il habite « fournit de curieux, est celui à qui l'on « est redevable de ce sanglier. Dans la lettre « dont il l'accompagna, il marquoit qu'il « avoit été pris fort avant dans les terres, « à environ deux cents lieues du Cap, et « que c'étoit le premier qu'on y eût vu vi- « vant. Cependant il en a envoyé un autre « l'année passée, qui vit encore, et en 1757 « il en avoit envoyé une peau, dont on n'a « pu conserver que la tête, ce qui semble « indiquer que ces animaux ne sont pas « rares dans leur pays natal. Je ne sais si « c'est d'eux que Kolbe a voulu parler quand « il dit : *On ne voit que rarement des* cochons « sauvages *dans les contrées qu'occupent les « Hollandois; comme il n'y a que peu de « bois, qui sont leur retraite ordinaire, ils « ne sont pas tentés d'y venir : d'ailleurs les « lions, les tigres, et les autres animaux de « proie, les détruisent si bien qu'ils ne sau- « roient beaucoup multiplier.*

« Comme il n'ajoute à cela aucune des- « cription, on n'en peut rien conclure; et « ensuite il range au nombre des cochons « du Cap le grand fourmilier ou le taman- « dua, qui est un animal d'Amérique qui « ne ressemble en rien au cochon. Quel cas « peut-on faire de ce que dit un auteur aussi « mal instruit?

« Notre sanglier africain ressemble à celui « d'Europe par le corps; mais il en diffère « par la tête, qui est d'une grosseur mons- « trueuse. Ce qui frappe d'abord les yeux, « ce sont deux énormes défenses qui sortent « de chaque côté de la mâchoire supérieure, « et qui sont dirigées presque perpendicu- « lairement en haut. Elles ont près de sept « pouces de longueur, et se terminent en « une pointe émoussée. Deux semblables « dents, mais plus petites, et surtout plus « minces dans leur côté intérieur, sortent « de la mâchoire inférieure, et s'appliquent « exactement au côté extérieur des défenses « supérieures quand la gueule est fermée; « ce sont là de puissantes armes dont il peut « se servir utilement dans le pays qu'il ha- « bite, où il est vraisemblablement exposé « souvent aux attaques des bêtes carnas- « sières.

« Sa tête est fort large, et plate par de- « vant; elle se termine en un ample bou- « toir, d'un diamètre presque égal à la lar- « geur de la tête, et d'une dureté qui ap- « proche de celle de la corne : il s'en sert, « comme nos cochons, pour creuser la terre. « Ses yeux sont petits et placés sur le devant « de la tête, de façon qu'il ne peut guère « voir de côté, mais seulement devant soi; « ils sont moins distans l'un de l'autre et « des oreilles que dans le sanglier euro- « péen : au dessous est un enfoncement de « la peau qui forme une espèce de sac très- « ridé. Ses oreilles sont fort garnies de poil « en dedans. Un peu plus bas, presque à « côté des yeux, la peau s'élève et forme « deux excroissances qui, vues d'une cer- « taine distance, ressemblent tout-à-fait à « deux oreilles; elles en ont la figure et la « grandeur; et, sans être fort mobiles, elles « forment presque un même plan avec le « devant de la tête : au dessous, entre ces ex- « croissances et les défenses, il y a une grosse « verrue à chaque côté de la tête. On com- « prend aisément qu'une telle configuration « doit donner à cet animal une physionomie « très-singulière. Quand on le regarde de « front, on croit voir quatre oreilles sur une « tête qui ne ressemble à celle d'aucun « autre animal connu, et qui inspire de la « crainte par la grandeur de ses défenses. « MM. Pallas et Vosmaër, qui nous en ont « donné une bonne description, disent « qu'il étoit fort doux et très-apprivoisé « quand il arriva en Hollande; comme il « avoit été plusieurs mois sur un vaisseau, « et qu'il avoit été pris assez jeune, il étoit « presque devenu domestique; cependant,

« si on le poursuivoit, et s'il ne connoissoit « pas les gens, il se retiroit lentement en « arrière, en présentant le front d'un air « menaçant, et ceux-là mêmes qu'il voyoit « tous les jours devoient sans défier. « L'homme à qui la garde en étoit confiée « en a fait une triste expérience : cet ani- « mal se mit un jour de mauvaise humeur « contre lui, et d'un coup de ses défenses « il lui fit une large blessure à la cuisse, « dont il mourut le lendemain. Pour pré- « venir de pareils accidens dans la suite, « on fut obligé de l'ôter de la ménagerie, « et de le tenir dans un endroit renfermé, « où personne ne pouvoit en approcher. Il « est mort au bout d'une année, et sa dé- « pouille se voit dans le Cabinet d'histoire « naturelle du prince d'Orange. Celui qui « l'a remplacé, et qui est actuellement dans « la même ménagerie, est encore fort jeune; « ses défenses n'ont guère plus de deux « pouces de longueur. Quand on le laisse « sortir du lieu où on le renferme, il té- « moigne sa joie par des bonds et des sauts, « et en courant avec beaucoup plus d'agilité « que nos cochons; il tient alors sa queue « élevée et fort droite. C'est pour cela, sans « doute, que les habitans du Cap lui ont « donné le nom de *hartlooper*, ou de *cou- « reur*.

« On ne peut pas douter que cet animal « ne fasse un genre très-distinct de ceux qui « ont été connus jusqu'à présent dans la « race des cochons : quoiqu'il leur ressem- « ble par le corps, le défaut de dents inci- « sives et la singulière configuration de sa « tête sont des caractères distinctifs trop « marqués pour qu'on puisse les attribuer « aux changemens opérés par le climat, et « cela d'autant plus qu'il y a en Afrique « des cochons qui ne diffèrent en rien des « nôtres que par la taille, qui est plus petite. « Ce qui confirme ce que je dis ici, c'est « qu'il ne paroît pas qu'il puisse multiplier « avec nos cochons; du moins a-t-on lieu « de le présumer par l'expérience qu'on en « a faite. On lui donna une truie de Guinée; « après qu'il l'eut flairée pendant quelque « temps, il la poursuivit jusqu'à ce qu'il « la tint dans un endroit d'où elle ne pou- « voit pas s'échapper, et là il l'éventra d'un « coup de dents. Il ne fit pas meilleur ac- « cueil à une truie ordinaire qu'on lui pré- « senta quelque temps après; il la maltraita « si fort qu'il fallut bientôt la retirer pour « lui sauver la vie.

« Il est étonnant que cet animal, qui, « comme je l'ai remarqué, paroît n'être pas « rare dans les lieux dont il est originaire, « n'ait été décrit par aucun voyageur, ou « que, s'ils en ont parlé, ce soit en termes « si vagues, qu'on ne peut s'en former au- « cune idée. Flaccourt dit qu'il y a à Mada- « gascar des sangliers qui ont deux cornes « à côté du nez, qui sont comme deux callo- « sités, et que ces animaux sont presque « aussi dangereux qu'en France. M. de « Buffon croit qu'il s'agit dans ce passage « du babiroussa, et peut-être a-t-il raison; « peut-être aussi y est-il question de notre « sanglier : ces cornes, qui ressemblent à « deux callosités, peuvent aussi bien être « les défenses de ce sanglier que celles du « babiroussa, mais très-mal décrites; et ce « que Flaccourt ajoute, que ces animaux sont « dangereux, semble mieux convenir à notre « sanglier africain. M. Adanson, en parlant « d'un sanglier qu'il a vu au Sénégal, s'ex- « prime en ces termes : *J'aperçus*, dit-il, « *un de ces énormes sangliers particuliers à « l'Afrique, et dont je ne sache pas qu'au- « cun naturaliste ait encore parlé. Il étoit « noir comme le sanglier d'Europe, mais « d'une taille infiniment plus haute. Il avoit « quatre grandes défenses, dont les deux « supérieures étoient recourbées en demi- « cercle vers le front, où elles imitoient les « cornes que portent d'autres animaux.* M. de « Buffon suppose encore que M. Adanson a « voulu parler du babiroussa; et, sans son « autorité, je serois porté à croire que cet « auteur a indiqué notre sanglier : car je « ne comprends pas comment il a pu dire « qu'aucun naturaliste n'en a parlé, s'il a « eu le babiroussa en vue; il est trop versé « dans l'histoire naturelle pour ignorer que « cet animal a été souvent décrit, et qu'on « trouve la tête de son squelette dans pres- « que tous les cabinets de l'Europe.

« Mais peut-être aussi y a-t-il en Afrique « une autre espèce de sanglier qui ne nous « est pas encore connue, et qui est celle qui « a été aperçue par M. Adanson. Ce qui me « le fait soupçonner, c'est la description que « M. Daubenton a donnée d'une partie des « mâchoires d'un sanglier du cap Vert : ce « qu'il en dit prouve clairement qu'il diffère « de nos sangliers, et seroit tout-à-fait ap- « plicable à celui dont il est ici question, s'il « n'avoit pas des dents incisives dans cha- « cune de ces mâchoires. »

Je souscris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand : seulement je persiste à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le sanglier du Cap dont nous avons parlé, et des mâ-

LE CHIEN D'ARRÊT

Ordre des Carnassiers *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades *Genre.* Chien. *(Cuvier)* Pl. 9.

LE MÂTIN

Ordre des Carnassiers *.....id.....id*

UNIV.

choires duquel M. Daubenton a donné la descripuon, est le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents incisives; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre et le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence seule ne me paroît donc pas suffisante pour faire deux espèces distinctes du sanglier d'Afrique, et de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paroissent être les mêmes.

* Nous avons dit ci-dessus que le sanglier du cap Vert, dont M. Daubenton a donné la description des mâchoires, nous paroissoit être le même animal que celui dont nous avons donné la figure sous le nom de *sanglier d'Afrique*. Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux especes très-distinctes. Elles different en effet l'une de l'autre par plusieurs caractères remarquables, surtout par la conformation, tant intérieure qu'extérieure, de la tête, et particulièrement par le défaut de dents incisives qui manquent constamment au sanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure du sanglier du cap Vert et deux dans la mâchoire supérieure.

Le sanglier du cap Vert a la tête longue et le museau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Éthiopie a le museau très-large et aplati. Les oreilles sont droites, relevées, et pointues; les soies qui les garnissent sont très-longues, ainsi que celles qui couvrent le corps, particulièrement sur les épaules, le ventre, et les cuisses, où elles sont plus longues que partout ailleurs. La queue est menue, terminée par une grosse touffe de soies, et ne descend que jusqu'à la longueur des cuisses. On le rencontre non-seulement au cap Vert, mais sur toute la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il paroît que c'est cette espèce de sanglier que M. Adanson a vue au Sénégal, et qu'il a désignée sous le nom de *très-grand sanglier d'Afrique*.

LE CHIEN.

La grandeur de la taille, l'élégance de la forme, la force du corps, la liberté des mouvemens, toutes les qualités extérieures, ne sont pas ce qu'il y a de plus noble dans un être animé : et comme nous préférons dans l'homme l'esprit à la figure, le courage à la force, les sentimens à la beauté, nous jugeons aussi que les qualités intérieures sont ce qu'il y a de plus relevé dans l'animal; c'est par elles qu'il diffère de l'automate, qu'il s'élève au-dessus du végétal, et s'approche de nous : c'est le sentiment qui ennoblit son être, qui le régit, qui le vivifie, qui commande aux organes, rend les membres actifs, fait naître le désir, et donne à la matière le mouvement progressif, la volonté, la vie.

La perfection de l'animal dépend donc de la perfection du sentiment; plus il est étendu, plus l'animal a de facultés et de ressources; plus il existe, plus il a de rapports avec le reste de l'univers : et lorsque le sentiment est délicat, exquis, lorsqu'il peut encore être perfectionné par l'éducation, l'animal devient digne d'entrer en société avec l'homme; il sait concourir à ses desseins, veiller à sa sûreté, l'aider, le défendre, le flatter; il sait, par des services assidus, par des caresses réitérées, se concilier son maître, le captiver, et de son tyran se faire un protecteur.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colere, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède dans le chien domestique aux sentimens les plus doux, au plaisir de s'attacher, et au désir de plaire; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talens; il attend ses ordres pour en faire usage; il le consulte, il l'interroge, il le supplie; un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté. Sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment; il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections : nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire; il est tout zèle, tout

ardeur, et tout obéissance. Plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitemens; il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage: loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves; il lèche cette main, instrument de douleur, qui vient de le frapper; il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission.

Plus docile que l'homme, plus souple qu'aucun des animaux, non-seulement le chien s'instruit en peu de temps, mais même il se conforme aux mouvemens, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent: il prend le ton de la maison qu'il habite; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les grands, et rustre à la campagne. Toujours empressé pour son maître et prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférens, et se déclare contre ceux qui par état ne sont faits que pour importuner; il les connoît aux vêtemens, à la voix, à leurs gestes, et les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, il devient plus fier, et quelquefois féroce; il veille, il fait la ronde; il sent de loin les étrangers; et pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, et, par des aboiemens réitérés, des efforts, et des cris de colère, il donne l'alarme, avertit, et combat: aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçoient d'enlever; mais, content d'avoir vaincu, il se repose sur les dépouilles, n'y touche pas, même pour satisfaire son appétit, et donne en même temps des exemples de courage, de tempérance, et de fidélité.

On sentira de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme auroit-il pu, sans le secours du chien, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux? comment pourroit-il encore aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvages et nuisibles? Pour se mettre en sûreté, et pour se rendre maître de l'univers vivant, il a fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier avec douceur et par caresses ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher et d'obéir, afin de les opposer aux autres. Le premier art de l'homme a donc été l'éducation du chien, et le fruit de cet art la conquête et la possession paisible de la terre.

La plupart des animaux ont plus d'agilité, plus de vitesse, plus de force, et même plus de courage que l'homme: la nature les a mieux munis, mieux armés. Ils ont aussi les sens, et surtout l'odorat, plus parfaits. Avoir gagné une espèce courageuse et docile comme celle du chien, c'est avoir acquis de nouveaux sens et les facultés qui nous manquent. Les machines, les instrumens que nous avons imaginés pour perfectionner nos autres sens, pour en augmenter l'étendue, n'approchent pas, même pour l'utilité, de ces machines toutes faites que la nature nous présente, et qui, en suppléant à l'imperfection de notre odorat, nous ont fourni de grands et d'éternels moyens de vaincre et de régner: et le chien, fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux; il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau; il s'y fait mieux entendre que la voix du berger: la sûreté, l'ordre, et la discipline, sont les fruits de sa vigilance et de son activité; c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protége, et contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix. Mais c'est surtout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendans qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie tout entière: les talens naturels se réunissent ici aux qualités acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal d'une guerre prochaine, brillant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports; il annonce, par ses mouvemens et par ses cris, l'impatience de combattre et le désir de vaincre: marchant ensuite en silence, il cherche à reconnoître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort; il recherche ses traces, il les suit pas à pas, et, par des accens différens, indique le temps, la distance, l'espèce, et même l'âge de celui qu'il poursuit.

Intimidé, pressé, désespérant de trouver son salut dans la fuite, l'animal se sert aussi de toutes ses facultés, il oppose la ruse à la sagacité. Jamais les ressources de l'instinct ne furent plus admirables: pour faire perdre sa trace, il va, vient, et revient sur ses pas; il fait des bonds, il voudroit se détacher de la terre et supprimer les espaces: il franchit d'un saut les routes, les

LE CHIEN DU GROËNLAND

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)* Pl. 10.

LE BARBET

Ordre des Carnassiers ... *id.* ... *id.* ...

hai
rivi
pou
met
tro
moi
fuir
leu
à s
qua
ren
tro
l
dos
fin
lui
dé
du
vo
ri
vo
ne
p
d
sa
ne
sa
T
q
n
f
c

haies; passe à la nage les ruisseaux, les rivières : mais, toujours poursuivi, et ne pouvant anéantir son corps, il cherche à en mettre un autre à sa place, il va lui-même troubler le repos d'un voisin plus jeune et moins expérimenté, le faire lever, marcher, fuir avec lui, et lorsqu'ils ont confondu leurs traces, lorsqu'il croit l'avoir substitué à sa mauvaise fortune, il le quitte plus brusquement encore qu'il ne l'a joint, afin de le rendre seul l'objet et la victime de l'ennemi trompé.

Mais le chien, par cette supériorité que donnent l'exercice et l'éducation, par cette finesse de sentiment qui n'appartient qu'à lui, ne perd pas l'objet de sa poursuite; il démêle les points communs, délie les nœuds du fil tortueux qui seul peut y conduire; il voit de l'odorat tous les détours du labyrinthe, toutes les fausses routes où l'on a voulu l'égarer; et loin d'abandonner l'ennemi pour un indifférent, après avoir triomphé de la ruse, il s'indigne, il redouble d'ardeur, arrive enfin, l'attaque, et, le mettant à mort, étanche dans le sang sa soif et sa haine.

Le penchant pour la chasse ou la guerre nous est commun avec les animaux : l'homme sauvage ne sait que combattre et chasser. Tous les animaux qui aiment la chair, et qui ont de la force et des armes, chassent naturellement. Le lion, le tigre, dont la force est si grande qu'ils sont sûrs de vaincre, chassent seuls et sans art; les loups, les renards, les chiens sauvages, se réunissent, s'entendent, s'aident, se relaient, et partagent la proie: et lorsque l'éducation a perfectionné ce talent naturel dans le chien domestique, lorsqu'on lui a appris à réprimer son ardeur, à mesurer ses mouvemens, qu'on l'a accoutumé à une marche régulière et à l'espèce de discipline nécessaire à cet art, il chasse avec méthode, et toujours avec succès.

Dans les pays déserts, dans les contrées dépeuplées, il y a des chiens sauvages qui, pour les mœurs, ne diffèrent des loups que par la facilité qu'on trouve à les apprivoiser; ils se réunissent aussi en plus grandes troupes pour chasser et attaquer en force les sangliers, les taureaux sauvages, et même les lions et les tigres. En Amérique, ces chiens sauvages sont de races anciennement domestiques; ils y ont été transportés d'Europe; et quelques-uns, ayant été oubliés ou abandonnés dans ces déserts, s'y sont multipliés au point qu'ils se répandent par troupes dans les contrées habitées, où ils attaquent le bétail et insultent même les hommes. On est donc obligé de les écarter par la force, et de les tuer comme les autres bêtes féroces; et les chiens sont tels en effet tant qu'ils ne connoissent pas les hommes : mais lorsqu'on les approche avec douceur, ils s'adoucissent, deviennent bientôt familiers, et demeurent fidèlement attachés à leurs maîtres; au lieu que le loup, quoique pris jeune et élevé dans les maisons, n'est doux que dans le premier âge, ne perd jamais son goût pour la proie, et se livre tôt ou tard à son penchant pour la rapine et la destruction.

L'on peut dire que le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve; le seul qui connoisse toujours son maître et les amis de la maison; le seul qui, lorsqu'il arrive un inconnu, s'en aperçoive; le seul qui entende son nom, et qui reconnoisse la voix domestique; le seul qui ne se confie point à lui-même; le seul qui, lorsqu'il a perdu son maître et qu'il ne peut le trouver, l'appelle par ses gémissemens; le seul qui, dans un voyage long qu'il n'aura fait qu'une fois, se souvienne du chemin et retrouve la route; le seul enfin dont les talens naturels soient évidens et l'éducation toujours heureuse.

Et de même que de tous les animaux le chien est celui dont le naturel est le plus susceptible d'impression, et se modifie le plus aisément par les causes morales, il est aussi de tous celui dont la nature est le plus sujette aux variétés et aux altérations causées par les influences physiques : le tempérament, les facultés, les habitudes du corps, varient prodigieusement, la forme même n'est pas constante : dans le même pays un chien est très-différent d'un autre chien, et l'espèce est pour ainsi dire toute différente d'elle-même dans les différens climats. De là cette confusion, ce mélange, et cette variété de races si nombreuses, qu'on ne peut en faire l'énumération : de là ces différences si marquées pour la grandeur de la taille, la figure du corps, l'allongement du museau, la forme de la tête, la longueur et la direction des oreilles et de la queue, la couleur, la qualité, la quantité du poil, etc.; en sorte qu'il ne reste rien de constant, rien de commun à ces animaux que la conformité de l'organisation intérieure, et la faculté de pouvoir tous produire ensemble; et comme ceux qui diffèrent le plus les uns des autres à tous égards ne laissent pas de produire des individus qui peuvent se perpétuer en produisant eux-mêmes d'autres

individus, il est évident que tous les chiens, quelque différens, quelque variés qu'ils soient, ne font qu'une seule et même espèce.

Mais ce qui est difficile à saisir dans cette nombreuse variété de races différentes, c'est le caractère de la race primitive, de la race originaire, de la race mère de toutes les autres races : comment reconnoître les effets produits par l'influence du climat, de la nourriture, etc.? comment les distinguer encore des autres effets, ou plutôt des résultats qui proviennent du mélange de ces différentes races entre elles, dans l'état de liberté ou de domesticité? En effet, toutes ces causes altèrent avec le temps les formes les plus constantes, et l'empreinte de la nature ne conserve pas toute sa pureté dans les objets que l'homme a beaucoup maniés. Les animaux assez indépendans pour choisir eux-mêmes leur climat et leur nourriture sont ceux qui conservent le mieux cette empreinte originaire; et l'on peut croire que, dans ces espèces, le premier, le plus ancien de tous, nous est encore aujourd'hui assez fidèlement représenté par ses descendans : mais ceux que l'homme s'est soumis, ceux qu'il a transportés de climats en climats, ceux dont il a changé la nourriture, les habitudes, et la manière de vivre, ont aussi dû changer pour la forme plus que tous les autres; et l'on trouve en effet bien plus de variété dans les espèces d'animaux domestiques que dans celle des animaux sauvages : et comme, parmi les animaux domestiques, le chien est de tous celui qui s'est attaché à l'homme de plus près; celui qui, vivant comme l'homme, vit aussi le plus irrégulièrement; celui dans lequel le sentiment domine assez pour le rendre docile, obéissant, et susceptible de toute impression et même de toute contrainte, il n'est pas étonnant que de tous les animaux ce soit aussi celui dans lequel on trouve les plus grandes variétés pour la figure, pour la taille, pour la couleur, et pour les autres qualités.

Quelques circonstances concourent encore à cette altération. Le chien vit assez peu de temps; il produit souvent et en assez grand nombre; et comme il est perpétuellement sous les yeux de l'homme, dès que, par un hasard assez ordinaire à la nature, il se sera trouvé dans quelques individus des singularités ou des variétés apparentes, on aura tâché de les perpétuer en unissant ensemble ces individus singuliers, comme on le fait encore aujourd'hui lorsqu'on veut se procurer de nouvelles races de chiens et d'autres animaux. D'ailleurs, quoique toutes les espèces soient également anciennes, le nombre des générations, depuis la création, étant beaucoup plus grand dans les espèces dont les individus ne vivent que peu de temps, les variétés, les altérations, la dégénération même, doivent en être devenues plus sensibles, puisque ces animaux sont plus loin de leur souche que ceux qui vivent plus long-temps. L'homme est aujourd'hui huit fois plus près d'Adam que le chien ne l'est du premier chien, puisque l'homme vit quatre-vingts ans, et que le chien n'en vit que dix. Si donc, par quelque cause que ce puisse être, ces deux espèces tendoient également à dégénérer, cette altération seroit aujourd'hui huit fois plus marquée dans le chien que dans l'homme.

Les petits animaux éphémères, ceux dont la vie est si courte qu'ils se renouvellent tous les ans par la génération, sont infiniment plus sujets que les autres animaux aux variétés et aux altérations de tout genre. Il en est de même des plantes annuelles en comparaison des autres végétaux; et il y en a même dont la nature est pour ainsi dire artificielle et factice. Le blé, par exemple, est une plante que l'homme a changée au point qu'elle n'existe nulle part dans l'état de nature : on voit bien qu'il a quelque rapport avec l'ivraie, avec les gramens, les chiendents, et quelques autres herbes des prairies; mais on ignore à laquelle de ces herbes on doit le rapporter : et comme il se renouvelle tous les ans, et que, servant de nourriture à l'homme, il est de toutes les plantes celle qu'il a le plus travaillée, il est aussi de toutes celle dont la nature est le plus altérée. L'homme peut donc non seulement faire servir à ses besoins, à son usage, tous les individus de l'univers, mais il peut encore, avec le temps, changer, modifier, et perfectionner les espèces : c'est même le plus beau droit qu'il ait sur la nature. Avoir transformé une herbe stérile en blé est une espèce de création dont cependant il ne doit pas s'enorgueillir, puisque ce n'est qu'à la sueur de son front et par des cultures réitérées qu'il peut tirer du sein de la terre ce pain souvent amer qui fait sa subsistance.

Les espèces que l'homme a beaucoup travaillées, tant dans les végétaux que dans les animaux, sont donc celles qui de toutes sont le plus altérées; et comme quelquefois elles le sont au point qu'on ne peut reconnoître leur forme primitive, comme dans le blé, qui ne ressemble plus à la plante dont

il a tiré son origine, il ne seroit pas impossible que dans la nombreuse variété des chiens que nous voyons aujourd'hui, il n'y en eût pas un seul de semblable au premier chien, ou plutôt au premier animal de cette espèce, qui s'est peut-être beaucoup altérée depuis la création, et dont la souche a pu par conséquent être très-différente des races qui subsistent actuellement, quoique ces races en soient originairement toutes également provenues.

La nature cependant ne manque jamais de reprendre ses droits dès qu'on la laisse agir en liberté. Le froment jeté sur une terre inculte dégénère à la première année : si l'on recueilloit ce grain dégénéré pour le jeter de même, le produit de cette seconde génération seroit encore plus altéré, et au bout d'un certain nombre d'années et de reproductions l'homme verroit reparoître la plante originaire du froment, et sauroit combien il faut de temps à la nature pour détruire le produit d'un art qui la contraint, et pour se réhabiliter. Cette expérience seroit assez facile à faire sur le blé et sur les autres plantes qui tous les ans se reproduisent pour ainsi dire d'elles-mêmes dans le même lieu; mais il ne seroit guère possible de la tenter avec quelque espérance de succès sur les animaux qu'il faut rechercher, appareiller, unir, et qui sont difficiles à manier, parce qu'ils nous échappent tous plus ou moins par leur mouvement, et par la répugnance souvent invincible qu'ils ont pour les choses qui sont contraires à leurs habitudes ou à leur naturel. On ne peut donc pas espérer de savoir jamais par cette voie quelle est la race primitive des chiens, non plus que celle des autres animaux, qui, comme le chien, sont sujets à des variétés permanentes; mais au défaut de ces connoissances de faits qu'on ne peut acquérir, et qui cependant seroient nécessaires pour arriver à la vérité, on peut rassembler des indices et en tirer des conséquences vraisemblables.

Les chiens qui ont été abandonnés dans les solitudes de l'Amérique, et qui vivent en chiens sauvages depuis cent cinquante ou deux cents ans, quoique originaires de races altérées, puisqu'ils sont provenus des chiens domestiques, ont dû, pendant ce long espace de temps, se rapprocher, au moins en partie, de leur forme primitive. Cependant les voyageurs nous disent qu'ils ressemblent à nos lévriers; ils disent la même chose des chiens sauvages ou devenus sauvages au Congo, qui, comme ceux d'Amérique, se rassemblent par troupes pour faire la guerre aux tigres, aux lions, etc. Mais d'autres, sans comparer les chiens sauvages de Saint-Domingue aux lévriers, disent seulement qu'ils ont pour l'ordinaire la tête plate et longue, le museau effilé, l'air sauvage, le corps mince et décharné; qu'ils sont très-légers à la course; qu'ils chassent en perfection; qu'ils s'apprivoisent aisément en les prenant tout petits. Ainsi ces chiens sauvages sont extrêmement maigres et légers; et comme le lévrier ne diffère d'ailleurs qu'assez peu du mâtin ou du chien que nous appelons *chien de berger,* on peut croire que ces chiens sauvages sont plutôt de cette espèce que de vrais lévriers; parce que d'autre côté les anciens voyageurs ont dit que les chiens naturels du Canada avoient les oreilles droites comme les renards, et ressembloient aux mâtins de médiocre grandeur de nos villageois, c'est-à-dire à nos chiens de berger; que ceux des sauvages des Antilles avoient aussi la tête et les oreilles fort longues et approchoient de la forme des renards; que les Indiens du Pérou n'avoient pas toutes les espèces de chiens que nous avons en Europe, qu'ils en avoient seulement de grands et de petits qu'ils nommoient *alco;* que ceux de l'isthme de l'Amérique étoient laids, qu'ils avoient le poil rude et long, ce qui suppose aussi les oreilles droites. Ainsi on ne peut guère douter que les chiens originaires d'Amérique, et qui, avant la découverte de ce nouveau monde, n'avoient eu aucune communication avec ceux de nos climats, ne fussent tous pour ainsi dire d'une seule et même race, et que de toutes les races de nos chiens celle qui en approche le plus ne soit celle des chiens à museau effilé, à oreilles droites, et à long poil rude, comme les chiens de berger; et ce qui me fait croire encore que les chiens devenus sauvages à Saint-Domingue ne sont pas de vrais lévriers, c'est que, comme les lévriers sont assez rares en France, on en tire pour le roi de Constantinople et des autres endroits du Levant, et que je ne sache pas qu'on en ait jamais fait venir de Saint-Domingue ou de nos autres colonies d'Amérique. D'ailleurs, en recherchant dans la même vue ce que les voyageurs ont dit de la forme des chiens des différens pays, on trouve que les chiens des pays froids ont tous le museau long et les oreilles droites; que ceux de la Laponie sont petits, qu'ils ont le poil long, les oreilles droites, et le museau pointu; que ceux de Sibérie, et ceux que l'on appelle *chiens-loups,* sont plus

gros que ceux de la Laponie, mais qu'ils ont de même les oreilles droites, le poil rude, et le museau pointu; que ceux d'Islande sont aussi à très-peu près semblables à ceux de Sibérie; et que de même dans les climats chauds, comme au cap de Bonne-Espérance, les chiens naturels du pays ont le museau pointu, les oreilles droites, la queue longue et traînante à terre, le poil clair, mais long et toujours hérissé; que ces chiens sont excellens pour garder les troupeaux, et que par conséquent ils ressemblent non seulement par la figure, mais encore par l'instinct, à nos chiens de berger; que dans d'autres climats encore plus chauds, comme à Madagascar, à Maduré, à Calicut, au Malabar, les chiens originaires de ces pays ont tous le museau long, les oreilles droites, et ressemblent encore à nos chiens de berger; que quand même on y transporte des mâtins, des épagneuls, des barbets, des dogues, des chiens courans, des lévriers, etc., ils dégénèrent à la seconde ou à la troisième génération; qu'enfin dans les pays excessivement chauds, comme en Guinée, cette dégénération est encore plus prompte, puisqu'au bout de trois ou quatre ans ils perdent leur voix, qu'ils ne produisent plus que des chiens à oreilles droites comme celles des renards; que les chiens du pays sont fort laids, qu'ils ont le museau pointu, les oreilles longues et droites, la queue longue et pointue sans aucun poil, la peau du corps nue, ordinairement tachetée, et quelquefois d'une seule couleur; qu'enfin ils sont désagréables à la vue, et plus encore au toucher.

On peut donc déjà présumer avec quelque vraisemblance que le chien de berger est de tous les chiens celui qui approche le le plus de la race primitive de cette espèce, puisque dans tous les pays habités par des hommes sauvages, où même à demi civilisés, les chiens ressemblent à cette sorte de chiens plus qu'à aucune autre; que dans le continent entier du Nouveau-Monde il n'y en avoit pas d'autres; qu'on les retrouve seuls de même au nord et au midi de notre continent, et qu'en France où on les appelle communément *chiens de Brie*, et dans les autres climats tempérés, ils sont encore en grand nombre, quoiqu'on se soit beaucoup plus occupé à faire naître ou multiplier les autres races qui avoient plus d'agrémens, qu'à conserver celle-ci, qui n'a que de l'utilité, et qu'on a par cette raison dédaignée et abandonnée aux paysans chargés du soin des troupeaux. Si l'on considère aussi que ce chien, malgré sa laideur et son air triste et sauvage, est cependant supérieur par l'instinct à tous les autres chiens; qu'il a un caractère décidé auquel l'éducation n'a point de part; qu'il est le seul qui naisse pour ainsi dire tout élevé, et que, guidé par le seul naturel, il s'attache de lui-même à la garde des troupeaux avec une assiduité, une vigilance, une fidélité singulière; qu'il les conduit avec une intelligence admirable et non communiquée; que ses talens font l'étonnement et le repos de son maître, tandis qu'il faut au contraire beaucoup de temps et de peines pour instruire les autres chiens et les dresser aux usages auxquels on les destine; on se confirmera dans l'opinion que ce chien est le vrai chien de la nature, celui qu'elle nous a donné pour la plus grande utilité, celui qui a le plus de rapport avec l'ordre général des êtres vivans, qui ont mutuellement besoin les uns des autres; celui enfin qu'on doit regarder comme la souche et le modèle de l'espèce entière.

Et de même que l'espèce humaine paroît agreste, contrefaite et rapetissée dans les climats glacés du nord; qu'on ne trouve d'abord que de petits hommes fort laids en Laponie, en Groenland, et dans tous les pays où le froid est excessif, mais qu'ensuite dans le climat voisin et moins rigoureux on voit tout à coup paroître la belle race des Finlandois, des Danois, etc., qui, par leur figure, leur couleur, et leur grande taille, sont peut-être les plus beaux de tous les hommes; on trouve aussi dans l'espèce des chiens le même ordre et les mêmes rapports. Les chiens de Laponie sont très-laids, très-petits, et n'ont pas plus d'un pied de longueur. Ceux de Sibérie, quoique moins laids, ont encore les oreilles droites, l'air agreste et sauvage, tandis que dans le climat voisin, où l'on trouve les beaux hommes dont nous venons de parler, on trouve aussi les chiens de la plus belle et de la plus grande taille. Les chiens de Tartarie, d'Albanie, du nord de la Grèce, du Danemarck, de l'Irlande, sont les plus grands, les plus forts et les plus puissans de tous les chiens: on s'en sert pour tirer des voitures. Ces chiens, que nous appelons *chiens d'Irlande*, ont une origine très-ancienne, et se sont maintenus, quoique en petit nombre, dans le climat dont ils sont originaires. Les anciens les appeloient chiens d'Épire, chiens d'Albanie; et Pline rapporte, en termes aussi élégans qu'énergiques, le combat d'un de ces chiens contre un lion, et ensuite

LE LEVRIER

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)*

Pl. II.

LE BOULE DOGUE

Ordre des Carnassiers..... *id*..... *id*...

UNIV.

contre un éléphant. Ces chiens sont beaucoup plus grands que nos plus grands mâtins. Comme ils sont fort rares en France, je n'en ai jamais vu qu'un, qui me parut avoir, tout assis, près de cinq pieds de hauteur, et ressembler pour la forme au chien que nous appelons *grand danois;* mais il en différoit beaucoup par l'énormité de sa taille : il étoit tout blanc et d'un naturel doux et tranquille. On trouve ensuite dans les endroits plus tempérés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, des hommes et des chiens de toutes sortes de races. Cette variété provient en partie de l'influence du climat, et en partie du concours et du mélange des races étrangères ou différentes entre elles, qui ont produit en très-grand nombre des races métives ou mélangées dont nous ne parlerons point ici, parce que M. Daubenton les a décrites et rapportées chacune aux races pures dont elles proviennent; mais nous observerons, autant qu'il nous sera possible, les ressemblances et les différences que l'abri, le soin, la nourriture et le climat, ont produites parmi ces animaux.

Le grand danois, le mâtin et le lévrier, quoique différens au premier coup d'œil, ne font cependant que le même chien : le grand danois n'est qu'un mâtin plus fourni, plus étoffé; le lévrier, un mâtin plus délié, plus effilé, et tous deux plus soignés; et il n'y a pas plus de différence entre un chien grand danois, un mâtin et un lévrier, qu'entre un Hollandois, un François et un Italien. En supposant donc le mâtin originaire ou plutôt naturel de France, il aura produit le grand danois dans un climat plus froid, et le lévrier dans un climat plus chaud : et c'est ce qui se trouve aussi vérifié par le fait; car les grands danois nous viennent du Nord, et les lévriers nous viennent de Constantinople et du Levant. Le chien de berger, le chien-loup, l'autre espèce de chien-loup que nous appellerons chien de Sibérie, ne font aussi tous trois qu'un même chien : on pourroit même y joindre le chien de Laponie, celui de Canada, celui des Hottentots, et tous les autres chiens qui ont les oreilles droites, ils ne diffèrent en effet du chien de berger que par la taille, et parce qu'ils sont plus ou moins étoffés, et que leur poil est plus ou moins rude, plus ou moins long, et plus ou moins fourni. Le chien courant, le braque, le basset, le barbet, et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant tous qu'un même chien : leur forme et leur instinct sont à peu près les mêmes, et ils ne diffèrent entre eux que par la hauteur des jambes et par l'ampleur des oreilles, qui, dans tous, sont cependant longues, molles et pendantes. Ces chiens sont naturels à ce climat, et je ne crois pas qu'on doive en séparer le braque, qu'on appelle *chien de Bengale,* qui ne diffère de notre braque que par la robe. Ce qui me fait penser que ce chien n'est pas originaire du Bengale ou de quelque autre endroit des Indes, et que ce n'est pas, comme quelques uns le prétendent, le chien indien dont les anciens ont parlé et qu'ils disoient être engendré d'un tigre et d'une chienne, c'est que ce même chien étoit connu en Italie il y a plus de cent cinquante ans et qu'on ne l'y regardoit pas comme un chien venu des Indes, mais comme un braque ordinaire : *Canis sagax* (vulgo *bractus*), dit Aldrovande, *an unius vel varii coloris sit parum refert; in Italia eligitur varius et maculosæ lynci persimilis, quum tamen niger color vel albus, aut fulvus, non sit spernendus.*

L'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc., paroissent avoir produit le chien courant, le braque et le basset; ces chiens mêmes dégénèrent dès qu'ils sont portés dans des climats plus chauds, comme en Turquie, en Perse; mais les épagneuls et les barbets sont originaires d'Espagne et de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux est plus long, plus soyeux et plus fin que dans tous les autres pays. Le dogue, le chien que l'on appelle *petit danois* (mais fort improprement, puisqu'il n'a d'autre rapport avec le grand danois que d'avoir le poil court), le chien-turc, et, si l'on veut encore, le chien d'Islande, ne font aussi qu'un même chien, qui, transporté dans un climat très-froid comme l'Islande, aura pris une forte fourrure de poils, et dans les climats très-chauds de l'Afrique et des Indes aura quitté sa robe; car le chien sans poils, appelé *chien-turc*, est encore mal nommé : ce n'est point dans le climat tempéré de la Turquie que les chiens perdent leur poil; c'est en Guinée et dans les climats les plus chauds des Indes que ce changement arrive, et le chien-turc n'est autre chose qu'un petit danois, qui, transporté dans les pays excessivement chauds, aura perdu son poil, et dont la race aura ensuite été transportée en Turquie, où l'on aura eu soin de les multiplier. Les premiers que l'on ait vus en Europe, au rapport d'Aldrovande, furent apportés de son temps en Italie, où cependant ils ne purent,

dit-il, ni durer ni multiplier, parce que le climat étoit beaucoup trop froid pour eux; mais comme il ne donne pas la description de ces chiens nus, nous ne savons pas s'ils étoient semblables à ceux que nous appelons aujourd'hui *chiens-turcs*, et si l'on peut par conséquent les rapporter au petit danois, parce que tous les chiens, de quelque race et de quelque pays qu'ils soient, perdent leur poil dans les climats excessivement chauds, et, comme nous l'avons dit, ils perdent aussi leur voix. Dans de certains pays ils sont tout-à-fait muets, dans d'autres ils ne perdent que la faculté d'aboyer; ils hurlent comme les loups, ou glapissent comme les renards. Ils semblent par cette altération se rapprocher de leur état de nature; car ils changent aussi pour la forme et pour l'instinct : ils deviennent laids, et prennent tous des oreilles droites et pointues. Ce n'est aussi que dans les climats tempérés que les chiens conservent leur ardeur, leur sagacité, et les autres talens qui leur sont naturels. Ils perdent donc tout lorsqu'on les transporte dans des climats trop chauds : mais, comme si la nature ne vouloit jamais rien faire d'absolument inutile, il se trouve que, dans ces mêmes pays où les chiens ne peuvent plus servir à aucun des usages auxquels nous les employons, on les recherche pour la table, et que les Nègres en préfèrent la chair à celle de tous les autres animaux. On conduit les chiens au marché pour les vendre, on les achète plus cher que le mouton, le chevreau, plus cher même que tout autre gibier; enfin le mets le plus délicieux d'un festin chez les Nègres est un chien rôti. On pourroit croire que le goût si décidé qu'ont ces peuples pour la chair de cet animal vient du changement de qualité de cette même chair qui, quoique très-mauvaise à manger dans nos climats tempérés, acquiert peut-être un autre goût dans ces climats brûlans : mais, ce qui me fait penser que cela dépend plutôt de la nature de l'homme que de celle du chien, c'est que les sauvages du Canada, qui habitent un pays froid, ont le même goût que les Nègres pour la chair du chien, et que nos missionnaires en ont quelquefois mangé sans dégoût : « Les « chiens servent en guise de mouton pour « être mangés en festin, dit le P. Sabard « Théodat. Je me suis trouvé diverses fois « à des festins de chien. J'avoue véritable- « ment que du commencement cela me fai- « soit horreur; mais je n'en eus pas mangé « deux fois, que j'en trouvai la chair bonne « et de goût un peu approchant de celle du « porc. »

Dans nos climats les animaux sauvages qui approchent le plus du chien, et surtout du chien à oreilles droites, du chien de berger, que je regarde comme la souche et le type de l'espèce entière, sont le renard et le loup; et comme la conformation intérieure est presque entièrement la même, et que les différences extérieures sont assez légères, j'ai voulu essayer s'ils pourroient produire ensemble : j'espérois qu'au moins on parviendroit à les faire accoupler, et que, s'ils ne produisoient pas des individus féconds, ils engendreroient des espèces de mulets qui auroient participé de la nature des deux. Pour cela j'ai fait élever une louve, prise dans les bois à l'âge de deux ou trois mois, avec un mâtin de même âge. Ils étoient enfermés ensemble et seuls dans une assez grande cour, où aucune autre bête ne pouvoit entrer, et où ils avoient un abri pour se retirer. Ils ne connoissoient ni l'un ni l'autre aucun individu de leur espèce, ni même aucun homme que celui qui étoit chargé du soin de leur porter tous les jours à manger. On les a gardés trois ans, toujours avec la même attention, et sans les contraindre ni les enchaîner. Pendant la première année ces jeunes animaux jouoient perpétuellement ensemble et paroissoient s'aimer beaucoup. A la seconde année ils commencèrent par se disputer la nourriture, quoiqu'on leur en donnât plus qu'il ne leur en falloit. La querelle venoit toujours de la louve. On leur portoit de la viande et des os sur un grand plat de bois que l'on posoit à terre : dans l'instant même la louve, au lieu de se jeter sur la viande, commençoit par écarter le chien, et prenoit ensuite le plat par la tranche si adroitement, qu'elle ne laissoit rien tomber de ce qui étoit dessus, et emportoit le tout en fuyant; et comme elle ne pouvoit sortir, je l'ai vue souvent faire cinq ou six fois de suite le tour de la cour, tout le long des murailles, toujours tenant le plat de niveau entre ses dents, et ne le reposer à terre que pour reprendre haleine et pour se jeter sur la viande avec voracité, et sur le chien avec fureur lorsqu'il vouloit approcher. Le chien étoit plus fort que la louve; mais comme il étoit plus doux, ou plutôt moins féroce, on craignit pour sa vie, et on lui mit un collier. Après la deuxième année les querelles étoient encore plus vives, et les combats plus fréquens, et on mit aussi un collier à la louve, que le chien commen-

çoit à ménager beaucoup moins que dans les premiers temps. Pendant ces deux ans il n'y eut pas le moindre signe de chaleur ou de désir ni dans l'un ni dans l'autre : ce ne fut qu'à la fin de la troisième année que ces animaux commencèrent à ressentir les impressions de l'ardeur du rut, mais sans amour; car, loin que cet état les adoucît ou les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent que plus intraitables et plus féroces : ce n'étoient plus que des hurlemens de douleur mêlés à des cris de colère; ils maigrirent tous deux en moins de trois semaines, sans jamais s'approcher autrement que pour se déchirer : enfin ils s'acharnèrent si fort l'un contre l'autre, que le chien tua la louve, qui étoit devenue la plus maigre et la plus foible; et l'on fut obligé de tuer le chien quelques jours après, parce qu'au moment qu'on voulut le mettre en liberté il fit un grand dégât en se lançant avec fureur sur les volailles, sur les chiens, et même sur les hommes.

J'avois dans le même temps des renards, deux mâles et une femelle, que l'on avoit pris dans des piéges, et que je faisois garder loin les uns des autres dans des lieux séparés. J'avois fait attacher l'un de ces renards avec une chaîne légère, mais assez longue, et on lui avoit bâti une petite hutte où il se mettoit à l'abri. Je le gardai pendant plusieurs mois : il se portoit bien; et quoiqu'il eût l'air ennuyé et les yeux toujours fixés sur la campagne qu'il voyoit de sa hutte, il ne laissoit pas de manger de très-grand appétit. On lui présenta une chienne en chaleur que l'on avoit gardée, et qui n'avoit pas été couverte; et comme elle ne vouloit pas rester auprès du renard, on prit le parti de l'enchaîner dans le même lieu, et de leur donner largement à manger. Le renard ne la mordit ni ne la maltraita point : pendant dix jours qu'ils demeurèrent ensemble, il n'y eut pas la moindre querelle ni le jour, ni la nuit, ni aux heures du repas; le renard s'approchoit même assez familièrement : mais dès qu'il avoit flairé de trop près sa compagne, le signe du désir disparoissoit, et il s'en retournoit tristement dans sa hutte. Il n'y eut donc point d'accouplement. Lorsque la chaleur de cette chienne fut passée, on lui en substitua une autre qui venoit d'entrer en chaleur, ensuite une troisième, et une quatrième; le renard les traita toutes avec la même douceur, mais avec la même indifférence : et afin de m'assurer si c'étoit la répugnance naturelle ou l'état de contrainte où il étoit qui l'empêchoit de s'accoupler, je lui fis amener une femelle de son espèce. Il la couvrit dès le même jour plus d'une fois, et nous trouvâmes, en la disséquant quelques semaines après, qu'elle étoit pleine, et qu'elle auroit produit quatre petits renards. On présenta de même successivement à l'autre renard plusieurs chiennes en chaleur; on les enfermoit avec lui dans une cour où ils n'étoient point enchaînés : il n'y eut ni haine, ni amour, ni combat, ni caresses; et ce renard mourut au bout de quelques mois de dégoût ou d'ennui.

Ces épreuves nous apprennent au moins que le renard et le loup ne sont pas tout-à-fait de la même nature que le chien; que ces espèces non seulement sont différentes, mais séparées et assez éloignées pour ne pouvoir les rapprocher, du moins dans ces climats; que par conséquent le chien ne tire pas son origine du renard ou du loup; et que les nomenclateurs qui ne regardent ces deux animaux que comme des chiens sauvages, ou qui ne prennent le chien que pour un loup ou un renard devenu domestique, et qui leur donnent à tous trois le nom commun de chien, se trompent, pour n'avoir pas assez consulté la nature.

Il y a dans les climats plus chauds que le nôtre une espèce d'animal féroce et cruel, moins différent du chien que ne le sont le renard ou le loup; cet animal, qui s'appelle *adive* ou *chacal*, a été remarqué et assez bien décrit par quelques voyageurs. On en trouve en grand nombre en Asie et en Afrique, aux environs de Trébisonde, autour du mont Caucase, en Mingrélie, en Natolie, en Hyrcanie, en Perse, aux Indes, à Surate, à Goa, à Guzarate, au Bengale, au Congo, en Guinée, et en plusieurs autres endroits : et quoique cet animal soit regardé, par les naturels des pays qu'il habite, comme un chien sauvage, et que son nom même le désigne; comme il est très-douteux qu'il se mêle avec les chiens et qu'il puisse engendrer ou produire avec eux, nous en ferons l'histoire à part, comme nous ferons aussi celle du loup, celle du renard, et celle de tous les autres animaux qui, ne se mêlant point ensemble, font autant d'espèces distinctes et séparées.

Ce n'est pas que je prétende, d'une manière décisive et absolue, que l'adive et même que le renard et le loup ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec les chiens. Les anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse encore avoir sur cela quelques doutes,

malgré les épreuves que je viens de rapporter; et j'avoue qu'il faudroit un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir sur ce fait une certitude entière. Aristote, dont je suis très-porté à respecter le témoignage, dit précisément qu'il est rare que les animaux qui sont d'espèces différentes se mêlent ensemble; que cependant il est certain que cela arrive dans les chiens, les renards et les loups; que les chiens indiens proviennent d'une autre bête sauvage semblable et d'un chien. On pourroit croire que cette bête sauvage, à laquelle il ne donne point de nom, est l'adive : mais il dit dans un autre endroit que ces chiens indiens viennent du tigre et du chien; ce qui me paroît encore plus difficile à croire, parce que le tigre est d'une nature et d'une forme bien plus différentes de celles du chien que le loup, le renard, ou l'adive. Il faut convenir qu'Aristote semble lui-même infirmer son témoignage à cet égard : car, après avoir dit que les chiens indiens viennent d'une bête sauvage semblable au loup et au renard, il dit ailleurs qu'ils viennent du tigre; et, sans énoncer si c'est du tigre et de la chienne, ou du chien et de la tigresse, il ajoute seulement que la chose ne réussit pas d'abord, mais seulement à la troisième portée; que de la première fois il ne résulte encore que des tigres; qu'on attache les chiens dans les déserts, et qu'à moins que le tigre ne soit en chaleur ils sont souvent dévorés; que ce qui fait que l'Afrique produit souvent des prodiges et des monstres, c'est que, l'eau y étant très-rare et la chaleur fort grande, les animaux de différentes espèces se rencontrent assemblés en grand nombre dans le même lieu pour boire; que c'est là qu'ils se familiarisent, s'accouplent et produisent. Tout cela me paroît conjectural, incertain, et même assez suspect pour n'y pas ajouter foi; car plus on observe la nature des animaux, plus on voit que l'indice le plus sûr pour en juger, c'est l'instinct. L'examen le plus attentif des parties intérieures ne nous découvre que les grosses différences : le cheval et l'âne, qui se ressemblent parfaitement par la conformation des parties intérieures, sont cependant des animaux d'une nature différente; le taureau, le bélier et le bouc, qui ne diffèrent en rien les uns des autres pour la conformation intérieure de tous les viscères, sont d'espèces encore plus éloignées que l'âne et le cheval; et il en est de même du chien, du renard et du loup. L'inspection de la forme extérieure nous éclaire davantage : mais comme dans plusieurs espèces, et surtout dans celles qui ne sont pas éloignées, il y a, même à l'extérieur, beaucoup plus de ressemblance que de différence, cette inspection ne suffit pas encore pour décider si ces espèces sont différentes ou les mêmes; enfin lorsque les nuances sont encore plus légères, nous ne pouvons les saisir qu'en combinant les rapports de l'instinct. C'est en effet par le naturel des animaux qu'on doit juger de leur nature; et si l'on supposoit deux animaux tout semblables pour la forme, mais tout différens pour le naturel, ces deux animaux qui ne voudraient pas se joindre, et qui ne pourroient produire ensemble, seroient, quoique semblables, de deux espèces différentes.

Ce même moyen, auquel on est obligé d'avoir recours pour juger de la différence des animaux dans les espèces voisines, est, à plus forte raison, celui qu'on doit employer de préférence à tous autres lorsqu'on veut ramener à des points fixes les nombreuses variétés que l'on trouve dans la même espèce. Nous en connoissons trente dans celle du chien, et assurément nous ne les connoissons pas toutes. De ces trente variétés, il y en a dix-sept que l'on doit rapporter à l'influence du climat, savoir : le chien de berger, le chien-loup, le chien de Sibérie, le chien d'Islande et le chien de Laponie; le mâtin, les lévriers, le grand danois et le chien d'Irlande; le chien courant, les braques, les bassets, les épagneuls et le barbet; le petit danois, le chien-turc, et le dogue : les treize autres, qui sont le chien-turc métis, le lévrier à poil de loup, le chien-bouffe, le chien de Malte ou bichon, le roquet, le dogue de forte race, le doguin ou mopse, le chien de Calabre, le burgos, le chien d'Alicante, le chien-lion, le petit-barbet, et le chien qu'on appelle artois, issois ou quatre-vingts, ne sont que des métis qui proviennent du mélange des premiers, et en rapportant chacun de ces chiens métis aux deux races dont ils sont issus, leur nature est dès lors assez connue. Mais à l'égard des dix-sept premières races, si l'on veut connoître les rapports qu'elles peuvent avoir entre elles, il faut avoir égard à l'instinct, à la forme et à plusieurs autres circonstances. J'ai mis ensemble le chien de berger, le chien-loup, le chien de Sibérie, le chien de Laponie et le chien d'Islande, parce qu'ils se ressemblent plus qu'ils ne ressemblent aux autres par la figure et par le poil, qu'ils ont tous cinq le mu-

seau pointu à peu près comme le renard, qu'ils sont les seuls qui aient les oreilles droites, et que leur instinct les porte à suivre et garder les troupeaux. Le mâtin, le lévrier, le grand danois, et le chien d'Irlande, ont, outre la ressemblance de la forme et du long museau, le même naturel; ils aiment à courir, à suivre les chevaux, les équipages ; ils ont peu de nez, et chassent plutôt à vue qu'à l'odorat. Les vrais chiens de chasse sont les chiens courans, les braques, les bassets, les épagneuls et les barbets : quoiqu'ils diffèrent un peu par la forme du corps, ils ont cependant tous le museau gros; et comme leur instinct est le même, on ne peut guère se tromper en les mettant ensemble. L'épagneul, par exemple, a été appelé par quelques naturalistes, *canis aviarius terrestris*, et le barbet, *canis aviarius aquaticus;* et en effet, la seule différence qu'il y ait dans le naturel de ces deux chiens, c'est que le barbet, avec son poil touffu, long et frisé, va plus volontiers à l'eau que l'épagneul, qui a le poil lisse et moins fourni, ou que les trois autres, qui l'ont trop court et trop clair pour ne pas craindre de se mouiller la peau. Enfin le petit danois et le chien-turc ne peuvent manquer d'aller ensemble, puisqu'il est avéré que le chien-turc n'est qu'un petit danois qui a perdu son poil. Il ne reste que le dogue qui, par son museau court, semble se rapprocher du petit danois plus que d'aucun autre chien, mais qui en diffère à tant d'autres égards qu'il paroît seul former une variété différente de toutes les autres, tant pour la forme que pour l'instinct. Il semble aussi affecter un climat particulier : il vient d'Angleterre, et l'on a peine à en maintenir la race en France; les métis qui en proviennent, et qui sont le dogue de forte race et le doguin, y réussissent mieux. Tous ces chiens ont le nez si court, qu'ils ont peu d'odorat, et souvent beaucoup d'odeur. Il paroît aussi que la finesse de l'odorat, dans les chiens, dépend de la grosseur plus que de la longueur du museau, parce que le lévrier, le mâtin et le grand danois, qui ont le museau fort allongé, ont beaucoup moins de nez que le chien courant, le braque et le basset, et même que l'épagneul et le barbet, qui ont tous, à proportion de leur taille, le museau moins long, mais plus gros que les premiers.

La plus ou moins grande perfection des sens, qui ne fait pas dans l'homme une qualité éminente ni même remarquable, fait dans les animaux tout leur mérite, et produit comme cause tous les talens dont leur nature peut être susceptible. Je n'entreprendrai pas de faire ici l'énumération de toutes les qualités d'un chien de chasse; on sait assez combien l'excellence de l'odorat, jointe à l'éducation, lui donne d'avantage et de supériorité sur les autres animaux; mais ces détails n'appartiennent que de loin à l'histoire naturelle; et d'ailleurs les ruses et les moyens, quoique émanés de la simple nature, que les animaux sauvages mettent en œuvre pour se dérober à la recherche ou pour éviter la poursuite et les atteintes des chiens, sont peut-être plus merveilleux que les méthodes les plus fines de l'art de la chasse.

Le chien, lorsqu'il vient de naître, n'est pas encore entièrement achevé. Dans cette espèce, comme dans celle de tous les animaux qui produisent en grand nombre, les petits, au moment de leur naissance, ne sont pas aussi parfaits que dans les animaux qui n'en produisent qu'un ou deux. Les chiens naissent communément avec les yeux fermés : les deux paupières ne sont pas simplement collées, mais adhérentes par une membrane qui se déchire lorsque le muscle de la paupière supérieure est devenu assez fort pour la relever et vaincre cet obstacle; et la plupart des chiens n'ont les yeux ouverts qu'au dixième ou douzième jour. Dans ce même temps, les os du crâne ne sont pas achevés, le corps est bouffi, le museau gonflé, et leur forme n'est pas encore bien dessinée : mais en moins d'un mois ils apprennent à faire usage de tous leurs sens, et prennent ensuite de la force et un prompt accroissement. Au quatrième mois ils perdent quelques-unes de leurs dents, qui, comme dans les autres animaux, sont bientôt remplacées par d'autres qui ne tombent plus. Ils ont tous quarante-deux dents, savoir : six incisives en haut et six en bas, deux canines en haut et deux en bas, quatorze mâchelières en haut et douze en bas : mais cela n'est pas constant; il se trouve des chiens qui ont plus ou moins de dents mâchelières. Dans ce premier âge, les mâles comme les femelles s'accroupissent un peu pour pisser : ce n'est qu'à neuf ou dix mois que les mâles, et même quelques femelles, commencent à lever la cuisse; et c'est dans ce même temps qu'ils commencent à être en état d'engendrer. Le mâle peut s'accoupler en tout temps; mais la femelle ne le reçoit que dans des temps marqués : c'est ordinairement deux fois par an, et plus fré-

quemment en hiver qu'en été. La chaleur dure dix, douze, et quelquefois quinze jours; elle se marque par des signes extérieurs; les parties de la génération sont humides, gonflées, et proéminentes au dehors; il y a un petit écoulement de sang tant que cette ardeur dure; et cet écoulement, aussi bien que le gonflement de la vulve, commence quelques jours avant l'accouplement. Le mâle sent de loin la femelle dans cet état, et la recherche; mais ordinairement elle ne se livre que six ou sept jours après qu'elle a commencé à entrer en chaleur. On a reconnu qu'un seul accouplement suffit pour qu'elle conçoive, même en grand nombre : cependant, lorsqu'on la laisse en liberté, elle s'accouple plusieurs fois par jour avec tous les chiens qui se présentent; on observe seulement que lorsqu'elle peut choisir, elle préfère toujours ceux de la plus grosse et de la plus grande taille, quelque laids et quelque disproportionnés qu'ils puissent être : aussi arrive-t-il assez souvent que de petites chiennes qui ont reçu des mâtins périssent en faisant leurs petits.

Une chose que tout le monde sait, et qui cependant n'en est pas moins une singularité de la nature, c'est que, dans l'accouplement, ces animaux ne peuvent se séparer, même après la consommation de l'acte de la génération : tant que l'état d'érection et de gonflement subsiste, ils sont forcés de demeurer unis; et cela dépend sans doute de leur conformation. Le chien a non seulement, comme plusieurs autres animaux, un os dans la verge, mais les corps caverneux forment dans le milieu une espèce de bourrelet fort apparent, et qui se gonfle beaucoup dans l'érection. La chienne, qui, de toutes les femelles, est peut-être celle dont le clitoris est le plus considérable et le plus gros dans le temps de la chaleur, présente de son côté un bourrelet, ou plutôt une tumeur ferme et saillante, dont le gonflement, aussi bien que celui des parties voisines, dure peut-être bien plus long-temps que celui du mâle, et suffit peut-être aussi pour le retenir malgré lui : car au moment que l'acte est consommé, il change de position; il se remet à pied pour se reposer sur ses quatre jambes; il a même l'air triste, et les efforts pour se séparer ne viennent jamais de la femelle.

Les chiennes portent neuf semaines, c'est-à-dire soixante-trois jours, quelquefois soixante-deux ou soixante-un, et jamais moins de soixante : elles produisent six, sept, et quelquefois jusqu'à douze petits; celles qui sont de la plus grande et de la plus forte taille produisent en plus grand nombre que les petites, qui souvent ne font que quatre ou cinq, et quelquefois qu'un ou deux petits, surtout dans les premières portées, qui sont toujours moins nombreuses que les autres dans tous les animaux.

Les chiens, quoique très-ardens en amour, ne laissent pas de durer; il ne paroît pas même que l'âge diminue leur ardeur : ils s'accouplent et produisent pendant toute la vie, qui est ordinairement bornée à quatorze ou quinze ans, quoiqu'on en ait gardé quelques-uns jusqu'à vingt. La durée de la vie est dans le chien, comme dans les autres animaux, proportionnelle au temps de l'accroissement : il est environ deux ans à croître, il vit aussi sept fois deux ans. L'on peut connoître son âge par les dents, qui, dans la jeunesse, sont blanches, tranchantes, et pointues, et qui, à mesure qu'il vieillit, deviennent noires, mousses et inégales. On le connoît aussi par le poil; car il blanchit sur le museau, sur le front, et autour des yeux.

Ces animaux, qui, de leur naturel, sont très-vigilans, très-actifs, et qui sont faits pour le plus grand mouvement, deviennent dans nos maisons, par la surcharge de la nourriture, si pesans et si paresseux, qu'ils passent toute leur vie à ronfler, dormir, et manger. Ce sommeil presque continuel est accompagné de rêves, et c'est peut-être une douce manière d'exister. Ils sont naturellement voraces ou gourmands, et cependant ils peuvent se passer de nourriture pendant long-temps. Il y a dans les *Mémoires de l'académie des sciences* l'histoire d'une chienne qui, ayant été oubliée dans une maison de campagne, a vécu quarante jours sans autre nourriture que l'étoffe ou la laine d'un matelas qu'elle avoit déchiré. Il paroît que l'eau leur est encore plus nécessaire que la nourriture. Ils boivent souvent et abondamment : on croit même vulgairement que quand ils manquent d'eau pendant long-temps, ils deviennent enragés. Une chose qui leur est particulière, c'est qu'ils paroissent faire des efforts et souffrir toutes les fois qu'ils rendent leurs excrémens : ce n'est pas, comme le dit Aristote, parce que les intestins deviennent plus étroits en approchant de l'anus; il est certain, au contraire, que dans le chien, comme dans les autres animaux, les gros boyaux s'élargissent toujours de plus en plus, et que le rectum est plus large que

LE CHIEN DE NEWFOULAND

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)*

Pl. 12.

LE CHIEN D'ECOSSE

Ordre des Carnassiers.... *id*.... *id*

UNIV. OF MICH.

le colon. La sécheresse du tempérament de cet animal suffit pour produire cet effet, et les étranglemens qui se trouvent dans le colon sont trop loin pour qu'on puisse l'attribuer à la conformation des intestins.

Pour donner une idée plus nette de l'ordre des chiens, de leur génération dans les différens climats, et du mélange de leurs races, je joins ici une table, ou, si l'on veut, une espèce d'arbre généalogique, où l'on pourra voir d'un coup d'œil toutes ces variétés. Cette table est orientée comme les cartes géographiques, et l'on a suivi, autant qu'il étoit possible, la position respective des climats.

Le chien de berger est la souche de l'arbre. Ce chien, transporté dans les climats rigoureux du Nord, s'est enlaidi et rapetissé chez les Lapons, et paroît s'être maintenu et même perfectionné en Islande, en Russie, en Sibérie, dont le climat est un peu moins rigoureux, et où les peuples sont un peu plus civilisés. Ces changemens sont arrivés par la seule influence de ces climats, qui n'a pas produit une grande altération dans la forme; car tous ces chiens ont les oreilles droites, le poil épais et long, l'air sauvage, et ils n'aboient pas aussi fréquemment ni de la même manière que ceux qui, dans les climats plus favorables, se sont perfectionnés davantage. Le chien d'Islande est le seul qui n'ait pas les oreilles entièrement droites; elles sont un peu pliées par leur extrémité: aussi l'Islande est de tous ces pays du Nord l'un des plus anciennement habités par des hommes à demi civilisés.

Le même chien de berger, transporté dans des climats tempérés, et chez des peuples entièrement policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et sera devenu dogue, chien courant et mâtin, par la seule influence de ces climats. Le mâtin et le dogue ont encore les oreilles en partie droites; elles ne sont qu'à demi pendantes, et ils ressemblent assez par leurs mœurs et par leur naturel sanguinaire au chien duquel ils tirent leur origine. Le chien courant est celui des trois qui s'en éloigne le plus: les oreilles longues, entièrement pendantes, la douceur, la docilité, et, si on peut le dire, la timidité de ce chien, sont autant de preuves de la grande dégénération, ou, si l'on veut, de la grande perfection qu'a produite une longue domesticité jointe à une éducation soignée et suivie.

Le chien courant, le braque et le basset ne font qu'une seule et même race de chiens; car l'on a remarqué que dans la même portée il se trouve assez souvent des chiens courans, des braques et des bassets, quoique la lice n'ait été couverte que par l'un de ces trois chiens. J'ai accolé le braque du Bengale au braque commun, parce qu'il n'en diffère en effet que par la robe, qui est mouchetée; et j'ai joint de même le basset à jambes torses au basset ordinaire, parce que le défaut des jambes de ce chien ne vient originairement que d'une maladie semblable au rachitis, dont quelques individus ont été attaqués, et dont ils ont transmis le résultat, qui est la déformation des os, à leurs descendans.

Le chien courant, transporté en Espagne et en Barbarie, où presque tous les animaux ont le poil fin, long et fourni, sera devenu épagneul et barbet: le grand et le petit épagneul, qui ne diffèrent que par la taille, transportés en Angleterre, ont changé de couleur du blanc au noir, et sont devenus, par l'influence du climat, grand et petit gredins, auxquels ont doit joindre le pyrame, qui n'est qu'un gredin noir comme les autres, mais marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux et au museau.

Le mâtin, transporté au nord, est devenu grand danois, et, transporté au midi, est devenu lévrier. Les grands lévriers viennent du Levant; ceux de taille médiocre, d'Italie; et ces lévriers d'Italie, transportés en Angleterre, sont devenus levrons, c'est-à-dire lévriers encore plus petits.

Le grand danois, transporté en Irlande, en Ukraine, en Tartarie, en Épire, en Albanie, est devenu chien d'Irlande, et c'est le plus grand de tous les chiens.

Le dogue, transporté d'Angleterre en Danemark, est devenu petit danois; et ce même petit danois, transporté dans les climats chauds, est devenu chien-turc. Toutes ces races, avec leurs variétés, n'ont été produites que par l'influence du climat, jointe à la douceur de l'abri, à l'effet de la nourriture, et au résultat d'une éducation soignée. Les autres chiens ne sont pas de races pures, et proviennent du mélange de ces premières races. J'ai marqué par des lignes ponctuées la double origine de ces races métives.

Le lévrier et le mâtin ont produit le lévrier métis, que l'on appelle aussi *lévrier à poil de loup*. Ce métis a le museau moins effilé que le grand lévrier, qui est très-rare en France.

Le grand danois et le grand épagneul

ont produit ensemble le chien de Calabre, qui est un beau chien à longs poils touffus, et plus grand par la taille que les plus gros mâtins.

L'épagneul et le basset produisent un autre chien que l'on appelle *burgos*.

L'épagneul et le petit danois produisent le chien-lion, qui est maintenant fort rare.

Les chiens à longs poils, fins et frisés, que l'on appelle *bouffes*, et qui sont de la taille des plus grands barbets, viennent du grand epagneul et du barbet.

Le petit barbet vient du petit épagneul et du barbet.

Le dogue produit avec le mâtin un chien métis que l'on appelle *dogue de forte race*, qui est beaucoup plus gros que le vrai dogue, ou dogue d'Angleterre, et qui tient plus du dogue que du mâtin.

Le doguin vient du dogue d'Angleterre et du petit danois.

Tous ces chiens sont des métis simples, et viennent du mélange de deux races pures; mais il y a encore d'autres chiens qu'on pourroit appeler *doubles métis*, parce qu'ils viennent du mélange d'une race pure et d'une race déja mêlée.

Le roquet est un double métis qui vient du doguin et du petit danois.

Le chien d'Alicante est aussi un double métis qui vient du doguin et du petit épagneul.

Le chien de Malte ou bichon est encore un double métis qui vient du petit épagneul et du petit barbet.

Enfin il y a des chiens qu'on pourroit appeler *triples métis*, parce qu'ils viennent du mélange de deux races déja mêlées toutes deux : tel est le chien d'Artois, issois ou quatre-vingts, qui vient du doguin et du roquet; tels sont encore les chiens que l'on appelle vulgairement *chiens des rues*, qui ressemblent à tous les chiens en général sans ressembler à aucun en particulier, parce qu'ils proviennent du mélange de races déja plusieurs fois mêlées.

M. de Mailly, de l'académie de Dijon, connu par plusieurs bons ouvrages de littérature, m'a communiqué un fait qui mérite de trouver place dans l'histoire naturelle du chien. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet le 6 octobre 1772 :

« Le curé de Norges, près de Dijon, possède une chienne qui, sans avoir porté ni mis bas, a cependant tous les symptômes qui caractérisent ces deux manières d'être. Elle entre en chaleur à peu près dans le même temps que tous les autres animaux de son espèce, avec cette différence, qu'elle ne souffre aucun mâle : elle n'en a jamais reçu. Au bout du temps ordinaire de sa portée, ses mamelles se remplissent comme si elle étoit en gésine, sans que son lait soit provoqué par aucune traite particulière, comme il arrive quelquefois à d'autres animaux auxquels on en tire, ou quelque substance fort semblable, en fatiguant leurs mamelles. Il n'y a rien ici de pareil; tout se fait selon l'ordre de la nature, et le lait paroît être si bien dans son caractère, que cette chienne a déja allaité des petits qu'on lui a donnés, et pour lesquels elle a autant de tendresse, de soins et d'attention, que si elle étoit leur véritable mère. Elle est actuellement dans ce cas, et je n'ai l'honneur de vous assurer que ce que je vois. Une chose plus singulière, peut-être, c'est que la même chienne, il y a deux ou trois ans, allaita deux chats, dont l'un contracta si bien les inclinations de sa nourrice, que son cri s'en ressentit; au bout de quelque temps on s'aperçut qu'il ressembloit beaucoup plus à l'aboiement du chien qu'au miaulement du chat. »

Si ce fait de la production du lait, sans accouplement et sans imprégnation, étoit plus fréquent dans les animaux quadrupèdes femelles, ce rapport les rapprocheroit des oiseaux femelles qui produisent des œufs sans le concours du mâle.

VARIÉTÉS DANS LES CHIENS.

Il y avoit, ces années dernières, à la foire Saint-Germain, un chien de Sibérie qui nous a paru assez différent de celui que nous connoissons. Il étoit couvert d'un poil beaucoup plus long et qui tomboit presque à terre. Au premier coup d'œil il ressembloit à un gros bichon ; mais ses oreilles étoient droites et en même temps beaucoup plus grandes. Il étoit tout blanc, et avoit vingt pouces et demi de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, onze pouces neuf lignes de hauteur, mesuré aux jambes de derrière, et onze pouces trois lignes à celles de devant; l'œil d'un brun châtain; le bout du nez noirâtre, ainsi que le tour des narines et le bord de l'ouverture de la gueule. Les oreilles, qu'il porte toujours droites, sont très-garnies de poil d'un blanc jaune en dedans, et fauve sur les bords et aux extrémités. Les longs poils qui lui couvrent la tête lui cachent en

partie les yeux et tombent jusque sur le nez; les doigts et les ongles des pieds sont aussi cachés par les longs poils des jambes, qui sont de la même grandeur que ceux du corps; la queue, qui se recourbe comme celle du chien-loup, est aussi recouverte de très-grands poils pendans, longs en général de sept à huit pouces. C'est le chien le plus vêtu et le mieux fourré de tous les chiens.

D'autres chiens amenés à Paris par des Russes, en 1759, et auxquels ils donnoient le nom de *chiens de Sibérie*, étoient d'une race très-différente du précédent. Ils étoient de grosseur égale, le mâle et la femelle, à peu près de la grandeur des lévriers de moyenne taille, le nez pointu, les oreilles demi-droites, un peu pliées par le milieu. Ils n'étoient point effilés comme les lévriers, mais bien ronds sous le ventre. La queue avoit environ huit à neuf pouces de long, assez grosse et obtuse à son extrémité. Ils étoient de couleur noire et sans poils blancs; la femelle en avoit seulement une touffe grise au milieu de la tête, et le mâle une touffe de la même couleur au bout de la queue. Ils étoient si caressans qu'ils en étoient incommodes, et d'une gourmandise ou plutôt d'une voracité si grande qu'on ne pouvoit jamais les rassasier; ils étoient en même temps d'une malpropreté insupportable, et perpétuellement en quête pour assouvir leur faim. Leurs jambes n'étoient ni trop grosses ni trop menues; mais leurs pattes étoient larges, plates, et même fort épatées; enfin leurs doigts étoient unis par une petite membrane. Leur voix étoit très-forte. Ils n'avoient nulle inclination à mordre, et caressoient indistinctement tout le monde; mais leur vivacité étoit au dessus de toute expression. D'après cette notice il paroît que ces chiens prétendus de Sibérie sont plutôt de la race de ceux que j'ai appelés *chiens d'Islande*, qui présentent un grand nombre de caractères semblables à ceux qui sont indiqués dans la description ci-dessus.

« Je me suis informé, m'écrit M. Collinson, des chiens de Sibérie. Ceux qui tirent « des traîneaux et des charrettes sont de « médiocre grandeur; ils ont le nez pointu, « les oreilles droites et longues; ils portent « leur queue recourbée; quelques-uns sont « comme des loups, et d'autres comme des « renards; et il est certain que les chiens de « Sibérie s'accouplent avec des loups et des « renards. Je vois, continue M. Collinson, « par vos expériences que quand ces animaux sont contraints ils ne veulent pas « s'accoupler; mais en liberté ils y consentent : je l'ai vu moi-même en Angleterre « pour le chien et la louve; mais je n'ai « trouvé personne qui m'ait dit avoir vu « l'accouplement des chiens et des renards : « cependant, par l'espèce que j'ai vue venir « d'une chienne qui vivoit en liberté dans « les bois, je ne peux pas douter de l'ac- « couplement d'un renard avec cette chienne. « Il y a des gens à la campagne qui connois- « sent cette espèce de mulet, qu'ils appellent « *chien-renard.* »

La plupart des chiens du Groenland sont blancs, mais il s'en trouve aussi de noirs et d'un poil très-épais. Ils hurlent et grognent plutôt qu'ils n'aboient : ils sont stupides, et ne sont propres à aucune sorte de chasse; on s'en sert néanmoins pour tirer des traîneaux, auxquels on les attelle au nombre de quatre ou six. Les Groenlandois en mangent la chair, et se font des habits de leurs peaux.

Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes, et demi-sauvages comme leurs maîtres. Ils sont communément blancs et noirs, plus agiles et plus vifs que nos chiens. Ils mangent beaucoup de poisson. On les fait servir à tirer des traîneaux. On leur donne toute liberté pendant l'été : on ne les rassemble qu'au mois d'octobre pour les atteler aux traîneaux; et pendant l'hiver on les nourrit avec une espèce de pâte faite de poisson qu'on laisse fermenter dans une fosse. On fait chauffer et presque cuire ce mélange avant de le leur donner.

Il paroît, par ces deux derniers passages tirés des voyageurs, que la race des chiens de Groenland et du Kamtschatka, et peut-être des autres climats septentrionaux, ressemble plus aux chiens d'Islande qu'à toutes autres races de chiens; car la description que nous avons donnée ci-dessus des deux chiens amenés de Russie à Paris, aussi bien que les notices qu'on vient de lire sur les chiens du Groenland et sur ceux du Kamtschatka, conviennent assez entre elles, et peuvent se rapporter également à notre chien d'Islande.

Quoique nous ayons donné toutes les variétés constantes que nous avons pu rassembler dans l'espèce du chien, il en reste néanmoins quelques-unes que nous n'avons pu nous procurer. Par exemple, il y a une race de chiens sauvages dont j'ai vu deux individus, et que je n'ai pas été à portée de décrire ni de faire dessiner. M. Aubry, curé de Saint-Louis, dont tous les savans connoissent le beau cabinet, et qui joint à beau-

coup de connoissances en histoire naturelle le goût de les rendre utiles par la communication franche et honnête de ce qu'il possède en ce genre, nous a souvent fourni des animaux nouveaux qui nous étoient inconnus; et, au sujet des chiens, il nous a dit avoir vu, il y a plusieurs années, un chien de la grandeur à peu près d'un épagneul de la moyenne espèce qui avoit de longs poils et une grande barbe au menton. Ce chien provenoit de parens de même race qui avoient autrefois été donnés à Louis XIV par M. le comte de Toulouse. M. le comte de Lassai eut aussi de ces mêmes chiens; mais on ignore ce que cette race singulière est devenue.

A l'égard des chiens sauvages, dans lesquels il se trouve, comme dans les chiens domestiques, des races diverses, je n'ai pas eu d'autres informations que celles dont j'ai fait mention dans mon ouvrage; seulement M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de me communiquer une note au sujet des chiens sauvages qui se trouvent dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Il dit « qu'il y a au Cap des compagnies « très-nombreuses de chiens sauvages qui « sont de la taille de nos grands chiens, et « qui ont le poil marqué de diverses cou- « leurs. Ils ont les oreilles droites, courent « d'une grande vitesse, et ne s'établissent « nulle part fixement. Ils détruisent une « quantité étonnante de bêtes fauves. On en « tue rarement, et ils se prennent difficile- « ment aux piéges; car ils n'approchent pas « aisément des choses que l'homme a tou- « chées. Comme on rencontre quelquefois de « leurs petits dans les bois, on a tenté de les « rendre domestiques, mais ils sont si mé- « chans étant grands qu'on y a renoncé. »

* On a vu dans l'histoire et la description que j'ai données des différentes races de chiens que celle du chien de berger paroit être la souche ou tige commune de toutes les autres races, et j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits et par plusieurs comparaisons. Ce chien de berger, que je regarde comme le vrai chien de nature, se trouve dans presque tous les pays du monde. MM. Cook et Forster nous disent « qu'ils remarquèrent à la Nouvelle-Zélande « un grand nombre de chiens que les habi- « tans du pays paroissent aimer beaucoup, « et qu'ils tenoient attachés dans leurs pi- « rogues par le milieu du ventre. Ces chiens « étoient de l'espèce à longs poils, et ils res- « sembloient beaucoup au chien de berger « de M. de Buffon. Ils étoient de diverses « couleurs, les uns tachés, ceux-ci entière- « ment noirs, et d'autres parfaitement blancs. « Ces chiens se nourrissent de poisson ou des « mêmes alimens que leurs maîtres, qui en- « suite les tuent pour manger leur chair et « se vêtir de leur peau. De plusieurs de ces « animaux qu'ils nous vendirent les vieux ne « voulurent rien manger; mais les jeunes « s'accoutumèrent à nos provisions. »

« A la Nouvelle-Zélande, disent les mêmes « voyageurs, et suivant les relations des pre- « miers voyages aux îles tropiques de la mer « du Sud, les chiens sont les animaux les « plus stupides et les plus tristes du monde; « ils ne paroissent pas avoir plus de sagacité « que nos moutons; et comme à la Nouvelle- « Zélande on ne les nourrit que de poisson, « et seulement de végétaux dans les îles de « la mer du Sud, ces alimens peuvent avoir « contribué à changer leur instinct. »

M. Forster ajoute « que la race des chiens « des îles de la mer du Sud ressemble beau- « coup aux chiens de berger; mais leur tête « est, dit-il, prodigieusement grosse. Ils ont « les yeux d'une petitesse remarquable, des « oreilles pointues, le poil long, et une « queue courte et touffue. Ils se nourrissent « surtout de fruits aux îles de la Société, « mais sur les îles basses et à la Nouvelle- « Zélande ils ne mangent que du poisson. « Leur stupidité est extrême. Ils aboient ra- « rement ou presque jamais; mais ils hurlent « de temps en temps. Ils ont l'odorat très- « foible, et ils sont excessivement paresseux. « Les naturels les engraissent pour leur « chair, qu'ils aiment passionnément, et « qu'ils préfèrent à celle du cochon : ils « fabriquent d'ailleurs avec leurs poils des « ornemens; ils en font des franges, des « cuirasses aux îles de la Société, et ils en « garnissent leurs vêtemens à la Nouvelle- « Zélande. »

On trouve également les chiens comme indigènes dans l'Amérique méridionale, où on les a nommés *chiens des bois*, parce qu'on ne les a pas encore réduits, comme nos chiens, en domesticité constante.

LE CHIEN
DES BOIS DE CAYENNE.

Il y a en effet plusieurs animaux que les habitans de la Guiane ont nommés *chiens des bois*, et qui méritent ce nom, puisqu'ils s'accouplent et produisent avec les chiens domestiques. La première espèce est celle

LE CHIEN D^{e} IRLANDE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)*

Pl. 15.

LE CHIEN DE BERGER

Ordre des Carnassiers...*id*...*id*..

UNIV. F

dont nous donnons ici la description, et de laquelle M. de La Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avoit deux pieds quatre pouces de longueur ; la tête, six pouces neuf lignes, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput : elle est arquée à la hauteur des yeux, qui sont placés à cinq pouces trois lignes de distance du bout du nez. On voit que ses dimensions sont à peu près les mêmes que celles du chien de berger, et c'est aussi la race de chien à laquelle cet animal de la Guiane ressemble le plus : car il a, comme le chien de berger, les oreilles droites et courtes, et la forme de la tête toute pareille : mais il n'en a pas les longs poils sur le corps, la queue et les jambes. Il ressemble au loup par le poil au point de s'y méprendre, sans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger, les jambes et la queue un peu plus petites ; le bord des paupières est noir, ainsi que le bout du museau ; les joues sont rayées de deux petites bandes noirâtres ; les moustaches sont noires, les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles n'ont que deux pouces de longueur sur quatorze lignes de largeur à leur base ; elles sont garnies, à l'entrée, d'un poil blanc et jaunâtre, et couvertes d'un poil court roux mêlé de brun. Cette couleur rousse s'étend des oreilles jusque sur le cou ; elle devient grisâtre vers la poitrine, qui est blanche ; et tout le milieu du ventre est d'un blanc jaunâtre, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes de devant. Le poil de la tête et du corps est mélangé de noir, de fauve, de gris et de blanc. Le fauve domine sur la tête et les jambes ; mais il y a plus de gris sur le corps, à cause du grand nombre de poils blancs qui y sont mêlés. Les jambes sont menues, et le poil en est court ; il est, comme celui des pieds, d'un brun foncé, mêlé d'un peu de roux. Les pieds sont petits et n'ont que dix-sept lignes jusqu'à l'extrémité du plus long doigt ; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes et demie : le premier des ongles internes est plus fort que les autres ; il a six lignes de longueur et trois lignes de largeur à sa naissance ; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue a onze pouces ; il est couvert d'un petit poil jaunâtre tirant sur le gris ; le dessus de la queue a quelques nuances de brun, et son extrémité est noire.

Plusieurs personnes m'ont assuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guiane, surtout dans les grands bois du canton d'Oyapok, une autre espèce de chiens des bois, plus petite que la précédente, dont le poil est noir et fort long, la tête très-grosse, et le museau plus allongé. Les sauvages élèvent ces animaux pour la chasse des agoutis et des acouchis. Ces petits chiens des bois s'accouplent aussi avec les chiens d'Europe, et produisent des métis que les sauvages estiment beaucoup, parce qu'ils ont encore plus de talens pour la chasse que les chiens des bois.

Au reste, ces deux espèces chassent les agoutis, les pacas, etc. ; ils s'en saisissent et les tuent : faute de gibier, ils montent sur les arbres dont ils aiment les fruits, tels que ceux du bois rouge, etc. Ils marchent par troupes de six ou sept. Ils ne s'apprivoisent que difficilement, et conservent toujours un caractère de méchanceté.

D'UN CHIEN TURC ET GREDIN.

Je donne encore ici la description d'une très-petite chienne qui appartenoit à madame la présidente de Saint-Fargeau. Cette petite chienne étoit âgée de treize ans, et avoit pour mère une gredine toute noire, plus grosse que celle-ci, qui n'avoit qu'un pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, sept pouces de hauteur aux jambes de devant, et sept pouces neuf lignes au train de derrière. La tête est très-grosse à l'occiput, et forme un enfoncement à la hauteur des yeux ; le museau est court et menu ; le dessus du nez, noir, ainsi que l'extrémité et les naseaux ; les mâchoires, d'un brun noirâtre ; le globe des yeux, fort gros ; l'œil, noir, et les paupières bien marquées ; la tête et le corps, d'un gris d'ardoise clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits ; les oreilles droites et longues de deux pouces dix lignes sur quinze lignes de diamètre à la base ; elles sont lisses et sans poil en dedans, et de couleur de chair, surtout à leur base ; elles finissent en une pointe arrondie, et sont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres assez clair-semés. Ces poils sont longs surtout à la base de l'oreille, où ils ont seize lignes de longueur ; et comme tout le tour de l'oreille est garni de longs poils blancs, il semble qu'elle soit bordée d'hermine : le corps au contraire est antérieurement nu, sans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides sur le cou, le dos et le ventre, où l'on voit six petites mamelles. Il y a de longs poils, en forme

de soies blanches, autour du cou et de la poitrine, ainsi qu'autour de la tête. Ces poils sont clair-semés sur le cou jusqu'aux épaules, mais ils sont comme collés sur le front et les joues; ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue, qui a trois pouces onze lignes de longueur, est plus grosse à son origine qu'à son extrémité, et sans poils, comme le reste du corps. Les jambes sont de la couleur du corps, nues, et sans poil; les ongles sont fort longs, crochus et d'un noir grisâtre en dessus.

On voit, par cette description, que cette petite chienne, née d'une gredine noire et d'un père inconnu, ressemble au chien-turc par la nudité et la couleur de son corps. Mais ce qui semble former un caractere particulier dans cette petite chienne, ce sont ces grandes oreilles toujours droites qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainsi que la queue, qui ne se relève pas, et qui est horizontalement droite ou pendante entre les jambes. Cependant cette queue n'est point écailleuse comme celle du rat; elle est seulement nue et comme noueuse en quelques endroits. Cette petite chienne ne tenoit donc rien de sa mère, excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués, et il y a apparence que le père étoit un chien-turc de petite taille. Elle avoit l'habitude de tirer la langue et de la laisser pendante hors de sa gueule souvent de plus d'un pouce et demi de longueur; et l'on nous assura que cette habitude lui étoit naturelle, et qu'elle tiroit ainsi la langue dès le temps de sa naissance. Au reste sa mère n'avoit produit de cette portée qu'un chien, mort assez gros, et ensuite cette petite chienne, si singulière qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'espèce du chien.

LE GRAND CHIEN-LOUP.

M. le marquis d'Amezaga, par sa lettre datée de Paris, le 3 décembre 1782, m'a donné connoissance de ce chien.

M. le duc de Bourbon avoit ramené ce chien de Cadix. Il a à très-peu près, quoique très-jeune, la forme et la grandeur d'un gros loup, bien fait et de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme: il présente au contraire deux couleurs, le brun et le blanc, bien distinctes et assez irrégulièrement réparties; on voit du brun noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus et les côtés du corps, et sur le dessus de la queue; le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses, le dessous du ventre et la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau allongé; et cette conformation lui donne une physionomie fine. Le poil des moustaches est court, les yeux sont petits et l'iris en est verdâtre. On remarque une assez grande tache blanche au dessus des yeux, et une petite en pointe au milieu du front. Les oreilles sont droites et larges à la base. La queue a seize pouces de longueur jusqu'à l'extrémité des poils, qui sont longs de six pouces neuf lignes: il la porte haute; elle représente une sorte de panache, et elle est recourbée en avant comme celle du chien-loup. Les poils qui sont sur le corps sont longs d'un pouce; ils sont blancs à la racine, et bruns dans leur longueur jusqu'à leur extrémité. Les poils de dessous le ventre sont blancs, et ont trois pouces deux lignes; ceux des cuisses ont cinq pouces: ils sont bruns dans leur longueur, et blancs à leur extrémité; et en général au dessous du long poil il y en a de plus court qui est laineux et de couleur fauve. La tête est pointue comme celle des loups-lévriers: « car les « chasseurs distinguent, dit M. d'Amezaga, « les loups-mâtins et les loups-lévriers, dont « l'espèce est beaucoup plus rare que l'autre. « Ainsi la tête de ce chien ressemble à celle « d'un lévrier; le museau est pointu. Il n'est « âgé que d'environ huit mois; il paroit « assez doux et est fort caressant. Les oreilles « sont très-courtes et ressemblent à celles « des chiens de berger; le poil en est épais, « mais fort court; en dedans il est de cou- « leur fauve, et châtain en dehors. Les « pattes, depuis l'épaule et depuis la cuisse, « sont aussi de couleur fauve; elles sont « larges et fortes, et le pied est exactement « celui du loup. Il marque beaucoup de désir « de courir après les poules. D'après cela « j'ai pensé qu'il tiroit son origine de la race « primitive; j'opine pour qu'on le marie « avec une belle chienne de berger. Il paroît « avoir l'odorat très-fin, et ne semble pas « être sensible à l'amitié. »

Voilà tout ce que nous avons pu savoir des habitudes de ce chien, dont nous ignorons le pays natal.

LE CHAT SAUVAGE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chat. *(Cuvier)*

Pl. 4.

LE CHAT DOMESTIQUE

Ordre des Carnassiers ... *id.* ..... *id*

LE GRAND CHIEN DE RUSSIE.

En 1783, mon fils amena de Pétersbourg à Paris un chien et une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la description. Le chien, quoique encore fort jeune, étoit déjà plus grand que le plus grand danois; son corps étoit plus allongé et plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la physionomie fine et le museau fort allongé; les oreilles étoient pendantes, comme dans le danois et le lévrier, les jambes fines et les pieds petits. Ce chien avoit la queue pendante et touchant à terre dans ses momens de repos; mais dans les mouvemens de liberté il la portoit élevée, et les grands poils dont elle étoit garnie formoient un panache replié en avant. Il diffère des grands lévriers non seulement par la grande longueur de corps, mais encore par les grands poils qui sont autour des oreilles, sur le cou, sous le ventre, sur le derrière des jambes de devant, sur les cuisses et sur la queue, où ils sont le plus longs.

Il est presque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches grisâtres qui sont sur le dos et entre les yeux et les oreilles. Le tour des yeux et le bout du nez sont noirs; l'iris de l'œil est d'un jaune rougeâtre assez clair. Les oreilles, qui finissent en pointe, sont jaunes et bordées de noir; le poil est brun autour du conduit auditif et sur une partie du dessus de l'oreille. La queue, longue d'un pied neuf pouces, est très-garnie de poils blancs, longs de cinq pouces; ils n'ont sur le corps que treize lignes, sous le ventre deux pouces deux lignes, et sur les cuisses trois pouces.

La femelle étoit un peu plus petite que le mâle dont nous venons de donner la description; sa tête étoit plus étroite, et le museau plus effilé. En général, cette chienne étoit de forme plus légère que le chien, et en proportion plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étoient blancs presque sur tout le corps, au lieu que la femelle avoit de très-grandes taches d'un brun marron sur les épaules, sur le dos, sur le train de derrière et sur la queue, qu'elle relevoit moins souvent; mais par tous les autres caractères elle ressembloit au mâle.

CHIENS-MULETS,

PROVENANT D'UNE LOUVE ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. Surirey de Boissy, que j'ai déja cité, m'a fait l'honneur de m'écrire, au mois de mars 1776, une lettre par laquelle il m'informe que de quatre jeunes animaux produits le 6 juin 1773 par le chien braque et la louve, deux femelles avoient été données à des amis, et n'avoient pas vécu; que la dernière femelle et le seul mâle produit de cette portée ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont passé l'automne, et qu'après le cruel accident arrivé au cocher de sa maison par la morsure de la mère louve, on l'avoit tuée sur-le-champ. M. de Boissy ajoute que, de ces deux métis, la femelle, dès sa jeunesse, étoit moins sauvage que le mâle, qui sembloit tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'ensuite on les a transférés en hiver au château de Florennes, qui appartient aussi à M. le marquis de Spontin; qu'ils y ont été bien soignés, et sont devenus très-familiers; qu'enfin, le 30 décembre 1775, ces deux animaux se sont accouplés, et que, la nuit du 2 au 3 mars, la femelle a mis bas quatre jeunes, etc.

Ensuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur, le 21 avril 1776, que, dans le désir de me satisfaire pleinement sur les nouveaux procréés de ces animaux métis, il s'est transporté à sa campagne pour observer attentivement les différences qu'ils pouvoient avoir avec leurs père et mère. Ces jeunes sont au nombre de quatre, deux mâles et deux femelles. Ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainsi que le devant de la gorge, et la queue très-courte, comme leur père: cela vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve n'avoit pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles est d'un brun presque noir; il ressemble beaucoup plus à un chien qu'à un loup, quoiqu'il soit le plus sauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le distingue, et paroît ressembler également au père et à la mère. Les deux mâles ont la queue comme le père. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment : « Si vous « vouliez, monsieur, accepter l'offre que j'ai « l'honneur de vous faire, de vous envoyer « et faire conduire chez vous à mes frais le « père, la mère et les deux jeunes, vous « m'obligeriez sensiblement; pour moi, je

« garderai les deux autres jeunes, pour voir « si l'espèce ne dégénérera pas, et s'ils ne « redeviendront pas de *vrais loups* ou de « *vrais chiens.* »

Par une seconde lettre, datée de Namur, le 2 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité son heureuse expérience dans mon volume de supplément à l'Histoire naturelle des animaux quadrupèdes, et il me mande qu'il se propose de faire la tentative de l'accouplement des chiens et des renards; mais que pour celle du loup et de la chienne, il en redouteroit l'entreprise, imaginant que le caractère cruel et féroce du loup le rendroit encore plus dangereux que ne l'avoit été la louve. « Le porteur de cette lettre, ajoute « M. de Spontin, est chargé de la conduite « des deux chiens de la première généra- « tion, et de deux de leurs jeunes, entre « lesquels j'ai choisi les plus forts et les plus « ressemblans tant au père qu'à la mère, « que je vous envoie avec eux. Il m'en reste « donc deux aussi, dont l'un a la queue « toute courte, comme le chien l'avoit, et « sera d'un noir foncé. Il paroit être aussi « plus docile et plus familier que les autres: « cependant il conserve encore l'odeur de « loup, puisqu'il n'y a aucun chien qui ne « se sauve dès qu'il le sent; ce que vous « pourriez éprouver aussi avec ceux que je « vous envoie. Le père et la mère n'ont ja- « mais mordu personne, et sont même très- « caressans; vous pourrez les faire venir « dans votre chambre, comme je faisois « venir la louve dans la mienne, sans courir « le moindre risque. Le voyage pourra les « familiariser encore davantage. J'ai préféré « de vous les envoyer ainsi, ne croyant pas « qu'ils pussent s'habituer dans un panier, « n'ayant jamais été enfermés ni atta- « chés, etc. »

Ces quatre animaux me sont en effet arrivés au commencement de juin 1776, et je fus obligé d'abord de les faire garder pendant six semaines dans un lieu fermé; mais m'apercevant qu'ils devenoient plus farouches, je les mis en liberté vers la fin de juillet, et je les fis tenir dans mes jardins pendant le jour, et dans une petite écurie pendant la nuit. Ils se sont toujours bien portés, au moyen de la liberté qu'on leur donnoit pendant le jour; et après avoir observé pendant tout ce temps leurs habitudes naturelles, j'ai donné à la ménagerie du roi les deux vieux, c'est-à-dire le mâle et la femelle, qui proviennent immédiatement du chien et de la louve, et j'ai gardé les deux jeunes, l'un mâle et l'autre femelle, provenant de ceux que j'ai envoyés à la ménagerie.

Voici l'histoire et la description particulière de chacun de ces quatre animaux.

DU MALE,

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

Il avoit plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel; car il conservoit un peu de férocité : il avoit l'œil étincelant, le regard farouche, et le caractère sauvage. Il aboyoit au premier abord contre tous ceux qui le regardoient ou qui s'en approchoient; ce n'étoit pas un aboiement bien distinct, mais plutôt un hurlement qu'il faisoit entendre fort souvent dans les momens de besoin et d'ennui : il avoit même peu de douceur et de docilité avec les personnes qu'il connoissoit le mieux; et peut-être que s'il eût vécu en pleine liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'étoit familier qu'avec ceux qui lui fournissoient de la nourriture. Lorsque la faim le pressoit, et que l'homme qui en avoit soin lui donnoit de quoi la satisfaire, il sembloit lui témoigner de la reconnoissance en se dressant contre lui et lui léchant le visage et les mains. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendoit souple et caressant, c'est que dans d'autres occasions il cherchoit souvent à mordre la main qui le flattoit. Il n'étoit donc sensible aux caressés que par un grossier intérêt, et il étoit fort jaloux de celles que l'on faisoit à sa femelle et à ses petits, pour lesquels il n'avoit nul attachement; il les traitoit même plus souvent en ennemi qu'en ami, et ne les ménageoit guère plus que des animaux qui lui auroient été étrangers, surtout lorsqu'il s'agissoit de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner séparément, et de l'attacher pendant le repas des autres; car il étoit si vorace, qu'il ne se contentoit pas de sa portion, mais se jetoit sur les autres pour les priver de la leur. Lorsqu'il voyoit approcher un inconnu, il s'irritoit et se mettoit en furie, surtout s'il étoit mal vêtu; il aboyoit, il hurloit, grattoit la terre et s'élançoit enfin sans qu'on pût l'apaiser, et sa colère duroit jusqu'à ce que l'objet qui l'excitoit se retirât et disparût.

Tel a été son naturel pendant les six premières semaines qu'il fut, pour ainsi dire, en prison; mais, après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche et moins

méchant. Il jouoit avec sa femelle, et sembloit craindre, le premier jour, de ne pouvoir assez profiter de sa liberté; car il ne cessoit de courir, de sauter et d'exciter sa famille à en faire autant. Il devint aussi plus doux à l'égard des étrangers; il ne s'élançoit pas contre eux avec autant de fureur, et se contentoit de gronder; son poil se hérissoit à leur aspect, comme il arrive à presque tous les chiens domestiques lorsqu'ils voient des gens qu'ils ne connoissent pas, approcher de leur maître, ou même de son habitation. Il trouvoit tant de plaisir à être libre, qu'on avoit de la peine à le reprendre le soir pour l'emmener coucher. Lorsqu'il voyoit venir son gouverneur avec sa chaîne, il se défioit, s'enfuyoit, et on ne parvenoit à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelques ruses; et aussitôt qu'il étoit rentré dans son écurie, il faisoit retentir ses ennuis par un hurlement presque continuel, qui ne finissoit qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle et sa femelle étoient âgés de trois ans et deux mois, en août 1776, temps auquel je les ai décrits : ainsi ils étoient parfaitement adultes. Le mâle étoit à peu près de la taille d'un fort mâtin, et il avoit même le corps plus épais en tous sens; cependant il n'étoit pas, à beaucoup près, aussi grand qu'un vieux loup : il n'avoit que trois pieds de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et environ vingt-deux pouces de hauteur depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds sept pouces de longueur, et deux pieds cinq pouces de hauteur. Il tenoit beaucoup plus du chien que du loup, par la forme de la tête, qui étoit plutôt ronde qu'allongée. Il avoit, comme le mâtin, le front proéminent, le museau assez gros, et le bout du nez peu relevé. Ainsi l'on peut dire qu'il avoit exactement la tête de son père chien, mais la queue de sa mère louve; car cette queue n'étoit pas courte comme celle de son père, mais presque aussi longue que celle du loup. Ses oreilles étoient recourbées vers l'extrémité, et tenoient un peu de celles du loup, se tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité qui retomboit sur elle-même en tout temps, même dans les momens où il fixoit les objets qui lui déplaisoient; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles, au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête, étoient souvent courbées du côté des yeux, et il paroît que cette différence de mouvement dépendoit de la volonté de l'animal. Elles étoient larges à la base, et finissoient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étoient ouvertes presque horizontalement, et les angles intérieurs des yeux assez près l'un de l'autre à proportion de la largeur de la tête. Le bord des paupières étoit noir, ainsi que les moustaches, le bout du nez, et le bord des lèvres. Les yeux étoient placés comme ceux du chien, et les orbites n'étoient pas inclinées comme dans le loup. L'iris étoit d'un jaune fauve tirant sur le grisâtre : au dessus des angles intérieurs des yeux, il y avoit deux taches blanchâtres posées vis-à-vis l'une de l'autre; ce qui paroissoit augmenter l'air féroce de cet animal. Il étoit moins haut sur ses jambes que son père chien, et paroissoit tenir beaucoup du loup par les proportions du corps et par les couleurs du poil : cependant le train de derrière sembloit être un peu plus élevé que dans le loup, quoiqu'il fût plus bas que dans le chien; ce qui provenoit de ce que les jambes de derrière dans le loup sont beaucoup plus coudées que dans le chien, et c'est ce qui donne au loup l'air de marcher sur ses talons. Cet animal avoit aussi plus de ventre que les chiens ordinaires, et tenoit encore ce caractère de sa mère louve. Au reste, les jambes étoient fortes et nerveuses, ainsi que les pieds, dont les ongles étoient noirs en plus grande partie, et plus allongés que dans le chien; l'animal les écartoit en marchant, en sorte que la trace qu'il imprimoit sur la terre étoit plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe et l'ongle qui suit l'interne étoient blancs ou couleur de chair; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui suivent l'interne étoient de cette même couleur de chair; et dans le pied droit de derrière, il n'y avoit que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue étoit longue, fort semblable à celle du loup, et presque toujours traînante; ce n'est que dans les momens de la plus grande joie que l'animal la relevoit : mais, dans la colère, il la tenoit serrée entre ses jambes, après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue et l'avoir fait mouvoir sur toute sa longueur; ce qui est une habitude commune aux chiens et aux loups.

Le poil de cet animal ressembloit en tout à celui du loup; le tour des yeux étoit mêlé de fauve et de gris, et cette couleur venoit se réunir avec le brun-roux qui couvroit le dessus du nez : ce brun-roux étoit mêlé d'une légère nuance de fauve pâle. Le bas des joues, les côtés du nez, toute la mâ-

choire inférieure, le dedans des oreilles, et le dessus du cou, étoient d'un blanc plus ou moins sale; la face extérieure des oreilles étoit d'un brun mêlé de fauve; le dessus de la tête et du cou d'un jaune mêlé de gris cendré; les épaules, la face antérieure de la jambe, le dos, les hanches et la face extérieure des cuisses, étoient de couleur noire mêlée de fauve pâle et gris. Le noir dominoit sur le dos et le croupion, ainsi que sur le dessus des épaules, où néanmoins il étoit comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules, sur les flancs et les cuisses, le poil étoit d'une légère teinte de jaune pâle jaspé de noir par endroits; le dessous du ventre étoit d'un jaune pâle et clair, un peu mêlé de gris : mais il étoit blanc sur la poitrine et autour de l'anus. Les jambes étoient d'un fauve foncé en dehors, et en dedans d'un blanc grisâtre; les pieds étoient blancs, avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps on remarquoit de grands poils fauves, mêlés de poils blancs, qui venoient se réunir avec ceux qui environnoient l'anus. La queue étoit bien garnie de poils, elle étoit même touffue; la disposition de ces poils la faisoit paroître étroite à sa naissance, fort grosse dans sa longueur, courbe dans sa forme, et finissant par une petite huppe de poils noirs : ces poils étoient blancs par dessous et noirs en dessus; mais ce noir étoit mêlé de gris et de fauve pâle.

DE LA FEMELLE,

PREMIÈRE GÉNÉRATION.

Le naturel de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle : non seulement elle n'étoit pas feroce, mais elle étoit douce et caressante; elle sembloit même agacer les personnes qu'elle aimoit, et elle exprimoit sa joie par un petit cri de satisfaction. Il étoit rare qu'elle fût de mauvaise humeur; elle aboyoit quelquefois à l'aspect d'un objet inconnu, mais sans donner d'autres signes de colère : son aboiement étoit encore moins décidé que celui du mâle; le son ressembloit à celui de la voix d'un chien fort enroué. Souvent elle importunoit à force d'être caressante; elle étoit si douce qu'elle ne se défendoit même pas des mauvais traitemens de son mâle; elle se rouloit et se couchoit à ses pieds, comme pour demander grâce. Sa physionomie, quoique fort ressemblante à celle de la louve, ne démentoit pas ce bon naturel; elle avoit le regard doux, la démarche libre, la taille bien prise, quoique beaucoup au dessous de celle du mâle, n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa hauteur étoit dans la même proportion, n'étant que de vingt-un pouces trois lignes depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité du pied.

Elle avoit beaucoup de rapport avec sa mère louve, par la forme de la tête et la couleur du poil de cette partie; elle avoit comme la louve le museau épais auprès des yeux, de manière que les angles en étoient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien, et même que dans le mâle que nous venons de décrire; elle avoit aussi, comme la louve, le front plat, le bout du nez un peu relevé, les orbites des yeux un peu inclinées, les oreilles courtes et toujours droites; mais elle tenoit du chien par sa queue, qui étoit courte et émoussée, au lieu que le mâle tenoit sa queue de la louve. Elle avoit les oreilles droites, larges à la base, et finissant en pointe sans se replier comme celles du mâle : ainsi elle ressembloit encore parfaitement à sa mère par ce caractère. Elle étoit d'une grande legèreté, étant plus haute sur ses jambes à proportion que le mâle. Elle avoit aussi les cuisses et les jambes plus fines; elle sautoit à une hauteur très-considérable, et auroit aisément franchi un mur de six ou sept pieds. Elle avoit six mamelons sous le ventre. Au reste, elle avoit, comme le mâle, le bord des paupières, les lèvres, et le bout du nez noirs; l'iris étoit jaunâtre; le tour des yeux, fauve foncé, plus clair au dessus des paupières supérieures; les joues et les mâchoires, blanches : entre les deux yeux étoient des poils bruns, qui formoient une pointe sur le sommet de la tête. Le poil du corps étoit noir, jaspé de gris par le mélange des poils blancs : le noir étoit plus marqué depuis les épaules jusqu'au croupion; en sorte que, dans cet endroit, cette femelle étoit plus noire que le mâle. Les côtés du corps et le cou jusqu'aux oreilles étoient de couleur grisâtre; les poils étoient blancs à la racine et noirs à leur pointe; le derrière des épaules et les faces du cou étoient fauves. Le dedans des oreilles, le tour de la lèvre supérieure, toute la mâchoire inférieure, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue, et le tour de l'anus étoient plus ou moins blancs; mais ce blanc étoit moins net et moins apparent que dans le mâle, et il étoit, dans quelques endroits, mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le sommet et les

côtés de la tête, le dessus du museau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, et le bas des côtés du corps, étoient roussâtres ou jaunâtres; le dedans des jambes étoit, comme le ventre, presque blanchâtre : elle n'avoit pas, comme le mâle, des taches blanches sur les yeux ni sur le cou. Le tour des lèvres, les sourcils, les paupières, les moustaches, le bout du nez, et tous les ongles étoient noirs. La queue ressembloit à celle du père chien; elle étoit toute différente de celle du mâle, qui, comme nous l'avons dit, ressembloit à la queue de la mère louve. Celle de cette femelle étoit courte, plate, et blanche en dessous, couverte en dessus de poils noirs légèrement nuancés d'un peu de fauve, et terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus mâle et femelle, il paroît que la couleur des ongles dépendoit beaucoup de la couleur du poil qui les surmontoit; je crois même que ce rapport est général, et se reconnoît aisément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, etc., qui ont du blanc immédiatement au dessus de leurs cornes, sabots, ergots, etc., ont aussi du blanc sur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc se manifeste par bandes, lorsque les jambes et les pieds sont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapport à la couleur du poil, presque toujours blanche où le poil est blanc, pourvu qu'il le soit dans toute son étendue; car si le poil n'est blanc qu'à la pointe, et qu'il soit rouge ou noir à la racine, la peau est alors plutôt noire ou rousse que blanche.

DU MALE,

SECONDE GÉNÉRATION.

Le mâle et la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1773, se sont accouplés le 30 décembre 1775, et la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776 : elle étoit donc âgée de deux ans et environ sept mois lorsqu'elle est entrée en chaleur, et la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire égale au temps de la gestation des chiennes. Dans cette portée de quatre petits, il n'y avoit qu'un mâle et trois femelles, dont deux sont mortes peu de temps après leur naissance, et il n'a survécu que le mâle et la femelle, dont nous allons donner la description prise en deux temps différens de leur âge.

Au 3 de septembre 1776, c'est-à-dire à l'âge de six mois, ce jeune mâle avoit les dimensions suivantes :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps mesure en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	2	2	»
Hauteur du train de devant	1	6	»
Hauteur du train de derrière	1	5	»
Longueur du museau jusqu'à l'occiput	»	7	»
Distance du bout du museau jusqu'à l'œil	»	2	10
Distance de l'œil à l'oreille	»	1	9
Longueur de l'oreille	»	4	»
Largeur de l'oreille à sa base	»	2	4
Longueur de la queue	»	9	»
Depuis le ventre jusqu'à terre	»	9	6

Il n'a pas été possible de prendre ces mêmes dimensions sur le père mâle, à cause de sa férocité. Ce même naturel paroit s'être communiqué, du moins en partie, au jeune mâle, qui, dès l'âge de six mois, étoit farouche et sauvage; son regard et son maintien indiquoient ce caractère. S'il voyoit un étranger, il fuyoit, et alloit se cacher; les caresses ne le rassuroient pas, et il continuoit de regarder de travers l'objet qui l'offusquoit; il fronçoit les sourcils, tenoit sa tête baissée et sa queue serrée entre ses jambes; il frémissoit et trembloit de colère ou de crainte, et paroissoit se défier alors de ceux qu'il connoissoit le mieux; et s'il ne mordoit pas, c'étoit plutôt faute de hardiesse que de méchanceté. L'homme qui en avoit soin avoit beaucoup de peine à le reprendre le soir dans les jardins où il étoit avec ses père et mère pendant le jour. Il avoit, comme son père et sa grand'mère louve, la queue longue et traînante, et tenoit de son père et de son grand-père chien par la tête qui étoit assez ramassée, par les orbites des yeux qui étoient à peu près horizontales, et par l'intervalle entre les yeux qui étoit assez petit. Par tous ces caractères il ressembloit exactement à son père, mais il avoit les oreilles plus grandes à proportion de la tête; elles étoient pendantes sur presque toute leur longueur, au lieu que celles du père n'étoient courbées qu'à leur extrémité, sur environ un tiers de leur longueur. Il différoit encore de son père par la couleur du poil, qui étoit noir sur le dos, sur les côtés du corps, le dessous du cou et de la queue, et par une bande de même couleur noire qui passoit sur le front, et qui aboutissoit entre les oreilles et les yeux. Le poil étoit

mélange de fauve, de gris et de noir sur le haut des cuisses, le derrière des épaules, le dessus et les côtés du cou, et un peu de roussâtre tirant sur le brun dans la bande qui passoit sur le front; le poil du ventre étoit fort court, aussi rude au toucher et aussi grisâtre que celui d'un vrai loup.

Le sommet de la tête, le tour des yeux, les côtés et le dessus du nez, le dehors des oreilles et le dessus des jambes, étoient couverts d'un poil de couleur roussâtre ou jaunâtre, mêlé de brun seulement sur le bord extérieur des oreilles jusqu'à leurs extrémités et sur le sommet de la tête. Cette couleur jaunâtre étoit plus pâle sur la face intérieure des jambes de devant. La partie supérieure de la face intérieure des cuisses, ainsi que celle des jambes, le devant de la poitrine, le dessous de la queue, le tour de l'anus, le dedans des oreilles, le bas des joues et toute la mâchoire inférieure étoient d'un blanc sale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits; les oreilles étoient bordées à l'intérieur de cette même couleur jaunâtre, et l'on en voyoit des traces au devant de la poitrine et sous la queue. Les jambes de devant étoient comme celles des chiens; mais celles de derriere étoient coudées, et même plus que celles du père; elles étoient un peu torses en dedans. Il avoit aussi les pieds à proportion plus forts que ceux de son père et de sa mère. Il avoit les ongles noirs, ainsi que le dessous des pieds, aux endroits qui étoient sans poils, et ce dernier caractere lui étoit commun avec son père et sa mère.

DE LA FEMELLE,

SECONDE GÉNÉRATION.

Cette jeune femelle, âgée de six mois le 3 septembre 1776, avoit les dimensions suivantes :

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête et du corps mesurés en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.....	2	2	»
Hauteur du train de devant....	1	2	6
Hauteur du train de derrière..	1	2	»
Depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.....	»	7	6
Du bout du nez à l'œil.....	»	3	2
Distance de l'œil à l'oreille.....	»	2	4
Longueur de l'oreille.....	»	3	10
Largeur de l'oreille à sa base...	»	2	3
Longueur de la queue.....	»	5	10
Depuis le ventre jusqu'à terre..	»	9	»

On voit par ces dimensions que cette femelle avoit le corps un peu moins haut que le mâle du même âge : elle étoit aussi plus fournie de chair. Ces deux jeunes animaux ne se ressembloient pas plus que leurs père et mère par leur naturel; car cette jeune femelle étoit douce comme sa mère, et le jeune mâle avoit le caractère sauvage et le regard farouche de son père. La présence des étrangers n'irritoit ni ne choquoit cette jeune femelle; elle se familiarisoit tout de suite avec eux, pour peu qu'ils la flattassent; elle les prévenoit même, lorsqu'ils étoient indifférens, quoiqu'elle sût les distinguer de ses amis, qu'elle accueilloit toujours de préférence, et avec lesquels elle étoit si caressante, qu'elle en devenoit importune.

Elle avoit, comme sa mère et son grand-père chien, la queue courte et émoussée; elle étoit couverte d'un poil blanc en dessous jusqu'à la moitié de sa longueur, et sur le reste de fauve pâle nuancé de cendré; mais le dessus de la queue étoit noir mélangé de fauve pâle et de cendré, et presque tout noir à son extrémité. Elle avoit la tête un peu allongée et sensiblement plus que celle du jeune mâle; les orbites des yeux inclinées, et les yeux éloignés l'un de l'autre, mais cependant un peu moins que ceux de sa mère, de laquelle elle tenoit encore par la couleur jaunâtre du sommet de la tête, du front, du contour des yeux, du dessus et des côtés du nez, jusqu'à environ un pouce de la lèvre supérieure, du dehors des oreilles et des jambes, et des côtés du ventre; enfin elle lui ressembloit encore par les poils grisâtres qu'elle avoit sur le front, et depuis les yeux jusqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou roussâtre étoit beaucoup moins foncée que sur sa mère; elle tiroit même un peu sur le blanc; ce qui sembloit provenir du père, dont le poil étoit d'un jaune presque blanc sur les mêmes endroits.

Elle tenoit de son père par les pieds et les ongles, qui étoient blanchâtres, et par les oreilles, qui étoient pendantes. A la vérité, il n'y avoit que sept ongles blanchâtres dans le père, au lieu qu'ils étoient tous de cette couleur, à peu près, dans cette jeune femelle. Elle avoit aussi les oreilles entièrement pendantes, au lieu que celles du père ne l'étoient qu'au tiers. Elle avoit de plus, comme son père, une grande tache longitudinale sous le cou, qui commençoit à la gorge, s'étendoit en s'élargissant sur la poitrine, et finissoit en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui ressembloit encore par la couleur blanchâtre

du poil sur les joues, sur le bord de la lèvre supérieure, sur toute la mâchoire inférieure, sur la face intérieure des jambes, le contour de l'anus, et les pieds, enfin par la couleur du ventre, qui étoit blanchâtre, mêlée d'un gris cendré.

Elle avoit de commun avec son père et sa mère la couleur grisâtre du dos et des côtés du corps, le mélange de fauve et de blanchâtre sur le cou, le derrière des épaules et le dessus de la face extérieure des cuisses.

D'après l'examen et les descriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux, il paroît qu'ils avoient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien par les couleurs du poil; car ils avoient, comme la louve, toute la partie supérieure et le côté du corps de couleur grisâtre, mêlée de fauve en quelques endroits. Ils avoient aussi, comme la louve, du roussâtre et du blanchâtre sur la tête, sur les jambes, et sous le ventre : seulement le mâle de la première génération avoit plus de blanc et moins de jaune que sa femelle; ce qui sembloit venir du père chien, qui étoit plus blanc que noir. Cependant la qualité du poil n'étoit pas absolument semblable à celle du poil de la louve; car, dans ces quatre animaux, il étoit moins rude, moins long et plus couché que dans la louve, qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux carnassiers et sauvages, portoit un second poil court et crêpé immédiatement sur la peau, lequel couvroit la racine des longs poils. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil; mais il n'étoit ni si crêpé ni si touffu que dans la louve, auquel néanmoins il ressembloit par ce caractère, puisque ce second poil ne se trouve pas communément dans nos chiens domestiques. D'ailleurs le poil de ces quatre animaux, quoique différent par la qualité de celui de la louve, étoit en même temps plus rude et plus épais que celui du chien; en sorte qu'il sembloit que la mère avoit influé sur la couleur, et le père sur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que dans le mâle et la femelle de la première génération, elle provenoit plus de la mère louve que du père chien; car ces deux animaux avoient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut et beaucoup de ventre. Ils avoient le train de derrière fort affaissé; ce qui étoit produit par la forme de leurs jambes de derrière, qui étoient plus coudées que celles des chiens ordinaires, quoiqu elles le soient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets, et semble prouver que la mère donne la grandeur et la forme du corps, tandis que le père donne celle des parties extérieures et des membres.

On voit aussi, par les rapports de ces quatre animaux avec le chien et la louve dont ils étoient issus, que le père influe plus que la mère sur les mâles, et la mère plus que le père sur les femelles; car le mâle de la première génération avoit, comme son père chien, la tête courte, les oreilles demi-pendantes, les yeux ouverts presque horizontalement et assez voisins l'un de l'autre, les ongles et les pieds blancs; et le jeune mâle de la seconde génération avoit de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement et assez voisins l'un de l'autre, et les oreilles encore plus pendantes que celles du père.

Il paroît en même temps que la mère louve avoit autant influé sur la forme de la queue des mâles que sur celle de leur corps; car ces mâles, soit de la première, soit de la seconde génération, avoient également la queue longue et traînante, comme leur grand'mère louve. Il paroît aussi que la mère louve a eu plus d'influence que le père chien sur la forme de la tête des femelles, puisque toutes deux, celle de la première et celle de la seconde génération, avoient la tête plus allongée, les yeux plus inclinés et plus éloignés, le bout du nez plus relevé et les oreilles plus droites; caractères qui ne peuvent provenir que de la louve; tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avoient la queue courte du grand-père chien, et la couleur blanche du dessous du cou, des pieds et des ongles; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures sont données par le père et non par la mère.

En résumant les faits que nous venons d'exposer, il en résulte,

1° Que le grand-père chien paroît avoir eu plus de part que la grand'mère louve à la formation de la tête du mâle et de la queue de la femelle de la première génération, et que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle et de la queue du mâle de cette même première génération.

2° Il semble que le mâle de cette première génération ait transmis les caractères qu'il a reçus du chien et de la louve, au jeune mâle de la seconde génération, et que réciproquement sa femelle ait aussi transmis à la jeune femelle de la seconde génération les caractères qu'elle avoit reçus de la louve et du chien, excepté les oreilles et le blanc des pieds et des ongles, qui dans cette

jeune femelle paroissoient provenir de son père; ce qui semble prouver que le père influe non seulement sur les extrémités des mâles, mais aussi sur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux, mâles et femelles, tenoient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils eussent les jambes de derrière un peu coudées : ils avoient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe; et d'ailleurs, au lieu de marcher, comme le loup, sur la partie inférieure du poignet, ils avoient, au contraire, comme le chien, cette partie assez droite en marchant, de sorte qu'il n'y avoit que le dessous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange physique des parties du corps du chien et de la louve se reconnoissoit vite dans ces quatre animaux, autant le mélange, qu'on pourroit appeler moral, paraissoit sensible dans leur naturel et leurs habitudes.

1° Tout le monde sait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorsqu'ils sont adultes; car, quand ils sont trop jeunes, ils s'accroupissent comme les femelles : notre mâle adulte, c'est-à-dire celui de la première génération, levoit la jambe de même; et le jeune mâle, âgé de six mois, s'accroupissoit.

2° Les loups hurlent et n'aboient pas; nos quatre animaux aboyoient, à la vérité, d'un ton enroué, et en même temps ils hurloient encore comme les loups, et ils avoient de plus un petit cri, murmure de plaisir ou de désir comme celui d'un chien qui approche son maître. Quoiqu'ils parussent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquoient jamais lorsqu'ils voyoient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétoient. Ils faisoient entendre leur petit cri ou murmure dans le désir et la joie, et ils hurloient toujours lorsqu'ils s'ennuyoient ou qu'ils avoient faim; mais en ceci ils ne faisoient que comme les chiens que l'on tient trop long-temps renfermés. Ils sembloient sentir d'avance les changemens de l'air; car ils hurloient plus fort et plus souvent aux approches de la pluie et dans les temps humides que dans les beaux temps. Les loups dans les bois ont ce même instinct, et on les entend hurler dans les mauvais temps et avant les orages. Au reste, les deux jeunes animaux de la seconde génération aboyoient avec moins de difficulté que ceux de la première; ils ne hurloient pas aussi souvent, et ce n'étoit jamais qu'après avoir aboyé qu'ils faisoient entendre leur hurlement. Ils paroissoient donc se rapprocher par la voix beaucoup plus de l'espece du chien que de celle du loup.

3° Ils avoient une habitude assez singulière, et qui n'est pas ordinaire à nos chiens; c'est de fouiller la terre avec leur museau, pour cacher leur ordure ou pour serrer le reste de leur manger, tandis que les chiens se servent pour cela de leurs ongles. Non seulement ils faisoient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusoient même une fosse assez grande pour s'y coucher; ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

4° L'on a vu que de nos quatre animaux, les deux mâles étoient farouches et méchans, et qu'au contraire les deux femelles étoient familières et douces; le vieux mâle exerçoit même sa méchanceté sur toute sa famille, comme s'il ne l'eût pas connue : s'il caressoit quelquefois sa femelle, bientôt il la maltraitoit, ainsi que ses petits; il les terrassoit, les mordoit durement, et ne leur permettoit de se relever que quand sa colère étoit passée. Les femelles, au contraire, ne s'irritoient contre personne, à moins qu'on ne les provoquât : elles aboyoient seulement contre les gens qu'elles ne connoissoient pas; mais elles ne se sont jamais élancées contre eux.

5° Le mâle et la femelle de la première génération avoient l'odorat très-bon; ils sentoient de très-loin, et, sans le secours de leurs yeux, ils distinguoient de loin les étrangers et ceux qu'ils connoissoient : ils sentoient même à travers les murs et les clôtures qui les renfermoient; car ils hurloient lorsque quelque étranger marchoit autour de leur écurie, et témoignoient au contraire de la joie lorsque c'étoient des gens de connoissance. Mais on a remarqué que c'étoient les mâles qui sembloient être avertis les premiers par l'odorat; car les femelles n'aboyoient ou ne hurloient dans ce cas qu'après les mâles.

6° Ils exhaloient une odeur forte qui tenoit beaucoup de l'odeur du loup; car les chiens domestiques ne s'y méprenoient pas, et les fuyoient comme s'ils eussent été de vrais loups. Dans le voyage de nos quatre animaux de Namur à Paris, les chiens des campagnes, loin de s'en approcher, les fuyoient au contraire dès qu'ils venoient de les apercevoir ou de les sentir.

7° Lorsque ces quatre animaux jouoient ensemble, si l'un d'eux étoit mécontent, et s'il crioit parce qu'il se sentoit froissé ou blessé, les trois autres se jetoient aussitôt

sur lui, le rouloient, le tiroient par la queue, par les pieds, etc., jusqu'à ce qu'il eût cessé de se plaindre; et ensuite ils continuoient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même chose dans plusieurs autres espèces d'animaux, et même dans celle des souris. En général, les animaux ne peuvent souffrir le cri de douleur dans un de leurs semblables, et ils le punissent s'il rend ce cri mal à propos.

8° Je voulus savoir quel seroit l'instinct de nos quatre animaux, soit en aversion, soit en courage; et comme les chats sont ceux que les chiens haïssent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenoit pendant le jour. Dès qu'ils l'aperçurent, ils s'empressèrent tous de le poursuivre; le chat grimpa sur un arbre, et nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, et n'ôtoient pas la vue de dessus la proie qu'ils attendoient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en cassant la branche sur laquelle il se tenoit, le vieux mâle le saisit dans sa gueule avant qu'il n'eût touché terre. Il acheva de le tuer à l'aide de sa famille, qui se réunit à lui pour cette expédition; et néanmoins ni les uns ni les autres ne mangèrent de sa chair, pour laquelle ils marquèrent autant de répugnance que les chiens ordinaires en ont pour cette sorte de viande.

Le lendemain, on fit entrer dans le même jardin une grosse chienne de la race des dogues, contre laquelle on lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout aussitôt vers elle; et la chienne, au lieu de se défendre, se coucha ventre à terre. Il la flaira dans cette situation; et dès qu'il eut reconnu son sexe, il la laissa tranquille. On fit ensuite entrer la vieille femelle, qui, comme le mâle, s'élança d'abord vers la chienne, puis se jeta dessus, et celle-ci s'enfuit et se rangea contre un mur, où elle fit si bonne contenance, que la femelle se contenta d'une seconde attaque, dans laquelle le mâle se rendit médiateur entre sa femelle et la chienne; il donna même un coup de dent à sa femelle pour la forcer à cesser le combat. Cependant, ayant mis le médiateur à la chaîne pour laisser toute liberté à sa femelle, elle ne fit que voltiger autour de la chienne, en cherchant à la prendre par derrière; et c'est là la vraie allure du loup, qui met toujours plus de ruse que de courage dans ses attaques. Néanmoins le vieux mâle paroissoit avoir de la hardiesse et du courage; car il ne balançoit pas à se jeter sur les chiens : il les attaquoit en brave, et sans chercher à les surprendre par derrière. Au reste, ni le mâle ni la femelle de nos animaux métis n'aboyoient comme font les chiens lorsqu'ils se battent; leur poil se hérissoit, et ils grondoient seulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après, on fit entrer un mâtin à peu près aussi grand et aussi fort que notre vieux mâle, qui n'hésita pas à l'attaquer. Le mâtin se défendit d'abord assez bien, parce qu'il étoit excité par son maître; mais cet homme ayant été forcé de se retirer, parce que notre vieux mâle vouloit se jeter sur lui, et l'avoit déjà saisi par ses habits, son chien se retrancha aussitôt contre la porte par laquelle son maître étoit sorti, et il n'osa plus reparaître dans le jardin. Pendant tout ce temps, la vieille femelle marquoit beaucoup d'impatience pour combattre; mais, avant de lui en donner la liberté, on crut devoir attacher son mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de suite sur le chien, qui, n'ayant pas quitté son poste, ne pouvoit être attaqué que par devant : aussi, dès la première attaque, elle prit le parti de ne point hasarder un combat en règle; elle se contenta de courir lestement autour du chien pour tâcher de le surprendre par derrière, comme elle avoit fait quelques jours auparavant avec la chienne, et voyant que cela ne lui réussissoit pas, elle resta tranquille.

Comme l'on présumoit que le peu de résistance et de courage qu'avoit montré ce mâtin, qui d'ailleurs passoit pour être très-fort et très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venoit peut-être de ce qu'il étoit dépaysé, et qu'il pourroit être plus hardi dans la maison de son maître, on y conduisit le vieux mâle par la chaîne. Il y trouva le mâtin dans une petite cour; notre vieux mâle n'en fut point intimidé, et se promena fièrement dans cette cour : mais le mâtin, quoique sur son pallier, parut très-effrayé, et n'osa pas quitter le coin où il s'étoit rencogné, en sorte que, sans combattre, il fut vaincu; car, étant chez son maître, il n'auroit pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu, dès la première fois, la supériorité de sa force.

On voit par ces deux épreuves, et par d'autres faits semblables que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés, que jamais aucun chien n'a osé les attaquer; en sorte qu'ils semblent reconnoître encore dans leurs individus leur ennemi naturel, c'est-à-dire le loup.

DE LA FEMELLE,

TROISIÈME GÉNÉRATION.

Dans le mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire dans ma terre de Buffon le mâle et la femelle de la seconde génération, qui étoient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour, où ils ont resté environ deux ans, et où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais temps et pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une assez bonne union, et on ne s'est pas aperçu qu'il aient eu de l'aversion l'un pour l'autre; seulement le mâle parut, dès la fin de sa première année, avoir pris de l'autorité sur sa femelle; car souvent il ne lui permettoit pas de toucher la première à la nourriture, surtout lorsque c'étoit de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laissât pas aller avec les chiens du village, surtout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dix-huit à vingt mois, afin de les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut nécessaire; car mon objet étant de voir si, au bout d'un certain nombre de générations, ces métis ne retourneroient pas à l'espèce du loup, ou bien à celle du chien, il étoit essentiel de conserver la race toujours pure, en ne faisant allier ensemble que les individus qui en proviendroient. On sent bien que si, au lieu de faire unir ensemble ces animaux métis, on les avoit fait constamment et successivement allier avec le chien, la race n'auroit pas manqué de reprendre petit à petit le type de cette dernière espèce, et auroit à la fin perdu tous les caractères qui la faisoient participer du loup. Il en eût été de même, quoique avec un résultat différent, si on les eût alliés au contraire constamment et successivement avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations, les individus n'auroient plus été métis, mais des animaux qui auroient ressemblé en tout à l'espèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle et cette femelle de seconde génération parurent avoir acquis tout leur accroissement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou le 31 décembre 1778, c'est-à-dire à l'âge d'environ deux ans et dix mois. C'est aussi à peu près à cet âge que l'espèce du loup est en état de produire; et dès lors il paroît que nos animaux métis avoient plus de rapport avec le loup, par le temps auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avoient avec le chien, qui produit ordinairement à l'âge d'un an et quelques mois. A ce premier rapport entre le loup et nos animaux métis, on doit en ajouter un second, qui est celui de la fécondité, laquelle paroissoit être à peu près la même. Nos métis, tant de la première que de la seconde génération, n'ont produit qu'une fois en deux ans; car le mâle et la femelle de la première génération, qui ont produit pour la première fois le 3 mars 1776, et que j'ai envoyés à la ménagerie de Versailles au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la seconde fois qu'au printemps de 1778; et de même le mâle et la femelle de la seconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avoient pas donné le moindre signe de chaleur ou d'amour vingt-un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'espèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons plusieurs raisons de croire qu'elle n'est pas aussi grande qu'on a voulu le dire, et qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une seule fois en deux, et peut-être même en trois ans; car, 1° il paroît certain que si la louve mettoit bas tous les ans six ou sept petits, comme plusieurs auteurs l'assurent, l'espèce du loup seroit beaucoup plus nombreuse, malgré la guerre que l'on ne cesse de faire à cet ennemi de nos troupeaux; d'ailleurs l'analogie semble être ici une preuve que l'on ne peut récuser. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainsi que par l'odeur et par plusieurs autres caractères extérieurs, avoient tant de rapport avec le loup qu'il n'est guère possible de croire qu'ils en différoient dans un des points les plus essentiels, qui est la fécondité.

2° Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui subissent le même sort, et néanmoins cette espèce dernière est encore infiniment plus nombreuse que celle du loup, quoique, selon toute apparence, elle ne soit que quatre fois plus féconde. 3° On peut remarquer que lorsqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'est pas ordinaire d'y en voir l'année suivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle; et si la louve mettoit bas tous les ans, on verroit chaque année, au contraire, les petits, conduits par leur mère, se répandre au printemps dans les campagnes, pour y chercher leur nourriture ou leur proie: mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait, et

que d'ailleurs toutes les raisons que nous venons d'exposer nous paroissent fondées, nous persistons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans, comme les femelles de nos animaux métis.

Le 4 mars 1779, la femelle métisse de la seconde génération mit bas ses petits, qui étoient au nombre de sept, et qui parurent être de couleur brune ou noirâtre, comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître; et comme cette femelle avoit été couverte le 30 ou le 31 décembre précédent, il est évident que le temps de la gestation n'a été que de soixante-trois jours, comme dans l'espèce du chien, et non pas de trois mois et demi, comme on le dit, mais peut-être sans fondement, de l'espèce du loup; car en prenant encore ici l'analogie pour guide, il n'est guère possible de se refuser à croire que la gestation ne soit pas de même durée dans l'espèce du chien et dans celle du loup, puisque ces animaux se ressemblent à tant d'égards, et ont tant de rapport entre eux, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne soient de même genre et d'espèces beaucoup plus voisines que celles de l'âne et du cheval; car ces derniers animaux ne produisent ensemble que des êtres qui ne peuvent se perpétuer par la génération, c'est-à-dire des êtres imparfaits, auxquels la nature a refusé le plus précieux de ses dons, celui de vivre ou d'exister dans une postérité même au delà du terme de sa vie, tandis que le loup et le chien produisent, par leur union, des individus qui peuvent donner l'existence à d'autres individus, parce qu'ils sont doués de toutes les facultés nécessaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, et avec beaucoup de soin, un lit de paille pour y déposer sa famille : c'étoit un creux qui avoit la forme d'un grand nid, lequel étoit défendu par un rebord élevé qui régnoit tout autour. Lorsque les petits furent nés, elle s'empressa de s'acquitter envers eux de ses premiers devoirs de mère; elle ne cessa presque pas de les lécher, de les caresser, de chercher à les mettre à leur aise; elle ne permettoit pas à son mâle d'en approcher, et elle sembloit craindre qu'il ne leur fît du mal. Mais cette sollicitude, ces marques de tendresse et d'affection maternelle ne furent pas de longue durée; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare. Deux ou trois heures après leur naissance, la personne qui devoit soigner ces jeunes animaux fut assez curieuse pour aller les visiter; elle voulut les toucher ou les manier pour les examiner de près, et il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère, qui se jeta tout aussitôt sur ses petits nouveau-nés, ou les arrachoit des mains avec furie pour les dévorer ensuite et pour en faire sa proie, car elle les mangea comme s'ils eussent été sa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux, qui furent ainsi touchés ou maniés, eurent le même sort; de manière qu'il ne nous resta de cette première portée que la jeune femelle dont nous donnons la description.

Nous observerons à ce sujet qu'il y a plusieurs animaux femelles qui dévorent ainsi les petits de leur première portée lorsqu'on les touche au moment où ils viennent de naître; les truies sont principalement de ce nombre, et elles y sont plus sujettes qu'aucune autre femelle : mais ces actes d'une barbarie atroce, quelque étranges qu'ils puissent être, ne sont néanmoins que le résultat d'un trop grand attachement, d'une affection trop excessive, ou plutôt d'une tendresse physique qui tient du délire; car la nature, en chargeant les mères du soin d'élever leur famille et de la nourrir de leur lait, les a douées en même temps d'affection et de tendresse; sans cela elle eût manqué son vrai but, qui est la conservation et la propagation des êtres, puisqu'en supposant les mères absolument dénuées d'affection pour leurs petits, ces derniers périroient, faute de soins, presque aussitôt qu'ils seroient nés. On peut donc croire, avec quelque fondement, que ces jeunes mères ne font périr leur famille naissante que dans la crainte qu'on ne la leur ravisse, ou bien qu'elles veulent que ce dépôt précieux que la nature leur a confié ne doive son bien-être qu'à leur propre soin.

Au reste, la femelle métisse de la seconde génération dont nous parlons ici, a toujours été fort attachée à sa fille. Elle ne souffroit pas, comme on l'a déjà dit, que son mâle s'en approchât dans les commencemens, et ce ne fut qu'au bout de plusieurs semaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas cessé depuis ce temps de lui donner leurs soins; ils ne la laissoient presque jamais aller seule, ils l'accompagnoient presque dans toutes ses démarches; ils la forçoient même quelquefois à se tenir au milieu d'eux en marchant, et ils touchoient rarement à la nourriture avant qu'elle en eût pris sa part. On leur donnoit

souvent des moutons entiers pour leur nourriture : alors le père et la mère sembloient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première : mais lorsqu'elle ne pouvoit pas entamer cette proie, le père et la mère lui donnoient la facilité d'en manger en l'entamant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troisième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domestique; depuis sa naissance, elle a presque toujours été enfermée dans un vaste caveau avec son père et sa mère, d'où on ne les faisoit sortir que quelquefois pour respirer dans une grande cour le grand air; on se contentoit de leur donner la nourriture à certaines heures, et on croyoit inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières et sociales, parce qu'en effet mon but, en conservant ces animaux, n'a été que d'observer le produit de leur génération. Aussi cette jeune femelle étoit-elle très-timide et très-sauvage, mais néanmoins elle n'étoit ni féroce ni méchante; elle étoit au contraire d'un naturel tout-à-fait doux et paisible. Elle se plaisoit même à jouer avec les chiens ordinaires, sans chercher à leur faire du mal, quoiqu'elle fût âgée de vingt-un mois, et qu'elle eût par conséquent déjà assez de force pour attaquer ou pour se défendre : mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchoient qu'avec répugnance, et comme s'ils sentoient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entroit dans l'endroit où elle étoit enfermée, elle se contentoit de se tapir à terre, comme si elle se croyoit alors bien cachée, de suivre avec des yeux inquiets tous les mouvemens que l'on faisoit, et de ne pas toucher à sa nourriture pendant qu'on la regardoit. Si, lorsqu'on étoit auprès d'elle, on lui tournoit le dos et qu'on laissât pendre ses mains, elle s'approchoit doucement et venoit les lécher; mais dès qu'on se retournoit de son côté, elle se retiroit bien vite, et se tapissoit de nouveau sur la terre, où on pouvoit la toucher, lui prendre les oreilles et les pattes, et même lui ouvrir la gueule, sans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnoit la liberté dans un jardin, elle n'étoit pas, à la vérité, fort aisée à reprendre, parce qu'elle fuyoit dès qu'on vouloit en approcher; mais lorsqu'elle étoit une fois prise, elle se laissoit emmener et même emporter si l'on vouloit, sans faire de résistance et sans montrer de colère. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide et sauvage, tenoit néanmoins, par la douceur de ses mœurs et de son naturel, de sa grand'mère et de sa mère, lesquelles ayant reçu une éducation toute domestique, ont toujours été très-douces, très-caressantes et très-familières; et c'est une nouvelle preuve de ce que nous avons dit au sujet de ces animaux, savoir, que le chien, en s'alliant avec la louve, semble avoir donné aux femelles qui sont provenues de cette union, son naturel et ses mœurs, et que les femelles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve, en s'alliant avec le chien, avoit donné aux mâles qui sont provenus de cette union son naturel et ses mœurs, et que ces mâles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères.

Nous allons donner la description de cette femelle qui nous est restée de la troisième génération : nous exposerons d'abord ce que cette jeune femelle avoit de commun avec le loup, et ensuite les rapports qu'elle pouvoit avoir avec le chien, et nous verrons par cette comparaison qu'elle avoit, comme toutes les autres femelles de cette race, beaucoup plus de ressemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à désirer d'avoir aussi un mâle de la même portée, comme nous en avions pour décrire les deux générations précédentes; nous aurions vu si ce mâle eût été, ainsi que son grand-père et son père, plus semblable par la forme de la tête à l'espèce du chien qu'à celle du loup, et si ses mœurs eussent été analogues à celles de ce dernier animal; cela auroit confirmé ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'influence des mâles et des femelles dans la génération de ces animaux.

1° Cette jeune femelle de la troisième génération avoit par son air, sa marche, sa manière de courir et la faculté qu'elle avoit de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup : on ne l'a point entendue aboyer; mais le ton et les inflexions de sa voix, lorsqu'elle hurloit, étoient exactement les mêmes que ceux du loup. 2° Elle avoit aussi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, et plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière, qui alloit en s'abaissant fort sensiblement jusqu'à l'origine de la queue. 3° Elle ressembloit encore au loup par la forme de sa tête, dont le museau étoit épais auprès des yeux et mince à son extrémité, et par les oreilles, qui étoient courtes, droites et terminées en pointe; 4° par des dents canines, qui, à proportion de la taille de l'animal, étoient

plus grandes et plus grosses que celles des chiens ordinaires. Voilà les principaux caractères qui rapprochoient cette femelle de l'espèce du loup, et qui paroissent avoir été transmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons seulement que dans la planche qui représente la femelle de la seconde génération, c'est-à-dire la mère de celle que nous décrivons ici, les oreilles sont à demi courbées, parce que l'animal étoit jeune lorsqu'il a été dessiné, et que ses oreilles n'avoient pas encore acquis la propriété de se tenir tout-à-fait droites; mais depuis elles l'ont été, et ont eu la même forme que celles des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troisième génération dont il s'agit dans cette description avoit la queue longue, bien fournie de poil et exactement semblable à celle du loup; et que, par ce dernier caractère, elle sembloit s'éloigner de sa grand'mère et de sa mère, qui avoient la queue courte, et se rapprocher de son aïeul et de son père, qui avoient la queue fort longue.

Elle tenoit de son père, 1° par la couleur brune mêlangée de grisâtre qu'elle avoit sur le dos, les côtés du corps, le dessous du cou, et par le noirâtre qui étoit sur la tête et sur le front. Nous observerons, au sujet de cette couleur du poil, que dans la planche qui représente le mâle de la seconde génération, c'est-à-dire le père de la femelle dont il est ici question, le poil est d'une couleur plus brune, parce que ce mâle, qui a été dessiné à l'âge de six à sept mois, n'avoit pas encore acquis sa véritable couleur, laquelle a été ensuite à peu près semblable à celle de la femelle dont nous parlons ici, c'est-à-dire brune mêlangée de gris. Nous ajouterons que cette femelle avoit de plus que son père et sa mère du noirâtre sur toute la partie supérieure du museau. 2° Elle tenoit de son père par le gris mêlangé de blanc sale qu'elle avoit sous le corps depuis le bas de la poitrine jusqu'auprès du ventre; par le roussâtre qui étoit sur le côté extérieur des jambes, sur les côtés du nez et sur le dehors des oreilles, où il étoit nuancé de brunâtre, et par le noirâtre qui bordoit les oreilles; par le blanc qui étoit sur la surface intérieure des oreilles, le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuisses et des jambes, et sur le bas-ventre et autour de l'anus : mais nous devons remarquer à ce sujet que, dans tous les individus mâles et femelles de cette race de métis, il y avoit toujours eu plus ou moins de blanc sur toutes ces différentes parties, et que par conséquent les pères et mères peuvent avoir également contribué à leur transmettre cette couleur. 3° Enfin cette femelle tenoit de son père par la couleur de tous les ongles, et par la forme et la situation des yeux, dont les orbites étoient, comme dans le chien, posées à peu près horizontalement; mais elle tenoit du père et de la mère par la qualité du poil, qui n'avoit point de duvet à sa racine, et qui, sans être aussi rude au toucher que celui du loup, l'étoit néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette description avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer la plupart des raisonnemens que nous avons déjà établis au sujet de ces animaux métis; cependant il est vrai que la mère ne paroissoit pas avoir influé ici sur la forme des yeux, qui, dans toutes les femelles, ont toujours été inclinés comme ceux du loup, tandis que ceux de notre femelle, troisième génération, étoient posés horizontalement comme ceux du père, ou plutôt comme ceux du chien : d'ailleurs, au lieu d'avoir la queue courte et émoussée comme sa grand'mère et sa mère, elle l'avoit, au contraire, fort longue et traînante; ce qui semble indiquer qu'ici le mâle avoit plus influé sur ces différentes parties que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reste, tous ces faits bien considérés ne détruisent pas ce que nous avons précédemment établi, puisque nous avons toujours cru que les mâles influoient plus que les femelles sur la forme des extrémités du corps; mais, malgré ces expériences déjà réitérées, on sent bien qu'il n'est guère possible de rien établir encore de bien positif sur l'influence réciproque des mâles et des femelles dans la génération, et qu'elles ne suffisent pas pour reconnoître et saisir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de causes qui peuvent induire en erreur dans un sujet aussi délicat, que, quelque sagacité que puisse avoir un observateur naturaliste, il aura toujours raison de se méfier de ses opinions, s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple, il est assez probable que s'il y a de la différence dans la vigueur et le tempérament de deux animaux qui s'accouplent, le produit de cet accouplement aura le plus de rapport avec celui des deux qui aura le plus de vigueur et de force de tempérament; et que si c'est le mâle qui est supérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.

DU MALE,

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

La femelle de la troisième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par son père, et mit bas, au printemps de l'année 1781, quatre petits, tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père et la mère. Il n'en resta que deux, l'un mâle et l'autre femelle. Ces jeunes animaux étoient doux et caressans; cependant ils étoient un peu voraces, et attaquoient la volaille qui étoit à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conservoit toujours la physionomie du loup. Ses oreilles étoient larges et droites; son corps s'allongeoit en marchant, comme celui du loup; la queue étoit un peu courbée et pendante entre les jambes. Il tenoit encore du loup par la couleur du poil sur la tête et sur le corps.

A l'âge de près d'un an, sa longueur, mesurée en ligne droite du bout du nez à l'anus, étoit de deux pieds huit pouces six lignes, et, suivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avoit les paupières, le nez et les narines noirs, les joues blanches, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, et l'on voyoit aussi du blanc à la poitrine et sur les faces internes des jambes et des cuisses; le dessous du ventre, en gagnant la poitrine, étoit d'un blanc sale tirant sur le jaunâtre.

La queue avoit neuf pouces huit lignes de longueur; elle étoit grosse et garnie d'un poil touffu et assez court, noirâtre au dessus de la queue, jaunâtre en dessous et noir à l'extrémité.

DE LA FEMELLE,

QUATRIÈME GÉNÉRATION.

Cette louve-chienne, de la même portée que le loup chien précédent, tenoit de sa bisaïeule la louve par sa physionomie, son regard, ses grandes oreilles et la queue pendante entre les jambes. Elle étoit un peu plus petite que le mâle, et plus légère dans les formes du corps et des jambes.

Au même âge de près d'un an, sa longueur du bout du nez à l'anus, mesurée en ligne droite, étoit de deux pieds quatre pouces une ligne, et, suivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes; ce qui faisoit quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différoit encore par les formes du corps, moins lourdes, et tenant plus de son bisaïeul chien; elle avoit la tête plus allongée et plus fine que son frère, la queue beaucoup plus longue, ainsi que les oreilles, dont l'extrémité étoit tombante, au lieu qu'elle étoit droite dans le mâle. Les couleurs de son poil tenoient en général beaucoup plus de celles du chien que de celles de la louve dont elle tiroit son origine.

Le bout du nez, les naseaux et les lèvres étoient noirs.

Elle étoit encore plus douce et plus craintive que le mâle, et souffroit plus patiemment les châtimens et les coups.

SUITE DES CHIENS MÉTIS.

M. Leroy, lieutenant des chasses et inspecteur du parc de Versailles, par sa lettre du 13 juillet 1778, m'a fait part des observations qu'il a faites sur le chien-loup que je lui avois envoyé. « J'ai, dit-il, à vous rendre compte des chiens-loups que vous m'avez confiés. D'abord ils ont produit ensemble, comme ils avoient fait chez vous. J'en ai donné deux à M. le prince de Condé; M. d'Amezaga doit les avoir suivis, et il pourra vous dire ce qu'ils ont fait. J'en ai gardé un pour voir s'il deviendroit propre à quelque usage. Dans son enfance, on l'a laissé libre dans une maison et dans un grand enclos. Il étoit assez familier avec les gens de la maison, se nourrissoit de tout, mais paroissoit préférer la viande crue à tout le reste. Sa figure ressembloit beaucoup à celle du loup, à la queue près, qui étoit plus courte, mais qui étoit tombante comme celle des loups. Il avoit surtout dans la physionomie ce *torvus* qui appartient particulièrement au loup. Sa manière de courir et de marcher étoit absolument semblable à celle de cet animal. Lorsqu'il étoit appelé par quelqu'un de ceux avec lesquels il étoit le plus familier, il ne venoit jamais directement à lui, à moins qu'il ne fût exactement sous le vent; sans cela, il alloit d'abord prendre le vent et ne s'approchoit qu'après que le témoignage de son nez avoit assuré celui de ses yeux. En tout il n'avoit rien de la gaieté folâtre de nos jeunes chiens, quoiqu'il jouât quelquefois avec eux; toutes ses démarches étoient posées et annonçaient de la réflexion et de la méfiance. Il avoit à peine six mois, qu'on fut obligé de l'enchaîner,

« parce qu'il commençoit à faire une grande « destruction de volaille. On avoit essayé de « le corriger; mais outre qu'il n'étoit ni aisé « ni sûr de le saisir, le châtiment ne pro- « duisoit en lui que de l'hypocrisie. Dès « qu'il n'étoit pas aperçu, son penchant à la « rapine agissoit dans toute son énergie. « Parmi les volailles, il préféroit surtout les « dindons. Lorsqu'on le tint attaché, sa fé- « rocité ne parut pas s'augmenter par la « perte de sa liberté. Il ne devint pas non « plus propre à la garde; il aboyoit rare- « ment : ses aboiemens étoient courts et ne « marquoient que l'impatience; il grondoit « seulement quand il étoit approché par des « inconnus, et la nuit il hurloit souvent. A « l'âge d'un an, je l'ai fait mener à la chasse; « et comme il paroissoit hardi et tenace, j'ai « voulu essayer s'il donneroit sur le sanglier; « mais son audace lui a été funeste; il a suc- « combé à la première épreuve. On l'a lâché « avec d'autres chiens sur un sanglier qu'il « a attaqué de front, et qui l'a tué tout « roide. Voilà l'histoire de cet individu.

« J'ai marié son père, l'un de ceux que « vous m'aviez donnés, avec une jeune louve « que nous avions à la ménagerie. Comme « il étoit plus fort qu'elle, il a commencé « par s'en rendre maître, et quelquefois il « la mordoit très-cruellement, apparemment « pour l'assujettir. La bonne intelligence « s'est ensuite rétablie : lorsque la louve a « eu environ dix-huit mois, elle est devenue « en chaleur, elle a été couverte, et il en « est venu trois petits qui tiennent beaucoup « moins du chien que les individus de la « première production; entre autres choses, « le poil est pareil à celui du louveteau. Une « chose assez rare, c'est que cette louve « étant pleine, et à un mois près de mettre « bas, elle a souffert le mâle; il l'a couverte « en présence d'un des garçons de la mé- « nagerie, qui est digne de foi. Il dit qu'ils « sont restés attachés un moment ensemble, « mais beaucoup moins long-temps que ne « restent nos chiens... Je fais élever séparé- « ment deux de ces louveteaux, pour voir « si l'on pourra en tirer quelque parti pour « la chasse; je les ferai mener de bonne « heure en limiers, parce que c'est de cette « seule manière qu'on peut espérer d'eux « quelque docilité. Je donnerai le troisième « pour mari à la louve, afin que l'on voie « quel degré d'influence conservera sur la « troisième génération la race du grand- « père, qui étoit un chien. »

SECONDE SUITE DES CHIENS MÉTIS.

A ce premier exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonstances ne nous sont pas à beaucoup près si bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-François et Châlons, dans une des terres de M. le comte Du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont six étoient d'un poil roux bien décidé, le septième d'un poil tout-à-fait noir, avec les pattes blanches, et le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux, remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étoient nés, et ils ont été vus très-souvent par les habitans des villages d'Ablancourt et de La Chaussée, voisins de ces bois. On m'a assuré que ces louveteaux provenoient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux ressembloient, au point de s'y méprendre, à un chien du voisinage. Néanmoins, avec cette présomption, il faut encore supposer que le chien roux, père de ces métis, avoit pour père ou pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du Roi; et en consultant un pelletier, il les a prises, au premier coup d'œil, pour des peaux de chien : mais en les examinant de plus près, il a reconnu les deux sortes de poils qui distinguent le loup et les autres animaux sauvages des chiens domestiques. C'est à M. de Cernon que je dois la connoissance de ce fait, et c'est lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner. Il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait.

« Le jour fut pris au 4 novembre pour « donner la chasse à cette troupe de petits « loups... On fit battre le bois par des chiens « courans accoutumés à donner sur le loup; « on ne les trouva point ce jour-là, quoi- « qu'ils eussent été vus deux jours aupara- « vant par M. d'Ablancourt, qui, à pied, et « sans armes, s'étoit amusé à les considérer « assez long-temps à vingt toises de lui au- « tour du bois, et avoit été surpris de les « voir si peu sauvages. Je demandai, dit M. de « Cernon, au pâtre d'Ablancourt, qui se « trouva là, s'il avoit vu ces loups : il me « répondit qu'il les voyoit tous les jours, « qu'ils étoient privés comme des chiens; « que même ils gardoient ses vaches et

« jouoient au milieu d'elles sans qu'elles en « eussent la moindre peur; il ajouta qu'il y « en avoit un tout noir, que tous les autres « étoient roux, à l'exception encore d'un « autre qui étoit d'un gris cendré.....

« Le 5 novembre, nous trouvâmes ces « loups dans une remise de broussailles, si- « tuée entre Mery et Cernon, et nous nous « mîmes à leur poursuite; et après les avoir « suivis à pied une lieue et demie, nous « fûmes obligés, la nuit venant, de les aban- « donner : mais nous avions très-bien dis- « tingué les couleurs de ces jeunes animaux, « et leur mère qui étoit avec eux.

« Le 7, nous fûmes informés que les « loups avoient été vus à Jongy, que le « concierge de M. de Pange en avoit tué un, « que le garde-chasse en avoit blessé un au- « tre, et tiré sur le noir de fort près, et « paroissoit l'avoir manqué : il les vit aller « de là à l'endroit où ils étoient nés. Les « chasseurs se rassemblèrent et allèrent, trois « jours après, les y relancer. La mère louve « fut vue la première, et tirée par mon fils; « n'étant pas restée à son coup, elle fut sui- « vie de près par les chiens, et vue de pres- « que tous les chasseurs dans la plaine, et « ils n'y remarquèrent rien de différent des « louves ordinaires..... Ensuite on tua dans « le bois un de ses louveteaux qui étoit en- « tièrement roux, avec le poil plus court et « les oreilles plus longues que ne les ont les « loups; le bout des oreilles étoit un peu « replié en dedans, et quelque chose dans « l'ensemble plus approchant de la figure du « mâtin allongé que de celle d'un loup. Un « autre de ces louveteaux ayant été blessé « à mort, il cria sur le coup précisément « comme crie un chien qu'on vient de frap- « per. Le garde-chasse qui l'avoit tiré fut « même effrayé de la couleur et du cri de « ce louveteau, par la crainte qu'il avoit « d'avoir tué un des chiens de la meute qui « étoit de même poil; mais en le poursuivant « il fut bientôt détrompé, et le reconnut « pour être un louveteau : cependant il ne « put pas le saisir, car cet animal blessé se « fourra dans un terrier, où il a été perdu.

« Le garde-chasse de M. Loisson, qui a « coutume de tendre des piéges, trouva en « les visitant un de ces louveteaux saisis par « la jambe, et il le prit pour un chien; « quelques autres hommes qui étoient avec « lui en jugèrent de même, en sorte qu'après « l'avoir tué ils le laissèrent sur la place, ne « croyant pas que ce fût un louveteau, mais « persuadés que c'étoit un chien..... Nous « envoyâmes chercher ce prétendu chien « qu'ils venoient de tuer, et nous recon- « nûmes que c'étoit un louveteau entière- « ment semblable aux autres, à l'exception « que son poil étoit en partie roux et en « partie gris : la queue, les oreilles, la mâ- « choire, le chignon, étoient bien décidé- « ment du loup.

« Enfin, quelques jours après, on trouva « le reste de cette troupe de louveteaux « dans un bois, à une lieue de Châlons : « on en tua un qui étoit roux, et pareil à « celui dont j'ai envoyé la peau au Cabinet « du Roi.

« Enfin, le 18 novembre 1776, M. Lois- « son tua deux de ces louveteaux, à quelque « distance de son château, et ce sont les « deux dont j'ai envoyé les peaux : l'un étoit « roux, et l'autre noir; le premier mâle, et « le second une femelle, qui étoit plus pe- « tite et couroit plus légèrement que le « mâle. »

D'après les faits qui viennent d'être exposés, il y quelque apparence que ces louveteaux pouvoient provenir de l'union d'un chien avec la louve, puisqu'ils avoient tant de ressemblance avec le chien qu'un grand nombre de chasseurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux, il y en avoit six roux, qui, par cette couleur, ressembloient, dit-on, à un chien du voisinage, et ils avoient les oreilles à demi pendantes; cela fonde la présomption qu'ils pouvoient provenir de ce chien : mais il y en avoit un septième, dont le poil étoit grisâtre, et qui par conséquent pouvoit provenir du loup. Le huitième, qui étoit noir, pouvoit aussi provenir d'un loup; car cette couleur noire n'est qu'une variété qui se trouve quelquefois dans l'espèce du loup.

TROISIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

Extrait d'une lettre de M. de Cerjal, à Lausanne, au baron de Woellwarth, à Paris.

« Si vous voyez M. le comte de Buffon, « je vous prie de lui dire que personne ne « peut mieux que moi attester la vérité « d'une note de la vingt-unième page de son « Histoire des animaux quadrupèdes, ayant « moi-même dressé deux petits provenus « d'un chien d'arrêt et de la fille du loup « dont lord Pembroke avoit écrit à M. Bour- « gelas; qu'avec beaucoup de peine et de « douceur je les avois amenés à chasser et « arrêter de compagnie avec une trentaine

« de chiens d'arrêt; qu'ils avoient du nez, « mais, du reste, toutes les mauvaises qua- « lités du loup; qu'il a fallu beaucoup de « temps pour leur apprendre à rapporter, et « qu'étant grondés le moins du monde ils se « retiroient derrière mon cheval, et ne chas- « soient plus de quelques heures; et que, « n'étant que très-médiocrement bons, je ne « les ai gardés qu'en faveur de leur naissance « peu commune, et les ai ensuite rendus à « lord Pembroke. »

QUATRIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

« Il a été attaqué, le 11 août 1784, dans « les bois de Sillegny, à trois lieues de « Metz, un jeune loup mâle qui a été pris « en plaine, après une heure de chasse, par « l'équipage de la louveterie. Le pelage de « ce loup n'est pas semblable à celui des « loups ordinaires; il est plus rouge, et « approche de celui du chien. Sa queue est « conforme à celle du loup; ses oreilles, au « lieu d'être droites, sont tombantes depuis « le milieu de l'oreille jusqu'aux extrémités; « ses yeux sont plus grands que ceux des « loups ordinaires, dont il paraît différer « aussi par le regard; l'extrémité de ses « pieds de derrière près des ongles est blan- « che; et, en tout, cet animal paroît tenir « autant du chien que du loup; ce qui fe- « roit présumer qu'il a été engendré par une « louve couverte par un chien.

« On a empêché les chiens de l'étran- « gler, et M. le comte d'Haussonville, « grand-louvetier de France, le fait élever « pour l'envoyer à la ménagerie. On a déjà « observé qu'il lape de la même manière « que les chiens. »

CINQUIÈME EXEMPLE

DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

« En 1774, parut une louve en Basse- « Normandie, qui se retiroit dans le bois « de Mont-Castre, proche le château « de Laune et le bourg de La Haye-du- « Puits.

« Cette louve ayant pris plusieurs bestiaux « dans les landes et marais des environs, « les habitans du canton lui donnèrent la « chasse, firent des battues à différentes « reprises, mais toujours en vain: l'animal, « fin et subtil, sut s'esquiver; ils parvin- « rent seulement à l'expulser du pays, après « qu'il y eut séjourné près d'un an.

« Mais ce qui étonna beaucoup dans les « battues que l'on fit fut de voir plusieurs « fois avec cette louve un chien de l'espèce « du lévrier, qui s'étoit joint à elle, et qui « appartenoit au seigneur de la paroisse de « Mobec, voisine de la forêt de Mont- « Castre.

« On sut que cette louve, étant sans « doute en chaleur, venoit la nuit dans les « environs de la maison du seigneur de « Mobec faire des hurlemens pour attirer à « elle le chien, qui en effet alloit la joindre; « ce qui fit faire des représentations au « seigneur de Mobec pour se défaire de son « chien, qu'en effet il fit tuer.

« Mais la louve étoit pleine; elle mit bas « ses petits peu de temps après. Les habitans « en trouvèrent cinq; on en apporta deux au « château de Laune. Le curé d'Angoville en « éleva pendant quelque temps un qui pa- « roissoit tenir du loup et du chien; mais il « devint si méchant et si funeste à la basse- « cour, qu'on fut obligé de le faire tuer.

« Le lévrier tué, les petits louveteaux pris, « la louve ne reparut plus dans le pays.

« Il est certain qu'elle étoit pleine du « chien, puisqu'on les avoit vus plusieurs « fois ensemble, qu'il n'y avoit pas de loup « dans le canton, et qu'elle mit bas ses petits « environ trois mois après qu'on se fut « aperçu de leur union et des hurlemens « qu'elle faisoit pour attirer à elle le chien.

« Tout cela s'est passé depuis l'été de 1774 « jusqu'à l'été de 1775, et est à la connois- « sance de tous les habitans du canton.

« On a vu chez M. le comte de Castelmore « un petit chien, âgé d'environ un an, et « d'une assez jolie forme, et que l'on assu- « roit provenir d'une petite chienne et d'un « renard. »

Tous ces faits confirment ce que les anciens avoient, avant nous, observé ou soupçonné; car plusieurs d'eux ont écrit que les chiens pouvoient s'accoupler et produire avec les loups et les renards.

LE CHAT.

Le chat est un domestique infidèle qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode, et qu'on ne peut chasser : car nous ne comptons pas les gens qui, ayant du goût pour toutes les bêtes, n'élèvent les chats que pour s'en amuser ; l'un est l'usage, l'autre l'abus; et quoique ces animaux, surtout quand ils sont jeunes, aient de la gentillesse, ils ont en même temps une malice innée, un caractère faux, un naturel pervers, que l'âge augmente encore, et que l'éducation ne fait que masquer. De voleurs déterminés ils deviennent seulement, lorsqu'ils sont bien élevés, souples et flatteurs comme les fripons; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, le même penchant à la petite rapine; comme eux, ils savent couvrir leur marche, dissimuler leur dessein, épier les occasions, attendre, choisir l'instant de faire leur coup, se dérober ensuite au châtiment, fuir et demeurer éloignés jusqu'à ce qu'on les rappelle. Ils prennent aisément des habitudes de société, mais jamais des mœurs. Ils n'ont que l'apparence de l'attachement; on le voit à leurs mouvemens obliques, à leurs yeux équivoques : ils ne regardent jamais en face la personne aimée; soit défiance ou fausseté, ils prennent des détours pour en approcher, pour chercher des caresses auxquelles ils ne sont sensibles que pour le plaisir qu'elles leur font. Bien différent de cet animal fidèle dont tous les sentimens se rapportent à la personne de son maître, le chat ne paroît sentir que pour soi, n'aimer que sous condition, ne se prêter au commerce que pour en abuser; et par cette convenance de naturel il est moins incompatible avec l'homme qu'avec le chien, dans lequel tout est sincère.

La forme du corps et le tempérament sont d'accord avec le naturel : le chat est joli, léger, adroit, propre et voluptueux : il aime ses aises, il cherche les meubles les plus mollets pour s'y reposer et s'ébattre. Il est aussi très-porté à l'amour; et, ce qui est rare dans les animaux, la femelle paroît être plus ardente que le mâle : elle l'invite, elle le cherche, elle l'appelle; elle annonce par de hauts cris la fureur de ses désirs, ou plutôt l'excès de ses besoins; et lorsque le mâle la fuit ou la dédaigne, elle le poursuit, le mord, et le force, pour ainsi dire, à la satisfaire, quoique les approches soient toujours accompagnées d'une vive douleur. La chaleur dure neuf ou dix jours, et n'arrive que dans des temps marqués : c'est ordinairement deux fois par an, au printemps et en automne, et souvent aussi trois fois et même quatre. Les chattes portent cinquante-cinq ou cinquante-six jours : elles ne produisent pas en aussi grand nombre que les chiennes; les portées ordinaires sont de quatre, de cinq ou de six. Comme les mâles sont sujets à dévorer leur progéniture, les femelles se cachent pour mettre bas; et lorsqu'elles craignent qu'on ne découvre ou qu'on n'enlève leurs petits, elles les transportent dans des trous et dans d'autres lieux ignorés ou inaccessibles; et après les avoir allaités pendant quelques semaines, elles leur apportent des souris, des petits oiseaux, et les accoutument de bonne heure à manger de la chair : mais, par une bizarrerie difficile à comprendre, ces mêmes mères, si soigneuses et si tendres, deviennent quelquefois cruelles, dénaturées, et dévorent aussi leurs petits qui leur étoient si chers.

Les jeunes chats sont gais, vifs, jolis, et seroient aussi très-propres à amuser les enfans, si les coups de patte n'étoient pas à craindre; mais leur badinage, quoique toujours agréable et léger, n'est jamais innocent, et bientôt il se tourne en malice habituelle; et comme ils ne peuvent exercer ces talens avec quelque avantage que sur les petits animaux, ils se mettent à l'affût près d'une cage, ils épient les oiseaux, les souris, les rats, et deviennent d'eux-mêmes, et sans y être dressés, plus habiles à la chasse que les chiens les mieux instruits. Leur naturel, ennemi de toute contrainte, les rend incapables d'une éducation suivie. On raconte néanmoins que des moines grecs de l'île de Chypre avoient dressé des chats à chasser, prendre et tuer les serpens dont cette île étoit infestée; mais c'étoit plutôt par le goût général qu'ils ont pour la destruction que par obéissance qu'ils chassoient; car ils se plaisent à épier, attaquer, détruire assez indifféremment tous les ani-

maux foibles, comme les oiseaux, les jeunes lapins, les levreaux, les rats, les souris, les mulots, les chauve-souris, les taupes, les crapauds, les grenouilles, les lézards et les serpens. Ils n'ont aucune docilité; ils manquent aussi de la finesse de l'odorat, qui, dans le chien, sont deux qualités éminentes; aussi ne poursuivent-ils pas les animaux qu'ils ne voient plus : ils ne les chassent pas, mais ils les attendent, les attaquent par surprise, et, après s'en être joués longtemps, ils les tuent sans aucune nécessité, lors même qu'ils sont le mieux nourris et qu'ils n'ont aucun besoin de cette proie pour satisfaire leur appétit.

La cause physique la plus immédiate de ce penchant qu'ils ont à épier et surprendre les autres animaux vient de l'avantage que leur donne la conformation particulière de leurs yeux. La pupille, dans l'homme comme dans la plupart des animaux, est capable d'un certain degré de contraction et de dilatation : elle s'élargit un peu lorsque la lumière manque, et se retrécit lorsqu'elle devient trop vive. Dans l'œil du chat et des oiseaux de nuit, cette contraction et cette dilatation sont si considérables, que la pupille, qui, dans l'obscurité, est ronde et large, devient au grand jour longue et étroite comme une ligne, et dès lors ces animaux voient mieux la nuit que le jour, comme on le remarque dans les chouettes, les hiboux, etc., car la forme de la pupille est toujours ronde dès qu'elle n'est pas contrainte. Il y a donc contraction continuelle dans l'œil du chat pendant le jour, et ce n'est pour ainsi dire que par effort qu'il voit à une grande lumière; au lieu que dans le crépuscule, la pupille reprenant son état naturel, il voit parfaitement, et profite de cet avantage pour reconnoître, attaquer et surprendre les autres animaux.

On ne peut pas dire que les chats, quoique habitans de nos maisons, soient des animaux entièrement domestiques : ceux qui sont le mieux apprivoisés n'en sont pas plus asservis; on peut même dire qu'ils sont entièrement libres; ils ne font que ce qu'ils veulent, et rien au monde ne seroit capable de les retenir un instant de plus dans un lieu dont ils voudroient s'éloigner. D'ailleurs la plupart sont à demi sauvages, ne connoissent pas leurs maitres, ne fréquentent que les greniers et les toits, et quelquefois la cuisine et l'office, lorsque la faim les presse. Quoiqu'on en élève plus que de chiens, comme on les rencontre rarement, ils ne font pas sensation pour le nombre; aussi prennent-ils moins d'attachement pour les personnes que pour les maisons : lorsqu'on les transporte à des distances assez considérables, comme à une lieue ou deux, ils reviennent d'eux-mêmes à leur grenier, et c'est apparemment parce qu'ils en connoissent toutes les retraites à souris, toutes les issues, tous les passages, et que la peine du voyage est moindre que celle qu'il faudroit prendre pour acquérir les mêmes facilités dans un nouveau pays. Ils craignent l'eau, le froid et les mauvaises odeurs; ils aiment à se tenir au soleil; ils cherchent à se giter dans les lieux les plus chauds, derrière les cheminées ou dans les fours. Ils aiment aussi les parfums, et se laissent volontiers prendre et caresser par les personnes qui en portent : l'odeur de cette plante que l'on appelle l'*herbe-aux-chats* les remue si fortement et si délicieusement, qu'ils en paroissent transportés de plaisir. On est obligé, pour conserver cette plante dans les jardins, de l'entourer d'un treillage fermé : les chats la sentent de loin, accourent pour s'y frotter, passent et repassent si souvent par dessus, qu'ils la détruisent en peu de temps.

A quinze ou dix-huit mois ces animaux ont pris tout leur accroissement; ils sont aussi en état d'engendrer avant l'âge d'un an, et peuvent s'accoupler pendant toute leur vie, qui ne s'étend guère au delà de neuf ou dix ans; ils sont cependant très-durs, très-vivaces, et ont plus de nerf et de ressort que d'autres animaux qui vivent plus long-temps.

Les chats ne peuvent mâcher que lentement et difficilement : leurs dents sont si courtes et si mal posées, qu'elles ne leur servent qu'à déchirer et non pas à broyer les alimens : aussi cherchent-ils de préférence les viandes les plus tendres; ils aiment le poisson, et le mangent cuit ou cru. Ils boivent fréquemment. Leur sommeil est léger, et ils dorment moins qu'ils ne font semblant de dormir. Ils marchent légèrement, presque toujours en silence et sans faire aucun bruit; ils se cachent et s'éloignent pour rendre leurs excrémens, et les recouvrent de terre. Comme ils sont propres, et que leur robe est toujours sèche et lustrée, leur poil s'électrise aisément, et l'on en voit sortir des étincelles dans l'obscurité lorsqu'on le frotte avec la main. Leurs yeux aussi brillent dans les ténèbres, à peu près comme les diamans, qui réfléchissent au dehors, pendant la nuit, la lumière dont ils se sont pour ainsi dire imbibés pendant le jour.

Le chat sauvage produit avec le chat domestique, et tous deux ne font par conséquent qu'une seule et même espèce. Il n'est pas rare de voir des chats mâles et femelles quitter les maisons dans le temps de la chaleur pour aller dans les bois chercher les chats sauvages, et revenir ensuite à leur habitation : c'est par cette raison que quelques-uns de nos chats domestiques ressemblent tout-à-fait aux chats sauvages ; la différence la plus réelle est à l'intérieur. Le chat domestique a ordinairement les boyaux beaucoup plus longs que le chat sauvage : cependant le chat sauvage est plus fort et plus gros que le chat domestique ; il a toujours les lèvres noires, les oreilles plus roides, la queue plus grosse et les couleurs constantes. Dans ce climat on ne connoit qu'une espèce de chat sauvage, et il paroît, par le témoignage des voyageurs, que cette espèce se retrouve aussi dans presque tous les climats, sans être sujette à de grandes variétés. Il y en avoit dans le continent du Nouveau-Monde avant qu'on en eût fait la découverte : un chasseur en porta un qu'il avoit pris dans les bois à Christophe Colomb. Ce chat étoit d'une grosseur ordinaire ; il avoit le poil gris-brun, la queue très-longue et très-forte. Il y avoit aussi de ces chats sauvages au Pérou, quoiqu'il n'y en eût point de domestiques : il y en a en Canada, dans le pays des Illinois, etc. On en a vu dans plusieurs endroits de l'Afrique, comme en Guinée, à la Côte-d'Or, à Madagascar, où les naturels du pays avoient même des chats domestiques, au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe dit qu'il se trouve aussi des chats sauvages de couleur bleue, quoiqu'en petit nombre. Ces chats bleus, ou plutôt couleur d'ardoise, se retrouvent en Asie. « Il y a en Perse, dit Pietro della Valle, « une espèce de chats qui sont proprement « de la province du Korazan ; leur grandeur « et leur forme sont comme celles du chat « ordinaire ; leur beauté consiste dans leur « couleur et dans leur poil qui est gris, sans « aucune mouchetture et sans nulle tache, « d'une même couleur par tout le corps, si « ce n'est qu'elle est un peu plus obscure « sur le dos et sur la tête, et plus claire sur « la poitrine et sur le ventre, qui va quel- « quefois jusqu'à la blancheur, avec ce tem- « pérament agréable de clair-obscur, comme « parlent les peintres, qui, mêlés l'un dans « l'autre, font un merveilleux effet : de plus, « leur poil est délié, fin, lustré, mollet, « délicat comme la soie, et si long, que « quoiqu'il ne soit pas hérissé, mais couché, « il est annelé en quelques endroits, et par- « ticulièrement sous la gorge. Ces chats sont « entre les autres chats ce que les barbets « sont entre les chiens. Le plus beau de « leur corps est la queue, qui est fort longue « et toute couverte de poils longs de cinq ou « six doigts : ils l'étendent et la renversent « sur leur dos comme font les écureuils, la « pointe en haut en forme de panache. Ils « sont fort privés. Les Portugais en ont porté « de Perse jusqu'aux Indes. » Pietro della Valle ajoute qu'il en avoit quatre couples, qu'il comptoit porter en Italie. On voit par cette description que ces chats de Perse ressemblent par la couleur à ceux que nous appelons *chats chartreux*, et qu'à la couleur près, ils ressemblent parfaitement à ceux que nous appelons *chats d'Angora*. Il est donc vraisemblable que les chats du Korazan en Perse, le chat d'Angora en Syrie et le chat chartreux, ne font qu'une même race, dont la beauté vient de l'influence particulière du climat de Syrie, comme les chats d'Espagne, qui sont rouges, blancs et noirs, et dont le poil est aussi très-doux et très-lustré, doivent cette beauté à l'influence du climat de l'Espagne. On peut dire en général que de tous les climats de la terre habitable, celui d'Espagne et celui de Syrie sont les plus favorables à ces belles variétés de la nature : les moutons, les chèvres, les chats, les lapins, etc., ont en Espagne et en Syrie la plus belle laine, les plus beaux et les plus longs poils, les couleurs les plus agréables et les plus variées ; il semble que ce climat adoucisse la nature et embellisse la forme de tous les animaux. Le chat sauvage a les couleurs dures et le poil un peu rude, comme la plupart des autres animaux sauvages : devenu domestique, le poil s'est radouci, les couleurs ont varié, et dans le climat favorable du Korazan et de la Syrie le poil est devenu plus long, plus fin, plus fourni, et les couleurs se sont uniformément adoucies ; le noir et le roux sont devenus d'un brun-clair, le gris-brun est devenu gris cendré ; et en comparant un chat sauvage de nos forêts avec un chat chartreux, on verra qu'ils ne diffèrent en effet que par cette dégradation nuancée de couleurs : ensuite, comme ces animaux ont plus ou moins de blanc sous le ventre et aux côtés, on concevra aisément que pour avoir des chats tout blancs et à longs poils, tels que ceux que nous appelons proprement *chats d'Angora*, il n'a fallu que choisir dans cette race adoucie ceux qui avoient le plus de blanc aux côtés et sous le ventre, et qu'en les

unissant ensemble on sera parvenu à leur faire produire des chats entièrement blancs, comme on l'a fait aussi pour avoir des lapins blancs, des chiens blancs, des chèvres blanches, des cerfs blancs, des daims blancs, etc. Dans le chat d'Espagne, qui n'est qu'une autre variété du chat sauvage, les couleurs, au lieu de s'être affoiblies par nuances uniformes comme dans le chat de Syrie, se sont, pour ainsi dire, exaltées dans le climat d'Espagne, et sont devenues plus vives et plus tranchées; le roux est devenu presque rouge, le brun est devenu noir et le gris est devenu blanc. Ces chats, transportés aux îles de l'Amérique, ont conservé leurs belles couleurs et n'ont pas dégénéré. « Il y a aux Antilles, dit le P. Du « Tertre, grand nombre de chats qui vrai- « semblablement y ont été apportés par les « Espagnols : la plupart sont marqués de « roux, de blanc et de noir. Plusieurs de « nos François, après en avoir mangé la « chair, emportent les peaux en France pour « les vendre. Ces chats, au commencement « que nous fûmes dans la Guadeloupe, « étoient tellement accoutumés à se repaître « de perdrix, de tourterelles, de grives et « d'autres petits oiseaux, qu'ils ne daignoient « pas regarder les rats; mais le gibier étant « actuellement fort diminué, ils ont rompu « la trêve avec les rats, ils leur font bonne « guerre, etc. » En général les chats ne sont pas, comme les chiens, sujets à s'altérer et à dégénérer lorsqu'on les transporte dans les climats chauds.

« Les chats d'Europe, dit Bosman, trans- « portés en Guinée, ne sont pas sujets à « changer comme les chiens; ils gardent la « même figure, etc. » Ils sont, en effet, d'une nature beaucoup plus constante; et, comme leur domesticité n'est ni aussi entière, ni aussi universelle, ni peut-être aussi ancienne que celle du chien, il n'est pas surprenant qu'ils aient moins varié. Nos chats domestiques, quoique différens les uns des autres par les couleurs, ne forment point de races distinctes et séparées; les seuls climats d'Espagne et de Syrie ou du Korazan ont produit des variétés constantes, et qui se sont perpétuées : on pourroit encore y joindre le climat de la province de Pe-chi-ly à la Chine, où il y a des chats à longs poils avec les oreilles pendantes, que les dames chinoises aiment beaucoup. Ces chats domestiques à oreilles pendantes, dont nous n'avons pas une ample description, sont sans doute encore plus éloignés que les autres qui ont les oreilles droites, de la race du chat sauvage, qui néanmoins est la race originaire et primitive de tous les chats.

Nous terminerons ici l'histoire du chat, et en même temps l'histoire des animaux domestiques. Le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien, et le chat, sont nos seuls animaux domestiques. Nous n'y joignons pas le chameau, l'éléphant, le renne, et les autres, qui, quoique domestiques ailleurs, n'en sont pas moins étrangers pour nous; et ce ne sera qu'après avoir donné l'histoire des animaux sauvages de notre climat, que nous parlerons des animaux étrangers. D'ailleurs, comme le chat n'est, pour ainsi dire, qu'à demi domestique, il fait la nuance entre les animaux domestiques et les animaux sauvages; car on ne doit pas mettre au nombre des domestiques, des voisins incommodes, tels que les souris, les rats, les taupes, qui, quoique habitans de nos maisons ou de nos jardins, n'en sont pas moins libres et sauvages, puisqu'au lieu d'être attachés et soumis à l'homme, ils le fuient, et que, dans leurs retraites obscures, ils conservent leurs mœurs, leurs habitudes et leur liberté tout entière.

On a vu dans l'histoire de chaque animal domestique combien l'éducation, l'abri, le soin, la main de l'homme, influent sur le naturel, sur les mœurs, et même sur la forme des animaux : on a vu que ces causes, jointes à l'influence du climat, modifient, altèrent et changent les espèces, au point d'être différentes de ce qu'elles étoient originairement, et rendent les individus si différens entre eux dans le même temps et dans la même espèce, qu'on auroit raison de les regarder comme des animaux différens, s'ils ne conservoient pas la faculté de produire ensemble des individus féconds; ce qui fait le caractère essentiel et unique de l'espèce. On a vu que les différentes races de ces animaux domestiques suivent dans les différens climats le même ordre à peu près que les races humaines; qu'ils sont, comme les hommes, plus forts, plus grands et plus courageux, dans les pays froids; plus civilisés, plus doux, dans le climat tempéré; plus lâches, plus foibles et plus laids, dans les climats trop chauds; que c'est encore dans les climats tempérés et chez les peuples les plus policés que se trouvent la plus grande diversité, le plus grand mélange, et les plus nombreuses variétés dans chaque espèce : et ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est qu'il y a dans les animaux plusieurs signes évidens

de l'ancienneté de leur esclavage; les oreilles pendantes, les couleurs variées, les poils longs et fins, sont autant d'effets produits par le temps, ou plutôt par la longue durée de leur domesticité. Presque tous les animaux libres et sauvages ont les oreilles droites : le sanglier les a droites et roides, le cochon domestique les a inclinées et demi-pendantes. Chez les Lapons, chez les sauvages de l'Amérique, chez les Hottentots, chez les Nègres, et les autres peuples non policés, tous les chiens ont les oreilles droites, au lieu qu'en Espagne, en France, en Angleterre, en Turquie, en Perse, à la Chine, et dans tous les pays civilisés, la plupart les ont molles et pendantes. Les chats domestiques n'ont pas les oreilles si roides que les chats sauvages, et l'on voit qu'à la Chine, qui est un empire très-anciennement policé, et où le climat est fort doux, il y a des chats domestiques à oreilles pendantes. C'est par cette même raison que la chèvre d'Angora, qui a les oreilles pendantes, doit être regardée entre toutes les chèvres comme celle qui s'éloigne le plus de l'état de la nature. L'influence si générale et si marquée du climat de Syrie, jointe à la domesticité de ces animaux chez un peuple très-anciennement policé, aura produit avec le temps cette variété, qui ne se maintiendroit pas dans un autre climat. Les chèvres d'Angora nées en France n'ont pas les oreilles aussi longues ni aussi pendantes qu'en Syrie, et reprendroient vraisemblablement les oreilles et le poil de nos chèvres après un certain nombre de générations.

* J'ai dit, page 113, *que les chats dormoient moins qu'ils ne font semblant de dormir.* Quelques personnes ont pensé, d'après ce passage, que j'étois dans l'opinion que les chats ne dormoient point du tout. Cependant je savois très-bien qu'ils dorment; mais j'ignorois que leur sommeil fût quelquefois très-profond : à cette occasion, j'ai reçu de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, qui est fort instruit dans les différentes parties de l'histoire naturelle, une lettre dont voici l'extrait :

« Permettez-moi, monsieur, de remarquer que je crois que vous avez dit, au « sujet du chat, qu'il ne dormoit point. Je « puis vous assurer qu'il dort. A la vérité, « il dort rarement; mais son sommeil est si « fort, que c'est une espèce de léthargie. Je « l'ai observé dix fois au moins sur les dif- « férens chats. J'étois assez jeune quand « j'en fis l'observation pour la première fois. « De coutume je couchois avec moi, dans « mon lit, un chat que je plaçois toujours « à mes pieds; dans une nuit, que je ne « dormois pas, je repoussai le chat, qui me « gênoit : je fus étonné de le trouver d'un « poids si lourd, et en même temps si immo- « bile, que je le crus mort; je le tirai bien « vite avec la main, et je fus encore tout « étonné en le tirant de ne lui sentir aucun « mouvement : je le remuai bien fort, et « à force de l'agiter, il se réveilla, mais ce « fut avec peine et lentement. J'ai observé « le même sommeil par la suite, et la même « difficulté dans le réveil; presque toujours « c'a été dans la nuit; je l'ai aussi observé « durant le jour, mais une seule fois, à la « vérité, et c'est depuis que j'ai eu lu ce « que vous dites du défaut de sommeil dans « cet animal; je n'ai même cherché à l'ob- « server qu'à cause de ce que vous en avez « dit. Je pourrois vous citer encore le témoi- « gnage d'une personne qui, comme moi, a « souvent observé le sommeil d'un chat, même « en plein jour et avec les mêmes circons- « tances. Cette personne a même reconnu « de plus que, quand cet animal dort en « plein jour, c'est dans le fort de la cha- « leur, et surtout lors de la proximité des « orages. »

M. de Lestrée, négociant, de Châlons en Champagne, qui faisoit coucher souvent des chats avec lui, a remarqué :

« 1° Que, dans le temps que ces animaux « font une espèce de ronflement, lorsqu'ils « sont tranquilles ou qu'ils semblent dor- « mir, ils font quelquefois une inspiration « un peu longue, et aussitôt une forte ex- « piration, et que, dans ce moment, ils « exhalent par la bouche une odeur qui res- « semble beaucoup à l'odeur du musc ou de « la fouine.

« 2° Quand ils aperçoivent quelque chose « qui les surprend, comme un chien ou un « autre objet qui les frappe inopinément, « ils font une sorte de sifflement faux, qui « répand encore la même odeur. Cette re- « marque n'est pas particulière aux mâles; « car j'ai fait la même observation sur des « chattes comme sur des chats de différentes « couleurs et de différens âges. »

De ces faits, M. de Lestrée sembleroit croire que le chat auroit dans la poitrine ou l'estomac quelques vésicules remplies d'une odeur parfumée, qui se répand au dehors par la bouche; mais l'anatomie ne nous démontre rien de semblable.

Nous avons dit qu'il y avoit à la Chine des chats à oreilles pendantes : cette va-

riété ne se trouve nulle part ailleurs, et fait peut-être une espèce différente de celle du chat; car les voyageurs, parlant d'un animal appelé *Sumxu*, qui est tout-à-fait domestique à la Chine, disent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat, avec lequel il a beaucoup de rapports. Sa couleur est noire ou jaune, et son poil extrêmement luisant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au cou, et les rendent extrêmement familiers : comme ils ne sont pas communs, on les achète fort cher, tant à cause de leur beauté que parce qu'ils font aux rats la plus cruelle guerre.

Il y a aussi à Madagascar des chats sauvages rendus domestiques, dont la plupart ont la queue tortillée; on les appelle *Saca:* mais ces chats sauvages sont de la même espèce que les chats domestiques de ce pays, car ils s'accouplent et produisent ensemble.

Une autre variété que nous avons observée, c'est que, dans notre climat, il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'aurai occasion de citer plusieurs fois, m'écrit (16 novembre 1773) qu'il est né dans sa maison, à Paris, une petite chatte de la race que nous avons appelée *chat d'Espagne*, avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père et la mère eussent les oreilles comme tous les autres chats, c'est-à-dire sans pinceaux; et quelques mois après, les pinceaux de cette jeune chatte étoient aussi grands, à proportion de sa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne la peau d'un animal qui ressemble beaucoup à celle de notre chat sauvage. On appelle cet animal *Haïra* dans la Guiane, où l'on en mange la chair, qui est blanche et de bon goût; cela seul suffit pour faire présumer que le haïra, quoique fort ressemblant au chat, est néanmoins d'une espèce différente: mais il se peut que le nom *haïra* soit mal appliqué ici; car je présume que ce nom est le même que *taira*, et il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous parlerons.

CHAT SAUVAGE

DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

On m'a envoyé d'Espagne la notice suivante d'un chat tigre ou chat des bois :

« Chat tigre, chat des bois ou chat sauvage de la Nouvelle-Espagne : sa hauteur « est de près de trois pieds; sa longueur, « depuis le bout du nez jusqu'à la naissance « de la queue, de plus de quatre pieds; il a « les yeux petits et la queue assez courte; « le poil d'un gris cendré bleuâtre, mouchelé de noirâtre; ce poil est assez rude « pour qu'on en puisse faire des pinceaux à « pointe fixe et ferme. »

Ce chat tigre ou chat des bois de la Nouvelle-Espagne paroît être le même que le serval dont nous donnerons la figure.

ANIMAUX SAUVAGES.

Dans les animaux domestiques et dans l'homme nous n'avons vu la nature que contrainte, rarement perfectionnée, souvent altérée, défigurée, et toujours environnée d'entraves ou chargée d'ornemens étrangers; maintenant elle va paroître nue, parée de sa seule simplicité, mais plus piquante par sa beauté naïve, sa démarche légère, son air libre, et par les autres attributs de la noblesse et de l'indépendance. Nous la verrons, parcourant en souveraine la surface de la terre, partager son domaine avec les animaux, assigner à chacun son élément, son climat, sa subsistance : nous la verrons dans les forêts, dans les eaux, dans les plaines, dictant ses lois simples mais immuables, imprimant sur chaque espèce ses caractères inaltérables, et dispensant avec équité ses dons, compenser le bien et le mal; donner aux uns la force et le courage, accompagnés du besoin et de la voracité; aux autres, la douceur, la tempérance, la légèreté du corps, avec la crainte, l'inquiétude, et la timidité; à tous la liberté avec des mœurs constantes; à tous des désirs et de l'amour toujours aisés à satisfaire, et toujours suivis d'une heureuse fécondité.

Amour et liberté, quels bienfaits! Ces animaux, que nous appelons sauvages, parce qu'ils ne nous sont pas soumis, ont-ils besoin de plus pour être heureux ? Ils ont encore l'égalité; ils ne sont ni les esclaves ni les tyrans de leurs semblables; l'individu n'a pas à craindre, comme l'homme, tout le reste de son espèce; ils ont entre eux la paix, et la guerre ne leur vient que des étrangers ou de nous. Ils ont donc raison de fuir l'espèce humaine, de se dérober à notre aspect, de s'établir dans des solitudes éloignées de nos habitations, de se servir de toutes les ressources de leur instinct pour se mettre en sûreté, et d'employer, pour se soustraire à la puissance de l'homme, tous les moyens de liberté que la nature leur a fournis en même temps qu'elle leur a donné le désir de l'indépendance.

Les uns, et ce sont les plus doux, les plus innocens, les plus tranquilles, se contentent de s'éloigner, et passent leur vie dans nos campagnes; ceux qui sont plus défians, plus farouches, s'enfoncent dans les bois; d'autres, comme s'ils savoient qu'il n'y a nulle sûreté sur la surface de la terre, se creusent des demeures souterraines, se réfugient dans des cavernes, ou gagnent les sommets des montagnes les plus inaccessibles; enfin, les plus féroces, ou plutôt les plus fiers, n'habitent que les déserts, et règnent en souverains dans ces climats brûlans où l'homme, aussi sauvage qu'eux, ne peut leur disputer l'empire.

Et comme tout est soumis aux lois physiques, que les êtres, même les plus libres, y sont assujettis, et que les animaux éprouvent, comme l'homme, les influences du ciel et de la terre, il semble que les mêmes causes qui ont adouci, civilisé l'espèce humaine dans nos climats, ont produit de pareils effets sur toutes les autres espèces : le loup, qui dans cette zone tempérée est peut-être de tous les animaux le plus féroce, n'est pas, à beaucoup près, aussi terrible, aussi cruel que le tigre, la panthère, le lion de la zone torride, ou l'ours blanc, le loup-cervier, l'hyène de la zone glacée. Et non seulement cette différence se trouve en général, comme si la nature, pour mettre plus de rapport et d'harmonie dans ses productions, eût fait le climat pour les espèces, ou les espèces pour le climat, mais même on trouve dans chaque espèce en particulier le climat fait pour les mœurs, et les mœurs pour le climat.

En Amérique, où les chaleurs sont moindres, où l'air et la terre sont plus doux qu'en Afrique, quoique sous la même ligne, le tigre, le lion, la panthère, n'ont rien de redoutable que le nom : ce ne sont plus ces tyrans des forêts, ces ennemis de l'homme aussi fiers qu'intrépides, ces monstres altérés de sang et de carnage; ce sont des animaux qui fuient d'ordinaire devant les hommes, qui, loin de les attaquer de front, loin même de faire la guerre à force ouverte aux autres bêtes sauvages, n'emploient le plus souvent que l'artifice et la ruse pour tâcher de les surprendre; ce sont des ani-

maux qu'on peut dompter comme les autres, et presque apprivoiser. Ils ont donc dégénéré, si leur nature étoit la férocité jointe à la cruauté, ou plutôt ils n'ont qu'éprouvé l'influence du climat : sous un ciel plus doux leur naturel s'est adouci, ce qu'ils avoient d'excessif s'est tempéré, et par les changemens qu'ils ont subis, ils sont seulement devenus plus conformes à la terre qu'ils ont habitée.

Les végétaux qui couvrent cette terre, et qui y sont encore attachés de plus près que l'animal qui broute, participent aussi plus que lui à la nature du climat; chaque pays, chaque degré de température, a ses plantes particulières. On trouve au pied des Alpes celles de France et d'Italie. On trouve à leur sommet celles des pays du Nord; on retrouve ces mêmes plantes du Nord sur les cimes glacées des montagnes d'Afrique. Sur les monts qui séparent l'empire du Mogol du royaume de Cachemire, on voit du côté du midi toutes les plantes des Indes, et l'on est surpris de ne voir de l'autre côté que des plantes d'Europe. C'est aussi des climats excessifs que l'on tire les drogues, les parfums, les poisons, et toutes les plantes dont les qualités sont excessives : le climat tempéré ne produit, au contraire, que des choses tempérées; les herbes les plus douces, les légumes les plus sains, les fruits les plus suaves, les animaux les plus tranquilles, les hommes les plus polis, sont l'apanage de cet heureux climat. Ainsi la terre fait les plantes; la terre et les plantes font les animaux; la terre, les plantes et les animaux font l'homme : car les qualités des végétaux viennent immédiatement de la terre et de l'air; le tempérament et les autres qualités relatives des animaux qui paissent l'herbe, tiennent de près à celles des plantes dont ils se nourrissent; enfin les qualités physiques de l'homme et des animaux qui vivent sur les autres animaux autant que sur les plantes, dépendent, quoique de plus loin, de ces mêmes causes, dont l'influence s'étend jusque sur leur naturel et sur leurs mœurs. Et ce qui prouve encore mieux que tout se tempère dans un climat tempéré, et que tout est excès dans un climat excessif, c'est que la grandeur et la forme, qui paroissent être des qualités absolues, fixes et déterminées, dépendent cependant, comme les qualités relatives, de l'influence du climat. La taille de nos animaux quadrupèdes n'approche pas de celle de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame; nos plus gros oiseaux sont fort petits, si on les compare à l'autruche, au condor, au casoar, et quelle comparaison des poissons, des lézards, des serpens de nos climats, avec les baleines, les cachalots, les narvals qui peuplent les mers du Nord, et avec les crocodiles, les grands lézards et les couleuvres énormes qui infestent les terres et les eaux du Midi! Et si l'on considère encore chaque espèce dans différens climats, on y trouvera des variétés sensibles pour la grandeur et pour la forme; toutes prennent une teinture plus ou moins forte du climat. Ces changemens ne se font que lentement, imperceptiblement : le grand ouvrier de la nature est le temps; comme il marche toujours d'un pas égal, uniforme et réglé, il ne fait rien par sauts, mais par degrés, par nuances, par succession; il fait tout; et ces changemens d'abord imperceptibles, deviennent peu à peu sensibles, et se marquent enfin par des résultats auxquels on ne peut se méprendre.

Cependant les animaux sauvages et libres sont peut-être, sans même en excepter l'homme, de tous les êtres vivans les moins sujets aux altérations, aux changemens, aux variations de tout genre : comme ils sont absolument les maîtres de choisir leur nourriture et leur climat, et qu'ils ne se contraignent pas plus qu'on ne les contraint, leur nature varie moins que celle des animaux domestiques, que l'on asservit, que l'on transporte, que l'on maltraite, et qu'on nourrit sans consulter leur goût. Les animaux sauvages vivent constamment de la même façon; on ne les voit point errer de climats en climats; le bois où ils sont nés est une patrie à laquelle ils sont fidèlement attachés; ils s'en éloignent rarement, et ne la quittent jamais que lorsqu'ils sentent qu'ils ne peuvent y vivre en sûreté. Et ce sont moins leurs ennemis qu'ils fuient que la présence de l'homme; la nature leur a donné des moyens et des ressources contre les autres animaux; ils sont de pair avec eux; ils connoissent leur force et leur adresse; ils jugent leurs desseins, leurs démarches; et s'ils ne peuvent les éviter, au moins ils se défendent corps à corps; ce sont, en un mot, des espèces de leur genre : mais que peuvent-ils contre des êtres qui savent les trouver sans les voir, et les abattre sans les approcher?

C'est donc l'homme qui les inquiète, qui les écarte, qui les disperse, et qui les rend mille fois plus sauvages qu'ils ne le seroient en effet; car la plupart ne demandent que la tranquillité, la paix, et l'usage aussi modéré qu'innocent de l'air et de la terre; ils sont

même portés par la nature à demeurer ensemble, à se réunir en familles, à former des espèces de sociétés. On voit encore des vestiges de ces [illegible]s dans les pays dont l'homme ne s'[illegible] totalement emparé; on y voit même [illegible] ouvrages faits en commun, des espèces de projets qui, sans être raisonnés, paroissent être fondés sur des convenances raisonnables, dont l'exécution suppose au moins l'accord, l'union et le concours de ceux qui s'en occupent. Et ce n'est point par force ou par nécessité physique, comme les fourmis, les abeilles, etc., que les castors travaillent et bâtissent; car ils ne sont contraints, ni par l'espace, ni par le temps, ni par le nombre; c'est par le choix qu'ils se réunissent; ceux qui se conviennent demeurent ensemble; ceux qui ne se conviennent pas s'éloignent; et l'on en voit quelques uns qui, toujours rebutés par les autres, sont obligés de vivre solitaires. Ce n'est aussi que dans les pays reculés, éloignés, et où ils craignent peu la rencontre des hommes, qu'ils cherchent à s'établir et à rendre leur demeure plus fixe et plus commode, en y construisant des habitations, des espèces de bourgades, qui représentent assez bien les foibles travaux et les premiers efforts d'une république naissante. Dans les pays, au contraire, où les hommes se sont répandus, la terreur semble habiter avec eux; il n'y a plus de société parmi les animaux; toute industrie cesse, tout art est étouffé, ils ne songent plus à bâtir, ils négligent toute commodité; toujours pressés par la crainte et la nécessité, ils ne cherchent qu'à vivre, ils ne sont occupés qu'à fuir et se cacher; et si, comme on doit le supposer, l'espèce humaine continue dans la suite des temps à peupler également toute la surface de la terre, on pourra dans quelques siècles regarder comme une fable l'histoire de nos castors.

On peut donc dire que les animaux, loin d'aller en augmentant, vont au contraire en diminuant de facultés et de talens; le temps même travaille contre eux: plus l'espèce humaine se multiplie, se perfectionne, plus ils sentent le poids d'un empire aussi terrible qu'absolu, qui, leur laissant à peine leur existence individuelle, leur ôte tout moyen de liberté, toute idée de société, et détruit jusqu'au germe de leur intelligence. Ce qu'ils sont devenus, ce qu'ils deviendront encore, n'indique peut-être pas assez ce qu'ils ont été, ni ce qu'ils pourroient être. Qui sait, si l'espèce humaine étoit anéantie, auquel d'entre eux appartiendroit le sceptre de la terre?

LE CERF.

Voici un de ces animaux innocens, doux et tranquilles, qui ne semblent être faits que pour embellir, animer la solitude des forêts, et occuper loin de nous les retraites paisibles de ces jardins de la nature. Sa forme élégante et légère, sa taille aussi svelte que bien prise, ses membres flexibles et nerveux, sa tête parée plutôt qu'armée d'un bois vivant, et qui, comme la cime des arbres, tous les ans se renouvelle; sa grandeur, sa légèreté, sa force, le distinguent assez des autres habitans des bois; et, comme il est le plus noble d'entre eux, il ne sert aussi qu'aux plaisirs des plus nobles des hommes; il a dans tous les temps occupé le loisir des héros. L'exercice de la chasse doit succéder aux travaux de la guerre, il doit même les précéder; savoir manier les chevaux et les armes sont des talens communs au chasseur, au guerrier. L'habitude au mouvement, à la fatigue, l'adresse, la légèreté du corps, si nécessaires pour soutenir et même pour seconder le courage, se prennent à la chasse et se portent à la guerre; c'est l'école agréable d'un art nécessaire; c'est encore le seul amusement qui fasse diversion entière aux affaires, le seul délassement sans mollesse, le seul qui donne un plaisir vif sans langueur, sans mélange et sans satiété.

Que peuvent faire de mieux les hommes qui, par état, sont sans cesse fatigués de la présence des autres hommes? Toujours environnés, obsédés et gênés, pour ainsi dire, par le nombre; toujours en butte à leurs demandes, à leurs empressemens; forcés de s'occuper de soins étrangers et d'affaires; agités par de grands intérêts, et d'autant

LE CERF COMMUN

Ordre des Ruminants. *Section des* Ruminants à cornes.
Genre Cerf. *(Cuvier)*

Pl. 15.

LE DAIM

Ordre des Ruminants ... *id*... *id*.....

UNIV.

plus contraints qu'ils sont plus élevés, les grands ne sentiroient que le poids de la grandeur, et n'existeroient que pour les autres, s'ils ne se déroboient par instans à la foule même des flatteurs. Pour jouir de soi-même, pour rappeler dans l'âme les affections personnelles, les désirs secrets, ces sentimens intimes, mille fois plus précieux que les idées de la grandeur, ils ont besoin de solitude : et quelle solitude plus variée, plus animée, que celle de la chasse ? quel exercice plus sain pour le corps ? quel repos plus agréable pour l'esprit ?

Il seroit aussi pénible de toujours représenter que de toujours méditer. L'homme n'est pas fait par la nature pour la contemplation des choses abstraites; et de même que s'occuper sans relâche d'études difficiles, d'affaires épineuses, mener une vie sédentaire et faire de son cabinet le centre de son existence, est un état peu naturel, il semble que celui d'une vie tumultueuse, agitée, entraînée, pour ainsi dire, par le mouvement des autres hommes, et où l'on est obligé de s'observer, de se contraindre et de représenter continuellement à leurs yeux, est une situation encore plus forcée. Quelque idée que nous voulions avoir de nous-mêmes, il est aisé de sentir que représenter n'est pas être, et aussi que nous sommes moins faits pour penser que pour agir; pour raisonner que pour jouir : nos vrais plaisirs consistent dans le libre usage de nous-mêmes; nos vrais biens sont ceux de la nature; c'est le ciel, c'est la terre, ce sont ces campagnes, ces plaines, ces forêts, dont elle nous offre la jouissance utile, inépuisable. Aussi le goût de la chasse, de la pêche, des jardins, de l'agriculture, est un goût naturel à tous les hommes; et dans les sociétés plus simples que la nôtre, il n'y a guère que deux ordres, tous deux relatifs à ce genre de vie : les nobles, dont le métier est la chasse et les armes; et les hommes en sous-ordre, qui ne sont occupés qu'à la culture de la terre.

Et comme dans les sociétés policées on agrandit, on perfectionne tout; pour rendre le plaisir de la chasse plus vif et plus piquant, pour ennoblir encore cet exercice, le plus noble de tous, on en a fait un art. La chasse du cerf demande des connoissances qu'on ne peut acquérir que par l'expérience; elle suppose un appareil royal, des hommes, des chevaux, des chiens, tous exercés, stylés, dressés, qui, par leurs mouvemens, leurs recherches et leur intelligence, doivent aussi concourir au même but. Le veneur doit juger l'âge et le sexe; il doit savoir distinguer et reconnoître précisément si le cerf qu'il a détourné avec son limier est un daguet, un jeune cerf, un cerf de dix cors jeunement, un cerf de dix cors, ou un vieux cerf; et les principaux indices qui peuvent donner cette connoissance sont le pied et les fumées. Le pied du cerf est mieux fait que celui de la biche; sa jambe est plus grosse et plus près du talon; ses voies sont mieux tournées, et ses allures plus grandes; il marche plus régulièrement; il porte le pied de derrière dans celui de devant; au lieu que la biche a le pied plus mal fait, les allures plus courtes, et ne pose pas régulièrement le pied de derrière dans la trace de celui de devant. Dès que le cerf est à sa quatrième tête, il est assez reconnoissable pour ne pas s'y méprendre : mais il faut de l'habitude pour distinguer le pied du jeune cerf de celui de la biche; et pour être sûr, on doit y regarder de près et en revoir souvent. Les cerfs de dix cors jeunement, de dix cors, etc., sont encore plus aisés à reconnoître : ils ont le pied de devant beaucoup plus gros que celui de derrière; et plus ils sont vieux, plus les côtés des pieds sont gros et usés : ce qui se juge aisément par les allures, qui sont aussi régulières que celles des jeunes cerfs, le pied de derrière posant toujours assez exactement sur le pied de devant, à moins qu'ils n'aient mis bas leurs têtes; car alors les vieux cerfs se méjugent presque autant que les jeunes, mais d'une manière différente, et avec une sorte de régularité que n'ont ni les jeunes cerfs, ni les biches; ils posent le pied de derrière à côté de celui de devant, et jamais au delà ni en deçà.

Lorsque le veneur, dans les sécheresses de l'été, ne peut juger par le pied, il est obligé de suivre le contre-pied de la bête pour tâcher de trouver les fumées et de la reconnoître par cet indice, qui demande autant et peut-être plus d'habitude que la connoissance du pied : sans cela, il ne lui seroit pas possible de faire un rapport juste à l'assemblée des chasseurs. Et lorsque, sur ce rapport, l'on aura conduit les chiens à ses brisées, il doit encore savoir animer son limier et le faire appuyer sur les voies jusqu'à ce que le cerf soit lancé : dans cet instant, celui qui laisse courre sonne pour faire découpler les chiens; et dès qu'ils le sont, il doit les appuyer de la voix et de la trompe; il doit aussi être connoisseur et bien remarquer le pied de son cerf, afin de le reconnoître dans le change, ou dans le

cas qu'il soit accompagné. Il arrive souvent alors que les chiens se séparent et font deux chasses : les piqueurs doivent se séparer aussi et rompre les chiens qui se sont fourvoyés, pour les ramener et les rallier à ceux qui chassent le cerf de meute. Le piqueur doit bien accompagner ses chiens, toujours les animer sans trop les presser, les aider sur le change, sur un retour, et, pour ne se pas méprendre, tâcher de revoir du cerf aussi souvent qu'il est possible; car il ne manque jamais de faire des ruses : il passe et repasse souvent deux ou trois fois sur sa voie, il cherche à se faire accompagner d'autres bêtes pour donner le change; et alors il perce et s'éloigne tout de suite, ou bien il se jette à l'écart, se cache et reste sur le ventre. Dans ce cas, lorsqu'on est en défaut, on prend les devans, on retourne sur les derrières; les piqueurs et les chiens travaillent de concert : si l'on ne retrouve pas la voie du cerf, on juge qu'il est resté dans l'enceinte dont on vient de faire le tour, on la foule de nouveau; et lorsque le cerf ne s'y trouve pas, il ne reste d'autre moyen que d'imaginer la refuite qu'il peut avoir faite, vu le pays où l'on est, et d'aller l'y chercher. Dès qu'on sera retombé sur les voies et que les chiens auront relevé le défaut, ils chasseront avec plus d'avantage, parce qu'ils sentent bien que le cerf est déjà fatigué; leur ardeur augmente à mesure qu'il s'affoiblit; et leur sentiment est d'autant plus distinct et plus vif que le cerf est plus échauffé : aussi redoublent-ils de jambes et de voix; et quoiqu'il fasse alors plus de ruses que jamais, comme il ne peut plus courir aussi vite, ni par conséquent s'éloigner beaucoup des chiens, ses ruses et ses détours sont inutiles; il n'a d'autre ressource que de fuir la terre qui le trahit et de se jeter à l'eau pour dérober son sentiment aux chiens. Les piqueurs traversent ces eaux, ou bien ils tournent autour, et remettent ensuite les chiens sur la voie du cerf, qui ne peut aller loin dès qu'il a battu l'eau, et qui bientôt est aux abois, où il tâche encore de défendre sa vie, et blesse souvent de coups d'andouillers les chiens et même les chevaux des chasseurs trop ardens, jusqu'à ce que l'un d'entre eux lui coupe le jarret pour le faire tomber, et l'achève ensuite en lui donnant un coup de couteau au défaut de l'épaule. On célèbre en même temps la mort du cerf par des fanfares, on le laisse fouler aux chiens, et on les fait jouir pleinement de leur victoire en leur faisant curée.

Toutes les saisons, tous les temps ne sont pas également bons pour courre le cerf; au printemps, lorsque les feuilles naissantes commencent à parer les forêts, que la terre se couvre d'herbes nouvelles et s'émaille de fleurs, leur parfum rend moins sûr le sentiment des chiens, et comme le cerf est alors dans sa plus grande vigueur, pour peu qu'il ait d'avance, ils ont beaucoup de peine à le joindre. Aussi les chasseurs conviennent-ils que la saison où les biches sont prêtes à mettre bas est celle de toutes où la chasse est la plus difficile, et que dans ces temps les chiens quittent souvent un cerf mal mené, pour tourner à une biche qui bondit devant eux; et de même, au commencement de l'automne, lorsque le cerf est en rut, les limiers quêtent sans ardeur : l'odeur forte du rut leur rend peut-être la voie plus indifférente; peut-être aussi tous les cerfs ont-ils, dans ce temps, à peu près la même odeur. En hiver, pendant la neige, on ne peut pas courre le cerf; les limiers n'ont point de sentiment et semblent suivre les voies plutôt à l'œil qu'à l'odorat. Dans cette saison, comme les cerfs ne trouvent pas à viander dans les forts, ils en sortent, vont et viennent dans les pays plus découverts, dans les petits taillis, et même dans les terres ensemencées : ils se mettent en hardes dès le mois de décembre; et, pendant les grands froids, ils cherchent à se mettre à l'abri des côtes ou dans des endroits bien fourrés, où ils se tiennent serrés les uns contre les autres et se réchauffent de leur haleine. A la fin de l'hiver, ils gagnent le bord des forêts et sortent dans les blés. Au printemps, ils mettent bas; la tête se détache d'elle-même ou par un petit effort qu'ils font en s'accrochant à quelque branche : il est rare que les deux côtés tombent précisément en même temps, et souvent il y a un jour ou deux d'intervalle entre la chute de chacun des côtés de la tête. Les vieux cerfs sont ceux qui mettent bas les premiers, vers la fin de février ou au commencement de mars; les cerfs de dix cors ne mettent bas que vers le milieu ou la fin de mars; ceux de dix cors jeunement, dans le mois d'avril; les jeunes cerfs au commencement, et les daguets vers le milieu et la fin de mai : mais il y a sur tout cela beaucoup de variétés, et l'on voit quelquefois de vieux cerfs mettre bas plus tard que d'autres qui sont plus jeunes. Au reste, la mue de la tête des cerfs avance lorsque l'hiver est doux, et retarde lorsqu'il est rude et de longue durée.

Dès que les cerfs ont mis bas, ils se séparent les uns des autres et il n'y a plus que les jeunes qui demeurent ensemble. Ils ne se tiennent pas dans les forts; mais ils gagnent les beaux pays, les buissons, les taillis clairs, où ils demeurent tout l'été, pour y refaire leur tête; et, dans cette saison, ils marchent la tête basse, crainte de la froisser contre les branches; car elle est sensible tant qu'elle n'a pas pris son entier accroissement. La tête des plus vieux cerfs n'est encore qu'à moitié refaite vers le milieu du mois de mai, et n'est tout-à-fait allongée et endurcie que vers la fin de juillet. Celle des plus jeunes cerfs, tombant plus tard, repousse et se refait aussi plus tard; mais dès qu'elle est entièrement allongée et qu'elle a pris de la solidité, les cerfs la frottent contre les arbres pour la dépouiller de la peau dont elle revêtue; et, comme ils continuent à la frotter pendant plusieurs jours de suite, on prétend qu'elle se teint de la couleur de la sève du bois auquel ils touchent; qu'elle devient rousse contre les hêtres et les bouleaux, brune contre les chênes, et noirâtre contre les charmes et les trembles. On dit aussi que les têtes des jeunes cerfs, qui sont lisses et peu perlées, ne se teignent pas à beaucoup près autant que celles des vieux cerfs, dont les perlures sont fort près les unes des autres, parce que ce sont ces perlures qui retiennent la sève qui colore le bois; mais je ne puis me persuader que ce soit là la vraie cause de cet effet, ayant eu des cerfs privés enfermés dans des enclos où il n'y avoit aucun arbre, où par conséquent ils n'avoient pu toucher au bois, desquels cependant la tête étoit colorée comme celle de tous les autres.

Peu de temps après que les cerfs ont bruni leur tête, ils commencent à ressentir les impressions du rut; les vieux sont les plus avancés: dès la fin d'août et le commencement de septembre, ils quittent les buissons, reviennent dans les forts et commencent à chercher les bêtes; ils raient d'une voix forte; le cou et la gorge leur enflent; ils se tourmentent; ils traversent en plein jour les guérets et les plaines; ils donnent de la tête contre les arbres et les cépées; enfin ils paroissent transportés, furieux, et courent de pays en pays jusqu'à ce qu'ils aient trouvé des bêtes, qu'il ne suffit pas de rencontrer, mais qu'il faut encore poursuivre, contraindre, assujettir: car elles les évitent d'abord; elles fuient et ne les attendent qu'après avoir été long-temps fatiguées de leur poursuite. C'est aussi par les plus vieilles que commence le rut; les jeunes biches n'entrent en chaleur que plus tard; et lorsque deux cerfs se trouvent auprès de la même, il faut encore combattre avant que de jouir: s'ils sont d'égale force, ils se menacent, ils grattent la terre, ils raient d'un cri terrible, et, se précipitant l'un sur l'autre, ils se battent à outrance, et se donnent des coups de tête et d'andouillers si forts, que souvent ils se blessent à mort. Le combat ne finit que par la défaite ou la fuite de l'un des deux; et alors le vainqueur ne perd pas un instant pour jouir de sa victoire et de ses désirs; à moins qu'un autre ne survienne encore, auquel cas il part pour l'attaquer et le faire fuir comme le premier. Les plus vieux cerfs sont toujours les maîtres, parce qu'ils sont plus fiers et plus hardis que les jeunes, qui n'osent approcher d'eux ni de la bête, et qui sont obligés d'attendre qu'ils l'aient quittée pour l'avoir à leur tour: quelquefois cependant ils sautent sur la biche pendant que les vieux combattent; et après avoir joui fort à la hâte, ils fuient promptement. Les biches préfèrent les vieux cerfs, non pas parce qu'ils sont plus courageux, mais parce qu'ils sont beaucoup plus ardens et plus chauds que les jeunes: ils sont aussi plus inconstans; ils ont souvent plusieurs bêtes à la fois; et lorsqu'ils n'en ont qu'une, ils ne s'y attachent pas, ils ne la gardent que quelques jours; après quoi ils s'en séparent et vont en chercher une autre, auprès de laquelle ils demeurent encore moins, et passent ainsi successivement à plusieurs, jusqu'à ce qu'ils soient tout-à-fait épuisés.

Cette fureur amoureuse ne dure que trois semaines: pendant ce temps ils ne mangent que très-peu, ne dorment ni ne reposent, nuit et jour ils sont sur pied, et ne font que marcher, combattre et jouir. Aussi sortent-ils de là si défaits, si fatigués, si maigres, qu'il leur faut du temps pour se remettre et reprendre des forces: ils se retirent ordinairement alors sur le bord des forêts, le long des meilleurs gagnages, où ils peuvent trouver une nourriture abondante, et ils y demeurent jusqu'à ce qu'ils soient rétablis. Le rut, pour les vieux cerfs, commence au 1er de septembre et finit vers le 20; pour les cerfs de dix cors et de dix cors jeunement, il commence vers le 10 de septembre et finit dans les premiers jours d'octobre; pour les jeunes cerfs, c'est depuis le 20 septembre jusqu'au 15 octobre; et sur la fin de ce même mois, il n'y a plus que les daguets qui sont en rut, parce qu'ils y sont entrés

les derniers de tous : les plus jeunes biches sont de même les dernières en chaleur. Le rut est donc entièrement fini au commencement de novembre; et les cerfs dans ces temps de foiblesse sont faciles à forcer. Dans les années abondantes en gland, ils se rétablissent en peu de temps par la bonne nourriture, et l'on remarque souvent un second rut à la fin d'octobre, mais qui dure beaucoup moins que le premier.

Dans les climats plus chauds que celui de la France, comme les saisons sont plus avancées, le rut est aussi plus précoce. En Grèce, par exemple, il paroît, par ce qu'en dit Aristote, qu'il commence dans les premiers jours d'août, et qu'il finit à la fin de septembre. Les biches portent huit mois et quelques jours; elles ne produisent ordinairement qu'un faon, et très-rarement deux; elles mettent bas au mois de mai et au commencement de juin. Elles ont grand soin de dérober leur faon à la poursuite des chiens; elles se présentent et se font chasser elles-mêmes pour les éloigner, après quoi elles viennent le rejoindre. Toutes les biches ne sont pas fécondes; il y en a qu'on appelle *bréhaignes*, qui ne portent jamais. Ces biches sont plus grosses et prennent beaucoup plus de venaison que les autres; aussi sont-elles les premières en chaleur : on prétend aussi qu'il se trouve quelquefois des biches qui ont un bois comme le cerf, et cela n'est pas absolument contre toute vraisemblance. Le faon ne porte ce nom que jusqu'à six mois environ; alors les bosses commencent à paroître, et il prend le nom de hère, jusqu'à ce que ces bosses, allongées en dagues, lui fassent prendre le nom de daguet. Il ne quitte pas sa mère dans les premiers temps, quoiqu'il prenne un assez prompt accroissement; il la suit pendant tout l'été. En hiver, les biches, les hères, les daguets et les jeunes cerfs se rassemblent en hardes et forment des troupes d'autant plus nombreuses que la saison est plus rigoureuse. Au printemps, ils se divisent; les biches se recèlent pour mettre bas, et dans ce temps il n'y a guère que les daguets et les jeunes cerfs qui aillent ensemble. En général, les cerfs sont portés à demeurer les uns avec les autres, à marcher de compagnie, et ce n'est que la crainte ou la nécessité qui les disperse ou les sépare.

Le cerf est en état d'engendrer à l'âge de dix-huit mois; car on voit des daguets, c'est-à-dire des cerfs nés au printemps de l'année précédente, couvrir des biches en automne, et l'on doit présumer que ces accouplemens sont prolifiques. Ce qui pourroit peut-être en faire douter, c'est qu'ils n'ont encore pris alors qu'environ la moitié ou les deux tiers de leur accroissement, que les cerfs croissent et grossissent jusqu'à l'âge de huit ans, et que leur tête va toujours en augmentant tous les ans jusqu'au même âge : mais il faut observer que le faon qui vient de naître se fortifie en peu de temps; que son accroissement est prompt dans la première année et ne se ralentit pas dans la seconde; qu'il y a même déjà surabondance de nourriture puisqu'il pousse des dagues; et c'est là le signe le plus certain de la puissance d'engendrer. Il est vrai que les animaux en général ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement; mais ceux qui ont un temps marqué pour le rut, ou pour le frai, semblent faire une exception à cette loi. Les poissons fraient et produisent avant d'avoir pris le quart ou même la huitième partie de leur accroissement; et dans les animaux quadrupèdes, ceux qui, comme le cerf, l'élan, le daim, le renne, le chevreuil, etc., ont un rut bien marqué, engendrent aussi plus tôt que les autres animaux.

Il y a tant de rapports entre la nutrition, la production du bois, le rut et la génération, dans ces animaux, qu'il est nécessaire, pour en bien concevoir les effets particuliers, de se rappeler ici ce que nous avons établi de plus général et de plus certain au sujet de la génération; elle dépend en entier de la surabondance de la nourriture. Tant que l'animal croît (et c'est toujours dans le premier âge que l'accroissement est le plus prompt), la nourriture est entièrement employée à l'extension, au développement du corps : il n'y a donc nulle surabondance, par conséquent nulle production, nulle sécrétion de liqueur séminale; et c'est par cette raison que les jeunes animaux ne sont pas en état d'engendrer; mais lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement, la surabondance commence à se manifester par de nouvelles productions. Dans l'homme, la barbe, le poil, le gonflement des mamelles, l'épanouissement des parties de la génération précèdent la puberté. Dans les animaux en général, et dans le cerf en particulier, la surabondance se marque par des effets encore plus sensibles; elle produit la tête, le gonflement des daintiers, l'enflure du cou et de la gorge, la venaison, le rut, etc. Et comme le cerf croît fort vite dans le premier âge, il ne se passe qu'un an

depuis sa naissance jusqu'au temps où cette surabondance commence à se marquer au dehors par la production du bois : s'il est né au mois de mai, on verra paroître, dans le même mois de l'année suivante, les naissances du bois qui commence à pousser sur le têt. Ce sont deux dagues qui croissent, s'allongent et s'endurcissent à mesure que l'animal prend de la nourriture : elles ont déjà, vers la fin d'août, pris leur entier accroissement, et assez de solidité pour qu'il cherche à les dépouiller de leur peau en les frottant contre les arbres; et dans le même temps il achève de se charger de venaison, qui est une graisse abondante, produite aussi par le superflu de la nourriture, qui dès lors commence à se déterminer vers les parties de la génération et à exciter le cerf à cette ardeur du rut qui le rend furieux. Et ce qui prouve évidemment que la production du bois et celle de la liqueur séminale dépendent de la même cause, c'est que si vous détruisez la source de la liqueur séminale en supprimant par la castration les organes nécessaires pour cette sécrétion, vous supprimerez en même temps la production du bois : car si l'on fait cette opération dans le temps qu'il a mis bas sa tête, il ne s'en forme pas une nouvelle; et si on ne la fait au contraire que dans le temps qu'il a refait sa tête, elle ne tombe plus : l'animal, en un mot, reste pour toute la vie dans l'état où il étoit lorsqu'il a subi la castration; et comme il n'éprouve plus les ardeurs du rut, les signes qui l'accompagnent disparoissent aussi; il n'y a plus de venaison, plus d'enflure au cou ni à la gorge, et il devient d'un naturel plus doux et plus tranquille. Ces parties que l'on a retranchées étoient donc nécessaires non seulement pour faire la sécrétion de la nourriture surabondante, mais elles servoient encore à l'animer, à la pousser au dehors dans toutes les parties du corps sous la forme de la venaison, et en particulier au sommet de la tête, où elle se manifeste plus que partout ailleurs par la production du bois. Il est vrai que les cerfs coupés ne laissent pas de devenir gras; mais ils ne produisent plus de bois, jamais la gorge ni le cou ne leur enflent, et leur graisse ne s'exalte ni ne s'échauffe pas comme la venaison des cerfs entiers, qui, lorsqu'ils sont en rut, ont une odeur si forte, qu'elle infecte de loin; leur chair même en est si fort imbue et pénétrée, qu'on ne peut ni la manger ni la sentir, et qu'elle se corrompt en peu de temps, au lieu que celle du cerf coupé se conserve fraîche et peut se manger dans tous les temps. Une autre preuve que la production du bois vient uniquement de la surabondance de la nourriture, c'est la différence qui se trouve entre les têtes des cerfs de même âge, dont les unes sont très-grosses, très-fournies, et les autres grêles et menues, ce qui dépend absolument de la quantité de la nourriture : car un cerf qui habite un pays abondant, où il viande à son aise, où, après avoir repu tranquillement, il peut ensuite ruminer en repos, aura toujours la tête belle, haute, bien ouverte, l'empaumure large et bien garnie, le merrain gros et bien perlé, avec grand nombre d'andouillers forts et longs; au lieu que celui qui se trouve dans un pays où il n'a ni repos ni nourriture suffisante n'aura qu'une tête mal nourrie, dont l'empaumure sera serrée, le merrain grêle et les andouillers menus et en petit nombre; en sorte qu'il est toujours aisé de juger par la tête d'un cerf s'il habite un pays abondant et tranquille, et s'il a été bien ou mal nourri. Ceux qui se portent mal, qui ont été blessés, ou seulement qui ont été inquiétés et courus, prennent rarement une belle tête et une bonne venaison; ils n'entrent en rut que plus tard; il leur a fallu plus de temps pour refaire leur tête, et ils ne la mettent bas qu'après les autres. Ainsi tout concourt à faire voir que ce bois n'est, comme la liqueur séminale, que le superflu, rendu sensible, de la nourriture organique, qui ne peut être employée tout entière au développement, à l'accroissement ou à l'entretien du corps de l'animal.

La disette retarde donc l'accroissement du bois et en diminue le volume très-considérablement; peut-être même ne serait-il pas impossible, en retranchant beaucoup la nourriture, de supprimer en entier cette production, sans avoir recours à la castration : ce qu'il y a de sûr, c'est que les cerfs coupés mangent moins que les autres; et ce qui fait que dans cette espèce, aussi bien que dans celles du daim, du chevreuil et de l'élan, les femelles n'ont point de bois, c'est qu'elles mangent moins que les mâles, et que, quand même il y auroit de la surabondance, il arrive que dans le temps où elle pourroit se manifester au dehors elles deviennent pleines; par conséquent le superflu de la nourriture étant employé à nourrir le fœtus, et ensuite à allaiter le faon, il n'y a jamais rien de surabondant. Et l'exception que peut faire ici la femelle du renne, qui porte un bois comme le mâle, est plus favorable que contraire à cette ex-

plication; car de tous les animaux qui portent un bois, le renne est celui qui, proportionnellement à sa taille, l'a d'un plus gros et d'un plus grand volume, puisqu'il s'étend en avant et en arrière, souvent tout le long de son corps: c'est aussi de tous celui qui se charge le plus abondamment de venaison, et d'ailleurs le bois que portent les femelles est fort petit en comparaison de celui des mâles. Cet exemple prouve donc seulement que quand la surabondance est si grande qu'elle ne peut être épuisée dans la gestation par l'accroissement du fœtus, elle se répand au dehors, et forme dans la femelle, comme dans le mâle, une production semblable, un bois qui est d'un plus plus petit volume, parce que cette surabondance est aussi en moindre quantité.

Ce que je dis ici de la nourriture ne doit pas s'entendre de la masse ni du volume des alimens, mais uniquement de la quantité des molécules organiques que contiennent ces alimens : c'est cette seule matière qui est vivante, active et productrice; le reste n'est qu'un marc qui peut être plus ou moins abondant sans rien changer à l'animal. Et comme le lichen, qui est la nourriture ordinaire du renne, est un aliment plus substantiel que les feuilles, les écorces ou les boutons des arbres dont le cerf se nourrit, il n'est pas étonnant qu'il y ait plus de surabondance de cette nourriture organique, et par conséquent plus de bois et plus de venaison dans le renne que dans le cerf. Cependant il faut convenir que la matière organique qui forme le bois dans ces espèces d'animaux n'est pas parfaitement dépouillée des parties brutes auxquelles elle étoit jointe, et qu'elle conserve encore, après avoir passé par le corps de l'animal, des caractères de son premier état dans le végétal. Le bois du cerf pousse, croît et se compose comme le bois d'un arbre; sa substance est peut-être moins osseuse que ligneuse: c'est pour ainsi dire un végétal greffé sur un animal, et qui participe de la nature des deux, et forme une de ces nuances auxquelles la nature aboutit toujours dans les extrêmes, et dont elle se sert pour rapprocher les choses les plus éloignées.

Dans l'animal, comme nous l'avons dit, les os croissent par les deux extrémités à la fois: le point d'appui, contre lequel s'exerce la puissance de leur extension en longueur, est dans le milieu de la longueur de l'os: cette partie du milieu est aussi la première formée, la première ossifiée; et les deux extrémités vont toujours en s'éloignant de la partie du milieu, et restent molles jusqu'à ce que l'os ait pris son entier accroissement dans cette dimension. Dans le végétal, au contraire, le bois ne croît que par une seule de ses extrémités; le bouton qui se développe, et qui doit former la branche, est attaché au vieux bois par l'extrémité inférieure; et c'est sur ce point d'appui que s'exerce la puissance de son extension en longueur. Cette différence si marquée entre la végétation des os des animaux et des parties solides des végétaux ne se trouve point dans le bois qui croît sur la tête des cerfs; au contraire, rien n'est plus semblable à l'accroissement du bois d'un arbre. Le bois du cerf ne s'étend que par une de ses extrémités, l'autre lui sert de point d'appui; il est d'abord tendre comme l'herbe et se durcit ensuite comme le bois : la peau, qui s'étend et qui croît avec lui, est son écorce, et il s'en dépouille quand il a pris son entier accroissement; tant qu'il croît, l'extrémité supérieure demeure toujours molle. Il se divise aussi en plusieurs rameaux; le merrain est l'arbre, les audouillers en sont les branches. En un mot, tout est semblable, tout est conforme dans le développement et dans l'accroissement de l'un et de l'autre, et dès lors les molécules organiques, qui constituent la substance vivante du bois du cerf, retiennent encore l'empreinte du végétal, parce qu'elles s'arrangent de la même façon que dans les végétaux. La matière domine donc ici sur la forme; le cerf, qui n'habite que dans les bois et qui ne se nourrit que de rejetons des arbres, prend une si forte teinture de bois, qu'il produit lui-même une espèce de bois qui conserve assez les caractères de son origine pour qu'on ne puisse s'y méprendre : et cet effet, quoique très-singulier, n'est cependant pas unique; il dépend d'une cause générale que j'ai eu occasion d'indiquer plus d'une fois dans cet ouvrage.

Ce qu'il y a de plus constant, de plus inaltérable dans la nature, c'est l'empreinte ou le moule de chaque espèce, tant dans les animaux que dans les végétaux : ce qu'il y a de plus variable et de plus corruptible, c'est la substance qui les compose. La matière, en général, paroît être indifférente à recevoir telle ou telle forme, et capable de porter toutes les empreintes possibles : les molécules organiques, c'est-à-dire les parties vivantes de cette matière, passent des végétaux aux animaux, sans destruction, sans altération, et forment également la substance vivante de l'herbe, du bois, de

la chair et des os. Il paroît donc, à cette première vue, que la matière ne peut jamais dominer sur la forme; et que, quelque espèce de nourriture que prenne un animal, pourvu qu'il en puisse tirer les molécules organiques qu'elle contient, et se les assimiler par la nutrition, cette nourriture ne pourra rien changer à sa forme, et n'aura d'autre effet que d'entretenir ou faire croître son corps, en se modelant sur toutes les parties du moule intérieur, et en les pénétrant intimement : ce qui le prouve, c'est qu'en général les animaux qui ne vivent que d'herbe, qui paroît être une substance très-différente de celle de leur corps, tirent de cette herbe de quoi faire de la chair et du sang; que même ils se nourrissent, croissent et grossissent autant et plus que les animaux qui ne vivent que de chair. Cependant, en observant la nature plus particulièrement, on s'apercevra que quelquefois ces molécules organiques ne s'assimilent pas parfaitement au moule intérieur, et que souvent la matière ne laisse pas d'influer sur la forme d'une manière assez sensible; la grandeur, par exemple, qui est un des attributs de la forme, varie dans chaque espèce suivant les différens climats; la qualité, la quantité de la chair, qui sont d'autres attributs de la forme, varient suivant les différentes nourritures. Cette matière organique que l'animal assimile à son corps par la nutrition, n'est donc pas absolument indifférente à recevoir telle ou telle modification; elle n'est pas absolument dépouillée de la forme qu'elle avoit auparavant, et elle retient quelques caractères de l'empreinte de son premier état : elle agit donc elle-même par sa propre forme sur celle du corps organisé qu'elle nourrit; et quoique cette action soit presque insensible, que même cette puissance d'agir soit infiniment petite en comparaison de la force qui contraint cette matière nutritive à s'assimiler au moule qui la reçoit, il doit en résulter, avec le temps, des effets très-sensibles. Le cerf, qui n'habite que les forêts, et qui ne vit, pour ainsi dire, que de bois, porte une espèce de bois qui n'est qu'un résidu de cette nourriture : le castor, qui habite les eaux et qui se nourrit de poisson, porte une queue couverte d'écailles: la chair de la loutre et de la plupart des oiseaux de rivière est un aliment de carême, une espèce de chair de poisson. L'on peut donc présumer que des animaux auxquels on ne donneroit jamais que la même espèce de nourriture prendroient en assez peu de temps une teinture des qualités de cette nourriture, et que, quelque forte que soit l'empreinte de la nature, si l'on continuoit toujours à ne leur donner que le même aliment, il en résulteroit, avec le temps, une espèce de transformation par une assimilation toute contraire à la première : ce ne seroit plus la nourriture qui s'assimileroit en entier à la forme de l'animal, mais l'animal qui s'assimileroit en partie à la forme de la nourriture, comme on le voit dans le bois du cerf et dans la queue du castor.

Le bois, dans le cerf, n'est donc qu'une partie accessoire, et, pour ainsi dire, étrangère à son corps, une production qui n'est regardée comme partie animale que parce qu'elle croît sur un animal, mais qui est vraiment végétale, puisqu'elle retient les caractères du végétal dont elle tire sa première origine, et que ce bois ressemble au bois des arbres par la manière dont il croît, dont il se développe, se ramifie, se durcit, se sèche et se sépare : car il tombe de lui-même après avoir pris son entière solidité et dès qu'il cesse de tirer de la nourriture, comme un fruit dont le pédicule se détache de la branche dans le temps de sa maturité; le nom même qu'on lui a donné dans notre langue prouve bien qu'on a regardé cette production comme un bois, et non pas comme une corne, un os, une défense, une dent, etc. Et quoique cela me paroisse suffisamment indiqué, et même prouvé, par tout ce que je viens de dire, je ne dois pas oublier un fait cité par les anciens. Aristote, Théophraste, Pline, disent tous que l'on a vu du lierre s'attacher, pousser et croître sur le bois des cerfs, lorsqu'il est encore tendre. Si ce fait est vrai, et il seroit facile de s'en assurer par l'expérience, il prouveroit encore mieux l'analogie intime de ce bois avec le bois des arbres.

Non seulement les cornes et les défenses des autres animaux sont d'une substance très-différente de celle du bois du cerf, mais leur développement, leur texture, leur accroissement, et leur forme tant extérieure qu'intérieure, n'ont rien de semblable ni même d'analogue au bois. Ces parties, comme les ongles, les cheveux, les crins, les plumes, les écailles, croissent, à la vérité, par une espèce de végétation, mais bien différente de la végétation du bois. Les cornes dans les bœufs, les chèvres, les gazelles, etc., sont creuses en dedans, au lieu que le bois du cerf est solide dans toute son épaisseur : la substance de ces cornes est la même que celle des ongles, des ergots et des écailles; celle du bois du cerf, au contraire, ressem-

ble plus au bois qu'à toute autre substance. Toutes ces cornes creuses sont revêtues en dedans d'un périoste, et contiennent dans leur cavité un os qui les soutient et leur sert de noyau; elles ne tombent jamais, et elles croissent pendant toute la vie de l'animal, en sorte qu'on peut juger son âge par les nœuds ou cercles annuels de ses cornes. Au lieu de croître, comme le bois du cerf, par leur extrémité supérieure, elles croissent, au contraire, comme les ongles, les plumes, les cheveux, par leur extrémité inférieure. Il en est de même des défenses de l'éléphant, de la vache marine, du sanglier, et de tous les autres animaux; elles sont creuses en dedans, et elles ne croissent que par leur extrémité inférieure : ainsi les cornes et les défenses n'ont pas plus de rapport que les ongles, le poil, ou les plumes, avec le bois du cerf.

Toutes les végétations peuvent donc se réduire à trois espèces : la première, où l'accroissement se fait par l'extrémité supérieure, comme dans les herbes, les plantes, les arbres, le bois du cerf, et tous les autres végétaux; la seconde, où l'accroissement se fait, au contraire, par l'extrémité inférieure, comme dans les cornes, les ongles, les ergots, le poil, les cheveux, les plumes, les écailles, les défenses, les dents, et les autres parties extérieures du corps des animaux; la troisième est celle où l'accroissement se fait à la fois par les deux extrémités, comme dans les os, les cartilages, les muscles, les tendons, et les autres parties intérieures du corps des animaux : toutes trois n'ont pour cause matérielle que la surabondance de la nourriture organique, et pour effet que l'assimilation de cette nourriture au moule qui la reçoit. Ainsi l'animal croît plus ou moins vite à proportion de la quantité de cette nourriture; et lorsqu'il a pris la plus grande partie de son accroissement, elle se détermine vers les réservoirs séminaux, et cherche à se répandre au dehors, et à produire, au moyen de la copulation, d'autres êtres organisés. La différence qui se trouve entre les animaux qui, comme le cerf, ont un temps marqué pour le rut, et les autres animaux qui peuvent engendrer en tout temps, ne vient encore que de la manière dont ils se nourrissent. L'homme et les animaux domestiques, qui tous les jours prennent à peu près une égale quantité de nourriture, souvent même très-abondante, peuvent engendrer en tout temps : le cerf, au contraire, et la plupart des animaux sauvages, qui souffrent pendant l'hiver une grande disette, n'ont rien alors de surabondant, et ne sont en état d'engendrer qu'après s'être refaits pendant l'été; et c'est aussi immédiatement après cette saison que commence le rut, pendant lequel le cerf s'épuise si fort, qu'il reste pendant tout l'hiver dans un état de langueur; sa chair est même alors si dénuée de bonne substance, et son sang est si fort appauvri, qu'il s'engendre des vers sous sa peau, lesquels augmentent encore sa misère, et ne tombent qu'au printemps, lorsqu'il a repris, pour ainsi dire, une nouvelle vie par la nourriture active que lui fournissent les productions nouvelles de la terre.

Toute sa vie se passe donc dans des alternatives de plénitude et d'inanition, d'embonpoint et de maigreur, de santé, pour ainsi dire, et de maladie, sans que ces oppositions si marquées et cet état toujours excessif altèrent sa constitution; il vit aussi long-temps que les autres animaux qui ne sont pas sujets à ces vicissitudes. Comme il est cinq ou six ans à croître, il vit aussi sept fois cinq ou six ans, c'est-à-dire trente-cinq ou quarante ans. Ce que l'on a débité sur la longue vie des cerfs n'est appuyé sur aucun fondement : ce n'est qu'un préjugé populaire qui régnoit dès le temps d'Aristote; et ce philosophe dit avec raison que cela ne lui paroît pas vraisemblable, attendu que le temps de la gestation et celui de l'acccroissement du jeune cerf n'indiquent rien moins qu'une très-longue vie. Cependant, malgré cette autorité, qui seule auroit dû suffire pour détruire ce préjugé, il s'est renouvelé dans les siècles d'ignorance par une histoire ou une fable que l'on a faite d'un cerf qui fut pris par Charles VI dans la forêt de Senlis, et qui portoit un collier sur lequel étoit écrit : *Cæsar hoc mihi donavit;* et l'on a mieux aimé supposer mille ans de vie à cet animal, et faire donner ce collier par un empereur romain, que de convenir que ce cerf pouvoit venir d'Allemagne, où les empereurs ont, dans tous les temps, pris le nom de César.

La tête des cerfs va tous les ans en augmentant en grosseur et en hauteur, depuis la seconde année de leur vie jusqu'à la huitième : elle se soutient toujours belle et à peu près la même pendant toute la vigueur de l'âge; mais, lorsqu'ils deviennent vieux, leur tête décline aussi. Il est rare que nos cerfs portent plus de vingt ou vingt-deux andouillers, lors même que leur tête est la plus belle, et ce nombre n'est rien moins que constant; car il arrive souvent que le

même cerf aura dans une année un certain nombre d'andouillers, et que l'année suivante il en aura plus ou moins, selon qu'il aura eu plus ou moins de nourriture et de repos : et de même que la grandeur de la tête et du bois du cerf dépend de la quantité de la nourriture, la qualité de ce même bois dépend aussi de la différente qualité des nourritures ; il est, comme le bois des forêts, grand, tendre et assez léger dans les pays humides et fertiles ; il est au contraire court, dur et pesant, dans les pays secs et stériles.

Il en est de même encore de la grandeur et de la taille de ces animaux ; elle est fort différente, selon les lieux qu'ils habitent. Les cerfs de plaines, de vallées ou de collines abondantes en grains, ont le corps beaucoup plus grand et les jambes plus hautes que les cerfs des montagnes sèches, arides et pierreuses : ceux-ci ont le corps bas, court et trapu ; ils ne peuvent courir aussi vite, mais ils vont plus long-temps que les premiers ; ils sont plus méchans, ils ont le poil plus long sur le massacre ; leur tête est ordinairement basse et noire, à peu près comme un arbre rabougri, dont l'écorce est rembrunie, au lieu que la tête des cerfs de plaines est haute et d'une couleur claire et rougeâtre, comme le bois et l'écorce des arbres qui croissent en bon terrain. Ces petits cerfs trapus n'habitent guère les futaies, et se tiennent presque toujours dans les taillis, où ils peuvent se soustraire plus aisément à la poursuite des chiens : leur venaison est plus fine, et leur chair est de meilleur goût que celle des cerfs de plaines. Le cerf de Corse paroît être le plus petit de tous ces cerfs de montagnes ; il n'a guère que la moitié de la hauteur des cerfs ordinaires ; c'est, pour ainsi dire, un basset parmi les cerfs : il a le pelage brun, le corps trapu, les jambes courtes. Et, ce qui m'a convaincu que la grandeur et la taille des cerfs en général dépendoient absolument de la quantité et de la qualité de la nourriture, c'est qu'en ayant fait élever un chez moi, et l'ayant nourri largement pendant quatre ans, il étoit à cet âge beaucoup plus haut, plus gros, plus étoffé que les plus vieux cerfs de mes bois, qui cependant sont de la belle taille.

Le pelage le plus ordinaire pour le cerf est le fauve ; cependant il se trouve, même en assez grand nombre, des cerfs bruns, et d'autres qui sont roux : les cerfs blancs sont bien plus rares, et semblent être des cerfs devenus domestiques, mais très-anciennement ; car Aristote et Pline parlent des cerfs blancs, et il paroît qu'ils n'étoient pas alors plus communs qu'ils ne le sont aujourd'hui. La couleur du bois, comme la couleur du poil, semble dépendre en particulier de l'âge et de la nature de l'animal, et en général de l'impression de l'air : les jeunes cerfs ont le bois plus blanchâtre et moins teint que les vieux. Les cerfs dont le pelage est d'un fauve clair et délayé ont souvent la tête pâle et mal teinte ; ceux qui sont d'un fauve vif l'ont ordinairement rouge ; et les bruns, surtout ceux qui ont du poil noir sur le cou, ont aussi la tête noire. Il est vrai qu'à l'intérieur le bois de tous les cerfs est à peu près également blanc : mais ces bois diffèrent beaucoup les uns des autres en solidité et par leur texture plus ou moins serrée ; il y en a qui sont fort spongieux, et où même il se trouve des cavités assez grandes : cette différence dans la texture suffit pour qu'ils puissent se colorer différemment, et il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la sève des arbres pour produire cet effet, puisque nous voyons tous les jours l'ivoire le plus blanc jaunir ou brunir à l'air, quoiqu'il soit d'une matière bien plus compacte et moins poreuse que celle du bois du cerf.

Le cerf paroît avoir l'œil bon, l'odorat exquis, et l'oreille excellente. Lorsqu'il veut écouter, il lève la tête, dresse les oreilles, et alors il entend de fort loin ; lorsqu'il sort dans un petit taillis ou dans quelque autre endroit à demi découvert, il s'arrête pour regarder de tous côtés, et cherche ensuite le dessous du vent pour sentir s'il n'y a pas quelqu'un qui puisse l'inquiéter. Il est d'un naturel assez simple, et cependant il est curieux et rusé : lorsqu'on le siffle ou qu'on l'appelle de loin, il s'arrête tout court et regarde fixement, et avec une espèce d'admiration, les voitures, le bétail, les hommes ; et, s'ils n'ont ni arme ni chiens, il continue à marcher d'assurance, et passe son chemin fièrement et sans fuir. Il paroît aussi écouter avec autant de tranquillité que de plaisir le chalumeau ou le flageolet des bergers, et les veneurs se servent quelquefois de cet artifice pour le rassurer. En général, il craint beaucoup moins l'homme que les chiens, et ne prend de la défiance et de la ruse qu'à mesure et qu'autant qu'il aura été inquiété. Il mange lentement, il choisit sa nourriture ; et lorsqu'il a viandé, il cherche à se reposer pour ruminer à loisir : mais il paroît que la ruminaton ne se

fait pas avec autant de facilité que dans le bœuf : ce n'est, pour ainsi dire, que par secousses que le cerf peut faire remonter l'herbe contenue dans son premier estomac. Cela vient de la longueur et de la direction du chemin qu'il faut que l'aliment parcoure : le bœuf a le cou court et droit, le cerf l'a long et arqué; il faut donc beaucoup plus d'effort pour faire remonter l'aliment, et cet effort se fait par une espèce de hoquet dont le mouvement se marque au dehors et dure pendant tout le temps de la rumination. Il a la voix d'autant plus forte, plus grosse et plus tremblante, qu'il est plus âgé : la biche a la voix plus foible et plus courte; elle ne rait pas d'amour, mais de crainte : le cerf rait d'une manière effroyable dans le temps du rut; il est alors si transporté, qu'il ne s'inquiète ni ne s'effraie de rien : on peut donc le surprendre aisément; et comme il est surchargé de venaison, il ne tient pas long-temps devant les chiens : mais il est dangereux aux abois, il se jette sur eux avec une espèce de fureur. Il ne boit guère en hiver, et encore moins au printemps; l'herbe tendre et chargée de rosée lui suffit : mais, dans les chaleurs et les sécheresses de l'été, il va boire aux ruisseaux, aux mares, aux fontaines; et dans le temps du rut il est si fort échauffé, qu'il cherche l'eau partout, non seulement pour apaiser sa soif brûlante, mais pour se baigner et se rafraîchir le corps. Il nage parfaitement bien, et plus légèrement alors que dans tout autre temps, à cause de la venaison, dont le volume est plus léger qu'un pareil volume d'eau : on en a vu traverser de très-grandes rivières; on prétend même qu'attirés par l'odeur des biches, les cerfs se jettent à la mer dans le temps du rut, et passent d'une île à une autre à des distances de plusieurs lieues. Ils sautent encore plus légèrement qu'ils ne nagent; car lorsqu'ils sont poursuivis, ils franchissent aisément une haie, et même un palis d'une toise de hauteur. Leur nourriture est différente suivant les différentes saisons : en automne, après le rut, ils cherchent les boutons des arbustes verts, les fleurs de bruyères, les feuilles de ronces, etc.; en hiver, lorsqu'il neige, ils pelent les arbres et se nourrissent d'écorces, de mousse, etc., et lorsqu'il fait un temps doux, ils vont viander dans les blés; au commencement du printemps, ils cherchent les chatons des trembles, des marsaules, des coudriers, les fleurs et les boutons du cornouiller, etc.; en été, ils ont de quoi choisir, mais ils préfèrent les seigles à tous les autres grains, et la bourgène à tous les autres bois. La chair du faon est bonne à manger, celle de la biche et du daguet n'est pas absolument mauvaise, mais celle des cerfs a toujours un goût désagréable et fort : ce que cet animal fournit de plus utile, c'est son bois et sa peau; on la prépare, et elle fait un cuir souple et très-durable; le bois s'emploie par les couteliers, les fourbisseurs, etc., et l'on en tire, par la chimie, des esprits alkalis volatils dont la médecine fait un fréquent usage.

* On sait que dans plusieurs animaux, tels que les chats, les chouettes, etc., la pupille de l'œil se rétrécit au grand jour et se dilate dans l'obscurité; mais on ne l'avoit pas remarqué sur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Beccaria, savant physicien et célèbre professeur à Pise, la lettre suivante, datée de Turin le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait :

« Je présentois du pain, dit M. Beccaria, à un cerf enfermé dans un endroit obscur, pour l'attirer vers la fenêtre, et pour admirer à loisir la forme rectangulaire et transversale de ses pupilles, qui, dans la lumière vive, n'avoient au plus qu'une demi-ligne de largeur sur environ quinze lignes de longueur. Dans un jour plus foible, elles s'élargissoient de plus d'une ligne et demie, mais en conservant leur figure rectangulaire; et, dans le passage des ténèbres, elles s'élargissoient d'environ quatre lignes, toujours transversalement, c'est-à-dire horizontalement, en conservant la même forme rectangulaire. L'on peut aisément s'assurer de ces faits en mettant la main sur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes. »

Cette observation fait penser avec raison à M. Beccaria que les autres animaux du genre des cerfs ont la même facilité de dilater et de contracter leurs pupilles; mais, ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'est que la pupille des chats, des chouettes, et de plusieurs autres animaux, se dilate et se contracte verticalement, au lieu que la pupille du cerf se contracte et se dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'histoire du cerf un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amezaga, qui joint à beaucoup de connoissances une grande expérience de la chasse.

« Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus tard,

selon leur âge. A la fin de juin, les gros cerfs ont leur tête allongée, et elle commence à leur démanger. C'est aussi dans ce même temps qu'ils commencent à toucher aux bois pour se défaire de la peau veloutée qui entoure le merrain et les andouillers. Au commencement d'août, la tête commence à prendre la consistance qu'elle doit avoir pour le reste de l'année. Le 17 octobre, l'équipage de S. A. S. monseigneur le prince de Condé attaqua un cerf de dix cors jeunement : c'est dans cette saison que les cerfs tiennent leur rut, et par conséquent ils sont alors bien moins vigoureux; et ce fut avec grand étonnement que nous vîmes ce cerf aller grand train, et nous conduire à près de six lieues de son lancé.

« Ce cerf pris, nous trouvâmes sa tête blanche et sanguinolente, comme elle auroit dû l'être dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au bois; cette tête étoit couverte de lambeaux de la peau veloutée qui se détache de la ramure : il avoit andouillers sur andouillers et chevillures, avec deux perches sans empaumures. Tous les chasseurs qui arrivèrent à la mort de ce cerf furent étonnés de ce phénomène; mais ils le furent bien davantage lorsqu'on voulut lui lever les daintiers : on n'en trouva point dans le *scrotum;* mais, après avoir ouvert le corps, on trouva en dedans deux petits daintiers gros comme des noisettes, et nous vîmes clairement qu'il n'avoit point donné au rut comme les autres, et nous estimâmes que même il n'y avoit jamais donné. On sait que pendant les mois de juin, juillet et août, les cerfs sont prodigieusement chargés de suif, et qu'au 15 septembre ils pissent ce suif, en sorte qu'il ne leur reste que de la chair : celui dont je parle avoit conservé tout son suif, par la raison qu'il n'étoit point en état de ruter. Ce cerf avoit un autre défaut que nous observâmes en lui levant les pieds; il lui manquoit dans le pied droit l'os du dedans du pied; et cet os, qui se trouvoit dans le pied gauche, étoit long d'un demi-pouce, pointu et gros comme un cure-dent.

« Il est notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas sa tête, elle ne repousse plus : on sait aussi que lorsque l'on coupe un cerf qui a sa tête dans sa perfection, il la conserve toujours. Or il paroît ici que les très-petites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler ont suffi pour lui faire changer de tête, mais que la nature a toujours été tardive dans ses opérations pour la conformation naturelle de cet animal; car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidents qui puissent faire croire que ce même ordre de la nature ait pu être dérangé; en sorte qu'on peut dire, avec grande raison, que ce retardement ne vient que du peu de facultés des parties de la génération dans cet animal, lesquelles étoient néanmoins suffisantes pour produire la chute et la renaissance de la tête, puisque les meules nous indiquoient qu'il avoit eu sa tête de daguet, sa seconde tête, sa troisième, sa quatrième et dix cors jeunement, au temps où nous l'avons pris. »

Cette observation de M. le marquis d'Amezaga semble prouver encore mieux que toutes les observations qu'on avoit faites précédemment, que la chute et le renouvellement de la tête des cerfs dépendent en totalité de la présence des daintiers ou testicules, et en partie de leur état plus ou moins complet; car ici les testicules étant pour ainsi dire imparfaits et beaucoup trop petits, la tête étoit par cette raison plus long-temps à se former, et tomboit aussi beaucoup plus tard que dans les cerfs.

Nous avons donné une indication assez détaillée au sujet d'une race particulière de cerf, connu sous le nom de *cerf noir* ou *cerf des Ardennes;* mais nous ignorions que cette race eût des variétés. Feu M. Collinson m'a écrit que le roi d'Angleterre, Jacques Ier, avoit fait venir plusieurs cerfs noirs, ou du moins très-bruns, de différens pays, mais surtout du Holstein, de Danemarck, et de Norwége, et il m'a observé en même temps que ces cerfs sont différens de celui que j'ai décrit dans mon ouvrage.

« Ils ont, dit-il, des empaumures larges et aplaties à leurs bois comme les daims; ce qui n'est pas dans celui des Ardennes. Il ajoute que le roi Jacques avoit fait mettre plusieurs de ces cerfs dans deux forêts voisines de Londres, et qu'il en avoit envoyé quelques autres en Écosse, d'où ils se sont répandus dans plusieurs endroits. Pendant l'hiver ils paroissent noirs et ont le poil hérissé; l'été ils sont bruns et ont le poil lisse; mais ils ne sont pas si bons à manger que les cerfs ordinaires. »

Pontoppidan, en parlant des cerfs de Norwége, dit « qu'il ne s'en trouve que dans les dioceses de Berghen et de Drontheim, c'est-à-dire dans la partie occidentale du royaume, et que ces animaux traversent quelquefois en troupes les canaux qui sont entre le continent et les îles voisines de la côte, ayant la tête appuyée sur la croupe les uns des autres; et quand le chef de la

file est fatigué, il se retire pour se reposer, et le plus vigoureux prend sa place. »

Quelques gens ont pensé qu'on pourroit rendre domestiques les cerfs de nos bois, en les traitant comme les Lapons traitent les rennes, avec soin et douceur. Nous pouvons citer à ce sujet un exemple qu'on pourroit suivre. Autrefois il n'y avoit point de cerfs à l'Ile-de-France; ce sont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils sont petits et ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les François s'établirent dans l'île, ils trouvèrent une très-grande quantité de ces cerfs; ils en ont détruit une partie, et le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On est parvenu à les rendre domestiques, et quelques habitans en ont des troupeaux.

Nous avons vu à l'École vétérinaire une petite espèce de cerf qu'on nous dit venir du cap de Bonne-Espérance, dont la robe étoit semée de taches blanches, comme celle de l'axis; on lui donnoit le nom de *cerf-cochon*, parce qu'il n'a pas la même légèreté de corps, et les jambes plus grosses que les autres animaux de ce genre. Il n'avoit que trois pieds quatre pouces et demi de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps; les jambes courtes; les pieds et les sabots fort petits; le pelage fauve, semé de taches blanches; l'œil noir et bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière supérieure; les naseaux noirs; une bande noirâtre des naseaux aux coins de la bouche; la tête couleur de ventre de biche, mêlée de grisâtre, brune sur le chanfrein et à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poils noirs en dedans, et d'un poil ras, gris mêlé de fauve en dehors. Le bois de ce cerf avoit onze pouces sept lignes de long sur dix lignes de grosseur; le dessus du dos étoit plus brun que le reste du corps; la queue fauve dessus, et blanche dessous; et les jambes étoient d'un brun noirâtre.

Il paroît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim; on en peut juger par la seule inspection de son bois.

* Nous devons ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'Histoire naturelle de ces animaux, et dans ce volume, quelques autres faits intéressans qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, chambellan de Sa Majesté prussienne, qui joint beaucoup de connoissances à un discernement excellent, et qui s'est occupé en observateur habile, et en chasseur infatigable, de tout ce qui a rapport aux animaux sauvages du pays qu'il habite. Voici ce qu'il m'a écrit au sujet du cerf et du chevreuil, par sa lettre datée du château d'Anisow, près Stettin, le 5 novembre 1784 :

« Vous dites, monsieur le comte, dans l'Histoire naturelle du cerf, t. XIV, p. 425, de votre édition : *La disette retarde donc l'accroissement du bois, et en diminue le volume très-considérablement; peut-être même ne seroit-il pas impossible, en retranchant beaucoup la nourriture, de supprimer entièrement cette production, sans avoir recours à la castration.* Ce cas est arrivé, monsieur, et je puis vous dire que votre supposition a été pleinement vérifiée. Un cerf fut tué de nuit au clair de la lune, dans un jardin, au mois de janvier. Le chasseur qui lui avoit porté le coup le prit pour une vieille biche, et fut très-surpris, en l'approchant, de le reconnoître pour un vieux cerf, mais qui n'avoit pas de bois : il examina d'abord les daintiers, qui étoient en bon état; mais, en approchant de la tête, il vit que la mâchoire inférieure avoit été emportée en partie par un coup de fusil long-temps auparavant. La blessure en étoit guérie; mais la difficulté qu'avoit eue le cerf de prendre sa nourriture l'avoit privé de toute surabondance et avoit absolument retranché la production du bois. Ce cerf étoit d'une si grande maigreur qu'il n'avoit que la peau et les os; et son bois une fois tombé, il ne lui avoit pas été possible d'en reproduire un autre : les couronnes étoient absolument sans refaits, et simplement recouvertes d'une peau veloutée, comme elles le sont les premiers jours que le cerf a mis bas. Ce fait, peut-être unique, est très-rare; il est arrivé dans le voisinage de mes terres, que j'habite, et pourroit être attesté juridiquement si on le demandoit. »

Dans une lettre postérieure, M. le comte de Mellin me fait part de quelques expériences qu'il a faites en retranchant le bois des cerfs; ce qui les prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer.

« Il est clairement démontré que les daintiers et une surabondance de nourriture sont la cause de l'accroissement du bois du cerf et de tous les animaux qui portent du bois, et qu'ainsi le bois est l'*effet*, et les daintiers et la surabondance la *cause*. Mais qui eût imaginé que dans le cerf il y eût une réaction de l'effet à la cause, et que si l'on coupoit le bois du cerf d'abord après qu'il est refait, c'est-à-dire avant le rut, on dé-

ruiroit en lui, pour cette année, les moyens de se reproduire? et cependant il n'y a rien de plus vrai. J'en ai été convaincu cette année par une observation très-remarquable. J'avois enfermé, en 1782, dans un parc de daims que j'ai à côté de mon château, un cerf et une biche, tous les deux du même âge, et qui tous deux étoient parfaitement apprivoisés. L'étendue du parc est assez considérable; et malgré les daims qui y sont, l'abondance de nourriture y est si grande, que le cerf, immédiatement après la chute des dagues, refit un bois (en 1782) de dix cors, portant cinq andouillers sur chaque perche. Cependant ce cerf devint dangereux pour ceux qui se promenoient dans mon parc, et cela m'engagea à lui faire scier les perches tout au dessous du premier andouiller, d'abord après qu'il eut touché au bois. En automne ce cerf entra en rut, raya fortement, couvrit la biche et se comporta comme un vieux cerf; mais la biche ne conçut point. L'année suivante, en 1783, le cerf porta un bois plus fort que le précédent; je le fis scier de même. Ce cerf entra encore en rut, mais ses accouplemens ne furent pas prolifiques. La biche, qui n'avoit jamais porté, n'étoit entrée dans le parc que lorsque le cerf avoit perdu ses premières dagues, le seul bois que je ne lui avois pas fait couper. La troisième année, 1784, le cerf étoit plus grand et plus fort que le plus vieux cerf de mes forêts, et portoit un bois de six andouillers sur chaque perche, que je fis encore scier; et quoiqu'il entrât en rut, il ne produisit rien encore. Cela m'engagea à lui laisser son bois l'année suivante, 1785, parce que l'état de vigueur dans lequel lui et la biche se trouvèrent me fit douter que peut-être leur stérilité pouvoit provenir de ce que je lui avois fait toujours couper le bois, et l'effet m'assura que j'avois eu raison; car, l'automne passé, je m'aperçus que la biche ne souffrit que peu de temps les approches du cerf. Elle conçut, et j'en ai eu cette année, en 1786, un faon qui vit encore, et qui est gros et vigoureux; mais pour la biche, je l'ai perdue cette année pendant le rut, le cerf lui ayant fait une blessure d'un coup d'andouiller, dont elle est morte quelques semaines après. »

LE DAIM.

Aucune espece n'est plus voisine d'une autre que l'espèce du daim l'est de celle du cerf: cependant ces animaux, qui se ressemblent à tant d'égards, ne vont point ensemble, se fuient, ne se mêlent jamais, et ne forment par conséquent aucune race intermédiaire. Il est même rare de trouver des daims dans les pays qui sont peuplés de beaucoup de cerfs, à moins qu'on ne les y ait apportés: ils paroissent être d'une nature beaucoup moins robuste et moins agreste que celle du cerf; ils sont aussi beaucoup moins communs dans les forêts. On les élève dans des parcs où ils sont pour ainsi dire à demi domestiques. L'Angleterre est le pays de l'Europe où il y en a le plus, et l'on y fait grand cas de cette venaison: les chiens la préfèrent aussi à la chair de tous les autres animaux, et lorsqu'ils ont une fois mangé du daim, ils ont beaucoup de peine à garder le change sur le cerf ou sur le chevreuil. Il y a des daims aux environs de Paris et dans quelques provinces de France; il y en a en Espagne et en Allemagne; il y en a aussi en Amérique, qui peut-être y ont été transportés d'Europe. Il semble que ce soit un animal des climats tempérés, car il n'y en a point en Russie, et l'on n'en trouve que très-rarement dans les forêts de Suède et des autres pays du Nord.

Les cerfs sont bien plus généralement répandus; il y en a partout en Europe, même en Norwége et dans tout le Nord, à l'exception peut-être de la Laponie; on en trouve aussi beaucoup en Asie, surtout en Tartarie et dans les provinces septentrionales de la Chine. On les retrouve en Amérique; car ceux du Canada ne diffèrent des nôtres que par la hauteur du bois, par le nombre et par la direction des andouillers, qui quelquefois n'est pas droite en avant comme dans les têtes de nos cerfs, mais qui retourne en arrière par une inflexion bien marquée, en sorte que la pointe de chaque andouiller regarde le merrain: et cette forme de tête n'est pas absolument particulière aux cerfs

du Canada, car on trouve une pareille tête dans la *Vénerie* de Du Fouilloux; et le bois du cerf de Canada, que nous avons fait graver, a les andouillers droits, ce qui prouve assez que ce n'est qu'une variété qui se rencontre quelquefois dans les cerfs de tous les pays. Il en est de même de ces têtes qui ont au dessus de l'empaumure un grand nombre d'andouillers en forme de couronne, que l'on ne trouve que très-rarement en France, et qui viennent, dit Du Fouilloux, du pays des Moscovites et d'Allemagne; ce n'est qu'une autre variété qui n'empêche pas que ces cerfs ne soient pas de la même espèce que les nôtres. En Canada comme en France la plupart des cerfs ont donc les andouillers droits; mais leur bois en général est plus grand et plus gros, parce qu'ils trouvent dans ces pays inhabités plus de nourriture et de repos que dans les pays peuplés de beaucoup d'hommes. Il y a de grands et petits cerfs en Amérique comme en Europe; mais, quelque répandue que soit cette espèce, il semble cependant qu'elle soit bornée aux climats froids et tempérés: les cerfs du Mexique et des autres parties de l'Amérique méridionale; ceux que l'on appelle *biches des bois* et *biches des palétuviers* à Cayenne; ceux que l'on appelle *cerfs du Gange*, et que l'on trouve dans les mémoires dressés par M. Perrault, sous le nom de *biches de Sardaigne;* ceux enfin auxquels les voyageurs donnent le nom de *cerfs* au cap de Bonne-Espérance, en Guinée et dans les autres pays chauds, ne sont pas de l'espèce de nos cerfs, comme on le verra dans l'histoire particulière de chacun de ces animaux.

Et comme le daim est un animal moins sauvage, plus délicat, et pour ainsi dire plus domestique que le cerf, il est aussi sujet à un plus grand nombre de variétés. Outre les daims communs et les daims blancs, dont on peut voir la description, l'on en connoît encore plusieurs autres: les daims d'Espagne, par exemple, qui sont presque aussi grands que des cerfs, mais qui ont le cou moins gros et la couleur plus obscure, avec la queue noirâtre, non blanche par dessous, et plus longue que celle des daims communs; les daims de Virginie, qui sont presque aussi grands que ceux d'Espagne, et qui sont remarquables par la grandeur du membre génital et la grosseur des testicules; d'autres qui ont le front comprimé, aplati entre les yeux, les oreilles et la queue plus longues que le daim commun, et qui sont marqués d'une tache blanche sur les ongles des pieds de derrière; d'autres qui sont tachés ou rayés de blanc, de noir et de fauve-clair; et d'autres enfin qui sont entièrement noirs: tous ont le bois plus veule, plus aplati, plus étendu en largeur, et à proportion plus garni d'andouillers que celui du cerf; il est aussi plus courbé en dedans, et il se termine par une large et longue empaumure, et quelquefois, lorsque leur tête est forte et bien nourrie, les plus grands andouillers se terminent eux-mêmes par une petite empaumure. Le daim commun a la queue plus longue que le cerf, et le pelage plus clair. La tête de tous les daims mue comme celle des cerfs, mais elle tombe plus tard; ils sont à peu près le même temps à la refaire, aussi leur rut arrive quinze jours ou trois semaines après celui du cerf: les daims raient alors assez fréquemment, mais d'une voix basse et comme entrecoupée; ils ne s'excèdent pas autant que le cerf, ni ne s'épuisent pas par le rut; ils ne s'écartent pas de leur pays pour aller chercher les femelles, cependant ils se les disputent et se battent à outrance. Ils sont presque toujours les uns avec les autres. Dans les parcs, lorsqu'ils se trouvent en grand nombre, ils forment ordinairement deux troupes, qui sont bien distinctes, bien séparées, et qui bientôt deviennent ennemies, parce qu'ils veulent également occuper le même endroit du parc: chacune de ces troupes a son chef qui marche le premier, et c'est le plus fort et le plus âgé; les autres suivent, et tous se disposent à combattre pour chasser l'autre troupe du bon pays. Ces combats sont singuliers par la disposition qui paroît y régner; ils s'attaquent avec ordre, et se battent avec courage, se soutiennent les uns les autres et ne se croient pas vaincus par un seul échec; car le combat se renouvelle tous les jours, jusqu'à ce que les plus forts chassent les plus foibles et les relèguent dans le mauvais pays.

Ils aiment les terrains élevés et entrecoupés de petites collines. Ils ne s'éloignent pas, comme le cerf, lorsqu'on les chasse; ils ne font que tourner, et cherchent seulement à se dérober des chiens par la ruse et par le change: cependant, lorsqu'ils sont pressés, échauffés et épuisés, ils se jettent à l'eau comme le cerf; mais ils ne se hasardent pas à la traverser dans une aussi grande étendue: ainsi la chasse du daim et celle du cerf n'ont entre elles aucune différence essentielle. Les connoissances du daim sont, en plus petit, les mêmes que celles du cerf; les mêmes ruses leur sont communes, seule-

ment elles sont plus répétées par le daim: comme il est moins entreprenant, et qu'il ne se forlonge pas tant, il a plus souvent besoin de s'accompagner, de revenir sur ses voies, etc., ce qui rend en général la chasse du daim plus sujette aux inconvéniens que celle du cerf. D'ailleurs, comme il est plus petit et plus léger, ses voies laissent sur la terre et aux portées une impression moins forte et moins durable; ce qui fait que les chiens gardent moins le change, et qu'il est plus difficile de rapprocher lorsqu'on a un défaut à relever.

Le daim s'apprivoise très-aisément. Il mange de beaucoup de choses que le cerf refuse : aussi conserve-t-il mieux sa venaison; car il ne paroit pas que le rut, suivi des hivers les plus rudes et les plus longs, le maigrisse et l'altère; il est presque dans le même état pendant toute l'année. Il broute de plus près que le cerf, et c'est ce qui fait que le bois coupé par la dent du daim repousse beaucoup plus difficilement que celui qui ne l'a été que par le cerf. Les jeunes mangent plus vite et plus avidement que les vieux; ils ruminent; ils cherchent les femelles dès la seconde année de leur vie: ils ne s'attachent pas à la même, comme le chevreuil; mais ils en changent comme le cerf. La daine porte huit mois et quelques jours, comme la biche; elle produit de même ordinairement un faon, quelquefois deux, et très-rarement trois : ils sont en état d'engendrer et de produire depuis l'âge de deux ans jusqu'à quinze ou seize : enfin ils ressemblent aux cerfs par presque toutes les habitudes naturelles; et la plus grande différence qu'il y ait entre ces animaux, c'est dans la durée de la vie. Nous avons dit, d'après le témoignage des chasseurs, que les cerfs vivent trente-cinq ou quarante ans, et l'on nous a assuré que les daims ne vivent qu'environ vingt ans. Comme ils sont plus petits, il y a apparence que leur accroissement est encore plus prompt que celui du cerf; car dans tous les animaux la durée de la vie est proportionnelle à celle de l'accroissement, et non pas au temps de la gestation, comme on pourroit le croire, puisqu'ici le temps de la gestation est le même, et que dans d'autres espèces, comme celle du bœuf, on trouve que, quoique le temps de la gestation soit fort long, la vie n'en est pas moins courte; par conséquent on ne doit pas en mesurer la durée sur celle du temps de la gestation, mais uniquement sur le temps de l'accroissement, à compter depuis la naissance jusqu'au développement presque entier du corps de l'animal.

LE CHEVREUIL.

Le cerf, comme le plus noble des habitans des bois, occupe dans les forêts les lieux ombragés par les cimes élevées des plus hautes futaies; le chevreuil, comme étant d'une espèce inférieure, se contente d'habiter sous des lambris plus bas, et se tient ordinairement dans le feuillage épais des plus jeunes taillis : mais s'il a moins de noblesse, moins de force et beaucoup moins de hauteur de taille, il a plus de grâce, plus de vivacité et même plus de courage que le cerf; il est plus gai, plus leste, plus éveillé; sa forme est plus arrondie, plus élégante, et sa figure plus agréable; ses yeux surtout sont plus beaux, plus brillans, et paroissent animés d'un sentiment plus vif; ses membres sont plus souples, ses mouvemens plus prestes, et il bondit, sans effort, avec autant de force que de légèreté. Sa robe est toujours propre, son poil net et lustré; il ne se roule jamais dans la fange, comme le cerf; il ne se plait que dans les pays les plus élevés, les plus secs, où l'air est le plus pur. Il est encore plus rusé, plus adroit à se dérober, plus difficile à suivre; il a plus de finesse, plus de ressources d'instinct; car, quoiqu'il ait le désavantage mortel de laisser après lui des impressions plus fortes, et qui donnent aux chiens plus d'ardeur et plus de véhémence d'appétit que l'odeur du cerf, il ne laisse pas de savoir se soustraire à leur poursuite par la rapidité de sa première course et par ses détours multipliés. Il n'attend pas, pour employer la ruse, que la force lui manque : dès qu'il sent, au contraire, que les premiers efforts d'une fuite rapide ont été sans succès, il revient sur ses pas, retourne, revient encore; et, lorsqu'il

a confondu par ses mouvemens opposés la direction de l'aller avec celle du retour, lorsqu'il a mêlé les émanations présentes avec les émanations passées, il se sépare de la terre par un bond, et se jetant à côté, il se met ventre à terre, et laisse, sans bouger, passer près de lui la troupe entière de ses ennemis ameutés.

Il diffère du cerf et du daim par le naturel, par le tempérament, par les mœurs et aussi par presque toutes les habitudes de nature. Au lieu de se mettre en hardes comme eux et de marcher par grandes troupes, il demeure en famille: le père, la mère et les petits vont ensemble, et on ne les voit jamais s'associer avec des étrangers. Ils sont aussi constans dans leurs amours que le cerf l'est peu; comme la chevrette produit ordinairement deux faons, l'un mâle et l'autre femelle, ces jeunes animaux, élevés, nourris ensemble, prennent une si forte affection l'un pour l'autre qu'ils ne se quittent jamais, à moins que l'un des deux n'ait éprouvé l'injustice du sort, qui ne devroit jamais séparer ce qui s'aime: et c'est attachement encore plutôt qu'amour; car, quoiqu'ils soient toujours ensemble, ils ne ressentent les ardeurs du rut qu'une seule fois par an, et ce temps ne dure que quinze jours; c'est à la fin d'octobre qu'il commence, et il finit avant le 15 de novembre. Ils ne sont point alors chargés, comme le cerf, d'une venaison surabondante; ils n'ont point d'odeur forte, point de fureur, rien, en un mot, qui les altère et qui change leur état: seulement ils ne souffrent pas que leurs faons restent avec eux pendant ce temps; le père les chasse, comme pour les obliger à céder leur place à d'autres qui vont venir, et à former eux-mêmes une nouvelle famille: cependant, après que le rut est fini, les faons reviennent auprès de leur mère, et ils y demeurent encore quelque temps, après quoi ils la quittent pour toujours, et vont tous deux s'établir à quelque distance des lieux où ils ont pris naissance.

La chevrette porte cinq mois et demi; elle met bas vers la fin d'avril ou au commencement de mai. Les biches, comme nous l'avons dit, portent plus de huit mois; et cette différence seule suffiroit pour prouver que ces animaux sont d'une espèce assez éloignée pour ne pouvoir jamais se rapprocher, ni se mêler, ni produire ensemble une race intermédiaire: par ce rapport, aussi bien que par la figure et par la taille, ils se rapprochent de l'espèce de la chèvre autant qu'ils s'éloignent de l'espèce du cerf; car la chèvre porte à peu près le même temps, et le chevreuil peut être regardé comme une chèvre sauvage, qui, ne vivant que de bois, porte du bois au lieu de cornes. La chevrette se sépare du chevreuil lorsqu'elle veut mettre bas; elle se recèle dans le plus fort du bois pour éviter le loup, qui est son plus dangereux ennemi. Au bout de dix ou douze jours, les jeunes faons ont déja pris assez de force pour la suivre. Lorsqu'elle est menacée de quelque danger, elle les cache dans quelque endroit fourré; elle fait face, se laisse chasser pour eux; mais tous ces soins n'empêchent pas que les hommes, les chiens, les loups, ne les lui enlèvent souvent: c'est là leur temps le plus critique, et celui de la grande destruction de cette espèce, qui n'est déja pas trop commune: j'en ai la preuve par ma propre expérience. J'habite souvent une campagne dans un pays dont les chevreuils ont une grande réputation; il n'y a point d'année qu'on ne m'apporte au printemps plusieurs faons, les uns vivans, pris par les hommes, d'autres tués par les chiens; en sorte que, sans compter ceux que les loups dévorent, je vois qu'on en détruit plus dans le seul mois de mai que dans le cours de tout le reste de l'année; et ce que j'ai remarqué depuis plus de vingt-cinq ans, c'est que, comme s'il y avoit en tout un équilibre parfait entre les causes de destruction et de renouvellement, ils sont toujours, à très-peu près, en même nombre dans les mêmes cantons. Il n'est pas difficile de les compter, parce qu'ils ne sont nulle part bien nombreux, qu'ils marchent en famille et que chaque famille habite séparément; en sorte que, par exemple, dans un taillis de cent arpens, il y en aura une famille, c'est-à-dire trois, quatre ou cinq; car la chevrette, qui produit ordinairement deux faons, quelquefois n'en fait qu'un, et quelquefois en fait trois, quoique très-rarement. Dans un autre canton, qui sera du double plus étendu, il y en aura sept ou huit, c'est-à-dire deux familles; et j'ai observé que, dans chaque canton, cela se soutient toujours au même nombre, à l'exception des années où les hivers ont été trop rigoureux et les neiges abondantes et de longue durée: souvent alors la famille entière est détruite; mais dès l'année suivante, il en revient une autre, et les cantons qu'ils aiment de préférence sont toujours à peu près également peuplés. Cependant on prétend qu'en général le nombre en diminue, et il est vrai qu'il y a des provinces en France où l'on

LE CHEVREUIL

Ordre des Ruminants. *Section des* Ruminants à cornes.
Genre Cerf. *(Cuvier)*

Pl. 16.

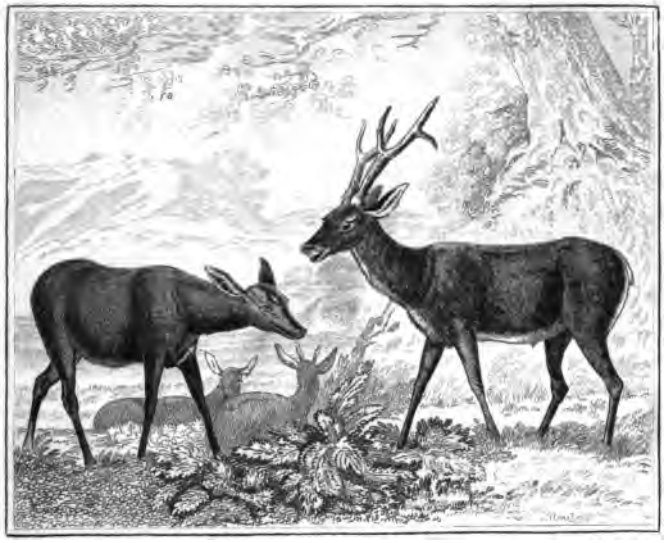

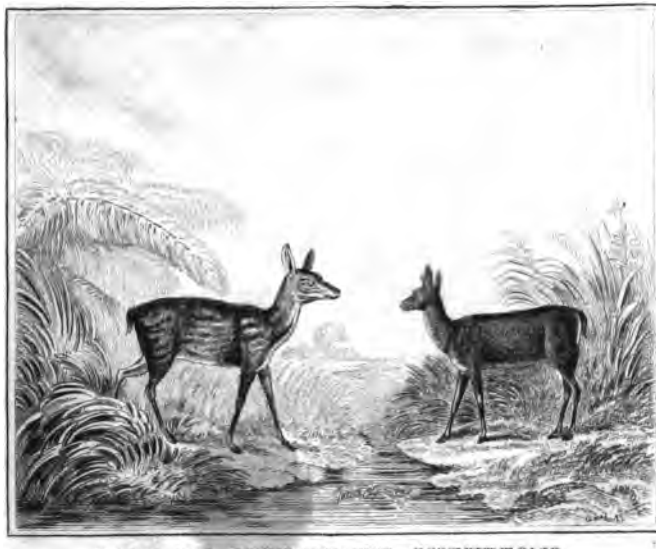

FAON DU CERF ET DU CHEVREUIL

Ordre des Ruminants.... *id*. . . . *id*..

UNIV. OF MICH.

l'animal. Le chevreuil, qui n'a pas à craindre les mouches, parce qu'il refait sa tête en hiver, ne se recèle pas; mais il marche avec précaution, et porte la tête basse pour ne pas toucher aux branches.

Dans le cerf, le daim et le chévreuil, l'os frontal a deux apophyses ou éminences, sur lesquelles porte le bois; ces deux éminences osseuses commencent à pousser à cinq ou six mois, et prennent en peu de temps leur entier accroissement; et, loin de continuer à s'élever davantage à mesure que l'animal avance en âge, elles s'abaissent et diminuent de hauteur chaque année, en sorte que les meules, dans un vieux cerf ou dans un vieux chevreuil, appuient d'assez près sur l'os frontal, dont les apophyses sont devenues fort larges et fort courtes; c'est même l'indice le plus sûr pour reconnoître l'âge avancé dans tous ces animaux. Il me semble que l'on peut aisément rendre raison de cet effet, qui d'abord paroît singulier, mais qui cesse de l'être si l'on fait attention que le bois qui porte sur cette éminence presse ce point d'appui pendant tout le temps de son accroissement; que par conséquent il le comprime avec une grande force tous les ans, pendant plusieurs mois: et comme cet os, quoique dur, ne l'est pas plus que les autres os, il ne peut manquer de céder un peu à la force qui le comprime, en sorte qu'il s'élargit, se rabaisse et s'aplatit toujours de plus en plus par cette même compression réitérée à chaque tête que forment ces animaux; et c'est ce qui fait que quoique les meules et le merrain grossissent toujours, et d'autant plus que l'animal est plus âgé, la hauteur de la tête et le nombre des andouillers diminuent si fort, qu'à la fin, lorsqu'ils parviennent à un très-grand âge, ils n'ont que deux grosses dagues ou des têtes bizarres et contrefaites, dont le merrain est fort gros, et dont les andouillers sont très-petits.

Comme la chevrette ne porte que cinq mois et demi, et que l'accroissement du jeune chevreuil est plus prompt que celui du cerf, la durée de sa vie est plus courte, et je ne crois pas qu'elle s'étende à plus de douze ou quinze ans tout au plus. J'en ai élevé plusieurs; mais je n'ai jamais pu les garder plus de cinq ou six ans: ils sont très-délicats sur le choix de la nourriture; ils ont besoin de mouvement, de beaucoup d'air, de beaucoup d'espace; et c'est ce qui fait qu'ils ne résistent que pendant les premières années de leur jeunesse aux inconvéniens de la vie domestique. Il leur faut une femelle et un parc de cent arpens, pour qu'ils soient à leur aise. On peut les apprivoiser, mais non pas les rendre obéissans, ni même familiers; ils retiennent toujours quelque chose de leur naturel sauvage; ils s'épouvantent aisément, et ils se précipitent contre les murailles avec tant de force, que souvent ils se cassent les jambes. Quelque privés qu'ils puissent être, il faut s'en défier: les mâles surtout sont sujets à des caprices dangereux, à prendre certaines personnes en aversion; et alors ils s'élancent et donnent des coups de tête assez forts pour renverser un homme, et ils le foulent encore avec les pieds lorsqu'ils l'ont renversé. Les chevreuils ne raient pas si fréquemment ni d'un cri aussi fort que le cerf; les jeunes ont une petite voix courte et plaintive, *mi..... mi,* par laquelle ils marquent le besoin qu'ils ont de nourriture. Ce son est aisé à imiter; et la mère, trompée par l'appeau, arrive jusque sous le fusil du chasseur.

En hiver, les chevreuils se tiennent dans les taillis les plus fourrés, et ils vivent de ronces, de genêt, de bruyère, de chatons de coudrier, de marsaule, etc. Au printemps, ils vont dans les taillis plus clairs, et broutent les boutons et les feuilles naissantes de tous les arbres. Cette nourriture chaude fermente dans leur estomac et les enivre de manière qu'il est très-aisé alors de les surprendre: ils ne savent où ils vont, ils sortent même assez souvent hors du bois, et quelquefois ils approchent du bétail et des endroits habités. En été, ils restent dans les taillis élevés, et n'en sortent que rarement pour aller boire à quelque fontaine, dans les grandes sécheresses; car pour peu que la rosée soit abondante, ou que les feuilles soient mouillées de la pluie, ils se passent de boire. Ils cherchent les nourritures les plus fines; ils ne viandent pas avidement comme le cerf; ils ne broutent pas indifféremment toutes les herbes, ils mangent délicatement, et ils ne vont que rarement aux gagnages, parce qu'ils préfèrent la bourgene et la ronce aux grains et aux légumes.

La chair de ces animaux est, comme l'on sait, excellente à manger; cependant il y a beaucoup de choix à faire: la qualité dépend principalement du pays qu'ils habitent; et dans le meilleur pays il s'en trouve encore de bons et de mauvais. Les bruns ont la chair plus fine que les roux; tous les chevreuils mâles qui ont passé deux ans, et que nous appelons vieux *brocards*, sont durs et d'assez mauvais goût. Les chevrettes, quoique du même âge, ou plus âgées, ont

la chair plus tendre. Celle des faons, lorsqu'ils sont trop jeunes, est mollasse; mais elle est parfaite lorsqu'ils ont un an ou dix-huit mois. Ceux des pays de plaines et de vallées ne sont pas bons; ceux des terrains humides sont encore plus mauvais; ceux qu'on élève dans des parcs ont peu de goût; enfin il n'y a de bien bons chevreuils que ceux des pays secs et élevés, entrecoupés de collines, de bois, de terres labourables, de friches, où ils ont autant d'air, d'espace, de nourriture, et même de solitude, qu'il leur en faut; car ceux qui ont été souvent inquiétés sont maigres, et ceux que l'on prend après qu'ils ont été courus ont la chair insipide et flétrie.

Cette espèce, qui est moins nombreuse que celle du cerf, et qui est même fort rare dans quelques parties de l'Europe, paroît être beaucoup plus abondante en Amérique. Ici nous n'en connoissons que deux variétés; les roux, qui sont les plus gros, et les bruns, qui ont une tache blanche au derrière, et qui sont les plus petits; et comme il s'en trouve dans les pays septentrionaux aussi bien que dans les contrées méridionales de l'Amérique, on doit présumer qu'ils different les uns des autres peut-être plus qu'ils ne different de ceux d'Europe; par exemple, ils sont extrêmement communs à la Louisiane, et ils y sont plus grands qu'en France: ils se retrouvent au Brésil, car l'animal que l'on appelle *cujuacu-apara* ne differe pas plus de notre chevreuil que le cerf du Canada ne differe de notre cerf; il y a seulement quelque différence dans la forme de leur bois, comme on peut le voir dans la planche du cerf de Canada, donnée par M. Perrault, et que nous avons aisément reconnu par la description et la figure qu'en a données Pison. « Il y a, dit-il, au Brésil, « des espèces de chevreuils dont les uns « n'ont point de cornes, et s'appellent *cu-* « *juacu-été*, et les autres ont des cornes, et « s'appellent *cujuacu-apara*: ceux-ci, qui « ont des cornes, sont plus petits que les « autres; les poils sont luisans, polis, mêlés « de brun et de blanc, surtout quand l'a- « nimal est jeune, car le blanc s'efface avec « l'âge. Le pied est divisé en deux ongles « noirs, sur chacun desquels il y en a un « plus petit, qui est comme superposé; la « queue courte, les yeux grands et noirs, les « narines ouvertes, les cornes médiocres, à « trois branches, et qui tombent tous les ans. « Les femelles portent cinq ou six mois. On « peut les apprivoiser, etc. Maregrave ajoute « que l'*apara* a des cornes à trois branches, « et que la branche inférieure de ces cornes « est la plus longue et se divise en deux. » L'on voit bien par ces descriptions que l'*apara* n'est qu'une variété de l'espèce de nos chevreuils, et Ray soupçonne que le *cujuacu-été* n'est pas d'une espèce différente de celle du *cujuacu-apara*, et que celui-ci est le mâle et l'autre la femelle. Je serois tout-à-fait de son avis, si Pison ne disoit pas précisément que ceux qui ont des cornes sont plus petits que les autres. Il ne me paroît pas probable que les femelles soient plus grosses que les mâles dans cette espèce au Brésil, puisqu'ici elles sont plus petites. Ainsi, en même temps que nous croyons que le *cujuacu-apara* n'est qu'une variété de notre chevreuil, à laquelle on doit même rapporter le *capreolus-marinus* de Jonston, nous ne déciderons rien sur ce que peut être le *cujuacu-été*, jusqu'à ce que nous en soyons mieux informé.

* J'ai dit que, dans les animaux libres, le fauve, le brun et le gris sont les couleurs ordinaires, et que c'est l'état de domesticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, etc. Cependant la nature seule produit aussi quelquefois ce même effet dans les animaux sauvages. M. l'abbé de La Villette m'a écrit qu'un particulier des terres de monsieur son frère, situées près d'Orgelet en Franche-Comté, venoit de lui apporter deux chevrillards, dont l'un étoit de la couleur ordinaire, et l'autre, qui étoit femelle étoit d'un blanc de lait, et n'avoit de noirâtre que l'extrémité du nez et des ongles.

Dans toute l'Amérique septentrionale on trouve des chevreuils semblables à ceux d'Europe; ils sont seulement plus grands, et d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louisiane sont ordinairement du double plus gros que ceux de France. M. de Fontenette, qui m'a assuré ce fait, ajoute qu'ils s'apprivoisent aisément. M. Kalm dit la même chose; il cite un chevreuil qui alloit pendant le jour prendre sa nourriture au bois, et revenoit le soir à la maison. Mais dans les terres de l'Amérique méridionale il ne laisse pas d'y avoir d'assez grandes variétés dans cette espèce. M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, dit:

« Qu'on y connoît quatre espèces de cerfs, qui portent indistinctement, mâles et femelles, le nom de *biche*. La première espèce, appelée *biche des bois*, ou *biche rouge*, se tient toujours dans les bois fourrés, pour être moins tourmentée des maringouins. Cette biche est plus grande et plus grosse

que l'autre espèce qu'on appelle *biche des palétuviers*, qui est la plus petite des quatre; et néanmoins elle n'est pas si grosse que la biche appelée *biche de barallou*, qui fait la seconde espèce, et qui est de la même couleur que la biche des bois. Quand les mâles sont vieux, leurs bois ne forment qu'une branche de médiocre grandeur et grosseur; et en tout temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces biches de barallou sont rares, et se battent avec les biches des bois. On remarque dans ces deux espèces, à la partie latérale de chaque narine, deux glandes d'une grosseur fort apparente, qui répandent une humeur blanche et fétide.

« La troisième espèce est celle que l'on appelle la *biche des savanes*. Elle a le pelage grisâtre, les jambes plus longues que les précédentes, et le corps plus allongé. Les chasseurs ont assuré à M. de La Borde que cette biche des savanes n'avoit pas de glandes au dessus des narines comme les autres; qu'elle en diffère aussi par le naturel, en ce qu'elle est moins sauvage, et même curieuse au point de s'approcher des hommes qu'elle aperçoit.

« La quatrième est celle des *palétuviers*, plus petite et plus commune que les trois autres. Ces petites biches ne sont point du tout farouches; leur bois est plus long que celui des autres, et plus branchu, portant plusieurs andouillers. On les appelle *biches des palétuviers*, parce qu'elles habitent les savanes noyées et les terrains couverts de palétuviers.

« Ces animaux sont friands de manioc, et en détruisent souvent les plantations. Leur chair est fort tendre et d'un très-bon goût; les vieux se mangent comme les jeunes, et sont d'un goût supérieur à celui des cerfs d'Europe. Elles s'apprivoisent aisément; on en voit dans les rues de Cayenne, qui sortent de la ville et vont partout sans que rien les épouvante : il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des mâles sauvages, et qui reviennent ensuite avec leurs petits.

« Le *cariacou* est plus petit; son poil est gris, tirant sur le blanc; ses bois sont droits et pointus. Il est plutôt de la race des chevreuils que de celle des cerfs. Il ne fréquente pas les endroits habités; on n'en voit pas aux environs de la ville de Cayenne; mais il est fort commun dans les grands bois : cependant on l'apprivoise aisément. Il ne fait qu'un petit tous les ans. »

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous dirons à l'article des *mazames*, on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de La Borde ne sont que des chevreuils, dont les variétés sont plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien.

* Je n'ai parlé dans l'histoire naturelle du chevreuil que de deux races, l'une fauve ou plutôt rousse, plus grande que la seconde, dont le pelage est d'un brun plus ou moins foncé; mais M. le comte de Mellin m'a donné connoissance d'une troisième race dont le pelage est absolument noir.

« En parlant du pelage du chevreuil, m'écrit cet illustre observateur, vous ne nommez pas l'*exactement noir*, quoique dans ce volume vous fassiez mention d'un chevrillard tout blanc. Cela me fait croire qu'*une variété constante de chevreuil tout noir* vous est peut-être inconnue; elle subsiste cependant dans un très-petit canton de l'Allemagne et nulle part ailleurs. C'est dans une forêt nommée la *Lucie*, du comté de Danneberg, appartenant au roi d'Angleterre comme duc de Lunebourg, que ces chevreuils se trouvent. Je me suis adressé au grand-maître des forêts de Danneberg pour avoir de ces chevreuils dans mon parc, et voici ce qu'il m'a répondu : *Les chevreuils noirs sont absolument de la même grandeur et ont les mêmes qualités que les fauves ou les bruns; cependant c'est une variété qui est constante, et je crois que c'est le chevreuil, et non la chevrette, qui donne la couleur au faon* (*j'ai fait la même observation sur le daim*) : *car j'en ai vu des noirs qui avoient des faons fauves. J'ai observé qu'en* 1781 *une chevrette noire avoit deux faons, l'un fauve et l'autre noir; une chevrette fauve avoit deux faons noirs; une autre chevrette fauve avoit un faon noir; et deux chevrettes noires, en revanche, deux faons fauves. Il y en a qui ne sont que noirâtres, mais la plupart sont noirs comme du charbon. Entre autres il y a un chevreuil, le plus beau de son espèce, qui a le pelage noir comme de l'encre de la Chine, et le bois de couleur jaune. Au reste, j'ai fait bien des tentatives pour en élever, mais inutilement; ils sont tous morts; au lieu que les faons fauves qu'on m'a apportés ont été élevés heureusement. Je conclus de là que le chevreuil noir a le tempérament plus délicat que les fauves*.. Quelle peut être la cause d'une variété si constante, cependant si répandue ? »

LE LIÈVRE

Ordre des Rongeurs. *Genre* Lièvre. *(Cuvier)*

Pl. 17.

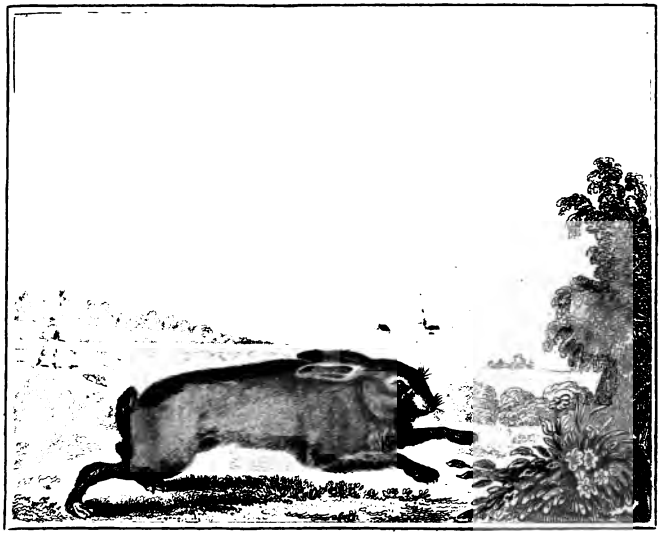

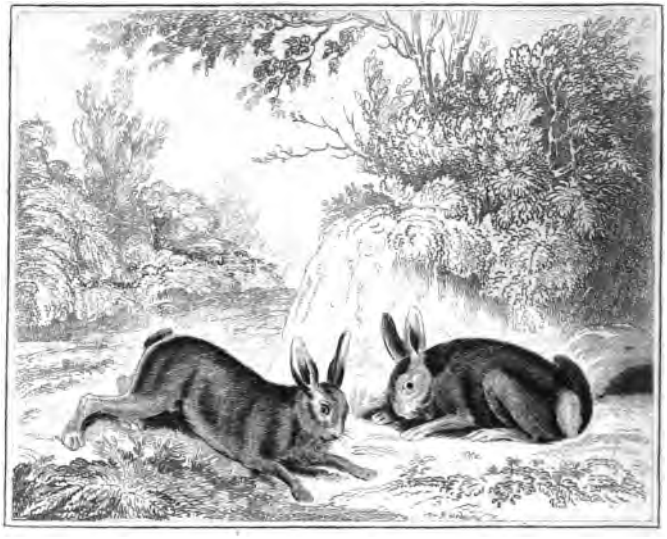

LE LAPIN SAUVAGE

Ordre des Rongeurs.... *id*.... *id*..

LE LIÈVRE.

Les espèces d'animaux les plus nombreuses ne sont pas les plus utiles; rien n'est même plus nuisible que cette multitude de rats, de mulots, de sauterelles, de chenilles et de tant d'autres insectes dont il semble que la nature permette et souffre, plutôt qu'elle ne l'ordonne, la trop nombreuse multiplication. Mais l'espèce du lièvre et celle du lapin ont pour nous le double avantage du nombre et de l'utilité : les lièvres sont universellement et très-abondamment répandus dans tous les climats de la terre; les lapins, quoique originaires de climats particuliers, multiplient si prodigieusement dans presque tous les lieux où l'on veut les transporter, qu'il n'est plus possible de les détruire, et qu'il faut même employer beaucoup d'art pour en diminuer la quantité, quelquefois incommode.

Lorsqu'on réfléchit donc sur cette fécondité sans bornes donnée à chaque espèce, sur le produit innombrable qui doit en résulter, sur la prompte et prodigieuse multiplication de certains animaux qui pullulent tout à coup, et viennent par milliers désoler les campagnes et ravager la terre, on est étonné qu'ils n'envahissent pas la nature; on craint qu'ils ne l'oppriment par le nombre, et qu'après avoir dévoré sa substance ils ne périssent eux-mêmes avec elle.

L'on voit en effet avec effroi arriver ces nuages épais, ces phalanges ailées d'insectes affamés, qui semblent menacer le globe entier, et qui, se rabattant sur les plaines fécondes de l'Égypte, de la Pologne ou de l'Inde, détruisent en un instant les travaux, les espérances de tout un peuple, et, n'épargnant ni les grains, ni les fruits, ni les herbes, ni les racines, ni les feuilles, dépouillent la terre de sa verdure, et changent en un désert aride les plus riches contrées. L'on voit descendre des montagnes du Nord des rats en multitude innombrable, qui, comme un déluge, ou plutôt un débordement de substance vivante, viennent inonder les plaines, se répandent jusque dans les provinces du Midi, et, après avoir détruit sur leur passage tout ce qui vit ou végète, finissent par infecter la terre et l'air de leurs cadavres. L'on voit dans les pays méridionaux sortir tout à coup du désert des myriades de fourmis, lesquelles, comme un torrent dont la source seroit intarissable, arrivent en colonnes pressées, se succèdent, se renouvellent sans cesse, s'emparent de tous les lieux habités, en chassent les animaux et les hommes, et ne se retirent qu'après une dévastation générale. Et dans les temps où l'homme, encore à demi sauvage, étoit, comme les animaux, sujet à toutes les lois et même aux excès de la nature, n'a-t-on pas vu de ces débordemens de l'espèce humaine, des Normands, des Alains, des Huns, des Goths, des peuples, ou plutôt des peuplades d'animaux à face humaine, sans domicile et sans nom, sortir tout à coup de leurs antres, marcher par troupeaux effrénés, tout opprimer sans autre force que le nombre, ravager les cités, renverser les empires, et, après avoir détruit les nations et dévasté la terre, finir par la repeupler d'hommes aussi nouveaux et plus barbares qu'eux?

Ces grands événemens, ces époques si marquées dans l'histoire du genre humain, ne sont cependant que de légères vicissitudes dans le cours ordinaire de la nature vivante: il est en général toujours constant, toujours le même; son mouvement, toujours réglé, roule sur deux pivots inébranlables, l'un la fécondité sans bornes donnée à toutes les espèces, l'autre les obstacles sans nombre qui réduisent le produit de cette fécondité à une mesure déterminée, et ne laissent en tout temps qu'à peu près la même quantité d'individus dans chaque espèce. Et comme ces animaux en multitude innombrable, qui paroissent tout à coup, disparoissent de même, et que le fonds de ces espèces n'en est point augmenté, celui de l'espèce humaine demeure aussi toujours le même; les variations en sont seulement un peu plus lentes, parce que la vie de l'homme étant plus longue que celle de ces petits animaux, il est nécessaire que les alternatives d'augmentation et de diminution se préparent de plus loin et ne s'achèvent qu'en plus de temps; et ce temps même n'est qu'un instant dans la durée, un moment dans la suite des siècles, qui nous frappe plus que les autres parce qu'il a été accompagné d'horreur et de destruction: car, à prendre la terre entière et l'espèce hu-

maine en général, la quantité des hommes doit, comme celle des animaux, être en tout temps à très-peu près la même, puisqu'elle dépend de l'équilibre des causes physiques; équilibre auquel tout est parvenu depuis long-temps, et que les efforts des hommes, non plus que toutes les circonstances morales, ne peuvent rompre, ces circonstances dépendant elles-mêmes de ces causes physiques dont elles ne sont que des effets particuliers. Quelque soin que l'homme puisse prendre de son espèce, il ne la rendra jamais plus abondante en un lieu que pour la détruire ou la diminuer dans un autre. Lorsqu'une portion de la terre est surchargée d'hommes, ils se dispersent, ils se répandent, ils se détruisent, et il s'établit en même temps des lois et des usages qui souvent ne préviennent que trop cet excès de multiplication. Dans les climats excessivement féconds, comme à la Chine, en Égypte, en Guinée, on relègue, on mutile, on vend, on noie les enfans; ici on les condamne à un célibat perpétuel. Ceux qui existent s'arrogent aisément des droits sur ceux qui n'existent pas : comme êtres nécessaires, ils anéantissent les êtres contingens; ils suppriment, pour leur commodité, les générations futures. Il se fait sur les hommes, sans qu'on s'en aperçoive, ce qui se fait sur les animaux : on les soigne, on les multiplie, on les néglige, on les détruit, selon le besoin, les avantages, l'incommodité, les désagrémens qui en résultent; et comme tous ces effets moraux dépendent eux-mêmes des causes physiques, qui, depuis que la terre a pris sa consistance, sont dans un état fixe et dans un équilibre permanent, il paroît que pour l'homme, comme pour les animaux, le nombre d'individus dans l'espèce ne peut qu'être constant. Au reste, cet état fixe et ce nombre constant ne sont pas des quantités absolues; toutes les causes physiques et morales, tous les effets qui en résultent, sont compris et balancent entre certaines limites plus ou moins étendues, mais jamais assez grandes pour que l'équilibre se rompe. Comme tout est mouvement dans l'univers, et que toutes les forces répandues dans la matière agissent les unes contre les autres et se contre-balancent, tout se fait par des espèces d'oscillations, dont les points milieux sont ceux auxquels nous rapportons le cours ordinaire de la nature, et dont les points extrêmes en sont les périodes les plus éloignées. En effet, tant dans les animaux que dans les végétaux, l'excès de la multiplication est ordinairement suivi de la stérilité; l'abondance et la disette se présentent tour à tour, et souvent se suivent de si près que l'on pourroit juger de la production d'une année par le produit de celle qui la précède. Les pommiers, les pruniers, les chênes, les hêtres, et la plupart des autres arbres fruitiers et forestiers, ne portent abondamment que de deux années l'une; les chenilles, les hannetons, les mulots et plusieurs autres animaux, qui, dans de certaines années, se multiplient à l'excès, ne paroissent qu'en petit nombre l'année suivante. Que deviendroient en effet tous les biens de la terre, que deviendroient les animaux utiles, et l'homme lui-même, si dans ces années excessives chacun de ces insectes se reproduisoit pour l'année suivante par une génération proportionnelle à leur nombre! Mais non: les causes de destruction, d'anéantissement et de stérilité, suivent immédiatement celles de la trop grande multiplication; et, indépendamment de la contagion, suite nécessaire des trop grands amas de toute matière vivant dans un même lieu, il y a dans chaque espèce des causes particulières de mort et de destruction que nous indiquerons dans la suite, et qui seules suffisent pour compenser les excès des générations précédentes.

Au reste, je le répète encore, ceci ne doit pas être pris dans un sens absolu ni même strict, surtout pour les espèces qui ne sont pas abandonnées en entier à la nature seule; celles dont l'homme prend soin, à commencer par la sienne, sont plus abondantes qu'elles ne le seroient sans ces soins: mais comme ces soins ont eux-mêmes des limites, l'augmentation qui en résulte est aussi limitée et fixée depuis long-temps par des bornes immuables; et quoique dans les pays policés l'espèce de l'homme et celles de tous les animaux utiles soient plus nombreuses que dans les autres climats, elles ne le sont jamais à l'excès, parce que la même puissance qui les fait naître les détruit dès qu'elles deviennent incommodes.

Dans les cantons conservés pour le plaisir de la chasse, on tue quelquefois quatre ou cinq cents lièvres dans une seule battue. Ces animaux multiplient beaucoup; ils sont en état d'engendrer en tout temps, et dès la première année de leur vie. Les femelles ne portent que trente ou trente-un jours; elles produisent trois ou quatre petits; et dès qu'elles ont mis bas elles reçoivent le mâle. Elles le reçoivent aussi lorsqu'elles sont pleines, et par la conformation particulière de leurs parties génitales il y a souvent su-

perfétation; car le vagin et le corps de la matrice sont continus, et il n'y a point d'orifice ni de col de matrice comme dans les autres animaux; mais les cornes de la matrice ont chacune un orifice qui déborde dans le vagin et qui se dilate dans l'accouchement: ainsi ces deux cornes sont deux matrices distinctes, séparées, et qui peuvent agir indépendamment l'une de l'autre, en sorte que les femelles dans cette espèce peuvent concevoir et accoucher en différens temps par chacune de ces matrices; et par conséquent les superfétations doivent être aussi fréquentes dans ces animaux qu'elles sont rares dans ceux qui n'ont pas ce double organe.

Ces femelles peuvent donc être en chaleur et pleines en tout temps, et ce qui prouve assez qu'elles sont aussi lascives que fécondes, c'est une autre singularité dans leur conformation: elles ont le gland du clitoris proéminent, et presque aussi gros que le gland de la verge du mâle; et comme la vulve n'est presque pas apparente, et que d'ailleurs les mâles n'ont au dehors ni bourses ni testicules dans leur jeunesse, il est souvent assez difficile de distinguer le mâle de la femelle. C'est aussi ce qui a fait dire que dans les lièvres il y avoit beaucoup d'hermaphrodites, que les mâles produisoient quelquefois des petits comme les femelles, qu'il y en avoit qui étoient tour à tour mâles et femelles, et qui en faisoient alternativement les fonctions, parce qu'en effet ces femelles, souvent plus ardentes que les mâles, les couvrent avant d'en être couvertes, et que d'ailleurs elles leur ressemblent si fort à l'extérieur, qu'à moins d'y regarder de très-près, on prend la femelle pour le mâle, ou le mâle pour la femelle.

Les petits ont les yeux ouverts en naissant. La mère les allaite pendant vingt jours, après quoi ils s'en séparent et trouvent eux-mêmes leur nourriture: ils ne s'écartent pas beaucoup les uns des autres, ni du lieu où ils sont nés; cependant ils vivent solitairement, et se forment chacun un gîte à une petite distance, comme de soixante ou quatre-vingts pas: ainsi lorsqu'on trouve un jeune levraut dans un endroit, on est presque sûr d'en trouver encore un ou deux autres aux environs. Ils paissent pendant la nuit plutôt que pendant le jour: ils se nourrissent d'herbes, de racines, de feuilles, de fruits, de graines, et préfèrent les plantes dont la sève est laiteuse; ils rongent même l'écorce des arbres pendant l'hiver, et il n'y a guère que l'aune et le tilleul auxquels ils ne touchent pas. Lorsqu'on en élève, on les nourrit avec de la laitue et des légumes; mais la chair de ces lièvres nourris est toujours de mauvais goût.

Ils dorment ou se reposent au gîte pendant le jour, et ne vivent pour ainsi dire que la nuit: c'est pendant la nuit qu'ils se promènent, qu'ils mangent et qu'ils s'accouplent; on les voit au clair de la lune jouer ensemble, sauter et courir les uns après les autres: mais le moindre mouvement, le bruit d'une feuille qui tombe suffit pour les troubler; ils fuient, et fuient chacun d'un côté différent.

Quelques auteurs ont assuré que les lièvres ruminent; cependant je ne crois pas cette opinion fondée, puisqu'ils n'ont qu'un estomac, et que la conformation des estomacs et des autres intestins est toute différente dans les animaux ruminans: le *cæcum* de ces animaux est petit, celui du lièvre est extrêmement ample; et si l'on ajoute à la capacité de son estomac celle de ce grand *cæcum*, on concevra aisément que pouvant prendre un grand volume d'alimens, cet animal peut vivre d'herbes seules, comme le cheval et l'âne, qui ont aussi un grand *cæcum*, qui n'ont de même qu'un estomac, et qui par conséquent ne peuvent ruminer.

Les lièvres dorment beaucoup, et dorment les yeux ouverts; ils n'ont pas de cils aux paupières, et ils paroissent avoir les yeux mauvais: ils ont, comme par dédommagement, l'ouïe très-fine, et l'oreille d'une grandeur démesurée, relativement à celle de leur corps; ils remuent ces longues oreilles avec une extrême facilité; ils s'en servent comme de gouvernail pour se diriger dans leur course, qui est si rapide qu'ils devancent aisément tous les autres animaux. Comme ils ont les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, il leur est plus commode de courir en montant qu'en descendant; aussi, lorsqu'ils sont poursuivis, commencent-ils toujours par gagner la montagne: leur mouvement dans leur course est une espèce de galop, une suite de sauts très-prestes et très-pressés; ils marchent sans faire aucun bruit, parce qu'ils ont les pieds couverts et garnis de poils, même par dessous: ce sont aussi peut-être les seuls animaux qui aient des poils au dedans de la bouche.

Les lièvres ne vivent que sept ou huit ans au plus; et la durée de la vie est, comme dans les autres animaux, proportionnelle au temps de l'entier développement du corps: ils prennent presque tout leur accroissement

en un an et vivent environ sept fois un an. On prétend seulement que les mâles vivent plus long-temps que les femelles; mais je doute que cette observation soit fondée. Ils passent leur vie dans la solitude et dans le silence, et l'on n'entend leur voix que quand on les saisit avec force, qu'on les tourmente et qu'on les blesse : ce n'est point un cri aigre, mais une voix assez forte, dont le son est presque semblable à celui de la voix humaine. Ils ne sont pas aussi sauvages que leurs habitudes et leurs mœurs paroissent l'indiquer; ils sont doux et susceptibles d'une espèce d'éducation, on les apprivoise aisément, ils deviennent même caressans, mais ils ne s'attachent jamais assez pour pouvoir devenir animaux domestiques; car ceux mêmes qui ont été pris tout petits et élevés dans la maison, dès qu'ils en trouvent l'occasion, se mettent en liberté et s'enfuient à la campagne. Comme ils ont l'oreille bonne, qu'ils s'asseient volontiers sur leurs pattes de derrière, et qu'ils se servent de celles de devant comme de bras, on en a vu qu'on avoit dressés à battre du tambour, à gesticuler en cadence, etc.

En général, le lièvre ne manque pas d'instinct pour sa propre conservation, ni de sagacité pour échapper à ses ennemis; il se forme un gîte; il choisit en hiver les lieux exposés au midi, et en été il se loge au nord; il se cache, pour n'être pas vu, entre des mottes qui sont de la couleur de son poil. « J'ai vu, dit Du Fouilloux, un lièvre si ma- « licieux, que, depuis qu'il oyoit la trompe, « il se levoit du gîte; et eût-il été à un quart « de lieue de là, il s'en alloit nager dans un « étang, se relaissant au milieu d'icelui sur « des joncs, sans être aucunement chassé des « chiens. J'ai vu courir un lièvre bien deux « heures devant les chiens, qui, après avoir « couru, venoit pousser un autre et se met- « toit en son gîte. J'en ai vu d'autres qui « nageoient deux ou trois étangs, dont le « moindre avoit quatre-vingts pas de large. « J'en ai vu d'autres qui, après avoir été « bien courus l'espace de deux heures, en- « troient par dessous la porte d'un tect à « brebis, et se relaissoient parmi le bétail. « J'en ai vu quand les chiens les couroient, « qui s'alloient mettre parmi un troupeau de « brebis qui passoit par les champs, ne les « voulant abandonner ni laisser. J'en ai vu « d'autres qui, quand ils oyoient les chiens « courans, se cachoient en terre. J'en ai vu « d'autres qui alloient par un côté de haie « et retournoient par l'autre, en sorte qu'il « n'y avoit que l'épaisseur de la haie entre « les chiens et le lièvre. J'en ai vu d'autres « qui, quand ils avoient couru une demi- « heure, s'en alloient monter sur une vieille « muraille de six pieds de haut, et s'alloient « relaisser en un pertuis de chauffant cou- « vert de lierre. J'en ai vu d'autres qui na- « geoient une rivière qui pouvoit avoir huit « pas de large, et la passoient et repassoient « en longueur de deux cents pas, plus de « vingt fois devant moi. » Mais ce sont là sans doute les plus grands efforts de leur instinct; car leurs ruses ordinaires sont moins fines et moins recherchées : ils se contentent, lorsqu'ils sont lancés et poursuivis, de courir rapidement, et ensuite de tourner et retourner sur leurs pas; ils ne dirigent pas leur course contre le vent, mais du côté opposé. Les femelles ne s'éloignent pas tant que les mâles, et tournoient davantage. En général, tous les lièvres qui sont nés dans le lieu même où on les chasse ne s'en écartent guère, ils reviennent au gîte; et si on les chasse deux jours de suite, ils font le lendemain les mêmes tours et détours qu'ils ont faits la veille. Lorsqu'un lièvre va droit et s'éloigne beaucoup du lieu où il a été lancé, c'est une preuve qu'il est étranger, et qu'il n'étoit en ce lieu qu'en passant. Il vient en effet, surtout dans le temps le plus marqué du rut, qui est au mois de janvier, de février et de mars, des lièvres mâles, qui, manquant de femelles en leur pays, font plusieurs lieues pour en trouver, et s'arrêtent auprès d'elles; mais dès qu'ils sont lancés par les chiens, ils regagnent leur pays natal et ne reviennent pas. Les femelles ne sortent jamais : elles sont plus grosses que les mâles, et cependant elles ont moins de force et d'agilité, et plus de timidité, car elles n'attendent pas au gîte les chiens de si près que les mâles, et elles multiplient davantage leurs ruses et leurs détours : elles sont aussi plus délicates et plus susceptibles des impressions de l'air; elles craignent l'eau et la rosée, au lieu que parmi les mâles il s'en trouve plusieurs, qu'on appelle *lièvres ladres*, qui cherchent les eaux et se font chasser dans les étangs, les marais et autres lieux fangeux. Ces lièvres ladres ont la chair de fort mauvais goût, et en général tous les lièvres qui habitent les plaines basses ou les vallées ont la chair insipide et blanchâtre, au lieu que dans les pays de collines élevées ou de plaines en montagnes, où le serpolet et les autres herbes fines abondent, les levrauts et même les vieux lièvres sont excellens au goût. On remarque seulement que ceux qui habitent le fond des bois dans ces

mêmes pays ne sont pas à beaucoup près aussi bons que ceux qui en habitent les lisières, ou qui se tiennent dans les champs et dans les vignes, et que les femelles ont toujours la chair plus délicate que les mâles.

La nature du terroir influe sur ces animaux comme sur tous les autres; les lièvres de montagne sont plus grands et plus gros que les lièvres de plaine : ils sont aussi de couleur différente; ceux de montagne sont plus bruns sur le corps, et ont plus de blanc sur le cou que ceux de plaine, qui sont presque rouges. Dans les hautes montagnes et dans les pays du Nord ils deviennent blancs pendant l'hiver, et reprennent en été leur couleur ordinaire : il n'y en a que quelques-uns, et ce sont peut-être les plus vieux, qui restent toujours blancs, car tous le deviennent plus ou moins en vieillissant. Les lièvres des pays chauds, d'Italie, d'Espagne, de Barbarie, sont plus petits que ceux de France et des autres pays plus septentrionaux : selon Aristote, ils étoient aussi plus petits en Égypte qu'en Grèce. Ils sont également répandus dans tous les climats : il y en a beaucoup en Suède, en Danemarck, en Pologne, en Moscovie; beaucoup en France, en Angleterre, en Allemagne; beaucoup en Barbarie, en Égypte, dans les îles de l'Archipel, surtout à Délos, aujourd'hui Idilis, qui fut appelée par les anciens Grecs *Lagia*, à cause du grand nombre de lièvres qu'on y trouvoit. Enfin il y en a beaucoup en Laponie, où ils sont blancs pendant dix mois de l'année, et ne reprennent leur couleur fauve que pendant les deux mois les plus chauds de l'été. Il paroît donc que les climats leur sont à peu près égaux; cependant on remarque qu'il y a moins de lièvres en Orient qu'en Europe, et peu ou point dans l'Amérique méridionale, quoiqu'il y en ait en Virginie, en Canada et jusque dans les terres qui avoisinent la baie de Hudson et le détroit de Magellan; mais ces lièvres de l'Amérique septentrionale sont peut-être d'une espèce différente de celle de nos lièvres; car les voyageurs disent que non seulement ils sont beaucoup plus gros, mais que leur chair est blanche et d'un goût tout différent de celui de la chair de nos lièvres; ils ajoutent que le poil de ces lièvres du nord de l'Amérique ne tombe jamais, et qu'on en fait d'excellentes fourrures. Dans les pays excessivement chauds, comme au Sénégal, à Gambie, en Guinée et surtout dans les cantons de Fida, d'Apam, d'Acra et dans quelques autres pays situés sous la zone torride en Afrique et en Amérique, comme dans la Nouvelle-Hollande et dans les terres de l'isthme de Panama, on trouve aussi des animaux que les voyageurs ont pris pour des lièvres, mais qui sont plutôt des espèces de lapins; car le lapin est originaire des pays chauds, et ne se trouve pas dans les climats septentrionaux, au lieu que le lièvre est d'autant plus fort et plus grand qu'il habite dans un climat plus froid.

Cet animal, si recherché pour la table en Europe, n'est pas du goût des Orientaux : il est vrai que la loi de Mahomet, et plus anciennement la loi des Juifs, a interdit l'usage de la chair du lièvre comme de celle du cochon; mais les Grecs et les Romains en faisoient autant de cas que nous : *Inter quadrupedes gloria prima lepus*, dit Martial. En effet, sa chair est excellente; son sang même est très-bon à manger, et est le plus doux de tous les sangs. La graisse n'a aucune part à la délicatesse de la chair; car le lièvre ne devient jamais gras tant qu'il est à la campagne en liberté, et cependant il meurt souvent de trop de graisse lorsqu'on le nourrit à la maison.

La chasse du lièvre est l'amusement et souvent la seule occupation des gens oisifs de la campagne : comme elle se fait sans appareil et sans dépense, et qu'elle est même utile, elle convient à tout le monde; on va le matin et le soir au coin du bois attendre le lièvre à sa rentrée ou à sa sortie; on le cherche pendant le jour dans les endroits où il se gîte. Lorsqu'il y a de la fraîcheur dans l'air, par un soleil brillant, et que le lièvre vient de se gîter après avoir couru, la vapeur de son corps forme une petite fumée que les chasseurs aperçoivent de fort loin, surtout si leurs yeux sont exercés à cette espèce d'observation; j'en ai vu qui, conduits par cet indice, partoient d'une demi-lieue pour aller tuer le lièvre au gîte. Il se laisse ordinairement approcher de fort près, surtout si l'on ne fait pas semblant de le regarder, et si, au lieu d'aller directement à lui, on tourne obliquement pour l'approcher. Il craint les chiens plus que les hommes; et lorsqu'il sent ou qu'il entend un chien, il part de plus loin : quoiqu'il coure plus vite que les chiens, comme il ne fait pas une route droite, qu'il tourne et retourne autour de l'endroit où il a été lancé, les lévriers, qui le chassent à la vue plutôt qu'à l'odorat, lui coupent le chemin, le saisissent et le tuent. Il se tient volontiers en été dans les champs; en automne, dans les vignes; et en hiver, dans les buissons ou dans les bois, et

l'on peut en tout temps, sans le tirer, le forcer à la course avec des chiens courans; on peut aussi le faire prendre par des oiseaux de proie; les ducs, les buses, les aigles, les renards, les loups, les hommes, lui font également la guerre: il a tant d'ennemis qu'il ne leur échappe que par hasard, et il est bien rare qu'ils le laissent jouir du petit nombre de jours que la nature lui a comptés.

* Tout le monde sait que les lièvres se forment un gîte, et qu'ils ne creusent pas profondément la terre comme les lapins pour se faire un terrier; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile naturaliste, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que, dans les montagnes des environs de Baigory, les lièvres se creusent souvent des tanières entre des rochers, chose, dit-il, qu'on ne remarque nulle part.

On sait aussi que les lièvres ne se tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins; mais il paroît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres sont en grand nombre.

« Dans la Norwége, dit Pontoppidan, les « lapins ne se trouvent que dans peu d'en- « droits; mais les lièvres sont en fort grand « nombre leur poil, brun et gris en été, de- « vient blanc en hiver; *ils prennent et man- « gent les souris comme les chats;* ils sont « plus petits que ceux de Danemarck. »

Je doute fort que ces lièvres mangent des souris, d'autant que ce n'est pas le seul fait merveilleux ou faux que l'on puisse reprocher à Pontoppidan.

« A l'Ile-de-France, dit M. le vicomte de « Querhoent, les lièvres ne sont pas plus « grands que les lapins de France; ils ont la « chair blanche, et ils ne font point de ter- « rier; leur poil est plus lisse que celui des « nôtres, et ils ont une grande tache noire « derriere la tête et le cou; ils sont très- « répandus. »

M. Adanson dit aussi que les lièvres du Sénégal ne sont pas tout-à-fait comme ceux de France, qu'ils sont un peu moins gros; qu'ils tiennent par la couleur du lapin et du lièvre, que leur chair est délicate et d'un goût exquis.

LE LAPIN.

Le lièvre et le lapin, quoique fort semblables tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ne se mêlant point ensemble, font deux espèces distinctes et séparées : cependant, comme les chasseurs disent que les lièvres mâles, dans le temps du rut, courent les lapines, et les couvrent, j'ai cherché à savoir ce qui pourroit résulter de cette union, et pour cela j'ai fait élever des lapins avec des hases, et des lièvres avec des lapines; mais ces essais n'ont rien produit, et m'ont seulement appris que ces animaux, dont la forme est si semblable, sont cependant de nature assez différente pour ne pas même produire des espèces de mulets. Un levraut et une jeune lapine, à peu près du même âge, n'ont pas vécu trois mois ensemble; dès qu'ils furent un peu forts, ils devinrent ennemis, et la guerre continuelle qu'ils se faisoient finit par la mort du levraut. De deux lièvres plus âgés que j'avois mis chacun avec une lapine, l'un eut le même sort, et l'autre qui étoit très-ardent et très-fort, qui ne cessoit de tourmenter la lapine en cherchant à la couvrir, la fit mourir à force de blessures ou de caresses trop dures. Trois ou quatre lapins de différens âges, que je fis de même appareiller avec des hases, les firent mourir en plus ou moins de temps; ni les uns ni les autres n'ont produit : je crois cependant pouvoir assurer qu'ils se sont réellement quelquefois accouplés; au moins y a-t-il eu souvent certitude que, malgré la résistance de la femelle, le mâle s'étoit satisfait. Il y avoit plus de raison d'attendre quelque produit de ces accouplemens que des amours du lapin et de la poule, dont on nous a fait l'histoire, et dont, suivant l'auteur, le fruit devoit être *des poulets couverts de poils, ou des lapins couverts des plumes;* tandis que ce n'étoit qu'un lapin vicieux ou trop ardent, qui, faute de femelle, se servoit de la poule de la maison, comme il se seroit servi de tout autre meuble, et qu'il est hors de toute vraisemblance de s'attendre à quelque production entre deux animaux d'espèces si

LE LAPIN DOMESTIQUE

Ordre des Rongeurs. *Genre* Lièvre. *(Cuvier.)*

Pl. 18.

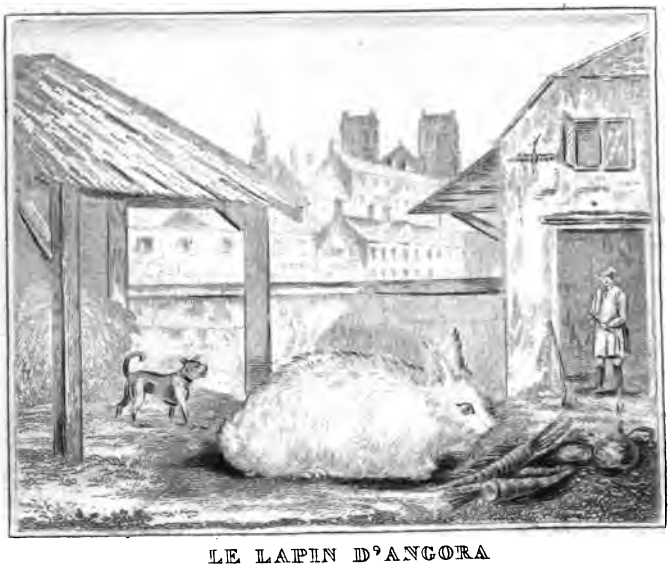

LE LAPIN D'ANGORA

Ordre des Rongeurs..... *id*..... *id.*

UNIV. OF MICH.

éloignées, puisque de l'union du lièvre et du lapin, dont les espèces sont tout-à-fait voisines, il ne résulte rien.

La fécondité du lapin est encore plus grande que celle du lièvre; et, sans ajouter foi à ce que dit Wotten, que d'une seule paire qui fut mise dans une île il s'en trouva six mille au bout d'un an, il est sûr que ces animaux multiplient si prodigieusement dans les pays qui leur conviennent, que la terre ne peut fournir à leur subsistance : ils détruisent les herbes, les racines, les grains, les fruits, les légumes et même les arbrisseaux et les arbres; et si l'on n'avoit pas contre eux le secours des furets et des chiens, ils feroient déserter les habitans de ces campagnes. Non seulement le lapin s'accouple plus souvent et produit plus fréquemment et en plus grand nombre que le lièvre, mais il a aussi plus de ressources pour échapper à ses ennemis; il se soustrait aisément aux yeux de l'homme : les trous qu'il se creuse dans la terre, où il se retire pendant le jour, et où il fait ses petits, le mettent à l'abri du loup, du renard et de l'oiseau de proie; il y habite avec sa famille en pleine sécurité, il y élève et y nourrit ses petits jusqu'à l'âge d'environ deux mois, et il ne les fait sortir de leur retraite pour les amener au dehors que quand ils sont tout élevés : il leur évite par là tous les inconvéniens du bas âge, pendant lequel au contraire les lièvres périssent en plus grand nombre, et souffrent plus que dans tout le reste de la vie.

Cela seul suffit aussi pour prouver que le lapin est supérieur au lièvre par la sagacité: tous deux sont conformés de même, et pourroient également se creuser des retraites; tous deux sont également timides à l'excès : mais l'un, plus imbécile, se contente de se former un gîte à la surface de la terre, où il demeure continuellement exposé, tandis que l'autre, par un instinct plus réfléchi, se donne la peine de fouiller la terre et de s'y pratiquer un asile; et il est si vrai que c'est par ce sentiment qu'il travaille, que l'on ne voit pas le lapin domestique faire le même ouvrage; il se dispense de se creuser une retraite comme les oiseaux domestiques se dispensent de faire des nids, et cela parce qu'ils sont également à l'abri des inconvéniens auxquels sont exposés les lapins et les oiseaux sauvages. L'on a souvent remarqué que quand on a voulu peupler une garenne avec des lapins clapiers, ces lapins et ceux qu'ils produisent restoient, comme les lièvres, à la surface de la terre, et que ce n'étoit qu'après avoir éprouvé bien des inconvéniens, et au bout d'un certain nombre de générations, qu'ils commençoient à creuser la terre pour se mettre en sûreté.

Ces lapins clapiers ou domestiques varient pour les couleurs, comme tous les autres animaux domestiques; le blanc, le noir et le gris sont cependant les seuls qui entrent ici dans le jeu de la nature : les lapins noirs sont les plus rares; mais il y en a beaucoup de tout blancs, beaucoup de tout gris et beaucoup de mêlés. Tous les lapins sauvages sont gris, et, parmi les lapins domestiques, c'est encore la couleur dominante; car, dans toutes les portées, il se trouve toujours des lapins gris, et même en plus grand nombre, quoique le père et la mère soient tous deux blancs, ou tous deux noirs, ou l'un noir et l'autre blanc : il est rare qu'ils en fassent plus de deux ou trois qui leur ressemblent; au lieu que les lapins gris, quoique domestiques, ne produisent d'ordinaire que des lapins de cette même couleur, et que ce n'est que très-rarement et comme par hasard qu'ils en produisent de blancs, de noirs et de mêlés.

Ces animaux peuvent engendrer et produire à l'âge de cinq ou six mois : on assure qu'ils sont constans dans leurs amours, et que communément ils s'attachent à une seule femelle et ne la quittent pas; elle est presque toujours en chaleur, ou du moins en état de recevoir le mâle. Elle porte trente ou trente-un jours, et produit quatre, cinq ou six, et quelquefois sept ou huit petits : elle a, comme la femelle du lièvre, une double matrice, et peut par conséquent mettre bas en deux temps; cependant il paroît que les superfétations sont moins fréquentes dans cette espèce que dans celle du lièvre, peut-être par cette même raison que les femelles changent moins souvent, qu'il leur arrive moins d'aventures, et qu'il y a moins d'accouplemens hors de saison.

Quelques jours avant de mettre bas elles se creusent un nouveau terrier, non pas en ligne droite, mais en zigzag, au fond duquel elles pratiquent une excavation, après quoi elles s'arrachent sous le ventre une assez grande quantité de poils dont elles font une espèce de lit pour recevoir leurs petits. Pendant les deux premiers jours elles ne les quittent pas; elles ne sortent que lorsque le besoin les presse, et reviennent dès qu'elles ont pris de la nourriture : dans ce temps elles mangent beaucoup et fort vite; elles soignent ainsi et allaitent leurs petits pendant plus de six semaines. Jusqu'alors le père ne les connoît point, il n'entre pas dans ce

terrier qu'a pratiqué la mère; souvent même, quand elle en sort et qu'elle y laisse ses petits, elle en bouche l'entrée avec de la terre détrempée de son urine : mais lorsqu'ils commencent à venir au bord du trou, et à manger du seneçon et d'autres herbes que la mère leur présente, le père semble les reconnoître, il les prend entre ses pattes, il leur lustre le poil, il leur lèche les yeux; et tous, les uns après les autres, ont également part à ses soins : dans ce même temps la mère lui fait beaucoup de caresses, et souvent devient pleine peu de jours après.

Un gentilhomme de mes voisins, qui pendant plusieurs années s'est amusé à élever des lapins, m'a communiqué ces remarques : « J'ai commencé, dit-il, par avoir un mâle « et une femelle seulement : le mâle étoit « tout blanc et la femelle toute grise; et dans « leur postérité, qui fut très-nombreuse, il « y en eut beaucoup plus de gris que d'au- « tres, un assez bon nombre de blancs et « de mêlés, et quelques-uns de noirs.... « Quand la femelle est en chaleur, le mâle « ne la quitte presque point; son tempéra- « ment est si chaud, que je l'ai vu se lier « avec elle cinq ou six fois en moins d'une « heure.... La femelle, dans le temps de l'ac- « couplement, se couche sur le ventre à « plate terre, les quatre pattes allongées; elle « fait de petits cris qui annoncent plutôt le « plaisir que la douleur. Leur façon de s'ac- « coupler ressemble assez à celle des chats, « à la différence pourtant que le mâle ne « mord que très-peu sa femelle sur le chi- « gnon.... La paternité chez ces animaux est « très-respectée; j'en juge ainsi par la grande « déférence que tous les lapins ont eue pour « leur premier père, qu'il m'étoit aisé de re- « connoître à cause de sa blancheur, et qui « est le seul mâle que j'aie conservé de cette « couleur. La famille avoit beau s'augmenter, « ceux qui devenoient pères à leur tour lui « étoient toujours subordonnés : dès qu'ils « se battoient, soit pour des femelles, soit « parce qu'ils se disputoient la nourriture, « le grand-père, qui entendoit du bruit, ac- « couroit de toute sa force; et dès qu'on « l'apercevoit, tout rentroit dans l'ordre; et « s'il en attrapoit quelques-uns aux prises, « il les séparoit et en faisoit sur-le-champ un « exemple de punition. Une autre preuve de « sa domination sur toute sa postérité, c'est « que, les ayant accoutumés à rentrer tous « à un coup de sifflet, lorsque je donnois ce « signal et quelque éloignés qu'ils fussent, je « voyois le grand-père se mettre à leur tête, « et, quoique arrivé le premier, les laisser « tous défiler devant lui et ne rentrer que le « dernier.... Je les nourrissois avec du son « de froment, du foin et beaucoup de ge- « nièvre; il leur en falloit plus d'une voiture « par semaine : ils en mangeoient toutes les « baies, les feuilles et l'écorce, et ne lais- « soient que le gros bois. Cette nourriture « leur donnoit du fumet; et leur chair étoit « aussi bonne que celle des lapins sauvages. »

Ces animaux vivent huit ou neuf ans : comme ils passent la plus grande partie de leur vie dans leurs terriers, où ils sont en repos et tranquilles, ils prennent un peu plus d'embonpoint que les lièvres. Leur chair est aussi fort différente par la couleur et par le goût; celle des jeunes lapereaux est très-délicate, mais celle des vieux lapins est toujours sèche et dure. Ils sont, comme je l'ai dit, originaires des climats chauds : les Grecs les connoissoient, et il paroît que les seuls endroits de l'Europe où il y en eût anciennement étoient la Grèce et l'Espagne; de là on les a transportés dans des climats plus tempérés, comme en Italie, en France, en Allemagne, où ils se sont naturalisés; mais dans les pays plus froids, comme en Suède et dans le reste du Nord, on ne peut les élever que dans les maisons, et ils périssent lorsqu'on les abandonne à la campagne. Ils aiment, au contraire, le chaud excessif; car on en trouve dans les contrées les plus méridionales de l'Asie et de l'Afrique, comme au golfe Persique, à la baie de Saldana, en Libye, au Sénégal, en Guinée; et on en trouve aussi dans nos îles de l'Amérique, qui y ont été transportés de l'Europe, et qui y ont très-bien réussi.

ANIMAUX CARNASSIERS.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des animaux utiles : les animaux nuisibles sont en bien plus grand nombre ; et, quoique en tout, ce qui nuit paroisse plus abondant que ce qui sert, cependant tout est bien, parce que dans l'univers physique le mal concourt au bien, et que rien en effet ne nuit à la nature. Si nuire est détruire des êtres animés, l'homme, considéré comme faisant partie du système général de ces êtres, n'est-il pas l'espèce la plus nuisible de toutes? Lui seul immole, anéantit plus d'individus vivans que tous les animaux carnassiers n'en dévorent. Ils ne sont donc nuisibles que parce qu'ils sont rivaux de l'homme, parce qu'ils ont les mêmes appétits, le même goût pour la chair, et que, pour subvenir à un besoin de première nécessité, ils lui disputent quelquefois une proie qu'il réservoit à ses excès ; car nous sacrifions plus encore à notre intempérance que nous ne donnons à nos besoins. Destructeurs nés des êtres qui nous sont subordonnés, nous épuiserions la nature si elle n'étoit inépuisable, si, par une fécondité aussi grande que notre déprédation, elle ne savoit se réparer elle-même et se renouveler. Mais il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction : quelque grande, quelque prématurée que soit donc la dépense de l'homme et des animaux carnassiers, le fonds, la quantité totale de substance vivante, n'est point diminué ; et s'ils précipitent la destruction, ils hâtent en même temps des naissances nouvelles.

Les animaux qui, par leur grandeur, figurent dans l'univers, ne font que la plus petite partie des substances vivantes ; la terre fourmille de petits animaux. Chaque plante, chaque graine, chaque particule de matière organique, contient des milliers d'atomes inanimés. Les végétaux paroissent être le premier fonds de la nature ; mais ce fonds de subsistance, tout abondant, tout inépuisable qu'il est, suffiroit à peine au nombre encore plus abondant d'insectes de toute espèce. Leur pullulation, tout aussi nombreuse et souvent plus prompte que la reproduction des plantes, indique assez combien ils sont surabondans : car les plantes ne se reproduisent que tous les ans, il faut une saison entière pour en former la graine ; au lieu que dans les insectes, et surtout dans les plus petites espèces, comme celle des pucerons, une seule saison suffit à plusieurs générations. Ils multiplieroient donc plus que les plantes, s'il n'étoient détruits par d'autres animaux dont ils paroissent être la pâture naturelle, comme les herbes et les graines semblent être la nourriture préparée pour eux-mêmes. Aussi parmi les insectes y en a-t-il beaucoup qui ne vivent que d'autres insectes ; il y en a même quelques espèces qui, comme les araignées, dévorent indifféremment les autres espèces et la leur : tous servent de pâture aux oiseaux, et les oiseaux domestiques et sauvages nourrissent l'homme ou deviennent la proie des animaux carnassiers.

Ainsi la mort violente est un usage presque aussi nécessaire que la loi de la mort naturelle ; ce sont deux moyens de destruction et de renouvellement, dont l'un sert à entretenir la jeunesse perpétuelle de la nature, et dont l'autre maintient l'ordre de ses productions, et peut seul limiter le nombre dans les espèces. Toutes deux sont des effets dépendans des causes générales : chaque individu qui naît tombe de lui-même au bout d'un temps ; ou lorsqu'il est prématurément détruit par les autres, c'est qu'il étoit surabondant. Eh ! combien n'y en a-t-il pas de supprimés d'avance ! que de fleurs moissonnées au printemps ! que de races éteintes au moment de leur naissance ! que de germes anéantis avant leur développement ! L'homme et les animaux carnassiers ne vivent que d'individus tout formés, ou d'individus prêts à l'être : la chair, les œufs, les graines, les germes de toute espèce, font leur nourriture ordinaire ; cela peut borner l'exubérance de la nature. Que l'on considère un instant quelqu'une de ces espèces inférieures qui servent de

pâture aux autres; celle des harengs, par exemple; ils viennent par milliers s'offrir à nos pêcheurs; et après avoir nourri tous les monstres des mers du Nord, ils fournissent encore à la subsistance de tous les peuples de l'Europe pendant une partie de l'année. Quelle pullulation prodigieuse parmi ces animaux! et s'ils n'étoient en grande partie détruits par les autres, quels seroient les effets de cette immense multiplication! eux seuls couvriroient la surface entière de la mer : mais bientôt, se nuisant par le nombre, ils se corromproient, ils se détruiroient eux-mêmes; faute de nourriture suffisante, leur fécondité diminueroit, la contagion et la disette feroient ce que fait la consommation; le nombre de ces animaux ne seroit guère augmenté, et le nombre de ceux qui s'en nourrissent seroit diminué. Et comme l'on peut dire la même chose de toutes les autres espèces, il est donc nécessaire que les unes vivent sur les autres; et dès lors la mort violente des animaux est un usage légitime, innocent, puisqu'il est fondé sur la nature, et qu'ils ne naissent qu'à cette condition.

Avouons cependant que le motif par lequel on voudroit en douter fait honneur à l'humanité : les animaux, du moins ceux qui ont des sens, de la chair et du sang, sont des êtres sensibles; comme nous, ils sont capables de plaisir et sujets à la douleur. Il y a donc une espèce d'insensibilité cruelle à sacrifier, sans nécessité, ceux surtout qui nous approchent, qui vivent avec nous, et dont le sentiment se réfléchit vers nous en se marquant par les signes de la douleur; car ceux dont la nature est différente de la nôtre ne peuvent guère nous affecter. La pitié naturelle est fondée sur les rapports que nous avons avec l'objet qui souffre; elle est d'autant plus vive que la ressemblance, la conformité de nature est plus grande : on souffre en voyant souffrir son semblable. *Compassion*, ce mot exprime assez que c'est une souffrance, une passion qu'on partage : cependant c est moins l'homme qui souffre que sa propre nature qui pâtit, qui se révolte machinalement, et se met d'elle-même à l'unisson de douleur. L'âme a moins de part que le corps à ce sentiment de pitié naturelle, et les animaux en sont susceptibles comme l'homme; le cri de la douleur les émeut; ils accourent pour se secourir, ils reculent à la vue d'un cadavre de leur espèce. Ainsi l'horreur et la pitié sont moins des passions de l'âme que des affections naturelles, qui dépendent de la sensibilité du corps et de la similitude de la conformation; ce sentiment doit donc diminuer à mesure que les natures s'éloignent. Un chien qu'on frappe, un agneau qu'on égorge, nous font quelque pitié; un arbre que l'on coupe; une huître qu'on mord, ne nous en font aucune.

Dans le réel, peut-on douter que les animaux dont l'organisation est semblable à la nôtre n'éprouvent des sensations semblables? Ils sont sensibles, puisqu'ils ont des sens; et ils le sont d'autant plus que ces sens sont plus actifs et plus parfaits. Ceux au contraire dont les sens sont obtus ont-ils un sentiment exquis? et ceux auxquels il manque quelque organe, quelque sens, ne manquent-ils pas de toutes les sensations qui y sont relatives? Le mouvement est l'effet nécessaire de l'exercice du sentiment. Nous avons prouvé que de quelque manière qu'un être fût organisé, s'il a du sentiment, il ne peut manquer de le marquer au dehors par des mouvemens extérieurs. Ainsi les plantes, quoique bien organisées, sont des êtres insensibles, aussi bien que les animaux qui, comme elles, n'ont nul mouvement apparent. Ainsi, parmi les animaux, ceux qui n'ont, comme la plante appelée *sensitive*, qu'un mouvement sur eux-mêmes, et qui sont privés du mouvement progressif, n'ont encore que très-peu de sentiment; et enfin ceux mêmes qui ont un mouvement progressif, mais qui, comme des automates, ne font qu'un petit nombre de choses, et les font toujours de la même façon, n'ont qu'une foible portion de sentiment, limitée à un petit nombre d'objets. Dans l'espèce humaine, que d'automates! combien l'éducation, la communication respective des idées, n'augmentent-elles pas la quantité, la vivacité du sentiment! quelle différence à cet égard entre l'homme sauvage et l'homme policé, la paysanne et la femme du monde! Et de même parmi les animaux, ceux qui vivent avec nous deviennent plus sensibles par cette communication, tandis que ceux qui demeurent sauvages n'ont que la sensibilité naturelle, souvent plus sûre, mais toujours moindre que l'acquise.

Au reste, en ne considérant le sentiment que comme une faculté naturelle, et même indépendamment de son résultat apparent, c'est-à-dire des mouvemens qu'il produit nécessairement dans tous les êtres qui en sont doués, on peut encore le juger, l'estimer, et en déterminer à peu près les différens degrés par des rapports physiques

auxquels il me paroît qu'on n'a pas fait assez d'attention. Pour que le sentiment soit au plus haut degré dans un corps animé, il faut que ce corps fasse un tout, lequel soit non seulement sensible dans toutes ses parties, mais encore composé de manière que toutes ses parties sensibles aient entre elles une correspondance intime; en sorte que l'une ne puisse être ébranlée sans communiquer une partie de cet ébranlement à chacune des autres. Il faut de plus qu'il y ait un centre principal et unique auquel puissent aboutir ces différens ébranlemens, et sur lequel, comme sur un point d'appui général et commun, se fasse la réaction de tous ces mouvemens. Ainsi l'homme et les animaux qui par leur organisation ressemblent le plus à l'homme seront les êtres les plus sensibles; ceux au contraire qui ne font pas un tout aussi complet, ceux dont les parties ont une correspondance moins intime, ceux qui ont plusieurs centres de sentiment, et qui, sous une même enveloppe, semblent moins renfermer un tout unique, un animal parfait, que contenir plusieurs centres d'existence séparés ou différens les uns des autres, seront des êtres beaucoup moins sensibles. Un polype que l'on coupe, et dont les parties divisées vivent séparément; une guêpe, dont la tête, quoique séparée du corps, se meut, vit, agit, et même mange comme auparavant; un lézard auquel, en retranchant une partie de son corps, on n'ôte ni le mouvement ni le sentiment; une écrevisse, dont les membres amputés se renouvellent; une tortue, dont le cœur bat long-temps après avoir été arraché; tous les insectes, dans lesquels les principaux viscères, comme le cœur et les poumons, ne forment pas un tout au centre de l'animal, mais sont divisés en plusieurs parties, s'étendent le long du corps, et font, pour ainsi dire, une suite de viscères, de cœurs et de trachées; tous les poissons, dont les organes de la circulation et de la respiration n'ont que peu d'action et diffèrent beaucoup de ceux des quadrupèdes, et même de ceux des cétacés; enfin tous les animaux dont l'organisation s'éloigne de la nôtre, ont peu de sentiment, et d'autant moins qu'elle en diffère plus.

Dans l'homme et dans les animaux qui lui ressemblent, le diaphragme paroît être le centre du sentiment : c'est sur cette partie nerveuse que portent les impressions de la douleur et du plaisir; c'est sur ce point d'appui que s'exercent tous les mouvemens du système sensible. Le diaphragme sépare transversalement le corps entier de l'animal, et le divise assez exactement en deux parties égales, dont la supérieure renferme le cœur et les poumons, et l'inférieure contient l'estomac et les intestins. Cette membrane est douée d'une extrême sensibilité; elle est d'une si grande nécessité pour la propagation et la communication du mouvement et du sentiment, que la plus légère blessure, soit au centre nerveux, soit à la circonférence, ou même aux attaches du diaphragme, est toujours accompagnée de convulsions, et souvent suivie d'une mort violente. Le cerveau, qu'on a dit être le siége des sensations, n'est donc pas le centre du sentiment, puisqu'on peut au contraire le blesser, l'entamer, sans que la mort suive, et qu'on a l'expérience qu'après avoir enlevé une portion considérable de la cervelle, l'animal n'a pas cessé de vivre, de se mouvoir, et de sentir dans toutes ses parties.

Distinguons donc la sensation du sentiment; la sensation n'est qu'un ébranlement dans le sens, et le sentiment est cette même sensation devenue agréable ou désagréable par la propagation de cet ebranlement dans tout le systeme sensible : je dis la sensation devenue agréable ou désagréable, car c'est là ce qui constitue l'essence du sentiment; son caractère unique est le plaisir ou la douleur, et tous les mouvemens qui ne tiennent ni de l'un ni de l'autre, quoiqu'ils se passent au dedans de nous-mêmes, nous sont indifférens et ne nous affectent point. C'est du sentiment que dépend tout le mouvement extérieur et l'exercice de toutes les forces de l'animal; il n'agit qu'autant qu'il est affecté, c'est-à-dire autant qu'il sent; et cette même partie, que nous regardons comme le centre du sentiment, sera aussi le centre des forces, ou, si l'on veut, le point d'appui commun sur lequel elles s'exercent. Le diaphragme est dans l'animal ce que le collet est dans la plante : tous deux les divisent transversalement; tous deux servent de point d'appui aux forces opposées; car les forces qui dans un arbre poussent en haut les parties qui doivent former le tronc et les branches, portent et appuient sur le collet, aussi bien que les forces opposées qui poussent en bas les parties qui forment les racines.

Pour peu qu'on s'examine, on s'apercevra aisément que toutes les affections intimes, les émotions vives, les épanouissemens de plaisir, les saisissemens, les dou-

leurs, les nausées, les défaillances, toutes les impressions fortes des sensations devenues agréables ou désagréables, se font sentir au dedans du corps, à la région même du diaphragme. Il n'y a au contraire nul indice de sentiment dans le cerveau, et l'on n'a dans la tête que les sensations pures, ou plutôt les représentations de ces mêmes sensations simples dénuées des caractères du sentiment : seulement on se souvient, on se rappelle que telle ou telle sensation nous a été agréable ou désagréable ; et si cette opération, qui se fait dans la tête, est suivie d'un sentiment vif et réel, alors on en sent l'impression au dedans du corps, et toujours à la région du diaphragme. Ainsi, dans le fœtus, où cette membrane est sans exercice, le sentiment est nul, ou si foible qu'il ne peut rien produire : aussi les petits mouvemens que le fœtus se donne sont plutôt machinaux que dépendans des sensations de la volonté.

Quelle que soit la matière qui sert de véhicule au sentiment, et qui produit le mouvement musculaire, il est sûr qu'elle se propage par les nerfs, et se communique dans un instant indivisible d'une extrémité à l'autre du système sensible. De quelque manière que ce mouvement s'opère, que ce soit par des vibrations, comme dans les cordes élastiques ; que ce soit par un feu subtil, par une matière semblable à celle de l'électricité, laquelle non seulement réside dans les corps animés, comme dans tous les autres corps, mais y est même continuellement régénérée par le mouvement du cœur et des poumons, par le frottement du sang dans les artères, et aussi par l'action des causes extérieures sur les organes des sens, il est encore sûr que les nerfs et les membranes sont les seules parties sensibles dans le corps animal. Le sang, la lymphe, toutes les autres liqueurs, les graisses, les os, les chairs, tous les autres solides, sont par eux-mêmes insensibles : la cervelle l'est aussi ; c'est une substance molle et sans élasticité, incapable dès lors de produire, de propager ou de rendre le mouvement, les vibrations ou les ébranlemens du sentiment. Les méninges, au contraire, sont très-sensibles ; ce sont les enveloppes de tous les nerfs : elles prennent, comme eux, leur origine dans la tête ; elles se divisent comme les branches des nerfs, et s'étendent jusqu'à leurs petites ramifications : ce sont, pour ainsi dire, des nerfs aplatis ; elles sont de la même substance ; elles ont à peu près le même degré d'élasticité ; elles font partie, et partie nécessaire du système sensible. Si l'on veut donc que le siége des sensations soit dans la tête, il sera dans les méninges, et non dans la partie médullaire du cerveau, dont la substance est toute différente.

Ce qui a pu donner lieu à cette opinion, que le siége de toutes les sensations et le centre de toute sensibilité étoient dans le cerveau, c'est que les nerfs, qui sont les organes du sentiment, aboutissent tous à la cervelle, qu'on a regardée dès lors comme la seule partie commune qui pût en recevoir tous les ébranlemens, toutes les impressions. Cela seul a suffi pour faire du cerveau le principe du sentiment, l'organe essentiel des sensations, en un mot, le *sensorium* commun. Cette supposition a paru si simple et si naturelle qu'on n'a fait aucune attention à l'impossibilité physique qu'elle renferme, et qui cependant est assez évidente ; car comment se peut-il qu'une partie insensible, une substance molle et inactive, telle qu'est la cervelle, soit l'organe même du sentiment et du mouvement ? comment se peut-il que cette partie molle et insensible, non seulement reçoive ces impressions, mais les conserve long-temps, et en propage les ébranlemens dans toutes les parties solides et sensibles ? L'on dira peut-être, d'après Descartes ou d'après M. de La Peyronie, que ce n'est point dans la cervelle, mais dans la glande pinéale ou dans le corps calleux, que réside ce principe : mais il suffit de jeter les yeux sur la conformation du cerveau pour reconnoître que ces parties de la glande pinéale, le corps calleux, dans lesquelles on a voulu mettre le siége des sensations, ne tiennent point aux nerfs ; qu'elles sont toutes environnées de la substance insensible de la cervelle, et séparées des nerfs de manière qu'elles ne peuvent en recevoir les mouvemens ; et dès lors ces suppositions tombent aussi bien que la première.

Mais quel sera donc l'usage, quelles seront les fonctions de cette partie si noble, si capitale ? Le cerveau ne se trouve-t-il pas dans tous les animaux ? n'est-il pas dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, qui tous ont beaucoup de sentiment, plus étendu, plus grand, plus considérable, que dans les poissons, les insectes et les autres animaux, qui en ont peu ? Dès qu'il est comprimé, tout mouvement n'est-il pas suspendu ? toute action ne cesse-t-elle pas ? Si cette partie n'est pas le principe du mouvement, pourquoi y est-elle si

nécessaire, si essentielle ? pourquoi même est-elle proportionnelle, dans chaque espèce d'animal, à la quantité de sentiment dont il est doué ?

Je crois pouvoir répondre d'une manière satisfaisante à ces questions, quelque difficiles qu'elles paroissent; mais pour cela il faut se prêter un instant à ne voir avec moi le cerveau que comme de la cervelle, et n'y rien supposer que ce que l'on peut y apercevoir par une inspection attentive et par un examen réfléchi. La cervelle, aussi bien que la moelle allongée et la moelle épinière, qui n'en sont que la prolongation, est une espèce de mucilage à peine organisé; on y distingue seulement les extrémités des petites artères qui y aboutissent en très-grand nombre, et qui n'y portent pas du sang, mais une lymphe blanche et nourricière. Ces mêmes petites artères, ou vaisseaux lymphatiques, paroissent dans toute leur longueur en forme de filets très-déliés, lorsqu'on désunit les parties de la cervelle par la macération. Les nerfs, au contraire, ne pénètrent point la substance de la cervelle, ils n'aboutissent qu'à la surface; ils perdent auparavant leur solidité, leur élasticité; et les dernières extrémités des nerfs, c'est-à-dire les extrémités les plus voisines du cerveau, sont molles et presque mucilagineuses. Par cette exposition, dans laquelle il n'entre rien d'hypothétique, il paroît que le cerveau, qui est nourri par les artères lymphatiques, fournit à son tour la nourriture aux nerfs, et que l'on doit les considérer comme une espèce de végétation qui part du cerveau par troncs et par branches, lesquelles se divisent ensuite en une infinité de rameaux. Le cerveau est aux nerfs ce que la terre est aux plantes; les dernières extrémités des nerfs sont les racines qui, dans tout végétal, sont plus tendres et plus molles que le tronc ou les branches; elles contiennent une matière ductile, propre à faire croître et à nourrir l'arbre des nerfs; elles tirent cette matière ductile de la substance même du cerveau, auquel les artères rapportent continuellement la lymphe nécessaire pour y suppléer. Le cerveau, au lieu d'être le siége des sensations, le principe du sentiment, ne sera donc qu'un organe de sécrétion et de nutrition, mais un organe très-essentiel, sans lequel les nerfs ne pourroient ni croître ni s'entretenir.

Cet organe est plus grand dans l'homme, dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, parce que le nombre ou le volume des nerfs dans ces animaux est plus grand que dans les poissons et les insectes, dont le sentiment est foible par cette même raison; ils n'ont qu'un petit cerveau proportionné à la petite quantité de nerfs qu'il nourrit. Et je ne puis me dispenser de remarquer, à cette occasion, que l'homme n'a pas, comme on l'a prétendu, le cerveau plus grand qu'aucun des animaux; car il y a des espèces de singes et de cétacés qui, proportionnellement au volume de leur corps, ont plus de cerveau que l'homme; autre fait qui prouve que le cerveau n'est ni le siége des sensations ni le principe du sentiment, puisqu'alors ces animaux auroient plus de sensations et plus de sentiment que l'homme.

Si l'on considère la manière dont se fait la nutrition des plantes, on observera qu'elles ne tirent pas les parties grossières de la terre ou de l'eau; il faut que ces parties soient réduites par la chaleur en vapeurs ténues, pour que les racines puissent les pomper. De même, dans les nerfs, la nutrition ne se fait qu'au moyen des parties les plus subtiles de l'humidité du cerveau, qui sont pompées par les extrémités ou racines des nerfs, et de là sont portées dans toutes les branches du système sensible. Ce système fait, comme nous l'avons dit, un tout dont les parties ont une connexion si serrée, une correspondance si intime, qu'on ne peut en blesser une sans ébranler violemment toutes les autres : la blessure, le simple tiraillement du plus petit nerf, suffit pour causer une vive irritation dans tous les autres, et mettre le corps en convulsion; et l'on ne peut faire cesser la douleur et les convulsions qu'en coupant le nerf au dessus de l'endroit lésé; mais dès lors toutes les parties auxquelles le nerf aboutissoit deviennent à jamais immobiles, insensibles. Le cerveau ne doit pas être considéré comme partie du même genre, ni comme portion organique du système des nerfs, puisqu'il n'a pas les mêmes propriétés ni la même substance, n'étant ni solide, ni élastique, ni sensible. J'avoue que lorsqu'on le comprime on fait cesser l'action du sentiment; mais cela même prouve que c'est un corps étranger à ce sytème, qui, agissant alors par son poids sur les extrémités des nerfs, les presse et les engourdit, de la même manière qu'un poids appliqué sur le bras, la jambe, ou sur quelque autre partie du corps, en engourdit les nerfs, et en amortit le sentiment. Il est si vrai que cette cessation du sentiment par la compression n'est qu'une suspension, un engourdissement, qu'à l'instant où le cerveau

cesse d'être comprimé, le sentiment renaît et le mouvement se rétablit. J'avoue encore qu'en déchirant la substance médullaire, et en blessant le cerveau jusqu'au corps calleux, la convulsion, la privation du sentiment, et la mort même suit : mais c'est qu'alors les nerfs sont entièrement dérangés, qu'ils sont, pour ainsi dire, déracinés et blessés tous ensemble et dans leur origine.

Je pourrois ajouter à toutes ces raisons des faits particuliers, qui prouvent également que le cerveau n'est ni le centre du sentiment, ni le siége des sensations. On a vu des animaux, et même des enfans, naître sans tête et sans cerveau, qui cependant avoient sentiment, mouvement et vie. Il y a des classes entières d'animaux, comme les insectes et les vers, dans lesquels le cerveau ne fait point une masse distincte ni un volume sensible; ils ont seulement une partie correspondante à la moelle allongée et à la moelle épinière. Il y auroit donc plus de raison de mettre le siége des sensations et du sentiment dans la moelle épinière, qui ne manque à aucun animal, que dans le cerveau, qui n'est pas une partie générale et commune à tous les êtres sensibles.

Le plus grand obstacle à l'avancement des connoissances de l'homme est moins dans les choses mêmes que dans la maniere dont il les considere; quelque compliquée que soit la machine de son corps, elle est encore plus simple que ses idées. Il est moins difficile de voir la nature telle qu'elle est, que de la reconnoître telle qu'on nous la présente : elle ne porte qu'un voile; nous lui donnons un masque; nous la couvrons de préjugés; nous supposons qu'elle agit, qu'elle opere comme nous agissons et pensons. Cependant ses actes sont évidens, et nos pensées sont obscures; nous portons dans ses ouvrages les abstractions de notre esprit, nous lui prêtons nos moyens, nous ne jugeons de ses fins que par nos vues, et nous mêlons perpétuellement à ses opérations, qui sont constantes, à ses faits, qui sont toujours certains, le produit illusoire et variable de notre imagination.

Je ne parle point de ces systèmes purement arbitraires, de ces hypotheses frivoles, imaginaires, dans lesquels on reconnoit, à la premiere vue, qu'on nous donne la chimère au lieu de la réalité : j'entends les méthodes par lesquelles on recherche la nature. La route expérimentale elle-même a produit moins de vérités que d'erreurs. Cette voie, quoique la plus sûre, ne l'est néanmoins qu'autant qu'elle est bien dirigée; pour peu qu'elle soit oblique, on arrive à des plages stériles, où l'on ne voit obscurément que quelques objets épars : cependant on s'efforce de les rassembler, en leur supposant des rapports entre eux et des propriétés communes; et comme l'on passe et repasse avec complaisance sur les pas tortueux qu'on a faits, le chemin paroit frayé; et quoiqu'il n'aboutisse à rien, tout le monde le suit, on adopte la méthode, et l'on reçoit les conséquences comme principes. Je pourrois en donner la preuve en exposant à nu l'origine de ce que l'on appelle principes dans toutes les sciences, abstraites ou réelles : dans les premières la base générale des principes est l'abstraction, c'est-à-dire une ou plusieurs suppositions; dans les autres, les principes ne sont que les conséquences, bonnes ou mauvaises, des méthodes que l'on a suivies. Et pour ne parler ici que de l'anatomie, le premier qui, surmontant la répugnance naturelle, s'avisa d'ouvrir un corps humain ne crut-il pas qu'en le parcourant, en le disséquant, en le divisant dans toutes ses parties, il en connoitroit bientôt la structure, le mécanisme et les fonctions? mais ayant trouvé la chose infiniment plus compliquée qu'on ne pensoit, il fallut bien renoncer à ces prétentions, et l'on fut obligé de faire une méthode, non pas pour connoître et juger, mais seulement pour voir, et voir avec ordre. Cette méthode ne fut pas l'ouvrage d'un seul homme, puisqu'il a fallu tous les siecles pour la perfectionner, et qu'encore aujourd'hui elle occupe seule nos plus habiles anatomistes : cependant cette méthode n'est pas la science; ce n'est que le chemin qui devroit y conduire, et qui peut-être y auroit conduit en effet, si, au lieu de marcher toujours sur la même ligne dans un sentier étroit, on eût étendu la voie et mené de front l'anatomie de l'homme et celle des animaux. Car quelle connoissance réelle peut-on tirer d'un objet isolé? le fondement de toute science n'est-il pas dans la comparaison que l'esprit humain sait faire des objets semblables et différens, de leurs propriétés analogues ou contraires, et de toutes leurs qualités relatives? L'absolu, s'il existe, n'est pas du ressort de nos connoissances; nous ne jugeons et ne pouvons juger des choses que par les rapports qu'elles ont entre elles. Ainsi, toutes les fois que dans une méthode on ne s'occupe que du sujet, qu'on le considère seul et indépendamment de ce qui lui ressemble et de ce qui en diffère, on ne peut arriver à aucune con-

noissance réelle, encore moins s'élever à aucun principe général; on ne pourra donner que des noms et faire des descriptions de la chose et de toutes ses parties : aussi, depuis trois mille ans que l'on dissèque des cadavres humains, l'anatomie n'est encore qu'une nomenclature, et à peine a-t-on fait quelques pas vers son objet réel, qui est la science de l'économie animale. De plus, que de défauts dans la méthode elle-même, qui cependant devroit être claire et simple, puisqu'elle dépend de l'inspection et n'aboutit qu'à des dénominations! Comme l'on a pris cette connoissance nominale pour la vraie science, on ne s'est occupé qu'à augmenter, à multiplier le nombre des noms, au lieu de limiter celui des choses; on s'est appesanti sur les détails; on a voulu trouver des différences où tout étoit semblable : en créant de nouveaux noms, on a cru donner des choses nouvelles; on a décrit avec une exactitude minutieuse les plus petites parties, et la description de quelque partie encore plus petite, oubliée ou négligée par les anatomistes précédens, s'est appelée découverte. Les dénominations elles-mêmes, ayant souvent été prises d'objets qui n'avoient aucun rapport avec ceux qu'on vouloit désigner, n'ont servi qu'à augmenter la confusion. Ce que l'on appelle *testes* et *nates* dans le cerveau, qu'est-ce autre chose, sinon des parties de cervelle semblables au tout, et qui ne méritoient pas un nom? Ces noms, empruntés à l'aventure, ou donnés par préjugés, ont ensuite produit eux-mêmes de nouveaux préjugés et des opinions de hasard; d'autres noms donnés à des parties mal vues, ou qui même n'existoient pas, ont été de nouvelles sources d'erreurs. Que de fonctions et d'usages n'a-t-on pas voulu donner à la glande pinéale, à l'espace prétendu vide qu'on appelle la *voûte* dans le cerveau, tandis que l'une n'est qu'une glande, et qu'il est fort douteux que l'autre existe, puisque cet espace vide n'est peut-être produit que par la main de l'anatomiste et la méthode de dissection!

Ce qu'il y a de plus difficile dans les sciences n'est donc pas de connoître les choses qui en font l'objet direct; mais c'est qu'il faut auparavant les dépouiller d'une infinité d'enveloppes dont on les a couvertes, leur ôter toutes les fausses couleurs dont on les a masquées, examiner le fondement et le produit de la méthode par laquelle on les recherche, en séparer ce que l'on y met d'arbitraire, et enfin tâcher de reconnoître les préjugés et les erreurs adoptées que ce mélange de l'arbitraire au réel a fait naître: il faut tout cela pour retrouver la nature; mais ensuite, pour la connoître, il ne faut plus que la comparer avec elle-même. Dans l'économie animale, elle nous paroît très-mystérieuse et très-cachée, non seulement parce que le sujet en est fort compliqué, et que le corps de l'homme est de toutes ses productions la moins simple, mais surtout parce qu'on ne l'a pas comparée avec elle-même, et qu'ayant négligé ces moyens de comparaison qui seuls pouvoient nous donner des lumières, on est resté dans l'obscurité du doute, ou dans le vague des hypothèses. Nous avons des milliers de volumes sur la description du corps humain, et à peine a-t-on quelques mémoires commencés sur celle des animaux. Dans l'homme on a reconnu, nommé, décrit les plus petites parties, tandis que l'on ignore si dans les animaux l'on retrouve non seulement ces petites parties, mais même les plus grandes: on attribue certaines fonctions à certains organes, sans être informé si dans d'autres êtres, quoique privés de ces organes, les mêmes fonctions ne s'exercent pas; en sorte que, dans toutes ces explications qu'on a voulu donner des différentes parties de l'économie animale, on a eu le double désavantage d'avoir d'abord attaqué le sujet le plus compliqué, et ensuite d'avoir raisonné sur ce même sujet sans fondement de relation et sans le secours de l'analogie.

Nous avons suivi partout, dans le cours de cet ouvrage, une méthode très-différente: comparant toujours la nature avec elle-même, nous l'avons considérée dans ses rapports, dans ses opposés, dans ses extrêmes; et pour ne citer ici que les parties relatives à l'économie animale, que nous avons eu occasion de traiter, comme la génération, les sens, le mouvement, le sentiment, la nature des animaux, il sera aisé de reconnoître qu'après le travail, quelquefois long, mais toujours nécessaire, pour écarter les fausses idées, détruire les préjugés, séparer l'arbitraire du réel de la chose, le seul art que nous ayons employé est la comparaison. Si nous avons réussi à répandre quelque lumière sur ces sujets, il faut moins l'attribuer au génie qu'à cette méthode que nous avons suivie constamment, et que nous avons rendue aussi générale, aussi étendue, que nos connoissances nous l'ont permis; et comme tous les jours nous en acquérons de nouvelles par l'examen et la dissection des parties intérieures des animaux, et que, pour bien raisonner sur l'économie animale, il

faut avoir vu de cette façon au moins tous les genres d'animaux différens, nous ne nous presserons pas de donner des idées générales avant d'avoir présenté les résultats particuliers.

Nous nous contenterons de rappeler certains faits qui, quoique dépendans de la théorie du sentiment de l'appétit sur laquelle nous ne voulons pas, quant à présent, nous étendre davantage, suffiront cependant seuls pour prouver que l'homme, dans l'état de nature, ne s'est jamais borné à vivre d'herbes, de graines ou de fruits, et qu'il a dans tous les temps, aussi bien que la plupart des animaux, cherché à se nourrir de chair.

La diète pythagorique, préconisée par les philosophes anciens et nouveaux, recommandée même par quelques médecins, n'a jamais été indiquée par la nature. Dans le premier âge, au siècle d'or, l'homme, innocent comme la colombe, mangeoit du gland, buvoit de l'eau; trouvant partout sa subsistance, il étoit sans inquiétude, vivoit indépendant, toujours en paix avec lui-même, avec les animaux : mais dès qu'oubliant sa noblesse il sacrifia sa liberté pour se réunir aux autres, la guerre, l'âge de fer, prirent la place de l'âge d'or et de la paix; la cruauté, le goût de la chair et du sang, furent les premiers fruits d'une nature dépravée, que les mœurs et les arts achevèrent de corrompre.

Voilà ce que dans tous les temps certains philosophes austères, sauvages par tempérament, ont reproché à l'homme en société. Rehaussant leur orgueil individuel par l'humiliation de l'espèce entière, ils ont exposé ce tableau, qui ne vaut que par le contraste, et peut-être parce qu'il est bon de présenter quelquefois aux hommes des chimères de bonheur.

Cet état idéal d'innocence, de haute tempérance, d'abstinence entière de la chair, de tranquillité parfaite, de paix profonde, a-t-il jamais existé? n'est-ce pas un apologue, une fable, où l'on emploie l'homme comme un animal, pour nous donner des leçons ou des exemples? peut-on même supposer qu'il y eût des vertus avant la société? peut-on dire de bonne foi que cet état sauvage mérite nos regrets, que l'homme animal farouche fût plus digne que l'homme citoyen civilisé? Oui, car tous les malheurs viennent de la société; et qu'importe qu'il y eût des vertus dans l'état de nature, s'il y avoit du bonheur, si l'homme dans cet état étoit seulement moins malheureux qu'il ne l'est? La liberté, la santé, la force, ne sont-elles pas préférables à la mollesse, à la sensualité, à la volupté même, accompagnée de l'esclavage? La privation des peines vaut bien l'usage des plaisirs; et pour être heureux que faut-il, sinon de ne rien désirer?

Si cela est, disons en même temps qu'il est plus doux de végéter que de vivre, de ne rien appéter que de satisfaire son appétit, de dormir d'un sommeil apathique que d'ouvrir les yeux pour voir et pour sentir; consentons à laisser notre âme dans l'engourdissement, notre esprit dans les ténèbres, à ne nous jamais servir ni de l'une ni de l'autre, à nous mettre au dessous des animaux, à n'être enfin que des masses de matière brute attachées à la terre.

Mais au lieu de disputer, discutons; après avoir dit des raisons, donnons des faits. Nous avons sous les yeux, non l'état idéal, mais l'état réel de nature. Le sauvage habitant des déserts est-il un animal tranquille? est-il un homme heureux? car nous ne supposerons pas avec un philosophe, l'un des plus fiers censeurs de notre humanité, qu'il y a une plus grande distance de l'homme en pure nature au sauvage, que du sauvage à nous; que les âges qui se sont écoulés avant l'invention de l'art de la parole ont été bien plus longs que les siècles qu'il a fallu pour perfectionner les signes et les langues, parce qu'il me paroît que, lorsqu'on veut raisonner sur des faits, il faut éloigner les suppositions et se faire une loi de n'y remonter qu'après avoir épuisé tout ce que la nature nous offre. Or nous voyons qu'on descend par degrés assez insensibles des nations les plus éclairées, les plus polies, à des peuples moins industrieux; de ceux-ci à d'autres plus grossiers, mais encore soumis à des rois, à des lois; de ces hommes grossiers aux sauvages, qui ne se ressemblent pas tous, mais chez lesquels on trouve autant de nuances différentes que parmi les peuples policés; que les uns forment des nations assez nombreuses, soumises à des chefs; que d'autres, en plus petites sociétés, ne sont soumis qu'à des usages; qu'enfin les plus solitaires, les plus indépendans, ne laissent pas de former des familles et d'être soumis à leurs pères. Un empire, un monarque, une famille, un père, voilà les deux extrêmes de la société : ces extrêmes sont aussi les limites de la nature; si elles s'étendoient au delà, n'auroit-on pas trouvé, en parcourant toutes les solitudes du globe, des animaux humains privés de la parole, sourds à la voix comme aux signes, les mâles et

les femelles dispersés, les petits abandonnés, etc.? Je dis même qu'à moins que de prétendre que la constitution du corps humain fût toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et que son accroissement fût bien plus prompt, il n'est pas possible de soutenir que l'homme ait jamais existé sans former des familles, puisque les enfans périroient s'ils n'étoient secourus et soignés pendant plusieurs années; au lieu que les animaux nouveau-nés n'ont besoin de leur mère que pendant quelques mois. Cette nécessité physique suffit donc seule pour démontrer que l'espèce humaine n'a pu durer et se multiplier qu'à la faveur de la société; que l'union des pères et mères aux enfans est naturelle, puisqu'elle est nécessaire. Or cette union ne peut manquer de produire un attachement respectif et durable entre les parens et l'enfant, et cela suffit encore pour qu'ils s'accoutument entre eux à des gestes, à des signes, à des sons, en un mot, à toutes les expressions du sentiment et du besoin : ce qui est aussi prouvé par le fait, puisque les sauvages les plus solitaires ont, comme les autres hommes, l'usage des signes et de la parole.

Ainsi l'état de pure nature est un état connu: c'est le sauvage vivant dans le désert, mais vivant en famille, connoissant ses enfans, connu d'eux, usant de la parole et se faisant entendre. La fille sauvage ramassée dans les bois de Champagne, l'homme trouvé dans les forêts d'Hanovre, ne prouvent pas le contraire : ils avoient vécu dans une solitude absolue; ils ne pouvoient donc avoir aucune idée de société, aucun usage des signes ou de la parole : mais s'ils se fussent seulement rencontrés, la pente de nature les auroit entraînés, le plaisir les auroit réunis; attachés l'un à l'autre, ils se seroient bientôt entendus; ils auroient d'abord parlé la langue de l'amour entre eux, et ensuite celle de la tendresse entre eux et leurs enfans : et d'ailleurs ces deux sauvages étoient issus d'hommes en société, et avoient sans doute été abandonnés dans les bois, non pas dans le premier âge, car ils auroient péri, mais à quatre, cinq ou six ans, à l'âge, en un mot, auquel ils étoient déjà assez forts de corps pour se procurer leur subsistance, et encore trop foibles de tête pour conserver les idées qu'on leur avoit communiquées.

Examinons donc cet homme en pure nature, c'est-à-dire sauvage en famille. Pour peu qu'elle prospère, il sera bientôt le chef d'une société plus nombreuse, dont tous les membres auront les mêmes manières, suivront les mêmes usages et parleront la même langue; à la troisième, ou tout au plus à la quatrième génération, il y aura de nouvelles familles qui pourront demeurer séparées, mais qui, toujours réunies par les liens communs des usages et du langage, formeront une petite nation, laquelle, s'augmentant avec le temps, pourra, suivant les circonstances, ou devenir un peuple, ou demeurer dans un état semblable à celui des nations sauvages que nous connoissons. Cela dépendra surtout de la proximité ou de l'éloignement où ces hommes nouveaux se trouveront des hommes policés. Si, sous un climat doux, dans un terrain abondant, ils peuvent en liberté occuper un espace considérable au delà duquel ils ne rencontrent que des solitudes ou des hommes tout aussi neufs qu'eux, ils demeureront sauvages, et deviendront, suivant d'autres circonstances, ennemis ou amis de leurs voisins : mais lorsque sous un ciel dur, dans une terre ingrate, ils se trouveront gênés entre eux par le nombre et serrés par l'espace, ils feront des colonies ou des irruptions, ils se répandront, ils se confondront avec les autres peuples dont ils seront devenus les conquérans ou les esclaves. Ainsi l'homme, en tout état, dans toutes les situations et sous tous les climats, tend également à la société; c'est un effet constant d'une cause nécessaire, puisqu'elle tient à l'essence même de l'espèce, c'est-à-dire à sa propagation.

Voilà pour la société; elle est, comme l'on voit, fondée sur la nature. Examinant de même quels sont les appétits, quel est le goût de nos sauvages, nous trouverons qu'aucun ne vit uniquement de fruits, d'herbes ou de graines; que tous préfèrent la chair et le poisson aux autres alimens; que l'eau pure leur déplaît, et qu'ils cherchent les moyens de faire eux-mêmes ou de se procurer d'ailleurs une boisson moins insipide. Les sauvages du Midi boivent l'eau du palmier; ceux du Nord avalent à longs traits l'huile dégoûtante de la baleine; d'autres font des boissons fermentées; et tous en général ont le goût le plus décidé, la passion la plus vive, pour les liqueurs fortes. Leur industrie, dictée par les besoins de première nécessité, excitée par leurs appétits naturels, se réduit à faire des instrumens pour la chasse et pour la pêche. Un arc, des flèches, une massue, des filets, un canot, voilà le sublime de leurs arts, qui tous n'ont pour objet que les moyens de se procurer une subsistance convenable à leur

goût. Et ce qui convient à leur goût convient à la nature; car, comme nous l'avons déjà dit, l'homme ne pourroit pas se nourrir d'herbe seule; il périroit d'inanition s'il ne prenoit des alimens plus substantiels: n'ayant qu'un estomac et des intestins courts, il ne peut pas, comme le bœuf, qui a quatre estomacs et des boyaux très-longs, prendre à la fois un grand volume de cette maigre nourriture; ce qui seroit cependant absolument nécessaire pour compenser la qualité par la quantité. Il en est à peu près de même des fruits et des graines, elles ne lui suffiroient pas; il en faudroit encore un trop grand volume pour fournir la quantité de molécules organiques nécessaires à la nutrition; et quoique le pain soit fait de ce qu'il y a de plus pur dans le blé, et que le blé même et nos autres grains et légumes, ayant été perfectionnés par l'art, soient plus substantiels et plus nourrissans que les graines qui n'ont que leurs qualités naturelles, l'homme, réduit au pain et aux légumes pour toute nourriture, traîneroit à peine une vie foible et languissante.

Voyez ces pieux solitaires qui s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, qui, par de saints motifs, renoncent aux dons du Créateur, se privent de la parole, fuient la société, s'enferment dans des murs sacrés contre lesquels se brise la nature; confinés dans ces asiles, ou plutôt dans ces tombeaux vivans, où l'on ne respire que la mort, le visage mortifié, les yeux éteints, ils ne jettent autour d'eux que des regards languissans; leur vie semble ne se soutenir que par des efforts: ils prennent leur nourriture sans que le besoin cesse: quoique soutenus par leur ferveur (car l'état de la tête fait à celui du corps), ils ne résistent que pendant peu d'années à cette abstinence cruelle, ils vivent moins qu'ils ne meurent chaque jour par une mort anticipée, et ne s'éteignent pas en finissant de vivre, mais en achevant de mourir.

Ainsi l'abstinence de toute chair, loin de convenir à la nature, ne peut que la détruire: si l'homme y étoit réduit, il ne pourroit, du moins dans ces climats, ni subsister ni se multiplier. Peut-être cette diète seroit possible dans les pays méridionaux, où les fruits sont plus cuits, les plantes plus substantielles, les racines plus succulentes, les graines plus nourries: cependant les Brachmanes font plutôt une secte qu'un peuple; et leur religion, quoique très-ancienne, ne s'est guère étendue au delà de leurs écoles, et jamais au delà de leur climat.

Cette religion, fondée sur la métaphysique, est un exemple frappant du sort des opinions humaines. On ne peut pas douter, en ramassant les débris qui nous restent, que les sciences n'aient été très-anciennement cultivées, et perfectionnées peut-être au delà de ce qu'elles le sont aujourd'hui. On a vu avant nous que tous les êtres animés contenoient des molécules indestructibles, toujours vivantes, et qui passoient de corps en corps. Cette vérité, adoptée par les philosophes, et ensuite par un grand nombre d'hommes, ne conserva sa pureté que pendant les siècles de lumière: une révolution de ténèbres ayant succédé, on ne se souvint des molécules organiques vivantes que pour imaginer que ce qu'il y avoit de vivant dans l'animal étoit apparemment un tout indestructible qui se séparoit du corps après sa mort. On appela ce tout idéal une *âme*, qu'on regarda bientôt comme un être réellement existant dans tous les animaux; et joignant à cet être fantastique l'idée réelle, mais défigurée, du passage des molécules vivantes, on dit qu'après la mort cette âme passoit successivement et perpétuellement de corps en corps. On n'excepta pas l'homme; on joignit bientôt le moral au métaphysique; on ne douta pas que cet être survivant ne conservât, dans sa transmigration, ses sentimens, ses affections, ses désirs; les têtes foibles frémirent: quelle horreur, en effet, pour cette âme, lorsqu'au sortir d'un domicile agréable, il falloit aller habiter le corps infect d'un animal immonde! On eut d'autres frayeurs (chaque crainte produit sa superstition); on eut peur, en tuant un animal, d'égorger sa maîtresse ou son père: on respecta toutes les bêtes, on les regarda comme son prochain; on dit enfin qu'il falloit, par amour, par devoir, s'abstenir de tout ce qui avoit eu vie. Voilà l'origine et le progrès de cette religion, la plus ancienne du continent des Indes; origine qui indique assez que la vérité, livrée à la multitude, est bientôt défigurée; qu'une opinion philosophique ne devient opinion populaire qu'après avoir changé de forme, mais qu'au moyen de cette préparation elle peut devenir une religion d'autant mieux fondée que le préjugé sera plus général, et d'autant plus respectée qu'ayant pour base des vérités mal entendues, elle sera nécessairement environnée d'obscurités, et par conséquent paroîtra mystérieuse, auguste, incompréhensible; qu'ensuite, la crainte se mêlant au respect, cette religion dégénèrera en superstitions, en pratiques ridicules, lesquelles

cependant prendront racine, produiront des usages qui seront d'abord scrupuleusement suivis, mais qui, s'altérant peu à peu, changeront tellement avec le temps, que l'opinion même dont ils ont pris naissance ne se conservera plus que par de fausses traditions, par des proverbes, et finira par des contes puérils et des absurdités : d'où l'on doit conclure que toute religion fondée sur des opinions humaines est fausse et variable, et qu'il n'a jamais appartenu qu'à Dieu de nous donner la vraie religion, qui, ne dépendant pas de nos opinions, est inaltérable, constante, et sera toujours la même.

Mais revenons à notre sujet. L'abstinence entière de la chair ne peut qu'affoiblir la nature. L'homme, pour se bien porter, à non seulement besoin d'user de cette nourriture solide, mais même de la varier. S'il veut acquérir une vigueur complète, il faut qu'il choisisse ce qui lui convient le mieux ; et comme il ne peut se maintenir dans un état actif qu'en se procurant des sensations nouvelles, il faut qu'il donne à ses sens toute leur étendue; qu'il se permette la variété des mets comme celle des autres objets, et qu'il prévienne le dégoût qu'occasionne l'uniformité de nourriture; mais qu'il évite les excès, qui sont encore plus nuisibles que l'abstinence.

Les animaux qui n'ont qu'un estomac et les intestins courts sont forcés, comme l'homme, à se nourrir de chair. On s'assurera de ce rapport et de cette vérité en comparant, au moyen des descriptions, le volume relatif du canal intestinal dans les animaux carnassiers et dans ceux qui ne vivent que d'herbes : on trouvera toujours que cette différence dans leur manière de vivre dépend de leur conformation, et qu'ils prennent une nourriture plus ou moins solide, relativement à la capacité plus ou moins grande du magasin qui doit la recevoir.

Cependant il n'en faut pas conclure que les animaux qui ne vivent que d'herbes soient, par nécessité physique, réduits à cette seule nourriture, comme les animaux carnassiers sont, par cette même nécessité, forcés à se nourrir de chair : nous disons seulement que ceux qui ont plusieurs estomacs, ou des boyaux très-amples, peuvent se passer de cet aliment substantiel et nécessaire aux autres; mais nous ne disons pas qu'ils ne pussent en user, et que si la nature leur eût donné des armes, non seulement pour se défendre, mais pour attaquer et pour saisir, ils n'en eussent fait usage et ne se fussent bientôt accoutumés à la chair et au sang, puisque nous voyons que les moutons, les veaux, les chèvres, les chevaux, mangent avidement le lait, les œufs, qui sont des nourritures animales, et que, sans être aidés de l'habitude, ils ne refusent pas la viande hachée et assaisonnée de sel. On pourroit donc dire que le goût pour la chair et pour les autres nourritures solides est l'appétit général de tous les animaux, qui s'exerce avec plus ou moins de véhémence ou de modération, selon la conformation particulière de chaque animal, puisque, à prendre la nature entière, ce même appétit se trouve non seulement dans l'homme et dans les animaux quadrupèdes, mais aussi dans les oiseaux, dans les poissons, dans les insectes et dans les vers, auxquels en particulier il semble que toute chair ait été ultérieurement destinée.

La nutrition, dans tous les animaux, se fait par les molécules organiques, qui, séparées du marc de la nourriture au moyen de la digestion, se mêlent avec le sang et s'assimilent à toutes les parties du corps. Mais indépendamment de ce grand effet, qui paroît être le principal but de la nature, et qui est proportionnel à la quantité des alimens, ils en produisent un autre qui ne dépend que de leur quantité, c'est-à-dire de leur masse et de leur volume. L'estomac et les boyaux sont des membranes souples, qui forment au dedans du corps une capacité très-considérable; ces membranes, pour se soutenir dans leur état de tension, et pour contre-balancer les forces des autres parties qui les avoisinent, ont besoin d'être toujours remplies en partie. Si, faute de prendre de la nourriture, cette grande capacité se trouve entièrement vide, les membranes n'étant plus soutenues au dedans, s'affaissent, se rapprochent, se collent l'une contre l'autre; et c'est ce qui produit l'affaissement et la foiblesse, qui sont les premiers symptômes de l'extrême besoin. Les alimens, avant de servir à la nutrition du corps, lui servent donc de lest; leur présence, leur volume est nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les parties intérieures, qui agissent et réagissent toutes les unes contre les autres. Lorsqu'on meurt par la faim, c'est donc moins parce que le corps n'est pas nourri, que parce qu'il n'est pas lesté; aussi les animaux, surtout les plus gourmands, les plus voraces, lorsqu'ils sont pressés par le besoin, ou seulement avertis par la défaillance qu'occasionne le vide intérieur, ne

cherchent qu'à le remplir, et avalent de la terre et des pierres. Nous avons trouvé de la glaise dans l'estomac d'un loup; j'ai vu des cochons en manger; la plupart des oiseaux avalent des cailloux, etc. Et ce n'est point par goût, mais par nécessité, et parce que le plus pressant n'est pas de rafraîchir le sang par un chyle nouveau, mais de maintenir l'équilibre des forces dans les grandes parties de la machine animale.

LE LOUP.

Le loup est l'un de ces animaux dont l'appétit pour la chair est le plus véhément; et quoique avec ce goût il ait reçu de la nature les moyens de le satisfaire, qu'elle lui ait donné des armes, de la ruse, de l'agilité, de la force, tout ce qui est nécessaire, en un mot, pour trouver, attaquer, vaincre, saisir et dévorer sa proie, cependant il meurt souvent de faim, parce que l'homme lui ayant déclaré la guerre, l'ayant même proscrit en mettant sa tête à prix, le force à fuir, à demeurer dans les bois, où il ne trouve que quelques animaux sauvages qui lui échappent par la vitesse de leur course, et qu'il ne peut surprendre que par hasard ou par patience, en les attendant longtemps, et souvent en vain, dans les endroits où ils doivent passer. Il est naturellement grossier et poltron; mais il devient ingénieux par besoin, et hardi par nécessité: pressé par la famine, il brave le danger, vient attaquer les animaux qui sont sous la garde de l'homme, ceux surtout qu'il peut emporter aisément, comme les agneaux, les petits chiens, les chevreaux; et lorsque cette maraude lui réussit, il revient souvent à la charge, jusqu'à ce qu'ayant été blessé ou chassé et maltraité par les hommes et les chiens il se recèle pendant le jour dans son fort, n'en sort que la nuit, parcourt la campagne, rôde autour des habitations, ravit les animaux abandonnés; vient attaquer les bergeries, gratte et creuse la terre sous les portes, entre furieux, met tout à mort avant de choisir et d'emporter sa proie. Lorsque ces courses ne lui produisent rien, il retourne au fond des bois, se met en quête, cherche, suit à la piste, chasse, poursuit les animaux sauvages, dans l'espérance qu'un autre loup pourra les arrêter, les saisir dans leur fuite, et qu'ils en partageront la dépouille. Enfin, lorsque le besoin est extrême, il s'expose à tout; il attaque les femmes et les enfans, se jette même quelquefois sur les hommes, devient furieux par ces excès, qui finissent ordinairement par la rage et la mort.

Le loup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ressemble si fort au chien, qu'il paroît être modelé sur la même forme; cependant il n'offre tout au plus que les revers de l'empreinte, et ne présente les mêmes caractères que sous une face entièrement opposée: si la forme est semblable, ce qui en résulte est bien contraire; le naturel est si différent, que non seulement ils sont incompatibles, mais antipathiques par nature, ennemis par instinct. Un jeune chien frissonne au premier aspect du loup; il fuit à l'odeur seule, qui, quoique nouvelle, inconnue, lui répugne si fort, qu'il vient en tremblant se ranger entre les jambes de son maître: un mâtin, qui connoît ses forces, se hérisse, s'indigne, l'attaque avec courage, tâche de le mettre en fuite, et fait tous ses efforts pour se délivrer d'une présence qui lui est odieuse; jamais ils ne se rencontrent sans se fuir ou sans combattre, et combattre à outrance, jusqu'à ce que la mort suive. Si le loup est le plus fort, il déchire, il dévore sa proie; le chien, au contraire, plus généreux, se contente de la victoire, et ne trouve pas que *le corps d'un ennemi mort sente bon;* il l'abandonne pour servir de pâture aux corbeaux, et même aux autres loups; car ils s'entre-dévorent, et lorsqu'un loup est grièvement blessé, les autres le suivent au sang, et s'attroupent pour l'achever.

Le chien même sauvage n'est pas d'un naturel farouche; il s'apprivoise aisément, s'attache et demeure fidèle à son maître. Le loup, pris jeune, se prive, mais ne s'attache point: la nature est plus forte que l'éducation; il reprend avec l'âge son caractère féroce, et retourne, dès qu'il le peut, à son état sauvage. Les chiens, même les plus grossiers, cherchent la compagnie des autres animaux; ils sont naturellement portés à les

LE LOUP COMMUN

Ordre des Carnassiers *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)*

Pl. 19.

LE LOUP NOIR

Ordre des Carnassiers.....*id*.....*id*.....

UNIV. OF

suivre et à les accompagner, et c'est par instinct seul, et non par éducation, qu'ils savent conduire et garder les troupeaux. Le loup est au contraire l'ennemi de toute société; il ne fait pas même compagnie à ceux de son espèce : lorsqu'on les voit plusieurs ensemble, ce n'est point une société de paix, c'est un attroupement de guerre, qui se fait à grand bruit avec des hurlemens affreux, et qui dénote un projet d'attaquer quelque gros animal, comme un cerf, un bœuf, ou de se défaire de quelque redoutable mâtin. Dès que leur expédition militaire est consommée, ils se séparent et retournent en silence à leur solitude. Il n'y a pas même une grande habitude entre le mâle et la femelle; ils ne se cherchent qu'une fois par an, et ne demeurent que peu de temps ensemble. C'est en hiver que les louves deviennent en chaleur : plusieurs mâles suivent la même femelle, et cet attroupement est encore plus sanguinaire que le premier, car ils se la disputent cruellement; ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, et il arrive souvent qu'ils mettent en pièces celui d'entre eux qu'elle a préféré. Ordinairement elle fuit long-temps, lasse tous ses aspirans, et se dérobe, pendant qu'ils dorment, avec le plus alerte ou le mieux aimé.

La chaleur ne dure que douze ou quinze jours, et commence par les plus vieilles louves; celle des plus jeunes n'arrive que plus tard. Les mâles n'ont point de rut marqué, ils pourroient s'accoupler en tout temps : ils passent successivement de femelles en femelles à mesure qu'elles deviennent en état de les recevoir; ils ont des vieilles à la fin de décembre, et finissent par les jeunes au mois de février et au commencement de mars. Le temps de la gestation est d'environ trois mois et demi, et l'on trouve des louveteaux nouveau-nés depuis la fin d'avril jusqu'au mois de juillet. Cette différence dans la durée de la gestation entre les louves, qui portent plus de cent jours, et les chiennes, qui n'en portent guère plus de soixante, prouve que le loup et le chien, déjà si différens par le naturel, le sont aussi par le tempérament, et par l'un des principaux résultats des fonctions de l'économie animale. Aussi le loup et le chien n'ont jamais été pris pour le même animal que par les nomenclateurs en histoire naturelle qui, ne connoissant la nature que superficiellement, ne la considèrent jamais pour lui donner toute son étendue, mais seulement pour la resserrer et la réduire à leur méthode, toujours fautive, et souvent démentie par les faits. Le chien et la louve ne peuvent ni s'accoupler ni produire ensemble; il n'y a pas de races intermédiaires entre eux; ils sont d'un naturel tout opposé, d'un tempérament différent. Le loup vit plus long-temps que le chien; les louves ne portent qu'une fois par an, les chiennes portent deux ou trois fois. Ces différences si marquées sont plus que suffisantes pour démontrer que ces animaux sont d'espèces assez éloignées; d'ailleurs, en y regardant de près, on reconnoît aisément que, même à l'extérieur, le loup diffère du chien par des caractères essentiels et constans : l'aspect de la tête est différent, la forme des os l'est aussi; le loup a la cavité de l'œil obliquement posée, l'orbite inclinée, les yeux étincelans, brillans pendant la nuit; il a le hurlement au lieu de l'aboiement, les mouvemens différens, la démarche plus égale, plus uniforme, quoique plus prompte et plus précipitée, le corps beaucoup plus fort et bien moins souple, les membres plus fermes, les mâchoires et les dents plus grosses, le poil plus rude et plus fourré.

Mais ces animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures : les loups s'accouplent comme les chiens; ils ont comme eux la verge osseuse et environnée d'un bourrelet qui se gonfle et les empêche de se séparer. Lorsque les louves sont prêtes à mettre bas, elles cherchent au fond du bois un fort, un endroit bien fourré, au milieu duquel elles aplanissent un espace assez considérable, en coupant, en arrachant les épines avec les dents; elles y apportent ensuite une grande quantité de mousse, et préparent un lit commode pour leurs petits : elles en font ordinairement cinq ou six, quelquefois sept, huit et même neuf, et jamais moins de trois. Ils naissent les yeux fermés comme les chiens; la mère les allaite pendant quelques semaines, et leur apprend bientôt à manger de la chair qu'elle leur prépare en la mâchant. Quelque temps après elle leur apporte des mulots, des levrauts, des perdrix, des volailles vivantes : les louveteaux commencent par jouer avec elles et finissent par les étrangler; la louve ensuite les déplume, les écorche, les déchire, et en donne une part à chacun. Ils ne sortent du fort où ils ont pris naissance qu'au bout de six semaines ou deux mois; ils suivent alors leur mère, qui les mène boire dans quelque tronc d'arbre ou à quelque mare voisine, et les ramène au gîte, ou les oblige à se recéler ailleurs lorsqu'elle craint quelque danger.

Ils la suivent pendant plusieurs mois. Quand on les attaque, elle les défend de toutes ses forces, et même avec fureur : quoique dans les autres temps elle soit, comme toutes les femelles, plus timide que le mâle, lorsqu'elle a des petits elle devient intrépide, semble ne rien craindre pour elle, et s'expose à tout pour les sauver : aussi ne l'abandonnent-ils que quand leur éducation est faite, quand ils se sentent assez forts pour n'avoir plus besoin de secours; c'est ordinairement à dix mois ou un an, lorsqu'ils ont refait leurs premières dents, qui tombent à six mois, et lorsqu'ils ont acquis de la force, des armes et des talens pour la rapine.

Les mâles et les femelles sont en état d'engendrer à l'âge d'environ deux ans. Il est à croire que les femelles, comme dans presque toutes les autres espèces, sont à cet égard plus précoces que les mâles; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles ne deviennent en chaleur tout au plus tôt qu'au second hiver de leur vie, ce qui suppose dix-huit ou vingt mois d'âge, et qu'une louve que j'ai fait élever n'est entrée en chaleur qu'au troisième hiver, c'est-à-dire à plus de deux ans et demi. Les chasseurs assurent que dans toutes les portées il y a plus de mâles que de femelles : cela confirme cette observation, qui paroît générale, du moins dans ces climats, que dans toutes les espèces, à commencer par celle de l'homme, la nature produit plus de mâles que de femelles. Ils disent aussi qu'il y a des loups qui dès le temps de la chaleur s'attachent à leur femelle, l'accompagnent toujours jusqu'à ce qu'elle soit sur le point de mettre bas; qu'alors elle se dérobe, cache soigneusement ses petits, de peur que leur père ne les dévore en naissant; mais que lorsqu'ils sont nés, il prend de l'affection pour eux, leur apporte à manger, et que si la mère vient à manquer, il la remplace et en prend soin comme elle. Je ne puis assurer ces faits, qui me paroissent même un peu contradictoires. Ces animaux, qui sont deux ou trois ans à croître, vivent quinze ou vingt ans; ce qui s'accorde encore avec ce que nous avons observé sur beaucoup d'autres espèces, dans lesquelles le temps de l'accroissement fait la septième partie de la durée totale de la vie. Les loups blanchissent dans la vieillesse; ils ont alors toutes les dents usées. Ils dorment lorsqu'ils sont rassasiés ou fatigués, mais plus le jour que la nuit, et toujours d'un sommeil léger : ils boivent fréquemment; et dans les temps de sécheresse, lorsqu'il n'y a point d'eau dans les ornières ou dans les vieux troncs d'arbres, ils viennent plus d'une fois par jour aux mares et aux ruisseaux. Quoique très-voraces, ils supportent aisément la diète; ils peuvent passer quatre ou cinq jours sans manger, pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau.

Le loup a beaucoup de force, surtout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou et de la mâchoire. Il porte avec sa gueule un mouton, sans le laisser toucher à terre, et court en même temps plus vite que les bergers, en sorte qu'il n'y a que les chiens qui puissent l'atteindre et lui faire lâcher prise. Il mord cruellement, et toujours avec d'autant plus d'acharnement qu'on lui résiste moins; car il prend des précautions avec les animaux qui peuvent se défendre. Il craint pour lui, et ne se bat que par nécessité, et jamais par un mouvement de courage. Lorsqu'on le tire et que la balle lui casse quelque membre, il crie, et cependant, lorsqu'on l'achève à coups de bâton, il ne se plaint pas comme le chien : il est plus dur, moins sensible, plus robuste; il marche, court, rôde des jours entiers et des nuits; il est infatigable, et c'est peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la course. Le chien est doux et courageux; le loup, quoique féroce, est timide : lorsqu'il tombe dans un piége, il est si fort et si long-temps épouvanté qu'on peut ou le tuer sans qu'il se défende, ou le prendre vivant sans qu'il résiste; on peut lui mettre un collier, l'enchaîner, le museler, le conduire ensuite partout où l'on veut, sans qu'il ose donner le moindre signe de colère ou même de mécontentement. Le loup a les sens très-bons, l'œil, l'oreille, et surtout l'odorat : il sent souvent de plus loin qu'il ne voit; l'odeur du carnage l'attire de plus d'une lieue; il sent aussi de loin les animaux vivans, il les chasse même assez long-temps en les suivant aux portées. Lorsqu'il veut sortir du bois, jamais il ne manque de prendre le vent; il s'arrête sur la lisière, évente de tous côtés, et reçoit ainsi les émanations des corps morts ou vivans que le vent lui apporte de loin. Il préfère la chair vivante à la morte, et cependant il dévore les voiries les plus infectes. Il aime la chair humaine; et peut-être, s'il étoit le plus fort, n'en mangeroit-il pas d'autre. On a vu des loups suivre des armées, arriver en nombre à des champs de bataille où l'on n'avoit enterré que négligemment les corps, les découvrir, les dévorer avec une insatiable avidité, et ces mêmes loups, accoutumés à

la chair humaine, se jeter ensuite sur les hommes, attaquer le berger plutôt que le troupeau, dévorer des femmes, emporter des enfans, etc. L'on a appelé ces mauvais loups *loups-garoux*, c'est-à-dire loups dont il faut se garer.

On est donc obligé quelquefois d'armer tout un pays pour se défaire des loups. Les princes ont des équipages pour cette chasse, qui n'est point désagréable, qui est utile, et même nécessaire. Les chasseurs distinguent les loups en *jeunes loups*, *vieux loups* et *grands vieux loups*; ils les connoissent par les *pieds*, c'est-à-dire par les *voies*, les traces qu'ils laissent sur la terre : plus le loup est âgé, plus il a le pied gros; la louve l'a plus long et plus étroit, elle a aussi le talon plus petit et les ongles plus minces. On a besoin d'un bon limier pour la quête du loup : il faut même l'animer, l'encourager, lorsqu'il tombe sur la voie; car tous les chiens ont de la répugnance pour le loup et se rabattent froidement. Quand le loup est détourné, on amène les lévriers qui doivent le chasser, on les partage en deux ou trois laisses, on n'en garde qu'une pour le lancer, et on mène les autres en avant pour servir de relais. On lâche donc d'abord les premiers à sa suite, un homme à cheval les appuie; on lâche les seconds à sept ou huit cents pas plus loin, lorsque le loup est prêt à passer, et ensuite les troisièmes lorsque les autres chiens commencent à le joindre et à le harceler. Tous ensemble le réduisent bientôt aux dernières extrémités, et le veneur l'achève en lui donnant un coup de couteau. Les chiens n'ont nulle ardeur pour le fouler, et répugnent si fort à manger de sa chair, qu'il faut la préparer et l'assaisonner lorsqu'on veut leur en faire curée. On peut aussi le chasser avec des chiens courans; mais comme il perce toujours droit en avant, et qu'il court tout un jour sans être rendu, cette chasse est ennuyeuse, à moins que les chiens courans ne soient soutenus par des lévriers qui le saisissent, le harcèlent et leur donnent le temps de l'approcher.

Dans les campagnes, on fait des battues à force d'hommes et de mâtins, on tend des piéges, on présente des appâts, on fait des fosses, on répand des boulettes empoisonnées; tout cela n'empêche pas que ces animaux ne soient toujours en même nombre, surtout dans les pays où il y a beaucoup de bois. Les Anglois prétendent en avoir purgé leur île; cependant on m'a assuré qu'il y en avoit en Écosse. Comme il y a peu de bois dans la partie méridionale de la Grande-Bretagne, on a eu plus de facilité pour les détruire.

La couleur et le poil de ces animaux changent suivant les différens climats, et varient quelquefois dans le même pays. On trouve en France et en Allemagne, outre les loups ordinaires, quelques loups à poil plus épais et tirant sur le jaune. Ces loups, plus sauvages et moins nuisibles que les autres, n'approchent jamais ni des maisons ni des troupeaux, et ne vivent que de chasse et non pas de rapine. Dans les pays du Nord, on en trouve de tout blancs et de tout noirs; ces derniers sont plus grands et plus forts que les autres. L'espèce commune est très-généralement répandue : on l'a trouvée en Asie, en Afrique et en Amérique, comme en Europe. Les loups du Sénégal ressemblent à ceux de France; cependant ils sont un peu plus gros, et beaucoup plus cruels : ceux d'Égypte sont plus petits que ceux de Grèce. En Orient, et surtout en Perse, on fait servir les loups à des spectacles pour le peuple : on les exerce de jeunesse à la danse, ou plutôt à une espèce de lutte contre un grand nombre d'hommes. On achète jusqu'à cinq cents écus, dit Chardin, un loup bien dressé à la danse. Ce fait prouve au moins qu'à force de temps et de contrainte ces animaux sont susceptibles de quelque espèce d'éducation. J'en ai fait élever et nourrir quelques-uns chez moi : tant qu'ils sont jeunes, c'est-à-dire dans la première et seconde année, ils sont assez dociles, ils sont même caressans; et, s'ils sont bien nourris, ils ne se jettent ni sur la volaille ni sur les autres animaux : mais à dix-huit mois ou deux ans ils reviennent à leur naturel, on est obligé de les enchaîner pour les empêcher de s'enfuir et de faire du mal. J'en ai eu un qui ayant été élevé en toute liberté dans une basse-cour avec des poules, pendant dix-huit ou dix-neuf mois, ne les avoit jamais attaquées, mais, pour son coup d'essai, il les tua toutes en une nuit sans en manger aucune; un autre qui, ayant rompu sa chaîne à l'âge d'environ deux ans, s'enfuit après avoir tué un chien avec lequel il étoit familier; une louve que j'ai gardée trois ans, et qui, quoique enfermée toute jeune et seule avec un mâtin de même âge dans une cour assez spacieuse, n'a pu, pendant tout ce temps, s'accoutumer à vivre avec lui, ni le souffrir, même quand elle devint en chaleur. Quoique plus foible, elle étoit la plus méchante; elle provoquoit, elle attaquoit, elle mordoit le chien, qui d'abord ne fit que se défendre, mais qui finit par l'étrangler.

Il n'y a rien de bon dans cet animal que sa peau; on en fait des fourrures grossières, qui sont chaudes et durables. Sa chair est si mauvaise qu'elle répugne à tous les animaux, et il n'y a que le loup qui mange volontiers du loup. Il exhale une odeur infecte par la gueule : comme pour assouvir sa faim il avale indistinctement tout ce qu'il trouve, des chairs corrompues, des os, du poil, des peaux à demi tannées et encore toutes couvertes de chaux, il vomit fréquemment, et se vide encore plus souvent qu'il ne se remplit. Enfin, désagréable en tout, la mine basse, l'aspect sauvage, la voix effrayante, l'odeur insupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il est odieux, nuisible de son vivant, inutile après sa mort.

DU LOUP NOIR.

Nous ne donnons la description de cet animal que comme un supplément à celle du loup, car nous les croyons tous deux de la même espèce. Nous avons dit dans l'histoire du loup, qu'il s'en trouve de tout blancs et de tout noirs dans le nord de l'Europe, et que ces loups noirs sont plus grands que les autres : celui-ci est venu du Canada; il étoit noir sur tout le corps, mais plus petit que notre loup; il avoit les oreilles un peu plus grandes, plus droites et plus éloignées l'une de l'autre; les yeux un peu plus petits, et qui paroissoient aussi un peu plus éloignés que dans le loup commun. Ces différences ne sont, à notre avis, que des variétés trop peu considérables pour séparer cet animal de l'espèce du loup : la différence la plus sensible est celle de la grandeur; mais, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, les animaux qui sont communs aux deux continens, c'est-à-dire ceux du nord de l'Europe et ceux de l'Amérique septentrionale, diffèrent tous par la grandeur, et ce loup noir de Canada, plus petit que ceux de l'Europe, nous paroît seulement confirmer ce fait général : d'ailleurs, comme il avoit été pris tout petit, et ensuite élevé à la chaîne, la contrainte seule a peut-être suffi pour l'empêcher de prendre tout son accroissement. Nos loups ordinaires sont aussi plus petits et moins communs en Canada qu'en Europe, et les sauvages en estiment fort la peau. Les loups noirs, les loups cerviers, les renards, y sont en plus grand nombre. Cependant le renard noir y est aussi fort rare; il a le poil infiniment plus beau que le loup noir, dont la peau ne peut faire qu'une fourrure assez grossière.

Nous n'ajouterons rien de plus à la description que M. Daubenton a faite de cet animal que nous avons vu vivant, et qui nous a paru ressembler au loup, non seulement par la figure, mais par le naturel, n'étant devenu déprédateur qu'avec l'âge, et n'ayant, comme le loup, qu'une férocité sans courage, qui le rendoit lâche au combat, quoiqu'il y fût exercé.

* Nous avons dit dans l'histoire des loups qu'on les avoit détruits en Angleterre. Il semble que, pour dédommagement, ces animaux aient trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidan prétend qu'il n'en existoit point en Norwége, et que c'est vers l'année 1718 qu'ils s'y sont établis. Il dit que ce fut à l'occasion de la dernière guerre entre les Suédois et les Danois qu'ils passèrent les montagnes à la suite des provisions qui suivoient ces armées.

Quelques Anglois, qui ont travaillé à une zoologie dont ils ont exclu tous les animaux qui n'étoient pas *bretons*, m'ont fait reproche d'avoir dit qu'il y avoit encore des loups dans le nord de leur île : je ne l'ai point affirmé, mais j'ai seulement dit que l'on m'avoit assuré qu'il y en avoit en Écosse. C'est milord, comte de Morton, alors président de la société royale, homme très-respectable, très-véridique, Écossois, possédant de grandes terres, qui m'a, en effet, assuré ce fait en 1756. Je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, et que l'assertion de ceux qui ont travaillé à la Zoologie britannique n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querhoent dit, dans ses observations, qu'il y a au cap de Bonne-Espérance deux espèces de loups, dont il a vu la peau, l'un gris tigré de noir, et l'autre noir. Il ajoute qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe, et qu'ils ont la peau plus épaisse et la dent plus meurtrière; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit, comme les onces, dans les rues de la ville du Cap.

LE LOUP DU MEXIQUE.

Comme le loup est originaire des pays froids, il a passé par les terres du Nord, et se trouve également dans les deux continens. Nous avons parlé des loups noirs et des loups gris de l'Amérique septentrionale : il paroît que cette espèce s'est répandue jusqu'à la Nouvelle-Espagne et au Mexique, et que, dans ce climat plus chaud, elle a

subi des variétés, sans cependant avoir changé ni de nature ni de naturel; car ce loup du Mexique a la même figure, les mêmes appétits, et les mêmes habitudes que le loup d'Europe ou le loup de l'Amérique septentrionale, et tous paroissent être d'une seule et même espèce. Le loup du Mexique, ou plutôt de la Nouvelle-Espagne, où on le trouve bien plus communément qu'au Mexique, a cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, les oreilles longues et droites, et les yeux étincelans comme nos loups : mais il a la tête un peu plus grosse, le cou plus épais et la queue moins velue; au dessus de la gueule il a quelques piquans aussi gros, mais moins roides que ceux du hérisson. Sur un fond de poil gris, son corps est marqué de quelques taches jaunes; la tête, de la même couleur que le corps, est traversée de raies brunes, et le front est taché de fauve; les oreilles sont grises comme la tête et le corps; il y a une longue tache fauve sur le cou, une seconde tache semblable sur la poitrine, et une troisième sur le ventre; les flancs sont marqués de bandes transversales depuis le dos jusqu'au ventre; la queue est grise et marquée d'une tache fauve dans son milieu; les jambes sont rayées de haut en bas de gris et de brun. Ce loup est, comme l'on voit, le plus beau des loups, et sa fourrure doit être recherchée par la variété des couleurs : mais, au reste, rien n'indique qu'il soit d'une espèce différente des nôtres, qui varient du gris au blanc, du blanc au noir, et au mêlé, sans pour cela changer d'espèce; et l'on voit, par le témoignage de Fernandez, que ces loups de la Nouvelle-Espagne, dont nous venons de donner la description d'après Recchi et Fabri, varient comme le loup d'Europe, puisque, dans ce pays même, ils ne sont pas tous marqués comme nous venons de le dire, et qu'il s'en trouve qui sont de couleur uniforme et même tout blancs.

LE RENARD.

Le renard est fameux par ses ruses, et mérite en partie sa réputation; ce que le loup ne fait que par la force, il le fait par adresse, et réussit plus souvent. Sans chercher à combattre les chiens ni les bergers, sans attaquer les troupeaux, sans traîner les cadavres, il est plus sûr de vivre. Il emploie plus d'esprit que de mouvement, ses ressources semblent être en lui-même : ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même jusqu'à la patience, il varie sa conduite, il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près à sa conservation : quoique aussi infatigable, et même plus léger que le loup, il ne se fie pas entièrement à la vitesse de sa course; il sait se mettre en sûreté en se pratiquant un asile où il se retire dans les dangers pressans, où il s'établit, où il élève ses petits : il n'est point animal vagabond, mais animal domicilié.

Cette différence, qui se fait sentir même parmi les hommes, a de bien plus grands effets et suppose de bien plus grandes causes parmi les animaux. L'idée seule du domicile présuppose une attention singulière sur soi-même; ensuite le choix du lieu, l'art de faire son manoir, de le rendre commode, d'en dérober l'entrée, sont autant d'indices d'un sentiment supérieur. Le renard en est doué, et tourne tout à son profit : il se loge au bord des bois, à portée des hameaux; il écoute le chant des coqs et le cri des volailles; il les savoure de loin; il prend habilement son temps, cache son dessein et sa marche, se glisse, se traîne, arrive, et fait rarement des tentatives inutiles. S'il peut franchir les clôtures ou passer par dessous, il ne perd pas un instant, il ravage la basse-cour, il y met tout à mort, se retire ensuite lestement, en emportant sa proie, qu'il cache sous la mousse, ou porte à son terrier; il revient quelques momens après en chercher une autre, qu'il emporte et cache de même, mais dans un autre endroit; ensuite une troisième, une quatrième, etc., jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il faut se retirer et ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les pipées et dans les boqueteaux où l'on prend les grives et les bécasses au lacet; il devance le pipeur, va de très-grand matin, et souvent plus

d'une fois par jour, visiter les lacets, les gluaux, emporte successivement les oiseaux qui se sont empêtrés, les dépose tous en différens endroits, surtout au bord des chemins, dans les ornières, sous de la mousse, sous un genièvre, les y laisse quelquefois deux ou trois jours, et sait parfaitement les retrouver au besoin. Il chasse les jeunes levrauts en plaine, saisit quelquefois les lièvres au gîte, ne les manque jamais lorsqu'ils sont blessés, déterre les lapereaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mère sur les œufs, et détruit une quantité prodigieuse de gibier. Le loup nuit plus au paysan, le renard nuit plus au gentilhomme.

La chasse du renard demande moins d'appareil que celle du loup; elle est plus facile et plus amusante. Tous les chiens ont de la répugnance pour le loup, tous les chiens, au contraire, chassent le renard volontiers, et même avec plaisir; car quoiqu'il ait l'odeur très-forte, ils le préfèrent souvent au cerf, au chevreuil, et au lièvre. On peut le chasser avec des bassets, des chiens courans, des briquets : dès qu'il se sent poursuivi, il court à son terrier; les bassets à jambes torses sont ceux qui s'y glissent le plus aisément. Cette manière est bonne pour prendre une portée entière de renards, la mère avec les petits; pendant qu'elle se défend et combat les bassets, on tâche de découvrir le terrier par dessus, et on la tue ou on la saisit vivante avec des pinces. Mais comme les terriers sont souvent dans les rochers, sous des troncs d'arbres, et quelquefois trop enfoncés sous terre, on ne réussit pas toujours. La façon la plus ordinaire, la plus agréable, et la plus sûre de chasser le renard, est de commencer par boucher les terriers : on place les tireurs à portée, on quête alors avec les briquets; dès qu'ils sont tombés sur la voie, le renard gagne son gîte; mais en arrivant il essuie une première décharge : s'il échappe à la balle, il fuit de toute sa vitesse, fait un grand tour, et revient encore à son terrier, où on le tire une seconde fois, et où, trouvant l'entrée fermée, il prend le parti de se sauver au loin, en perçant droit en avant pour ne plus revenir. C'est alors qu'on se sert des chiens courans, lorsqu'on veut le poursuivre; il ne laissera pas de les fatiguer beaucoup, parce qu'il passe à dessein dans les endroits les plus fourrés, où les chiens ont grand' peine à le suivre, et que, quand il prend la plaine, il va très-loin sans s'arrêter.

Pour détruire les renards, il est encore plus commode de tendre des piéges, où l'on met de la chair pour appât, un pigeon, une volaille vivante, etc. Je fis un jour suspendre à neuf pieds de hauteur sur un arbre les débris d'une halte de chasse, de la viande, du pain, des os; dès la première nuit les renards s'étoient si fort exercés à sauter, que le terrain autour de l'arbre étoit battu comme une aire de grange. Le renard est aussi vorace que carnassier; il mange de tout avec une égale avidité, des œufs, du lait, du fromage, des fruits, et surtout des raisins : lorsque les levrauts et les perdrix lui manquent, il se rabat sur les rats, les mulots, les serpens, les lézards, les crapauds, etc.; il en détruit un grand nombre; c'est là le seul bien qu'il procure. Il est très-avide de miel; il attaque les abeilles sauvages, les guêpes, les frelons, qui d'abord tâchent de le mettre en fuite en le perçant de mille coups d'aiguillon : il se retire en effet, mais c'est en se roulant pour les écraser; il revient si souvent à la charge, qu'il les oblige à abandonner le guêpier : alors il le déterre et en mange et le miel et la cire. Il prend aussi les hérissons, les roule avec ses pieds, et les force à s'étendre. Enfin il mange du poisson, des écrevisses, des hannetons, des sauterelles, etc.

Cet animal ressemble beaucoup au chien, surtout par les parties intérieures; cependant il en diffère par la tête, qu'il a plus grosse à proportion de son corps; il a aussi les oreilles plus courtes, la queue beaucoup plus grande, le poil plus long et plus touffu, les yeux plus inclinés. Il en diffère encore par une mauvaise odeur très-forte qui lui est particulière, et enfin par le caractère le plus essentiel, par le naturel; car il ne s'apprivoise pas aisément, et jamais tout-à-fait : il languit lorsqu'il n'a pas la liberté, et meurt d'ennui quand on veut le garder trop long-temps en domesticité. Il ne s'accouple point avec la chienne; s'ils ne sont pas antipathiques, ils sont au moins indifférens. Il produit en moindre nombre, et une seule fois par an; les portées sont ordinairement de quatre ou cinq, rarement de six, et jamais moins de trois. Lorsque la femelle est pleine, elle se recèle, sort rarement de son terrier, dans lequel elle prépare un lit à ses petits. Elle devient en chaleur en hiver, et l'on trouve déjà des petits renards au mois d'avril. Lorsqu'elle s'aperçoit que sa retraite est découverte, et qu'en son absence ses petits ont été in-

LE RENARD COMMUN

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)*

Pl. 20.

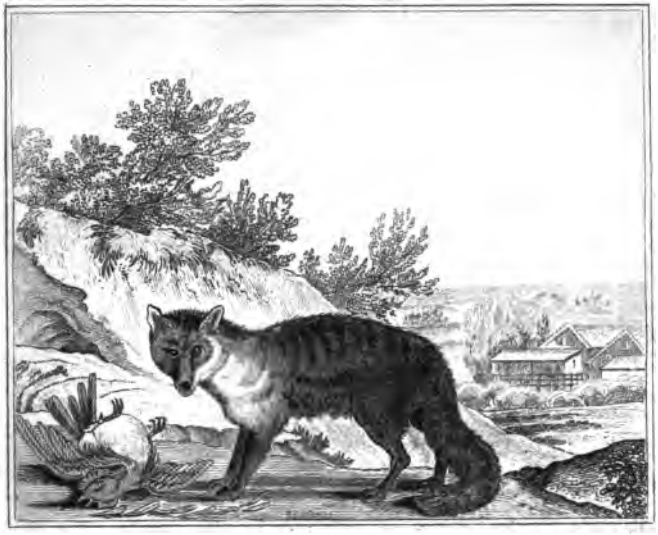

LE RENARD D'AMÉRIQUE

Ordre des Carnassiers .....*id*.....*id*.....

UNIV. OF MICH.

quiétés, elle les transporte tous les uns après les autres, et va chercher un autre domicile. Ils naissent les yeux fermés; ils sont, comme les chiens, dix-huit mois ou deux ans à croître, et vivent de même treize ou quatorze ans.

Le renard a les sens aussi bons que le loup, le sentiment plus fin, et l'organe de la voix plus souple et plus parfait. Le loup ne se fait entendre que par des hurlemens affreux : le renard glapit, aboie et pousse un son triste, semblable au cri du paon; il a des tons différens selon les sentimens différens dont il est affecté; il a la voix de la chasse, l'accent du désir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, le cri de la douleur, qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre; car il ne crie point pour toute autre blessure, et il se laisse tuer à coups de bâton, comme le loup, sans se plaindre, mais toujours en se défendant avec courage. Il mord dangereusement, opiniâtrément, et l'on est obligé de se servir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapissement est une espèce d'aboiement qui se fait par des sons semblables et très-précipités. C'est ordinairement à la fin du glapissement qu'il donne un coup de voix plus fort, plus élevé, et semblable au cri du paon. En hiver, surtout pendant la neige et la gelée, il ne cesse de donner de la voix, et il est, au contraire, presque muet en été. C'est dans cette saison que son poil tombe et se renouvelle. L'on fait peu de cas de la peau des jeunes renards, ou des renards pris en été. La chair du renard est moins mauvaise que celle du loup; les chiens, et même les hommes, en mangent en automne, surtout lorsqu'il s'est nourri et engraissé de raisins, et sa peau d'hiver fait de bonnes fourrures. Il a le sommeil profond; on l'approche aisément sans l'éveiller. Lorsqu'il dort, il se met en rond comme les chiens; lorsqu'il ne fait que se reposer, il étend les jambes de derrière et demeure étendu sur le ventre : c'est dans cette posture qu'il épie les oiseaux le long des haies. Ils ont pour lui une si grande antipathie que, dès qu'ils l'aperçoivent, ils font un petit cri d'avertissement; les geais, les merles surtout, le conduisent du haut des arbres, répètent souvent le petit cri d'avis, et le suivent quelquefois à plus de deux ou trois cents pas.

J'ai fait élever quelques renards pris jeunes : comme ils ont une odeur très-forte, on ne peut les tenir que dans des lieux éloignés, dans des écuries, des étables, où l'on n'est pas à portée de les voir souvent; et c'est peut-être par cette raison qu'ils s'apprivoisent moins que le loup, qu'on peut garder plus près de la maison. Dès l'âge de cinq à six mois les jeunes renards couroient après les canards et les poules; il fallut les enchaîner. J'en fis garder trois pendant deux ans, une femelle et deux mâles; on tenta inutilement de les faire accoupler avec des chiennes : quoiqu'ils n'eussent jamais vu de femelles de leur espèce, et qu'ils parussent pressés du besoin de jouir, ils ne purent s'y déterminer, ils refusèrent constamment toutes les chiennes; mais dès qu'on leur présenta leur femelle légitime, ils la couvrirent quoique enchaînés, et elle produisit quatre petits. Ces mêmes renards qui se jetoient sur les poules lorsqu'ils étoient en liberté n'y touchoient plus dès qu'ils avoient leur chaîne : on attachoit souvent auprès d'eux une poule vivante; on les laissoit passer la nuit ensemble, on les faisoit même jeûner auparavant; malgré le besoin et la commodité, ils n'oublioient pas qu'ils étoient enchaînés, et ne touchoient point à la poule.

Cette espèce est une des plus sujettes aux influences du climat, et l'on y trouve presque autant de variétés que dans les espèces d'animaux domestiques. La plupart de nos renards sont roux, mais il s'en trouve aussi dont le poil est gris et argenté; tous deux ont le bout de la queue blanc. Les derniers s'appellent en Bourgogne renards *charbonniers*, parce qu'ils ont les pieds plus noirs que les autres. Ils paroissent aussi avoir le corps plus court, parce que leur poil est plus fourni. Il y en a d'autres qui ont le corps réellement plus long que les autres, et qui sont d'un gris sale, à peu près de la couleur des vieux loups; mais je ne puis décider si cette différence de couleur est une vraie variété, ou si elle n'est produite que par l'âge de l'animal, qui peut-être blanchit en vieillissant. Dans les pays du Nord il y en a de toutes couleurs, des noirs, des bleus, des gris, des gris de fer, des gris argentés, des blancs, des blancs à pieds fauves, des blancs à tête noire, des blancs avec le bout de la queue noir, des roux avec la gorge et le ventre entièrement blancs, sans aucun mélange de noir, et enfin des croisés qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos, et une autre ligne noire sur les épaules, qui traverse la première : ces derniers sont plus grands que les autres, et ont la gorge noire. L'espèce commune est plus généralement répandue qu'aucune des

autres : on la trouve partout en Europe, dans l'Asie septentrionale et tempérée ; on la trouve de même en Amérique ; mais elle est fort rare en Afrique et dans les pays voisins de l'équateur. Les voyageurs qui disent en avoir vu à Calicut et dans les autres provinces méridionales des Indes ont pris des chacals pour des renards. Aristote lui-même est tombé dans une erreur semblable, lorsqu'il a dit que les renards d'Égypte étoient plus petits que ceux de Grèce : ces petits renards d'Égypte sont des putois, dont l'odeur est insupportable. Nos renards, originaires des climats froids, sont devenus naturels aux pays tempérés, et ne se sont pas étendus vers le midi au delà de l'Espagne et du Japon. Ils sont originaires des pays froids, puisqu'on y trouve toutes les variétés de l'espèce, et qu'on ne les trouve que là ; d'ailleurs ils supportent aisément le froid le plus extrême : il y en a du côté du pôle antarctique comme vers le pôle arctique. La fourrure des renards blancs n'est pas fort estimée, parce que le poil tombe aisément ; les gris argentés sont meilleurs ; les bleus et les croisés sont recherchés à cause de leur rareté ; mais les noirs sont les plus précieux de tous ; c'est, après la zibeline, la fourrure la plus belle et la plus chère. On en trouve au Spitzberg, en Groenland, en Laponie, au Canada, où il y en a aussi de croisés, et où l'espèce commune est moins rousse qu'en France, et a le poil plus long et plus fourni.

* Les voyageurs nous disent que les renards du Groenland sont assez semblables aux chiens par la tête et par les pieds, et qu'ils aboient comme eux. La plupart sont gris ou bleus, et quelques uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur ; et quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer, il devient pâle, et la fourrure n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux et de leurs œufs ; et lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent de mouches, de crabes, et de ce qu'ils pêchent. Ils font leurs tanières dans les fentes des rochers.

Au Kamtschatka les renards ont un poil épais, si luisant et si beau que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus estimés sont les châtain noir, ceux qui ont le ventre noir et le corps rouge, et aussi ceux à poil couleur de fer.

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures se vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtain noir du Kamtschatka.

En Norwége il y a des renards blancs, des renards bais et des noirs ; d'autres qui ont deux raies noires sur les reins : ceux-ci et les tout noirs sont les plus estimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le seul port de Berghen on embarque tous les ans plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidan, qui souvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avoit mis par rangées plusieurs têtes de poissons à quelque distance d'une cabane de pêcheurs ; qu'on ne pouvoit guère deviner son but ; mais que, peu de temps après, un corbeau qui vint fondre sur ces têtes de poissons fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux se servent de leur queue pour prendre les écrevisses, etc.

On pourroit croire que l'espèce du renard dont nous avons indiqué plusieurs variétés se seroit répandue d'un pôle à l'autre, car les voyageurs ont indiqué des animaux sous ce nom au Spitzberg et à la Terre-de-Feu, ainsi qu'aux îles Malouines. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards sur la grande terre de Spitzberg et dans les îles adjacentes ; qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, et qu'indépendamment de la couleur, qui est blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, et qu'ils ont très-peu d'odeur. Il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux, et l'avoir trouvée bonne.

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, et que cette espèce tient à celles du loup et du renard. Cet animal se creuse un terrier ; sa queue est plus longue et plus fournie de poils que celle du loup ; il habite dans les dunes sur les bords de la mer ; il suit les oiseaux, très-nombreux dans ces îles ; il se fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin, d'une baie à l'autre ; il est de la taille d'un chien ordinaire, dont il a aussi l'aboiement, mais foible ; il détruit beaucoup d'œufs et de jeunes oiseaux. Ces indications ne seroient pas suffisantes pour décider si les animaux du nord de notre continent sont les mêmes que ceux de l'Amérique australe et des îles Falkland : mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, et les ayant soigneusement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils étoient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc, qui probablement est de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé,

LE BLAIREAU

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Plantigrades. *Genre* Blaireau. *(Cuvier)*

Pl. 21.

LA LOUTRE COMMUNE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Loutre. *(Cuvier)*

UNIV. OF

La peau de cet animal nous a été montrée par M. La Villemarais de La Rochelle, auquel nous devons aussi des observations au sujet des genettes de France, et qui nous a dit qu'elle venoit du Nord.

	pi.	po.	lig.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue étoit de	1	10	6
La hauteur du train de devant	1	»	9
Celle du train de derrière	1	1	4

Il differe un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil, qui est très-long sur le corps, de même qu'aux jambes et aux cuisses. Il a les oreilles plus petites; la distance de l'œil à l'oreille est très-grande; le bout du nez et les naseaux sont rougeâtres.

	pi.	po.	lig.
Les longs poils qui distinguent cet animal des autres renards ont de longueur sur le dos	»	2	»
Aux flancs, sur le dos, et aux cuisses	»	2	9

Il se trouve au dessous de ces poils, qui sont longs et fermes, un duvet ou feutre très-doux et fort touffu d'un blanc jaunâtre.

	pi.	po.	lig
Les poils des moustaches, qui sont blancs, ont de longueur	»	1	10
La queue a de longueur	1	2	8
Le tronçon	1	»	8

Cette queue est épaisse et garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entre eux; ils sont blancs et crochus.

	pi.	po.	lig.
Le plus grand du pied de devant a	»	»	7
Celui de derrière	»	»	6
Largeur à la base	»	»	3
Épaisseur	»	»	1

LE BLAIREAU.

Le blaireau est un animal paresseux, défiant, solitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, et s'y creuse une demeure souterraine; il semble fuir la société, même la lumière, et passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, dont il ne sort que pour chercher sa subsistance. Comme il a le corps allongé, les jambes courtes, les ongles, surtout ceux des pieds de devant, très-longs et très-fermes, il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer, et jeter derrière lui les déblais de son excavation, qu'il rend tortueuse, oblique, et qu'il pousse quelquefois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité pour creuser la terre, profite de ses travaux : ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adresse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faisant sentinelle à l'entrée, en l'infectant même de ses ordures; ensuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie, et en fait son terrier. Le blaireau, forcé à changer de manoir, ne change pas de pays; il ne va qu'à quelque distance travailler sur nouveaux frais à se pratiquer un autre gîte, dont il ne sort que la nuit, dont il ne s'écarte guère, et où il revient dès qu'il sent quelque danger. Il n'a que ce moyen de se mettre en sûreté, car il ne peut échapper par la fuite; il a les jambes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement, lorsqu'ils le surprennent à quelque distance de son trou : cependant il est rare qu'ils l'arrêtent tout-à-fait et qu'ils en viennent à bout, à moins qu'on ne les aide. Le blaireau a le poil très-épais, les jambes, la mâchoire et les dents très-fortes, aussi bien que les ongles; il se sert de toute sa force, de toute sa résistance et de toutes ses armes en se couchant sur le dos, et il fait aux chiens de profondes blessures. Il a d'ailleurs la vie très-dure; il combat long-temps, se défend courageusement et jusqu'à la dernière extrémité.

Autrefois que ces animaux étoient plus communs qu'ils ne le sont aujourd'hui, on dressoit des bassets pour les chasser et les prendre dans leurs terriers. Il n'y a guère que les bassets à jambes torses qui puissent y entrer aisément : le blaireau se défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens. On ne peut le prendre qu'en faisant ouvrir le terrier par dessus, lorsqu'on juge que les chiens l'ont acculé jusqu'au fond; on le serre avec des

tenailles, et ensuite on le muselle pour l'empêcher de mordre : on m'en a apporté plusieurs qui avoient été pris de cette façon, et nous en avons gardé quelques uns long-temps. Les jeunes s'apprivoisent aisément, jouent avec les petits chiens, et suivent, comme eux, la personne qu'ils connoissent et qui leur donne à manger : mais ceux que l'on prend vieux demeurent toujours sauvages. Ils ne sont ni malfaisans ni gourmands comme le renard et le loup, et cependant ils sont animaux carnassiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre, de la chair, des œufs, du fromage, du beurre, du pain, du poisson, des fruits, des noix, des graines, des racines, etc., et ils préfèrent la viande crue à tout le reste. Ils dorment la nuit entière et les trois quarts du jour, sans cependant être sujets à l'engourdissement pendant l'hiver, comme les marmottes ou les loirs. Ce sommeil fréquent fait qu'ils sont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup; et c'est par la même raison qu'ils supportent aisément la diète, et qu'ils restent souvent dans leur terrier trois ou quatre jours sans en sortir, surtout dans les temps de neige.

Ils tiennent leur domicile propre; ils n'y font jamais leurs ordures. On trouve rarement le mâle avec la femelle : lorsqu'elle est prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une espèce de fagot, qu'elle traîne entre ses jambes jusqu'au fond du terrier, où elle se fait un lit commode pour elle et ses petits. C'est en été qu'elle met bas, et la portée est ordinairement de trois ou de quatre. Lorsqu'ils sont un peu grands, elle leur apporte à manger; elle ne sort que la nuit, va plus au loin que dans les autres temps; elle déterre les nids des guêpes, en emporte le miel, perce les rabouillères des lapins, prend les jeunes lapereaux, saisit aussi les mulots, les lézards, les serpens, les sauterelles, les œufs des oiseaux, et porte tout à ses petits, qu'elle fait sortir souvent sur le bord du terrier, soit pour les allaiter, soit pour leur donner à manger.

Ces animaux sont naturellement frileux; ceux qu'on élève dans la maison ne veulent pas quitter le coin du feu, et souvent s'en approchent de si près qu'ils se brûlent les pieds et ne guérissent pas aisément. Ils sont aussi fort sujets à la gale; les chiens qui entrent dans leurs terriers prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand soin de les laver. Le blaireau a toujours le poil gras et malpropre; il a entre l'anus et la queue une ouverture assez large, mais qui ne communique point à l'intérieur et ne pénètre guère qu'à un pouce de profondeur; il en suinte continuellement une liqueur onctueuse, d'assez mauvaise ordeur, qu'il se plaît à sucer. Sa chair n'est pas absolument mauvaise à manger, et l'on fait de sa peau des fourrures grossières, des colliers pour les chiens, des couvertures pour les chevaux, etc.

Nous ne connoissons point de variétés dans cette espèce, et nous avons fait chercher partout le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs, sans pouvoir le trouver. Du Fouilloux dit qu'il y a deux espèces de *taissons ou blaireaux*, les *porchins* et les *chenins*; que les porchins sont un peu plus gras, un peu plus blancs, un peu plus gros de corps et de tête que les chenins. Ces différences sont, comme l'on voit, assez légères, et il avoue lui-même qu'elles sont peu apparentes, à moins qu'on n'y regarde de bien près. Je crois donc que cette distinction du blaireau en *blaireau-chien* et *blaireau-cochon* n'est qu'un préjugé, fondé sur ce que cet animal a deux noms, en latin *meles* et *taxus*, en françois *blaireau* et *taisson*, etc., et que c'est une de ces erreurs produites par la nomenclature dont nous avons parlé dans le discours qui est en tête de ce volume. D'ailleurs les espèces qui ont des variétés sont ordinairement très-abondantes et très-généralement répandues; celle du blaireau est, au contraire, une des moins nombreuses et des plus confinées. On n'est pas sûr qu'elle se trouve en Amérique, à moins que l'on ne regarde comme une variété de l'espèce l'animal envoyé de la Nouvelle-York, dont M. Brisson a donné une courte description sous le nom de *blaireau blanc*. Elle n'est point en Afrique; car l'animal du cap de Bonne-Espérance, décrit par Kolbe sous le nom de *blaireau puant*, est un animal différent, et nous doutons que le *fossa* de Madagascar, dont parle Flacourt dans sa relation, et qu'il dit ressembler au blaireau de France, soit en effet un blaireau. Les autres voyageurs n'en parlent pas: le docteur Shaw dit même qu'il est entièrement inconnu en Barbarie. Il paroît aussi qu'il ne se trouve point en Asie; il n'étoit pas connu des Grecs, puisque Aristote n'en fait aucune mention, et que le blaireau n'a pas même de nom dans la langue grecque. Ainsi cette espèce, originaire du climat tempéré de l'Europe, ne s'est guère répandue au delà de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Pologne et de la Suède; et elle est

partout assez rare. Et non seulement il n'y a que peu ou point de variétés dans l'espèce, mais même elle n'approche d'aucune autre : le blaireau a des caractères tranchés et fort singuliers; les bandes alternatives qu'il a sur la tête, l'espèce de poche qu'il a sous la queue, n'appartiennent qu'à lui : il a le corps presque blanc par dessus, et presque noir par dessous; ce qui est tout le contraire des autres animaux, dont le ventre est toujours d'une couleur moins foncée que le dos.

LA LOUTRE.

La loutre est un animal vorace, plus avide de poisson que de chair, qui ne quitte guère le bord des rivières ou des lacs, et qui dépeuple quelquefois les étangs. Elle a plus de facilité qu'un autre pour nager, plus même que le castor; car il n'a des membranes qu'aux pieds de derrière, et il a les doigts séparés dans les pieds de devant, tandis que la loutre a des membranes à tous les pieds : elle nage presque aussi vite qu'elle marche. Elle ne va point à la mer, comme le castor; mais elle parcourt les eaux douces, et remonte ou descend des rivières à des distances considérables : souvent elle nage entre deux eaux, et y demeure assez longtemps; elle vient ensuite à la surface, afin de respirer. A parler exactement, elle n'est point animal amphibie, c'est-à-dire animal qui peut vivre également et dans l'air et dans l'eau; elle n'est pas conformée pour demeurer dans ce dernier élément, et elle a besoin de respirer à peu près comme tous les autres animaux terrestres; si même il arrive qu'elle s'engage dans une nasse à la poursuite d'un poisson, on la trouve noyée, et l'on voit qu'elle n'a pas eu le temps d'en couper tous les osiers pour en sortir. Elle a les dents comme la fouine, mais plus grosses et plus fortes relativement au volume de son corps. Faute de poisson, d'écrevisses, de grenouilles, de rats d'eau, ou d'autre nourriture, elle coupe les jeunes rameaux et mange l'écorce des arbres aquatiques : elle mange aussi de l'herbe nouvelle au printemps; elle ne craint pas plus le froid que l'humidité. Elle devient en chaleur en hiver, et met bas au mois de mars : on m'a souvent apporté des petits au commencement d'avril; les portées sont de trois ou quatre. Ordinairement les jeunes animaux sont jolis : les jeunes loutres sont plus laides que les vieilles. La tête mal faite, les oreilles placées bas, des yeux trop petits et couverts, l'air obscur, les mouvemens gauches, toute la figure ignoble, informe, un cri qui paroît machinal, et qu'elles répètent à tout moment, sembleroient annoncer un animal stupide; cependant la loutre devient industrieuse avec l'âge, au moins assez pour faire la guerre avec grand avantage aux poissons, qui, pour l'instinct et le sentiment, sont très-inférieurs aux autres animaux : mais j'ai grand'peine à croire qu'elle ait, je ne dis pas les talens du castor, mais même les habitudes qu'on lui suppose, comme celle de commencer toujours par remonter les rivières, afin de revenir plus aisément, et de n'avoir plus qu'à se laisser entrainer au fil de l'eau lorsqu'elle s'est rassasiée ou chargée de proie; celle d'approprier son domicile et d'y faire un plancher, pour n'être pas incommodée de l'humidité; celle d'y faire une ample provision de poisson, afin de n'en pas manquer; et enfin la docilité et la facilité de s'apprivoiser au point de pêcher pour son maître, et d'apporter le poisson jusque dans la cuisine. Tout ce que je sais, c'est que les loutres ne creusent point leur domicile elles-mêmes; qu'elles se gîtent dans le premier trou qui se présente, sous les racines des peupliers, des saules, dans les fentes des rochers, et même dans les piles des bois à flotter; qu'elles y font aussi leurs petits sur un lit fait de bûchettes et d'herbes; que l'on trouve dans leur gîte des têtes et des arêtes de poisson; qu'elles changent souvent de lieu; qu'elles emmènent ou dispersent leurs petits au bout de six semaines ou de deux mois; que ceux que j'ai voulu priver cherchoient à mordre, même en prenant du lait, et avant que d'être assez forts pour mâcher du poisson; qu'au bout de quelques jours ils devenoient plus doux, peut-être parce qu'ils étoient malades et foibles; que, loin de s'accoutumer aisément à la vie domestique, tous ceux

que j'ai essayé de faire élever sont morts dans le premier âge; qu'enfin la loutre est, de son naturel, sauvage et cruelle; que, quand elle peut entrer dans un vivier, elle y fait ce que le putois fait dans un poulailler; qu'elle tue beaucoup plus de poissons qu'elle ne peut en manger, et qu'ensuite elle en emporte un dans sa gueule.

Le poil de la loutre ne mue guère : sa peau d'hiver est cependant plus brune, et se vend plus cher que celle d'été; elle fait une très-bonne fourrure. Sa chair se mange en maigre, et a en effet un mauvais goût de poisson, ou plutôt de marais. Sa retraite est infectée de la mauvaise odeur des débris du poisson qu'elle y laisse pourrir; elle sent elle-même assez mauvais. Les chiens la chassent volontiers, et l'atteignent aisément, lorsqu'elle est éloignée de son gîte et de l'eau; mais quand ils la saisissent, elle se défend, les mord cruellement, et quelquefois avec tant de force et d'acharnement, qu'elle leur brise les os des jambes, et qu'il faut la tuer pour la faire démordre. Le castor, cependant, qui n'est pas un animal bien fort, chasse la loutre, et ne lui permet pas d'habiter sur les bords qu'il fréquente.

Cette espèce, sans être en très-grand nombre, est généralement répandue en Europe, depuis la Suède jusqu'à Naples, et se retrouve dans l'Amérique septentrionale; elle étoit bien connue des Grecs, et se trouve vraisemblablement dans tous les climats tempérés, surtout dans les lieux où il y a beaucoup d'eau; car la loutre ne peut habiter ni les sables brûlans, ni les déserts arides; elle fuit également les rivières stériles et les fleuves trop fréquentés. Je ne crois pas qu'elle se trouve dans les pays très-chauds; car le jiya ou carigueibeju, qu'on a appelé *loutre du Brésil*, et qui se trouve aussi à Cayenne, paroît être d'une espèce voisine, mais différente : au lieu que la loutre de l'Amérique septentrionale ressemble en tout à celle d'Europe, si ce n'est que la fourrure en est encore plus noire et plus belle que celle de la loutre de Suède ou de Moscovie.

* Nous avons dit que la loutre ne paroissoit pas susceptible d'éducation, et que nous n'avions pu réussir à l'apprivoiser; mais des tentatives sans succès ne démontrent rien, et nous avons souvent reconnu qu'il ne falloit pas trop restreindre le pouvoir de l'éducation sur les animaux : ceux mêmes qui semblent le plus s'y refuser, cèdent néanmoins, et s'y soumettent dans certaines circonstances : le tout est de rencontrer ces circonstances favorables, et de trouver le point flexible de leur naturel, d'y appuyer ensuite assez pour former une première habitude de nécessité ou de besoin, qui bientôt s'assujétit toutes les autres. L'éducation de la loutre dont on va parler en est un exemple. Voici ce que M. le marquis de Courtivron, mon confrère à l'Académie des Sciences, a bien voulu m'écrire en date du 15 octobre 1779, sur une loutre très-privée et très-docile qu'il a vue à Autun :

« Vous autorisez, monsieur, ceux qui ont quelques observations sur les animaux à vous les communiquer, même quand elles ne sont pas absolument conformes à ce qui peut paroître avoir été votre première opinion. En relisant l'article de la loutre, j'ai vu que vous doutez de la facilité qu'on auroit d'apprivoiser cet animal. Dans ce que je vais vous dire, je ne rapporterai rien que je n'aie vu, et que mille personnes n'aient vu comme moi, à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, à Autun, dans les années 1775 et 1776; j'ai vu, dis-je, pendant l'espace de près de deux ans, à différentes fois, une loutre femelle qui avoit été apportée peu de temps après sa naissance dans ce couvent, et que les tourières s'étoient plu à élever; elles l'avoient nourrie de lait jusqu'à deux mois d'âge, qu'elles commencèrent à accoutumer cette jeune loutre à toutes sortes d'alimens; elle mangeoit des restes de soupe, de petits fruits, des racines, des légumes, de la viande et du poisson; mais elle ne vouloit point de poisson cuit, et elle ne mangeoit le poisson cru que lorsqu'il étoit de la plus grande fraîcheur : s'il avoit plus d'un jour, elle n'y touchoit pas. J'essayai de lui donner de petites carpes; elle mangeoit celles qui étoient vives; et pour les mortes, elle les visitoit en ouvrant l'ouïe avec sa patte, la flairoit, et le plus souvent les laissoit, même quand on les lui présentoit avant de lui en donner de vives. Cette loutre étoit privée comme un chien; elle répondoit au nom de *loup-loup*, que lui avoient donné les tourières : elle les suivoit, et je l'ai vue revenir à leur voix du bout d'une vaste cour où elle se promenoit en liberté, et, quoique étranger, je m'en faisois suivre en l'appelant par son nom. Elle étoit familiarisée avec le chat des tourières, avec lequel elle avoit été élevée, et jouoit avec le chien du jardinier, qu'elle avoit aussi connu de bonne heure : pour tous les autres chiens et chats, quand ils approchoient d'elle, elle les battoit. Un jour j'avois un petit épagneul avec moi; elle ne lui dit rien d'abord : mais le chien ayant été la flairer,

LA PETITE LOUTRE DE LA GUYANNE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Loutre. *(Cuvier)*

Pl. 22.

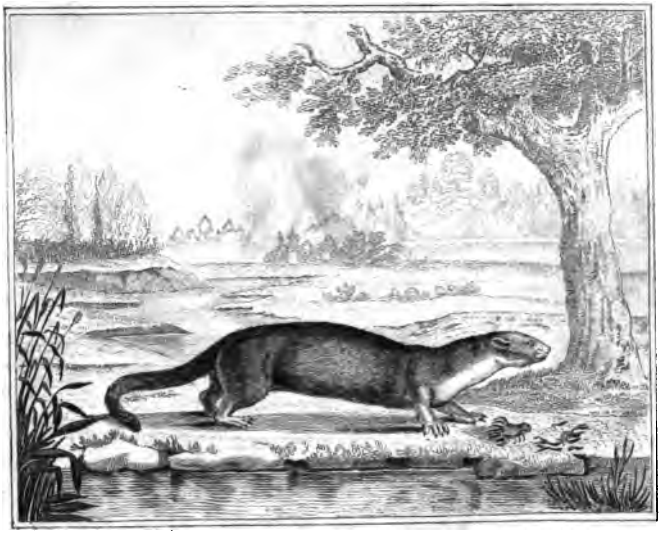

LA SARICOVIENNE

Ordre des Carnassiers.....*id*.....*id*.....

UNIV. OF MICH.

elle lui donna vingt soufflets avec ses pattes de devant, comme les chats ont coutume de faire lorsqu'ils attaquent de petits chiens, et le poursuivit, à coups de nez et de tête, jusque entre mes jambes; et depuis, toutes les fois qu'elle le vit, elle le poursuivit de même. Tant que le chien ne se défendoit pas, elle ne se servoit pas de ses dents; mais si le chien faisoit tête, et vouloit mordre, alors le combat devenoit à outrance; et j'ai vu des chiens assez gros, déchirés et bien mordus, prendre le parti de la fuite.

« Cette loutre habitoit la chambre des tourières, et la nuit elle couchoit sur leur lit : le jour elle se tenoit ordinairement sur une chaise de paille, où elle dormoit couchée en rond; et quand la fantaisie lui en prenoit, elle alloit se mettre la tête et les pattes de devant dans un seau d'eau qui étoit à son usage, ensuite elle se secouoit, et venoit se remettre sur sa chaise, ou alloit se promener dans la cour ou dans la maison extérieure. Je l'ai vue plusieurs fois couchée au soleil; alors elle fermoit les yeux : je l'ai portée, maniée, prise par les pattes et flattée; elle jouoit avec mes mains, les mordoit insensiblement, et faisoit petites dents, si cela peut se dire, comme on dit que les chats font patte de velours. Je la menai un jour auprès d'une petite flaque d'eau, où la rivière d'Arrox en laisse lorsqu'elle est débordée : ce qui vous paroîtra surprenant, et ce qui m'étonnoit aussi, c'est qu'elle parut craindre de voir l'eau en si grand volume; elle n'y entra pas, passé le bord où elle se mouilla la tête comme dans le seau : je la fis jeter à quelques pas dans l'eau; elle regagna le bord bien vite avec une sorte d'effroi, et nous suivit, très-contente de retrouver ses tourières. Si on peut raisonner d'après un seul fait et un seul individu, la nature paroît n'avoir pas donné à cet animal le même instinct qu'aux canards, qui barbottent aussitôt qu'ils sont éclos, en sortant de dessous une poule.

« Cette loutre étoit très-malpropre : le besoin de se vider paroissoit lui prendre subitement, et elle se satisfaisoit de même, quelque part qu'elle fût, excepté sur les meubles, mais à terre et dans la chambre comme ailleurs; les tourières n'avoient jamais pu, même par des corrections, l'accoutumer à aller, pour ses besoins, à la cour, qui étoit peu éloignée : dès qu'elle s'étoit vidée, elle venoit flairer ses excrémens, ainsi que les chats, et faisoit un petit saut d'allégresse ensuite, comme satisfaite de s'être débarrassée de ce poids.

« J'ai souvent eu occasion de voir cette loutre, parce que je ne passois point à Autun sans aller à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, où madame de Courtivron avoit une tante; et j'ai dîné dix fois avec la loutre, qui étoit de très-bonne compagnie. On me l'offrit : je l'aurois acceptée pour la mettre, enchaînée, sur le fossé de ma maison à Courtivron, où elle auroit eu occasion de se marier, si je n'avois reconnu la difficulté de l'enchaîner, à cause que le cou de cet animal est presque du même diamètre de sa tête et son corps; je pensai qu'elle pourroit s'échapper, et multiplier chez moi les loutres qui n'y sont que trop communes.

« Je me reproche de m'être si fort étendu sur cet article des loutres, comme susceptibles d'être bien apprivoisées; mais j'ai cru devoir vous donner un exemple de ce que j'ai vu dans notre Bourgogne : ainsi sans recourir aux exemples de Danemarck et de Suède, s'ils existent tels que le P. Vanière, dans son poëme du *Prædium rusticum*, les a célébrés, voilà des choses sur lesquelles vous pouvez compter, et il n'y a rien de poétique dans ce que je vous dis. »

LA LOUTRE DU CANADA.

Cette loutre, beaucoup plus grande que notre loutre, et qui doit se trouver dans le nord de l'Europe, comme elle se trouve au Canada, m'a fourni l'occasion de chercher si ce n'étoit pas le même animal qu'Aristote a indiqué sous le nom de *latax*, qu'il dit être plus grand et plus fort que la loutre; mais les notions qu'il en donne ne convenant pas en entier à cette grande loutre, et la trouvant d'ailleurs absolument semblable à la loutre commune, à la grandeur près, j'ai jugé que ce n'étoit point une espèce particulière, mais une simple variété dans celle de la loutre; et comme les Grecs, et surtout Aristote, ont eu grand soin de ne donner des noms différens qu'à des animaux réellement différens par l'espèce, nous nous sommes convaincus que le *latax* est un autre animal. D'ailleurs les loutres, comme les castors, sont communément plus grandes, et ont le poil plus noir et plus beau en Amérique qu'en Europe. Cette loutre de Canada doit être en effet plus grande et plus noire que la loutre de France. Mais en cherchant ce que pouvoit être le *latax* d'Aristote (chose ignorée de tous les naturalistes), j'ai conjecturé que c'étoit l'animal indiqué par Belon sous le nom de *loup marin*. Au reste,

on peut comparer la notice d'Aristote, sur le *latax*, avec celle de Belon, sur le loup marin.

Aristote fait mention, dans ce passage, de six animaux amphibies; et de ces six, nous n'en connoissons que trois : le *phoca*, le *castor* et la *loutre;* les trois autres, qui sont le *latax*, le *satherion* et le *satyrion*, sont demeurés inconnus, parce qu'ils ne sont indiqués que par leurs noms, et sans aucune description. Dans ce cas, comme dans tous ceux où l'on ne peut tirer aucune induction indirecte pour la connoissance de la chose, il faut avoir recours à la voie d'exclusion; mais on ne peut l'employer avec succès que quand on connoit à peu près tout : on peut alors conclure du positif au négatif, et ce négatif devient, par ce moyen, une connoissance positive. Par exemple, je crois que, par la longue étude que j'en ai faite, je connois, à très-peu près, tous les animaux quadrupèdes; je sais qu'Aristote ne pouvoit avoir aucune connoissance de ceux qui sont particuliers au continent de l'Amérique : je connois aussi, parmi les quadrupèdes, tous ceux qui sont amphibies, et j'en sépare d'abord les amphibies d'Amérique, tels que le tapir, le cabiai, l'ondatra, etc. : il me reste les amphibies de notre continent, qui sont l'hippopotame, le morse ou la vache marine, les phoques ou veaux marins, le loup marin de Belon, le castor, la loutre, la zibeline, le rat d'eau, le desman, la musaraigne d'eau, et, si l'on veut, l'ichneumon ou mangouste, que quelques-uns ont regardée comme amphibie, et ont appelée *loutre d'Égypte*. Je retranche de ce nombre le morse ou la vache marine, qui, ne se trouvant que dans les mers du Nord, n'étoit pas connue d'Aristote; j'en retranche encore l'hippopotame, le rat d'eau et l'ichneumon, parce qu'il en parle ailleurs, et les désigne par leurs noms; j'en retranche enfin les phoques, le castor et la loutre, qui sont bien connus, et la musaraigne d'eau, qui est trop ressemblante à celle de terre, pour en avoir jamais été séparée par le nom; il nous reste le loup marin de Belon, la zibeline et le desman, pour le *latax*, le *satherion* et le *satyrion :* de ces trois animaux, il n'y avoit que le loup marin de Belon qui soit plus gros que la loutre : ainsi c'est le seul qui puisse représenter le *latax;* par conséquent la zibeline et le desman représentent le *satherion* et le *satyrion*. L'on sent bien que ces conjectures, que je crois fondées, ne sont cependant pas du nombre de celles que le temps puisse éclaircir davantage, à moins qu'on ne découvrît quelques manuscrits grecs, jusqu'à présent inconnus, où ces noms se trouveroient employés, c'est-à-dire expliqués par de nouvelles indications.

LA PETITE
LOUTRE DE LA GUIANE.

Pontoppidan assure qu'en Norwége la loutre se trouve également autour des eaux salées comme autour des eaux douces; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix au moyen d'un petit sifflet; il ajoute qu'elle ne mange que les parties grasses du poisson, et qu'une loutre apprivoisée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait rapportoit continuellement du poisson à la maison.

Je trouve dans les notes communiquées par M. de La Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres : la noire, qui peut peser quarante ou cinquante livres; la seconde, qui est jaunâtre, et qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres; et une troisième espèce, beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, et qui ne pèse que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guiane, le long de toutes les rivières et des marécages, parce que le poisson y est fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses; elles sont farouches, et ne se laissent point approcher : pour les avoir, il faut les surprendre; elles ont la dent cruelle, et se défendent bien contre les chiens. Elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux : on en élève souvent dans des maisons. J'ai remarqué, dit M. de La Borde, que tous les animaux de la Guiane s'accoutument facilement à la domesticité, et deviennent incommodes par leur grande familiarité.

M. Aublet, savant botaniste, que nous avons déjà cité, et M. Olivier, chirurgien du roi, qui ont demeuré tous deux longtemps à Cayenne et dans le pays d'Oyapok, m'ont assuré qu'il y avoit des loutres si grosses, qu'elles pesoient jusqu'à quatre-vingt-dix et cent livres; elles se tiennent dans les grandes rivières qui ne sont pas fort fréquentées, et on voit leur tête au dessus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très-loin : leur poil est très-doux, mais plus court que celui du castor; leur couleur ordinaire est d'un brun minime : ces loutres vivent de poisson, et mangent aussi les

graines qui tombent dans l'eau, sur le bord des fleuves.

Nous donnerons ici la description d'un petit animal qui nous a été envoyé de la Guiane, sous le nom de *petite loutre d'eau de Cayenne*, et qui nous paroît être la troisième espèce dont parle M. de La Borde. Elle n'a que sept pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps : cette petite loutre a la queue sans poil, comme le rat d'eau, longue de six pouces sept lignes, et cinq lignes de grosseur à l'origine, allant toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui est blanche, tandis que tout le reste de la queue est brun; et au lieu de poil, elle est couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle est plate par dessous et convexe par dessus. Les moustaches ont un pouce de long, aussi bien que les grands poils qui sont au dessus des yeux; tout le dessous de la tête et du corps est blanc, ainsi que le dedans des jambes de devant. Le dessus et les côtés de la tête et du corps sont marqués de grandes taches d'un brun noirâtre, dont les intervalles sont remplis par un gris jaunâtre. Les taches noires sont symétriques de chaque côté du corps; il y a une tache blanche au dessus de l'œil : les oreilles sont grandes, et paroissent un peu plus allongées que celles de nos loutres. Les jambes sont fort courtes. Les pieds de devant ont cinq doigts sans membranes; les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, mais avec des membranes.

LA SARICOVIENNE.

« La saricovienne, dit Thevet, se trouve « le long de la rivière de la Plata; elle est « d'une nature amphibie, demeurant plus « dans l'eau que sur la terre. Cet animal est « grand comme un chat, et sa peau, qui est « mêlée de gris et de noir, est fine comme « velours; ses pieds sont faits à la semblance « de ceux d'un oiseau de rivière : au reste, « sa chair est très-délicate et très-bonne à « manger. » Je commence par citer ce passage, parce que les naturalistes ne connoissoient pas cet animal sous ce nom, et qu'ils ignoroient que le *carigueibeju* du Brésil, qui est le même, eût des membranes entre les doigts des pieds. En effet, Marcgrave, qui en donne la description, ne parle pas de ce caractère, qui cependant est essentiel, puisqu'il rapproche, autant qu'il est possible, cette espèce de celle de la loutre.

Je crois encore que l'animal dont Gumilla fait mention sous le nom de *guachi* pourroit bien être le même que la saricovienne, et que c'est une espèce de loutre commune dans toute l'Amérique méridionale. Par la description qu'en ont donnée Marcgrave et Desmarchais, il paroît que cet animal amphibie est de la grandeur d'un chien de taille médiocre; qu'il a le haut de la tête rond comme le chat; le museau un peu long comme celui du chien; les dents et les moustaches comme le chat; les yeux ronds, petits et noirs; les oreilles arrondies et placées bas; cinq doigts à tous les pieds; les pouces plus courts que les autres doigts, qui tous sont armés d'ongles bruns et aigus; la queue aussi longue que les jambes de derrière; le poil assez court et fort doux, noir sur tout le corps, brun sur la tête, avec une tache blanche au gosier. Son cri est à peu près celui d'un jeune chien, et il l'entrecoupe quelquefois d'un autre cri semblable à la voix du sagouin. Il vit de crabes et de poissons; mais on peut aussi le nourrir avec de la farine de manioc délayée dans de l'eau. Sa peau fait une bonne fourrure; et, quoiqu'il mange beaucoup de poisson, sa chair n'a pas le goût de marais; elle est au contraire très-saine et très-bonne à manger.

* Nous avons dit à l'article de la loutre saricovienne, ou *carigueibeju* de Marcgrave, que cet animal paroissoit se trouver sur la plupart des côtes poissonneuses et des embouchures des grands fleuves, dans les plages désertes de l'Amérique méridionale; mais nous ignorions alors que ce même animal se retrouve au Kamtschatka et sur les côtes et les îles de toute cette partie du nord-est de l'ancien continent, et sans que la différence de climat paroisse avoir influé sur l'espèce, qui semble être partout la même. Ces saricoviennes du Kamtschatka ont été soigneusement décrites par M. Steller, et l'on ne peut douter, en comparant sa description avec celle de Marcgrave, que

l'espèce de ces saricoviennes du Kamtschatka ne soit la même que celle du carigueibeju ou saricovienne de l'Amérique : on verra de même que les lions marins, les ours marins, et la plupart des phoques, se retrouvent les mêmes dans les mers les plus éloignées les unes des autres, et sous les climats les plus opposés.

Les Russes qui demeurent au Kamtschatka donnent à la saricovienne le nom de *bobr* ou *castor*, quoiqu'elle ne ressemble au castor que par la longueur de son poil, et qu'elle n'ait que peu de rapport avec lui par sa forme extérieure; car c'est une véritable loutre, à laquelle nous seulement nous rapporterons ces grandes loutres de la Guiane et du Brésil dont nous avons parlé, mais aussi cette loutre du Canada dont nous avons donné la notice (page 173), et qui paroît être de la taille et de l'espèce des saricoviennes.

On voit ces saricoviennes ou loutres marines sur les côtes orientales du Kamtschatka et dans les îles voisines, depuis le cinquantième degré jusqu'au cinquante-sixième, et il ne s'en trouve que peu ou point dans la mer intérieure à l'occident du Kamtschatka, ni au delà de la troisième île des Kuriles. Elles ne sont ni féroces ni farouches, étant même assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure; elles semblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, et n'aiment que la société de leur espèce. On les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtschatka : il y en avoit, en 1742, une si grande quantité à l'île de Behring, que les Russes en tuèrent plus de huit cents. « Comme ces animaux n'avoient jamais vu « d'hommes auparavant, dit M. Steller, ils « n'étoient ni timides ni sauvages; ils s'ap- « prochoient même des feux que nous allu- « mions, jusqu'à ce qu'instruits par leur mal- « heur, ils commencèrent à nous fuir. »

Pendant l'hiver ces saricoviennes se tiennent tantôt dans la mer sur les glaces, et tantôt sur le rivage; en été elles entrent dans les fleuves, et vont même jusque dans les lacs d'eau douce, où elles paroissent se plaire beaucoup; dans les jours les plus chauds elles cherchent, pour se reposer, les lieux frais et ombragés. En sortant de l'eau elles se secouent, et se couchent en rond sur la terre comme les chiens; mais avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnoître par l'odorat, plutôt que par la vue qu'elles ont foible et courte, s'il n'y a pas quelques ennemis à craindre dans les environs. Elles ne s'éloignent du rivage qu'à de petites distances, afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril; car, quoiqu'elles courent assez vite, un homme leste peut néanmoins les atteindre; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité, et comme il leur plaît, c'est-à-dire sur le ventre, sur le dos, sur les côtés, et même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie, et qu'il paroît aimer beaucoup, ne la quittant ni sur mer ni sur terre. Il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année; car on voit de petits nouveaunés dans toutes les saisons, et quelquefois les pères et mères sont encore suivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes et qu'ils peuvent former une nouvelle famille. Les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, et très-rarement deux. Le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois : elles mettent bas sur les côtes ou sur les îles les moins fréquentées, et le petit, dès sa naissance, a déjà toutes ses dents, les canines sont seulement moins avancées que les autres : la mère l'allaite pendant près d'un an, d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit. Elle aime passionnément son petit, et ne cesse de lui prodiguer des soins et des caresses, jouant continuellement avec lui, soit sur la terre, soit dans l'eau : elle lui apprend à nager; et, lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques momens de repos. Si l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris et des gémissemens lamentables : il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober; car, quoique douce et timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir, et se fait souvent tuer sur la place, plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux se nourrissent de crustacés, de coquillages, de grands polypes et autres poissons mous qu'ils viennent de ramasser sur les grèves et sur les rivages fangeux, lorsque la marée est basse; car ils ne peuvent demeurer assez long-temps sous l'eau pour les prendre au fond de la mer, n'ayant pas, comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert. Ils mangent aussi des poissons à écailles, comme des anguilles de mer, etc., des fruits rejetés sur le rivage en été, et même des fucus, faute de tout autre ali-

ment; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite. Leur chair est meilleure à manger que celle des phoques, surtout celle des femelles, qui est grasse et tendre lorsqu'elles sont pleines et prêtes à mettre bas : celle des petits, qui est très-délicate, est assez semblable à la chair de l'agneau; mais la chair des vieux est ordinairement très-dure. « Ce fut, dit M. Steller, notre nourriture principale à l'île de Behring; elle ne nous fit aucun mal, quoique mangée seule et sans pain, et souvent à demi crue : le foie, les rognons et le cœur, sont absolument semblables à ceux du veau. »

On voit souvent au Kamtschatka et dans les îles Kuriles arriver les saricoviennes sur des glaçons poussés par un vent d'orient, qui règne de temps en temps sur ces côtes en hiver. Les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique sont en si grande quantité, qu'ils s'amoncèlent et forment une étendue de plusieurs milles de longueur sur la mer. Les chasseurs s'exposent, pour avoir les peaux des saricoviennes, à aller fort au loin sur ces glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, et qui par conséquent leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur; mais, lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr, ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errans sur la mer, avant que d'être ramenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable. C'est dans les mois de février, de mars et d'avril, qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable; car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison : cependant ils ne laissent pas de les chasser en été, en les cherchant sur la terre, où souvent on les trouve endormis : on les prend aussi, dans cette même saison, avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcés de lassitude.

Leur peau fait une très-belle fourrure; les Chinois les achètent presque toutes, et ils les paient jusqu'à soixante-dix, quatre-vingts et cent roubles chacune; et c'est par cette raison qu'il en vient très-peu en Russie. La beauté de ces fourrures varie suivant la saison : les meilleures et les plus belles sont celles des saricoviennes tuées aux mois de mars, d'avril et de mai. Néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaisses et pesantes; sans cela, elles seroient supérieures aux zibelines, dont les plus belles ne sont pas d'un aussi beau noir. Il ne faut cependant pas croire que le poil de ces saricoviennes soit également noir dans tous les individus : car il y en a dont la couleur est brunâtre, comme celle de la loutre de rivière; d'autres qui sont de couleur argentée sur la tête; plusieurs qui ont la tête, le menton et la gorge variés de longs poils très-blancs et très-doux; enfin, d'autres qui ont la gorge jaunâtre, et qui portent plutôt un feutre crépu, brun et court sur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure. Au reste, les poils bruns ou noirs ne le sont que jusqu'à la moitié de leur longueur : tous sont blancs à la racine, et leur longueur est en tout d'environ un pouce ou un pouce et demi sur le dos, la queue et les côtés du corps; ils sont plus courts sur la tête et sur les membres; mais, au dessous de ce premier long poil, il y a, comme dans les ours marins, une espèce de duvet ou de feutre, qui est de couleur brune ou noire, comme l'extrémité des grands poils du corps. On distingue aisément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles sont plus petites, plus noires, et qu'elles ont le poil plus long sous le ventre : les petits ont aussi, dans le premier âge, le poil noir, ou très-brun et très-long; mais, à cinq ou six mois, ils perdent ce beau poil, et à un an ils ne sont couverts que de leur feutre, et les longs poils ne le recouvrent que dans l'année suivante. La mue se fait, dans les adultes, d'une manière différente de celle des autres animaux : quelques poils tombent aux mois de juillet et d'août, et les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Communément les saricoviennes ont environ deux pieds dix pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long; leur poids est de soixante-dix à quatre-vingts livres. La saricovienne ressemble à la loutre terrestre par la forme du corps, qui seulement est beaucoup plus épais en tous sens; toutes deux ont les pieds de derrière plus près de l'anus que les autres quadrupèdes. Les oreilles sont droites, coniques et couvertes de poils comme dans l'ours marin; elles sont longues de près d'un pouce sur autant de largeur, et distantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces. Les yeux et les paupières sont assez semblables à ceux du lièvre, et sont à peu près de la même grandeur : la couleur de l'iris varie dans différens individus; car cette couleur est brune dans les uns, et noirâtre dans les

autres : il y a une membrane au grand angle de chaque œil, comme dans les ours marins, mais qui ne peut guère couvrir l'œil qu'à moitié. Les narines sont très-noires, ridées et sans poil, et les lèvres sont d'une épaisseur à peu près égale à celle du phoque commun. L'ouverture de la gueule est médiocre, n'ayant qu'environ deux pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'angle; la mâchoire supérieure s'avance d'un demi-pouce sur la mâchoire inférieure; toutes deux sont garnies de moustaches blanches dirigées en bas, et dont les poils roides ont trois pouces de longueur à côté des coins de la gueule, mais qui ne sont longs que d'un pouce auprès des narines. La mâchoire supérieure est armée de quatorze dents : il y a d'abord quatre incisives très-aiguës et longues de deux lignes, ensuite une canine de chaque côté, de figure conique, un peu recourbée en arrière, et d'environ un pouce de longueur; après les canines, il y a quatre molaires de chaque côté, qui sont larges et épaisses, surtout celle du fond, et ces dernières dents sont très-propres à casser les coquilles et broyer les crustacés.

Dans la mâchoire inférieure, le nombre des dents est ordinairement de seize : il y a d'abord, comme dans la mâchoire supérieure, quatre incisives et deux canines; ces dernières n'ont qu'environ huit lignes de longueur; mais il y a cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières sont situées dans la gorge : ainsi le nombre total des dents de la saricovienne est de trente ordinairement; néanmoins, comme il y a des individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure, il se trouve que ce nombre des dents est quelquefois de trente-deux. La langue, depuis son insertion jusqu'à son extrémité, est longue de trois pouces trois lignes, sur une largeur d'un demi-pouce seulement; elle est garnie de papilles et un peu fourchue à l'extrémité.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, sont couverts de poil jusqu'auprès des ongles, et ne sont point engagés dans la peau; ils sont apparens et extérieurs comme ceux des quadrupèdes terrestres; en sorte que la saricovienne peut marcher et courir, quoique assez lentement. Ceux de devant n'ont que onze ou douze pouces de longueur, et sont plus courts que ceux de derrière, qui ont quatorze ou quinze pouces; ce qui fait que cet animal est plus élevé par le train de derrière, et que son dos paroît un peu voûté. Les pieds de devant sont assez semblables, par les ongles, à ceux des chats, et ils diffèrent de ceux de la loutre terrestre, en ce qu'ils sont réunis par une membrane qui est couverte de poil. La plante du pied, qui est brune, avec des tubercules par dessous, est arrondie et divisée en cinq doigts : les deux du milieu sont un peu plus longs que les autres, et l'interne est un peu plus court que l'externe. Ces ongles crochus des pieds de devant servent à détacher les coquillages des rochers. Les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, qui sont de même joints par une membrane velue, et qui ont la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; le tarse, le métatarse et les doigts de ces pieds de derrière sont beaucoup plus longs et plus larges que ceux des pieds de devant, les ongles en sont aigus, mais assez courts; le doigt externe est un peu plus long que les autres, qui vont successivement en diminuant, et la peau de la plante de ces pieds de derrière est aussi de couleur brune ou noire, comme dans les pieds de devant.

La queue est tout-à-fait semblable à celle de la loutre de terre, c'est-à-dire plate en dessus et en dessous : seulement elle est un peu plus courte à proportion du corps; elle est recouverte d'une peau épaisse, garnie de poils très-doux et très-serrés.

La verge du mâle est contenue dans un fourreau sous la peau, et l'orifice de ce fourreau est situé à un tiers de la longueur du corps; cette verge, longue d'environ huit pouces, contient un os qui en a six; les testicules ne sont point renfermés dans une bourse, mais seulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle est assez grande, et située à un pouce au dessous de l'anus.

Nous devons observer que l'animal indiqué par M. Kracheninnikow, sous le nom de *castor marin*, pourroit bien être le même que la saricovienne, quoiqu'il le dise aussi grand que celui qu'il nomme *chat marin*, et qui est l'ours marin; car il y a des saricoviennes beaucoup plus grandes que celles dont nous venons de donner les dimensions d'après M. Steller, et on en a vu à la Guiane et au Brésil de beaucoup plus grosses que celles du Kamtschatka : d'ailleurs il paroît, par l'indication même de M. Kracheninnikow, que son castor marin a les mêmes habitudes que la saricovienne, qui porte le nom de *bobr* ou *castor* chez les Russes de Sibérie. M. Steller, qui a demeuré si long-temps dans les parages du Kamtschatka, et qui en a décrit tous les animaux, ne fait nulle mention de ce castor marin, gros comme l'ours

1. LA FOUINE COMMUNE. 2. LA MARTE COMMUNE.

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Marte. *(Cuvier)*

Pl. 23.

LA FOUINE DE LA GUYANE

Ordre des Carnassiers... *id*.... *id*...

marin, et il y a toute apparence que M. Kracheninnikow n'en a parlé que sur des relations peut-être exagérées. On peut ajouter à ces preuves les inductions que l'on peut tirer du résultat des observations de différens voyageurs au Kamtschatka, dont la récapitulation se trouve tome XIX, page 365 des Voyages, où il est dit « que les peaux de castors marins sont d'un profit considérable pour la Russie; que les Kamtschatdales peuvent, avec ces peaux, acheter des Cosaques tout ce qui leur est nécessaire, et que les Cosaques troquent ces fourrures pour d'autres effets avec les marchands russes, qui gagnent beaucoup dans le commerce qu'ils en font à la Chine, et que le temps de la chasse des castors marins est le plus favorable pour lever les tributs; car les Kamtschatdales donnent un castor pour un renard ou une zibeline, quoiqu'il vaille au moins cinq fois davantage, et qu'il se vende quatre-vingt-dix roubles, etc. » On voit que tout cela se rapporte à la saricovienne, et qu'il y a toute apparence que Kracheninnikow s'est trompé lorsqu'il a dit que son *castor marin*, étoit aussi grand que son *chat marin*, c'est-à-dire l'ours marin.

Au reste, la saricovienne, qui s'appelle *bobr* ou *castor* en langue russe, est nommée *haikon* en langue kamtschatdale, *kalaga* chez les Koriaques et *rakkon* chez les Kouriles.

Je dois ajouter qu'ayant reçu de la Guiane de nouvelles informations au sujet des saricoviennes d'Amérique, il paroit qu'elles varient beaucoup par la grandeur et pour la couleur; l'espèce en est commune sur les côtes basses et à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale.

Leur peau est très-épaisse, et leur poil est ordinairement d'un gris plus ou moins foncé, et quelquefois argenté; leur cri est un son rauque et enroué. Ces animaux vont en troupes, et fréquentent les savanes noyées; ils nagent la tête hors de l'eau, et souvent la gueule ouverte; quelquefois même, au lieu de fuir, ils entourent en grand nombre un canot en jetant des cris, et il est aisé d'en tuer un grand nombre. Au reste, l'on dit qu'il est assez difficile de prendre une saricovienne dans l'eau lors même qu'on l'a tuée, qu'elle se laisse aller au fond de l'eau dès qu'elle est blessée, et qu'on perdroit son temps à attendre le moment où elle pourroit reparaître, surtout si c'est dans une eau courante qui puisse l'entraîner.

Les jaguars ou couguars leur font la guerre, et ne laissent pas d'en ravir et d'en manger beaucoup; ils se tiennent à l'affût, et lorsqu'une saricovienne passe, ils s'élancent dessus, la suivent au fond de l'eau, l'y tuent et l'emportent ensuite à terre pour la dévorer.

Nous avons dit, d'après le témoignage de M. de La Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres très-différentes par la grandeur : les deux plus grandes de ces loutres paroissent être des saricoviennes, qui se ressemblent si fort par la forme, que l'on peut, sans difficulté, les rapporter à une seule et même espèce, d'autant qu'on doit remarquer, comme un fait général, que, dans l'espèce de la saricovienne, ainsi que dans celle du jaguar et de plusieurs autres animaux des contrées presque désertes, ils sont plus petits dans les lieux voisins des habitations que dans la profondeur des terres, parce qu'on les tue plus jeunes, et qu'on ne leur donne pas le temps de prendre leur entier accroissement.

LA FOUINE.

La plupart des naturalistes ont écrit que la fouine et la marte étoient des animaux de la même espèce. Gesner et Ray ont dit, d'après Albert, qu'ils se méloient ensemble. Cependant ce fait, qui n'est appuyé par aucun témoignage, nous paroît au moins douteux; et nous croyons, au contraire, que ces animaux, ne se mêlant point ensemble, font deux espèces distinctes et séparées. Je puis ajouter aux raisons qu'en donne M. Daubenton des exemples qui rendront la chose plus sensible. Si la marte étoit la fouine sauvage ou la fouine la marte domestique, il en seroit de ces deux animaux comme du chat sauvage et du chat domestique; le premier conserveroit constamment les mêmes caractères, et le second varieroit, comme on le voit dans le chat sauvage, qui demeure tou-

jours le même, et dans le chat domestique, qui prend toutes sortes de couleurs. Au contraire, la fouine, ou, si l'on veut, la marte domestique, ne varie point : elle a ses caractères propres, particuliers, et tous aussi constans que ceux de la marte sauvage ; ce qui suffiroit seul pour prouver que ce n'est pas une pure variété, une simple différence produite par l'état de domesticité. D'ailleurs, c'est sans aucun fondement qu'on appelle la fouine *marte domestique*, puisqu'elle n'est pas plus domestique que le renard, le putois, qui, comme elle, s'approchent des maisons pour y trouver leur proie, et qu'elle n'a pas plus d'habitude, pas plus de communication avec l'homme, que les autres animaux que nous appelons *sauvages*. Elle diffère donc de la marte par le naturel et par le tempérament, puisque celle-ci fuit les lieux découverts, habite au fond des bois, demeure sur les arbres, ne se trouve en grand nombre que dans les climats froids, au lieu que la fouine s'approche des habitations, s'établit même dans les vieux bâtimens, dans les greniers à foin, dans des trous de murailles ; qu'enfin l'espèce en est généralement répandue en grand nombre dans tous les pays tempérés, et même dans les climats chauds, comme à Madagascar, aux Maldives, et qu'elle ne se trouve pas dans les pays du Nord.

La fouine a la physionomie très-fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, le corps flexible, tous les mouvemens très-prestes ; elle saute et bondit plutôt qu'elle ne marche ; elle grimpe aisément contre les murailles qui ne sont pas bien enduites, entre dans les colombiers, les poulaillers, etc., mange les œufs, les pigeons, les poules, etc., en tue quelquefois un grand nombre et les porte à ses petits ; elle prend aussi les souris, les rats, les taupes, les oiseaux dans leurs nids. Nous en avons élevé une que nous avons gardée long-temps : elle s'apprivoise à un certain point ; mais elle ne s'attache pas, et demeure toujours assez sauvage pour qu'on soit obligé de la tenir enchaînée. Elle faisoit la guerre aux chats ; elle se jetoit aussi sur les poules dès qu'elle se trouvoit à portée. Elle s'échappoit souvent, quoique attachée par le milieu du corps : les premières fois elle ne s'éloignoit guère, et revenoit au bout de quelques heures, mais sans marquer de la joie, sans attachement pour personne ; elle demandoit cependant à manger comme le chat et le chien : peu après elle fit des absences plus longues, et enfin ne revint plus. Elle avoit alors un an et demi, âge apparemment auquel la nature avoit pris le dessus. Elle mangeoit de tout ce qu'on lui donnoit, à l'exception de la salade et des herbes ; elle aimoit beaucoup le miel, et préféroit le chènevis à toutes les autres graines. On a remarqué qu'elle buvoit fréquemment, qu'elle dormoit quelquefois deux jours de suite, et qu'elle étoit aussi quelquefois deux ou trois jours sans dormir ; qu'avant le sommeil elle se mettoit en rond, cachoit sa tête, et l'enveloppoit de sa queue ; que tant qu'elle ne dormoit pas, elle étoit dans un mouvement continuel si violent et si incommode, que quand même elle ne se seroit pas jetée sur les volailles, on auroit été obligé de l'attacher pour l'empêcher de tout briser. Nous avons eu quelques autres fouines plus âgées, que l'on avoit prises dans des piéges ; mais celles-là demeurèrent tout-à-fait sauvages ; elles mordoient ceux qui vouloient les toucher, et ne vouloient manger que de la chair crue.

Les fouines, dit-on, portent autant de temps que les chattes. On trouve des petits depuis le printemps jusqu'en automne, ce qui doit faire présumer qu'elles produisent plus d'une fois par an : les plus jeunes ne font que trois ou quatre petits, les plus âgées en font jusqu'à sept. Elles s'établissent pour mettre bas dans un magasin à foin, dans un trou de muraille, où elles poussent de la paille et des herbes ; quelquefois dans une fente de rocher ou dans un tronc d'arbre, où elles portent de la mousse ; et lorsqu'on les inquiète, elles déménagent et transportent ailleurs leurs petits, qui grandissent assez vite : car celle que nous avons élevée avoit, au bout d'un an, presque atteint sa grandeur naturelle ; et de là on peut inférer que ces animaux ne vivent que huit ou dix ans. Ils ont une odeur de faux musc, qui n'est pas absolument désagréable : les martes et les fouines, comme beaucoup d'autres animaux, ont des vésicules intérieures qui contiennent une matière odorante, semblable à celle que fournit la civette ; leur chair a un peu de cette odeur : cependant celle de la marte n'est pas mauvaise à manger, celle de la fouine est plus désagréable, et sa peau est aussi moins estimée.

LA FOUINE DE LA GUIANE.

Nous donnons ici la description et la figure d'un animal américain qui a été en-

voyé de la Guiane à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et qui est en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal, il m'a paru, dans toutes ses autres parties, si semblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai pensé qu'on pouvoit le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine, dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir et de blanc, par les taches de la tête, et par la queue plus courte. Cette fouine de la Guiane a vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue; elle est plus grande par conséquent que notre fouine, qui n'a que seize pouces et demi ou dix-sept pouces; mais la queue est bien plus courte à proportion du corps. Le museau semble un peu plus allongé que celui de nos fouines; il est tout noir, et ce noir s'étend au dessus des yeux, passe sous les oreilles le long du cou, et se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au dessus des yeux qui s'étend sur tout le front, enveloppe les oreilles, et forme le long du cou une bande blanche et étroite qui se perd au delà du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout-à-fait semblables à celles de nos fouines; le dessus de la tête paroît gris et mêlé de poils blancs; le cou est brun, mêlé de gris cendré, et le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche*, c'est-à-dire de poil blanc et de poil noirâtre. Ces poils sont gris et cendrés à leur origine, ensuite bruns, noirs, et blancs à leur extrémité. Le dessous de la mâchoire est d'un noir brun qui s'étend sous le cou, et diminue de couleur sous le ventre, où il est d'un brun clair ou châtain. Les jambes et les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir roussâtre, et les doigts des pieds ressemblent peut-être plus à ceux des écureuils et des rats qu'à ceux de la fouine : le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, et le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux. La queue est beaucoup plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité : ce poil est châtain ou brun clair, mêlé de poils blancs.

LA PETITE FOUINE DE LA GUIANE.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, a été dessiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768; il avoit quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle étoit longue de huit pouces, plus large et plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal étoit bas de jambes comme nos fouines ou nos martes. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles, qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux. Il y a cinq doigts à chaque pieds, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR.

Il y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine. Nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar.

	pi.	po.	lig.
La longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue, est de.....	1	2	4

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes et le corps allongé; sa tête est longue et menue; les oreilles sont larges et courtes; la queue est couverte de longs poils.

	pi.	po.	lig.
Le tronçon de cette partie est de.....	2	5	9
La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, est de.....	»	8	»
Les poils de l'extrémité de la queue ont.....	»	2	3
Les poils du dessus du corps ont.....	»	»	11

Leur couleur est d'un brun roussâtre, ou musc foncé teint de fauve rouge; ce qui est produit par le mélange des poils, qui sont d'un brun foncé dans la longueur et d'un fauve rouge à la pointe : ce fauve foncé ou rougeâtre est le dominant aux faces latérales de la tête, sous le ventre et le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui est plus rougeâtre, et par la queue qui est touffue, longue, couverte de grands poils, large à son origine, et qui se termine en une pointe très-déliée.

LA MARTE.

La marte, originaire du Nord, est naturelle à ce climat, et s'y trouve en si grand nombre qu'on est étonné de la quantité de fourrures de cette espèce qu'on y consomme et qu'on en tire : elle est au contraire en petit nombre dans les climats tempérés, et ne se trouve point dans les pays chauds. Nous en avons quelques-unes dans nos bois de Bourgogne; il s'en trouve aussi dans la forêt de Fontainebleau : mais, en général, elles sont aussi rares en France que la fouine y est commune. Il n'y en a point du tout en Angleterre, parce qu'il n'y a pas de bois. Elle fuit également les pays habités et les lieux découverts; elle demeure au fond des forêts, ne se cache point dans les rochers, mais parcourt les bois et grimpe au dessus des arbres. Elle vit de chasse, et détruit une quantité prodigieuse d'oiseaux, dont elle cherche les nids pour en sucer les œufs; elle prend les écureuils, les mulots, les lérots, etc.; elle mange aussi du miel comme la fouine et le putois. On ne la trouve pas en pleine campagne, dans les prairies, dans les champs, dans les vignes; elle ne s'approche jamais des habitations, et elle diffère encore de la fouine par la manière dont elle se fait chasser. Dès que la fouine se sent poursuivie par un chien, elle se soustrait en gagnant promptement son grenier ou son trou : la marte, au contraire, se fait suivre assez long-temps par les chiens, avant de grimper sur un arbre; elle ne se donne pas la peine de monter jusqu'au dessus des branches; elle se tient sur la tige, et de là les regarde passer. La trace que la marte laisse sur la neige paroît être celle d'une grande bête, parce qu'elle ne va qu'en sautant, et qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Elle est un peu plus grosse que la fouine, et cependant elle a la tête plus courte; elle a les jambes plus longues, et court par conséquent plus aisément : elle a la gorge jaune, au lieu que la fouine l'a blanche; son poil est aussi bien plus fin, bien plus fourni, et moins sujet à tomber. Elle ne prépare pas, comme la fouine, un lit à ses petits; néanmoins elle les loge encore plus commodément. Les écureuils font, comme l'on sait, des nids au dessus des arbres, avec autant d'art que les oiseaux. Lorsque la marte est prête à mettre bas, elle grimpe au nid de l'écureuil, l'en chasse, en élargit l'ouverture, s'en empare et y fait ses petits : elle se sert aussi des anciens nids de ducs et de buses, et des troncs des vieux arbres, dont elle déniche les pics-de-bois et les autres oiseaux. Elle met bas au printemps; la portée n'est que de deux ou trois : les petits naissent les yeux fermés, et cependant grandissent en peu de temps; elle leur apporte bientôt des oiseaux, des œufs, et les mène ensuite à la chasse avec elle. Les oiseaux connoissent si bien leurs ennemis qu'ils font pour la marte, comme pour le renard, le même petit cri d'avertissement; et une preuve que c'est la haine qui les anime plutôt encore que la crainte, c'est qu'ils les suivent assez loin, et qu'ils font ce cri contre tous les animaux voraces et carnassiers, tels que le loup, le renard, la marte, le chat sauvage, la belette, et jamais contre le cerf, le chevreuil, le lièvre, etc.

Les martes sont aussi communes dans le nord de l'Amérique que dans le nord de l'Europe et de l'Asie; on en apporte beaucoup du Canada; il y en a dans toute l'étendue des terres septentrionales de l'Amérique jusqu'à la baie d'Hudson, et en Asie jusqu'au nord du royaume de Tunquin et de l'empire de la Chine. Il ne faut pas la confondre avec la marte zibeline, qui est un autre animal dont la fourrure est bien plus précieuse. La zibeline est noire; la marte n'est que brune et jaune. La partie de la peau qui est la plus estimée dans la marte est celle qui est la plus brune, et qui s'étend tout le long du dos jusqu'au bout de la queue.

DE LA GRANDE MARTE DE LA GUIANE.

Cet animal, qui nous a été envoyé de Cayenne, et dont nous donnons ici la description, est plus grand que notre marte

1. LA Gde MARTE DE LA GUYANE. 2. LA Pte FOUINE DE LA GUYE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Marte. *(Cuvier)*

LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR

Ordre des Carnassiers ... *id.* ... *id.* ...

de France ; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Son poil est noir, à l'exception de celui de la tête et du cou jusqu'aux épaules, qui est grisâtre ; le bout du nez et les naseaux sont noirs ; le tour des yeux et des mâchoires, ainsi que le dessus du nez, sont d'un brun roussâtre. Il y a douze dents incisives, six en haut et six en bas : ces dernières sont les plus petites, les canines sont très-fortes, et nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine et la marte de France, de longs poils en forme de moustaches de chaque côté du museau ; les oreilles sont larges et presque rondes comme celles de nos fouines, et l'on voit sur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui descend en s'élargissant sur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts, avec des ongles blanchâtres courbés en gouttière ; les ongles des pieds de devant ont six lignes de longueur, et ceux de derrière cinq seulement.

La queue, qui a dix-huit pouces de long, et dont l'extrémité finit en pointe, est couverte de poils noirs comme ceux du corps, mais longs de deux ou trois pouces. Cette queue est plus longue à proportion que celle de notre marte ; car elle est des trois quarts de la longueur du corps, tandis que, dans cette dernière, elle n'est que de la moitié.

LE PUTOIS.

Le putois ressemble beaucoup à la fouine par le tempérament, par le naturel, par les habitudes ou les mœurs, et aussi par la forme du corps. Comme elle il s'approche des habitations, monte sur les toits, s'établit dans les greniers à foin, dans les granges et dans les lieux peu fréquentés, d'où il ne sort que la nuit pour chercher sa proie. Il se glisse dans les basses-cours, monte aux volières, aux colombiers, où, sans faire autant de bruit que la fouine, il fait plus de dégât ; il coupe ou écrase la tête à toutes les volailles, et ensuite il les transporte une à une, et en fait magasin : si, comme il arrive souvent, il ne peut les emporter entières, parce que le trou par où il est entré se trouve trop étroit, il leur mange la cervelle et emporte les têtes. Il est aussi fort avide de miel ; il attaque les ruches en hiver, et force les abeilles à les abandonner. Il ne s'éloigne guère des lieux habités ; il entre en amour au printemps : les mâles se battent sur les toits et se disputent la femelle ; ensuite ils l'abandonnent et vont passer l'été à la campagne ou dans les bois : la femelle, au contraire, reste dans son grenier jusqu'à ce qu'elle ait mis bas, et n'emmène ses petits que vers le milieu ou la fin de l'été ; elle en fait trois ou quatre, et quelquefois cinq, ne les allaite pas longtemps, et les accoutume de bonne heure à sucer du sang et des œufs.

A la ville ils vivent de proie, et de chasse à la campagne ; ils s'établissent pour passer l'été dans des terriers de lapins, dans des fentes de rochers, dans des troncs d'arbres creux, d'où ils ne sortent guère que la nuit pour se répandre dans les champs, dans les bois ; ils cherchent les nids des perdrix, des alouettes et des cailles ; ils grimpent sur les arbres pour prendre ceux des autres oiseaux : ils épient les rats, les taupes, les mulots, et font une guerre continuelle aux lapins, qui ne peuvent leur échapper, parce qu'ils entrent aisément dans leurs trous ; une seule famille de putois suffit pour détruire une garenne. Ce seroit le moyen le plus simple pour diminuer le nombre des lapins dans les endroits où ils deviennent trop abondans.

Le putois est un peu plus petit que la fouine ; il a la queue plus courte, le museau plus pointu, le poil plus épais et plus noir ; il a du blanc sur le front, aussi bien qu'aux côtés du nez et autour de la gueule. Il en diffère encore par la voix : la fouine a le cri aigu et assez éclatant, le putois a le cri plus obscur ; ils ont tous deux, aussi bien que la marte et l'écureuil, un grognement d'un ton grave et colère, qu'ils répètent souvent lorsqu'on les irrite. Enfin le putois ne ressemble point à la fouine par l'odeur, qui, loin d'être agréable, est au contraire si fétide qu'on l'a d'abord distingué et dé-

nommé par là. C'est surtout lorsqu'il est échauffé, irrité, qu'il exhale et répand au loin une odeur insupportable. Les chiens ne veulent point manger de sa chair; et sa peau même, quoique bonne, est à vil prix, parce qu'elle ne perd jamais entièrement son odeur naturelle. Cette odeur vient de deux follicules ou vésicules que ces animaux ont auprès de l'anus, et qui filtrent et contiennent une matière onctueuse, dont l'odeur est très-désagréable dans le putois, le furet, la belette, le blaireau, etc., et qui n'est au contraire qu'une espèce de parfum dans la civette, la fouine, la marte, etc.

Le putois paroît être un animal des pays tempérés : on n'en trouve que peu ou point dans les pays du nord, et ils sont plus rares que la fouine dans les climats méridionaux. Le puant d'Amérique est un animal différent, et l'espèce du putois paroît être confinée en Europe, depuis l'Italie jusqu'à la Pologne. Il est sûr que ces animaux craignent le froid, puisqu'ils se retirent dans les maisons pour y passer l'hiver, et qu'on ne voit jamais de leurs traces sur la neige, dans les bois et dans les champs éloignés des maisons; et peut-être aussi craignent-ils la trop grande chaleur, puisqu'on n'en trouve point dans les pays méridionaux.

LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

Cet animal, que M. Sonnerat a apporté de l'Inde, et que dans son voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paroît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui du putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds, qui sont courts dans les chats et longs dans cet animal, surtout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats; et c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Sonnerat à regarder cet animal comme un chat : cependant son corps est allongé comme celui des putois, auxquels il ressemble encore par la forme des oreilles, qui sont très-différentes de celles des chats.

Cet animal, qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête, qui a quatre pouces du nez à l'occiput, est d'une couleur brune mêlée de fauve; l'orbite de l'œil est très-grande et bordée de brun; la distance du museau à l'angle intérieur de l'œil est de dix lignes, et celle de l'angle postérieur à l'oreille est de quatorze lignes. Le tour des yeux, le dessous du nez et les joues sont d'un fauve pâle; le bout du nez et les naseaux sont noirs, ainsi que les moustaches et les poils au dessus des yeux. L'oreille est plate, ronde, et de la forme de celle du putois; elle est nue, et il y a seulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent sur le corps depuis l'occiput jusqu'au dessus du croupion, et ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres et plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant; la face extérieure du bras est brune, mélangée de blanc sale; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve et de blanc gris; les cuisses et les jambes de derrière ont la face interne blanche, et en quelques endroits fauve pâle; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, surtout ceux de derrière; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, et ceux de derrière vingt-une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres et bruns : les ongles des pieds de devant ont trois lignes; ceux des pieds de derrière, quatre lignes.

Il y a six dents incisives et deux canines en haut comme en bas.

I. LE PUTOIS. 2. LE FURET

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Marte *(Cuvier)*

LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE

Ordre des Carnassiers.....*id*....*id*.....

LE FURET.

Quelques auteurs ont douté si le furet et le putois étoient des animaux d'espèces différentes. Ce doute est peut-être fondé sur ce qu'il y a des furets qui ressemblent aux putois par la couleur du poil : cependant le putois, naturel aux pays tempérés, est un animal sauvage comme la fouine; et le furet, originaire des climats chauds, ne peut subsister en France que comme un animal domestique. On ne se sert point du putois, mais du furet, pour la chasse du lapin, parce qu'il s'apprivoise plus aisément; car d'ailleurs il a comme le putois l'odeur très-forte et très-désagréable; mais ce qui prouve encore mieux que ce sont des animaux différens, c'est qu'ils ne se mêlent point ensemble, et qu'ils diffèrent d'ailleurs par un grand nombre de caractères essentiels. Le furet a le corps plus allongé et plus mince, la tête plus étroite; le museau plus pointu que le putois : il n'a pas le même instinct pour trouver sa subsistance; il faut en avoir soin, le nourrir à la maison, du moins dans ces climats : il ne va pas s'établir à la campagne ni dans les bois; et ceux que l'on perd dans les trous de lapin, et qui ne reviennent pas, ne se sont jamais multipliés dans les champs ni dans les bois; il périssent apparemment pendant l'hiver. Le furet varie aussi par la couleur du poil, comme les autres animaux domestiques, et il est aussi commun dans les pays chauds que le putois y est rare.

La femelle est dans cette espèce sensiblement plus petite que le mâle : lorsqu'elle est en chaleur, elle le recherche ardemment, et l'on assure qu'elle meurt si elle ne trouve pas à se satisfaire; aussi a-t-on soin de ne les pas séparer. On les élève dans des tonneaux ou dans des caisses, où on leur fait un lit d'étoupes; ils dorment presque continuellement. Ce sommeil si fréquent ne leur tient lieu de rien; car dès qu'ils s'éveillent, ils cherchent à manger : on les nourrit de son, de pain, de lait, etc. Ils produisent deux fois par an; les femelles portent six semaines, quelques unes dévorent leurs petits presque aussitôt qu'elles ont mis bas, et alors elles deviennent de nouveau en chaleur et font trois portées, lesquelles sont ordinairement de cinq ou six, et quelquefois de sept, huit et même neuf.

Cet animal est naturellement ennemi mortel du lapin : lorsqu'on présente un lapin, même mort, à un jeune furet qui n'en a jamais vu, il se jette dessus et le mord avec fureur : s'il est vivant, il le prend par le cou, par le nez, et lui suce le sang. Lorsqu'on le lâche dans les trous des lapins, on le muselle, afin qu'il ne les tue pas dans le fond du terrier, et qu'il les oblige seulement à sortir et à se jeter dans le filet dont on couvre l'entrée. Si on laisse aller le furet sans muselière, on court risque de le perdre, parce qu'après avoir sucé le sang du lapin il s'endort, et la fumée qu'on fait dans le terrier n'est pas toujours un moyen sûr pour le ramener, parce que souvent il y a plusieurs issues, et qu'un terrier communique à d'autres, dans lesquels le furet s'engage à mesure que la fumée le gagne. Les enfans se servent aussi du furet pour dénicher les oiseaux; il entre aisément dans les trous des arbres et des murailles, et il les apporte au dehors.

Selon le témoignage de Strabon, le furet a été apporté d'Afrique en Espagne; et cela ne me paroît pas sans fondement, parce que l'Espagne est le climat naturel des lapins, et le pays où ils étoient autrefois le plus abondans : on peut donc présumer que pour en diminuer le nombre, devenu peut-être très-incommode, on fit venir des furets, avec lesquels on fait une chasse utile, au lieu qu'en multipliant les putois, on ne pourroit que détruire les lapins, mais sans aucun profit, et les détruire peut-être beaucoup au delà de ce que l'on voudrait.

Le furet, quoique facile à apprivoiser, et même assez docile, ne laisse pas d'être fort colère; il a une mauvaise odeur en tout temps, qui devient bien plus forte lorsqu'il s'échauffe ou qu'on l'irrite; il a les yeux vifs, le regard enflammé, tous les mouvemens très-souples; et il est en même temps si vi-

goureux, qu'il vient aisément à bout d'un lapin qui est au moins quatre fois plus gros que lui.

Malgré l'autorité des interprètes et des commentateurs, nous doutons que le furet soit l'*ictis* des Grecs.

« L'*ictis*, dit Aristote, est une espèce de « belette sauvage, plus petite qu'un petit « chien de Malte, mais semblable à la be- « lette par le poil, par la forme, par la « blancheur de la partie inférieure, et aussi « par l'astuce des mœurs ; il s'apprivoise « beaucoup ; il fait grand tort aux ruches, « étant avide de miel : il attaque aussi les « oiseaux ; il a, comme le chat, le membre « génital osseux. » Il paroît, 1° qu'il y a une espèce de contradiction ou de malentendu à dire que l'*ictis* est une espèce de belette sauvage qui s'apprivoise beaucoup, puisque la belette ordinaire, qui est ici la moins sauvage des deux, ne s'apprivoise point. 2° Le furet, quoique plus gros que la belette, n'est pas trop comparable au petit épagneul ou au chien bichon, dont il n'approche pas pour la grosseur. 3° Il ne paroît pas que le furet ait l'astuce des mœurs de la belette, ni même aucune ruse. Enfin il ne fait aucun tort aux ruches, et n'est nullement avide de miel. J'ai prié M. Le Roy, inspecteur des chasses du roi, de vérifier ce dernier fait, et voici sa réponse : « M. de Buffon peut être assuré « que les furets n'ont pas, à la vérité, un « goût décidé pour le miel, mais qu'avec un « peu de diète on leur en fait manger : nous « en avons nourri pendant quatre jours avec « du pain trempé dans de l'eau miellée ; ils « en ont mangé, et même en assez grande « quantité les deux derniers jours : il est vrai « que les plus foibles de ceux-là commen- « çoient à maigrir d'une manière sensible. » Ce n'est pas la première fois que M. Le Roy, qui joint à beaucoup d'esprit un grand amour pour les sciences, nous a donné des faits plus ou moins importans, et dont nous avons fait usage. J'ai essayé moi-même, n'ayant pas de furet sous ma main, de faire la même épreuve sur une hermine, en ne lui donnant que du miel pur à manger, et en même temps du lait à boire ; elle en est morte au bout de quelques jours : ainsi ni l'hermine ni le furet ne sont avides de miel comme l'*ictis* des anciens, et c'est ce qui me fait croire que ce mot *ictis* n'est peut-être qu'un nom générique, ou que s'il désigne une espèce particulière, c'est plutôt la fouine ou le putois, qui tous deux en effet ont l'astuce de la belette, entrent dans les ruches, et sont très-avides de miel.

LA BELETTE.

La belette ordinaire est aussi commune dans les pays tempérés et chauds qu'elle est rare dans les climats froids ; l'hermine, au contraire, très-abondante dans le Nord, n'est qu'en petit nombre dans les régions tempérées, et ne se trouve point vers le Midi. Ces animaux forment donc deux espèces distinctes et séparées. Ce qui a pu donner lieu de les confondre et de les prendre pour le même animal, c'est que parmi les belettes ordinaires, il y en a quelques-unes qui, comme l'hermine, deviennent blanches pendant l'hiver, même dans notre climat. Mais si ce caractère leur est commun, elles en ont d'autres qui sont très-différens : l'hermine, rousse en été, blanche en hiver, a en tout temps le bout de la queue noir : la belette, même celle qui blanchit en hiver, a le bout de la queue jaune ; elle est d'ailleurs sensiblement plus petite, et a la queue beaucoup plus courte que l'hermine : elle ne demeure pas, comme elle, dans les déserts et dans les bois ; elle ne s'écarte guère des habitations. Nous avons eu les deux espèces, et il n'y a nulle apparence que ces animaux, qui diffèrent par le climat, par le tempérament, par le naturel et par la taille, se mêlent ensemble : il est vrai que parmi les belettes, il y en a de plus grandes et de plus petites ; mais cette différence ne va guère qu'à un pouce sur la longueur entière du corps, au lieu que l'hermine est de deux pouces plus longue que la belette la plus grande. Ni l'une ni l'autre ne s'apprivoisent ; elles demeurent toujours très-sauvages dans les cages de fer où l'on est obligé de les garder : ni l'une ni l'autre ne veulent manger du miel ; elles n'entrent pas dans les

1. LA BELETTE. 2. L'HERMINE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Marte. *(Cuvier)*

Pl. 26.

LE GRISON

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Plantigrades. *Genre* Glouton. *(Cuvier)*

ruches, comme le putois et la fouine. Ainsi l'hermine n'est pas la belette sauvage, l'*ictis* d'Aristote, puisqu'il dit qu'elle devient fort privée, et qu'elle est fort avide de miel : la belette et l'hermine, loin de s'apprivoiser, sont si sauvages, qu'elles ne veulent pas manger lorsqu'on les regarde; elles sont dans une agitation continuelle, cherchent toujours à se cacher; et si l'on veut les conserver, il faut leur donner un paquet d'étoupes, dans lequel elles puissent se fourrer : elles y trainent tout ce qu'on leur donne, ne mangent guère que la nuit, et laissent pendant deux ou trois jours la viande fraîche se corrompre avant que d'y toucher. Elles passent les trois quarts du jour à dormir : celles qui sont en liberté attendent aussi la nuit pour chercher leur proie. Lorsqu'une belette peut entrer dans un poulailler, elle n'attaque pas les coqs ou les vieilles poules; elle choisit les poulettes, les petits poussins, les tue par une seule blessure qu'elle leur fait à la tête, et ensuite les emporte tous les uns après les autres; elle casse aussi les œufs, et les suce avec une incroyable avidité. En hiver, elle demeure ordinairement dans les greniers, dans les granges : souvent même elle y reste au printemps pour y faire ses petits dans le foin ou la paille : pendant tout ce temps elle fait la guerre, avec plus de succès que le chat, aux rats et aux souris, parce qu'ils ne peuvent lui échapper, et qu'elle entre après eux dans leurs trous; elle grimpe aux colombiers, prend les pigeons, les moineaux, etc. En été, elle va à quelque distance des maisons, surtout dans les lieux bas, autour des moulins, le long des ruisseaux, des rivières, se cache dans les buissons pour attraper des oiseaux, et souvent s'établit dans le creux d'un vieux saule pour y faire ses petits; elle leur prépare un lit avec de l'herbe, de la paille, des feuilles, des étoupes : elle met bas au printemps; les portées sont quelquefois de trois, et ordinairement de quatre ou de cinq. Les petits naissent les yeux fermés, aussi bien que ceux du putois, de la marte, de la fouine, etc.; mais en peu de temps ils prennent assez d'accroissement et de force pour suivre leur mère à la chasse; elle attaque les couleuvres, les rats d'eau, les taupes, les mulots, etc., parcourt les prairies, dévore les cailles et leurs œufs. Elle ne marche jamais d'un pas égal; elle ne va qu'en bondissant par petits sauts inégaux et précipités, et lorsqu'elle veut monter sur un arbre, elle fait un bond par lequel elle s'élève tout d'un coup à plusieurs pieds de hauteur; elle bondit de même lorsqu'elle veut attraper un oiseau.

Ces animaux ont, aussi bien que le putois et le furet, l'odeur si forte, qu'on ne peut les garder dans une chambre habitée; ils sentent plus mauvais en été qu'en hiver; et lorsqu'on les poursuit ou qu'on les irrite, ils infectent de loin. Ils marchent toujours en silence, ne donnent jamais de voix qu'on ne les frappe; ils ont un cri aigre et enroué qui exprime bien le tòn de la colère. Comme ils sentent eux-mêmes fort mauvais, ils ne craignent pas l'infection. Un paysan de ma campagne prit un jour trois belettes nouvellement nées dans la carcasse d'un loup qu'on avoit suspendu à un arbre par les pieds de derrière : le loup étoit presque entièrement pourri, et la mère belette avoit apporté des herbes, des pailles et des feuilles, pour faire un lit à ses petits dans la cavité du thorax.

* La belette, appelée *moustelle* dans le Vivarais, est naturellement sauvage et carnassière : la chair toute crue est l'aliment qu'elle préfère : elle exhale une odeur forte, surtout lorsqu'elle est irritée.

Les belettes qu'on prend très-jeunes perdent leur caractère sauvage et revêche : ce caractère se change même en soumission et fidélité envers le maître qui pourvoit à leur subsistance.

Une belette que j'ai conservée dix mois, et qu'on avoit prise fort jeune, perdit une partie de son agilité naturelle lorsqu'elle fut réduite en captivité, et que je l'eus attachée à la chaîne. Elle mordoit furieusement lorsqu'elle avoit faim : on lui coupa les quatre dents canines très-aiguës, qui déchiroient les mains jusqu'à l'os. Dépourvue de ces armes naturelles; et n'ayant plus que des dents molaires ou incisives peu propres à déchirer, elle devint moins féroce; et comme elle avoit sans cesse besoin de mes services pour manger ou dormir, elle commença à prendre de l'affection pour moi : car manger et dormir sont les deux fréquens besoins de cet animal.

J'avois un petit fouet de fil qui pendoit près de son lit : c'étoit l'instrument de punition lorsqu'elle essayoit de mordre, ou qu'elle se mettoit en colère. Le fouet dompta tellement son caractère colérique, qu'elle trembloit, se couchoit ventre à terre, et baissoit la tête lorsqu'elle voyoit prendre cet instrument. Je n'ai jamais vu la soumission extérieure mieux dépeinte dans aucun animal : ce qui prouve bien que les châtimens raisonnables employés à propos, accompa-

gnés de soins, de caresses et de bienfaits, peuvent assujettir et attacher à l'homme les animaux sauvages que nous croyons peu susceptibles d'éducation et de reconnoissance.

Les belettes ont l'odorat exquis ; elles sentent de douze pas un petit morceau de viande gros comme un noyau de cerise et plié dans du papier.

La belette est très-vorace ; elle mange de la viande jusqu'à ce qu'elle en soit remplie. Elle rend peu d'excrémens ; mais elle perd presque tout par la transpiration et par les urines, qui sont épaisses et puantes.

J'ai été singulièrement surpris de voir un jour ma belette, qui avoit faim, rompre sa chaîne de fil d'archal, sauter sur moi, entrer dans ma poche, déchirer le petit paquet, et dévorer en un instant la viande que j'y avois cachée.

Ce petit animal, qui m'étoit si soumis, avoit conservé d'ailleurs son caractère pétulant, cruel et colérique pour tout autre que moi ; il mordoit sans discrétion tous ceux qui vouloient badiner avec lui. Les chats, ennemis de sa race, furent toujours l'objet de sa haine ; il mordoit au nez les gros mâtins qui venoient le sentir lorsqu'il étoit dans mes mains : alors il poussoit un cri de colère, et exhaloit une odeur fétide qui faisoit fuir tous les animaux, criant *chi, chi, chi, chi.* J'ai vu des brebis, des chèvres, des chevaux, reculer à cette odeur ; et il est certain que quelques maisons voisines où il ne manquoit pas de souris ne furent plus incommodées de ces animaux tant que ma belette vécut.

Les poussins, les rats et les oiseaux étoient surtout l'objet de sa cruauté. La belette observe leur allure, et s'élance ensuite prestement sur eux : elle se plaît à répandre le sang dont elle se soûle ; et, sans être fatiguée du carnage, elle tue dix à douze poussins de suite, éloignant la mère par son odeur forte et désagréable qu'on sent à la distance de deux pas.

Ma belette dormoit la moitié du jour et toute la nuit ; elle cherchoit dans mon cabinet un petit recoin à côté de moi : mon mouchoir ou une poche étoient son lit. Elle se plaisoit à dormir dans le sein ; elle se replioit autour d'elle-même, dormoit d'un sommeil profond, et n'étoit pas plus grande, dans cette attitude, qu'une grosse noix du pays, de l'espèce des bombardes.

Lorsqu'elle étoit une fois endormie, je pouvois la déplier : tous ses muscles étoient alors relâchés et sans aucune tension ; en la suspendant par la tête, tout son corps étoit flasque, se plioit et pouvoit faire le jeu du pendule cinq à six fois de suite avant que la bête s'éveillât ; ce qui prouve la grande flexibilité de l'épine du dos de cet animal.

Ma belette avoit un goût décidé pour le badinage, les agaceries, les caresses et le chatouillement ; elle s'étendoit alors sur le dos ou sur le ventre, se ruoit et mordoit tout doucement comme les jeunes chiens qui badinent. Elle avoit même appris une sorte de danse ; et lorsque je frappois avec les doigts sur une table, elle tournoit autour de la main, se levoit droite, alloit par sauts et par bonds, faisant entendre quelques murmures de joie ; mais, bientôt fatiguée, elle se laissoit aller au sommeil et dormoit presque dans l'instant.

La belette dort repliée autour d'elle-même comme un peloton, la tête entre les deux jambes de derrière : le museau sort alors un peu au dehors, ce qui facilite la respiration ; cependant, lorsqu'elle n'est pas couchée à son aise, elle dort dans une autre posture, la tête couchée sur son lit de repos ; mais elle se plaît et dort bien plus long-temps lorsqu'elle peut se plier en peloton : il faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle avoit pris l'habitude de se glisser sous mes draps, de chercher un des points du matelas qui forme un enfoncement, et d'y dormir des six heures entières.

La belette est très-rusée : l'ayant fouettée pour avoir fait ses ordures sur mes papiers, contre son usage, elle vint dormir auprès de moi sur ma table : la crainte l'éveilla souvent au moindre bruit ; elle ne changea pas de place ; mais elle observa, les yeux ouverts, ma démarche, faisant semblant de dormir. Elle connoissoit parfaitement le ton de caresse ou de menace, et j'ai été souvent surpris de trouver tant d'intelligence dans une bête si petite dans l'ordre des quadrupèdes.

Les phénomènes que nous présente la belette sont parfaitement expliqués. La belette a l'épine du dos très-flexible ; elle se fourre dans des trous de sept lignes de largeur : elle se plie et se replie en tous sens ; son poil ou plutôt sa belle soie est très-fine et très-souple : une langue très-large pour le corps saisit toutes les surfaces plates, saillantes et rentrantes ; elle aime à lécher : ses pattes sont larges et point raccornies, courtes : le sens du toucher étant ainsi répandu dans tout le corps de la bête, elle a appris à s'en servir : ce qui motive le jugement que nous portons de son intelligence. Ce sens est

d'ailleurs très-bien servi par ceux de l'odorat et de la vue.

Lorsque j'oublioi de lui donner à manger, elle se levoit de nuit, et se rendoit d'une maison à une autre à Antragues, où elle mangeoit chaque jour. Elle alloit par les chemins les plus courts, descendant d'abord dans un balcon et dans la rue, descendant encore et montant plusieurs marches, entrant dans une basse-cour, passant à travers des amas de feuilles sèches de châtaigniers, de trois pieds de hauteur, pour prendre le plus court chemin : ce qui fait voir que l'odorat guide cet animal. Elle passoit ensuite dans la cuisine, où elle mangeoit à l'aise, après avoir fait un chemin de deux cents pas.

Le mâle est très-libertin : je l'ai vu se satisfaire sur un autre mâle mort et empaillé; mille caresses et murmures de joie et de désir l'animoient : en sentant mes mains qui avoient touché ce cadavre, il reconnut une odeur qui lui plaisoit si fort, qu'il restoit immobile pour la savourer à son aise.

Ma belette bâilloit souvent; elle se levoit après avoir dormi en tiraillant ses membres et soulevant le dos en arc. Elle léchoit l'eau en buvant; sa langue étoit âpre et hérissée de pointes. Elle ronfloit quelquefois en dormant, et avoit communiqué son odeur forte et désagréable à une petite cage où elle avoit son lit : son petit matelas étoit aussi puant qu'elle-même dans l'état de colère.

Ma belette souffroit impatiemment d'être renfermée dans sa cage, et elle aimoit la compagnie et les caresses; elle avoit rongé à différentes reprises quatre petits bâtons, pour se faire une issue pour sortir de sa prison.

Cet animal aime extrêmement la propreté; sa robe est toujours luisante.

En faisant observer un certain régime à ces bêtes on peut tempérer l'odeur forte qu'elles exhalent, et leur affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère. Le laitage adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le régime végétal.

Les belettes ont les yeux étincelans et lumineux : mais cette lumière n'est point propre à cet animal, elle n'est point électrique et ne réside pas dans l'organe de la vue; ce n'est qu'une simple réflexion de lumière qui a lieu toutes les fois que l'œil observateur est placé entre la lumière et les yeux de la belette, ou qu'une bougie se trouve entre les yeux de l'observateur et de l'animal. Ce phénomène est commun à un grand nombre de quadrupèdes et à quelques serpens, et cette cause est prouvée par les expériences que j'ai lues, en 1780, à l'Académie des sciences, sur les yeux des chats, etc.

« Les observations de M. de Buffon, la description anatomique de M. Daubenton, la lettre de M. Giély (voyez à l'article de l'hermine), et le présent détail, forment l'histoire complète de la belette. M. de Buffon avoit d'abord dit que ces animaux ne s'apprivoisent pas, et demeurent sauvages dans des cages de fer : je sais par expérience que cela est vrai lorsque les belettes sont prises vieilles, ou même à l'âge de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'éducation dont elles sont susceptibles, et leur faire goûter la domesticité, il faut les prendre jeunes et lorsqu'elles ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les quatre dents canines de celle qu'on m'apporta à Antragues, et de la châtier souvent pour fléchir son caractère.

« On voit, d'après tout ce que j'ai dit sur cet animal, que, quelque petit qu'il soit, c'est un de ceux que la nature a le moins négligés. Dans l'état sauvage, c'est le tigre des petits individus. Il se garantit par son agilité des quadrupèdes plus grands que lui; il est bien servi par l'oreille et par la vue. Il est pourvu d'armes offensives dont il fait usage en peu de temps avec une sorte de discernement : il aime le sang et le carnage, et se plaît à la destruction sans qu'il ait même besoin de satisfaire son appétit.

« En état de domesticité, ses sens se perfectionnent, et ses mœurs s'adoucissent par le châtiment. La belette devient susceptible d'amitié, de reconnoissance et de crainte; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle reconnoît à l'odorat et à la simple vue. Elle est rusée et libertine à l'excès; elle aime les caresses, le repos et le sommeil; elle est gourmande et si vorace qu'elle pèse jusqu'à un cinquième de plus après ses repas. Sa vue est perçante, son oreille bonne, l'odorat est exquis, le sens du toucher est répandu dans tout son corps, et la flexibilité de ce petit corps menu et long favorise infiniment la bonté de ce sens en lui-même. Tous ces phénomènes tiennent à l'état de ces sens, qui sont achevés et parfaits. »

Ces observations sur les habitudes de la belette en domesticité s'accordent parfaitement avec celles que mademoiselle de Laistre a faites sur cet animal, et qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne, le 6 décembre 1782.

« Le hasard, dit mademoiselle de Laistre, m'a procuré une jeune belette de la petite

espèce. Sollicitée par quelqu'un à qui elle faisoit pitié, et sa foiblesse m'en inspirant, je lui donnai mes soins. Les deux premiers jours je la nourris de lait chaud; mais, jugeant qu'il lui falloit des alimens qui eussent plus de consistance, je lui présentai de la viande crue, qu'elle mangea avec plaisir: depuis elle a vécu de bœuf, de veau ou de mouton indifféremment, et s'est privée au point qu'il n'y a point de chien plus familier.

« J'ose vous assurer que ce petit animal ne préfère pas la victuaille corrompue; il ne se soucie pas même de celle qui est hâlée; c'est toujours la plus fraîche qu'il choisit: à la vérité, il mange avec avidité, et s'éloigne; mais souvent aussi il mange dans ma main et sur mes genoux; il préfère même de prendre les morceaux de ma main. Il aime beaucoup le lait: je lui en présente dans un vase, il se met auprès et me regarde; je lui verse peu à peu dans ma main, il en boit beaucoup: mais si je n'ai pas cette complaisance, à peine en goûte-t-il. Lorsqu'il est rassasié, il va ordinairement dormir; mais il fait des repas plus légers qui ne troublent point ses plaisirs. Ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des parfums j'ai trouvé moyen de chasser son odeur: c'est dans un de mes matelas, où il a trouvé moyen de s'introduire par un défaut de la couverture, qu'il dort pendant le jour; la nuit je le mets dans une boîte grillée; toujours il y entre avec peine, et en sort avec joie. Si on lui donne la liberté avant que je sois levée, après mille gentillesses qu'il fait sur mon lit, il y entre et vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je levée la première, pendant une grande demi-heure il me fait des caresses, se joue avec mes doigts comme un jeune chien, saute sur ma tête, sur mon cou, tourne autour de mes bras, de mon corps, avec une légèreté et des agrémens que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je lui présente les mains à plus de trois pieds, il saute dedans sans jamais manquer. Il a beaucoup de finesse et singulièrement de ruses pour venir à ses fins, et semble ne vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer: dès que vous ne le regardez plus, sa volonté cesse. Comme il ne semble jouer que pour plaire, seul il ne joue jamais; et, à chaque saut qu'il fait, à chaque fois qu'il tourne, il regarde si vous l'examinez: si vous cessez, il va dormir. Dans le temps qu'il est le plus endormi, le réveillez-vous; il entre en gaieté, agace et joue avec autant de grâce que si on ne l'eût pas éveillé: il ne montre d'humeur que lorsqu'on l'enferme ou qu'on le contrarie trop long-temps; et, par de petits grognemens très-différens l'un de l'autre, il montre sa joie et son humeur.

« Au milieu de vingt personnes ce petit animal distingue ma voix, cherche à me voir, et saute par dessus tout le monde pour venir à moi; son jeu avec moi est plus gai, ses caresses sont plus pressantes; avec ses deux petites pattes il me flatte le menton avec des grâces et une joie qui peignent le plaisir. Je suis la seule qu'il caresse de cette manière; mille autres petites préférences me prouvent qu'il m'est réellement attaché. Lorsqu'il me voit habiller pour sortir, il ne me quitte pas: quand avec peine je m'en suis débarrassée, j'ai un petit meuble près ma porte, il va s'y cacher; et lorsque je passe, il saute si adroitement sur moi, que souvent je ne m'en aperçois pas.

« Il semble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité, la souplesse, la voix, le petit grognement. Pendant les nuits d'été il crioit en courant, et étoit en mouvement presque toute la nuit: depuis qu'il fait froid, je ne l'ai point entendu. Quelquefois le jour, sur mon lit, lorsqu'il fait soleil, il tourne, se retourne, se culbute, et grogne pendant quelques instans. Son penchant à boire dans ma main, où je mets très-peu de lait à la fois, et qu'il boit toujours en prenant les petites gouttes et les bords où il y en a le moins, sembleroit annoncer qu'il boit de la rosée. Rarement il boit de l'eau, et ce n'est qu'au grand besoin et à défaut de lait: alors il ne fait que rafraîchir sa langue une fois ou deux; il paroît même craindre l'eau. Pendant les chaleurs il s'épluchoit beaucoup: je lui fis présenter de l'eau dans une assiette, je l'agaçai pour l'y faire entrer; jamais je n'y pus réussir, Je fis mouiller un linge, et le mis près de lui; il se roula dedans avec une joie extrême. Une singularité de ce charmant animal est sa curiosité; je ne puis ouvrir une armoire, une boîte, regarder un papier, qu'il ne vienne regarder avec moi. Si, pour me contrarier, il s'écarte ou entre dans quelques endroits où je crains de le voir, je prends un papier ou un livre que je regarde avec attention; aussitôt il accourt sur ma main, et parcourt ce que je tiens avec un air de satisfaire sa curiosité. J'observerai encore qu'il joue avec un jeune chat et un jeune chien, l'un et l'autre déjà gros, se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur dos, sans qu'ils se fassent de mal, etc. »

LE TOUAN.

Nous donnons ici la description de ce petit animal, qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, sous le nom de *touan*, et dont nous ne pouvons rapporter l'espèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de La Borde nous a laissée de cet animal, il est dit seulement qu'il étoit adulte, qu'il se tient dans les troncs d'arbres, et qu'il se nourrit de vers et d'insectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte sur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est plus petit que la belette d'Europe, qui a communément six pouces six lignes de long; mais il lui ressemble par la forme de la tête et par celle de son corps allongé sur de petites jambes, et il en diffère par les couleurs du poil. La tête n'a qu'un pouce de longueur; la queue a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe n'est longue que de quinze lignes, et n'est pas, comme celle du touan, grosse et épaisse à sa naissance, et très-mince à son extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied; le dessus du museau, de la tête et du corps jusqu'auprès de la queue est couvert d'un poil noirâtre; les flancs du corps sont d'un roux vif; le dessous du cou et du corps entier d'un beau blanc; les côtés de la tête, ainsi que le dessus des quatre jambes, sont d'un roux moins vif que celui des flancs; la queue est couverte, depuis son origine jusqu'à un tiers de sa longueur, d'un poil semblable à celui qui couvre les jambes, et dans le reste de la longueur elle est sans poil; l'intérieur des jambes est blanc comme le dessous du corps. Tout le poil de ce petit animal est doux au toucher.

L'HERMINE ou LE ROSELET.

La belette à queue noire s'appelle *hermine* et *roselet;* hermine lorsqu'elle est blanche, roselet lorsqu'elle est rousse ou jaunâtre. Quoique moins commune que la belette ordinaire, on ne laisse pas d'en trouver beaucoup, surtout dans les anciennes forêts, et quelquefois, pendant l'hiver, dans les champs voisins des bois. Il est aisé de la distinguer en tout temps de la belette commune, parce qu'elle a toujours le bout de la queue d'un noir foncé, le bord des oreilles et l'extrémité des pieds blancs.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons déjà dit de cet animal; nous observerons seulement que, comme d'ordinaire l'hermine change de couleur en hiver, il y a toute apparence que celle que nous avions encore au mois d'avril 1758 seroit devenue blanche, et telle qu'elle étoit l'année passée lorsqu'on la prit au premier mars 1757, si elle fût demeurée libre : mais comme elle a été enfermée depuis ce temps dans une cage de fer, qu'elle se frotte continuellement contre les barreaux, et que d'ailleurs elle n'a pas essuyé toute la rigueur du froid, ayant toujours été à l'abri sous une arcade contre un mur, il n'est pas surprenant qu'elle ait gardé son poil d'été. Elle est toujours extrêmement sauvage; elle n'a rien perdu de sa mauvaise odeur : à cela près, c'est un joli petit animal, les yeux vifs, la physionomie fine, et les mouvemens si prompts, qu'il n'est pas possible de les suivre de l'œil. On l'a toujours nourrie avec des œufs et de la viande; mais elle la laisse corrompre avant que d'y toucher : elle n'a ja-

mais voulu manger du miel qu'après avoir été privée pendant trois jours de toute autre nourriture, et elle est morte après en avoir mangé. La peau de cet animal est précieuse; tout le monde connoit les fourrures d'hermine : elles sont bien plus belles et d'un blanc plus mat que celles du lapin blanc; mais elles jaunissent avec le temps, et même les hermines de ce climat ont toujours une légère teinte de jaune.

Les hermines sont très-communes dans tout le Nord, surtout en Russie, en Norwége, en Laponie : elles y sont, comme ailleurs, rousses en été, et blanches en hiver; elles se nourrissent de petits-gris, et d'une espèce de rats dont nous parlerons dans la suite de cet ouvrage, et qui est très-abondante en Norwége et en Laponie. Les hermines sont rares dans les pays tempérés, et ne se trouvent point dans les pays chauds. L'animal du cap de Bonne-Espérance que Kolbe appelle *hermine*, et duquel il dit que la chair est saine et agréable au palais, n'est point une hermine, ni même rien d'approchant. Les belettes de Cayenne, dont parle M. Barrère, et les hermines grises de la Tartarie orientale et du nord de la Chine, dont il est fait mention par quelques voyageurs, sont aussi des animaux différens de nos belettes et de nos hermines.

* Je dois citer ici avec éloge et reconnaissance une lettre qui m'a été écrite par madame la comtesse de Noyan, datée au château de la Mancelière en Bretagne, le 20 juillet 1771.

« Vous êtes trop juste, monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine, en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvoit apprivoiser. J'en ai une depuis un mois, que l'on a prise dans mon jardin, qui, reconnoissante des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me lécher et jouer avec moi, comme le pourroit faire un petit chien. Elle est à peu près de la taille d'une belette, roussâtre sur le dos, le ventre et les pattes blanches; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes; sa bouche bien fendue, et ses dents pointues comme des aiguilles; le tour des oreilles blanc; la barbe longue, blanche et noire, et le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil... Cette jolie petite bête, jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos sacs d'ouvrage, et tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes et des hermines que j'ai fait nourrir; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas également de ce que me marque madame de Noyan, et d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giély, de Mornas, dans le Comtat Venaissin, m'écrit dans les termes suivans :

« Un homme, ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en élever une, et le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui, et il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le suivit constamment, et sans prendre le change, pendant plus de six cents pas, et dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder et même les battre si elles mordent. Elle est, comme la belette ordinaire et le roselet, rousse supérieurement et blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir. Elle n'a que cinq semaines, et j'ignore si, avec l'âge, ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au roselet; mais elle a, comme lui, l'extrémité des deux pattes de devant blanche, les deux de derrière étant rousses même par dessous. Elle a une petite tache blanche sur le nez, et deux petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc au dessous des yeux, selon la longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur, et ma femme, qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédoit et les irritoit. On la nourrit de lait, de viande bouillie et d'eau; elle mange peu, et prend son repas en moins de quinze secondes : à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre; et s'il dort sur vous et que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

« Au surplus, cette belette est très-familière et très-gaie : ce n'est pas contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attachement. Rechercher les caresses, provoquer les agaceries, se coucher sur le dos, et répondre à la main qui la flatte, de mille petits coups de pattes et de dents très-aiguës, dont elle sait modérer et retenir l'impression au sim-

ple chatouillement, sans jamais s'oublier; me suivre partout, me grimper et parcourir tout le corps; s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, et de là m'inviter au badinage; dormir sur moi, manger à table sur mon assiette, boire dans mon gobelet; me baiser la bouche, et sucer ma salive, qu'elle paroît aimer beaucoup (sa langue est rude comme celle du chat); folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris; et jouer seule, et sans agacerie ni retour de ma part, avec mes mains et ma plume: voilà la mignarderie de ce petit animal... Si je me prête à son jeu, il le continuera deux heures de suite et jusqu'à la lassitude. »

Par une seconde lettre de M. Giély, de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que sa belette a été tuée par accident, et il ajoute les observations suivantes:

« 1° Ses excrémens commençoient à empuantir le lieu où je la logeois; il faut y apporter beaucoup de soins et de propreté, et la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

« 2° Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son repas; dans ce court intervalle, elle est intraitable.

« 3° Elle me saigna des poussins qu'on avoit placés à sa portée par inadvertance; mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que j'engraissois en cage; ils la harceloient et la mettoient en fuite à coups de bec. Il étoit amusant d'observer les ruses et les feintes qu'elle employoit pour tâcher de les surprendre.

« 4° Quant à sa familiarité et aux grâces de son badinage et même à son attachement, je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oublioit parfois dans la chaleur de ses agaceries, et, comme par transports, elle serroit un peu trop les dents; mais la correction opéroit d'abord l'amendement. Il faut, lorsqu'on la corrige, la gronder, et la frapper postérieurement; et jamais vers la tête, ce qui les irrite.

« 5° Elle n'avoit pas beaucoup grossi, et étoit probablement de la petite espèce; car, lors de son accident, c'est-à-dire ayant plus de deux mois, tout son corps glissoit encore dans le même collier. »

On trouve, dans l'*Histoire naturelle de la Norwége* par Pontoppidan, les observations suivantes:

« En Norwége, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourroit bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou, qui est taché de noir. Celles de Norwége et de Laponie conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement; et c'est par cette raison que les premieres sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les chats, et emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs; et lorsque la mer est calme, elle passe à la nage dans les îles voisines des côtes de Norwége où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une île les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan et l'ours; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, et s'y accroche si fortement avec ses dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même maniere les aigles, et les coqs de bruyère, sur lesquels il s'attache, et ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber. »

LE GRISON.

Voici une espèce voisine de celle de la belette et de l'hermine, et que nous ne connoissions pas encore. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description et la figure sous le nom de *grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon ouvrage; et je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier.

« J'ai reçu, dit-il, de Surinam le petit animal qui est représenté dans cette planche; et dans la liste de ce que contenoit la caisse où il étoit renfermé, il étoit nommé *belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *grison*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, et qu'il indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun

foncé et dont la pointe est blanche, ce qui forme un gris où le brun domine; mais le dessus de la tête et du cou est d'un gris plus clair, parce que là les poils sont fort courts, et que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau, tout le dessous du corps et les jambes sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise, dont il est séparé de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule et passe par dessous les oreilles, au dessous des yeux et du nez, et s'étend jusqu'à l'autre épaule.

« La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps; ses oreilles, qui forment presque un demi-cercle, sont plus larges que hautes; ses yeux sont grands; sa gueule est armée de dents mâchelieres et de dents canines fortes et pointues. Il y a six dents incisives dans chaque mâchoire; mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui soient visibles; les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres. La queue, qui est assez longue, se termine en pointe.

« La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci a le plus de rapport : ainsi je ne suis pas surpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam sous le nom de *belette grise*. Cependant ce n'est pas une belette, quoiqu'il lui ressemble par le nombre et la forme de ses dents; il n'a pas le corps aussi allongé, et ses pieds sont beaucoup plus hauts. Je ne connois aucun auteur ni voyageur qui en ait parlé, et l'individu qui m'a été envoyé est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverses personnes qui avoient séjourné long-temps à Surinam; mais il leur étoit inconnu : ainsi il doit être rare dans les lieux d'où il est originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son histoire naturelle; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de décrire sa figure. »

LE RAT.

Descendant par degrés du grand au petit, du fort au foible, nous trouverons que la nature a su tout compenser; qu'uniquement attentive à la conservation de chaque espèce, elle fait profusion d'individus et se soutient par le nombre dans toutes celles qu'elle a réduites au petit, ou qu'elle a laissées sans forces, sans armes et sans courage; et non seulement elle a voulu que ces espèces inférieures fussent en état de résister ou durer par le nombre, mais il semble qu'elle ait en même temps donné des supplémens à chacune en multipliant les espèces voisines. Le rat, la souris, le mulot, le rat d'eau, le campagnol, le loir, le lérot, le muscardin, la musaraigne, beaucoup d'autres que je ne cite point, parce qu'ils sont étrangers à notre climat, forment autant d'espèces distinctes et séparées, mais assez peu différentes pour pouvoir en quelque sorte se suppléer, et faire que, si l'une d'entre elles venoit à manquer, le vide en ce genre seroit à peine sensible : c'est ce grand nombre d'espèces voisines qui a donné l'idée des genres aux naturalistes; idée que l'on ne peut employer qu'en ce sens lorsqu'on ne voit les objets qu'en gros, mais qui s'évanouit dès qu'on l'applique à la réalité, et qu'on vient à considérer la nature en détail.

Les hommes ont commencé par donner différens noms aux choses qui leur ont paru distinctement différentes; et en même temps ils ont fait des dénominations générales pour tout ce qui leur paroissoit à peu près semblable. Chez les peuples grossiers et dans toutes les langues naissantes, il n'y a presque que des noms généraux, c'est-à-dire des expressions vagues et informes de choses du même ordre, et cependant très-différentes entre elles : un chêne, un hêtre, un tilleul, un sapin, un if, un pin, n'auront d'abord eu d'autre nom que celui d'*arbre;* ensuite le chêne, le hêtre, le tilleul, se seront tous trois appelés *chênes* lorsqu'on les aura distingués du sapin, du pin, de l'if, qui tous trois se seront appelés *sapin*. Les noms particuliers ne sont venus qu'à la suite de la comparaison et de l'examen détaillé qu'on a fait de chaque espèce de choses. On a augmenté le nombre de ces noms à mesure qu'on a plus étudié et mieux connu la nature : plus on l'examinera, plus on la com-

LE RAT

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier)*

Pl. 27.

LA SOURIS

Ordre des Rongeurs .... *id*..... *id*....

UNIV. OF

parera, plus il y aura de noms propres et de dénominations particulières. Lorsqu'on nous la présente donc aujourd'hui par des dénominations générales, c'est-à-dire par des genres, c'est nous renvoyer à l'A B C de toute connoissance, et rappeler les ténèbres de l'enfance des hommes : l'ignorance a fait les genres, la science a fait et fera les noms propres, et nous ne craindrons pas d'augmenter le nombre des dénominations particulières toutes les fois que nous voudrons désigner des espèces différentes.

L'on a compris et confondu sous ce nom générique de rat plusieurs espèces de petits animaux : nous ne donnerons ce nom qu'au rat commun, qui est noirâtre, et qui habite dans les maisons : chacune des autres espèces aura sa dénomination particulière, parce que, ne se mêlant point ensemble, chacune est différente de toutes les autres. Le rat est assez connu par l'incommodité qu'il nous cause : il habite ordinairement les greniers où l'on entasse le grain, où l'on serre les fruits, et de là descend et se répand dans la maison. Il est carnassier, et même omnivore; il semble seulement préférer les choses dures aux plus tendres : il ronge la laine, les étoffes, les meubles, perce le bois, fait des trous dans les murs, se loge dans l'épaisseur des planchers, dans les vides de la charpente ou de la boiserie; il en sort pour chercher sa subsistance, et souvent il y transporte tout ce qu'il peut traîner; il y fait même quelquefois magasin, surtout lorsqu'il a des petits. Il produit plusieurs fois par an, presque toujours en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six. Il cherche les lieux chauds, et se niche en hiver auprès des cheminées, ou dans le foin, dans la paille. Malgré les chats, le poison, les piéges, les appâts, ces animaux pullulent si fort, qu'ils causent souvent de grands dommages; c'est surtout dans les vieilles maisons à la campagne, où l'on garde du blé, dans les greniers, et où le voisinage des granges et des magasins à foin facilite leur retraite et leur multiplication, qu'ils sont en si grand nombre, qu'on seroit obligé de déménager, de déserter, s'ils ne se détruisoient eux-mêmes; mais nous avons vu par expérience qu'ils se tuent, qu'ils se mangent entre eux, pour peu que la faim les presse; en sorte que, quand il y a disette à cause du trop grand nombre, les plus forts se jettent sur les plus foibles, leur ouvrent la tête, et mangent d'abord la cervelle, et ensuite le reste du cadavre : le lendemain la guerre recommence, et dure ainsi jusqu'à la destruction du plus grand nombre; c'est par cette raison qu'il arrive ordinairement qu'après avoir été infesté de ces animaux pendant un temps, ils semblent souvent disparoître tout à coup, et quelquefois pour long-temps. Il en est de même des mulots, dont la pullulation prodigieuse n'est arrêtée que par les cruautés qu'ils exercent entre eux, dès que les vivres commencent à leur manquer. Aristote a attribué cette destruction subite à l'effet des pluies; mais les rats n'y sont point exposés, et les mulots savent s'en garantir; car les trous qu'ils habitent sous terre ne sont pas même humides.

Les rats sont aussi lascifs que voraces; ils glapissent dans leurs amours, et crient quand ils se battent; ils préparent un lit à leurs petits, et leur apportent bientôt à manger : lorsqu'ils commencent à sortir de leur trou, la mère les veille, les défend, et se bat même contre les chats pour les sauver. Un gros rat est plus méchant et presque aussi fort qu'un jeune chat; il a les dents de devant longues et fortes. Le chat mord mal; et comme il ne se sert guère que de ses griffes, il faut qu'il soit non seulement vigoureux, mais aguerri. La belette, quoique plus petite, est un ennemi plus dangereux, et que le rat redoute, parce qu'elle le suit dans son trou : le combat dure quelquefois long-temps; la force est au moins égale, mais l'emploi des armes est différent : le rat ne peut blesser qu'à plusieurs reprises, et par les dents de devant, lesquelles sont plutôt faites pour ronger que pour mordre, et qui, étant posées à l'extrémité du levier de la mâchoire, ont peu de force; tandis que la belette mord de toute la mâchoire avec acharnement, et qu'au lieu de démordre elle suce le sang de l'endroit entamé : aussi le rat succombe-t-il toujours.

On trouve des variétés dans cette espèce, comme dans toutes celles qui sont très-nombreuses en individus : outre les rats ordinaires, qui sont noirâtres, il y en a de bruns, de presque noirs, d'autres d'un gris plus blanc ou plus roux, et d'autres tout-à-fait blancs; ces rats blancs ont les yeux rouges comme le lapin blanc, la souris blanche, et comme tous les autres animaux qui sont tout-à-fait blancs. L'espèce entière, avec ses variétés, paroît être naturelle aux climats tempérés de notre continent, et s'est beaucoup plus répandue dans les pays chauds que dans les pays froids. Il n'y en avoit point en Amérique, et ceux qui y sont aujourd'hui, et en très-grand nombre, y ont débarqué avec les Européens : ils multi-

plièrent d'abord si prodigieusement, qu'ils ont été pendant long-temps le fléau des colonies, où ils n'avoient guère d'autres ennemis que les grosses couleuvres, qui les avalent tout vivans. Les navires les ont aussi portés aux Indes orientales, et dans toutes les îles de l'Archipel indien : il s'en trouve aussi beaucoup en Afrique. Dans le Nord, au contraire, ils ne se sont guère multipliés au delà de la Suède; et ce qu'on appelle des rats en Norwége, en Laponie, etc., sont des animaux différens de nos rats.

LA SOURIS.

La souris, beaucoup plus petite que le rat, est aussi plus nombreuse, plus commune et plus généralement répandue : elle a le même instinct, le même tempérament, le même naturel, et n'en diffère guère que par la foiblesse et par les habitudes qui l'accompagnent : timide par nature, familière par nécessité, la peur ou le besoin font tous ses mouvemens; elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guère, y rentre à la première alerte, ne va pas, comme le rat, de maisons en maisons, à moins qu'elle n'y soit forcée; fait aussi beaucoup moins de dégâts, a les mœurs plus douces, et s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher : comment aimer en effet ceux qui nous dressent des embûches ? Plus foible, elle a plus d'ennemis auxquels elle ne peut échapper, ou plutôt se soustraire, que par son agilité, sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même, lui font la guerre; on l'attire, on la leurre aisément par des appâts, on la détruit à milliers; elle ne subsiste enfin que par son immense fécondité.

J'en ai vu qui avoient mis bas dans des souricières; elles produisent dans toutes les saisons, et plusieurs fois par an : les portées ordinaires sont de cinq ou six petits; en moins de quinze jours ils prennent assez de force et de croissance pour se disperser et aller chercher à vivre. Ainsi la durée de la vie de ces petits animaux est fort courte, puisque leur accroissement est si prompt; et cela augmente encore l'idée qu'on doit avoir de leur prodigieuse multiplication. Aristote dit qu'ayant mis une souris pleine dans un vase à serrer du grain, il s'y trouva peu de temps après cent vingt souris, toutes issues de la même mère.

Ces petits animaux ne sont point laids; ils ont l'air vif et même assez fin : l'espèce d'horreur qu'on a pour eux n'est fondée que sur les petites surprises et sur l'incommodité qu'ils causent. Toutes les souris sont blanchâtres sous le ventre, et il y en a de blanches sur tout le corps; il y en a aussi de plus ou moins brunes, de plus ou moins noires. L'espèce est généralement répandue en Europe, en Asie, en Afrique; mais on prétend qu'il n'y en avoit point en Amérique, et que celles qui y sont actuellement en grand nombre viennent originairement de notre continent : ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il paroît que ce petit animal suit l'homme, et fuit les pays inhabités, par l'appétit naturel qu'il a pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre et les autres alimens que l'homme prépare pour lui-même.

* Nous avons dit que les souris blanches aux yeux rouges n'étoient qu'une variété, une sorte de dégénération dans l'espèce de la souris. Cette variété se trouve non seulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales et septentrionales des deux continents.

« Les souris blanches aux yeux rouges, dit Pontoppidan, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem :* mais on ne sait si elles y sont indigènes, ou si elles y ont été apportées des Indes orientales. »

Cette dernière présomption ne paroît fondée sur rien, et il y a plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norwége, comme elles se trouvent quelquefois partout ailleurs dans notre continent; et les souris, en général, se sont même actuellement si fort multipliées dans l'autre, qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe, surtout dans les colonies les plus habitées. Le même auteur ajoute :

« Que les rats de bois et les rats d'eau ne peuvent vivre dans les terres les plus septentrionales de la Norwége, et qu'il y a

plusieurs districts, comme celui de Hardenver, dans le diocèse de Berghen, et d'autres dans le diocèse d'Aggerhum, où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de Vormen, et que, lorsqu'ils sont transportés de l'autre côté, c'est-à-dire à la partie boréale de cette rivière, ils y périssent en peu de temps; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux. »

Ces faits peuvent être vrais; mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un auteur qui mérite foi entière.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de me communiquer, il dit que les rats transportés d'Europe à l'Ile-de-France par les vaisseaux s'y étoient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandois. Les François en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très grande quantité. « Depuis quelque temps, ajoute M. de Querhoent, un rat de l'Inde commence à s'y établir : il a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite; et l'on croit que lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin, il le fait aigrir. Il me paroît que ce rat d'Inde, qui répand une odeur de musc, pourroit être le même rat que les Portugais ont appelé *cheroso*, ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz en a parlé.

« Il est, dit-il, extrêmement petit; il est à peu près de la figure d'un furet; sa morsure est venimeuse; quand il entre dans une chambre, on le sent incontinent, et on l'entend crier *kric, kric, kric.* »

Ce même rat se trouve aussi à Maduré, et on le nomme *rat de senteur*. Les voyageurs hollandois en ont fait mention; ils disent qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir.

* L'espèce du rat paroît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes; car, suivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée et reconnue partout, et même dans les pays nouvellement découverts. M. Forster dit que le rat « se trouve dans les îles de la mer du Sud, et dans les terres de la Nouvelle-Zélande; qu'il y en a une prodigieuse quantité aux îles de la Société, et surtout à Taïti, où ils vivent des restes d'alimens que les naturels laissent dans leurs huttes, des fleurs et des gousses de l'*erythrina corallodendrum*, de bananes et d'autres fruits, et, à ce défaut, d'excrémens de toute sorte : leur hardiesse va jusqu'à mordre quelquefois les pieds des naturels endormis. Ils sont beaucoup plus rares aux Marquises et aux îles des Amis, et on les voit rarement aux Nouvelles-Hébrides. »

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles et terres de la mer du Sud, tandis que, dans toute l'étendue du continent de l'Amérique, ces mêmes espèces ne se sont pas trouvées, et que tous les rats qui existent actuellement dans ce nouveau continent y sont arrivés avec nos vaisseaux.

Suivant M. de Pagès, il y a dans les déserts d'Arabie une espèce de rat très-différente de toutes celles que nous connoissons.

« Leurs yeux, dit-il, sont vifs et grands; leurs moustaches, leur museau et le haut du front sont blancs, ainsi que le ventre, les pattes et le bout de la queue; le reste du corps est jaune et d'un poil assez long et très-propre : la queue est médiocrement longue; mais elle est grosse, de couleur jaune comme le corps, et terminée de blanc. Mes compagnons arabes mangeoient ces rats après les avoir tués à coups de bâton, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse sur le chemin du quadrupède ou de l'oiseau qu'ils veulent attraper. »

LE MULOT.

Le mulot est plus petit que le rat, et plus gros que la souris; il n'habite jamais les maisons, et ne se trouve que dans les champs et dans les bois : il est remarquable par les yeux, qu'il a gros et proéminens, et il diffère encore du rat et de la souris par la couleur du poil, qui est blanchâtre sous le ventre, et d'un roux brun sur le dos : il est très-généralement et très-abondamment répandu, surtout dans les terres élevées. Il paroît qu'il est long-temps à croître, parce qu'il varie considérablement

pour la grandeur : les grands ont quatre pouces deux ou trois lignes de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; les petits, qui paroissent adultes comme les autres, ont un pouce de moins: et comme il s'en trouve de toutes les grandeurs intermédiaires, on ne peut pas douter que les grands et les petits ne soient tous de la même espèce. Il y a grande apparence que c'est faute d'avoir connu ce fait, que quelques naturalistes en ont fait deux espèces; l'une, qu'ils ont appelée *le grand rat des champs*, et l'autre *le mulot*. Ray, qui le premier est tombé dans cette erreur en les indiquant sous deux dénominations, semble avouer qu'il n'en connoît qu'une espèce; et quoique les courtes descriptions qu'il donne de l'une et de l'autre espèce paroissent différer, on ne doit pas en conclure qu'elles existent toutes deux, 1° parce qu'il n'en connoissoit lui-même qu'une; 2° parce que nous n'en connoissons qu'une, et que, quelques recherches que nous ayons faites, nous n'en avons trouvé qu'une; 3° parce que Gesner et les autres anciens naturalistes ne parlent que d'une, sous le nom de *mus agrestis major*, qu'ils disent être commune, et que Ray dit aussi que l'autre qu'il donne sous le nom de *mus domesticus medius* est très-commune: ainsi il seroit impossible que les uns ou les autres de ces auteurs ne les eussent pas vues toutes deux, puisque, de leur aveu, toutes deux sont si communes; 4° parce que dans cette seule et même espèce, comme il s'en trouve de plus grands et de plus petits, il est probable qu'on a été induit en erreur, et qu'on a fait une espèce des plus grands, et une autre espèce des plus petits; 5° enfin, parce que les descriptions de ces deux prétendues espèces n'étant nulle part ni exactes ni complètes, on ne doit pas tabler sur les caractères vagues et sur les différences qu'elles indiquent.

Les anciens, à la vérité, font mention de deux espèces, l'une sous la dénomination de *mus agrestis major*, et l'autre sous celle de *mus agrestis minor*. Ces deux espèces sont fort communes, et nous les connoissons comme les anciens : la première est notre mulot; mais la seconde n'est pas le *mus domesticus medius* de Ray; c'est un autre animal qui est connu sous le nom de *mulot à courte queue*, ou de *petit rat des champs* : et comme il est fort différent du rat ou du mulot, nous n'adoptons pas le nom générique de *petit rat des champs*, ni celui de *mulot à courte queue*, parce qu'il n'est ni rat ni mulot, et nous lui donnerons un nom particulier. Il en est de même d'une espèce nouvelle qui s'est répandue depuis quelques années, et qui s'est beaucoup multipliée autour de Versailles et dans quelques provinces voisines de Paris, qu'on appelle *rats des bois*, *rats sauvages*, *gros rats des champs*, qui sont très-voraces, très-méchans, très-nuisibles, et beaucoup plus grands que nos rats; nous lui donnerons aussi un nom particulier, parce qu'elle diffère de toutes les autres, et que, pour éviter toute confusion, il faut donner à chaque espèce un nom. Comme le mulot et le mulot à courte queue, que nous appellerons *campagnol*, sont tous deux très-communs dans les champs et dans les bois, les gens de la campagne les ont désignés par la différence qui les a le plus frappés : nos paysans en Bourgogne appellent le mulot *la rate à la grande queue*, et le campagnol *la rate couette*; dans d'autres provinces on appelle le mulot *le rat sauterelle*, parce qu'il va toujours par sauts; ailleurs on l'appelle *souris de terre* lorsqu'il est petit, et *mulot* lorsqu'il est grand. Ainsi on se souviendra que la souris de terre, le rat sauterelle, la rate à la grande queue, le grand rat des champs, le rat domestique moyen, ne sont que des dénominations différentes de l'animal que nous appelons *mulot*.

Il habite, comme je l'ai dit, les terres sèches et élevées; on le trouve en grande quantité dans les bois et dans les champs qui en sont voisins; il se retire dans des trous qu'il trouve tout faits, ou qu'il se pratique sous des buissons et des troncs d'arbres : il y amasse une quantité prodigieuse de glands, de noisettes ou de faines; on en trouve quelquefois jusqu'à un boisseau dans un seul trou; et cette provision, au lieu d'être proportionnée à ses besoins, ne l'est qu'à la capacité du lieu. Ces trous sont ordinairement de plus d'un pied sous terre, et souvent partagés en deux loges, l'une où il habite avec ses petits, et l'autre où il fait son magasin. J'ai souvent éprouvé le dommage très-considérable que ces animaux causent aux plantations; ils emportent les glands nouvellement semés; ils suivent le sillon tracé par la charrue, déterrent chaque gland l'un après l'autre, et n'en laissent pas un : cela arrive surtout dans les années où le gland n'est pas fort abondant; comme ils n'en trouvent pas assez dans les bois, ils viennent le chercher dans les terres semées, ne le mangent pas sur

LE MULOT

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier)*

LE RAT PERCHAL

Ordre des Rongeurs... *id*... *id*....

le lieu, mais l'emportent dans leur trou, où ils l'entassent et le laissent souvent sécher et pourrir. Eux seuls font plus de tort à un *semis* de bois que tous les oiseaux et tous les autres animaux ensemble. Je n'ai trouvé d'autre moyen pour éviter ce grand dommage que de tendre des piéges de dix pas en dix pas dans toute l'étendue de la terre semée : il ne faut qu'une noix grillée pour appât, sous une pierre plate soutenue par une bûchette; ils viennent pour manger la noix, qu'ils préfèrent au gland; comme elle est attachée à la bûchette, dès qu'ils y touchent, la pierre leur tombe sur le corps, et les étouffe ou les écrase. Je me suis servi du même expédient contre les campagnols, qui détruisent aussi les glands; et comme l'on avoit soin de m'apporter tout ce qui se trouvoit sous les piéges, j'ai vu les premières fois, avec étonnement, que chaque jour on prenoit une centaine tant de mulots que de campagnols, et cela dans une pièce de terre d'environ quarante arpens : j'en ai eu plus de deux milliers en trois semaines, depuis le 15 novembre jusqu'au 8 décembre, et ensuite en moindre nombre jusqu'aux grandes gelées, pendant lesquelles ils se recèlent et se nourrissent dans leur trou. Depuis que j'ai fait cette épreuve, il y a plus de vingt ans, je n'ai jamais manqué, toutes les fois que j'ai semé du bois, de me servir du même expédient, et jamais on n'a manqué de prendre des mulots en très-grand nombre. C'est surtout en automne qu'ils sont en si grande quantité : il y en a beaucoup moins au printemps; car ils se détruisent eux-mêmes, pour peu que les vivres viennent à leur manquer pendant l'hiver : les gros mangent les petits. Ils mangent aussi les campagnols, et même les grives, les merles et les autres oiseaux qu'ils trouvent pris aux lacets; ils commencent par la cervelle, et finissent par le reste du cadavre. Nous avons mis dans un même vase douze de ces mulots vivans; on leur donnoit à manger à huit heures du matin : un jour qu'on les oublia d'un quart d'heure, il y en eut un qui servit de pâture aux autres; le lendemain ils en mangèrent un autre, et enfin au bout de quelques jours il n'en resta qu'un seul; tous les autres avoient été tués et dévorés en partie, et celui qui resta le dernier avoit lui-même les pattes et la queue mutilées.

Le rat pullule beaucoup, le mulot pullule encore davantage; il produit plus d'une fois par an, et les portées sont souvent de neuf et dix, au lieu que celles du rat ne sont que de cinq ou six. Un homme de ma campagne en prit un jour vingt-deux dans un seul trou; il y avoit deux mères et vingt petits. Il est très-généralement répandu dans toute l'Europe; on le trouve en Suède, et c'est celui que M. Linnæus appelle *mus cauda longa, corpore nigro flavescente, abdomine albo.* Il est très-commun en France, en Italie, en Suisse : Gesner l'a appelé *mus agrestis major.* Il est aussi en Allemagne et en Angleterre, où on le nomme *feld-musz, field-mousse*, c'est-à-dire *rat des champs.* Il a pour ennemis les loups, les renards, les martes, les oiseaux de proie, et lui-même.

LE RAT PERCHAL

Ce rat, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau sous la dénomination de *rat perchal*, est plus gros que nos rats ordinaires.

	pi.	po.	lig.
Sa longueur est de.....	1	3	2
Longueur de la tête, du bout du nez à l'occiput.....	»	3	5

Elle est plus allongée que celle de nos rats; les oreilles nues, sans poil, sont de la forme et de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes sont courtes, et le pied de derrière est très-grand en comparaison de celui de devant, puisqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, et que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue, qui est semblable en tout à celle de nos rats, est moins longue à proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil est de couleur d'un brun musc foncé sur la partie supérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, jusqu'à la croupe et sur la partie supérieure des flancs; le reste du corps a une couleur grise plus claire sous le ventre et le cou.

Les moustaches sont noires et longues de deux pouces six lignes; la queue est écailleuse, comme par anneaux; sa couleur est d'un brun grisâtre.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes, et sur la croupe, deux pouces; ils sont gris à leur racine, et bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre et les flancs.

Ce rat est très-commun dans l'Inde, et l'espèce en est nombreuse. Il habite dans les maisons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, et les habitans de cette ville le trouvent bon à manger.

LE SCHERMAN,

OU RAT D'EAU DE STRASBOURG.

Je donne ici la figure d'une espèce de rat d'eau qui m'a été envoyé de Strasbourg par M. Hermann, le 8 octobre 1776.

« Ce petit animal, m'écrivit-il, a échappé à vos recherches, et je l'avois pris moi-même pour le rat d'eau commun; cependant il en diffère par quelques caractères. Il est plus petit; il a la queue, le poil et les oreilles différens de ceux du rat d'eau. On le connoît autour de Strasbourg sous le nom de *scherman*. L'espèce en est assez commune dans les jardins et les prés qui sont proche de l'eau. Cet animal nage et plonge fort bien; on en trouve assez souvent dans les nasses des pêcheurs, et ils font autant de dégâts dans les terrains cultivés. Ils creusent la terre, et il y a quelques années que, dans une de nos promenades publiques, appelée *le Contade*, hors de la ville, un homme qui fait métier de prendre les hamsters en a pris un bon nombre dans les mêmes piéges. »

Par ces indications et par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paroît certain qu'il est d'une espèce différente, quoique voisine de celle de notre rat d'eau, mais que ses habitudes naturelles sont à peu près les mêmes. Au reste, l'individu que M. Hermann a eu la bonté de nous envoyer pour le Cabinet y a été placé, et il est très-bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles assez grandes; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe, et elles sont cachées sous le poil, qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites écailles, tandis que celui-ci l'a couverte de poil comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, est de six pouces : la queue est longue de deux pouces trois lignes; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent, en sorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil est en général d'un brun noirâtre, mêlé de gris et de fauve, parce que le poil, qui a quinze lignes de longueur, est d'un noir gris à la racine, et fauve à son extrémité. La tête est plus courte et le museau plus épais que dans le rat domestique, et elle approche par la forme de la tête du rat d'eau; les yeux sont petits; l'ouverture de la bouche est bordée d'un poil blanc et court; les moustaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, sont noires; le dessous du ventre est d'un gris de souris. Les jambes sont courtes et couvertes d'un petit poil noirâtre, ainsi que les pieds, qui sont fort petits : il y a, comme dans plusieurs rats, quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière; les ongles sont blancs et un peu courbés en gouttière. La queue est couverte de petits poils bruns et cendrés, mais moins fournis que sur la queue d'un rat d'eau.

LE SCHERMAN

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier.)*

Pl. 29.

L'ÉCUREUIL COMMUN

Ordre des Rongeurs. *Genre* Ecureuil. *(Cuvier.)*

UNIV. OF H.

L'ÉCUREUIL.

L'écureuil est un joli petit animal qui n'est qu'à demi sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériteroit d'être épargné : il n'est ni carnassier ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux; sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faine et du gland. Il est propre, leste, vif, très-alerte, très-éveillé, très-industrieux; il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très-dispos : sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque dessus sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre : le dessous de son corps est garni d'un appareil tout aussi remarquable, et qui annonce de grandes facultés pour l'exercice de la génération. Il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres; il se tient ordinairement assis presque debout, et se sert de ses pieds de devant, comme d'une main, pour porter à sa bouche. Au lieu de se cacher sous terre, il est toujours en l'air; il approche des oiseaux par sa légèreté; il demeure, comme eux, sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait aussi son nid; cueille les graines, boit la rosée, et ne descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents. On ne le retrouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine; il n'approche jamais des habitations; il ne reste point dans les taillis, mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il craint l'eau plus encore que la terre, et l'on assure que, lorsqu'il faut la passer, il se sert d'une écorce pour vaisseau, et de sa queue pour voile et pour gouvernail. Il ne s'engourdit pas comme le loir pendant l'hiver; il est en tout temps très-éveillé; et pour peu que l'on touche au pied de l'arbre sur lequel il repose, il sort de sa petite bauge, fuit sur un autre arbre, ou se cache à l'abri d'une branche. Il ramasse des noisettes pendant l'été, en remplit les troncs, les fentes des vieux arbres, et a recours en hiver à sa provision; il les cherche aussi sous la neige, qu'il détourne en grattant. Il a la voix éclatante, et plus perçante encore que celle de la fouine; il a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Il est trop léger pour marcher; il va ordinairement par petits sauts, et quelquefois par bonds; il a les ongles si pointus et les mouvemens si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse.

On entend les écureuils, pendant les belles nuits d'été, crier en courant sur les arbres les uns après les autres : ils semblent craindre l'ardeur du soleil; ils demeurent pendant le jour à l'abri dans leur domicile, dont ils sortent le soir pour s'exercer, jouer, faire l'amour et manger. Ce domicile est propre, chaud, et impénétrable à la pluie : c'est ordinairement sur l'enfourchure d'un arbre qu'ils l'établissent; ils commencent par transporter des bûchettes qu'ils mêlent, qu'ils entrelacent avec de la mousse; ils la serrent ensuite; ils la foulent, et donnent assez de capacité et de solidité à leur ouvrage pour y être à l'aise et en sûreté avec leurs petits : il n'y a qu'une ouverture vers le haut, juste, étroite, et qui suffit à peine pour passer; au dessus de l'ouverture est une espèce de couvert en cône qui met le tout à l'abri, et fait que la pluie s'écoule par les côtés et ne pénètre pas. Ils produisent ordinairement trois ou quatre petits; ils entrent en amour au printemps, et mettent bas au mois de mai ou au commencement de juin : ils muent au sortir de l'hiver; le poil nouveau est plus roux que celui qui tombe. Ils se peignent, ils se polissent avec les mains et les dents; ils sont propres, ils n'ont aucune mauvaise odeur; leur chair est assez bonne à manger. Le poil de la queue sert à faire des pinceaux; mais leur peau ne fait pas une bonne fourrure.

Il y a beaucoup d'espèces voisines de celle de l'écureuil, et peu de variétés dans l'espèce même; il s'en trouve quelques-uns de cendrés, tous les autres sont roux. Les petits-gris, qui sont d'une espèce différente, demeurent toujours gris. Et sans citer les écureuils volans, qui sont bien différens des autres, l'écureuil blond de Cambaie, qui est fort petit, et qui a la queue semblable à l'écureuil d'Europe; celui de Madagascar, nommé *tsitsihi*, qui est gris, et qui n'est, dit Flaccourt, ni beau ni bon à apprivoiser; l'écureuil blanc de Siam, l'écureuil gris un peu tacheté de Bengale, l'écureuil rayé du

Canada, l'écureuil noir, le grand écureuil gris de Virginie, l'écureuil de la Nouvelle-Espagne à raies blanches, l'écureuil blanc de Sibérie, l'écureuil varié ou le *mus ponticus*, le petit écureuil d'Amérique, celui du Brésil, celui de Barbarie, le rat palmiste, etc., forment autant d'espèces distinctes et séparées.

* Les écureuils sont plutôt des animaux originaires des terres du Nord que des contrées tempérées; car ils sont si abondans en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des espèces de trappes, faites à peu près comme des 4 en chiffre, dans lesquelles on met pour appât un morceau de poisson fumé; et on tend ces trappes sur les arbres.

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs, qui se trouvent en Amérique. M. Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui est tout noir: ses oreilles n'ont presque point de poil, ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court; ce qui le distingue des autres écureuils.

M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guiane qu'une seule espèce d'écureuil; qu'il se tient dans les bois; que son poil est rougeâtre, et qu'il n'est pas plus grand que le rat d'Europe; qu'il vit de graine de *maripa*, d'*aouara*, de *comana*, etc.; qu'il fait ses petits dans des trous d'arbres, au nombre de deux; qu'il mord comme le rat, et que cependant il s'apprivoise aisément; que son cri est un petit sifflement; qu'on le voit toujours seul, sautant de branche en branche sur les arbres.

Je ne suis pas bien assuré que cet animal de la Guiane dont parle M. de La Borde soit un véritable écureuil, parce que ces animaux, en général, ne se trouvent guère dans les climats très-chauds, tels que celui de la Guiane. Leur espèce est, au contraire, fort nombreuse et très-variée dans les contrées tempérées et froides de l'un et de l'autre continent.

« On trouve, dit M. Kalm, plusieurs espèces d'écureuils en Pensylvanie, et l'on élève de préférence la petite espèce (l'écureuil de terre), parce qu'il est le plus joli, quoique assez difficile à apprivoiser. Les grands écureuils font beaucoup de dommage dans les plantations de maïs; ils montent sur les épis, et les coupent en deux pour en manger la moelle. Ils arrivent quelquefois par centaines dans un champ, et le détruisent souvent dans une seule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détruire. On mange leur chair; mais on fait peu de cas de la peau.... Les écureuils gris sont fort communs en Pensylvanie et dans plusieurs autres parties de l'Amérique septentrionale. Ils ressemblent à ceux de Suède pour la forme; mais en été et en hiver ils conservent leur poil gris, et ils sont aussi un peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres creux avec de la mousse et de la paille. Ils se nourrissent des fruits des bois; mais ils préfèrent le maïs. Ils se font des provisions pour l'hiver, et se tiennent dans leur magasin dans le temps des grands froids. Non seulement ces animaux font beaucoup de tort aux maïs, mais encore aux chênes, dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paroître, en sorte que ces arbres rapportent très-peu de gland.... On prétend qu'ils sont actuellement plus nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Pensylvanie, et qu'ils se sont multipliés à mesure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont ils font leur principale nourriture. »

LE RAT D'EAU.

Le rat d'eau est un petit animal de la grosseur d'un rat, mais qui, par le naturel et par les habitudes, ressemble beaucoup plus à la loutre qu'au rat: comme elle, il ne fréquente que les eaux douces, et on le trouve communément sur les bords des rivières, des ruisseaux, des étangs; comme elle, il ne vit guère que de poissons: les goujons, les mouteilles, les vairons, les ablettes, le frai de la carpe, du brochet, du barbeau, sont sa nourriture ordinaire; il mange aussi des grenouilles, des insectes d'eau, et quelquefois des racines et des herbes. Il n'a pas, comme la loutre, des membranes entre les doigts des pieds; c'est une erreur de Willughby, que Ray et plusieurs

LE RAT D'EAU

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier)*

Pl. 30.

LE CAMPAGNOL

Ordre des Rongeurs....*id*....*id*....

autres naturalistes ont copiée; il a tous les doigts des pieds séparés, et cependant il nage facilement, se tient sous l'eau long-temps, et rapporte sa proie pour la manger à terre, sur l'herbe ou dans son trou; les pêcheurs l'y surprennent quelquefois en cherchant des écrevisses; il leur mord les doigts, et cherche à se sauver en se jetant dans l'eau. Il a la tête plus courte, le museau plus gros, le poil plus hérissé et la queue beaucoup moins longue que le rat. Il fuit, comme la loutre, les grands fleuves, ou plutôt les rivières trop fréquentées. Les chiens le chassent avec une espèce de fureur. On ne le trouve jamais dans les maisons, dans les granges; il ne quitte pas le bord des eaux, ne s'en éloigne même pas autant que la loutre, qui quelquefois s'écarte et voyage en pays sec à plus d'une lieue. Le rat d'eau ne va point dans les terres élevées; il est fort rare dans les hautes montagnes, dans les plaines arides, mais très-nombreux dans tous les vallons humides et marécageux. Les mâles et les femelles se cherchent sur la fin de l'hiver; elles mettent bas au mois d'avril: les portées ordinaires sont de six ou sept. Peut-être ces animaux produisent-ils plusieurs fois par an, mais nous n'en sommes pas informés. Leur chair n'est pas absolument mauvaise; les paysans la mangent les jours maigres comme celle de la loutre. On les trouve partout en Europe, excepté dans le climat trop rigoureux du pôle: on les retrouve en Égypte, sur les bords du Nil, si l'on en croit Belon; cependant la figure qu'il en donne ressemble si peu à notre rat d'eau, que l'on peut soupçonner, avec quelque fondement, que ces rats du Nil sont des animaux différens.

LE CAMPAGNOL.

Le campagnol est encore plus commun, plus généralement répandu que le mulot: celui-ci ne se trouve guère que dans les terres élevées; le campagnol se trouve partout, dans les bois, dans les champs, dans les prés, et même dans les jardins. Il est remarquable par la grosseur de sa tête, et aussi par sa queue courte et tronquée, qui n'a guère qu'un pouce de long; il se pratique des trous en terre, où il amasse du grain, des noisettes et du gland; cependant il paroit qu'il préfère le blé à toutes les autres nourritures. Dans le mois de juillet, lorsque les blés sont mûrs, les campagnols arrivent de tous côtés, et font souvent de grands dommages en coupant les tiges du blé pour en manger l'épi: ils semblent suivre les moissonneurs, ils profitent de tous les grains tombés et des épis oubliés; lorsqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement semées, et détruisent d'avance la récolte de l'année suivante. En automne et en hiver, la plupart se retirent dans les bois, où ils trouvent de la faine, des noisettes et du gland. Dans certaines années, ils paroissent en si grand nombre, qu'ils détruiroient tout s'ils subsistoient long-temps; mais ils se détruisent eux-mêmes, et se mangent dans les temps de disette: ils servent d'ailleurs de pâture aux mulots, et de gibier ordinaire au renard, au chat sauvage, à la marte et aux belettes.

Le campagnol ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun animal par les parties intérieures, comme on peut le voir par ce qu'en dit M. Daubenton; mais à l'extérieur il en diffère par plusieurs caractères essentiels: 1° par la grandeur; il n'a guère que trois pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et le rat d'eau en a sept; 2° par les dimensions de la tête et du corps; le campagnol est, proportionnellement à la longueur de son corps, plus gros que le rat d'eau, et il a aussi la tête proportionnellement plus grosse; 3° par la longueur de la queue, qui dans le campagnol ne fait tout au plus que le tiers de la longueur de l'animal entier, et qui dans le rat d'eau fait près des deux tiers de cette même longueur; 4° enfin par le naturel et les mœurs; les campagnols ne se nourrissent pas de poisson et ne se jettent point à l'eau; ils vivent de glands dans les bois, de blé dans les champs, et, dans les prés, de racines tuberculeuses, comme celles du chiendent. Leurs trous ressemblent à ceux des mulots, et souvent sont divisés en deux loges; mais ils sont moins spacieux et beaucoup moins enfoncés sous terre: ces petits animaux y habitent quelquefois plusieurs

ensemble. Lorsque les femelles sont prêtes à mettre bas, elles y portent des herbes pour faire un lit à leurs petits : elles produisent au printemps et en été ; les portées ordinaires sont de cinq ou six, et quelquefois de sept ou huit.

LE HAMSTER.

Le hamster est un rat des plus fameux et des plus nuisibles ; et si nous n'avons pas donné son histoire avec celle des autres rats, c'est qu'alors nous ne l'avions pas vu, et que nous n'avons pu nous le procurer que dans ces derniers temps : encore est-ce aux attentions constantes de M. le marquis de Montmirail pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement de l'histoire naturelle, et aux bontés de M. de Waitz, ministre d'état du prince landgrave de Hesse-Cassel, que nous sommes redevables de la connoissance précise et exacte de cet animal ; ils nous en ont envoyé deux vivans, avec un mémoire instructif sur leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Nous avons nourri l'un de ces animaux pendant quelques mois pour l'observer, et ensuite on l'a soumis à la dissection pour faire la description et la comparaison des parties intérieures avec celles des autres rats. On verra que par ces parties intérieures le hamster ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun autre animal ; il lui ressemble encore par la petitesse des yeux et la finesse du poil ; mais il n'a pas la queue longue comme le rat d'eau ; il l'a au contraire très-courte, plus courte que le campagnol, qui, comme nous l'avons dit, ressemble aussi beaucoup au rat d'eau par la conformation intérieure. Le hamster nous paroît être à l'égard du campagnol ce que le surmulot est à l'égard du mulot : tous ces animaux vivent sous terre, et paroissent animés du même instinct ; ils ont à peu près les mêmes habitudes, et surtout celles de ramasser des grains et d'en faire de gros magasins dans leurs trous. Nous nous étendrons donc beaucoup moins sur les ressemblances de forme et les conformités de nature que sur les différences relatives et les disconvenances réelles qui séparent le hamster de tous les rats, souris et mulots dont nous avons parlé.

Agricola est le premier auteur qui ait donné des indications précises et détaillées au sujet de cet animal ; Fabricius y a ajouté quelques faits : mais Schwenckfeld a plus fait que tous les autres ; il a disséqué le hamster, et il en donne une description qui s'accorde presque en tout avec la nôtre. Cependant à peine a-t-il été cité par les naturalistes plus récens, qui tous se sont contentés de copier ce que Gesner en a dit.

« Les établissemens des hamsters (dit « M. de Waitz) sont d'une construction dif- « férente selon le sexe et l'âge, et aussi sui- « vant la qualité du terrain. Le domicile du « mâle a un conduit oblique, à l'ouverture « duquel il y a un monceau de terre ex- « haussée. A une distance de cette issue « oblique, il y a un seul trou qui descend « perpendiculairement jusqu'aux chambres « ou caveaux du domicile : il ne se trouve « point de terre exhaussée auprès du trou ; « ce qui fait présumer que l'issue oblique est « creusée en commençant par le dehors, et « que l'issue perpendiculaire est faite de de- « dans en dehors et de bas en haut.

« Le domicile de la femelle a aussi un « conduit oblique, et en même temps deux, « trois, et jusqu'à huit trous perpendicu- « laires, pour donner une entrée et une sortie « libres à ses petits : le mâle et la femelle « ont chacun leur demeure séparée ; la fe- « melle fait la sienne plus profonde que le « mâle.

« A côté des trous perpendiculaires, à un « ou deux pieds de distance, les hamsters « des deux sexes creusent selon leur âge, et « à proportion de leur multiplication, un, « deux, trois et quatre caveaux particuliers, « qui sont en forme de voûte, tant par « dessous que par dessus, ou plus ou moins « spacieux, suivant la quantité de leurs pro- « visions.

« Le trou perpendiculaire est le passage « ordinaire du hamster pour entrer et sortir. « C'est par le trou oblique que se fait l'ex- « portation de la terre : il paroît aussi que « ce conduit, qui a une pente plus douce « dans un des caveaux, et plus rapide dans « un autre de ces caveaux, sert pour la cir- « culation de l'air dans ce domicile souter- « rain. Le caveau où la femelle fait ses petits « ne contient point de provisions de grains, « mais un nid de paille ou d'herbe. La pro-

LE HAMSTER

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier)*

Pl. 31.

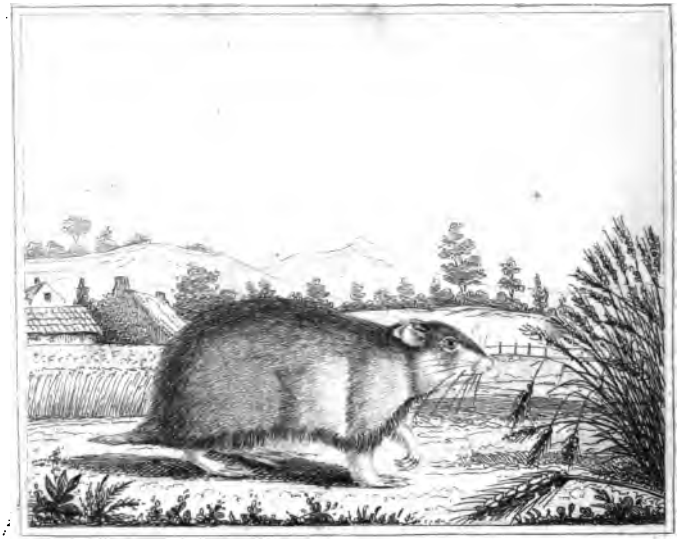

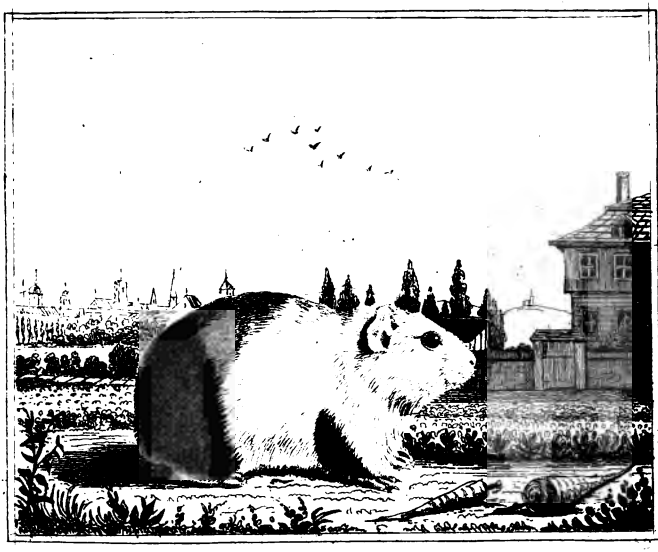

LE COCHON D'INDE.

Ordre des Rongeurs *Genre* Cobaye. *(Cuvier)*

UNIV. OF H.

« fondeur du caveau est très-différente : un « jeune hamster, dans la première année, « ne donne qu'un pied de profondeur à son « caveau; un vieux hamster le creuse sou- « vent jusqu'à quatre ou cinq pieds : le do- « micile entier, y compris toutes les commu- « nications et tous les caveaux, a quelquefois « huit ou dix pieds de diamètre.

« Ces animaux approvisionnent leurs « magasins de grains secs et nettoyés, de « blé en épis, de pois et fèves en cosses, « qu'ils nettoient ensuite dans leur demeure, « et ils transportent au dehors les cosses et « les déchets des épis par le conduit oblique. « Pour apporter leurs provisions ils se ser- « vent de leurs abajoues, dans lesquelles « chacun peut porter à la fois plus d'un « quart de chopine de grains nettoyés.

« Le hamster fait ordinairement ses pro- « visions de grains à la fin d'août : lorsqu'il « a rempli ses magasins, il les couvre et en « bouche soigneusement les avenues avec « de la terre, ce qui fait qu'on ne découvre « pas aisément sa demeure; on ne la recon- « noît que par le monceau de terre qui se « trouve auprès du conduit oblique dont « nous avons parlé : il faut ensuite chercher « les trous perpendiculaires, et découvrir « par là son domicile. Le moyen le plus « usité pour prendre ces animaux est de « les déterrer, quoique ce travail soit assez « pénible à cause de la profondeur et de « l'étendue de leurs terriers. Cependant un « homme exercé à cette espèce de chasse ne « laisse pas d'en retirer de l'utilité; il trouve « ordinairement, dans la bonne saison, c'est- « à-dire en automne, deux boisseaux de « bons grains dans chaque domicile, et il « profite de la peau de ces animaux, dont « on fait des fourrures. Les hamsters pro- « duisent deux ou trois fois par an, et cinq « ou six petits à chaque fois, et souvent « davantage : il y a des années où ils pa- « roissent en quantité innombrable, et « d'autres où l'on n'en voit presque plus; « les années humides sont celles où ils mul- « tiplient beaucoup, et cette nombreuse « multiplication cause la disette par la dé- « vastation générale des blés.

« Un jeune hamster, âgé de six semaines « ou deux mois, creuse déjà son terrier; « cependant il ne s'accouple ni ne produit « dans la première année de sa vie.

« Les fouines poursuivent vivement les « hamsters, et en détruisent en grand nom- « bre : elles entrent aussi dans leurs terriers « et en prennent possession.

« Les hamsters ont ordinairement le dos « brun et le ventre noir. Cependant il y en « a qui sont gris, et cette différence peut « provenir de leur âge plus ou moins avancé. « Il s'en trouve aussi quelques uns qui sont « tout noirs. »

Ces animaux s'entre-détruisent mutuellement comme les mulots : de deux qui étoient dans la même cage, la femelle dans une nuit étrangla le mâle, et, après avoir coupé les muscles qui attachent les mâchoires, elle se fit jour dans son corps, où elle dévora une partie de ses viscères. Ils font plusieurs portées par an, et sont si nuisibles que, dans quelques états de l'Allemagne, leur tête est à prix; ils y sont si communs que leur fourrure est à très-bon marché.

Tous ces faits, que nous avons extraits du mémoire de M. de Waitz et des observations de M. de Montmirail, nous paroissent certains, et s'accordent avec ce que nous savions d'ailleurs au sujet de ces animaux; mais il n'est pas également certain, comme on le dit dans ce même mémoire, qu'ils soient engourdis et même desséchés pendant l'hiver, et qu'ils ne reprennent du mouvement et de la vie qu'au printemps. Le hamster que nous avons eu vivant a passé l'hiver dernier (1762-63) dans une chambre sans feu, et où il geloit assez fort pour glacer l'eau; cependant il ne s'est point engourdi, et n'a pas cessé de se mouvoir et de manger à son ordinaire; au lieu que nous avons nourri des loirs et des lérots qui se sont engourdis à un degré de froid beaucoup moindre. Nous ne croyons donc pas que le hamster se rapproche des loirs ou de la marmotte par ce rapport, et c'est mal à propos que quelques uns de nos naturalistes l'ont appelé *marmotte de Strasbourg*, puisqu'il ne dort pas comme la marmotte, et qu'il ne se trouve pas à Strasbourg.

* On trouve dans la *Gazette de Littérature*, du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, et tirées d'un ouvrage allemand de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici :

« Le rat de blé, en allemand *hamster*, ne pouvoit être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où, dans une seule année, on en a livré onze mille cinq cent soixante-quatorze peaux à l'hôtel-de-ville; dans une autre, cinquante-quatre mille quatre cent vingt-neuf; et une troisième fois, quatre-vingt mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il est irrité, le cœur lui bat

jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps comme 1 est à 193.

« Ces rats se font des magasins, où ils placent jusqu'à douze livres de grain. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal est courageux; il se défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes : il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son espece, et tue quelquefois, dans sa furie, sa propre famille. Il dévore ses semblables lorsqu'ils sont plus foibles, aussi bien que les souris et les oiseaux, et il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits et de grains : il boit peu. La femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver; elle porte quatre semaines, et fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espece de rat qu'on nomme *iltis* tue le hamster.

« Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respiration ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine; le sang demeure fluide; les intestins immobiles ne sont pas irritables; le coup électrique même ne réveille pas l'animal; tout est froid en lui. Au grand air il ne s'engourdit jamais. »

M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement.

« Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris; mais il fait bien plus de mal qu'elles. »

Nous eussions désiré que M. Sulzer eût indiqué précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent; car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons dit, que dans une chambre sans feu, où il geloit assez fort pour y glacer l'eau, un hamster, qui y étoit dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver de 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon ouvrage, et que je viens de recevoir.

ADDITIONS

DE L'ÉDITEUR HOLLANDOIS SUR LE HAMSTER.

Le hamster est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes et presque sans poil, la queue courte et à demi nue, les yeux ronds et sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc et de noir : tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, et n'a pas une seule qualité sociale. Il attaque et dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe ne dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouveroit pas un meilleur sort si elle ne prenoit pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir et de le tuer la première. A ces qualités odieuses la nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place distinguée dans l'histoire naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, et le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, et l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terrains: on ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains, et qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argileuse, lui convient aussi peu que les prés, les forêts, et les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Thuringe réunissant toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que partout ailleurs.

Le terrier que le hamster se creuse, à trois ou quatre pieds sous terre, consiste, pour l'ordinaire, en plus ou moins de chambres, selon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille, et sert de logement; les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal

est arrivé sous terre descend obliquement; l'autre, qui a été pratiquée du dedans en dehors, est perpendiculaire, et sert pour entrer et sortir.

Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, different des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture; mais, au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée et une sortie libres aux petits. Quelquefois la mere, ayant chassé ses petits, reste dans ce terrier; mais, pour l'ordinaire, elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui, pour l'ordinaire, finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de sa femelle; et l'un et l'autre, qui dans tout autre temps se persécutent et s'entre-tuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, et que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élance sur le ravisseur, et lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes et douloureuses.

Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an; leur portée n'est jamais au dessous de six, et le plus souvent de seize à dix-huit petits. La crue de ces animaux est fort prompte. A l'âge de quinze jours ils essaient déjà à creuser la terre : peu après la mere les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits : elle qui, dans le temps de ses amours, défend si courageusement son mari, ne connoît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger; son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre; ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, et elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines et de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même tres-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement; ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, et prend ce qu'il trouve en chemin pour le porter dans son habitation et l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses et luisantes en dehors, et parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité, pour les tenir souples et les rendre capables de résister aux accidens que des grains souvent roides et pointus pourroient causer. Chacune de ces bajoues peut contenir une once et demie de grains, que cet animal, de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un hamster, ses poches remplies de provisions, on peut le prendre avec la main, sans risquer d'être mordu, parce que, dans cet état, il n'a pas le mouvement des mâchoires libre; mais, pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches et se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers varie suivant l'âge et le sexe de l'animal qui les habite : les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains; mais les jeunes et les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns et les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir et sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, et pendant l'espace de temps qui précede leur engourdissement.

A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin; ils y

restent tranquilles et vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que, le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand, après ce temps-là, on ouvre un terrier, qu'on reconnoit par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue et très-douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant; celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés; et quand on veut écarter les paupières, elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort; et tout le corps est froid au toucher comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie : ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement qu'on voit le cœur se contracter et se dilater; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps lorsque l'animal est éveillé. La graisse est comme figée; les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, et sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin et même à l'huile de vitriol qu'on y verse, et ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit cette opération, l'animal ne paroît pas la sentir beaucoup : il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer, mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cause de cet engourdissement dépendoit uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-souris; mais pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre et de paille; on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver et assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais, dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera, au bout de huit ou dix jours, engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques heures, et se rendormira de nouveau quand on le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on y observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que, retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille immanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles; on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche comme pour bâiller, et fait entendre des sons désagréables et semblables au râlement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux et tâche de se mettre sur les pieds; mais tous ses mouvemens sont encore peu assurés et chancelans comme ceux d'un homme ivre. Il réitere cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude, il reste tranquille, comme pour se reconnoître et se reposer de ses fatigues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger et à agir comme il faisoit avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit où se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller; et dans un lieu plus tempéré, cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que dans les terriers cette catastrophe arrive imperceptiblement, et que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé et subit.

La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels et la fureur de se battre. Il paroît n'avoir d'autre passion que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve en son chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se laisse plutôt assommer de coups de bâton que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour se débarrasser de lui. La grandeur

du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien. Ce dernier aime à lui donner la chasse: quand le hamster l'aperçoit de loin, il commence par vider ses poches, si par hasard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête et le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps, enfin il se redresse sur ses jambes de derrière, et s'élance dans cette attitude sur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué, ou perdu la vie: mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant à le prendre par derrière et à l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est en paix avec aucun des autres animaux; il fait même la guerre à ceux de sa race, sans en excepter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus foible succombe sous les coups du plus fort, qui le dévore. Le combat entre un mâle et une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse et se mordre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine: peu après, ils renouvellent le combat, et continuent à se fuir et à se battre, jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur.

LE COCHON-D'INDE.

Ce petit animal, originaire des climats chauds du Brésil et de la Guinée, ne laisse pas de vivre et de produire dans le climat tempéré, et même dans les pays froids, en le soignant et le mettant à l'abri de l'intempérie des saisons. On élève des cochons-d'Inde en France; et quoiqu'ils multiplient prodigieusement, ils n'y sont pas en grand nombre, parce que les soins qu'ils demandent ne sont pas compensés par le profit qu'on en tire. Leur peau n'a presque aucune valeur, et leur chair, quoique mangeable, n'est pas assez bonne pour être recherchée: elle seroit meilleure si on les élevoit dans des espèces de garennes où ils auroient de l'air, de l'espace et des herbes à choisir. Ceux qu'on garde dans les maisons ont à peu près le même mauvais goût que les lapins clapiers, et ceux qui ont passé l'été dans un jardin ont toujours un goût fade, mais moins désagréable.

Ces animaux sont d'un tempérament si précoce et si chaud, qu'ils se recherchent et s'accouplent cinq ou six semaines après leur naissance: ils ne prennent cependant leur accroissement entier qu'en huit ou neuf mois; mais il est vrai que c'est en grosseur apparente et en graisse qu'ils augmentent le plus, et que le développement des parties solides est fait avant l'âge de cinq ou six mois. Les femelles ne portent que trois semaines, et nous en avons vu mettre bas à deux mois d'âge. Ces premières portées ne sont pas si nombreuses que les suivantes; elles sont de quatre ou cinq, la seconde portée est de cinq ou six, et les autres de sept ou huit, et même de dix ou onze. La mère n'allaite ses petits que pendant douze ou quinze jours, elle les chasse dès qu'elle reprend le mâle; c'est au plus tard trois semaines après qu'elle a mis bas; et s'ils s'obstinent à demeurer auprès d'elle, leur père les maltraite et les tue. Ainsi ces animaux produisent au moins tous les deux mois, et ceux qui viennent de naître produisant de même, l'on est étonné de leur prompte et prodigieuse multiplication. Avec un seul couple, on pourroit en avoir un millier dans un an; mais ils se détruisent aussi vite qu'ils pullulent: le froid et l'humidité les font mourir; ils se laissent manger par les chats sans se défendre: les meres mêmes ne s'irritent pas contre eux; n'ayant pas le temps de s'attacher à leurs petits, elles ne font aucun effort pour les sauver. Les mâles se soucient encore moins des petits, et se laissent manger eux-mêmes sans résistance: ils n'ont de sentiment bien distinct que celui de l'amour; ils sont alors susceptibles de colère, ils se battent cruellement, ils se tuent même quelquefois entre eux, lorsqu'il s'agit de se satisfaire et d'avoir la femelle. Ils passent leur vie à dormir, jouir et manger: leur sommeil est court, mais fréquent; ils mangent à toute heure du jour et de la nuit, et cherchent à jouir aussi souvent qu'ils mangent. Ils ne boivent ja-

mais, et cependant ils urinent à tout moment. Ils se nourrissent de toutes sortes d'herbes, et surtout de persil, ils le préfèrent même au sou, à la farine, au pain; ils aiment aussi beaucoup les pommes et les autres fruits. Ils mangent précipitamment, à peu près comme les lapins, peu à la fois, mais très-souvent. Ils ont un grognement semblable à celui d'un petit cochon de lait: ils ont aussi une espece de gazouillement qui marque leurs plaisirs lorsqu'ils sont auprès de leur femelle, et un cri fort aigu lorsqu'ils ressentent de la douleur. Ils sont délicats, frileux, et l'on a de la peine à leur faire passer l'hiver, il faut les tenir dans un endroit sain, sec et chaud. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se rassemblent et se serrent les uns contre les autres, et il arrive souvent que, saisis par le froid, ils meurent tous ensemble. Ils sont naturellement doux et privés, ils ne font aucun mal; mais ils sont également incapables de bien, ils ne s'attachent point: doux par tempérament, dociles par foiblesse, presque insensibles à tout, ils ont l'air d'automates montés pour la propagation, faits seulement pour figurer une espece.

LA MUSARAIGNE.

La musaraigne semble faire une nuance dans l'ordre des petits animaux, et remplit l'intervalle qui se trouve entre le rat et la taupe, qui, se ressemblant par leur petitesse, different beaucoup par la forme, et sont en tout d'espèces très-éloignées. La musaraigne, plus petite encore que la souris, ressemble à la taupe par le museau, ayant le nez beaucoup plus allongé que les mâchoires; par les yeux, qui, quoique un peu plus gros que ceux de la taupe, sont cachés de même, et sont beaucoup plus petits que ceux de la souris; par le nombre des doigts, dont elle a cinq à tous les pieds; par la queue, par les jambes, surtout celles de derrière, qu'elle a plus courtes que la souris; par les oreilles, et enfin par les dents. Ce très-petit animal a une odeur forte qui lui est particulière, et qui répugne aux chats; ils chassent, ils tuent la musaraigne, mais ils ne la mangent pas comme la souris. C'est apparemment cette mauvaise odeur et cette répugnance des chats qui a fondé le préjugé du venin de cet animal, et sa morsure dangereuse pour le bétail, surtout pour les chevaux: cependant il n'est ni venimeux, ni même capable de mordre; car il n'a pas l'ouverture de la gueule assez grande pour pouvoir saisir la double épaisseur de la peau d'un autre animal, ce qui cependant est absolument nécessaire pour mordre; et la maladie des chevaux que le vulgaire attribue à la dent de la musaraigne est une enflure, une espece d'anthrax, qui vient d'une cause interne, et qui n'a nul rapport avec la morsure, ou, si l'on veut, la piqûre de ce petit animal. Il habite assez communément, surtout pendant l'hiver, dans les greniers à foin, dans les écuries, dans les granges, dans les cours à fumier; il mange du grain, des insectes et des chairs pourries: on le trouve aussi fréquemment à la campagne, dans les bois, où il vit de graines; et il se cache sous la mousse, sous les feuilles, sous les troncs d'arbres, et quelquefois dans les trous abandonnés par les taupes, ou dans d'autres trous plus petits qu'il se pratique lui-même en fouillant avec les ongles et le museau. La musaraigne produit en grand nombre, autant, dit-on, que la souris, quoique moins fréquemment. Elle a le cri beaucoup plus aigu que la souris, mais elle n'est pas aussi agile à beaucoup près. On la prend aisément, parce qu'elle voit et court mal. La couleur ordinaire de la musaraigne est d'un brun mêlé de roux; mais il y en a aussi de cendrées, de presque noires, et toutes sont plus ou moins blanchâtres sous le ventre. Elles sont très-communes dans toute l'Europe; mais il ne paroît pas qu'on les retrouve en Amérique. L'animal du Brésil dont Marcgrave parle sous le nom de *musaraigne*, qui a, dit-il, le museau très-pointu et trois bandes noires sur le dos, est plus gros, et paroît être d'une autre espece que notre musaraigne.

LA MUSARAIGNE D'EAU.

Comme cet animal, quoique naturel à ce climat, n'étoit connu d'aucun naturaliste, et que c'est M. Daubenton qui le premier

LA MUSARAIGNE DE L'INDE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Insectivores
Genre Musaraigne. *(Cuvier)*

Pl. 33.

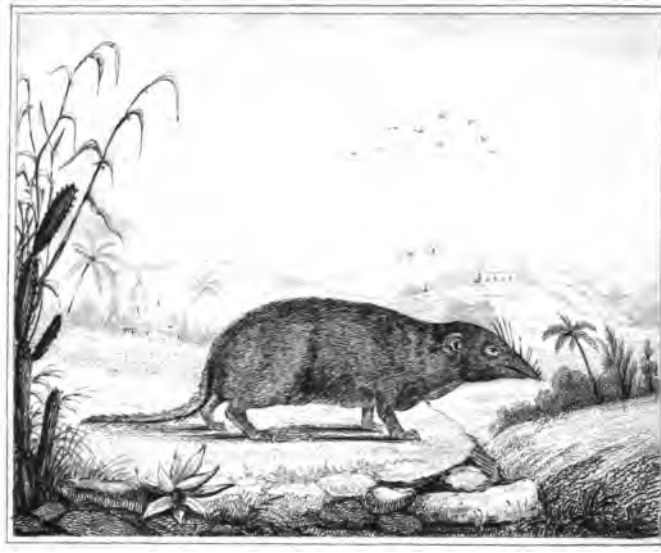

LE LOIR

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier)*

UNIV. OF MICH.

LA MUSARAIGNE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Insectivores.
Genre Musaraigne. *(Cuvier)*

Pl. 32

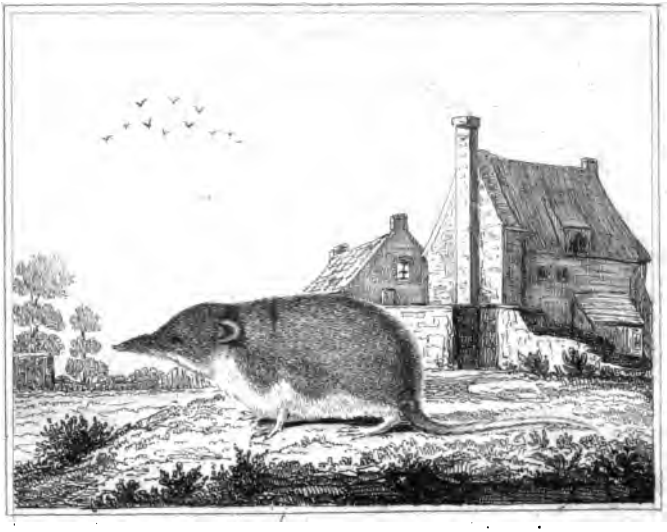

LES MUSARAIGNES D'EAU
Ordre des Carnassiers.....*id*.....*id*.

en a fait la découverte, nous renvoyons entièrement ce que l'on en peut dire à la description très-exacte qu'il en donne. J'aurai souvent occasion d'en user de même dans la suite de cet ouvrage, attendu la diligence infinie avec laquelle il recherche les animaux, et les découvertes qu'il a faites de plusieurs espèces auparavant inconnues, ou confondues avec celles que l'on connoissoit. Tout ce que je puis assurer au sujet de la musaraigne d'eau, c'est qu'on la prend à la source des fontaines, au lever et au coucher du soleil, que dans le jour elle reste cachée dans des fentes de rochers ou dans des trous sous terre, le long des petits ruisseaux; qu'elle met bas au printemps, et qu'ordinairement elle produit neuf petits.

LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.

Cette musaraigne, apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, est beaucoup plus grande que la musaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes, au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue et pointue; le nez est effilé, et la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure; les narines sont petites, et le bout du nez est séparé comme par deux petits tubercules, les yeux sont si petits, qu'on a peine à les apercevoir.

Les oreilles sont courtes, rondes, nues et sans poil.

Les poils des moustaches et ceux du dessus des yeux sont grisâtres; et les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites et courtes; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur; elle est couverte de petits poils courts, et parsemée de grands poils fins et grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris de souris ou d'ardoise clair, teint de roussâtre qui domine sur le nez, le dos et la queue.

Cette musaraigne, qui, à beaucoup d'égards, ressemble à la musaraigne d'Europe, a une odeur de musc si forte, qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Elle habite dans les champs; mais elle vient aussi dans les maisons.

LE LOIR.

Nous connoissons trois espèces de loirs, qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hiver : le loir, le lérot et le muscardin. Le loir est le plus gros des trois, le muscardin est le plus petit. Plusieurs auteurs ont confondu l'une de ces espèces avec les deux autres, quoiqu'elles soient toutes trois très-distinctes, et par conséquent très-aisées à reconnoître et à distinguer. Le loir est à peu près de la grandeur de l'écureuil; il a, comme lui, la queue couverte de longs poils : le lérot n'est pas si gros que le rat; il a la queue couverte de poils très-courts, avec un bouquet de poils longs à l'extrémité: le muscardin n'est pas plus gros que la souris; il a la queue couverte de poils plus longs que le lérot, mais plus courts que le loir, avec un gros bouquet de longs poils à l'extrémité. Le lérot diffère des deux autres par les marques noires qu'il a près des yeux, et le muscardin par la couleur blanche de son poil sur le dos. Tous trois sont blancs ou blanchâtres sous la gorge et le ventre; mais le lérot est d'un assez beau blanc, le loir n'est que blanchâtre, et le muscardin est plutôt jaunâtre que blanc dans toutes les parties inférieures.

C'est improprement que l'on dit que ces animaux dorment pendant l'hiver : leur état n'est point celui d'un sommeil naturel; c'est une torpeur, un engourdissement des membres et des sens, et cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure, qu'elle n'excède guère celle de la température de l'air. Lorsque la chaleur de l'air est, au thermomètre, de dix degrés au dessus de la congélation, celle de ces animaux n'est aussi que de dix degrés. Nous avons plongé la boule d'un petit thermomètre dans le corps de plusieurs lérots vivans; la chaleur de l'intérieur de leur corps étoit à peu près égale à la température de l'air; quelquefois même le thermomètre plongé, et, pour ainsi

dire, appliqué sur le cœur, a baissé d'un demi-degré ou d'un degré, la température de l'air étant à onze. Or l'on sait que la chaleur de l'homme, et de la plupart des animaux qui ont de la chair et du sang, excède en tout temps trente degrés : il n'est donc pas étonnant que ces animaux, qui ont si peu de chaleur en comparaison des autres, tombent dans l'engourdissement dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air ; et cela arrive lorsque le thermomètre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au dessus de la congélation. C'est là la vraie cause de l'engourdissement de ces animaux ; cause que l'on ignoroit, et qui cependant s'étend généralement sur tous les animaux qui dorment pendant l'hiver : car nous l'avons reconnue dans les loirs, dans les hérissons, dans les chauve-souris ; et quoique nous n'ayons pas eu occasion de l'éprouver sur la marmotte, je suis persuadé qu'elle a le sang froid comme les autres, puisqu'elle est, comme eux, sujette à l'engourdissement pendant l'hiver.

Cet engourdissement dure autant que la cause qui le produit, et cesse avec le froid : quelques degrés de chaleur au dessus de dix ou onze suffisent pour ranimer ces animaux ; et si on les tient pendant l'hiver dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdissent point du tout ; ils vont et viennent, ils mangent et dorment seulement de temps en temps comme tous les autres animaux. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se serrent et se mettent en boule pour offrir moins de surface à l'air, et se conserver un peu de chaleur : c'est ainsi qu'on les trouve en hiver dans les arbres creux, dans les trous des murs exposés au midi ; ils y gisent en boule, et sans aucun mouvement, sur la mousse et des feuilles. On les prend, on les tient, on les roule sans qu'ils remuent, sans qu'ils s'étendent ; rien ne peut les faire sortir de leur engourdissement qu'une chaleur douce et graduée : ils meurent lorsqu'on les met tout à coup près du feu ; il faut, pour les dégourdir, les en approcher par degrés. Quoique dans cet état ils soient sans aucun mouvement, qu'ils aient les yeux fermés et qu'ils paroissent privés de tout usage des sens, ils sentent cependant la douleur lorsqu'elle est très-vive ; une blessure, une brûlure leur fait faire un mouvement de contraction et un petit cri sourd qu'ils répètent même plusieurs fois : la sensibilité intérieure subsiste donc aussi bien que l'action du cœur et des poumons. Cependant il est à présumer que ces mouvemens vitaux ne s'exercent pas dans cet état de torpeur avec la même force, et n'agissent pas avec la même puissance que dans l'état ordinaire ; la circulation ne se fait probablement que dans les plus gros vaisseaux, la respiration est foible et lente, les sécrétions sont très-peu abondantes, les déjections nulles : la transpiration est presque nulle aussi, puisqu'ils passent plusieurs mois sans manger ; ce qui ne pourroit être, si dans ce temps de diète ils perdoient de leur substance autant, à proportion, que dans les autres temps où ils la réparent en prenant de la nourriture. Ils en perdent cependant, puisque dans les hivers trop longs ils meurent dans leurs trous. Peut-être aussi n'est-ce pas la durée, mais la rigueur du froid, qui les fait périr ; car lorsqu'on les expose à une forte gelée, ils meurent en peu de temps. Ce qui me feroit croire que ce n'est pas la trop grande déperdition de substance qui les fait mourir dans les grands hivers, c'est qu'en automne ils sont excessivement gras, et qu'ils le sont encore lorsqu'ils se raniment au printemps : cette abondance de graisse est une nourriture intérieure qui suffit pour les entretenir et pour suppléer à ce qu'ils perdent par la transpiration.

Au reste, comme le froid est la seule cause de leur engourdissement, et qu'ils ne tombent dans cet état que quand la température de l'air est au dessus de dix ou onze degrés, il arrive souvent qu'ils se raniment même pendant l'hiver ; car il y a des heures, des jours et même des suites de jours, dans cette saison, où la liqueur du thermomètre se soutient à douze, treize, quatorze, etc., degrés, et pendant ce temps doux les loirs sortent de leurs trous pour chercher à vivre, ou plutôt ils mangent les provisions qu'ils ont ramassées pendant l'automne, et qu'ils y ont transportées. Aristote a dit, et tous les naturalistes ont dit après Aristote, que les loirs passent tout l'hiver sans manger, et que dans ce temps même de diète ils deviennent extrêmement gras, que le sommeil seul les nourrit plus que les alimens ne nourrissent les autres animaux. Le fait non seulement n'est pas vrai, mais la supposition même du fait n'est pas possible. Le loir, engourdi pendant quatre ou cinq mois, ne pourroit s'engraisser que de l'air qu'il respire. Accordons si l'on veut, et c'est beaucoup trop accorder, qu'une partie de cet air se tourne en nourriture : en résultera-t-il une augmentation si considérable ? cette nourriture si légère pourra-t-elle même suffire à la déperdition continuelle qui se fait

par la transpiration ? Ce qui a pu faire tomber Aristote dans cette erreur, c'est qu'en Grèce, où les hivers sont tempérés, les loirs ne dorment pas continuellement, et que, prenant de la nourriture, peut-être abondamment, toutes les fois que la chaleur les ranime, il les aura trouvés très-gras, quoique engourdis. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils sont gras en tout temps, et plus gras en automne qu'en été; leur chair est assez semblable à celle du cochon-d'Inde. Les loirs faisoient partie de la bonne chère chez les Romains; ils en élevoient en quantité. Varron donne la manière de faire des garennes de loirs, et Apicius celle d'en faire des ragoûts. Cet usage n'a point été suivi, soit qu'on ait eu du dégoût pour ces animaux parce qu'ils ressemblent aux rats, soit qu'en effet leur chair ne soit pas de bien bon goût. J'ai ouï dire à des paysans qui en avoient mangé qu'elle n'étoit guère meilleure que celle du rat d'eau. Au reste, il n'y a que le loir qui soit mangeable; le lérot a la chair mauvaise et d'une odeur désagréable.

Le loir ressemble assez à l'écureuil par les habitudes naturelles; il habite, comme lui, les forêts, il grimpe sur les arbres, saute de branche en branche, moins légèrement, à la vérité, que l'écureuil, qui a les jambes plus longues, le ventre bien moins gros, et qui est aussi maigre que le loir est gras; cependant ils vivent tous deux des mêmes alimens; de la faine, des noisettes, de la châtaigne, d'autres fruits sauvages, font leur nourriture ordinaire. Le loir mange aussi de petits oiseaux qu'il prend dans les nids. Il ne fait point de bauge au dessus des arbres comme l'écureuil; mais il se fait un lit de mousse dans le tronc de ceux qui sont creux : il se gîte aussi dans les fentes des rochers élevés, et toujours dans des lieux secs; il craint l'humidité, boit peu, et descend rarement à terre; il diffère encore de l'écureuil, en ce que celui-ci s'apprivoise, et que l'autre demeure toujours sauvage. Les loirs s'accouplent sur la fin du printemps; ils font leurs petits en été; les portées sont ordinairement de quatre ou de cinq : ils croissent vite, et l'on assure qu'ils ne vivent que six ans. En Italie, où l'on est encore dans l'usage de les manger, on fait des fosses dans les bois, que l'on tapisse de mousse, qu'on recouvre de paille, et où l'on jette de la faine : on choisit un lieu sec à l'abri d'un rocher exposé au midi; les loirs s'y rendent en nombre, et on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne, c'est le temps où ils sont les meilleurs à manger. Ces petits animaux sont courageux, et defendent leur vie jusqu'à la dernière extrémité : ils ont les dents de devant très-longues et très-fortes; aussi mordent-ils violemment : ils ne craignent ni la belette, ni les petits oiseaux de proie; ils échappent au renard, qui ne peut les suivre au dessus des arbres : leurs plus grands ennemis sont les chats sauvages et les martes.

Cette espèce n'est pas extrêmement répandue : on ne la trouve point dans les climats très-froids, comme la Laponie, la Suède; du moins les naturalistes du nord n'en parlent point: l'espèce de loir qu'ils indiquent est le muscardin, la plus petite des trois. Je présume aussi qu'on ne les trouve pas dans les climats très-chauds, puisque les voyageurs n'en font aucune mention. Il n'y a que peu ou point de loirs dans les pays découverts, comme l'Angleterre; il leur faut un climat tempéré et un pays couvert de bois : on en trouve en Espagne, en France, en Grece, en Italie, en Allemagne, en Suisse, où ils habitent dans les forêts, sur les collines, et non pas au dessus des hautes montagnes, comme les marmottes, qui, quoique sujettes à s'engourdir par le froid, semblent chercher la neige et les frimas.

LE LEROT

Le loir demeure dans les forêts, et semble fuir nos habitations : le lérot, au contraire, habite nos jardins, et se trouve quelquefois dans nos maisons; l'espèce en est aussi plus nombreuse, plus généralement répandue, et il y a peu de jardins qui n'en soient infestés. Ils se nichent dans les trous des murailles; ils courent sur les arbres en espalier, choisissent les meilleurs fruits, et les entament tous dans le temps qu'ils commencent à mûrir : ils semblent aimer les pêches de préférence; et si l'on veut en conserver, il

faut avoir grand soin de détruire les lérots. Ils grimpent aussi sur les poiriers, les abricotiers, les pruniers, et si les fruits doux leur manquent, ils mangent des amandes, des noisettes, des noix, et même des graines légumineuses : ils en transportent en grande quantité dans leurs retraites, qu'ils pratiquent en terre, surtout dans les jardins soignés, car dans les anciens vergers on les trouve souvent dans de vieux arbres creux; ils se font un lit d'herbes, de mousse et de feuilles. Le froid les engourdit et la chaleur les ranime. On en trouve quelquefois huit ou dix dans le même lieu, tous engourdis, tous resserrés en boule au milieu de leurs provisions de noix et de noisettes.

Ils s'accouplent au printemps, produisent en été, et font cinq ou six petits, qui croissent promptement, mais qui cependant ne produisent eux-mêmes que dans l'année suivante. Leur chair n'est pas mangeable comme celle du loir; ils ont même la mauvaise odeur du rat domestique, au lieu que le loir ne sent rien; ils ne deviennent pas aussi gras, et manquent des feuillets graisseux qui se trouvent dans le loir, et qui enveloppent la masse entière des intestins. On trouve des lérots dans tous les climats tempérés de l'Europe, et même en Pologne, en Prusse; mais il ne paroît pas qu'il y en ait en Suède, ni dans les pays septentrionaux.

LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

Nous donnons ici, d'après M. Allamand, la description de ce petit animal, qui ressemble au lérot par la taille, la figure et la forme de la queue, mais qui, par la position et la forme des oreilles, ressemble au muscardin; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux.

« C'est, dit M. Allamand, à M. le docteur Klockner qu'on doit la connoissance de ce petit lérot; il l'a reçu de Surinam, sans aucune notice ni du nom qu'on lui donne dans le pays, ni des lieux où il habite. Jusqu'à présent il n'a jamais été décrit, ni même connu, quoiqu'il soit marqué de façon à s'attirer l'attention. Les nomenclateurs à systèmes ne manqueront pas de le ranger dans la classe des *glires* ou loirs de M. Linnæus; et effectivement il mérite bien autant d'y avoir place que le rhinocéros; et sans doute ils en feront un membre de la famille des rats, qui comprend tant d'autres animaux qui en approchent moins que celui-ci. Mais sans chercher à déterminer le genre auquel il appartient, j'en donnerai une description exacte qui m'a été fournie par M. Klockner, qui, toujours zélé pour l'avancement de l'histoire naturelle, a bien voulu me la communiquer en m'envoyant l'animal même, afin que je pusse mieux me convaincre de son exactitude. J'ai d'abord été embarrassé sur le nom que je lui donnerois. Je n'aime pas ces noms composés qui déterminent l'espèce à laquelle on doit rapporter l'animal qui le porte, lorsqu'il n'est pas très-évident qu'il en soit. Cependant j'ai cru devoir adopter celui que lui a donné M. Klockner, qui est en droit de le désigner par celui qu'il juge le plus convenable : il l'a appelé *lérot à queue dorée*, sans prétendre qu'il tombe dans cet engourdissement causé par le froid aux loirs d'Europe; un quadrupède habitant de la zone torride ne paroît pas devoir y être sujet. Quelque conformité de figure, et surtout de sa queue avec celle de nos lérots, lui a fait préférer cette dénomination à toute autre.

C'est par la singularité et la beauté de ses couleurs que cet animal se fait remarquer. Son corps est de couleur de marron tirant sur le pourpre, plus foncée aux côtés de la tête et sur le dos, et plus claire sous le ventre. Cette couleur s'étend sur la queue, à une petite distance de son origine : là les poils fins et courts qui la couvrent deviennent tout-à-fait noirs jusqu'à la moitié de sa longueur, où ils sont plus longs, et où ils prennent, sans aucune nuance intermédiaire, une belle couleur d'orange, approchant de celle de l'or, et qu'ils gardent jusqu'à l'extrémité de la queue. Une longue tache de cette même couleur jaune orne aussi le front; elle prend son origine au dessus du nez; là elle est fort étroite; ensuite elle va en s'élargissant jusqu'à la hauteur des oreilles, où elle finit. Cet assemblage de couleurs si fort tranchantes, et si rares dans les quadrupèdes,

LE LÉROT

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier)*

Pl. 34

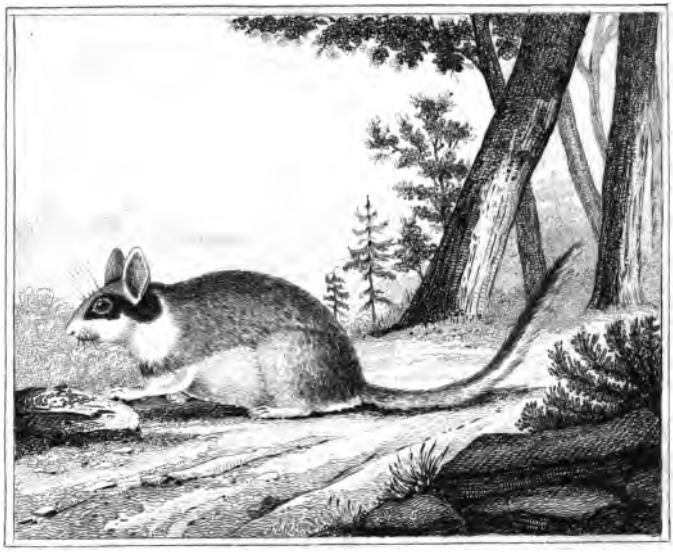

LE LÉROT À QUEUE DORÉE

Ordre des Rongeurs..... *id*.... *id*...

U.M. OF MICH.

offre un coup d'œil très-frappant. Sa tête est fort grosse à proportion de son corps; il a le museau et le front étroits, les yeux petits. Ses oreilles présentent une large ouverture; mais elles sont courtes, et ne s'élèvent pas jusqu'au dessus de la tête : elles sont couvertes en dehors et en dedans de poils très-fins; il y en a de plus longs sur leurs bords, mais il faut les regarder de près pour les apercevoir. La mâchoire supérieure avance sensiblement au delà de l'inférieure. L'os du nez est assez élevé, et le haut du museau est couvert de poils; ce qu'on ne voit guère dans les autres quadrupèdes. La lèvre de dessus est fendue du haut en bas, comme dans tous les animaux de ce genre, et les bords de la fente vont en s'écartant vers les côtés; ce qui donne à l'extrémité du groin la forme d'un triangle isocèle. Cette division laisse voir deux dents incisives fort blanches et courtes; il y en a aussi deux à la mâchoire inférieure, mais qui sont plus grandes. Cette mâchoire, avec la lèvre qui la couvre, est plus reculée du côté de la gorge.

Aux deux côtés de la lèvre supérieure, il y a une touffe de poils d'un brun sombre; leur longueur surpasse celle de la tête : ceux qui forment la partie inférieure de cette moustache sont moins longs, et dirigés en bas. Derrière chaque œil, il y a une verrue d'où partent aussi six longs poils; et il y en a deux de même longueur placées au devant des yeux.

Les jambes de devant sont courtes; leurs pieds ont quatre longs doigts armés d'ongles crochus et aigus; plus haut est un petit bouton obtus qui forme une espece de pouce, mais sans ongle. Au dessous de ces pieds il y a cinq éminences très-remarquables, couvertes d'une peau mince et fort douce au toucher. Les jambes de derrière sont plus longues, et leurs pieds ont cinq doigts, qui sont aussi plus longs que ceux de devant, et sont de même garnis d'ongles crochus et pointus, excepté les deux doigts intérieurs, dont les ongles sont un peu obtus. La plante de ces pieds postérieurs ressemble à celle des antérieurs; mais les protubérances qu'on y voit sont plus grandes.

La queue est fort longue et très-épaisse près du corps; mais sont diamètre diminue à mesure qu'elle s'en éloigne, et elle se termine en pointe. Quand on en écarte un peu les poils, on voit que sa peau est écailleuse comme celle du rat.

Au derrière de la tête, et tout le long du dos, parmi les poils dont l'animal est couvert, il y en a qui sont plats, et de la longueur d'un pouce; aussi ils s'élèvent au dessus des autres : ils sont aussi plus roides, et résistent davantage quand on les ouche. Ils paroissent sortir de petits étuis transparens; leur nombre va en diminuant sur les côtés, et ils deviennent plus petits; sous le ventre ils disparoissent tout-à-fait. Leur conformation est assez singulière : près du corps ils sont cylindriques et fort minces, ensuite ils deviennent plats, et leur largeur augmente jusqu'à égaler une demi-ligne, après quoi ils se terminent en une petite pointe fort fine. Dans la partie plate du milieu, les bords sont relevés, et forment une espèce de gouttière, dont le fond, vu au microscope, paroît jaunâtre et transparent, et dont les côtés sont bruns; ce qui occasionne un double reflet de lumière qui donne ce coloris pourpré dont j'ai parlé.

Le corps, à l'exception du ventre, est couvert d'une peau, ou plutôt d'un cuir fort rude.

L'animal qui vient d'être décrit est une femelle qui a huit petites mamelles; il y en a deux entre les cuisses, les six autres sont placées obliquement en s'écartant de côté et d'autre, et les deux dernières sont entre les jambes de devant.

Il paroît être fait pour grimper sur les arbres, dont il mange les fruits. C'est dommage qu'un si joli animal ne soit connu que par ce seul échantillon, dont les couleurs ont sans doute perdu une partie de leur beauté dans la liqueur où il a été mis pour être envoyé. »

LE HÉRISSON.

Poll' oid' alópéx, all' échinos en mégα : le renard sait beaucoup de choses, le hérisson n'en sait qu'une grande, disoient proverbialement les anciens. Il sait se défendre sans combattre, et blesser sans attaquer : n'ayant que peu de force et nulle agilité pour fuir, il a reçu de la nature une armure épineuse, avec la facilité de se resserrer en

boule et de présenter de tous côtés des armes défensives, poignantes, et qui rebutent ses ennemis; plus ils le tourmentent, plus il se hérisse et se resserre. Il se défend encore par l'effet même de la peur; il lâche son urine, dont l'odeur et l'humidité se répandant sur son corps, achèvent de les dégoûter Aussi la plupart des chiens se contentent de l'aboyer et ne se souciént pas de le saisir; cependant il y en a quelques-uns qui trouvent moyen, comme le renard, d'en venir à bout, en se piquant les pieds et se mettant la gueule en sang: mais il ne craint ni la fouine, ni la marte, ni le putois, ni le furet, ni la belette, ni les oiseaux de proie. La femelle et le mâle sont également couverts d'épines depuis la tête jusqu'à la queue, et il n'y a que le dessous du corps qui soit garni de poils : ainsi ces mêmes armes, qui leur sont si utiles contre les autres, leur deviennent très-incommodes lorsqu'ils veulent s'unir; ils ne peuvent s'accoupler à la manière des autres quadrupèdes, il faut qu'ils soient face à face, debout ou couchés. C'est au printemps qu'ils se cherchent, et ils produisent au commencement de l'été. On m'a souvent apporté la mère et les petits au mois de juin; il y en a ordinairement trois ou quatre, et quelquefois cinq : ils sont blancs dans ce premier temps, et l'on voit seulement sur leur peau la naissance des épines. J'ai voulu en élever quelques-uns; on a mis plus d'une fois la mère et les petits dans un tonneau, avec une abondante provision; mais, au lieu de les allaiter, elle les a dévorés les uns après les autres. Ce n'étoit pas le besoin de nourriture, car elle mangeoit de la viande, du pain, du son, des fruits; et l'on n'auroit pas imaginé qu'un animal aussi lent, aussi paresseux, auquel il ne manquoit rien que sa liberté, fût de si mauvaise humeur et si fâché d'être en prison: il a même de la malice, et de la même sorte que celle du singe. Un hérisson qui s'étoit glissé dans la cuisine, découvrit une petite marmite, en tira la viande et y fit ses ordures. J'ai gardé des mâles et des femelles ensemble dans une chambre: ils ont vécu, mais ils ne se sont point accouplés. J'en ai lâché plusieurs dans mes jardins, ils n'y font pas grand mal, et à peine s'aperçoit-on qu'ils y habitent : ils vivent de fruits tombés, ils fouillent la terre avec le nez à une petite profondeur; ils mangent les hannetons, les scarabées, les grillons, les vers, et quelques racines; ils sont aussi très-avides de viande, et la mangent cuite ou crue. A la campagne, on les trouve fréquemment dans les bois, sous les troncs des vieux arbres, et aussi dans les fentes des rochers, et surtout dans les monceaux de pierres qu'on amasse dans les champs et dans les vignes. Je ne crois pas qu'ils montent sur les arbres, comme le disent les naturalistes, ni qu'ils se servent de leurs épines pour emporter des fruits et des grains de raisin; c'est avec la gueule qu'ils prennent ce qu'ils veulent saisir : et quoiqu'il y en ait un grand nombre dans nos forêts, nous n'en avons jamais vu sur les arbres; ils se tiennent toujours au pied, dans un creux, ou sous la mousse. Ils ne bougent pas tant qu'il est jour; mais ils courent, ou plutôt ils marchent pendant toute la nuit : ils approchent rarement des habitations; ils préfèrent les lieux élevés et secs, quoiqu'ils se trouvent aussi quelquefois dans les prés. On les prend à la main, ils ne fuient pas, ils ne se défendent ni des pieds ni des dents; mais ils se mettent en boule dès qu'on les touche, et pour les faire étendre il faut les plonger dans l'eau. Ils dorment pendant l'hiver: ainsi les provisions qu'on dit qu'ils font pendant l'été leur seroient bien inutiles. Ils ne mangent pas beaucoup, et peuvent se passer assez longtemps de nourriture. Ils ont le sang froid à peu près comme les autres animaux qui dorment en hiver. Leur chair n'est pas bonne à manger, et leur peau, dont on ne fait maintenant aucun usage, servoit autrefois de vergette et de frottoir pour sérancer le chanvre.

Il en est des deux espèces de hérisson, l'un à groin de cochon, et l'autre à museau de chien, dont parlent quelques auteurs, comme des deux espèces de blaireau; nous n'en connoissons qu'une seule, et qui n'a même aucune variété dans ces climats : elle est assez généralement répandue; on en trouve partout en Europe, à l'exception des pays les plus froids, comme la Laponie, la Norwége, etc. Il y a, dit Flaccourt, des hérissons à Madagascar comme en France, et on les appelle *sora*. Le hérisson de Siam, dont parle le P. Tachard, nous paroît être un autre animal, et le hérisson d'Amérique, le hérisson de Sibérie, sont les espèces les plus voisines du hérisson commun; enfin le hérisson de Malaca semble plus approcher de l'espèce du porc-épic que de celle du hérisson.

* J'ai dit, du hérisson, que je doutais qu'il montât sur les arbres et qu'il emportât des fruits sur ses piquans. Cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hé-

LE HÉRISSON

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Insectivores.
Genre Hérisson *(Cuvier)*

Pl. 35.

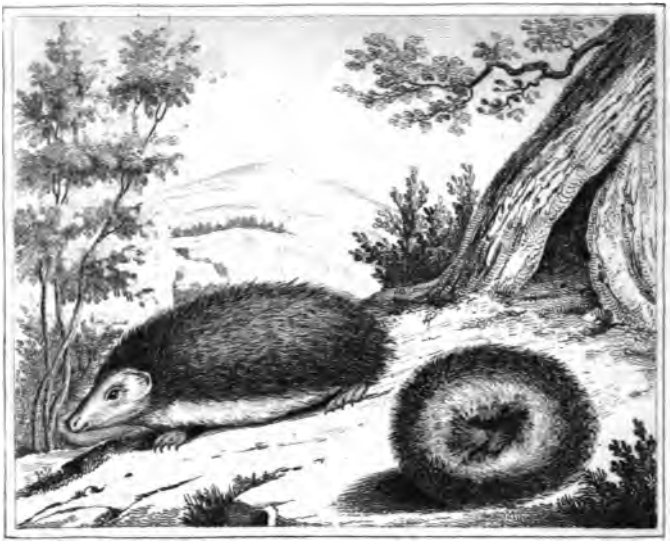

LA TAUPE COMMUNE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Insectivores.
Genre Taupe. *(Cuvier)*

rissons monter sur des arbres et remporter des fruits à la pointe de leurs piquans. Ils m'ont dit aussi qu'ils avoient vu des hérissons nager et traverser même de grands espaces d'eau avec assez de vitesse.

Dans quelques campagnes on est dans l'usage de prendre une peau de hérisson et d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le sevrer; la mère, se sentant piquée, lui refuse le pis et s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérissons que j'ai fait élever en domesticité.

Le 4 juin 1781, on m'apporta quatre jeunes hérissons avec la mère. Les pointes ou épines étoient bien formées; ce qui paroît indiquer qu'ils avoient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande volière de fil de fer, pour les observer commodément, et l'on garnit de branches et de feuillages le fond de cette volière, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli qu'ils ne mangèrent pas; ils en sucèrent seulement toute la partie succulente, sans manger les fibres de la chair. Le troisième jour, on leur donna plusieurs sortes d'herbes, telles que du senneçon, du liseron, etc.; ils n'en mangèrent pas. Ainsi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu près pendant ces trois premiers jours: cependant la mère n'en parut pas affoiblie, et donna souvent à téter à ses petits.

Les jours suivans, ils eurent des cerises, du pain, du foie de bœuf cru. Ils sucoient ce dernier mets avec avidité, et la mère et les petits ne le quittoient pas qu'ils ne parussent rassasiés. Ils mangèrent aussi un peu de pain; mais ils ne touchèrent pas aux cerises. Ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les intestins crus de la volaille, de même que pour les pois et les herbes cuites. Mais, quelque chose qu'ils aient pu manger, il n'a pas été possible de voir leurs excrémens, et il est à présumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paroît qu'ils peuvent se passer d'eau, ou au moins que la boisson ne leur est pas plus nécessaire qu'aux lapins, aux lièvres, etc. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le temps qu'on les a conservés, et néanmoins ils ont toujours été fort gras et bien portans.

Lorsque les jeunes hérissons vouloient prendre la mamelle, la mère se couchoit sur le côté, comme pour les mettre plus à leur aise. Ces animaux ont les jambes si courtes, que les petits avoient peine à se mettre sous le ventre de leur mère. Si elle se tenoit sur ses pieds, ils s'endormoient à la mamelle: la mère ne les réveilloit pas; elle sembloit même n'oser se remuer, dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnoître si cette espèce d'attention de la mère pour ses petits étoit un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'étoit pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'aperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avoit encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ses petits dormoient; dès qu'elle s'en aperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin, et s'éloigna du plus vite qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que lorsqu'elle étoit renfermée avec ses petits, elle employoit ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la volière, pour tâcher, selon tout apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, et qu'elle ne cessoit ses manœuvres et ses mouvemens inquiets que lorsque ses petits venoient à s'éveiller. Dès lors il fut facile de juger que cette mère auroit quitté volontiers sa petite famille, et que si elle sembloit craindre de l'éveiller, c'étoit seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités; car les jeunes hérissons étoient si avides de la mamelle, qu'ils y restoient attachés pendant plusieurs heures de suite. C'est peut-être ce grand appétit des jeunes hérissons qui est cause que les mères, ennuyées ou excédées par leur gourmandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hérissons entendoient marcher, ou qu'ils voyoient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissoient à terre et ramenoient leur museau sur la poitrine, de sorte qu'ils présentoient en avant les piquans qu'ils ont sur le haut du front, et qui sont les premiers à se dresser; ils ramenoient ensuite leurs pieds de derrière en avant, et, à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre, ils se donnoient la forme d'une pelote ou d'une boule hérissée de piquans ou de pointes. Cette pelote ou boule n'est pas tout-à-fait ronde, elle est toujours plus mince vers l'endroit où la tête se joint à la partie postérieure du corps. Plus ils étoient prompts à prendre cette forme de boule, et plus ils comprimoient fortement les deux extrémités de leur corps: la contraction de leurs muscles paroît être si grande alors que, lorsqu'une fois ils se sont arrondis autant

qu'il leur est possible, il seroit presque aussi aisé de leur disloquer les membres que de les allonger assez pour donner à leur corps toute son étendue en longueur. On essayoit souvent de les étendre; mais plus on faisoit d'efforts, plus ils sembloient opposer de résistance, et se resserrer dans l'instant où ils prenoient la forme de pelote. On a remarqué qu'il se faisoit un petit bruit, une sorte de cliquetis qui étoit occasioné par le frottement réciproque des pointes, lesquelles se dirigent et se croisent dans tous les sens possibles. C'est alors que le corps de ces animaux paroit hérissé d'un plus grand nombre de pointes, et qu'ils sont vraiment sur la défensive. Lorsque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes ou épines, si hérissées quand ils veulent se préserver, sont couchées en arrière les unes sur les autres, comme le poil lisse des autres animaux : néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hérissons étant éveillés jouissent du calme et de la tranquillité; car quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avoient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil, qui est assez profond, la nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres; ils sont naturellement indolens, et même paresseux : le repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture; et l'on pourroit dire avec assez de vérité que leurs uniques et seules occupations sont de manger et dormir. En effet, ceux que nous avons nourris et élevés cherchoient à manger dès qu'ils étoient éveillés, et quand ils avoient assez mangé, ils alloient se livrer au sommeil sur des feuillages. Ce sont là leurs habitudes pendant le jour : mais pendant la nuit ils sont moins tranquilles; ils cherchent les limaçons, les gros scarabées, et autres insectes dont ils font leur principale nourriture.

LA TAUPE.

La taupe, sans être aveugle, a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire grand usage du sens de la vue : en dédommagement la nature lui a donné avec magnificence l'usage du sixième sens, un appareil remarquable de réservoirs et de vaisseaux, une quantité prodigieuse de liqueur séminale, des testicules énormes, le membre génital excessivement long; tout cela secrètement caché à l'intérieur, et par conséquent plus actif et plus chaud. La taupe, à cet égard, est de tous les animaux le plus avantageusement doué, le mieux pourvu d'organes, et par conséquent de sensations qui y sont relatives : elle a de plus le toucher délicat; son poil est doux comme la soie : elle a l'ouïe très-fine, et de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrémité des pieds des autres animaux, et presque semblables aux mains de l'homme; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif et réciproque du mâle et de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces habitudes du repos et de la solitude; l'art de se mettre en sûreté, de se faire en un instant un asile, un domicile; la facilité de l'étendre, et d'y trouver, sans en sortir, une abondante subsistance. Voilà sa nature, ses mœurs et ses talens, sans doute préférables à des qualités plus brillantes et plus incompatibles avec le bonheur que l'obscurité la plus profonde.

Elle ferme l'entrée de sa retraite, n'en sort presque jamais qu'elle n'y soit forcée par l'abondance des pluies d'été, lorsque l'eau la remplit, ou lorsque le pied du jardinier en affaisse le dôme. Elle se pratique une voûte en rond dans les prairies, et assez ordinairement un boyau long dans les jardins, parce qu'il y a plus de facilité à diviser et à soulever une terre meuble et cultivée qu'un gazon ferme et tissu de racines : elle ne demeure ni dans la fange ni dans les terrains durs, trop compactes ou trop pierreux; il lui faut une terre douce, fournie de racines succulentes, et surtout bien peuplée d'insectes et de vers, dont elle fait sa principale nourriture.

Comme les taupes ne sortent que rarement de leur domicile souterrain, elles ont peu d'ennemis, et échappent aisément aux

LA TAUPE DU CAP

Ordre des Carnassiers *Famille des* Insectivores.

Genre Taupe. *(Cuvier)*

Pl. 36

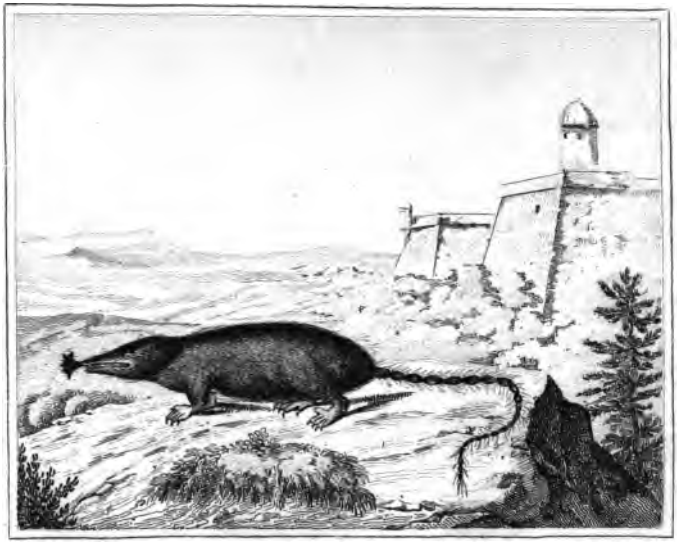

LA TAUPE DU CANADA

Ordre des Carnassiers.....*id*...*id*...

animaux carnassiers : leur plus grand fléau est le débordement des rivières; on les voit dans les inondations fuir en nombre à la nage, et faire tous leurs efforts pour gagner les terres plus élevées : mais la plupart périssent aussi bien que leurs petits, qui restent dans les trous; sans cela les grands talens qu'elles ont pour la multiplication nous deviendroient trop incommodes. Elles s'accouplent vers la fin de l'hiver; elles ne portent pas long-temps, car on trouve déjà beaucoup de petits au mois de mai : il y en a ordinairement quatre ou cinq dans chaque portée, et il est assez aisé de distinguer, parmi les mottes qu'elles élèvent, celles sous lesquelles elles mettent bas : ces mottes sont faites avec beaucoup d'art, et sont ordinairement plus grosses et plus élevées que les autres. Je crois que ces animaux produisent plus d'une fois par an, mais je ne puis l'assurer; ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve des petits depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août : peut-être aussi que les unes s'accouplent plus tard que les autres.

Le domicile où elles font leurs petits mériteroit une description particulière : il est fait avec une intelligence singulière. Elles commencent par pousser, par élever la terre et former une voûte assez élevée; elles laissent des cloisons, des espèces de piliers de distance en distance; elles pressent et battent la terre, la mêlent avec des racines et des herbes, et la rendent si dure et si solide par dessous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte à cause de sa convexité et de sa solidité; elles élèvent ensuite un tertre par dessous, au sommet duquel elles apportent de l'herbe et des feuilles pour faire un lit à leurs petits : dans cette situation, ils se trouvent au dessus du niveau du terrain, et par conséquent à l'abri des inondations ordinaires, et en même temps à couvert de la pluie par la voûte qui recouvre le tertre sur lequel ils reposent. Ce tertre est percé tout autour de plusieurs trous en pente, qui descendent plus bas et s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterraines par où la mère taupe peut sortir et aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits; ces sentiers souterrains sont fermés et battus, s'étendent à douze ou quinze pas, et partent tous du domicile comme des rayons d'un centre. On y trouve, aussi bien que sous la voûte, des débris d'ognons de colchique, qui sont apparemment la première nourriture qu'elle donne à ses petits. On voit bien, par cette disposition, qu'elle ne sort jamais qu'à une distance peu considérable de son domicile, et que la manière la plus simple et la plus sûre de la prendre avec ses petits est de faire autour une tranchée qui l'environne en entier et qui coupe toutes les communications; mais comme la taupe fuit au moindre bruit, et qu'elle tâche d'emmener ses petits, il faut trois ou quatre hommes qui, travaillant ensemble avec la bêche, enlèvent la motte tout entière ou fassent une tranchée presque dans un moment, et qui ensuite les saisissent ou les attendent aux issues.

Quelques auteurs ont dit mal à propos que la taupe et le blaireau dormoient sans manger pendant l'hiver entier. Le blaireau, comme nous l'avons dit, sort de son trou en hiver comme en été, pour chercher sa subsistance, et il est aisé de s'en assurer par les traces qu'il laisse sur la neige. La taupe dort si peu pendant tout l'hiver, qu'elle pousse la terre comme en été, et que les gens de la campagne disent, comme par proverbe : *Les taupes poussent, le dégel n'est pas loin.* Elles cherchent, à la vérité, les endroits les plus chauds; les jardiniers en prennent souvent autour de leurs couches aux mois de décembre, de janvier et de février.

La taupe ne se trouve guère que dans les pays cultivés; il n'y en a point dans les déserts arides ni dans les climats froids, où la terre est gelée pendant la plus grande partie de l'année. L'animal qu'on a appelé *taupe de Sibérie*, qui a le poil vert et or, est d'une espèce différente de nos taupes, qui ne sont en abondance que depuis la Suède jusqu'en Barbarie; car le silence des voyageurs nous fait présumer qu'elles ne se trouvent point dans les climats plus chauds. Celles d'Amérique sont aussi différentes : la taupe de Virginie est cependant assez semblable à la nôtre, à l'exception de la couleur du poil, qui est mêlé de pourpre foncé; mais la taupe rouge d'Amérique est un autre animal. Il y a seulement deux ou trois variétés dans l'espèce commune de nos taupes; on en trouve de plus ou moins brunes et de plus ou moins noires : nous en avons vu de toutes blanches, et Seba fait mention et donne la figure d'une taupe tachée de noir et de blanc, qui se trouve en Ost-Frise, qui est un peu plus grosse que la taupe ordinaire.

* Pontoppidan assure que la taupe ne se trouve en Norwége que dans la partie orientale du pays, et que le reste de ce royaume est tellement rempli de rochers, qu'elle ne peut s'y établir.

Depuis la publication du volume de mon ouvrage où j'ai donné la description de la taupe, il a paru un très-bon mémoire de M. de La Faille sur l'histoire naturelle de cet animal, imprimé en 1769, dont je crois devoir donner ici l'extrait, parce que ce mémoire contient plusieurs observations nouvelles et quelques faits qui ne m'étoient pas connus.

Selon M. de La Faille, on peut distinguer en Europe cinq taupes différentes :

1° Celle de nos jardins, dont le poil est fin et d'un très-beau noir.

2° La taupe blanche, qui ne diffère de la taupe noire commune que par la couleur. Elle est plus commune en Hollande qu'en France, et se trouve encore plus fréquemment dans les contrées septentrionales.

3° La taupe fauve, qui, selon lui, ne se trouve guère que dans le pays d'Aunis, et qui a le poil d'un roux clair, tirant sur le ventre de biche, sans aucune tache ni mélange. Il paroit que c'est une nuance dans l'espèce de la taupe blanche; seulement elle est un peu plus grosse : mais M. de La Faille n'en a vu qu'un seul individu, qui avoit été pris près de La Rochelle, dans le même terrain que la taupe blanche.

4° La taupe jaune verdâtre ou couleur de citron, qui se trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc. Elle est d'une belle couleur de citron, et l'on prétend que cette couleur n'est due qu'à la qualité de la terre qu'elle habite. C'est entre le bourg d'*Aulas* et les hameaux qu'on appelle *les Carrières*, dans le diocèse d'Alais, que se trouve cette taupe citron.

5° La taupe tachetée ou variée, qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Ost-Frise ont tout le corps parsemé de taches blanches et noires; en Suisse, en Angleterre, et dans le pays d'Aunis, elles ont le poil noir varié de fauve.

Indépendamment de ces cinq races de taupes qui se trouvent en Europe, les voyageurs parlent d'une taupe de l'île de Java, dont les quatre pieds sont blancs, ainsi que la moitié des jambes; en Amérique, celles de Virginie ont le poil noirâtre et luisant, mêlé d'un pourpre foncé. Toutes ces taupes ne paroissent être que de simples variétés de l'espèce de la taupe commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs; mais il y en a d'autres qui semblent constituer des espèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la taupe commune, non seulement par les couleurs, mais par la forme du corps et des membres.

TAUPE
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE [1].

Nous donnons ici la description d'une taupe qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, et dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du cabinet. Cette taupe ressemble assez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux qu'elle a très-petits, par les oreilles qui ne sont point apparentes, et par la queue qu'il faut chercher dans le poil, et qui est à peu près de la même longueur que celle de notre taupe; mais elle en diffère par la tête qu'elle a plus grosse, et par le museau qui ressemble à celui du cochon-d'Inde. Les pieds de devant sont aussi différens; le poil du corps n'est pas noir, mais d'un brun minime, avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue est couverte de grands poils d'un jaune blanchâtre; et en général le poil de cette taupe du Cap est plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainsi l'on doit conclure de toutes ces différences que c'est une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une simple variété.

Depuis la publication de l'article ci-dessus, j'ai reçu de M. Allamand une description plus exacte de cette taupe du Cap, avec une figure faite sur l'animal vivant, et que je crois devoir donner ici. Voici ce que cet habile naturaliste a publié, cette année 1781, sur cet animal, que je n'avois guère pu qu'indiquer d'après MM. Sonnerat et de La Faille :

« M. de Buffon a donné une figure de « cette taupe, faite d'après une peau bour- « rée qui lui a été donnée par M. Sonnerat, « et il ne lui étoit pas possible d'en donner « une meilleure, parce qu'un tel animal ne « peut pas être transporté vivant en Europe; « mais cette figure représente si imparfaite- « ment son original, que je n'ai pas hésité « d'en donner une meilleure. M. Gordon « m'en a envoyé le dessin.

« Cette taupe ressemble à la taupe ordi- « naire par les habitudes et par la forme du « corps; mais aussi elle en diffère en des par- « ties si essentielles, que M. de Buffon a eu « raison de dire que c'étoit une espèce parti- « culière, qui ne pouvoit pas être regardée « comme une simple variété. Sa longueur est « de sept pouces, et son poil est d'un brun

1. Elle forme, avec la grande taupe d'Afrique, le genre *Bathyergus* d'Illiger.

LA GRANDE TAUPE DU CAP

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Insectivores.
Genre Taupe. *(Cuvier)*

Pl. 37.

LE MUSCARDIN

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier)*

UNIV. OF

« minime, qui devient plus foncé et presque « noir sur la tête; vers les côtés et sous « le ventre, il est d'un blanc cendré ou « bleuâtre.

« La tête de cette taupe est presque aussi « haute que longue, et elle est terminée par « un museau aplati, et non pas allongé « comme celui de nos taupes : cependant « elle a ceci de commun avec ces dernières; « c'est que son museau ressemble à une es- « pèce de boutoir, de couleur de chair, où « l'on voit les ouvertures des narines, comme « dans le cochon, mais qui n'avance point « au-delà des dents. La gueule est environnée « d'une bande blanche de la largeur de qua- « tre ou cinq lignes, qui passe au dessus du « museau, il en part quelques longs poils « blancs qui forment une espèce de mous- « tache. Elle a à chaque mâchoire deux « dents incisives fort longues, qui paroissent « même quand la gueule est fermée; celles « d'en haut sont de la longueur de quatre « lignes, et celles d'en bas de plus de six. « Ses yeux sont extrêmement petits, et pla- « cés presque à égale distance du museau et « des oreilles : ils occupent le centre d'une « tache ovale blanche dont ils sont environ- « nés; ce qui fait qu'on n'a pas de peine à les « trouver, comme dans nos taupes. Ses « oreilles n'ont point de conque qui paroisse « en dehors; tout ce qu'on en voit extérieu- « rement consiste dans l'orifice du canal au- « ditif, qui est assez grand, et dont le rebord « a un peu de saillie. Cet orifice est aussi « placé au milieu d'une tache blanche. Enfin « il y a une troisième tache de la même « couleur au dessus de la tête, et c'est à « cause de ces différentes taches qu'on la « nomme au Cap *blesmol*, ou *taupe tachetée*. « Ses pieds ont tous cinq doigts munis de « forts ongles : ils sont sans poils en dessus; « mais ils en ont d'assez longs en dessous : « ceux de devant sont faits comme ceux de « derrière, et ils n'ont rien qui ressemble à « ceux des taupes d'Europe, qui sont beau- « coup plus grands que les pieds postérieurs, « et dont la figure approche de celle d'une « main dont la paume seroit tournée en ar- « rière.

« Sa queue, qui ne surpasse pas sept ou « huit lignes, est couverte de longs poils de « la même couleur que ceux des côtés.

« Ces taupes ressemblent encore aux nôtres « par leurs habitudes; elles vivent sous terre; « elles y creusent des galeries, et elles font « beaucoup de mal aux jardins. M. Gordon « a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, « une espèce beaucoup plus petite et de cou- « leur d'acier; aussi lui en donne-t-on le « nom : mais quant au reste, elle étoit tout- « à-fait semblable à celle que nous venons « de décrire. Ce que nous en avons dit est « une nouvelle preuve du peu d'attention « que Kolbe a donné à ce qu'il a vu. En par- « lant de la taupe du Cap, voici comment « il s'exprime :

« *Il y a des taupes au Cap, et même en « fort grande quantité, qui ressemblent, à « tous égards, à celles que nous avons en « Europe; ainsi je n'ai rien à dire sur ce « sujet.*

« Il auroit donc pu se passer d'en faire un « article où il n'est question que du piége « qu'on leur tend, en lui faisant tirer une « corde qui fait partir un coup de fusil qui « les tue; et même encore je doute qu'on se « donne la peine de faire tant d'appareil pour « un aussi petit animal que cette taupe : le « piége paroît plutôt être tendu pour une « autre taupe dont il sera question dans l'ar- « ticle suivant, mais dont Kolbe n'aura connu « que le nom. Cependant il seroit dangereux « de prendre ces animaux avec la main; ils « sont méchans et mordent bien fort.

« M. de Buffon, dans l'article intéressant « qu'il a donné de la taupe ordinaire, a re- « marqué que, pour la dédommager du sens « de la vue, dont elle est presque privée, la « nature lui a accordé avec magnificence les « organes qui servent à la génération. La « taupe du Cap auroit besoin du même dé- « dommagement; mais j'ignore si la nature a « été si libérale à son égard.

« Dans le journal d'un voyage entrepris « par l'ordre du gouvernement du Cap, il « est dit, dans une note de l'éditeur, que « cette taupe ressemble plus au hamster qu'à « tout autre animal de l'Europe. Je ne com- « prends pas où l'auteur de cette note trouve « la ressemblance. Si l'on compare la figure « de cette taupe avec celle du hamster, je « doute qu'on trouve aucun rapport entre « elles. »

TAUPE DE PENSYLVANIE.

« Il y a, dit M. Kalm, en Pensylvanie, « une espèce de taupe qui se nourrit prin- « cipalement de racines. Cet animal se creuse « dans les champs de petites allées souter- « raines, qui se prolongent en formant des « détours et des sinuosités.... Il a dans les « pattes plus de force et de roideur que « beaucoup d'autres animaux, à proportion « de leur grandeur.... Pour creuser la terre,

« il se sert de ses pieds comme des avirons. » M. Kalm en mit un dans son mouchoir; il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avoit fait quantité de petits trous, qui avoient l'air d'avoir été percés avec un poinçon.... Il étoit très-méchant; et dès que l'on mettoit ou qu'il trouvoit quelque chose sur son passage, il y faisoit tout de suite, en mordant, de grands trous. « Je lui présentai, dit M. Kalm, « mon écritoire, qui étoit d'acier : il com- « mença d'abord à la mordre; mais il fut « bientôt rebuté par la dureté du métal, et « ne voulut mordre après aucune des choses « qu'on lui présentoit. Cet animal n'élève « pas la terre en dôme, comme les taupes « d'Europe; il se fait seulement de petites « allées sous terre. »

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connoissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

LA TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE.

La première espèce est la taupe d'Amérique, qui a le poil roux mêlé de cendré clair, et qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la taupe d'Europe, n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière, qui sont à peu près égaux, tandis que ceux des pieds de devant sont très-inégaux, le doigt extérieur étant beaucoup plus long que les deux autres, et armé d'un ongle plus fort et plus crochu; le second doigt est plus petit, et le troisième l'est encore beaucoup plus. J'ai dit à ce sujet que cette prétendue taupe étoit un autre animal que notre taupe d'Europe, et je crois devoir persister dans cette opinion, jusqu'à ce qu'elle ait été mieux observée et décrite plus en détail.

LA GRANDE TAUPE D'AFRIQUE.

Une seconde espèce est la taupe du cap de Bonne-Espérance, dont nous avons fait mention plus haut. Ces taupes d'Afrique, suivant M. l'abbé de La Caille, sont plus grosses que celles d'Europe, et sont si nombreuses dans les terres du Cap, qu'elles y forment des trous et des élévations en si grand nombre, qu'on ne peut les parcourir à cheval sans courir risque de broncher à chaque pas.

LA TAUPE DU CANADA.

Une troisième espèce est celle que M. de La Faille a fait graver à la suite de son mémoire, et de laquelle nous donnons ici la figure. M. de La Faille dit qu'elle se trouve au Canada, et qu'elle n'a été indiquée par aucun auteur; et voici la courte description qu'il en donne :

« Ce quadrupède n'a de la taupe vulgaire « que quelques parties; dans d'autres, il « porte un caractère qui les rapproche beau- « coup plus de la classe des rats; il en a la « forme et la légèreté; sa queue, longue de « trois pouces, est nouense et presque nue, « ainsi que ses pieds, qui ont chacun cinq « doigts; ils sont défendus par de petites « écailles brunes et blanches, qui n'en cou- « vrent que la partie supérieure. Cet animal « est plus élevé de terre et moins rampant « que la taupe d'Europe; il a le corps effilé « et couvert d'un poil noir, grossier, moins « soyeux et plus long; il a aussi les mains « moins fortes et plus délicates... Les yeux « sont cachés sous le poil. Le museau est re- « levé d'une moustache qui lui est particu- « lière, et ce museau n'est pas pointu, ni « terminé par un cartilage propre à fouiller « la terre; mais il est bordé de muscles « charnus et très-déliés, qui ont l'air d'au- « tant d'épines : toutes ces pointes sont nuan- « cées d'une belle couleur de rose, et jouent « à la volonté de l'animal, de façon qu'elles « se rapprochent et se réunissent au point de « ne former qu'un corps aigu et très délicat; « quelquefois aussi ces muscles épineux « s'ouvrent et s'épanouissent à la manière du « calice des fleurs; ils enveloppent et ren- « ferment le conduit nasal, auquel ils servent « d'abri. Il seroit difficile de décider à quels « autres usages qu'à fouiller la terre cet ani- « mal fait servir une partie aussi extraordi- « naire.....

« Cette taupe se trouve au Canada, où « cependant elle n'est pas fort commune. « Comme elle est forcée de passer la plus « grande partie de sa vie sous la neige, elle « s'accoutume probablement à vivre en re- « traite, et sort fort peu de sa tanière, même « dans le bon temps. Elle manœuvre comme « nos taupes, mais avec plus de lenteur : aussi « ses taupinières sont-elles peu nombreuses « et assez petites. »

M. de La Faille conserve dans son cabinet l'individu dont il a fait graver la figure, et on lui doit en effet la connoissance de cet animal singulier.

LA GRANDE TAUPE DU CAP[1].

Nous ajouterons à toutes ces nouvelles espèces de taupes, celle dont MM. Gordon et Allamand nous ont donné la description et la figure, sous la dénomination de *grande taupe du Cap*, ou *taupe des dunes*, et qui est en effet si grande et si grosse, en comparaison de toutes les autres, qu'on n'a pas besoin de lui donner un autre nom que celui de *grande taupe*, pour en distinguer et reconnoître aisément l'espèce.

« L'animal, dit M. Allamand, qui est représenté dans la planche 3, a été jusqu'à présent inconnu à tous les naturalistes; et vraisemblablement il l'auroit été encore long-temps, sans les soins toujours actifs de M. le capitaine Gordon, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir l'histoire naturelle par de nouvelles découvertes. C'est lui qui m'en a envoyé le dessin. Je nomme cet animal, avec les habitans du Cap, la *taupe des dunes;* et c'est un peu malgré moi, je n'aime pas ces noms composés; et d'ailleurs ce nom de *taupe* lui convient encore moins qu'à la taupe du Cap, que j'ai décrite ci-devant. J'aurois souhaité de pouvoir lui donner le nom par lequel les Hottentots le désignent; mais il est lui-même composé et fort dur à l'oreille : c'est celui de *kauw howba*, qui signifie *taupe hippopotame*. Les Hottentots l'appellent ainsi à cause de je ne sais quelle ressemblance qu'ils lui trouvent avec ce gros animal; peut-être faut-il la chercher dans ses dents incisives, qui sont très-remarquables par leur longueur. Quoi qu'il en soit, s'il diffère de la taupe à quelques égards, il a aussi diverses affinités avec elle, et il n'y a point d'autre animal dont le nom lui convienne mieux.

« Ces taupes habitent dans les dunes qui sont aux environs du cap de Bonne-Espérance et près de la mer : on n'en trouve point dans l'intérieur du pays. Celle dont on voit ici la figure étoit un mâle, dont la longueur, depuis le museau jusqu'à la queue, en suivant la courbure du corps, étoit d'un pied; sa circonférence, prise derrière les jambes de devant, étoit de dix pouces, et de neuf devant les jambes de derrière. La partie supérieure de son corps étoit blanchâtre, avec une légère teinte de jaune qui se changeoit en couleur grise sur les côtés et sous le ventre.

« Sa tête n'étoit pas ronde comme celle de la taupe du Cap; elle étoit allongée, et elle se terminoit par un museau plat, de couleur de chair, assez semblable au boutoir d'un cochon; ses yeux étoient fort petits, et ses oreilles n'étoient marquées que par l'ouverture du canal auditif placée au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reste du corps. Elle avoit à chaque mâchoire deux dents incisives qui se montroient quoique la gueule fût fermée: celles d'en bas étoient fort longues; celles d'en haut étoient beaucoup plus courtes. Au premier coup d'œil, il sembloit qu'il y en eût quatre : elles étoient fort larges, et chacune avoit par-devant un profond sillon qui la partageoit en deux, et la faisoit paroître double; mais par derrière elles étoient tout-à-fait unies. Ses dents molaires étoient au nombre de huit dans chaque mâchoire : ainsi, avec les incisives, elle avoit vingt-deux dents en tout. Les inférieures avançoient un peu au delà des supérieures; mais ce qu'elles offroient de plus singulier, c'est qu'elles étoient mobiles, et que l'animal pouvoit les écarter ou les réunir à volonté : faculté qui ne se trouve dans aucun quadrupède qui me soit connu.

« Sa queue étoit plate et de la longueur de deux pouces six lignes; elle étoit couverte de longs poils, qui, de même que ceux qui formoient ses moustaches, et ceux de dessous ses pattes, étoient roides comme des soies de cochon.

« Il y avoit à chaque pied cinq doigts munis d'ongles fort longs et blanchâtres.

« On voit, par cette description, que si ces animaux surpassent de beaucoup les autres taupes en grandeur et en grosseur, ils leur ressemblent par les yeux et par les oreilles : mais il y a plus encore, ils vivent comme elles sous terre; ils y font des trous profonds et de longs boyaux; ils jettent la terre comme nos taupes, en l'accumulant en de très-gros monceaux : cela fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où ils sont; souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous jusqu'aux genoux.

« Il faut que ces taupes multiplient beaucoup, car elles sont très-nombreuses. Elles vivent de plantes et d'ognons, et par conséquent elles causent beaucoup de dommages aux jardins qui sont près des dunes. On mange leur chair, et on la dit fort bonne.

« Elles ne courent pas vite, et en marchant elles tournent leurs pieds en dedans,

1. Cette espèce paraît être la même que la grande taupe d'Afrique.

« comme les perroquets; mais elles sont très-« expéditives à creuser la terre. Leur corps « touche toujours le sol sur lequel elles sont. « Elles sont méchantes; elles mordent très-« fort, et il est dangereux de les irriter. »

LE MUSCARDIN.

Le muscardin est le moins laid de tous les rats; il a les yeux brillans, la queue touffue et le poil d'une couleur distinguée; il est plus blond que roux : il n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, et se trouve comme le loir plus souvent dans les bois, où il se retire dans les vieux arbres creux. L'espèce n'en est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse que celle du lérot; on trouve le muscardin presque toujours seul dans son trou, et nous avons eu beaucoup de peine à nous en procurer quelques uns : cependant il paroît qu'il est assez commun en Italie; que même il se trouve dans les climats du Nord, puisque M. Linnœus l'a compris dans la liste qu'il a donnée des animaux de Suède : et en même temps il semble qu'il ne se trouve point en Angleterre, car. M. Ray, qui l'avoit vu en Italie, dit que le petit *rat dormeur* qui se trouve en Angleterre n'est pas roux sur le dos comme celui d'Italie, et qu'il pourroit bien être d'une autre espèce. En France il est le même qu'en Italie; et nous avons trouvé qu'Aldrovande l'avoit bien indiqué : mais cet auteur ajoute qu'il y en a deux espèces en Italie, l'une rare dont l'animal a l'odeur du musc, l'autre plus commune dont l'animal n'a point d'odeur; et qu'à Bologne on les appelle tous deux *muscardins*, à cause de leur ressemblance tant par la figure que par la grosseur. Nous ne connoissons que l'une de ces espèces, et c'est la seconde; car notre muscardin n'a point d'odeur, ni bonne ni mauvaise. Il manque, comme le lérot, des feuillets graisseux qui enveloppent les intestins dans le loir : aussi ne devient-il pas si gras, et quoiqu'il n'ait point de mauvaise odeur, il n'est pas bon à manger.

Le muscardin s'engourdit par le froid, et se met en boule comme le loir et le lérot; il se ranime, comme eux, dans les temps doux, et fait aussi provision de noisettes et d'autres fruits secs. Il fait son nid sur les arbres, comme l'écureuil; mais il le place ordinairement plus bas, entre les branches d'un noisetier, dans un buisson, etc. Le nid est fait d'herbes entrelacées; il a environ six pouces de diamètre, et n'est ouvert que par le haut. Bien des gens de la campagne m'ont assuré qu'ils avoient trouvé de ces nids dans des bois taillis, dans des haies, qu'ils sont environnés de feuilles et de mousse, et que dans chaque nid il y avoit trois ou quatre petits. Ils abandonnent le nid dès qu'ils sont grands, et cherchent à se giter dans le creux ou sous le tronc des vieux arbres; et c'est là qu'ils reposent, qu'ils font leur provision, et qu'ils s'engourdissent.

LE SURMULOT.

Nous donnons le nom de *surmulot* à une nouvelle espèce de mulot, qui n'est connue que depuis quelques années. Aucun naturaliste n'a parlé de cet animal, à l'exception de M. Brisson, qui, le comprenant dans le genre des rats, l'a appelé *rat des bois*. Mais comme il diffère autant du rat que le mulot ou la souris, qui ont leurs noms propres, il doit avoir aussi un nom particulier, *surmulot*, comme qui diroit gros, grand mulot, auquel en effet il ressemble plus qu'au rat par la couleur et par les habitudes naturelles. Le surmulot est plus fort et plus méchant que le rat; il a le poil roux, la queue extrémement longue et sans poil, l'épine du dos arquée comme l'écureuil, et le corps beaucoup plus épais, des moustaches comme le chat. Ce n'est que depuis environ trente ans que cette espèce est répandue dans les environs de Paris. L'on ne sait d'où ces animaux

LE SURMULOT

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat *(Cuvier)*

Pl. 38

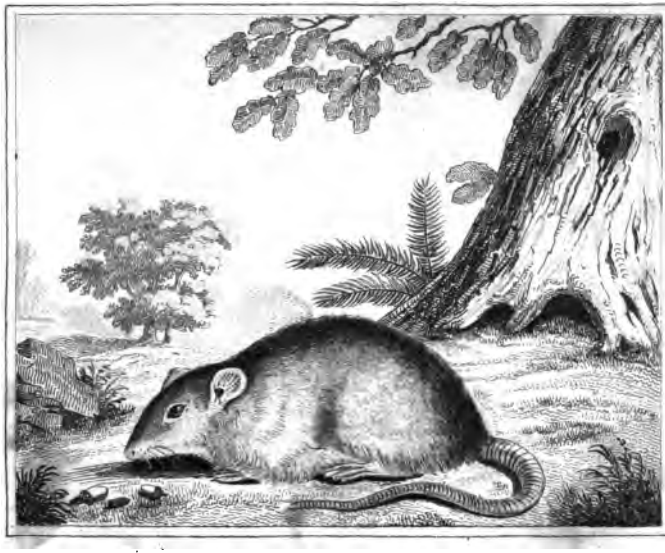

LA MARMOTTE

Ordre des Rongeurs..... *id*... *id*...

sont venus, mais ils ont prodigieusement multiplié; et l'on n'en sera pas étonné, lorsqu'on saura qu'ils produisent ordinairement douze ou quinze petits, souvent seize, dix-sept, dix-huit et même jusqu'à dix-neuf. Les endroits où ils ont paru pour la première fois, et où ils se sont bientôt fait remarquer par leurs dégâts, sont Chantilly, Marly-la-Ville et Versailles. M. Le Roy, inspecteur du parc, a eu la bonté de nous en envoyer une grande quantité, vivans et morts; il nous a même communiqué les remarques qu'il a faites sur une nouvelle espèce. Les mâles sont plus gros, plus hardis et plus méchans que les femelles: lorsqu'on les poursuit et qu'on veut les saisir, ils se retournent et mordent le bâton ou la main qui les frappe: leur morsure est non seulement cruelle, mais dangereuse; elle est promptement suivie d'une enflure assez considérable, et la plaie, quoique petite, est long-temps à se fermer. Ils produisent trois fois par an: ainsi deux individus de cette espèce en font tout au moins trois douzaines en un an. Les mères préparent un lit à leurs petits. Comme il y en avoit quelques unes de pleines dans le nombre de celles qu'on nous avoit envoyées vivantes, et que nous les gardions dans des cages, nous avons vu les femelles, deux ou trois jours avant de mettre bas, ronger la planche de la cage, en faire de petits copeaux en quantité, les disposer, les étendre, et ensuite les faire servir de lit à leurs petits.

Les surmulots ont quelques qualités naturelles qui semblent les rapprocher des rats d'eau: quoiqu'ils s'établissent partout, ils paroissent préférer le bord des eaux; les chiens les chassent comme ils chassent les rats d'eau, c'est-à-dire avec un acharnement qui tient de la fureur. Lorsqu'ils se sentent poursuivis, et qu'ils ont le choix de se jeter à l'eau ou de se fourrer dans un buisson d'épines, à égale distance, ils choisissent l'eau, y entrent sans crainte, et nagent avec une merveilleuse facilité. Cela arrive surtout lorsqu'ils ne peuvent regagner leurs terriers; car ils se creusent, comme les mulots, des retraites sous terre, ou bien ils se gitent dans celles des lapins. On peut, avec les furets, prendre les surmulots dans leurs terriers; ils les poursuivent comme les lapins, et semblent même les chercher avec plus d'ardeur.

Ces animaux passent l'été dans la campagne; et quoiqu'ils se nourrissent principalement de fruits et de grain, ils ne laissent pas d'être aussi très-carnassiers: ils mangent les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille; et quand ils entrent dans un poulailler, ils font comme le putois, ils en égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent en manger. Vers le mois de novembre, les meres, les petits et tous les jeunes surmulots quittent la campagne, et vont en troupes dans les granges, où ils font un dégât infini; ils hachent la paille, consomment beaucoup de grain, et infectent le tout de leur ordure. Les vieux mâles restent à la campagne; chacun d'eux habite seul dans son trou: ils y font, comme les mulots, provision, pendant l'automne, de gland, de faîne, etc.; ils le remplissent jusqu'au bord, et demeurent eux-mêmes au fond du trou. Ils ne s'y engourdissent pas comme les loirs; ils en sortent en hiver, surtout dans les beaux jours. Ceux qui vivent dans les granges en chassent les souris et les rats; l'on a même remarqué, depuis que les surmulots se sont si fort multipliés aux environs de Paris, que les rats y sont beaucoup moins communs qu'ils ne l'étoient autrefois.

LA MARMOTTE.

De tous les auteurs modernes qui ont écrit sur l'histoire naturelle, Gesner est celui qui, pour le détail, a le plus avancé la science; il joignoit à une grande érudition un sens droit et des vues saines: Aldrovande n'est guère que son commentateur, et les naturalistes de moindre nom ne sont que ses copistes. Nous n'hésiterons pas à emprunter de lui des faits au sujet des marmottes, animaux de son pays [1], qu'il connoissoit mieux que nous, quoique nous en ayons nourri, comme lui, quelques unes à la maison. Ce que nous avons observé se

1. Gesner étoit Suisse, et c'est un des hommes qui font le plus d'honneur à la nation.

trouvant d'accord avec ce qu'il en dit, nous ne doutons pas que ce qu'il a observé de plus ne soit également vrai.

La marmotte, prise jeune, s'apprivoise plus qu'aucun animal sauvage, et presque autant que nos animaux domestiques; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, à obéir en tout à la voix de son maître. Elle est, comme le chat, antipathique avec le chien : lorsqu'elle commence à être familière dans la maison, et qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque et mord en sa présence les chiens les plus redoutables. Quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait aussi grande qu'un lièvre, elle est bien plus trapue, et joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse. Elle a les quatre dents du devant des mâchoires assez longues et assez fortes pour blesser cruellement; cependant elle n'attaque que les chiens, et ne fait mal à personne, à moins qu'on ne l'irrite. Si l'on n'y prend pas garde, elle ronge les meubles, les étoffes, et perce même les bois lorsqu'elle est renfermée. Comme elle a les cuisses très-courtes, et les doigts des pieds faits à peu près comme ceux de l'ours, elle se tient souvent assise, et marche comme lui aisément sur ses pieds de derrière; elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant, et mange debout comme l'écureuil : elle court assez vite en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres; elle monte entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines; et c'est des marmottes, dit-on, que les Savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées. Elles mangent de tout ce qu'on leur donne, de la viande, du pain, des fruits, des racines, des herbes potagères, des choux, des hanetons, des sauterelles, etc.; mais elles sont plus avides de lait et de beurre que de tout autre aliment. Quoique moins enclines que le chat à dérober, elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on renferme le lait, et elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire en faisant comme le chat, une espèce de murmure de contentement. Au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise; elles ne boivent que très-rarement de l'eau et refusent le vin.

La marmotte tient un peu de l'ours et un peu du rat pour la forme du corps : ce n'est cependant pas l'*arctomys* ou le *rat-ours* des anciens, comme l'ont cru quelques auteurs, et entre autres Perrault. Elle a le nez, les lèvres et la forme de la tête comme le lièvre, le poil et les ongles du blaireau, les dents du castor, la moustache du chat, les yeux du loir, les pieds de l'ours, la queue courte, et les oreilles tronquées. La couleur de son poil sur le dos est d'un roux brun, plus ou moins foncé : ce poil est assez rude; mais celui du ventre est roussâtre, doux et touffu. Elle a la voix et le murmure d'un petit chien lorsqu'elle joue ou quand on la caresse; mais lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet si perçant et si aigu, qu'il blesse le tympan. Elle aime la propreté, et se met à l'écart, comme le chat, pour faire ses besoins; mais elle a, comme le rat, surtout en été, une odeur forte qui la rend très-désagréable : en automne, elle est très-grasse. Outre un très-grand épiploon, elle a, comme le loir, deux feuillets graisseux fort épais : cependant elle n'est pas également grasse sur toutes les parties du corps; le dos et les reins sont plus chargés que le reste d'une graisse ferme et solide, assez semblable à la chair des tétines du bœuf. Aussi la marmotte seroit assez bonne à manger, si elle n'avoit pas toujours un peu d'odeur, qu'on ne peut masquer que par des assaisonnemens très-forts.

Cet animal, qui se plaît dans la région de la neige et des glaces, qu'on ne trouve que sur les plus hautes montagnes, est cependant sujet plus qu'un autre à s'engourdir par le froid. C'est ordinairement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre qu'elle se recèle dans sa retraite, pour n'en sortir qu'au commencement d'avril. Cette retraite est faite avec précaution, et meublée avec art : elle est d'abord d'une grande capacité, moins large que longue, et très-profonde : au moyen de quoi elle peut contenir une ou plusieurs marmottes, sans que l'air s'y corrompe. Leurs pieds et leurs ongles paroissent être faits pour fouiller la terre, et elles la creusent en effet avec une merveilleuse célérité; elles jettent au dehors, derrière elles, les déblais de leur excavation: ce n'est pas un trou, un boyau droit ou tortueux, c'est une espèce de galerie faite en forme d'Y grec, dont les deux branches ont chacune une ouverture, et aboutissent toutes deux à un cul-de-sac, qui est le lieu du séjour. Comme le tout est pratiqué sur le penchant de la montagne, il n'y a que le cul-de-sac qui soit de niveau, la branche inférieure de l'Y grec est en pente au dessous du cul-de-sac; et c'est dans cette partie, la plus basse du domicile, qu'elles font leurs excrémens, dont l'humidité s'écoule aisément au dehors : la branche supérieure de

l'Y grec est aussi un peu en pente, et plus élevée que tout le reste; c'est par là qu'elles entrent et qu'elles sortent. Le lieu du séjour est non seulement jonché, mais tapissé fort épais de mousse et de foin; elles en font ample provision pendant l'été : on assure même que cela se fait à frais ou travaux communs; que les unes coupent les herbes les plus fines, que d'autres les ramassent, et que tour à tour elles servent de voiture pour les transporter au gîte : l'une, dit-on, se couche sur le dos, se laisse charger de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue, et prennent garde en même temps que la voiture ne verse. C'est, à ce qu'on prétend, par ce frottement trop souvent réitéré qu'elles ont presque toutes le poil rongé sur le dos. On pourroit cependant en donner une autre raison; c'est qu'habitant sous la terre, et s'occupant sans cesse à la creuser, cela suffit pour leur peler le dos. Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'elles demeurent ensemble, et qu'elles travaillent en commun à leur habitation : elles y passent les trois quarts de leur vie; elles s'y retirent pendant l'orage, pendant la pluie, ou des qu'il y a quelque danger; elles n'en sortent même que dans les plus beaux jours, et ne s'en éloignent guère : l'une fait le guet, assise sur une roche élevée, tandis que les autres s'amusent à jouer sur le gazon, ou s'occupent à le couper pour en faire du foin; et lorsque celle qui fait sentinelle aperçoit un homme, un aigle, un chien, etc., elle avertit les autres par un coup de sifflet, et ne rentre elle-même que la dernière.

Elles ne font pas de provisions pour l'hiver; il semble qu'elles deviennent qu'elles seroient inutiles; mais lorsqu'elles sentent les premières approches de la saison qui doit les engourdir, elles travaillent à fermer les deux portes de leur domicile, et elles le font avec tant de soin et de solidité, qu'il est plus aisé d'ouvrir la terre partout ailleurs que dans l'endroit qu'elles ont muré. Elles sont alors très-grasses; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt livres : elles le sont encore trois mois après; mais peu à peu leur embonpoint diminue, et elles sont maigres sur la fin de l'hiver. Lorsqu'on découvre leur retraite, on les trouve resserrées en boule, et fourrées dans le foin; on les emporte tout engourdies; on peut même les tuer sans qu'elles paroissent le sentir : on choisit les plus grasses pour les manger, et les plus jeunes pour les apprivoiser. Une chaleur graduée les ranime comme les loirs; et celles qu'on nourrit à la maison, en les tenant dans des lieux chauds, ne s'engourdissent pas, et sont même aussi vives que dans les autres temps. Nous ne répétons pas, au sujet de l'engourdissement de la marmotte, ce que nous avons dit à l'article du loir : le refroidissement du sang en est la seule cause; et l'on avoit observé, avant nous, que dans cet état de torpeur la circulation étoit très-lente, aussi bien que toutes les sécrétions, et que leur sang n'étant pas renouvelé par un chyle nouveau, étoit sans aucune sérosité. Au reste, il n'est pas sûr qu'elles soient toujours et constamment engourdies pendant sept ou huit mois, comme presque tous les auteurs le prétendent. Leurs terriers sont profonds; elles y demeurent en nombre; il doit donc s'y conserver de la chaleur dans les premiers temps, et elles y peuvent manger de l'herbe qu'elles y ont amassée. M. Altmann dit même, dans son *Traité sur les animaux de Suisse*, que les chasseurs laissent les marmottes trois semaines ou un mois dans leur caveau, avant que d'aller troubler leur repos; qu'ils ont soin de ne point creuser lorsqu'il fait un temps doux, ou qu'il souffle un vent chaud; que sans ces précautions, les marmottes se réveillent et creusent plus avant, mais qu'en ouvrant leurs retraites dans le temps des grands froids, on les trouve tellement assoupies, qu'on les emporte facilement. On peut donc dire qu'à tous égards elles sont comme les loirs, et que si elles sont engourdies plus long-temps, c'est qu'elles habitent un climat où l'hiver est plus long.

Ces animaux ne produisent qu'une fois l'an : les portées ordinaires ne sont que de trois ou quatre petits; leur accroissement est prompt, et la durée de leur vie n'est que de neuf ou dix ans : aussi l'espèce n'en est ni nombreuse, ni bien répandue. Les Grecs ne la connoissoient pas, ou du moins ils n'en ont fait aucune mention. Chez les Latins, Pline est le premier qui l'ait indiquée sous le nom de *mus alpinus*, rat des Alpes; et en effet, quoiqu'il y ait dans les Alpes plusieurs autres espèces de rats, aucune n'est plus remarquable que la marmotte, aucune n'habite comme elle les sommets des plus hautes montagnes : les autres se tiennent dans les vallons, ou bien sur la croupe des collines et des premières montagnes; mais il n'y en a point qui monte aussi haut que la marmotte. D'ailleurs elle ne descend jamais des hauteurs, et paroît

être particulièrement attachée à la chaine des Alpes, où elle semble choisir l'exposition du midi et du levant, de préférence à celle du nord ou du couchant. Cependant il s'en trouve dans les Apennins, dans les Pyrénées, et dans les plus hautes montagnes de l'Allemagne. Le *bobak* de Pologne, auquel M. Brisson, et d'après lui, MM. Arnault de Nobleville et Salerne, ont donné le nom de *marmotte*, diffère de cet animal, non seulement par les couleurs du poil, mais aussi par le nombre des doigts; car il a cinq doigts aux pieds de devant : l'ongle du pouce paroit au dehors de la peau, et l'on trouve au dedans les deux phalanges de ce cinquième doigt, qui manque en entier dans la marmotte. Ainsi le *bobak* ou marmotte de Pologne, le *monax* ou marmotte de Canada, le *cavia* ou marmotte de Bahama, et le *cricet* ou marmotte de Strasbourg, sont tous les quatre des espèces différentes de la marmotte des Alpes.

LE MONAX.

Nous donnons ici la figure de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *monax*, ou *marmotte du Canada*. Le dessin nous en a été envoyé par M. Collinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paroit différer des autres marmottes, en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes et le bobak ou marmotte de Pologne en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête, qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue et moins fournie dans le monax que dans notre marmotte, en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada comme une espèce voisine, plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce l'animal dont parle le baron de La Hontan, et qu'il nomme *siffleur*. Il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada; qu'il approche du lièvre pour la grosseur, mais qu'il est plus court de corps; que la peau en est fort estimée, et qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger. Il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux *siffleurs*, parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même et d'un ton très-aigu.

MARMOTTE
DE KAMTSCHATKA.

Les voyageurs russes ont trouvé dans les terres du Kamtschatka un animal qu'ils ont appelé *marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication : ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarrures, au plumage varié d'un bel oiseau; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, et qu'il se nourrit de racines, de baies et de noix de cèdre. Je dois observer que cette expression, *noix de cèdre*, présente une fausse idée; car le vrai cèdre porte des cônes, et les autres arbres qu'on a désignés par le nom de *cèdres* même portent des baies.

LA MARMOTTE
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE[1].

C'est encore à M. Allamand, savant naturaliste et professeur à Leyde, que nous devons la première connoissance de cet animal. M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *cavia capensis*, et ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *marmotte bâtarde*

1. Cet animal est le même que le daman.

LE MONAX

Ordre des Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier)*

Pl. 39.

LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE ESPÉRANCE

Ordre des Rongeurs.....*id*.....*id*.....

UNIV. OF

d'Afrique. Tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avoit envoyé une gravure. Il marquoit à ce sujet à M. Daubenton :

« Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-Espérance. Il n'est pas tout-à-fait aussi bien représenté que je le désirois; mais comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la première occasion, si vous souhaitez de le voir. »

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il étoit arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivans, et que nous espérions que quelque naturaliste en feroit une bonne description. En effet, MM. Pallas et Vosmaër ont tous deux décrit cet animal, et je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

« Cet animal, dit M. Vosmaër, est connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom de *blaireau des rochers*, vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers et dans la terre, comme le blaireau, auquel néanmoins il ne ressemble point; il ressemble plus à la marmotte, et cependant il en diffère... C'est Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, et a dit qu'il ressemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau. »

Nous adopterons donc la dénomination de *marmotte du Cap*, et nous la préférerons à celle de *cavia du Cap*, parce que l'animal dont il est ici question est très-différent du cavia ou cabiai : 1° par le climat, le cavia étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne se trouve qu'en Afrique; 2° parce que le nom de *cavia* est un mot brasilien, qui ne doit point être transporté au cavia, qui est le vrai cabiai, et au cabiai-cobaïa, qui est le cochon-d'Inde; 3° enfin, parce que le cabiai est un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers et les terres les plus sèches qu'elle peut creuser avec ses ongles.

« Le premier animal de cette espèce, dit M. Vosmaër, qui ait paru en Europe, a été envoyé à M. le prince d'Orange par M. Tulbagh, et on en conserve la dépouille dans le cabinet de ce prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui est arrivé depuis; il étoit aussi fort jeune et très-petit. Celui que je vais décrire étoit un mâle, et il m'a été envoyé par M. Bergmeyer d'Amsterdam.... Le genre de vie de ces animaux, suivant les informations qui m'en ont été données, est fort triste, dormant souvent pendant la journée. Leur mouvement est lent et s'exécute par bonds; mais, dans leur état de nature, peut-être est-il aussi vif que celui des lapins. Ils poussent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus et perçans. »

Je remarquerai, en passant, que ce caractère rapproche encore cet animal de la marmotte; car on sait que nos marmottes des Alpes font souvent entendre un sifflet fort aigu.

« On nourrissoit en Hollande cette espèce de marmotte du Cap, continue M. Vosmaër, avec du pain et diverses sortes d'herbes potagères. Il est fort vraisemblable que ces animaux ne portent pas long-temps leurs petits, qu'ils mettent bas souvent et en grand nombre. La forme de leurs pieds paroît aussi dénoter qu'ils sont propres à fouir la terre. Cet animal étant mort à Amsterdam, je le donnai à M. Pallas pour le disséquer.

« Il ressemble beaucoup pour la taille au lapin commun; mais il est plus gros et plus ramassé : le ventre est surtout fort gros. Les yeux sont beaux et médiocrement grands; les paupières ont en dessous et en dessus quelques petits poils courts et noirs, au dessus desquels on en voit cinq ou six noirs, mais longs, qui sortent à peu près du coin de la paupière antérieure, et retournent en arrière vers la tête; il y a de pareilles moustaches sur la lèvre supérieure, vers le milieu du museau.

« Le nez est sans poil, noir, et comme divisé par une fine couture qui descend jusque sur la lèvre; les narines paroissent comme un cordon rompu au milieu; sous le museau, vers le gosier, et sur les joues, on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs, et tous plus roides que l'autre poil; des poils de même espèce sont semés de distance en distance sur tout le corps.... Le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds; la langue est fort épaisse, passablement longue, garnie de petits mamelons, et ovale à son extrémité. La mâchoire supérieure a deux dents fort longues, saillantes au devant du museau, et écartées l'une de l'autre; elles ont la forme d'un triangle allongé et aplati : les dents de la mâchoire inférieure sont posées au devant du museau; elles sont coupantes, fort serrées, et au nombre de quatre; elles sont

assez longues, plates et larges.... Les dents molaires sont assez grosses, quatre en haut et quatre en bas de chaque côté; on en pourroit compter une cinquième, plus petite que les autres.... Cet animal a les jambes de devant fort courtes, et cachées à moitié sous la peau du corps : les pieds sont nus et ne présentent qu'une peau noire : ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très-apparens, et celui du milieu le plus long; le quatrième, qui est au côté extérieur, est beaucoup plus court que les autres, et comme adhérent au troisième : le bout de ces doigts est armé d'onglets courts et ronds, attachés à la peau de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts, dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe; le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin.... Il n'y a pas le moindre indice de queue; l'anus se montre fort long, et le prépuce, en bourrelet rond, découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne; il est plus foncé sur la tête et sur le dos, et il est blanchâtre sur la poitrine et le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou, tout près les épaules : cette bande ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de devant, et en général le poil est doux et laineux. »

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal, on la trouvera dans l'ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre *Spicilegia zoologica*. Cet habile naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin, et il faudroit la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

* Nous avions donné à cet animal le nom de *marmotte du Cap*, d'après Kolbe et Vosmaër, parce que, en effet, il a quelque ressemblance avec la marmotte. Cependant il n'est point du genre des marmottes, et n'en a pas les habitudes; mais M. Allamand nous a informé qu'on appeloit *klipdas* ce même animal, auquel on donnoit aussi le nom de *blaireau des rochers*. Nous l'avons fait dessiner de nouveau, d'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, et nous avons adopté le nom de *klipdas*, parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin, que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, et il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet :

« M. le comte de Buffon a donné l'histoire d'un petit animal auquel il donne le nom de *marmotte du cap de Bonne-Espérance*. Permettez-moi, M. le comte, de vous dire que cet animal n'a dans ses mœurs aucune ressemblance avec la marmotte. J'en ai reçu une femelle du cap de Bonne-Espérance, qui vit encore, et que j'ai donnée à ma sœur, la comtesse Borke, qui l'a présentement depuis quatre ans. Je l'ai peinte d'après nature, et j'ai l'honneur de vous envoyer une gravure faite d'après cette peinture, et qui représente ce petit animal très au naturel. Celle qui est dans votre ouvrage, copiée de celle qui se trouve dans le *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, est absolument manquée. Le genre de ces petits animaux n'est pas aussi triste que le prétend M. Vosmaër; tout au contraire, il est d'un naturel gai et dispos : cela dépend de la manière dont on le tient. Pendant les premières semaines que je l'avois, je le tins toujours attaché avec une ficelle à sa petite loge, et il passa la plus grande partie des jours et des nuits à dormir dans sa loge : et que pouvoit-il faire de mieux pour supporter l'ennui de l'esclavage ? Mais depuis qu'on lui permet de courir en liberté par les chambres, il se montre tout autre; il est non seulement très-apprivoisé, mais même susceptible d'attachement. Il se plaît à être sur les genoux de sa maîtresse; il la distingue des autres au point que, quand il est enfermé dans une chambre et qu'il l'entend venir, il reconnoît sa marche, il s'approche de la porte, se met aux écoutes; et si elle s'en retourne sans entrer chez lui, il s'en retourne tristement et à pas lents. Quand on l'appelle, il répond par un petit cri point désagréable, et vient promptement vers la personne qui le demande. Il saute très-légèrement et avec beaucoup de précision. Il est frileux, et cherche de préférence à se coucher tout en haut du poêle, sur lequel il saute en deux sauts. Il ne grimpe pas, mais il saute aussi légèrement que des chats, sans jamais rien renverser. Il aime à être tout à côté du feu; et comme le poêle de la chambre est ce que nous nommons un *windofen* qu'on chauffe par une espèce de cheminée pratiquée dans le poêle, et qu'on ferme d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il s'est glissé dans le poêle pendant que le bois y brûloit; et comme on avoit fermé la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y étoit, il

souffrit une chaleur bien violente pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mit le nez à la petite porte de fer qui est pratiquée dans la grande porte, et qu'on avoit laissée ouverte pour y faire entrer l'air, sur quoi on le fit sortir promptement. Quoiqu'il se fût brûlé le poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas rendu prévoyant, et il recherche encore toujours à être bien près du feu. Ce petit animal est extrêmement propre, au point qu'on l'a accoutumé à se servir d'un pot pour y faire ses ordures et y lâcher son eau. On remarqua que, pour se vider, il lui falloit un lieu commode et une attitude particulière; car alors il se dresse sur les pattes de derrière, en les appuyant contre un mur ou quelque chose de stable qui ne recule pas sous lui, et il pose les pieds de devant sur un bâton ou quelque chose d'élevé, en léchant sa bouche avec sa langue pendant tout le temps que l'opération dure. On diroit qu'il se décharge avec peine; et pour profiter de l'inclination qu'il a pour la propreté, on lui a préparé un lieu commode, une espèce de chaise percée dont il se sert toujours.

« Il se nourrit d'herbes, de fruits, de patates, qu'il aime beaucoup crues et cuites, et même il mange du bœuf fumé; mais il ne mange que de cette viande, et jamais de la crue ni d'autres viandes. Apparemment que, pendant son transport par mer, on lui a fait connoître cette nourriture, qui doit cependant être souvent variée; car il se lasse bientôt et perd l'appétit lorsqu'on lui donne la même pendant plusieurs jours : alors il passe une journée entière sans manger, mais le lendemain il répare le temps perdu. Il mange la mousse et l'écorce du chêne, et sait se glisser adroitement jusqu'au fond de la caisse à bois pour l'enlever des bûches qui en sont encore couvertes. Il ne boit pas ordinairement, et ce n'est que lorsqu'il a mangé du bœuf salé qu'on l'a vu boire fréquemment. Il se frotte dans le sable comme les oiseaux pulvérateurs, pour se défaire de la vermine qui l'incommode, et ce n'est pas en se vautrant comme les chiens, les renards, mais d'une manière tout étrangère à tout autre quadrupède, et exactement comme le faisan ou la perdrix. Il est toujours très-dispos pendant tout le cours de l'année, et il me paroît être trop éveillé pour imaginer qu'il puisse passer une partie de l'hiver dans un état de torpeur comme la marmotte ou le loir. Je ne vois pas non plus qu'il puisse se creuser un terrier comme les marmottes ou les blaireaux, n'ayant ni des ongles crochus aux doigts ni ceux-ci assez forts pour un travail aussi rude; il ne peut que se glisser dans les crevasses des rochers pour y établir sa demeure et pour échapper aux oiseaux de proie, qu'il craint beaucoup : du moins chaque corneille que le nôtre voit voler lorsqu'il est assis sur la fenêtre, place favorite pour lui, l'alarme; il se précipite d'abord et court se cacher dans sa loge, d'où il ne sort que long-temps après lorsqu'il imagine le danger passé. Il ne mord pas violemment; et quoiqu'il en fasse des tentatives lorsqu'on l'irrite, il ne peut guère se défendre à coups de dents, pas même contre le petit épagneul de sa maîtresse, qui, jaloux des faveurs qu'on lui prodigue, prend quelquefois querelle avec lui. Il ne trouve probablement, en état de liberté, son salut que dans la fuite et dans la célérité de ses sauts, talens très-utiles pour ce petit animal, qui, selon le rapport des voyageurs, habite les rochers du sud de l'Afrique. Quoiqu'il engraisse beaucoup lorsqu'on le tient enfermé ou à l'attache, il ne prend guère plus d'embonpoint qu'un autre animal bien nourri, dès qu'on lui donne une pleine liberté de courir et de se donner de l'exercice. »

LE BOBAK,

ET LES AUTRES MARMOTTES.

L'on a donné le nom de *marmotte de Strasbourg* au hamster, et celui de *marmotte de Pologne* au bobak; mais autant il est certain que le hamster n'est point une marmotte, autant il est probable que le bobak en est une; car il ne diffère de la marmotte des Alpes que par les couleurs du poil; il est d'un gris moins brun ou d'un jaune plus pâle; il a aussi une espèce de pouce, ou plutôt un ongle, aux pieds de devant, au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts à ses pieds, et que le pouce lui manque. Du

reste, elle lui ressemble en tout; ce qui peut faire présumer que ces deux animaux ne forment pas deux espèces distinctes et séparées. Il en est de même du monax [1] ou marmotte de Canada, que quelques voyageurs ont appelé *siffleur;* il ne paroît différer de la marmotte que par la queue, qu'il a plus longue et plus garnie de poils. Le monax du Canada, le bobak de Pologne et la marmotte des Alpes pourroient donc n'être tous trois que le même animal, qui, par la différence des climats, auroit subi les variétés que nous venons d'indiquer. Comme cette espèce habite de préférence la région la plus haute et la plus froide des montagnes; comme on la trouve en Pologne, en Russie, et dans les autres parties du nord de l'Europe, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au Canada, où seulement elle est plus petite qu'en Europe [2]: et cela ne lui est pas particulier; car tous les animaux qui sont communs aux deux continens sont plus petits dans le nouveau que dans l'ancien.

L'animal de Sibérie que les Russes appellent *jevraschka* est une espèce de marmotte encore plus petite que le monax du Canada. Cette petite marmotte a la tête ronde et le museau écrasé: on ne lui voit point d'oreilles; et l'on ne peut même découvrir l'ouverture du conduit auditif qu'en détournant le poil qui le couvre. La longueur du corps, y compris la tête, est tout au plus d'un pied: la queue n'a guère que trois pouces; elle est presque ronde auprès du corps, et ensuite elle s'aplatit, et son extrémité paroît tronquée. Le corps de cet animal est assez épais; le poil est fauve, mêlé de gris, et celui de l'extrémité de la queue est presque noir. Les jambes sont courtes; celles de derrière sont seulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts et cinq ongles noirs et un peu courbés; ceux de devant n'en ont que quatre. Lorsqu'on irrite ces animaux, ou seulement qu'on veut les prendre, ils mordent violemment, et font un cri aigu comme la marmotte: quand on leur donne à manger, ils se tiennent assis, et portent à leur gueule avec les pieds de devant. Ils se recherchent au printemps, et produisent en été: les portées ordinaires sont de cinq ou six; ils se font des terriers où ils passent l'hiver, et où la femelle met bas et allaite ses petits. Quoiqu'ils aient beaucoup de ressemblance et d'habitudes communes avec la marmotte, il paroît néanmoins qu'ils sont d'une espèce réellement différente; car dans les mêmes lieux, en Sibérie, il se trouve de vraies marmottes de l'espèce de celles de Pologne ou des Alpes, et que les Sibériens appellent *surok;* et l'on n'a pas remarqué que ces deux espèces se mêlent ni qu'il y ait entre elles aucune race intermédiaire.

LA CHAUVE-SOURIS.

Quoique tout soit également parfait en soi, puisque tout est sorti des mains du Créateur, il est cependant, relativement à nous, des êtres accomplis, et d'autres qui semblent être imparfaits ou difformes. Les premiers sont ceux dont la figure nous paroît agréable et complète, parce que toutes les parties sont bien ensemble, que le corps et les membres sont proportionnés, les mouvemens assortis, toutes les fonctions faciles et naturelles. Les autres, qui nous paroissent hideux, sont ceux dont les qualités nous sont nuisibles, ceux dont la nature commune, et dont la forme est trop différente des formes ordinaires desquelles nous avons reçu les premières sensations, et tire les idées qui nous servent de modèle pour juger. Une tête humaine sur un cou de cheval, le corps couvert de plumes et terminé par une queue de poisson, n'offrent un tableau d'une énorme difformité que parce qu'on y réunit ce que la nature a de plus éloigné. Un animal qui, comme la chauve-souris, est à demi quadrupède, à

1. Voyez la figure et la description du monax dans l'*Histoire des oiseaux* d'Edwards, p. 104.

2. La marmotte des Alpes et celle de Pologne (bobak) ont un pied et demi depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le monax, ou marmotte de Canada, n'a que quatorze ou quinze pouces de longueur.

LA CHAUVE-SOURIS

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Cheiroptères.
Genre Chauve-souris. *(Cuvier)*

Pl. 40.

1. L'OREILLARD. 2. LE PETIT FER À CHEVAL.
Ordre des Carnassiers.....*id*....*id*.....

UNIV. OF

demi volatile, et qui n'est en tout ni l'un ni l'autre, est, pour ainsi dire, un être monstre, en ce que, réunissant les attributs de deux genres si différens, il ne ressemble à aucun des modèles que nous offrent les grandes classes de la nature : il n'est qu'imparfaitement quadrupède, et il est encore plus imparfaitement oiseau. Un quadrupède doit avoir quatre pieds, un oiseau a des plumes et des ailes; dans la chauve-souris les pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler, et qu'elle puisse aussi s'en servir pour se traîner. Ce sont en effet des extrémités difformes, dont les os sont monstrueusement allongés, et réunis par une membrane qui n'est couverte ni de plumes ni même de poil, comme le reste du corps : ce sont des espèces d'ailerons, ou, si l'on veut, des pattes ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, et dont les quatre autres doigts très-longs ne peuvent agir qu'ensemble, et n'ont point de mouvemens propres ni de fonctions séparées; ce sont des espèces de mains dix fois plus grandes que les pieds, et en tout quatre fois plus longues que le corps entier de l'animal; ce sont, en un mot, des parties qui ont plutôt l'air d'un caprice que d'une production régulière. Cette membrane couvre les bras, forme les ailes ou les mains de l'animal, se réunit à la peau de son corps, et enveloppe en même temps ses jambes, et même sa queue, qui, par cette jonction bizarre, devient, pour ainsi dire, l'un de ses doigts. Ajoutez à ces disparates et à ces disproportions du corps et des membres les difformités de la tête, qui souvent sont encore plus grandes : car, dans quelques espèces, le nez est à peine visible, les yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, et se confondent avec les joues; dans d'autres, les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer à cheval, et le nez recouvert par une espèce de crête; la plupart ont la tête surmontée par quatre oreillons : toutes ont les yeux petits, obscurs et couverts, le nez ou plutôt les naseaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille; toutes aussi cherchent à se cacher, fuient la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux, n'en sortent que la nuit, y rentrent au point du jour pour y demeurer collées contre les murs. Leur mouvement dans l'air est moins un vol qu'une espèce de voltigement incertain, qu'elles semblent n'exécuter que par effort et d'une manière gauche : elles s'élèvent de terre avec peine; elles ne volent jamais à une grande hauteur; elles ne peuvent qu'imparfaitement précipiter, ralentir ou même diriger leur vol : il n'est ni très-rapide ni bien direct; il se fait par des vibrations brusques dans une direction oblique et tortueuse : elles ne laissent pas de saisir en passant les moucherons, les cousins, et surtout les papillons phalènes qui ne volent que la nuit; elles les avalent, pour ainsi dire, tout entiers; et l'on voit dans leurs excrémens les débris des ailes et des autres parties sèches qui ne peuvent se digérer. Étant un jour descendu dans les grottes d'Arcy pour en examiner les stalactites, je fus surpris de trouver sur un terrain tout couvert d'albâtre, et dans un lieu si ténébreux et si profond, une espèce de terre qui étoit d'une tout autre nature; c'étoit un tas épais et large de plusieurs pieds d'une matière noirâtre, presque entièrement composée de portions d'ailes et de pattes de mouches et de papillons, comme si ces insectes se fussent rassemblés en nombre immense et réunis dans ce lieu pour y périr et pourrir ensemble. Ce n'étoit cependant autre chose que de la fiente de chauve-souris, amoncelée probablement pendant plusieurs années dans l'endroit de ces voûtes souterraines qu'elles habitoient de préférence; car dans toute l'étendue de ces grottes, qui est de plus d'un demi-quart de lieue, je ne vis aucun autre amas d'une pareille matière, et je jugeai que les chauve-souris avoient fixé dans cet endroit leur demeure commune, parce qu'il y parvenoit encore une très-foible lumière par l'ouverture de la grotte, et qu'elles n'alloient pas plus avant pour ne pas s'enfoncer dans une obscurité trop profonde.

Les chauve-souris sont de vrais quadrupèdes; elles n'ont rien de commun que le vol avec les oiseaux; mais comme l'action de voler suppose une très-grande force dans la partie supérieure du corps et dans les membres antérieurs, elles ont les muscles pectoraux beaucoup plus forts et plus charnus qu'aucun des quadrupèdes, et l'on peut dire que par là elles ressemblent encore aux oiseaux; elles en diffèrent par tout le reste de la conformation tant extérieure qu'intérieure : les poumons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viscères, sont semblables à ceux des quadrupèdes, à l'exception de la verge, qui est pendante et détachée, ce qui est particulier à l'homme, aux singes et aux chauve-souris : elles produisent, comme les quadrupèdes, leurs petits vivans; enfin elles ont, comme eux, des dents et des mamelles : l'on assure qu'elles

ne portent que deux petits, qu'elles les allaitent et les transportent même en volant. C'est en été qu'elles s'accouplent et qu'elles mettent bas; car elles sont engourdies pendant l'hiver : les unes se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte de leur souterrain par les pieds de derrière, et demeurent ainsi suspendues; les autres se collent contre les murs ou se recèlent dans des trous; elles sont toujours en nombre pour se défendre du froid : toutes passent l'hiver sans bouger, sans manger, ne se réveillent qu'au printemps, et se recèlent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles supportent plus aisément la diète que le froid : elles peuvent passer plusieurs jours sans manger, et cependant elles sont du nombre des animaux carnassiers; car lorsqu'elles peuvent entrer dans une office, elles s'attachent aux quartiers de lard qui y sont suspendus, et elles mangent aussi de la viande crue ou cuite, fraîche ou corrompue.

Les naturalistes qui nous ont précédés ne connoissoient que deux espèces de chauve-souris. M. Daubenton en a trouvé cinq autres, qui sont, aussi bien que les deux premières espèces, naturelles à notre climat; elles y sont même aussi communes, aussi abondantes, et il est assez étonnant qu'aucun observateur ne les eût remarquées. Ces sept espèces sont très-distinctes, très-différentes les unes des autres, et n'habitent même jamais ensemble dans le même lieu.

La première, qui étoit connue, est la chauve-souris commune, ou la chauve-souris proprement dite, dont j'ai donné ci-devant les dénominations.

La seconde est la chauve-souris à grandes oreilles, que nous nommerons l'*oreillard*, qui a aussi été reconnue par les naturalistes et indiquée par les nomenclateurs. L'oreillard est peut-être plus commun que la chauve-souris; il est bien plus petit de corps; il a aussi les ailes beaucoup plus courtes, le museau moins gros et plus pointu, les oreilles d'une grandeur démesurée.

La troisième espèce, que nous appellerons la *noctule*, du mot italien *notula*, n'étoit pas connue : cependant elle est très-commune en France, et on la rencontre même plus fréquemment que les deux espèces précédentes. On la trouve sous les toits, sous les gouttières de plomb des châteaux, des églises, et aussi dans les vieux arbres creux; elle est presque aussi grosse que la chauve-souris; elle a les oreilles courtes et larges, le poil roussâtre; la voix aigre, perçante, et assez semblable au son d'un timbre de fer.

Nous nommerons *sérotine* la quatrième espèce, qui n'étoit nullement connue : elle est plus petite que la chauve-souris et que la noctule; elle est à peu près de la grandeur de l'oreillard; mais elle en diffère par les oreilles, qu'elle a courtes et pointues, et par la couleur du poil; elle a les ailes plus noires et le poil d'un brun plus foncé.

Nous appellerons la cinquième espèce, qui n'étoit pas connue, la *pipistrelle*, du mot italien *pipistrello*, qui signifie aussi chauve-souris. La pipistrelle n'est pas, à beaucoup près, aussi grosse que la chauve-souris ou la noctule, ni même que la sérotine ou l'oreillard. De toutes les chauve-souris c'est la plus petite et la moins laide, quoiqu'elle ait la lèvre supérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, et le front très-couvert de poil.

La sixième espèce, qui n'étoit pas connue, sera nommée *barbastelle*, du mot italien *barbastello*, qui signifie encore chauve-souris. Cet animal est à peu près de la grosseur de l'oreillard : il a les oreilles aussi larges, mais bien moins longues. Le nom de *barbastelle* lui convient d'autant mieux, qu'il paroît avoir une grosse moustache; ce qui cependant n'est qu'une apparence occasionée par le renflement des joues, qui forment un bourrelet au dessus des lèvres : il a le museau très-court, le nez fort aplati et les yeux presque dans les oreilles.

Enfin nous nommerons *fer-à-cheval* une septième espèce qui n'étoit nullement connue; elle est très-frappante par la singulière difformité de sa face, dont le trait le plus apparent et le plus marqué est un bourrelet en forme de fer à cheval autour du nez et sur la lèvre supérieure. On la trouve très-communément en France dans les murs et dans les caveaux des vieux châteaux abandonnés. Il y en a de petites et de grosses, mais qui sont, au reste, si semblables par la forme, que nous les avons jugées de la même espèce; seulement, comme nous en avons beaucoup vu sans en trouver de grandeur moyenne entre les grosses et les petites, nous ne décidons pas si l'âge seul produit cette différence, ou si c'est une variété constante dans la même espèce.

1. LA NOCTULE. 2. LA SÉROTINE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Cheiroptères.
Genre Chauve-souris. *(Cuvier)*

Pl. 41.

1. LA PIPISTRELLE. 2. LA BARBASTELLE

Ordre des Carnassiers.. *id.*... *id.*....

UNIV. OF

LA ROUSSETTE[1] ET LA ROUGETTE[2].

La roussette et la rougette nous paroissent faire deux espèces distinctes, mais qui sont si voisines l'une de l'autre, et qui se ressemblent à tant d'égards, que nous croyons devoir les présenter ensemble : la seconde ne diffère de la première que par la grandeur du corps et les couleurs du poil. La roussette, dont le poil est d'un roux brun, a neuf pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues : la rougette, dont le poil est cendré brun, n'a guère que cinq pouces et demi de longueur et deux pieds d'envergure; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif, mêlé d'orangé, dont on n'aperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette. Elles sont toutes deux à peu près des mêmes climats chauds de l'ancien continent; on les trouve à Madagascar, à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines et dans les autres îles de l'archipel indien, où il paroît qu'elles sont plus communes que dans la terre ferme des continens voisins.

J'ai trouvé dans une note de M. Commerson qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes chauve-souris (roussettes et rougettes) qui voltigeoient sur le soir en bandes, comme les corbeaux, et se posoient particulièrement sur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger, que leur goût approche absolument de celui du lièvre, et que leur chair est également noire.

Feu M. de La Nux, qui étoit mon correspondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon ouvrage, quelques observations, et de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux. Voici l'extrait d'une très-longue lettre, fort instructive, qu'il m'a écrite à ce sujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772 :

« J'aime également, me dites-vous, monsieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, « j'aime également quelqu'un qui m'apprend « une vérité ou qui me relève d'une erreur; « ainsi écrivez-moi, je vous supplie, en « toute liberté et toute franchise..... Oh! « pour le coup, je réponds, monsieur, on « ne peut pas mieux à votre noble invitation. « Je n'ai point hésité de me livrer aux détails, et je ne veux point excuser ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir « pas plus sur les roussettes, pour avoir à « vous en dire davantage. Les preuves ne « peuvent être trop multipliées, me semble, « quand il s'agit de combattre des erreurs « accréditées depuis long-temps. L'on diroit « que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les « yeux de l'effroi; on les a trouvés laids, « monstrueux; et, sans autre examen que « la première inspection de leur figure, on « leur a fait des mœurs, un caractère et des « habitudes qu'ils n'ont point du tout, « comme si la méchanceté, la férocité, la « malpropreté, étoient inséparables de la « laideur. »

M. de La Nux observe que, dans ma description, le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux; que leur cri n'a rien d'épouvantable. Il ajoute qu'un homme ouvrant la bouche et rétrécissant le passage de la voix en aspirant et respirant successivement avec force donne à peu près le son rauque du cri d'une roussette, et que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore que quand ces animaux sont tranquilles sur un arbre, ils ont un gazouillement de société léger, et qui n'est point déplaisant.

Page 62. « Pline a eu raison, dit-il, de « traiter de fabuleux le récit d'Hérodote : les « roussettes, les rougettes, au moins dans « ces îles, ne se jettent point sur les hom- « mes; elles les fuient, bien loin de les at- « taquer. Elles mordent, et mordent très-dur; « mais c'est à leur corps défendant, quand « elles sont abattues, soit par le *court-bâton*, « soit par le coup de fusil, ou prises dans « des filets; et quiconque en est mordu ou « égratigné n'a qu'à s'en prendre à sa mal- « adresse, et non à une férocité que l'animal « n'a point.

« Le volume des roussettes est ici plus ap- « prochant du vrai.... *Les chauve-souris vo-*

1. La *roussette*, vulgairement le *chien-volant*

2. La *rougette*, le chien-volant à cou rouge.

« *lent en plein jour dans le Malabar.* Cela « est vrai des roussettes, et non des rou- « gettes. Les autres volent en plein jour: « cela veut seulement dire qu'on en voit voler « de temps à autre dans le cours du jour, « mais une à une, et point en troupes. Alors « elles volent très-haut et assez pour que leur « ampleur paroisse moindre de plus de moi- « tié. Elles vont fort loin et à tire-d'aile, et « je crois très-possible qu'elles traversent de « cette île de Bourbon à l'Ile-de-France en « assez peu de temps (la distance est au « moins de trente lieues). Elles ne planent « pas comme l'oiseau de proie, comme la « frégate, etc. : mais dans cette grande élé- « vation au dessus de la surface de la terre, « de cent, peut-être deux cents toises et « plus, le mouvement de leurs bras est lent; « il est prompt quand elles volent bas, et « d'autant plus prompt qu'elles sont plus « proches de terre.

« A parler exactement, la roussette ne vit « pas en société; le besoin d'alimens, la pâ- « ture, les réunissent en troupes, en com- « pagnies plus ou moins nombreuses. Ces « compagnies se forment fortuitement sur « les arbres de haute futaie, ou chargés ou « à proximité des fleurs ou des fruits qui « leur conviennent. On voit les roussettes y « arriver successivement, se pendre par les « griffes de leurs pattes de derrière, et res- « ter là tranquilles fort long-temps, si rien « ne les effarouche; il y en a cependant « toujours quelques unes, de temps en temps, « qui se détachent et font compagnie. Mais « qu'un oiseau de proie passe au dessus de « l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, « qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou « dans le canton, ou que, déjà pourchassées « et effarouchées, elles entrevoient au des- « sous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou « autre, elles s'envolent toutes à la fois, et « c'est pour lors qu'on voit en plein jour de « ces compagnies qui, quoique bien fournies, « n'obscurcissent point l'air; elles ne peu- « vent voler assez serrées pour cela : l'ex- « pression est au moins hyperbolique. Mais « dire, *on voit sur les arbres une infinité de « grandes chauve-souris qui pendent atta- « chées les unes aux autres sur les arbres*, « c'est dire assez mal une fausseté, ou du « moins une absurdité. Les roussettes sont « trop hargneuses pour se tenir ainsi par la « main; et, en considérant leur forme, on « reconnoît aisément l'impossibilité d'une « pareille chaîne. Elles branchent ou au des- « sus, ou au dessous, ou à côté les unes des « autres, mais toujours une à une.

« Je dois placer ici le peu que j'ai à dire « des rougettes. On n'en voit point voler de « jour. Elles vivent en société dans de grands « creux d'arbres pourris, en nombre quel- « quefois de plus de quatre cents. Elles ne « sortent que sur le soir à la grande brune, « et rentrent avant l'aube. L'on assure, et il « passe en cette île pour constant que, quelle « que soit la quantité d'individus qui com- « posent une de ces sociétés, il ne s'y trouve « qu'un seul mâle. Je n'ai pu vérifier le fait. « Je dois seulement dire que ces animaux « sédentaires parviennent à une haute « graisse; que, dans le commencement de « la colonie, nombre de gens peu aisés et « point délicats, instruits sans doute par les « Madécasses, s'approvisionnoient largement « de cette graisse pour en apprêter leur man- « ger. J'ai vu le temps où un bois de chauve- « souris (c'est ainsi qu'on appeloit les re- « traites de nos rougettes) étoit une vraie « trouvaille. Il était facile, comme on en « peut juger, de défendre la sortie de ces « animaux, puis de les tirer en vie un à un, « ou de les étouffer par la fumée, et, de fa- « çon ou d'autre, de connoître le nombre de « femelles et de mâles qui composoient la « société. Je n'en sais pas plus sur cette es- « pèce.... Autre hyperbole. *Le bruit que ces « animaux font pendant la nuit en dévorant « en grande partie les fruits mûrs, qu'ils « savent discerner dans l'épaisseur des bois...* « En disant cela, qui n'attribuera ce pré- « tendu bruit à l'acte de la mastication? Le « bruit que l'on entend de fort loin, et de « jour comme de nuit, est celui naturel à ces « animaux quand ils sont en colère, et quand « ils se disputent la pâture; et il ne faut pas « croire que les roussettes ne mangent que « la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'o- « dorat; elles voient très-bien le jour : il « n'est point merveilleux qu'elles discernent « dans l'épaisseur des bois les fruits, les « graines mûres, ainsi que les fleurs. D'ail- « leurs les bananes de toute espèce, dont « elles sont très-friandes, les pêches et les « autres fruits que les Indiens cultivent, ne « sont point dans l'épaisseur des bois.... *La « roussette est un bon gibier....* Oui, pour « qui peut vaincre la répugnance qu'inspire « sa figure. La jeune surtout de quatre à cinq « mois, déjà grasse, est en son genre aussi « bonne que le pintadeau, que le marcassin « dans le leur. Les vieilles sont dures, bien « que très-grasses dans la saison des fruits « qui leur conviennent, c'est-à-dire pendant « tout l'été et une bonne partie de l'automne. « Les mâles surtout acquièrent en vieillissant

LE FER À CHEVAL

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Cheiroptères.
Genre Chauve-souris. *(Cuvier)*

Pl. 42.

LA CÉPHALOTE

Ordre des Carnassiers .... *id*..... *id*...

« un fumet déplaisant et fort..... Il n'est pas « autrement exact de dire en général : *Les « Indiens en mangent.* On sait que l'Indien « ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue « aucun. Peut-être bien les Maures, les Ma- « layes, en mangent-ils; certainement bien « des Européens en mangent : ainsi, dans le « vrai, on mange des roussettes dans l'Inde, « quoique l'Indien, proprement dit, n'en « mange pas. Dans cette île, on mange des « roussettes et des rougettes.

« Après l'examen ci-dessus, je viens au « corps de l'histoire; il a besoin de rectifica- « tion; et pour preuve, je n'ai qu'à opposer « ce que je connois des roussettes, ce que « j'en ai vu, et ce qu'en ont imaginé les au- « tres, d'après lequels l'historien de la nature « a parlé.

« Les roussettes et les rougettes sont natu- « relles dans les îles de France, de Bourbon « et de Madagascar. Il y a cinquante ans et « plus (en 1772) que j'habite cette de Bour- « bon. Quand j'y arrivai, en septembre « 1722, ces animaux étoient aussi communs, « même dans les quartiers déjà établis, qu'ils « y sont rares actuellement. La raison en est « toute naturelle. 1° La forêt n'étoit pas en- « core éloignée des établissemens, et il leur « faut la forêt; aujourd'hui elle est très-re- « culée. 2° La roussette est vivipare, et ne « met au jour qu'un seul petit par an. 3° Elle « est chassée pour sa viande, pour sa graisse, « pour les jeunes individus, pendant tout « l'été, tout l'automne et une partie de l'hi- « ver, par les blancs au fusil, par les nègres « au filet. Il faut que l'espèce diminue beau- « coup en peu de temps; outre qu'abandon- « nant les quartiers établis pour se retirer « dans les lieux qui ne le sont pas encore, « et dans l'intérieur de l'île, les nègres mar- « rons ne les épargnent pas quand ils le « peuvent.

« Le temps des amours de ces animaux est « ici vers le mois de mai, c'est-à-dire, en « général, dans le milieu de l'automne; celui « de la sortie des fœtus est environ un mois « après l'équinoxe du printemps : ainsi la « durée de la gestation est de quatre et demi « à cinq mois. J'ignore celle de l'accroisse- « ment des petits; mais je sais qu'il paroît « fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire à peu « près au bout de huit mois depuis la nais- « sance. Je sais de plus qu'on ne voit plus de « petites roussettes passé avril et mai, temps « auquel on distingue aisément les vieilles des « jeunes par les couleurs plus vives des robes « de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne « sais pas au bout de quel temps, et c'est « pour lors qu'elles sont très-dures, les mâles « surtout : c'est pour lors que ceux-ci sen- « tent très-fort, comme je l'ai déjà dit, qu'il « n'y a que des nègres qui puissent en man- « ger, et qu'il n'y a de bon que leur graisse, « dont en général l'espèce est assez pourvue « depuis la fin du printemps jusqu'au com- « mencement de l'hiver.

« Ce n'est certainement pas la chair, de « quelque espèce que ce soit, qui fournit « l'embonpoint des roussettes et des rou- « gettes, ni même qui fait le moindrement « partie de leur nourriture; ce n'est pas de « la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux « ne sont point du tout carnassiers; ils sont « et ne sont que frugivores. Les bananes, les « pêches, les goyaves, bien des sortes de « fruits dont nos forêts sont successivement « pourvues, les baies de gui et autres, voilà « de quoi ils se nourrissent, et ils ne se « nourrissent que de cela. Ils sont encore « très-friands de sucs de certaines fleurs à « ombelle, telles, entre autres, celles de nos « bois puants, dont le *nectareum* est très- « succinct. Ce sont ces fleurs très-abondantes « en janvier et février, plus généralement au « cœur de l'été, qui attirent vers le bas de « notre île les roussettes en grand nombre; « elles font pleuvoir à terre les étamines « nombreuses de ces fleurs, et il est très- « probable que c'est pour la succion du *nec- « tareum* des fleurs à ombelle, peut-être en- « core de nombre d'autres fleurs de genres « différents, que leur langue est telle que « l'apprend l'exacte et savante description « qu'en a donnée M. Daubenton. J'observe- « rai que la mangue est un fruit dont la peau « est résineuse, et que nos animaux n'y tou- « chent point. Je sais qu'en cage on leur a « fait manger du pain, des cannes à sucre, etc. « Je n'ai pas su si on leur avoit fait manger « de la viande crue, surtout : mais en eus- « sent-elles mangé en cage, ce n'est point « dans l'état d'esclavage que je les considère, « il change trop les mœurs, les caractères, « les habitudes à tous les animaux. Dans le « très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de « ceux-ci pour lui personnellement, ni pour « sa volaille. Il leur est de toute impossibilité « de prendre, je ne dis pas une poule, mais « le moindre petit oiseau. Une roussette ne « peut pas, comme un faucon, comme un « épervier, etc., fondre sur une proie. Si « elle approche trop la terre, elle y tombe et « ne peut reprendre le vol qu'en grimpant « contre quelque appui que ce puisse être,

« fût-ce un homme qu'elle rencontrât [1]. Une « fois à terre, elle ne peut que s'y traîner « misérablement et assez lentement : aussi ne « s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle « peut; elle n'est point faite pour la course. « Voudroit-elle attraper un oiseau sur une « branche ? la dégaine avec laquelle elle est « souvent obligée d'en parcourir une pour « aller vers le bout mettre le vent dans ses « voiles, pour aller prendre son vol, montre « évidemment que telles tentatives ne lui « réussiroient jamais. Et, afin de me mieux « faire entendre, je dois dire que, pour « s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme « les oiseaux, s'élancer dans l'air; il faut « qu'ils le battent des ailes à plusieurs re- « prises, avant de dépendre les griffes de « leurs pattes de l'endroit où ils se sont ac- « crochés; et quelque pleines que soient les « voiles en quittant la place, leur poids les « abaisse; et, pour s'élever, ils parcourent « la concavité d'une courbe. Mais la place « où ils se trouvent quand il faut partir n'est « pas toujours commode pour le jeu libre de « leurs ailes; il peut se trouver des branches « trop proches qui l'empêcheroient, et dans « cette conjoncture la roussette parcourt la « branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre « son essor sans risque. Il arrive assez sou- « vent, dans une nombreuse troupe de ces « quadrupèdes volans, surprise, ou par un « coup de tonnerre ou un coup de fusil, ou « par tel autre épouvantail subit, et surprise « sur un arbre de médiocre hauteur, comme « de vingt à trente pieds, sous les branches; « il arrive, dis-je, assez ordinairement que « plusieurs tombent jusqu'à terre avant d'a- « voir pu prendre l'air nécessaire pour les « soutenir, et on les voit incontinent remon- « ter le long des arbres qui se trouvent à « leur portée, pour prendre leur vol sitôt « qu'elles le peuvent. Que l'on se représente « des voyageurs chassant ces animaux qu'ils « ne connoissent point, dont la forme et la « figure leur causent un certain effroi, en- « tourés tout à coup d'un nombre de rous- « settes tombées de leur faîte; que quelqu'un « de la bande se trouve empêtré d'une ou « deux roussettes grimpantes, et que, cher- « chant à se débarrasser et s'y prenant mal, « il soit égratigné, même mordu, ne voilà- « t-il pas le thème d'une relation qui fera les « roussettes féroces, se ruant sur les hommes, « cherchant à les blesser au visage, à les dé- « vorer, etc. ? Et, au bout du compte, cela « se réduira à la rencontre fortuite d'ani- « maux d'espèces bien différentes, qui avoient « grand'peur les uns des autres. J'ai dit plus « haut qu'il falloit la forêt aux roussettes; on « voit bien ici que c'est par instinct de con- « servation qu'elles la cherchent, et non « par caractère sauvage et farouche. A ce « que j'ai déjà fait connoître des roussette « et des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne « donnent point sur la charogne, que natu- « rellement elles ne mangent point à terre « qu'il faut qu'elles soient appendues pour « prendre leur nourriture, j'aurai, je pense « détruit le préjugé qui les fait carnivores « voraces, méchantes, cruelles, etc. Si je dis « de plus que leur vol est aussi lourd, aussi « bruyant, surtout proche de terre, que « celui des vampires doit l'être peu, doit être « léger, j'aurai, par ce dernier caractere « éloigné considérablement encore une es- « pèce de l'autre.

« De ce que l'on voit parfois des roussettes « raser la surface de l'eau, à peu près comme « fait l'hirondelle, on les fait se nourrir de « poisson, on en a fait des pêcheurs; et il « le falloit bien, dès qu'on vouloit qu'elles « mangeassent de tout. Cette chair ne leur « convient pas plus que toute autre. Encore « une fois, elles ne se nourrissent que de vé- « gétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasent « l'eau; et si elles se soutiennent au vol plus « près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la « terre, c'est que la résistance de celle-ci in- « tercepte le battement des ailes, qui est libre « sur l'eau. De ceci résulte évidemment la « propreté naturelle des roussettes. J'en ai « bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais « trouvé sur aucune d'elles la moindre saleté; « elles sont aussi propres que le sont en gé- « néral les oiseaux.

« La roussette n'est pas de ces animaux « que nous sommes portés à trouver beaux; « elle est même déplaisante à voir en mou- « vement et de près. Il n'y a qu'un seul « point de vue, et il n'y a qu'une seule at- « titude qui lui soit avantageuse relative- « ment à nous, dans laquelle on la voie avec « une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce « qu'elle a de hideux, de monstrueux, dis- « paroît. Branchée à un arbre, elle s'y tient « la tête en bas, les ailes pliées et exacte-

1. J'ai vu une roussette, toute jeune encore, entrer au vol dans ma maison à la grande Brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune négresse de sept à huit ans, et incontinent grimper le long de cette enfant, qui, par bonheur, étoit proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent point encore atteint ou ses épaules ou son visage.

LA ROUSSETTE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Cheiroptères.
Genre Chauve-souris. *(Cuvier)*

Pl 45.

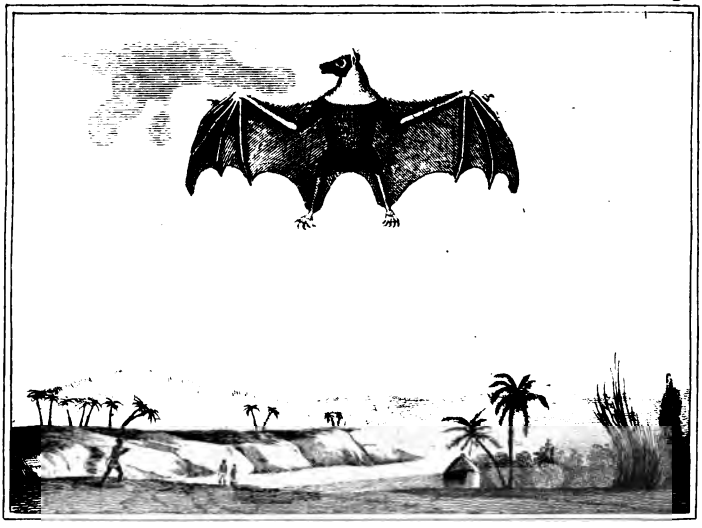

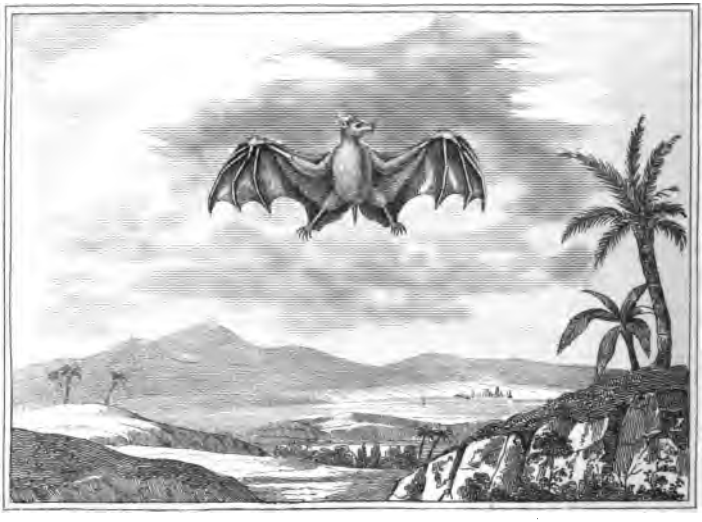

LA ROUGETTE

Ordre des Carnassiers.....*id*....*id*...

UNIV.
OF

« ment plaquées contre le corps : ainsi sa « voilure, qui fait sa difformité, de même « que ses pattes de derrière qui la soutien- « nent à l'aide des griffes dont elles sont « armées, ne paroissent point. L'on ne voit « en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu « d'une robe d'un brun foncé, très-propre « et bien colorié, auquel tient une tête dont « la physionomie a quelque chose de vif et « de fin. Voilà l'attitude de repos des rous- « settes, elles n'ont que celle-là, et c'est « celle dans laquelle elle se tiennent le plus « long-temps pendant le jour. Quant au « point de vue, c'est à nous à le choisir. Il « faut se placer de manière à les voir dans « un demi-raccourci, c'est-à-dire à l'éléva- « tion au dessus de terre de quarante à « soixante pieds, et dans une distance de « cent cinquante pieds, plus ou moins. Main- « tenant qu'on se représente la tête d'un « grand arbre garnie, dans son pourtour et « dans son milieu, de cent, cent cinquante, « peut-être deux cents de pareilles giran- « doles, n'ayant de mouvement que celui « que le vent donne aux branches, et l'on se « fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours « paru curieux, et qui se fait regarder avec « plaisir. Dans les cabinets les plus riches en « sujets d'histoire naturelle, on ne manque « pas de placer une roussette déployée et « dans toute l'étendue de son envergure, de « sorte qu'on la montre dans son action et « dans tout son laid. Il faudroit, ce me sem- « ble, s'il étoit possible, en montrer à côté « ou au dessus quelqu'une dans l'attitude « naturelle du repos; car celle que montre « l'estampe n'est point encore la véritable: « on ne voit jamais les roussettes à terre « tranquilles sur leurs quatre jambes.

« Je terminerai ces notes en disant que « la roussette et la rougette fournissent une « nourriture saine. On n'a jamais entendu « dire que qui que ce soit en ait été incom- « modé, quoique nombre de fois on en ait « mangé avec excès. Cela ne doit point sur- « prendre, dès que l'on sait bien que ces « animaux ne vivent que de fruits mûrs, de « sucs et de fleurs, et peut-être des exsuda- « tions de nombre d'arbres. Je le soupçon- « nois fortement; le passage d'Hérodote me « le fait croire; mais je ne l'ai pas assez vu « pour donner la chose comme une vérité « constante. »

LE VAMPIRE[1].

On trouve aussi dans les pays chauds du Nouveau-Monde un autre quadrupède volant dont on ne nous a pas transmis le nom américain, et que nous appellerons *vampire*, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller. Cet animal d'Amérique est d'une espèce différente de celles de la roussette et de la rougette, qui toutes deux ne se trouvent qu'en Afrique et dans l'Asie méridionale. Le vampire est plus petit que la rougette, qui est plus petite elle-même que la roussette. Le premier, lorsqu'il vole, paroît être de la grosseur d'un pigeon; la seconde, de la grandeur d'un corbeau; et la troisième, de celle d'une grosse poule. La rougette et la roussette ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi, et à peu près de la forme de celui d'un chien : le vampire, au contraire, a le museau plus allongé; il a l'aspect hideux comme les plus laides chauve-souris, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au dessus qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de sa face. Ainsi l'on ne peut douter que cette espèce ne soit tout autre que celles de la roussette et de la rougette. Le vampire est aussi malfaisant que difforme; il inquiète l'homme, tourmente et détruit les animaux. Nous ne pouvons citer un témoignage plus authentique et plus récent que celui de M. de La Condamine. « Les « chauve-souris, dit-il, qui sucent le sang « des chevaux, des mulets, et même des

1. Le *vampire*, animal de l'Amérique, qui n'a été indiqué que par le nom vague de *grande chauve-souris d'Amérique*, ou de *chien volant de la Nouvelle-Espagne*.

« hommes quand ils ne s'en garantissent pas « en dormant à l'abri d'un pavillon, sont « un fléau commun à la plupart des pays « chauds de l'Amérique. Il y en a de mons- « trueuses pour la grosseur; elles ont en- « tièrement détruit à *Borja*, et en divers « autres endroits, le gros bétail que les « missionnaires y avoient introduit, et qui « commençoit à s'y multiplier. » Ces faits sont confirmés par plusieurs autres historiens et voyageurs. Pierre Martyr, qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien des chauve-souris qui sucent le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, et même au point de les faire mourir. Jumilla assure la même chose, aussi bien que don George Juan et don Antoine de Ulloa. Il paroit, en conférant ces témoignages, que l'espèce de ces chauve-souris qui sucent le sang est nombreuse et très-commune dans toute l'Amérique méridionale: néanmoins nous n'avons pu jusqu'ici nous en procurer un seul individu; mais on peut voir dans Seba la figure et la description de cet animal, dont le nez est si extraordinaire, que je suis très-étonné que les voyageurs ne l'aient pas remarqué, et ne se soient point écriés sur cette difformité qui saute aux yeux, et de laquelle cependant ils n'ont fait aucune mention. Il se pourroit donc que l'animal étrange dont Seba nous a donné la figure, ne fût pas celui que nous indiquons ici sous le nom de *vampire*, c'est-à-dire celui qui suce le sang; il se pourroit aussi que cette figure de Seba fût infidèle ou chargée; enfin il se pourroit que ce nez difforme fût une monstruosité ou une variété accidentelle, quoiqu'il y ait des exemples de ces difformités constantes dans quelques autres espèces de chauve-souris. Le temps éclaircira ces obscurités et fixera nos incertitudes.

A l'égard de la roussette et de la rougette, elles sont toutes deux au Cabinet du roi, et elles sont venues de l'île de Bourbon. Ces deux espèces ne se trouvent que dans l'ancien continent, et ne sont nulle part aussi nombreuses en Afrique et en Asie que celle du vampire l'est en Amérique. Ces animaux sont plus grands, plus forts, et peut-être plus méchans que le vampire; mais c'est à force ouverte, en plein jour aussi bien que la nuit, qu'ils font leur dégât: ils tuent les volailles et les petits animaux; ils se jettent même sur les hommes, les insultent et les blessent au visage par des morsures cruelles; et aucun voyageur ne dit qu'ils sucent le sang des hommes et des animaux endormis.

Les anciens connoissoient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces de monstres; et il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes, la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes. Herodote [1] paroît les avoir indiquées lorsqu'il a dit qu'il y avoit de grandes chauve-souris qui incommodoient beaucoup les hommes qui alloient recueillir la casse autour des marais de l'Asie; qu'ils étoient obligés de se couvrir de cuir le corps et le visage pour se garantir de leurs morsures dangereuses. Strabon parle de très-grandes chauve-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger. Parmi les modernes, Albert, Isidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauve-souris; Linscot, Nicolas Mathias, François Pyrard, en ont parlé plus précisément, et Obliger Jacobeus en a donné une courte description avec la figure; enfin l'on en trouve des descriptions et des figures bien faites dans Seba et dans Edwards, lesquelles s'accordent avec les nôtres.

Les roussettes sont des animaux carnassiers, voraces, et qui mangent de tout; car lorsque la chair ou le poisson leur manquent, elles se nourrissent de végétaux et de fruits de toute espèce: elles boivent le suc des palmiers, et il est aisé de les enivrer et de les prendre, en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmier ou de quelque autre liqueur fermentée. Elles s'attachent et se suspendent aux arbres avec leurs ongles: elles vont ordinairement en troupes, et plus la nuit que le jour; elles fuient les lieux trop fréquentés, et demeurent dans des déserts, surtout dans les îles inhabitées. Elles se portent au coït avec ardeur. Le sexe dans le mâle est très-apparent: la verge n'est point engagée dans un fourreau comme celle des quadrupèdes; elle est hors du corps à peu près comme dans l'homme et le singe. Le sexe des femelles est aussi fort apparent; elles n'ont que deux mamelles placées sur la poitrine, et ne pro-

1. Livre III. Il est singulier que Pline, qui nous a transmis comme vrais tant de faits apocryphes et même merveilleux, accuse ici Hérodote de mensonge, et dise que ce fait des chauve-souris qui se jettent sur les hommes n'est qu'un conte de la vieille et fabuleuse antiquité.

duisent qu'en petit nombre, mais plus d'une fois par an. La chair de ces animaux, surtout lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas mauvaise à manger; les Indiens la trouvent bonne, et ils en comparent le goût à celui de la perdrix ou du lapin.

Les voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que les grandes chauve-souris de ce nouveau continent sucent, sans les éveiller, le sang des hommes et des animaux endormis. Les voyageurs de l'Asie et de l'Afrique qui font mention de la roussette ou de la rougette ne parlent pas de ce fait singulier; néanmoins leur silence ne fait pas une preuve complète, surtout y ayant tant de conformité et tant d'autres ressemblances entre les roussettes et ces grandes chauve-souris que nous avons appelées *vampires :* nous avons donc cru devoir examiner comment il est possible que ces animaux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour éveiller une personne endormie. S'ils entamoient la chair avec leurs dents, qui sont très-fortes et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille, l'homme le plus profondément endormi, et les animaux surtout, dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme, seroient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure; il en est de même des blessures qu'ils pourroient faire avec leurs ongles : ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles dans la peau pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer une vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du vampire; mais celle des roussettes, que M. Daubenton a examinée avec soin, semble indiquer la possibilité du fait : cette langue est pointue et hérissée de papilles dures très-fines, très-aiguës et dirigées en arrière; ces pointes, qui sont très-fines, peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargir, et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la succion continuelle de la langue. Mais c'est assez raisonner sur ce fait dont toutes les circonstances ne nous sont pas bien connues, et dont quelques-unes sont peut-être exagérées ou mal rendues par les écrivains qui nous les ont transmises.

* M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve-souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avions dit et pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, et sur la manière particulière dont il suce le sang, et dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avois, pour ainsi dire, deviné la mécanique : cependant l'amour de la vérité et l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir m'avoient porté à donner sur ce sujet des témoignages qui sembloient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle étoit bien fondée, et que MM. de Saint-Laurent et Gaulthier ont observé tout ce que j'avois présumé sur la manière dont ces animaux font des plaies sans douleur, et peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, et les faire mourir.

LA CÉPHALOTE.

M. Pallas, qui nous a donné des descriptions de deux chauve-souris qu'il regarde comme nouvelles, et dont j'ai cru devoir faire copier les figures, avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description et la figure, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de *chauve-souris commune d'Amérique.* M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, et qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, et qu'il appelle *céphalote*, laquelle est en effet différente de toutes les chauve-souris que nous avons décrites dans notre ouvrage : voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

« Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à « présent inconnue des naturalistes, se « trouve aux îles Moluques, d'où on a en- « voyé deux individus femelles à M. Schlos- « ser à Amsterdam. » La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer, parce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a

faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette *chauve-souris céphalote*, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

« Cette chauve-souris, continue M. Pallas, « diffère de toutes les autres par les dents, « qui ont quelque ressemblance avec les « dents des souris ou même des hérissons, « paroissent plutôt faites pour entamer les « fruits que pour déchirer une proie : les « dents canines, dans la mâchoire supé- « rieure, sont séparées par deux petites « dents; et dans la mâchoire inférieure, ces « petites dents manquent, et les deux canines « de cette mâchoire sont comme les incisives « dans les souris. »

Je crois devoir rapporter ici une table du nombre et de l'ordre des dents dans les espèces de chauve-souris, et qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux, par cette table, que la chauve-souris céphalote, et une autre dont je parlerai tout à l'heure, sous le nom de *chauve-souris musaraigne*, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVE-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.	MACHELIÈRES supérieures.	MACHELIÈRES inférieures.	CANINES.	TOTAL.
Le fer-à-cheval....	»	4	8	10	4	26
La feuille.....	»	4	8	10	4	26
Le rat volant.....	2	2	8	10	4	26
Le mulot volant...	2	2	8	10	4	26
La marmotte vol...	2	6	8	8	4	28
Le lérot volant....	»	4	10	10	4	28
Le campagnol vol..	4	6	8	8	4	30
La noctule.....	4	6	8	10	4	32
La sérotine.....	4	6	8	10	4	32
Le chien volant ...	4	4	8	12	4	32
La roussette	4	4	8	12	4	32
La pipistrelle.....	4	6	10	10	4	34
L'oreillard.....	4	6	10	12	4	36
La chauve-souris..	4	6	12	12	4	38
Le muscardin vol..	4	6	12	12	4	38
Le fer-de-lance. ...	4	4	10	10	4	32
La céphalote.....	2	»	6	10	4	22
La chauve - souris musaraigne.....	4	4	6	6	4	24

« La queue de cette chauve-souris céphalote n'est pas longue; elle est, dit M. Pallas, « située sous la membrane entre les deux « cuisses. La forme des narines est un caractère par lequel on peut distinguer, au premier coup d'œil, cette chauve-souris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux diffère aussi de celle des autres chauve-souris; la poitrine a une plus grande amplitude, et remarquable plus que dans aucune autre espèce à la poitrine de cinceux. »

On peut voir la description détaillée des parties extérieures et intérieures de cet animal dans l'ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales :

	pi.	po.	lig.
Envergure.....	1	2	6
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue.	»	3	9
Longueur de la tête.....	»	1	3
Largeur de la tête.....	»	»	9
Épaisseur de la tête.....	»	»	8
Longueur des oreilles.....	»	»	5
Largeur des oreilles.....	»	»	4
Longueur de l'humérus des ailes.....	»	1	8
Longueur de l'avant-bras..	»	2	3
Longueur du fémur.....	»	»	7 1
Longueur des jambes.....	»	»	9 1
Longueur de la queue....	»	»	10
Longueur de la partie de la queue au delà de la membrane.....	»	»	5 2

LA CHAUVE-SOURIS MUSARAIGNE.

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas, sous la dénomination de *vespertilio soricinus*, ou chauve-souris musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, et qui portent une feuille sur le nez; mais c'est la plus petite espèce de ce genre : elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique comme aux îles Caribes et à Surinam. Il paroît que la figure en a été donnée par Edwards. Cette chauve-souris a le museau plus long et plus menu que les autres, et c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par sa structure. Le mâle et la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

	pi.	po.	lig.
Envergure.....	»	8	3
Longueur de l'animal jusqu'à la queue.....	»	2	1
Longueur de la tête.....	»	»	11

LA CHAUVE-SOURIS MUSARAIGNE

Ordre des **Carnassiers**. *Famille des* **Cheiroptères**.

Genre **Chauve-souris**. *(Cuvier)*

LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUIANE

Ordre des **Carnassiers**.....*id*.....*id*..

UNIV. DE CH.

	pi.	po.	lig.
Largeur de la tête.....	»	»	5
Longueur de la feuille au dessus du nez.....	»	»	2
Longueur des oreilles.....	»	»	4 1/2
Longueur du lobe interne de l'oreille.....	»	»	2
Largeur de l'oreille.....	»	»	4
Longueur de l'humérus....	»	1	»
Longueur de l'avant-bras...	»	1	4
Longueur du fémur.....	»	»	6
Longueur des jambes.....	»	»	6
Longueur des pieds avec les ongles.....	»	»	6 1/2

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la description des parties extérieures et intérieures de cet animal, que ce savant naturaliste a faite avec beaucoup de soin et de précision.

LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUIANE.

Nous donnons ici la figure d'une grande chauve-souris qui nous a été apportée de Cayenne, et qui nous paroit assez différente de celle dont nous avons donné la description sous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce; quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *sérotine* de notre climat que cette grosse chauve-souris de la Guiane ressemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la sérotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guiane a cinq pouces huit lignes de longueur: elle a cependant le museau plus long, et la tête d'une forme plus allongée et moins couverte de poils au sommet que celle de la sérotine; les oreilles paroissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, sur neuf lignes d'ouverture à la base; en sorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur et de l'éloignement des climats, cette chauve-souris de la Guiane ne peut pas être regardée comme une variété dans l'espèce de la sérotine: cependant, comme elle ressemble beaucoup plus à la sérotine qu'à aucune autre chauve-souris, nous l'avons désignée par ce nom de *grande sérotine de la Guiane*, afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire et des autres chauve-souris de ces climats éloignés.

Elle avoit, avant d'être desséchée, près de deux pieds d'envergure, et elle est très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-souris se rassembler en nombre le soir, et voltiger dans les endroits découverts, surtout au dessus des prairies: les tette-chèvres ou engoulevens se mêlent avec ces légions de chauve-souris; et quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux et de quadrupèdes volans sont si nombreuses et si serrées, que l'horizon en paroit couvert.

Cette grande sérotine a les poils du dessus du corps d'un roux marron; les côtés du corps, d'un jaune clair. Sur le dos, le poil est long de quatre lignes; mais sur le reste du corps, il est un peu moins long que celui des sérotines de l'Europe; il est très-court et d'un blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le dedans des jambes: les ongles sont blancs et crochus. L'envergure des membranes qui lui servent d'ailes est d'environ dix-huit pouces; ces membranes sont couleur noirâtre, ainsi que la queue.

LA CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE.

Dans le grand nombre d'espèces de chauve-souris qui n'étoient ni nommées ni connues, nous en avons indiqué quelques-unes par des noms empruntés des langues étrangères, et d'autres par des dénominations tirées de leur caractère le plus frappant: il y en a une que nous avons appelée *le fer-à-cheval*, parce qu'elle porte au devant de sa face un

relief exactement semblable à la forme d'un fer à cheval. Nous nommons de même celle dont il est ici question *le fer-de-lance*, parce qu'elle présente une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, et qui ressemble parfaitement à un fer de lance garni de ses oreillons. Quoique ce caractère suffise seul pour la faire reconnoître et distinguer de toutes les autres, on peut encore ajouter qu'elle n'a presque point de queue; qu'elle est à peu près du même poil et de la même grosseur que la chauve-souris commune; mais qu'au lieu d'avoir, comme elle et comme la plupart des autres chauve-souris, six dents incisives à la mâchoire inférieure, elle n'en a que quatre. Au reste, cette espèce, qui est fort commune en Amérique, ne se trouve point en Europe.

Il y a au Sénégal une autre chauve-souris qui a aussi une membrane sur le nez; mais cette membrane, au lieu d'avoir la forme d'un fer de lance ou d'un fer à cheval, comme dans les deux chauve-souris dont nous venons de faire mention, a une figure plus simple, et ressemble à une feuille ovale. Ces trois chauve-souris étant de différens climats ne sont pas de simples variétés, mais des espèces distinctes et séparées. M. Daubenton a donné la description de cette chauve-souris du Sénégal sous le nom de la *feuille*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1759, page 374.

Les chauve-souris, qui ont déjà de grands rapports avec les oiseaux par leur vol, par leurs ailes et par la force des muscles pectoraux, paroissent s'en approcher encore par ces membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face: ces parties excédantes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caractères réels et les nuances visibles de l'ambiguité de la nature entre ces quadrupèdes volans et les oiseaux; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes et des crêtes autour du bec et de la tête, qui paroissent tout aussi superflues que celles des chauve-souris.

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUIANE.

Cette chauve-souris mâle, envoyée de Cayenne par M. de La Borde, est très-commune à la Guiane: elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout du museau à l'anus; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes. Un poil assez serré couvre tout le corps, la tête et les côtés; la membrane des ailes est noirâtre et garnie d'un petit poil ras. Elle diffère des chauve-souris communes, en ce qu'elle n'a point de queue. Les oreilles sont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, et sans oreillon. Au dessus de la lèvre supérieure est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, et qui diffère par là de la précédente, dont les larges rebords ressemblent à un fer de cheval: cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-souris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine et sur le ventre, où cette couleur est un peu grisâtre; les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le museau jusqu'à l'occiput	»	1	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	»	6 1/2
Distance de l'œil entre l'angle postérieur et l'oreille.	»	»	3 1/2
Longueur des oreilles	»	»	7 1/2
Distance entre la base des deux oreilles	»	»	8
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	»	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	»	5	5
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	»	1	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	»	6 1/2
Longueur totale de l'aile	»	8	11

GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUIANE.

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Cheiroptères.

Genre Chauve-souris. /Cuvier/

Pl. 44

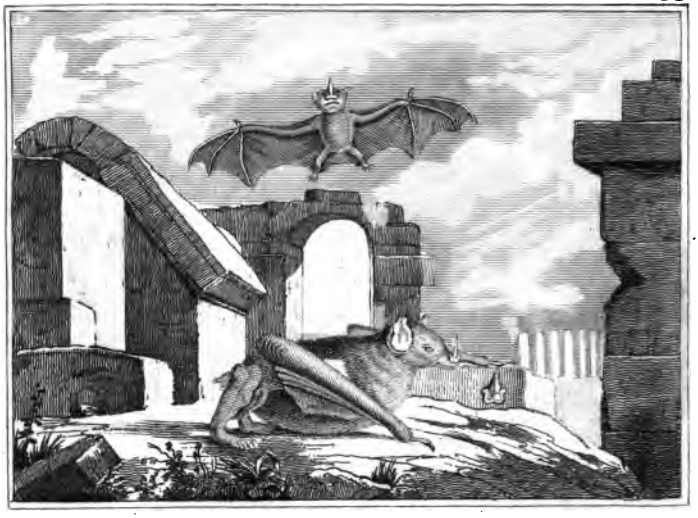

LA CHAUVE-SOURIS DE LA GUIANE

Ordre des Carnassiers.....*id*....*id*.

UNIV. OF MICH.

	pi.	po.	lig.
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures.	»	2	10

LA CHAUVE-SOURIS DE LA GUIANE.

Cette chauve-souris, dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de La Borde. Elle est commune dans la Guiane, et généralement à peu près de la grosseur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauve-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues allongées et aplaties sur les côtés; le bout du nez est large; la distance entre les deux naseaux est d'une ligne et demie; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, et s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif; l'oreillon qui est placé au devant de ce conduit est petit, large et rond à son extrémité. Cette forme écrasée qu'ont les oreilles, et le rebord supérieur qui est saillant, donnent à cette chauve-souris un caractère qui la distingue de toutes les autres espèces. Mais un autre caractère qui lui est propre, c'est d'avoir les ailes très-longues et fort étroites; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aile a sept pouces de longueur sur deux pouces à sa plus grande largeur. L'os du bras paroît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauve-souris; ce qui balance la grande longueur des ailes. La membrane des ailes, qui couvre les jambes et la queue, est de couleur brune et grisâtre. La queue, enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle est étroite et terminée par un petit crochet.

Le poil sur le dos a deux lignes et demie de longueur; sa couleur est d'un brun marron foncé ou noirâtre qui s'étend sur la tête; la couleur est moins foncée sous le ventre, et cendrée sur les côtés: la face et les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues et les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a de chaque côté une grande canine et une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en bas finissent en pointe, et leur côté présente un sillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.

L'OURS.

Il n'y a aucun animal, du moins de ceux qui sont assez généralement connus, sur lequel les auteurs d'histoire naturelle aient autant varié que sur l'ours: leurs incertitudes, et même leurs contradictions sur la nature et les mœurs de cet animal, m'ont paru venir de ce qu'ils n'en ont pas distingué les espèces, et qu'ils rapportent quelquefois de l'une ce qui appartient à l'autre. D'abord il ne faut pas confondre l'ours de terre avec l'ours de mer, appelé communément *ours blanc, ours de la mer Glaciale;* ce sont deux animaux très-différens, tant pour la forme du corps que pour les habitudes naturelles: ensuite il faut distinguer deux espèces dans les ours terrestres, les bruns et les noirs [1], lesquels, n'ayant pas les mêmes inclinations, les mêmes appétits naturels, ne peuvent pas être regardés comme des variétés d'une seule et même espèce, mais doivent être considérés comme deux espèces distinctes et séparées. De plus, il y a encore des ours de terre qui sont blancs, et qui, quoique ressemblans par la couleur aux ours de mer, en diffèrent par tout le reste autant que les autres ours. On trouve ces ours blancs terrestres dans la grande Tartarie, en Moscovie, en Lithuanie, et dans les autres provinces du Nord. Ce n'est pas la rigueur du climat qui les fait blanchir pendant l'hiver, comme les hermines ou les lièvres; ces ours naissent blancs et demeurent blancs en tout temps: il faudroit donc encore les regarder comme une quatrième

1. Nous comprenons ici sous la dénomination d'ours bruns ceux qui sont bruns, fauves, roux, rougeâtres; et par celle d'ours noirs ceux qui sont noirâtres, aussi bien que tout-à-fait noirs.

espèce, s'il ne se trouvoit aussi des ours à poil mêlé de brun et de blanc, ce qui désigne une race intermédiaire entre cet ours blanc terrestre et l'ours brun ou noir; par conséquent l'ours blanc terrestre n'est qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces espèces.

On trouve dans les Alpes l'ours brun assez communément, et rarement l'ours noir, qui se trouve au contraire en grand nombre dans les forêts des pays septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique. Le brun est féroce et carnassier; le noir n'est que farouche, et refuse constamment de manger de la chair. Nous ne pouvons pas en donner un témoignage plus net et plus récent que celui de M. du Pratz. Voici ce qu'il en dit dans son *Histoire de la Louisiane* : « L'ours paroît [1] l'hiver dans la Louisiane, parce que les neiges qui couvrent « les terres du Nord, l'empêchant de trouver sa nourriture, le chassent des pays « septentrionaux; il vit de fruits, entre « autres de glands et de racines, et ses mets « les plus délicieux sont le miel et le lait : « lorsqu'il en rencontre, il se laisseroit plutôt tuer que de quitter prise. Malgré la « prévention où l'on est que l'ours est carnassier, je prétends, avec tous ceux de « cette province et des pays circonvoisins, « qu'il ne l'est nullement : il n'est jamais « arrivé que ces animaux aient dévoré des « hommes, malgré leur multitude et la faim « extrême qu'ils souffrent quelquefois, puis« que même, dans ce cas, ils ne mangent « point la viande de boucherie qu'ils ren« contrent. Dans le temps que je demeurois « aux Natchés, il y eut un hiver si rude « dans les terres du Nord, que ces animaux « descendirent en grande quantité; ils « étoient si communs, qu'ils s'affamoient les « uns les autres, et étoient très-maigres; « la grande faim les faisoit sortir des bois « qui bordent le fleuve : on les voyoit cou« rir la nuit dans les habitations, et entrer « dans des cours qui n'étoient pas bien fer« mées; ils y trouvoient des viandes expo« sées au frais, ils n'y touchoient point, et « mangeoient seulement les grains qu'ils « pouvoient rencontrer. C'étoit assurément « dans une pareille occasion, et dans un « besoin aussi pressant, qu'ils auroient dû « manifester leur fureur carnassière, si peu « qu'ils eussent été de cette nature. Ils n'ont « jamais tué d'animaux pour les dévorer; « et pour peu qu'ils fussent carnassiers, ils « n'abandonneroient pas les pays couverts « de neige, où ils trouveroient des hommes « et des animaux à discrétion, pour aller « au loin chercher des fruits et des racines, « nourriture que les bêtes carnassières re« fusent de manger. » M. du Pratz ajoute dans une note, que depuis qu'il a écrit cet article, il a appris avec certitude que dans les montagnes de Savoie il y a deux sortes d'ours : les uns noirs, comme ceux de la Louisiane, qui ne sont point carnassiers; les autres rouges, qui sont aussi carnassiers que les loups. Le baron de La Hontan dit que les ours du Canada sont extrêmement noirs et peu dangereux; qu'ils n'attaquent jamais les hommes, à moins qu'on ne tire dessus ou qu'on ne les blesse; et il dit aussi que les ours rougeâtres sont méchans, qu'ils viennent effrontément attaquer les chasseurs, au lieu que les noirs s'enfuient.

Wormius a écrit qu'on connoît trois ours en Norwège; le premier (*bressdiur*), très-grand, qui n'est pas tout-à-fait noir, mais brun, et qui n'est pas si nuisible que les autres, ne vivant que d'herbes et de feuilles d'arbres; le second (*ildgiersdiur*), plus petit, plus noir, carnassier, et attaquant souvent les chevaux et les autres animaux, surtout en automne; le troisième (*myrebiorn*), qui est le plus petit de tous, et qui ne laisse pas d'être nuisible. Il se nourrit, dit-il, de fourmis, et se plaît à renverser les fourmilières. On a remarqué (ajoute-t-il sans preuve) que ces trois espèces se mêlent, et produisent ensemble des espèces intermédiaires; que ceux qui sont carnassiers attaquent les troupeaux, foulent toutes les bêtes comme le loup, et n'en dévorent qu'une ou deux; que, quoique carnassiers, ils mangent des fruits sauvages; et que quand il y a une grande quantité de sorbes, ils sont plus à craindre que jamais, parce que ce fruit acerbe leur agace si fort les dents, qu'il n'y a que le sang et la graisse qui puissent leur ôter cet agacement qui les empêche de manger. Mais la plupart de ces faits rapportés par Wormius me paroissent fort équivoques; car il n'y a point d'exemple que des animaux dont les appétits sont constamment différens, comme dans les deux premières espèces, dont les uns ne mangent que de l'herbe et des feuilles, et les autres de la chair et du sang, se mêlent ensemble et produisent une espèce intermédiaire. D'ailleurs ce sont ici les ours noirs qui sont carnassiers, et les bruns qui sont frugivores : ce qui est absolument contraire à la vérité. De plus, le P. Rzaczynski,

1. Observez qu'il s'agit ici de l'ours noir, et non de l'ours brun.

L'OURS BRUN

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Plantigrades. *Genre* Ours. *(Cuvier)*

Pl. 46.

L'OURS BLANC DE MER

Ordre des Carnassiers.....*id*.....*id*.....

UNIV. OF M.H.

Polonois, et M. Klein, de Dantzick, qui ont parlé des ours de leur pays, n'en admettent que deux espèces, les noirs et les bruns ou roux; et parmi ces derniers, des grands et des petits. Ils disent que les ours noirs sont plus rares, que les bruns sont au contraire fort communs; que ce sont les ours noirs qui sont les plus grands et qui mangent les fourmis, et enfin que les grands ours bruns ou roux sont les plus nuisibles et les plus carnassiers. Ces témoignages, aussi bien que ceux de M. du Pratz et du baron de La Hontan, sont, comme l'on voit, tout-à-fait opposés à celui de Wormius que je viens de citer. En effet, il paroît certain que les ours rouges, roux ou bruns, qui se trouvent non seulement en Savoie, mais dans les hautes montagnes, dans les vastes forêts, et dans presque tous les déserts de la terre, dévorent les animaux vivans, et mangent même les voiries les plus infectes. Les ours noirs n'habitent guère que les pays froids; mais on trouve des ours bruns ou roux dans les climats froids et tempérés, et même les régions du midi. Ils étoient communs chez les Grecs; les Romains en faisoient venir de Libye pour servir à leurs spectacles : il s'en trouve à la Chine, au Japon, en Arabie, en Égypte, et jusque dans l'île de Java. Aristote parle aussi des ours blancs terrestres, et regarde cette différence de couleur comme accidentelle, et provenant, dit-il, d'un défaut dans la génération. Il y a donc des ours dans tous les pays déserts, escarpés ou couverts; mais on n'en trouve point dans les royaumes bien peuplés, ni daps les terres découvertes et cultivées : il n'y en a point en France, non plus qu'en Angleterre, si ce n'est peut-être quelques uns dans les montagnes les moins fréquentées.

L'ours est non seulement sauvage, mais solitaire; il fuit par instinct toute société; il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès; il ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature : une caverne antique dans des rochers inaccessibles, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieux arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile; il s'y retire seul, y passe une partie de l'hiver sans provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines. Cependant il n'est point engourdi ni privé de sentiment, comme le loir ou la marmotte; mais comme il est naturellement gras, et qu'il l'est excessivement sur la fin de l'automne, temps auquel il se recèle, cette abondance de graisse lui fait supporter l'abstinence, et il ne sort de sa bauge que lorsqu'il se sent affamé. On prétend que c'est au bout d'environ quarante jours que les mâles sortent de leurs retraites, mais que les femelles y restent quatre mois, parce qu'elles y font leurs petits. J'ai peine à croire qu'elles puissent non seulement subsister, mais encore nourrir leurs petits sans prendre elles-mêmes aucune nourriture pendant un aussi long espace de temps. On convient qu'elles sont excessivement grasses lorsqu'elles sont pleines; que d'ailleurs étant vêtues d'un poil très-épais, dormant la plus grande partie du temps, et ne se donnant aucun mouvement, elles doivent perdre très-peu par la transpiration; mais s'il est vrai que les mâles sortent au bout de quarante jours, pressés par le besoin de prendre de la nourriture, il n'est pas naturel d'imaginer que les femelles ne soient pas encore plus pressées du même besoin après qu'elles ont mis bas, et lorsque, allaitant leurs petits, elles se trouvent doublement épuisées, à moins que l'on ne veuille supposer qu'elles en dévorent quelques uns avec les enveloppes et tout le reste du produit superflu de leur accouchement : ce qui ne me paroît pas vraisemblable, malgré l'exemple des chattes, qui mangent quelquefois leurs petits. Au reste, nous ne parlons ici que de l'espèce des ours bruns, dont les mâles dévorent en effet les oursons nouveau-nés, lorsqu'ils les trouvent dans leurs nids; mais les femelles, au contraire, semblent les aimer jusqu'à la fureur; elles sont, lorsqu'elles ont mis bas, plus féroces, plus dangereuses que les mâles; elles combattent et s'exposent à tout pour sauver leurs petits, qui ne sont point informes en naissant, comme l'ont dit les anciens, et qui, lorsqu'ils sont nés, croissent à peu près aussi vite que les autres animaux : ils sont parfaitement formés dans le sein de leur mère; et si le fœtus ou les jeunes oursons ont paru informes au premier coup d'œil, c'est que l'ours adulte l'est lui-même par la masse, la grosseur et la disproportion du corps et des membres : le fœtus ou le petit nouveau-né est plus disproportionné que l'animal adulte.

Les ours se recherchent en automne : la femelle est, dit-on, plus ardente que le mâle; on prétend qu'elle se couche sur le dos pour le recevoir, qu'elle l'embrasse étroitement, qu'elle le retient long-temps, etc.; mais il est plus certain qu'ils s'accouplent à la manière des quadrupèdes. L'on a vu des ours captifs s'accoupler et produire :

seulement on n'a pas observé combien dure le temps de la gestation. Aristote dit qu'il n'est que de trente jours. Comme personne n'a contredit ce fait, et que nous n'avons pu le vérifier, nous ne pouvons aussi ni le nier, ni l'assurer; nous remarquerons seulement qu'il nous paroît douteux : 1° parce que l'ours est un gros animal, et que plus les animaux sont gros, plus il faut de temps pour les former dans le sein de la mere; 2° parce que les jeunes ours croissent assez lentement; ils suivent leur mère, et ont besoin de ses secours pendant un an ou deux; 3° parce que l'ours ne produit qu'en petit nombre, un, deux, trois, quatre, et jamais plus de cinq : propriété commune avec tous les gros animaux, qui ne produisent pas beaucoup de petits, et qui les portent long-temps; 4° parce que l'ours vit vingt ou vingt-cinq ans, et que le temps de la gestation et celui de l'accroissement sont ordinairement proportionnés à la durée de la vie. A ne raisonner que sur ces analogies, qui me paroissent assez fondées, je croirois donc que le temps de la gestation dans l'ours est au moins de quelques mois. Quoi qu'il en soit, il paroît que la mère a le plus grand soin de ses petits; elle leur prépare un lit de mousse et d'herbes dans le fond de sa caverne, et les allaite jusqu'à ce qu'ils puissent sortir avec elle. Elle met bas en hiver, et ses petits commencent à la suivre au printemps. Le mâle et la femelle n'habitent point ensemble; ils ont chacun leur retraite séparée, et même fort éloignée. Lorsqu'ils ne peuvent trouver une grotte pour se gîter, ils cassent et ramassent du bois pour se faire une loge, qu'ils recouvrent d'herbes et de feuilles, au point de la rendre impénétrable à l'eau.

La voix de l'ours est un grondement, un gros murmure, souvent mêlé d'un frémissement de dents qu'il fait surtout entendre lorsqu'on l'irrite; il est très-susceptible de colère, et sa colère tient toujours de la fureur, et souvent du caprice : quoiqu'il paroisse doux pour son maître, et même obéissant lorsqu'il est apprivoisé, il faut toujours s'en défier, et le traiter avec circonspection, surtout ne le pas frapper au bout du nez, ni le toucher aux parties de la génération. On lui apprend à se tenir debout, à gesticuler, à danser; il semble même écouter le son des instrumens, et suivre grossièrement la mesure; mais pour lui donner cette espèce d'éducation, il faut le prendre jeune et le contraindre pendant toute sa vie; l'ours qui a de l'âge ne s'apprivoise ni ne se contraint plus : il est naturellement intrépide, ou tout au moins indifférent au danger. L'ours sauvage ne se détourne pas de son chemin, ne fuit pas à l'aspect de l'homme : cependant on prétend que par un coup de sifflet on le surprend, on l'étonne au point qu'il s'arrête et se lève sur les pieds de derrière : c'est le temps qu'il faut prendre pour le tirer et tâcher de le tuer; car s'il n'est que blessé, il vient de furie se jeter sur le tireur; et, l'embrassant des pattes de devant, il l'étoufferoit s'il n'étoit secouru.

On chasse et on prend les ours de plusieurs façons en Suède, en Norwége, en Pologne, etc. La manière, dit-on, la moins dangereuse de les prendre est de les enivrer en jetant de l'eau-de-vie sur le miel qu'ils aiment beaucoup et qu'ils cherchent dans les troncs d'arbres. A la Louisiane et en Canada, où les ours noirs sont très-communs, et où ils ne nichent pas dans les cavernes, mais dans de vieux arbres morts sur pied, et dont le cœur est pourri, on les prend en mettant le feu dans leurs maisons. Comme ils montent très-aisément sur les arbres, ils s'établissent rarement à rez de terre; et quelquefois ils sont nichés à trente et quarante pieds de hauteur. Si c'est une mère avec ses petits, elle descend la première, on la tue avant qu'elle soit à terre; les petits descendent ensuite, on les prend en leur passant une corde au cou, et on les emmène pour les élever ou pour les manger, car la chair de l'ourson est délicate et bonne : celle de l'ours est mangeable; mais comme elle est mêlée d'une graisse huileuse, il n'y a guère que les pieds, dont la substance est plus ferme, qu'on puisse regarder comme une viande délicate.

La chasse de l'ours, sans être fort dangereuse, est très-utile lorsqu'on la fait avec quelque succès : la peau est de toutes les fourrures grossières celle qui a le plus de prix, et la quantité d'huile que l'on tire d'un seul ours est fort considérable. On met d'abord la chair et la graisse cuire ensemble dans une chaudière; la graisse se sépare. « Ensuite, dit M. du Pratz, on la purifie « en y jetant, lorsqu'elle est fondue et très- « chaude, du sel en bonne quantité et de « l'eau par aspersion : il se fait une détona- « tion, et il s'en élève une fumée épaisse « qui emporte avec elle la mauvaise odeur « de la graisse. La fumée étant passée, et la « graisse étant encore plus que tiède, on la « verse dans un pot, où on la laisse reposer « huit ou dix jours : au bout de ce temps on « voit nager dessus une huile claire, qu'on

« enlève avec une cuiller; cette huile est « aussi bonne que la meilleure huile d'olive, « et sert aux mêmes usages. Au dessous on « trouve un saindoux aussi blanc, mais un « peu plus mou que le saindoux de porc; il « sert aux besoins de la cuisine, et il ne lui « reste aucun goût désagréable ni aucune « mauvaise odeur. » M. Dumont, dans ses *Mémoires sur la Louisiane*, s'accorde avec M. du Pratz, et il dit de plus que d'un seul ours on tire quelquefois plus de cent vingt pots de cette huile ou graisse; que les sauvages en traitent beaucoup avec les Français; qu'elle est très-belle, très-saine et très-bonne; qu'elle ne se fige guère que par un grand froid; que quand cela arrive, elle est toute en grumeaux, et d'une blancheur à éblouir, qu'on la mange alors sur le pain en guise de beurre. Nos épiciers-droguistes ne tiennent point d'huile d'ours; mais ils font venir de Savoie, de Suisse ou de Canada, de la graisse ou axonge qui n'est pas purifiée. L'auteur du *Dictionnaire du commerce* dit même que pour que la graisse d'ours soit bonne, il faut qu'elle soit grisâtre, gluante et de mauvaise odeur, et que celle qui est trop blanche est sophistiquée et mêlée de suif. On se sert de cette graisse comme de topique pour les hernies, les rhumatismes, etc., et beaucoup de gens assurent en avoir ressenti de bons effets.

La quantité de graisse dont l'ours est chargé le rend très-léger à la nage; aussi traverse-t-il sans fatigue des fleuves et des lacs. « Les ours de la Louisiane, dit M. Du- « mont, qui sont d'un très-beau noir, tra- « versent le fleuve, malgré sa grande lar- « geur : ils sont très-friands du fruit des « plaqueminiers; ils montent sur ces arbres, « se mettent à califourchon sur une branche, « s'y tiennent avec une de leurs pattes, et se « servent de l'autre pour plier les autres « branches et approcher d'eux les plaque- « mines. Ils sortent aussi très-souvent des « bois pour venir dans les habitations man- « ger les patates et le maïs. » En automne, lorsqu'ils se sont bien engraissés, ils n'ont presque pas la force de marcher, ou du moins ils ne peuvent courir aussi vite qu'un homme. Ils ont quelquefois plus de dix doigts d'épaisseur de graisse aux côtés et aux cuisses : le dessous de leurs pieds est gros et enflé; lorsqu'on le coupe, il en sort un suc blanc et laiteux. Cette partie paroît composée de petites glandes qui sont comme des mamelons; et c'est ce qui fait que pendant l'hiver, dans leurs retraites, ils sucent continuellement leurs pattes.

L'ours a les sens de la vue, de l'ouïe et du toucher très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-petit relativement au volume de son corps, les oreilles courtes, la peau épaisse et le poil fort touffu. Il a l'odorat excellent, et peut-être plus exquis qu'aucun autre animal; car la surface intérieure de cet organe se trouve extrêmement étendue : on y compte quatre rangs de plans de lames osseuses, séparés les uns des autres par trois plans perpendiculaires : ce qui multiplie prodigieusement les surfaces propres à recevoir les impressions des odeurs. Il a les jambes et les bras charnus comme l'homme, l'os du talon court, et formant une partie de la plante du pied, cinq orteils opposés au talon dans les pieds de derrière; les os du carpe egaux dans les pieds de devant; mais le pouce n'est pas séparé, et le plus gros doigt est en dehors de cette espèce de main, au lieu que dans celle de l'homme il est en dedans : ses doigts sont gros, courts et serrés les uns contre les autres, aux mains comme aux pieds; les ongles sont noirs et d'une substance homogène fort dure. Il frappe avec ses poings, comme l'homme avec les siens; mais ces ressemblances grossières avec l'homme ne le rendent que plus difforme, et ne lui donnent aucune supériorité sur les autres animaux.

* M. de Musly, major d'artillerie au service des États-généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait :

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener : ces fosses sont couvertes par dessus, et maçonnées de pierres de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre, au rez de chaussée de la fosse, et sont partagées en deux par des murailles, et on peut fermer les ouvertures tant extérieures qu'intérieures, par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres : il y a de plus une auge dans chaque fosse, qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

« Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore. Le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, et depuis ce temps ils sont entrés en

chaleur tous les ans au mois de juin, et la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier : la première fois elle n'a produit qu'un petit, et dans la suite, tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus, et, les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois. L'homme qui en a soin croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits, en venant au monde, sont d'une assez jolie figure, couleur fauve, avec du blanc autour du cou, et n'ont point l'air d'un ours : la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, et trois mois après ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, et du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, et le museau paroit être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnoit plus. Ensuite ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes : le blanc s'efface peu à peu, et de fauves ils deviennent bruns.

« Lorsque le mâle et la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvemens courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute; ensuite il se repose deux fois aussi long-temps sur la femelle, et sans s'en dégager; puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises; et l'accouplement étant consommé, le mâle va se baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible; mais dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses, qui étoient autrefois dans la ville, ont été comblées, et on en a fait d'autres entre les remparts et la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été séparés pendant quelques heures, pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble, ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, et n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours. Mais à moins que ces animaux ne soient élevés et nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter; et lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

« Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai sont des mélèzes verts, sur lesquels les ours se plaisent à grimper : néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle que l'on coupe en gros morceaux, et que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits; et quand les paysans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits; et quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines; et, après les avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait et des biscuits.

« L'ourse en question, que l'on croyoit pleine, fut munie de paille, comme à l'ordinaire, dans le temps que l'on croyoit qu'elle alloit mettre bas; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans, au mois de janvier 1771, pour la dernière fois. Au mois de juin suivant, elle s'est encore accouplée; mais au mois de janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il seroit à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la nature lui a fixé, afin de le connoître.

« Il y a des ours bruns au mont Jura, sur les frontières de notre canton, de la Franche-Comté et du pays de Gex : quand ils descendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers, où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci les ours passent pour avoir le sens de la vue foible, mais ceux de l'ouïe, du toucher et de l'odorat très-bons. »

En Norwége, les ours sont plus communs dans les provinces de Berghen et de Drontheim que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première. Les couleurs de tous deux varient beaucoup : les uns sont d'un brun foncé, les autres d'un brun clair, et même il y en a de gris et de tout blancs. Ils se retirent, au commencement d'octobre, dans des tannières ou des huttes qu'ils se préparent eux-mêmes, et où ils disposent une espèce de lit de feuilles et de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, surtout quand ils sont

blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre au moins de trois ou quatre; et comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui passent aisément sous le ventre, et le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gazon et des pierres qu'il jette à ses ennemis; et c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort.

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly un ours de l'Amérique; il étoit d'un très-beau noir, et le poil étoit doux, droit et long comme celui du grand sapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui est un peu allongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière de Saint-John, à l'est de la Floride.

Cet ours, dit la relation, ne pesoit que quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avoient que cinq pouces de large. La graisse étoit épaisse de quatre pouces : on l'a fait fondre, et on en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris.

L'OURS BLANC DE MER.

Un animal fameux de nos terres les plus septentrionales, c'est l'ours blanc. Martens et quelques autres voyageurs en ont fait mention; mais aucun n'en a donné une assez bonne description pour qu'on puisse prononcer affirmativement qu'il soit d'une espèce différente de celle de l'ours; il paroît seulement qu'on doit le présumer en supposant exact tout ce qu'ils nous en disent : mais comme nous savons d'ailleurs que l'espèce de l'ours varie beaucoup suivant les différens climats, qu'il y en a de bruns, de noirs, de blancs et de mêlés, la couleur devient un caractère nul, et par conséquent la dénomination d'*ours blanc* est insuffisante, si l'espèce est différente. J'ai vu deux petits ours rapportés de Russie qui étoient entièrement blancs[1]; néanmoins ils étoient très-certainement de la même espèce que notre ours des Alpes. Ces animaux varient beaucoup aussi pour la grandeur : comme ils vivent assez long-temps, et qu'ils deviennent très-gros et très-gras dans les endroits où ils ne sont pas tourmentés, et où ils trouvent de quoi se nourrir largement, le caractère tiré de la grandeur est encore équivoque : ainsi l'on ne seroit pas fondé à assurer que l'ours des mers du Nord est d'une espèce particulière, uniquement parce qu'il est blanc et qu'il est plus grand que l'ours commun. La différence dans les habitudes ne me paroît pas plus décisive que celle de la couleur et de la grandeur. L'ours des mers du Nord se nourrit de poisson; il ne quitte pas les rivages de la mer, et souvent même il habite en pleine eau sur des glaçons flottans : mais si l'on fait attention que l'ours en général est un animal qui se nourrit de tout, et qui, lorsqu'il est affamé, ne fait aucun choix, si l'on pense aussi qu'il ne craint pas l'eau, ces habitudes ne paroîtront pas assez différentes pour en conclure que l'espèce n'est pas la même; car le poisson que mange l'ours des mers du Nord est plutôt de la chair; c'est principalement les cadavres des baleines, des morses et des phoques, qui lui servent de pâture, et cela dans un pays où il n'y a ni autres animaux, ni grains, ni fruits sur la terre, et où par conséquent il ne peut subsister que des productions de la mer. N'est-il pas probable que si l'on transportoit nos ours de Savoie sur les montagnes du Spitzberg, n'y trouvant nulle nourriture sur la terre, ils se jetteroient à la mer pour y chercher leur subsistance ?

La couleur, la grandeur et la façon de vivre ne suffisant pas, il ne reste pour caractères différentiels que ceux qu'on peut tirer de la forme; or tout ce que les voyageurs ont dit se réduit à ce que l'ours des mers du Nord a la tête plus longue que notre ours, le corps plus allongé, le poil plus long et le crâne beaucoup plus dur. Si ces caractères ont été bien saisis, et si ces différences sont réelles et considérables, elles suffiroient pour constituer une autre espèce; mais je ne sais si Martens a bien vu, et si les autres qui l'ont copié n'ont pas exagéré. « Ces ours

1. J'ai trouvé des ours blancs terrestres non seulement en Russie, mais en Pologne, en Sibérie, et même en Tartarie. Les montagnes de la grande Tartarie fournissent quantité d'ours blancs, dit l'auteur de la Relation de la grande Tartarie, p. 8. Ces ours de montagne ne fréquentent pas la mer, et cependant sont blancs : ainsi cette couleur paroît plutôt venir de la différence du climat que de celle de l'élément qu'habitent ces animaux.

« blancs, dit-il, sont faits tout autrement « que les nôtres; ils ont la tête longue, sem- « blable à celle d'un chien, et le cou long « aussi; ils aboient presque comme des « chiens qui sont enroués; ils sont avec cela « plus déliés et plus agiles que les autres « ours; ils sont à peu près de la même gran- « deur; leur poil est long et aussi doux que « de la laine; ils ont le museau, le nez et « les griffes noirs.... On dit que les autres « ours ont la tête fort tendre; mais c'est tout « le contraire pour les ours blancs: quel- « ques coups de massue que nous leur don- « nassions sur la tête, ils n'en étoient point « du tout étourdis, quoique ces coups eus- « sent pu assommer un bœuf. » On doit re- marquer, dans cette description, 1° que l'au- teur ne fait pas ces ours plus grands que les autres ours, et que par conséquent on doit regarder comme suspect le témoignage de ceux qui ont dit que ces ours de mer avoient jusqu'à treize pieds de longueur; 2° que le poil aussi doux que de la laine ne fait pas un caractère qui distingue spécifiquement ces ours, puisqu'il suffit qu'un animal ha- bite souvent dans l'eau pour que son poil devienne plus doux et même plus touffu: on voit cette même différence dans les castors d'eau et dans les castors terriers; ceux-ci, qui habitent plus la terre que l'eau, ont le poil plus rude et moins fourni: et ce qui me fait présumer que les autres différences ne sont ni réelles ni même aussi apparentes que le dit Martens, c'est que Dithmar Blef- ken, dans sa *Description de l'Islande,* parle de ces ours blancs, et assure en avoir vu tuer un, en Groenland, qui se dressa sur ses deux pieds comme les autres ours; et, dans ce récit, il ne dit pas un mot qui puisse indiquer que cet ours blanc du Groenland ne fût pas entièrement semblable aux autres ours. D'ailleurs, lorsque ces ani- maux trouvent quelque proie sur terre, ils ne se donnent pas la peine d'aller chasser en mer; ils dévorent les rennes et les autres bêtes qu'ils peuvent saisir, ils attaquent même les hommes, et ne manquent jamais de déterrer les cadavres: mais la disette où ils se trouvent souvent dans ces terres sté- riles et désertes les force de s'habituer à l'eau; ils s'y jettent pour attraper des pho- ques, de jeunes morses, de petits balei- neaux; ils se gîtent sur des glaçons où ils les attendent, et d'où ils peuvent les voir venir, les observer de loin; et tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une sub- sistance abondante, ils ne l'abandonnent pas, en sorte que quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener et voyagent avec elles; et comme ils ne peuvent plus regagner la terre, ni même abandonner pour long-temps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils pé- rissent en pleine mer; et ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Islande ou de Norwége sont affamés au point de se jeter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévo- rer, et c'est ce qui a pu augmenter encore le préjugé que ces ours de mer sont d'une espèce plus féroce et plus vorace que l'espèce ordinaire. Quelques auteurs se sont même persuadés qu'ils étoient amphibies comme les phoques, et qu'ils pouvoient demeurer sous l'eau aussi long-temps qu'ils vouloient; mais le contraire est évident, et résulte de la manière dont on les chasse: ils ne peuvent nager que pendant un petit temps, ni par- courir de suite un espace de plus d'une lieue; on les suit avec une chaloupe, et on les force de lassitude: s'ils pouvoient se pas- ser de respirer, ils se plongeroient pour se reposer au fond de l'eau; mais s'ils plongent, ce n'est que pour quelques instans, et, dans la crainte de se noyer, ils se laissent tuer à fleur d'eau.

La proie la plus ordinaire des ours blancs sont les phoques, qui ne sont pas assez forts pour leur résister; mais les morses, auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les per- cent de leurs défenses et les mettent en fuite. Il en est de même des baleines; elles les as- somment par leur masse et les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent et dévorent souvent leurs petits baleineaux. Tous les ours ont naturellement beaucoup de graisse, et ceux-ci, qui ne vivent que d'animaux chargés d'huile, en ont plus que les autres: elle est aussi à peu près semblable à celle de la baleine. La chair de ces ours n'est, dit-on, pas mauvaise à manger, et leur peau fait une fourrure très- chaude et très-durable.

* Je donne ici la figure de l'ours blanc de mer, d'après un dessin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson. Si ce dessin est exact, il paroît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, et qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête surtout est si longue en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffiroit pour en faire deux espèces distinctes; et les voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres, qu'ils ont la tête beaucoup plus longue et le cou aussi plus long que les ours de terre.

D'ailleurs dans ce dessin de l'ours de mer, il paroit que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre. D'ailleurs il paroit, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gérard de Vera dit positivement qu'ayant tué un de ces ours, et ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avoit vingt-trois pieds de longueur; ce qui seroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre. On trouve aussi, dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer sont bien plus grands et bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que, dans ce même recueil, on trouve que, quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres, et qu'ils aient la tête et le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé et plus agile, ils sont néanmoins à peu près de la même grandeur que nos ours.

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, et si durs en effet, que quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paroissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, et à plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure qu'aux environs de la rivière de Rupper on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, et que ces animaux affamés et féroces avoient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avoient tué plusieurs sauvages et blessé deux Anglois. On trouve, pages 34 et 35 du troisième *Voyage des Hollandois au Nord*, qu'ils tuèrent sur les côtes de la Nouvelle-Zemble un ours de mer dont la peau avoit treize pieds de longueur, en sorte que, tout considéré, je serois porté à croire que cet animal si célèbre par sa férocité est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

LE CASTOR.

Autant l'homme s'est élevé au dessus de l'état de nature, autant les animaux se sont abaissés au dessous; soumis et réduits en servitude, ou traités comme rebelles et dispersés par la force, leurs sociétés se sont évanouies, leur industrie est devenue stérile, leurs foibles arts ont disparu; chaque espèce a perdu ses qualités générales, et tous n'ont conservé que leurs propriétés individuelles, perfectionnées dans les uns par l'exemple, l'imitation, l'éducation, et dans les autres par la crainte et par la nécessité où ils sont de veiller continuellement à leur sûreté. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans âme, ou des relégués sans puissance? ramper ou fuir, et toujours exister d'une manière solitaire, ne rien édifier, ne rien produire, ne rien transmettre, et toujours languir dans la calamité, déchoir, se perpétuer sans se multiplier, perdre, en un mot, par la durée autant et plus qu'ils n'avoient acquis par le temps.

Aussi ne reste-t-il quelques vestiges de leur merveilleuse industrie que dans des contrées éloignées et désertes, ignorées de l'homme pendant une longue suite de siècles, où chaque espèce pouvoit manifester en liberté ses talens naturels, et les perfectionner dans le repos en se réunissant en société durable. Les castors sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes, qui, quoique infiniment inférieure par son principe à celle de l'homme, suppose cependant des projets communs et des vues relatives; projets qui, ayant pour base la société, et pour objet une digue à construire, une bourgade à élever, une espèce de république à fonder, supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert.

Les castors, dira-t-on, sont parmi les quadrupèdes ce que les abeilles sont parmi les insectes. Quelle différence! Il y a dans la nature, telle qu'elle nous est parvenue,

trois espèces de société qu'on doit considérer avant de les comparer : la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance; la société gênée des animaux, toujours fugitive devant celle de l'homme; et enfin la société forcée de quelques petites bêtes qui, naissant toutes en même temps dans le même lieu, sont contraintes d'y demeurer ensemble. Un individu pris solitairement, et au sortir des mains de la nature, n'est qu'un être stérile, dont l'industrie se borne au simple usage des sens; l'homme lui-même dans l'état de pure nature, dénué de lumières et de tous les secours de la société, ne produit rien, n'édifie rien. Toute société, au contraire, devient nécessairement féconde, quelque fortuite, quelque aveugle qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit composée d'êtres de même nature : par la seule nécessité de se chercher ou de s'éviter, il s'y formera des mouvemens communs, dont le résultat sera souvent un ouvrage qui aura l'air d'avoir été conçu, conduit et exécuté avec intelligence. Ainsi l'ouvrage des abeilles, qui, dans un lieu donné, tel qu'une ruche ou le creux d'un vieux arbre, bâtissent chacune leur cellule; l'ouvrage des mouches de Cayenne, qui non seulement font aussi leurs cellules, mais construisent même la ruche qui doit les contenir, sont des travaux purement mécaniques qui ne supposent aucune intelligence, aucun projet concerté, aucune vue générale; des travaux qui, n'étant que le produit d'une nécessité physique, un résultat de mouvemens communs, s'exercent toujours de la même façon, dans tous les lieux, par une multitude qui ne s'est point assemblée par choix, mais qui se trouve réunie par force de nature. Ce n'est donc pas la société, c'est le nombre seul qui opère ici; c'est une puissance aveugle, qu'on ne peut comparer à la lumière qui dirige toute société. Je ne parle point de cette lumière pure, de ce rayon divin qui n'a été départi qu'à l'homme seul; les castors en sont assurément privés comme tous les autres animaux : mais leur société n'étant point une réunion forcée, se faisant au contraire par une espèce de choix, et supposant au moins un concours général et des vues communes dans ceux qui la composent, suppose au moins aussi une lueur d'intelligence qui, quoique très-différente de celle de l'homme par le principe, produit cependant des effets assez semblables pour qu'on puisse les comparer, non pas dans la société plénière et puissante, telle qu'elle existe parmi les peuples anciennement policés, mais dans la société naissante chez des hommes sauvages, laquelle seule peut, avec équité, être comparée à celle des animaux.

Voyons donc le produit de l'une et l'autre de ces sociétés; voyons jusqu'où s'étend l'art du castor, et où se borne celui du sauvage. Rompre une branche pour s'en faire un bâton, se bâtir une hutte, la couvrir de feuillages pour se mettre à l'abri, amasser de la mousse ou du foin pour se faire un lit, sont des actes communs à l'animal et au sauvage. Les ours font des huttes, les singes ont des bâtons; plusieurs autres animaux se pratiquent un domicile propre, commode, impénétrable à l'eau. Frotter une pierre pour la rendre tranchante et s'en faire une hache, s'en servir pour couper, pour écorcer du bois, pour aiguiser des flèches, pour creuser un vase; écorcher un animal pour se revêtir de sa peau, en prendre les nerfs pour faire une corde d'arc, attacher ces mêmes nerfs à une épine dure, et se servir de tous deux comme de fil et d'aiguille, sont des actes purement individuels que l'homme en solitude peut tous exécuter sans être aidé des autres; des actes qui dépendent de sa seule conformation, puisqu'ils ne supposent que l'usage de la main : mais couper et transporter un gros arbre, élever un carbet, construire une pirogue, sont au contraire des opérations qui supposent nécessairement un travail commun et des vues concertées. Ces ouvrages sont aussi les seuls résultats de la société naissante chez des nations sauvages, comme les ouvrages des castors sont les fruits de la société perfectionnée parmi ces animaux : car il faut observer qu'ils ne songent point à bâtir, à moins qu'ils n'habitent un pays libre, et qu'ils n'y soient parfaitement tranquilles. Il y a des castors en Languedoc, dans les îles du Rhône; il y en a en plus grand nombre dans les provinces du nord de l'Europe : mais comme toutes ces contrées sont habitées ou du moins fort fréquentées par les hommes, les castors y sont, comme tous les autres animaux, dispersés, solitaires, fugitifs, ou cachés dans un terrier; on ne les a jamais vus se réunir, se rassembler, ni rien entreprendre, ni rien construire; au lieu que dans ces terres désertes où l'homme en société n'a pénétré que bien tard, et où l'on ne voyoit auparavant que quelques vestiges de l'homme sauvage, on a partout trouvé les castors réunis, formant des sociétés, et l'on n'a pu s'empêcher d'admirer leurs ouvrages. Nous tâcherons de ne citer

Pl. 48

LE CASTOR

Ordre des Rongeurs. *Genre* Castor. *(Cuvier)*

UNIV. OF MICH.

que des témoins judicieux, irréprochables, et nous ne donnerons pour certains que les faits sur lesquels ils s'accordent : moins portés peut-être que quelques-uns d'entre eux à l'admiration, nous nous permettrons le doute et même la critique sur tout ce qui nous paroîtra trop difficile à croire.

Tous conviennent que le castor, loin d'avoir une supériorité marquée sur les autres animaux, paroît au contraire être au dessous de quelques-uns d'entre eux pour les qualités purement individuelles; et nous sommes en état de confirmer ce fait, ayant encore actuellement un jeune castor vivant, qui nous a été envoyé du Canada, et que nous gardons depuis près d'un an. C'est un animal assez doux, assez tranquille, assez familier, un peu triste, même un peu plaintif, sans passions violentes, sans appétits véhémens, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'effort pour quoi que ce soit, cependant occupé sérieusement du désir de sa liberté, rongeant de temps en temps les portes de sa prison, mais sans fureur, sans précipitation, et dans la seule vue d'y faire une ouverture pour en sortir; au reste assez indifférent, ne s'attachant pas volontiers, ne cherchant point à nuire et assez peu à plaire. Il paroît inférieur au chien par les qualités relatives qui pourroient l'approcher de l'homme; il ne semble fait ni pour servir, ni pour commander, ni même pour commercer avec une autre espèce que la sienne : son sens, enfermé dans lui-même, ne se manifeste en entier qu'avec ses semblables; seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruses, pas même assez de défiance pour éviter les pièges grossiers : loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même bien se défendre; il préfère la fuite au combat, quoiqu'il morde cruellement et avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du chasseur. Si l'on considère donc cet animal dans l'état de nature, ou plutôt dans son état de solitude et de dispersion, il ne paroîtra pas, pour les qualités intérieures, au dessus des autres animaux : il n'a pas plus d'esprit que le chien, de sens que l'éléphant, de finesse que le renard, etc. Il est plutôt remarquable par des singularités de conformation extérieure, que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures. Il est le seul parmi les quadrupèdes qui ait la queue plate, ovale, et couverte d'écailles, de laquelle il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau; le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière, et en même temps des doigts séparés dans ceux de devant, qu'il emploie comme des mains pour porter à sa bouche; le seul qui, ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, paroisse en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures : il fait la nuance des quadrupèdes aux poissons, comme la chauve-souris fait celle des quadrupèdes aux oiseaux. Mais ces singularités seroient plutôt des défauts que des perfections, si l'animal ne savoit tirer de cette conformation, qui nous paroît bizarre, des avantages uniques, et qui le rendent supérieur à tous les autres.

Les castors commencent par s'assembler au mois de juin ou de juillet pour se réunir en société; ils arrivent en nombre et de plusieurs côtés, et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents : le lieu du rendez-vous est ordinairement le lieu de l'établissement, et c'est toujours au bord des eaux. Si ce sont des eaux plates, et qui se soutiennent à la même hauteur comme dans un lac, ils se dispensent d'y construire une digue : mais dans les eaux courantes, et qui sont sujettes à hausser ou baisser, comme sur les ruisseaux, les rivières, ils établissent une chaussée; et par cette retenue ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau, qui se soutient toujours à la même hauteur. La chaussée traverse la rivière comme une écluse, et va d'un bord à l'autre; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Cette construction paroît énorme pour des animaux de cette taille, et suppose en effet un travail immense [1] : mais la solidité avec laquelle l'ouvrage est construit étonne encore plus que sa grandeur. L'endroit de la rivière où ils établissent cette digue est ordinairement peu profond; s'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans l'eau, ils commencent par l'abattre pour en faire la pièce principale de leur construction. Cet arbre est souvent plus gros que le corps d'un homme; ils le scient, ils le rongent au pied; et, sans autre instrument que leurs quatre dents incisives, ils le coupent en assez peu de temps, et le font tomber du côté qu'il leur plaît, c'est-à-dire en travers sur la rivière; ensuite ils coupent les branches de la cime de cet arbre tombé, pour le mettre de niveau et le faire porter partout également. Ces opérations se font en

1. Les plus grands castors pèsent cinquante ou soixante livres, et n'ont guère que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

commun : plusieurs castors rongent ensemble le pied de l'arbre pour l'abattre; plusieurs aussi vont ensemble pour en couper les branches lorsqu'il est abattu; d'autres parcourent en même temps les bords de la rivière, et coupent de moindres arbres, les uns gros comme la jambe, les autres comme la cuisse; ils les dépecent et les scient à une certaine hauteur pour en faire des pieux : ils amènent ces pièces de bois, d'abord par terre jusqu'au bord de la rivière, et ensuite par eau jusqu'au lieu de leur construction; ils en font une espèce de pilotis serré, qu'ils enfoncent encore en entrelaçant des branches entre les pieux. Cette opération suppose bien des difficultés vaincues; car, pour dresser ces pieux et les mettre dans une situation à peu près perpendiculaire, il faut qu'avec les dents ils élèvent le gros bout contre le bord de la rivière, ou contre l'arbre qui la traverse; que d'autres plongent en même temps jusqu'au fond de l'eau pour y creuser avec les pieds de devant un trou, dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout. A mesure que les uns plantent ainsi leurs pieux, les autres vont chercher de la terre qu'ils gâchent avec leurs pieds et battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule et avec les pieds de devant, et ils en transportent une si grande quantité, qu'ils en remplissent tous les intervalles de leur pilotis. Ce pilotis est composé de plusieurs rangs de pieux, tous égaux en hauteur, et tous plantés les uns contre les autres; il s'étend d'un bord à l'autre de la rivière, il est rempli et maçonné partout. Les pieux sont plantés verticalement du côté de la chute de l'eau : tout l'ouvrage est au contraire en talus du côté qui en soutient la charge, en sorte que la chaussée qui a dix ou douze pieds de largeur à la base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet; elle a donc non seulement toute l'étendue, toute la solidité nécessaire, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, l'empêcher de passer, en soutenir le poids, et en rompre les efforts. Au haut de la chaussée, c'est-à-dire dans la partie où elle a le moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente qui sont autant de décharges de superficie qu'ils élargissent ou rétrécissent selon que la rivière vient à hausser ou baisser, et lorsque par des inondations trop grandes ou trop subites il se fait quelques brèches à leur digue, ils savent les réparer et travailler de nouveau dès que les eaux sont baissées.

Il seroit superflu, après cette exposition de leurs travaux pour un ouvrage public, de donner encore le détail de leurs constructions particulières, si dans une histoire l'on ne devoit pas compte de tous les faits, et si ce premier grand ouvrage n'étoit pas fait dans la vue de rendre plus commodes leurs petites habitations : ce sont des cabanes ou plutôt des espèces de maisonnettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein, tout près du bord de leur étang, avec deux issues, l'une pour aller à terre, l'autre pour se jeter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou ronde. Il y en a de plus grands et de plus petits, depuis quatre ou cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diamètre : il s'en trouve aussi quelquefois qui sont à deux ou trois étages; les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur; elles sont élevées à plomb sur le pilotis plein, qui sert en même temps de fondement et de plancher à la maison. Lorsqu'elle n'a qu'un étage, les murailles ne s'élèvent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au dessus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anse de panier; cette voûte termine l'édifice et lui sert de couvert : il est maçonné avec solidité et enduit avec propreté en dehors et en dedans; il est impénétrable à l'eau des pluies, et résiste aux vents les plus impétueux; les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc si bien gâché et si proprement appliqué, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé : aussi la queue leur sert-elle de truelle pour appliquer ce mortier qu'ils gâchent avec leurs pieds. Ils mettent en œuvre différentes espèces de matériaux, des bois, des pierres, et des terres sablonneuses qui ne sont point sujettes à se délayer par l'eau : les bois qu'ils emploient sont presque tous légers et tendres; ce sont des aunes, des peupliers, des saules, qui naturellement croissent au bord des eaux et qui sont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois seroit plus pesant et plus dur. Lorsqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne soit abattu, dépecé, transporté; ils le coupent toujours à un pied ou un pied et demi de hauteur de terre. Ils travaillent assis; et outre l'avantage de cette situation commode, ils ont le plaisir de ronger continuellement de l'écorce et du bois dont le goût leur est fort agréable, car ils préfèrent l'écorce fraîche et le bois tendre à la plupart des alimens ordinaires; ils en font ample provision pour se nourrir pendant l'hiver; ils n'aiment pas le bois sec. C'est dans l'eau et près de

leurs habitations qu'ils établissent leur magasin; chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitans, qui tous y ont un droit commun, et ne vont jamais piller leurs voisins. On a vu des bourgades composées de vingt ou de vingt-cinq cabanes: ces grands établissemens sont rares, et cette espece de république est ordinairement moins nombreuse; elle n'est le plus souvent composée que de dix ou douze tribus, dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparée; ils ne souffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six, et les plus grandes dix-huit, vingt, et même, dit-on, jusqu'à trente castors, presque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles: ainsi, en comptant même au rabais, on peut dire que leur société est souvent composée de cent cinquante ou deux cents ouvriers associés, qui tous ont travaillé d'abord en corps pour élever le grand ouvrage public, et ensuite par compagnie pour édifier des habitations particulieres. Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération; le travail commun a resserré leur union; les commodités qu'ils se sont procurées, l'abondance des vivres qu'ils amassent et consomment ensemble, servent à l'entretenir; des appétits modérés, des goûts simples, de l'aversion pour la chair et le sang, leur ôtent jusqu'à l'idée de rapine et de guerre: ils jouissent de tous les biens que l'homme ne sait que désirer. Amis entre eux, s'ils ont quelques ennemis au dehors, ils savent les éviter; ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations; chacun prend son parti, ou de plonger dans le lac, ou de se recéler dans leurs murs qui ne craignent que le feu du ciel ou le fer de l'homme, et qu'aucun animal n'ose entreprendre d'ouvrir ou renverser. Ces asiles sont non seulement très-sûrs, mais encore très-propres et très-commodes: le plancher est jonché de verdure; des rameaux de buis et de sapin leur servent de tapis sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure. La fenêtre qui regarde sur l'eau leur sert de balcon pour se tenir au frais et prendre le bain pendant la plus grande partie du jour: ils s'y tiennent debout, la tête et les parties antérieures du corps élevées, et toutes les parties postérieures plongées dans l'eau. Cette fenêtre est percée avec précaution; l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces, qui, dans le climat de nos castors, ont quelquefois deux ou trois pieds d'épaisseur; ils en abaissent alors la tablette, coupent en pente les pieux sur lesquels elle étoit appuyée, et se font une issue jusqu'à l'eau sous la glace. Cet élément liquide leur est si nécessaire, ou plutôt leur fait tant de plaisir, qu'ils semblent ne pouvoir s'en passer; ils vont quelquefois assez loin sous la glace: c'est alors qu'on les prend aisément en attaquant d'un côté la cabane, et les attendant en même temps à un trou qu'on pratique dans la glace à quelque distance, et où ils sont obligés d'arriver pour respirer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue et toutes les parties postérieures du corps dans l'eau, paroît avoir changé la nature de leur chair: celle des parties antérieures jusqu'aux reins a la qualité, le goût, la consistance de la chair des animaux de la terre et de l'air; celle des cuisses et de la queue a l'odeur, la saveur, et toutes les qualités de celle du poisson. Cette queue, longue d'un pied, épaisse d'un pouce, et large de cinq ou six, est même une extrémité, une vraie portion de poisson attachée au corps d'un quadrupède; elle est entièrement recouverte d'écailles et d'une peau toute semblable à celle des gros poissons: on peut enlever ces écailles en les raclant au couteau; et lorsqu'elles sont tombées, l'on voit encore leur empreinte sur la peau, comme dans tous nos poissons.

C'est au commencement de l'été que les castors se rassemblent; ils emploient les mois de juillet et d'août à construire leur digue et leur cabane; ils font leur provision d'écorce et de bois dans le mois de septembre; ensuite ils jouissent de leurs travaux, ils goûtent les douceurs domestiques: c'est le temps du repos; c'est mieux, c'est la saison des amours. Se connoissant, prévenus l'un pour l'autre par l'habitude, par les plaisirs et les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hasard, ne se joint pas par pure nécessité de nature, mais s'unit par choix et s'assortit par goût; ils passent ensemble l'automne et l'hiver; contens l'un de l'autre, ils ne se quittent guere; à l'aise dans leur domicile, ils n'en sortent que pour faire des promenades agréables et utiles; ils en rapportent des écorces fraîches, qu'ils préferent à celles qui sont sèches ou trop imbibées d'eau. Les femelles portent, dit-on, quatre mois; elles mettent bas sur la fin de l'hiver, et produisent ordinairement deux ou trois petits. Les mâles les quittent à peu près dans ce temps; ils

l'autre plus long, plus ferme, plus lustré, mais plus rare, recouvre ce premier vêtement, lui sert, pour ainsi dire, de surtout, le défend des ordures, de la poussière, de la fange : ce second poil n'a que peu de valeur, ce n'est que le premier que l'on emploie dans nos manufactures. Les fourrures les plus noires sont ordinairement les plus fournies, et par conséquent les plus estimées; celles des castors terriers sont fort inférieures à celles des castors cabanés. Les castors sont sujets à la mue pendant l'été, comme tous les autres quadrupèdes; aussi la fourrure de ceux qui sont pris dans cette saison n'a que peu de valeur. La fourrure des castors blancs est estimée à cause de sa rareté, et les parfaitement noirs sont presque aussi rares que les blancs.

Mais indépendamment de la fourrure qui est ce que le castor fournit de plus précieux, il donne encore une matière dont on a fait un grand usage en médecine. Cette matière, que l'on a appelée *castoreum*, est contenue dans deux grosses vésicules, que les anciens avoient prises pour les testicules de l'animal. Nous n'en donnerons pas la description ni les usages, parce qu'on les trouve dans toutes les pharmacopées [1]. Les sauvages tirent, dit-on, de la queue du castor une huile dont ils se servent comme de topique pour différens maux. La chair du castor, quoique grasse et délicate, a toujours un goût amer assez désagréable : on assure qu'il a les os excessivement durs; mais nous n'avons pas été à portée de vérifier ce fait, n'en ayant disséqué qu'un jeune. Ses dents sont très-dures, et si tranchantes, qu'elles servent de couteau aux sauvages pour couper, creuser et polir le bois. Ils s'habillent de peaux de castor, et les portent en hiver le poil contre la chair. Ce sont ces fourrures imbibées de la sueur des sauvages que l'on appelle *castor gras*, dont on ne se sert que pour les ouvrages les plus grossiers.

Le castor se sert de ses pieds de devant comme des mains, avec une adresse au moins égale à celle de l'écureuil : les doigts en sont bien séparés, bien divisés, au lieu que ceux des pieds de derrière sont réunis entre eux par une forte membrane : ils lui servent de nageoires et s'élargissent comme ceux de l'oie, dont le castor a aussi en partie la démarche sur la terre. Il nage beaucoup mieux qu'il ne court : comme il a les jambes de devant bien plus courtes que celles de derrière, il marche toujours la tête baissée et le dos arqué. Il a les sens très-bons, l'odorat très-fin, et même susceptible : il paroit qu'il ne peut supporter ni la malpropreté ni les mauvaises odeurs; lorsqu'on le retient trop long-temps en prison, et qu'il se trouve forcé d'y faire ses ordures, il les met près du seuil de la porte, et, des qu'elle est ouverte, il les pousse dehors. Cette habitude de propreté leur est naturelle, et notre jeune castor ne manquoit jamais de nettoyer ainsi sa chambre. A l'âge d'un an, il a donné des signes de chaleur, ce qui paroit indiquer qu'il avoit pris dans cet espace de temps la plus grande partie de son accroissement : ainsi la durée de sa vie ne peut être bien longue, et c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans. Ce castor étoit très-petit pour son âge, et l'on ne doit pas s'en étonner : ayant presque dès sa naissance toujours été contraint, élevé, pour ainsi dire, à sec, ne connoissant pas l'eau jusqu'à l'âge de neuf mois, il n'a pu ni croître ni se développer comme les autres qui jouissent de leur liberté et de cet élément qui paroit leur être presque aussi nécessaire que l'usage de la terre.

* Nous avons dit que le castor étoit un animal commun aux deux continens; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada. On peut les apprivoiser aisément, et même leur apprendre à pêcher du poisson et le rapporter à la maison. M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les envoyoit à la pêche, et qu'ils rapportoient leurs prises à leur maître. J'y ai vu aussi quelques loutres qui étoient si fort accoutumées avec les chiens et avec leurs maîtres, qu'elles les suivoient, les accompagnoient dans le bateau, sautoient dans l'eau, et, le moment d'après, revenoient avec un poisson. »

Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un castor qu'on élevoit dans la chambre, et qu'on manioit comme on vouloit. On m'assura que cet animal faisoit quelquefois des voyages à une distance très-considérable, et qu'il enlevoit aux autres castors leurs fémelles qu'il ramenoit à la maison, et qu'après le temps de la chaleur elles s'en retournoient seules, et sans qu'il les conduisît.

1. On prétend que les castors font sortir la liqueur de leurs vésicules en les pressant avec le pied, qu'elle leur donne de l'appétit lorsqu'ils sont dégoûtés, et que les sauvages en frottent les piéges qu'ils leur tendent pour les y attirer. Ce qui paroit plus certain, c'est qu'il se sert de cette liqueur pour se graisser le poil.

LE RATON

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Plantigrades. *Genre* Raton. *(Cuvier)*

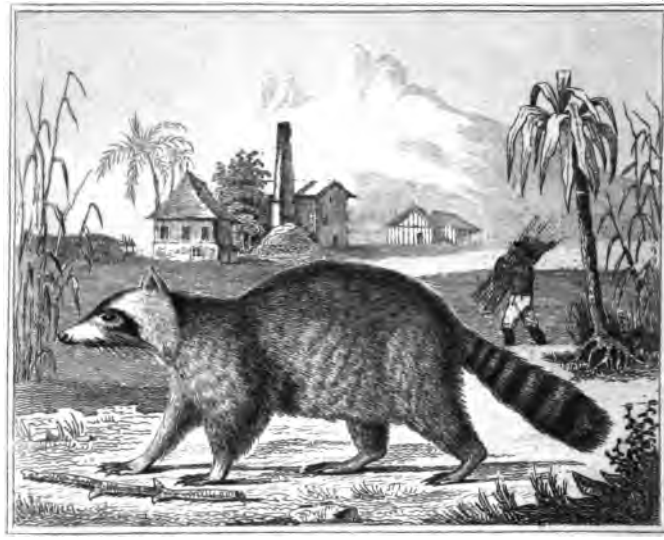

LE CRABIER

Ordre des Marsupiaux. *Genre* Sarigue. *(Cuvier)*

LE RATON.

Quoique plusieurs auteurs aient indiqué sous le nom de *coati* l'animal dont il est ici question, nous avons cru devoir adopter le nom qu'on lui a donné en Angleterre, afin d'ôter toute équivoque, et de ne pas le confondre avec le vrai coati, dont nous donnerons la description dans l'article suivant, non plus qu'avec le *coati-mondi*, qui cependant ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce du coati.

Le raton que nous avons eu vivant, et que nous avons gardé pendant plus d'un an, étoit de la grosseur et de la forme d'un petit blaireau : il a le corps court et épais; le poil doux, long, touffu, noirâtre par la pointe, et gris par dessous; la tête comme le renard, mais les oreilles rondes et beaucoup plus courtes; les yeux grands, d'un vert jaunâtre; un bandeau noir et transversal au dessus des yeux; le museau effilé, le nez un peu retroussé, la lèvre inférieure moins avancée que la supérieure; les dents comme le chien, six incisives et deux canines en haut et en bas; la queue touffue, longue au moins comme le corps, marquée par des anneaux alternativement noirs et blancs dans toute son étendue; les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, et cinq doigts à tous les pieds, armés d'ongles fermes et aigus, les pieds de derrière portant assez sur le talon pour que l'animal puisse s'élever et soutenir son corps dans une situation inclinée en avant. Il se sert de ses pieds de devant pour porter à sa gueule : mais comme ses doigts sont peu flexibles, il ne peut, pour ainsi dire, rien saisir d'une seule main; il se sert des deux à la fois, et les joint ensemble pour prendre ce qu'on lui donne. Quoiqu'il soit gros et trapu, il est cependant fort agile : ses ongles pointus comme des épingles lui donnent la facilité de grimper aisément sur les arbres; il monte légèrement jusqu'au haut de la tige, et court jusqu'à l'extrémité des branches : il va toujours par sauts; il gambade plutôt qu'il ne marche, et ses mouvemens, quoique obliques, sont toujours prompts et légers.

Cet animal est originaire des contrées méridionales de l'Amérique : on ne le trouve pas dans l'ancien continent; au moins les voyageurs qui ont parlé des animaux de l'Afrique et des Indes orientales, n'en font aucune mention : il est au contraire très-commun dans le climat chaud de l'Amérique, et surtout à la Jamaïque, où il habite dans les montagnes, et en descend pour manger des cannes de sucre. On ne le trouve pas en Canada ni dans les autres parties septentrionales de ce continent; cependant il ne craint pas excessivement le froid. M. Klein en a nourri un à Dantzick; et celui que nous avions a passé une nuit entière les pieds pris dans la glace, sans qu'il en ait été incommodé.

Il trempoit dans l'eau, ou plutôt il détrempoit tout ce qu'il vouloit manger : il jetoit son pain dans sa terrine d'eau, et ne l'en retiroit que quand il le voyoit bien imbibé, à moins qu'il ne fût pressé par la faim : car alors il prenoit la nourriture sèche, et telle qu'on la lui présentoit. Il furetoit partout, mangeoit aussi de tout, de la chair crue ou cuite, du poisson, des œufs, des volailles vivantes, des grains, des racines, etc.; il mangeoit aussi de toutes sortes d'insectes : il se plaisoit à chercher les araignées; et lorsqu'il étoit en liberté dans un jardin, il prenoit les limaçons, les hannetons, les vers. Il aimoit le sucre, le lait et les autres nourritures douces par dessus toute chose, à l'exception des fruits, auxquels il préféroit la chair et surtout le poisson. Il se retiroit au loin pour faire ses besoins. Au reste, il étoit familier et même caressant, sautant sur les gens qu'il aimoit, jouant volontiers et d'assez bonne grâce, leste, agile, toujours en mouvement : il m'a paru tenir beaucoup de la nature du maki, et un peu des qualités du chien.

* M. Blanquart des Salines m'a écrit de Calais, le 29 octobre 1775, au sujet de cet animal, dans les termes suivans :

« Mon raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt : dans cette captivité, il se montroit assez doux, quoique peu caressant. Les personnes de la maison lui faisoient toutes le même accueil, mais il les recevoit différemment; ce qui lui plaisoit de la part de l'une, le révoltoit de la part d'une autre, sans que jamais il prît le change. »

(Nous avons observé la même chose au sujet du surikate.)

« Sa chaîne s'est rompue quelquefois, et la liberté le rendoit insolent; il s'emparoit

d'un appartement, et ne souffroit pas qu'on y abordât. Ce n'étoit qu'avec peine qu'on raccommodoit ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue, je le laisse promener avec sa chaîne, et chaque fois mille gentillesses m'expriment sa reconnoissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même; alors il rôde quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, et descend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, et n'épargne pas surtout les pintades. Sa chaîne ne le rendoit pas plus humain, mais seulement plus circonspect; il employoit alors la ruse, et familiarisoit les poules avec lui, leur permettoit de venir partager ses repas; et ce n'étoit qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité qu'il en saisissoit une et la mettoit en pièces. Quelques jeunes chats ont de sa part éprouvé le même sort.... Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouvemens obliques, et je doute qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres; il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat: pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière; puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus foible; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage.

« Si le raton n'est pas fort reconnoissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitemens. Un domestique de la maison l'avoit un jour frappé de quelques coups de fouet: vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier; ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage; les yeux étincelans, il s'élance contre lui, pousse des cris de douleur; tout ce qu'on lui présente alors, il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparoisse. Les accens de la colère sont chez lui singuliers; on se figureroit entendre tantôt le sifflement du courlis, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

« Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance; semblable à un hérisson, il cache sa tête et ses pattes, forme de son corps une boule : aucune plainte ne lui échappe; dans cette position il souffriroit la mort.

« J'ai remarqué qu'il ne laissoit jamais ni foin ni paille dans sa niche; il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu qu'il fût sensible au froid; de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri et se portant très-bien.... Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur : pendant les gelées dernières, je lui faisois donner séparément et de l'eau tiède et de l'eau presque glacée pour détremper ses alimens; celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui étoit libre de passer la nuit dans l'écurie, et souvent il dormoit dans un coin de ma cour.

« Le défaut de salive, ou son peu d'abondance, est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture. Il n'humecte point une viande fraîche et sanglante; jamais il n'a mouillé une pêche ni une grappe de raisin; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

« Les enfans sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent; il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup est sévèrement punie par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avois cinq souris blanches : je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle; je continuai, elles l'étranglèrent.

« Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été. Le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines : pendant ce temps, on ne sauroit la fixer; tout lui déplaît; à peine se nourrit-elle; cent fois le jour elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents, et qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant et appelant son mâle; ce qui me feroit penser qu'elle s'accouple en cette attitude.

« L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de deux ans et demi. »

LE RATON CRABIER

Ordre des **Carnassiers**. *Famille des* **Carnivores**. *Tribu des* **Plantigrades**. *Genre* **Raton**. *(Cuvier)*

Pl. 49

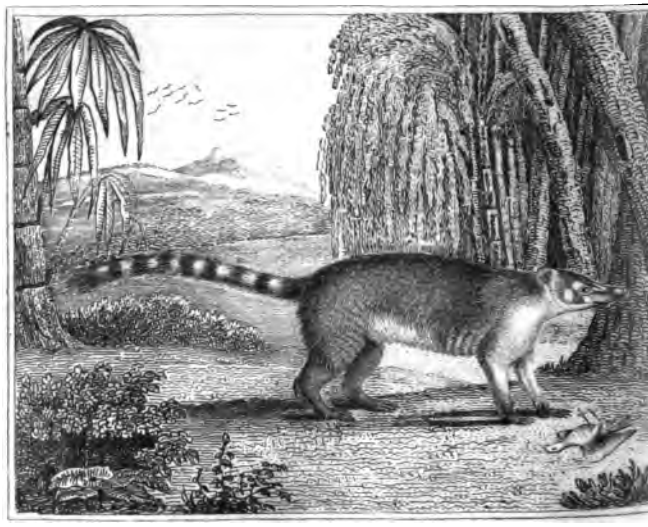

LE COATI BRUN

Ordre des **Carnassiers**.... *id*... *id*..... *Genre* **Coati**.

UNIV.

LE CRABIER.

Le nom de *crabier*, ou *chien-crabier*, que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport avec le chien ou le renard, auxquels les voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les sarigues; mais il est beaucoup plus gros; et d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre : ainsi le crabier nous paroît être d'une espèce isolée et différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure, dans laquelle on remarquera la longue queue écailleuse et nue, les gros pouces sans ongles des pieds de derrière, et les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du roi, étoit encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille : il est mâle, et voici la description que nous en avons pu faire :

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes; et celle du train de derrière, de six pouces six lignes.

La queue, qui est grisâtre, écailleuse et sans poil, a quinze pouces et demi de longueur sur dix lignes de grosseur à son commencement; elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelque ressemblance avec le chien basset : la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien; elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput. L'œil n'est pas grand; le bord des paupières est noir, et au dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur : il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, et ont jusqu'à dix-sept lignes de long. L'ouverture de la gueule est de près de deux pouces; la mâchoire supérieure est armée, de chaque côté, d'une dent canine crochue, et qui excède la mâchoire inférieure. L'oreille, qui est de couleur brune, paroît tomber un peu sur elle-même; elle est nue, large, et ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux et parsemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses et vers l'épine du dos, qui est toute couverte de ces longs poils; ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue. Ces poils ont trois pouces de longueur; ils sont d'un blanc sale à leur origine jusqu'au milieu, et ensuite d'un brun minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc jaune, ainsi que sous le ventre; mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine et la tête, où cette teinte de fauve est mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre. Il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, et l'ongle en gouttière deux lignes. Les doigts sont un peu pliés comme ceux des rats : il n'y a que le pouce qui soit droit. Les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large et carré, comme dans les singes; l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus et excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit, et n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de La Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne, et qu'il habite toujours les palétuviers et autres endroits marécageux.

« Il est, dit-il, fort leste pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre, surtout pendant le jour. Il a de bonnes dents, et se défend contre les chiens. Les crabes font sa principale nourriture, et lui profitent; car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue, dont il se sert comme d'un crochet. Le crabe, qui lui serre quelquefois la queue, le fait crier; ce cri ressemble assez à celui d'un homme, et s'entend de fort loin; mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons. Il produit quatre ou cinq petits, et les dépose dans de vieux arbres creux. Les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelque rapport avec celle du lièvre. Au reste, ces

animaux se familiarisent aisément, et on les nourrit à la maison comme les chiens et les chats, c'est-à-dire avec toutes sortes d'alimens : ainsi leur goût pour la chair du crabe n'est point du tout un goût exclusif[1]. »

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler; l'autre est non seulement d'une espèce différente, mais paroît même d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, et ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, et diffèrent par la forme et les proportions du corps, aussi bien que par la conformation des pieds et des ongles[2].

1. Lettre de M. de La Borde à M. de Buffon; Cayenne, 12 juin 1774.

2. Note communiquée par MM. Aublet et Olivier.

LE RATON-CRABIER.

Voici un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier*, et qui n'a d'autre rapport avec le crabier que l'habitude de manger également des crabes; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme et les proportions de la tête, du corps et de la queue; et comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informé, la dénomination de *raton-crabier*, pour le distinguer et du raton et du crabier dont nous avons donné les figures.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom et l'indication suivante : *chien-crabier adulte, femelle prise nourrissant trois petits.* Mais, comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps ni la queue écailleuse. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, et par conséquent elle est à peu près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes; les autres dimensions sont proportionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue, qui est plus courte et beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier est d'un fauve mêlé de noir et de gris : le noir domine sur la tête, le cou et le dos; mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou et du corps : le bout du nez et les naseaux sont noirs. Les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, et ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes. Une bande d'un brun noirâtre environne les yeux, et s'étend presque jusqu'aux oreilles; elle passe sur le museau, se prolonge, et s'unit au noir du sommet de la tête. Le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, et une bande de cette même couleur règne au dessus des yeux; il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessus du cou, de la poitrine et du ventre sont d'un blanc jaunâtre; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre, celles de devant sont couvertes d'un poil court; les doigts sont longs et bien séparés les uns des autres. La queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal et le vrai raton, dont la queue longue, grosse et touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de ratons diffèrent encore entre elles par la couleur du poil, qui dans le raton est, sur le corps, d'un noir mêlé de gris et de fauve pâle, et sur les jambes, de couleur blanchâtre, au lieu que dans celui-ci il est d'un fauve mêlé de noir et de gris sur le corps, et d'un brun noirâtre sur les jambes. Ainsi, quoique ces deux animaux aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paroissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

LE COATI.

Plusieurs auteurs ont appelé *coati-mondi* l'animal dont il est ici question : nous l'avons eu vivant ; et après l'avoir comparé au coati indiqué par Thevet et décrit par Marcgrave, nous avons reconnu que c'étoit le même animal qu'ils ont appelé *coati* tout court : et il y a toute apparence que le *coati-mondi* n'est pas un animal d'une autre espèce, mais une simple variété de celle-ci ; car Marcgrave, après avoir donné la description du coati, dit précisément qu'il y a d'autres coatis qui sont d'un brun noirâtre, que l'on appelle au Brésil *coati-mondi* pour les distinguer des autres : il n'admet donc d'autres différences, entre le coati et le coati-mondi, que celle de la couleur du poil ; et dès lors on ne doit pas les considérer comme deux espèces distinctes, mais les regarder comme des variétés dans la même espèce.

Le coati est très-différent du raton que nous avons décrit dans l'article précédent : il est de plus petite taille ; il a le corps et le cou beaucoup plus allongés, la tête aussi plus longue, ainsi que le museau, dont la mâchoire supérieure est terminée par une espèce de groin mobile qui déborde d'un pouce ou d'un pouce et demi au delà de l'extrémité de la mâchoire inférieure ; ce groin retroussé en haut, joint au grand allongement des mâchoires, fait paroître le museau courbé et relevé en haut. Le coati a aussi les yeux beaucoup plus petits que le raton, les oreilles encore plus courtes, le poil moins long, plus rude et moins peigné, les jambes plus courtes, les pieds plus longs et plus appuyés sur le talon : il avoit, comme le raton, la queue annelée[1], et cinq doigts à tous les pieds.

Quelques personnes pensent que le blaireau-cochon pourroit bien être le coati, et l'on a rapporté à cet animal le *taxus suillus* dont Aldrovande donne la figure : mais si l'on fait attention que le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs est supposé se trouver en France, et même dans les climats plus froids de notre Europe, qu'au contraire le coati ne se trouve que dans les climats méridionaux de l'autre continent, on rejettera aisément cette idée, qui d'ailleurs n'est nullement fondée ; car la figure donnée par Aldrovande n'est autre chose qu'un blaireau, auquel on a fait un groin de cochon. L'auteur ne dit pas qu'on ait dessiné cet animal d'après nature, et il n'en donne aucune description. Le museau très-allongé et le groin mobile en tous sens suffisent pour faire distinguer le coati de tous les autres animaux ; il a, comme l'ours, une grande facilité à se tenir debout sur les pieds de derrière, qui portent en grande partie sur le talon, lequel même est terminé par de grosses callosités qui semblent le prolonger au dehors et augmenter l'étendue de l'assiette du pied.

Le coati est sujet à manger sa queue, qui, lorsqu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps ; il la tient ordinairement élevée, la fléchit en tous sens, et la promène avec facilité. Ce goût singulier, et qui paroît contre nature, n'est cependant pas particulier au coati : les singes, les makis, et quelques autres animaux à queue longue, rongent le bout de leur queue, en mangent la chair et les vertèbres, et la raccourcissent peu à peu d'un quart ou d'un tiers. On peut tirer de là une induction générale, c'est que, dans des parties très-allongées, et dont les extrémités sont par conséquent très-éloignées des sens et du centre du sentiment, ce même sentiment est foible, et d'autant plus foible que la distance est plus grande et la partie plus menue : si l'extrémité de la queue de ces animaux étoit une partie fort sensible, la sensation de la douleur seroit plus forte que celle de cet appétit, et ils conserveroient leur queue avec autant de soin que les autres parties de leur corps. Au reste, le coati est un animal de proie qui se nourrit de chair et de sang, qui, comme le renard ou la fouine, égorge les petits animaux, les volailles, mange les œufs, cherche les nids des oiseaux ; et c'est probablement par cette conformité de naturel, plutôt que par la ressemblance de la fouine, qu'on a regardé le coati comme une espèce de petit renard.

* Quelques personnes qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale m'ont informé que les coatis produisent ordinairement trois

1. Il y a aussi des coatis dont la queue est d'une seule couleur ; mais comme ils ne diffèrent des autres que par ce seul caractère, cette différence ne nous paroît pas suffire pour en faire deux espèces, et nous estimons que ce n'est qu'une variété dans la même espèce.

petits, qu'ils se font des tanières en terre comme les renards, que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'apprivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-caressans, et qu'ils sont sujets à manger leur queue, ainsi que les sapajous, guenons, et la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont pris cette habitude sanguinaire, on ne peut pas les en corriger; ils continuent de ronger leur queue, et finissent par mourir, quelques soins et quelque nourriture qu'on puisse leur donner. Il semble que cette inquiétude est produite par une vive démangeaison; mais peut-être les préserveroit-on du mal qu'ils se font, en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre pour les empêcher de se déplumer.

L'AGOUTI.

Cet animal est de la grosseur d'un lièvre, et a été regardé comme une espèce de lapin ou de gros rat par la plupart des auteurs de nomenclature en histoire naturelle; cependant il ne leur ressemble que par de très-petits caractères, et il en diffère essentiellement par les habitudes naturelles. Il a la rudesse de poil et le grognement du cochon; il a aussi sa gourmandise, il mange de tout avec voracité; et lorsqu'il est rassasié, rempli, il cache, comme le renard, en différens endroits ce qui lui reste d'alimens pour le trouver au besoin. Il se plaît à faire du dégât, à couper, à ronger tout ce qu'il trouve. Lorsqu'on l'irrite, son poil se hérisse sur la croupe, et il frappe fortement la terre de ses pieds de derrière: il mord cruellement. Il ne se creuse pas un trou comme le lapin, ni ne se tient pas sur terre à découvert comme le lièvre: il habite ordinairement dans le creux des arbres et dans les souches pourries. Les fruits, les patates, le manioc, sont la nourriture ordinaire de ceux qui fréquentent autour des habitations; les feuilles et les racines des plantes et des arbrisseaux sont les alimens des autres qui demeurent dans les bois et les savanes. L'agouti se sert, comme l'écureuil, de ses pieds de devant pour saisir et porter à sa gueule. Il court d'une très-grande vitesse en plaine et en montant; mais comme il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, il feroit la culbute s'il ne ralentissoit sa course en descendant. Il a la vue bonne et l'ouïe très-fine; lorsqu'on le pipe, il s'arrête pour écouter. La chair de ceux qui sont gras et bien nourris n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'elle ait un petit goût sauvage et qu'elle soit un peu dure. On échaude l'agouti comme le cochon de lait, et on l'apprête de même. On le chasse avec des chiens: lorsqu'on peut le faire entrer dans des cannes de sucre coupées, il est bientôt rendu, parce qu'il y a ordinairement dans ces terrains de la paille et des feuilles de canne d'un pied d'épaisseur, et qu'à chaque saut qu'il fait il enfonce dans cette litière, en sorte qu'un homme peut souvent l'atteindre et le tuer avec un bâton. Ordinairement il s'enfuit d'abord très-vite devant les chiens, et gagne ensuite sa retraite, où il se tapit et demeure obstinément caché: le chasseur, pour l'obliger à en sortir, la remplit de fumée; l'animal, à demi suffoqué, jette des cris douloureux et plaintifs, et ne paroît qu'à toute extrémité. Son cri, qu'il répète souvent lorsqu'on l'inquiète ou qu'on l'irrite, est semblable à celui d'un petit cochon. Pris jeune, il s'apprivoise aisément; il reste à la maison, en sort seul, et revient de lui-même. Ces animaux demeurent ordinairement dans les bois, dans les haies: les femelles y cherchent un endroit fourré pour préparer un lit à leurs petits; elles font ce lit avec des feuilles et du foin. Elles produisent deux ou trois fois par an; chaque portée n'est, dit-on, que de deux: elles transportent leurs petits, comme les chattes, deux ou trois jours après leur naissance; elles les portent dans des troncs d'arbres, où elles ne les allaitent que pendant peu de temps: les jeunes agoutis sont bientôt en état de suivre leur mère et de chercher à vivre. Ainsi le temps de l'accroissement de ces animaux est assez court, et par conséquent leur vie n'est pas bien longue.

LE COATI ROUX

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Plantigrades. *Genre* Coati. *(Cuvier)*

Pl. 30.

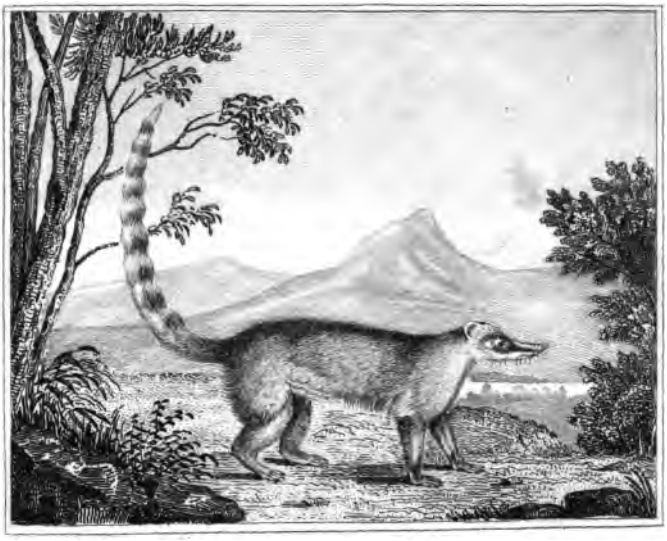

L'AGOUTI

Ordre des Rongeurs. *Genre* Agouti. *(Cuvier)*

UNIV. OF

Il paroît que l'agouti est un animal particulier à l'Amérique; il ne se trouve pas dans l'ancien continent : il semble être originaire les parties méridionales de ce nouveau nonde; on le trouve très-communément au Brésil, à la Guiane, à Saint-Domingue et dans toutes les îles : il a besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier; il peut cependant vivre en France, pourvu qu'on le tienne à l'abri du froid dans un lieu sec et chaud, surtout pendant l'hiver : aussi n'habite-t-il en Amérique que les contrées méridionales, et il ne s'est pas répandu dans les pays froids et tempérés. Aux îles il n'y a qu'une espèce d'agouti, qui est celui que nous décrivons; mais à Cayenne, dans la terre ferme de la Guiane et au Brésil, on assure qu'il y en a de deux espèces, et que cette seconde espèce, qu'on appelle *agouchi*, est constamment plus petite que la première. Celle dont nous parlons est certainement l'agouti : nous en sommes assuré par le témoignage de gens qui ont demeuré longtemps à Cayenne, et qui connoissent également l'agouti et l'agouchi que nous n'avons pas encore pu nous procurer. L'agouti que nous avons eu vivant, et dont nous donnons ici la figure, étoit gros comme un lapin; son poil étoit rude et de couleur brune et un peu mêlée de roux : il avoit la lèvre supérieure fendue comme le lièvre, la queue encore plus courte que le lapin, les oreilles aussi courtes que larges, la mâchoire supérieure avancée au delà de l'inférieure, le museau comme le loir, les dents comme la marmotte, le cou long, les jambes grêles, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière. Marcgrave, et presque tous les naturalistes après lui, ont dit que l'agouti avoit six doigts aux pieds de derrière : M. Brisson est le seul qui n'ait pas copié cette erreur de Marcgrave : ayant fait sa description sur l'animal même, il n'a vu, comme nous, que trois doigts aux pieds de derrière.

* Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agouti. M. de La Borde nous écrit seulement que c'est le quadrupède le plus commun de la Guiane : tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, et même dans les marécages.

« Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre : sa peau est dure et propre à faire des empeignes de souliers qui durent très-longtemps. Il n'a point de graisse; sa chair est aussi blanche et presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût et le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre; mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs. On les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chasse avec des chiens : les Indiens et les Nègres, qui savent les siffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis, ils se sauvent à l'eau, ou bien ils se cachent, comme les lapins, dans des trous qu'ils ont creusés, ou dans les arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes, comme les écureuils : leur nourriture ordinaire, qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin, consiste en noyaux de maripa, de tourlouri, de corana, etc.; et lorsqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher. Ils peuplent autant que les lapins; ils font trois ou quatre petits, et quelquefois cinq, dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou; on les y trouve seuls, ou bien la mère avec ses petits. Ils s'apprivoisent aisément et mangent à peu près de tout : devenus domestiques, ils ne vont pas courir loin, et reviennent à la maison volontiers; cependant ils conservent un peu de leur humeur sauvage. En général, ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune; mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, et il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux sont si nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

ANIMAUX DE L'ANCIEN CONTINENT.

Les plus grands animaux sont ceux qui sont les mieux connus, et sur lesquels, en général, il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude : nous les suivrons donc dans cette énumération, en les indiquant à peu près par ordre de grandeur.

Les éléphans appartiennent à l'ancien continent, et ne se trouvent pas dans le nouveau. Les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique : tous sont originaires des climats les plus chauds; et quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté : cependant l'espèce en est assez nombreuse, quoique entièrement confinée aux seuls climats méridionaux de l'ancien continent; et non seulement elle n'est point en Amérique, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer, ni pour la grandeur, ni pour la figure.

On peut dire la même chose du rhinocéros, dont l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'éléphant; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique et dans les forêts de l'Asie méridionale, et il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'hippopotame habite les rivages des grands fleuves de l'Inde et de l'Afrique : l'espèce en est peut-être encore moins nombreuse que celle du rhinocéros, et ne se trouve point en Amérique, ni même dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le chameau et le dromadaire, dont les espèces, quoique très-voisines, sont différentes, et qui se trouvent si communément en Asie, en Arabie et dans toutes les parties orientales de l'ancien continent, étoient aussi inconnus aux Indes occidentales que l'éléphant, l'hippopotame et le rhinocéros. L'on a très-mal à propos donné le nom de chameau au lama et au pacos du Pérou, qui sont d'une espèce si différente de celle du chameau, qu'on a cru pouvoir leur donner aussi le nom de *moutons;* en sorte que les uns les ont appelés *chameaux,* et les autres *moutons du Pérou*, quoique le pacos n'ait rien de commun que la laine avec notre mouton, et que le lama ne ressemble au chameau que par l'allongement du cou. Les Espagnols transportèrent autrefois de vrais chameaux au Pérou; ils les avoient d'abord déposés aux îles Canaries, d'où ils les tirèrent ensuite pour les passer en Amérique; mais il faut que le climat de ce nouveau monde ne leur soit pas favorable; car, quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangère, ils ne s'y sont pas multipliés, et ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

La girafe ou le *camelopardalis,* animal très-grand, très-gros et très-remarquable tant par sa forme singulière que par la hauteur de sa taille, la longueur de son cou et celle de ses jambes de devant, ne s'est point trouvé en Amérique; il habite en Afrique, et surtout en Éthiopie, et ne s'est jamais répandu au delà des tropiques, dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Nous verrons dans l'article du lion, que cet animal n'existoit point en Amérique, et que le puma du Pérou est un animal d'une espèce différente : nous verrons de même que le tigre et la panthère ne se trouvent que dans l'ancien continent, et que les animaux de l'Amérique méridionale auxquels on a donné ces noms, sont d'espèces différentes. Le vrai tigre, le seul qui doive conserver ce nom, est un animal terrible, et peut-être plus à craindre que le lion : sa férocité n'est comparable à rien; mais on peut juger de sa force par sa taille; elle est ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur sur neuf, dix et jusqu'à treize et quatorze pieds de longueur, sans y comprendre la queue. Sa peau n'est pas *tigrée,* c'est-à-dire parsemée de taches arrondies; il a seulement, sur un fond de poil fauve, des bandes noires qui s'étendent transversalement sur tout le corps, et qui forment des anneaux sur la queue dans toute sa longueur : ces seuls caractères suffisent pour le distinguer de tous les animaux de proie du Nouveau-Monde, dont les plus grands sont à peine de la taille de nos mâtins ou de nos lévriers. Le léopard et la panthère de l'Afrique ou de l'Asie n'approchent pas de la grandeur du tigre, et cependant sont encore

plus grands que les animaux de proie des parties méridionales de l'Amérique. Pline, dont on ne peut ici révoquer le témoignage en doute, puisque les panthères étoient si communes, qu'on les exposoit tous les jours en grand nombre dans les spectacles de Rome : Pline, dis-je, en indique les caractères essentiels, en disant que leur poil est blanchâtre et que leur robe est variée partout de taches noires, semblables à des yeux; il ajoute que la seule différence qu'il y ait entre le mâle et la femelle, c'est que la femelle a la robe blanche. Les animaux d'Amérique auxquels on a donné le nom de *tigres*, ressemblent beaucoup plus à la panthère qu'au tigre; mais ils en diffèrent encore assez pour qu'on puisse reconnoître clairement qu'aucun d'eux n'est précisément de l'espèce de la panthère. Le premier est le jaguar ou *jaguara* ou *janowara*, qui se trouve à la Guiane, au Brésil et dans les autres parties méridionales de l'Amérique. Ray avait, avec quelque raison, nommé cet animal *pard* ou *lynx du Brésil;* les Portugais l'ont appelé *once* ou *onça*, parce qu'ils avoient précédemment donné ce nom au lynx, par corruption, et ensuite à la petite panthère des Indes; et les François, sans fondement de relation, l'ont appelé *tigre*, car il n'a rien de commun avec cet animal. Il diffère aussi de la panthère par la grandeur du corps, par la position et la figure des taches, par la couleur et la longueur du poil, qui est crêpé dans la jeunesse, et qui est toujours moins lisse que celui de la panthère; il en diffère encore par le naturel et les mœurs; il est plus sauvage et ne peut s'apprivoiser, etc. Ces différences cependant n'empêchent pas que le jaguar du Brésil ne ressemble plus à la panthère qu'à aucun autre animal de l'ancien continent. Le second est celui que nous appelons *couguar*, par contraction de son nom brasilien *cuguacu-ara*, que l'on prononce *cougouacouara*, et que nos François ont encore mal à propos appelé *tigre rouge;* il diffère en tout du vrai tigre, et beaucoup de la panthère, ayant le poil d'une couleur rousse, uniforme et sans taches; ayant aussi la tête d'une forme différente, et le museau plus allongé que le tigre ou la panthère. Une troisième espèce, à laquelle on a encore donné le nom de *tigre*, et qui en est tout aussi éloignée que les précédentes, c'est le *jaguarète*, qui est à peu près de la taille du jaguar, et qui lui ressemble aussi par les habitudes naturelles, mais qui en diffère par quelques caractères extérieurs : on l'a appelé *tigre noir*, parce qu'il a le poil noir sur tout le corps, avec des taches encore plus noires, qui sont séparées et parsemées comme celles du jaguar. Outre ces trois espèces, et peut-être une quatrième qui est plus petite que les autres, auxquelles on a donné le nom de *tigres*, il se trouve encore en Amérique un animal qu'on peut leur comparer, et qui me paroît avoir été mieux dénommé : c'est le chat-pard, qui tient du chat et de la panthère, et qu'il est en effet plus aisé d'indiquer par cette dénomination composée que par son nom mexicain *tlacoosclotl;* il est plus petit que le jaguar, le jaguarète et le couguar; mais en même temps il est plus grand qu'un chat sauvage, auquel il ressemble par la figure; il a seulement la queue beaucoup plus courte et la robe semée de taches noires, longues sur le dos, et arrondies sur le ventre. Le jaguar, le jaguarète, le couguar et le chat-pard sont donc des animaux d'Amérique, auxquels on a mal à propos donné le nom de *tigre*. Nous avons vu vivans le couguar et le chat-pard; nous nous sommes donc assurés qu'ils sont chacun d'une espèce différente entre eux, et encore plus différente de celles du tigre et de la panthère; et à l'égard du puma et du jaguar, il est évident, par les descriptions de ceux qui les ont vus, que le puma n'est point un lion, ni le jaguar un tigre : ainsi nous pouvons prononcer sans scrupule que le lion, le tigre et même la panthère, ne se sont pas plus trouvés en Amérique que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe et le chameau. Toutes ces espèces ayant besoin d'un climat chaud pour se propager, et n'ayant jamais habité dans les terres du nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique. Ce fait général, dont il ne paroît pas qu'on se fût seulement douté, est trop important pour ne le pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le constater. Continuons donc notre énumération comparée des animaux de l'ancien continent avec ceux du nouveau.

Personne n'ignore que les chevaux, non seulement causèrent de la surprise, mais même donnèrent de la frayeur aux Américains lorsqu'ils les virent pour la première fois. Ils ont bien réussi dans presque tous les climats de ce nouveau continent, et ils y sont actuellement presque aussi communs que dans l'ancien.

Il en est de même des ânes, qui étoient également inconnus, et qui ont également réussi dans les climats chauds de ce nouveau continent : ils ont même produit des mulets qui sont plus utiles que les lamas pour por-

ter des fardeaux dans toutes les parties montagneuses du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Espagne, etc.

Le zèbre est encore un animal de l'ancien continent, et qui n'a peut-être jamais été transporté ni vu dans le nouveau : il paroît affecter un climat particulier, et ne se trouve guère que dans cette partie de l'Afrique qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Le bœuf ne s'est trouvé ni dans les îles ni dans la terre ferme de l'Amérique méridionale. Peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Espagnols y transportèrent d'Europe des taureaux et des vaches. En 1550 on laboura pour la première fois la terre avec des bœufs dans la vallée de Cusco. Ces animaux multiplièrent prodigieusement dans ce continent, aussi bien que dans les îles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, etc.; ils devinrent même sauvages en plusieurs endroits. L'espèce de bœuf qui s'est trouvée au Mexique, à la Louisiane, etc., et que nous avons appelée *bœuf sauvage* ou *bison*, n'est point issue de nos bœufs; le bison existoit en Amérique avant qu'on y eût transporté le bœuf d'Europe, et il diffère assez de celui-ci pour qu'on puisse le considérer comme faisant une espèce à part. Il porte une bosse entre les épaules; son poil est plus doux que la laine, plus long sur le devant du corps que sur le derrière, et crêpé sur le cou et le long de l'épine du dos; la couleur en est brune, obscurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes; elles sont, comme la tête et la gorge, couvertes d'un long poil : le mâle a la queue longue avec une houppe de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion. Quoique ces différences m'aient paru suffisantes, ainsi qu'à tous les autres naturalistes, pour faire du bœuf et du bison deux espèces différentes, cependant je ne prétends pas l'assurer affirmativement : comme le seul caractère qui différencie ou identifie les espèces est la faculté de produire des individus qui ont eux-mêmes celle de produire leurs semblables, et que personne ne nous a appris si le bison peut produire avec le bœuf, que probablement même on n'a jamais essayé de les mêler ensemble, nous ne sommes pas en état de prononcer sur ce fait. J'ai obligation à M. de La Nux, ancien conseiller au conseil royal de l'île de Bourbon, et correspondant de l'Académie des Sciences, de m'avoir appris, par sa lettre datée de l'île Bourbon, du 9 octobre 1759, que le bison ou bœuf à bosse de l'île de Bourbon produit avec nos bœufs d'Europe, et j'avoue que je regardois ce bœuf à bosse des Indes plutôt comme un bison que comme un bœuf. Je ne puis trop remercier M. de La Nux de m'avoir fait part de cette observation, et il seroit bien à désirer qu'à son exemple les personnes habituées dans les pays lointains fissent de semblables expériences sur les animaux : il me semble qu'il seroit facile à nos habitans de la Louisiane d'essayer de mêler le bison d'Amérique avec la vache d'Europe, et le taureau d'Europe avec la bisonne : peut-être produiroient-ils ensemble, et alors on seroit assuré que le bœuf d'Europe, le bœuf bossu de l'île de Bourbon, le taureau des Indes orientales et le bison d'Amérique ne feroient tous qu'une seule et même espèce. On voit, par les expériences de M. de La Nux, que la bosse ne fait point un caractère essentiel, puisqu'elle disparoît après quelques générations; et d'ailleurs, j'ai reconnu moi-même, par une autre observation, que cette bosse ou loupe que l'on voit au chameau comme au bison, est un caractère qui, quoique ordinaire, n'est pas constant, et doit être regardé comme une différence accidentelle, dépendante peut-être de l'embonpoint du corps : car j'ai vu un chameau maigre et malade qui n'avoit pas même l'apparence de la bosse. L'autre caractère du bison d'Amérique, qui est d'avoir le poil plus long et bien plus doux que celui de notre bœuf, paroît encore n'être qu'une différence qui pourroit venir de l'influence du climat, comme on le voit dans nos chèvres, nos chats et nos lapins, lorsqu'on les compare aux chèvres, aux chats et aux lapins d'Angora, qui, quoique très-différens par le poil, sont cependant de la même espèce. On pourroit donc imaginer, avec quelque sorte de vraisemblance (surtout si le bison d'Amérique produisoit avec nos vaches d'Europe), que notre bœuf auroit autrefois passé par les terres du nord contiguës à celles de l'Amérique septentrionale, et qu'ensuite ayant descendu dans les régions tempérées de ce nouveau monde, il auroit pris avec le temps les impressions du climat, et de bœuf seroit devenu bison. Mais jusqu'à ce que le fait essentiel, c'est-à-dire la faculté de produire ensemble, en soit connu, nous nous croyons en droit de dire que notre bœuf est un animal appartenant à l'ancien continent, et qui n'existoit pas dans le nouveau avant d'y avoir été transporté.

Il y avoit encore moins de brebis que de bœufs en Amérique; elles y ont été trans-

portées d'Europe, et elles ont réussi dans tous les climats chauds et tempérés de ce nouveau continent; mais quoiqu'elles y soient assez prolifiques, elles y sont communément plus maigres, et les moutons ont en général la chair moins succulente et moins tendre qu'en Europe : le climat du Brésil est apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'est le seul du Nouveau-Monde où ils deviennent excessivement gras. L'on a transporté à la Jamaïque, non seulement des brebis d'Europe, mais aussi des moutons de Guinée, qui y ont également réussi : ces deux espèces, qui nous paroissent être différentes l'une de l'autre, appartiennent également et uniquement à l'ancien continent.

Il en est des chèvres comme des brebis; elles n'existoient point en Amérique, et celles qu'on y trouve aujourd'hui, et qui y sont en grand nombre, viennent toutes des chèvres qui y ont été transportées d'Europe. Elles ne se sont pas autant multipliées au Brésil que les brebis : dans les premiers temps, lorsque les Espagnols les transportèrent au Pérou, elles y furent d'abord si rares, qu'elles se vendoient jusqu'à cent dix ducats pièce; mais elles s'y multiplièrent ensuite si prodigieusement, qu'elles se donnoient presque pour rien, et que l'on n'estimoit que la peau : elles y produisent trois, quatre et jusqu'à cinq chevreaux d'une seule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes et les petites îles de l'Amérique sont aussi peuplées de chèvres que les terres du continent; les Espagnols en ont porté jusque dans les îles de la mer du Sud; ils en avoient peuplé l'île de Juan-Fernandès, où elles avoient extrêmement multiplié : mais comme c'étoit un secours pour les flibustiers, qui dans la suite coururent ces mers, les Espagnols résolurent de détruire les chèvres dans cette île, et pour cela ils y lâchèrent des chiens qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruisirent les chèvres dans toutes les parties accessibles de l'île; et ces chiens y sont devenus si féroces, qu'actuellement ils attaquent les hommes.

Le sanglier, le cochon domestique, le cochon de Siam ou cochon de la Chine, qui tous trois ne font qu'une seule et même espèce, et qui se multiplient si facilement et si nombreusement en Europe et en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique. Le tajacou, qui a une couverture sur le dos, est l'animal de ce continent qui en approche le plus : nous l'avons eu vivant, et nous avons inutilement essayé de le faire produire avec le cochon d'Europe; d'ailleurs il en diffère par un si grand nombre d'autres caractères, que nous sommes bien fondé à prononcer qu'il est d'une espèce différente. Les cochons transportés d'Europe en Amérique y ont encore mieux réussi et plus multiplié que les brebis et les chèvres. Les premières truies, dit Garcilasso, se vendirent au Pérou encore plus cher que les chèvres. La chair du bœuf et du mouton, dit Pison, n'est pas si bonne au Brésil qu'en Europe : les cochons seuls y sont meilleurs, et y multiplient beaucoup. Ils sont aussi, selon Jean de Laët, devenus meilleurs à Saint-Domingue qu'ils ne le sont en Europe. En général, on peut dire que, de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le cochon est celui qui a le mieux et le plus universellement réussi. En Canada comme au Brésil, c'est-à-dire dans les climats très-froids et très-chauds de ce nouveau monde, il produit, il multiplie, et sa chair est également bonne à manger. L'espèce de la chèvre, au contraire, ne s'est multipliée que dans les pays chauds et tempérés, et n'a pu se maintenir en Canada : il faut faire venir de temps en temps d'Europe des boucs et des chèvres pour renouveler l'espèce, qui par cette raison y est très-peu nombreuse. L'âne, qui multiplie au Brésil, au Pérou, etc., n'a pu multiplier en Canada : l'on n'y voit ni mulets, ni ânes, quoiqu'en différens temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux, auxquels le froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle, qui, dans ces climats, les distingue si fort des autres animaux. Les chevaux ont à peu près également multiplié dans les pays chauds et dans les pays froids du continent de l'Amérique; il paroît seulement qu'ils sont devenus plus petits; mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique : car les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons, les chiens, sont plus petits en Canada qu'en France; et ce qui paroîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les autres animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'ancien continent. La nature semble s'être servie dans ce nouveau monde d'une autre échelle de grandeur; l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module. Mais avant de donner les faits sur lesquels je fonde cette observation générale, il faut achever notre énumération.

Le cochon ne s'est donc point trouvé dans le Nouveau-Monde, il y a été transporté;

et non seulement il y a multiplié dans l'état de domesticité, mais il est même devenu sauvage en plusieurs endroits, et il vit et multiplie dans les bois comme nos sangliers, sans le secours de l'homme. On a aussi transporté de la Guinée au Brésil une autre espèce de cochon différente de celle d'Europe, qui s'y est multipliée. Ce cochon de Guinée, plus petit que celui d'Europe, a les oreilles fort longues et très-pointues, la queue aussi fort longue et traînant presque à terre; il n'est pas couvert de soies longues, mais d'un poil court, et il paroît faire une espèce distincte et séparée de celle du cochon d'Europe : car nous n'avons pas appris qu'au Brésil, où l'ardeur du climat favorise la propagation en tout genre, ces deux espèces se soient mêlées, ni qu'elles aient même produit des mulets ou des individus féconds.

Les chiens, dont les races sont si variées et si nombreusement répandues, ne se sont, pour ainsi dire, trouvés en Amérique que par échantillons difficiles à comparer et à rapporter au total de l'espèce. Il y avoit à Saint-Domingue de petits animaux appelés *gosquès*, semblables à de petits chiens; mais il n'y avoit point de chiens semblables à ceux d'Europe, dit Garcilasso; et il ajoute que les chiens d'Europe qu'on avoit transportés à Cuba et à Saint-Domingue, étant devenus sauvages, diminuèrent dans ces îles la quantité du bétail aussi devenu sauvage; que ces chiens marchent par troupes de dix ou douze, et sont aussi méchans que les loups. Il n'y avoit pas de vrais chiens aux Indes occidentales, dit Joseph Acosta, mais seulement des animaux semblables à de petits chiens, qu'au Pérou ils appeloient *alcos;* et ces alcos s'attachent à leurs maîtres, et ont à peu près aussi le naturel du chien. Si l'on en croit le P. Charlevoix, qui sur cet article ne cite pas ses garans, « les *goschis* « de Saint-Domingue étoient de petits « chiens muets, qui servoient d'amusement « aux dames[1] : on s'en servoit aussi à la chasse « pour éventrer d'autres animaux; ils étoient « bons à manger [2] et furent d'une grande « ressource dans les premières famines que « les Espagnols essuyèrent : l'espèce auroit « manqué dans l'île, si on n'y en avoit pas « rapporté de plusieurs endroits du continent. Il y en avoit de plusieurs sortes : les uns avoient la peau tout-à-fait lisse, d'autres avoient tout le corps couvert d'une « laine fort douce; le plus grand nombre « n'avoit qu'une espèce de duvet fort tendre « et fort rare. La même variété de couleur « qui se voit parmi nos chiens se rencontroit « aussi dans ceux-là, et plus grande encore, « parce que toutes les couleurs s'y trouvoient, « et même les plus vives. » Si l'espèce des goschis a jamais existé avec ces singularités que lui attribue le P. Charlevoix, pourquoi les autres auteurs n'en font-ils pas mention ? et pourquoi ces animaux, qui, selon lui, étoient répandus non seulement dans l'île de Saint-Domingue, mais en plusieurs endroits du continent, ne subsistent-ils plus aujourd'hui, ou plutôt, s'ils subsistent, comment ont-ils perdu toutes ces belles singularités ? Il est vraisemblable que le goschis du P. Charlevoix, dont il dit n'avoir trouvé le nom que dans le P. Pers, est le gosqués de Garcilasso; il se peut aussi que le gosqués de Saint-Domingue et l'alco du Pérou ne soient que le même animal. Il paroît certain que cet animal est celui de l'Amérique qui a le plus de rapport avec le chien d'Europe. Quelques auteurs l'ont regardé comme un vrai chien. Jean de Laët dit expressément que dans le temps de la découverte des Indes, il y avoit à Saint-Domingue une petite espèce de chiens dont on se servoit pour la chasse, mais qui étoient absolument muets. Nous avons vu dans l'histoire du chien, que ces animaux perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds; mais l'aboiement est remplacé par une espèce de hurlement, et ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés en Amérique, absolument muets. Les chiens transportés d'Europe ont à peu près également réussi dans les contrées les plus chaudes et les plus froides d'Amérique, au Brésil et au Canada; et ce sont de tous les animaux ceux que les sauvages estiment le plus : cependant ils paroissent avoir changé de nature; ils ont perdu leur voix dans les pays chauds, la grandeur de la taille dans les pays froids, et ils ont pris presque partout des oreilles droites : ils ont donc dégénéré, ou plutôt remonté à leur espèce primitive, qui est celle du chien de berger, du chien à oreilles droites, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les chiens comme appartenant uniquement à l'ancien continent, où leur nature ne s'est développée tout entière que dans les régions tempérées, et où elle paroît s'être variée et perfectionnée par les soins de l'homme, puisque dans tous les pays non policés et dans tous les climats excessivement chauds ou froids ils

1. Y avoit-il des dames à Saint-Domingue lorsqu'on en fit la découverte ?

2. La chair du chien n'est pas bonne à manger.

sont également petits, laids, et presque muets.

L'hyène, qui est à peu près de la grandeur du loup, est un animal connu des anciens, et que nous avons vu vivant; il est singulier par l'ouverture et les glandes qu'il a situées comme celles du blaireau, desquelles il sort une humeur d'une odeur très-forte; il est aussi très-remarquable par sa longue crinière, qui s'étend le long du cou et du garrot; par sa voracité, qui lui fait déterrer les cadavres et dévorer les chairs les plus infectes, etc. Cette vilaine bête ne se trouve qu'en Arabie ou dans les autres provinces méridionales de l'Asie; elle n'existe point en Europe, et ne s'est pas trouvée dans le Nouveau-Monde.

Le chacal, qui, de tous les animaux, sans même en excepter le loup, est celui dont l'espèce nous paroît approcher le plus de l'espèce de chien, mais qui cependant en diffère par des caractères essentiels, est un animal très-commun en Arménie, en Turquie, et qui se trouve aussi dans plusieurs autres provinces de l'Asie et de l'Afrique; mais il est absolument étranger au nouveau continent. Il est remarquable par la couleur de son poil, qui est d'un jaune brillant: il est à peu près de la grandeur d'un renard. Quoique l'espèce en soit très-nombreuse, elle ne s'est pas étendue jusqu'en Europe, ni même jusqu'au nord de l'Asie.

La genette, qui est un animal bien connu des Espagnols, puisqu'elle habite en Espagne, auroit sans doute été remarquée si elle se fût trouvée en Amérique; mais comme aucun de leurs historiens ou de leurs voyageurs n'en fait mention, il est clair que c'est encore un animal particulier à l'ancien continent, dans lequel il habite les parties méridionales de l'Europe, et celles de l'Asie qui sont à peu près sous cette même latitude.

Quoiqu'on ait prétendu que la civette se trouvoit à la Nouvelle-Espagne, nous pensons que ce n'est point la civette de l'Afrique et des Indes, dont on tire le musc que l'on mêle et prépare avec celui que l'on tire aussi de l'animal appelé *liam* à la Chine; et nous regardons la vraie civette comme un animal des parties méridionales de l'ancien continent, qui ne s'est pas répandu vers le nord, et qui n'a pu passer dans le nouveau.

Les chats étoient, comme les chiens, tout-à-fait étrangers au Nouveau-Monde; et je suis maintenant persuadé que l'espèce n'y existoit point, quoique j'aie cité un passage par lequel il paroît qu'un homme de l'équipage de Christophe Colomb avoit trouvé et tué sur la côte de ces nouvelles terres un chat sauvage: je n'étois pas alors aussi instruit que je le suis aujourd'hui de tous les abus que l'on a faits des noms; et j'avoue que je ne connoissois pas encore assez les animaux pour distinguer nettement, dans les témoignages des voyageurs, les noms usurpés, les dénominations mal appliquées, empruntées ou factices: et l'on n'en sera peut-être pas étonné, puisque les nomenclateurs, dont les recherches se bornent à ce seul point de vue, loin d'avoir éclairci la matière, l'ont encore brouillée par d'autres dénominations et des phrases relatives à des méthodes arbitraires, toujours plus fautives que le coup d'œil et l'inspection. La pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presque invincible qu'il y avoit à prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont les deux causes de cette mauvaise application des dénominations, qui depuis a produit tant d'erreurs. Il est, par exemple, bien plus commode de donner à un animal nouveau le nom de *sanglier* ou de *cochon noir*, que de prononcer son nom mexicain *quauhcoyamelt*: de même il étoit plus aisé d'en appeler un autre *renard américain*, que de lui conserver son nom brasilien *tamandua-guacu*; de nommer de même *mouton* ou *chameau du Pérou* des animaux qui, dans cette langue, se nommoient *pelonichiatloquitli*: on a de même appelé *cochon d'eau* le *cahai* ou *cabionarà*, ou *capibara*, quoique ce soit un animal très-différent d'un cochon; le *carigueibeju* s'est appelé *loutre*. Il en est de même de presque tous les autres animaux du Nouveau-Monde, dont les noms étoient si barbares et si étrangers pour les Européens, qu'ils cherchèrent à leur en donner d'autres par des ressemblances quelquefois heureuses avec les animaux de l'ancien continent, mais souvent aussi par de simples rapports trop éloignés pour fonder l'application de ces dénominations. On a regardé comme des lièvres et des lapins, cinq ou six espèces de petits animaux qui n'ont guère d'autre rapport avec les lièvres et les lapins, que d'avoir, comme eux, la chair bonne à manger. On a appelé *vache* ou *élan*, un animal sans cornes ni bois, que les Américains nommoient *tapiierete* au Brésil, et *mahipouris* à la Guiane, que les Portugais ont ensuite appelé *anta*, et qui n'a d'autre rapport avec la vache ou l'élan que celui de leur ressembler un peu par la forme du

corps. Les uns ont comparé le *paka* ou le *paca* au lapin, et les autres ont dit qu'il étoit semblable à un pourceau de deux mois. Quelques-uns ont regardé le *philandre* comme un rat, et l'ont appelé *rat de bois;* d'autres l'ont pris pour un petit renard. Mais il n'est pas nécessaire d'insister ici plus longtemps sur ce sujet, ni d'exposer dans un plus grand détail les fausses dénominations que les voyageurs, les historiens et les nomenclateurs ont appliquées aux animaux de l'Amérique, parce que nous tâcherons de les indiquer et de les corriger, autant que nous le pourrons, dans la suite de ce discours, et lorsque nous traiterons de chacun de ces animaux en particulier.

On voit que toutes les espèces de nos animaux domestiques d'Europe, et les plus grands animaux sauvages de l'Afrique et de l'Asie, manquoient au Nouveau-Monde. Il en est de même de plusieurs autres espèces moins considérables, dont nous allons faire mention le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Les gazelles dont il y a plusieurs espèces différentes, et dont les unes sont en Arabie, les autres dans l'Inde orientale, et les autres en Afrique, ont toutes à peu près également besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier : elles ne se sont donc jamais étendues dans les pays du nord de l'ancien continent pour passer dans le nouveau; aussi ces espèces d'Afrique et d'Asie ne s'y sont pas trouvées : il paroît seulement qu'on y a transporté l'espèce qu'on a appelée *gazelle d'Afrique*, et que Hernandès nomme *algazel ex Africa*. L'animal de la Nouvelle-Espagne que le même auteur appelle *tmamaçame*, que Seba désigne par le nom de *cervus*, Klein par celui de *tragulus*, et M. Brisson par celui de *gazelle de la Nouvelle-Espagne*, paroît aussi différer, par l'espèce, de toutes les gazelles de l'ancien continent.

On seroit porté à imaginer que le chamois, qui se plaît dans les neiges des Alpes, n'auroit pas craint les glaces du nord, et que de là il auroit pu passer en Amérique : cependant il ne s'y est pas trouvé. Cet animal semble affecter non seulement un climat, mais une situation particulière; il est attaché aux sommets des hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, etc.; et, loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'est jamais descendu dans les plaines qui sont au pied de ces montagnes. Ce n'est pas le seul animal qui affecte constamment un pays ou plutôt une situation particulière : la marmotte, le bouquetin, l'ours, le lynx ou le loup-cervier, sont aussi des animaux montagnards que l'on trouve très-rarement dans les plaines.

Le buffle, qui est un animal des pays chauds, et qu'on a rendu domestique en Italie, ressemble encore moins que le bœuf au bison d'Amérique, et ne s'est pas trouvé dans ce nouveau continent.

Le bouquetin se trouve au dessus des plus hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie; mais on ne l'a jamais vu sur les Cordilières.

L'animal dont on tire le musc, et qui est à peu près de la grandeur d'un daim, n'habite que quelques contrées particulières de la Chine et de la Tartarie orientale : le chevrotain, que l'on connoît sous le nom de *petit cerf de Guinée*, paroît confiné dans certaines provinces de l'Afrique et des Indes orientales, etc.

Le lapin, qui vient originairement d'Espagne, et qui s'est répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'étoit point en Amérique : les animaux de ce continent auxquels on a donné son nom sont d'espèces différentes, et tous les vrais lapins qui s'y voient actuellement y ont été transportés d'Europe.

Les furets, qui ont été apportés d'Afrique en Europe, où ils ne peuvent subsister sans les soins de l'homme, ne se sont point trouvés en Amérique; il n'y a pas jusqu'à nos rats et nos souris qui n'y fussent inconnus : ils y ont passé avec nos vaisseaux, et ils ont prodigieusement multiplié dans tous les lieux habités de ce nouveau continent.

Voilà donc à peu près les animaux de l'ancien continent, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le lion, le tigre, la panthère, le cheval, l'âne, le zebre, le bœuf, le buffle, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien, l'hyène, le chacal, la genette, la civette, le chat, la gazelle, le chamois, le bouquetin, le chevrotain, le lapin, le furet, les rats et les souris; aucun n'existoit en Amérique lorsqu'on en fit la découverte. Il en est de même des loirs, des lérots, des marmottes, des mangoustes, des blaireaux, des zibelines, des hermines, de la gerboise, des makis et de plusieurs espèces de singes, etc., dont aucune n'existoit en Amérique à l'arrivée des Européens, et qui par conséquent sont toutes propres et particulières à l'ancien continent, comme nous tâcherons de le prouver en détail lorsqu'il sera question de chacun de ces animaux en particulier.

ANIMAUX DU NOUVEAU-MONDE.

Les animaux du Nouveau-Monde étoient aussi inconnus pour les Européens que nos animaux l'étoient pour les Américains. Les seuls peuples à demi civilisés de ce nouveau continent étoient les Péruviens et les Mexicains : ceux-ci n'avoient point d'animaux domestiques; les seuls Péruviens avoient du bétail de deux espèces, le *lama* et le *pacos*, et un petit animal qu'ils appeloient *alco*, qui étoit domestique dans la maison, comme le sont nos petits chiens. Le pacos et le lama, que Fernandes appelle (en anglois) *peruish cattle*, c'est-à-dire *bétail péruvien*, affectent, comme le chamois, une situation particulière : ils ne se trouvent que dans les montagnes du Pérou, du Chili et de la Nouvelle-Espagne. Quoiqu'ils fussent devenus domestiques chez les Péruviens, et que par conséquent les hommes aient favorisé leur multiplication, et les aient transportés ou conduits dans les contrées voisines, ils ne se sont propagés nulle part; ils ont même diminué dans leur pays natal, où l'espèce en est actuellement moins nombreuse qu'elle ne l'étoit avant qu'on y eût transporté le bétail d'Europe, qui a très-bien réussi dans toutes les contrées méridionales de ce continent.

Si l'on réfléchit, il paroîtra singulier que dans un monde presque tout composé de naturels sauvages, dont les mœurs approchoient beaucoup plus que les nôtres de celles des bêtes, il n'y eût aucune société, ni même aucune habitude, entre ces hommes sauvages et les animaux qui les environnoient, puisque l'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés : cela ne prouve-t-il pas que l'homme, dans l'état de sauvage, n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres, et qui, n'ayant comme eux que les facultés individuelles, s'en sert de même pour chercher sa subsistance et pourvoir à sa sûreté en attaquant les foibles, en évitant les forts, et sans avoir aucune idée de sa puissance réelle et de sa supériorité de nature sur tous ces êtres, qu'il ne cherche point à se subordonner? En jetant un coup d'œil sur tous les peuples entièrement ou même à demi policés, nous trouverons partout des animaux domestiques : chez nous, le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chevre, le cochon, le chien et le chat; le buffle en Italie; le renne chez les Lapons; le lama, le pacos et l'alco chez les Péruviens; le dromadaire, le chameau et d'autres espèces de bœufs, de brebis et de chèvres, chez les Orientaux; l'éléphant même chez les peuples du Midi : tous ont été soumis au joug, réduits en servitude, ou bien admis à la société; tandis que le sauvage, cherchant à peine la société de sa femelle, craint ou dédaigne celle des animaux. Il est vrai que de toutes les espèces que nous avons rendues domestiques dans ce continent, aucune n'existoit en Amérique; mais si les hommes sauvages dont elle étoit peuplée se fussent anciennement réunis, et qu'ils se fussent prêté les lumières et les secours mutuels de la société, ils auroient subjugué et fait servir à leur usage la plupart des animaux de leur pays; car ils sont presque tous d'un naturel doux, docile et timide, et il y en a peu de malfaisans, et presque aucun de redoutable. Ainsi ce n'est ni par fierté de nature ni par indocilité de caractère que ces animaux ont conservé leur liberté, évité l'esclavage ou la domesticité, mais par la seule impuissance de l'homme, qui ne peut rien en effet que par les forces de la société : sa propagation même, sa multiplication en dépend. Ces terres immenses du Nouveau-Monde n'étoient, pour ainsi dire, que parsemées de quelques poignées d'hommes; et je crois qu'on pourroit dire qu'il n'y avoit pas dans toute l'Amérique, lorsqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Cette disette dans l'espèce humaine faisoit l'abondance, c'est-à-dire le grand nombre, dans chaque espèce des animaux naturels au pays; ils avoient beaucoup moins d'ennemis et beaucoup plus d'espace; tout favorisoit donc leur multiplication, et chaque espèce étoit relativement très-nombreuse en individus : mais il n'en étoit pas de même du

nombre absolu des espèces; elles étoient en petit nombre; et si on le compare avec celui des espèces de l'ancien continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas au quart, et tout au plus au tiers. Si nous comptons deux cents espèces d'animaux quadrupèdes[1] dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent trente espèces dans l'ancien continent, et moins de soixante-dix dans le nouveau; et si l'on en ôtoit encore les espèces communes aux deux continens, c'est-à-dire celles seulement qui, par leur nature, peuvent supporter le froid, et qui ont pu communiquer par les terres du nord de ce continent dans l'autre, on ne trouvera guère que quarante espèces d'animaux propres et naturels aux terres du Nouveau-Monde. La nature vivante y est donc beaucoup moins agissante, beaucoup moins variée, et nous pouvons même dire beaucoup moins forte; car nous verrons, par l'énumération des animaux de l'Amérique, que non seulement les espèces en sont en petit nombre, mais qu'en général tous les animaux y sont incomparablement plus petits que ceux de l'ancien continent, et qu'il n'y en a aucun en Amérique qu'on puisse comparer à l'éléphant, au rhinocéros, à l'hippopotame, au dromadaire, à la girafe, au buffle, au lion, au tigre, etc. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique méridionale est le *tapir* ou *tapiierete* du Brésil. Cet animal, le plus grand de tous, cet éléphant du Nouveau-Monde, est de la grosseur d'un veau de six mois ou d'une très petite mule; car on l'a comparé à l'un et à l'autre de ces animaux, quoiqu'il ne leur ressemble en rien, n'étant ni solipède ni pied-fourchu, mais fissipède irrégulier, ayant quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière: il a le corps à peu près de la forme de celui d'un cochon, la tête cependant beaucoup plus grosse à proportion, point de défenses ou dents canines, la lèvre supérieure fort allongée et mobile à volonté. Le *lama*, dont nous avons parlé, n'est pas si gros que le tapir, et ne paroît grand que par l'allongement du cou et la hauteur des jambes. Le pacos est encore de beaucoup plus petit.

Le cabiai, qui est, après le tapir, le plus gros animal de l'Amérique méridionale, ne l'est cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médiocre: il diffère autant qu'aucun des précédens de tous les animaux de l'ancien continent; car quoiqu'on l'ait appelé *cochon de marais* ou *cochon d'eau*, il diffère du cochon par des caractères essentiels et très-apparens: il est fissipède, ayant, comme le tapir, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; il a les yeux grands, le museau gros et obtus, les oreilles petites, le poil court, et point de queue. Le tajacou, qui est encore plus petit que le cabiai, et qui ressemble plus au cochon, surtout par l'extérieur, en diffère beaucoup par la conformation des parties intérieures, par la figure de l'estomac, par la forme des poumons, par la grosse glande et l'ouverture qu'il a sur le dos, etc.: il est donc, comme nous l'avons dit, d'une espèce différente de celle du cochon; et ni le tajacou, ni le cabiai, ni le tapir, ne se trouvent nulle part dans l'ancien continent. Il en est de même du *tamanduaguacu*, ou *ouariri*, et du *ouatiriou*, que nous avons appelés *fourmiliers* ou *mangeurs de fourmis*. Ces animaux, dont les plus gros sont d'une taille au dessous de la médiocre, paroissent être particuliers aux terres de l'Amérique méridionale; ils sont très-singuliers, en ce qu'ils n'ont point de dents, qu'ils ont la langue cylindrique comme celle des oiseaux qu'on appelle *pics*, l'ouverture de la bouche très-petite, avec laquelle ils ne peuvent ni mordre ni presque saisir: ils tirent seulement leur langue, qui est très-longue, et la mettent à portée des fourmis: ils la retirent lorsqu'elle en est chargée, et ne peuvent se nourrir que par cette industrie.

Le paresseux, que les naturels du Brésil appellent *ai* ou *hai*, à cause du cri plaintif *ai* qu'il ne cesse de faire entendre, nous paroît être aussi un animal qui n'appartient qu'au nouveau continent. Il est encore beaucoup plus petit que les précédens, n'ayant qu'environ deux pieds de longueur; et il est très-singulier, en ce qu'il marche plus lentement qu'une tortue, qu'il n'a que trois doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière, que ses jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière, qu'il a la queue très-courte, et qu'il n'a point d'oreilles. D'ailleurs le paresseux et le tatou sont les seuls parmi les quadrupèdes qui, n'ayant ni dents incisives ni dents canines, ont seulement des dents molaires cylindriques et arrondies à l'extrémité, à peu près comme celles de quelques cétacés, tels que le cachalot.

1. M. Linnæus, dans sa dernière édition, Stockholm, 1758, n'en compte que cent soixante-sept. M. Brisson, dans son *Regne animal*, en indique deux cent soixante; mais il faut en retrancher peut-être plus de soixante qui ne sont que des variétés, et non pas des espèces distinctes et différentes.

Le cariabou de la Guiane, que nous avons eu vivant, est un animal de la nature et de la grandeur de nos plus grands chevreuils; le mâle porte un bois semblable à celui de nos chevreuils, et qui tombe de même tous les ans; la femelle n'en a point : on l'appelle à Cayenne *biche des bois*. Il y a une autre espèce qu'ils appellent aussi *petit cariacou*, ou *biche des marais* ou *des palétuviers*, qui est considérablement plus petite que la première, et dans laquelle le mâle n'a point de bois : j'ai soupçonné, à cause de la ressemblance du nom, que le cariacou de Cayenne pouvoit être le *cuguacu* ou *cougouacou-apara* du Brésil; et ayant confronté les notices que Pison et Marcgrave nous ont données du cougouacou, avec les caractères du cariacou, il nous a paru que c'étoit le même animal, qui cependant est assez différent de notre chevreuil pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce différente.

Le tapir, le cabiai, le tajacou, le fourmilier, le paresseux, le cariacou, le lama, le pacos, le bison, le puma, le jaguar, le couguar, le jaguarète, le chat-pard, etc., sont donc les plus grands animaux du nouveau continent : les médiocres et les petits sont les cuandus ou gouandous, les agoutis, les coatis, les pacas, les philandres, les cochons-d'Inde, les apereas et les tatous, que je crois tous originaires et propres au Nouveau-Monde, quoique les nomenclateurs les plus récents parlent d'une espèce de tatou des Indes orientales et d'une autre espèce en Afrique. Comme c'est seulement sur le témoignage de l'auteur de la description du cabinet de Seba que l'on a fait mention de ces tatous africains et orientaux, cela ne fait point une autorité suffisante pour que nous puissions y ajouter foi; car on sait en général combien il arrive de ces petites erreurs, de ces quiproquo de noms et de pays, lorsqu'on forme une collection d'histoire naturelle : on achète un animal sous le nom de *chauve-souris de Ternate* ou *d'Amérique*, et un autre sous celui de *tatou des Indes orientales;* on les annonce ensuite sous ces noms dans un ouvrage où l'on fait la description de ce cabinet, et de là ces noms passent dans les listes de nos nomenclateurs, tandis qu'en examinant de plus près on trouve que ces chauve-souris de Ternate ou d'Amérique sont des chauve-souris de France, et que ces tatous des Indes ou d'Afrique pourroient bien être aussi des tatous d'Amérique.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des singes, parce que leur histoire demande une discussion particulière. Comme le mot *singe* est un nom générique que l'on applique à un grand nombre d'espèces différentes les unes des autres, il n'est pas étonnant que l'on ait dit qu'il se trouvoit des singes en grande quantité dans les pays méridionaux de l'un et de l'autre continent : mais il s'agit de savoir si les animaux que l'on appelle *singes* en Asie et en Afrique sont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique; il s'agit même de voir et d'examiner si de plus de trente espèces de singes que nous avons eus vivans une seule de ces espèces se trouve également dans les deux continens.

Le satyre, ou l'homme des bois, qui, par sa conformation, paroît moins différer de l'homme que du singe, ne se trouve qu'en Afrique ou dans l'Asie méridionale, et n'existe point en Amérique.

Le gibbon [1], dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derrière, se trouve aux Grandes-Indes et point en Amérique. Ces deux espèces de singes, que nous avons eus vivans, n'ont point de queue.

Le singe proprement dit, dont le poil est d'une couleur verdâtre mêlée d'un peu de jaune, et qui n'a point de queue, se trouve en Afrique et dans quelques autres endroits de l'ancien continent, mais point dans le nouveau. Il en est de même des singes cynocéphales, dont on connoît deux ou trois espèces : leur museau est moins court que celui des précédens; mais, comme eux, ils sont sans queue, ou du moins ils l'ont si courte qu'on a peine à la voir. Tous ces singes qui n'ont point de queue, ceux surtout dont le museau est court, et dont la face approche par conséquent beaucoup de celle de l'homme, sont de vrais singes; et les cinq ou six espèces dont nous venons de parler sont toutes naturelles et particulières aux climats chauds de l'ancien continent, et ne se trouvent nulle part dans le nouveau. On peut donc déjà dire qu'il n'y a point de vrais singes en Amérique.

Le babouin, qui est un animal plus gros qu'un dogue, et dont le corps est raccourci, ramassé à peu près comme celui de l'hyène, est fort différent des singes dont nous venons de parler; il a la queue très-courte et toujours droite, le museau allongé et large à

1. Ce singe, que nous avons eu vivant, et que M. Dupleix avoit amené de Pondichéry, n'est indiqué dans aucune nomenclature.

l'extrémité, les fesses nues et de couleur de sang, les jambes fort courtes, les ongles forts et pointus. Cet animal, qui est très-fort et très-méchant, ne se trouve que dans les déserts des parties méridionales de l'ancien continent, et point du tout dans ceux de l'Amérique.

Toutes les espèces de singes qui n'ont point de queue, ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne se trouvent donc que dans l'ancien continent; et parmi les espèces qui ont de longues queues, presque tous les grands se trouvent en Afrique; il y en a peu qui soient même d'une taille médiocre en Amérique: mais les animaux que l'on a désignés par le nom générique de *petits singes à longue queue* y sont en grand nombre: ces espèces de petits singes à longue queue sont les sapajous, les sagouins, les tamarins, etc. Nous verrons, dans l'histoire particulière que nous ferons de tous ces animaux, que tous ces singes d'Amérique sont différens des singes de l'Afrique et de l'Asie.

Les makis, dont nous connoissons trois ou quatre espèces ou variétés, et qui approchent assez des singes à longue queue, qui, comme eux, ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus allongé et plus pointu, sont encore des animaux particuliers à l'ancien continent, et qui ne se sont pas trouvés dans le nouveau. Ainsi tous les animaux de l'Afrique ou de l'Asie méridionale qu'on a désignés par le nom de *singes* ne se trouvent pas plus en Amérique que les éléphans, les rhinocéros, ou les tigres. Plus on fera de recherches et de comparaisons exactes à ce sujet, plus on sera convaincu que les animaux des parties méridionales de chacun des continens n'existoient point dans l'autre, et que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui ont été transportés par les hommes, comme la brebis de la Guinée, qui a été portée au Brésil; le cochon-d'Inde, qui au contraire a été porté du Brésil en Guinée; et peut-être encore quelques autres espèces de petits animaux, desquels le voisinage et le commerce de ces deux parties du monde ont favorisé le transport. Il y a environ cinq cents lieues de mer entre les côtes du Brésil et celles de la Guinée; il y en a plus de deux mille des côtes du Pérou à celles des Indes orientales: tous ces animaux qui par leur nature ne peuvent supporter le climat du nord, ceux même qui, pouvant le supporter, ne peuvent produire dans ce même climat, sont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverser, et d'autre côté par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter sans périr. Ainsi l'on doit cesser d'être étonné de ce fait général, qui d'abord paroît très-singulier, et que personne avant nous n'avoit même soupçonné; savoir, qu'aucun des animaux de la zone torride dans l'un des continens ne s'est trouvé dans l'autre.

ANIMAUX

COMMUNS AUX DEUX CONTINENTS.

Nous avons vu, par l'énumération précédente, que non seulement les animaux des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie manquent à l'Amérique, mais même que la plupart de ceux des climats tempérés de l'Europe y manquent également. Il n'en est pas ainsi des animaux qui peuvent aisément supporter le froid et se multiplier dans les climats du Nord : on en trouve plusieurs dans l'Amérique septentrionale; et quoique ce ne soit jamais sans quelque différence assez marquée, on ne peut cependant se refuser à les regarder comme les mêmes, et à croire qu'ils ont autrefois passé de l'un à l'autre continent par des terres du Nord, peut-être encore actuellement inconnues, ou plutôt anciennement submergées; et cette preuve, tirée de l'histoire naturelle, démontre mieux la con iguité presque continue des deux continens vers le nord que toutes les conjectures de la géographie spéculative.

Les ours des Illinois, de la Louisiane, etc., paroissent être les mêmes que nos ours; ceux-là sont seulement plus petits et plus noirs.

Le cerf du Canada, quoique plus petit que notre cerf, n'en diffère au reste que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre d'andouillers, et par la queue, qu'il a plus longue.

Il en est de même du chevreuil, qui se trouve au midi du Canada et dans la Louisiane, qui est aussi plus petit, et qui a la queue plus longue que le chevreuil d'Europe; et encore de l'orignal, qui est le même animal que l'élan, mais qui n'est pas si grand.

Le renne de Laponie, le daim de Groenland et le karibou de Canada me paroissent ne faire qu'un seul et même animal. Le daim, ou cerf de Groenland, décrit et dessiné par Edwards, ressemble trop au renne pour qu'on puisse le regarder comme faisant une espèce différente; et à l'égard du karibou, dont on ne trouve nulle part de description exacte, nous avons cependant jugé, par toutes les indications que nous avons pu recueillir, que c'étoit le même animal que le renne. M. Brisson a cru devoir en faire une espèce différente, et il rapporte le karibou au *cervus burgundicus* de Jonston : mais ce *cervus burgundicus* est un animal inconnu, et qui sûrement n'existe ni en Bourgogne ni en Europe; c'est simplement un nom que l'on aura donné à quelque tête de cerf ou de daim dont le bois étoit bizarre; ou bien il se pourroit que la tête de karibou qu'a vue M. Brisson, et dont le bois n'étoit composé de chaque côté que d'un seul merrain droit, long de dix pouces, avec un andouiller près de la base tourné en avant, soit en effet une tête de renne femelle, ou bien une jeune tête d'une première ou d'une seconde année: car on sait que dans le renne la femelle porte un bois comme le mâle, mais beaucoup plus petit, et que dans tous deux la direction des premiers andouillers est en avant; et enfin que dans cet animal l'étendue et les ramifications du bois, comme dans tous les autres qui en portent, suivent exactement la progression des années.

Les lièvres, les écureuils, les hérissons, les rats musqués, les loutres, les marmottes, les rats, les musaraignes, les chauve-souris, les taupes, sont aussi des espèces qu'on pourroit regarder comme communes aux deux continens, quoique dans tous ces genres il n'y ait aucune espece qui soit parfaitement semblable en Amérique à celles de l'Europe; et l'on sent qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer si ce sont réellement des espèces différentes, ou seulement des variétés de la même espèce, qui ne sont devenues constantes que par l'influence du climat.

Les castors de l'Europe paroissent être les mêmes que ceux du Canada : ces animaux préfèrent les pays froids; mais ils peuvent aussi subsister et se multiplier dans les pays tempérés. Il y en a encore quelques-uns en France dans les îles du Rhône; il y en avoit autrefois en bien plus grand nombre, et il paroit qu'ils aiment encore moins les pays

trop peuplés que les pays trop chauds. Ils n'établissent leur société que dans des déserts éloignés de toute habitation ; et dans le Canada même, qu'on doit encore regarder comme un vaste désert, ils se sont retirés fort loin des habitations de toute la colonie.

Les loups et les renards sont aussi des animaux communs aux deux continens : on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, mais avec des variétés ; il y a surtout des renards et des loups noirs, et tous y sont en général plus petits qu'en Europe, comme le sont aussi tous les autres animaux, tant ceux qui sont naturels au pays que ceux qui y ont été transportés.

Quoique la belette et l'hermine fréquentent les pays froids en Europe, elles sont au moins très-rares en Amérique. Il n'en est pas absolument de même des martes, des fouines et des putois.

La marte du nord de l'Amérique paroît être la même que celle de notre nord ; le vison du Canada ressemble beaucoup à la fouine, et le putois rayé de l'Amérique septentrionale n'est peut-être qu'une variété de l'espèce du putois de l'Europe.

Le lynx, ou loup-cervier, qu'on trouve en Amérique comme en Europe, nous a paru le même animal : il habite les pays froids de préférence, mais il ne laisse pas de vivre et de multiplier sous les climats tempérés, et il se tient ordinairement dans les forêts et sur les montagnes.

Le phoca, ou veau marin, paroît confiné dans les pays du Nord ; et se trouve également sur les côtes de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.

Voilà tous les animaux, à très-peu près, qu'on peut regarder comme communs aux deux continens de l'Ancien et du Nouveau-Monde ; et dans ce nombre, qui, comme l'on voit, n'est pas considérable, on doit en retrancher peut-être encore plus d'un tiers, dont les espèces, quoique assez semblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'espèce avec ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces espèces communes aux deux continens est assez petit en comparaison de celui des espèces qui sont propres et particulières à chacun des deux : on voit de plus qu'il n'y a de tous ces animaux que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du Nord qui soient communs aux deux mondes, et qu'aucun de ceux qui ne peuvent se multiplier que dans les pays chauds ou tempérés ne se trouve à la fois dans tous les deux.

Il ne paroît donc plus douteux que les deux continens ne soient ou n'aient été contigus vers le nord, et que les animaux qui leur sont communs n'aient passé de l'un à l'autre par des terres qui nous sont inconnues. On seroit fondé à croire, surtout d'après les nouvelles découvertes des Russes au nord de Kamtschatka, que c'est avec l'Asie que l'Amérique communique par des terres contiguës : et il semble au contraire que le nord de l'Europe en soit et en ait été toujours séparé par des mers assez considérables pour qu'aucun animal quadrupède n'ait pu les franchir : cependant les animaux du nord de l'Amérique ne sont pas précisément ceux du nord de l'Asie ; ce sont plutôt ceux du nord de l'Europe. Il en est de même des animaux des contrées tempérées. L'argali, la zibeline, la taupe dorée de Sibérie, le musc de la Chine, ne se trouvent point à la baie de Hudson ni dans aucune autre partie du nord ouest du nouveau continent : on trouve au contraire dans les terres du nord-est de l'Amérique non seulement les animaux communs à celles du nord en Europe et en Asie, mais aussi ceux qui semblent être particuliers à l'Europe seule, comme l'élan, le renne, etc. ; néanmoins il faut avouer que les parties orientales du nord de l'Asie sont encore si peu connues, qu'on ne peut pas assurer si les animaux du nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

Nous avons remarqué, comme une chose très-singulière, que dans le nouveau continent les animaux des provinces méridionales sont tous très-petits en comparaison des animaux des pays chauds de l'ancien continent. Il n'y a en effet nulle comparaison pour la grandeur de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe, du chameau, du lion, du tigre, etc., tous animaux naturels et propres à l'ancien continent, et du tapir, du cabiai, du fourmilier, du lama, du puma, du jaguar, etc., qui sont les plus grands animaux du Nouveau-Monde : les premiers sont quatre, six, huit et dix fois plus gros que les derniers. Une autre observation qui vient encore à l'appui de ce fait général, c'est que tous les animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, comme les chevaux, les ânes, les bœufs, les brebis, les chèvres, les cochons, les chiens, etc. : tous ces animaux, dis-je, y sont devenus plus petits, et que ceux qui n'y ont pas été transportés et qui y sont allés d'eux-mêmes, ceux, en un mot, qui sont communs aux deux mondes, tels que les loups, les renards, les cerfs, les chevreuils, les élans, sont aussi considéra-

blement plus petits en Amérique qu'en Europe, et cela sans aucune exception.

Il y a donc, dans la combinaison des élémens et des autres causes physiques, quelque chose de contraire à l'agrandissement de la nature vivante dans ce nouveau monde: il y a des obstacles au développement et peut-être à la formation des grands germes; ceux mêmes qui, par les douces influences d'un autre climat, ont reçu leur forme plénière et leur extension tout entière, se resserrent, se rapetissent sous ce ciel avare et dans cette terre vide, où l'homme, en petit nombre, étoit épars, errant; où, loin d'user en maître de ce territoire comme de son domaine, il n'avoit nul empire; où, ne s'étant jamais soumis ni les animaux, ni les élémens, n'ayant ni dompté les mers, ni dirigé les fleuves, ni travaillé la terre, il n'étoit en lui-même qu'un animal du premier rang, et n'existoit pour la nature que comme un être sans conséquence, une espèce d'automate impuissant, incapable de la réformer ou de la seconder: elle l'avait traité moins en mère qu'en marâtre, en lui refusant le sentiment d'amour et le désir vif de se multiplier; car quoique le sauvage du Nouveau-Monde soit à peu près de même stature que l'homme de notre monde, cela ne suffit pas pour qu'il puisse faire une exception au fait général du rapetissement de la nature vivante dans tout ce continent. Le sauvage est foible et petit par les organes de la génération; il n'a ni poil ni barbe, et nulle ardeur pour sa femelle: quoique plus léger que l'Européen, parce qu'il a plus d'habitude à courir, il est cependant beaucoup moins fort de corps; il est aussi bien moins sensible, et cependant plus craintif et plus lâche; il n'a nulle vivacité, nulle activité dans l'ame: celle du corps est moins un exercice, un mouvement volontaire, qu'une nécessité d'action causée par le besoin: ôtez-lui la faim et la soif, vous détruirez en même temps le principe actif de tous ses mouvemens; il demeurera stupidement en repos sur ses jambes ou couché pendant des jours entiers. Il ne faut pas aller chercher plus loin la cause de la vie dispersée des sauvages, et de leur éloignement pour la société: la plus précieuse étincelle du feu de la nature leur a été refusée; ils manquent d'ardeur pour leur femelle, et par conséquent d'amour pour leurs semblables; ne connoissant pas l'attachement le plus vif, le plus tendre de tous, leurs autres sentimens de ce genre sont froids et languissans; ils aiment foiblement leurs pères et leurs enfans: la société la plus intime de toutes, celle de la même famille, n'a donc chez eux que de foibles liens; la société d'une famille à l'autre n'en a point du tout: dès lors nulle réunion, nulle république, nul état social. Le physique de l'amour fait chez eux le moral des mœurs; leur cœur est glacé, leur société froide et leur empire dur. Ils ne regardent leurs femmes que comme des servantes de peine, ou des bêtes de somme qu'ils chargent, sans ménagement, du fardeau de leur chasse, et qu'ils forcent sans pitié, sans reconnoissance, à des ouvrages qui souvent sont au dessus de leurs forces; ils n'ont que peu d'enfans; ils en ont peu de soin: tout se ressent de leur premier défaut; ils sont indifférens, parce qu'ils sont peu puissans; et cette indifférence pour le sexe est la tache originelle qui flétrit la nature, qui l'empêche de s'épanouir, et qui, détruisant les germes de la vie, coupe en même temps la racine de la société.

L'homme ne fait donc point d'exception ici. La nature, en lui refusant les puissances de l'amour, l'a plus maltraité et plus rapetissé qu'aucun des animaux. Mais, avant d'exposer les causes de cet effet général, nous ne devons pas dissimuler que si la nature a rapetissé dans le Nouveau-Monde tous les animaux quadrupèdes, elle paroit avoir maintenu les reptiles et agrandi les insectes; car quoiqu'au Sénégal il y ait encore de plus gros lézards et de plus longs serpens que dans l'Amérique méridionale, il n'y a pas, à beaucoup près, la même différence entre ces animaux qu'entre les quadrupèdes: le plus gros serpent du Sénégal n'est pas double de la grande couleuvre de Cayenne, au lieu qu'un éléphant est peut-être dix fois plus gros que le tapir, qui, comme nous l'avons dit, est le plus grand quadrupède de l'Amérique méridionale. Mais, à l'égard des insectes, on peut dire qu'ils ne sont nulle part aussi grands que dans le Nouveau-Monde. Les plus grosses araignées, les plus grands scarabées, les chenilles les plus longues, les papillons les plus étendus, se trouvent souvent au Brésil, à Cayenne et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale; ils l'emportent sur presque tous les insectes de l'ancien monde, non seulement par la grandeur du corps et des ailes, mais aussi par la vivacité des couleurs, le mélange des nuances, la variété des formes, le nombre des espèces et la multiplication prodigieuse des individus dans chacune. Les crapauds, les grenouilles et les autres bêtes de ce genre, sont aussi très-grosses en Amérique. Nous ne dirons rien des oiseaux ni des poissons,

parce que, pouvant passer d'un monde à l'autre, il seroit presque impossible de distinguer ceux qui appartiennent en propre à l'un ou à l'autre, au lieu que les insectes et les reptiles sont, à peu près comme les quadrupedes, confinés chacun dans son continent.

Voyons donc pourquoi il se trouve de si grands reptiles, de si gros insectes, de si petits quadrupèdes, et des hommes si froids dans ce nouveau monde. Cela tient à la qualité de la terre, à la condition du ciel, au degré de chaleur, à celui de l'humidité, à la situation, à l'élévation des montagnes, à la quantité des eaux courantes ou stagnantes, à l'étendue des forêts, et surtout à l'état brut dans lequel on y voit la nature. La chaleur est en général beaucoup moindre dans cette partie du monde, l'humidité beaucoup plus grande. Si l'on compare le froid et le chaud dans tous les degrés de latitude, on trouvera qu'à Québec, c'est-à-dire sous celle de Paris, l'eau des fleuves gèle tous les ans de quelques pieds d'épaisseur; qu'une masse encore plus épaisse de neige y couvre la terre pendant plusieurs mois; que l'air y est si froid, que tous les oiseaux fuient et disparoissent pour tout l'hiver, etc. Cette différence de température sous la même latitude dans la zone tempérée, quoique très-grande, l'est peut-être encore moins que celle de la chaleur sous la zone torride. On brûle au Sénégal, et sous la même ligne on jouit d'une douce température au Pérou : il en est de même sous toutes les autres latitudes qu'on voudra comparer. Le continent de l'Amérique est situé et formé de façon que tout concourt à diminuer l'action de la chaleur : on y trouve les plus hautes montagnes, et par la même raison les plus grands fleuves du monde. Ces hautes montagnes forment une chaîne qui semble borner, vers l'ouest, le continent dans toute sa longueur : les plaines et les basses terres sont toutes situées en deçà des montagnes, et s'étendent depuis leur pied jusqu'à la mer, qui, de notre côté, sépare les continens. Ainsi le vent d'est, qui, comme l'on sait, est le vent constant et général entre les tropiques, n'arrive en Amérique qu'après avoir traversé une très-vaste étendue d'eau sur laquelle il se rafraîchit, et c'est par cette raison qu'il fait beaucoup moins chaud au Brésil, à Cayenne, etc., qu'au Sénégal, en Guinée, etc., où ce même vent d'est arrive chargé de la chaleur de toutes les terres et des sables brûlans qu'il parcourt en traversant et l'Afrique et l'Asie. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit au sujet de la différente couleur des hommes, et en particulier de celle des Nègres; il paroît démontré que la teinte plus ou moins forte du tanné, du brun et du noir, dépend entièrement de la situation du climat; que les Nègres de Nigritie et ceux de la côte occidentale de l'Afrique sont les plus noirs de tous, parce que ces contrées sont situées de manière que la chaleur y est constamment plus grande que dans aucun autre endroit du globe, le vent d'est, avant d'y arriver, ayant à traverser des trajets de terre immenses; qu'au contraire les Indiens méridionaux ne sont que tannés, et les Brasiliens bruns, quoique sous la même latitude que les Nègres, parce que la chaleur de leur climat est moindre et moins constante, le vent d'est n'y arrivant qu'après s'être rafraîchi sur les eaux et chargé de vapeurs humides. Les nuages qui interceptent la lumière et la chaleur du soleil, les pluies qui rafraîchissent l'air et la surface de la terre, sont périodiques, et durent plusieurs mois à Cayenne et dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. Cette première cause rend donc toutes les côtes orientales de l'Amérique beaucoup plus tempérées que l'Afrique et l'Asie; et lorsqu'après être arrivé frais sur ces côtes, le vent d'est commence à reprendre un degré plus vif de chaleur en traversant les plaines de l'Amérique, il est tout à coup arrêté, refroidi par cette chaîne de montagnes énormes dont est composée toute la partie occidentale du nouveau continent, en sorte qu'il fait encore moins chaud sous la ligne au Pérou qu'au Brésil et à Cayenne, etc., à cause de l'élévation prodigieuse des terres : aussi les naturels du Pérou, du Chili, etc., ne sont que d'un brun rouge et tanné moins foncé que celui des Brasiliens. Supprimons pour un instant la chaîne des Cordilières, ou plutôt rabaissons ces montagnes au niveau des plaines adjacentes : la chaleur eût été excessive vers ces terres occidentales, et l'on eût trouvé les homme noirs au Pérou et au Chili, tels qu'on les trouve sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Ainsi, par la seule disposition des terres de ce nouveau continent, la chaleur y seroit déjà beaucoup moindre que dans l'ancien, et en même temps nous allons voir que l'humidité y est beaucoup plus grande. Les montagnes étant les plus hautes de la terre, et se trouvant opposées de face à la direction du vent d'est, arrêtent, condensent toutes les vapeurs de l'air, et produisent par conséquent une quantité infinie de sources vives,

qui, par leur réunion, forment bientôt les fleuves les plus grands de la terre. Il y a donc beaucoup plus d'eaux courantes dans le nouveau continent que dans l'ancien, proportionnellement à l'espace ; et cette quantité d'eau se trouve encore prodigieusement augmentée par le défaut d'écoulement: les hommes n'ayant ni borné les torrens, ni dirigé les fleuves, ni séché les marais, les eaux stagnantes couvrent des terres immenses, augmentent encore l'humidité de l'air et en diminuent la chaleur. D'ailleurs la terre étant partout en friche et couverte dans toute son étendue d'herbes grossières, épaisses et touffues, elle ne s'échauffe, ne se sèche jamais : la transpiration de tant de végétaux, pressés les uns contre les autres, ne produit que des exhalaisons humides et malsaines : la nature, cachée sous ses vieux vêtemens, ne montra jamais de parure nouvelle dans ces tristes contrées; n'étant ni caressée ni cultivée par l'homme, jamais elle n'avoit ouvert son sein bienfaisant; jamais la terre n'avoit vu sa surface dorée de ces riches épis qui font notre opulence et sa fécondité. Dans cet état d'abandon, tout languit, tout se corrompt, tout s'étouffe : l'air et la terre, surchargés de vapeurs humides et nuisibles, ne peuvent s'épurer ni profiter des influences de l'astre de la vie : le soleil darde inutilement ses rayons les plus vifs sur cette masse froide; elle est hors d'état de répondre à son ardeur; elle ne produira que des êtres humides, des plantes, des reptiles, des insectes, et ne pourra nourrir que des hommes froids et des animaux foibles.

C'est donc principalement parce qu'il y avoit peu d'hommes en Amérique, et parce que la plupart de ces hommes, menant la vie des animaux, laissoient la nature brute et négligeoient la terre, qu'elle est demeurée froide, impuissante à produire les principes actifs, à développer les germes des plus grands quadrupèdes, auxquels il faut, pour croître et se multiplier, toute la chaleur, toute l'activité que le soleil peut donner à la terre amoureuse; et c'est par la raison contraire que les insectes, les reptiles, et toutes les espèces d'animaux qui se traînent dans la fange, dont le sang est de l'eau, et qui pullulent par la pourriture, sont plus nombreuses et plus grandes dans toutes les terres basses, humides et marécageuses de ce nouveau continent.

Lorsqu'on réfléchit sur ces différences si marquées qui se trouvent entre l'Ancien et le Nouveau Monde, on seroit tenté de croire que celui-ci est en effet bien plus nouveau, et qu'il a demeuré plus long-temps que le reste du globe sous les eaux de la mer; car, à l'exception des énormes montagnes qui le bornent vers l'ouest, et qui paroissent être des monumens de la plus haute antiquité du globe, toutes les parties basses de ce continent semblent être des terrains nouvellement élevés et formés par le dépôt des fleuves et le limon des eaux. On y trouve, en effet, en plusieurs endroits, sous la première couche de la terre végétale, les coquilles et les madrépores de la mer, formant déjà des bancs, des masses de pierres à chaux, mais d'ordinaire moins dures et moins compactes que nos pierres de taille, qui sont de même nature. Si ce continent est réellement aussi ancien que l'autre, pourquoi y a-t-on trouvé si peu d'hommes? pourquoi y étoient-ils presque tous sauvages et dispersés? pourquoi ceux qui s'étoient réunis en société, les Mexicains et les Péruviens, ne comptoient-ils que deux ou trois cents ans depuis le premier homme qui les avoit rassemblés? pourquoi ignoroient-ils encore l'art de transmettre à la postérité les faits par des signes durables, puisqu'ils avoient déjà trouvé celui de se communiquer de loin leurs idées, et de s'écrire en nouant des cordons? pourquoi ne s'étoient-ils pas soumis les animaux, et ne se servoient-ils que du lama et du pacos, qui n'étoient pas, comme nos animaux domestiques, résidans, fidèles et dociles? Leurs arts étoient naissans comme leur société, leurs talens imparfaits, leurs idées non développées, leurs organes rudes, et leur langue barbare : qu'on jette les yeux sur la liste des animaux, leurs noms sont presque tous si difficiles à prononcer, qu'il est étonnant que les Européens aient pris la peine de les écrire.

Tout semble donc indiquer que les Américains étoient des hommes nouveaux, ou, pour mieux dire, des hommes si anciennement dépaysés qu'ils avoient perdu toute notion, toute idée de ce monde dont ils étoient issus. Tout semble s'accorder aussi pour prouver que la plus grande partie des continens de l'Amérique étoit une terre nouvelle, encore hors de la main de l'homme, et dans laquelle la nature n'avoit pas eu le temps d'établir tous ses plans, ni celui de se développer dans toute son étendue; que les hommes y sont froids et les animaux petits, parce que l'ardeur des uns et la grandeur des autres dépendent de la salubrité et de la chaleur de l'air; et que, dans quelques siècles, lorsqu'on aura défriché les terres,

abattu les forêts, dirigé les fleuves et contenu les eaux, cette même terre deviendra la plus féconde, la plus saine, la plus riche de toutes, comme elle paroit déjà l'être dans toutes les parties que l'homme a travaillées. Cependant nous ne voulons pas en conclure qu'il y naîtra pour lors des animaux plus grands; jamais le tapir et le cabiai n'atteindront à la taille de l'éléphant ou de l'hippopotame; mais au moins les animaux qu'on y transportera ne diminueront pas de grandeur, comme ils l'ont fait dans les premiers temps: peu à peu l'homme remplira le vide de ces terres immenses, qui n'étoient qu'un désert lorsqu'on les découvrit.

Les premiers historiens qui ont écrit les conquêtes des Espagnols ont, pour augmenter la gloire de leurs armes, prodigieusement exagéré le nombre de leurs ennemis. Ces historiens pourroient-ils persuader à un homme sensé qu'il y avoit des millions d'hommes à Saint-Domingue et à Cuba, lorsqu'ils disent en même temps qu'il n'y avoit parmi tous ces hommes, ni monarchie, ni république, ni presque aucune société, et quand on sait d'ailleurs que dans ces deux grandes îles voisines l'une de l'autre, et en même temps peu éloignées de la terre ferme du continent, il n'y avoit en tout que cinq espèces d'animaux quadrupèdes, dont la plus grande étoit à peu près de la grosseur d'un écureuil ou d'un lapin? Rien ne prouve mieux que ce fait combien la nature étoit vide et déserte dans cette terre nouvelle. « On ne trouva dans l'île de « Saint-Domingue, dit de Laët, que fort « peu d'espèces d'animaux à quatre pieds, « comme le *hutias*, qui est un petit animal « peu différent de nos lapins, mais un peu « plus petit, avec les oreilles plus courtes et « la queue comme une taupe.... le *chemi*, « qui est presque de la même forme, mais « un peu plus grand que le *hutias*.... le « *mohui*, un peu plus petit que le *hutias*.... « le *cori*, pareil en grandeur au lapin, ayant « la gueule comme une taupe, sans queue, « les jambes courtes; il y en a de blancs et « de noirs, et plus souvent mêlés des deux: « c'est un animal domestique et grandement « privé.... de plus, une petite espèce de « *chiens*, qui étoient absolument muets. » Aujourd'hui il y a fort peu de tous ces animaux, parce que les chiens d'Europe les ont détruits. « Il n'y avoit, dit Acosta, aux îles « de Saint-Domingue et de Cuba, non plus « qu'aux Antilles, presque aucuns animaux « du nouveau continent de l'Amérique, et « pas un seul des animaux semblables à ceux « d'Europe.... » « Tout ce qu'il y a aux Antilles, dit le P. Du Tertre, de moutons, de « chèvres, de chevaux, de bœufs, d'ânes, « tant dans la Guadeloupe que dans les autres îles habitées par les François, a été « apporté par eux; les Espagnols n'y en « mirent aucun, comme ils ont fait dans les « autres îles; d'autant que les Antilles étant « dans ce temps toutes couvertes de bois, le « bétail n'y auroit pu subsister sans herbages. » M. Fabry, que j'ai déjà eu occasion de citer dans cet ouvrage, qui avoit erré pendant quinze mois dans les terres de l'ouest de l'Amérique, au delà du fleuve Mississipi, m'a assuré qu'il avoit fait souvent trois et quatre cents lieues sans rencontrer un seul homme. Nos officiers, qui ont été de Québec à la belle rivière d'Ohio, et de cette rivière à la Louisiane, conviennent tous qu'on pourroit souvent faire cent et deux cents lieues dans la profondeur des terres, sans rencontrer une seule famille de sauvages. Tous ces témoignages indiquent assez jusqu'à quel point la nature est déserte dans les contrées mêmes de ce nouveau continent où la température est la plus agréable; mais ce qu'ils nous apprennent de plus particulier et de plus utile pour notre objet, c'est à nous défier du témoignage postérieur des descripteurs de cabinets ou des nomenclateurs, qui peuplent ce nouveau monde d'animaux, lesquels ne se trouvent que dans l'ancien, et qui en désignent d'autres comme originaires de certaines contrées où cependant jamais ils n'ont existé. Par exemple, il est clair et certain qu'il n'y avoit originairement dans l'île Saint-Domingue aucun animal quadrupède plus fort qu'un lapin; il est encore certain que quand il y en auroit eu, les chiens européens, devenus sauvages et méchans comme des loups, les auroient détruits: cependant on a appelé *chat-tigre* ou *chat tigré* de Saint-Domingue le *marac* ou *maracaia* du Brésil, qui ne se trouve que dans la terre ferme du continent; on a dit que le *lézard écailleux* ou *diable de Java* se trouvoit en Amérique, et que les Brasiliens l'appeloient *tatoé*, tandis qu'il ne se trouve qu'aux Indes orientales. On a prétendu que la civette, qui est un animal des parties méridionales de l'ancien continent, se trouvoit aussi dans le nouveau, et surtout à la Nouvelle-Espagne, sans faire attention que les civettes étant des animaux utiles, et qu'on élève en plusieurs endroits de l'Afrique, du Levant et des Indes, comme des animaux domestiques, pour en recueillir le parfum dont il se fait un grand commerce, les Es-

pagnols n'auroient pas manqué d'en tirer le même avantage et de faire le même commerce, si la civette se fût en effet trouvée dans la Nouvelle-Espagne.

De la même manière que les nomenclateurs ont quelquefois peuplé mal à propos le Nouveau-Monde d'animaux qui ne se trouvent que dans l'ancien continent, ils ont aussi transporté dans celui-ci ceux de l'autre : ils ont mis des philandres aux Indes orientales, d'autres à Amboine, des paresseux à Ceylan; et cependant les philandres et les paresseux sont des animaux d'Amérique si remarquables, l'un par l'espèce de sac qu'il a sous le ventre et dans lequel il porte ses petits, l'autre par l'excessive lenteur de sa démarche et de tous ses mouvemens, qu'il ne seroit pas possible, s'ils eussent existé aux Indes orientales, que les voyageurs n'en eussent fait mention. Seba s'appuie du témoignage de *François Valentin*, au sujet du philandre des Indes orientales; mais cette autorité devient pour ainsi dire nulle, puisque ce François Valentin connoissoit si peu les animaux et les poissons d'Amboine, ou que ses descriptions sont si mauvaises, qu'Artedi lui en fait le reproche et déclare qu'il n'est pas possible de le reconnoître aux notices qu'il en donne.

Au reste, nous ne prétendons pas assurer affirmativement et généralement que de tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre continent, aucun ne se trouve dans tous les deux à la fois; il faudroit, pour en être physiquement certain, les avoir tous vus : nous prétendons seulement en être moralement sûr, puisque cela est évident pour tous les grands animaux, lesquels seuls ont été remarqués et bien désignés par les voyageurs; que cela est encore assez clair pour la plupart des petits, et qu'il en reste peu sur lesquels nous ne puissions prononcer. D'ailleurs, quand il se trouveroit à cet égard quelques exceptions évidentes (ce que j'ai bien de la peine à imaginer), elles ne porteroient jamais que sur un très-petit nombre d'animaux, et ne détruiroient pas la loi générale que je viens d'établir, et qui me paroît être la seule boussole qui puisse nous guider dans la connoissance des animaux. Cette loi, qui se réduit à les juger autant par le climat et par le naturel que par la figure et la conformation, se trouvera très-rarement en défaut, et nous fera prévenir ou reconnoître beaucoup d'erreurs. Supposons, par exemple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'hyène : nous pourrons assurer, sans crainte de nous tromper, qu'il ne se trouve point en Laponie; et nous ne dirons pas, comme quelques-uns de nos naturalistes, que l'hyène et le glouton sont le même animal. Nous ne dirons pas, avec Kolbe, que le renard croisé, qui habite les parties les plus boréales de l'ancien et du nouveau continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance, et nous trouverons que l'animal dont il parle n'est point un renard, mais un chacal. Nous reconnoîtrons que l'animal du cap de Bonne-Espérance, que le même auteur désigne par le nom de *cochon de terre*, et qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les fourmiliers d'Amérique, et qu'en effet cet animal du Cap est vraisemblablement le lézard écailleux, qui n'a de commun avec les fourmiliers que de manger des fourmis. De même, s'il eût fait attention que l'élan est un animal du Nord, il n'eût pas appelé de ce nom un animal d'Afrique qui n'est qu'une gazelle. Le phoca, qui n'habite que le rivage des mers septentrionales, ne doit pas se trouver au cap de Bonne-Espérance. La genette, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie mineure, etc., et qui ne se trouve que dans l'ancien continent, ne doit pas être indiquée par le nom de *coati*, qui est américain, comme on le trouve dans M. Klein. L'*yzquilepatl* du Mexique, animal qui répand une odeur empestée, et que par cette raison nous appellerons *mouffette*, ne doit pas être pris pour un petit renard ou pour un blaireau. Le coati-mondi d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait Aldrovande, avec le blaireau-cochon, dont on n'a jamais parlé que comme d'un animal d'Europe. Mais je n'ai pas entrepris d'indiquer ici toutes les erreurs de la nomenclature des quadrupèdes; je veux seulement prouver qu'il y en auroit moins, si l'on eût fait quelque attention à la différence des climats; si l'on eût assez étudié l'histoire des animaux pour reconnoître, comme nous l'avons fait le premier, que ceux des parties méridionales de chaque continent ne se trouvent pas dans les deux à la fois; et enfin si l'on se fût en même temps abstenu de faire des noms génériques qui confondent ensemble une grande quantité d'espèces non seulement différentes, mais souvent très-éloignées les unes des autres.

Le vrai travail d'un nomenclateur ne consiste point ici à faire des recherches pour allonger sa liste, mais des comparaisons raisonnées pour la raccourcir. Rien n'est plus aisé que de prendre, dans tous les auteurs qui ont écrit des animaux, les noms et les

phrases pour en faire une table qui deviendra d'autant plus longue qu'on examinera moins; rien n'est plus difficile que de les comparer avec assez de discernement pour réduire cette table à sa juste dimension. Je le répète, il n'y a pas, dans toute la terre habitable et connue, deux cents espèces d'animaux quadrupèdes, en y comprenant même les singes pour quarante : il ne s'agit donc que de leur assigner à chacun leur nom; et il ne faudra, pour posséder parfaitement cette nomenclature, qu'un très-médiocre usage de sa mémoire, puisqu'il ne s'agira que de retenir ces deux cents noms. A quoi sert-il donc d'avoir fait, pour les quadrupèdes, des classes, des genres, des méthodes, en un mot, qui ne sont que des échafaudages qu'on a imaginés pour aider la mémoire dans la connoissance des plantes, dont le nombre est en effet trop grand, les différences trop petites, les espèces trop peu constantes, et le détail trop minutieux et trop indifférent pour ne pas les considérer par blocs, et en faire des tas ou des genres, en mettant ensemble celles qui paroissoient se ressembler le plus? car, comme dans toutes les productions de l'esprit ce qui est absolument inutile est toujours mal imaginé et devient souvent nuisible, il est arrivé qu'au lieu d'une liste de deux cents noms, à quoi se réduit toute la nomenclature des quadrupèdes, on a fait des dictionnaires d'un si grand nombre de termes et de phrases, qu'il faut plus de travail pour les débrouiller qu'il n'en a fallu pour les composer. Pourquoi faire du jargon et des phrases lorsqu'on peut parler clair en ne prononçant qu'un nom simple? pourquoi changer toutes les acceptions des termes, sous le prétexte de faire des classes et des genres? pourquoi, lorsqu'on fait un genre d'une douzaine d'animaux, par exemple, sous le nom de *genre du lapin*, le lapin même ne s'y trouve-t-il pas, et qu'il faut l'aller chercher dans le genre du lièvre? N'est-il pas absurde, disons mieux, il n'est que ridicule de faire des classes où l'on rassemble les genres les plus éloignés; par exemple, de mettre ensemble dans la première l'homme et la chauve-souris, dans la seconde l'éléphant et le lézard écailleux, dans la troisième le lion et le furet, dans la quatrième le cochon et la taupe, dans la cinquième le rhinocéros et le rat, etc. Ces idées mal conçues ne peuvent se soutenir : aussi les ouvrages qui les contiennent sont-ils successivement détruits par leurs propres auteurs; une édition contredit l'autre, et le tout n'a de mérite que pour des écoliers ou des enfans, toujours dupes du mystère, à qui l'air méthodique paroît scientifique, et qui ont enfin d'autant plus de respect pour leur maître qu'il a plus d'art à leur présenter les choses les plus claires et les plus aisées sous un point de vue le plus obscur et le plus difficile.

En comparant la quatrième édition de l'ouvrage de M. Linnæus avec la dixième que nous venons de citer, l'homme n'est pas dans la première classe ou dans le premier ordre avec la chauve-souris, mais avec le lézard écailleux; l'éléphant, le cochon, le rhinocéros, au lieu de se trouver le premier avec le lézard écailleux, le second avec la taupe et le troisième avec le rat, se trouvent tous trois ensemble avec la musaraigne; au lieu de cinq ordres ou classes principales, *anthropomorpha*, *feræ*, *glires*, *jumenta*, *pecora*, auxquelles il avoit réduit tous les quadrupèdes, l'auteur, dans cette dernière édition, en a fait sept, *primates*, *brutæ*, *feræ*, *bestiæ*, *glires*, *pecora*, *belluæ*. On peut juger, par ces changemens essentiels et très-généraux, de tous ceux qui se trouvent dans les genres, et combien les espèces, qui sont cependant les choses réelles, y sont ballottées, transportées et mal mises ensemble. Il y a maintenant deux espèces d'hommes, l'homme de jour et l'homme de nuit; *homo diurnus sapiens*, *homo nocturnus troglodytes* : ce sont, dit l'auteur, deux espèces très distinctes, et il faut bien se garder de croire que ce n'est qu'une variété. N'est-ce pas ajouter des fables à des absurdités? et peut-on présenter le résultat des contes de bonnes femmes, ou les visions mensongères de quelques voyageurs suspects, comme faisant partie principale du système de la nature? De plus, ne vaudroit-il pas mieux se taire sur les choses qu'on ignore, que d'établir des caractères essentiels et des différences générales sur des erreurs grossières, en assurant, par exemple, que dans tous les *animaux à mamelles* la femme seule a un clitoris, tandis que nous savons, par la dissection que nous avons vu faire de plus de cent espèces d'animaux, que le clitoris ne manque à aucune femelle? Mais j'abandonne cette critique, qui cependant pourroit être beaucoup plus longue, parce qu'elle ne fait point ici mon principal objet; j'en ai dit assez pour que l'on soit en garde contre les erreurs, tant générales que particulières, qui ne se trouvent nulle part en aussi grand nombre que dans ces ouvrages de nomenclature, parce que, voulant y tout compren-

dre, on est forcé d'y réunir tout ce que l'on ne sait pas au peu qu'on sait.

En tirant des conséquences générales de tout ce que nous avons dit, nous trouverons que l'homme est le seul des êtres vivans dont la nature soit assez forte, assez étendue, assez flexible, pour pouvoir subsister, se multiplier partout, et se prêter aux influences de tous les climats de la terre : nous verrons évidemment qu'aucun des animaux n'a obtenu ce grand privilége; que, loin de pouvoir se multiplier partout, la plupart sont bornés et confinés dans de certains climats, et même dans des contrées particulières. L'homme est en tout l'ouvrage du ciel; les animaux ne sont à beaucoup d'égards que des productions de la terre : ceux d'un continent ne se trouvent pas dans l'autre; ceux qui s'y trouvent sont altérés, rapetissés, changés souvent au point d'être méconnoissables. En faut-il plus pour être convaincu que l'empreinte de leur forme n'est pas inaltérable; que leur nature, beaucoup moins constante que celle de l'homme, peut se varier et même se changer absolument avec le temps; que par la même raison les espèces les moins parfaites, les plus délicates, les plus pesantes, les moins agissantes, les moins armées, etc., ont déjà disparu ou disparoîtront? Leur état, leur vie, leur être dépendent de la forme que l'homme donne ou laisse à la surface de la terre.

Le prodigieux *mahmout*, animal quadrupède, dont nous avons souvent considéré les ossemens énormes avec étonnement, et que nous avons jugé six fois au moins plus grand que le plus fort éléphant, n'existe plus nulle part; et cependant on a trouvé de ses dépouilles en plusieurs endroits éloignés les uns des autres, comme en Irlande, en Sibérie, à la Louisiane, etc. Cette espèce étoit certainement la première, la plus grande, la plus forte de tous les quadrupèdes : puisqu'elle a disparu, combien d'autres plus petites, plus foibles et moins remarquables, ont dû périr aussi sans nous avoir laissé ni témoignages ni renseignemens sur leur existence passée! combien d'autres espèces s'étant dénaturées, c'est-à-dire perfectionnées ou dégradées par les grandes vicissitudes de la terre et des eaux, par l'abandon ou la culture de la nature, par la longue influence d'un climat devenu contraire ou favorable, ne sont plus les mêmes qu'elles étoient autrefois! et cependant les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe et la forme la plus constante : celle des animaux et des poissons varie davantage; celle des insectes, encore plus; et si l'on descend jusqu'aux plantes, que l'on ne doit point exclure de la nature vivante, on sera surpris de la promptitude avec laquelle les espèces varient, et de la facilité qu'elles ont à se dénaturer en prenant de nouvelles formes.

Il ne seroit donc pas impossible que, même sans intervertir l'ordre de la nature, tous ces animaux du Nouveau-Monde ne fussent dans le fond les mêmes que ceux de l'ancien, desquels ils auroient autrefois tiré leur origine : on pourroit dire qu'en ayant été séparés dans la suite par des mers immenses, ou par des terres impraticables, ils auront avec le temps reçu toutes les impressions, subi tous les effets d'un climat devenu nouveau lui-même, et qui auroit aussi changé de qualité par les causes mêmes qui ont produit la séparation; que par conséquent ils se seront avec le temps rapetissés, dénaturés, etc. Mais cela ne doit pas nous empêcher de les regarder aujourd'hui comme des animaux d'espèces différentes : de quelque cause que vienne cette différence, qu'elle ait été produite par le temps, le climat et la terre, ou qu'elle soit de même date que la création, elle n'en est pas moins réelle. La nature, je l'avoue, est dans un mouvement de flux continuel; mais c'est assez pour l'homme de la saisir dans l'instant de son siècle, et de jeter quelques regards en arrière et en avant pour tâcher d'entrevoir ce que jadis elle pouvoit être, et ce que dans la suite elle pourroit devenir.

Et à l'égard de l'utilité particulière que nous pouvons tirer de ces recherches sur la comparaison des animaux, on sent bien qu'indépendamment des corrections de la nomenclature, dont nous avons donné quelques exemples, nos connoissances sur les animaux en seront plus étendues, moins imparfaites et plus sûres; que nous risquerons moins d'attribuer à un animal d'Amérique ce qui n'appartient qu'à celui des Indes orientales qui porte le même nom; qu'en parlant des animaux étrangers sur les notices des voyageurs nous saurons mieux distinguer les noms et les faits, et les rapporter aux vraies espèces; qu'enfin l'histoire des animaux que nous sommes chargé d'écrire en sera moins fautive, et peut-être plus lumineuse et plus complète.

LE LION.

Dans l'espèce humaine l'influence du climat ne se marque que par des variétés assez légères, parce que cette espèce est une, et qu'elle est très-distinctement séparée de toutes les autres espèces : l'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat; comme il est fait pour régner sur la terre, que le globe entier est son domaine, il semble que sa nature se soit prêtée à toutes les situations : sous les feux du Midi, dans les glaces du Nord, il vit, il multiplie; il se trouve partout si anciennement répandu, qu'il ne paroit affecter aucun climat particulier. Dans les animaux, au contraire, l'influence du climat est plus forte, et se marque par des caractères plus sensibles, parce que les espèces sont diverses, et que leur nature est infiniment moins perfectionnée, moins étendue, que celle de l'homme. Non seulement les variétés dans chaque espèce sont plus nombreuses et plus marquées que dans l'espèce humaine, mais les différences mêmes des espèces semblent dépendre des différens climats : les unes ne peuvent se propager que dans les pays chauds, les autres ne peuvent subsister que dans des climats froids. Le lion n'a jamais habité les régions du Nord; le renne ne s'est jamais trouvé dans les contrées du Midi; et il n'y a peut-être aucun animal dont l'espèce soit, comme celle de l'homme, généralement répandue sur toute la surface de la terre : chacun a son pays, sa patrie naturelle, dans laquelle chacun est retenu par nécessité physique; chacun est fils de la terre qu'il habite, et c'est dans ce sens qu'on doit dire que tel animal est originaire de tel ou tel climat.

Dans les pays chauds, les animaux terrestres sont plus grands et plus forts que dans les pays froids ou tempérés; ils sont aussi plus hardis, plus féroces : toutes leurs qualités naturelles semblent tenir de l'ardeur du climat. Le lion né sous le soleil brûlant de l'Afrique ou des Indes est le plus fort, le plus fier, le plus terrible de tous : nos loups, nos autres animaux carnassiers, loin d'être ses rivaux, seroient à peine dignes d'être ses pourvoyeurs [1]. Les lions d'Amérique, s'ils méritent ce nom, sont, comme le climat, infiniment plus doux que ceux de l'Afrique; et ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur, c'est que, dans le même pays, ceux qui habitent les hautes montagnes, où l'air est plus tempéré, sont d'un naturel différent de ceux qui demeurent dans les plaines, où la chaleur est extrême. Les lions du mont Atlas, dont la cime est quelquefois couverte de neige, n'ont ni la hardiesse, ni la force, ni la férocité des lions du Biledulgerid ou du Zaara, dont les plaines sont couvertes de sables brûlans. C'est surtout dans ces déserts ardens que se trouvent ces lions terribles qui sont l'effroi des voyageurs et le fléau des provinces voisines : heureusement l'espèce n'en est pas très-nombreuse; il paroit même qu'elle diminue tous les jours : car, de l'aveu de ceux qui ont parcouru cette partie de l'Afrique, il ne s'y trouve pas actuellement autant de lions, à beaucoup près, qu'il y en avoit autrefois. Les Romains, dit M. Shaw, tiroient de la Libye, pour l'usage des spectacles, cinquante fois plus de lions qu'on ne pourroit y en trouver aujourd'hui. On a remarqué de même qu'en Turquie, en Perse et dans l'Inde, les lions sont maintenant beaucoup moins communs qu'ils ne l'étoient anciennement; et comme ce puissant et courageux animal fait sa proie de tous les autres animaux, et n'est lui-même la proie d'aucun, on ne peut attribuer la diminution de quantité dans son espèce qu'à l'augmentation du nombre dans celle de l'homme; car il faut avouer que la force de ce roi des animaux ne tient pas contre l'adresse d'un Hottentot ou d'un Nègre, qui souvent osent l'attaquer tête à tête avec des armes assez légères. Le lion n'ayant d'autres ennemis que l'homme,

1. Il y a une espèce de lynx qu'on appelle le *Pourvoyeur du lion*.

LE LION

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chat. *(Cuvier)*

Pl. 51.

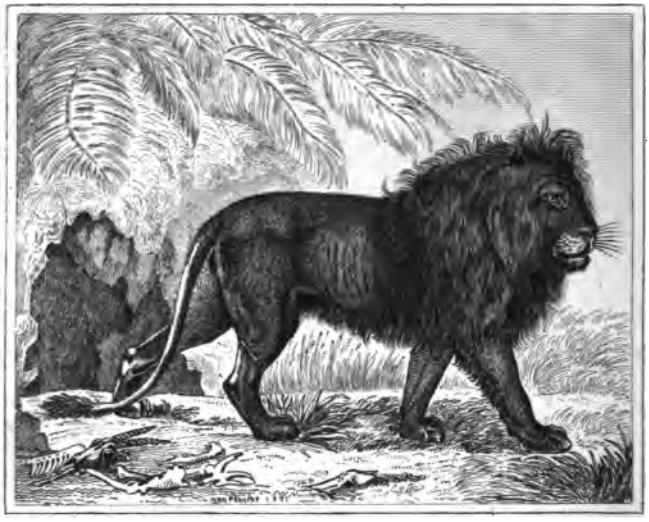

LA LIONNE

Ordre des Carnassiers.... *id*.... *id* ....

UNIV. OF

et son espèce se trouvant aujourd'hui réduite à la cinquantième, ou, si l'on veut, à la dixième partie de ce qu'elle étoit autrefois, il en résulte que l'espèce humaine, au lieu d'avoir souffert une diminution considérable depuis le temps des Romains (comme bien des gens le prétendent), s'est au contraire augmentée, étendue et plus nombreusement répandue, même dans les contrées, comme la Libye, où la puissance de l'homme paroît avoir été plus grande dans ce temps, qui étoit à peu près le siècle de Carthage, qu'elle ne l'est dans le siècle présent de Tunis et d'Alger.

L'industrie de l'homme augmente avec le nombre : celle des animaux reste toujours la même : toutes les espèces nuisibles, comme celle du lion, paroissent être reléguées et réduites à un petit nombre, non seulement parce que l'homme est partout devenu plus nombreux, mais aussi parce qu'il est devenu plus habile, et qu'il a su fabriquer des armes terribles auxquelles rien ne peut résister : heureux s'il n'eût jamais combiné le fer et le feu que pour la destruction des lions ou des tigres !

Cette supériorité de nombre et d'industrie dans l'homme, qui brise la force du lion, en énerve aussi le courage : cette qualité, quoique naturelle, s'exalte ou se tempère dans l'animal, suivant l'usage heureux ou malheureux qu'il a fait de sa force. Dans les vastes déserts du Zaara, dans ceux qui semblent séparer deux races d'hommes très-différentes, les Nègres et les Maures, entre le Sénégal et les extrémités de la Mauritanie, dans des terres inhabitées qui sont au dessus du pays des Hottentots, et en général dans toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie où l'homme a dédaigné d'habiter, les lions sont encore en assez grand nombre, et sont tels, que la nature les produit. Accoutumés à mesurer leurs forces avec tous les animaux qu'ils rencontrent, l'habitude de vaincre les rend intrépides et terribles : ne connoissant pas la puissance de l'homme, ils n'en ont nulle crainte ; n'ayant pas éprouvé la force de ses armes, ils semblent les braver. Les blessures les irritent, mais sans les effrayer ; ils ne sont même pas déconcertés à l'aspect du grand nombre : un seul de ces lions du désert attaque souvent une caravane entière ; et lorsqu'après un combat opiniâtre et violent il se sent affoibli, au lieu de fuir il continue de se battre en retraite, en faisant toujours face, et sans jamais tourner le dos. Les lions, au contraire, qui habitent aux environs des villes et des bourgades de l'Inde et de la Barbarie, ayant connu l'homme et la force de ses armes, ont perdu leur courage au point d'obéir à sa voix menaçante, de n'oser l'attaquer, de ne se jeter que sur le menu bétail, et enfin de s'enfuir en se laissant poursuivre par des femmes ou par des enfans, qui leur font, à coups de bâton, quitter prise et lâcher indignement leur proie.

Ce changement, cet adoucissement dans le naturel du lion, indique assez qu'il est susceptible des impressions qu'on lui donne, et qu'il doit avoir assez de docilité pour s'apprivoiser jusqu'à un certain point, et pour recevoir une espèce d'éducation : aussi l'histoire nous parle de lions attelés à des chars de triomphe, de lions conduits à la guerre ou menés à la chasse, et qui, fidèles à leur maître, ne déployoient leur force et leur courage que contre ses ennemis. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que le lion pris jeune, et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux ; qu'il est doux pour ses maîtres, et même caressant, surtout dans le premier âge, et que si sa férocité naturelle reparoît quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Comme ses mouvemens sont très-impétueux et ses appétits fort véhémens, on ne doit pas présumer que les impressions de l'éducation puissent toujours les balancer : aussi y auroit-il quelque danger à lui laisser souffrir trop long-temps la faim, ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos ; non seulement il s'irrite des mauvais traitemens, mais il en garde le souvenir et paroît en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire et la reconnoissance des bienfaits. Je pourrois citer ici un grand nombre de faits particuliers dans lesquels j'avoue que j'ai trouvé quelque exagération, mais qui cependant sont assez fondés pour prouver au moins, par leur réunion, que sa colère est noble, son courage magnanime, son naturel sensible. On l'a vu souvent dédaigner de petits ennemis, mépriser leurs insultes, et leur pardonner des libertés offensantes : on l'a vu, réduit en captivité ; s'ennuyer sans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la vie à ceux qu'on avoit dévoués à la mort en les lui jetant pour proie, et, comme s'il se fût attaché par cet acte généreux, leur continuer ensuite la même protection, vivre tran-

quillement avec eux, leur faire part de sa subsistance, se la laisser même quelquefois enlever tout entière, et souffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait.

On pourroit aussi dire que le lion n'est pas cruel, puisqu'il ne l'est que par nécessité, qu'il ne détruit qu'autant qu'il consomme, et que dès qu'il est repu, il est en pleine paix; tandis que le tigre, le loup, et tant d'autres animaux d'espèce inférieure, tels que le renard, la fouine, le putois, le furet, etc., donnent la mort pour le seul plaisir de la donner, et que, dans leurs massacres nombreux, ils semblent plutôt vouloir assouvir leur rage que leur faim.

L'extérieur du lion ne dément point ses grandes qualités intérieures: il a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible; sa taille n'est point excessive comme celle de l'éléphant ou du rhinocéros; elle n'est ni lourde comme celle de l'hippopotame ou du bœuf, ni trop ramassée comme celle de l'hyène ou de l'ours, ni trop allongée ni déformée par des inégalités comme celle du chameau: mais elle est au contraire si bien prise et si bien proportionnée, que le corps du lion paroît être le modèle de la force jointe à l'agilité; aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, et ne contenant rien de surabondant, il est tout nerfs et muscles. Cette grande force musculaire se marque au dehors par les sauts et les bonds prodigieux que le lion fait aisément; par le mouvement brusque de sa queue, qui est assez fort pour terrasser un homme; par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face, et surtout celle de son front, ce qui ajoute beaucoup à sa physionomie ou plutôt à l'expression de la fureur; et enfin par la faculté qu'il a de remuer sa crinière, laquelle non seulement se hérisse, mais se meut et s'agite en tous sens lorsqu'il est en colère.

A toutes ces nobles qualités individuelles le lion joint aussi la noblesse de l'espèce: j'entends par espèces nobles dans la nature celles qui sont constantes, invariables, et qu'on ne peut soupçonner de s'être dégradées. Ces espèces sont ordinairement isolées et seules de leur genre; elles sont distinguées par des caractères si tranchés, qu'on ne peut ni les méconnoître ni les confondre avec aucune des autres. A commencer par l'homme, qui est l'être le plus noble de la création, l'espèce en est unique, puisque les hommes de toutes les races, de tous les climats, de toutes les couleurs, peuvent se mêler et produire ensemble, et qu'en même temps l'on ne doit pas dire qu'aucun animal appartienne à l'homme, ni de près, ni de loin, par une parenté naturelle. Dans le cheval l'espèce n'est pas aussi noble que l'individu, parce qu'elle a pour voisine l'espèce de l'âne, laquelle paroît même lui appartenir d'assez près, puisque ces deux animaux produisent ensemble des individus, qu'à la vérité la nature traite comme des bâtards indignes de faire race, incapables même de perpétuer l'une ou l'autre des deux espèces desquelles ils sont issus, mais qui, provenant du mélange des deux, ne laissent pas de prouver leur grande affinité. Dans le chien l'espèce est peut-être encore moins noble, parce qu'elle paroît tenir de près à celles du loup, du renard et du chacal, qu'on peut regarder comme des branches dégénérées de la même famille. Et en descendant par degrés aux espèces inférieures, comme à celles des lapins, des belettes, des rats, etc., on trouvera que chacune de ces espèces en particulier ayant un grand nombre de branches collatérales, l'on ne peut plus reconnoître la souche commune ni la tige directe de chacune de ces familles devenues trop nombreuses. Enfin dans les insectes, qu'on doit regarder comme les espèces infimes de la nature, chacune est accompagnée de tant d'espèces voisines, qu'il n'est plus possible de les considérer une à une, et qu'on est forcé d'en faire un bloc, c'est-à-dire un genre, lorsqu'on veut les dénommer. C'est là la véritable origine des méthodes, qu'on ne doit employer en effet que pour les dénombremens difficiles des plus petits objets de la nature, et qui deviennent totalement inutiles et même ridicules lorsqu'il s'agit des êtres du premier rang: classer l'homme avec le singe, le lion avec le chat, dire que le lion est un *chat à crinière et à queue longue*, c'est dégrader, défigurer la nature, au lieu de la décrire et de la dénommer.

L'espèce du lion est donc une des plus nobles, puisqu'elle est unique et qu'on ne peut la confondre avec celle du tigre, du léopard, de l'once, etc.; et qu'au contraire ces espèces, qui semblent être les moins éloignées de celle du lion, sont assez peu distinctes entre elles pour avoir été confondues par les voyageurs, et prises les unes pour les autres par les nomenclateurs [1].

Les lions de la plus grande taille ont en-

1. Voyez dans l'article suivant, des *Tigres*, où il est parlé des animaux auxquels on a donné mal à propos ce nom.

viron huit ou neuf pieds de longueur depuis le mufle jusqu'à l'origine de la queue, qui est elle-même longue d'environ quatre pieds. Ces grands lions ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les lions de petite taille ont environ cinq pieds et demi de longueur, sur trois pieds et demi de hauteur, et la queue longue d'environ trois pieds. La lionne est, dans toutes les dimensions, d'environ un quart plus petite que le lion.

Aristote distingue deux espèces de lions; les uns grands, les autres plus petits : ceux-ci, dit-il, ont le corps plus court à proportion, le poil plus crépu, et ils sont moins courageux que les autres; il ajoute qu'en général tous les lions sont de la même couleur, c'est-à-dire de couleur fauve. Le premier de ces faits me paroît douteux, car nous ne connoissons pas ces lions à poil crépu; aucun voyageur n'en a fait mention : quelques relations, qui d'ailleurs ne me paroissent pas mériter une confiance entière, parlent seulement d'un tigre à poil frisé qui se trouve au cap de Bonne-Espérance; mais presque tous les témoignages paroissent s'accorder sur l'unité de la couleur du lion, qui est fauve sur le dos, et blanchâtre sur les côtés et sous le ventre. Cependant Élien et Oppien ont dit qu'en Éthiopie les lions étoient noirs comme les hommes; qu'il y en avoit aux Indes de tout blancs, et d'autres marqués ou rayés de différentes couleurs, rouges, noires, et bleues : mais cela ne nous paroît confirmé par aucun témoignage qu'on puisse regarder comme authentique; car Marc-Paul, Vénitien, ne parle pas de ces lions rayés comme les ayant vus, et Gesner remarque avec raison qu'il n'en fait mention que d'après Élien. Il paroît, au contraire, qu'il y a très-peu ou point de variétés dans cette espèce, que les lions d'Afrique et les lions d'Asie se ressemblent en tout, et que si ceux des montagnes diffèrent de ceux des plaines, c'est moins par les couleurs de la robe que par la grandeur de la taille.

Le lion porte une crinière, ou plutôt un long poil qui couvre toutes les parties antérieures de son corps [1], et qui devient toujours plus long à mesure qu'il avance en âge. La lionne n'a pas ces longs poils, quelque vieille qu'elle soit. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé *lion*, et que les naturels du Pérou appellent *puma*, n'a point de crinière; il est aussi beaucoup plus petit, plus foible, et plus poltron que le vrai lion. Il ne seroit pas impossible que la douceur du climat de cette partie de l'Amérique méridionale eût assez influé sur la nature du lion pour le dépouiller de sa crinière, lui ôter son courage, et réduire sa taille; mais ce qui paroît impossible, c'est que cet animal, qui n'habite que les climats situés entre les tropiques, et auquel la nature paroît avoir fermé tous les chemins du Nord, ait passé des parties méridionales de l'Asie ou de l'Afrique en Amérique, puisque ces continens sont séparés vers le midi par des mers immenses : c'est ce qui nous porte à croire que le *puma* n'est point un lion, tirant son origine des lions de l'ancien continent, et qui auroit ensuite dégénéré dans le climat du Nouveau-Monde, mais que c'est un animal particulier à l'Amérique, comme le sont aussi la plupart des animaux de ce nouveau continent. Lorsque les Européens en firent la découverte, ils trouvèrent en effet que tout y étoit nouveau; les animaux quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, les plantes, tout parut inconnu, tout se trouva différent de ce qu'on avoit vu jusqu'alors. Il fallut cependant dénommer les principaux objets de cette nouvelle nature : les noms du pays étoient pour la plupart barbares, très-difficiles à prononcer, et encore plus à retenir; on emprunta donc des noms de nos langues d'Europe, et surtout de l'espagnole et de la portugaise. Dans cette disette de dénominations, un petit rapport dans la forme extérieure, une légère ressemblance de taille et de figure, suffirent pour attribuer à ces objets inconnus les noms des choses connues; de là les incertitudes, l'équivoque, la confusion qui s'est encore augmentée, parce qu'en même temps qu'on donnoit aux productions du Nouveau-Monde les dénominations de celles de l'ancien continent, on y transportoit continuellement, et dans le même temps, les espèces d'animaux et de plantes qu'on n'y avoit pas trouvées. Pour se tirer d'obscurité, et pour ne pas tomber à tout instant dans l'erreur, il est donc nécessaire de distinguer soigneusement ce qui appartient en propre à l'un ou à l'autre continent, et de tâcher de ne s'en pas laisser imposer par les dénominations actuelles, lesquelles ont presque toutes été mal appliquées. Nous avons fait sentir toute la nécessité de cette distinction dans les articles précédens, et nous avons donné en même temps une énumération raisonnée des animaux originaires de l'Amérique et de ceux qui ont été transportés de l'ancien continent. M. de la Condamine,

1. Cette crinière n'est pas du crin, mais du poil assez doux et lisse comme celui du reste du corps.

dont le témoignage mérite toute confiance, dit expressément qu'il ne sait pas si l'animal que les Espagnols de l'Amérique appellent *lion*, et les naturels du pays de Quito *puma*, mérite le nom de lion : il ajoute qu'il est beaucoup plus petit que le lion d'Afrique, et que le mâle n'a point de crinière. Frezier dit aussi que les animaux qu'on appelle *lions* au Pérou sont bien différens des lions d'Afrique, qu'ils fuient les hommes, qu'ils ne sont à craindre que pour les troupeaux ; et il ajoute une chose très-remarquable, c'est que leur tête tient de celle du loup et de celle du tigre, et qu'ils ont la queue plus petite que l'un et l'autre. On trouve, dans des relations plus anciennes, que ces lions d'Amérique ne ressemblent point à ceux d'Afrique ; qu'ils n'en ont ni la grandeur, ni la fierté, ni la couleur ; qu'ils ne sont ni rouges ni fauves, mais gris ; qu'ils n'ont point de crinière, et qu'ils ont l'habitude de monter sur les arbres : ainsi ces animaux diffèrent du lion par la taille, par la couleur, par la forme de la tête, par la longueur de la queue, par le manque de crinière, et enfin par les habitudes naturelles, caractères assez nombreux et assez essentiels pour faire cesser l'équivoque du nom, et pour que, dans la suite, l'on ne confonde plus le *puma* d'Amérique avec le vrai lion, le lion d'Afrique ou de l'Asie.

Quoique ce noble animal ne se trouve que dans les climats les plus chauds, il peut cependant subsister et vivre assez long-temps dans les pays tempérés ; peut-être même avec beaucoup de soin pourroit-il y multiplier. Gesner rapporte qu'il naquit des lions dans la ménagerie de Florence ; Willughby dit qu'à Naples une lionne, enfermée avec un lion dans la même tanière, avoit produit cinq petits d'une seule portée. Ces exemples sont rares ; mais s'ils sont vrais, ils suffisent pour prouver que les lions ne sont pas absolument étrangers au climat tempéré : cependant il ne s'en trouve actuellement dans aucune des parties méridionales de l'Europe ; et dès le temps d'Homère il n'y en avoit point dans le Péloponèse, quoiqu'il y en eût alors, et même encore du temps d'Aristote, dans la Thrace, la Macédoine et la Thessalie. Il paroît donc que dans tous les temps ils ont constamment donné la préférence aux climats les plus chauds, qu'ils se sont rarement habitués dans les pays tempérés, et qu'ils n'ont jamais habité dans les terres du Nord. Les naturalistes que nous venons de citer, et qui ont parlé de ces lions nés à Florence et à Naples, ne nous ont rien appris sur le temps de la gestation de la lionne, sur la grandeur des lionceaux lorsqu'ils viennent de naître, sur les degrés de leur accroissement. Élien dit que la lionne porte deux mois ; Philostrate et Édouard Wuot disent au contraire qu'elle porte six mois : s'il falloit opter entre ces deux opinions, je serois de la dernière ; car le lion est un animal de grande taille, et nous savons qu'en général, dans les gros animaux, la durée de la gestation est plus longue qu'elle ne l'est dans les petits. Il en est de même de l'accroissement du corps : les anciens et les modernes conviennent que les lions nouveau-nés sont petits, de la grandeur à peu près d'une belette, c'est-à-dire de six ou sept pouces de longueur ; il leur faut donc au moins quelques années pour grandir de huit ou neuf pieds : ils disent aussi que les lionceaux ne sont en état de marcher que deux mois après leur naissance. Sans donner une entière confiance au rapport de ces faits, on peut présumer avec assez de vraisemblance que le lion, attendu la grandeur de sa taille, est au moins trois ou quatre ans à croître, et qu'il doit vivre environ sept fois trois ou quatre ans, c'est-à-dire à peu près vingt-cinq ans. Le sieur de Saint-Martin, maître du combat du taureau à Paris, qui a bien voulu me communiquer les remarques qu'il avoit faites sur les lions qu'il a nourris, m'a fait assurer qu'il en avoit gardé quelques-uns pendant seize ou dix-sept ans ; et il croit qu'ils ne vivent guère que vingt ou vingt-deux ans : il en a gardé pendant douze ou quinze ans, et l'on sent bien que dans ces lions captifs le manque d'exercice, la contrainte et l'ennui, ne peuvent qu'affoiblir leur santé et abréger leur vie.

Aristote assure, en deux endroits différens de son ouvrage sur la génération, que la lionne produit cinq ou six petits de la première portée, quatre ou cinq de la seconde, trois ou quatre de la troisième, deux ou trois de la quatrième, un ou deux de la cinquième, et qu'après cette dernière portée, qui est toujours la moins nombreuse de toutes, la lionne devient stérile. Je ne crois point cette assertion fondée ; car dans tous les animaux les premières et les dernières portées sont moins nombreuses que les portées intermédiaires. Ce philosophe s'est encore trompé, et tous les naturalistes tant anciens que modernes se sont trompés avec lui, lorsqu'ils ont dit que la lionne n'avoit que deux mamelles ; il est très-sûr qu'elle en a quatre, et il est aisé de s'en assurer

par la seule inspection. Il dit aussi que les lions, les ours, les renards, naissent informes, *presque inarticulés ;* et l'on sait, à n'en pas douter, qu'à leur naissance tous ces animaux sont aussi formés que les autres, et que tous leurs membres sont distincts et développés. Enfin il assure que les lions s'accouplent à rebours, tandis qu'il est de même démontré par la seule inspection des parties du mâle et de leur direction, lorsqu'elles sont dans l'état propre à l'accouplement, qu'il se fait à la manière ordinaire des autres quadrupèdes. J'ai cru devoir faire mention en détail de ces petites erreurs d'Aristote, parce que l'autorité de ce grand homme a entraîné presque tous ceux qui ont écrit après lui sur l'histoire naturelle des animaux. Ce qu'il dit encore au sujet du cou du lion, qu'il prétend ne contenir qu'un seul os, rigide, inflexible et sans divisions de vertèbres, a été démenti par l'expérience, qui même nous a donné sur cela un fait très-général ; c'est que dans tous les quadrupèdes, sans en excepter aucun, et même dans l'homme, le cou est composé de sept vertèbres, ni plus ni moins, et ces mêmes vertèbres se trouvent dans le cou du lion, comme dans celui de tous les autres animaux quadrupèdes. Un autre fait encore, c'est qu'en général les animaux carnassiers ont le cou plus court que les animaux frugivores, et surtout que les animaux ruminans ; mais cette différence de longueur dans le cou des quadrupèdes ne dépend que de la grandeur de chaque vertèbre, et non pas de leur nombre, qui est toujours le même : on peut s'en assurer en jetant les yeux sur l'immense collection de squelettes qui se trouvent maintenant au Cabinet du Roi ; on verra qu'à commencer par l'éléphant et à finir par la taupe, tous les animaux quadrupèdes ont sept vertèbres dans le cou, et qu'aucun n'en a ni plus ni moins. A l'égard de la solidité des os du lion, qu'Aristote dit être sans moelle et sans cavité, de leur dureté qu'il compare à celle du caillou, de leur propriété de faire feu par le frottement, c'est une erreur qui n'auroit pas dû être répétée par Kolbe, ni même parvenir jusqu'à nous, puisque, dans le siècle même d'Aristote, Épicure s'étoit moqué de cette assertion.

Les lions sont très-ardens en amour : lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles, qui ne cessent de rugir autour d'elle et de se livrer des combats furieux, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paisible possesseur et s'éloigne avec elle. La lionne met bas au printemps et ne produit qu'une fois tous les ans ; ce qui indique encore qu'elle est occupée pendant plusieurs mois à soigner et allaiter ses petits, et que par conséquent le temps de leur premier accroissement, pendant lequel ils ont besoin des secours de la mère, est au moins de quelques mois.

Dans ces animaux, toutes les passions, même les plus douces, sont excessives, et l'amour maternel est extrême. La lionne, naturellement moins forte, moins courageuse et plus tranquille que le lion, devient terrible dès qu'elle a des petits ; elle se montre alors avec plus de hardiesse que le lion, elle ne connoît point le danger ; elle se jette indifféremment sur les hommes et sur les animaux qu'elle rencontre, et les met à mort, se charge ensuite de sa proie, la porte et la partage à ses lionceaux, auxquels elle apprend de bonne heure à sucer le sang et à déchirer la chair. D'ordinaire elle met bas dans les lieux très-écartés et de difficile accès ; et lorsqu'elle craint d'être découverte, elle cache ses traces en retournant plusieurs fois sur ses pas, ou bien elle les efface avec sa queue : quelquefois même, lorsque l'inquiétude est grande, elle transporte ailleurs ses petits ; et quand on veut les lui enlever, elle devient furieuse, et les défend jusqu'à la dernière extrémité.

On croit que le lion n'a pas l'odorat aussi parfait ni les yeux aussi bons que la plupart des autres animaux de proie : on a remarqué que la grande lumière du soleil paroît l'incommoder ; qu'il marche rarement dans le milieu du jour ; que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses courses ; que quand il voit des feux allumés autour des troupeaux, il n'en approche guère, etc. On a observé qu'il n'évente pas de loin l'odeur des autres animaux, qu'il ne les chasse qu'à vue et non pas en les suivant à la piste, comme font les chiens et les loups, dont l'odorat est plus fin. On a même donné le nom de *guide* ou de *pourvoyeur du lion* à une espèce de lynx auquel on suppose la vue perçante et l'odorat exquis, et on prétend que ce lynx accompagne ou précède toujours le lion pour lui indiquer sa proie : nous connoissons cet animal, qui se trouve, comme le lion, en Arabie, en Lydie, etc., qui, comme lui, vit de proie, et le suit peut-être quelquefois pour profiter de ses restes ; car, étant foible et de petite taille, il doit fuir le lion plutôt que le servir.

Le lion, lorsqu'il a faim, attaque de face tous les animaux qui se présentent : mais

comme il est très-redouté, et que tous cherchent à éviter sa rencontre, il est souvent obligé de se cacher et de les attendre au passage ; il se tapit sur le ventre dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force, qu'il les saisit souvent du premier bond. Dans les déserts et les forêts, sa nourriture la plus ordinaire sont les gazelles et les singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre ; car il ne grimpe pas sur les arbres comme le tigre et le puma. Il mange beaucoup à la fois et se remplit pour deux ou trois jours ; il a les dents si fortes, qu'il brise aisément les os, et il les avale avec la chair. On prétend qu'il supporte long-temps la faim : comme son tempérament est excessivement chaud, il supporte moins patiemment la soif, et boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau. Il prend l'eau en lapant comme un chien ; mais au lieu que la langue du chien se courbe en dessus pour laper, celle du lion se courbe en dessous ; ce qui fait qu'il est long-temps à boire et qu'il perd beaucoup d'eau. Il lui faut environ quinze livres de chair crue chaque jour : il préfère la chair des animaux vivans, de ceux surtout qu'il vient d'égorger ; il ne se jette pas volontiers sur des cadavres infects, et il aime mieux chasser une nouvelle proie que de retourner chercher les restes de la première : mais quoique d'ordinaire il se nourrisse de chair fraîche, son haleine est très-forte et son urine a une odeur insupportable.

Le rugissement du lion est si fort que, quand il se fait entendre par échos la nuit dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre. Ce rugissement est sa voix ordinaire : car, quand il est en colère, il a un autre cri qui est court et réitéré subitement ; au lieu que le rugissement est un cri prolongé, une espèce de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémissement plus aigu. Il rugit cinq ou six fois par jour, et plus souvent lorsqu'il doit tomber de la pluie. Le cri qu'il fait lorsqu'il est en colère est encore plus terrible que le rugissement : alors il se bat les flancs de sa queue, il en bat la terre, il agite sa crinière, fait mouvoir la peau de sa face, remue ses gros sourcils, montre des dents menaçantes, et tire une langue armée de pointes si dures, qu'elle suffit seule pour écorcher la peau et entamer la chair sans le secours des dents ni des ongles, qui sont après les dents ses armes les plus cruelles. Il est beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires et les jambes de devant, que par les parties postérieures du corps. Il voit la nuit comme les chats : il ne dort pas long-temps, et s'éveille aisément ; mais c'est mal à propos que l'on a prétendu qu'il dormoit les yeux ouverts.

La démarche ordinaire du lion est fière, grave et lente, quoique toujours oblique : sa course ne se fait pas par des mouvemens égaux, mais par sauts et par bonds ; et ses mouvemens sont si brusques, qu'il ne peut s'arrêter à l'instant et qu'il passe presque toujours son but. Lorsqu'il saute sur sa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds, tombe dessus, la saisit avec les pattes de devant, la déchire avec les ongles, et ensuite la dévore avec les dents. Tant qu'il est jeune et qu'il a de la légèreté, il vit du produit de sa chasse, et quitte rarement ses déserts et ses forêts, où il trouve assez d'animaux sauvages pour subsister aisément ; mais lorsqu'il devient vieux, pesant et moins propre à l'exercice de la chasse, il s'approche des lieux fréquentés, et devient plus dangereux pour l'homme et pour les animaux domestiques : seulement on a remarqué que lorsqu'il voit des hommes et des animaux ensemble, c'est toujours sur les animaux qu'il se jette, et jamais sur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent ; car alors il reconnoît à merveille celui qui vient de l'offenser, et il quitte sa proie pour se venger. On prétend qu'il préfère la chair du chameau à celle de tous les autres animaux ; il aime aussi beaucoup celle des jeunes éléphans ; ils ne peuvent lui résister lorsque leurs défenses n'ont pas encore poussé, et il en vient aisément à bout, à moins que la mère n'arrive à leur secours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre et l'hippopotame, sont les seuls animaux qui puissent résister au lion.

Quelque terrible que soit cet animal, on ne laisse pas de lui donner la chasse avec des chiens de grande taille et bien appuyés par des hommes à cheval ; on le déloge ; on le fait retirer : mais il faut que les chiens et même les chevaux soient aguerris auparavant, car presque tous les animaux frémissent et s'enfuient à la seule odeur du lion. Sa peau, quoique d'un tissu ferme et serré, ne résiste point à la balle ni même au javelot ; néanmoins on ne le tue presque jamais d'un seul coup : on le prend souvent par adresse, comme nous prenons les loups, en le faisant tomber dans une fosse profonde qu'on recouvre avec des matières légères au dessus desquelles on attache un animal vivant. Le lion devient doux dès qu'il est pris ; et si l'on profite des premiers momens

de sa surprise ou de sa honte, on peut l'attacher, le museler et le conduire où l'on veut.

La chair du lion est d'un goût désagréable et fort; cependant les Nègres et les Indiens ne la trouvent pas mauvaise et en mangent souvent : la peau, qui faisoit autrefois la tunique des héros, sert à ces peuples de manteau et de lit; ils en gardent aussi la graisse, qui est d'une qualité fort pénétrante, et qui même est de quelque usage dans notre médecine.

LES TIGRES.

Comme le nom de *tigre* est un nom générique qu'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes, il faut commencer par les distinguer les uns des autres. Les léopards et les panthères, que l'on a souvent confondus ensemble, ont tous deux été appelés *tigres* par la plupart des voyageurs; l'once ou l'onça, qui est une petite espèce de panthère qui s'apprivoise aisément, et dont les Orientaux se servent pour la chasse, a été prise pour la panthère, et désignée comme elle par le nom de *tigre*. Le lynx ou loup-cervier, le pourvoyeur du lion, que les Turcs appellent *karackoulah*, et les Persans *siyahgush*, ont quelquefois aussi reçu le nom de *panthère* ou d'*once*. Tous ces animaux sont communs en Afrique et dans toutes les parties méridionales de l'Asie; mais le vrai tigre, le seul qui doit porter ce nom, est un animal rare, peu connu des anciens, et mal décrit par les modernes. Aristote, qui est en histoire naturelle le guide des uns et des autres, n'en fait aucune mention. Pline dit seulement que le tigre est un animal d'une vitesse terrible, *tremendæ velocitatis animal*, et il donne à entendre que de son temps il étoit bien plus rare que la panthère, puisqu'Auguste fut le premier qui présenta un tigre aux Romains pour la dédicace du théâtre de Marcellus, tandis que dès le temps de Scaurus, cet édile avoit envoyé cent cinquante panthères, et qu'ensuite Pompée en avoit fait venir quatre cent dix, et Auguste quatre cent vingt pour les spectacles de Rome; mais Pline ne donne aucune description, ni même ne nous indique aucun des caractères du tigre. Oppien et Solin, qui ont écrit après Pline, paroissent être les premiers qui aient dit que le tigre étoit marqué par des bandes longues, et la panthère par des taches rondes : c'est en effet un des caractères qui distinguent le vrai tigre, non seulement de la panthère, mais de plusieurs autres animaux qu'on a depuis appelés *tigres*. Strabon cite Mégasthène au sujet du vrai tigre, et il dit, d'après lui, qu'il y a des tigres aux Indes qui sont une fois plus gros que des lions. Le tigre est donc un animal féroce, d'une vitesse terrible, dont le corps est marqué de bandes longues, et dont la taille surpasse celle du lion. Voilà les seules notions que les anciens nous aient données d'un animal aussi remarquable : les modernes, comme Gesner et les autres naturalistes qui ont parlé du tigre, n'ont presque rien ajouté au peu qu'en ont dit les anciens.

Dans notre langue, on a appelé *peaux de tigres* ou *peaux tigrées*, toutes les peaux à poil court qui se sont trouvées variées par des taches arrondies et séparées : les voyageurs, partant de cette fausse dénomination, ont à leur tour appelé *tigres* tous les animaux de proie dont la peau étoit *tigrée*, c'est-à-dire marquée de taches séparées. MM. de l'Académie des Sciences ont suivi le torrent, et ont aussi appelé *tigres* les animaux à peau *tigrée* qu'ils ont disséqués, et qui cependant sont très-différens du vrai tigre.

La cause la plus générale des équivoques et des incertitudes qui se sont si fort multipliées en histoire naturelle, c'est, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent, la nécessité où l'on s'est trouvé de donner des noms aux productions inconnues du Nouveau-Monde. Les animaux, quoique pour la plupart d'espèces et de nature très-différentes de ceux de l'ancien continent, ont reçu les mêmes noms dès qu'on leur a trouvé quelque rapport ou quelque ressemblance avec ceux-ci. On s'étoit d'abord trompé en Europe, en appelant *tigres* tous les animaux à peau *tigrée* d'Asie et d'Afrique : cette erreur, transportée en Amérique, y a doublé; car ayant trouvé dans cette terre nouvelle des animaux dont la peau étoit marquée de taches arrondies et séparées, on leur a donné le nom de *tigres*, quoiqu'ils ne fussent ni de l'espèce du vrai tigre,

ni même d'aucune de celles des animaux à peau *tigrée* de l'Asie ou de l'Afrique, auxquels on avoit déjà mal à propos donné ce même nom; et comme ces animaux à peau *tigrée* qui se sont trouvés en Amérique, sont en assez grand nombre, et qu'on n'a pas laissé de leur donner à tous le nom commun de *tigre*, quoiqu'ils fussent très-différens du tigre et différens entre eux, il se trouve qu'au lieu d'une seule espèce qui doit porter ce nom, il y en a neuf ou dix, et que par conséquent l'histoire de ces animaux est très-embarrassée, très-difficile à faire, parce que les noms ont confondu les choses, et qu'en faisant mention de ces animaux, on a souvent dit des uns ce qui devroit être dit des autres.

Pour prévenir la confusion qui résulte de ces dénominations mal appliquées à la plupart des animaux du Nouveau-Monde, et en particulier à ceux que l'on a faussement appelés *tigres*, j'ai pensé que le moyen le plus sûr étoit de faire une énumération comparée des animaux quadrupèdes, dans laquelle je distingue, 1° ceux qui sont naturels et propres à l'ancien continent, c'est-à-dire à l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et qui ne se sont point trouvés en Amérique lorsqu'on en fit la découverte; 2° ceux qui sont naturels et propres au nouveau continent, et qui n'étoient point connus dans l'ancien; 3° ceux qui, se trouvant également dans les deux continens, sans avoir été transportés par les hommes, doivent être regardés comme communs à l'un et à l'autre. Il a fallu pour cela recueillir et rassembler ce qui se trouve épars au sujet des animaux, dans les voyageurs et dans les premiers historiens du Nouveau-Monde: c'est le précis de ces recherches que nous avons donné avec quelque confiance, à la fin du volume précédent, parce que nous les avons crues utiles pour l'intelligence de toute l'histoire naturelle, et en particulier de l'histoire des animaux.

LE TIGRE.

Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second; et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité, tandis que le tigre est bassement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force: le premier, qui peut tout, est moins tyran que l'autre, qui, ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion: celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire le plus fort de tous les animaux: marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang; sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première; il désole le pays qu'il habite; il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphans, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps est ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble: la hauteur de ses jambes est proportionnée à la longueur de son corps; l'épaisse et grande crinière qui couvre ses épaules et ombrage sa face, son regard assuré, sa démarche grave, tout semble annoncer sa fière et majestueuse intrépidité. Le tigre, trop long de corps, trop bas sur ses jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de l'insatiable cruauté; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle, qui ne connoît, qui ne distingue rien, et qui lui fait souvent dévorer ses propres enfans, et déchirer leur mère lorsqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'excès cette soif de son sang! ne pût-il l'éteindre qu'en détruisant dès leur naissance

LE TIGRE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chat. *(Cuvier)*

Pl. 52

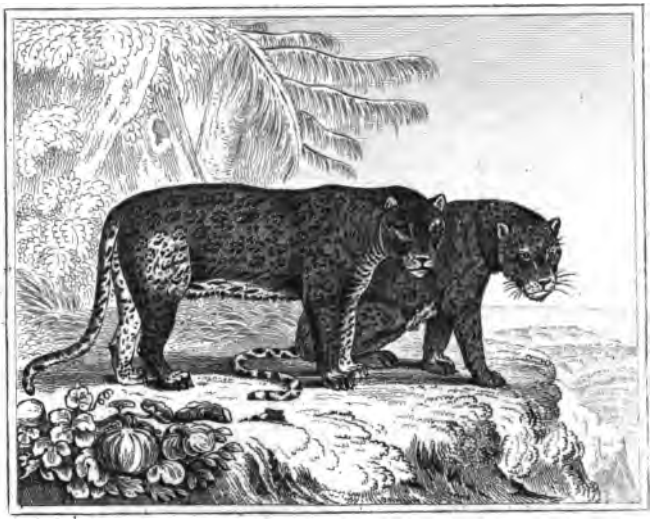

LA PANTHÈRE

Ordre des Carnassiers.....*id*.....*id*.....

UNIV. OF

la race entière des monstres qu'il produit !

Heureusement pour le reste de la nature, l'espèce n'en est pas nombreuse, et paroît confinée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle se trouve au Malabar, à Siam, au Bengale, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant et le rhinocéros; on prétend même que souvent le tigre accompagne ce dernier, et qu'il le suit pour manger sa fiente, qui lui sert de purgation ou de rafraîchissement; il fréquente avec lui les bords des fleuves et des lacs; car comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume, et d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent et que la chaleur du climat contraint d'y venir plusieurs fois chaque jour : c'est là qu'il choisit sa proie, ou plutôt qu'il multiplie ses massacres; car souvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort pour en égorger d'autres; il semble qu'il cherche à goûter de leur sang, il le savoure, il s'en enivre, et lorsqu'il leur fend et déchire le corps, c'est pour y plonger la tête, et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source, qui tarit presque toujours avant que sa soif s'éteigne.

Cependant, quand il a mis à mort quelques gros animaux, comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas sur la place, s'il craint d'y être inquiété : pour les dépecer à son aise, il les emporte dans les bois, en les traînant avec tant de légèreté, que la vitesse de sa course paroît à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraîne. Ceci seul suffiroit pour juger de sa force; mais pour en donner une idée plus juste, arrêtons-nous un instant sur les dimensions et les proportions du corps de cet animal terrible. Quelques voyageurs l'ont comparé, pour la grandeur, à un cheval, d'autres à un buffle; d'autres ont seulement dit qu'il étoit beaucoup plus grand que le lion. Mais nous pouvons citer des témoignages plus récens, et qui méritent une entière confiance. M. de La Lande-Magon nous a fait assurer qu'il avoit vu aux Indes orientales un tigre de quinze pieds, en y comprenant sans doute la longueur de la queue : si nous la supposons de quatre ou cinq pieds, ce tigre avoit au moins dix pieds de longueur. Il est vrai que celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du Roi, n'a qu'environ sept pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; mais il avoit été pris, amené tout jeune, et ensuite toujours enfermé dans une loge étroite à la Ménagerie, où le défaut de mouvement et le manque d'espace, l'ennui de la prison, la contrainte du corps, la nourriture peu convenable, ont abrégé sa vie et retardé le développement, ou même réduit l'accroissement du corps. Nous avons vu, dans l'histoire du cerf, que ces animaux, pris jeunes et renfermés dans des parcs trop peu spacieux, non seulement ne prennent pas leur croissance entière, mais même se déforment et deviennent rachitiques et bassets avec des jambes torses. Nous savons d'ailleurs par les dissections que nous avons faites d'animaux de toute espèce, élevés et nourris dans des ménageries, qu'ils ne parviennent jamais à leur grandeur entière; que leur corps et leurs membres, qui ne peuvent s'exercer, restent au dessous des dimensions de la nature; que les parties dont l'usage leur est absolument interdit, comme celles de la génération, sont si petites et si peu développées dans tous ces animaux captifs et célibataires, qu'on a de la peine à les trouver, et que souvent elles nous ont paru presque entièrement oblitérées. La seule différence du climat pourroit encore produire les mêmes effets que le manque d'exercice et la captivité. Aucun animal des pays chauds ne peut produire dans les climats froids, y fût-il même très-libre et très-largement nourri; et comme la reproduction n'est qu'une suite naturelle de la pleine nutrition, il est évident que, la première ne pouvant s'opérer, la seconde ne se fait pas complétement, et que dans ces animaux le froid seul suffit pour restreindre la puissance du moule intérieur, et diminuer les facultés actives du développement, puisqu'il détruit celles de la reproduction.

Il n'est donc pas étonnant que ce tigre dont le squelette et la peau nous sont venus de la Ménagerie du roi ne soit pas parvenu à sa juste grandeur : cependant la seule vue de cette peau bourrée donne encore l'idée d'un animal formidable; et l'examen du squelette ne permet pas d'en douter. L'on voit, sur les os des jambes, des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion : ces os sont aussi solides, mais plus courts; et, comme nous l'avons dit, la hauteur des jambes dans le tigre n'est pas proportionnée à la grande longueur du corps. Ainsi cette vitesse terrible dont parle Pline, et que le nom même du tigre paroît indiquer, ne doit pas s'entendre des mouvemens ordinaires de la démarche, ni même de la célé-

rité des pas dans une course suivie; il est évident qu'ayant les jambes courtes, il ne peut marcher ni courir aussi vite que ceux qui les ont proportionnellement plus longues; mais cette vitesse terrible s'applique très-bien aux bonds prodigieux qu'il doit faire sans effort : car en lui supposant, proportion gardée, autant de force et de souplesse qu'au chat, qui lui ressemble beaucoup par la conformation, et qui, dans l'instant d'un clin-d'œil fait un saut de plusieurs pieds d'étendue, on sentira que le tigre, dont le corps est dix fois plus long, peut dans un instant presque aussi court faire un bond de plusieurs toises. Ce n'est donc point la célérité de sa course, mais la vîte-se du saut, que Pline a voulu désigner, et qui rend en effet cet animal terrible, parce qu'il n'est pas possible d'en éviter l'effet.

Le tigre est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel : ni la force, ni la contrainte, ni la violence, ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitemens; la douce habitude, qui peut tout, ne peut rien sur cette nature de fer : le temps, loin de l'amollir en tempérant ses humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage; il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe; il rugit à la vue de tout être vivant : chaque objet lui paroît une nouvelle proie qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissemens affreux, mêlés d'un grincement de dents, et vers lequel il s'élance souvent malgré les chaînes et les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Pour achever de donner une idée de la force de ce cruel animal, nous croyons devoir citer ici ce que le P. Tachard, témoin oculaire, rapporte d'un combat du tigre contre des éléphans. « On avoit élevé, dit « cet auteur, une haute palissade de bam- « bous, d'environ cent pas en carré : au « milieu de l'enceinte étoient entrés trois « éléphans destinés pour combattre le tigre; « ils avoient une espèce de grand plastron, « en forme de masque, qui leur couvroit la « tête et une partie de la trompe. Dès que « nous fûmes arrivés sur le lieu, on fit sor- « tir de la loge, qui étoit dans un enfonce- « ment, un tigre d'une figure et d'une cou- « leur qui parurent nouvelles aux François « qui assistoient à ce combat; car, outre « qu'il étoit bien plus grand, bien plus gros « et d'une taille moins effilée que ceux que « nous avions vus en France, sa peau n'étoit « pas mouchetée de même; mais, au lieu « de toutes ces taches semées sans ordre, il « avoit de longues et larges bandes en forme « de cercle : ces bandes, prenant sur le dos, « se rejoignoient par dessous le ventre, et, « continuant le long de la queue, y faisoient « comme des anneaux blancs et noirs pla- « cés alternativement, dont elle étoit toute « couverte. La tête n'avoit rien d'extraordi- « naire, non plus que les jambes, hors « qu'elles étoient plus grandes et plus gros- « ses que celles des tigres communs, quoi- « que celui-ci ne fût qu'un jeune tigre qui « avoit encore à croître; car M. Constance « nous a dit qu'il y en avoit dans le royaume « de plus gros trois fois que celui-là, et « qu'un jour, étant à la chasse avec le roi, « il en vit un de fort près qui étoit grand « comme un mulet. Il y en a aussi de petits « dans le pays, semblables à ceux qu'on ap- « porte d'Afrique en Europe, et on nous « en montra un le même jour à Louvo.

« On ne lâcha pas d'abord le tigre qui « devoit combattre; mais on le tint attaché « par deux cordes; de sorte que, n'ayant « pas la liberté de s'élancer, le premier « éléphant qui l'approcha, lui donna deux « ou trois coups de sa trompe sur le dos : « ce choc fut si rude, que le tigre en fut « renversé, et demeura quelque temps étendu « sur la place, sans mouvement, comme s'il « eût été mort. Cependant, dès qu'on l'eût « délié, quoique cette première attaque eût « bien rabattu de sa furie, il fit un cri hor- « rible, et voulut se jeter sur la trompe de « l'éléphant qui s'avançoit pour le frapper; « mais celui-ci, la repliant adroitement, la « mit à couvert par ses défenses, qu'il pré- « senta en même temps, et dont il atteignit « le tigre si à propos, qu'il lui fit faire un « grand saut en l'air. Cet animal en fut si « étourdi, qu'il n'osa plus approcher. Il fit « plusieurs tours le long de la palissade, « s'élançant quelquefois vers les personnes « qui paroissoient vers les galeries. On « poussa ensuite trois éléphans contre lui, « qui lui donnèrent tour à tour de si rudes « coups, qu'il fit encore une fois le mort, « et ne pensa plus qu'à éviter leur rencontre : « ils l'eussent tué sans doute, si l'on n'eût « fait finir le combat. » Il est clair, par la description même du P. Tachard, que ce tigre qu'il a vu combattre des éléphans, est le vrai tigre; qu'il parut aux François un animal nouveau, parce que probablement ils n'avoient vu en France, dans les ménageries, que des panthères ou des léopards d'Afrique, ou bien des jaguars d'Amérique; et les petits tigres qu'il vit à Louvo, n'é-

toient de même que des panthères. On sent aussi, par ce simple récit, quelle doit être la force et la fureur de cet animal, puisque celui-ci, quoique jeune encore, et n'ayant pas pris tout son accroissement, quoique réduit en captivité, quoique retenu par des liens, quoique seul contre trois, étoit encore assez redoutable aux colosses qu'il combattoit, pour qu'on fût obligé de les couvrir d'un plastron dans toutes les parties de leur corps que la nature n'a pas cuirassées, comme les autres, d'une enveloppe impénétrable.

Le tigre dont le P. Gouie a communiqué à l'Académie des Sciences une description anatomique, faite par les PP. jésuites à la Chine, paroît être de l'espèce du vrai tigre, aussi bien que celui que les Portugais ont appelé *tigre royal*, duquel M. Perrault fait mention dans ses *Mémoires sur les Animaux*, et dont il dit que la description a été faite à Siam. Dellon, dans ses *Voyages*, dit expressément que le Malabar est le pays des Indes où il y a le plus de tigres; qu'il y en a de plusieurs espèces; mais que le plus grand de tous, celui que les Portugais appellent *tigre royal*, est extrêmement rare; qu'il est grand comme un cheval, etc.

Le tigre royal ne paroît donc pas faire une espèce particulière et différente de celle du vrai tigre; il ne se trouve qu'aux Indes orientales, et non pas au Brésil, comme l'ont écrit quelques-uns de nos naturalistes. Je suis même porté à croire que le vrai tigre ne se trouve qu'en Asie et dans les parties les plus méridionales de l'Afrique, dans l'intérieur des terres; car la plupart des voyageurs qui ont fréquenté les côtes de l'Afrique, parlent à la vérité des tigres, et disent même qu'ils y sont très-communs; néanmoins il est aisé de voir, par les notices mêmes qu'ils donnent de ces animaux, que ce ne sont pas de vrais tigres, mais des léopards, des panthères ou des onces, etc. Le docteur Shaw dit expressément qu'au royaume de Tunis et d'Alger le lion et la panthère tiennent le premier rang entre les bêtes féroces, mais que le tigre ne se trouve pas dans cette partie de la Barbarie. Cela paroît vrai; car ce furent des ambassadeurs indiens, et non pas des Africains qui présentèrent à Auguste, dans le temps qu'il étoit à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains; et ce fut aussi des Indes qu'Héliogabale fit venir ceux qu'il vouloit atteler à son char pour contrefaire le dieu Bacchus.

L'espèce du tigre a donc toujours été plus rare et beaucoup moins répandue en Europe que celle du lion : cependant la tigresse produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits. Elle est furieuse en tout temps; mais sa rage devient extrême lorsqu'on les lui ravit; elle brave tous les périls; elle suit les ravisseurs, qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits; elle s'arrête, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instans après, et les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux; et lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés et lugubres, des hurlemens affreux expriment sa douleur cruelle, et font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le tigre fait mouvoir la peau de sa face, grince des dents, frémit, rugit comme fait le lion; mais son rugissement est différent: quelques voyageurs l'ont comparé au cri de certains grands oiseaux. *Tigrides indomitæ rancant. rugiuntque leones* (auctor Philomelæ). Ce mot *rancant* n'a point d'équivalent en françois : ne pourrions-nous pas lui en donner un, et dire : « Les tigres *rauquent*, et les lions rugissent? » car le son de la voix du tigre est en effet très-rauque.

La peau de ces animaux est assez estimée, surtout à la Chine : les mandarins militaires en couvrent leurs chaises dans les marches publiques; ils en font aussi des couvertures de coussins pour l'hiver. En Europe, ces peaux, quoique rares, ne sont pas d'un grand prix; on fait beaucoup plus de cas de celle du léopard de Guinée et du Sénégal, que nos fourreurs appellent *tigre*. Au reste, c'est la seule petite utilité qu'on puisse tirer de cet animal très-nuisible, dont on a prétendu que la sueur étoit un venin, et le poil de la moustache un poison sûr pour les hommes et pour les animaux; mais c'est assez du mal très-réel qu'il fait de son vivant, sans chercher encore des qualités imaginaires et des poisons dans sa dépouille, d'autant que les Indiens mangent de sa chair, et ne la trouvent ni malsaine ni mauvaise, et que si le poil de sa moustache pris en pilule tue, c'est qu'étant dur et roide, une telle pilule fait dans l'estomac le même effet qu'un paquet de petites aiguilles.

LA PANTHÈRE, L'ONCE, ET LE LÉOPARD.

Pour me faire mieux entendre, pour éviter le faux emploi des noms, détruire les équivoques, et prévenir les doutes, j'observerai d'abord qu'avec les tigres dont nous venons de donner l'histoire, il se trouve encore dans l'ancien continent, c'est-à-dire en Asie et en Afrique, trois autres espèces d'animaux de ce genre, toutes trois différentes du tigre, et toutes trois différentes entre elles. Ces trois espèces sont la *panthère*, l'*once* et le *léopard*, lesquelles non seulement ont été prises les unes pour les autres par les naturalistes, mais même ont été confondues avec les espèces du même genre qui se sont trouvées en Amérique. Je mets à part pour le moment présent ces espèces qu'on a appelées indistinctement *tigres*, *panthères*, *léopards*, dans le Nouveau-Monde, pour ne parler que de l'ancien continent, et afin de ne pas confondre les choses, et d'exposer plus nettement les objets qui y sont relatifs.

La première espèce de ce genre, et qui se trouve dans l'ancien continent, est la grande panthère, que nous appellerons simplement *panthère*, qui étoit connue des Grecs sous le nom de *pardalis*, des anciens Latins sous celui de *panthera*, ensuite sous le nom de *pardus*, et des Latins modernes sous celui de *leopardus*. Le corps de cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement entier, a cinq ou six pieds de longueur, en le mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle est longue de plus de deux pieds : sa peau est, pour le fond du poil, d'un fauve plus ou moins foncé sur le dos et sur les côtés du corps, et d'une couleur blanchâtre sur le ventre; elle est marquée de taches noires en grands anneaux ou en forme de roses : ces anneaux sont bien séparés les uns des autres sur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, et la plupart ont une ou plusieurs taches au centre de la même couleur que le tour de l'anneau : ces mêmes anneaux, dont les uns sont ovales et les autres circulaires, ont souvent plus de trois pouces de diamètre; il n'y a que des taches pleines sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes.

La seconde espèce est la petite panthère d'Oppien, à laquelle les anciens n'ont pas donné de nom particulier, mais que les voyageurs modernes ont appelée *once*, du nom corrompu *lynx* ou *lunx*. Nous conserverons à cet animal le nom d'*once*, qui nous paroît bien appliqué, parce qu'en effet il a quelque rapport avec le lynx; il est beaucoup plus petit que la panthère, n'ayant le corps que d'environ trois pieds et demi de longueur, ce qui est à peu près la taille du lynx; il a le poil plus long que la panthère, la queue beaucoup plus longue, de trois pieds de longueur et quelquefois davantage, quoique le corps de l'once soit en tout d'un tiers au moins plus petit que celui de la panthère, dont la queue n'a guère que deux pieds ou deux pieds et demi tout au plus. Le fond du poil de l'once est d'un gris blanchâtre sur le dos et sur les côtés du corps, et d'un gris encore plus blanc sous le ventre, au lieu que le dos et les côtés du corps de la panthère sont toujours d'un fauve plus ou moins foncé : les taches sont à peu près de la même forme et de la même grandeur dans l'une et dans l'autre.

La troisième espèce, dont les anciens ne font aucune mention, est un animal du Sénégal, de la Guinée, et des autres pays méridionaux que les anciens n'avoient pas découverts : nous l'appellerons *léopard*, qui est le nom qu'on a mal à propos appliqué à la grande panthère, et que nous emploierons, comme l'ont fait plusieurs voyageurs, pour désigner l'animal du Sénégal dont il est ici question. Il est un peu plus grand que l'once, mais beaucoup moins que la panthère, n'ayant guère plus de quatre pieds de longueur : la queue a deux pieds ou deux pieds et demi. Le fond du poil, sur le dos et sur les côtés du corps, est d'une couleur fauve plus ou moins foncée; le dessous du ventre est blanchâtre : les taches sont en anneaux ou en roses; mais ces anneaux sont beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once, et la plupart sont composés de quatre ou cinq petites taches pleines; il y a aussi de ces taches pleines disposées irrégulièrement.

Ces trois animaux sont, comme l'on voit, très-différens les uns des autres, et sont chacun de leur espèce. Les marchands fourreurs appellent les peaux de la première es-

L'ONCE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chat. *(Cuvier)*

Pl. 53

LE LÉOPARD

Ordre des Carnassiers ... *id.* ... *id.* ...

UNIV. OF

pèce, *peaux de panthère :* ainsi nous n'aurons pas changé ce nom, puisqu'il est en usage; ils appellent celles de la seconde espèce, *peaux de tigre d'Afrique :* ce nom est équivoque, et nous avons adopté celui d'*once;* enfin ils appellent improprement *peaux de tigre,* celles de l'animal que nous appelons ici *léopard.*

Oppien connoissoit nos deux premières espèces, c'est-à-dire la panthère et l'once; il a dit le premier qu'il y avoit deux espèces de panthères : les unes plus grandes et plus grosses, les autres plus petites, et cependant semblables par la forme du corps, par la variété et la disposition des taches, mais qui différoient par la longueur de la queue, que les petites ont beaucoup plus longue que les grandes. Les Arabes ont indiqué la grande panthère par le nom *al nemer* (*nemer* en retranchant l'article), et la petite par le nom *al phet* ou *al fhed* (*phet* ou *fhed* en retranchant l'article) : ce dernier nom, quoique un peu corrompu, se reconnoît dans celui de *faadh,* qui est le nom actuel de cet animal en Barbarie. « Le *faadh,* dit le « D. Shaw, ressemble au léopard (il veut « dire la panthère), en ce qu'il est tacheté « comme lui; mais il en diffère à d'autres « égards; il a la peau plus obscure et plus « grossière, et n'est pas si farouche. » Nous apprenons d'ailleurs, par un passage d'Albert, commenté par Gesner, que le *phet* ou *fhed* des Arabes s'est appelé en italien et dans quelques autres langues de l'Europe, *leunza* ou *lonza.* On ne peut donc pas douter, en rapprochant ces indications, que la petite panthère d'Oppien, le *phet* ou *fhed* des Arabes, le *faadh* de la Barbarie, l'*onze* ou l'*once* des Européens, ne soient le même animal. Il y a grande apparence aussi que c'est le *pard* ou *pardus* des anciens, et la *panthera* de Pline, puisqu'il dit que le fond de son poil est blanc, au lieu que celui de la grande panthère est, comme nous l'avons dit, d'une couleur fauve plus ou moins foncée : d'ailleurs il est très-probable que la petite panthère s'est appelée simplement *pard* ou *pardus,* et qu'on est venu ensuite à nommer la grande panthère *léopard* ou *leopardus,* parce qu'on a imaginé que c'étoit une espèce métive qui s'étoit agrandie par le secours et le mélange de celle du lion; mais comme ce préjugé n'est nullement fondé, nous avons préféré le nom ancien et primitif de *panthère,* au nom composé et plus nouveau de *léopard,* que nous avons appliqué à un animal nouveau qui n'avoit encore que des noms équivoques.

Ainsi l'once diffère de la panthère en ce qu'il est bien plus petit, qu'il a la queue beaucoup plus longue, le poil plus long aussi et d'une couleur grise ou blanchâtre; et le léopard diffère de la panthère et de l'once en ce qu'il a la robe beaucoup plus belle, d'un fauve vif et brillant, quoique plus ou moins foncé, avec des taches plus petites et la plupart disposées par groupes, comme si chacune de ces taches étoit formée de quatre taches réunies.

Pline et plusieurs après lui ont écrit que, dans les panthères, la femelle avoit la robe plus blanche que le mâle : cela pourroit être vrai de l'once; mais nous n'avons pas observé cette différence dans les panthères de la ménagerie de Versailles, qui ont été dessinées vivantes : s'il y a donc quelque différence dans la couleur du poil entre le mâle et la femelle de la panthère, il faut que cette différence ne soit pas bien constante ni bien sensible. On trouve à la vérité des nuances plus ou moins fortes dans plusieurs peaux de ces animaux que nous avons comparées; mais nous croyons que cela dépend plutôt de la différence de l'âge ou du climat que de celle des sexes.

Les animaux que MM. de l'Académie des Sciences ont décrits et disséqués sous le nom de *tigres,* et l'animal décrit par Caïus dans Gesner, sous le nom d'*uncia,* sont de même espèce que notre léopard; on ne peut en douter en comparant la figure et la description que nous en donnons ici avec celles de Caïus et celles de M. Perrault. Il dit à la vérité que les animaux décrits et disséqués par MM. de l'Académie des Sciences, sous le nom de *tigres,* ne sont pas l'once de Caïus; les seules raisons qu'il en donne sont que celui-ci est plus petit, et qu'il n'a pas le dessous du corps blanc : cependant si M. Perrault eût comparé la description entière de Caïus avec les sujets qu'il avoit sous les yeux, je suis persuadé qu'il auroit reconnu qu'ils ne différoient en rien de l'once de Caïus. Comme il pourroit rester sur cela des doutes, j'ai cru qu'il étoit nécessaire de rapporter ici les parties essentielles de cette description de Caïus, qui, quoique faite sur un animal mort, me paroît fort exacte. On y observera que Caïus, sans donner précisément la longueur du corps de l'animal qu'il décrit, dit qu'il est plus grand qu'un chien de berger et aussi gros qu'un dogue, quoique plus bas de jambes : je ne vois donc pas pourquoi M. Perrault dit que l'once de Caïus étoit bien plus petit que les tigres disséqués par MM. de l'Académie des Scien-

ces. Ces tigres n'avoient que quatre pieds de longueur, en les mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : le léopard que nous décrivons ici, et qui est certainement le même animal que les tigres de M. Perrault, n'a aussi qu'environ quatre pieds; et si l'on mesure un dogue, surtout un dogue de forte race, on trouvera qu'il excède souvent ces dimensions. Ainsi les tigres décrits par MM. de l'Académie des Sciences ne différoient pas assez de l'*uncia* de Caïus par la grandeur, pour que M. Perrault fût fondé à conclure de cette seule différence, que ce ne pouvoit être le même animal. La seconde disconvenance, c'est celle de la couleur du poil sur le ventre; M. Perrault dit qu'il est blanc, et Caïus qu'il est cendré, c'est-à-dire blanchâtre : ainsi ces deux caractères, par lesquels M. Perrault a jugé que les tigres disséqués par MM. de l'Académie n'étoient pas l'once de Caïus, auroient dû le porter à prononcer le contraire, surtout s'il eût fait attention que tout le reste de la description s'accorde parfaitement. On ne peut donc pas se refuser à regarder les tigres de MM. de l'Académie, l'*uncia* de Caïus, et notre *léopard*, comme le même animal; et je ne conçois pas pourquoi quelques-uns de nos naturalistes ont pris ces tigres de M. Perrault pour des animaux d'Amérique, et les ont confondus avec le jaguar.

Nous nous croyons donc certain que les tigres de M. Perrault, l'*uncia* de Caïus, et notre léopard, sont le même animal : nous nous croyons également assuré que notre panthère est le même animal que la panthère des anciens. Elle en diffère à la vérité par la grandeur, mais elle lui ressemble par tous les autres caractères; et, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, on ne doit pas être étonné qu'un animal élevé dans une ménagerie ne prenne pas son accroissement entier, et qu'il reste au dessous des dimensions de la nature. Cette différence de grandeur nous a tenu nous-même assez longtemps dans la perplexité; mais, après l'examen le plus long, et nous pouvons dire le plus scrupuleux, après la comparaison exacte et immédiate des grandes peaux de la panthère qui se trouvent chez les fourreurs avec celle de notre panthère, il ne nous a plus été permis de douter, et nous avons vu clairement que ce n'étoient pas des animaux différens. La panthère que nous décrivons ici, et deux autres de la même espèce qui étoient en même temps à la ménagerie du roi, sont venues de la Barbarie : la régence d'Alger fit présent à sa majesté des deux premières, il y a dix ou douze ans, la troisième a été achetée, pour le roi, d'un juif d'Alger.

Une autre observation que nous ne pouvons nous dispenser de faire, c'est que des trois animaux dont nous donnons ici la description sous les noms de *panthère*, d'*once* et de *léopard*, aucun ne peut se rapporter à l'animal que les naturalistes ont indiqué par le nom de *pardus* ou de *leopardus*. Le *pardus* de M. Linnæus et le léopard de Brisson, qui paroissent être le même animal, sont désignés par les phrases suivantes, *Pardus, felis caudâ elongatâ, corporis maculis superioribus orbiculatis, inferioribus virgatis.* (Syst. nat., *edit.* X, *pag.* 41).... Le léopard : *Felis ex albo flavicans, maculis nigris in dorso orbiculatis, in ventre longis, variegata.* (Regn. anim., *pag.* 272.) Ce caractère des taches longues sur le ventre, ou allongées en forme de verges sur les parties inférieures du corps, n'appartient ni à la panthère, ni à l'once, ni au léopard, desquels il est ici question. Cependant il paroît que c'est de la panthère des anciens; du *panthera, pardalis, pardus, leopardus*, de Gesner; du *pardus, panthera*, de Prosper Alpini; du *panthera varia, africana*, de Pline; de la panthère, en un mot, qui se trouve en Afrique et aux Indes orientales, que ces auteurs ont entendu parler, et qu'ils ont désignée par les phrases que nous venons de citer. Or, je le répète, aucun des trois animaux que nous décrivons ici, quoique tous trois d'espèce différente, n'a ce caractère de taches longues et en forme de verges sur les parties inférieures; et en même temps nous pouvons assurer, par les recherches que nous avons faites, que ces trois espèces, et peut-être une quatrième dont nous parlerons dans la suite et qui n'a pas plus que les trois premières ce caractère des taches longues sur le ventre, sont les seules de ce genre qui se trouvent en Asie et en Afrique; en sorte que nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme douteux ce caractère, qui fait le fondement des phrases indicatives de ces nomenclateurs. C'est tout le contraire dans ces trois animaux, et peut-être dans tous ceux du même genre; car non seulement ceux de l'Afrique et de l'Asie, même de l'Amérique, lorsqu'ils ont des taches longues en forme de verges ou de traînées, les ont toujours sur les parties supérieures du corps, sur le garrot, sur le cou, sur le dos, et jamais sur les parties inférieures.

Nous remarquerons encore que l'animal dont on a donné la description dans la troisième partie des *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, sous le nom de *panthère*, est un animal différent de la panthère, de l'once et du léopard, dont nous traitons ici.

Enfin nous observerons qu'il ne faut pas confondre, en lisant les anciens, le *panther* avec la *panthère*. La panthère est l'animal dont il est ici question; le *panther* du scholiaste d'Homère et des autres auteurs est une espèce de loup timide que nous croyons être le chacal, comme nous l'expliquerons lorsque nous donnerons l'histoire de cet animal. Au reste, le mot *pardalis* est l'ancien nom grec de la panthère; il se donnoit indistinctement au mâle et à la femelle. Le mot *pardus* est moins ancien, Lucain et Pline sont les premiers qui l'aient employé; celui de *leopardus* est encore plus nouveau, puisqu'il paroit que c'est Jule Capitolin qui s'en est servi le premier ou l'un des premiers; et à l'égard du nom même de *panthera*, c'est un mot que les anciens Latins ont dérivé du grec, mais que les Grecs n'ont jamais employé.

Après avoir dissipé, autant qu'il est en nous, les ténèbres dont la nomenclature ne cesse d'obscurcir la nature, après avoir exposé, pour prévenir toute équivoque, les figures exactes des trois animaux dont nous traitons ici, passons à ce qui les concerne chacun en particulier.

La panthère que nous avons vue vivante a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvemens brusques, et le cri semblable à celui d'un dogue en colère; elle a même la voix plus forte et plus rauque que le chien irrité: elle a la langue rude et très-rouge, les dents fortes et pointues, les ongles aigus et durs; la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé, semée de taches noires arrondies en anneaux ou réunies en forme de roses; le poil court; la queue marquée de grandes taches noires au dessus, et d'anneaux noirs et blancs vers l'extrémité. La panthère est de la taille et de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambe.

Les relations des voyageurs s'accordent avec les témoignages des anciens au sujet de la grande et de la petite panthère, c'est-à-dire de notre panthère et de notre once. Il paroit qu'il existe aujourd'hui, comme du temps d'Oppien, dans la partie de l'Afrique qui s'étend le long de la mer Méditerranée, et dans les parties de l'Asie qui étoient connues des anciens, deux espèces de panthères: la plus grande a été appelée *panthère* ou *léopard*, et la plus petite *once* par la plupart des voyageurs. Ils conviennent tous que l'once s'apprivoise aisément, qu'on le dresse à la chasse, et qu'on s'en sert à cet usage en Perse et dans plusieurs autres provinces de l'Asie; qu'il y a des onces assez petits pour qu'un cavalier puisse les porter en croupe; qu'ils sont assez doux pour se laisser manier et caresser avec la main. La panthère paroit être d'une nature plus fière et moins flexible; on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise; jamais elle ne perd en entier son caractère féroce; et lorsqu'on veut s'en servir pour la chasse, il faut beaucoup de soins pour la dresser, et encore plus de précautions pour la conduire et l'exercer. On la mène sur une charrette, enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paroit; elle s'élance vers la bête, l'atteint ordinairement en trois ou quatre sauts, la terrasse et l'étrangle: mais si elle manque son coup, elle devient furieuse, et se jette quelquefois sur son maître, qui d'ordinaire prévient ce danger en portant avec lui des morceaux de viande ou des animaux vivans, comme des agneaux, des chevreaux, dont il lui en jette un pour calmer sa fureur.

Au reste, l'espèce de l'once paroit être plus nombreuse et plus répandue que celle de la panthère: on la trouve très-communément en Barbarie, en Arabie et dans toutes les parties méridionales de l'Asie, à l'exception peut-être de l'Égypte: elle s'est même étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hiuenpao*.

Ce qui fait qu'on se sert de l'once pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens y sont très-rares; il n'y a pour ainsi dire que ceux qu'on y transporte, et encore perdent-ils en peu de temps leur voix et leur instinct: d'ailleurs ni la panthère, ni l'once, ni le léopard, ne peuvent souffrir les chiens; ils semblent les chercher et les attaquer de préférence sur toutes les autres bêtes. En Europe, nos chiens de chasse n'ont pas d'autres ennemis que le loup; mais dans un pays rempli de tigres, de lions, de panthères, de léopards et d'onces, qui tous sont plus forts et plus cruels que le loup, il ne seroit pas possible de conserver des chiens. Au reste, l'once n'a pas l'odorat aussi fin que le chien: il ne suit pas les bêtes à la piste, il ne lui seroit pas possible non plus de les atteindre dans une course suivie: il ne chasse qu'à vue, et ne fait pour ainsi dire que s'élancer et se

jeter sur le gibier; il saute si légèrement qu'il franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds; souvent il grimpe sur les arbres pour attendre les animaux au passage et se laisser tomber dessus : cette manière d'attraper la proie est commune à la panthère, au léopard et à l'once.

Le léopard a les mêmes mœurs et le même naturel que la panthère; et je ne vois nulle part qu'on l'ait apprivoisé comme l'once, ni que les nègres du Sénégal et de Guinée, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse. Communément il est plus grand que l'once et plus petit que la panthère; il a la queue plus courte que l'once, quoiqu'elle soit longue de deux pieds ou de deux pieds et demi.

Ce léopard du Sénégal ou de Guinée, auquel nous avons appliqué particulièrement le nom de *léopard*, est probablement l'animal que l'on appelle à Congo *engoi;* c'est peut-être aussi l'*antamba* de Madagascar. Nous rapportons ces noms, parce qu'il seroit utile pour la connoissance des animaux qu'on eût la liste de leurs noms dans les langues des pays qu'ils habitent.

L'espèce du léopard paroît être sujette à plus de variétés que celle de la panthère et de l'once : nous avons vu un grand nombre de peaux de léopard qui ne laissent pas de différer les unes des autres, soit par les nuances du fond du poil, soit par celles des taches dont les anneaux ou roses sont plus marqués et plus terminés dans les unes que dans les autres; mais ces anneaux sont toujours de beaucoup plus petits que ceux de la panthère et de l'once. Dans toutes les peaux de léopard les taches sont chacune à peu près de la même grandeur, de la même figure; et c'est plutôt par la force de la teinte qu'elles diffèrent, étant moins fortement exprimées dans les unes de ces peaux et beaucoup plus fortement dans les autres. La couleur du fond du poil ne diffère qu'en ce qu'elles sont d'un fauve plus ou moins foncé; mais comme toutes ces peaux sont à très-peu près de la même grandeur, tant pour le corps que pour la queue, il est très-vraisemblable qu'elles appartiennent toutes à la même espèce d'animal, et non pas à des animaux d'espèce différente.

La panthère, l'once, et le léopard, n'habitent que l'Afrique et les climats les plus chauds de l'Asie; ils ne se sont jamais répandus dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées. Aristote parle de la panthère comme d'un animal de l'Afrique et de l'Asie, et il dit expressément qu'il n'y en a point en Europe. Ainsi ces animaux, qui sont pour ainsi dire confinés dans la zone torride de l'ancien continent, n'ont pu passer dans le nouveau par les terres du Nord; et l'on verra par la description que nous allons donner des animaux de ce genre qui se trouvent en Amérique, que ce sont des espèces différentes que l'on n'auroit pas dû confondre avec celles de l'Afrique et de l'Asie, comme l'ont fait la plupart des auteurs qui ont écrit la nomenclature.

Ces animaux en général se plaisent dans les forêts touffues, et fréquentent souvent les bords des fleuves et les environs des habitations isolées, où ils cherchent à surprendre les animaux domestiques et les bêtes sauvages qui viennent chercher les eaux. Ils se jettent rarement sur les hommes, quand mêmes ils seroient provoqués : ils grimpent aisément sur les arbres, où ils suivent les chats sauvages et les autres animaux qui ne peuvent leur échapper. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils soient ordinairement fort maigres, les voyageurs prétendent que leur chair n'est pas mauvaise à manger : les Indiens et les Nègres la trouvent bonne; mais il est vrai qu'ils trouvent celle du chien encore meilleure, et qu'ils s'en régalent comme si c'étoit un mets délicieux. A l'égard de leurs peaux, elles sont toutes précieuses et font de très-belles fourrures : la plus belle et la plus chère est celle de léopard; une seule de ces peaux coûte huit ou dix louis, lorsque le fauve en est vif et brillant, et que les taches en sont bien noires et bien terminées.

LE JAGUAR.

Le jaguar ressemble à l'once par la grandeur du corps, par la forme de la plupart des taches dont sa robe est semée, et même par le naturel : il est moins fier et moins féroce que le léopard et la panthère. Il a le fond du poil d'un beau fauve comme le léopard, et non pas gris comme l'once; il a la queue plus courte que l'un et l'autre,

LE JAGUAR

Ordre des Carnassiers *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chat. *(Cuvier)*

Pl. 54

LE COUGUAR

Ordre des Carnassiers... *id*... *id*.....

UNIV. OF

le poil plus long que la panthère et plus court que l'once; il l'a crêpé lorsqu'il est jeune, et lisse lorsqu'il devient adulte. Nous n'avons pas vu cet animal vivant, mais on nous l'a envoyé bien entier et bien conservé dans une liqueur préparée; et c'est sur ce sujet que nous en avons fait le dessin. Il avoit été pris tout petit, et élevé dans la maison jusqu'à l'âge de deux ans, qu'on le fit tuer pour nous l'envoyer [1]; il n'avoit donc pas encore acquis toute l'étendue de ses dimensions naturelles: mais il n'en est pas moins évident, par la seule inspection de cet animal, âgé de deux ans, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race, lorsqu'il a pris son accroissement entier. C'est cependant l'animal le plus formidable, le plus cruel; c'est, en un mot, le tigre du Nouveau-Monde, dans lequel la nature semble avoir rapetissé tous les genres d'animaux quadrupèdes. Le jaguar vit de proie comme le tigre: mais il ne faut, pour le faire fuir, que lui présenter un tison allumé, et même, lorsqu'il est repu, il perd tout courage et toute vivacité; un chien seul suffit pour lui donner la chasse: il se ressent en tout de l'indolence du climat; il n'est léger, agile, alerte, que quand la faim le presse. Les sauvages, naturellement poltrons, ne laissent pas de redouter sa rencontre: ils prétendent qu'il a pour eux un goût de préférence; que quand il les trouve endormis avec des Européens, il respecte ceux-ci et ne se jette que sur eux. On conte la même chose du léopard: on dit qu'il préfère les hommes noirs aux blancs, qu'il semble les connoître à l'odeur, et qu'il les choisit la nuit comme le jour.

Les auteurs qui ont écrit l'histoire du Nouveau-Monde ont presque tous fait mention de cet animal, les uns sous le nom de *tigre* ou de *léopard*, les autres sous les noms propres qu'il portoit au Brésil, au Mexique, etc. Les premiers qui en aient donné une description détaillée sont Pison et Marcgrave: ils l'ont appelé *jaguara* au lieu de *janouara*, qui étoit son nom en langue brasilienne: ils ont aussi indiqué un autre animal du même genre et peut-être de la même espèce sous le nom de *jaguarète*. Nous l'avons distingué du jaguar dans notre énumération, comme l'ont fait ces deux auteurs, parce qu'il y a quelque apparence que ce peuvent être des animaux d'espèce différente; cependant, comme nous n'avons vu que l'un de ces deux animaux, nous ne pouvons pas décider si ce sont en effet deux espèces distinctes, ou si ce n'est qu'une variété de la même espèce. Pison et Marcgrave disent que le jaguarète diffère du jaguar en ce qu'il a le poil plus court, plus lustré, et d'une couleur toute différente, étant noir, semé de taches encore plus noires. Mais, au reste, il ressemble si fort au jaguar par la forme du corps, par le naturel, et par les habitudes, qu'il se pourroit que ce ne fût qu'une variété de la même espèce; d'autant plus qu'on a dû remarquer, par le témoignage même de Pison, que dans les jaguars la couleur du fond du poil et celle des taches dont il est marqué varient dans les différents individus de cette même espèce. Il dit que les uns sont marqués de taches noires, et les autres de taches rousses ou jaunes; et à l'egard de la différence totale de la couleur, c'est-à-dire du blanc, du gris, ou du fauve au noir, on la trouve dans plusieurs autres espèces d'animaux: il y a des loups noirs, des renards noirs, des écureuils noirs, etc. Et si ces variations de la nature sont plus rares dans les animaux sauvages que dans les animaux domestiques, c'est que le nombre des hasards qui peuvent les produire est moins grand dans les premiers, dont la vie étant plus uniforme, la nourriture moins variée, la liberté plus grande que dans les derniers, leur nature doit être plus constante, c'est-à-dire moins sujette aux changemens et à ces variations qu'on doit regarder comme accidentelles, quand elles ne tombent que sur la couleur du poil.

Le jaguar se trouve au Brésil, au Paraguay, au Tucuman, à la Guiane, au pays des Amazones, au Mexique, et dans toutes les contrées méridionales de l'Amérique: il est cependant plus rare à Cayenne que le couguar, qu'ils ont appelé *tigre rouge*; et le jaguar est maintenant moins commun au Brésil, qui paroît être son pays natal,

[1] Cet animal nous a été envoyé, sous le nom de *chat-tigre*, par M. Pagès, médecin du roi au cap dans l'île Saint-Domingue. Il me marque, par la lettre qui étoit jointe à cet envoi, que cet animal étoit arrivé à Saint-Domingue par un vaisseau espagnol qui l'avoit amené de la grande terre, où il est très-commun: il ajoute qu'il avoit deux ans quand il l'a fait tuer, qu'il n'étoit pas si gros, et qu'il s'est renflé dans l'esprit du tafia; qu'il buvoit, mangeoit et faisoit le même cri qu'un chat qui n'est pas privé; qu'il miauloit et qu'il mangeoit plus volontiers encore le poisson que la viande. Pison et Marcgrave disent de même que les jaguars du Brésil aiment beaucoup le poisson. Le nom de *chat-tigre* que lui donne M. Pagès ne nous a pas empêché de le reconnoître pour le jaguar, parce que ce nom du Brésil n'est pas en usage parmi les François des colonies, et qu'ils appellent indistinctement *chats-tigres* les chat-pards et les tigres

qu'il ne l'étoit autrefois : on a mis sa tête à prix ; on en a beaucoup détruit ; et il s'est retiré loin des côtes dans la profondeur des terres. Le jaguarété a toujours été plus rare, ou du moins il s'éloigne encore plus des lieux habités ; et le petit nombre des voyageurs qui en ont fait mention paroissent n'en parler que d'après Marcgrave et Pison.

LE JAGUAR

DE LA NOUVELLE-ESPAGNE.

Dans le mois de juin dernier, il a été donné à M. Lebrun, inspecteur général du domaine, un jaguar femelle, envoyé de la Nouvelle-Espagne, qui étoit fort jeune, puisqu'il n'avoit pas toutes ses dents, et qui a grossi depuis qu'il est à Chaillot, où M. de Seve l'a dessiné au commencement d'octobre. Nous estimons qu'il pouvoit avoir neuf a dix mois d'âge. Sa longueur, du museau jusqu'à l'anus, étoit d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar qui est gravé avoit deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière ; mais il avoit deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ce deux animaux, quoique de pays différens. Il y a quelques différences dans la forme des taches, qui ne paroissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre ; le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au dessus comme au dessous ; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches et ces bandes sont sur un fond d'un blanc sale roussâtre, et tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, et ont une grande tache très-blanche sur la partie externe ; la queue est fort grande et bien fournie de poil.

LE JAGUAR DE LA GUIANE.

M. Sonnini de Manoncourt a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guiane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a point le poil crêpé « lorsqu'il est jeune, comme le dit M. de « Buffon. J'ai vu de très-jeunes jaguars « qui avoient le poil aussi lisse que les « grands. Cette observation m'a été confirmée par les chasseurs instruits. Quant à « la taille des jaguars, j'ose encore assurer « qu'elle est bien au dessus de celle que « leur donne M. de Buffon, lorsqu'il dit « qu'il est à peine de la taille d'un dogue « ordinaire ou de moyenne race, quand il « a pris son accroissement entier. J'ai eu « deux peaux de jaguars que l'on m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou « trois ans, dont l'une avoit près de cinq « pieds de long, depuis le bout du museau « jusqu'à l'origine de la queue, laquelle a « deux pieds de longueur. Il y en a de « bien plus grands. J'ai vu moi-même, dans « les forêts de la Guiane, des traces de ces « animaux, qui faisoient juger, ainsi que « l'a dit M. de La Condamine, que les tigres ou les animaux que l'on appelle « ainsi en Amérique, ne différoient pas en « grandeur de ceux d'Afrique. Je pense « même qu'à l'exception du vrai tigre (le « tigre royal), celui de l'Amérique est le « plus grand des animaux auxquels on a « donné cette dénomination, puisque, selon « M. de Buffon, la panthère, qui est le « plus grand de ces animaux, n'a que cinq « ou six pieds de longueur lorsqu'elle a pris « son accroissement entier, et que bien certainement il existe en Amérique des quadrupèdes de ce genre qui passent de beaucoup cette dimension. La couleur de la « peau du jaguar varie suivant l'âge : les « jeunes l'ont d'un fauve très-foncé, presque roux, et même brun ; cette couleur « s'éclaircit à mesure que l'animal vieillit.

« Le jaguar n'est pas aussi indolent ni « aussi timide que quelques voyageurs, « et d'après eux M. de Buffon, l'ont écrit ; « il se jette sur tous les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur ; il fait beaucoup de dégât dans les troupeaux : ceux « qui habitent dans les déserts de la Guiane « sont même dangereux pour les hommes. « Dans un voyage que j'ai fait dans ces « grandes forêts, nous fûmes tourmentés « pendant deux nuits de suite par un jaguar, « malgré un très-grand feu que l'on avoit « eu soin d'allumer et d'entretenir. Il ro- « doit continuellement autour de nous : il « nous fut impossible de le tirer ; car, dès « qu'il se voyoit couché en joue, il se glis- « soit d'une manière si prompte qu'il dis- « paroissoit pour le moment ; il revenoit « ensuite d'un autre côté, et nous tenoit ainsi « continuellement en alerte. Malgré notre « vigilance, nous ne pûmes jamais venir à « bout de le tirer. Il continua son manége « durant deux nuits entières : la troisième

LE LYNX
Ordre des Carnassiers . . . *id*. . . *id*. .

SMITH. OF

« il revint ; mais, lassé apparemment de ne « pouvoir venir à bout de son projet, et « voyant d'ailleurs que nous avions aug- « menté le feu, duquel il craignoit d'ap- « procher de trop près, il nous laissa en « hurlant d'une manière effroyable. Son « cri, *hou*; *hou*, a quelque chose de plain- « tif, et il est grave et fort comme celui du « bœuf.

« Quant au goût de préférence que l'on « suppose au jaguar pour les naturels du « pays plutôt que pour les nègres et les « blancs, je présume fort que c'est un conte. « A Cayenne j'ai trouvé cette opinion éta- « blie : mais j'ai voyagé avec les sauvages « dans des endroits où les tigres d'une gran- « deur démesurée étoient communs, jamais « je n'ai remarqué qu'ils aient une peur « bien grande de ces animaux. Ils suspen- « doient, comme nous, leurs hamacs à des « arbres, s'éloignoient à une certaine dis- « tance de nous, et ne prenoient pas la « même précaution que nous d'allumer un « grand feu ; ils se contentoient d'en faire « un très-petit, qui le plus souvent s'étei- « gnoit dans le cours de la nuit. Ces sau- « vages étoient cependant habitans de l'in- « térieur des terres, et connoissoient par « conséquent le danger qu'il y avoit pour « eux. J'assure qu'ils ne prenoient aucune « précaution, et qu'ils paroissoient fort peu « émus, quoique entourés de ces animaux. »

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne à « manger. Ils font la guerre avec le plus « grand avantage à toutes les espèces de « quadrupèdes du nouveau continent, qui « tous les fuient et les redoutent. Les ja- « guars n'ont point de plus cruel ennemi « que le fourmilier ou tamanoir, quoiqu'il « n'ait point de dents pour se défendre. « Dès qu'il est attaqué par un jaguar, il se « couche sur le dos, le saisit avec ses griffes, « qu'il a d'une grandeur prodigieuse, l'é- « touffe et le déchire. »

LE COUGUAR.

Le couguar a la taille aussi longue, mais moins étoffée que le jaguar ; il est plus levretté, plus effilé, et plus haut sur ses jambes : il a la tête petite, la queue longue, le poil court et de couleur presque uniforme, d'un roux vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, surtout au dessus du dos ; il n'est marqué ni de bandes longues comme le tigre, ni de taches rondes et pleines comme le léopard, ni de taches en anneaux ou en roses comme l'once et la panthère ; il a le menton blanchâtre, ainsi que la gorge et toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus foible, il est aussi féroce et peut-être plus cruel que le jaguar. Il paroît être encore plus acharné sur sa proie, il la dévore sans la dépecer ; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce, la mange de suite, et ne la quitte pas qu'il ne soit pleinement rassasié.

Cet animal est assez commun à la Guiane ; autrefois on l'a vu arriver à la nage et en nombre dans l'île de Cayenne, pour attaquer et dévaster les troupeaux : c'étoit dans les commencements un fléau pour la colonie ; mais peu à peu on l'a chassé, détruit, et relégué loin des habitations. On le trouve au Brésil, au Paraguay, au pays des Amazones ; et il y a grande apparence que l'animal qui nous est indiqué dans quelques relations sous le nom d'*ocorome* dans le pays des Moxes au Pérou est le même que le couguar, aussi bien que celui du pays des Iroquois, qu'on a regardé comme un tigre, quoiqu'il ne soit point moucheté comme la panthère ni marqué de bandes longues comme le tigre.

Le couguar, par la légèreté de son corps et la plus grande longueur de ses jambes, doit mieux courir que le jaguar et grimper aussi plus aisément sur les arbres : ils sont tous deux également paresseux et poltrons dès qu'ils sont rassasiés ; ils n'attaquent presque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis. Lorsqu'on veut passer la nuit ou s'arrêter dans les bois, il suffit d'allumer du feu pour les empêcher d'approcher. Ils se plaisent à l'ombre dans les grandes forêts ; ils se cachent dans un fort ou même sur un arbre touffu, d'où ils s'élancent sur les animaux qui passent. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils s'abreuvent plus souvent de sang que d'eau, on prétend que leur chair est très-bonne à manger. Pison dit expressément qu'elle est aussi bonne que celle du veau ; d'autres la

comparent à celle du mouton : j'ai bien de la peine à croire que ce soit en effet une viande de bon goût ; j'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Desmarchais, qui dit que ce qu'il y a de mieux dans ces animaux c'est la peau, dont on fait des housses de cheval, et qu'on est peu friand de leur chair, qui d'ordinaire est maigre et d'un fumet peu agréable.

LE COUGUAR NOIR.

M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, et que l'on appelle *tigre ;* le second, le couguar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uniforme de son poil roux ; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, et qu'il pèse environ deux cents livres ; que le couguar est plus petit, moins dangereux et en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, et que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays que l'on appelle *tigre noir*, et c'est celui que nous décrivons ici sous le nom de *couguar noir*.

« La tête, dit M. de La Borde, est assez « semblable à celle des couguars ; mais il a « le poil noir et long, la queue fort longue « aussi, avec d'assez fortes moustaches. Il « ne pèse guère que quarante livres. Il fait « ses petits dans des trous d'arbres creux. »

Ce couguar noir pourroit bien être le même animal que Pison et Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarète* ou *jaguar à poil noir*, et dont aucun autre voyageur n'a fait mention sous ce même nom de *jaguarète :* je trouve seulement, dans une note de M. Sonnini de Manoncourt, que le jaguarète s'appelle à Cayenne *tigre noir ;* qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille et ayant le corps fort effilé. Cet animal est très-méchant et très-carnassier ; mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

« Les jaguars et les couguars, continue « M. de La Borde, sont fort communs dans « toutes les terres qui avoisinent la rivière « des Amazones, jusqu'à celle de Sainte- « Marthe ; leur peau est assez tendre pour « que les Indiens leur envoient des flèches « qui pénètrent avant, poussées avec de « simples sarbacanes. Au reste tous ces « animaux ne sont pas absolument avides « de carnage ; une seule proie leur suffit. « On les rencontre presque toujours seuls, « et quelquefois deux ou trois ensemble « quand les femelles sont en chaleur.

« Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent « les vaches et les bœufs en leur sautant sur « le dos ; ils enfoncent les griffes de la patte « gauche sur le cou, et lorsque le bœuf est « courbé, ils le déchirent et trainent les « lambeaux de la chair dans le bois, après « lui avoir ouvert la poitrine et le ventre « pour boire tout le sang, dont ils se con- « tentent pour une première fois. Ils cou- « vrent ensuite avec des branches les restes « de leur proie et ne s'en écartent jamais « guère ; mais lorsque la chair commence « à se corrompre, ils n'en mangent plus. « Quelquefois ils se mettent à l'affût sur des « arbres pour s'élancer sur les animaux qui « viennent à passer. Ils suivent aussi les « troupes de cochons sauvages et tombent « sur les traîneurs ; mais s'ils se laissent « une fois entourer par ces animaux, ils ne « trouvent de salut que dans la fuite.

« Au reste, les jaguars, ainsi que les cou- « guars, ne sont pas absolument féroces et « n'attaquent pas les hommes, à moins « qu'ils ne se sentent blessés ; mais ils sont « intrépides contre les attaques des chiens « et vont les prendre près des habitations : « lorsque plusieurs chiens les poursuivent « et les forcent à fuir par leur nombre, ils « grimpent sur les arbres. Ces animaux « rôdent souvent le long des bords de la « mer, et ils mangent les œufs que les tor- « tues viennent y déposer. Ils mangent aussi « des caïmans, des lézards, et du poisson, « quelquefois les bourgeons et les feuilles « tendres des palétuviers. Ils sont bons na- « geurs et traversent des rivières très-larges « pour prendre les caïmans ; ils se couchent « ventre à terre au bord de la rivière, et « battent l'eau pour faire du bruit, afin « d'attirer le caïman, qui ne manque pas « de venir aussitôt et de lever la tête, sur

« laquelle le jaguar se jette; il le tue, et le « traîne plus loin pour le manger à loisir.

« Les Indiens prétendent que les jaguars « attirent l'agouti en contrefaisant son cri; « mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi le « caïman par un cri semblable à celui des « jeunes chiens, ou en contrefaisant la voix « d'un homme qui tousse, ce qui est plus « difficile à croire.

« Ces animaux carnassiers détruisent beau- « coup de chiens de chasse qu'ils surpren- « nent à la poursuite du gibier. Les Indiens « prétendent qu'on peut préserver les chiens « de leur attaque en les frottant avec une « certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

« Quand ces animaux sont en chaleur, « ils ont une espèce de rugissement effrayant, « et qu'on entend de fort loin. Ils ne font « ordinairement qu'un petit, qu'ils déposent « toujours dans de gros troncs d'arbres « pourris. On mange à Cayenne la chair de « ces animaux, surtout celle des jeunes, « qui est blanche comme celle du lapin. »

Le couguar réduit en captivité est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

« J'ai vu, dit l'auteur des *Recherches sur « les Américains*, un couguar vivant chez « Ducos, maître des bêtes étrangères : il « avoit la tranquillité d'un chien et beau- « coup plus que la corpulence d'un très- « grand dogue; il est haut monté sur ses « jambes, ce qui le rend svelte et alerte; « ses dents canines sont coniques et très- « grandes. On ne l'avoit ni désarmé ni em- « muselé, et on le conduisoit en laisse... « Il se laissoit flatter de la main, et je vis, « de petits garçons monter sur son dos et « s'y tenir à califourchon. Le nom de *tigre « poltron* lui a été bien donné. »

LE COUGUAR DE PENSYLVANIE.

Le jaguar ainsi que le couguar habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre espèce de couguar qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, surtout dans les montagnes de la Caroline, de la Géorgie, de la Pensylvanie, et des provinces adjacentes. Le dessin de ce couguar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson, avec la description ci-jointe. Si elle est exacte, ce couguar ne laisse pas de différer beaucoup du couguar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Collinson :

« Le couguar de Pensylvanie diffère beau- « coup, par sa taille et par ses dimensions, « du couguar de Cayenne. Il est plus bas « de jambes, beaucoup plus long de corps, « la queue aussi de trois ou quatre pouces « plus longue. Au reste, ils se ressemblent « parfaitement par la couleur du poil, par « la forme de la tête, et par celle des oreilles. « Le couguar de Pensylvanie, ajoute M. Col- « linson, est un animal remarquable par son « corps mince et très-allongé, ses jambes « courtes et sa longue queue. Voici ses di- « mensions :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps depuis le museau jusqu'à l'anus.....	5	4	»
Longueur de la queue.....	2	6	»
Longueur des jambes de devant..	1	»	»
Longueur des jambes de derrière..	1	3	»
Hauteur du corps à l'avant.....	1	9	»
Hauteur du corps à l'arrière.....	1	10	»
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.....	2	3	»

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du dessin et les connoissances en histoire naturelle méritent les éloges de tous les amateurs des sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, et qui sont relatives au dessin ci-dessus, envoyé par feu M. Collinson.

LE LYNX, ou LOUP-CERVIER.

Messieurs de l'Académie des Sciences nous ont donné une très-bonne description du *lynx* ou *loup-cervier*, et ils ont discuté en critiques éclairés les faits et les noms qui ont rapport à cet animal dans les écrits des anciens : ils font voir que le lynx d'Élien est le même animal que celui qu'ils ont décrit et disséqué sous le nom de *loup-cer-*

vier; et ils censurent avec raison ceux qui l'ont pris pour le *thos* d'Aristote. Cette discussion est mêlée d'observations et de réflexions qui sont intéressantes et solides. En général, la description de cet animal est l'une des mieux faites de tout l'ouvrage; on ne peut même les blâmer de ce qu'après avoir prouvé que cet animal est le *lynx* d'Élien et non pas le *thos* d'Aristote, ils ne lui aient pas conservé son vrai nom *lynx*, et qu'ils lui aient donné en françois le même nom que Gaza a donné en latin au *thos* d'Aristote. Gaza est en effet le premier qui, dans sa traduction de l'*Histoire des Animaux* d'Aristote, ait traduit *thos* par *lupus cervarius;* ils auroient dû seulement avertir que par le nom de *loup-cervier* ils n'entendoient pas le *lupus cervarius* de Gaza ou le *thos* d'Aristote, mais le *lupus cervarius* ou le *chaus* de Pline. Il nous a aussi paru qu'après avoir très-bien indiqué, d'après Oppien, qu'il y avoit deux espèces ou deux races de loups-cerviers, les uns plus grands qui chassent et attaquent les daims et les cerfs, les autres plus petits qui ne chassent guère qu'au lièvre, ils ont mis ensemble deux espèces réellement différentes, savoir, le lynx marqué de taches, qui se trouve communément dans les pays septentrionaux, et le lynx du Levant ou de la Barbarie, dont le poil est sans tache et de couleur uniforme. Nous avons vu ces deux animaux vivans; ils se ressemblent à bien des égards; ils ont tous deux un long pinceau de poil noir au bout des oreilles : ce caractère particulier, par lequel Élien a le premier indiqué le lynx, n'appartient en effet qu'à ces deux animaux; et c'est probablement ce qui a déterminé MM. de l'Académie à les regarder tous deux comme ne faisant qu'un. Mais, indépendamment de la différence de la couleur et des taches du poil, on verra que très-vraisemblablement ce sont deux animaux d'espèces différentes.

M. Klein dit que les plus beaux lynx sont en Afrique et en Asie, principalement en Perse; qu'il en a vu un à Dresde qui venoit d'Afrique, qui étoit bien moucheté, et qui étoit haut sur ses jambes; que ceux d'Europe, et notamment ceux qui viennent de Prusse et des autres pays septentrionaux, sont moins beaux; qu'ils n'ont que peu ou point de blanc; qu'ils sont plutôt roux avec des taches brouillées ou cumulées (*maculis confluentibus*, etc.). Sans vouloir nier absolument ce que dit M. Klein, j'avoue que je n'ai trouvé nulle part ailleurs que le lynx habitât les pays chauds de l'Afrique et de l'Asie. Kolbe est le seul qui dise qu'il est commun au cap de Bonne-Espérance, et qu'il ressemble parfaitement à celui du Brandebourg en Allemagne; mais j'ai reconnu tant d'autres méprises dans les Mémoires de cet auteur, que je n'ajoute presque aucune foi à son témoignage, à moins qu'il ne s'accorde avec celui des autres. Or tous les voyageurs disent avoir vu des lynx ou loups-cerviers à peau tachée dans le nord de l'Allemagne, en Lithuanie, en Moscovie, en Sibérie, au Canada et dans les autres parties septentrionales de l'un et de l'autre continent; mais aucun, du moins de tous ceux que j'ai lus, ne dit avoir rencontré cet animal dans les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie. Les lynx du Levant, de la Barbarie, de l'Arabie et des autres pays chauds, sont, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'une couleur uniforme et sans taches : ce ne sont donc pas ceux dont parle M. Klein, qui, selon lui, sont bien mouchetés, ni ceux de Kolbe, qui ressemblent, dit-il, parfaitement à ceux du Brandebourg. Il seroit difficile de concilier ces témoignages avec ce que nous savons d'ailleurs : le lynx est certainement un animal plus commun dans les pays froids que dans les pays tempérés, et il est au moins très-rare dans les pays chauds. Il étoit à la vérité connu des Grecs [1] et des Latins; mais cela ne suppose pas qu'il vînt d'Afrique ou des provinces méridionales de l'Asie : Pline dit au contraire que les premiers qu'on vit à Rome, du temps de Pompée, avoient été envoyés des Gaules. Maintenant il n'y en a plus en France, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les Pyrénées et les Alpes; mais aussi sous le nom de Gaules, les Romains comprenoient beaucoup de pays septentrionaux, et d'ailleurs tout le monde sait qu'aujourd'hui la France est bien moins froide que ne l'étoit la Gaule. Les plus belles peaux de lynx viennent de Sibérie sous le nom de *loup-cervier*, et du Canada sous celui de *chat-cervier*, parce que ces animaux étant comme tous les autres, plus petits dans le nouveau que dans l'ancien continent, on les a comparés au loup pour la grandeur en Europe, et au chat sauvage en Amérique.

Ce qui paroît avoir déçu M. Klein, et qui pourroit encore en tromper beaucoup

1. Les Grecs, qui dans leurs fictions ne laissoient pas de conserver les vraisemblances et surtout les circonstances des temps et des lieux, ont dit que c'étoit un roi de Scythie qui avoit été changé en lynx; ce qui paroît indiquer que le lynx étoit un animal de Scythie.

d'autres moins habiles que lui, c'est, 1° que les anciens ont dit que l'Inde avoit fourni des lynx au dieu Bacchus; 2° que Pline a mis des lynx en Éthiopie, et a dit qu'on en préparoit le cuir et les ongles à *Carpathos*, aujourd'hui *Scarpanto* ou *Zerpanto*, île de la Méditerranée, entre Rhodes et Candie; 3° que Gesner a fait un article particulier du lynx d'Asie ou d'Afrique, lequel article contient l'extrait d'une lettre d'un baron de Balicze : « Vous n'avez pas « fait mention, dit-il à Gesner, dans votre « livre des animaux, du lynx indien ou « africain : comme Pline en a parlé, l'au- « torité de ce grand homme m'a engagé à « vous envoyer le dessin de cet animal, afin « que vous en parliez... Il a été dessiné à « Constantinople; il est fort différent du « loup-cervier d'Allemagne; il est beau- « coup plus grand; il a le poil beaucoup « plus rude et plus court, etc. » Gesner, sans faire d'autres réflexions sur cette lettre, se contente d'en rapporter la substance, et de dire par une parenthèse que le dessin de l'animal ne lui est pas parvenu.

Pour que l'on ne tombe plus dans la même méprise, nous observerons, 1° que les poètes et les peintres ont attelé le char de Bacchus de tigres, de panthères et de lynx, selon leur caprice, ou plutôt parce que toutes ces bêtes féroces, à peau tachée, étoient également consacrées à ce dieu; 2° que c'est le mot *lynx* qui fait ici toute l'équivoque, puisqu'il est évident, en comparant Pline avec lui-même, que l'animal qu'il appelle *lynx*, et qu'il dit être en Éthiopie, n'est nullement celui qu'il appelle *chaus* ou *lupus cervarius*, qui venoit des pays septentrionaux; que c'est par ce même nom mal appliqué que le baron de Balicze a été trompé, quoiqu'il regarde le lynx indien comme un animal différent du *luchs* d'Allemagne, c'est-à-dire de notre lynx ou loup-cervier; ce lynx indien ou africain, qu'il dit être beaucoup plus grand et mieux taché que notre loup-cervier, pourroit bien n'être qu'une sorte de panthère. Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, il paroît que le lynx ou loup-cervier dont il est ici question ne se trouve point dans les contrées méridionales, mais seulement dans les pays septentrionaux de l'ancien et du nouveau continent. Olaüs dit qu'il est commun dans les forêts du nord de l'Europe; Oléarius assure la même chose en parlant de la Moscovie; Rosinius Lentilius dit que les lynx sont communs en Curlande, en Lithuanie, et que ceux de la Cassubie (province de la Poméranie) sont plus petits et moins tachés que ceux de Pologne et de Lithuanie; enfin Paul Jove ajoute à ces témoignages que les plus belles peaux de loup-cervier viennent de la Sibérie, et qu'on en fait un grand commerce à Ustiviga, ville distante de six cents milles de Moscou.

Cet animal qui, comme l'on voit, habite les climats froids plus volontiers que les pays tempérés, est du nombre de ceux qui ont pu passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord : aussi l'a-t-on trouvé dans l'Amérique septentrionale. Les voyageurs l'ont indiqué d'une manière à ne s'y pas méprendre; et d'ailleurs on sait que la peau de cet animal fait un objet de commerce de l'Amérique en Europe. Ces loups-cerviers de Canada sont seulement, comme je l'ai déjà dit, plus petits et plus blancs que ceux d'Europe; et c'est cette différence de grandeur qui les a fait appeler *chats-cerviers*, et qui a induit les nomenclateurs [1] à les regarder comme des animaux d'espèce différente. Sans vouloir prononcer décisivement sur cette question, il nous a paru que le chat-cervier de Canada et le loup-cervier de Moscovie sont de la même espèce : 1° parce que la différence de grandeur n'est pas fort considérable; et qu'elle est à peu près relativement la même que celle qui se trouve entre les animaux communs aux deux continens; les loups, les renards, etc., étant plus petits en Amérique qu'en Europe, il doit en être de même du lynx ou loup-cervier; 2° parce que, dans le nord de l'Europe même, ces animaux varient pour la grandeur, et que les auteurs font mention de deux espèces, l'une plus petite et l'autre plus grande; 3° enfin parce que ces animaux affectant les mêmes climats et étant du même naturel, de la même figure, et ne différant entre eux que par la grandeur du corps et quelques nuances de cou-

1. M. Linnæus, qui demeure à Upsal et qui doit connoître cet animal, puisqu'il se trouve en Suède et dans les pays circonvoisins, avoit d'abord distingué le loup-cervier du chat-cervier. Il nommoit le premier *felis cauda truncata, corpore rufescente maculato* (Syst. nat., édit. IV, page 64; et édit. VI, page 4); il nommoit le second *felis cauda truncata, corpore albo maculato* (Syst. nat., *idem*, *ibidem*); il nomme même en suédois le premier *wargio* et le second *kattio* (Fauna Suec., page 2) : mais dans sa dernière édition il ne distingue plus ces animaux et il ne fait mention que d'une seule espèce qu'il indique par la phrase suivante : *Felis cauda abbreviata apice atra, auriculis apice barbatis*, et dont il donne une bonne et courte description. Il paroît donc que cet auteur, qui d'abord distinguoit le loup-cervier du chat-cervier, est venu à penser comme nous que tous deux n'étoient que le même animal.

leur, ces caractères ne me paroissent pas suffisans pour les séparer et prononcer qu'ils soient de deux espèces différentes.

Le lynx, dont les anciens ont dit que la vue étoit assez perçante pour pénétrer les corps opaques, dont l'urine avoit la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse appelée *lapis lyncurius*, est un animal fabuleux, aussi bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce lynx imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai lynx que celui du nom. Il ne faut donc pas, comme l'ont fait la plupart des naturalistes, attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire, à l'existence duquel Pline lui-même n'a pas l'air de croire, puisqu'il n'en parle que comme d'une bête extraordinaire, et qu'il le met à la tête des sphynx, des pégases, des licornes et des autres prodiges ou monstres qu'enfante l'Éthiopie.

Notre lynx ne voit point au travers des murailles; mais il est vrai qu'il a les yeux brillans, le regard doux, l'air agréable et gai. Son urine ne fait pas des pierres précieuses; mais seulement il la recouvre de terre, comme font les chats, auxquels il ressemble beaucoup, et dont il a les mœurs et même la propreté. Il n'a rien du loup qu'une espèce de hurlement qui, se faisant entendre de loin, a dû tromper les chasseurs, et leur faire croire qu'ils entendoient un loup Cela seul a peut-être suffi pour lui faire donner le nom de *loup*, auquel, pour le distinguer du vrai loup, les chasseurs auront ajouté l'épithète de *cervier*, parce qu'il attaque les cerfs; ou plutôt parce que sa peau est variée de taches à peu près comme celle des jeunes cerfs, lorsqu'ils ont la livrée. Le lynx est moins gros que le loup et plus bas sur ses jambes; il est communément de la grandeur d'un renard. Il diffère de la panthère et de l'once par les caractères suivans : il a le poil plus long, les taches moins vives et mal terminées, les oreilles bien plus grandes et surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs, la queue beaucoup plus courte et noire à l'extrémité, le tour des yeux blanc, et l'air de la face plus agréable et moins féroce. La robe du mâle est mieux marquée que celle de la femelle : il ne court pas de suite comme le loup, il marche et saute comme le chat. Il vit de chasse, et poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres; les chats sauvages, les martes, les hermines, les écureuils, ne peuvent lui échapper; il saisit aussi les oiseaux; il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres, au passage, et s'élance dessus; il les prend à la gorge; et lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime, il en suce le sang et lui ouvre la tête pour manger la cervelle, après quoi souvent il l'abandonne pour en chercher une autre : rarement il retourne à sa première proie; et c'est ce qui a fait dire que de tous les animaux le lynx étoit celui qui avoit le moins de mémoire. Son poil change de couleur suivant les climats et la saison; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures et plus fournies que celles de l'été. Sa chair, comme celle de tous les animaux de proie, n'est pas bonne à manger.

LE LYNX DU CANADA.

Nous donnons ici la description d'un lynx de Canada qui est au Cabinet du Roi, et qui a été bien préparé; il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevée que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres mêlés de poils blancs, moucheté et rayé de fauve, les taches plus ou moins noires; la tête grisâtre, mêlée de poils blancs et de fauve clair, et comme rayée de noir en quelques endroits; le bout du nez est noir ainsi que le bord de la mâchoire inférieure; les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces. Les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, et sont garnies de grands poils blancs en dedans, et de poils un peu fauves sur les rebords; le dessus des oreilles est couvert de poils gris-de-souris, et les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs qui se réunissent et forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur. La queue, qui est grosse, courte et bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, et ensuite d'un blanc roussâtre. Le dessous du ventre, les jambes de

LE LYNX DU CANADA

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chat. */Cuvier/*.

Pl. 56

LE LYNX DU MISSISSIPI

Ordre des Carnassiers.... *id*....*id*...

UNIV. OF MICH

derrière, l'intérieur des jambes de devant et les pattes, sont d'un blanc sale; les ongles sont blancs et ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance par les taches et par la nature de son poil avec celui qui le précède; mais il en diffère par la longueur de la queue et par les pinceaux qu'il a sur les oreilles : on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que le lynx par la longueur de la queue et par les couleurs du poil. D'ailleurs les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poils au bout des oreilles, qui paroit faire un caractère distinctif parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle, et qui se trouve dans les animaux de cette espèce, et même dans les chats domestiques et sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi nous persistons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwége, décrit par Pontoppidan, est blanc ou d'un gris clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynx, sont comme celles des chats; il voûte son dos et saute comme eux avec beaucoup de vitesse sur sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos et se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vite. Cet auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwége; que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, et enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain. Ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédens. L'auteur ajoute des choses plus probables.

« Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les « champs; il se cache dans les bois et dans « les cavernes; il fait sa retraite tortueuse « et profonde, et on l'en fait sortir par le feu « et la fumée. Sa vue est perçante; il voit « de très-loin sa proie. Il ne mange souvent « d'une brebis ou d'une chèvre que la cer- « velle, le foie et les intestins, et il creuse « la terre sous les portes pour entrer dans « les bergeries. »

L'espèce en est répandue non seulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *chulon* ou *chelason* en Tartarie. Les peaux en sont fort estimées; et, quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également chères en Norwége, en Russie et jusqu'à la Chine, où l'on en fait un grand usage pour des manchons et d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au dessus des oreilles ne font pas un caractère fixe par lequel on doive séparer les espèces dans ces animaux, c'est qu'il existe, dans cette partie du royaume d'Alger qu'on appelle Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles, et qui par là ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue. Son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, et des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au dessus des jambes de devant, et une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au dessus du tarse; et ce poil est retroussé en haut, au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps.

LE LYNX DU MISSISSIPI.

Nous donnons ici la figure d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver dans ce volume, et dont la queue moins grosse et moins touffue, et le poil d'une couleur plus claire, semble le rapprocher davantage du lynx ou loup-cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe et les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule et même espèce. On avoit envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *chat-tigre de Mississipi;* mais il ne faut que le comparer avec les lynx dont nous avons donné les figures, pour reconnoître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux et que la queue soit fort petite.

Il a, du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur; la queue est fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle de notre lynx d'Europe a six pouces six lignes. Celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse et plus fournie; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est

aussi de couleur plus uniforme et moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe et dans celui du Canada : mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LE CARACAL.

Quoique le caracal ressemble au lynx par la grandeur et la forme du corps, par l'air de la tête, et qu'il ait comme lui le caractère singulier et pour ainsi dire unique, d'un long pinceau de poils noirs à la pointe des oreilles, nous avons présumé, par les disconvenances qui se trouvent entre ces deux animaux, qu'ils étoient d'espèce différente. Le caracal n'est point moucheté comme le lynx; il a le poil plus rude et plus court, la queue beaucoup plus longue et d'une couleur uniforme, le museau plus allongé, la mine beaucoup moins douce et le naturel plus féroce. Le lynx n'habite que dans les pays froids ou tempérés; le caracal ne se trouve que dans les climats les plus chauds. C'est autant par cette différence du naturel et du climat que nous les avons jugés de deux espèces différentes, que par l'inspection et par la comparaison des deux animaux, que nous avons vus vivans, et qui, comme tous ceux que nous avons donnés jusqu'ici, ont été dessinés et décrits d'après nature.

Cet animal est commun en Barbarie, en Arabie, et dans tous les pays qu'habitent le lion, la panthère et l'once. Comme eux, il vit de proie : mais, étant plus petit et plus foible, il a plus de peine à se procurer sa subsistance; il n'a, pour ainsi dire, que ce que les autres lui laissent, et souvent il est forcé à se contenter de leurs restes. Il s'éloigne de la panthère, parce qu'elle exerce ses cruautés lors même qu'elle est pleinement rassasiée; mais il suit le lion, qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne : le caracal profite des débris de sa table; quelquefois même il l'accompagne d'assez près, parce que, grimpant légèrement sur les arbres, il ne craint pas la colère du lion, qui ne pourroit l'y suivre comme fait la panthère. C'est par toutes ces raisons que l'on a dit du caracal qu'il étoit le guide ou le pourvoyeur du lion; que celui-ci, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servoit pour éventer de loin les autres animaux, dont il partageoit ensuite avec lui la dépouille.

Le caracal est de la grandeur d'un renard, mais il est beaucoup plus féroce et plus fort : on l'a vu assaillir, déchirer et mettre à mort en peu d'instans un chien d'assez grande taille, qui, combattant pour sa vie, se défendoit de toutes ses forces. Il ne s'apprivoise que très-difficilement : cependant, lorsqu'il est pris jeune, et ensuite élevé avec soin, on peut le dresser à la chasse, qu'il aime naturellement, et à laquelle il réussit très-bien, pourvu qu'on ait l'attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui lui soient inférieurs et qui ne puissent lui résister; autrement il se rebute et refuse le service dès qu'il y a du danger. On s'en sert aux Indes pour prendre les lièvres, les lapins, et même les grands oiseaux, qu'il surprend et saisit avec une adresse singulière.

* J'ai dit, à l'article du caracal, que le mot *karrahkulak* signifioit *chat aux oreilles noires;* M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifioit *chat du désert.* Il a vu, dans la partie de la Nubie qu'on appeloit autrefois l'île de Morée, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés. Il n'a pas la croix de mulot sur le garrot, comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve clair et non pas brun noirâtre comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre; car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Libye, aux environs de l'ancienne Capsa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces et noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité et ceinte de quatre anneaux noirs, et quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique; les oreilles, qui sont fort blan-

LE CARACAL

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chat. *(Cuvier)*

Pl. 57.

LE SERVAL

Ordre des Carnassiers. . . *id. id.* . . .

UNIV. OF

ches en dedans et garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors. Si cette différence dans la grandeur étoit constante, on pourroit dire qu'il y a deux espèces de caracals qui se trouvent également en Barbarie; l'une grande, à oreilles noires et longs pinceaux, et l'autre beaucoup plus petite, à oreilles blanches et à très-petits pinceaux. Il paroît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme et la longueur de la queue, et par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici, dont la queue et les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

LE SERVAL.

Cet animal, qui a vécu pendant quelques années à la Ménagerie du Roi, sous le nom de *chat-tigre*, nous paroît être le même que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie, sous le nom de *chat-pard;* et nous ignorerions peut-être encore son vrai nom, si M. le marquis de Montmirail ne l'eût trouvé dans un voyage italien dont il a fait la traduction et l'extrait. « Le maraputé, que les « Portugais de l'Inde appellent *serval*, dit « le P. Vincent-Marie, est un animal sau- « vage et féroce, plus gros que le chat sau- « vage et un peu plus petit que la civette, « de laquelle il diffère, en ce que sa tête « est plus ronde et plus grosse relativement « au volume de son corps, et que son front « paroît creusé dans le milieu. Il ressemble « à la panthère par les couleurs du poil, qui « est fauve sur la tête, le dos, les flancs, et « blanc sous le ventre, et aussi par les ta- « ches, qui sont distinctes, également dis- « tribuées, et un peu plus petites que celles « de la panthère; ses yeux sont très-brillans, « ses moustaches fournies de soies longues « et roides; il a la queue courte, les pieds « grands et armés d'ongles longs et crochus. « On le trouve dans les montagnes de l'Inde : « on le voit rarement à terre; il se tient « presque toujours sur les arbres, où il fait « son nid et prend les oiseaux, desquels il « se nourrit : il saute aussi légèrement qu'un « singe d'un arbre à l'autre, et avec tant « d'adresse et d'agilité qu'en un instant il « parcourt un grand espace, et qu'il ne fait, « pour ainsi dire que paroître et disparoître. « Il est d'un naturel féroce : cependant il « fuit à l'aspect de l'homme, à moins qu'on « ne l'irrite, surtout en dérangeant sa bauge; « car alors il devient furieux, il s'élance, « mord et déchire, à peu près comme la « panthère. »

La captivité, les bons ou les mauvais traitemens, ne peuvent ni dompter ni adoucir la férocité de cet animal; celui que nous avons vu à la Ménagerie étoit toujours sur le point de s'élancer contre ceux qui l'approchoient : on n'a pu le dessiner ni le décrire qu'à travers la grille de sa loge. On le nourrissoit de chair comme les panthères et les léopards.

Ce serval, ou maraputé du Malabar et des Indes, nous paroît être le même animal que le chat-tigre du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance, qui, selon le témoignage des voyageurs, ressemble au chat par la figure, et au tigre (c'est-à-dire à la panthère ou au léopard) par les taches noires et blanches de son poil. « Cet animal, di- « sent-ils, est quatre fois plus gros qu'un « chat; il est vorace et mange les singes, les « rats, et les autres animaux. »

Par la comparaison que nous avons faite du serval avec le chat-pard décrit par MM. de l'Académie nous n'y avons trouvé d'autres différences que les longues taches du dos et les anneaux de la queue du chat-pard, qui ne sont pas dans le serval; il a seulement ces taches du dos placées plus près que celles des autres parties du corps : mais cette petite disconvenance fait une différence trop légère pour qu'on puisse douter de l'identité d'espèce de ces deux animaux.

L'OCELOT.

L'OCELOT est un animal d'Amérique, féroce et carnassier, que l'on doit placer à côté du jaguar, du couguar, ou immédiatement après; car il en approche pour la grandeur et leur ressemble par le naturel et par la figure. Le mâle et la femelle ont été apportés vivans à Paris par M. Lescot, et on les a vus à la foire Saint-Ovide, au mois de septembre de l'année 1764. Ils venoient des terres voisines de Carthagène, et ils avoient été enlevés tout petits à leur mère au mois d'octobre 1763 : à trois mois d'âge ils étoient déjà devenus assez forts et assez cruels pour tuer et dévorer une chienne qu'on leur avoit donnée pour nourrice; à un an d'âge, lorsque nous les avons vus, ils avoient environ deux pieds de longueur, et il est certain qu'il leur restoit encore à croître, et que probablement ils n'avoient pris alors que la moitié ou les deux tiers de leur entier accroissement. On les montroit sous le nom de *chats-tigres*; mais nous avons rejeté cette dénomination précaire et composée, avec d'autant plus de raison qu'on nous a envoyé sous ce même nom le jaguar, le serval, et le margay, qui cependant sont tous trois différens les uns des autres et différens aussi de celui dont il est ici question.

Le premier auteur qui ait fait mention expresse de cet animal, et d'une manière à le faire reconnoître, est Fabri : il a fait graver les dessins qu'en avoit faits Recchi, et en a composé la description d'après ces mêmes dessins, qui étoient coloriés; il en donne aussi une espèce d'histoire, d'après ce que Grégoire de Bolivar en avoit écrit et lui en avoit raconté. Je fais ces remarques dans la vue d'éclaircir un fait qui a jeté les naturalistes dans une espèce d'erreur, et sur lequel j'avoue que je m'étois trompé comme eux : ce fait est de savoir si les deux animaux dessinés par Recchi, le premier avec le nom de *tlalauhquiocelotl*, et le second avec celui de *tlacoozlotl*, *tlalocelotl*, et ensuite décrits par Fabri comme étant d'espèces différentes, ne sont pas le même animal. On étoit fondé à les regarder et on les regardoit en effet comme différens, quoique les figures soient assez semblables, parce qu'il ne laisse pas d'y avoir des différences dans les noms, et même dans les descriptions. J'avois donc cru que le premier pouvoit être le même que le jaguar, en sorte que, dans la nomenclature de cet animal, j'y ai rapporté le nom mexicain *tlatlauhquiocelotl*. Or, ce nom mexicain ne lui appartient pas; et depuis que nous avons vu les animaux mâle et femelle dont nous parlons ici, je me suis persuadé que les deux qui ont été décrits par Fabri ne sont que ce même animal, dont le premier est le mâle, et le second la femelle. Il falloit un hasard comme celui que nous avons eu, et voir ensemble le mâle et la femelle, pour reconnoître cette petite erreur. De tous les animaux à peau *tigrée*, l'ocelot mâle a certainement la robe la plus belle et la plus élégamment variée; celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs et la régularité du dessin, et celle du jaguar, de la panthère, ou de l'once, en approche encore moins; mais dans l'ocelot femelle les couleurs sont bien plus foibles, et le dessin moins régulier, et c'est cette différence très-apparente qui a pu tromper Recchi, Fabri, et les autres. On verra, en comparant les figures et les descriptions de l'un et de l'autre, que les différences ne laissent pas d'être considérables, et qu'il manque à la robe de la femelle beaucoup de fleurs et d'ornemens qui se trouvent sur celle du mâle.

Lorsque l'ocelot a pris son entier accroissement, il a, selon Grégoire de Bolivar, deux pieds et demi de hauteur sur environ quatre pieds de longueur; la queue, quoique assez longue, ne touche cependant pas la terre lorsqu'elle est pendante, et par conséquent elle n'a guère que deux pieds de longueur. Cet animal est très-vorace; il est en même temps timide : il attaque rarement les hommes, il craint les chiens; et dès qu'il en est poursuivi, il gagne les bois et grimpe sur un arbre : il y demeure, et même y séjourne pour dormir et pour épier le gibier ou le bétail, sur lequel il s'élance dès qu'il le voit à portée. Il préfère le sang à la chair; et c'est par cette raison qu'il détruit un grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de se rassasier en les dévorant, il ne fait que se désaltérer en leur suçant le sang.

Dans l'état de captivité, il conserve ses mœurs; rien ne peut adoucir son naturel féroce, rien ne peut calmer ses mouvemens inquiets; on est obligé de le tenir toujours

L'OCELOT

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chat. *(Cuvier)*

Pl. 58.

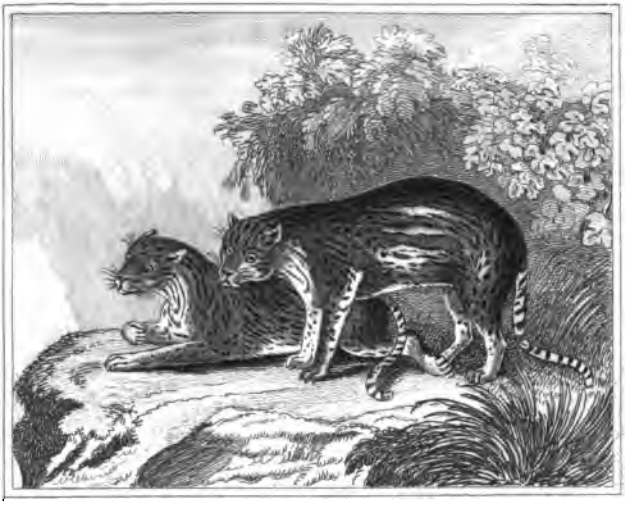

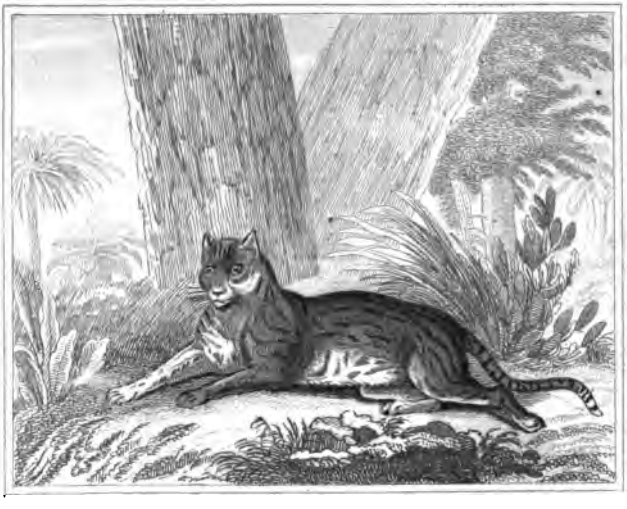

LE MARGAY

Ordre des Carnassiers . . . *id*. . *id*. .

en cage. « A trois mois, dit M. Lescot, « lorsque ces deux petits eurent dévoré leur « nourrice, je les tins en cage, et je les y « ai nourris avec de la viande fraîche, dont « ils mangent sept à huit livres par jour; « ils fraient ensemble, mâle et femelle, « comme nos chats domestiques. Il règne « entre eux une supériorité singulière de la « part du mâle : quelque appétit qu'aient « ces deux animaux, jamais la femelle ne « s'avise de rien prendre que le mâle n'ait « sa saturation, et qu'il ne lui envoie les « morceaux dont il ne veut plus. Je leur « ai donné plusieurs fois des chats vivans; « ils leur sucent le sang jusqu'à ce que mort « s'ensuive, mais jamais ils ne les mangent. « J'avois embarqué pour leur subsistance « deux chevreaux; ils ne mangent d'aucune « viande cuite ni salée [1]. »

Il paroît, par le témoignage de Grégoire de Bolivar, que ces animaux ne produisent ordinairement que deux petits, et celui de M. Lescot semble confirmer ce fait; car il dit aussi qu'on avoit tué la mère avant de prendre les deux petits dont nous venons de parler. Il en est de l'ocelot comme du jaguar, de la panthère, du léopard, du tigre, et du lion : tous ces animaux, remarquables par leur grandeur, ne produisent qu'en petit nombre, au lieu que les chats, qu'on pourroit associer à cette même tribu, produisent en assez grand nombre; ce qui prouve que le plus ou le moins dans la production tient beaucoup plus à la grandeur qu'à la forme.

1. Lettre de M. Lescot, qui a amené ces animaux du continent de Carthagène, à M. de Beost, correspondant de l'Académie des Sciences, en date du 17 septembre 1764.

M. de Beost, qui a bien voulu me communiquer cette lettre, a beaucoup de connoissances en histoire naturelle, et ce ne sera pas la seule occasion que nous aurons de parler des choses dont il nous a fait part.

LE MARGAY.

Le margay est beaucoup plus petit que l'ocelot; il ressemble au chat sauvage par la grandeur et la figure du corps; il a seulement la tête plus carrée, le museau moins court, les oreilles plus arrondies, et la queue plus longue : son poil est aussi plus court que celui du chat sauvage, et il est marqué de bandes, de raies et de taches noires sur un fond de couleur fauve. On nous l'a envoyé de Cayenne sous le nom de *chat-tigre*, et il tient en effet de la nature du chat et de celle du jaguar ou de l'ocelot, qui sont les deux animaux auxquels on a donné le nom de *tigres* dans le nouveau continent. Selon Fernandès, cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement en entier, n'est pas tout à fait si grand que la civette; et selon Marcgrave, dont la comparaison nous paroît plus juste, il est de la grandeur du chat sauvage, auquel il ressemble aussi par les habitudes naturelles, ne vivant que de petit gibier, de volaille, etc. : mais il est très-difficile à apprivoiser, et ne perd même jamais son naturel féroce. Il varie beaucoup pour les couleurs, quoique ordinairement il soit tel que nous le présentons ici. C'est un animal très-commun à la Guiane, au Brésil, et dans toutes les autres provinces de l'Amérique méridionale. Il y a apparence que c'est le même qu'à la Louisiane on appelle *pichou;* mais l'espèce en est moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Si nous faisons la révision de ces animaux cruels, dont la robe est si belle et la nature si perfide, nous trouverons dans l'ancien continent le tigre, la panthère, le léopard, l'once, le serval; et dans le nouveau, le jaguar, l'ocelot, et le margay, qui tous trois ne paroissent être que des diminutifs des premiers, et qui, n'en ayant ni la taille ni la force, sont aussi timides, aussi lâches que les autres sont intrépides et fiers.

Il y a encore un animal de ce genre qui semble différer de tous ceux que nous venons de nommer; les fourreurs l'appellent *guépard*. Nous en avons vu plusieurs peaux, elles ressemblent à celle du lynx par la longueur du poil; mais les oreilles n'étant pas terminées par un pinceau, le guépard n'est point un lynx : il n'est aussi ni panthère ni léopard; il n'a pas le poil court comme ces animaux, et il diffère de tous par une espèce de crinière ou de poil long de quatre ou cinq pouces qu'il porte sur le cou et entre les épaules; il a aussi le poil du ventre long de trois à quatre pouces, et la queue à pro-

portion plus courte que la panthère, le léopard, ou l'once; il est à peu près de la taille de ce dernier animal, n'ayant qu'environ trois pieds et demi de longueur de corps. Au reste, sa robe, qui est d'un fauve très-pâle, est parsemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voisines les unes des autres et plus petites, n'ayant que trois ou quatre lignes de diamètre.

J'ai pensé que cet animal devoit être le même que celui qu'indique Kolbe sous le nom de *loup-tigre;* je cite ici sa description [1], pour qu'on puisse la comparer avec la nôtre. C'est un animal commun dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Tout le jour il se tient dans des fentes de rochers ou dans des trous qu'il se creuse en terre; pendant la nuit il va chercher sa proie : mais comme il hurle en chassant son gibier, il avertit les hommes et les animaux, en sorte qu'il est aisé de l'éviter ou de le tuer. Au reste, il paroît que le mot *guépard* est dérivé de *léopard;* c'est ainsi que les Allemands et les Hollandois appellent le léopard. Nous avons aussi reconnu qu'il y a des variétés dans cette espèce pour le fond du poil et pour la couleur des taches; mais tous les guépards ont le caractère commun des longs poils sous le ventre et de la crinière sur le cou.

Nous devons rapporter à l'article du margay le chat-tigre de Cayenne, dont M. de La Borde parle dans les termes suivans :

« La peau du chat-tigre est, comme celle « de l'once, fort tachetée. Il est un peu « moins gros que le renard, mais il en a « toutes les inclinations. On le trouve com- « munément à Cayenne dans les bois. Il « détruit beaucoup de gibier, tel que les « agoutis, accouchis, perdrix, faisans, et « autres oiseaux, qu'il prend dans leurs « nids quand ils sont jeunes. Il est fort « leste pour grimper sur les arbres, où il « se tient caché. Il ne court pas vite, et « toujours en sautant. Son air, sa marche, « sa manière de se coucher, ressemblent « parfaitement à celles du chat. J'en ai vu « plusieurs dans les maisons de Cayenne, « qu'on tenoit enchaînés; ils se laissoient « un peu toucher sur le dos; mais il leur « reste toujours dans la figure un air féroce. « On ne leur donnoit pour nourriture que « du poisson et de la viande cuite ou crue; « tout autre aliment leur répugne. Ils pro- « duisent en toutes saisons, soit l'été, soit « l'hiver, et font deux petits à la fois dans « des creux d'arbres pourris. »

Il y a un autre chat-tigre, ou plutôt une espèce de chat sauvage, à la Caroline, duquel feu M. Collinson m'a envoyé la notice suivante :

« Le mâle étoit de la grandeur d'un chat « commun; il avoit dix-neuf pouces anglois « du nez à la queue, qui étoit de quatre « pouces de long, et avoit huit anneaux « blancs comme le *mococo*. La couleur étoit « d'un brun clair, mêlé de poils gris; mais « ce qu'il avoit de plus remarquable, sont « les raies noires; assez larges, placées en « forme de rayons tout le long de son corps, « sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la « queue. Le ventre est d'une couleur claire « avec des taches noires; les jambes sont « minces, tachetées de noir. Ses oreilles « avoient une large ouverture; elles étoient « couvertes de poils fins. Il avoit deux larges « taches noires très-remarquables sous les « yeux, de chaque côté du nez; et de là « partie la plus basse de cette tache, joi- « gnant à la lèvre, il part un bouquet de « poils roides et noirs. La femelle est de « taille plus mince : elle étoit toute gris « roussâtre, sans aucune tache sur le dos; « seulement une tache noire sur le ventre, « qui étoit blanc sale. »

1. « Il est de la taille d'un chien ordinaire et « quelquefois plus gros : sa tête est large comme « celle des dogues que l'on fait battre en Angleterre « contre les taureaux; il a les mâchoires grosses, « aussi bien que le museau et les yeux; ses dents « sont fort tranchantes; son poil est frisé comme « celui d'un chien barbet, et tacheté comme celui « du tigre; il a les pattes larges et armées de « grosses griffes, qu'il retire quand il veut, comme « les chats; sa queue est courte.... Il a pour mortels « ennemis le lion, le tigre et le léopard, qui lui « donnent très-souvent la chasse; ils le poursuivent « jusque dans sa tanière, se jettent sur lui, et le « mettent en pièces. » (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, tome III, pages 69 et 70.)

L'animal auquel cet auteur donne le nom de *tigre* est celui que nous avons appelé *léopard*, et celui qu'il nomme *léopard* est la panthère.

LE BIZAAM[1].

M. Vosmaër a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam*, dans une feuille imprimée à Amsterdam en 1771, dont voici l'extrait :

« Sa grandeur est à peu près celle d'un « chat domestique. La couleur dominante « par tout le corps est le gris cendré clair, « rehaussé de taches brunes. Au milieu du « dos règne une raie noire jusqu'à la queue, « qui est à bandes noires et blanches ; mais « la pointe en est noire ou d'un brun très- « foncé. Les pattes de devant et de derrière « sont brunes en dedans et grises tachées « de brun en dehors ; le ventre et la poi- « trine sont d'un gris cendré. Aux deux « côtés de la tête et sur le nez, se voient « des raies brunes ; au bout du nez et sous « les yeux il y a des taches blanches. Les « oreilles, rondes et droites, sont couvertes « de poils courts et gris ; le nez noir, et de « chaque côté sont plusieurs longs poils « bruns et blancs. Les pattes sont armées « de petites griffes blanches et crochues « qui se retirent en dedans.

« Ce joli animal étoit d'un naturel un peu « triste, sans cependant être méchant ; on « le tenoit à la chaîne. Il mangeoit volon- « tiers de la viande, mais surtout des oiseaux « vivans. On ne l'a pas entendu miauler ; « mais quand on le tourmentait, il grom- « meloit et souffloit comme un chat. »

M. Vosmaër dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, et qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de musc ; ainsi ceux qui l'ont appelé *chat musqué* l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap ; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout ; car M. Vosmaër compare le bizaam au margay. « De tous les animaux, dit-il, « que M. de Buffon nous a fait connoître, « le margay de Cayenne est celui qui a le « plus de ressemblance avec le chat bizaam, « quoique en les comparant exactement le « margay ait le museau bien plus menu et « plus pointu ; il diffère aussi beaucoup par « la queue et la figure des taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Vosmaër ; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, et le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire une fois plus petit. D'ailleurs le margay n'a point de raie noire sur le dos ; sa queue est beaucoup moins longue et moins pointue ; et ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay et de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent et l'autre du nouveau.

1. Selon M. Cuvier, cet animal n'est qu'une variété de la genette.

LE CHACAL ET L'ADIVE.

Nous ne sommes pas assuré que ces deux noms désignent deux animaux d'espèces différentes ; nous savons seulement que le chacal est plus grand, plus féroce, plus difficile à apprivoiser que l'adive[1], mais qu'au reste ils paroissent se ressembler à tous égards. Il se pourroit donc que l'adive ne fût que le chacal privé, dont on auroit fait une race domestique plus petite, plus traitable et plus douce que la race sauvage ; car l'adive est au chacal à peu près ce que le bichon ou petit chien barbet est au chien de berger : cependant comme ce fait n'est indiqué que par quelques exemples particuliers, que l'espèce du chacal en général n'est point domestique comme celle du chien, que d'ailleurs il se trouve rarement d'aussi grandes différences dans une espèce libre, nous sommes très-porté à croire que le chacal et l'adive sont réellement deux espèces distinctes. Le loup, le renard, le chacal, et le chien, forment quatre espèces qui, quoique très-voisines les unes des autres, sont néanmoins différentes entre elles. Les variétés

1. J'ai lu dans quelques-unes de nos chroniques de France que, du temps de Charles IX, beaucoup de femmes à la cour avoient des adives au lieu de petits chiens.

dans l'espèce du chien sont en très-grand nombre; la plupart viennent de l'état de domesticité auquel il paroît avoir été réduit de tous les temps. L'homme a créé des races dans cette espèce en choisissant et mettant ensemble les plus grands ou les plus petits, les plus jolis ou les plus laids, les plus velus ou les plus nus, etc.; mais indépendamment de ces races produites par la main de l'homme, il y a dans l'espece du chien plusieurs variétés qui semblent ne dépendre que du climat. Le dogue, le danois, l'épagneul, le chien turc, celui de Sibérie, etc., tirent leur nom du climat d'où ils sont originaires, et ils paroissent être plus différens entre eux que le chacal ne l'est de l'adive : il se pourroit donc que les chacals, sous différens climats, eussent subi des variétés diverses, et cela s'accorde assez avec les faits que nous avons recueillis. Il paroît, par les écrits des voyageurs, qu'il y en a partout de grands et de petits; qu'en Arménie, en Cilicie, en Perse, et dans toute la partie de l'Asie que nous appelons le *Levant*, où cette espèce est très-nombreuse, très-incommode, et très-nuisible, ils sont communément grands comme nos renards; qu'ils ont seulement les jambes plus courtes, et qu'ils sont remarquables par la couleur de leur poil, qui est d'un jaune vif et brillant : c'est pour cela que plusieurs auteurs ont appelé le chacal *loup doré*. En Barbarie, aux Indes orientales, au cap de Bonne-Espérance, et dans les autres provinces de l'Afrique et de l'Asie, cette espèce paroît avoir subi plusieurs variétés; ils sont plus grands dans ces pays plus chauds, et leur poil est plutôt d'un brun roux que d'un beau jaune, et il y en a de couleurs différentes. L'espèce du chacal est donc répandue dans toute l'Asie, depuis l'Arménie jusqu'au Malabar, et se trouve aussi en Arabie, en Barbarie, en Mauritanie, en Guinée et dans les terres du Cap : il semble qu'elle ait été destinée à remplacer celle du loup, qui manque, ou du moins qui est très-rare, dans tous les pays chauds.

Cependant comme l'on trouve des chacals et des adives dans les mêmes terres, comme l'espèce n'a pu être dénaturée par une longue domesticité, et qu'il y a constamment une différence considérable entre ces animaux pour la grandeur et même pour le naturel, nous les regarderons comme deux espèces distinctes, sauf à les réunir lorsqu'il sera prouvé par le fait qu'ils se mêlent et produisent ensemble. Notre présomption sur la différence de ces deux espèces est d'autant mieux fondée qu'elle paroît s'accorder avec l'opinion des anciens. Aristote, après avoir parlé clairement du loup, du renard et de l'hyène, indique assez obscurément deux autres animaux du même genre, l'un sous le nom de *panther* et l'autre sous celui de *thos*. Les traducteurs d'Aristote ont interprété *panther* par *lupus canarius*, et *thos* par *lupus cervarius*; loup-canier, loup-cervier. Cette interprétation indique assez qu'ils regardoient le panther et le thos comme des espèces de loups : mais j'ai fait voir à l'article du lynx que le *lupus cervarius* des Latins n'est point le *thos* des Grecs; ce *lupus cervarius* est le même que le *chaus* de Pline, le même que notre lynx ou loup-cervier, dont aucun caractère ne convient au thos. Homère, en peignant la vaillance d'Ajax, qui seul se précipite sur une foule de Troyens au milieu desquels Ulysse blessé se trouvoit engagé, fait la comparaison d'un lion qui, fondant tout à coup sur des thos attroupés autour d'un cerf aux abois, les disperse et les chasse comme de vils animaux. Le scoliaste d'Homère interprète le mot *thos* par celui de *panther*, qu'il dit être une espece de loup foible et timide : ainsi le thos et le panther ont été pris pour le même animal par quelques anciens Grecs; mais Aristote paroît les distinguer, sans leur donner néanmoins des caractères ou des attributs différens. « Les thos, dit-il, ont toutes les parties internes semblables à celles du loup... « Ils s'accouplent comme les chiens, et produisent deux, trois ou quatre petits, qui « naissent les yeux fermés. Le thos a le corps « et la queue plus longs que le chien, avec « moins de hauteur; et, quoiqu'il ait les jambes plus courtes, il ne laisse pas d'avoir autant de vitesse, parce que, étant souple et « agile, il peut sauter plus loin... Le lion et « le thos sont ennemis, parce que, vivant « tous deux de chair, ils sont forcés de prendre leur nourriture sur le même fonds et « par conséquent de se la disputer... Les « thos aiment l'homme, ne l'attaquent point « et ne le craignent pas beaucoup; ils se « battent contre les chiens et avec le lion; « ce qui fait que dans le même lieu on ne « trouve guère des lions et des thos. Les « meilleurs thos sont ceux qui sont les plus « petits : il y en a deux espèces, quelques-« uns même en font trois. » Voilà tout ce qu'Aristote a dit au sujet des thos, et il en dit infiniment moins sur le panther : on ne trouve qu'un seul passage dans le même chapitre xxxv du sixième livre de son *Histoire des Animaux*. « Le panther, dit-il, produit

LE CHACAL ADIVE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)*

Pl. 59

LE CHACAL MÂLE DU SÉNÉGAL

Ordre des Carnassiers..... *id*..... *id*..

UNIV. OF H.

« quatre petits; ils ont les yeux fermés « comme les petits loups lors de leur nais- « sance. » En comparant ces passages avec celui d'Homère et avec ceux des autres auteurs grecs, il me paroit presque certain que le thos d'Aristote est le grand chacal, et que le panther est le petit chacal ou l'adive. On voit qu'il admet deux espèces de thos, qu'il ne parle du panther qu'une seule fois et pour ainsi dire à l'occasion du thos; il est donc très-probable que ce panther est le thos de la petite espèce; et cette probabilité semble devenir une certitude par le témoignage d'Oppien, qui met le panther au nombre des petits animaux, tels que les loirs et les chats.

Le thos est donc le chacal, et le panther est l'adive; et, soit qu'ils forment deux espèces différentes ou qu'ils n'en fassent qu'une, il est certain que ce que tous les anciens ont dit du thos et du panther convient au chacal et à l'adive, et ne peut s'appliquer à d'autres animaux; et si jusqu'à ce jour la vraie signification de ces noms a été ignorée, s'ils ont toujours été mal interprétés, c'est parce que les traducteurs ne connoissoient pas les animaux, et que les naturalistes modernes, qui les connoissoient peu, n'ont pu les réformer.

Quoique l'espèce du loup soit fort voisine de celle du chien, celle du chacal ne laisse pas de trouver place entre les deux. *Le chacal ou adive,* comme dit Belon, *est bête entre loup et chien.* Avec la férocité du loup il a en effet un peu de la familiarité du chien; sa voix est un hurlement mêlé d'aboiement et de gémissement; il est plus criard que le chien, plus vorace que le loup. Il ne va jamais seul, mais toujours par troupe de vingt, trente ou quarante; ils se rassemblent chaque jour pour faire la guerre et la chasse; ils vivent de petits animaux, et se font redouter des plus puissans par le nombre; ils attaquent toute espèce de bétail ou de volaille presque à la vue des hommes; ils entrent insolemment et sans marquer de crainte dans les bergeries, les étables, les écuries; et lorsqu'ils n'y trouvent pas autre chose, ils dévorent le cuir des harnois, des bottes, des souliers, et emportent les lanières qu'ils n'ont pas le temps d'avaler. Faute de proie vivante, ils déterrent les cadavres des animaux et des hommes: on est obligé de battre la terre sur les sépultures, et d'y mêler de grosses épines pour les empêcher de la gratter et fouir; car une épaisseur de quelques pieds de terre ne suffit pas pour les rebuter; ils travaillent plusieurs ensemble, ils accompagnent de cris lugubres cette exhumation; et, lorsqu'ils sont une fois accoutumés aux cadavres humains, ils ne cessent de courir les cimetières, de suivre les armées, de s'attacher aux caravanes: ce sont les corbeaux des quadrupèdes: la chair la plus infecte ne les dégoûte pas; leur appétit est si constant, si véhément, que le cuir le plus sec est encore savoureux, et que toute peau, que toute graisse, toute ordure animale, leur est également bonne. L'hyène a ce même goût pour la chair pourrie; elle déterre aussi les cadavres, et c'est sur le rapport de cette habitude que l'on a souvent confondu ces deux animaux, quoique très-différens l'un de l'autre. L'hyène est une bête solitaire, silencieuse, très-sauvage, et qui, quoique plus forte et plus puissante que le chacal, n'est pas aussi incommode, et se contente de dévorer les morts sans troubler les vivans; au lieu que tous les voyageurs se plaignent des cris, des vols et des excès du chacal, qui réunit l'impudence du chien à la bassesse du loup, et qui, participant de la nature des deux, semble n'être qu'un odieux composé de toutes les mauvaises qualités de l'un et de l'autre.

LE CHACAL-ADIVE.

La peau de cet animal, donnée au Cabinet du Roi par M. Sonnerat, sous le nom de *renard des Indes*, est celle d'un chacal-adive, comme on peut le voir par celui qui est gravé dans ce volume. Quoique ce dernier ait été fait d'après un dessin envoyé d'Angleterre sans description, on reconnoît toujours dans les caractères l'espèce que l'on retrouve ici dans cette peau, où il y a peu de différences marquées avec l'adive décrit précédemment.

Ce chacal-adive, qui a de longueur vingt-un pouces du nez à l'origine de la queue, et vingt-trois pouces dix lignes suivant la courbure du corps, est un peu plus petit que le renard, et plus léger dans les formes; sa

tête; qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, est longue et menue; le museau est effilé, ce qui lui rend la physionomie fine; les yeux sont grands et les paupières inclinées, comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive sont le fauve, le gris, et le blanc. C'est le mélange de ces trois couleurs, où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête est fauve, mêlée de blanc sur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, et plus brunâtre sur le nez et les mâchoires; le bord des yeux est brunâtre. De l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil et s'étend jusque sur la mâchoire supérieure; celle qui part de l'angle postérieur est étroite et se perd, en s'affoiblissant, dans les joues, sous l'oreille. Le bout du nez et les naseaux, le contour de l'ouverture de la gueule et le bord des paupières sont noirs, ainsi que les grands poils au dessus des yeux, et les moustaches, dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le dessus du cou, la partie supérieure du dos, les épaules et les cuisses, sont de couleur châtaine, mais un peu plus fauve sur le dos et aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant et de derrière est d'un fauve foncé, mais pâle sur le dessus du pied; la face interne est blanche et fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier, qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet. Le plus grand ongle a huit lignes. Le pied de derrière n'a que quatre doigts, et a les ongles plus petits, puisque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles sont un peu courbes et en gouttière. La queue est longue de dix pouces six lignes; elle est étroite à son origine, large et touffue dans sa longueur; sa couleur est un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre et de brun foncé jusqu'à plus d'un pouce de son extrémité, avec quelques taches de même couleur sur la face postérieure. La longueur des poils est de vingt-deux lignes.

L'HYÈNE.

Aristote nous a laissé deux notices au sujet de l'hyène, qui seules suffiroient pour faire reconnoître cet animal et pour le distinguer de tous les autres; néanmoins les voyageurs et les naturalistes l'ont confondu avec quatre autres animaux dont les espèces sont toutes quatre différentes entre elles et différentes de celle de l'hyène. Ces animaux sont le chacal, le glouton, la civette, et le babouin, qui tous quatre sont carnassiers et féroces comme l'hyène, et qui ont chacun quelques petites convenances et quelques rapports particuliers avec elle, lesquels ont donné lieu à la méprise et à l'erreur. Le chacal se trouve à peu près dans le même pays: il approche, comme l'hyène, de la forme du loup; comme elle, il vit de cadavres et fouille les sépultures pour en tirer les corps: c'en est assez pour qu'on les ait pris l'un pour l'autre. Le glouton a la même voracité, la même faim pour la chair corrompue, le même instinct pour déterrer les morts; et quoiqu'il soit d'un climat fort différent de celui de l'hyène et d'une figure aussi très-différente, cette seule convenance de nature a suffi pour que les auteurs les aient confondus. La civette se trouve aussi dans le même pays que l'hyène; elle a, comme elle, de longs poils le long du dos et une ouverture ou fente particulière; caractères singuliers qui n'appartiennent qu'à quelques animaux, et qui ont fait croire à Belon que la civette étoit l'hyène des anciens. Et à l'égard du babouin, qui ressemble encore moins à l'hyène que les trois autres, puisqu'il a des mains et des pieds comme l'homme ou le singe, il n'a été pris pour elle qu'à cause de la ressemblance du nom; l'hyène s'appelle *dubbah* en Barbarie, selon le docteur Shaw, et le babouin se nomme *dabuk*, selon Marmol et Léon l'Africain; et comme le babouin est du même climat, qu'il gratte aussi la terre, et qu'il est à peu près de la forme de l'hyène, ces convenances ont trompé les voyageurs et ensuite les naturalistes qui ont copié les voyageurs; ceux [illegible] qui ont distingué nettement ces deux animaux, n'ont pas laissé de conserver à l'hyène le nom *dabuk*, qui est celui du babouin. L'hyène n'est donc pas le *dabuk* des Arabes, ni le *jesef* ou *sesef* des Africains, comme le disent nos naturalistes; et il ne faut pas non plus la confondre avec le *deeb* de Barbarie.

LA HYÈNE

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Chien. *(Cuvier)*

Pl. 6a.

LA CIVETTE

Ordre des Carnassiers....*id*....*id*.... *Genre* Civette.

UNIV. OF MIC

Mais afin de prévenir pour jamais cette confusion de noms, nous allons donner en peu de mots le précis des recherches que nous avons faites au sujet de ces animaux.

Aristote donne deux noms à l'hyène; communément il l'appelle *hyæna* et quelquefois *glanus :* pour être assuré que ces deux noms ne désignent que le même animal, il suffit de comparer les passages où il en est question. Les anciens Latins ont conservé le nom d'*hyæna*, et n'ont point adopté celui de *glanus :* on trouve seulement dans les Latins modernes le nom de *ganus* ou *gannus*, et celui de *bebus*, pour indiquer l'hyène. Selon Rhasis, les Arabes ont appelé l'hyène *kabo* ou *zabo*, noms qui paroissent dérivés du mot *zeeb*, qui dans leur langue est le nom du *loup*. En Barbarie l'hyène porte le nom de *dubbah*, comme on peut le voir par la courte description que le D. Shaw nous a donnée de cet animal. En Turquie l'hyène se nomme *zirtlam*, selon Nieremberg; en Perse *kaftaar*, suivant Kæmpfer, et *castar*, selon Pietro della Valle : ce sont là les seuls noms qu'on doive appliquer à l'hyène, puisque ce sont les seuls sous lesquels on puisse la reconnoître clairement; il nous paroît cependant très-vraisemblable, quoique moins évident, que le *lycaon* et la *crocute* des Indes et de l'Éthiopie dont parlent les anciens ne sont pas autres que l'hyène. Porphyre dit expressément que la *crocute* des Indes est l'hyène des Grecs; et en effet, tout ce que ceux-ci ont écrit, et même tout ce qu'ils ont dit de fabuleux au sujet du *lycaon* et de la *crocute*, convient à l'hyène, sur laquelle ils ont aussi débité plus de fables que de faits. Mais nous bornerons ici nos conjectures sur ce sujet, afin de ne nous pas trop éloigner de notre objet présent, et parce que nous traiterons dans un discours à part de ce qui regarde les animaux fabuleux et des rapports qu'ils peuvent avoir avec les animaux réels.

Le *panther* des Grecs, le *lupus canarius* de Gaza, le *lupus armenius* des Latins modernes et des Arabes, nous paroissent être le même animal; et cet animal est le chacal, que les Turcs appellent *cical* selon Pollux, *thachal* selon Spon et Wheler; les Grecs modernes, *zachalia;* les Persans, *siechal* ou *schachal;* les Maures de Barbarie, *deeb* ou *jackal*. Nous lui conserverons le nom de *chacal*, qui a été adopté par plusieurs voyageurs; et nous nous contenterons de remarquer ici qu'il diffère de l'hyène non seulement par la grandeur, par la figure, par la couleur du poil, mais aussi par les habitudes naturelles, allant ordinairement en troupe, au lieu que l'hyène est un animal solitaire : les nouveaux nomenclateurs ont appelé le *chacal*, d'après Kæmpfer, *lupus aureus*, parce qu'il a le poil fauve jaune, vif, et brillant.

Le chacal est, comme l'on voit, un animal très-différent de l'hyène. Il en est de même du glouton, qui est une bête du Nord reléguée dans les pays les plus froids, tels que la Laponie, la Russie, la Sibérie; inconnue même dans les régions tempérées, et qui par conséquent n'a jamais habité en Arabie, non plus que dans les autres climats chauds où se trouve l'hyène : aussi en diffère-t-il à tous égards. Le glouton est à peu près de la forme d'un très-gros blaireau; il a les jambes courtes, le ventre presque à terre; cinq doigts aux pieds de devant comme à ceux de derrière, point de crinière sur le cou, le poil noir sur tout le corps, quelquefois d'un fauve brun sur les flancs. Il n'a de commun avec l'hyène que d'être très-vorace. Il n'étoit pas connu des anciens, qui n'avoient pas pénétré fort avant dans les terres du Nord. Le premier auteur qui ait fait mention de cet animal est Olaüs; il l'a appelé *gulo* à cause de sa grande voracité : on l'a ensuite nommé *rosomak* en langue sclavone, *jerff* et *wildffras* en allemand; nos voyageurs françois l'ont appelé *glouton*. Il y a des variétés dans cette espèce aussi bien que dans celle du chacal, dont nous parlerons dans l'histoire particulière de ces animaux; mais nous pouvons assurer d'avance que ces variétés, loin de les rapprocher, les éloignent encore de l'espèce de l'hyène.

La civette n'a de commun avec l'hyène que l'ouverture du sac sous la queue, et la crinière le long du cou et de l'épine du dos; elle en diffère par la figure, par la grandeur du corps, étant de moitié plus petite : elle a les oreilles velues et courtes, au lieu que l'hyène les a longues et nues; elle a de plus les jambes bien plus courtes, cinq doigts à chaque pied, tandis que l'hyène a les jambes longues et n'a que quatre doigts à tous les pieds; la civette ne fouille pas la terre pour en tirer les cadavres : il est donc très-facile de les distinguer l'une de l'autre. A l'égard du babouin, qui est le *papio* des Latins, il n'a été pris pour l'hyène que par une équivoque des noms, à laquelle un passage de Léon l'Africain, copié par Marmol, semble avoir donné lieu. Le *dabuh*, disent ces deux auteurs, *est de la grandeur et de la forme du loup; il tire les corps morts des*

sépultures. La ressemblance de ce nom *dabuh* avec *dubbah*, qui est celui de l'hyène, et cette avidité pour les cadavres commune au *dabuh* et au *dubbah*, les ont fait prendre pour le même animal, quoiqu'il soit dit expressément dans les mêmes passages que nous venons de citer que le *dabuh* a des mains et des pieds comme l'homme; ce qui convient au babouin et ne peut convenir à l'hyène.

On pourroit encore, en jetant les yeux sur la figure du *lupus marinus* de Belon, copiée par Gesner, prendre cet animal pour l'hyène; car cette figure donnée par Belon ressemble beaucoup à celle de notre hyène; mais sa description ne s'accorde point avec la nôtre, en ce qu'il dit que c'est un animal amphibie qui se nourrit de poisson, qui a été vu quelquefois sur les côtes de l'Océan britannique, et que d'ailleurs Belon ne fait aucune mention des caractères singuliers qui distinguent l'hyène des autres animaux. Il se peut que Belon, prévenu que la civette étoit l'hyène des anciens, ait donné la figure de la vraie hyène sous le nom d'un autre animal qu'il a appelé *lupus marinus*, et qui certainement n'est pas l'hyène; car, je le répète, les caractères de l'hyène sont si marqués et même si singuliers, qu'il est fort aisé de ne s'y pas méprendre: elle est peut-être le seul de tous les animaux quadrupèdes qui n'ait, comme je viens de le dire, que quatre doigts tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; elle a, comme le blaireau, une ouverture sous la queue qui ne pénètre pas dans l'intérieur du corps: elle a les oreilles longues, droites, et nues; la tête plus carrée et plus courte que celle du loup; les jambes, surtout celles de derrière, plus longues; les yeux placés comme ceux du chien; le poil du corps et la crinière d'une couleur gris obscur, mêlé d'un peu de fauve et de noir, avec des ondes transversales et noirâtres: elle est de la grandeur du loup, et paroît seulement avoir le corps plus court et plus ramassé.

Cet animal sauvage et solitaire demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes des rochers, ou dans des tanières qu'il se creuse lui-même sous terre: il est d'un naturel féroce; et, quoique pris tout petit, il ne s'apprivoise pas. Il vit de proie comme le loup, mais il est plus fort et paroît plus hardi: il attaque quelquefois les hommes; il se jette sur le bétail, suit de près les troupeaux, et souvent rompt dans la nuit les portes des étables et les clôtures des bergeries: ses yeux brillent dans l'obscurité; et l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour. Si l'on en croit tous les naturalistes, son cri ressemble aux sanglots d'un homme qui vomiroit avec effort, ou plutôt au mugissement du veau, comme le dit Kæmpfer, témoin auriculaire.

L'hyène se défend du lion, ne craint pas la panthère, attaque l'once, laquelle ne peut lui résister: lorsque la proie lui manque, elle creuse la terre avec les pieds et en tire par lambeaux les cadavres des animaux et des hommes que, dans les pays qu'elle habite, on enterre également dans les champs. On la trouve dans presque tous les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie; et il paroît que l'animal appelé *farasse* à Madagascar, qui ressemble au loup par la figure, mais qui est plus grand, plus fort, et plus cruel, pourroit bien être l'hyène.

Il y a peu d'animaux sur lesquels on ait fait autant d'histoires absurdes que sur celui-ci. Les anciens ont écrit gravement que l'hyène étoit mâle et femelle alternativement; que, quand elle portoit, allaitoit, et élevoit ses petits, elle demeuroit femelle pendant toute l'année; mais que l'année suivante elle reprenoit les fonctions du mâle et faisoit subir à son compagnon le sort de la femelle. On voit bien que ce conte n'a d'autre fondement que l'ouverture en forme de fente que le mâle a, comme la femelle, indépendamment des parties propres de la génération, qui, pour les deux sexes, sont dans l'hyène semblables à celles de tous les autres animaux. On a dit qu'elle savoit imiter la voix humaine, retenir le nom des bergers, les appeler, les charmer, les arrêter, les rendre immobiles; faire en même temps courir les bergères, leur faire oublier leur troupeau, les rendre folles d'amour, etc.... Tout cela peut arriver sans l'hyène; et je finis pour qu'on ne me fasse pas le reproche que je vais faire à Pline, qui paroît avoir pris plaisir à compiler et raconter ces fables.

* Nous donnons ici la figure d'une hyène mâle, qui étoit vivante à la foire Saint-Germain, en 1773, parce que celle que nous avions donnée n'étoit pas correcte, par la difficulté qu'eut le dessinateur à la faire mettre en situation de la bien voir. Cette première hyène étoit très-féroce, au lieu que celle dont nous donnons ici la figure, ayant été apprivoisée de jeunesse, étoit fort douce: car, quoique son maître l'irritât souvent avec un bâton pour lui faire hérisser sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paroissoit pas s'en souvenir; elle jouoit avec son maître, qui lui mettoit la

LE ZIBET

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Civette. *(Cuvier)*

Pl. 61.

LA GENETTE

Ordre des Carnassiers... *id...id....*

UNIV. OF

main dans la gueule sans en rien craindre. Au reste, cette hyène étant absolument de la même espèce, et toute semblable à celle dont nous avons donné la description, nous n'avons rien à y ajouter, sinon que cette dernière avoit la queue toute blanche sans aucun mélange d'autre couleur. Elle étoit un peu plus grande que la première; car elle avoit trois pieds deux pouces, mesurée avec un cordeau, du bout du museau à l'origine de la queue. Elle portoit la tête encore plus baissée qu'elle ne paroît l'être dans le dessin. Sa hauteur étoit de deux pieds trois pouces. Son poil étoit blanc, mêlé et rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe dans la partie du sud de l'île Méroé une hyène beaucoup plus grande et plus grosse que celle de Barbarie, et qui a aussi le corps plus long à proportion et le museau plus allongé et plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large. Cet animal est si fort qu'il enlève aisément un homme; et l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène; les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie et de Barbarie, et probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut : c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche; cela dure pendant environ une centaine de pas, et d'une manière si marquée qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on auroit blessé la jambe gauche de derrière.

LA CIVETTE ET LE ZIBET.

La plupart des naturalistes ont cru qu'il n'y avoit qu'une espèce d'animal qui fournît le parfum qu'on appelle la *civette :* nous avons vu deux de ces animaux qui se ressemblent à la vérité par les rapports essentiels de la conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais qui cependant diffèrent l'un de l'autre par un assez grand nombre d'autres caractères, pour qu'on puisse les regarder comme faisant deux espèces réellement différentes. Nous avons conservé au premier de ces animaux le nom de *civette*, et nous avons donné au second celui de *zibet*, pour le distinguer. La civette dont nous donnons ici la figure, nous a paru être la même que la civette décrite par MM. de l'Académie royale des Sciences, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux;* nous croyons aussi qu'elle est la même que celle de Caïus dans Gesner, page 837, et la même encore que celle dont Fabius Columna a donné les figures (tant du mâle que de la femelle) dans l'ouvrage de Jean Faber, qui est la suite de celui de Hernandès.

La seconde espèce, que nous appelons le *zibet*, nous a paru être le même animal que celui qui a été décrit par M. de La Peyronie, sous le nom d'*animal du musc*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1731 : tous deux diffèrent de la civette par les mêmes caractères, tous deux manquent de crinière ou plutôt de longs poils sur l'épine du dos : tous deux ont des anneaux bien marqués sur la queue, au lieu que la civette n'a ni crinière ni anneaux apparens. Il faut avouer cependant que notre zibet et l'animal du musc de M. de La Peyronie ne se ressemblent pas assez parfaitement pour ne laisser aucun doute sur leur identité d'espèce : les anneaux de la queue du zibet sont plus larges que ceux de l'*animal du musc;* il n'a pas un double collier; il a la queue plus courte à proportion du corps; mais ces différences nous paroissent légères, et pourroient bien n'être que des variétés accidentelles auxquelles les civettes doivent être plus sujettes que les autres animaux sauvages, puisqu'on les élève et qu'on les nourrit comme des animaux domestiques dans plusieurs endroits du Levant et des Indes. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre zibet ressemble beaucoup plus à l'animal du musc de M. de La Peyronie qu'à la civette, et que par conséquent on peut les regarder comme des animaux de même espèce, puisqu'il n'est pas même absolument démontré que la civette et le zibet ne soient pas des variétés d'une espèce unique, car nous ne savons pas si ces

animaux ne pourroient pas se mêler et produire ensemble ; et lorsque nous disons qu'ils nous paroissent être d'espèces différentes, ce n'est point un jugement absolu, mais seulement une présomption très-forte, puisqu'elle est fondée sur la différence constante de leurs caractères, et que c'est cette constance des différences qui distingue ordinairement les espèces réelles des simples variétés.

L'animal que nous appelons ici *civette* se nomme *falanoue* à Madagascar, *nzime* ou *nzfusi* à Congo, *kankan* en Éthiopie, *kastor* dans la Guinée. C'est la civette de Guinée : car nous sommes sûrs que celle que nous avons eue avoit été envoyée vivante de Guinée à Saint-Domingue à un de nos correspondans, qui, l'ayant nourrie quelque temps à Saint-Domingue, la fit tuer pour nous l'envoyer plus facilement.

Le zibet est vraisemblablement la civette de l'Asie, des Indes orientales et de l'Arabie, où on la nomme *zebet* ou *zibet*, nom arabe qui signifie aussi le parfum de cet animal, et que nous avons adopté pour désigner l'animal même ; il diffère de la civette en ce qu'il a le corps plus allongé et moins épais, le museau plus délié, plus plat et un peu concave à la partie supérieure ; au lieu que le museau de la civette est plus gros, moins long et un peu convexe. Il a aussi les oreilles plus élevées et plus larges, la queue plus longue et mieux marquée de taches et d'anneaux, le poil beaucoup plus court et plus mollet : point de crinière, c'est-à-dire de poils plus longs que les autres sur le cou ni le long de l'épine du dos ; point de noir au dessous des yeux ni sur les joues ; caractères particuliers et très-remarquables dans la civette. Quelques voyageurs avoient déjà soupçonné qu'il y avoit deux espèces de civettes ; mais personne ne les avoit reconnues assez clairement pour les décrire. Nous les avons vues toutes deux ; et, après les avoir soigneusement comparées, nous les avons jugées d'espèce et peut-être de climat différens.

On a appelé ces animaux *chats musqués* ou *chats-civettes ;* cependant ils n'ont rien de commun avec le chat que l'agilité du corps ; ils ressemblent plutôt au renard, surtout par la tête. Ils ont la robe marquée de bandes et de taches : ce qui les a fait prendre aussi pour de petites panthères par ceux qui ne les ont vus que de loin ; mais ils diffèrent des panthères à tous autres égards. Il y a un animal, qu'on appelle la *genette*, qui est tacheté de même, qui a la tête à peu près de la même forme, et qui porte, comme la civette, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante ; mais la genette est plus petite que nos civettes ; elle a les jambes beaucoup plus courtes et le corps bien plus mince : son parfum est très-foible et de peu de durée ; au contraire, le parfum des civettes est très-fort : celui du zibet est d'une violence extrême, et plus vif encore que celui de la civette. Ces liqueurs odorantes se trouvent dans l'ouverture que ces deux animaux ont auprès des parties de la génération : c'est une humeur épaisse, d'une consistance semblable à celle des pommades, et dont le parfum, quoique très-fort, est agréable au sortir même du corps de l'animal. Il ne faut pas confondre cette matière des civettes avec le musc, qui est une humeur sanguinolente qu'on tire d'un animal tout différent de la civette ou du zibet : cet animal qui produit le musc est une espèce de chevreuil sans bois ou de chèvre sans cornes, qui n'a rien de commun avec les civettes que de fournir, comme elles, un parfum violent.

Ces deux espèces de civettes n'avoient donc jamais été nettement distinguées l'une de l'autre ; toutes deux ont été quelquefois confondues avec les belettes odorantes [1], la genette et le chevreuil du musc ; on les a prises aussi pour l'hyène. Belon, qui a donné une figure et une description de la civette, a prétendu que c'étoit l'hyène des anciens : son erreur est d'autant plus excusable, qu'elle n'est pas sans fondement ; et il est sûr que la plupart des fables que les anciens ont débitées sur l'hyène ont été prises de la civette : les philtres qu'on tiroit de certaines parties de l'hyène, la force de ces philtres pour exciter à l'amour, indiquent assez la vertu stimulante que l'on connoît à la pommade de civette dont on se sert encore à cet effet en Orient. Ce qu'ils ont dit de l'incertitude du sexe dans l'hyène convient encore mieux à la civette ; car le mâle n'a rien d'apparent au dehors que trois ouvertures tout-à-fait pareilles à celles de la femelle, à laquelle il ressemble si fort par ces parties extérieures qu'il n'est guère possible de s'assurer du sexe autrement que par la dissection : l'ouverture au dedans de laquelle se trouve la liqueur ou plutôt l'hu-

1. Aldrovande a dit que la belette odorante, qu'on appelle à la Virginie *cayant*, étoit la civette. (Aldr., *de quadrup. digit.*, p. 342.) Cette erreur a été adoptée par Hans Sloane, qui, dans son *Histoire de la Jamaïque*, dit qu'il y a des civettes à la Virginie.

meur épaisse du parfum est entre les deux autres et sur une même ligne droite qui s'étend de l'os sacrum au pubis.

Une autre erreur qui a fait beaucoup plus de progrès que celle de Belon, c'est celle de Grégoire de Bolivar, au sujet des climats où se trouve l'animal civette : après avoir dit qu'elle est commune aux Indes orientales et en Afrique, il assure positivement qu'elle se trouve aussi, et même en très-grand nombre, dans toutes les parties de l'Amérique méridionale. Cette assertion, qui nous a été transmise par Faber, a été copiée par Aldrovande, et ensuite adoptée par tous ceux qui ont écrit sur la civette : cependant il est certain que les civettes sont des animaux des climats les plus chauds de l'ancien continent, qui n'ont pu passer par le Nord pour aller dans le nouveau, et que réellement et dans le fait il n'y a jamais eu en Amérique d'autres civettes que celles qui y ont été transportées des îles Philippines et des côtes d'Afrique. Comme cette assertion de Bolivar est positive, et que la mienne n'est que négative, je dois donner les raisons particulières par lesquelles on peut prouver la fausseté du fait. Je cite ici les passages de Faber en entier[1], pour qu'on soit en état d'en juger, ainsi que des remarques que je vais faire à ce sujet : 1° La figure donnée par Faber (page 538) lui avoit été laissée par Recchi, sans description[2] : cette figure a pour inscription : *Animal zibethicum americanum;* elle ne ressemble point du tout à la civette ni au zibet, et représente plutôt un blaireau. 2° Faber donne la description et les figures de deux civettes, l'une femelle et l'autre mâle, lesquelles ressemblent à notre zibet; mais ces civettes ne sont pas le même animal[3] que celui de la première figure; et les deux secondes ne représentent point des animaux d'Amérique, mais des civettes de l'ancien continent, que Fabius Columna, confrère de Faber à l'Académie de *Lynœi*, avoit fait dessiner à Naples, et desquelles il lui avoit envoyé la description et les figures. 3° Après avoir cité Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve la civette, Faber finit par admirer la grande mémoire de Bolivar[4], et par dire qu'il a entendu de sa bouche ce récit avec toutes ces circonstances. Ces trois remarques suffiroient seules pour rendre très-suspect le prétendu *animal zibethicum americanum*, aussi bien que les assertions de Faber, empruntées de Bolivar; mais ce qui achève de démontrer l'erreur, c'est que l'on trouve, dans un petit ouvrage de Fernandès sur les animaux d'Amérique, à la fin du volume qui contient l'*Histoire naturelle du Mexique* de Fernandès, de Recchi et de Faber, que l'on trouve, dis-je (chap. XXIV, page 11), un passage qui contredit formellement Bolivar, et où Fernandès assure que la civette n'est point un animal naturel à l'Amérique; mais que de son temps l'on avoit commencé à en amener quelques-unes des îles Philippines à la Nouvelle-Espagne. Enfin, en réunissant ce témoignage positif de Fernandès avec celui de tous les voyageurs, qui disent que les civettes sont en effet très-communes aux îles Philippines, aux Indes orientales, en Afrique, et dont aucun ne dit en avoir vu en Amérique, on ne peut plus douter de ce que nous avons avancé dans notre énumération des animaux des deux continens; et il restera pour certain, quoique tous les naturalistes aient écrit le contraire, que la civette n'est point un animal naturel de l'Amérique, mais un

1. « Hoc animal (zibethicum scilicet) nascitur in « multis Indiæ orientalis atque occidentalis partibus, cujusmodi in orientali sunt provinciæ Bengala, Ceylan, Sumatra, Java major et minor, « Malipur, ac plures aliæ.... In Nova-Hispania vero « sunt provinciæ de Quatemala, Campege, Nicaragua, de Vera-Cruce, Florida, et magna illa insula Sancti-Dominici aut Hispaniola, Cuba, Mantalino, Guadalupa et aliæ.... In regno Peruano « animal hoc magna copia reperitur, in Paraguay, « Tucuman, Chiraguanas, Sancta-Cruce de la Sierra, Yungas, Andes, Chiachiapoias, Quizos, Timana, Novo Regno, et in omnibus provinciis « magno flumine Maragnone confinibus, quæ circa « hoc fere sine numero ad duo leucarum milia sunt « extensæ. Multo adhuc plura ejusmodi animalia « nascuntur in Brasilia, ubi mercatura vel cambium « zibethi sive algaliæ exercitatur. » (*Novæ-Hisp. anim. Nardi Antonii Recchi imagines et nomina, Joanis Fabri Lyncei expositione*, p. 539.)

2. Voici ce que dit Faber dans sa préface, au sujet de ses commentaires sur les animaux dont il va traiter : « Non itaque sis nescius, hos in ani« malia quos modo commentarios edimus, mera « nostra conscriptos esse industria ac conjectura, « ad quasnam animantium nostrorum species illa « reduci possint, quum in autographo, præter nu« dum nomen et exactam picturam, de historia nihil « quidem reperiatur (p. 465). »

3. Faber est obligé de dire lui-même que ces figures ne se ressemblent pas. « Quantum hæc icon « ab illa mexicana differat, ipsa pagina ostendit. « Ego climatis et regionis differentiam plurimum « posse non nego (p. 581). »

4. « Miror profecto Gregorii nostri summam in « animalium perquisitione industriam et tenacissi« mam eorum quæ vidit unquam memoriam. Juro « tibi, mi lector, hæc omnia quæ hactenus ipsius « ab ore et scriptis hausi, et posthac dicturus sum « plura rarioraque illius ipsum ope libri memoriter « descripsisse, et per compendium quodam modo « (quum inter colloquia protractiora et jam plura « afferat) tantum contraxisse (p. 540). »

animal particulier et propre aux climats chauds de l'ancien continent, et qui ne s'est jamais trouvé dans le nouveau qu'après y avoir été transporté. Si je n'eusse pas moi-même été en garde contre ces espèces de méprises qui ne sont que trop fréquentes, nous aurions donné notre civette pour un animal américain, parce qu'elle nous étoit venue de Saint-Domingue; mais ayant recherché le mémoire et la lettre de M. Pagès, qui nous l'avoit envoyée, j'y ai trouvé qu'elle étoit venue de Guinée. J'insiste sur tous ces faits particuliers comme sur autant de preuves du fait général de la différence réelle qui se trouve entre tous les animaux des parties méridionales de chaque continent.

La civette et le zibet sont donc tous deux des animaux de l'ancien continent; elles n'ont entre elles que les différences extérieures que nous avons indiquées ci-devant : celles qui se trouvent dans leurs parties intérieures et dans la structure des réservoirs qui contiennent le parfum ont été si bien indiquées, et les réservoirs eux-mêmes décrits avec tant de soins par MM. Morand et de La Peyronie, que je ne pourrois que répéter ce qu'ils en disent. Et à l'égard de ce qu'il nous reste à exposer au sujet de ces deux animaux, comme ce sont ou des choses qui leur sont communes, ou des faits qu'il seroit bien difficile d'appliquer à l'un plutôt qu'à l'autre, nous avons cru devoir réunir le tout dans un seul et même article.

Les civettes (c'est-à-dire la civette et le zibet, car je me servirai maintenant de ce mot au pluriel pour les indiquer toutes deux); les civettes, dis-je, quoique originaires et natives des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, peuvent cependant vivre dans les pays tempérés et même froids, pourvu qu'on les défende avec soin des injures de l'air, et qu'on leur donne des alimens succulens et choisis; on en nourrit en assez grand nombre en Hollande, où l'on fait commerce de leur parfum. La *civette* faite à Amsterdam est préférée par nos commerçans à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui est ordinairement moins pure : celle qu'on tire de Guinée seroit la meilleure de toutes, si les Nègres, ainsi que les Indiens et les Levantins, ne la falsifioient en y mêlant des sucs végétaux, comme du ladanum, du storax, et d'autres drogues balsamiques et odoriférantes. Pour recueillir ce parfum, ils mettent l'animal dans une cage étroite où il ne peut se tourner; ils ouvrent la cage par le bout, tirent l'animal par la queue, le contraignent à demeurer dans cette situation, en mettant un bâton à travers les barreaux de la cage, au moyen duquel ils gênent les jambes de derrière; ensuite ils font entrer une petite cuiller dans le sac qui contient le parfum; ils râclent avec soin toutes les parois intérieures de ce sac, et mettent la matière qu'ils en tirent dans un vase qu'ils couvrent avec soin. Cette opération se répète deux ou trois fois par semaine. La quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la qualité de la nourriture et de l'appétit de l'animal; il en rend d'autant plus qu'il est mieux et plus délicatement nourri : de la chair crue et hachée, des œufs, du riz, de petits animaux, des oiseaux, de la jeune volaille, et surtout du poisson, sont les mets qu'il faut lui offrir et varier de manière à entretenir sa santé et exciter son goût; il lui faut très-peu d'eau; et, quoiqu'il boive rarement, il urine fréquemment, et l'on ne distingue pas le mâle de la femelle à leur manière de pisser.

Le parfum de ces animaux est si fort, qu'il se communique à toutes les parties de leur corps : le poil en est imbu et le corps pénétré au point que l'odeur s'en conserve long-temps après leur mort, et que de leur vivant l'on ne peut en soutenir la violence, surtout si l'on est renfermé dans le même lieu. Lorsqu'on les échauffe en les irritant, l'odeur s'exalte encore davantage; et si on les tourmente jusqu'à les faire suer, on recueille la sueur, qui est aussi très-parfumée et qui sert à falsifier le vrai parfum, ou du moins à en augmenter le volume.

Les civettes sont naturellement farouches et même un peu féroces; cependant on les apprivoise aisément, au moins assez pour les approcher et les manier sans grand danger. Elles ont les dents fortes et tranchantes, mais leurs ongles sont foibles et émoussés. Elles sont agiles et même légères, quoique leur corps soit assez épais; elles sautent comme les chats, et peuvent aussi courir comme les chiens. Elles vivent de chasse, surprennent et poursuivent les petits animaux, les oiseaux; elles cherchent, comme les renards, à entrer dans les basses-cours pour emporter les volailles. Leurs yeux brillent la nuit, et il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité. Lorsque les animaux leur manquent, elles mangent des racines et des fruits; elles boivent peu et n'habitent pas dans les terres humides; elles se tiennent volontiers dans les sables brûlans et dans les montagnes arides. Elles produisent en

assez grand nombre dans leur climat; mais quoiqu'elles puissent vivre dans les régions tempérées, et qu'elles y rendent, comme dans leur pays natal, leur liqueur parfumée, elles ne peuvent y multiplier. Elles ont la voix plus forte et la langue moins rude que le chat : leur cri ressemble assez à celui d'un chien en colère.

On appelle en françois *civette*, l'humeur onctueuse et parfumée que l'on tire de ces animaux; on l'appelle *zibet* ou *algalia* en Arabie, aux Indes et dans le Levant, où l'on en fait un plus grand usage qu'en Europe. On ne s'en sert presque plus dans notre médecine : les parfumeurs et les confiseurs en emploient encore dans le mélange de leurs parfums. L'odeur de la civette, quoique violente, est plus suave que celle du musc : toutes deux ont passé de mode lorsqu'on a connu l'ambre, ou plutôt dès qu'on a su le préparer, et l'ambre même, qui étoit, il n'y a pas long-temps, l'odeur par excellence, le parfum le plus exquis et le plus noble, a perdu de sa vogue, et n'est plus du goût de nos gens délicats.

* M. de Ladebat a envoyé, en 1772, à M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, une civette vivante. Cet animal avoit été donné par le gouverneur hollandois du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770. Elle fut débarquée à Bordeaux, au mois de novembre 1772. Elle arriva très-foible; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, et au bout de cinq à six mois, elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue et cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver : car elle paroît beaucoup souffrir du froid, et elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée.

LA GENETTE.

La genette est un plus petit animal que les civettes; elle a le corps allongé, les jambes courtes, le museau pointu, la tête effilée, le poil doux et mollet, d'un gris cendré, brillant et marqué de taches noires, rondes et séparées sur les côtés du corps, mais qui se réunissent de si près sur la partie du dos, qu'elles paroissent former des bandes noires continues qui s'étendent tout le long du corps; elle a aussi sur le cou et le long de l'épine du dos une espèce de crinière ou de poil plus long qui forme une bande noire et continue, depuis la tête jusqu'à la queue, laquelle est aussi longue que le corps, et marquée de sept ou huit anneaux alternativement noirs et blancs sur toute sa longueur : les taches noires du cou sont en forme de bandes, et l'on voit au dessous de chaque œil une marque blanche très-apparente. La genette a sous la queue et dans le même endroit que les civettes, une ouverture ou sac dans lequel se filtre une espèce de parfum, mais foible et dont l'odeur ne se conserve pas. Elle est un peu plus grande que la fouine, qui lui ressemble beaucoup par la forme du corps aussi bien que par le naturel et par les habitudes, seulement il paroît qu'on apprivoise la genette plus aisément : Belon dit en avoir vu dans les maisons à Constantinople, qui étoient aussi privées que des chats, et qu'on laissoit courir et aller partout sans qu'elles fissent ni mal ni dégât. On les a appelées *chats de Constantinople, chats d'Espagne, chats-genettes;* elles n'ont cependant rien de commun avec les chats que l'art d'épier et de prendre les souris : c'est peut-être parce qu'on ne les trouve guère que dans le Levant et en Espagne qu'on leur a donné le surnom de leur pays; car le nom même de *genette* ne vient point des langues anciennes, et n'est probablement qu'un nom nouveau pris de quelque lieu planté de genêt, qui, comme l'on sait, est fort commun en Espagne, où l'on appelle aussi *genets* des chevaux d'une certaine race. Les naturalistes prétendent que la genette n'habite que dans les endroits humides et le long des ruisseaux, et qu'on ne la trouve ni sur les montagnes ni dans les terres arides. L'espèce n'en est pas nombreuse, du moins elle n'est pas fort répandue; il n'y en a point en France ni dans aucune autre province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Il lui faut donc un climat chaud pour subsister et se multiplier : néanmoins il ne paroît pas qu'elle se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, car la fossane, qu'on appelle *genette de Madagascar*, est une espèce

différente, de laquelle nous parlerons dans l'article suivant.

La peau de cet animal fait une fourrure légère et très-jolie : les manchons de genette étoient à la mode il y a quelques années, et se vendoient fort cher ; mais, comme on s'est avisé de les contrefaire en peignant de taches noires des peaux de lapins gris, le prix en a baissé des trois quarts, et la mode en est passée.

* J'ai dit, à l'article de la genette, que l'espèce n'en est pas fort répandue ; qu'il n'y en a point en France ni dans aucune autre province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales, et qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de *genettes*, même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides et le bord des ruisseaux.

M. l'abbé Roubaud, auteur de la *Gazette d'Agriculture* et de plusieurs autres ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existoit en France dans son état de liberté ; il m'en a même envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avoit été tuée à Civray en Poitou, et c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

« Depuis trente ans que j'habite la province « de Rouergue, m'écrit M. Delpèche, j'ai « toujours vu les paysans apporter des ge- « nettes mortes, surtout en hiver, chez un « marchand qui m'a dit qu'il y en avoit peu, « mais qu'elles habitoient aux environs de la « ville de Villefranche, et qu'elles demeu- « roient pendant l'hiver dans des terriers, à « peu près comme les lapins. Je pourrois en « envoyer de mortes s'il étoit nécessaire. »

Nous donnons ici la description d'une genette qui nous a paru différer assez de la genette d'Espagne, pour mériter d'être décrite. On la montroit à la foire Saint-Germain en 1772 ; elle étoit farouche et cherchoit à mordre. Son maître la tenoit dans une cage ronde et étroite, en sorte qu'il étoit assez difficile de la dessiner. On ne la nourrissoit que de viande. Elle avoit la physionomie et tous les principaux caractères de la genette, la tête longue et fine, le museau allongé et avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes, le poil de la tête et du corps moucheté, la queue longue et velue. Elle étoit un peu plus grosse que celle d'Espagne, quoiqu'elle fût encore jeune ; car elle avoit grandi assez considérablement en trois ou quatre mois. Nous n'avons pu savoir de quel pays elle venoit ; son maître l'avoit achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif et sans cesse en mouvement, et qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur sur sept pouces et demi de hauteur ; elle avoit le dessous du cou plus fourni de poil que l'autre genette ; celui de tout le corps est aussi plus long : les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts, et même il n'y a point d'anneaux du tout au delà du tiers de la queue : les moustaches sont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues et non droites et saillantes comme dans les chats ou les tigres, le nez noir et les narines très-arquées : au dessus du nez s'étend une raie noire qui se prolonge entre les yeux, laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres ; il y a une tache blanche au dessus de l'œil et une bande blanche au dessous : les oreilles sont noires, mais plus allongées et moins larges à la base que les oreilles de la première genette ; le poil du corps est d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroit former des ondes noires : le dessus du dos est rayé et moucheté de noir ; le reste du corps moucheté de même, mais d'un noir plus foible : le dessous du ventre blanc, les jambes et les cuisses noires, les pattes courtes ; cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs et crochus ; la queue longue de seize pouces, grosse de deux pouces à l'origine : dans le premier tiers de sa longueur, elle est de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs assez mal terminés ; les deux autres tiers de la queue sont tout noirs jusqu'à l'extrémité.

	pi.	po.	lig.
Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil.....	»	1	8
Ouverture d'un angle à l'autre...	»	»	9
Distance entre les angles extérieurs des yeux.....	»	»	11
Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.....	»	»	11
Longueur de l'oreille.....	»	1	5
Largeur à la base.....	»	1	»

LA GENETTE DU SÉNÉGAL

Ordre des Carnassiers. *Famille des* Carnivores. *Tribu des* Digitigrades. *Genre* Civette. *(Cuvier)*

Pl. 62.

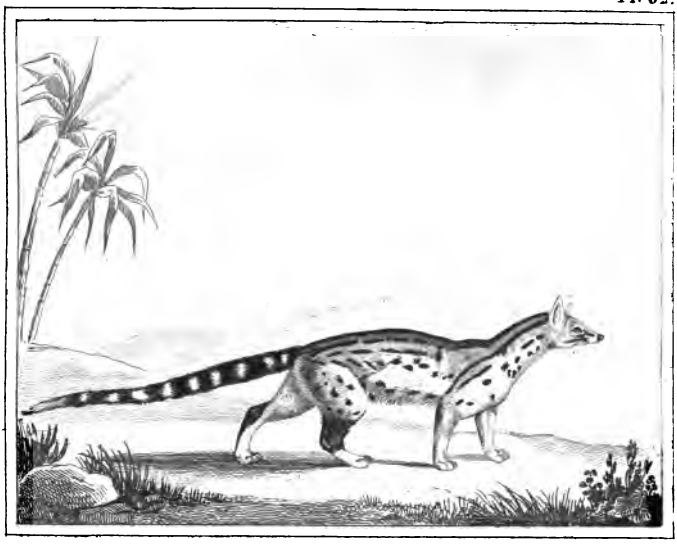

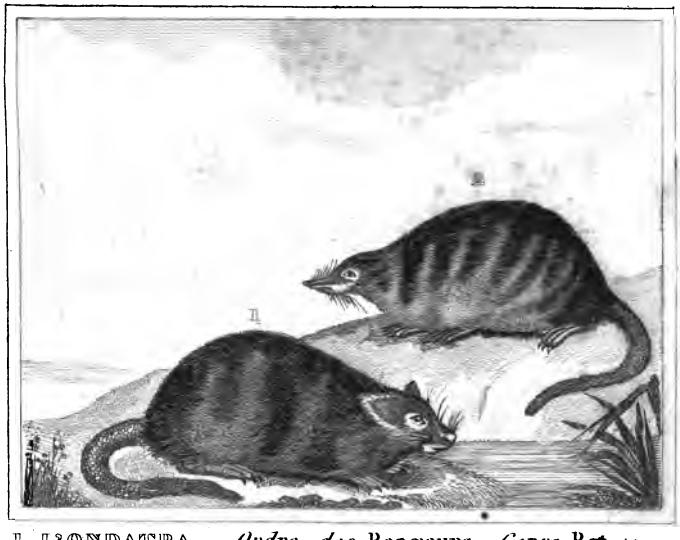

1. L'ONDATRA. *Ordre des* Rongeurs. *Genre* Rat. *(Cuvier)*
2. LE DESMAN. *Ordre des* Carnassiers. *Famille des* Insectivores. *Genre* Desman. *(Cuvier)*

UNIV. OF MICH.

LA GENETTE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE[1].

M. Sonnerat, correspondant du Cabinet, nous a envoyé le dessin d'un animal sous la dénomination de *chat musqué du cap de Bonne-Espérance*, mais qui nous paroît être du genre des genettes. Par la comparaison que nous en avons faite avec celle de la genette de France, déjà donnée dans ce volume, et avec la genette d'Espagne, elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci; cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil, qu'elle a beaucoup plus blanc; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche, tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, sont aussi différemment distribuées; et comme les terres du cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne et de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

1. C'est la même que la genette d'Europe.

L'ONDATRA ET LE DESMAN.

L'ONDATRA et le desman sont deux animaux qu'il ne faut pas confondre, quoiqu'on les ait appelés tous deux *rats musqués*, et qu'ils aient quelques caractères communs; il faut aussi les distinguer du pilori ou rat musqué des Antilles : ces trois animaux sont d'espèces et de climats différens; l'ondatra se trouve en Canada, le desman en Laponie, en Moscovie, et le pilori à la Martinique et dans les autres îles Antilles.

L'ondatra ou rat musqué du Canada diffère du desman, en ce qu'il a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres, les yeux très-apparens et le museau fort court : au lieu que le desman, ou rat musqué de Moscovie, a les pieds de derrière réunis par une membrane, les yeux extrêmement petits, le museau prolongé comme la musaraigne. Tous deux ont la queue plate, et ils diffèrent du pilori ou rat musqué des Antilles, par cette conformation et par plusieurs autres caractères. Le pilori a la queue assez courte, cylindrique comme celle des autres rats, au lieu que l'ondatra et le desman l'ont tous deux fort longue. L'ondatra ressemble, par la tête, au rat d'eau, et le desman à la musaraigne.

On trouve dans les *Mémoires de l'Académie*, année 1725, une description très-ample et très-bien faite de l'ondatra, sous le nom de *rat musqué*. M. Sarrasin, médecin du roi à Québec et correspondant de l'Académie, s'est occupé à disséquer un grand nombre de ces animaux, dans lesquels il a observé des choses singulières. Nous ne pouvons pas douter, en comparant sa description avec la nôtre, que ce rat musqué du Canada dont il a donné la description, ne soit notre ondatra, c'est-à-dire l'animal dont nous donnons ici la figure.

L'ondatra est de la grosseur d'un petit lapin et de la forme d'un rat. Il a la tête courte et semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant et doux avec un duvet fort épais au dessous du premier poil, à peu près comme le castor. Il a la queue longue et couverte de petites écailles, comme celle des autres rats, mais elle est d'une forme différente : la queue des rats communs est à peu près cylindrique et diminue de grosseur depuis l'origine jusqu'à l'extrémité; celle du rat musqué est fort aplatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrémité et un peu plus arrondie au commencement, c'est-à-dire à l'origine : les faces aplaties ne sont pas horizontales, mais verticales; en sorte qu'il semble que la queue ait été serrée et comprimée des deux côtés dans toute sa longueur. Les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes; mais ils sont garnis de longs poils assez serrés qui sup-

pléent en partie l'effet de la membrane et donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes, et non pas nues comme le rat domestique, mais bien couvertes de poils en dehors et en dedans; les yeux grands et de trois lignes d'ouverture: deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure et deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure: ces quatre dents sont très-fortes et lui servent à ronger et à couper le bois.

Les choses singulières que M. Sarrasin a observées dans cet animal sont: 1° la force et la grande expansion du muscle *peaucier*, qui fait que l'animal, en contractant sa peau, peut resserrer son corps et le réduire à un plus petit volume; 2° la souplesse des fausses côtes, qui permet cette contraction du corps, laquelle est si considérable que le rat musqué passe dans des trous où des animaux beaucoup plus petits ne peuvent entrer; 3° la manière dont s'écoulent les urines dans les femelles; car l'urètre n'aboutit point, comme dans les autres quadrupèdes, au dessous du clitoris, mais à une éminence velue située sur l'os pubis; et cette éminence a un orifice particulier qui sert à l'éjection des urines: organisation singulière qui ne se trouve que dans quelques espèces d'animaux, comme les rats et les singes, dont les femelles ont trois ouvertures. On a observé que le castor est le seul des quadrupèdes dans lequel les urines et les excrémens aboutissent également à un réceptacle commun qu'on pourroit comparer au cloaque des oiseaux. Les femelles des rats et des singes sont peut-être les seules qui aient le conduit des urines et l'orifice par où elles s'écoulent absolument séparés des parties de la génération: cette singularité n'est que dans les femelles; car dans les mâles de ces mêmes espèces l'urètre aboutit à l'extrémité de la verge, comme dans toutes les autres espèces de quadrupèdes. M. Sarrasin observe: 4° que les testicules, qui, comme dans les autres rats, sont situés des deux côtés de l'anus, deviennent très-gros dans le temps du rut pour un animal aussi petit: *gros*, dit-il, *comme des noix muscades;* mais qu'après ce temps ils diminuent prodigieusement et se réduisent au point de n'avoir pas plus d'une ligne de diamètre; que non seulement ils changent de volume, de consistance et de couleur, mais même de situation d'une manière marquée. Il en est de même des vésicules séminales, des vaisseaux déférens, etc.: toutes ces parties de la génération s'oblitèrent presque entièrement après la saison des amours. Les testicules, qui dans ce temps étoient au dehors et fort proéminens, rentrent dans l'intérieur du corps; ils sont attachés à la membrane adipeuse, ou plutôt ils y sont enclavés, ainsi que les autres parties dont nous venons de parler. Cette membrane s'étend et s'augmente par la surabondance de la nourriture jusqu'au temps du rut: les parties de la génération, qui semblent être des appendices de cette membrane, se développent, s'étendent, se gonflent, et acquièrent alors toutes leurs dimensions; mais lorsque cette surabondance de nourriture est épuisée par des coïts réitérés, la membrane adipeuse, qui maigrit, se resserre, se contracte et se retire peu à peu du côté des reins; en se retirant elle entraîne avec elle les vaisseaux déférens, les vésicules séminales, les épididymes et les testicules, qui deviennent légers, vides et ridés au point de n'être plus reconnoissables. Il en est de même des vésicules séminales, qui, dans le temps de leur gonflement, ont un pouce et demi de longueur, et ensuite sont réduites, ainsi que les testicules, à une ou deux lignes de diamètre. 5° Les follicules qui contiennent le musc ou le parfum de cet animal sous la forme d'une humeur laiteuse, et qui sont voisins des parties de la génération, éprouvent aussi les mêmes changemens; ils sont très-gros, très-gonflés; leur parfum très-fort, très-exalté et même très-sensible à une assez grande distance, dans le temps des amours; ensuite ils se rident, ils se flétrissent et enfin s'oblitèrent en entier. Ce changement, dans les follicules qui contiennent le parfum, se fait plus promptement et plus complétement que celui des parties de la génération: ces follicules, qui sont communs aux deux sexes, contiennent un lait fort abondant au temps du rut; ils ont des vaisseaux excréteurs qui aboutissent dans le mâle à l'extrémité de la verge, et vers le clitoris dans la femelle, et cette secrétion se fait et s'évacue à peu près au même endroit que l'urine dans les autres quadrupèdes.

Toutes ces singularités, qui nous ont été indiquées par M. Sarrasin, étoient dignes de l'attention d'un habile anatomiste; et l'on ne peut assez le louer des soins réitérés qu'il s'est donnés pour constater ces espèces d'accidens de la nature, et pour voir ces changemens dans toutes leurs périodes. Nous avons déjà parlé de changemens et d'altérations à peu près semblables à celles-ci dans les parties de la génération

du rat d'eau, du campagnol et de la taupe. Voilà donc des animaux quadrupèdes qui, par tout le reste de la conformation, ressemblent aux autres quadrupèdes, desquels cependant les parties de la génération se renouvellent et s'oblitèrent chaque année à peu près comme les laitances des poissons et comme les vaisseaux séminaux du calmar, dont nous avons décrit les changemens, l'anéantissement et la reproduction: ce sont là de ces nuances par lesquelles la nature rapproche secrètement les êtres qui nous paroissent les plus éloignés; de ces exemples rares, de ces *instances* solitaires qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'elles tiennent au système général de l'organisation des êtres, et qu'elles en réunissent les points les plus éloignés. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur les conséquences générales qu'on peut tirer de ces faits singuliers, non plus que sur les rapports immédiats qu'ils ont avec notre théorie de la génération: un esprit attentif les sentira d'avance; et nous aurons bientôt occasion de les présenter avec plus d'avantage, en les réunissant à la masse totale des autres faits qui y sont relatifs.

Comme l'ondatra est du même pays que le castor, que comme lui il habite sur les eaux, qu'il est en petit à peu près de la même figure, de la même couleur et du même poil, on les a souvent comparés l'un à l'autre; on assure même qu'au premier coup d'œil on prendroit un vieux ondatra pour un castor qui n'auroit qu'un mois d'âge; ils diffèrent cependant assez par la forme de la queue, pour qu'on ne puisse s'y méprendre; elle est ovale et plate horizontalement dans le castor; elle est très-allongée et plate verticalement dans l'ondatra. Au reste, ces animaux se ressemblent assez par le naturel et l'instinct. Les ondatras, comme les castors, vivent en société pendant l'hiver; ils font de petites cabanes d'environ deux pieds et demi de diamètre et quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble: ce n'est point, comme les marmottes, pour y dormir pendant cinq ou six mois, c'est seulement pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'air: ces cabanes sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur; des herbes, des joncs entrelacés, mêlés avec de la terre grasse qu'ils pétrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, et ils pratiquent des gradins en dedans pour n'être pas gagnés par l'inondation de celle de la terre. Cette cabane, qui leur sert de retraite, est couverte, pendant l'hiver, de plusieurs pieds de glace et de neige, sans qu'ils en soient incommodés. Ils ne font pas de provision pour vivre, comme les castors; mais ils creusent des puits et des espèces de boyaux au dessous et à l'entour de leur demeure pour chercher de l'eau et des racines. Ils passent ainsi l'hiver fort tristement, quoique en société, car ce n'est pas la saison de leurs amours; ils sont privés, pendant tout ce temps, de la lumière du ciel: aussi, lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges et à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumière du jour, et assomment ou prennent tous ceux qui n'ont pas eu le temps de gagner les galeries souterraines qu'ils se sont pratiquées et qui leur servent de derniers retranchemens, où on les suit encore; car leur peau est précieuse et leur chair n'est pas mauvaise à manger. Ceux qui échappent à la main du chasseur quittent leur habitation à peu près dans ce temps; ils sont errans pendant l'été, mais toujours deux à deux; car c'est le temps des amours. Ils vivent d'herbes et se nourrissent largement des productions nouvelles que leur offre la surface de la terre: la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, se remplit par la surabondance de cette bonne nourriture; les follicules se renouvellent, se remplissent aussi: les parties de la génération se dérident, se gonflent; et c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si forte, qu'elle n'est pas supportable: cette odeur se fait sentir de loin; et, quoique suave pour les Européens, elle déplaît si fort aux sauvages, qu'ils ont appelé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués, qu'ils appellent aussi *rats puans*.

Ils produisent une fois par an, et cinq ou six petits à la fois: la durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été et que les petits sont déjà grands au mois d'octobre, lorsqu'il faut suivre leurs père et mère dans la cabane qu'ils construisent de nouveau tous les ans; car on a remarqué qu'ils ne reviennent point à leurs anciennes habitations. Leur voix est une espèce de gémissement que les chasseurs imitent pour les piper et pour les faire approcher: leurs dents de devant sont si fortes et si propres à ronger, que quand on enferme un de ces animaux dans une caisse de bois dur, il y

fait en très-peu de temps un trou assez grand pour en sortir; et c'est encore une de ces facultés naturelles qu'il a communes avec le castor, que nous n'avons pu garder enfermé qu'en doublant de fer-blanc la porte de sa loge. L'oudatra ne nage ni aussi vite ni aussi long-temps que le castor; il va plus souvent à terre; il ne court pas bien, et marche encore plus mal en se berçant à peu près comme une oie. Sa peau conserve une odeur de musc qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrure; mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabrique des chapeaux.

Ces animaux sont peu farouches, et, en les prenant petits, on peut les apprivoiser aisément; ils sont même très-jolis lorsqu'ils sont jeunes. Leur queue longue et presque nue, qui rend leur figure désagréable, est fort courte dans le premier âge; ils jouent innocemment et aussi lestement que de petits chats; ils ne mordent point [1], et on les nourriroit aisément si leur odeur n'étoit point incommode. L'ondatra et le desman sont, au reste, les seuls animaux des pays septentrionaux qui donnent du parfum: car l'odeur du *castoreum* est très-désagréable; et ce n'est que dans les climats chauds qu'on trouve les animaux qui fournissent le vrai musc, la civette et les autres parfums.

Le desman, ou rat musqué de Moscovie, nous offriroit peut-être des singularités remarquables et analogues à celles de l'ondatra; mais il ne paroît pas qu'aucun naturaliste ait été à portée de l'examiner vivant, ni de le disséquer: nous ne pouvons parler nous-même que de sa forme extérieure, celui qui est au Cabinet du roi ayant été envoyé de Laponie dans un état de dessèchement qui n'a pas permis d'en faire la dissection; je n'ajouterai donc à ce que j'en ai déjà dit que le seul regret de n'en pas savoir davantage.

1. Les rats musqués de Canada, que les Hurons appellent *ondathra*, paissent l'herbe sur terre et le blanc des joncs autour des lacs et des rivières; il y a plaisir à les voir manger et faire leurs petits tours quand ils sont jeunes. J'en avois un très-joli; je le nourrissois du blanc des joncs et d'une certaine herbe semblable au chiendent: je faisois de ce petit animal tout ce que je voulois, sans qu'il me mordit aucunement; aussi n'y sont-ils pas sujets. (*Voyage de Sagard-Théodat;* Paris, 1632; pages 322 et 323). La plante dont M. Sarrasin dit que le rat musqué se nourrit le plus volontiers est le *calamus aromaticus*.

DE LA NATURE

AVERTISSEMENT.

Comme les détails de l'histoire naturelle ne sont intéressans que pour ceux qui s'appliquent uniquement à cette science, et que, dans une exposition aussi longue que celle de l'histoire particulière de tous les animaux, il règne nécessairement trop d'uniformité, nous avons cru que la plupart de nos lecteurs nous sauroient gré de couper de temps en temps le fil d'une méthode qui nous contraint, par des discours dans lesquels nous donnerons nos réflexions sur la nature en général, et traiterons de ses effets en grand. Nous retournerons ensuite à nos détails avec plus de courage; car j'avoue qu'il en faut pour s'occuper continuellement de petits objets dont l'examen exige la plus froide patience, et ne permet rien au génie.

PREMIÈRE VUE.

La nature est le système des lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La nature n'est point une chose, car cette chose serait tout : la nature n'est point un être, car cet être seroit Dieu; mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, et qui, subordonnnée à celle du premier être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement. Cette puissance est de la puissance divine la partie qui se manifeste; c'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage : bien différente de l'art humain, dont les productions ne sont que des ouvrages morts, la nature est elle-même un ouvrage perpétuellement vivant, un ouvrier sans cesse actif qui sait tout employer, qui, travaillant d'après soi-même toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser, le rend inépuisable; le temps, l'espace, et la matière, sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie son but.

Les effets de cette puissance sont les phénomènes du monde : les ressorts qu'elle emploie sont des forces vives que l'espace et le temps ne peuvent que mesurer et limiter sans jamais les détruire; des forces qui se balancent, qui se confondent, qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir : les unes pénètrent et transportent les corps, les autres les échauffent et les animent. L'attraction et l'impulsion sont les principaux instrumens de l'action de cette puissance sur les corps bruts; la chaleur et les molécules organiques vivantes sont les principes actifs qu'elle met en œuvre pour la formation et le développement des êtres organisés.

Avec de tels moyens, que ne peut la nature? Elle pourroit tout si elle pouvoit anéantir et créer; mais Dieu s'est réservé ces deux extrêmes de pouvoir : anéantir et créer sont les attributs de la toute-puissance; altérer, changer, détruire, développer, renouveler, produire, sont le seuls droits qu'il a voulu céder. Ministre de ses ordres irrévocables, dépositaire de ses immuables décrets, la nature ne s'écarte jamais des lois qui lui ont été prescrites; elle n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés, et dans tous ses ouvrages elle présente le sceau de l'Éternel : cette empreinte divine, prototype inaltérable des existences, est le modèle sur lequel elle opère; modèle dont tous les traits sont exprimés en caractères ineffaçables, et prononcés pour jamais; modèle toujours neuf, que le nombre des moules ou des copies, quelque infini qu'il soit, ne fait que renouveler.

Tout a donc été créé, et rien encore ne s'est anéanti; la nature balance entre ces deux limites sans jamais approcher ni de l'une ni de l'autre : tâchons de la saisir dans quelques points de cet espace immense qu'elle

remplit et parcourt depuis l'origine des siècles.

Quels objets! un volume immense de matière qui n'eût formé qu'une inutile, une épouvantable masse, s'il n'eût été divisé en parties séparées par des espaces mille fois plus immenses : mais des milliers de globes lumineux, placés à des distances inconcevables, sont les bases qui servent de fondement à l'édifice du monde; des millions de globes opaques, circulant autour des premiers, en composent l'ordre et l'architecture mouvante. Deux forces primitives agitent ces grandes masses, les roulent, les transportent et les animent; chacune agit à tout instant; et toutes deux, combinant leurs efforts, tracent les zones des sphères célestes, établissent dans le milieu du vide des lieux fixes et des routes déterminées; et c'est du sein même du mouvement que naît l'équilibre des mondes et le repos de l'univers.

La première de ces forces est également répartie; la seconde a été distribuée en mesures inégales. Chaque atome de matière a une même quantité de force d'attraction, chaque globe a une quantité différente de force d'impulsion : aussi est-il des astres fixes et des astres errans; des globes qui ne semblent être faits que pour attirer, et d'autres pour pousser ou pour être poussés; des sphères qui ont reçu une impulsion commune dans le même sens, et d'autres une impulsion particulière; des astres solitaires, et d'autres accompagnés de satellites; des corps de lumière, et des masses de ténèbres; des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée; des comètes qui se perdent dans l'obscurité des profondeurs de l'espace, et reviennent après des siècles se parer de nouveaux feux; des soleils qui paroissent, disparoissent, et semblent alternativement se rallumer et s'éteindre; d'autres qui se montrent une fois, et s'évanouissent ensuite pour jamais. Le ciel est le pays des grands événemens; mais à peine l'œil humain peut-il les saisir; un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde ou d'un système de monde ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint : l'homme, borné à l'atome terrestre sur lequel il végète, voit cet atome comme un monde, et ne voit les mondes que comme des atomes.

Car cette terre qu'il habite, à peine reconnoissable parmi les autres globes, est tout à fait invisible pour les sphères éloignées, est un million de fois plus petite que le soleil qui l'éclaire; et mille fois plus petite que d'autres planètes qui comme elle sont subordonnées à la puissance de cet astre, et forcées à circuler autour de lui. Saturne, Jupiter, Mars, la terre, Vénus, Mercure et le soleil, occupent la petite partie des cieux que nous appelons *notre univers*. Toutes ces planètes avec leurs satellites, entraînées par un mouvement rapide dans le même sens et presque dans le même plan, composent une roue d'un vaste diamètre, dont l'essieu porte toute la charge, et qui, tournant lui-même avec rapidité, a dû s'échauffer, s'embraser et répandre la chaleur et la lumière jusqu'aux extrémités de la circonférence : tant que ces mouvemens dureront (et ils seront éternels, à moins que la main du premier moteur ne s'oppose et n'emploie autant de force pour les détruire qu'il en a fallu pour les créer), le soleil brillera et remplira de sa splendeur toutes les sphères du monde; et comme dans un système où tout s'attire rien ne peut ni se perdre ni s'éloigner sans retour, la quantité de matière restant toujours la même, cette source féconde de lumière et de vie ne s'épuisera, ne tarira jamais; car les autres soleils, qui lancent aussi continuellement leurs feux, rendent à notre soleil tout autant de lumière qu'ils en reçoivent de lui.

Les comètes, en beaucoup plus grand nombre que les planètes, et dépendantes comme elles de la puissance du soleil, présent aussi sur ce foyer commun, en augmentent la charge, et contribuent de tout leur poids à son embrasement : elles font partie de notre univers, puisqu'elles sont sujettes, comme les planètes, à l'attraction du soleil; mais elles n'ont rien de commun entre elles ni avec les planètes dans leur mouvement d'impulsion; elles circulent chacune dans un plan différent, et décrivent des orbes plus ou moins allongés dans des périodes différentes de temps, dont les unes sont de plusieurs années, et les autres de quelques siècles. Le soleil tournant sur lui-même, mais au reste immobile au milieu du tout, sert en même temps de flambeau, de foyer, de pivot, à toutes ces parties de la machine du monde.

C'est par sa grandeur même qu'il demeure immobile, et qu'il régit les autres globes : comme la force a été donnée proportionnellement à la masse, qu'il est incomparablement plus grand qu'aucune des comètes, et qu'il contient mille fois plus de matière que la plus grosse planète, elles ne peuvent ni

le déranger ni se soustraire à sa puissance, qui, s'étendant à des distances immenses, les contient toutes, et lui ramène, au bout d'un temps, celles qui s'éloignent le plus; quelques-unes même à leur retour s'en approchent de si près, qu'après avoir été refroidies pendant des siècles, elles éprouvent une chaleur inconcevable; elles sont sujettes à des vicissitudes étranges par ces alternatives de chaleur et de froid extrêmes, aussi bien que par les inégalités de leur mouvement, qui tantôt est prodigieusement accéléré, et ensuite infiniment retardé : ce sont, pour ainsi dire, des mondes en désordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvemens plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où tout étant constant, la nature peut établir un plan, agir uniformément, et se développer successivement dans toute son étendue. Parmi ces globes choisis entre les astres errans, celui que nous habitons paroît encore être privilégié : moins froid, moins éloigné que Saturne, Jupiter, Mars, il est aussi moins brûlant que Vénus et Mercure, qui paroissent trop voisins de l'astre de lumière.

Aussi avec quelle magnificence la nature ne brille-t-elle pas sur la terre! Une lumière pure, s'étendant de l'orient au couchant, dore successivement les hémisphères de ce globe; un élément transparent et léger l'environne; une chaleur douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie : des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement; des éminences distribuées dans le milieu des terres arrêtent les vapeurs de l'air, rendent ces sources intarissables et toujours nouvelles; des cavités immenses faites pour les recevoir partagent les continens. L'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre : ce n'est point un élément froid et stérile; c'est un nouvel empire aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs confins : si la mer anticipe sur les plages de l'occident, elle laisse à découvert celles de l'orient. Cette masse immense d'eau, inactive par elle-même, suit les impressions des mouvemens célestes; elle balance par des oscillations régulières de flux et reflux; elle s'élève et s'abaisse avec l'astre de la nuit; elle s'élève encore plus lorsqu'il concourt avec l'astre du jour, et que tous deux, réunissant leurs forces dans le temps des équinoxes, causent les grandes marées : notre correspondance avec le ciel n'est nulle part mieux marquée. De ces mouvemens constans et généraux résultent des mouvemens variables et particuliers, des transports de terre, des dépôts qui forment au fond des eaux des éminences semblables à celles que nous voyons sur la surface de la terre; des courans qui, suivant la direction de ces chaînes de montagnes, leur donnent une figure dont tous les angles se correspondent, et coulant au milieu des ondes, comme les eaux coulent sur la terre, sont en effet les fleuves de la mer.

L'air, encore plus léger, plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances; l'action éloignée du soleil et de la lune, l'action immédiate de la mer, celle de la chaleur qui le raréfie, celle du froid qui le condense, y causent des agitations continuelles : les vents sont ses courans; ils poussent, ils assemblent les nuages; ils produisent des météores, et transportent au dessus de la surface aride des continens terrestres les vapeurs humides des plages maritimes; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes; ils troublent les mouvemens de la mer; ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courans, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes : la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables, qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

La terre, élevée au dessus du niveau de la mer, est à l'abri de ses irruptions; sa surface émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'animaux différens, est un lieu de repos, un séjour de délices, où l'homme, placé pour seconder la nature, préside à tous les êtres; seul entre tous capable de connoître et digne d'admirer, Dieu l'a fait spectateur de l'univers et témoin de ses merveilles; l'étincelle divine dont il est animé le rend participant aux mystères divins : c'est par cette lumière qu'il pense et réfléchit; c'est par elle qu'il voit et lit dans le livre du monde, comme dans un exemplaire de la Divinité.

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine : l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance; fait pour adorer le Créateur, il commande à toutes les créatures; vassal du ciel, roi de la terre, il l'ennoblit, la peuple et l'enrichit; il établit entre les êtres vivans l'ordre, la subordination, l'harmonie; il embellit la

nature même, il la cultive, l'étend et la polit, en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose. Voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé, couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties : des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombant de vétusté, d'autres, en plus grand nombre, gisant auprès des premiers, pour pourrir sur des monceaux déjà pourris, étouffent, ensevelissent des germes prêts à éclore. La nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paroît ici dans la décrépitude; la terre, surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre, au lieu d'une verdure florissante, qu'un espace encombré, traversé de vieux arbres chargés de plantes parasites, de lichens, d'agarics, fruits impurs de la corruption : dans toutes les parties basses, des eaux mortes et croupissantes, faute d'être conduites et dirigées; des terrains fangeux, qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabordables, et demeurent également inutiles aux habitans de la terre et des eaux; des marécages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes venimeux et servent de repaire aux animaux immondes. Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes: ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre, ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui, se desséchant et repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière, épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages : l'homme, obligé de suivre les sentiers de la bête farouche, s'il veut les parcourir, contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie, effrayé de leurs rugissemens, saisi du silence même de ces profondes solitudes, rebrousse chemin, et dit : La nature brute est hideuse et mourante; c'est moi, moi seul qui peux la rendre agréable et vivante : desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler; formons-en des ruisseaux, des canaux; employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avoit caché, et que nous ne devons qu'à nous-même; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consommées; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer : bientôt, au lieu du jonc, du nénuphar, dont le crapaud composoit son venin, nous verrons paroître la renoncule, le trèfle, les herbes douces et salutaires; des troupeaux d'animaux bondissans fouleront cette terre jadis impraticable; ils y trouveront une subsistance abondante, une pâture toujours renaissante; ils se multiplieront pour se multiplier encore : servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage; que le bœuf, soumis au joug, emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre; qu'elle rajeunisse par la culture: une nature nouvelle va sortir de nos mains.

Qu'elle est belle cette nature cultivée! que, par les soins de l'homme, elle est brillante et pompeusement parée! Il en fait lui-même le principal ornement; il en est la production la plus noble : en se multipliant, il en multiplie le germe le plus précieux; elle-même aussi semble se multiplier avec lui; il met au jour par son art tout ce qu'elle recéloit dans son sein : que de trésors ignorés! que de richesses nouvelles! Les fleurs, les fruits, les grains perfectionnés, multipliés à l'infini; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre; les espèces nuisibles réduites, confinées, reléguées; l'or, et le fer, plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre; les torrens contenus; les fleuves dirigés, resserrés; la mer soumise, reconnue, traversée d'un hémisphère à l'autre; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde; dans les vallées de riantes prairies, dans les plaines de riches pâturages ou des moissons encore plus riches; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts, les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense, qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités; des routes couvertes et fréquentées, des communications établies partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société; mille autres monumens de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et que de tout temps il partage l'empire avec la nature.

Cependant il ne règne que par droit de

conquête : il jouit plutôt qu'il ne possède ; il ne conserve que par des soins toujours renouvelés : s'ils cessent, tout languit, tout s'altère, tout change, tout rentre sous la main de la nature ; elle reprend ses droits, efface les ouvrages de l'homme, couvre de poussière et de mousse ses plus fastueux monumens, les détruit avec le temps, et ne lui laisse que le regret d'avoir perdu par sa faute ce que ses ancêtres avoient conquis par leurs travaux. Ce temps où l'homme perd son domaine, ces siècles de barbarie pendant lesquels tout périt, sont toujours préparés par la guerre, et arrivent avec la disette et la dépopulation. L'homme, qui ne peut que par le nombre, qui n'est fort que par sa réunion, qui n'est heureux que par la paix, a la fureur de s'armer pour son malheur, et de combattre pour sa ruine ; excité par l'insatiable avidité, aveuglé par l'ambition encore plus insatiable, il renonce aux sentimens d'humanité, tourne toutes ses forces contre lui-même, cherche à s'entre-détruire, se détruit en effet ; et après ces jours de sang et de carnage, lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée, il voit d'un œil triste la terre dévastée, les arts ensevelis, les nations dispersées, les peuples affoiblis, son propre bonheur ruiné, et sa puissance réelle anéantie.

« Grand Dieu ! dont la seule présence soutient la nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers ; vous qui du trône immobile de l'Empyrée voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc et sans confusion ; qui, du sein du repos, reproduisez à chaque instant leurs mouvemens immenses, et seul régissez dans une paix profonde ce nombre infini de cieux et de mondes ; rendez, rendez enfin le calme à la terre agitée ! Qu'elle soit dans le silence ! qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses ! Dieu de bonté, auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent tous les objets de la création ; mais l'homme est votre être de choix ; vous avez éclairé son âme d'un rayon de votre lumière immortelle : comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour ; ce sentiment divin se répandant partout réunira les natures ennemies ; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme, le fer homicide n'armera plus sa main ; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations ; l'espèce humaine, maintenant affoiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau et se multipliera sans nombre ; la nature, accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt avec une nouvelle vie son ancienne fécondité ; et nous, Dieu bienfaiteur, nous la seconderons, nous la cultiverons, nous l'observerons sans cesse pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnoissance et d'admiration. »

SECONDE VUE.

Un individu, de quelque espèce qu'il soit, n'est rien dans l'univers ; cent individus, mille, ne sont encore rien : les espèces sont les seuls êtres de la nature ; êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanens qu'elle, que, pour mieux juger, nous ne considérons plus comme une collection ou une suite d'individus semblables, mais comme un tout indépendant du nombre, indépendant du temps ; un tout toujours vivant, toujours le même ; un tout qui a été compté pour un dans les ouvrages de la création, et qui par conséquent ne fait qu'une unité dans la nature. De toutes ces unités l'espèce humaine est la première ; les autres, de l'éléphant jusqu'à la mite, du cèdre jusqu'à l'hysope, sont en seconde et en troisième ligne ; et quoique différente par la forme, par la substance, et même par la vie, chacune tient sa place, subsiste par elle-même, se défend des autres, et toutes ensemble composent et représentent la nature vivante, qui se maintient et se maintiendra comme elle s'est maintenue : un jour, un siècle, un âge, toutes les portions du temps, ne font pas partie de sa durée ; le temps lui-même n'est relatif qu'aux individus, aux êtres dont l'existence est fugitive ; mais celle des espèces étant constante, leur permanence fait la durée, et leur différence le nombre. Comptons donc les espèces comme nous l'avons fait, donnons-leur à chacune un droit égal à la mense de la nature ; elles lui sont toutes également chères, puisqu'à chacune elle a donné les moyens d'être et de durer tout aussi long-temps qu'elle.

Faisons plus, mettons aujourd'hui l'es-

pèce à la place de l'individu : nous avons vu quel étoit pour l'homme le spectacle de la nature ; imaginons qu'elle en seroit la vue pour un être qui représenteroit l'espèce humaine entière. Lorsque, dans un beau jour de printemps, nous voyons la verdure renaître, les fleurs s'épanouir, tous les germes éclore, les abeilles revivre, l'hirondelle arriver, le rossignol chanter l'amour, le bélier en bondir, le taureau en mugir, tous les êtres vivans se chercher et se joindre pour en produire d'autres, nous n'avons d'autre idée que celle d'une reproduction et d'une nouvelle vie. Lorsque, dans la saison noire du froid et des frimas, l'on voit les natures devenir indifférentes, se fuir au lieu de se chercher ; les habitans de l'air déserter nos climats, ceux de l'eau perdre leur liberté sous des voûtes de glace ; tous les insectes disparoître ou périr ; la plupart des animaux s'engourdir, se creuser des retraites ; la terre se durcir, les plantes se sécher, les arbres dépouillés se courber, s'affaisser sous le poids de la neige et du givre ; tout présente l'idée de la langueur et de l'anéantissement. Mais ces idées de renouvellement et de destruction, ou plutôt ces images de la mort et de la vie, quelque grandes, quelque générales qu'elles nous paroissent, ne sont qu'individuelles et particulières ; l'homme, comme individu, juge ainsi la nature : l'être que nous avons mis à la place de l'espèce la juge plus grandement, plus généralement ; il ne voit dans cette destruction, dans ce renouvellement, dans toutes ces successions, que permanence et durée ; la saison d'une année est pour lui la même que celle de l'année précédente, la même que celle de tous les siècles ; le millième animal dans l'ordre des générations est pour lui le même que le premier animal. Et en effet, si nous vivions, si nous subsistions à jamais, si tous les êtres qui nous environnent subsistoient aussi tels qu'il sont pour toujours, et que tout fût perpétuellement comme tout est aujourd'hui, l'idée du temps s'évanouiroit, et l'individu deviendroit l'espèce.

Eh ! pourquoi nous refuserions-nous de considérer la nature pendant quelques instans sous ce nouvel aspect ? A la vérité, l'homme, en venant au monde, arrive des ténèbres, l'âme aussi nue que le corps ; il naît sans connoissance comme sans défense, il n'apporte que des qualités passives ; il ne peut que recevoir les impressions des objets et laisser affecter ses organes ; la lumière brille long-temps à ses yeux avant que de l'éclairer : d'abord il reçoit tout de la nature et ne lui rend rien ; mais dès que ses sens sont affermis, dès qu'il peut comparer ses sensations, il se réfléchit vers l'univers, il forme des idées, il les conserve, les étend, les combine : l'homme, et surtout l'homme instruit, n'est plus un simple individu, il représente en grande partie l'espèce humaine entière : il a commencé par recevoir de ses pères les connoissances qui leur avoient été transmises par ses aïeux ; ceux-ci, ayant trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité, se sont, pour ainsi dire, identifiés avec leurs neveux ; les nôtres s'identifieront avec nous. Cette réunion dans un seul homme de l'expérience de plusieurs siècles recule à l'infini les limites de son être : ce n'est plus un individu simple, borné, comme les autres, aux sensations de l'instant présent, aux expériences du jour actuel ; c'est à peu près l'être que nous avons mis à la place de l'espèce entière : il lit dans le passé, voit le présent, juge de l'avenir ; et dans le torrent des temps, qui amène, entraîne, absorbe tous les individus de l'univers, il trouve les espèces constantes, la nature invariable. La relation des choses étant toujours la même, l'ordre des temps lui paroît nul ; les lois du renouvellement ne font que compenser à ses yeux celles de sa permanence : une succession continuelle d'êtres, tous semblables entre eux, n'équivaut en effet qu'à l'existence perpétuelle d'un seul de ces êtres.

A quoi donc se rapporte ce grand appareil des générations, cette immense profusion de germes, dont il en avorte mille et mille pour un qui réussit ? qu'est-ce que cette propagation, cette multiplication des êtres, qui, se détruisant et se renouvelant sans cesse, n'offrent toujours que la même scène, et ne remplissent ni plus ni moins la nature ? d'où viennent ces alternatives de mort et de vie, ces lois d'accroissement et de dépérissement, toutes ces vicissitudes individuelles, toutes ces représentations renouvelées d'une seule et même chose ? elles tiennent à l'essence même de la nature, et dépendent du premier établissement de la machine du monde : fixe dans son tout et mobile dans chacune de ses parties, les mouvemens généraux des corps célestes ont produit les mouvemens particuliers du globe de la terre ; les forces pénétrantes dont ces grands corps sont animés, par lesquelles ils agissent au loin et réciproquement les uns sur les autres, animent aussi chaque atome de matière ; et cette propension mutuelle de toutes ces parties les unes vers les autres est le premier lien des

êtres, le principe de la consistance des choses, et le soutien de l'harmonie de l'univers. Les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports : le mouvement de la terre sur son axe ayant partagé en jours et en nuits les espaces de la durée, tous les êtres vivans qui habitent la terre ont leur temps de lumière et leur temps de ténèbres, la veille et le sommeil; une grande portion de l'économie animale, celle de l'action des sens et du mouvement des membres, est relative à cette première combinaison. Y auroit-il des sens ouverts à la lumière dans un monde où la nuit seroit perpétuelle?

L'inclinaison de l'axe de la terre produisant dans son mouvement annuel autour du soleil des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées des *saisons*, tous les êtres végétans ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort. La chute des feuilles et des fruits, le dessèchement des herbes, la mort des insectes, dépendent en entier de cette seconde combinaison : dans les climats où elle n'a pas lieu, la vie des végétaux n'est jamais suspendue; chaque insecte vit son âge : et ne voyons-nous pas sous la ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurie, les arbres continuellement verts, et la nature toujours au printemps?

La constitution particulière des animaux et des plantes est relative à la température générale du globe de la terre, et cette température depend de sa situation, c'est-à-dire de la distance à laquelle il se trouve de celui du soleil : à une distance plus grande, nos animaux, nos plantes, ne pourroient ni vivre ni végéter; l'eau, la sève, le sang, toutes les autres liqueurs, perdroient leur fluidité; à une distance moindre elles s'évanouiroient et se dissiperoient en vapeurs : la glace et le feu sont les élémens de la mort; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie.

Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour l'action et pour le nombre, aux molécules de la lumière qui frappent toute matière et la pénètrent de leur chaleur. Partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure, et se peuple d'animaux : la glace même, dès qu'elle se résout en eau, semble se féconder; cet élément est plus fertile que celui de la terre, il reçoit avec la chaleur le mouvement et la vie. La mer produit à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit, elle produit moins de plantes; et tous ces animaux qui nagent à la surface des eaux, ou qui en habitent les profondeurs, n'ayant pas, comme ceux de la terre, un fonds de subsistance assuré sur les substances végétales, sont forcés de vivre les uns sur les autres; et c'est à cette combinaison que tient leur immense multiplication, ou plutôt leur pullulation sans nombre.

Chaque espèce des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèles à tous leurs descendans. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux détruits par la mort et consumés par le temps; les parties brutes qui étoient entrées dans leur composition retournent à la masse commune de la matière brute : les parties organiques, toujours subsistantes, sont reprises par les corps organisés; d'abord repompées par les végétaux, ensuite absorbées par les animaux qui se nourrissent de végétaux, elles servent au développement, à l'entretien, à l'accroissement et des uns et des autres; elles constituent leur vie, et, circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés. Le fonds des substances vivantes est donc toujours le même; elles ne varient que par la forme, c'est-à-dire par la différence des représentations : dans les siècles d'abondance, dans les temps de la plus grande population, le nombre des hommes, des animaux domestiques, et des plantes utiles, semble occuper et couvrir en entier la surface de la terre; celui des animaux féroces, des insectes nuisibles, des plantes parasites, des herbes inutiles, reparoît et domine à son tour dans les temps de disette et de dépopulation. Ces variations, si sensibles pour l'homme, sont indifférentes à la nature; le ver à soie, si précieux pour lui, n'est pour elle que la chenille du mûrier. Que cette chenille du luxe disparoisse; que d'autres chenilles dévorent les herbes destinées à engraisser nos bœufs; que d'autres enfin minent, avant la récolte, la substance de nos épis; qu'en général l'homme et les espèces majeures dans les animaux soient affamés par les espèces infimes, la nature n'en est ni moins remplie ni moins vivante : elle ne protége pas les unes aux dépens des autres, elle les soutient toutes; mais elle méconnoît le nombre dans les individus; et ne les voit que comme des images successives d'une seule et même empreinte, des ombres fugitives dont l'espèce est le corps.

Il existe donc sur la terre, et dans l'air,

et dans l'eau, une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire : il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de se l'assimiler, qui se détruisent et se renouvellent à chaque instant; et ce nombre de moules ou d'individus, quoique variable dans chaque espèce, est au total toujours le même, toujours proportionné à cette quantité de matière vivante. Si elle étoit surabondante, si elle n'étoit pas, dans tous les temps, également employée et entièrement absorbée par les moules existans, il s'en formeroit d'autres, et l'on verroit paroître des espèces nouvelles, parce que cette matière vivante ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante, et qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés. C'est à cette grande combinaison, ou plutôt à cette invariable proportion, que tient la forme même de la nature.

Et comme son ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, elle se présenteroit toujours sous la même face, et seroit dans tous les temps et sous tous les climats absolument et relativement la même, si son habitude ne varioit pas, autant qu'il est possible, dans toutes les formes individuelles. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanens à jamais; mais toutes les touches accessoires varient : aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre, aucune espèce n'existe sans un grand nombre de variétés. Dans l'espèce humaine, sur laquelle le sceau divin a le plus appuyé, l'empreinte ne laisse pas de varier du blanc au noir, du petit au grand, etc.; le Lapon, le Patagon, l'Hottentot, l'Européen, l'Américain, le Nègre, quoique tous issus du même père, sont bien éloignés de se ressembler comme frères.

Toutes les espèces sont donc sujettes aux différences purement individuelles; mais les variétés constantes, et qui se perpétuent par les générations, n'appartiennent pas également à toutes : plus l'espèce est élevée, plus le type en est ferme, et moins elle admet de ces variétés. L'ordre, dans la multiplication des animaux, étant en raison inverse de l'ordre de grandeur, et la possibilité des différences en raison directe du nombre dans le produit de leur génération, il étoit nécessaire qu'il y eût plus de variétés dans les petits animaux que dans les grands : il y a aussi, et par la même raison, plus d'espèces voisines. L'unité de l'espèce étant plus resserée dans les grands animaux, la distance qui la sépare des autres est aussi plus étendue. Que de variétés et d'espèces voisines accompagnent, suivent ou précèdent l'écureuil, le rat, et les autres petits animaux, tandis que l'éléphant marche seul et sans pair à la tête de tous!

La matière brute qui compose la masse de la terre n'est pas un limon vierge, une substance intacte et qui n'ait pas subi de altérations : tout a été remué par la force des grands et des petits agens; tout a été manié plus d'une fois par la main de la nature. Le globe de la terre a été pénétré par le feu, et ensuite recouvert et travaillé par les eaux; le sable qui en remplit le dedans est une matière vitrée; les lits épais de glaise qui le recouvrent au dehors ne sont que ce même sable décomposé par le séjour des eaux; le roc vif, le granit, le grès, tous les cailloux, tous les métaux, ne sont encore que cette même matière vitrée, dont les parties se sont réunies, pressées ou séparées selon les lois de leur affinité. Toutes ces substances sont parfaitement brutes; elles existent et existeroient indépendamment des animaux et des végétaux; mais d'autres substances en très-grand nombre, et qui paroissent également brutes, tirent leur origine du détriment des corps organisés; les marbres, les pierres à chaux, les graviers, les craies, les marnes, ne sont composés que de débris de coquillages et des dépouilles de ces petits animaux qui, transformant l'eau de la mer en pierre, produisent le corail et tous les madrepores, dont la variété est innombrable et la quantité presque immense. Les charbons de terre, les tourbes, et les autres matières qui se trouvent aussi dans les couches extérieures de la terre, ne sont que le résidu des végétaux plus ou moins détériorés, pourris et consumés. Enfin d'autres matières en moindre nombre, telles que les pierres ponces, les soufres, les mâchefers, les amiantes, les laves, ont été jetées par les volcans, et produites par une seconde action du feu sur les matières premières. L'on peut réduire à ces trois grandes combinaisons tous les rapports des corps bruts et toutes les substances du règne minéral.

Les lois d'affinité par lesquelles les parties constituantes de ces différentes substances se séparent des autres pour se réunir entre elles, et former des matières homogènes, sont les mêmes que la loi générale par laquelle tous les corps célestes agissent les uns sur les autres; elles s'exercent également et dans les

mêmes rapports des masses et des distances : un globule d'eau, de sable ou de métal, agit sur un autre globule, comme le globe de la terre agit sur celui de la lune; et si jusqu'à ce jour l'on a regardé ces lois d'affinité comme différentes de celles de la pesanteur, c'est faute de les avoir bien conçues, bien saisies; c'est faute d'avoir embrassé cet objet dans toute son étendue. La figure, qui, dans les corps célestes, ne fait rien, ou presque rien, à la loi de l'action des uns sur les autres, parce que la distance est très-grande, fait au contraire presque tout lorsque la distance est très-petite ou nulle. Si la lune et la terre, au lieu d'une figure sphérique, avoient toutes deux celle d'un cylindre court, et d'un diamètre égal à celui de leurs sphères, la loi de leur action réciproque ne seroit pas sensiblement altérée par cette différence de figure, parce que la distance de toutes les parties de la lune à celles de la terre n'auroit aussi que très-peu varié; mais si ces mêmes globes devenoient des cylindres très-étendus et voisins l'un de l'autre, la loi de l'action réciproque de ces deux corps paroîtroit fort différente, parce que la distance de chacune de leurs parties entre elles, et relativement aux parties de l'autre, auroit prodigieusement changé : ainsi, dès que la figure entre comme élément dans la distance, la loi paroît varier, quoique au fond elle soit toujours la même.

D'après ce principe, l'esprit humain peut encore faire un pas, et pénétrer plus avant dans le sein de la nature. Nous ignorons quelle est la figure des parties constituantes des corps; l'eau, l'air, la terre, les métaux, toutes les matières homogènes, sont certainement composées de parties élémentaires semblables entre elles, mais dont la forme est inconnue. Nos neveux pourront, à l'aide du calcul, s'ouvrir ce nouveau champ de connoissances, et savoir à peu près de quelle figure sont les élémens des corps; ils partiront du principe que nous venons d'établir, ils le prendront pour base : *Toute matière s'attire en raison inverse du carré de la distance; et cette loi générale ne paroît varier, dans les attractions particulières, que par l'effet de la figure des parties constituantes de chaque substance, parce que cette figure entre comme élément dans la distance.* Lorsqu'ils auront donc acquis, par des expériences réitérées, la connoissance de la loi d'attraction d'une substance particulière, ils pourront trouver par le calcul la figure de ses parties constituantes. Pour le faire mieux sentir, supposons, par exemple, qu'en mettant du vif-argent sur un plan parfaitement poli on reconnoisse, par des expériences, que ce métal fluide s'attire toujours en raison inverse du cube de la distance; il faudra chercher, par des règles de fausse position, quelle est la figure qui donne cette expression, et cette figure sera celle des parties constituantes du vif-argent. Si l'on trouvoit par ces expériences que ce métal s'attire en raison inverse du carré de la distance, il seroit démontré que ses parties constituantes sont sphériques, puisque la sphère est la seule figure qui donne cette loi, et qu'à quelque distance que l'on place des globes la loi de leur attraction est toujours la même.

Newton a bien soupçonné que les affinités chimiques, qui ne sont autre chose que les attractions particulières dont nous venons de parler, se faisoient par des lois assez semblables à celles de la gravitation; mais il ne paroît pas avoir vu que toutes ces lois particulières n'étoient que de simples modifications de la loi générale, et qu'elles n'en paroissoient différentes que parce qu'à une très-petite distance la figure des atomes qui s'attirent fait autant et plus que la masse pour l'expression de la loi, cette figure entrant alors pour beaucoup dans l'élément de la distance.

C'est cependant à cette théorie que tient la connoissance intime de la composition des corps bruts : le fonds de toute matière est le même; la masse et le volume, c'est-à-dire la forme, seroit aussi la même si la figure des parties constituantes étoit semblable. Une substance homogène ne peut différer d'une autre qu'autant que la figure de ses parties primitives est différente : celle dont toutes les molécules sont sphériques doit être spécifiquement une fois plus légère qu'une autre dont les molécules seroient cubiques, parce que les premières, ne pouvant se toucher que par des points, laissent des intervalles égaux à l'espace qu'elles remplissent, tandis que les parties supposées cubiques peuvent se réunir toutes sans laisser le moindre intervalle, et former par conséquent une matière une fois plus pesante que la première. Et quoique les figures puissent varier à l'infini, il paroît qu'il n'en existe pas autant dans la nature que l'esprit pourroit en concevoir; car elle a fixé les limites de la pesanteur et de la légèreté : l'or et l'air sont les deux extrêmes de toute densité; toutes les figures admises, exécutées par la nature, sont donc comprises entre ces deux termes, et toutes celles qui auroient pu produire des substances plus pesantes ou plus légères ont été rejetées.

Au reste, lorsque je parle des figures employées par la nature, je n'entends pas qu'elles soient nécessairement ni même exactement semblables aux figures géométriques qui existent dans notre entendement; c'est par supposition que nous les faisons régulières, et par abstraction que nous les rendons simples. Il n'y a peut-être ni cubes exacts ni sphères parfaites dans l'univers; mais comme rien n'existe sans forme, et que, selon la diversité des substances, les figures de leurs élémens sont différentes, il y en a nécessairement qui approchent de la sphère ou du cube, et de toutes les autres figures régulières que nous avons imaginées: le précis, l'absolu, l'abstrait, qui se présentent si souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, tout s'y fait par nuances, tout s'y combine par approximation. De même, lorsque j'ai parlé d'une substance qui seroit entièrement pleine, parce qu'elle seroit composée de parties cubiques, et d'une autre substance qui ne seroit qu'à moitié pleine, parce que toutes ses parties constituantes seroient sphériques, je ne l'ai dit que par comparaison, et je n'ai pas prétendu que ces substances existassent dans la réalité; car l'on voit par l'expérience des corps transparens, tels que le verre, qui ne laisse pas d'être dense et pesant, que la quantité de matière y est très-petite en comparaison de l'étendue des intervalles; et l'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein.

La considération des forces de la nature est l'objet de la mécanique rationnelle; celui de la mécanique sensible n'est que la combinaison de nos forces particulières, et se réduit à l'art de faire des machines: cet art a été cultivé de tout temps par la nécessité et pour la commodité; les anciens y ont excellé comme nous; mais la mécanique rationnelle est une science née pour ainsi dire de nos jours. Tous les philosophes, depuis Aristote jusqu'à Descartes, ont raisonné comme le peuple sur la nature du mouvement; ils ont unanimement pris l'effet pour la cause: ils ne connoissoient d'autres forces que celle de l'impulsion, encore la connoissoient-ils mal; ils lui attribuoient les effets des autres forces, ils vouloient y ramener tous les phénomènes du monde. Pour que le projet eût été plausible et la chose possible, il auroit au moins fallu que cette impulsion, qu'ils regardoient comme cause unique, fût un effet général et constant qui appartînt à toute matière, qui s'exerçât continuellement dans tous les temps: le contraire leur étoit démontré; ne voyoient-ils pas que dans les corps en repos cette force n'existe pas, que dans les corps lancés son effet ne subsiste qu'un petit temps, qu'il est bientôt détruit par les résistances, que pour le renouveler il faut une nouvelle impulsion, que, par conséquent, bien loin qu'elle soit une cause générale, elle n'est au contraire qu'un effet particulier et dépendant d'effets plus généraux.

Or un effet général est ce qu'on doit appeler une cause; car la cause réelle de cet effet général ne nous sera jamais connue, parce que nous ne connoissons rien que par comparaison, et que l'effet étant supposé général et appartenant également à tout, nous ne pouvons le comparer à rien, ni par conséquent le connoître autrement que par le fait: ainsi l'attraction, ou, si l'on veut, la pesanteur, étant un effet général et commun à toute matière, et démontré par le fait, doit être regardée comme une cause; et c'est à elle qu'il faut rapporter les autres causes particulières et même l'impulsion, puisqu'elle est moins générale et moins constante. La difficulté ne consiste qu'à voir en quoi l'impulsion peut dépendre en effet de l'attraction; si l'on réfléchit à la communication du mouvement par le choc, on sentira bien qu'il ne peut se transmettre d'un corps à un autre que par le moyen du ressort, et l'on reconnoîtra que toutes les hypothèses que l'on a faites sur la transmission du mouvement dans les corps durs ne sont que des jeux de notre esprit, qui ne pourroient s'exécuter dans la nature: un corps parfaitement dur n'est en effet qu'un être de raison, comme un corps parfaitement élastique n'est encore qu'un autre être de raison; ni l'un ni l'autre n'existent dans la réalité, parce qu'il n'y existe rien d'absolu, rien d'extrême, et que le mot et l'idée de parfait n'est jamais que l'absolu ou l'extrême de la chose.

S'il n'y avoit point de ressort dans la matière, il n'y auroit donc nulle force d'impulsion: lorsqu'on jette une pierre, le mouvement qu'elle conserve ne lui a-t-il pas été communiqué par le ressort du bras qui l'a lancée? lorsqu'un corps en mouvement en rencontre un autre en repos, comment peut-on concevoir qu'il lui communique son mouvement, si ce n'est en comprimant le ressort des parties élastiques qu'il renferme, lequel, s'établissant immédiatement après la compression, donne à la masse totale la même force qu'il vient de recevoir? On ne comprend point comment un corps parfaitement dur pourroit admettre cette force, ni con-

cevoir du mouvement; et d'ailleurs il est très-inutile de chercher à le comprendre, puisqu'il n'en existe point de tel. Tous les corps au contraire sont doués de ressort; les expériences sur l'électricité prouvent que sa force élastique appartient généralement à toute matière: quand il n'y auroit donc dans l'intérieur des corps d'autre ressort que celui de cette matière électrique, il suffiroit pour la communication du mouvement; et par conséquent c'est à ce grand ressort, comme effet général, qu'il faut attribuer la cause particulière de l'impulsion.

Maintenant, si nous réfléchissons sur la mécanique du ressort, nous trouverons que sa force dépend elle-même de celle de l'attraction : pour le voir clairement, figurons-nous le ressort le plus simple, un angle solide de fer ou de toute autre matière dure; qu'arrive-t-il lorsque nous le comprimons? nous forçons les parties voisines du sommet de l'angle de fléchir, c'est-à-dire de s'écarter un peu les unes des autres; et dans le moment que la compression cesse, elles se rapprochent et se rétablissent comme elles étoient auparavant. Leur adhérence, de laquelle résulte la cohésion du corps, est, comme l'on sait, un effet de leur attraction mutuelle; lorsque l'on presse le ressort, on ne détruit pas cette adhérence, parce que, quoiqu'on écarte les parties, on ne les éloigne pas assez les unes des autres pour les mettre hors de leur sphère d'attraction mutuelle; et par conséquent, dès qu'on cesse de presser, cette force, qu'on remet, pour ainsi dire, en liberté, s'exerce, les parties séparées se rapprochent, et le ressort se rétablit. Si au contraire, par une pression trop forte, on les écarte au point de les faire sortir de leur sphère d'attraction, le ressort se rompt, parce que la force de la compression a été plus grande que celle de la cohérence, c'est-à-dire plus grande que celle de l'attraction mutuelle qui réunit les parties. Le ressort ne peut donc s'exercer qu'autant que les parties de la matière ont de la cohérence, c'est-à-dire autant qu'elles sont unies par la force de leur attraction mutuelle; et par conséquent le ressort en général qui seul peut produire l'impulsion, et l'impulsion elle-même, se rapportent à la force d'attraction, et en dépendent comme des effets particuliers d'un effet général.

Quelque nettes que me paroissent ces idées, quelque fondées que soient ces vues, je ne m'attends pas à les voir adopter; le peuple ne raisonnera jamais que d'après ses sensations, et le vulgaire des physiciens d'après des préjugés : or il faut mettre à part les unes et renoncer aux autres pour juger de ce que nous proposons. Peu de gens en jugeront donc, et c'est le lot de la vérité; mais aussi très-peu de gens lui suffisent, elle se perd dans la foule; et quoique toujours auguste et majestueuse, elle est souvent obscurcie par de vieux fantômes, ou totalement effacée par des chimères brillantes. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que je vois, que j'entends la nature (peut-être est-elle encore plus simple que ma vue) : une seule force est la cause de tous les phénomènes de la matière brute; et cette force, réunie avec celle de la chaleur, produit les molécules vivantes desquelles dépendent tous les effets des substances organisées.

ANIMAUX SAUVAGES.

LE PÉCARI, OU LE TAJACU.

L'espèce du pécari est l'une des plus nombreuses et des plus remarquables parmi les animaux du Nouveau-Monde. Le pécari ressemble, au premier coup d'œil, à notre sanglier, ou plutôt au cochon de Siam, qui, comme nous l'avons dit, n'est, ainsi que notre cochon domestique, qu'une variété du sanglier ou cochon sauvage; aussi le pécari a-t-il été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique :* cependant il est d'une espèce particulière et qui ne peut se mêler avec celle de nos sangliers ou cochons, comme nous nous en sommes assurés par des essais réitérés, ayant nourri et gardé pendant plus de deux ans un pécari avec des truies sans qu'il ait rien produit. Il diffère encore du cochon par plusieurs caractères essentiels, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : il est de moindre corpulence et plus bas sur ses jambes; il a l'estomac et les intestins différemment conformés; il n'a point de queue; ses soies sont beaucoup plus rudes que celles du sanglier; et enfin il a sur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur, qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle suinte une humeur ichoreuse fort abondante et d'une odeur très-désagréable : c'est de tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps; les civettes, le blaireau, la genette, ont le réservoir de leur parfum au dessous des parties de la génération; l'ondatra, ou rat musqué de Canada, le musc, ou chevreuil de musc, l'ont sous le ventre. La liqueur qui sort de cette ouverture que le pécari a sur le dos est fournie par de grosses glandes que M. Daubenton a décrites avec soin, aussi bien que toutes les autres singularités de conformation qui se trouvent dans cet animal. On en voit aussi une bonne description faite par Tyson dans les *Transactions philosophiques*, n° 153. Je ne m'arrêterai pas à exposer en détail les observations de ces deux habiles anatomistes, et je remarquerai seulement que le docteur Tyson s'étoit trompé en assurant que cet animal avoit trois estomacs, ou, comme le dit Ray, un gésier et deux estomacs. M. Daubenton démontre clairement qu'il n'a qu'un seul estomac, mais partagé par deux étranglemens qui en font paroître trois; qu'il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, et que, par conséquent, on ne doit regarder les deux autres poches que comme des appendices ou plutôt des portions du même estomac, et non pas comme des estomacs différens.

Le pécari pourroit devenir animal domestique comme le cochon : il est à peu près du même naturel; il se nourrit des mêmes alimens : sa chair, quoique plus sèche et moins chargée de lard que celle du cochon, n'est pas mauvaise à manger; elle deviendroit meilleure par la castration. Lorsqu'on veut manger de cette viande, il faut avoir grand soin d'enlever au mâle non seulement les parties de la génération, comme l'on fait au sanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutissent à l'ouverture du dos dans le mâle et dans la femelle : il faut même faire ces opérations au moment qu'on met à mort l'animal; car si l'on attend seulement une demi-heure, sa chair prend une odeur si forte qu'elle n'est plus mangeable.

Les pécaris sont très-nombreux dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale; ils vont ordinairement par troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : ils ont le même instinct que les cochons pour se défendre, et même pour attaquer ceux surtout qui veulent ravir leurs petits; ils se secourent mutuellement, ils enveloppent leurs ennemis, et blessent souvent les chiens et les chasseurs. Dans leur pays natal, ils occupent plutôt les montagnes que les lieux bas; ils ne cherchent pas les marais et la fange comme nos sangliers; ils se tiennent dans les bois, où ils vivent de fruits sauvages, de racines, de graines : ils mangent aussi les serpens, les crapauds, les lézards, qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds. Ils produisent en grand nombre et peut-être plus d'une fois par an; les petits suivent bientôt leur mère, et ne s'en

LE PÉCARI

Ordre des Pachydermes. *Genre* Cochon *(Cuvier)*

Pl. 63.

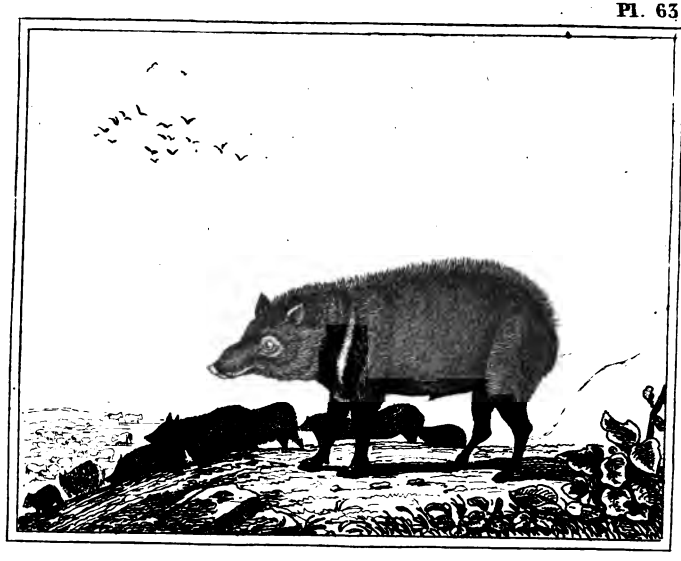

LE POLATOUCHE

Ordre des Rongeurs. *Genre* Ecureuil. *(Cuvier)*

UNIV. OF

séparent que quand ils sont adultes. On les apprivoise, ou plutôt on les prive aisément en les prenant jeunes : ils perdent leur férocité naturelle, mais sans se dépouiller de leur grossièreté; car ils ne connoissent personne, ne s'attachent point à ceux qui les soignent : seulement ils ne font point de mal, et l'on peut, sans inconvénient, les laisser aller et venir en liberté; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte, et n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorsqu'on la leur présente en commun. Ils ont un grognement de colère plus fort et plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier; ils soufflent aussi comme le sanglier lorsqu'on les surprend et qu'on les épouvante brusquement; leur haleine est très-forte; leur poil se hérisse lorsqu'ils sont irrités; il est si rude qu'il ressemble plutôt aux piquans du hérisson qu'aux soies du sanglier.

L'espèce du pécari s'est conservée sans altération et ne s'est point mêlée avec celle du cochon marron; c'est ainsi qu'on appelle le cochon d'Europe transporté et devenu sauvage en Amérique : ces animaux se rencontrent dans les bois et vont même de compagnie sans qu'il en résulte rien; il en est de même du cochon de Guinée, qui s'est aussi multiplié en Amérique, après y avoir été transporté d'Afrique. Le cochon d'Europe, le cochon de Guinée, et le pécari, sont trois espèces qui paroissent être fort voisines, et qui cependant sont distinctes et séparées les unes des autres, puisqu'elles subsistent toutes trois dans le même climat sans mélange et sans altération. Notre sanglier est le plus fort, le plus robuste et le plus redoutable des trois : le pécari, quoique assez féroce, est plus foible, plus pesant, et plus mal armé; ces grandes dents tranchantes qu'on appelle *défenses* sont beaucoup plus courtes que dans le sanglier. Il craint le froid et ne pourroit subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre sanglier ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids : ils n'ont pu ni l'un ni l'autre passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord; ainsi l'on ne doit pas regarder le pécari comme un cochon d'Europe dégénéré ou dénaturé sous le climat d'Amérique; mais comme un animal propre et particulier aux terres méridionales de ce nouveau continent.

Ray et plusieurs autres auteurs ont prétendu que la liqueur du pécari, qui suinte par l'ouverture du dos, est une espèce de musc, un parfum agréable, même au sortir du corps de l'animal; que cette odeur agréable se fait sentir même d'assez loin, et parfume les endroits où il passe et les lieux qu'il habite. J'avoue que nous avons éprouvé mille fois tout le contraire : l'odeur de cette liqueur, au sortir du corps de l'animal, est si désagréable que nous ne pouvions la sentir ni la faire recueillir sans un extrême dégoût; il semble seulement qu'elle devienne moins fétide en se desséchant à l'air; mais jamais elle ne prend l'odeur suave du musc ni le parfum de la civette, et les naturalistes auroient parlé plus juste s'ils l'eussent comparée à celle du *castoreum*.

M. de La Borde dit, dans ses observations, qu'il y a deux espèces de pécari à Cayenne, bien distinctes, et qui ne se mêlent ni ne s'accouplent ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc, et des deux côtés de la mâchoire il y a une tache ronde de poils blancs de la grandeur d'un petit écu : le reste du corps est noir; l'animal pèse environ cent livres. La plus petite espèce a le poil roux, et ne pèse ordinairement que soixante livres.

C'est la grande espèce dont nous avons donné la description et la figure; et à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil et la grandeur du corps, dont parle M. de La Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle.

M. de La Borde dit néanmoins que ceux de la plus grande espèce ne courent pas, comme ceux de la petite, après les chiens et les hommes; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies, ils habitent les montagnes; et lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve constamment dans les endroits bas et marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, et fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers et des insectes. On les chasse sans chiens et en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément et en tuer plusieurs; car ces animaux, au lieu de fuir, se rassemblent, et donnent quelquefois le temps de recharger et de tirer plusieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens, et quelquefois les hommes. Il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, et un seul chien qui s'étoit, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les

chasseurs étoient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, et qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse s'apprivoisent aisément; mais ils ne veulent pas suivre les autres cochons domestiques, et ne se mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté, ils se tiennent souvent dans les marécages, et traversent quelquefois les grandes rivières; ils font beaucoup de ravages dans les plantations. Leur chair, dit-il, est de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domestiques; elle ressemble à celle du lièvre, et n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos : cette glande répand une odeur fétide, qui donneroit un mauvais goût à la viande.

M. de La Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *patira*, et qui se trouve également dans le continent de la Guiane. Je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence. Je le cite dans la vue que M. de La Borde lui-même, ou quelque autre observateur, pourra nous donner des renseignemens plus précis et des descriptions un peu plus détaillées.

« Le patira est de la grosseur du pécari « de la petite espèce; il en diffère par une « ligne de poils blancs qu'il a tout le long « de l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à la « queue.

« Il vit dans les grands bois, dont il ne « sort point. Ces animaux ne vont jamais « en nombreuses troupes, mais seulement « par familles. Ils sont cependant très-com- « muns, ne quittent pas le pays natal. On « les chasse avec des chiens, ou même sans « chiens si l'on ne veut pas s'en servir. « Quand les chiens les poursuivent, ils tien- « nent ferme et se défendent courageusement. « Ils se renferment dans des trous d'arbres « ou dans des creux en terre que les tatous- « kabassous ont creusés, mais ils y entrent à « reculons et autant qu'ils peuvent y tenir; « et si peu qu'on les agace, ils sortent tout « de suite. Et pour les prendre à leur sortie, « on commence par faire une enceinte avec « du branchage; ensuite un des chasseurs se « porte sur le trou, une fourche à la main, « pour les saisir par le cou à mesure qu'un « autre chasseur les fait sortir, et les tue « avec un sabre.

« S'il n'y en a qu'un dans un trou, et que « le chasseur n'ait pas le temps de le pren- « dre, il en bouche la sortie, et est sûr de « retrouver le lendemain son gibier. Sa chair « est bien supérieure à celle des autres co- « chons. On les apprivoise aisément lorsqu'on « les prend petits; mais ils ne peuvent souf- « frir les chiens, qu'ils attaquent à tout mo- « ment. Ils ne font jamais plus de deux pe- « tits à la fois, et toutes les saisons de l'an- « née sont propres à leur génération. Ils se « tiennent toujours dans des marécages, à « moins qu'ils ne soient tout à fait inondés.

« Le poil du patira n'est pas si dur que « celui du sanglier ou même du cochon do- « mestique : ce poil est, comme celui du « pécari, doux et pliant. Les patiras sui- « vent leur maître lorsqu'ils sont apprivoi- « sés; ils se laissent manier par ceux qu'ils « connoissent, et menacent de la tête et « des dents ceux qu'ils ne connoissent pas. »

Je suis maintenant assuré par plusieurs témoignages qu'il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pécaris ou tajacus. La plus grande espèce est celle dont nous avons donné la figure; mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *patira*, et il est en général beaucoup plus petit que le pécari. Les patiras ont, dans leur jeunesse, une bande noire tout le long de l'épine du dos; mais ils deviennent bruns et presque noirs sur tout le corps à mesure qu'ils vieillissent. Les patiras vont, ainsi que les pécaris, par grandes troupes, et on les chasse de même. La seule différence, indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est que le patira a les jambes sensiblement plus menues que le pécari; mais comme ils ne se mêlent point ensemble, quoique habitant les mêmes terres, on doit les regarder comme deux espèces ou du moins comme deux races très-distinctes, et ces deux espèces ou races sont les seules qui soient bien constatées. Il nous est arrivé, pour le Cabinet du Roi, une peau bourrée d'un jeune pécari âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, et dont les couleurs sont bien plus foibles que celles du pécari adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.

LE POLATOUCHE.

Nous avons mieux aimé conserver à cet animal le nom qu'il porte dans son pays natal, que d'adopter les noms vagues et précaires que lui ont donnés les naturalistes; ils l'ont appelé *rat volant, écureuil volant, loir volant, rat de Pont, rat de Scythie,* etc. Nous excluerons tant que nous pourrons de l'histoire naturelle ces dénominations composées, parce que la liste de la nature, pour être vraie, doit être tout aussi simple qu'elle. Le polatouche est d'une espèce particulière, qui se rapproche seulement par quelques caractères de celles de l'écureuil, du loir et du rat; il ne ressemble à l'écureuil que par la grosseur des yeux et par la forme de la queue, qui cependant n'est ni aussi longue ni fournie d'aussi longs poils; il approche plus du loir par la figure du corps, par celle des oreilles, qui sont courtes et nues, par les poils de la queue, qui sont de la même forme et de la même grandeur que ceux du loir; mais il n'est pas, comme lui, sujet à l'engourdissement par l'action du froid. Le polatouche n'est donc ni écureuil, ni rat, ni loir, quoiqu'il participe un peu de la nature de tous trois.

M. Klein est le premier qui ait donné une description exacte de cet animal dans les *Transactions philosophiques*, année 1733; il étoit cependant connu long-temps auparavant. On le trouve également dans les parties septentrionales de l'ancien et du nouveau continent; il est seulement plus commun en Amérique qu'en Europe, où il ne se trouve que rarement, et dans quelques provinces du Nord, telles que la Lithuanie et la Russie. Ce petit animal habite sur les arbres comme l'écureuil; il va de branche en branche; et lorsqu'il saute pour passer d'un arbre à un autre, ou pour traverser un espace considérable, sa peau, qui est lâche et plissée sur les côtés du corps, se tire au dehors, se bande et s'élargit par la direction contraire des pattes de devant qui s'étendent en avant, et de celles de derrière qui s'étendent en arrière dans le mouvement du saut. La peau ainsi tendue et tirée en dehors de plus d'un pouce, augmente d'autant la surface du corps, sans en accroître la masse, et retarde par conséquent l'accélération de la chute, en sorte que d'un seul saut l'animal arrive à une assez grande distance : ainsi ce mouvement n'est point un vol comme celui des oiseaux, ni un voltigement comme celui des chauves-souris, qui se font tous deux en frappant l'air par des vibrations réitérées : c'est un simple saut, dans lequel tout dépend de la première impulsion, dont le mouvement est seulement prolongé et subsiste plus long-temps, parce que le corps de l'animal, présentant une plus grande surface à l'air, éprouve une plus grande résistance et tombe plus lentement. On peut voir le détail de la mécanique et du jeu de cette extension singulière de la peau, qui n'appartient qu'au polatouche, et qui ne se trouve dans aucun autre animal : ce seul caractère suffiroit donc pour le distinguer de tous les autres écureuils, rats ou loirs; mais les choses même les plus singulières de la nature sont-elles jamais uniques? devroit-on s'attendre à trouver dans le même genre un autre animal avec une pareille peau, et dont les prolongemens s'étendent non seulement d'une jambe à l'autre, mais de la tête à la queue? Cet animal, dont la figure et la description nous ont été données par Seba, sous le nom d'*écureuil volant de Virginie*, paroît assez différent du polatouche pour constituer une autre espèce : cependant nous ne nous presserons pas de prononcer sur sa nature; il est probable que c'est un animal dont l'espèce est réellement existante, et différente de celle du polatouche; mais ce pourroit être aussi une simple variété dans cette espèce; et peut-être enfin n'est-ce qu'une production accidentelle ou une monstruosité : car aucun voyageur, aucun naturaliste n'a fait mention de cet animal : Seba est le seul qui l'ait vu dans le cabinet de *Vincent;* et je me défie toujours de ces descriptions faites dans des cabinets d'après des animaux que souvent on ajuste pour les rendre plus extraordinaires.

Nous avons vu et gardé long-temps le polatouche vivant; il a été bien indiqué par les voyageurs. Sagard-Théodat, Jean de Laët, Fernandès, La Hontan, Denys, en ont tous fait mention, ainsi que MM. Catesby, Dumont, Le Page du Pratz, etc.; et MM. Klein, Seba et Edwards en ont donné de bonnes descriptions avec la figure. Ce que nous avons vu nous-même de cet animal s'accorde très-bien avec ce qu'ils en disent : communément il est plus petit que l'écu-

reuil ; celui que nous avons eu ne pesoit guère que deux onces, c'est-à-dire autant qu'une chauve-souris de la moyenne espèce ; et l'écureuil pèse huit ou neuf onces. Cependant il y en a de plus grands : nous avons une peau de polatouche qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire.

Le polatouche approche en quelque sorte de la chauve-souris par cette extension de la peau qui dans le saut réunit les jambes de devant à celles de derrière, et qui lui sert à se soutenir en l'air ; il paroît aussi lui ressembler un peu par le naturel : car il est tranquille, et pour ainsi dire endormi pendant le jour ; il ne prend de l'activité que le soir. Il est très-facile à apprivoiser ; mais il est en même temps sujet à s'enfuir, et il faut le garder dans une cage, ou l'attacher avec une petite chaîne. On le nourrit de pain, de fruits, de graines ; il aime surtout les boutons et les jeunes pousses du pin et du bouleau ; il ne cherche point les noix et les amandes comme les écureuils. Il se fait un lit de feuilles dans lequel il s'ensevelit, et où il demeure tout le jour ; il n'en sort que la nuit, et quand la faim le presse. Comme il a peu de vivacité, il devient aisément la proie des martes et des autres animaux qui grimpent sur les arbres : aussi l'espèce subsistante est-elle en très-petit nombre, quoiqu'il produise ordinairement trois ou quatre petits.

LE PETIT-GRIS.

On trouve dans les parties septentrionales de l'un et de l'autre continent l'animal que nous donnons ici sous le nom de *petit-gris ;* il ressemble beaucoup à l'écureuil, et n'en diffère à l'extérieur que par les caractères suivans : il est plus grand que l'écureuil ; il n'a pas le poil roux, mais d'un gris plus ou moins foncé ; les oreilles sont dénuées de ces longs poils qui surmontent l'extrémité de celles de l'écureuil. Ces différences, qui sont constantes, paroissent suffisantes pour constituer une espèce particulière, à laquelle nous avons donné le nom de *petit-gris*, parce que l'on connoît sous ce même nom la fourrure de cet animal. Plusieurs auteurs prétendent que les petits-gris d'Europe sont différens de ceux d'Amérique ; que ces petits-gris d'Europe sont des écureuils de l'espèce commune, dont la saison change seulement la couleur dans le climat de notre nord. Sans vouloir nier absolument ce dernier fait, qui cependant ne nous paroît pas assez constaté, nous regardons le petit-gris d'Europe et celui d'Amérique comme le même animal, et comme une espèce distincte et séparée de celle de l'écureuil commun : car on trouve dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de l'Europe nos écureuils ; ils y sont de la même grosseur et de la même couleur, c'est-à-dire d'un rouge ou roux plus ou moins vif, selon la température du pays ; et en même temps on y voit d'autres écureuils qui sont plus grands, et dont le poil est gris ou noirâtre dans toutes les saisons. D'ailleurs la fourrure de ces petits-gris est beaucoup plus fine et plus douce que celle de nos écureuils : ainsi nous croyons pouvoir assurer que ce sont des animaux dont les différences étant constantes, les espèces, quoique voisines, ne se sont pas mêlées, et doivent par conséquent avoir chacune leur nom. M. Regnard dit affirmativement que les petits-gris de Laponie sont les mêmes animaux que nos écureuils de France : ce témoignage est si positif, qu'il seroit suffisant, s'il n'étoit pas contredit par d'autres témoignages ; mais M. Regnard, qui nous a donné d'excellentes pièces de théâtre, ne s'étoit pas fort occupé d'histoire naturelle, et il n'a pas demeuré assez long-temps en Laponie pour avoir vu de ses yeux les écureuils changer de couleur. Il est vrai que des naturalistes, entre autres M. Linnæus, ont écrit que dans le Nord le poil de l'écureuil change de couleur en hiver. Cela peut être vrai : car les lièvres, les loups, les belettes changent aussi de couleur dans ce climat ; mais c'est du fauve ou du roux au blanc que se fait ce changement, et non pas du fauve ou du roux au gris cendré. Et pour ne parler que de l'écureuil, M. Linnæus, dans le *Fauna suecica*, dit : *Æstate ruber, hieme incanus ;* il change donc du rouge au blanc ; ou plutôt du roux au blanchâtre ; et nous ne croyons pas que cet auteur ait eu de fortes raisons pour substituer, comme il l'a fait, à ce mot *incanus* celui de *cinereus*, qui se trouve dans sa dernière édition du *Systema Naturæ*. M. Klein assure au contraire que les écu-

LE PETIT GRIS

Ordre des Rongeurs *Genre* Ecureuil. *(Cuvier)*

Pl. 64

LE PETIT GRIS DE SIBÉRIE

Ordre des Rongeurs. *Genre* Ecureuil. *(Cuvier)*

UNIV. OF MIC

reuils, autour de Dantzick, sont rouges en hiver comme en été, et qu'il y en a communément en Pologne de gris et de noirâtres qui ne changent pas plus de couleur que les roux. Ces écureuils gris et noirâtres se retrouvent en Canada et dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique. Ainsi nous nous croyons fondé à regarder le petit-gris, ou, si l'on veut, l'écureuil gris, comme un animal commun aux deux continens, et d'une espèce différente de celle de l'écureuil ordinaire.

D'ailleurs nous ne voyons pas que les écureuils, qui sont en assez grand nombre dans nos forêts, se réunissent en troupes : nous ne voyons pas qu'ils voyagent de compagnie, qu'ils s'approchent des eaux, ni qu'ils se hasardent à traverser les rivières sur des écorces d'arbres; ils diffèrent donc des petits-gris non seulement par la grandeur et la couleur, mais aussi par des habitudes naturelles : car quoique ces navigations des petits-gris paroissent peu croyables, elles sont attestées par un si grand nombre de témoins que nous ne pouvons les nier.

Au reste, de tous les animaux quadrupèdes non domestiques, l'écureuil est peut-être celui qui est le plus sujet aux variétés, ou du moins celui dont l'espèce a le plus d'espèces voisines. L'écureuil blanc de Sibérie ne paroît être qu'une variété de notre écureuil commun. L'écureuil noir et l'écureuil gris foncé, tous deux de l'Amérique, pourroient bien n'être aussi que des variétés de l'espèce du petit-gris. L'écureuil de Barbarie, le palmiste et l'écureuil suisse, dont nous parlerons dans l'article suivant, sont trois espèces fort voisines l'une de l'autre.

On a peu d'autres faits sur l'histoire des petits-gris. Fernandès dit que l'écureuil gris ou noirâtre d'Amérique se tient ordinairement sur les arbres, et particulièrement sur les pins; qu'il se nourrit de fruits et de graines; qu'il en fait provision pour l'hiver; qu'il les dépose dans le creux d'un arbre, où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison; qu'il y fait aussi ses petits, etc. Ces habitudes du petit-gris sont encore différentes de celles de l'écureuil, lequel se construit un nid au dessus des arbres, comme font les oiseaux. Cependant nous ne prétendons pas assurer positivement que cet écureuil noirâtre de Fernandès soit le même que l'écureuil gris de Virginie, et que tous deux soient aussi les mêmes que le petit-gris du nord de l'Europe : nous le disons seulement comme une chose qui nous paroît être très-vraisemblable, parce que ces trois animaux sont à peu près de la même grandeur, de la même couleur et du même climat froid; qu'ils sont précisément de la même forme, et qu'on emploie également leurs peaux dans les fourrures qu'on appelle *petit-gris*.

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE.

Nous donnons ici la description d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, conservoit dans son cabinet, et qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales, pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, et la queue blanche et assez courte; au lieu que l'autre petit-gris qui le précède a les oreilles nues, le dessus du corps et les flancs d'un gris cendré, et la queue de cette même couleur; il est aussi un peu plus grand et plus épais de corps, et il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions et la description :

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur; il est d'un gris argenté à la superficie, et d'un gris foncé à la racine; ce qui donne à cette fourrure un coup d'œil gris de perle jaspé : cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes et le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, est d'un beau blanc : le dessus du museau est gris; mais le front, le sommet de la tête et les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au dessus des yeux et de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui du corps : le tour et le dessus des oreilles portent de grands poils roux qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un

fauve mêlé de gris cendré; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve; les jambes de derrière, depuis le jarret, et les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux; les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt-une lignes de longueur; ceux qui la terminent à l'extrémité ont jusqu'à deux pouces: cette queue blanche, avec de si longs poils, paroît très-différente de celle de l'autre petit-gris.

	pi.	po.	li
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite	»	9	
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	2	
Longueur des oreilles	»	»	
Longueur du tronçon de la queue	»	5	1
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant	»	»	
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière	»	»	

LE PALMISTE[1], LE BARBARESQUE[2], ET LE SUISSE[3].

Le palmiste est de la grosseur d'un rat ou d'un petit écureuil; il passe sa vie sur les palmiers, et c'est de là qu'il a tiré son nom: les uns l'appellent *rat-palmiste*, et les autres *l'écureuil des palmiers*; et comme il n'est ni écureuil ni rat, nous l'appellerons simplement *palmiste*. Il a la tête à peu près de la même forme que celle du campagnol, et couverte de même de poils hérissés. Sa longue queue n'est pas traînante comme celle des rats; il la porte droite et relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps comme fait l'écureuil: elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que le poil de la queue de l'écureuil. Il a sur le milieu du dos, tout le long de l'épine, depuis le cou jusqu'à la queue, une bande blanchâtre, accompagnée de chaque côté d'une bande brune, et ensuite d'une autre bande blanchâtre. Ce caractère si marqué, par lequel il paroît qu'on pourroit distinguer le palmiste de tous les autres animaux, se trouve à peu près le même dans l'écureuil de Barbarie et dans l'écureuil suisse qu'on a aussi appelé *écureuil de terre*. Ces trois animaux se ressemblent à tant d'égards, que M. Ray a pensé qu'ils ne faisoient tous trois qu'une seule et même espèce; mais si l'on fait attention que les deux premiers, c'est-à-dire le palmiste et l'écureuil de Barbarie, que nous appelons *barbaresque*, ne se trouvent que dans les climats chauds de l'ancien continent, qu'au contraire le suisse ou l'écureuil suisse, décrit par Lister, Catesby, et Edwards, ne se trouve que dans les régions froides et tempérées du Nouveau-Monde, on jugera que ce sont des espèces différentes: et en effet, en les examinant de plus près, on voit que les bandes brunes et blanches du suisse sont disposées dans un autre ordre que celles du palmiste; la bande blanche, qui s'étend dans le palmiste le long de l'épine du dos, est noire ou brune dans le suisse; les bandes blanches sont à côté de la noire, comme les noires sont à côté de la blanche dans le palmiste, et d'ailleurs, il n'y a que trois bandes blanches sur le palmiste, au lieu qu'il y en a quatre sur le suisse. Celui-ci renverse sa queue sur son corps, le palmiste ne la renverse pas; il n'habite que sur les arbres, le suisse tient à terre, et c'est cette différence qui a fait appeler *écureuil de terre*; enfin il est plus petit que le palmiste: ainsi l'on ne peut douter que ce ne soient deux animaux différens.

A l'égard du barbaresque, comme il est du même continent, du même climat, de la même grosseur, et à peu près de la même figure que le palmiste, on pourroit croire qu'ils seroient tous deux de la même espèce et qu'ils feroient seulement variété dans cette espèce. Cependant, en comparant la description et la figure du barbaresque ou *écureuil de Barbarie* données par Caius et copiées par Aldrovande et Johnston, avec la description et la figure que nous donnons ici du palmiste, et en comparant ensuite la figure et la description de ce même écureuil de Barbarie données par Edwards, on y trouvera des différences très-remarquables, qui indiquent assez que ce sont des animaux différens: nous les avons tous deux au Cabinet du Roi, aussi bien que le suisse. Le barbaresque a la tête et le chanfrein plus

1. Rat palmiste, écureuil des palmiers.
2. Ou l'écureuil de Barbarie.
3. L'écureuil suisse; l'écureuil de terre, *ohio* chez les Hurons.

LE PALMISTE

Ordre des Rongeurs. *Genre* Ecureuil. *(Cuvier)*

Pl. 65

LE TAMANOIR

Ordre des Edentés. *Genre* Fourmillier. *(Cuvier)*

UNIV.

arqués, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus et plus longs que le palmiste ; il est plus écureuil que rat, et le palmiste est plus rat qu'écureuil par la forme du corps et de la tête. Le barbaresque a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois ; la bande blanche du milieu se trouve dans le palmiste sur l'épine du dos, tandis que dans le barbaresque il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux, etc. Au reste, ces animaux ont à peu près les mêmes habitudes et le même naturel que l'écureuil commun ; comme lui, le palmiste et le barbaresque vivent de fruits, et se servent de leurs pieds de devant pour les saisir et les porter à leur gueule ; ils ont la même voix, le même cri, le même instinct, la même agilité ; ils sont très-vifs et très-doux ; ils s'apprivoisent fort aisément et au point de s'attacher à leur demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite d'eux-mêmes sans être appelés ni contraints ; ils sont tous deux d'une très-jolie figure ; leur robe, rayée de blanc, est plus belle que celle de l'écureuil ; leur taille est plus petite, leur corps est plus léger, et leurs mouvements sont aussi prestes. Le palmiste et le barbaresque se tiennent, comme l'écureuil, au dessus des arbres, mais le suisse se tient à terre ; et le pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau : il est aussi moins docile et moins doux que les deux autres ; il mord sans ménagement, à moins qu'il ne soit entièrement apprivoisé. Il ressemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel et par les mœurs.

Nous avons dit que le *palmiste* passoit sa vie sur les palmiers, et qu'il se trouvoit principalement en Barbarie ; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal dans le pays des Nègres jolofes, et dans les terres voisines du cap Vert. Il fréquente les lieux découverts et voisins des habitations, et il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très-vifs ; on les voit pendant le jour traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre, et ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

LE TAMANOIR,

LE TAMANDUA, ET LE FOURMILIER.

Il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau, à gueule étroite et sans aucune dent, à langue ronde et longue, qu'ils insinuent dans les fourmilières et qu'ils retirent pour avaler les fourmis, dont ils font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brasiliens appellent *tamandua-guacu*, c'est-à-dire *grand tamandua*, et auquel les François habitués en Amérique ont donné le nom de *tamanoir* : c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, la tête longue de quatorze à quinze pouces, le museau très-allongé ; la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied ; le cou court, la tête droite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies, la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire tout entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur ; celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que celles de derrière : il a les pieds ronds ; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands ; ceux de derrière ont cinq ongles. Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre ; sur la queue ils sont disposés en forme de panache : l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil ; les longs poils de la queue et du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée. L'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité ; mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe. Les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties pos-

térieures; ceux-ci sont tournés en arrière et les autres en avant; il y a plus de blanc sur les parties antérieures et plus de noir sur les parties postérieures : il y a aussi une bande noire sur le poitrail, qui se prolonge sur les côtés du corps et se termine sur le dos près des lombes : les jambes de derrière sont presque noires; celles de devant presque blanches, avec une grande tache noire vers le milieu. Le tamanoir marche lentement, un homme peut aisément l'atteindre à la course : ses pieds paroissent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir des corps arrondis; aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton, qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Le second de ces animaux est celui que les Américains appellent simplement *tamandua*, et auquel nous conserverons ce nom: il est beaucoup plus petit que le tamanoir; il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : sa tête est longue de cinq pouces, son museau est allongé et courbé en dessous; il a la queue longue de dix pouces et dénuée de poils à l'extrémité; les oreilles droites, longues d'un pouce; la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au dedans de la mâchoire inférieure; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur; ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux; il ne se couvre pas de sa queue, qui ne pourroit lui servir d'abri, étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir : lorsqu'il dort, il cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les naturels de la Guiane appellent *ouatiriouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmilier* pour le distinguer du tamanoir et du tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; il a la tête longue de deux pouces; le museau proportionnellement beaucoup moins allongé que celui du tamanoir ou du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité, qui est dégarnie de poils; sa langue est étroite, un peu aplatie et assez longue; le cou est presque nul, la tête est assez grosse à proportion du corps; les yeux sont placés bas et peu éloignés des coins de la gueule; les oreilles sont petites et cachées dans le poil; les jambes n'ont que trois pouces de hauteur; les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long que l'interne; les pieds de derrière en ont quatre. Le poil du corps est long d'environ neuf lignes; il est doux au toucher, et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune vif. Les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Nous ne connoissons dans ce genre d'animaux que les trois espèces desquelles nous venons de donner les indications. M. Brisson fait mention, d'après Seba, d'une quatrième espèce, sous le nom de *fourmilier aux longues oreilles;* mais nous regardons cette espèce comme douteuse, parce que dans l'énumération que fait Seba des animaux de ce genre il nous a paru qu'il y avoit plus d'une erreur; il dit expressément: « Nous conservons dans notre cabinet six « espèces de ces animaux mangeurs de four- « mis : » cependant il ne donne la description que de cinq; et parmi ces cinq animaux il place l'*ysquiepatl* ou *moufette*, qui est un animal non seulement d'une espèce, mais d'un genre très-éloigné de celui des mangeurs de fourmis, puisqu'il a des dents, et la langue plate et courte comme celle des autres quadrupèdes, et qu'il approche beaucoup du genre des belettes ou des martes. De ces six espèces prétendues et conservées dans le cabinet de Seba il n'en reste donc déjà que quatre, puisque l'*ysquiepatl*, qui faisoit la cinquième, n'est point du tout un mangeur de fourmis, et qu'il n'est question nulle part de la sixième, à moins que l'auteur n'ait sous-entendu comprendre parmi ces animaux le *pangolin*[1]; ce qu'il ne dit pas dans la description qu'il donne ailleurs de cet animal. Le pangolin se nourrit de fourmis; il a le museau allongé, la gueule étroite et sans aucune dent apparente, la langue longue et ronde; caractères qui lui sont communs avec les mangeurs de fourmis : mais il en diffère, ainsi que de tous les autres quadrupèdes, par un caractère unique, qui est d'avoir le corps couvert de grosses écailles au lieu de poil. D'ailleurs c'est un animal des climats les plus chauds

1. C'est le nom que nous donnerons au lézard écailleux.

1. LE TAMANDUA. 2. LE FOURMILLIER

Ordre des Edentés *Genre* Fourmillier. *(Cuvier)*

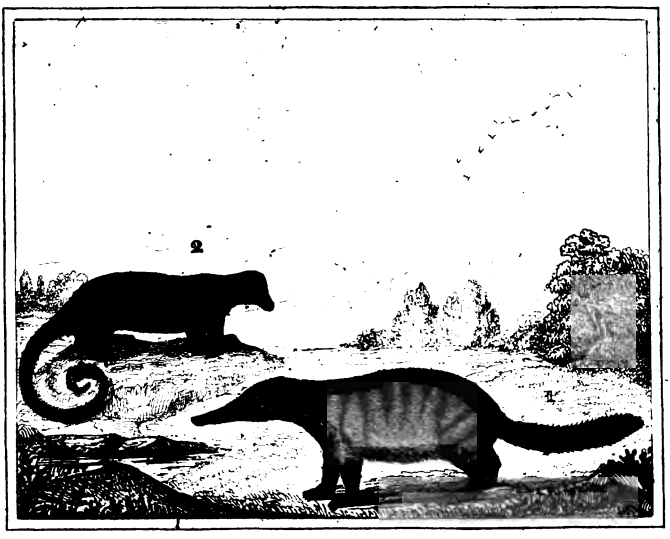

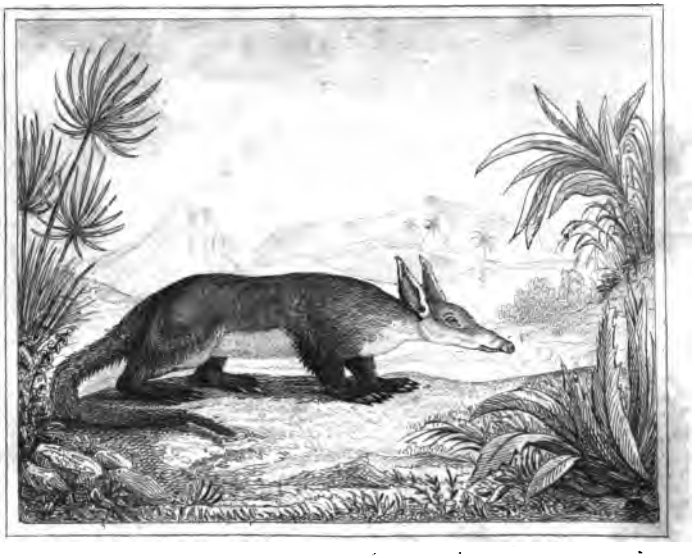

LE COCHON DE TERRE

Ordre des Edentés. *Genre* Oryctérope. *(Cuvier)*

UNI
OF
MI

de l'ancien continent, au lieu que les mangeurs de fourmis, dont le corps est couvert de poil, ne se trouvent que dans les parties méridionales du Nouveau-Monde. Il ne reste donc plus que quatre espèces au lieu de six annoncées par Seba, et de ces quatre espèces il n'y en a qu'une de reconnoissable par ses descriptions : c'est la troisième de celles que nous décrivons ici, c'est-à-dire celle du fourmilier, auquel, à la vérité, Seba ne donne qu'un doigt à chaque pied de devant, quoiqu'il en ait deux, mais qui, malgré ce caractère manchot, ne peut être que notre fourmilier. Les trois autres sont si mal décrits qu'il n'est pas possible de les rapporter à leur véritable espèce. J'ai cru devoir citer ici ces descriptions en entier, non seulement pour prouver ce que je viens d'avancer, mais pour donner une idée de ce gros ouvrage de Seba et pour qu'on juge de la confiance qu'on peut accorder à cet écrivain. L'animal qu'il désigne par le nom de *tamandua myrmécophage d'Amérique*, tome I, page 60, et dont il donne la figure planche XXXVII, n° 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question ; il ne faut, pour en être convaincu, que lire la description de l'auteur. Le second, qu'il indique sous le nom de *tamandua-guacu du Brésil*, ou l'*ours qui mange des fourmis*, pages 65 et 66, planche XL, figure n° 1, est indiqué d'une manière vague et équivoque : cependant je penserois, avec MM. Klein et Linnæus, que ce pourroit être le vrai *tamandua-guacu* ou *tamanoir*, mais si mal décrit et si mal représenté, que M. Linnæus a réuni sous une seule espèce le premier et le second de ces animaux de Seba, c'est-à-dire celui de la planche XXXVII, figure n° 2, et celui de la planche XL, figure n° 1. M. Brisson a regardé ce dernier comme une espèce particulière ; mais je ne crois pas que l'établissement de cette espèce soit fondé, non plus que le reproche qu'il fait à M. Klein de l'avoir confondue avec celle du tamanoir : il paroît que le seul reproche qu'on puisse faire à M. Klein est d'avoir joint à la bonne description qu'il nous donne de cet animal, dont la peau bourrée est conservée dans le Cabinet de Dresde, les indications fautives de Seba. Enfin le troisième de ces animaux, dont on trouve la figure dans cet ouvrage (vol. II, page 48, planche XLVII, n° 2), est si mal décrit, que je ne puis me persuader, malgré la confiance que j'ai à MM. Linnæus et Brisson, qu'on puisse, sur la description et la figure de l'auteur, rapporter, comme ils l'ont fait, cet animal au *tamandua-i*, que j'appelle simplement *tamandua* ; je demande seulement qu'on lise encore cette description et qu'on juge. Quelque désagréables, quelque ennuyeuses que soient les discussions de cette espèce, on ne peut les éviter dans les détails de l'histoire naturelle : il faut, avant d'écrire sur un sujet, souvent très-peu connu, en écarter, autant qu'il est possible, toute obscurité, marquer en passant les erreurs qui ne manquent jamais de se trouver en nombre sur le chemin de la vérité, à laquelle il est souvent très-difficile d'arriver, moins par la faute de la nature que par celle des naturalistes.

Ce qui résulte de plus certain de cette critique, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *mangeurs de fourmis ;* que ces trois espèces sont le tamanoir, le tamandua et le fourmilier ; que la quatrième espèce, donnée sous le nom de *fourmilier aux longues oreilles* par M. Brisson, est douteuse aussi bien que les autres espèces indiquées par Seba. Nous avons vu le tamanoir et le fourmilier ; nous en avons les dépouilles au Cabinet du roi : ces espèces sont certainement très-différentes l'une de l'autre, et telles que nous les avons décrites ; mais nous n'avons pas vu le tamandua, et nous n'en parlons que d'après Pison et Marcgrave, qui sont les seuls auteurs qu'on puisse consulter sur cet animal, puisque tous les autres n'ont fait que les copier.

Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmilier pour la grandeur du corps : il a, comme le tamanoir, le museau fort allongé et quatre doigts aux pieds de devant ; mais il a, comme le fourmilier, la queue dégarnie de poil à l'extrémité, par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmilier a aussi la même habitude. Dans cette situation ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres ; ils y insinuent leur longue langue et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste ces trois animaux, qui diffèrent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses communes, tant par la conformation que pour les habitudes naturelles : tous trois se nourrissent de fourmis et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses : ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée : on les apprivoise et on les élève aisément ; ils sou-

lement long-temps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant, il en retombe une partie qui passe par les narines; ils dorment ordinairement pendant le jour, et changent de lieu pendant la nuit; ils marchent si mal qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les sauvages mangent leur chair, qui cependant est d'un très-mauvais goût.

On prendroit de loin le tamanoir pour un grand renard, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *renard américain*; il est assez fort pour se défendre d'un gros chien et même d'un jaguar. Lorsqu'il en est attaqué, il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains, dont les ongles sont meurtriers; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, et dans cette situation il est presque invincible, et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité; et même lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-long-temps après: il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmilier sont des animaux naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire au Brésil, à la Guiane, au pays des Amazones, &c. On ne les trouve point en Canada, ni dans les autres contrées froides du Nouveau-Monde; on ne doit donc pas les retrouver dans l'ancien continent: cependant Kolbe et Desmarchais ont écrit qu'il y avoit de ces animaux en Afrique; mais il me paroît qu'ils ont confondu le pangolin ou lézard écailleux avec nos fourmiliers. C'est peut-être d'après un passage de Marcgrave, où il est dit: *Tamandua-guacu Brasiliensibus, Congensibus (ubi est frequens est)* umbrum *dictus*, que Kolbe et Desmarchais sont tombés dans cette erreur; et en effet, si Marcgrave entend par *Congensibus* les naturels de Congo, il aura dit le premier que le tamanoir se trouvoit en Afrique; ce qui cependant n'a été confirmé par aucun autre témoin digne de foi. Marcgrave lui-même n'avoit certainement pas vu cet animal en Afrique, puisqu'il avoue qu'en Amérique même il n'en a vu que les dépouilles. Desmarchais en parle assez vaguement; il dit simplement qu'on trouve cet animal en Afrique comme en Amérique; mais il n'ajoute aucune circonstance qui puisse prouver le fait: et à l'égard de Kolbe, nous comptons pour rien son témoignage; car un homme qui a vu au cap de Bonne-Espérance des élans et des loups-cerviers doit semblables à ceux de Prusse peut bien aussi y avoir vu des tamanduas. Aucun des auteurs qui ont écrit sur les productions de l'Afrique et de l'Asie n'a parlé des tamanduas; et au contraire, tous les voyageurs et presque tous les historiens de l'Amérique en font mention précise; de Lery, de Laët, de P. d'Abbeville, Maffée, Fabery, Niedenberg, et M. de la Condamine, s'accordent à dire avec Pison, Barrère, etc., que ce sont des animaux naturels aux pays chauds de l'Amérique. Ainsi nous ne doutons pas que Desmarchais et Kolbe ne se soient trompés; et nous croyons pouvoir assurer de nouveau que ces trois espèces d'animaux n'existent pas dans l'ancien continent.

Sur le Tamanoir.

Nous avons donné la figure du tamanoir ou grand fourmilier; mais, comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avoit été assez mal préparée, il m'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici, qui a été fait sur un animal envoyé de la Guiane, bien empaillé, à M. Mauduit, docteur en médecine, dont le cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, et de maintenir les animaux, et les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui dont nous venons de parler, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits, cinq ongles aux pieds de derrière, et tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand; il a deux pouces et demi de longueur sur les côtés du corps; il est rude au toucher, comme celui du sanglier; il est mêlé de poils d'un brun foncé et d'autres d'un blanc sale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches dédentées et qui la bordent, comme dans l'autre tamanoir. Celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'est-à-dire trois pouces de plus que le premier. Voici les autres dimensions:

Hauteur du train de devant	»	6	
Hauteur du train de derrière	»	6	
Longueur du bout du museau à			
Fanon de l'oreille	»	»	9
Ouverture de l'œil	»	»	6
Ouverture de la bouche	»	1	1
Ouverture des narines	»	»	4
Distance de l'œil à l'oreille	»	»	11
Grandeur de l'oreille	»	1	2
Longueur du tour	»	3	»
Longueur du tronçon de la queue	»	2	9
Longueur du pied de devant	»	6	3
Longueur de l'ergot interne	»	»	6
Longueur de ce même ergot à son origine	»	»	4
Longueur de l'ergot suivant	»	1	8
Sa largeur à son origine	»	»	5
Longueur du troisième ergot	»	2	3
Sa largeur à son origine	»	»	6
Longueur de l'ergot extérieur	»	»	5
Sa largeur à son origine	»	»	3
Longueur du pied de derrière	»	3	9
Longueur de l'ergot interne	»	»	7
Longueur des trois autres ergots	»	»	10
Largeur à l'origine	»	»	3
Longueur de l'ergot externe	»	»	6
Largeur à son origine	»	»	3

M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal :

« Le tamanoir habite les bois de la Guiane. On y en connoît de deux espèces ; les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres. Ils courent lentement et plus lourdement qu'un cochon ; ils traversent les grandes rivières à la nage, et alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois on les tue à coups de fusil. Ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

« Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches de pour de bois qui se trouvent partout sur les arbres, sur lesquels il grimpe facilement. Il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près ; car ses griffes font des blessures profondes : il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, couguars, etc. ; il les déchire avec ses griffes, dont les muscles et les tendons sont d'une grande force. Il tue beaucoup de chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

« On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes. On dit qu'ils se nourrissent de fourmis. Leur estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'estomac plein de poux de bois qu'il avoit nouvellement mangés. La structure et les dimensions de sa langue semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre. Lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal ; elle est noire, sans graisse et sans fumet. Sa peau est dure et épaisse ; sa langue est d'une forme presque conique, comme son museau. »

M. de La Borde en donne une description anatomique que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail qu'il me paroît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue M. de La Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines. A la première vertèbre qui joint le cou avec la tête la trachée-artère est fort ample ; mais elle se rétrécit tout à coup, et forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, et il est au moins aussi long que le reste de la tête. Il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule ; et néanmoins l'ouverture des narines est si petite qu'on a eut de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits, et il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande et longue queue repliée sur le dos et jusque sur la tête. »

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante, avec laquelle il prend des insectes. Ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

Sur le Tamanduas.

* Nous croyons devoir rapporter à l'espèce du tamandua l'animal dont nous donnons ici la figure, et duquel la dépouille bien préparée étoit au cabinet de M. le duc de Caylus, et se voit actuellement dans le Cabinet du Roi. Il est différent du tamanoir, non seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse, l'œil est si petit qu'il n'a qu'une ligne de grandeur ; encore est-il entouré d'un rebord de poils

relevés. L'oreille est ronde et bordée de grands poils noirs par dessus. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces foibles de hauteur. Le poil de dessus le dos est long de quinze lignes; celui du ventre, qui est d'un blanc sale, est de la même longueur. La queue n'a que sept pouces et demi de longueur, couverte partout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue, qui est partout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave a la queue nue à son extrémité; le second c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, et que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre : mais du reste tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la figure est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de La Borde semble l'indiquer, dans ses observations, sous le nom de *petit tamanoir*.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces. Il peut peser un peu plus de soixante livres. Il n'a point de dents, mais il a aussi des griffes fort longues. Il ne mange que le jour, comme l'autre, et ne fait qu'un petit; il vit aussi de même et se tient dans les grands bois. Sa chair est bonne à manger; mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurois bien désiré qu'il m'eût envoyé des indications plus précises et plus détaillées, qui auroient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Sur le Fourmilier.

Voici ce que m'écrit en même temps M. de La Borde sur le petit fourmilier, dont nous avons donné la figure.

« Il a le poil roux, luisant, un peu doré, se nourrit de fourmis, tire sa langue, qui est fort longue et faite comme un ver, et les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil. Il n'est pas difficile à prendre; il marche assez lentement, s'attache, comme les paresseux, sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à se détourner, et on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri. On en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbre, sur des feuilles qu'ils charrient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit. Leurs griffes sont dangereuses, et il les serrent si fort qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres. »

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée de ce que j'ai dit au sujet des fourmiliers.

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon, que l'année passée M. Tulbach a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre* qui est le *myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Desmarchais et Kolbe ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique aussi bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci, qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paroissant être tout nouvellement né, et ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences autant qu'on peut les reconnoître à cet animal si jeune :

« Le groin est à son extrémité un peu gros, rond et aussi comme écrasé en dessus. Les oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues et pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts; le premier et le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, et le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Leurs quatre onglets sont fort longs, peu crochus, pointus, et à peu près d'une égale grandeur. Les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, et les deux extérieurs beaucoup plus courts; les onglets en sont moins grands, et les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse et se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba sont certainement les mêmes, et ne different entre eux que par la couleur. La figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière, tout-à-fait différente du tamandua-guacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croiroit, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal donné par Seba. Cependant j'ai dit précisément ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé : *L'animal que Seba désigne par le nom de* tamandua myrmécophage d'Amérique, *tome I, page* 60, *et dont il donne la figure, planche* 37, *n° 2, ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question.* Or les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé sont le

tamanoir, le tamandua et le petit fourmilier; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua, et le fourmilier, ne se trouvent qu'en Amérique, et non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. Si le myrmécophage de Seba (planche 37, fig. 2) se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Seba s'est trompé en l'appelant *myrmécophage d'Amérique;* mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé; et je persiste, avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua, et le fourmilier, ne se trouvent qu'en Amérique et point en Afrique.

LE COCHON DE TERRE.

Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër: mais on va voir par sa description et par la comparaison de sa figure avec celle des fourmiliers d'Amérique qu'il est d'une espèce très-différente, et qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux que d'être de même privé de dents, et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmilières. Nous avons donc adopté le nom de *cochon de terre*, que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de *fourmilier*, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisqu'en effet cet animal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce et même par le genre. Le nom de *cochon de terre* est relatif à ses habitudes naturelles et même à sa forme, et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a faite de cet animal, dans le nouveau supplément à mon ouvrage:

« M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis: l'article qu'il en a dressé doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, et particulièrement de Seba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

« M. de Buffon, après avoir dissipé la confusion qui régnoit dans l'histoire de ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua, et celui auquel il a conservé le nom de *fourmilier;* mais ensuite il a donné la description d'un animal qui semble être une nouvelle espèce de tamandua plutôt qu'une simple variété; enfin il conclut de tout ce qu'il a dit que les mangeurs de fourmis ne se trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais et Kolbe disent qu'il y en a en Afrique; mais le premier affirme simplement la chose sans en rien dire de plus ni sans en apporter aucune preuve; quant à Kolbe, son témoignage est si suspect que M. de Buffon a été très-autorisé à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, et je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique; mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étois: il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-Espérance, où ils sont connus sous le nom de *cochons de terre;* c'est précisément celui que Kolbe leur donne: ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa véracité, et je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres observations; il a donné la description d'un fœtus de mangeur de fourmis, envoyé du cap de Bonne-Espérance au cabinet de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange; mais un fœtus, dénué de son poil, étoit peu propre à donner une juste idée de l'animal dont il tiroit son origine, et il pouvoit avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; cependant le nom de *cochon*, par lequel on l'avoit désigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

« J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée; ce qui m'a très-bien réussi;

et c'est d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la figure. Si l'on doit appeler *mangeur de fourmis* un animal qui n'a point de dents, et qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmilières pour avaler ensuite les fourmis qui s'y attachent, on ne peut pas douter que celui qui est représenté ici n'en mérite le nom; cependant il diffère très-fort des trois espèces décrites par M. de Buffon, et que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

« Il est à peu près aussi gros et aussi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimensions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps et sa queue, sont très-courts, et tellement couchés et appliqués sur sa peau qu'ils semblent y être collés; leur couleur est d'un gris sale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur : sur les flancs et sous le ventre ils sont plus longs et d'une couleur roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, ils sont tout-à-fait noirs et droits.

« La tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité; elle est terminée par un plan ou plutôt par un boutoir, tel que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, et qui avance de près d'un pouce au delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite. Sa langue est longue, fort mince et plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il n'a absolument aucune dent. Ses yeux sont beaucoup plus près des oreilles que du museau; ils sont assez grands, et d'un angle à l'autre ils ont un pouce de longueur. Ses oreilles, assez semblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces, et se terminent en pointe; elles sont formées par une membrane presque aussi mince que du parchemin, et couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts. J'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes comme dans les tamanduas: M. Pallas dit qu'elles le sont; mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère. Sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout le corps; elle est fort grosse à son origine, et va en diminuant jusqu'à son extrémité. Ses pieds de devant ont quatre doigts; ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés et propres à creuser la terre. Il ne paroît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement, ou pour se défendre, comme les autres mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont très-grosses proportionnellement à son corps.

« On voit, par cette description, que cet animal est très-différent du tamanoir par son poil, sa couleur, sa tête et sa queue : il surpasse aussi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa couleur et par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmilier, avec lequel personne ne le confondra. Il appartient donc à une quatrième espèce inconnue jusqu'à présent; et tout ce que j'en sais de certain, c'est que cet animal fourre sa langue dans les fourmilières, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, et qu'il se cache en terre dans des trous. Quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du tamandua, je doute qu'il s'en serve, comme lui, pour se suspendre à des branches d'arbres; elle ne me paroît pas pour cela assez flexible, et les ongles ne sont pas faits pour grimper.

« Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de *cochon de terre;* mais il ressemble au cochon, et cela encore très-imparfaitement, uniquement par sa tête allongée, par le boutoir qui la termine, et par la longueur de ses oreilles : d'ailleurs il en diffère essentiellement par les dents qu'il n'a pas, par sa queue, et principalement par ses pieds, aussi bien que par la conformation de tout son corps.

« Au défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'est le nom que je crois devoir lui donner, pour le distinguer des trois espèces décrites par M. de Buffon), je mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit [1]; il a été plus exact dans la description qu'il en a faite qu'il ne l'est ordinairement. Voici ses dimensions :

1. La quatrième espèce des cochons se nomme le *cochon de terre*. Il ressemble très-fort aux *cochons rouges* (pourquoi aux *cochons rouges?* il ne leur ressemble pas plus par la couleur qu'aux autres); il a seulement la tête plus longue et le groin plus pointu; il n'a absolument point de dents, et ses soies ne sont pas si fortes. Sa langue est longue et aplatie; sa queue est longue; il a aussi les jambes longues et fortes. La terre lui sert de demeure; il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité et de promptitude, et s'il a seulement la tête et les pieds de devant dans la

1. LE PANGOLIN. 2. LE PHATAGIN

Ordre des Edentés. *Genre* Pangolin. *(Cuvier)*

Pl. 6.

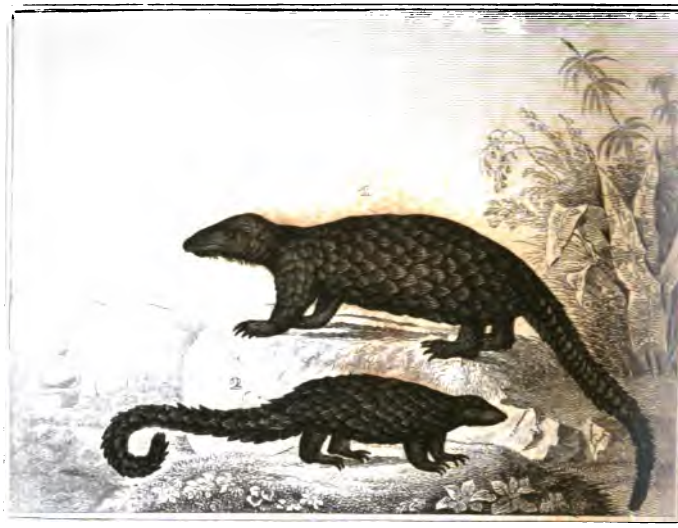

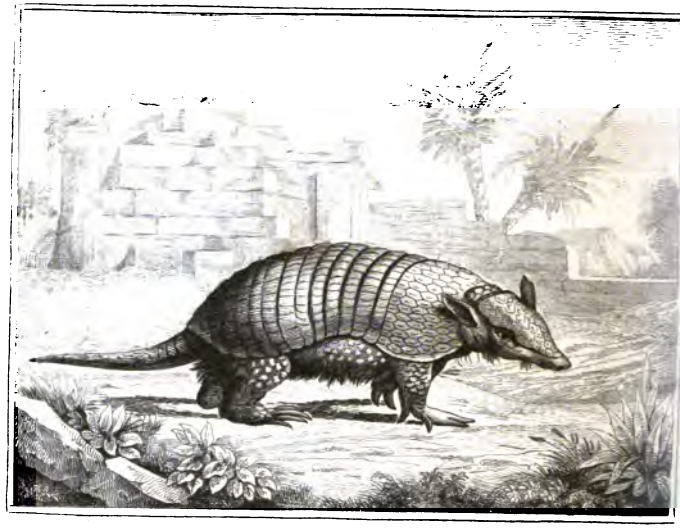

L'ENCOUBERT

Ordre des Edentés. *Genre* Tatou. *(Cuvier)*

UNIV. OF H.

	pi.	po.	li.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	3	5	»
Circonférence du milieu du corps	2	8	»
Longueur de la tête	»	11	»
Sa circonférence entre les yeux et les oreilles	1	1	»
Sa circonférence près du bout du museau	»	7	»
Longueur des oreilles	»	6	»
Distance entre leurs bases	»	2	»
Longueur des yeux mesurée d'un angle à l'autre	»	1	»
Distance des yeux aux oreilles	»	2	»
Distance des yeux au bout du museau	»	7	»
Distance entre les deux yeux en ligne droite	»	3	»
Longueur de la queue	1	9	»
Sa circonférence près de l'anus	»	7	»
Sa circonférence près de l'extrémité	»	2	»
Longueur des jambes de devant	1	2	»
Sa circonférence près du corps	»	11	»
Sa circonférence près du poignet	»	6	6
Longueur des jambes de derrière	1	1	»
Leur circonférence près du corps	1	»	»
Leur circonférence près du talon	»	7	6

terre, il s'y cramponne si bien que l'homme le plus robuste ne sauroit l'en arracher.

Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmilière; dès qu'il a fait cette bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui, pour voir si tout est tranquille, et s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais sans avoir pris cette précaution: alors il se couche, et, plaçant son groin tout près de la fourmilière, il tire la langue tant qu'il peut: les fourmis montent dessus en foule, et, dès qu'elle est bien couverte, il la retire et les gobe toutes. Ce jeu se recommence plusieurs fois, et jusqu'à ce qu'il soit rassasié. Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la nature, toute sage, a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit recevoir les fourmis, est toujours couverte et enduite d'une matière visqueuse et gluante qui empêche ces foibles animaux de s'en retourner, lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées; c'est là leur manière de manger. Ils ont la chair de fort bon goût et très-saine. Les Européens et les Hottentots vont souvent à la chasse de ces animaux: rien n'est plus facile que de les tuer; il ne faut que leur donner un petit coup de bâton sur la tête. (*Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, volume III, page 43.)

LE PANGOLIN ET LE PHATAGIN.

Ces animaux sont vulgairement connus sous le nom de *lézards écailleux*: nous avons cru devoir rejeter cette dénomination, 1° parce qu'elle est composée; 2° parce qu'elle est ambiguë, et qu'on l'applique à ces deux espèces; 3° parce qu'elle a été mal imaginée, ces animaux étant non seulement d'un autre genre, mais même d'une autre classe que les lézards, qui sont des reptiles ovipares, au lieu que le pangolin et le phatagin sont des quadrupèdes vivipares: ces noms sont d'ailleurs ceux qu'ils portent dans leur pays natal; nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier, et jusque sous le ventre, d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles; mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine, ni sous le ventre: le phatagin, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes ces parties inférieures du corps; le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poil. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux ne sont pas collées en entier sur la peau; elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure: elles sont mobiles comme les piquans du porc-épic, et elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal; elles se hérissent lorsqu'il est irrité; elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson. Ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes, qu'elles rebutent tous les animaux de proie; c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste: les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, etc., ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés; ils les foulent, ils les roulent, mais, en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir; ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le rat

nard, qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule, dont les piquans lui déchirent le palais et la langue, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids; dès que la tête paroît, il la saisit par le bout du museau, et met ainsi le hérisson à mort: mais le pangolin et le phatagin sont de tous les animaux, sans en excepter même le porc-épic, ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive; en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Au reste, lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une figure globuleuse et uniforme: leur corps, en se contractant, se met en peloton; mais leur grosse et longue queue reste au dehors, et sert de cercle ou de lien au corps. Cette partie extérieure, par laquelle il paroît que ces animaux pourroient être saisis, se défend d'elle-même: elle est garnie dessus et dessous d'écailles aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu; et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous, et qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide, les côtés anguleux sont revêtus d'écailles en équerre pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres; en sorte que la queue paroît être encore plus soigneusement armée que le corps, dont les parties inférieures sont dépourvues d'écailles.

Le pangolin est plus gros que le phatagin, et cependant il a la queue beaucoup moins longue; ses pieds de devant sont garnis d'écailles jusqu'à l'extrémité; au lieu que le phatagin a les pieds et même une partie des jambes de devant dégarnis d'écailles et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écailles plus grandes, plus épaisses, plus convexes et moins cannelées que celles du phatagin, qui sont armées de trois pointes très-piquantes, au lieu que celles du pangolin sont sans pointes et uniformément tranchantes. Le phatagin a du poil aux parties inférieures: le pangolin n'en a point du tout sous le corps; mais entre les écailles qui lui couvrent le dos il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon, et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont là toutes les différences essentielles que nous ayons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux, qui sont si différens de tous les autres quadrupèdes, qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes, nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées: nous avons reconnu ces rapports et ces différences non seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus, mais aussi par la comparaison de tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

Le pangolin a jusqu'à six, sept et huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier: la queue, qui est à peu près de la longueur du corps, paroît être moins longue quand il est jeune: les écailles sont aussi moins grandes, plus minces et d'une couleur plus pâle; elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte, et elles acquièrent une dureté si grande qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est, comme nous l'avons dit, bien plus petit que le pangolin: tous deux ont quelques rapports avec le tamanoir et le tamandua; comme eux, le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis; ils ont aussi la langue très-longue, la gueule étroite et sans dents *apparentes*, le corps très-allongé, la queue aussi fort longue et les ongles des pieds à peu près de la même grandeur et de la même forme, mais non pas en même nombre: le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant; ceux-ci sont couverts de poil, les autres sont armés d'écailles; et d'ailleurs, ils ne sont pas originaires du même continent; le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique; le pangolin et le phatagin aux Indes orientales et en Afrique, où les Nègres les appellent *quogelo;* ils en mangent la chair, qu'ils trouvent délicate et saine; ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste, le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure; ils sont doux, innocens, et ne font aucun mal: ils ne se nourrissent que d'insectes. Ils courent lentement, et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent, et où ils font leurs petits. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paroît exister que pour faire la première nuance de la figure des quadrupèdes à celle des reptiles.

LES TATOUS.

Lorsque l'on parle d'un quadrupède, il semble que le nom seul emporte l'idée d'un animal couvert de poil; et de même, lorsqu'il est question d'un oiseau ou d'un poisson, les plumes et les écailles s'offrent à l'imagination, et paroissent être des attributs inséparables de ces êtres. Cependant la nature, comme si elle vouloit se soustraire à toute méthode et échapper à nos vues les plus générales, dément nos idées, contredit nos dénominations, méconnoit nos caractères, et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois. Les animaux quadrupèdes, qu'on doit regarder comme faisant la première classe de la nature vivante, et qui sont, après l'homme, les êtres les plus remarquables de ce monde, ne sont néanmoins ni supérieurs en tout ni séparés par des attributs constans ou des caractères uniques de tous les autres êtres. Le premier de ces caractères, qui constitue leur nom et qui consiste à avoir quatre pieds, se retrouve dans les lézards, les grenouilles, etc., lesquels néanmoins diffèrent des quadrupèdes à tant d'autres égards, qu'on en a fait, avec raison, une classe séparée; la seconde propriété générale, qui est de produire des petits vivans, n'appartient pas uniquement aux quadrupèdes, puisqu'elle leur est commune avec les cétacés; et enfin le troisième attribut, qui paroissoit le moins équivoque, parce qu'il est le plus apparent, et qui consiste à être couvert de poil, se trouve pour ainsi dire en contradiction avec les deux autres dans plusieurs espèces qu'on ne peut cependant retrancher de l'ordre des quadrupèdes, puisqu'à l'exception de ce seul caractère, elles leur ressemblent par tous les autres; et comme ces exceptions apparentes de la nature ne sont dans le réel que les nuances qu'elle emploie pour rapprocher les êtres même les plus éloignés, il ne faut pas perdre de vue ces rapports singuliers, et tâcher de les saisir à mesure qu'ils se présentent. Les tatous, au lieu de poil, sont couverts, comme les tortues, les écrevisses, et les autres crustacés, d'une croûte ou d'un têt solide; les pangolins sont armés d'écailles assez semblables à celles des poissons; les porcs-épics portent des espèces de plumes piquantes et sans barbe, mais dont le tuyau est pareil à celui des plumes des oiseaux: ainsi dans la classe seule des quadrupèdes, et par le caractère même le plus constant et le plus apparent des animaux de cette classe, qui est d'être couverts de poil, la nature varie en se rapprochant de trois autres classes très-différentes, et nous rappelle les oiseaux, les poissons à écailles, et les crustacés. Aussi faut-il bien se garder de juger la nature des êtres par un seul caractère, il se trouveroit toujours incomplet et fautif: souvent même deux ou trois caractères, quelque généraux qu'ils puissent être, ne suffisent pas encore; et ce n'est, comme nous l'avons dit et redit, que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des productions de la nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances, une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères, sont les vraies règles, et j'ose dire, les seuls moyens que nous ayons de connoître la nature de chaque chose; et si l'on eût employé à bien décrire tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes, nous n'eussions pas trouvé l'histoire naturelle au berceau; nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarrasser de ses langes; nous eussions peut-être avancé son âge, car nous aurions plus écrit pour la science et moins contre l'erreur.

Mais revenons à notre objet. Il existe donc parmi les animaux quadrupèdes et vivipares plusieurs espèces d'animaux qui ne sont pas couverts de poil. Les tatous font eux seuls un genre entier, dans lequel on peut compter plusieurs espèces qui nous paroissent être réellement distinctes et séparées les unes des autres: dans toutes l'animal est revêtu d'un têt semblable pour la substance à celle des os; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe, et la queue jusqu'à l'extrémité; il est lui-même recouvert au dehors par un cuir mince, lisse et transparent: les seules parties sur lesquelles le têt ne s'étend pas sont la gorge, la poitrine et le ventre, qui présentent une peau blanche et grenue, semblable à celle d'une poule plumée; et en regardant ces parties avec attention, l'on y voit de place en place des rudimens

divisions qui sont de la même substance que le tissu du dos. La peau de ces animaux, même dans les endroits où elle est la plus souple, tend donc à devenir osseuse; mais l'ossification ne se réalise en entier qu'où elle est la plus épaisse, c'est-à-dire sur les parties supérieures et extérieures du corps et des membres. Le test qui recouvre toutes ces parties supérieures n'est pas d'une seule pièce, comme celui de la tortue; il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement et de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas, comme on pourroit l'imaginer, de l'âge de l'animal; les tatous qui viennent de naître et les tatous adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes: nous nous en sommes convaincu en comparant les petits aux grands; et quoique nous ne puissions pas assurer que tous ces animaux ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque cette différence du nombre des bandes mobiles est constante, que ce sont ou des espèces réellement distinctes ou au moins des variétés durables et produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude, que le temps seul pourra fixer, nous avons pris le parti de présenter tous les tatous ensemble et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étoit en effet autant d'espèces particulières.

Le P. d'Abbeville nous paroit être le premier qui ait distingué les tatous par des noms ou des épithètes qui ont été pour la plupart adoptés par les auteurs qui ont écrit après lui. Il en indique assez clairement six espèces: 1° le *tatou-ouazou*, qui probablement est celui que nous appelons *tabasçou*; 2° le *tatouète*, que Marcgrave a aussi appelé *tatuète*, et auquel nous conserverons ce nom; 3° le *tatou-peh*, qui est le *tatu-peba* ou l'*encoubert* de Marcgrave, auquel nous conserverons ce dernier nom; 4° le *tatou-apar*, qui est le *tatu-apara* de Marcgrave, auquel nous conserverons encore son nom; 5° le *tatou-ouinchum*, qui nous paroit être le *tirquanchum*, et que nous appellerons *cirquinçon*; 6° le *tatou-miri*, le plus petit de tous, qui pourroit bien être celui que nous appelons *cachicame*. Les autres voyageurs ont confondu les espèces, ou ne les ont indiquées que par des noms génériques. Marcgrave a distingué et décrit l'*apar*, l'*encoubert*, et le *tatuète*; Wormius et Grew ont décrit le *cachicame*, et Grew seul a parlé du *cirquinçon*; mais nous n'avons eu besoin d'emprunter que les descriptions de l'apar et du cirquinçon, car nous avons vu les quatre autres espèces.

De toutes, à l'exception de celle du cirquinçon, l'animal a deux boucliers osseux, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe; ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi et qui couvre le corps, est divisée transversalement et partagée en plus ou moins de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une peau flexible. Mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, et c'est celui des épaules; la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue jusqu'à la queue par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps. Nous allons donner des indications claires et de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première, la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes; dans la seconde elle l'est de six; dans la troisième, de huit; dans la quatrième, de neuf; dans la cinquième, de douze; et enfin dans la sixième il n'y a, comme nous venons de le dire, que le bouclier des épaules qui soit d'une seule pièce; l'armure de la croupe, ainsi que celle du corps, sont partagées en bandes mobiles qui s'étendent depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, et qui sont au nombre de dix-huit.

L'APAR,

OU LE TATOU A TROIS BANDES.

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description est Charles de l'Écluse (*Clusius*): il ne l'a décrit que d'après une figure; mais on reconnoit aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que celui dont Marcgrave nous a donné une bonne description sous le nom de *tatu-apara*. Il a la tête oblongue et presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce. Il a cinq doigts à tous les pieds: dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le cinquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts et plus égaux. La queue est très-courte; elle n'a que deux

pouces de longueur, et elle est revêtue d'un têt tout autour. Le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur : la cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui couvrent les épaules et la croupe sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées : les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, et chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre. Maregrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe si parfaitement en rond qu'alors on le prendroit plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains. Pison et Ray n'ont rien ajouté à la description de Maregrave, qu'ils ont entièrement adoptée; mais il est singulier que Seba, qui nous a donné une figure et une description qui se rapportent évidemment à celle de Maregrave, non seulement paroisse l'ignorer, puisqu'il ne le cite pas, mais nous dise avec ostentation, « qu'aucun naturaliste n'a connu « cet animal; qu'il est extrêmement rare; « qu'il ne se trouve que dans les contrées les « plus reculées des Indes orientales, etc.; » tandis que c'est en effet l'apar du Brésil très-bien décrit par Maregrave, et dont l'espèce est aussi connue qu'aucune autre, non pas aux Indes orientales, mais en Amérique où on le trouve assez communément. La seule différence réelle qui soit entre la description de Seba et celle de Maregrave est que celui-ci donne à l'apar cinq doigts à tous les pieds, au lieu que Seba ne lui en donne que quatre. L'un des deux s'est trompé, car c'est évidemment le même animal dont tous deux ont entendu parler.

Fabius Columna a donné la description des figures d'un têt de tatou desséché et contracté en boule qui paroît avoir quatre bandes mobiles. Mais comme cet auteur ne connoissoit en aucune manière l'animal dont il décrit la dépouille; qu'il ignoroit jusqu'au nom de *tatou*, duquel cependant Belon avoit parlé plus de cinquante ans auparavant; que dans cette ignorance Columna lui compose un nom tiré du grec (*chelos ina*); enfin qu'il leur trouve que la dépouille qu'il décrit a été recueillie lot qu'il n'y manquoit des pièces; nous ne croyons pas qu'on doive, depuis beaucoup trop faits nos naturalistes modernes, prétendre qu'il existe réellement dans la nature une espèce de tatou à quatre bandes mobiles, d'autant plus que depuis ces indications infructueuses, données en 1606 par Fabius Columna, on ne trouve aucune notice dans les ouvrages des naturalistes de cette quatre bandes; qui, s'il existoit en effet, se seroit certainement retrouvé dans quelques cabinets, ou bien auroit été remarqué par les voyageurs.

L'ENCOUBERT,

OU LE TATOU A SIX BANDES.

L'encoubert est plus grand que l'apar; il a le dessus de la tête, du cou et du corps couleur de rouille; les jambes et la croupe tout autour, revêtus d'un têt osseux très-dur, et composé de plusieurs pièces assez grandes et très-élégamment disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce; il y a seulement au-delà du bouclier des épaules et près de la tête une bande mobile entre deux jointures qui permet à l'animal de courber le cou. Le bouclier des épaules est formé par cinq rangs parallèles, qui sont composés de pièces dont les figures sont à cinq ou six angles, avec une espèce d'ovale dans chacune. La cuirasse du dos, c'est-à-dire la partie du têt qui est entre les deux boucliers, est partagée en six bandes qui anticipent peu les unes sur les autres, et qui tiennent entre elles et aux boucliers par sept jointures d'une peau souple et épaisse; ces bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées et barlongues : de cette peau des jointures il sort quelques poils blanchâtres et semblables à ceux qui se voient aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine et le ventre; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue et non pas d'un têt osseux comme les parties supérieures du corps. Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles, et pour le reste il est composé de pièces à peu près pareilles à celles du bouclier des épaules. Le têt de la tête est long, large et d'une seule pièce, jusque la bande mobile du cou. L'encoubert a le museau aigu, les

yeux petits et enfoncés, la langue étroite et pointue, les oreilles sans poil et sans tête, nues, courtes et brunes comme la peau des jointures du dos, dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire, cinq doigts à tous les pieds, avec des ongles assez longs, arrondis et plutôt étroits que larges, la tête et le groin à peu près semblables à ceux du cochon de lait, la queue grosse à son origine et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité, où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre; l'animal est ordinairement épais et gras, et le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance : il boit souvent, il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux, lorsqu'il peut en saisir.

LE TATUÈTE,

OU TATOU A HUIT BANDES.

Le tatuète n'est pas si grand à beaucoup près que l'encoubert; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites, un peu allongées, la queue encore plus longue, et les jambes moins basses à proportion que l'encoubert; il a des yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles qui tiennent entre elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible; la queue est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris de fer; sur les flancs et sur la queue elle est d'un gris blanc, avec des taches de gris de fer. Le ventre est couvert d'une peau blanchâtre, grenue, et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave avoit la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce; le corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, avoit sept pouces, et la queue neuf pouces de longueur. Le têt des boucliers paroît semé de petites taches blanches, proéminentes, et larges comme des lentilles; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires : ce têt n'est pas dur; le plus petit plomb suffit pour le percer et pour tuer l'animal, dont la chair est fort blanche et très-bonne à manger.

LE CACHICAME,

OU TATOU A NEUF BANDES.

Nieremberg n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué cet animal dans la description imparfaite qu'il en donne; Wormius et Grew l'ont beaucoup mieux décrit : l'individu qui a servi de sujet à Wormius étoit adulte et des plus grands de cette espèce; celui de Grew étoit plus jeune et plus petit : nous ne donnerons pas ici leurs descriptions en entier, d'autant qu'elles s'accordent avec la nôtre, et que d'ailleurs il est à présumer que ce tatou à neuf bandes ne fait pas une espèce réellement distincte du tatuète, qui n'en a que huit, et auquel, à l'exception de cette différence, il nous a paru ressembler à tous autres égards. Nous avons deux tatous à huit bandes qui sont desséchés et qui paroissent être deux mâles; nous avons sept ou huit tatous à neuf bandes, un bien entier qui est femelle, et les autres desséchés, dans lesquels nous n'avons pu reconnoître le sexe : il se pourroit donc, puisque ces animaux se ressemblent parfaitement, que le tatuète ou tatou à huit bandes fût le mâle, et le cachicame ou tatou à neuf bandes la femelle. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ici, parce que l'on verra dans l'article suivant la description de deux autres tatous dont l'un a plus de rangs que l'autre sur le bouclier de la croupe, et qui cependant se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on pourroit penser que cette différence ne dépend que de celle du sexe; car il ne seroit pas hors de toute vraisemblance que ce plus grand nombre de rangs sur la croupe ou bien celui des bandes mobiles de la cuirasse, appartinssent aux femelles de ces espèces, comme nécessaires pour faciliter la gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé. Dans l'individu dont Wormius a décrit la dépouille, la tête avoit cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, et dix-huit pouces depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, qui étoit longue d'un pied et composée de douze anneaux. Dans l'individu de la même espèce décrit par Grew, la tête avoit trois pouces, le corps sept pouces et demi, la queue onze pouces. Les proportions de la tête et du

LE TATOU À LONGUE QUEUE

Ordre des Edentés. *Genre* Tatou. / *Cuvier* /

Pl. 68.

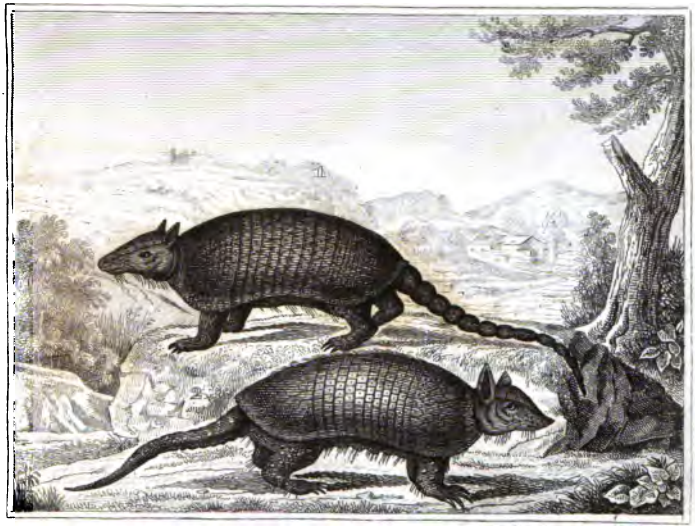

1. LE CACHICAME. 2. LE TABASSOU

Ordre des Edentés.....*id*.....*id*..

UNIV. OF MICH

corps s'accordent; mais la différence de la queue est trop considérable, et il y a grande apparence que dans l'individu décrit par Wormius la queue avoit été cassée, car elle auroit eu plus d'un pied de longueur : comme dans cette espèce la queue diminue de grosseur au point de n'être à l'extrémité pas plus grosse qu'une petite alène, et qu'elle est en même temps très-fragile, il est rare d'avoir une dépouille où la queue soit entière, comme dans celle qu'a décrite Grew. L'individu décrit par M. Daubenton s'est trouvé avoir à très-peu près les mêmes dimensions et proportions que celui de Grew.

LE KABASSOU,

OU TATOU A DOUZE BANDES.

Le kabassou nous paroît être le plus grand de tous les tatous : il a la tête plus grosse, plus large, et le museau moins effilé que les autres; les jambes plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, particularité qui seule suffiroit pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds, et douze bandes mobiles qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes : les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement carrées : celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe sont à peu près semblables à celles du bouclier des épaules : le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes, et sur la queue, des rudimens d'écailles qui sont ronds, durs, et polis comme le reste du têt; et autour de ces petites écailles on voit de petites houppes de poil. Les pièces qui composent le casque de la tête, celles des deux boucliers et de la cuirasse, étant proportionnellement plus grandes et en plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres : dans celui qu'on a représenté, la tête avoit sept pouces, le corps vingt-un; mais nous ne sommes pas assuré que celui de la pl. 31, fig. 4 (éd. du Louvre), soit de la même espèce que celui-ci : ils ont beaucoup de choses semblables, et entre autres les douze bandes mobiles; mais ils diffèrent aussi à tant d'égards que c'est déjà beaucoup hasarder que de ne mettre entre eux d'autre différence que celle du sexe.

LE CIRQUINÇON,

OU TATOU A DIX-HUIT BANDES.

M. Grew est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille étoit conservée dans le cabinet de la Société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de voir, deux boucliers chacun d'une seule pièce; le premier sur les épaules et le second sur la croupe : le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules. On lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près de la même forme que celle de la belette. Dans la description de cet animal donnée par Grew [1] on trouve qu'il avoit le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces de long, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large et plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts, l'armure de la tête et celle des jambes composées d'écailles arrondies d'environ un quart de pouce de diamètre, l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles carrées, le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce, et composée de plusieurs rangs de pareilles petites écailles carrées. Ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus, et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible; ils sont adhérens par symphyse. Tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au nombre de dix-huit : les premières du côté des épaules sont les plus larges; elles sont composées de petites pièces carrées et barlongues : les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et carrées et l'extrémité de l'armure près de la queue est de figure parabolique. La moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits carrés; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'ex-

1. Je réduis ici la mesure angloise à celle de France.

trémité est couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nus, comme dans les autres espèces. Il semble que de tous les tatous celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule, à cause du grand nombre de ses bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

Ray a décrit, comme nous, le cirquinçon d'après Grew : M. Brisson paroît s'être conformé à la description de Ray ; aussi a-t-il très-bien désigné cet animal, qu'il appelle simplement *armadille*. Mais il est singulier que M. Linnæus, qui devoit avoir les descriptions de Grew et de Ray sous les yeux, puisqu'il les cite tous deux, ait indiqué ce même animal comme n'ayant qu'une bande, tandis qu'il en a dix-huit. Cela ne peut être fondé que sur une méprise assez évidente, qui consiste à avoir pris le *tatu seu armadillo africanus* de Seba pour le *tatu mustelinus* de Grew, lesquels néanmoins, par les descriptions mêmes de ces deux auteurs, sont très-différens l'un de l'autre. Autant il paroît certain que l'animal décrit par Grew est une espèce réellement existante, autant il est douteux que celui de Seba existe, de la manière au moins dont il le décrit. Selon lui, cet armadille africain a l'armure du corps entier partagé en trois parties. Si cela est, l'armure du dos, au lieu d'être composée de plusieurs bandes, est d'une seule pièce, et cette pièce unique est seulement séparée du bouclier des épaules et de celui de la croupe, qui sont aussi chacun d'une seule pièce : c'est là le fondement de l'erreur de M. Linnæus ; il a, d'après ce passage de Seba, nommé cet armadille *unicinctus tegmine tripartito*. Cependant il étoit aisé de voir que cette indication de Seba est équivoque et erronée, puisqu'elle n'est nullement d'accord avec les figures, et qu'elle indique en effet le *kabassou* ou tatou à douze bandes, comme nous l'avons prouvé dans l'article précédent.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique ; ils étoient inconnus avant la découverte du Nouveau-Monde : les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs modernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Brésil, à la Guyane, etc. ; aucun ne dit en avoir trouvé l'espèce existante en Asie ni en Afrique : quelques-uns ont seulement confondu les pangolins et les phatagins, ou lézards écailleux des Indes orientales, avec les armadilles de l'Amérique ; quelques autres ont pensé qu'il s'en trouvoit sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce qu'on en a quelquefois transporté du Brésil en Guinée. Belon, qui a écrit il y a plus de deux cents ans, et qui est l'un des premiers qui nous en ait donné une courte description, avec la figure d'un tatou dont il avait vu la dépouille en Turquie, indique assez qu'il venoit du nouveau continent. Oviedo, de Lery, Gomara, Thevet, Antoine Herrera, le P. d'Abbeville, François Ximenès, Stadenius, Monard, Joseph Acosta, de Laët, tous les auteurs plus récens, tous les historiens du Nouveau-Monde font mention de ces animaux comme originaires des contrées méridionales de ce continent. Pison, qui a écrit postérieurement à tous ceux que je viens de citer, est le seul qui ait mis en avant, sans s'appuyer d'aucune autorité, que les armadilles se trouvent aux Indes orientales aussi bien qu'en Amérique : il est probable qu'il a confondu les pangolins ou lézards écailleux avec les tatous. Les Espagnols ayant appelé *armadillo* ces lézards écailleux, aussi bien que les tatous, cette erreur s'est multipliée sous la plume de nos descripteurs de cabinets et de nos nomenclateurs, qui ont non seulement admis des tatous aux Indes orientales, mais en ont créé en Afrique, quoiqu'il n'y en ait jamais eu d'autres dans ces deux parties du monde que ceux qui y ont été transportés d'Amérique.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque ; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce. Nous avons comparé dans cette vue, non seulement les dépouilles de tatous que nous avons en grand nombre au Cabinet du Roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres cabinets ; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis : il paroît seulement que les deux plus grandes espèces sont le kabassou et l'encoubert, que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame et le cirquinçon. Dans les grandes espèces le tût est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites ; les pièces qui le composent sont plus grandes et en plus petit nombre : les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair, aussi bien que la peau, est plus dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert n'est pas mangeable ; Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-malsaine ; Barrère dit que le

kabassou a une odeur forte de musc ; et en même temps tous les autres auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar et surtout celle du tatuète sont aussi blanches et aussi bonnes que celle du cochon de lait ; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terrains humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs.

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à contracter leur corps en rond ; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes ; l'apar, qui n'en a que trois, offre alors deux grands vides entre les boucliers et l'armure du dos : aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson ; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort aplatie par les pôles.

Ce têt si singulier dont ils sont revêtus est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui, sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphyse et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles, prêtent et obéissent en quelque façon à ses mouvemens, surtout à celui de contraction ; si cela n'étoit pas, il seroit difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts il lui fût possible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les différentes espèces, des figures différentes toujours arrangées régulièrement comme de la mosaïque très-élégamment disposée : la pellicule ou le cuir mince dont le têt est revêtu à l'extérieur est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal ; cette peau relève de beaucoup et change même les reliefs des mosaïques, qui paroissent différens lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal, dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous en général sont des animaux innocens et qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins, où ils mangent les melons, les patates et les autres légumes ou racines. Quoique originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés ; j'en ai vu un en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissoit à la maison, et qui alloit partout sans faire aucun dégât. Ils marchent avec vivacité ; mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter, ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent : leurs seules ressources sont de se cacher dans leur terrier, ou, s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints ; il ne leur faut que quelques momens, car les taupes ne creusent pas la terre plus vite que les tatous. On les prend quelquefois par la queue avant qu'ils soient totalement enfoncés ; et ils font alors une telle résistance qu'on leur casse la queue sans amener le corps ; pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par devant, et alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance : dès qu'on les tient, ils se resserrent en boule, et pour les faire étendre on les met près du feu. Leur têt, quoique dur et rigide, est cependant si sensible que, quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau ; on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année ; ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour, et qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec de petits chiens qui l'atteignent bientôt ; il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond ; dans cet état on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens et aux chasseurs ; il se resserre, se laisse tomber, et roule comme une boule sans briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds : le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération : la femelle produit, dit-on, chaque mois, quatre petits ; aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse. Et comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières : on les prend aisément avec des piéges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence ; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers,

qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpens à sonnettes, quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs; ils en font des corbeilles, des boîtes, et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard, Ximenès, et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties de ces animaux : ils ont assuré que le têt réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique; que l'os de la hanche, aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien; que le premier os de la queue, appliqué sur l'oreille, fait entendre les sourds, etc. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires; le têt et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.

SUR LES TATOUS.

* Nous avons donné la gravure d'une dépouille d'encoubert, ou tatou à six bandes mobiles; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier : il nous est arrivé depuis, et nous en donnons ici la figure dessinée d'après nature vivante par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la description suivante :

« L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue. Il est assez conforme à la description qui se trouve dans l'*Histoire naturelle;* mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune. Je pense que cela varie; car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites qui forment comme des carrés; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue perdent la forme carrée et deviennent plus arrondis. La queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes; je l'ai faite dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine et six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute et un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un têt osseux comme sur le corps : six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, et les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'*Histoire. naturelle*, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé et très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, et la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules d'où partent des poils blancs assez longs, et elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le têt sur la plus grande largeur du corps a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière, trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-longs : le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant. Sa verge est fort longue : en la tirant elle a six pouces sept lignes de long sur près de quatre lignes de grosseur en repos; ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'étoit âgé que de dix-huit mois. »

M. de La Borde rapporte dans ses observations qu'il se trouve à la Guiane deux espèces de tatous : le tatou noir, qui peut peser dix-huit à vingt livres, et qui est le plus grand; l'autre, dont la couleur est brune, ou plutôt gris de fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; sa queue est molasse, sans cuirasse, couverte d'une simple peau sans écaille : il est bien plus petit que l'autre, et ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de La Borde, fait huit petits et même jusqu'à dix dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant pres-

LE PACA

Ordre des Rongeurs. *Genre* Paca. *(Cuvier)*

Pl. 69

LE SARIGUE FEMELLE

Ordre des Marsupiaux. *Genre* Sarigue. *(Cuvier)*

LIBRARY OF THE

que perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois et des fourmis : sa chair est assez bonne à manger et a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris cendré ne fait que quatre ou cinq petits; mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, et il est aussi plus difficile à prendre : il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, et l'on connoit qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un grand nombre de certaines mouches qui suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, et bouchent tellement leurs trous, qu'on ne sauroit les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies. »

Il me paroit qu'on doit rapporter le grand tatou noir dont parle ici M. de La Borde au kabassou dont nous avons donné la figure, qui est en effet le plus grand de tous les tatous; et que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris de fer au tatuète, quoique M. de La Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériteroit d'être vérifié.

Nous donnons encore ici la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles et à très-longue queue. La description et la figure se trouvent dans les *Transactions philosophiques*, volume LIV, planche VII. M. William Watson, docteur en médecine, a donné la description de ce tatou, dont voici l'extrait : Cet animal étoit vivant à Londres, chez milord Southwell; il venoit d'Amérique; cependant la figure que cet auteur en donne dans les *Transactions philosophiques* n'a été dessinée qu'après l'animal mort, et c'est par cette raison qu'elle est un peu dure et roide, comme elle l'est aussi dans la planche que nous donnons ici. Cet animal pesoit sept livres, et n'étoit que de la grosseur d'un chat ordinaire : c'étoit un mâle, qui avoit même assez grandi pendant quelques mois qu'il a vécu chez milord Southwell; on le nourrissoit de viande et de lait; il refusoit de manger du grain et des fruits. Ceux qui l'ont apporté d'Amérique ont assuré qu'il fouilloit la terre pour s'y loger.

LE PACA.

Le paca est un animal du Nouveau-Monde qui se creuse un terrier comme le lapin, auquel on l'a souvent comparé, et auquel cependant il ressemble très-peu : il est beaucoup plus grand que le lapin et même que le lièvre; il a le corps plus gros et plus ramassé, la tête ronde et le museau court : il est gras et replet, et il ressemble plutôt [1] par la forme du corps à un jeune cochon, dont il a le grognement, l'allure et la manière de manger; car il ne se sert pas, comme le lapin, de ses pattes de devant [2] pour porter à sa gueule, et il fouille la terre comme le cochon pour trouver sa subsistance. Il habite le bord des rivières, et ne se trouve que dans les lieux humides et chauds de l'Amérique méridionale. Sa chair est très-bonne à manger, et si grasse qu'on ne la larde jamais; on mange même la peau, comme celle du cochon de lait : aussi lui fait-on continuellement la guerre. Les chasseurs ont de la peine à le prendre vivant; et quand on le surprend dans son terrier, qu'on découvre en devant et en arrière, il se défend et cherche même à se venger en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité. Sa peau, quoique couverte d'un poil court et rude, fait une assez belle fourrure, parce qu'elle est régulièrement tachetée sur les côtés. Ces animaux produisent souvent et en grand nombre; les hommes et les animaux de proie en détruisent beaucoup, et cependant l'espèce en est toujours à peu près également nombreuse : elle est naturelle et particulière à l'Amérique méridionale, et ne se trouve nulle part dans l'ancien continent.

* Comme nous n'avons donné que la figure dessinée sur un très-jeune paca qui n'a

1. *Hoc genus animalium pilis et voce porcellum referunt; dentibus et figura capitis, et* etiam magnitudine, *cuniculum; auribus murem; suntque singularia et sui generis* (Ray, *Synops. quadrup.*, page 227). Il est certain, comme le dit Ray, que cet animal est de son genre; il auroit pu ajouter qu'il ressemble encore au cochon de lait par la forme du corps, par le goût et la blancheur de la chair, par la graisse et par l'épaisseur de la peau; et il auroit dû dire qu'il a le corps plus gros et plus rond que le lapin.

2. Marcgrave s'est trompé en ne donnant à cet animal que quatre doigts à chaque pied, il est certain qu'il en a cinq à tous les pieds : le pouce est seulement beaucoup plus court que les autres doigts, et il n'est apparent que par l'ongle.

voit pas encore pris la moitié de son accroissement, et qu'il nous est arrivé un de ces animaux vivant qui étoit déjà plus grand que celui que nous avons décrit, je l'ai fait nourrir dans ma maison, et depuis le mois d'août dernier 1774 jusqu'à ce jour, 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. J'ai donc cru devoir le faire dessiner et en donner la figure avec les observations que l'on a faites sur sa manière de vivre. Le sieur Trécourte les a rédigées avec exactitude, et je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois dans laquelle il demeuroit assez tranquille pendant le jour, surtout lorsqu'on ne le laissoit pas manquer de nourriture; il semble même affectionner sa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais dès que la nuit vient, il marque le désir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement et en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison; chose qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne soit pour faire ses besoins: car non seulement il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure; il va pour faire les siennes au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pousse cette vieille paille dehors avec son museau, et va chercher du linge et du papier pour la remplacer. Sa loge n'étoit pas le seul endroit qui parût lui plaire; tous les recoins obscurs sembloient lui convenir; il établissoit souvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvoit ouvertes, ou bien sous les fourneaux de l'office et de la cuisine; mais auparavant il s'y préparoit un lit, et quand il s'étoit une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvoit que par force le faire sortir de ce nouveau domicile. La propreté semble être si naturelle à cet animal, qui étoit femelle, que, lui ayant donné un gros lapin mâle dans le temps qu'elle étoit en chaleur pour tenter leur union, elle le prit en aversion au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune. Auparavant elle l'avoit assez bien reçu pour en espérer quelque chose; elle lui faisoit même des avances très-marquées en lui léchant le nez, les oreilles et le corps; elle lui laissoit même toute la nourriture, sans chercher à la partager; mais dès que le lapin eut infecté la cage, elle se retira sur-le-champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle se fit un lit de papier et de linge, et ne revint à sa loge que quand elle la vit nette et libre de l'hôte malpropre qu'on lui avait donné.

Le paca s'accoutume aisément à la vie domestique; il est doux et traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, et lèche les mains des personnes qui le caressent; il connoit fort bien ceux qui prennent soin de lui, et sait parfaitement distinguer leur voix. Lorsqu'on le gratte sur le dos, il s'étend et se couche sur le ventre; quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnoissance et semble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le saisisse pour le transporter, et il fait des efforts très-vifs et très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muscles très-forts et le corps massif; cependant il a la peau si sensible que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion. Cette grande sensibilité, quoique ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère lorsqu'on le contrarie trop fort ou qu'il se présente un objet déplaisant: la seule vue d'un chien qu'il ne connoît pas le met de mauvaise humeur; on l'a vu, renfermé dans sa loge, en mordre la porte et faire en sorte de l'ouvrir, parce qu'il venoit d'entrer un chien étranger dans la chambre. On crut d'abord qu'il ne vouloit sortir que pour faire ses besoins; mais on fut assez surpris lorsque étant mis en liberté il s'élança tout d'un coup sur le chien, qui ne lui faisoit aucun mal, et le mordit assez fort pour le faire crier: néanmoins il s'est accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connoît pas et qui le contrarient; mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui. Il n'aime pas les enfans et il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents et par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout, c'est-à-dire assis sur son derrière, et quelquefois il demeure assez long-temps dans cette situation; il a l'air de se peigner la tête et la moustache avec ses pattes, qu'il lèche et humecte de salive à chaque fois; souvent il se sert de ses deux pattes à la fois pour se peigner; ensuite il se gratte le corps jusqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant; et pour achever sa petite toilette il se sert de celles de derrière, et se gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être souillés.

C'est cependant un animal d'une grosse

corpulence, et qui ne paroît ni délicat, ni leste, ni léger; il est plutôt pesant et lourd, et ayant à peu près la démarche d'un petit cochon. Il court rarement, lentement et d'assez mauvaise grâce; il n'a de mouvemens vifs que pour sauter, tantôt sur les meubles et tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou emporter. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanche, épaisse, et qu'on ne peut ni tirer ni pincer, parce qu'elle est adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation naturelle et renflée; mais lorsqu'il s'étend, il a près de deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, au lieu que le paca dont nous avons donné la description n'avoit que sept pouces cinq lignes; différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement étoit de sept pouces, et cette hauteur prise aux jambes de derrière étoit d'environ neuf pouces et demi, en sorte qu'en marchant son derrière paroît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tous sens; elle a dix-neuf pouces et demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude et clair-semé, couleur de terre d'ombre et plus foncé sur le dos; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou et les parties intérieures des jambes, sont au contraire couverts d'un poil blanc sale; et ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps, de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez jusqu'au sommet du front, a près de cinq pouces de longueur, et elle est fort convexe; les yeux sont gros, saillans et de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces. Les oreilles sont arrondies, et n'ont que sept à huit lignes de longueur sur une largeur à peu près égale à leur base: elles sont plissées en forme de fraise et recouvertes d'un duvet très-fin, presque insensible au tact et à l'œil. Le bout du nez est large, de couleur presque noire, divisé en deux comme celui des lièvres; les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force et d'adresse dans cette partie; car nous l'avons vu souvent soulever avec son nez la porte de sa loge, qui fermoit à coulisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte et moins avancée que la mâchoire supérieure, qui est beaucoup plus large et plus longue. De chaque côté et vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégarni de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendroit, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car sa bouche n'est apparente que quand elle est ouverte, et n'a que six ou sept lignes d'ouverture : elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, et assez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal, en une seule nuit, faire un trou dans une des planches de sa loge assez grand pour y passer sa tête. Sa langue est étroite, épaisse et un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs et de poils blancs placés de chaque côté du nez, et il a de pareilles moustaches plus noires, mais moins fournies, de chaque côté de la tête au dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes. Les ongles sont couleur de chair; mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant; car dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les lièvres, on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paroît que quand l'animal a la jambe levée, et n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur, qui paroît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, et il paroît avoir un très-grand appétit. On le nourrissoit ordi-

nairement de pain, et soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin, ou même dans du vinaigre, il le mangeoit également; mais le sucre et les fruits sont si fort de son goût, que lorsqu'on lui en présentoit il en témoignoit sa joie par des bonds et des sauts. Les racines et les légumes étoient aussi de son goût: il mangeoit également les navets, le céleri, les oignons et même l'ail et l'échalotte. Il ne refusoit pas les choux ni les herbes, même la mousse et les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois et du charbon dans les commencemens. La viande étoit ce qu'il paroissoit aimer le moins; il n'en mangeoit que rarement et en très-petite quantité. On pourroit aisément le nourrir de grains, car souvent il en cherchoit dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien en soulevant l'eau avec sa langue. Son urine est fort épaisse et d'une odeur insupportable; sa fiente est en petites crottes plus allongées que celles des lapins et des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-porté à croire qu'on pourroit naturaliser cette espèce en France; et comme la chair en est bonne à manger, et que l'animal est peu difficile à nourrir, ce seroit une acquisition utile. Il ne paroît pas craindre beaucoup le froid; et d'ailleurs, pouvant creuser la terre, il s'en garantiroit aisément pendant l'hiver. Un seul paca fourniroit autant de bonne chère que sept ou huit lapins.

M. de La Borde dit que le paca habite ordinairement le bord des rivières, et qu'il construit son terrier de manière qu'il peut y entrer ou en sortir par trois issues différentes.

« Lorqu'il est poursuivi, il se jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il se plonge en levant la tête de temps en temps; mais enfin, lorsqu'il est assailli par les chiens, il se défend très-vigoureusement. » Il ajoute « que la chair de cet animal est fort estimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, et que, de quelque manière qu'on la prépare, elle est excellente. »

Le paca habite seul son terrier, et il n'en sort ordinairement que la nuit pour se procurer sa nourriture. Il ne sort pendant le jour que pour faire ses besoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans son terrier; et toutes les fois qu'il rentre il a soin d'en boucher les issues avec des feuilles et de petites branches. Ces animaux ne produisent ordinairement qu'un petit, qui ne quitte la mère que quand il est adulte; et même si c'est un mâle, il ne s'en sépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reste, on en connoît de deux espèces à Cayenne, et l'on prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis quatorze jusqu'à vingt livres, et les autres de vingt-cinq à trente livres.

LE SARIGUE, OU L'OPOSSUM [1].

Le sarigue ou l'opossum est un animal de l'Amérique qu'il est aisé de distinguer de tous les autres par deux caractères très-singuliers: le premier de ces caractères est que la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit et allaite ses petits; le second est que le mâle et la femelle ont tous deux le premier doigt des pieds de derrière sans ongle et bien séparé des autres doigts, tel qu'est le pouce dans la main de l'homme, tandis que les quatre autres doigts de ces mêmes pieds de derrière sont

1. Le *sarigue*, *çarigue*, ou *çarigueya*, nom de cet animal sur les côtes du Brésil, et que nous avons adopté. Le *ç* de la langue brasilienne se prononce *sa* en françois et en latin: on peut citer pour exemples *çagui*, que nous prononçons *sagui* ou *sagouin*, parce que l'*u* se prononce aussi comme *ou*; *tajaçu*, que de Lery et les autres voyageurs françois prononçoient et écrivoient *tajaçou* ou *tajassou*, et *carigueya*, que Pison, dont l'ouvrage est en latin, a écrit avec une cédille sous le *c*.

Cerigon, selon Maffée (*Histoire des Indes*, liv. II, pag. 46) et selon Barlæus (*Res gestæ in Brasilia*, page 222). Le *cerigon*, dit Maffée, est une bête admirable.... de son ventre pendent deux besaces où il porte ses petits, chacun d'eux si fort attaché à son téton qu'ils ne les quittent point jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller paître.

Maffée indique ici une chose qui peut induire en erreur, et faire croire que ce cerigon, qui a deux besaces ou poches, seroit un animal différent du sarigue, qui n'en a qu'une; mais il faut observer, et nous l'avons vu nous-même, que quand les glandes mammaires du sarigue sont dans leur état de gonflement par le lait dont elles sont remplies, elles font un volume si considérable au dedans de la poche qu'elles en firent la peau par le milieu, et qu'elle paroît alors partagée en deux besaces, comme le dit Maffée, qui probablement avoit vu son cerigon dans cet état.

LE SARIGUE DES ILLINOIS

Ordre des **Marsupiaux**. *Genre* **Sarigue**. *(Cuvier)*

Pl. 70.

LE SARIGUE À LONGS POILS

Ordre des **Marsupiaux**. . . . . *id*. . . . . *id*.

UNIV. OF

placés les uns contre les autres et armés d'ongles crochus, comme dans les pieds des autres quadrupèdes. Le premier de ces caractères a été saisi par la plupart des voyageurs et des naturalistes, mais le second leur avait entièrement échappé : Edward Tyson, médecin anglois, paroît être le premier qui l'ait observé; il est le seul qui ait donné une bonne description de la femelle de cet animal, imprimée à Londres en 1698, sous le titre de *Carigueya, seu Masupiale americanum, or the Anatomy of an Opossum;* et quelques années après, Will. Cowper, célèbre anatomiste anglois, communiqua à Tyson, par une lettre, les observations qu'il avoit faites sur le mâle. Les autres auteurs, et surtout les nomenclateurs, ont ici, comme partout ailleurs, multiplié les êtres sans nécessité, et ils sont tombés dans plusieurs erreurs que nous ne pouvons nous dispenser de relever.

Notre sarigue, ou, si l'on veut, l'opossum de Tyson, est le même animal que le grand philandre oriental de Seba (vol. I, pag. 64, planche XXXIX) : l'on n'en sauroit douter, puisque de tous les animaux dont Seba donne les figures, et auxquels il applique le nom de *philandre*, d'*opossum*, ou de *carigueya*, celui-ci est le seul qui ait les deux caractères de la bourse sous le ventre et des pouces de derrière sans ongles. De même, l'on ne peut douter que notre sarigue, qui est le même que le grand philandre oriental de Seba, ne soit un animal naturel aux climats chauds du Nouveau-Monde; car les deux sarigues que nous avons au Cabinet du Roi, nous sont venus d'Amérique : celui que Tyson a disséqué lui avait été envoyé de Virginie. M. de Chanvallon, correspondant de l'Académie des Sciences à la Martinique, qui nous a donné un jeune sarigue, a reconnu les deux autres pour de vrais sarigues ou opossums de l'Amérique. Tous les voyageurs s'accordent à dire que cet animal se trouve au Brésil, à la Nouvelle-Espagne, à la Virginie, aux Antilles, etc., et aucun ne dit en avoir vu aux Indes orientales : ainsi Seba s'est trompé lorsqu'il l'a appelé *philandre oriental*, puisqu'on ne le trouve que dans les Indes occidentales. Il dit que ce philandre lui a été envoyé d'Amboine, sous le nom de *coes-coes*, avec d'autres curiosités; mais il convient en même temps qu'il avoit été apporté à Amboine d'autres pays plus éloignés. Cela seul suffiroit pour rendre suspecte la dénomination de *philandre oriental*, car il est très-possible que les voyageurs aient transporté cet animal singulier de l'Amérique aux Indes orientales : mais rien ne prouve qu'il soit naturel au climat d'Amboine, et le passage même de Seba que nous venons de citer semble indiquer le contraire. La source de cette erreur de fait, et celle même du nom *coes-coes*, se trouve dans Pison, qui dit qu'aux Indes orientales, *mais à Amboine seulement*, on trouve un animal semblable au sarigue du Brésil, et qu'on lui donne le nom de *cous-cous*. Pison ne cite sur cela ni autorité ni garans : il seroit bien étrange, si le fait étoit vrai, que Pison, assurant positivement que cet animal ne se trouve qu'à Amboine dans toutes les Indes orientales, Seba dit, au contraire, que celui qui lui a été envoyé d'Amboine n'en étoit pas natif, mais y avoit été apporté de pays plus éloignés. Cela seul prouve la fausseté du fait avancé par Pison, et nous verrons dans la suite le peu de fond que l'on peut faire sur ce qu'il a écrit au sujet de cet animal. Seba, qui ignoroit donc de quel pays venoit son philandre, n'a pas laissé de lui donner l'épithète d'*oriental :* cependant il est certain que c'est le même animal que le sarigue des Indes occidentales; il ne faut, pour s'en assurer, que comparer sa figure, planche XXXIX, avec la nature. Mais ce qui ajoute encore à l'erreur, c'est qu'en même temps que cet auteur donne au sarigue d'Amérique le nom de *grand philandre oriental*, il nous présente un autre animal, qu'il croit être différent de celui-ci, sous le nom de *philandre d'Amérique* (planche XXXVI, figures 1 et 2), et qui cependant, selon sa propre description, ne diffère du grand philandre oriental qu'en ce qu'il est plus petit et que la tache au dessus des yeux est plus brune; différences, comme l'on voit, très-accidentelles et trop légères pour fonder deux espèces distinctes : car il ne parle pas d'une autre différence qui seroit beaucoup plus essentielle, si elle existoit réellement comme on le voit dans la figure; c'est que ce philandre d'Amérique (*Seba*, planche XXXVI, figures 1 et 2) a un ongle aigu aux pouces des pieds de derrière, tandis que le grand philandre oriental (*Seba*, planche XXXIX) n'a point d'ongles à ces deux pouces. Or, il est certain que notre sarigue, qui est le vrai sarigue d'Amérique, n'a point d'ongles aux pouces de derrière. S'il existoit donc un animal avec des ongles aigus à ce pouce, tel que celui de la planche XXXVI de Seba, cet animal ne seroit pas, comme il le dit, le sarigue d'Amérique. Mais ce n'est pas tout : cet auteur donne encore un troisième

animal sous le nom de *philandre oriental* (planche XXXVIII, fig. 1), duquel, au reste, il ne fait nulle mention dans la description des deux autres, et dont il ne parle que d'après François Valentin, auteur qui, comme nous l'avons déjà dit, mérite peu de confiance; et ce troisième animal est encore le même que les deux premiers. Il nous paroît donc que ces trois animaux des planches XXXVI, XXXVIII, et XXXIX de Seba, n'en font qu'un seul. Il y a toute apparence que le dessinateur, peu attentif, aura mis un ongle pointu aux pouces des pieds de derrière comme aux pouces des pieds de devant et aux autres doigts, dans les figures des planches XXXVI et XXXVIII, et que, plus exact dans le dessin de la planche XXXIX, il a représenté les pouces des pieds de derrière sans ongles, et tels qu'ils sont en effet. Nous sommes donc persuadé que ces trois animaux de Seba ne sont que trois individus de la même espèce; que cette espèce est la même que celle de notre sarigue; que ces trois individus étoient seulement de différens âges, puisqu'ils ne diffèrent entre eux que par la grandeur du corps et par quelques nuances de couleur, principalement par la teinte de la tache au dessus des yeux, qui est jaunâtre dans les jeunes sarigues, tels que celui de la planche XXXVI de Seba, fig. 1 et 2, et qui est plus brune dans les sarigues adultes, tels que celui de la planche XXXIX; différence qui d'ailleurs peut provenir du temps plus ou moins long que l'animal a été conservé dans l'esprit-de-vin, toutes les couleurs du poil s'affoiblissant avec le temps dans les liqueurs spiritueuses. Seba convient lui-même que les deux animaux de ses planches XXXVI, figures 1 et 2, et XXXVIII, figure 1, ne diffèrent que par la grandeur et par quelques nuances de couleur; il convient encore que le troisième animal, c'est-à-dire celui de la planche XXXIX, ne diffère des deux autres qu'en ce qu'il est plus grand, et que la tache au dessus des yeux n'est pas jaunâtre, mais brune. Il nous paroît donc certain que ces trois animaux n'en font qu'un seul, puisqu'ils n'ont entre eux que des différences si petites qu'on doit les regarder comme de très-légères variétés, avec d'autant plus de raison et de fondement que l'auteur ne fait aucune mention du seul caractère par lequel il auroit pu les distinguer, c'est-à-dire de cet ongle pointu aux pouces de derrière qui se voit aux figures des deux premiers et qui manque au dernier. Son seul silence sur ce caractère prouve que cette différence n'existe pas réellement, et que ces ongles pointus aux pouces de derrière, dans les figures des planches XXXVI et XXXVIII, ne doivent être attribués qu'à l'inattention du dessinateur.

Seba dit que, « selon François Valentin, « ce philandre, planche XXXVIII, est de la « plus grande espèce qui se voie aux Indes « orientales, et surtout chez les Malais, où « on l'appelle *pelandor Aroé*, c'est-à-dire « *lapin d'Aroé*, quoique Aroé ne soit pas le « seul lieu où se trouvent ces animaux; qu'ils « sont communs dans l'île de Solor; qu'on les « élève même avec les lapins, auxquels ils « ne font aucun mal, et qu'on en mange « également la chair, que les habitans de « cette île trouvent excellente, etc. » Ces faits sont très-douteux, pour ne pas dire faux. 1° Le philandre, planche XXXVIII, n'est pas le plus grand des Indes orientales, puisque, selon l'auteur même, celui de la planche XXXIX, qu'il attribue aussi aux Indes orientales, est plus grand. En second lieu, ce philandre ne ressemble point du tout au lapin, et par conséquent il est bien mal nommé *lapin d'Aroé*. Troisièmement, aucun voyageur aux Indes orientales n'a fait mention de cet animal si remarquable; aucun n'a dit qu'il se trouve ni dans l'île de Solor, ni dans aucun autre endroit de l'ancien continent. Seba lui-même paroît s'apercevoir non seulement de l'incapacité, mais aussi de l'infidélité de l'auteur qu'il cite. *Cujus equidem rei*, dit-il [1], *fides sit penes auctorem. At mirum tamen est quod D. Valentinus philandri formam haud ita descripserit prout se habet, et uti nos ejus icones ad vivum factas prægressis tabulis exhibuimus.* Mais pour achever de se démontrer à soi-même le peu de confiance que mérite en effet le témoignage de cet auteur, François Valentin, ministre de l'église d'Amboine, qui cependant a fait imprimer en cinq volumes in-folio l'*Histoire naturelle des Indes orientales*, il suffit de renvoyer à ce que dit Artedi au sujet de ce gros ouvrage, et aux reproches que Seba même lui fait avec raison sur l'erreur grossière qu'il commet, en assurant « que la poche de l'animal dont il « est ici question est une matrice dans la- « quelle sont conçus les petits, et qu'après « avoir lui-même disséqué le philandre, il « n'en a pas trouvé d'autre; que si cette « poche n'est pas une vraie matrice, les ma- « melles sont à l'égard des petits de cet ani- « mal ce que les pédicules sont aux fruits; « qu'ils restent adhérens à ces mamelles jus-

1. Volume I, page 61.

« qu'à ce qu'ils soient mûrs, et qu'alors ils « s'en séparent, comme le fruit quitte son « pédicule lorsqu'il a acquis toute sa matu- « rité, etc. » Le vrai de tout ceci c'est que Valentin, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, et surtout à Solor, n'y en avoit peut-être jamais vu; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, sont copiées de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes à cet égard que les copistes de Ximenès, et qui se sont trompés en tout ce qu'ils ont ajouté de leur fonds; car Marcgrave et Pison disent expressément et affirmativement, ainsi que Valentin, que la poche est la vraie matrice où les petits du sarigue sont conçus. Marcgrave dit qu'il en a disséqué un, et qu'il n'a point trouvé d'autre matrice à l'intérieur: Pison renchérit encore sur lui, en disant qu'il en a disséqué plusieurs, et qu'il n'a jamais trouvé de matrice à l'intérieur; et c'est là qu'il ajoute l'assertion, tout aussi mal fondée, que cet animal se trouve à Amboine. Qu'on juge maintenant de quel poids doivent être ici les autorités de Marcgrave, de Pison, et de Valentin, et s'il seroit raisonnable d'ajouter foi au témoignage de trois hommes, dont le premier a mal vu, le second a amplifié les erreurs du premier, et le dernier a copié les deux autres.

Je demanderois volontiers pardon à mes lecteurs de la longueur de cette discussion critique; mais lorsqu'il s'agit de relever les erreurs des autres, on ne peut être trop exact ni trop attentif, même aux plus petites choses.

M. Brisson, dans un ouvrage sur les quadrupèdes, a entièrement adopté ce qui se trouve dans celui de Seba: il le suit ici à la lettre, soit dans ses dénominations, soit dans ses descriptions, et il paroît même aller plus loin que son auteur, en faisant trois espèces réellement distinctes des trois philandres, planches XXXVI, XXXVIII, et XXXIX de Seba; car, s'il eût recherché l'idée de cet auteur, il eût reconnu qu'il ne donne pas ses trois philandres pour des espèces réellement différentes les unes des autres. Seba ne se doutoit pas qu'un animal des climats chauds de l'Amérique ne dût pas se trouver aussi dans les climats chauds de l'Asie: il qualifioit ces animaux d'orientaux ou d'américains, selon qu'ils lui arrivoient de l'un ou de l'autre continent; mais il ne donne pas ses trois philandres pour trois espèces distinctes et séparées; il paroît clairement qu'il ne prend pas à la rigueur le mot d'*espèce*, lorsqu'il dit, page 61: *C'est ici la plus grande espèce de ces animaux*; et qu'il ajoute: *Cette femelle est parfaitement semblable* (similima) *aux femelles des philandres d'Amérique; elle est seulement plus grande, et elle est couverte sur le dos de poils d'un jaune plus foncé.* Ces différences, comme nous l'avons déjà dit, ne sont que des variétés telles qu'on en trouve ordinairement entre les individus de la même espèce à différens âges; et dans le fait, Seba n'a pas prétendu faire une division méthodique des animaux en classes, genres, et espèces; il a seulement donné les figures des différentes pièces de son cabinet, distinguées par des numéros, suivant qu'il voyoit quelques différences dans la grandeur, dans les teintes de couleur, ou dans l'indication du pays natal des animaux qui composoient sa collection. Il nous paroît donc que, sur cette seule autorité de Seba, M. Brisson n'étoit point fondé à faire trois espèces différentes de ces trois philandres, d'autant plus qu'il n'a pas même employé les caractères distinctifs exprimés dans les figures et qu'il ne fait aucune mention de la différence de l'ongle qui se trouve aux pouces des pieds de derrière des deux premiers et qui manque au troisième. M. Brisson devoit donc rapporter à son n° 3, c'est-à-dire à son philandre d'Amboine, page 289, toute la nomenclature qu'il a mise à son philandre n° 1, page 286, tous les noms et synonymes qu'il cite ne convenant qu'au philandre n° 3, puisque c'est celui dont les pouces des pieds de derrière n'ont point d'ongle. Il dit en général que les doigts des philandres sont onguiculés, et il ne fait sur cela aucune exception: cependant le philandre qu'il a vu au Cabinet du Roi, et qui est notre sarigue, n'a point d'ongle aux pouces des pieds de derrière; et il paroît que c'est le seul qu'il ait vu, puisqu'il n'y a dans son livre que le n° 1 qui soit précédé de deux étoiles. L'ouvrage de M. Brisson, d'ailleurs très-utile, pèche principalement en ce que la liste des espèces y est beaucoup plus grande que celle de la nature.

Il ne nous reste maintenant à examiner que la nomenclature de M. Linnæus: elle est sur cet article moins fautive que celle des autres, en ce que cet auteur supprime une des trois espèces dont nous venons de parler, et qu'il réduit à deux les trois animaux de Seba. Ce n'est pas avoir tout fait, car il faut les réduire à un, mais du moins c'est avoir fait quelque chose; et d'ailleurs il emploie le caractère distinctif des pouces

de derrière sans ongle, ce qu'aucun des autres, à l'exception de Tyson, n'avoit observé. La description que M. Linnæus donne du sarigue sous le nom de *marsupialis*, n° 1, *didelphis*, etc., nous a paru bonne et assez conforme à la nature; mais il y a inexactitude dans sa distribution et erreur dans ses indications : cet auteur qui, sous le nom d'*opossum*, n° 3, page 55, désigne un animal différent de son *marsupialis*, n° 1, et qui ne cite à cet égard que la seule autorité de Seba, dit cependant que cet opossum n'a point d'ongle aux pouces de derrière, tandis que cet ongle est très-apparent dans les figures de Seba; il auroit au moins dû nous avertir que le dessinateur de Seba s'étoit trompé. Une autre erreur c'est d'avoir cité le *marritacaca* de Pison comme le même animal que le *carigueya*, tandis que dans l'ouvrage de Pison ces deux animaux, quoique annoncés dans le même chapitre, sont cependant donnés par Pison même pour deux animaux différens, et qu'il les décrit l'un après l'autre. Mais ce qu'on doit regarder comme une erreur plus considérable que les deux premières, c'est d'avoir fait du même animal deux espèces différentes. Le *marsupialis*, n° 1, et l'*opossum*, n° 3, ne sont pas des animaux différens; ils ont tous deux, suivant M. Linnæus même, le *marsupium* ou la *poche;* ils ont tous deux les pouces de derrière sans ongle, ils sont tous deux d'Amérique, et ils ne diffèrent (toujours selon lui) qu'en ce que le premier a huit mamelles, et que le second n'en a que deux et la tache au dessus des yeux plus pâle : or ce dernier caractère est, comme nous l'avons dit, nul, et le premier est au moins très-équivoque; car le nombre des mamelles varie dans plusieurs espèces d'animaux, et peut-être plus dans celle-ci que dans une autre, puisque des deux sarigues femelles que nous avons au Cabinet du Roi, et qui sont certainement de même espèce et du même pays, l'une a cinq et l'autre a sept tétines, et que ceux qui ont observé les mamelles de ces animaux ne s'accordent pas sur le nombre : Marcgrave, qui a été copié par beaucoup d'autres, en compte huit; Barrère dit qu'ordinairement il n'y en a que quatre, etc. Cette différence qui se trouve dans le nombre des mamelles n'a rien de singulier, puisque la même variété se trouve dans les animaux les plus connus, tels que la chienne, qui en a quelquefois dix, et d'autres fois neuf, huit ou sept; la truie, qui en a dix, onze ou douze; la vache, qui en a six, cinq ou quatre; la chèvre et la brebis, qui en ont quatre, trois ou deux; le rat, qui en a dix ou huit; le furet, qui en a trois à droite et quatre à gauche, etc. : d'où l'on voit qu'on ne peut rien établir de fixe et de certain sur l'ordre et le nombre des mamelles, qui varient dans la plupart des animaux.

De tout cet examen que nous venons de faire avec autant de scrupule que d'impartialité, il résulte que le *philander opossum, seu carigueya brasiliensis*, planche XXXVI, fig. 1, 2 et 3; le *philander orientalis*, planche XXXVIII, fig. 1; et le *philander orientalis maximus*, planche XXXIX, fig. 1, de Seba, vol. I, pag. 56, 61 et 64; que le philandre, n° 1, le philandre oriental, n° 2, et le philandre d'Amboine, n° 3, de M. Brisson, pag. 286, 288 et 289; et enfin que le *marsupialis*, n° 1, et l'*opossum*, n° 3, de M. Linnæus, édit. X, pag. 54 et 55, n'indiquent tous qu'un seul et même animal, et que cet animal est notre sarigue, dont le climat unique et naturel est l'Amérique méridionale, et qui ne s'est jamais trouvé aux grandes Indes que comme étranger et après y avoir été transporté. Je crois avoir levé sur cela toutes les incertitudes; mais il reste encore des obscurités au sujet du *taiibi*, que Marcgrave n'a pas donné comme un animal différent du *carigueya*, et que néanmoins Jonston, Seba, et MM. Klein, Linnæus et Brisson, qui n'ont écrit que d'après Marcgrave, ont présenté comme une espèce distincte et différente des précédentes. Cependant on trouve dans Marcgrave les deux noms *carigueya*, *taiibi*, à la tête du même article : il est dit que cet animal s'appelle *carigueya* au Brésil, et *taiibi* au Paraguay (*carigueya Brasiliensibus, aliquibus jupatiima, Petiguaribus taiibi*). On trouve ensuite une description du carigueya tirée de Ximenès, après laquelle on en trouve une autre de l'animal appelé *taiibi* par les Brasiliens, *cachoro domato* par les Portugais, et *booschratte* ou *rat de bois* par les Hollandois. Marcgrave ne dit pas que ce soit un animal différent du carigueya; il le donne au contraire pour le mâle du carigueya (*pedes et digitos habet ut femella jam descripta*). Il paroît clairement qu'au Paraguay on appeloit le sarigue mâle et femelle *taiibi*, et qu'au Brésil on donnoit ce nom de *taiibi* au seul mâle, et celui de *carigueya* à la femelle. D'ailleurs les différences entre ces deux animaux, telles qu'elles sont indiquées par leurs descriptions, sont trop légères pour fonder sur ces dissemblances deux espèces

différentes ; la plus sensible est celle de la couleur du poil, qui dans le carigueya est jaune et brune, au lieu qu'elle est grise dans le taiibi, dont les poils sont blancs en dessous et bruns ou noirs à leur extrémité. Il est donc plus que probable que le taiibi est en effet le mâle du sarigue. M. Ray paroit être de cette opinion lorsqu'il dit, en parlant du carigueya et du taiibi : *An specie, an sexu tantum, à præcedenti diversum?* Cependant, malgré l'autorité de Marcgrave et le doute très-raisonnable de Ray, Seba donne (planche XXXVI, n° 4) la figure d'un animal femelle auquel il applique, sans aucun garant, le nom de *taiibi*, et il dit en même temps que ce taiibi est le même animal que le *tlaquatzin* de Hernandès : c'est ajouter la méprise à l'erreur : car, de l'aveu même de Seba, son taiibi, qui est femelle, n'a point de poche sous le ventre; et il suffisoit de lire Hernandès pour voir qu'il donne à son tlaquatzin cette poche comme un principal caractère. Le taiibi de Seba ne peut donc être le tlaquatzin de Hernandès, puisqu'il n'a point de poche, ni le taiibi de Marcgrave, puisqu'il est femelle; c'est certainement un autre animal, assez mal dessiné et encore plus mal décrit, auquel Seba s'est avisé de donner le nom de *taiibi*, et qu'il rapporte mal à propos au tlaquatzin de Hernandès, qui, comme nous l'avons dit, est le même que notre sarigue. MM. Brisson et Linnæus ont, au sujet du taiibi, suivi à la lettre ce qu'en a dit Seba; ils ont copié jusqu'à son erreur sur le tlaquatzin de Hernandès; et ils ont tous deux fait une espèce fort équivoque de cet animal, le premier sous le nom du *philandre du Brésil*, n° 4, et le second sous celui de *philander*, n° 2. Le vrai taiibi, c'est-à-dire le taiibi de Marcgrave et de Ray, n'est donc point le taiibi de Seba, ni le philander de M. Linnæus, ni le philandre du Brésil de M. Brisson, et ceux-ci ne sont point le tlaquatzin de Hernandès. Ce taiibi de Seba (supposé qu'il existe) est un animal différent de tous ceux qui avoient été indiqués par les auteurs précédens : il auroit fallu lui donner un nom particulier, et ne pas le confondre par une dénomination équivoque avec le taiibi de Marcgrave, qui n'a rien de commun avec lui. Au reste, comme le sarigue mâle n'a point de poche sous le ventre, et qu'il diffère de la femelle par ce caractère si remarquable, il n'est pas étonnant qu'on leur ait donné à chacun un nom, et qu'on ait appelé la femelle *carigueya*, et le mâle *taiibi*.

Edward Tyson, comme nous l'avons déjà dit, a décrit et disséqué le sarigue femelle avec soin. Dans l'individu qui lui a servi de sujet, la tête avoit six pouces, le corps treize, et la queue douze de longueur; les jambes de devant six pouces [1], et celles de derrière quatre et demi de hauteur; le corps quinze à seize pouces de circonférence, la queue trois pouces de tour à son origine et un pouce seulement vers l'extrémité; la tête trois pouces de largeur entre les deux oreilles, allant toujours en diminuant jusqu'au nez; elle est plus ressemblante à celle d'un cochon de lait qu'à celle d'un renard : les orbites des yeux sont très-inclinées dans la direction des oreilles au nez; les oreilles sont arrondies et longues d'environ un pouce et demi; l'ouverture de la gueule est de deux pouces et demi, en la mesurant depuis l'un des angles de la lèvre jusqu'à l'extrémité du museau; la langue est assez étroite, et longue de trois pouces, rude et hérissée de petites papilles tournées en arrière. Il y a cinq doigts aux pieds de devant, tous les cinq armés d'ongles crochus; autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, et le cinquième, qui est le pouce, est séparé des autres; il est aussi placé plus bas et n'a point d'ongle : tous ces doigts sont sans poil et recouverts d'une peau rougeâtre; ils ont près d'un pouce de largeur; la paume des mains et des pieds est large, et il y a des callosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poil qu'à son origine jusqu'à deux à trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse et lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité : ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones et placées régulièrement, en sorte qu'elles n'anticipent pas les unes sur les autres; elles sont toutes séparées et environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille. Les oreilles, comme les pieds et la queue, sont sans poil; elles sont si minces qu'on ne peut pas dire qu'elles soient cartilagineuses; elles sont simplement membraneuses comme les ailes des chauve-souris : elles sont très-ouvertes, et

1. Cette manière de mesurer les jambes n'est pas exacte. Tyson reconnoit lui-même que dans le squelette les os des jambes de devant étoient plus courts que ceux des jambes de derrière; et Marcgrave, dans sa description, dit aussi que les jambes de devant étoient plus courtes que celles de derrière : ces différences ne proviennent que de la différente manière de les mesurer, et c'est par cette raison que dans nos descriptions nous ne donnons pas les mesures des jambes en bloc, et que nous détaillons celles de chacune des parties qui composent la jambe.

le conduit auditif paroît fort large. La mâchoire du dessus est un peu plus allongée que celle du dessous; les narines sont larges; les yeux petits, noirs, vifs, et proéminens; le cou court, la poitrine large, la moustache comme celle du chat. Le poil du devant de la tête est plus blanc et plus court que celui du corps; il est d'un gris cendré, mêlé de quelques petites houppes de poil noir et blanchâtre sur le dos et sur les côtés, plus brun sur le ventre et encore plus foncé sur les jambes. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de longueur; cette fente est formée par deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur et moins garnie de poil à l'intérieur; cette poche renferme les mamelles: les petits nouveau-nés y entrent pour les sucer, et prennent si bien l'habitude de s'y cacher qu'ils s'y réfugient, quoique déjà grands, lorsqu'ils sont épouvantés. Cette poche a du mouvement et du jeu; elle s'ouvre et se referme à la volonté de l'animal. La mécanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles et de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce d'animal: ces deux os sont placés au devant des os pubis, auxquels ils sont attachés par la base; ils ont environ deux pouces de longueur, et vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche et leur servent de point d'appui: les antagonistes de ces muscles servent à la resserrer et à la fermer si exactement que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts. L'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une si mauvaise odeur qu'elle se communique à tout le corps de l'animal: cependant, lorsqu'on laisse sécher cette matière, non seulement elle perd son odeur désagréable, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du musc. Cette poche n'est pas, comme l'ont avancé faussement Marcgrave et Pison, le lieu dans lequel les petits sont conçus; le sarigue femelle a une matrice à l'intérieur, différente à la vérité de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits sont conçus et portés jusqu'au moment de leur naissance. Tyson prétend que dans cet animal il y a deux matrices, deux vagins, quatre cornes de matrices, quatre trompes de Fallope, et quatre ovaires. M. Daubenton n'est pas d'accord avec Tyson sur tous ces faits; mais en comparant sa description avec celle de Tyson, on verra qu'il est au moins très-certain que dans les organes de la génération des sarigues il y a plusieurs parties doubles qui sont simples dans les autres animaux. Le gland de la verge du mâle et celui du clitoris de la femelle sont fourchus et paroissent doubles. Le vagin, qui est simple à l'entrée, se partage ensuite en deux canaux, etc. Cette conformation est en général très-singulière et différente de celle de tous les autres animaux quadrupèdes.

Le sarigue est uniquement originaire des contrées méridionales du Nouveau-Monde; il paroît seulement qu'il n'affecte pas, aussi constamment que le tatou, les pays plus chauds: on le trouve non seulement au Brésil, à la Guiane, au Mexique, mais aussi à la Floride, en Virginie, et dans les autres régions tempérées de ce continent. Il est partout assez commun, parce qu'il produit souvent et en grand nombre; la plupart des auteurs disent quatre ou cinq petits, d'autres six ou sept: Marcgrave assure avoir vu six petits vivans dans la poche d'une femelle; ces petits avoient environ deux pouces de longueur; ils étoient déjà fort agiles; ils sortoient de la poche et y rentroient plusieurs fois par jour. Ils sont bien plus petits lorsqu'ils naissent: certains voyageurs disent qu'ils ne sont pas plus gros que des mouches au moment de leur naissance, c'est-à-dire quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche et s'attacher aux mamelles. Ce fait n'est pas aussi exagéré qu'on pourroit l'imaginer; car nous avons vu nous-même, dans un animal dont l'espèce est voisine de celle du sarigue, des petits attachés à la mamelle qui n'étoient pas plus gros que des fèves; et l'on peut présumer, avec beaucoup de vraisemblance, que dans ces animaux la matrice n'est, pour ainsi dire, que le lieu de la conception, de la formation, et du premier développement du fœtus, dont l'expulsion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroissement s'achève dans la bourse, où ils entrent au moment de leur naissance prématurée. Personne n'a observé la durée de la gestation de ces animaux, que nous présumons être beaucoup plus courte que dans les autres; et comme c'est un exemple singulier dans la nature que cette exclusion précoce, nous exhortons ceux qui sont à portée de voir des sarigues vivans dans leur pays natal de tâcher de savoir combien les femelles portent de temps, et combien de temps encore après la naissance les petits restent attachés à la mamelle avant que de s'en sé-

parer. Cette observation, curieuse par elle-même, pourroit devenir utile, en nous indiquant peut-être quelque moyen de conserver la vie aux enfans venus avant le terme.

Les petits sarigues restent donc attachés et comme collés aux mamelles de la mère pendant le premier âge, et jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force et d'accroissement pour se mouvoir aisément. Ce fait n'est pas douteux; il n'est pas même particulier à cette seule espèce, puisque nous avons vu, comme je viens de le dire, des petits ainsi attachés aux mamelles dans une autre espèce, que nous appellerons la *marmose*, et de laquelle nous parlerons bientôt. Or cette femelle marmose n'a pas, comme la femelle sarigue, une poche sous le ventre où les petits puissent se cacher : ce n'est donc pas de la commodité ou du secours que la poche prête aux petits que dépend uniquement l'effet de la longue adhérence aux mamelles, non plus que celui de leur accroissement dans cette situation immobile. Je fais cette remarque afin de prévenir les conjectures que l'on pourroit faire de l'usage de la poche, en la regardant comme une seconde matrice, ou tout au moins comme un abri absolument nécessaire à ces petits prématurément nés. Il y a des auteurs qui prétendent qu'ils restent collés à la mamelle plusieurs semaines de suite; d'autres disent qu'ils ne demeurent dans la poche que pendant le premier mois de leur âge. On peut aisément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter, et même toucher les petits sans les incommoder; ils ne quittent la tétine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche, et sortent ensuite pour se promener et pour chercher leur subsistance; ils y entrent souvent pour dormir, pour téter, et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés; la mère fuit alors, et les emporte tous : elle ne paroît jamais avoir plus de ventre que quand il y a long-temps qu'elle a mis bas, et que ses petits sont déjà grands; car, dans le temps de la vraie gestation, on s'aperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal, il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement; aussi dit-on qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter son pas. En revanche il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité; il se cache dans le feuillage pour attraper les oiseaux, ou bien il se suspend par la queue, dont l'extrémité est musculeuse et flexible comme une main, et en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit; il reste quelquefois long-temps dans cette situation sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas; il épie et attend le petit gibier au passage : d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue *prenante*, auxquels il ressemble aussi par la conformation des pieds. Quoique carnassier, et même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout, des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domestique : il n'est ni féroce ni farouche, et on l'apprivoise aisément; mais il dégoûte par sa mauvaise odeur, qui est plus forte que celle du renard, et il déplaît aussi par sa vilaine figure; car, indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent, et de sa gueule fendue jusqu'auprès des yeux, son corps paroît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger; c'est même un des animaux que les sauvages chassent de préférence, et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri trois sarigues dans un petit tonneau, où ils se laissoient aisément manier. Ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, etc. Ils sont continuellement à se lécher les uns les autres : ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes et d'autres plus petites [1]. Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre; et ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment. Les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin. On les apprivoise aisément. Ils cherchent à entrer dans les poulaillers, où ils mangent la volaille; mais leur chair n'est pas bonne à manger; dans certaines espèces elle est même d'une odeur insupportable, et l'animal est

1. On m'a nouvellement envoyé, pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne qui n'avoit que trois pouces et demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, et la queue quatre pouces et demi.

appelé *puant* par les habitans de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces sarigues puans de M. de La Borde avec les vrais puans ou mouffettes, qui forment un genre d'animaux très-différens de ceux-ci.

M. Vosmaër, directeur des cabinets d'histoire naturelle de S. A. S. monseigneur le prince d'Orange, a mis une note page 6 de la *Description d'un écureuil volant*, Amsterdam, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Seba, et le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon nie absolument son existence aux Indes orientales, et ne l'accorde qu'au Nouveau-Monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre naturaliste que Valentin et Seba ont fort bien fait de placer ces animaux tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales, le mâle et la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le docteur Schloser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine, quoique pour moi je n'en connoisse pas d'autres que ceux-ci; de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes orientales et celui des Indes occidentales consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre; celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte; mais le mâle me paroit l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles et femelles sous le nom de *coescoes;* mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coescoes et les sarigues pourroient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que j'ai dit que les trois philanders de Seba n'étoient que le même animal, tandis qu'en effet le troisième, c'est-à-dire celui de la planche xxxix de Seba, est un animal différent, et qui se trouve réellement aux Philippines, et peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales; où il est connu sous le nom de *coescoes*, ou *cuscus*, ou *cusos*. J'ai trouvé dans le Voyage de Christophe Barchewitz la note suivante :

« Dans l'île de Lethy il y a des *cuscus* ou *cusos* dont la chair a à peu près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup, pour la couleur, à une marmotte; les yeux sont petits, ronds et brillans; les pattes courtes, et la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, et alors il fait de sa queue un crochet avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent et sortent par dessous la queue de l'animal. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche. »

Il paroît, par le caractère de la poche sous le ventre et de la queue prenante, que ce cuscus ou cusos des Indes orientales est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique; mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent : ce seroit le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces coescoes, comme il le dit dans le texte, on seroit plus en état de juger tant de la ressemblance que des différences des coescoes d'Asie avec les sarigues ou philanders d'Amérique; et je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés.

Ce n'est pas qu'absolument parlant, et même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continens quelques animaux qui seroient précisément de la même espèce. Nous avons dit ailleurs, et nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la nature organisée, et par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étoient, comme la température, les mêmes à tous égards; mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique qu'on peut regarder comme plus ou moins probable; il s'agit d'un fait, et d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux et très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique il n'existoit dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la

girafe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, et nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération; et que de même le tapir, le lama, la vigogne, le pegari, le jaguar, le couguar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, et beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples, dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continens?

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes qu'on doit rapporter le passage suivant :

« Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cusos;* il se tient sur les arbres, et ne vit que de leurs fruits. Il ressemble à un lapin, et a le poil épais, frisé, et rude, entre le gris et le roux; les yeux ronds et vifs, les pieds petits, et la queue si forte qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits. »

Il n'est pas question dans ce passage de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders; mais, je le répète, si le cuscus ou cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique; et je serois porté à penser qu'il en diffère à peu près comme le jaguar du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblans et les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continens.

LE SARIGUE DES ILLINOIS.

Nous donnons ici la description d'un sarigue qui nous paroît n'être qu'une variété dans cette espèce, mais dont les différences sont néanmoins assez grandes pour que nous ayons cru devoir le faire représenter. Ce sarigue se trouve dans le pays des Illinois, et diffère de l'autre par la couleur et par le poil, qui est long sur tout le corps; il a la tête moins allongée et entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil, et finit en s'affoiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire; la queue est ecailleuse et sans poil dans toute sa longueur, au lieu que celle du sarigue est garnie de poil depuis son origine jusqu'à plus de trois quarts de sa longueur. Cependant ces différences ne me paroissent pas suffisantes pour constituer deux espèces; et d'ailleurs comme le climat des Illinois et celui du Mississipi, où se trouve le premier sarigue, ne sont pas eloignés, il y a toute apparence que ce second sarigue n'est qu'une simple variété dans l'espèce du premier.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.....	1	3	3
Longueur des oreilles.....	»	1	1
Largeur des oreilles.....	»	»	9
Longueur des moustaches.....	»	2	2
Longueur de la queue.....	1	3	»

Les oreilles sont d'une peau lisse, semblable à du parchemin brun, sans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps jusqu'à la queue, ainsi que les jambes, est d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, et mêlé de longs poils blancs qui ont jusqu'à deux pouces trois lignes sur le dos, et deux pouces six lignes près de la queue; le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre. Il y a cinq doigts à tous les pieds; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière a un ongle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles sont blancs et crochus.

LE SARIGUE A LONGS POILS.

Nous donnons ici la figure d'un sarigue mâle à longs poils, qui est d'un quart plus grand que le précédent, et qui en diffère aussi par la queue, qui est beaucoup plus courte à proportion. La longueur de ce sarigue est de vingt pouces trois lignes du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes; la tête est semblable dans tous deux, à l'exception du bout du nez, qui est noir dans le précédent et couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des moustaches ont près de trois pouces de longueur. Il y a encore une petite différence; c'est que, dans le sarigue illinois, les deux dents incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont les plus petites, tandis que dans celui-ci ces deux mêmes dents incisives sont les plus grandes. Ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui dans ce sarigue est brun sur les jambes et les pieds, blanchâtre sur les doigts, et rayé sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises, une sur le dos jusqu'auprès de la queue, et une de chaque côté du corps, qui s'étend de l'aisselle jusqu'aux cuisses; le cou est roussâtre depuis l'oreille jusqu'aux épaules, et cette couleur s'étend sous le ventre et domine par endroits sur plusieurs parties du corps; la queue est écailleuse et garnie à son origine de poils blancs et de poils bruns. Nous ne déciderons pas, par cette simple comparaison, de l'identité ou de la diversité de ces deux espèces de sarigues, qui toutes deux pourroient bien n'être que des variétés de celle du sarigue commun.

LA MARMOSE.

L'espèce de la marmose paroît être voisine de celle du sarigue; elles sont du même climat dans le même continent, et ces deux animaux se ressemblent par la forme du corps, par la conformation des pieds, par la queue *prenante*, qui est couverte d'écailles dans la plus grande partie de sa longueur, et n'est revêtue de poil qu'à son origine, par l'ordre des dents, qui sont en plus grand nombre que dans les autres quadrupèdes. Mais la marmose est bien plus petite que le sarigue; elle a le museau encore plus pointu: la femelle n'a pas de poche sous le ventre comme celle du sarigue; il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles. Les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle marmoses, ressemblent par la forme et la position à celles du sarigue; le gland de la verge du mâle est fourchu comme celui du sarigue; il est placé dans l'anus; et cet orifice, dans la femelle, paroît être aussi l'orifice de la vulve. La naissance des petits semble être encore plus précoce dans l'espèce de la marmose que dans celle du sarigue: ils sont à peine aussi gros que de petites fèves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles; les portées sont aussi plus nombreuses. Nous avons vu dix petites marmoses, chacune attachée à un mamelon, et il y avoit encore sur le ventre de la mère quatre mamelons vacans, en sorte qu'elle avoit en tout quatorze mamelles. C'est principalement sur les femelles de cette espèce qu'il faudroit faire les observations que nous avons indiquées dans l'article précédent; je suis persuadé que ces animaux mettent bas peu de jours après la conception, et que les petits, au moment de l'exclusion, ne sont encore que des fœtus, qui, même comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement. L'accouchement de la mère est toujours une fausse couche très-prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter, jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auroient pris naturellement dans la matrice, si l'exclusion n'eût pas été prématurée.

La marmose a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs que le sarigue: tous deux se

LA MARMOSE

Ordre des Marsupiaux. *Genre* Sarigue. *(Cuvier)*

Pl. 71

LE CAYOPOLLIN

Ordre des Marsupiaux . . . . *id* . . . . *id* . .

UNIV. OF H.

creusent des terriers pour se réfugier; tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, et s'élancent de là sur les oiseaux et sur les petits animaux: ils mangent aussi des fruits, des graines et des racines, mais ils sont encore plus friands de poisson et d'écrevisses, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue. Ce fait est très-douteux, et s'accorde fort mal avec la stupidité naturelle qu'on reproche à ces animaux, qui, selon le témoignage de la plupart des voyageurs, ne savent ni se mouvoir à propos, ni uir, ni se défendre.

* On sait qu'en général les sarigues, marmoses et cayopollins, portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et que ces petits sont attachés à la mamelle long-temps avant d'avoir pris leur accroissement entier. Ce fait, l'un des plus singuliers de la nature, me faisoit désirer des éclaircissemens au sujet de la génération de ces animaux, qui ne naissent pas à terme comme les autres. Voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le catalogue du cabinet d'histoire naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade :

« Des personnes dignes de croyance, dit M. de Saint-Laurent, m'ont assuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmose) dont les petits n'étoient point encore formés; on voyoit au bout des mamelons de petites bosses claires dans lesquelles on trouvoit l'embryon ébauché. Tout extraordinaire que ce fait doive paroître, je ne puis le révoquer en doute, et je vais ajouter ici la dissection que je fis d'un de ces animaux en 1767, qui peut donner quelques lumières sur la façon dont la génération s'effectue dans cette espèce.

« La mère avoit dans son sac sept petits, au bout d'autant de mamelons auxquels ils étoient fortement fixés sans qu'ils y adhérassent; ils avoient environ trois lignes de longueur, et une ligne et demie de grosseur; la tête étoit fort grosse à proportion du corps, dont la partie antérieure étoit plus formée que la postérieure; la queue étoit moins avancée que tout le reste. Ces petits n'avoient point de poil; leur peau très-fine paroissoit sanguinolente; les yeux ne se distinguoient que par deux petits filets en cercle. Les cornes de la matrice étoient gonflées, fort longues, formant un tour, et se portant ensuite vers les ovaires : elles contenoient un mucus blanc, épais et parsemé de globules d'air nombreux. L'extrémité des cornes se terminoit par des filets gros comme de forts crins, d'une substance à peu près semblable à celle des trompes de Fallope, mais plus blanche et plus solide. On suivoit ces filets jusque dans le corps glanduleux des mamelles, où ils aboutissoient chacun à des mamelons, sans que l'on pût en distinguer la fin, parce qu'elle se confondoit dans la substance des mamelles. Ces filets paroissoient être creux et remplis du même mucus qui étoit contenu dans les cornes. Peut-être les petits embryons produits dans la matrice passent-ils dans ces canaux pour se rendre aux mamelons contenus dans le sac. »

Cette observation de M. de Saint-Laurent mérite assurément beaucoup d'attention, mais elle nous paroît si singulière qu'il seroit bon de la répéter plus d'une fois, et de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus et de leur passage immédiat de la matrice aux mamelles, et du temps où se fait ce passage après la conception : il faudroit pour cela élever et nourrir un certain nombre de ces animaux, et disséquer les femelles peu de temps après leur avoir donné le mâle, à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement; on pourroit saisir le progrès de leur développement, et reconnoître le temps et la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère.

LE CAYOPOLLIN.

Le premier auteur qui ait parlé de cet animal est Fernandès. Le cavopollin, dit-il, est un petit animal un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au sarigue par le museau, les oreilles et la queue, qui est plus épaisse et plus forte que celle d'un rat, et de laquelle il se sert comme d'une main. Il a les oreilles minces et diaphanes; le ventre, les jambes et les pieds blancs. Les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mère embrassée; elle les élève sur les arbres. Cette espèce s'est trouvée dans les montagnes de la Nouvelle-Espa-

gne. Nieremberg a copié mot à mot ces indications de Fernandès, et n'y a rien ajouté. Seba, qui le premier a fait dessiner et graver cet animal, n'en donne aucune description; il dit seulement qu'il a la tête un peu plus épaisse et la queue un tant soit peu plus grosse que la marmose, et que, quoiqu'il soit du même genre, il est cependant d'un autre climat et même d'un autre continent, et il se contente de renvoyer à Nieremberg et à Jonston pour ce qu'on peut désirer de plus au sujet de cet animal; mais il paroît évidemment que Nieremberg et Jonston ne l'ont jamais vu, et qu'ils n'en parlent que d'après Fernandès. Aucun de ces trois auteurs n'a dit qu'il fût originaire d'Afrique; ils le donnent au contraire comme naturel et particulier aux montagnes des climats chauds de l'Amérique; et c'est Seba seul qui, sans autorité ni garans, a prétendu qu'il étoit africain. Celui que nous avons vu venoit certainement d'Amérique; il étoit plus grand, et il avoit le museau moins pointu et la queue plus longue que la marmose; en tout il nous a paru approcher encore plus que la marmose de l'espèce du sarigue. Ces trois animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures et extérieures, par les os surnuméraires du bassin, par la forme des pieds, par la naissance prématurée, la longue et continuelle adhérence des petits aux mamelles, et enfin par les autres habitudes de nature; ils sont aussi tous trois du Nouveau-Monde et du même climat: on ne les trouve point dans les pays froids de l'Amérique; ils sont naturels aux contrées méridionales de ce continent, et peuvent vivre dans les régions tempérées. Au reste, ce sont tous des animaux très-laids; leur gueule fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-souris, leur queue de couleuvre et leurs pieds de singe, présentent une forme bizarre, qui devient encore plus désagréable par la mauvaise odeur qu'ils exhalent, et par la lenteur et la stupidité dont leurs actions et tous leurs mouvemens paroissent accompagnés.

FIN DU TOME V.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

QUADRUPÈDES.

ANIMAUX DOMESTIQUES ..... page 1
Le Cheval 2
L'Ane 32
Le Bœuf 40
Le Bélier et la Brebis 52
Le Bouc et la Chèvre 58
Le Cochon 62
Le Cochon de Siam et le Sanglier ..... id.
Le Cochon de Guinée 70
Le Sanglier du cap Vert ..... id.
Le Sanglier d'Afrique 74
Le Chien 77
Variétés dans les Chiens 90
Le Chien des bois de Cayenne 92
D'un Chien-Turc et Gredin 93
Le grand Chien-Loup 94
Le grand Chien de Russie 95
Chiens mulets provenant d'une Louve et d'un Chien braque ..... id.
Du mâle, 1re génération 96
De la femelle, 1re génération 98
Du mâle, 2e génération 99
De la femelle, 2e génération 100
De la femelle, 3e génération 104
Du mâle, 4e génération 108
De la femelle, 4e génération ..... id.
Suite des Chiens métis ..... id.
Seconde suite des Chiens métis 109
Troisième exemple du produit d'un Chien et d'une Louve 110
Quatrième exemple 111
Cinquième exemple ..... id.
Le Chat 112
Le Chat sauvage de la Nouvelle-Espagne. 117
ANIMAUX SAUVAGES 118
Le Cerf 120
Le Daim 133
Le Chevreuil 135
Le Lièvre 141
Le Lapin 146
ANIMAUX CARNASSIERS 149
Le Loup 160
Le Loup noir 164
Le Loup du Mexique ..... id.
Le Renard 165
Le Blaireau 169
La Loutre 171
La Loutre du Canada 173
La petite Loutre de la Guiane 174
La Saricovienne 175
La Fouine 179
La Fouine de la Guiane 180
La petite Fouine de la Guiane 181
La petite Fouine de Madagascar ..... id.
La Marte 182
La grande Marte de la Guiane ..... id.
Le Putois 183
Le Putois rayé de l'Inde 184
Le Furet 185
La Belette 186
Le Touan 191
L'hermine ou le Roselet ..... id.
Le Grison 193
Le Rat 194
La Souris 196
Le Mulet 197
Le Rat Perchal 199
Le Scherman ou Rat de Strasbourg ... 200
L'Écureuil 201
Le Rat d'eau 202
Le Campagnol 203
Le Hamster 204
Le Cochon d'Inde 209
La Musaraigne 210
La Musaraigne d'eau ..... id.
La Musaraigne musquée de l'Inde 211
Le Loir ..... id.
Le Lérot 213
Le Lérot à queue dorée 214
Le Hérisson 215
La Taupe 218
La Taupe du cap de Bonne-Espérance. 220
La Taupe de Pensilvanie 221
La Taupe rouge d'Amérique 222
La grande Taupe d'Afrique ..... id.
La Taupe du Canada ..... id.
La grande Taupe du Cap 223
Le Muscardin 224
Le Surmulot ..... id.
La Marmotte 225
Le Monax 228
La Marmotte du Kamtschatka ..... id.
La Marmotte du cap de Bonne-Espérance id.
Le Bobak et autres Marmottes 231

La Chauve-Souris..... 232
La Roussette et la Rougette..... 235
Le Vampire..... 239
La Céphalote..... 241
La Chauve-Souris Musaraigne..... 242
La grande Sérotine de la Guiane..... 243
La Chauve-Souris Fer-de-lance..... id.
La grande Chauve-Souris Fer-de-lance de la Guiane..... 244
La Chauve-Souris de la Guiane..... 245
L'Ours..... id.
L'Ours blanc de mer..... 251
Le Castor..... 253
Le Ratoi..... 261
Le Crabier..... 262
Le Raton-Crabier..... 264
Le Coati..... 265
L'Agouti..... 266
Animaux de l'ancien continent..... 268
Animaux du nouveau monde..... 275
Animaux communs aux deux continens. 279
Le Lion..... 288
Les Tigres..... 295
Le Tigre..... 296
La Panthère, l'Once et le Léopard... 300
Le Jaguar..... 304
Le Jaguar de la Nouvelle-Espagne... 306
Le Jaguar de la Guiane..... id.
Le Couguar..... 307
Le Couguar noir..... 308
Le Couguar de Pensilvanie..... 309
Le Lynx ou Loup-Cervier..... id.
Le Lynx du Canada..... 312
Le Lynx du Missisipi..... 313
Le Caracal..... 314
Le Serval..... 315
L'Ocelot..... 316
Le Margay..... 317
Le Bizaam..... 319
Le Chacal et l'Adive..... id.
Le Chacal-Adive..... 321
L'Hyène..... 322
La Civette et le Zibet..... 325
La Genette..... 329
La Genette du cap de Bonne-Espérance. 331
L'Oudatra et le Desman..... id.
DE LA NATURE (première vue)..... 335
Deuxième vue..... 339
ANIMAUX SAUVAGES..... 346
Le Pécari ou le Tajacu..... id.
Le Polatouche..... 348
Le Petit-Gris..... 350
Le Petit-Gris de Sibérie..... 351
Le Palmiste, le Barbaresque et le Suisse. 352
Le Tamanoir, le Tamandua et le Fourmilier..... 353
Le Cochon de terre..... 359
Le Pangolin et le Phatagin..... 361
Les Tatous..... 363
Le Cabassous ou Tatou à trois bandes.. 364
L'Engoubert ou le Tatou à six bandes... 365
Le Tatuète ou le Tatou à six bandes.. 366
Le Cachicame ou le Tatou à neuf bandes. id.
L'Apar ou le Tatou à douze bandes.. 367
Le Cirquinçon ou Tatou à dix-huit bandes..... id.
Le Paca..... 371
Le Sarigue ou l'Opossum..... 374
Le Sarigue des Illinois..... 383
Le Sarigue à longs poils..... 384
La Mormose..... id.
Le Cayopollin..... 385

FIN DE LA TABLE.